



**HAL**  
open science

## Une construction du français à Douala-Cameroun

Valentin Feussi

► **To cite this version:**

Valentin Feussi. Une construction du français à Douala-Cameroun. Linguistique. Université François Rabelais - Tours, 2006. Français. NNT: . tel-00384974v2

**HAL Id: tel-00384974**

**<https://theses.hal.science/tel-00384974v2>**

Submitted on 5 Jul 2009

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Thèse de Linguistique

pour obtenir le grade de

*Docteur de l'Université François Rabelais de Tours*

**UNE CONSTRUCTION DU FRANÇAIS A  
DOUALA - CAMEROUN**

Volume 1

*Présentée et soutenue publiquement*

*par*

**Valentin FEUSSI**

le 04 octobre 2006

*Directeur de thèse*

Professeur Didier de Robillard

*Accueil - JE 2449 DYNADIV*

JURY

|                |              |                      |                                       |
|----------------|--------------|----------------------|---------------------------------------|
| Félix Nicodème | BIKOI        | Maître de conférence | Université de Douala                  |
| Philippe       | BLANCHET     | Professeur           | Université de Rennes 2 Haute Bretagne |
| Claude         | CAÏTUCOLI    | Professeur           | Université de Rouen                   |
| Véronique      | CASTELLOTTI  | Professeur           | Université François Rabelais - Tours  |
| Carole         | de FÉRAL     | Maître de conférence | Université de Nice - Sophia Antipolis |
| Didier         | de ROBILLARD | Professeur           | Université François Rabelais - Tours  |



*A Ange-Maëlle,*

Je dédie ce travail.



## REMERCIEMENTS.

Cette dernière phase académique de ma thèse est l'aboutissement d'un processus de construction dans lequel plusieurs personnes ont apporté, chacun, sa pierre à l'édification de l'ensemble.

Je tiens tout d'abord à remercier les membres du jury, qui ont accepté de m'accompagner lors de cette dernière phase de ce travail.

Ma gratitude va particulièrement à l'AUF (Agence Universitaire de la Francophonie) qui m'a suivi durant les trois dernières années de notre recherche, par la bourse de formation à la recherche qu'elle m'a attribuée.

Merci au Professeur Didier de Robillard. Non seulement il a accepté de diriger ce travail, mais il a surtout su, par ses réactions et conseils incessants, avec une certaine simplicité, m'apprendre une rigueur méthodologique qui s'est affinée le long de la recherche. Qu'il trouve en ce bouquet final, une consécration de nos efforts communs.

Je suis très redevable aux Professeurs Beban Samy Chumbow et Jean-Jacques Essono de l'Université de Yaoundé I, qui ont été les premiers à m'intéresser à la linguistique.

En plus de m'avoir fourni mon premier piment à Tours, Isabelle Pierozak a été là en permanence pour des conseils, relectures et autres discussions. Qu'elle en soit ici remerciée. Il en est de même pour Samia Ben Saïd et Rafaëlle Delepaut, toujours présentes pendant les derniers moments de ce travail.

Ma gratitude va également aux Professeurs Véronique Castellotti et Philippe Blanchet pour leur disponibilité, et leurs encouragements incessants. Ils ont toujours réagi avec promptitude chaque fois que j'ai eu à les solliciter, en m'apportant des éclaircissements déterminants à des reprecisions de ma réflexion.

Mek Carole de Féral accept se me a thank i plenty, fo the hoo work we wi don duam fo Nice, and fo discussions them we wi don usually getam fo inside our *Equipe virtuelle* we hi name na *Français identitaires des jeunes en Afrique*. The discussions them reli helep fo this work.<sup>1</sup>

Un merci spécial à la JE 2449 DYNADIV (Dynamique de la diversité linguistique et culturelle). Je pense spécialement à Aude Bretegnier qui, par nos échanges, m'a apporté des conseils inestimables ; à Emmanuelle Huver dont les remarques et les relectures m'ont aidé à réorienter ce travail. Mes pensées vont également à Céline Peigné, Anne Feunten et Isabelle Violette, compagnons d'aventure, pour nos échanges. En plus d'avoir été un cadre d'échanges et d'autres activités très motivantes, cette dynamique et formidable équipe m'a fourni des structures de travail qui ont été des sources permanentes d'émulation.

Madame Hélène Ntone Kouo, les Professeurs Félix Nicodème Bikoï et Carl Ebobisse, ainsi que Dieudonné Martin L. Bot tous de l'Université de Douala, ont été à un moment ou un autre, des partenaires dans mes réflexions par leurs conseils encourageants et / ou leur connaissance de la ville de Douala. Qu'ils reçoivent ici ma gratitude. Je

---

<sup>1</sup> Que Carole de Féral soit ici remerciée pour sa disponibilité lors de séjours studieux à Nice, ainsi que pour les nombreux échanges dans le cadre des travaux de l'Equipe Virtuelle *Français identitaires des jeunes en Afrique*, qui ont toujours été autant de sources d'inspiration et de recadrage de mon travail.

remercie aussi tous mes collègues d'ETAF, pour les enseignements effectués à ma place pendant la préparation de cette thèse.

Sur le terrain à Douala, Jacob Kuatche s'est personnellement investi pour me permettre l'accès à des entreprises où j'ai travaillé pendant mes enquêtes. Ngaə ma' nga tsee te'<sup>2</sup>. A tous mes témoins, à Christopher Werengar de la Guinness, à tous les dirigeants de CMC, je souhaite exprimer ma reconnaissance.

Je ne voudrais pas oublier les amis, pour leurs encouragements constants. Je pense à Nicole, Mireille, Yvonne, Alex, Amine, Bernard, Bob, Emmanuel, Giscard, Pascal, Rodolphe et Victor. Je tiens également à remercier la famille Teguedo, ainsi que toute ma famille qui a dû souffrir de mon indisponibilité permanente trois années durant.

*Last but not the least*, Berthe. Que l'accomplissement de ce travail puisse apaiser les douleurs physiques et morales que tu as dû supporter seules parce que j'étais absent. Sache que tout cela, ajouté à ta compréhension, tes encouragements, ta confiance et ta foi en mes capacités, ont été une source intarissable de motivation. Quelques mots ne peuvent combler le vide que cette recherche a installé autour de toi. Sache en tout cas que tu as constitué une pierre angulaire dans l'aboutissement de ce travail.

Je forget certainement quelques man qui ont pifé work à la fabrication de ce bord. On m'excuse pour ce ndamage humain après all<sup>3</sup>. Que tous reçoivent mon vibrant hommage, dans l'espoir que ce travail soit digne de l'intérêt qu'ils lui ont accordé.

---

<sup>2</sup> Qu'il soit ici remercié.

<sup>3</sup> J'oublie certainement des personnes qui ont contribué à la fabrication de ce bouquet. Qu'ils m'excusent pour cette « faute », humaine.

*On ne rend pas justice à une langue  
en l'épingleant  
comme un papillon mort  
sur une plaque de liège<sup>4</sup>*

---

<sup>4</sup> André Martinet, "Préface" in H. Walter, *La dynamique des phonèmes dans le lexique français contemporain*, 1976, Paris, France Expansion





## **SOMMAIRE**

|   |            |
|---|------------|
| <b>Sommaire .....</b>   | <b>9</b>   |
| <b>Introduction générale .....</b>  | <b>11</b>  |
| <b>Première partie - Prolégomènes.....</b>  | <b>31</b>  |
| Chapitre 1 - Des pratiques linguistiques plurielles au Cameroun : bases historiques et géographiques..... | 33         |
| Chapitre 2 - Le Cameroun et ses « langues » .....   | 55         |
| <b>Deuxième partie - Théorie – épistémologie - méthode .....</b>  | <b>77</b>  |
| Chapitre 3 - Les représentations sociales. ....   | 79         |
| Chapitre 4 - Panorama des méthodes de production d’observables .....                                      | 113        |
| Chapitre 5 - Corpus, enquête, méthode .....   | 157        |
| <b>Troisième partie - Présentation de soi, usages et (in)sécurité linguistiques .....</b>                 | <b>203</b> |
| Chapitre 6 - Qu’est-ce que l’identité ?.....  | 209        |
| Chapitre 7 - (In)sécurité linguistique et présentation de soi.....  | 233        |
| Chapitre 8 - Une / des communauté(s) linguistique(s) à Douala ?.....                                      | 297        |
| <b>Quatrième partie - Pôles et enjeux des français à Douala.....</b>                                      | <b>329</b> |
| Chapitre 9 - Locuteurs et français à Douala .....   | 339        |
| Chapitre 10 - Une nomination plurielle des français à Douala.....   | 387        |

|  |            |
|--|------------|
| Chapitre 11 - « Ce que parler [français] veut dire » à Douala .....                    | 435        |
| <b>Cinquième partie - Décrire le français à Douala : « Ça bouge pourtant ! » .....</b> | <b>479</b> |
| Chapitre 12 - Une description syntaxique .....   | 483        |
| Chapitre 13 - Une description lexicale .....   | 583        |
| <b>Conclusion générale .....</b>   | <b>657</b> |
| <b>Bibliographie .....</b>   | <b>675</b> |
| <b>Table des matières. ....</b>  | <b>705</b> |

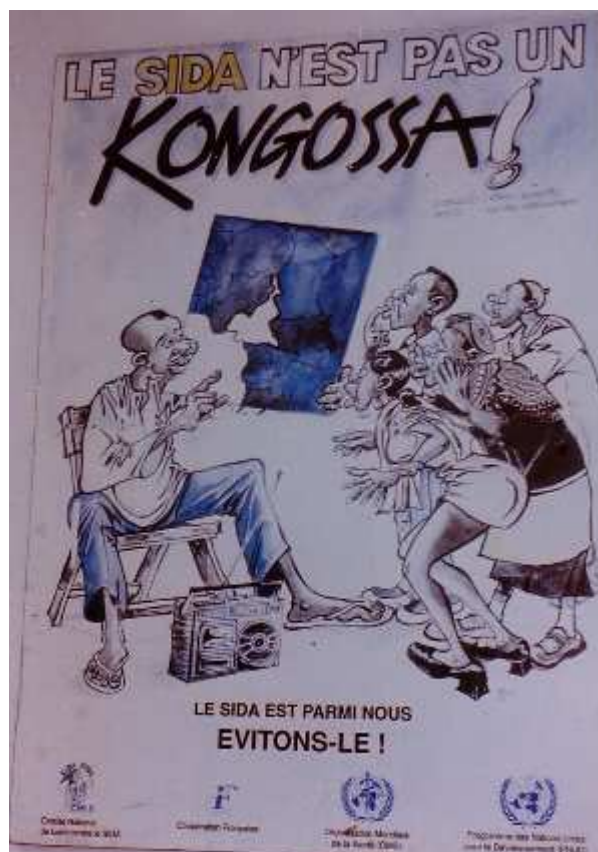
## ***INTRODUCTION GENERALE***



## 1. Préliminaires.

Avant d'exposer les grandes questions qui constitueront l'ossature de notre thèse, nous souhaiterions d'entrée, inviter notre lecteur à un voyage d'un autre genre. Nous voudrions l'amener à Douala afin qu'il se fasse une idée sur des productions qu'on peut découvrir dans cette ville. Il n'est pas question de faire ici une explication approfondie de ces éléments de corpus. Nous voulons uniquement permettre à notre lecteur de dégager une impression générale, de comprendre dans quelle alchimie linguistique vivent les habitants de Douala.

Le premier élément pourrait être l'affiche ci-dessous qu'on découvrirait dans des centres hospitaliers et médicaux, et précisément à l'Hôpital Général de Douala au service des consultations.



**Image 1 : affiche utilisée pour la prévention contre le VIH-Sida.**

Sans vouloir faire un commentaire particulier, nous attirons l'attention du lecteur sur l'emplacement de cette affiche. Elle est placée au fond de la grande cour des services de consultation, de sorte que tous ceux qui y accèdent puissent la voir sans effort particulier. Nous avons retrouvé la même affiche à l'Hôpital Laquintinie une fois encore,

au pavillon réservé aux consultations externes. Il faut surtout noter que l'Hôpital Général de Douala et l'Hôpital Laquintinie sont les deux plus grandes structures hospitalières de la ville. Nous ne souhaitons pas (du moins pour le moment) intervenir sur les impressions de notre lecteur. Nous le laissons comprendre ce que percevrait un étranger à la communauté concernée, parachuté d'un avion ou d'un hélicoptère, et qui atterrirait à l'Hôpital Général avant d'en sortir. Il découvrirait aussi, du côté opposé à l'entrée de l'hôpital, la raison sociale d'une petite structure commerciale :



**Image 2 : raison sociale d'une petite entreprise de restauration.**

Cette autre affiche délivre un autre message tout aussi significatif de par sa configuration linguistique. Une fois entré dans le mini café, une conversation telle que présentée ci-dessous n'est pas exclue :

- tu as **du**<sup>5</sup> comment avec + par rapport à la soirée d'hier là ?
- bon + comme nous sommes go hier là
- **wai**<sup>6</sup>
- tu mit non ?
- **wai**
- je suis arrivé à bali + j'ai si la nga +tu vois non
- **wai**
- nous sommes go sat dans un angle+ tu vois non
- **wai**
- le barman est **meke**<sup>7</sup> + il a **bigin**<sup>8</sup> à tcha' les commandes + + tu vois un peu
- et la nga jon quoi ?
- la nga jon la grande guinness mon frère quand j'ai bigin à spik à la nga tu vois non
- ya
- la nga a commencé à toli que je suis un muna + + je lui ai tell que je suis un terpa + + qu'il y a les muna dehors tu mit
- **wai**
- voilà que la nga a commencé a me tcha' bindiment au sérieux + + tu vois un peu
- je ya ++ vous étiez vous avez à quel niveau ?
- à la rue de la joie de bali + après j'ai **soch**<sup>9</sup> Kakam + Kakam est meke sat sur notre table
- **wai**

<sup>5</sup> [du]

<sup>6</sup> [waj]

<sup>7</sup> [meke]

<sup>8</sup> [bigin]

<sup>9</sup> [soç]

- tu vois non il a aussi tcha' une + + on s'est mis à jon

Face à des réalités plus complexes encore que ce que nous présentons (il faut le signaler, notre présentation, comme toute description, réduit fortement la complexité des pratiques sociales), la question serait de savoir par quoi commencer pour rendre compte de ces corpus. Que ce soit sur le plan graphique, écrit ou de oral, le fait d'étudier le français à Douala recommandera une prise en compte de critères étroitement liés à la société étudiée. Cette dernière permettrait une certaine compréhension de la langue qui, en fait, est un pendant expressif de la culture locale.

Certains Camerounais pourraient juger prétentieux le fait que nous « découvrons » seulement aujourd'hui une réalité pourtant banale : celle de la complexité de l'univers linguistique du Camerounais. Ils auraient sans doute raison, mais c'est vite oublier que nous posons sur cette société, actuellement, un regard de chercheur. Ce dernier s'interroge, interroge la société dans le but de mieux comprendre son fonctionnement. Il ne s'agit aucunement de prétention, mais de science. Vivre le quotidien, c'est une chose. Le comprendre en est une autre. Or, porter un regard compréhensif sur un phénomène, c'est toujours en montrer la complexité, et en premier lieu l'étrangeté. Cela suppose en fait une certaine distance / proximité à la fois, dans la construction d'observables. Une cause de l'incompréhension serait pour certains que nous nous intéressions à une communauté dont nous sommes membres. Nous répondrions que c'est un choix pleinement assumés (voir chapitre 4) dans notre travail, et qui rentre en droite ligne dans la méthode ethnographique (Labov, 1993[1978] dans ses enquêtes sur le vernaculaire à Harlem). Il ne nous a pas semblé difficile, vers la fin de nos enquêtes de terrain, d'effectuer le voyage permanent entre le chercheur et l'acteur du terrain que nous étions.

S'interroger sur notre travail sur les pratiques linguistiques à Douala reviendrait également à soulever la question du rôle social de l'intellectuel. Il serait alors plausible de penser que notre travail permet de réagir par rapport à la vision monolingue reçue de notre formation universitaire. Le point culminant en a d'ailleurs été notre mémoire de maîtrise, où la règle était que l'étudiant ne travaille pas sur sa langue locale première, de peur qu'il n'*influence* les *données*. Il s'agissait donc de le détacher de son quotidien, en oubliant que c'était alors un autre type d'influence qu'on créait sur les produits qu'il devait ramener du terrain. Nous voulons par cette thèse montrer que ce regard est éloigné du social camerounais où ce sont plutôt la diversité et le plurilinguisme qui sont de règle. Par ce fait,



nous présentons une conception du Sud<sup>10</sup> d'un enquêteur natif et intégré dans un contexte de pluralité.

Pour mieux montrer la pertinence de ces propos et apporter un peu plus de lumière aux corpus présentés en début de partie, tracer le portrait biographique d'un acteur de cette société pourrait également constituer un aspect éclairant des pratiques linguistiques qui y ont cours. Nous choisissons dans cette optique de présenter la nôtre ; car nous pensons avoir suivi un parcours comparable à celui de nombreux habitants de Douala. Il s'agit de présenter notre « trajectoire familiale », base du « capital pluriculturel » qui est aujourd'hui le nôtre mais qui est celui de presque toute la population de Douala, sans que le parcours soit le même. C'est fort de l'idée que « l'individu s'inscrit dans une durée qui est celle d'une histoire familiale, englobant la fratrie à laquelle il appartient, les générations en amont de son parcours personnel » (Coste, Moore et Zarate, 1997 : 29), que nous la présentons. La mobilité sociale et linguistique s'explique ainsi par la nécessité de gérer un déséquilibre social permanent, mais sans lequel on ne pourrait pas facilement s'inscrire comme individu membre de groupes et de la communauté. Le capital symbolique, en contexte pluriculturel, s'acquiert à travers ces *jongleries* sociales, dont doit tenir compte tout individu dans un rapport d'altérité, lequel (comme nous allons le montrer plus tard) s'inscrit dans le sens d'une gestion stratégique de son environnement.

## 2. Pourquoi ?

Cette thèse s'inscrit en droite ligne comme une continuation de réflexions amorcées depuis notre année de Maîtrise<sup>11</sup>. En étudiant l'histoire de Bagam, nous nous sommes posé des questions sans grands enjeux sur notre travail à l'époque (notre perspective était structurale ; les préliminaires étaient alors que les langues existent en dehors des locuteurs), car nous nous sommes rendu compte que l'histoire du peuplement de Bagam rapproche les populations de ce groupement ethnique de deux autres, les Bamoun et les Bali. Bien que partageant selon leurs généalogies une parenté commune, ces trois groupements sont administrativement répartis dans deux provinces et trois départements. Nous ne souhaitons pas revenir sur les critères de découpage administratif (le morcellement de l'Afrique au lendemain de la colonisation en Républiques factices illustre assez bien cette pratique). Nous voulons tout simplement montrer que c'est à ce moment

---

<sup>10</sup> Par euphémisme, le Sud désigne actuellement les pays anciennement reconnus sur le plan international comme en développement (sous-développés il y a quelques années), même s'il est possible de contester les critères de définition du développement actuel, définis par les occidentaux et tournés essentiellement vers des arguments matériels et économiques.

<sup>11</sup> Feussi, V. 1991, *Esquisse phonologique du mägaka (parler de Bagam)*, mémoire de Maîtrise, Université de Yaoundé.

de notre parcours que nous sommes confronté au problème de l'«individuation sociolinguistique» (Marcellesi, 2001) : la langue était exploitée comme indice d'autonomie ethnique, les originaires de ces trois regroupements l'utilisant pour construire des barrières entre elles. Un des quartiers de Bagam (aux vellétés séparatistes) en 1991 revendique son rattachement au village Bali, et use pour cela de l'argument linguistique, estimant que sa langue est le muṅgaka (langue de Bali) et non le mḁgaka (langue de Bagam). C'est dire que nous avons été dès notre première expérience dans la recherche, confronté à la fluidité / rigidité des frontières internes aux pratiques linguistiques.

Le deuxième aspect de ces réflexions relève de notre première expérience professionnelle (comme professeur de français). Elle se déroule dans une zone rurale (Ngambè) où nous sommes confronté à l'expérience du français langue seconde. Nous avons ainsi pu juger des efforts fournis par de jeunes Camerounais pour apprendre le français afin de pouvoir «exister» aux yeux du professeur de français, des autres camarades de classe, de leur famille et nous pensons (plus tard), aux yeux de la société. Un des textes mémorables dans ce cadre a été la rédaction d'un de nos élèves de 6<sup>e</sup>, qui décrivait la visite de l'inspecteur d'arrondissement pour l'enseignement primaire dans son école. L'enfant nous a ainsi montré comment l'indice matérialisant le moment tant attendu avait été le grognement d'un *gros cochon noir*<sup>12</sup> du ventre duquel sortit un *grand monsieur propre*, appelé l'inspecteur.

C'est dire que nos baptêmes respectifs comme chercheur et comme enseignant nous ont d'une manière ou d'une autre orienté vers le terrain de la diversité «vécue» et «ressentie», dans une perspective identitaire, mais aussi celui de l'ancrage du français dans un cadre culturel et historique à chaque fois différent. Notre travail a donc constitué l'occasion d'apporter des solutions à des questionnements qui l'avaient précédé, et qui pouvaient être reliés à notre trajet de vie.

### **3. Le choix du sujet**

Dans un contexte caractérisé par la crise pluridimensionnelle qu'a connue le Cameroun au début des années 1990, nous nous sommes dit un soir : «enfin !», poussant un «ouf» de soulagement, à la fin de la soutenance de ce qui était à ce moment-là un projet de thèse<sup>13</sup>. C'était en juin 1995, et se terminait ainsi notre DEA comptant pour l'année 1992. C'est dire dans quel contexte trouble et instable, nous avons commencé nos

---

<sup>12</sup> Métaphore d'une «voiture de couleur noire».

<sup>13</sup> Depuis la réforme universitaire de janvier 1993 et la réorganisation de la formation doctorale, le projet de thèse a disparu tout en laissant la place au mémoire de DEA.

réflexions doctorales, avant de nous engager dans l'enseignement secondaire<sup>14</sup>. La réforme des programmes de français survenue en 1994, qui introduisait le cours de langue française dans les programmes du second cycle, va particulièrement nous interpeller, étant donné que nos connaissances de linguiste vont faire de nous dans chacun des lycées où nous avons exercé, le spécialiste du cours de Langue. Nous avons donc commencé à nous ressourcer en la matière ; les informations disponibles sur Internet étant à ce moment-là un adjuvant important. Elles vont en effet nous permettre de poser un tout autre regard sur le français, qui n'est plus seulement vu comme un moyen de communication, mais comme le socle d'une organisation du monde, à travers l'organisation de la Francophonie. Dans la même mouvance, notre recrutement à l'Université de Douala finit de nous convaincre de la nécessité de remettre en scène le projet de thèse « mis au placard » pendant notre séjour dans l'enseignement secondaire. Et, tout naturellement, les informations recueillies dans différentes publications en ligne de l'AUPELF-UREF (actuellement AUF – Agence Universitaire de la Francophonie) nous orientent vers la sociolinguistique du français. Produit d'une formation en linguistique dure, nous avons compris que la variation ne devait pas être étudiée pour elle-même, mais pouvait permettre de (se) donner une identité changeante. Nous avons également réalisé que le cadre interactionnel était déterminant dans l'attribution d'identités. C'est ce qui nous a d'ailleurs poussé à l'origine de nos réflexions doctorales, vers l'analyse de conversation. Vous nous demanderez avec raison, pourquoi avoir travaillé sur les représentations alors dans le cadre de notre thèse ?

*Une construction du français à Douala au Cameroun.* Voilà le sujet sur lequel nous avons finalement choisi de porter nos réflexions. Son choix découle de phénomènes empiriques, et s'est décidé après de multiples observations. Nous avons entamé son étude par un terrain, le marché. Notre intention était alors d'étudier les interactions commerciales. Nous avons ainsi commencé à mener des entretiens et des observations, lesquels nous ont aidé à réaliser que pour mieux comprendre les usages de langues sur la place du marché, il faudrait s'interroger sur les pratiques hors des marchés, mais aussi sur les différentes représentations des locuteurs sur les pratiques observées. Un événement nous a orienté vers ce choix, une visite effectuée auprès d'une tante avec un ami journaliste. Cette dernière a déployé de l'énergie pour parler un français qu'elle n'avait jamais utilisé auprès de nous. A la fin de la soirée, elle a dû se rassurer qu'elle avait été à *la hauteur* auprès de notre ami, mais aussi et surtout qu'elle ne nous avait pas déçu. C'est dire que le regard posé sur le français n'était pas du tout neutre. Et que pour étudier les

---

<sup>14</sup> Nous avons entre les trois années de DEA suivi une formation à l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé, et en sommes sorti avec le titre de Professeur des Lycées, Second degré.

différents enjeux du français à Douala, il faudrait interroger les locuteurs afin de les comprendre, de les faire raconter leurs expériences, à la rencontre de la nôtre. En d'autres termes, savoir comment sont construites les représentations dans les pratiques, ou bien les pratiques dans les représentations. Parti du marché, nous sommes finalement arrivé à comprendre que ce sont les interactions qui sont importantes, quels que soient leurs contextes de production. La linguistique est donc apparue à nos yeux comme une science sociale, nous invitant à des observations dans des administrations, des écoles, le marché, des églises, la rue, des familles, bref, tout cadre jugé pertinent pour la compréhension de représentations construites de la langue dans la ville.

#### **4. Douala**

Notre ambition première était de travailler dans les marchés des dix chefs-lieux de provinces du Cameroun. Cependant, en regard de l'approche qui nous a paru la plus efficace pour rendre compte de ce sujet (approche constructiviste et réflexive), qui exige des entretiens en profondeur et des participations observantes, nous nous sommes dit qu'il serait plus sage de nous concentrer sur une seule ville. Cela nous permettrait d'être plus efficace et de pouvoir effectuer des analyses en profondeur. En outre, le parcours des autres villes demanderait plus de moyens financiers et plus de temps. Plus vaste, ce projet nous est apparu comme très ambitieux dans le cadre d'une thèse.

Un second avantage, non moins important, qui a orienté notre choix pour cette ville est que nous y sommes domicilié, et y avons tissé des relations et réseaux qui se sont révélés d'un secours important lors de nos enquêtes. Par ailleurs, Douala étant considérée comme la ville camerounaise la plus cosmopolite, nous avons pensé que la pluralité de Douala pourrait être le précurseur d'un Cameroun futur, vu l'ampleur de l'exode rural. Le plurilinguisme et le pluriculturalisme du Cameroun sont en effet plus manifestes dans cette ville, porte d'entrée du Cameroun et poumon économique national. Autant cette ville est vue de l'extérieur comme plurielle, autant ses habitants sont reconnus comme des *joueurs*, c'est-à-dire des gens pouvant dire *oui* tout en pensant *non*, des gens dont on ne peut entièrement catégoriser *a priori* le comportement. Cette imprévisibilité se manifeste également sur le plan linguistique, et en particulier sur leurs usages du français. Nous avons donc voulu par notre thème de recherche, comprendre cette vaste hétérogénéité comme caractéristique des Doualais, en étudiant la manière dont langues, langages et discours des témoins permettent la construction identitaire, tant sur les plans individuel que social.

La constance dans les différentes démarches ci-dessus présentées est que tout tourne autour de nos activités, qu'elles soient personnelles ou non. Cela suppose donc, sur le plan scientifique, que notre personne en tant qu'être individuel et collectif joue un rôle important dans l'évolution de cette recherche sur le français à Douala. Cela est d'autant plus vrai que nous prétendons exploiter notre proximité / distance avec les témoins dans nos observations et dans nos entretiens en particulier. Il serait donc pertinent que nous décrivions en quelques lignes notre expérience des langues en tant que Camerounais et Doualais.

## 5. De notre<sup>15</sup> trajectoire individuelle

Enseignant de linguistique à l'Université de Douala, nous avons appris le français dans la rue et avec des groupes de pairs, en même temps que se déroulait notre apprentissage scolaire de la même langue. C'est également à l'école (et au lycée en particulier) que nous avons appris l'anglais et l'espagnol. Nous pratiquons aussi le pidgin-english, ainsi que des langues locales du Cameroun : le ghomala', notre *langue maternelle*, et le ngomba. Nous comprenons assez bien le yemba, et avons plus ou moins refusé d'apprendre le bassa.

Notre première rencontre avec le pidgin-english se fait quand nous avons trois ans. En fait, nous avons vécu à Buéa en zone anglophone du Cameroun, avec notre oncle. Arrivé dans la localité avec le ghomala' comme unique moyen verbal de communication, nous nous sommes vite mis au pidgin, langue de toutes les activités du quartier. Nous avons alors l'occasion de vivre en 1972<sup>16</sup>, les premiers pas du bilinguisme national, consacrant le français et l'anglais comme langues officielles. Quand nous regagnons notre village à l'âge de cinq ans, nous sommes un bon locuteur du pidgin, privilégié par rapport au ghomala' dont nous n'avons presque plus de pratique régulière. Notre famille a vécu à

---

<sup>15</sup> Il est important de définir certaines règles du jeu dès le début de la thèse. Une des plus importantes est l'utilisation de la première personne du pluriel. Notre préférence va apparemment pour le « nous », mais il n'est pas exclu qu'à certains moments (comme dans ce paragraphe), ce « nous » ait la valeur de la première personne du singulier. Pourquoi ce double usage ? Nous aurions pu dire que nous matérialisons par cet emploi le fait que les savoirs de cette thèse dépendent non seulement de lectures, mais aussi et surtout de l'action de témoins avec qui nous les avons construits. Le « nous » mettrait alors en évidence cette synergie entre le chercheur et ses témoins. Cependant, la raison profonde de la présence du « nous » est simple. Nous avons commencé notre travail en ayant à l'esprit la valeur de modestie du « nous » dans la recherche, telle que cela nous a été enseigné. Parvenu à la fin de notre thèse toutefois, nous avons compris quelle était la part importante des conclusions qui découlent de la place occupée par le chercheur dans le produit final. Nous réfléchissions alors sur la manière de travailler, sur la théorie que nous avons construite pour notre travail. Nous avons ainsi compris qu'il aurait fallu employer « je » et non « nous ». Mais, faute de temps matériel, nous n'avons pu revenir sur toutes les occurrences de ce pronom dans la rédaction. Si à certains moments le « nous » a une valeur plurielle, il renvoie globalement dans cette thèse à la première personne du singulier.

<sup>16</sup> Année de l'unification des deux provinces francophone et anglophone du Cameroun, qui devient République Unie du Cameroun.

ce moment-là une expérience assez intime avec le plurilinguisme : avec notre père nous parlions le pidgin à la maison, alors qu'avec les autres enfants c'est le ghomala' qu'il pratiquait, langue qui cédait souvent sa place au français dès lors que la nécessité de réviser ses leçons se présentait pour les élèves de la maison. Quelques mois plus tard, vient le moment de nos premiers pas à l'école, où nous sommes pour la première fois confronté à la rencontre formelle avec le français (nous sommes en contexte rural, il faut le rappeler).

A l'âge de sept ans, nous sommes recommandé au frère cadet de notre père qui nous amène à Mbouda, une ville de la même province que notre village. La donne, dans ce nouveau cadre, est que si dans le contexte familial la pratique est identique à celle du village, les populations connaissent une certaine hétérogénéité, qui rend difficile la communication interethnique en une autre langue que le français. Entre les jeunes et surtout le nouvel arrivant que nous étions, c'est le français qui est pratiqué. Lequel cède la place au ngomba (langue du groupe ethnique majoritaire dans le quartier où nous étions après les quelques mois pendant lesquels nous avons appris la langue). Nous vivons dans ce contexte jusqu'à notre entrée au collège. Nous avons alors onze ans et pratiquons le ghomala' en famille, le ngomba et le français avec nos pairs du quartier, ainsi qu'à l'école.

C'est à ce moment que notre oncle est muté à Bamenda (une autre ville, dans la zone anglophone). Nous nous y installons et l'anglais en plus du pidgin-english dont nous n'avons plus de pratique depuis notre retour de Buéa refait surface, reléguant le ngomba aux oubliettes (dans les pratiques sociales du moins), tout en confinant le français aux salles de classe en général (cela n'exclut pas qu'entre nous jeunes, le français est parfois utilisé quand le besoin d'exclure un Anglophone<sup>17</sup> de la conversation se fait sentir). En classe de 4<sup>ème</sup>, est inscrit dans notre programme le choix de l'allemand ou l'espagnol comme « deuxième langue vivante ». Notre choix porte sur l'espagnol qui, à ce moment, nous (ap)paraît moins rigide que l'allemand<sup>18</sup>. Très enthousiaste, nous organisons souvent des compétitions pour voir qui parlerait le plus longtemps l'espagnol sans y mettre un seul mot français, ce qui nous amenait à décupler nos efforts vers la "maîtrise" de la langue. Au

---

<sup>17</sup> Comme Féral (1979), nous écrivons Anglophone pour désigner tout Camerounais originaire des provinces du Nord-Ouest ou du Sud-Ouest, qui sont supposés pratiquer en priorité l'anglais comme langue officielle. De même, le Francophone désignera un originaire des huit provinces dites francophones, avec une plus grande probabilité que la langue officielle pratiquée soit le français. En d'autres termes, cette catégorisation serait plus ou moins groupale, l'Anglophone ne parlant pas nécessairement l'anglais, comme le Francophone ne parlera pas nécessairement le français.

<sup>18</sup> Jusqu'aujourd'hui au Cameroun, à l'allemand sont rattachés des stéréotypes comme « difficile », brutal ». Par contre, l'espagnol reste la langue de la musique, et surtout du football (les équipes de football comme le Real de Madrid et ces dernières années le Football Club de Barcelone sont adulés par les jeunes. Claude nous fait savoir par exemple lors de nos enquêtes, qu'il a vainement amené ses fils à opter pour l'allemand comme « deuxième langue vivante ». Les enfants veulent absolument parler la langue de leurs idoles dont Raul, Espagnol et attaquant au Real de Madrid).

moment de passer au lycée<sup>19</sup>, nous sommes donc locuteurs des langues suivantes : ghomala', français, pidgin-english, ngomba et espagnol<sup>20</sup>. Au lycée, nous sommes avec des groupes utilisant tantôt le pidgin avec ceux de nos camarades du collège (nous sommes retournés à Mbouda, la ville de Bamenda anglophone n'ayant pas de lycée francophone), tantôt le français ou bien le ngomba avec les autres. En famille, nous continuons avec le ghomala' et devons affronter le français quand les parents jettent des coups d'œil dans nos cahiers, ou bien dans leurs moments de colère. A l'université, notre répertoire s'enrichit avec l'arrivée du francanglais, grâce à la rencontre d'étudiants et jeunes de toutes les provinces du pays<sup>21</sup>.

Une nouvelle langue va faire son entrée dans notre répertoire quand nous convolons en justes noces. Notre épouse est locutrice du yemba comme langue première, langue dont nous avons actuellement une compétence passive (nous le comprenons sans le parler)<sup>22</sup>. Le bassa aurait pu faire partie de notre répertoire, car nos premiers postes d'affectation comme enseignant de français, ont été Ngambè puis Edéa, villes du département de la Sanaga-Maritime, où le bassa est une des pratiques linguistiquement dominantes, par rapport aux autres langues locales. Pour des raisons de confort social, nous nous sommes refusé à apprendre cette langue : notre objectif pendant notre séjour de sept ans dans ces villes de l'arrière-pays étant de regagner par une affectation ministérielle la ville de Douala.

On comprend donc que c'est la trajectoire de vie de chacun qui explique le contenu de son répertoire linguistique. La mise en avant de notre individualité relève ici d'un choix épistémologique conscient<sup>23</sup>. Dans une approche qui se réclame constructiviste et réflexive, en prenant compte de la contextualisation des phénomènes observés, il est clair que notre statut est et reste un élément indispensable quant au type d'observables que nous avons pu

---

<sup>19</sup> Le lycée dans le système éducatif francophone camerounais correspond aux trois dernières années du cycle secondaire (les classes de seconde, première et terminale).

<sup>20</sup> Notre expérience de ces langues est parfois douloureuse. Notre français ne correspond pas toujours à ce que les enseignants attendent de nous (d'où de nombreuses punitions). En famille cependant, l'usage de termes en français quand nous parlons le ghomala' est acceptée. Il en est de même avec le ngomba avec les pairs, qui n'échappe plus aux mélanges divers. Nous sommes donc confronté au français des enseignants, le nôtre, celui des parents qui en plus parlaient un ghomala' parfois différent du nôtre, le ngomba des parents et celui des jeunes, bref des pratiques parfois assez différentes, qui renvoient pourtant à certains moments à des catégories identiques selon les locuteurs.

<sup>21</sup> Jusqu'à la réforme de 1993, l'Université de Yaoundé est la seule université du Cameroun. Il est fort à parier que cette réforme serait intervenue six ans plus tôt (avant notre première inscription universitaire), que nous n'aurions probablement pas la même pratique (ni le même type de rapport d'ailleurs) du francanglais qui est la nôtre actuellement

<sup>22</sup> Notre adaptation a été différente de celle de notre épouse. Elle s'est rapidement mise à apprendre le ghomala' qu'elle parle et comprend aujourd'hui. On pourrait comprendre ces attitudes par le fonctionnement de la société camerounaise : la femme, assez souvent, doit se soumettre à la logique familiale de son mari. Par contre, ce dernier n'a pas obligation de faire le même pas vers sa belle-famille.

<sup>23</sup> Choisir de présenter les grandes lignes de la biographie linguistique d'un de nos témoins aurait été pertinent, sans toutefois mettre assez en évidence la dimension de réflexivité et l'engagement de l'enquêteur.

produire. De même, l'interprétation qui en sera faite dépend d'une manière ou d'une autre de notre sensibilité par rapport à la société doualaïse dans laquelle nous vivons, et du parcours que nous y avons tracé. Chercheur certes, nous ne pourrions en aucun cas occulter notre place en tant qu'acteur, dans cette recherche. L'histoire de vie « permet d'établir un lien actif entre la personnalité de l'individu et son environnement » (Coulon, 1996 : 86). C'est donc UNE expérience et non L'expérience, que nous présentons<sup>24</sup>. La pratique plurilingue est de ce fait liée au contexte culturel, et dépend des comportements sociaux. Martini (25 ans, coiffeur), un de nos témoins, peut donc en toute légitimité affirmer :

Martini - je ne connais pas parler quoi + est-ce que le français ++ tu ne sais pas ? Le français courant n'a pas de maître ++ si tu ne peux pas accepter comme ça tu pars voir celui qui parle le français des livres alors

Que le lecteur ne nous en veuille pas, car nous le laissons à ses conjectures pour ce qui est des deux images et du premier texte. Intéressons-nous au dernier extrait (le moins envahissant des trois exemples en terme d'espace, mais en même temps le plus profond, en terme de pertinence d'analyse), qui peut être considéré comme une sorte de raccourci, dont le but est de mettre en évidence des thèmes qui reviendront dans notre travail. On pourrait, si nous choisissons de les énumérer, dégager : l'insécurité linguistique, l'endogénéisation du français, l'existence de plusieurs communautés linguistiques à Douala. Cela s'illustrerait à travers l'existence de groupes aux normes définies et acceptées, lesquelles seraient la frontière à franchir soit pour avoir accès au groupe, ou pour en être exclu ; on y verrait aussi la langue comme marqueur d'identité, le problème de la variation / variété et donc de la relativité avec laquelle il faudrait identifier ce qu'on appelle le français. A lui seul, ce bref énoncé est un condensé des différents problèmes qui rythmeront notre thèse jusqu'à sa conclusion, en tant que thèmes de réflexion caractéristiques de l'identité des locuteurs du français à Douala.

## **6. Assumer la pluralité et notre rapport à l'altérité**

Pour revenir à notre expérience, nous pouvons être vu à Douala sous plusieurs identités possibles, le contexte étant plurilingue, mais surtout pluriculturel (multitude d'ethnies, de religions, de croyances, bref de pratiques). Tantôt vu en rapport avec notre origine ethnique, à notre profession, à des rapports plus intimes (frère, ami, fils), la

---

<sup>24</sup> Ceci ne veut pas dire que notre travail relève essentiellement de la subjectivité, toute expérience individuelle comportant des éléments partagés avec les autres. Toutefois, notre perception des rapports sociaux dans la ville depuis le choix du sujet de l'enquête comme des témoins sans oublier l'interprétation, ne pourraient s'effectuer de la même manière si le même travail était affecté à un autre chercheur. En conséquence, le mythe du paradoxe de l'observateur est désormais désuet, la neutralité comme posture de recherche étant impossible.



production d'observables a ainsi été influencée par ces différentes considérations : les identités des témoins, les identités à nous attribuées ou que nous revendiquions de manière interactionnelle. C'est dire que la production d'observables a été marquée par des identités fluctuantes, l'individu ne pouvant se définir sans avoir recours à un indice extérieur à soi. On est X ou X<sub>2</sub> par rapport à Y, ce qui n'empêche pas qu'on soit Y ailleurs, par rapport à Z.

Comment vivre dans un climat interstitiel, dans la recherche permanente d'équilibre, et ne présenter que l'aspect stable, équilibré de la société ? La linguistique structurale élabore des modèles dans le but d'appriivoiser et de maîtriser le vertige de l'hétérogénéité linguistique. Dans une visée didactique, cela pourrait se comprendre. Cependant, dans une perspective fonctionnelle, cela ne se justifiera pas toujours. Beaucoup reconnaissent pourtant cette instabilité incessante, la décrivent parfois, sans jamais l'assumer. Serait-ce pour rester dans l'univers de la *science* ? Cela est possible. Pourtant (comme nous le verrons plus tard), l'aspect social et culturel dans son fonctionnement empirique a été longtemps considéré comme faisant partie de la linguistique. Pourquoi dissocier les deux ?

Des linguistes européens, vivant particulièrement l'expérience du monolinguisme, exportent vers des sociétés plurilingues, des moyens méthodologiques du monolinguisme<sup>25</sup>, ce qui les conduit à prendre les langues comme des objets extérieurs aux locuteurs, et qu'on pourrait étudier en toute objectivité. Canut (2000) regrette avec raison l'« importation d'une vision occidentale du plurilinguisme » en Afrique, où la règle est pourtant le déséquilibre. On ne saurait, parce qu'on est habitué aux tout petits arbres, chercher à abattre un baobab à l'aide d'une machette. Pis encore, s'il s'agit d'un arbre sacré (comme en contexte bamiléké au Cameroun), la tâche se complique davantage, ce qui suppose non seulement l'adaptation de ses moyens de travail à la dimension de l'arbre, mais une prise en compte de tout ce que l'arbre représente pour la société humaine, sa destruction supposant la mort des dieux gardiens du village, et le risque d'éveiller le courroux des villageois.

La contextualisation devient donc une nécessité, et suppose une adaptation des outils de travail au sujet de recherche, ce qui permettrait de ne pas marginaliser certains aspects du problème. En effet, c'est la synergie d'ensemble qui permet le fonctionnement de l'un et du multiple. De la même manière, les différentes identités attribuées et / ou

---

<sup>25</sup> Pourtant ils vivent au quotidien l'expérience du plurilinguisme, mais semblent ne pas s'en apercevoir.

revendiquées à Douala permettent aux acteurs sociaux d'organiser leur environnement et de (se) situer dans un cadre interactionnel. Nos multiples identités, les différentes langues de notre répertoire sont donc des éléments qui interagissent les uns avec les autres.

Le plurilinguisme s'est donc imposé pour notre contexte, nos pratiques linguistiques s'inscrivant dans ce schème social caractérisé par des méandres et des jongleries entre les langues. Autrement dit, cet itinéraire de vie, cette pratique de l'entre-deux qui nous (le thésard que nous sommes et nos différents partenaires sociaux) permet d'organiser notre environnement concerne également nos rapports à la / aux langue(s), les pratiques linguistiques de notre quotidien permettant notre créativité identitaire. Dans ce contexte d'extrême mobilité où la seule certitude permanente est l'incertitude, on comprend que notre préférence accordée à une approche souple et ouverte, tournant autour de l'activité des locuteurs, soit tout à fait logique.

## 7. Comment ?

Au regard du fonctionnement des observables, on comprend que notre position est la suivante : la neutralité tant recherchée par les linguistes objectivistes est presque impossible à atteindre, car toute entreprise linguistique est par essence relationnelle, dialogique.

La production d'observables s'effectuera de manière constructiviste (Le Moigne, 1994), étant donné que l'activité de l'individu et du groupe est située dans une approche relationnelle. Loin de « prélever » des « faits », notre travail sur le terrain consistera surtout à produire des phénomènes<sup>26</sup>, dans nos rapports avec nos témoins. Cela supposera un engagement des interactants (enquêteur et enquêté) dans le processus conversationnel. Pour réussir cet exercice, il faudra que nous parvenions à un discours sur nous-même, par une attitude réflexive. Cela nous permettra donc de conduire nos témoins vers le même chemin, ce qui suppose que nos interactions seront des co-constructions, les témoins étant dans la logique de la production d'un savoir sur eux-mêmes, découvrant *de facto* leurs identités. Parce que la réalité n'existe pas objectivement, le contexte de construction sera historique (inscription de l'individu dans ses rapports passés, présents et futurs avec son environnement). A ce sujet, il sera invité à exploiter ses connaissances antérieures pour se produire. Parce qu'il s'agit d'une découverte mutuelle, la réflexivité dans laquelle il sera conduit par l'enquêteur s'appuiera essentiellement sur une certaine dynamique interne, des

---

<sup>26</sup> Nous verrons plus tard que le terme *fait* relève de l'objectivité et de la fixité, alors que le terme *phénomène* suppose une autre dimension, l'imprévisibilité. Les observables pourraient changer avant que la description ne soit arrivée à son terme.

forces internes à l'interaction qui seules permettront de maintenir la dynamique instable / stable. L'engagement et la nécessité de distance, l'empathie permettront ainsi de créer le climat de confiance nécessaire pour que l'enquêté se confie à nous ainsi qu'à lui-même (Kaufmann, 1996 : 47-56). C'est dire que la production d'observables dépend en partie de la qualité de notre relation, ce que nous ne voulons pas occulter dans notre travail. Le principe suppose qu'un autre chercheur aurait probablement abouti à des résultats peut-être pas opposés, mais en tout cas différents des nôtres. *Construction, réflexivité* voilà les maîtres mots de notre approche dans la production d'observables. Cette théorie est assez clairement exposée, dans un ouvrage de Robillard (à paraître-a), *Perspectives alterlinguistiques. Métaphores et traductions de l'autre parlant*<sup>27</sup>.

Cela nous permettra de prendre en compte l'inattendu et le prévisible, la société camerounaise plurilingue, fonctionnant en permanence autour de ces pôles. La fluidité remarquée dans notre trajectoire personnelle et qui peut être celle de la plupart des Doualais serait mieux appréhendée dans cette logique de recherche.

## **8. Présentation de la thèse**

Dans les pages suivantes, nous adopterons un parcours nous menant du cadre abstrait, vers de moins en moins d'abstraction. Il n'est pas de trop de rappeler que le contexte de production d'observables a été celui de la construction doublée de réflexivité. Or sur le plan épistémologique, la réflexivité met en relief l'interventionnisme du chercheur dans sa recherche. Cela lui permet de dégager des théories sur la base de l'expérience de la recherche (Robillard, à paraître-a).

Cette réflexion s'est donnée pour hypothèse de départ que l'usage de pratiques identifiées comme une langue est dénué de toute neutralité, chaque choix conscient ou non, étant un « acte d'identité » (Le Page et Tabouret-Keller, 1985). En conséquence, en plus d'être un moyen de communication, la langue apparaît comme un système de représentations. Si le français en est un, comment peut-il participer de la construction identitaire des populations de Douala ? L'objectif est donc de contribuer à la théorisation de l'hétérogénéité comme cadre pertinent de recherche en sociolinguistique, mais aussi de

---

<sup>27</sup> Nous avons reçu de l'auteur une « version expérimentale » de cet ouvrage datant du 16/09/2005. Il peut y avoir eu des modifications d'ordre technique sur le texte, tout comme la pagination qui ne sera certainement pas celle du texte publié. Ne pouvant citer de manière classique ce texte, nous y ferons cependant référence chaque fois que nous évoquerons des thèmes comme la réflexivité, la construction de la recherche, l'expérience de recherche, l'herméneutique, bref chaque fois que nous présenterons un argument allant dans le sens de l'implication active et créative du chercheur, comme posture de travail, même si nous ne le citons pas explicitement.

comprendre le fonctionnement des populations de Douala (microcosme des centres urbains du Cameroun) dans leurs rapports à / aux langue(s). Nous demeurons dans la logique de la ville comme lieu de gestion de la coexistence entre langues, tout en restant le lieu de la quête d'identités, pour essayer de nous interroger sur les questions suivantes :

- qui parle français à Douala ?
- qui catégorise les pratiques linguistiques et /ou celui qui parle ?
- pourquoi cette catégorisation ?
- qui appelons-nous locuteurs ?
- quelles valeurs sociales ces derniers accordent-ils au français ainsi qu'aux autres langues à Douala ?
- dans un contexte de continuité entre les « langues » utilisées, comment décrire cette alchimie linguistique faite de stabilité et d'instabilité ?
- à quoi correspond le français à Douala ?
- que veut dire parler français à Douala ?

Pour trouver des éléments de réponse à ces interrogations qui ont émergé le long de notre recherche (et qui ne se termine pas avec la fin de cette thèse), nous avons organisé le travail en cinq parties.

La première partie portant sur les prolégomènes, présente notre terrain de recherche (Douala) dans un vaste ensemble national (le Cameroun). Cette exposition portera sur la géographie mais aussi et particulièrement sur des aspects historiques. Ceci parce que les mouvements des populations et les migrations diverses qui, avec le temps, ont permis le peuplement de Douala<sup>28</sup>, constituent un des éléments expliquant la diversité étudiée. Il faut ajouter à cela la colonisation qui imposera dans le pays des langues d'origine étrangère, tout en minorant les pratiques ethniques ou locales. Langues et ethnies étant des entités indissociables, cela a eu comme implication non seulement une présence à Douala de langues d'allogènes, mais l'émergence de nouvelles pratiques, du fait du brassage humain.

La deuxième articulation sera un élément de réponse à nos questionnements. Elle sera ainsi l'occasion de présenter la théorie, des réflexions épistémologiques et la démarche de terrain. Nous avons compris que les rapports aux langues se construisent en partie à partir des représentations qu'on a de ces pratiques linguistiques et de la société en général. C'est pourquoi nous analyserons d'abord le concept de « représentations

---

<sup>28</sup> C'est probablement pour l'amour de la pêche que les Duala se sont installés à Douala, en délogeant les Bassa renvoyés dès lors dans l'arrière pays.

sociales ». Entendu globalement comme une croyance, il nous sera utile, pour montrer que le quotidien sociolinguistique du Doualais est organisé par des normes abstraites, mais socialement partagées. Certaines conceptions de la sociologie et de l'anthropologie de ce concept seront ainsi passées au crible, et nous verrons que les positions sociolinguistiques s'inspirent davantage de la psychologie sociale. Produits et processus à la fois, les représentations linguistiques mériteraient, pour plus de performance de l'analyse, un ancrage dans un cadre micro-sociolinguistique, celui de l'interaction entre individus dans un contexte social. On pourra ainsi saisir les représentations sociolinguistiques à travers attitudes, usages, comportements et discours, qui sont autant de pratiques sociales. Dès lors, des pratiques linguistiques identifiées comme une langue seraient vues comme une unité abstraite, fluide, plastique, utilisée par tous les locuteurs pour satisfaire des nécessités ponctuelles, des volontés de domination ou de soumission voire de jeu, dans une logique identitaire. Comment étudier cette abstraction ? Cette partie aura alors une dimension épistémologique, qui permettra d'expliquer notre approche. Pour le faire cependant, nous avons jugé nécessaire d'effectuer un panorama des différentes méthodes d'enquête en sociolinguistique, cela pour montrer que le choix porté sur une approche de terrain préconisant la contextualisation est propice à rendre compte des observables. Nous montrerons enfin que la démarche réflexive repose sur la nécessité de comprendre les pratiques sociolinguistiques à Douala comme quêtes permanentes, dont un seul élément ne pourra être compris qu'en étant inscrit dans son cadre de production, qu'en le situant par rapport à son histoire.

La troisième partie sera l'occasion de nous pencher sur la valeur de l'(in)sécurité et des usages linguistiques dans la présentation de soi. Elle comportera trois articulations. D'abord, la définition du concept d'identité. Considérée comme une construction, dénuée de toute entité substantialiste, l'identité est une fabrication, une création de l'individu qui n'existe à son tour que par rapport aux « rôles » joués dans la société, lesquels lui permettent d'occuper des « places », de (se) « donner la face », bref de se positionner. Il s'agit d'inscrire ce concept dans l'interactionnisme symbolique (Goffman, 1973-a, 1973-b, 1974) pour montrer que l'identité n'est ni une substance, ni seulement une stratégie (Camilleri *et al*, 1990), mais qu'elle est surtout une création, une construction (Kaufmann, 2004). Le français (comme les autres pratiques linguistiques à Douala d'ailleurs) participe de la présentation de soi. Cependant, il en constitue tout un enjeu symbolique. Ses nominations sont autant de projets socio-identitaires. Les comportements de locuteurs observables à travers l'(in)sécurité linguistique constituent des manœuvres qui permettent de donner, de perdre, d'attribuer le « face ». C'est dire que sur la base de ce modèle, une

constance à dégager est le caractère contextuel et interactif de la norme, qui n'est plus rattachée à une pratique objectivement dominante. En étudiant de la sorte le français à Douala, nous soulèverons des réflexions qui nous permettront de comprendre que la diglossie telle que Ferguson la définit, s'applique mal à une sphère fonctionnelle et sociale comme Douala. On pourrait à certains moments, sur la base du fonctionnement linguistique des langues dans la ville, situer la diglossie comme identique au bilinguisme. En ce sens, la communauté linguistique sera considérée comme un vaste ensemble duquel se dégagent de micro-communautés.

Cela nous conduira à une quatrième articulation intitulée « parler français à Douala ». Nous y montrerons tout simplement que la vision trilogique classique (français acrolectal, français mésolectal, français basilectal) mériterait d'être relativisée, et qu'il en existe empiriquement plusieurs. Les frontières des linguistes ne recourent donc pas toujours celles des locuteurs, ces derniers étant dans une dimension plus dynamique, usant de la langue et donc du français comme un parler plurilingue. Il permet alors une création de soi, ce qui suppose le passage d'un français à un autre sans transition, selon le motif et la situation. Les pratiques du français (comme notion) à Douala sont le reflet de l'acceptation mutuelle des différents acteurs sociaux. Cependant, à cause de la valeur sociale globalement rattachée au français (langue officielle), il détient un pouvoir symbolique dans la ville et dans le Cameroun. C'est dans cette logique que, réfléchissant sur le sens de l'expression parler français à Douala, nous constaterons en fait que le français, parce qu'il est un terrain de discussion à Douala, serait un cadre de négociation. Le français le plus valorisé dans un contexte interactif s'impose alors dans l'échange. Voilà pourquoi le français pourrait y être défini comme une langue en construction.

La cinquième partie de notre thèse sera l'occasion de présenter une stabilisation possible des français à Douala. Nous montrerons par une description formelle mais non moins sociale, quelles formes pourrait présenter toute description syntaxique. En adoptant une approche fonctionnelle, nous montrerons que les usages obéissent chaque fois à une exigence informative et non pas formelle. Après des analyses basées sur la syntaxe des catégories, nous mettrons en évidence un modèle intonatif (Morel et Danon-Boileau, 1998) qui, bien que basé sur des règles rend efficacement compte de l'instabilité. Par la suite, un regard lexicographique nous permettra de revisiter l'approche différentielle de l'*Inventaire des Particularités du Français en Afrique Noire* (2004[1988]).

Nous nous proposons ainsi, par notre connaissance du terrain, d'apporter un peu de lumière non pas pour déstructurer le social, mais pour essayer de comprendre son

fonctionnement. Il s'agira de suivre les méandres des différents mouvements sociaux et linguistiques à un niveau macro- / micro-sociolinguistique, la société et l'individu étant dans une relation de dépendance réciproque, l'un conditionnant l'autre qui détermine la nouvelle réalisation de l'un. Cela revient à reconnaître que l'interaction entraîne le débat vers une conception relative des relations sociales, la volonté, les humeurs, les objectifs, bref les croyances, jugements, sentiments et donc les représentations des différents acteurs sociaux, influençant chaque fois la conduite à tenir. Par cette affirmation, nous voulons reconnaître que le concept de « représentation » constitue le socle, le nerf conducteur de ce travail.

**PREMIÈRE PARTIE**

***PROLÉGOMÈNES***





## CHAPITRE 1

# DES PRATIQUES LINGUISTIQUES PLURIELLES AU CAMEROUN : BASES HISTORIQUES ET GEOGRAPHIQUES

Après l'introduction qui a permis de situer sur le plan d'ensemble notre travail, nous voulons présenter le cadre physique et humain de nos enquêtes. Il s'agit de la ville de Douala, mais imbriqué dans un grand ensemble national, le Cameroun. Notre objectif est de montrer que des phénomènes historiques et / ou géographiques, pourraient être exploités comme fondements des pratiques linguistiques actuelles dans le pays et dans la ville.

Les cadres géographique et historique, la grande disparité des communautés ethniques avant la colonisation, la colonisation elle-même mais aussi des conditions climatiques et économiques, tout cela va jouer un rôle crucial dans l'*éclatement* linguistique du Cameroun. Le pays présente ainsi presque 247 langues locales (Boum Ndongo-Semengue et Sadembouo, 1999)<sup>29</sup> qui cohabitent avec d'autres langues étrangères. Comment comprendre des pratiques sans les inscrire dans la construction des sociétés où elles sont utilisées ? Il apparaît ainsi de toute évidence que la dimension géographique comme le cadre historique sont incontournables. C'est en parvenant à associer une lecture dans le temps et dans l'espace, que nous pourrons mieux appréhender les réalités sociales.

### 1 Le cadre géographique

Situé au niveau du golfe de Guinée, le Cameroun est limitrophe de l'océan Atlantique et du Nigeria à l'ouest, de la Guinée Équatoriale, du Gabon et du Congo au sud, du Tchad et de la Centrafrique à l'est. De forme triangulaire, il est situé au dessus du 2<sup>e</sup> parallèle Nord vers le lac Tchad. Pour une superficie de 475 442 km<sup>2</sup>, sa population selon les estimations de 2003<sup>30</sup> est d'environ 16 millions d'habitants (Harter, 2005 : 94).

De manière générale, le Cameroun apparaît comme un pays doté d'une richesse basée sur la diversité. Sur le plan naturel, le pays présente un relief fait de basses et de hautes terres avec un volcan encore en activité, le mont Cameroun. Le climat est très diversifié. La végétation épouse cette atmosphère, allant de la steppe du Nord à la forêt

---

<sup>29</sup> Ce chiffre est relatif. Hagège (2000) estime ce nombre à 270 (voir Féral, 2005). Il est porté à 280 par Raymond G. Gordon, Jr. (ed), 2005, *Ethnologue: Languages of the World*, 15<sup>e</sup> édition, Dallas, Tex, SIL International, disponible sur [www.ethnologue.com](http://www.ethnologue.com)

<sup>30</sup> Institut National de la Statistique.

dense équatoriale dans le Sud, en passant par la savane des zones montagneuses. Les conditions naturelles préparent donc le Cameroun à connaître une diversité de modes de vie (forêts, savanes, steppes et désert), ce qui va favoriser l'explosion démographique dans des zones plus favorables à l'épanouissement des hommes. C'est ainsi qu'en fonction de certains facteurs (politiques, économiques voire naturels), certaines villes vont connaître un développement particulier en constituant des centres d'attraction, points de chute de Camerounais en quête d'un mieux être. Il s'agira en particulier sur le plan administratif des chefs lieux de provinces, que sont : Douala (2 500 000 habitants), Yaoundé (1 800 000 habitants), Garoua (245 000 habitants), Maroua (190 000 habitants), Bamenda (185 000 habitants), Bafoussam (175 000 habitants), Ngaoundéré (175 000 habitants). Sur le plan économique, les villes portuaires, caractérisées par un fort potentiel humain, garantissent la réussite dans les affaires (Douala, Garoua) ; sur le plan éducatif, certaines de ces localités sont des villes universitaires (Douala, Yaoundé, Dschang, Ngaoundéré, Buéa). Cela entraîne *de facto* la présence de personnes d'origines différentes, parlant des langues diverses, qui devront cohabiter dans un cadre géographique unique.

Le Cameroun connaît une variété sur les plans climatique et physique, laquelle aura une incidence dans les comportements humains. Le temps qu'il fait sera par exemple un argument important dans les rencontres et les échanges humains. A Douala par exemple foisonnent des cafés où la bière coule à flot, la chaleur aidant. Voilà pourquoi on dénote une fréquentation élevée de bars, lieux d'échanges, de négociation, de discussion ou même d'évasion, qui sont autant d'espaces de contacts linguistiques. Le peuplement s'inscrit dans cette diversité car avant la période précoloniale, le Cameroun sous sa forme actuelle n'existait pas encore. Le pays se forme à la suite de mouvements de populations de royaumes divers. Nous pensons ainsi que, connaître dans ses grandes lignes l'histoire du Cameroun est bénéfique, pour comprendre efficacement les bases de l'hétérogénéité actuelle.

## **2 L'histoire**

Nous prenons volontiers pour référence la colonisation vue comme le moment de la formation et de la constitution des Etats africains. Elle a contribué en grande partie à la mise en place de ce pays tel que nous le connaissons. Voilà pourquoi nous lui accorderons une place de choix. Toutefois, la période précoloniale sera également importante car le mode de vie de cette époque aurait conditionné la réaction des hommes face à l'avancée coloniale. La colonisation se termine par l'accès à l'indépendance, caractérisé par des choix politiques et culturels, par des politiques linguistiques dont l'incidence sera

immédiate et forte dans les pratiques linguistiques dans le pays. L'histoire du Cameroun sera alors exposée en trois articulations : la période précoloniale, la colonisation allemande, et enfin le régime de la tutelle et du mandat, britannique et français.

## **2.1 *La période précoloniale***

Elle s'organise en deux périodes qui correspondent à une gestion purement africaine des mouvements humains, avec par la suite l'arrivée des Européens qui entraîne une réorganisation socio-géographique et politique de territoires, reconnus auparavant, comme des royaumes. Avant l'arrivée des Européens, le territoire du Cameroun actuel est partagé entre des royaumes de dimensions différentes. C'est ainsi qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le nord est partagé entre les royaumes du Mandara, du Bornou qui occupera plus tard le royaume de Kano, et la partie ouest répartie entre le royaume Bamoun et de multiples royaumes Bamiléké et Tikars : Banso', Bafut, etc. Le sud quant à lui comprend un foisonnement de cantons dont les cantons Bell et Akwa sur la côte. De manière globale, on pourrait organiser notre présentation en deux temps : d'une part, l'origine des peuplements, et d'autre part le commerce sur les côtes.

### **2.1.1 L'origine des peuplements**

Avant le passage des Européens pour des raisons diverses, les peuples de l'actuel territoire camerounais vivent du commerce. C'est du moins ce que nous apprenons de Gaillard (1989), dont nous effectuons une synthèse pour cette partie de notre recherche. Les principaux centres d'échanges dans la région sont l'Égypte (connue comme Abyssinie), le Fezzan, la Libye et le Tchad. S'aidant de chevaux, de bœufs et d'ânes comme moyens de transport, ces populations exportaient des perles, de l'ivoire, du sel, des tissus, des plumes d'autruche, des peaux de panthère. Ces échanges n'excluaient cependant pas les visées expansionnistes de certains royaumes. Le territoire vit dans un climat de conquêtes, de guerres entre royaumes. Un de ces royaumes les plus importants, situés vers le nord, est celui des Sao. Etablis depuis le X<sup>e</sup> siècle autour de l'actuel Lac Tchad, les Sao seront absorbés avant le XI<sup>e</sup> siècle par les Kanembou venus du Tibesti. Les survivants à cette guerre se réfugient sur les massifs montagneux autour de Maroua, Mora, Pitoa et Bibemi. Le souverain de ce royaume prélève les impôts jusqu'aux alentours de la Bénoué, et s'en va guerroyer dans l'Adamaoua actuel. Au XI<sup>e</sup> siècle, il se convertit à l'islam, et fait venir des lettrés en l'arabe, qui l'aident à introduire dans son royaume le droit musulman et les concepts politiques arabes. En 1388, une alliance de royaumes voisins réussit à le vaincre. Les fuyards retrouvent des peuples à l'ouest du lac Tchad auxquels ils s'intègrent

et c'est ainsi que naîtront les Kotoko et les Mandara, encore présents au Cameroun. Ces peuples vivront en faisant allégeance à l'une ou l'autre puissance voisine, en fonction des circonstances. Au gré des guerres multiples parfois sur fond de djihad, vont ainsi s'établir dans la région de l'Adamaoua actuel, les royaumes de Banyo et de Tibati. Ils s'organisent en créant des axes commerciaux avec Bornou et Kano, font de l'agriculture en entretenant du bétail. Pendant les migrations dans le Sahara entre l'Abyssinie et les royaumes de l'Afrique de l'Ouest, vont se mêler à ces royaumes les populations du sud du royaume de Bornou. Ces sont les Toupouri, Moundang et Massa. Les Foulbés arriveront dans la région au XVII<sup>e</sup> siècle, dans des migrations qui les conduisent d'Abyssinie (Egypte actuelle) à la côte du continent, vers l'île de Gorée. Ils vivront très paisiblement du troc, du produit de leurs troupeaux bovins. Il faut aussi reconnaître que depuis le XI<sup>e</sup> siècle, les conversions à l'islam ont progressé, entraînant avec elles l'installation de la pratique de l'arabe dans presque tous ces royaumes.

Plus au sud du Lac Tchad, des Bantous venus de la région du Haut-Nil s'établissent. Ils se protègent des guerres (par la fuite vers des régions plus hospitalières) ou bien de la famine (en allant vers la quête de terres plus fertiles et accueillantes). C'est ainsi qu'arrivent dans les régions volcaniques au XV<sup>e</sup> siècle les Tikar et les Banen qui s'établissent en longeant la Sanaga. Au gré des contestations et des querelles de succession, des princes Tikar s'en iront vers l'Ouest fonder des royaumes : Bali, Bansa', Bamoun, Bamiléké. Ces peuples sont encore présents au Cameroun actuellement sous les mêmes noms. Ils appartiennent administrativement aux provinces de l'Ouest pour les Bamiléké et les Bamoun, et du Nord-Ouest pour les Bansa'. Les Bamoun vont s'islamiser non seulement à cause / grâce à la seule défaite subie par ce peuple, infligée par le royaume musulman de Banyo, lequel pratiquait dans son quotidien une chose que les Bamoun ignoraient, l'écriture, qui a émerveillé le Sultan<sup>31</sup> et ses sujets.

Dans la région forestière qui correspond au Sud du Cameroun actuel, des peuples vivent beaucoup plus paisiblement de la chasse, de l'agriculture. Ce sont des Bantous qui s'installent en venant du sud. Des migrations vont ainsi aboutir à l'établissement des Duala venant de Bakota, au nord du Gabon actuel. Ils auront suivi le cours du fleuve appelé aujourd'hui Dibamba vers le Wouri, s'installant ainsi avec les Bakoko et les Bassa (Ngole, 1987 : 3). Le long de la côte se trouvent les Bakweri qui clament avoir un ancêtre

---

<sup>31</sup> A la différence des Peuls dont le souverain est désigné par le terme "Lamido" (les royaumes appelés "lamidats"), les Bamoun ont gardé le terme "Sultan" pour leur monarque, et c'est le seul chef au Cameroun à porter un pareil titre.

commun avec les Duala. Plus au Sud, se trouve la région de peuples reconnus comme les Pahouins subdivisés en Beti (Bulu, Ewondo, Eton) et Fang entre autres, qui viendraient

" from the high plateau of East Africa , south of Bar-el-Gazal. From Bar-el-Gazal, they migrated to the Equatorial region. According to the legend, they however, they originated from the source of the River Ntem" (Ngole, 1987 : 3)

Il s'agit donc d'origines plus ou moins incertaines du moment que certains se rangent du côté de la légende. A l'est du pays actuel toutefois, les populations paraissent plus anciennement établies. Il s'agit pour l'essentiel des Pygmées et des Bayas venus des forêts et plateaux d'Afrique Centrale dans une migration vers l'est, vers la mer et des régions plus favorables à l'agriculture et à la chasse. Parce que certains sont des musulmans, nous pouvons penser qu'il y aurait eu des contacts entre ce peuple et les Foulbés à un moment de leur histoire.

Pour nous résumer, la configuration ethnico-linguistique du territoire que les colonisateurs vont plus tard rassembler sous la bannière d'un seul pays, le Cameroun, n'a donc pas beaucoup changé jusqu'aujourd'hui : les langues des familles Sémitique, Saharien, Tchadique et Ouest-Atlantique occupent en majorité la partie septentrionale du Cameroun ; la famille Chari-Nil se trouve dans la zone est du plateau de l'Adamaoua ; la famille Adamawa-Oubanguien va du plateau de l'Adamaoua au sud-est du pays. Dans la partie nord, les tribus présentes sont reconnus sous une appellation générique, les Soudanais, dont la langue phare est le fulfulde si nous faisons abstraction du hausa ou de l'arabe (cette dernière langue a une forme écrite depuis longtemps à cause de son rôle dans la politique et dans diffusion de l'islam). Enfin les langues du Bénoué-Congo (qui sont globalement des langues bantoues si nous excluons le jukunoïde, le cross-river, le bendi et le mambiloïde), occupent toute la partie sud, et comprennent les langues bantoues au sens étroit du terme (duala, beti, fang, bakweri et les autres langues du Sud et la Côte), mais aussi les langues semi-bantou (bamiléké, bamoun et tikar, bref les langues occupant la partie Ouest du Cameroun actuel). Voilà comment s'installent des langues et surtout des peuples, qui seront plus tard (pendant et après la colonisation), identifiées comme appartenant à une seule unité administrative sous le nom d'un pays, le Cameroun. Avant d'y arriver toutefois, faisons le point sur ce qui se passe sur les côtes. Avant la colonisation en effet, des activités commerciales s'y sont développées. C'est ce qui explique d'ailleurs l'émergence du pidgin-english dans les pratiques linguistiques des populations Duala de la côte.

### 2.1.2 Le commerce sur les côtes

L'histoire du Cameroun commence, selon des sources documentaires<sup>32</sup>, en 1472. C'est à cette date en effet que les Portugais par l'explorateur Hannon, arrivent dans la baie de Biafra. Ce dernier y découvre un fleuve aux crevettes qu'il nomme *Rio dos Camaroes*<sup>33</sup> (Gaillard, 1989; Féral, 1989; Tabi-Manga, 2000), nom qui deviendra plus tard *Kamerun*, et ensuite *Cameroon* ou *Cameroun*. Les peuples de la côte et particulièrement les Duala, grâce à leur vocation commerciale, seront les « intermédiaires obligés avec les Européens. Plus à l'ouest, les Bakweris et les Lundus jouent un rôle analogue, mais de moindre envergure. » (Gaillard, 1989 : 47).

Les premiers Européens s'installent donc, pour des raisons économiques : “they were impressed by the immense trading possibilities, and consequently, they established contact with the coastal natives who where the Duala” (Ngole, 1987 : 6). Ils apportent des produits de nature différente dans une politique de troc, laquelle sera renforcée plus tard par la traite négrière qui attirera toutes les puissances européennes cautionnant cette pratique. Anglais, Hollandais, Portugais, Français, Espagnols entre autres laisseront très souvent des rudiments de leurs langues que les indigènes intégreront dans le but de faciliter la communication lors des échanges. Les contacts commerciaux avec ces Européens ont comme conséquence la rencontre de cultures, dont la manifestation la plus visible est linguistique. Il s'agit de l'émergence d'une forme linguistique qui s'étend sur toute la côte méridionale d'Afrique, le pidgin. Il apparaît ainsi comme une langue qui s'est énormément développée avec les premières factoreries portugaises. Malgré le refus de la part de certains missionnaires de faire usage de cette forme « abâtardie » de l'anglais commercial, elle interviendra dans certaines paroisses dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle (Féral, 1989 : 23) et deviendra même la langue de la négociation des traités (les Duala en feront usage dans les pétitions adressées aux Anglais tout juste avant l'arrivée des Allemands en 1884). La même langue sera utilisée lors des négociations avec les Allemands, supplantant le duala pourtant présent sur tout le territoire (Tabi-Manga, 2000 : 18). La concurrence entre ces

---

<sup>32</sup> On peut soulever la question du pouvoir de l'écriture. Qui écrit ? Qui possède l'histoire ? Que représente l'histoire ? Qui a intérêt à connaître ou à faire connaître l'histoire ? Pour l'heure, la partie de l'histoire du Cameroun précédant l'arrivée des Européens est peu connue. Que ce soit Julius Ngole, Mveng ou Gaillard, nous avons l'impression que c'est par recoupements de textes des archives de France, de Grande Bretagne ou d'Allemagne que s'obtiennent des traces écrites de l'histoire du Cameroun. En d'autres termes, seule la mémoire occidentale peut permettre aux Camerounais de connaître leur histoire, après le tamis que supposerait la « mission civilisatrice ». Il serait donc assez subjectif, respectant la volonté coloniale de faire de cet ensemble de royaumes une nation unifiée et homogène, n'en déplaise aux divergences ethniques et ethnologiques. Le point de vue des Camerounais serait donc perdu à jamais car Ngole et Mveng n'ont malgré tout véhiculé que des sensibilités plus ou moins occidentales, prisonniers de leur formation. Mais pouvaient-ils faire autrement ?

<sup>33</sup> « La rivière des crevettes ».

deux langues continuera pendant la colonisation allemande, au profit du pidgin (Féral, 1989 : 8).

Avec l'abolition de l'esclavage en 1807, la présence européenne sur les côtes africaines ne s'arrête pas. Les bateaux les plus présents sont anglais, leur mission étant de donner la chasse à des négriers qui continuaient clandestinement de pratiquer le commerce des esclaves. Sur ces entrefaites va s'installer un commerçant métis, John Beecroft, qui fonde une maison de commerce à Fernando Po et surtout une annexe en 1832 à Bimbia. Il s'installera à Bonabéri où il mourra en 1870. Il organise le commerce dans la région quand arrive un missionnaire jamaïcain, Joseph Merrick qui s'installe à Cameroons dès 1843 et à Bimbia en 1844 (Gaillard, 1989). Quelques mois plus tard, en 1845, arrive un pasteur assez influent et subtil, Alfred Saker, chef de la mission baptiste anglaise à Fernando Po. Merrick et Saker traduisent la Bible en duala et se mettent à créer des écoles. Ces deux religieux auront une incidence très importante dans le développement des langues dans la région, leur but commun étant d'évangéliser au maximum les « indigènes ».

Nous pouvons donc dire que la période pré-coloniale s'organise dans l'ensemble autour de mouvements migratoires dont l'origine serait les guerres entre royaumes, mais aussi les activités commerciales entre les peuples. Par ailleurs, le commerce plus au sud s'effectue non seulement avec des locaux, mais aussi des étrangers et particulièrement des Européens faisant accoster des bateaux et ramenant des biens aussi étranges que des esclaves. Cela permet l'émergence d'une langue, le pidgin-english, qui joue surtout un rôle commercial (aujourd'hui encore). Il permet également aux populations autochtones, ouvertes à autrui, d'entrer en relation avec des Européens. Le pidgin-english est ainsi la seule langue d'allure européenne, avant la colonisation allemande.

## **2.2 La colonisation allemande**

Face aux rivalités et guerres diverses, les chefs Duala saisissent Londres<sup>34</sup>, et sollicitent de placer leurs territoires sous la souveraineté britannique. Les Malimba, leurs adversaires, ont en effet déjà signé des traités avec les Français. Il faut noter que l'omniprésence du pidgin-english sur la côte est un argument important qui favorise l'installation des Anglais, vers qui se retournent ces populations. Pendant ce temps, le Chancelier allemand Bismarck aura compris l'intérêt de devenir un pays colonisateur. Il charge alors le Dr Nachtigal, d'engager des pourparlers avec les chefs duala, afin de placer

---

<sup>34</sup> La principale présence européenne sur la côte à ce moment-là est anglaise, leadership discuté aux Français qui essaient de s'infiltrer à partir du sud (la Guinée Equatoriale et le Gabon actuels).



le Cameroun sous « protection » allemande. Un traité est ainsi signé avec ces chefs le 12 juillet 1884 et le 14 juillet 1884, le drapeau allemand flotte sur la résidence des chefs duala, coiffant au poteau les Anglais qui n'avaient pas pris au sérieux la décision de l'Allemagne de devenir un pays colonialiste. Cameroun devient donc Kamerunstadt. Cependant, « le II<sup>e</sup> Reich ne veut pas coloniser; son intention se limite à soutenir les marchands allemands » (Gaillard, 1989 : 95). L'occupant va donc rester assez inactif dans la gestion du pays jusqu'à la nomination en 1895 par Berlin de Jesko Von Puttkamer comme gouverneur du Kamerun, qui prend le relais de Woermann dont la politique a été caractérisée par une grande compréhension des indigènes.

Les méthodes du nouveau gouverneur sont assez rudes car il pense gérer la région avec des moyens militaires. Dans cette logique, l'expropriation en 1911 des habitants de Joss (dans le but de construire des bureaux et domiciles pour l'administration) amène la population à organiser une grève des impôts. Voyant la main des Anglais derrière cette agitation ; l'espionnage « apparaît, l'usage du pidgin devient une forme d'atteinte à la sûreté de l'État » (Gaillard, 1989 : 108).

Si quelques Camerounais sont envoyés en Allemagne pour des études (Rudolf Duala Manga Bell, Ludwig Mpondo Akwa, Martin Paul Samba), l'administration allemande n'élabore pas une réelle politique éducative pour les jeunes Camerounais. Quelques écoles sont certes construites, mais elles sont financées par le biais de collectes publiques : à Douala en 1887, à Victoria en 1897, à Garoua en 1906, à Yaoundé en 1908<sup>35</sup>. Aucune politique linguistique n'est donc adoptée par les Allemands sur le plan administratif (Tabi Manga, 2000 : 25), et l'enseignement est laissé aux mains des missionnaires.

Sur le plan missionnaire, l'arrivée des Allemands a comme conséquence le remplacement au jour du 9 septembre 1886 de l'English Baptist Missionary Society (arrivée dans la région avec John Bercroft) par la Mission Protestante de Bâle. Les Bâlois luthériens vont essayer de poursuivre l'oeuvre des Protestants de Londres. Ils reconduisent l'utilisation du duala face à l'hétérogénéité linguistique de la région.

Il faut attendre le 25 avril 1910 pour qu'un arrêté recommande l'utilisation de l'allemand dans les écoles à l'exclusion de toute autre langue européenne ou locale, certainement pour combattre l'influence anglaise sur les côtes. La visée est bien

---

<sup>35</sup> La colonie croît donc horizontalement et verticalement : le Cameroun prend déjà sa forme actuelle car l'Allemagne va étendre sa colonie jusqu'au-delà de Garoua et même Yaoundé vers l'intérieur.

évidemment d'évangéliser mais surtout de répandre la langue et la culture allemande. La possibilité est cependant offerte d'utiliser le duala dans certaines régions du Rio del Rey (Ngole, 1987 : 63). Une résistance va se signaler à Victoria, encore anglaise jusqu'en 1887. L'alphabétisation ayant été faite ici en anglais, les Victoriens n'acceptent pas facilement cette langue de « bushmen » qu'est le duala. Certains préconiseront ainsi l'utilisation de l'allemand dans leur territoire. Cette querelle linguistique profite sur le terrain à une langue présente depuis longtemps, le pidgin-english, jusqu'à l'arrivée, le 24 octobre 1890, des pères Pallotins.

Catholiques et surtout plus proches de l'administration, les Pallotins vont prendre une position opposée à celle des Bâlois, en s'investissant dans des écoles en allemand et non en duala ou en bulu comme c'est le cas des presbytériens américains installés en région fang<sup>36</sup>. Cela ne changera pourtant rien aux pratiques de la mission de Bâle. Elle continue de faire usage des langues locales dans les écoles, malgré la règle qui veut réserver l'attribution de subventions officielles aux écoles qui auront obtenu les meilleurs résultats aux examens scolaires. La *Bible* sera ainsi traduite en basaa, ewondo et duala, langues également utilisées dans les écoles à côté de l'allemand, à la grande satisfaction des jeunes. Jusqu'à la fin de la période allemande, aucun consensus n'a pu se faire au sujet des enjeux linguistiques. Dans le Nord du pays par contre, où se sont déjà installées des écoles coraniques, une école publique est tolérée par le Lamido<sup>37</sup>, à condition que l'arabe y soit enseigné, et que les élèves assistent obligatoirement à la prière du vendredi.

La colonisation allemande ne correspond donc pas à une période de rayonnement particulier du Cameroun. Le mérite de cette puissance qu'a été l'Allemagne est d'avoir donné naissance à une entité, le Kamerun, nom qui à l'origine s'arrêtait à la ville de Douala, mais qui va par la suite s'étendre à un pays qui va de la côte sur l'Atlantique, au lac Tchad. Au crépuscule de la première guerre mondiale, ce territoire connaît une certaine hétérogénéité linguistique comprenant des langues locales, mais aussi le pidgin-english (qui date de la période pré-coloniale) et l'allemand langue officielle de la dernière puissance colonisatrice. C'est le visage sociolinguistique du pays lorsqu'il est placé sous mandat et plus tard sous tutelle de la SDN.

---

<sup>36</sup> « The American Presbyterian Mission arrived Cameroon in 1879 at Batanga » (Ngole, 1987 : 61) venant du Gabon, occupe la région beti et s'établit à Ebolowa en 1895, à Lolodorf en 1897, à Elat en 1901, à Metet en 1909 et à Foulassi en 1916.

<sup>37</sup> C'est le nom donné au souverain d'un royaume peul depuis le soulèvement des chefs peuls qui, imitant Ousman Dan Fodio au Nigeria, se sont dressés avec succès contre les autochtones, prêchant la guerre sainte.

### 2.3 *Le Cameroun sous mandat et sous tutelle*

Avec la défaite de l'Allemagne à la fin de la deuxième guerre mondiale, Anglais, Français, Belges et Sud-Africains se partagent les dépouilles de son empire colonial<sup>38</sup>. Le Cameroun ainsi est placé sous mandat de la SDN (Société des Nations), puis sous tutelle de l'ONU (Organisation des nations Unies) avec comme puissances tutelles la France pour la zone orientale, et l'Angleterre pour la zone occidentale<sup>39</sup>.

Avant la guerre de 1914-1918, il serait important de préciser que la France convoitait déjà le Cameroun, peut-être pour mieux relier ses colonies de l'AEF (Afrique Équatoriale Française) et de l'AOF (Afrique Occidentale Française). Lors de ses efforts pour s'imposer au Tchad, elle donne d'ailleurs la chasse à Rabah, souverain dont le royaume s'étendait jusqu'au Cameroun. C'est donc en terrain connu que les Français donnent la chasse aux Allemands pendant la guerre. Si les Anglais prennent Yaoundé le 9 janvier 1916, les Français encerclent Mora et assiègent le capitaine allemand Von Raben le 20 avril 1916, rendant les Alliés maîtres du Cameroun.

La politique coloniale française vise singulièrement une dégermanisation et une francisation outrancière des populations autochtones.

« La moindre trace de germanophilie, voire le simple fait de parler l'allemand, à plus forte raison de garder un contact épistolaire avec l'ancien "patron" est un délit sanctionné par la privation d'emploi, quand ce n'est pas l'envoi au bagne de Mokolo<sup>40</sup> » (Gaillard, 1989 : 121).

Les structures administratives sont réorganisées par une fonctionnarisation des chefs traditionnels, même si tous les pouvoirs sont centralisés à Paris. La perspective d'approche est l'administration directe. Un seul Chef n'arrive pas à suivre le nouvel ordre : Njoya, Sultan des Bamoun<sup>41</sup>. N'ayant presque jamais eu recours à l'administration pour développer son royaume, ce souverain va remplacer les missionnaires par les instituteurs qui enseignent par son écriture, l'histoire et les coutumes bamouns. Le Sultan aura

---

<sup>38</sup> Les colonies africaines de l'Allemagne sont partagées entre la Belgique (Ruanda et Urundi), l'Angleterre (Cameroun et Tanganyika), la France (Togo et Cameroun) et l'Afrique du Sud (Sud Ouest Africain connu actuellement sous le nom de Namibie) (Gaillard, 1989 : 117).

<sup>39</sup> Cette partition du Cameroun est encore assez fortement présente aujourd'hui car le pays connaît même des revendications visant l'autonomie de la partie anglophone à travers le All Anglophone Conference. En plus, les Camerounais s'identifient publiquement comme Anglophones ou Francophones, ces termes ayant parfois des connotations sur un plan identitaire assez forts comme nous le montrerons *infra*.

<sup>40</sup> Cette prison est restée célèbre au Cameroun sur le plan politique car elle va être, après l'indépendance, une des destinations principales des prisonniers d'opinion, des opposants au premier régime politique camerounais.

<sup>41</sup> Souverain assez proche des Foulbés qui l'ont aidé à asseoir son pouvoir. Cela l'a amené à accepter l'islam dans son royaume, l'arabe y est déjà une référence, ce qui a même été à l'origine de son idée de doter son peuple d'une écriture comme marque de souveraineté et de modernité.

auparavant fait imprimer un ouvrage (« Nuët Nkuëte »), qui lui permet également de faire enseigner sa philosophie. Il sera contraint par l'administration française à l'exil à Yaoundé, où il meurt en 1933.

Yaoundé devient la capitale du territoire et vers la fin des années trente, le Cameroun vit sous la domination de deux réalités : indigénat et travail forcé qui deviennent la règle dans la gestion des hommes. Cette pratique rude sème dans l'esprit des idées de révolte, dont un point sensible sera une pétition adressée à la SDN le 11 août 1929, *en allemand*<sup>42</sup>. Cette contestation politique survivra à la deuxième guerre mondiale, du côté oriental et francophone.

Le Cameroun sous mandat français connaît malgré tout un développement de son tissu industriel et économique, grâce aux ressources du sous-sol et de son agriculture. De grandes plantations sont ainsi créées. Après la deuxième guerre mondiale, la France entreprend de développer les infrastructures, l'agriculture et les structures sociales dont des écoles, qui participeront de la francisation de la population camerounaise. Sur le plan industriel, l'investissement "le plus spectaculaire" est la construction d'un barrage sur la Sanaga à Edéa, qui fournit 1,3 milliard de kilowatts / heure d'électricité.

Par la même occasion, une tentative d'homogénéiser les pratiques linguistiques du pays se fait sentir. Le 28 décembre 1920 en effet, un arrêté du Gouverneur Général interdit l'usage des langues locales dans l'enseignement au Cameroun : « Aucune école ne sera autorisée si l'enseignement n'y est donné en français. L'enseignement de toute autre langue est interdite » (Echu, 1999 : 99). L'enseignement est pratiqué selon une « méthode directe », visant à assimiler au maximum le Camerounais. Un des buts de l'enseignement est alors une homogénéisation des pratiques linguistiques et culturelles des apprenants. On a ainsi pu entendre dans les salles de classe la formule « nombre de fautes, nombre de coups » pour l'épreuve de dictée. La volonté officielle est ainsi une assimilation totale par les jeunes d'une culture et d'une langue, qui leur sont pourtant étrangères. Cela n'est cependant pas toujours une réussite.

Dans sa Circulaire n°8 du 8 mai 1925 par exemple, le Gouverneur Général de l'AEF, E. Antonetti, constate avec amertume l'échec de la méthode d'enseignement du français quand il affirme :

---

<sup>42</sup> Ce choix linguistique traduit en lui seul non seulement le rejet du français et de la France, mais une nostalgie de la période allemande, sans constituer un désir de retourner à l'ordre colonial allemand qui aura été assez rigoureux, sinon aussi difficile pour les Camerounais.

« Trop d'élèves, chaque année, quittent nos écoles avec un mince bagage, sachant vaguement lire, ayant des notions d'écriture, ayant enregistré dans leurs mémoires un certain nombre de mots français, dont ils ignorent parfois le sens exact, juste assez savants en un mot pour s'écarter de la terre et mépriser leurs frères restés au village, mais incapables de se servir de ce semblant d'instruction dont ils sont si puérilement fiers pour gagner leur vie. Aucun n'est capable de faire un écrivain, un dactylographe, un comptable » (Tabi-Manga, 1994 : 245).

Sur le plan administratif, la politique officielle viserait à créer une pratique monolingue en français. Les églises vont fonctionner différemment face à cette volonté officielle. Toujours plus proches du pouvoir colonial, les catholiques auront tendance à utiliser le français dans les écoles, respectant la prescription officielle, même si la réalité va les amener à revoir cette position dans certaines régions, avec la nomination de Mgr Mvogt au Cameroun, (en faisant appel par exemple au pidgin-english dans le Cameroun Occidental, et à l'ewondo en zone fang). Les protestants et presbytériens américains quant à eux continueront de s'occuper de ces peuples exploités par le travail forcé, en utilisant dans la mesure du possible les langues locales. Dans le même sillage que la mission de Bâle et la mission protestante de Londres, ils multiplient les écoles. Ainsi, dans les villages longeant le chantier de chemin de fer seront construites des écoles missionnaires où le bassa et le bakoko seront les langues utilisées, à la manière de l'ewondo et du bulu dans le Centre du pays. Le pouvoir colonial est donc assez intransigeant dans la francisation outrancière des Camerounais. L'ayant constaté, les Nations Unies vont recommander un assouplissement des positions françaises en matière linguistique. Une concession sera alors faite en 1949 :

« Tout en affirmant le caractère exclusif du français comme langue d'enseignement, il [le Haut Commissaire de la République] accorda aux langues locales la possibilité d'être une discipline d'enseignement au même titre que les langues étrangères, l'anglais ou l'espagnol » (Tabi-Manga, 2000 : 50).

Le « British Cameroons » quant à lui sera presque inexistant politiquement, jusqu'en 1950. Il faut tout de même noter qu'en 1927, le *Memorandum on the Place of the Vernacular in Native Education* autorise l'utilisation de vernaculaires comme moyens d'instruction aux tout premiers niveaux d'éducation élémentaire. L'anglais est réservé au niveau secondaire intermédiaire et dans les établissements d'enseignement technique. Le Cameroun méridional sera une province du sud du Nigeria avant de devenir un état fédéral en 1954. Le « Board of Education », réuni à Buea en 1956, choisit l'anglais comme principale langue d'éducation : « Unless two thirds of the pupils in a class speak the proposed vernacular, the medium of instruction should be simple english », tout en

ajoutant : « pidgin should not be used in school » (Tabi-Manga, 2000 : 65; Echu, 1999 : 100). Les subventions sont faites en particulier aux écoles utilisant la langue de l'administration. Cela amènera les missionnaires à revoir leur position, en introduisant l'anglais dans le cursus scolaire, après que des notions aient été assises en langues locales, sans pour autant oublier le pidgin. En 1958, une prééminence du duala et du bali sur toutes les autres langues locales, est reconnue.

Jusqu'en 1960, date de l'indépendance du pays, le Cameroun ne voit pas de grand changement dans cette situation. Malgré cette disposition, l'engouement des Camerounais à avoir une connaissance du français dans la partie orientale, comme de l'anglais dans l'occidentale ne change aucunement, à côté du pidgin qui connaît déjà une expansion remarquable dans la région. Les pouvoirs coloniaux auront réussi à rendre leurs langues valorisées, sans pour autant éradiquer les pratiques linguistiques locales.

Les politiques linguistiques du Cameroun sous mandat et sous tutelle, permettent donc sur le plan linguistique, l'introduction dans le pays de langues d'origine européenne : l'allemand, l'anglais et le français. Toutes les puissances colonisatrices pratiquent une politique plus ou moins similaire : utilisation de la langue de la métropole dans l'optique de mieux asseoir leur domination<sup>43</sup> sur la population. Si les Allemands et les Anglais tiennent compte par endroits de la nécessité, pour des raisons ponctuelles ou contextuelles, d'autoriser des langues autochtones, la France voudra éradiquer au maximum les langues locales de la vie de ses colonisés. Toutefois, une autre puissance fera le contrepoids à cette politique : la religion. Cette « rébellion » à la volonté politique est d'ailleurs caractéristique du pouvoir religieux en général. La France a, pendant la période ayant suivi la révolution de 1789, connu une situation similaire. Face à la volonté d'unir les pratiques linguistiques de la République autour d'une seule langue (le français), les catholiques vont continuer d'appliquer une politique linguistique qu'on pourrait taxer de pragmatique, basée sur l'utilisation pour les cérémonies religieuses, de la langue de la localité. Le Dû et Le Berre remarquent par exemple qu'

« en 1902, juste avant la séparation des Eglises et de l'Etat, le ministre Combes avait tenté d'imposer aux prêtres l'usage du français : très peu cédèrent malgré la suspension de leur traitement « pour abus du breton », parce que le breton était la seule langue accessible à leurs ouailles » (Le Dû et Le Berre, 1996 : 19).

---

<sup>43</sup> En atteignant le culturel, c'est l'identité du colonisé qui serait perdue, donnant naissance à une nouvelle personnalité plus apte à assurer l'expansion tant culturelle que linguistique de la puissance colonisatrice.

Les missionnaires ont très vite compris qu'une meilleure évangélisation ne pourrait se faire que par le canal des langues indigènes, l'enjeu étant non pas d'unifier (comme le politique), mais de susciter l'adhésion du plus grand nombre à la ligne doctrinale. Certains iront jusqu'à employer le pidgin-english, le véhiculaire de la côte arrivé avec les premières rencontres commerciales avec des Européens, et plus précisément des Portugais.

En somme, au moment de son indépendance, le Cameroun est déjà une mosaïque linguistique, et comprend des langues de presque toutes les familles présentes en Afrique. Les Allemands ayant perdu le pays après leur défaite à la fin de la Grande Guerre, l'anglais et le français sont restées les seules langues officiellement en usage, ce que l'indépendance ne va pas changer. En effet, la Constitution du 02 juin 1972, dans sa révision par la Loi n° 96-06 du 18 janvier 1996, stipule dans son Article premier et à l'Alinéa 3, que « La République du Cameroun adopte l'anglais et le français comme langues officielles d'égale valeur », tout en garantissant la « promotion du bilinguisme sur toute l'étendue du territoire ».

Voilà des éléments qui pourraient nous aider à comprendre quel est le socle des différentes pratiques linguistiques au Cameroun. Les langues reconnues comme telles, peuvent sur le plan étatique, être organisées dans une structure diglossique, avec le français et l'anglais sur la position haute, et les autres langues en position basse.

Pour revenir à la ville de Douala sur laquelle portent essentiellement nos réflexions, il serait adéquat de relever des faits propres à ce cadre. Malgré son incorporation à l'ensemble national qu'est le Cameroun, cette ville présente des spécificités. Il serait donc important que nous fassions le point sur les origines et l'organisation de cette ville portuaire, agglomération reconnue par ailleurs comme la capitale économique du Cameroun.

### **3 Un aperçu de la ville de Douala**

Rappelons qu'en plus d'être un toponyme, Douala est un ethnonyme<sup>44</sup> et parfois d'ailleurs un patronyme. Située au fond de l'estuaire du Wouri non loin de la mer entre les 4° et 5° degrés de latitude Nord, et entre les 9° et 10° degrés de longitude Est, la ville de Douala est aujourd'hui la principale ville portuaire du Cameroun tout en étant le chef lieu de la province du Littoral. Mais pour le devenir, il aura fallu du temps, une histoire aux

---

<sup>44</sup> Nous écrivons Duala pour l'ethnie et Douala pour la ville comme Ngoh (1987 : 1), mais duala pour la langue. L'histoire de l'ethnie duala telle que nous la présentons ici est une synthèse de Gaillard (1989), Gouellain (1975), et d'un travail en cours de Bot, D. M. L de l'Université de Douala.

multiples rebondissements. Les pratiques linguistiques dans cette ville seront en partie fonction de sa construction socio-historique. Pour bien comprendre le fonctionnement actuel de Douala, il serait important que nous fassions rapidement le point sur l'origine des populations, sur leur mise en place mais aussi et surtout sur l'organisation urbaine de cet espace.

### **3.1 *D'abord l'ethnie duala***

A l'arrivée des premiers Européens sur la Côte, les Duala sont établis, à la suite de migrations comme montré *supra*. Venant d'Ethiopie, ils seraient passés par le Congo avant leur arrivée dans une localité appelée Pitti, sur le fleuve actuellement nommé Sanaga. A la suite d'une grande « famine », ce peuple décide de se déplacer une fois de plus, en quête d'espaces plus favorables. Il faut surtout noter que ces déplacements se font en général vers la mer (à la recherche de nourriture mais aussi du sel), et non vers le Nord (où sévissent différentes guerres). Une fois sur la côte, les Duala se mettent à pêcher et rencontrent les Bassa avec qui ils commencent des échanges, leur fournissant du poisson contre des produits vivriers. Ils obtiennent, avec le temps, que leur soit cédé un terrain pour une meilleure organisation du marché. C'est ainsi qu'ils s'installent sur la rive gauche du Wouri, laissant la rive droite à leurs accompagnateurs (les Bodjongo).

Leur désir de se voir octroyer de nouvelles terres va rencontrer une opposition des Bassa. Cela déclenche des hostilités, qui se terminent par la défaite de ces derniers. A l'abolition de l'esclavage, les Duala vont s'approprier d'autres terres où ils vont s'installer avec leurs captifs, occupant cette fois les deux rives du fleuve. La traite leur aura permis de devenir les seuls interlocuteurs des Européens arrivés sur la côte, faisant d'eux des intermédiaires assez redoutables entre ces étrangers et les Bantous de l'intérieur. Les échanges devenant florissants sur les rives du Wouri, on va assister à l'installation sur cette zone, des premiers comptoirs commerciaux européens, points de départ des activités portuaires et urbaines.

### **3.2 *Ensuite la naissance et l'organisation de la ville***

Les firmes anglaises puis allemandes permettent une convergence, vers cette côte, de transporteurs et intermédiaires. Elles installent une vie commerciale qui amène l'escale européenne à donner naissance à un port, qui formalise d'avantage le rôle économique croissant de la région par rapport à l'intérieur. Voyons comment se construit la ville, en



commençant par nous intéresser au cadre d'ensemble. C'est seulement après que nous prendrons l'exemple de New-Bell comme d'une illustration de cette organisation.

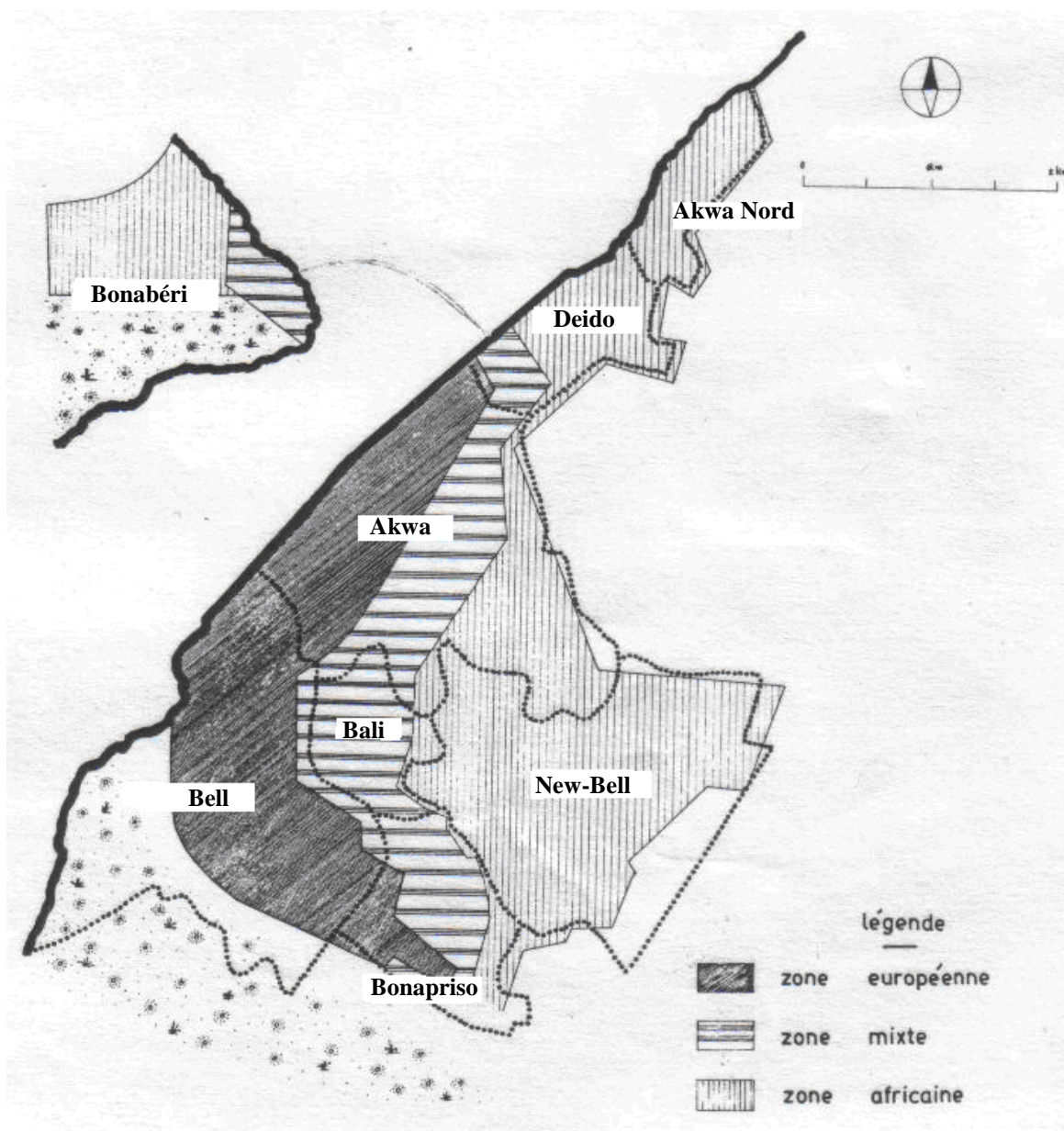
### **3.2.1 Le cadre d'ensemble**

Le colonisateur allemand entreprend la construction d'un quartier européen (avec des bâtiments abritant les services administratifs, les services techniques, les résidences, les ateliers) sur le plateau Joss, qui devient ainsi la principale cellule urbaine qui commandera l'extension de la ville. L'espace géographique sera viabilisé pour la première fois par l'administrateur allemand Brauchtisch. Le plan directeur d'urbanisation obéissait à trois principes :

- disposer d'une superficie suffisante pour l'établissement d'une ville tropicale "saine" pour les Européens ;
- prévoir les quartiers des Duala ;
- créer une zone interdite et de sécurité d'un kilomètre entre les deux types de quartiers.

Ces principes seront à la base d'un noyau urbain (carte 1) qui perdure encore aujourd'hui, bien que la configuration de la ville moderne de Douala soit différente actuellement.

Au départ des Allemands (à la suite de leur défaite à la fin de la première guerre mondiale), la ville compte six quartiers dont un quartier européen (Joss), une zone africaine comprenant Akwa (l'agglomération principale), Deido et Bonabéri, un quartier mixte (Bali), et enfin un quartier créé pour les étrangers (New-Bell). Suite au contact de zones d'habitation entre les Européens et les Camerounais dans diverses zones, la prophylaxie trouvée sera de créer un espace où on installerait les victimes de l'expropriation (pour cause de construction des services publics), qui s'avèrent être les indigènes de la région de Bell. New-Bell ou New-Town (les deux noms sont encore utilisés jusqu'aujourd'hui) verra ainsi le jour. Toutefois, cette zone ne rentrera pas dans le plan de viabilisation officiel, ce que confirmera plus tard le Commissaire de la République : « je laisse à dessein, en dehors du périmètre urbain le plateau de New-Bell ». La conséquence directe sera un développement anarchique du quartier. C'est également dans cette zone que seront installés les étrangers arrivés dans la ville, main d'œuvre pour les activités portuaires et commerciales. En 1919, la ville compte déjà 4000 étrangers (soit 25% de la population), venant des anciennes colonies anglaises (Nigeria, Ghana), françaises (Mali, Niger) et des régions de l'intérieur.



**Carte 1 : la ville de Douala et son occupation en 1956 (source : Gouellain, 1975 : 379)**

En 1920, on dénombre déjà à Douala trente entreprises commerciales, deux banques, deux compagnies de navigation. L'exportation porte surtout sur le cacao, l'huile de palme, le caoutchouc, le bois. Une partie considérable de la main d'œuvre provient de « recrutements » dans les circonscriptions de Dschang (dans la région bamiléké) et du Centre (région des Beti-Fang). Cet afflux de travailleurs permet parallèlement le développement de structures de loisirs comme le cinéma, les débits de boisson entre autres. De petites entreprises fleurissent en conséquence et le secteur informel prend de l'essor. Vingt-cinq d'elles appartiennent aux Duala avec une main d'œuvre essentiellement allogène. La croissance démographique est désormais une réalité palpable et en 1925, sur

30.000 habitants dans la ville, on dénombre déjà 4.000 étrangers qui se regroupent sur une base ethnique. La ville de Douala est alors construite comme un rassemblement de villages, organisé en quartiers. On dirait donc une ville organisée selon le modèle africain (Calvet, 1994). Pour mieux comprendre l'impact de cette présence d'allogènes sur la ville et sur l'utilisation du français, présentons le quartier New-Bell qui, à cause de la présence de groupes ethniques différents, est déjà une image de ce que la ville est devenue aujourd'hui, en partie.

### **3.2.2 L'exemple d'un quartier hétérogène : New-Bell**

Après les différentes expropriations de 1914, certaines familles se sont installées dans la zone de New-Bell, faubourg qui, pour l'administration, ne fait pas partie du territoire urbain. A l'arrivée d'étrangers dans la ville, le point de chute sera encore New-Bell. Dans les années 1955-1956, le dixième de la population de New-Bell est d'origine étrangère. Il s'agit des Bamiléké qui représente 38% ; puis viennent les ethnies "Yaoundé" (15,8%), les Bassa (14,7%), et les gens du "Mbam" (9,3%) (Gouellain, 1975 : 292). Cette forte présence des Bamiléké s'expliquerait par un fait : ils s'installent avec femmes et enfants sans aucun projet de retour vers la région d'origine, alors que les originaires des autres ethnies ne sont à Douala que pour un séjour ponctuel, à caractère essentiellement professionnel<sup>45</sup>. Cette pluralité ethnique suppose une coexistence dans le quartier de plusieurs langues camerounaises, puisque à chaque ethnie, correspond généralement au moins une langue.

Avant de continuer, un regard sur leurs capacités à utiliser le français serait important. Gouellain (1975 : 293) constate en effet que parmi les étrangers d'origine camerounaise, 37% des hommes parlent et écrivent le français contre 7% des femmes. Curieusement, l'ethnie dominante sur ce plan accuse un retard énorme qui rapproche ses membres des étrangers non camerounais. Nous pouvons, grâce à ces faits, comprendre que le pidgin soit resté une des langues interethniques les plus importantes de la ville, utilisée par les Bamiléké en particulier qui n'ont pas encore de projets scolaires importants pour leurs enfants. Bien qu'ayant utilisé le pidgin dans leurs rapports avec les Européens (Anglais, Allemands, Français, Portugais, etc.) qui commerçaient avec eux sur les côtes, les Duala vont apprendre assez rapidement le français, du fait de leur plus grande proximité avec les Européens. Ils vont ainsi se comparer aux "Blancs", et chercher à épouser les pratiques socioprofessionnelles européennes.

---

<sup>45</sup> On comprend donc que cette ethnie soit numériquement majoritaire par rapport aux autres.

« Ne voulant se soumettre au salariat manuel [...], se refusant de pratiquer des tâches subalternes, ne pouvant également occuper tous les postes qu'ils convoient, ils préfèrent, après l'abandon des activités traditionnelles : pêche, plantations [...] être fonctionnaires, commerçants, ou vivre des affaires, ou bien, pour un petit nombre d'entre eux, exercer une profession libérale » (Gouellain, 1975 : 296).

Nous reviendrons sur les implications de ce comportement (voir chapitre 7 : 1.4.2)<sup>46</sup>. Les Duala constituent ainsi 41% des hommes à lire et à écrire en français à Douala. Ces chiffres ne tiennent pas compte de ceux qui pratiquent la langue sans pouvoir la lire ou l'écrire. Pourtant nous verrons plus tard que cette dernière catégorie est également importante dans la dynamique de construction du français.

A la veille de l'indépendance, la ville de Douala est donc organisée en trois strates correspondant au quartier des Européens, à celui des Doualas et enfin à la zone réservée aux étrangers qui peuvent soit considérer la ville comme un lieu de passage, soit s'y installer et occuper d'autres positions que celle de résidents provisoires. Ce "faubourg"<sup>47</sup> aura dans tous les cas une incidence importante sur la configuration sociale, économique, linguistique, voire politique de la ville actuelle.

### **3.3 *Et enfin, la ville actuelle***

La configuration physique actuelle<sup>48</sup> de la ville est par endroits une expansion de celle présentée ci-dessus. En effet, New-Bell a connu un agrandissement qui aura donné naissance à des quartiers comme Village ou Ndogpassi, Makepe, Bepanda abritant en particulier les Bamiléké dont le nombre s'est intensément accru dans la ville. Il faut surtout remarquer que ces zones se présentent comme des ceintures aux régions existant avant l'indépendance. Plus tard se développeront avec l'aide des pouvoirs publics et en particulier par le canal de la MAETUR (société chargée de l'aménagement du territoire urbain), d'autres types de zones d'habitations, des « cités »<sup>49</sup>. Seront donc viabilisés des secteurs qui donneront naissance à des zones d'habitation comme Bonamoussadi, Cité des Palmiers,

---

<sup>46</sup> Chaque fois que nous allons faire référence à des parties de notre thèse, nous allons les présenter avec cette formulation. Il faut lire : chapitre 10, paragraphe 3.4.2.

<sup>47</sup> Cette configuration est légèrement différente de celle des autres villes coloniales où on reconnaît facilement un quartier européen et un village africain. Est-ce pourquoi aucune administration européenne ne considère New-Bell comme faisant partie de la ville ? Pour tous, c'est un faubourg qui doit s'auto-organiser (Gouellain, 1975 : 225)

<sup>48</sup> Nous nous intéressons en particulier aux nouvelles zones d'habitation, vu leur importance dans le développement du français dans la ville. Les Doualais jusqu'aujourd'hui gardent leurs quartiers de 1960, si nous excluons les périmètres extra-urbains de l'époque qui rejoignent la ville, mais en changeant de propriétaires.

<sup>49</sup> La cité dans cette perspective renvoie à une zone aménagée pour habitation. On y retrouve ainsi des appartements logés dans des immeubles assez décentes, réservés à l'origine aux fonctionnaires en priorité, couche de la population supposée incapable vu le revenu mensuel, de s'octroyer une maison décente.

Kotto, Makepe. Dans ces nouveaux espaces, une autre société publique, la SIC (Société Immobilière du Cameroun) a entrepris la construction d'habitations modernes occupées par des employés du service public au départ, mais sur lesquelles des hommes d'affaires mettent progressivement la main, les maisons étant pour la plupart occupées au titre de location-vente. Il s'agit donc d'un périmètre avec un plan d'urbanisation à l'occidentale. Ses occupants se recrutent parmi les descendants des premiers migrants nationaux pour l'essentiel, mais surtout ceux d'entre eux qui, professionnellement, sont actuellement dans le secteur formel (fonctionnaire, cadres d'entreprises), bref des Doualaens au revenu moyen. On y trouve également un marché (celui de Bonamoussadi), deux lycées (Lycée d'Akwa-Nord et Lycée de Makepe) à côté de plusieurs établissements scolaires privés (Bao, Nanfah, IPPB, Collège Bilingue "Les Lauréats" entre autres) et même un établissement privé du Supérieur, l'Institut Supérieur de Technologies et du Design Industriel. Sur le modèle de ces nouvelles zones, se développent d'autres secteurs mais sans le concours de l'Etat. De nouveaux quartiers voient ainsi voir le jour : Log-Pom, Logbessou vers le nord. Vers l'est, on retrouve une autre extension de Ndogpassi, où s'installe une partie de la bourgeoisie de la ville, qui n'a pu trouver un espace de construction pour habitat à Bonanjo ou Bonapriso, qui apparaissent comme le cadre résidentiel par excellence.

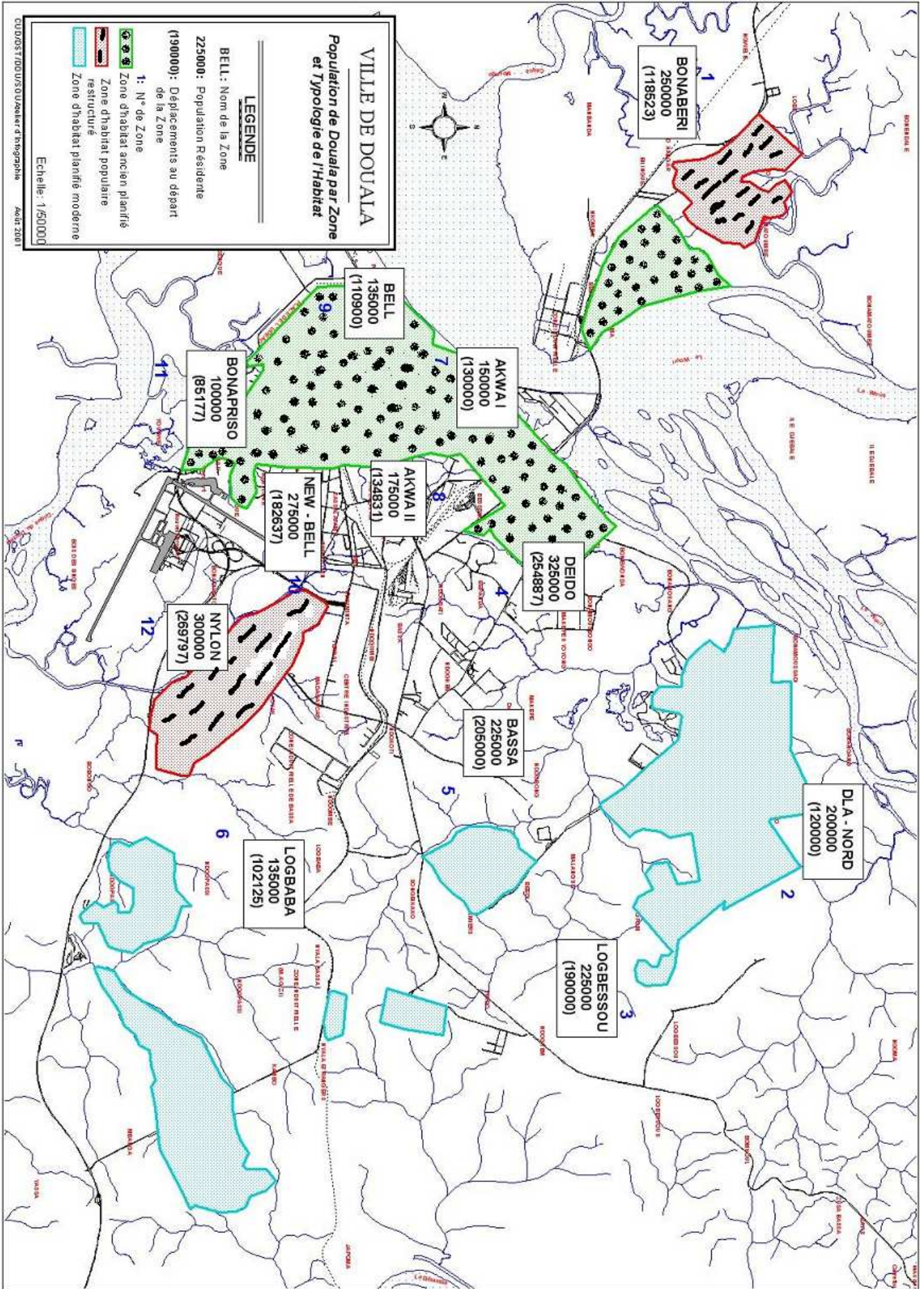
La ville de Douala a donc développé sur le plan physique, et cela depuis les indépendances, un autre type d'habitat assez proche de celui de la zone européenne devenue aujourd'hui le quartier administratif. C'est ainsi que, en allant au-delà de cette zone, on se rend compte que dans son extension, la ville se construit autrement, selon le modèle de la ville occidentale (Manessy, 1992) (nous y reviendrons).

L'organisation sociolinguistique de Douala dépend ainsi de la constitution de sa population. En effet, l'incapacité des Bamiléké (à cause de leur extrême cloisonnement) à dégager de leurs langues un véhiculaire local, la préférence accordée aux pratiques européennes par les Duala, la vie en autarcie des Haoussa et Bamoun, voilà des pratiques qui n'ont pas permis l'implantation d'une langue ethnique comme véhiculaire local, laissant ainsi le champ libre au français et / ou au pidgin-english, qui surplombent les pratiques interethniques dans la ville. En effet, les Bamiléké et les Haoussa, ayant comme principale activité le commerce, vont utiliser le pidgin-english pour les communications interethniques. Ces pratiques datent d'ailleurs de la période coloniale, où le pidgin est la langue des affaires. Les Camerounais qu'on pourrait ranger dans un groupe « moins vieux », font quant à eux usage du français. Cette langue va dès lors connaître un

développement allant dans le sens d'une appropriation, le besoin de se construire une identité, et de gérer son environnement se faisant assez grand.

Comment donc fonctionnent ces différentes langues prises ensemble ? Si nous choisissons de consacrer ce chapitre premier à la présentation générale du cadre géographique et historique du Cameroun, c'est pour montrer que les rapports construits entre pratiques linguistiques dépendent des mouvements de locuteurs, pour des raisons diverses (sociales, climatiques, économiques, politiques, etc.). Nous verrons que les pratiques vernaculaires et / ou véhiculaires dont nous n'avons cessé de parler vers la fin de ce paragraphe, dépendent de dynamiques que seuls les locuteurs construisent en rapport avec les contextes sociaux d'usages. Ce sera alors l'occasion de continuer cette présentation, en résumant la situation sociolinguistique, telle qu'elle est présente dans les travaux de linguistique sur le Cameroun.





**Carte 2 : Population de Douala par zones en 2001**

## CHAPITRE 2

### LE CAMEROUN ET SES « LANGUES »

#### Préliminaires

Nous avons dans le chapitre I montré que la présente situation linguistique du Cameroun est, de manière générale, le fruit des différents mouvements socio-historiques qui ont entre autres contribué à mettre en forme cet ensemble sous une entité nationale. Les migrations et guerres diverses, la traite des esclaves et la colonisation, voilà des contraintes qui ont permis l'émergence de contextes pluriels comme ceux que nous connaissons au Cameroun actuellement.

Cette situation linguistique est qualifiée de « complexe » (Tabi-Manga, 2000 ; Mendo Ze, 1999 et 1990 ; Féral, 1989 et 1994-a ; Dieu et Renaud, 1983 ; Renaud, 1979) ; c'est une mosaïque linguistique où cohabitent des langues de natures et de fonctions différentes. Ce sont des langues d'origine camerounaise et / ou étrangères, assumant des fonctions soit vernaculaires, soit véhiculaires, ou bien officielles, etc. Il nous paraît important de dire dès le début de ce chapitre que la classification que nous allons présenter est le fait de linguistes. En ce sens, les dénominations données aux langues le sont parfois pour leur assigner une place dans une classe de langues ; les types de langues étant ainsi fondés sur des critères dits "génétiques". On voit donc en filigrane les difficiles problématiques de la recherche qui vise à faire coïncider une famille de langue et un type linguistique (Tabouret-Keller, 1996 : 171). Nous pensons en tout cas que pour ce paragraphe, une présentation organisée autour de différentes fonctions sociales, ferait mieux ressortir les modes de gestion de l'hétérogénéité linguistique. Nous organiserons donc notre présentation autour de trois pôles : la fonction vernaculaire, la fonction extra-ethnique et enfin la fonction de *jure*.

#### 1 La fonction vernaculaire

Le terme "vernaculaire" est clairement défini dans tous ses contours (du moins pour ce qui est de notre sujet) par Manessy (1993), qui commence par le présenter comme synonyme de "indigène" et de "domestique". Cette conception paraît alors proche du sens étymologique du terme, qui vient du latin *vernaculus* (indigène). Vernaculaire serait donc synonyme de grégaire. On entendra donc dire « ma langue vernaculaire est ... ». Il s'agira au Cameroun de toutes les langues d'origine camerounaise, mais surtout des pratiques linguistiques vues comme un moyen d'expression propre à un groupe, et qui constituent un



trait identificatoire. Elle s'utilise alors dans une communauté pour communiquer à des fins identitaires<sup>50</sup>. Ce seront les langues d'origine camerounaise, mais aussi, ce sera le cas du français / francanglais.

## ***1.1 Les langues d'origine camerounaise et le cadre familial***

### **1.1.1 Réglage terminologique**

Nous avons remarqué un embarras terminologique de certains linguistes dans la désignation des langues d'origine camerounaise. Féral (1989) parle de « langues vernaculaires » et Tabi-Manga (2000) de « langues camerounaises ». Essono (2001 : 70) utilise à la fois *nationales*, *locales* et *vernaculaires* comme des termes synonymiques. Gaillard (1989) parle quant à lui de « langues locales », « autochtones », « indigènes. Ce dernier terme est utilisé par Mendo Ze (1990), et paraît rendre efficacement compte de l'ancrage social et culturel de ce groupe de langues. Cependant, il présente à notre avis un présupposé péjoratif. Le terme indigène est souvent vu par le locuteur comme un usage permettant de minorer son interlocuteur. On pourrait être tenté d'utiliser l'expression « langues nationales », telle que présentée dans la Constitution du Cameroun. Toutefois, comment montrer dans ce sens que le français, l'anglais n'ont pas cette qualité, malgré leur présence quotidienne, dans les interactions dans le quotidien du Camerounais ? Nous nous proposons de parler de langues locales, ou bien de langues d'origine camerounaise, voire de langues ethniques. C'est cela qui permet à notre avis de mettre en valeur l'ancienneté des usages des différentes langues au Cameroun. Les langues locales sont donc celles des relations intra-ethniques (Métangmo-Tatou, 2001-a). Véhicules de la culture des « ancêtres », elles incarnent la tradition camerounaise en étant le symbole vivant de l'identité de tous ses locuteurs.

### **1.1.2 Classification linguistique**

Depuis Meinhof (1899) plusieurs classifications ont été faites des langues africaines et camerounaises (Greenberg, 1966 ; Guthrie, 1967 et 1971 ; Voorhoeve, 1971 ; Williamson, 1971 ; Heine et Nurse, 2004). La classification la plus détaillée parce que portant particulièrement sur le Cameroun, a cependant été celle de Dieu et Renaud (1983), qui présente 239 langues au Cameroun (carte 3). Boum Ndongo-Semengue et Sadembou (1999)<sup>51</sup> présentent en compléments aux enquêtes de Dieu et Renaud, des résultats d'autres

---

<sup>50</sup> Elle peut aussi servir à signifier aux alloglottes qu'on leur attribue ce statut, et à signifier aux homoglottes que les autres sont considérés comme alloglottes.

<sup>51</sup> Ces classifications sont dans une certaine mesure génétiques, car elles cherchent à établir des liens de parenté entre les langues, sur la base de l'intercompréhension. Les langues finissent par être situées par rapport à la localisation géographique, à la localité d'origine. Dans notre travail, il sera pourtant question de

enquêtes menées jusqu'en 1993. En interrogeant les zones d'incertitude laissées par l'équipe ALCAM<sup>52</sup> (Dieu et Renaud, 1983), ils concluent à l'existence d'autres « unités-langues » (ensemble de dialectes), qui porteraient le nombre de langues camerounaises actuellement à 248. Nous nous inspirons surtout de ce dernier travail pour la présente classification. Dans l'esprit de l'équipe ALCAM, ces langues sont organisées autour de trois phylums (Nilo-Saharien, Afro-Asiatique et Niger-Kordofan : voir carte 4).

Le Nilo-Saharien comprend le kanuri et le sara-ngambay.

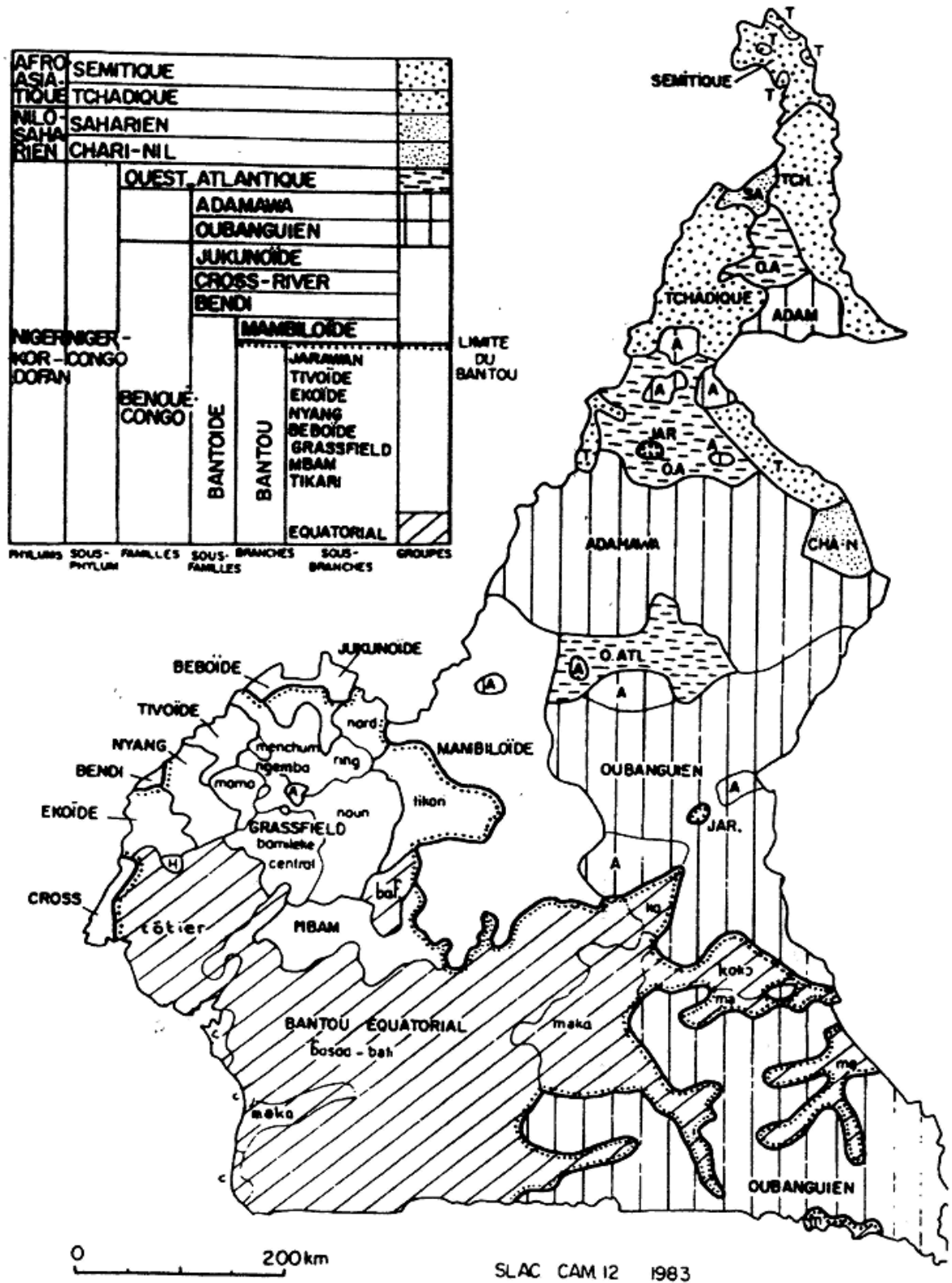
L'Afro-Asiatique comprend la famille sémitique (l'arabe choa) et la famille tchadique qui a cinq branches : la branche Ouest (haoussa) ; la branche Centre-Ouest (wandala, geveko, mabas, muyang) ; la branche Centre-Est (yedina, maslam, majera, munjuk, kada) ; la branche Sud (masana) et la branche Est (kwang).

Le Niger-Kordofan est le phylum le plus représenté au Cameroun. Il comprend d'abord la famille Ouest-Atlantique avec comme langue le fulfulde ; ensuite la famille Adamaoua-Oubanguienne avec 40 langues réparties en deux sous-familles : la sous-famille Oubanguienne (gbaya, baka, bagandu) ; la sous-famille Adamaoua (samba-leeko, dega-mimi, kobo, pæere, mome, tupuri, mundang, fali, nimbari, gey). La dernière famille de ce phylum est la famille Bénoué-Congo avec quatre sous-familles : Jukunoïde (mbembe, kutep) ; Cross-River (efik, korop) ; Bendi (boki). La sous-famille Bantoïde, la plus importante du Bénoué-Congo, comprend deux branches : la branche Mambiloïde (mambila, vute) et la branche Bantoue, la plus ramifiée du Cameroun. Cette dernière sera répartie en sous-branches dont la Jarawan (nagumi) ; la Tivoïde (tiv, ejimbi, batomo) ; l'Ekoïde (ejagham) ; la Nyang (kenyang, kendem) ; la Béboïde (bebe, naki, nsari) ; la Grassfield comprenant cinquante langues (bafut, nkwen, ngombale, megaka, ngomba, yemba, ewe, ghomala', fe'fe', nda'nda', mungaka, shɛ pamem, mædɛmba, limbum, mfumte, yamba, ngwo, moghamo, busam, menka, atoh, befang, kom). Après la sous-branche Grassfield, nous continuons avec la sous-branche Mbam (tikari, ndemli, tuki, yambasa central) ; la sous-branche Equatoriale (oroko-ouest, mbo, mokpwe, isu, duala, batanga, yasa, basaa, bakoko, beti-fang, meka, so, kwasio, koozime, mpo, baki, kako).

---

les étudier par rapport à un cadre différent, la ville, caractérisée par une cohabitation simultanée de ces différentes langues, avec d'autres types de langues (d'origine étrangère par exemple). La question de l'origine géographique de ces langues ne se fera pas sentir, ou du moins seule l'origine ethnique sera très souvent évoquée. Nous considérons pour l'instant que les langues existent. Cette partie constitue en fait un résumé des travaux antérieurs, construits selon une approche objective.

<sup>52</sup> Atlas Linguistique du Cameroun.



Carte 3 : Familles et groupes linguistiques du Cameroun

Nous n'avons pas voulu présenter toutes les langues du Cameroun dans cette énumération, là n'est pas le but de notre recherche. Nous avons voulu par cette brève présentation fournir quelques pistes d'inscription du français dans une galaxie linguistique,

où des langues comme le pidgin et l'anglais n'apparaissent pas encore. Il faut également ajouter que nous n'avons pas évoqué ce que les linguistes de l'ALCAM (Atlas Linguistique du Cameroun) (1983) appellent « dialectes », mais que certains locuteurs continuent de revendiquer comme étant « leur langue ». De plus, les noms donnés par les locuteurs et l'administration n'apparaissent pas ici. Pour illustration, Tabi-Manga (2000 : 72) met entre parenthèse d'autres noms attribués administrativement aux locuteurs de certaines langues qu'il présente : mungaka (bali), le shu pamem (bamoun), le ghomala' (banjun), le medtumba (bangangté) et le yemba (dschang), et qui sont en fait des ethnonyme, des villages où sont parlées les variantes dialectales prises comme référence par l'ALCAM dans leur classement. De manière générale, ces langues sont

« confinées à la seule fonction grégaire dans la mesure où elles assurent les besoins de communication dans l'espace de la vie privée et comme mode d'expression de l'identité et de la solidarité du groupe ethnique » (Essonon (2001 : 71).

Sur le plan local donc, la galaxie linguistique du Cameroun est assez variée. Parmi les quatre phylums linguistiques présents en Afrique, le Cameroun en compte trois<sup>53</sup>, si nous excluons pour l'instant une langue que Boum Ndongo-Semengue et Sadembouo désignent comme une langue « hors-phylum » parce qu'elle est « d'origine indo-européenne », le pidgin-english. Son statut est donc tout à fait particulier, puisqu'il apparaît comme une langue locale, d'origine étrangère. La situation se résume alors en une complexité de 248 langues, ce qui suppose une diversité assez particulière.

Ces différentes langues traduisent donc des relations intimes et une cohésion dans le groupe ethnique, tout en assurant parfois l'exclusion de l'étranger. Ce dernier rôle n'est d'ailleurs pas assuré uniquement par les langues d'origine locale. En contexte urbain, il est aussi et parfois mieux assuré par le français. Plusieurs linguistes (Mendo Zé, 1990 ; Fosso, 1999-a ; Tabi-Manga, 2000) s'accordent actuellement pour affirmer que malgré son origine étrangère, il est devenu une langue vernaculaire au Cameroun, et joue alors le rôle de la langue maternelle (au sens de langue première).

## ***1.2 Français et / ou francanglais***

Le français paraît avoir une valeur emblématique dans certains contextes. C'est certainement dans cette perspective que Dumont a pu parler du français comme une

---

<sup>53</sup> Nous avons certainement constaté que le Cameroun ne compte aucune langue du Khoisan.

« langue africaine », suivi en cela par Mendo Ze (1999). Parlant de l'évolution du français, Tabi-Manga (1994) constate que cette langue connaît plus d'une forme au Cameroun. La première forme en est le français « dialectal », qui contient beaucoup d'interférences ; c'est la langue de ces Camerounais qui n'ont pas achevé leurs études. Nous avons aussi les argots qui sont utilisés par « des petits chômeurs » et des « oisifs » de la ville, et aussi le « français commun » qui subit la pression des substrats linguistiques l'amenant à se comporter à la fin comme une langue tonale (Zang Zang, 1991). Nous avons enfin le « français des élites » (enseignants, magistrats, etc.). Mendo Ze (1990) comme Féral (1989, 1994-a) pensent que le français est devenu un vernaculaire au Cameroun. Tabi-Manga reconnaît d'ailleurs que le français des élites est la langue maternelle dans certaines familles urbaines du pays. Toutefois, le lieu d'une observation évidente de cette vernacularisation du français serait le francanglais envisagé comme identitaire (Féral, 1989, 1993, 1994-a, 1998-a).

Tabi Manga (2000) considère le francanglais comme un « prométhéisme linguistique », qui détonne par la singularité de sa nature et de sa composition, et qui daterait d'une dizaine d'années au Cameroun. Toutefois, nous avons l'impression que le phénomène est beaucoup plus ancien que cela car Féral (1989) avait déjà remarqué ce qui était désigné en fin des années 1970 comme un « français makro » qui empruntait au français, au duala et au pidgin. Ce parler avait deux formes dont un « makro étroit » propre aux voleurs de rue, et un « makro large » plus répandu et utilisé par les jeunes. Une observation de la vie des langues au Cameroun permet de constater que les jeunes ont continué d'utiliser un parler correspondant à cette description mais actuellement désigné par un terme propre, le francanglais<sup>54</sup>. Quant à la forme « makro », nous pensons qu'elle s'est développée pour devenir un pidgin-english de Francophones, et plus particulièrement la variante basée dans le Mounjo et dont le porte étendard serait le chanteur populaire Lapiro de Mbanga. Cette forme est plus utilisée par les hommes, et développe des thèmes revendicatifs en incitant parfois à la bagarre, à la révolte.

Les usages à valeur identitaire découlent de l'appropriation par les locuteurs de pratiques linguistiques reconnues comme du français. Cela conduit ainsi à une vernacularisation, processus compris comme « la prise de conscience par les locuteurs eux-mêmes de la spécificité de leur usage et la constitution de celle-ci en une variété discernable et reconnue » (Manessy, 1993 : 413). Le francanglais apparaît ainsi comme la

---

<sup>54</sup> Plusieurs linguistes préfèrent encore parler de camfranglais, pour des raisons diverses. Féral (communication personnelle) le fait encore par habitude, en reconnaissant qu'il serait plus logique de parler de francanglais.

langue des jeunes, des salles de classe, des amphithéâtres et des salles de travaux dirigés, utilisée pour traduire une certaine convivialité, une intimité. Sa thématique porte en particulier sur des sujets relatifs au divertissement : amour, sport, émotions, bref des questions « ludiques ». Les jeunes, par ce parler, se désolidarisent des pratiques adultes qui invitent en permanence à une conformité morale et sociale.

Les maîtres mots du vernaculaire sont donc : neutralité sociale, intimité et solidarité dans sa communauté d'usage, mais surtout prise de conscience de sa spécificité. Hors de ces cadres intimes, les fonctions des langues utilisées sont différentes. Nous pourrions alors nous retrouver dans le cadre de pratiques véhiculaires.

## **2 Les langues des communications supra-ethniques : les véhiculaires**

A la différence de plusieurs autres pays africains, le Cameroun n'a pas érigé une seule de ses langues locales à l'échelon national en lui conférant un statut particulier. La gestion au quotidien de toutes ces langues se fait dans les interactions. Pour apporter une définition au terme *véhiculaire*, comparons-le à un autre terme, *grégaire*, qui est synonyme de vernaculaire défini *supra* :

« là où la forme grégaire limite la communication au plus petit nombre, aux initiés, aux proches, la forme véhiculaire l'élargit au plus grand nombre; là où l'on marquait sa différence, on marque au contraire sa volonté de rapprochement » (Calvet, 1999 [1987] : 81).

Les chercheurs en parlent assez souvent sous des dénominations différentes : communication inter-ethnique (Féral, 1989) ou supra-ethnique (Métangmo-Tatou (2001-a : 52)). Nous avons vu qu'en dehors du cadre familial et ethnique, voire groupal, les langues utilisées sont des vernaculaires. Le cadre interethnique ou inter-groupal apparaît comme le domaine réservé aux véhiculaires. Pour continuer dans la présentation de la situation sociolinguistique du Cameroun, nous voulons montrer que cette fonction peut parfois être assurée par des langues d'origine locale, comme par d'autres langues, d'origine étrangère.

### **2.1 Les langues d'origine camerounaise**

Essono (2001 : 71) délimite « cinq zones linguistiques couvertes par treize langues véhiculaires ». Il pense ainsi que dans la partie septentrionale du Cameroun, le fulfulde, l'arabe-choa, le hausa, le kanuri et le wandala sont des véhiculaires. Pour la même région cependant, Métangmo-Tatou (2001-a : 52) trouve que « le fulfulde a pu efficacement concurrencer le français, lequel n'accède que difficilement au rôle de véhiculaire dans sa zone de diffusion ». Elle se rend d'ailleurs compte que cette langue comprend une variété

qui est le fruit de l'urbanisation. Le fulfulde dans ce contexte est par conséquent devenu « un moyen d'identification et de catégorisation, mais par référence à des valeurs qui ne sont plus celles de la tradition » (Manessy, 1992 : 23). Ces analyses viennent, à la suite de Féral (1989 et 1994-a : 37) qui avait déjà relevé des variations du fulfulde dont le *bilkiire* « langage d'illettrés », le fulfulde *lamnde* assez conservateur et le fulfulde *standard* des centres urbains. Ce qui revient à recenser avec Metangmo-Tatou, le fulfulde comme le véhiculaire de toute cette région dans laquelle Essono en avait dénombré treize. Dans le même ordre d'idée, Tabi-Manga (2000 : 82) affirme que le fulfulde,

« grande langue véhiculaire de la famille ouest-atlantique, [...] est solidement implanté et progresse rapidement dans tous les départements du fait de l'influence des Peuls et de son adoption par les autochtones comme langue de l'islamisation ».

Sa progression est telle que les autres langues locales de la région sont menacées d'extinction. En clair, s'il faut désigner une langue véhiculaire dans cette région, cela serait le fulfulde.

D'autres langues d'origine locale peuvent prétendre à cette fonction véhiculaire : le duala et le bassa (dans la province du Littoral), l'ewondo (beti) dans les provinces du Centre, Sud et Est (Féral, 1991). Pour ce qui est du duala, son prestige viendrait de son usage par les missionnaires dès les premiers contacts avec les Blancs, dans le but d'évangéliser et de scolariser les populations de la côte et même de l'intérieur. Il serait ainsi dominant dans les départements du Wouri et du Moungo. En plus de ce critère historique et religieux, le culturel explique cette véhicularisation du duala, la musique : « la multitude des chansons en duala diffusées dans tout le Cameroun font du duala "une langue à la mode". Le *makossa* d'origine duala est un genre musical très apprécié des Camerounais » (Féral, 1989 : 8). Quoique n'étant pas originaires de Douala, certains musiciens de renom ayant fait les plus beaux jours de ce genre musical, utilisent le duala, perçu comme une « grande langue ». Tabi-Manga (2000) marque son accord avec ces analyses, mais dégage un niveau moindre de véhicularité, en considérant que le duala est actuellement une langue du niveau communautaire. Dans les départements du Nkam et de la Sanaga-Maritime, la priorité est en effet accordée au bassa.

Dans les provinces du Centre, de l'Est et du Sud correspondant à l'aire beti-fang, Féral (1989) reconnaît comme véhiculaires l'ewondo et le bulu dont l'influence date de l'époque coloniale. Ils ont été langues de scolarisation et d'évangélisation. Comme le fulfulde dans le Nord, l'ewondo présente ici une forme urbaine appelée « pidgin A 70 » par P. Alexandre. Féral (1989 : 10) parle de ces formes reconnues par ses informateurs comme

le « petit ewondo » appelée ailleurs sur le terrain « mongo ewondo », ou bien « bulu des chauffeurs ».

De manière générale, parmi les langues ethniques à la fonction véhiculaire, la seule qui serait pertinente pour cette fonction serait le fulfulde, dans la zone nord du Cameroun. Dans le Sud, ce sont particulièrement des langues d'origine étrangère qui s'avèrent efficaces.

## **2.2 *Les langues d'origine étrangère***

### **2.2.1 Le pidgin-english**

A la suite de Féral (1979, 1989) et Essono (2001), on pourrait penser qu'un autre véhiculaire au Cameroun serait le pidgin-english, dans les provinces du Littoral, de l'Ouest, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Il en est de même pour le français dans toute la zone francophone.

#### **2.2.1.1 *Les origines***

Le pidgin-english apparaît au Cameroun pendant la période précoloniale, du fait du troc avec les chefs indigènes et en particulier avec la traite négrière, et résulte de la « restructuration » des formes issues de diverses langues présentes sur la côte méridionale du Cameroun (à cette époque et plus tard). Nous citerons entre autres l'anglais qui en constitue le socle, les langues locales, le portugais, l'espagnol. Appelé auparavant « bush English », cette langue facilite la communication entre des communautés linguistiques différentes. C'est une « langue hybride », un véritable « cocktail » linguistique selon Essono (2001 : 70) qu'on retrouve sur le plan informel, utilisé par presque un million de Camerounais dont certains, dans les provinces anglophones, l'ont comme langue maternelle (Essono, 2001 : 70).

Le pidgin-english est présenté comme véhiculaire de quatre des dix provinces du Cameroun (l'Ouest et le Littoral francophones ; le Nord-Ouest et le Sud-Ouest anglophones), caractérisées par une contiguïté géographique. Cependant, cette langue est aussi présente sur le marché dans les autres provinces, à des degrés divers. Elle a souvent été utilisée pour l'évangélisation des populations pendant la période coloniale, au grand dam, bien sûr, de l'administration. L'importance sociale de cette langue est considérable. Dès 1913 à Douala, des administrateurs européens choisissent de faire entorse aux prescriptions officielles, après avoir compris l'avantage à avoir une pratique du pidgin dans



les rapports avec les populations. Ils choisissent ainsi d'apprendre cette langue. À cette fin, le Père Aubey a d'ailleurs produit un fascicule : *Grammaire pidjin*.

### **2.2.1.2 Quelques fonctions, usages et mode de diffusion**

Utilisé souvent par des locuteurs n'ayant pas une langue ethnique commune, cette « langue » traduit à certains moments une intimité, une solidarité groupale. Très souvent avec des amis partageant plus ou moins le même registre linguistique et dans des situations informelles, il est possible que le français soit délaissé au profit du pidgin. Cet usage leur permet alors de matérialiser leur connivence. Cela peut cependant servir dans un autre contexte, à rompre la distance et la hiérarchie sociale lors des campagnes électorales, entre les populations et certains responsables politiques.

La culture et en particulier la musique apparaissent comme les principaux moteurs de vulgarisation de cette forme de pidgin, reconnue par Féral (1979, 1989, 1994-b) comme le pidgin-english francophone. On pourrait situer ses sources dans le département du Mounjo (vaste région fertile dominée par une population de migrants, les Bamiléké, qui se sont installés avec les exploitations agricoles coloniales et qui se sont appropriés les domaines fonciers après les indépendances). Lapiro de Mbanga (musicien très populaire et pidginophone) préfère ainsi chanter non pas en « broking » mais en « un pidgin différent, à comprendre ». Cette pratique linguistique est essentiellement emblématique car, selon ce musicien populaire, le meilleur moyen pour poser des problèmes ayant trait au peuple c'est « de le faire en leur langue, qui est devenue la nôtre. »<sup>55</sup>

C'est une langue qui serait née pour traduire la révolte, l'exaspération d'une partie du peuple, longtemps laissée pour compte. Il s'agit, selon les dires de Lapiro, de « petits débrouillards » dont les marchandises étaient très souvent arrachées (par la police) sur la place du marché, en clair des vendeurs à la sauvette connus dans la rue sous le nom de *sauveteurs*. A travers ce combat dont la première arme est linguistique, son désir est celui qu'« on ne leur verse plus l'eau », mais que « le gouvernement discute avec eux ». Il affirme d'ailleurs que la seule langue dans laquelle ses propos prendraient toute leur importance sociale est ce pidgin : « Ce sont des conseils que je donne, que je pourrais aussi donner en français, mais cela perdrait sa véracité. Quand cela reste dans sa conception, son

---

<sup>55</sup> Lapiro s'exprime ainsi dans un journal en ligne sur le site <http://cameroon-info.net>, que nous consultons le 24 juillet 2003.

contexte, les messages gardent tout leur poids »<sup>56</sup>. Le pidgin apparaît donc comme un *instrument* à valeur identitaire.

Les pidginophones seraient assez nombreux, et constitueraient 80% de la population anglophone, et par 40% de la population francophone dans le pays (Tabi Manga, 2000). Essono propose une estimation inférieure pour ce qui est du nombre de pidginophones. Il en compte un million. En partant sur une base de 15 millions d'habitants, et en sachant que les Anglophones seuls représentent 20% de la population du pays (Mendo Ze, 1990), en supposant que 80% de ces anglophones sont pidginophones, cela reviendrait à 2,4 millions de locuteurs du pidgin auxquels il faudrait encore ajouter les 40% de Francophones, soit 4,8 millions de locuteurs. Cela veut donc dire que le pidgin, utilisé par presque le tiers de la population camerounaise, serait une langue très dynamique qui gagnerait du terrain tous les jours, face aux autres langues du pays. Nous y reviendrons au chapitre 11 mais pour l'instant, considérons-le comme un concurrent fonctionnant en complémentarité avec le français.

### **2.2.2 Le français.**

Pour ce qui est du français, c'est surtout une forme, « le français commun » (Tabi-Manga, 1994, 2000 : 189) qui jouerait ce rôle véhiculaire (Féral 1991, 1993, 1998, 2004, 2005-a, 2005-b). Biloa (2004[2003]) reconnaît également au français cette fonction, tout en la situant sur la forme « mésolectale ». Cet usage extra-ethnique du français s'explique par plusieurs raisons : absence de véhiculaire dominant dans la partie sud du pays et le très grand brassage interethnique dans les sphères urbaines.

Nous reviendrons longuement tout au long de notre thèse sur ce visage du français au Cameroun, mais il est désormais un fait : son usage véhiculaire ne fait plus de doute, et il apparaît comme la principale langue de communication entre Camerounais.

## **3 La gestion étatique de l'hétérogénéité linguistique : le bilinguisme national**

Par la Constitution, l'Etat a imposé des langues qui sont devenues alors socialement dominantes. En observant les usages cependant, on se rend compte que le respect de la volonté étatique ne peut se faire à la lettre. Dans des domaines d'application de cette politique comme l'école ou d'autres structures extra-scolaires (médias, administration,

---

<sup>56</sup> <http://cameroon-info.net> du 24 juillet 2003.

entreprises, politique, etc.), cette volonté officielle sera parfois réaménagée, par l'introduction d'autres langues à la fonctionnalité sociale plus efficace en contexte.

### **3.1 Les langues officielles**

Les langues officielles sont celles reconnues sur le plan institutionnel par l'administration. Elles ont un caractère légal et servent aux échanges formels dans la vie publique du pays. Dès son indépendance, et surtout dès la Réunification du 1<sup>er</sup> octobre 1961 entre les deux parties du Cameroun, le gouvernement camerounais fait siennes les politiques respectives des pouvoirs coloniaux qui se recourent à un point névralgique : l'utilisation exclusive de l'anglais au Cameroun Occidental et du français au Cameroun Oriental. Dans la constitution du 02 juin 1972, après l'Unification, ces deux politiques linguistiques se ramènent à un seul cadre ne prônant plus la division linguistique, mais une fusion, un rapprochement dont la résultante est le bilinguisme officiel. En fait, le pays adopte deux langues officielles : le français et l'anglais qui devront être utilisées dans tous les secteurs formels sans discrimination aucune<sup>57</sup>.

Ce choix opéré par les autorités de l'époque avait pour but de contrer la dérive tribale pour prôner un sentiment national. Aucun discours de l'ancien Président de la République, qui a, jusqu'au 4 novembre 1982, conduit le dernier gouvernement du Cameroun sous tutelle et les tous premiers du Cameroun indépendant, ne se terminait sans que n'apparaisse l'expression « l'unité nationale ». Il affirme par exemple : « Notre indépendance aboutit à l'unité nationale, elle doit nous obliger les uns et les autres, à nous élever au dessus de nos tribus, de nos villages, pour former ensemble une nation » (Métangmo-Tatou, 2001-a : 44). C'est dire que le souci de cohésion, d'unité et de sentiment patriotique hantait en permanence le Cameroun, jeune État. Or la langue a paru aux yeux du politique comme un moyen assez efficace qui peut permettre d'atteindre ce but<sup>58</sup>. Essono (2001 : 69) pense en tout cas que cela se justifie, l'unité ne pouvant s'obtenir dans un éclatement linguistique. Ce choix permet donc de transcender les clivages que suppose l'hétérogénéité linguistique<sup>59</sup>.

---

<sup>57</sup> On voit bien que la suprématie officiellement accordée à ces deux langues vise une volonté unificatrice, les deux langues étant supposées éloigner les démons de la division et effacer des traces de luttes politiques et armées ayant précédé l'Unification, dont le socle serait cette politique linguistique unitariste.

<sup>58</sup> Le raisonnement est identique à celui qui a servi à la construction des États Nations en Europe, et en particulier la France (Lodge, 1993 ; Chaurand, 1999).

<sup>59</sup> Nous verrons plus tard que cela n'est pas suffisant car au quotidien, chaque Camerounais navigue entre des langues diverses sans se perdre et cela sans que la cohésion sociale n'en soit fragilisée. Il faudrait donc prendre également en compte d'autres valeurs socio-fonctionnelles, l'hétérogénéité permettant d'autres communautés d'intérêts qui n'épousent pas forcément les frontières sociolinguistiques officielles, que celle essentiellement linguistiques.

Sur le terrain toutefois, cette volonté officielle est vécue et / ou mise en pratique différemment selon les contextes. Il est d'ailleurs devenu courant, pour sortir d'une situation d'insécurité linguistique, d'entendre un Francophone s'essayant à l'anglais réagir en ces termes : « le Cameroun est bilingue mais les Camerounais ne sont pas bilingues ». Dans l'ensemble en tout cas, le Francophone ne se sent pas obligé d'avoir une pratique de l'anglais. Par contre, dans son quotidien, l'Anglophone doit absolument vivre en procédant parfois dans ses échanges interactifs, à un usage obligatoire de formes linguistiques reconnues par ses interlocuteurs et lui comme du français. Les fonctionnaires francophones exerçant dans les zones anglophones utilisent comme langue le français et le pidgin-english, et quand ils y sont obligés par le contexte, l'anglais. Par contre, le fonctionnaire anglophone affecté en zone francophone ne fera que très rarement usage de l'anglais avec les usagers, sauf s'il les reconnaît comme étant des Anglophones. Dès son installation après une affectation, il doit se mettre assez rapidement à la pratique du français. A l'Université de Yaoundé par exemple est né un terme utilisé au crépuscule des années 1980 et à l'aube des années 1990, « anglo ». Il désignait tout étudiant ne sachant quelle était la norme sociale du contexte, ce terme (à l'origine désignant les non locuteurs du français vus comme anormaux) devenu péjoratif désigne désormais toute personne affichant une attitude anormale, inattendue. Pour se sortir de cette situation et rejoindre le groupe dominant, certains Anglophones vont fournir des efforts considérables pour s'appropriier le français.

Il est difficile de se plier à des obligations dans les choix linguistiques. Tout dépend en effet du contexte. C'est dans cette logique que nous soutenons dans notre recherche, que le contexte devrait être la pierre angulaire de toute étude de situations hétérogènes. Continuons nos observations, et voyons ce qui se passe dans l'enseignement. Le bilinguisme officiel y est-il scrupuleusement respecté ?

### **3.2 Les langues dans l'enseignement**

Nous avons montré *supra* que dès l'arrivée des missionnaires européens (les premiers sont là dès 1792 ; il s'agit de la « English Baptist Missionary Society ») se pose le problème du choix des langues à utiliser dans l'instruction et l'éducation des populations. Ce sera également une des préoccupations des différents pouvoirs coloniaux. Ces derniers vont tout de même vibrer sur la même longueur d'onde, en imposant, après réflexion ou bien par manque de consensus, des langues européennes. Pourtant, les missionnaires ne cesseront de démontrer le bien fondé d'une éducation dans la langue de l'éduqué. Langues

locales ou langues d'origine européenne, voilà le dilemme auquel sont confrontés les Camerounais dans les politiques d'éducation sur toute l'étendue du territoire national.

### **3.2.1 La place des langues locales**

Seules les églises vont requérir les langues locales dans leurs activités pour les prêches. Leur objectif pour les chrétiens en particulier, est de convertir des animistes à la connaissance du Christ. Ce n'est qu'en 1996 dans la révision de la constitution du 02 juin 1972 et en particulier dans la loi n°96 du 18 janvier 1996 que les langues locales sortent de la marginalité et de la confidentialité. Dans son article premier, cette loi prévoit à l'alinéa 2 « la protection et la promotion des langues nationales ». Ce n'est donc qu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle que le politique reconnaît le rôle devant jouer les langues locales dans l'éducation. Cette volonté affirmée n'est cependant pas suivie d'un appui réel. Aucun des Ministères chargé de l'éducation et de l'alphabétisation, ne dispose de « moyens (matériels et humains) pour accomplir cette noble tâche de formation et d'éducation dans chaque langue que maîtrise chaque population cible » (Boum Ndongo-Semengue et Sadembouo, 1999 :78).

Des structures de recherche comme le PROPELCA (Projet de Recherche Opérationnelle Pour l'Enseignement des Langues Camerounaises) vont doter les langues locales d'un alphabet calqué sur l'Alphabet Phonétique International (A.P.I) auquel sont ajoutées des particularités camerounaises. Cette structure (dont les spécialistes pour l'essentiel sont des enseignants du Département des Langues Africaines et Linguistique de l'Université de Yaoundé I) va monter des expériences sur le terrain dans des établissements scolaires missionnaires et privées laïques du pays. Elle essaie de montrer l'avantage de coupler dans un esprit de continuité, les langues locales et celles officielles. En ce sens, si les trois premières années d'instruction de l'enfant sont effectuées en langues locales à concurrence de 75% des programmes en première année, 60 % en deuxième année et 25 % en troisième année avant de reverser le jeune enfant dans le système officiel. Le jeune enfant aura eu le temps d'asseoir une connaissance de son environnement culturel qui pourrait lui permettre par un simple processus de transposition ou de comparaison, de mieux assimiler d'autres langues. Onze langues locales (bafut, bassa, beti-fang, duala, fe'fe', ghomala', kom, lamnso', limbum, mundani, yemba) sont ainsi expérimentées au niveau primaire et secondaire, avec l'aide de l'enseignement privé catholique et protestant. Cette méthode s'inspire apparemment de celle du CLAD de Dakar (Dumont, 1983).

Officiellement donc, les langues locales n'ont aucun rôle pratique à jouer dans l'enseignement. Tout le terrain est laissé aux langues officielles et étrangères.

### 3.2.2 Les langues *de jure*

Elles sont très présentes dans les salles de classes de nos lycées et collèges, dans le respect des textes officiels. Cela traduit le souci permanent des pouvoirs publics de maintenir le français et l'anglais comme langues des relations formelles entre Camerounais.

Nous avons montré dans le chapitre précédent qu'à la veille de l'indépendance, les puissances colonisatrices ont imposé le français comme langue d'enseignement dans le Cameroun francophone, et l'anglais dans la zone anglophone. Après l'indépendance, ces deux politiques pédagogiques sont fusionnées dans le bilinguisme officiel. Les programmes vont être redéfinis avec l'introduction de l'anglais dans le système francophone, et du français dans le système anglophone. Il s'ensuit la création d'écoles bilingues dans lesquelles les enfants doivent acquérir la « langue seconde »<sup>60</sup> ; de collèges et lycées bilingues dont les deux premiers datent de 1963 (Buea Bilingual Grammar School) et de 1965 (Collège Bilingue d'Application à Yaoundé). Les élèves suivent ainsi des cours indifféremment dans une des deux langues officielles, et sont présentés au BEPC (Brevet d'Etudes du Premier Cycle) pour les Anglophones, et au GCE O.L (General Certificate of Education, Ordinary Level) pour les Francophones<sup>61</sup>.

Dans les universités, la situation est légèrement différente : l'enseignant dispense le cours dans la langue de son choix et l'étudiant peut faire preuve de cette liberté linguistique lors des examens<sup>62</sup>. Par ailleurs et depuis l'ancienne Université de Yaoundé, des filières bilingues existent dans toutes les facultés de lettres avec des licences bilingues, de même que des cours de Formation Bilingue dans toutes les facultés. Il en est de même à

---

<sup>60</sup> Il s'agit en fait de la langue officielle seconde.

<sup>61</sup> Il faut cependant relever que si ces expériences sont assez concluantes au début, les établissements bilingues (qui seraient aujourd'hui un peu plus d'une cinquantaine, soit un établissement par département avec la possibilité d'en avoir plus d'un dans les métropoles provinciales) ne sont plus qu'une juxtaposition de deux établissements sur un même site. En fait, les classes ne sont plus croisées (utilisation de l'anglais comme médium d'enseignement dans les classes francophones, et de l'anglais dans celles anglophones) et il n'existe pas de méthode d'enseignement propre à ces classes bilingues : le professeur francophone sortant de la filière Bilingue de l'Ecole Normale Supérieure est orienté vers les classes dans lesquelles il enseignera l'anglais aux élèves francophones ; pareillement, s'il est anglophone, il enseignera le français aux élèves anglophones. Difficilement les professeurs bilingues francophones et anglophones enseigneront respectivement le français aux Francophones et l'anglais aux Anglophones.

<sup>62</sup> Echu (1999 : 106) soulève un inconvénient à cette pratique : celui d'enseignants non-bilingues, qui ont à corriger des copies dans une langue, dont il n'a pas une pratique confortable.

l'École Normale Supérieure de Yaoundé qui forme des professeurs bilingues (qui malheureusement ne sont pas toujours convenablement utilisés dans les lycées).

Si le bilinguisme officiel se retrouve dans toutes les structures scolaires actuellement, il reste que cette politique d'éducation bilingue est encore superficielle. Elle entraîne dans les pratiques d'enseignement le développement séparé de deux langues sur un même espace éducatif, ou bien une francisation des Anglophones<sup>63</sup>. Le bilinguisme étatique au Cameroun serait donc compris comme du pluri-monolinguisme (nous y reviendrons).

### **3.3 Les structures extra-scolaires**

Chaudenson (1989) affirme que l'école ne constitue pas l'unique voie de diffusion du français comme d'autres langues. Il pense d'ailleurs que l'échec de la diffusion du français dans le monde et particulièrement en Afrique vient de ce que cette tâche a été réservée exclusivement à l'école. Il propose que d'autres structures sociales comme la radio soient sollicitées pour cette tâche. Partons de cette idée justement critiquée (Manessy, 1994-a : 216-217), pour dire que loin du cadre scolaire, les différentes langues au Cameroun connaissent un dynamisme assez étonnant. Nous voulons montrer dans ce paragraphe qu'en dehors de l'école, les médias peuvent constituer un cadre de dynamisme du français. Mais s'arrêter à ces contextes reviendrait à porter un regard assez limité sur les pratiques linguistiques des populations, à moins de considérer que ce qu'elles désignent comme du français ne l'est pas pour nous linguistes. Nous allons en tout cas nous intéresser aux médias (audiovisuels et presse écrite)<sup>64</sup>, avant de nous tourner vers d'autres structures administratives et politiques.

#### **3.3.1 Les médias audiovisuels**

Au Cameroun, ils sont bilingues. La *CRTV (Cameroon Radio Television)* diffuse en deux langues, le français et l'anglais en particulier. Si le Poste National diffuse en français

---

<sup>63</sup> En octobre 1983, une circulaire ministérielle établit que pour les examens GCE (General Certificate of Education), le candidat devra désormais avoir des matières obligatoires (anglais certes, mais français et mathématiques du moins pour les littéraires), et ne devra être déclaré admis que s'il a reçu au moins le "E grade" dans ces matières. La raison ayant motivé cette réforme était, selon le Ministre de l'Education de l'époque, "the fact that the anglophone students were not doing enough to be bilingual" (Ngole, 1987 : 328). Les francophones font-ils cet effort ? La question du moins ne se pose pas, pourtant Tabi-Manga (2000) constate que les Camerounais les plus bilingues sont les originaires des régions anglophones. Toujours est-il que, confronté aux remous des élèves Anglophones, le gouvernement ajournera la réforme *sine die*.

<sup>64</sup> Nous tenons à relativiser cette pensée car école ou télévision voire d'autres médias, sont assez limités dans ce rôle de diffusion du français. La société joue un rôle largement plus important ; les locuteurs peuvent ainsi à cause des enjeux dans la vie (de manière ponctuelle ou permanente), opter pour une pratique plus régulière ou non du français. On devrait donc probablement évoquer les différentes représentations pour expliquer cet échec.

69 % de ses programmes (donc 31 % en anglais), les stations provinciales émettent en langues locales entre 20 et 25 % de leurs programmes, soit 75 à 80 % du temps réservé aux émissions en anglais et en français.

Contrairement aux pratiques dans l'enseignement, les langues locales font une timide apparition à la radio. Leur choix dépend des provinces. C'est ainsi que les stations provinciales de la CRTV suivantes utilisent les langues ci-après :

- la station CRTV-l'Extrême-Nord à Maroua : fulfulde, giziga, mundang, wandala, tupuri, mousgoum, mofou nord, arabe, masa, mafa.
- la station CRTV-Nord à Garoua : fulfulde, arabe choa et tupuri.
- la station CRTV-Adamaoua à Ngaoundéré : dii, mbum, hausa, fulfulde.
- la station CRTV-Est à Bertoua : kaka, maka, gbaya, mpopong et l'ewondo dans sa variante véhiculaire, le mongo ewondo.
- la station CRTV-Sud à Ebolowa : bulu, ewondo, ngumba, ntumu.
- la station CRTV-Centre à Yaoundé : bafia, basaa, ewondo.
- la station CRTV-Littoral à Douala : duala, bakaka, bankon, bassa, yabassi, bakoko et ewodi.
- la station CRTV-Sud-Ouest à Buea : bafaw, bakosi, bakweri, ejagham, fufulde, kenyang, mbo, meta, mungaka, ngumba, aso, mundani, olit, oroko et wimbam.
- la station CRTV-Ouest à Bafoussam : fe'fe', ghomala', mædtɔmba, mbo, yemba, ngemba, shü paməm, tikar et mungaka.
- la station CRTV-Nord-Ouest à Bamenda : lamso', mubako, ngie, oku, mbembe, nkwen, pinyin, kom, ngemba, metta, kedjoun, oshie, mendakwen, hausa, menka, fulfulde, mungaka, yemba, mbili, aghem et limbum.

Dans les quatre dernières stations, un constat se dégage : le nombre très élevé de langues locales utilisées du fait de la très grande hétérogénéité linguistique de ces régions. Cela laisse ainsi le champ libre au pidgin, utilisé ces dernières années à *Mount Cameroon FM*<sup>65</sup>, station urbaine privée basée à Buéa, pour certaines émissions humoristiques et éducatives.

Chacune de ces stations se connecte au *Poste National* sept fois par jours pour quatre journaux à caractère national en français et trois journaux de même nature en

---

<sup>65</sup> En plus du Poste National basé à Yaoundé, la CRTV dispose de stations provinciales dans les chefs lieux des dix provinces du pays, en plus de stations FM urbaines dans les plus grands centres urbains, à vocation ludique.



anglais. A la télévision nationale, le journal se déroule à 19 heures 30 pour la version en anglais et 20 heures et trente minutes pour la version en français, sauf en week-end où se déroule une édition bilingue ... à 20 heures et trente minutes. Toutefois, presque tous les textes officiels sont diffusés d'abord en français. Ce qui veut dire en quelque sorte que bien qu'officiellement sur un même pied d'égalité, l'anglais est dans la pratique une langue de deuxième ordre à côté du français. C'est ce que vont refléter nos corpus : sur les documents officiels, si les deux langues sont présentes au niveau des en-têtes, le français apparaît toujours en première position et en caractères plus grands que l'anglais dans les régions francophones et parfois anglophones, alors que l'inverse ne se remarque pas toujours dans les provinces anglophones. Dans les pratiques individuelles, Ze Amvella regrette que

« la domination du français sur l'anglais et les langues camerounaises se confirme par le fait que le bilinguisme prôné par le gouvernement est plus répandu dans la zone anglophone, de plus, le personnel administratif de l'ancien Cameroun oriental n'utilise pratiquement pas l'anglais alors que le personnel administratif anglophone se francise de plus en plus » (Ze Amvella, 1995 in Echu, 1999 : 109 ».

On pourrait croire que les structures administratives tendent plus vers une francisation des Anglophones, au lieu d'un développement du bilinguisme que clament haut et fort tous les discours politiques.

### **3.3.2 La presse écrite**

Dans la presse écrite, le *Journal Officiel* est bilingue (la page de gauche en anglais et celle de droite en français). Le quotidien gouvernemental *Cameroon-Tribune* avait il y a quelques années deux éditions dans les deux langues officielles. A cause de la politique d'austérité découlant de la crise économique des années 1990, l'édition anglaise sera supprimée pendant un certain temps avant que ne soit mise sur pied l'édition bilingue qui a cours jusqu'aujourd'hui.

### **3.3.3 Les autres structures administratives<sup>66</sup> et politiques**

Une autre initiative de l'Etat pour la promotion du bilinguisme officiel a été la création par décret présidentiel n° 85/1200 du 30/08/1985, de Centres Pilotes se consacrant à l'enseignement de l'anglais aux Francophones, et du français aux Anglophones. Le

---

<sup>66</sup> Dans l'administration, un corps est encore réfractaire à la pratique du bilinguisme officiel, c'est l'armée qui reste entièrement francophone.

public cible à la création était le personnel de l'Etat, mais actuellement, les centres sont ouverts à tous les publics.

Les autres administrations fonctionnent selon le schéma suivant :

« la plupart des textes et documents officiels sont rédigés en français. Ainsi, arrêtés, décrets, notes de service, décisions, lettres circulaires, etc. émanant des instances administratives sont rédigés en français. Cependant, certaines pièces officielles destinées au grand public ont un caractère bilingue (-en français et en anglais) : carte d'identité, carte professionnelle, acte de naissance, acte de mariage, etc. » (Echu : 1999 : 108).

Sur le plan politique, les deux langues officielles sont présentes à l'Assemblée Nationale. Toutefois, Mendo Ze (1990 : 34-36) montre qu'il y aurait une domination des Francophones (80% de l'effectif), sur les Anglophones (20%). La langue de travail est donc le français, même si, de tradition, le Président de la République doit prêter serment selon un rituel bien huilé, en anglais (bien que les deux acteurs principaux de cette cérémonie - Président nouvellement élu et Président de l'Assemblée Nationale - soient tous des Francophones). Cela n'empêche pas que le reste des activités (discours entre autres) réservées à la cérémonie se déroule en français.

Sur le plan judiciaire, les deux langues sont autorisées dans les deux systèmes judiciaires (un de tradition anglo-saxonne, et un autre d'inspiration française), ce qui n'empêche pas la prise en compte des langues locales. Cela se traduit par la présence de traducteurs dans les tribunaux.

Nous constatons donc quelle est l'architecture des différentes langues au Cameroun. A côté de l'anglais et du français officiellement choisies pour matérialiser la volonté étatique de développer une personnalité bilingue en tout Camerounais, tournent d'autres langues locales ou non, socialement moins prestigieuses mais jouant chacune en ce qui la concerne, un rôle assez important dans son univers d'usage. C'est cependant le bilinguisme national qui paraît officiellement prioritaire. Certaines de ces langues jouent la fonction grégaire, certaines véhiculaires et / ou officielles. Ce découpage n'est cependant pas suffisant car dans les usages, la situation serait plus ambiguë.

## **En résumé**

On pourrait donc dresser une architecture des langues, dans un schéma qui associe à chaque langue au moins une fonction sociale. Nous nous contenterons ici des plus importantes en termes de fonctionnalité. Cette organisation se formerait autour :

- des fonctions véhiculaires : elles peuvent être celle de langues locales (fulfulde pour les provinces du Nord, de l'Extrême-Nord et de l'Adamaoua ; du pidgin-english pour les provinces du Nord-Ouest, du Sud-Ouest, du Littoral et de l'Ouest). Il faut cependant noter que cette langue gagnerait énormément de terrain car à Yaoundé, le pidgin-english serait la troisième langue de la ville après le français et l'ewondo (Gerbault et Chia, 1992). Dans la région beti-fang, les véhiculaires seront l'ewondo et le bulu. Dans l'ensemble du pays, le français pourrait également être perçu comme assumant cette fonction véhiculaire. Avec les langues officielles, les pratiques véhiculaires pourraient être socialement dominantes, du fait de leur neutralité et / ou de leur utilité. Elles permettent alors une meilleure participation à la construction de l'urbanité.
- des fonctions *de jure* : assumées par l'anglais et le français, elles font de ces deux langues des privilégiées sur le plan statutaire dans les contacts de langues.
- des fonctions vernaculaires : français, francanglais, pidgin-english et toutes les langues locales. Ces langues sont donc privilégiées dans les rapports en terme d'intimité.
- des fonctions communautaires : duala, qui est la langue de la grande ethnie Sawa.

Le français serait en conséquence une langue aux fonctions sociales variées, et apparaît donc dans toutes les strates de notre schéma à l'exception d'une seule, le niveau communautaire. Cependant, cette vision cache mal certaines particularités. Pour l'instant, nous fonctionnons comme si le français était UNE langue dans ce contexte. Dans les pratiques, il est multiple et varié, chacune de ses formes correspondant soit à une fonction sociale ou individuelle, à lui attribuée par le locuteur. La raison de cette variation est simple : le français est plongé dans un contexte de rencontres linguistiques, de contacts de langues. En côtoyant les autres langues (par l'usage des différentes populations), il rencontre des réalités socioculturelles différentes et diversifiées qui lui confèrent des visages assez différents. En d'autres termes, le français au Cameroun est entré dans une pratique caractéristique des sociétés plurilingues.

Cette organisation n'exclut cependant pas des variations contextuelles qui sont dans l'ensemble fonction des représentations sociolinguistiques. Nous avons volontairement omis le francanglais qui prend progressivement un ancrage social et fonctionnel. Il s'agit d'un idiome au statut fonctionnel variable, changeant. A lui seul, il illustre l'instabilité fonctionnelle caractéristique des pratiques socioculturelles au Cameroun. Dans la même

perspective, les langues locales seront des "patois" ou "dialectes" selon qu'on veut afficher une « face » de citadin, ou bien des "langues" selon qu'on voudrait attirer vers soi des avantages relevant du village ou bien de la tradition des ancêtres. La vie des langues, la dynamique des langues au Cameroun seraient donc fonction des croyances et jugements divers des différents acteurs sociaux. Dans cette perspective, il serait donc tout à fait possible d'inscrire toutes les composantes linguistiques et sociales comme instables. Pour comprendre cette mobilité, il faudrait interroger une notion assez efficace de la psychologie sociale, le concept de représentation sociale. Ce sera alors l'occasion pour nous de définir la problématique de notre recherche. En prenant en compte la flexibilité des usages, nous pourrions relativiser les analyses objectives que nous avons résumées jusque là. Avec cette nouvelle donne, nous comprenons que les pratiques linguistiques à Douala sont des construits en rapport avec les représentations des locuteurs, dans leurs relations avec autrui.



**DEUXIÈME PARTIE**  
***THÉORIE – ÉPISTÉMOLOGIE - MÉTHODE.***



## CHAPITRE 3

# LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES

### 1 Entrer dans les représentations sociales

Nous choisissons comme entrée à ce chapitre théorique, ces deux images où sont mises en relief deux langues : le français et l'arabe. La première représente un panneau à New-Bell (New-Bell Haoussa plus particulièrement, dans l'ancienne ville), et la deuxième une affiche retrouvée à l'entrée d'une épicerie à Kotto (zone de la nouvelle extension de la ville, caractérisée par une grande hétérogénéité ethnique et linguistique).



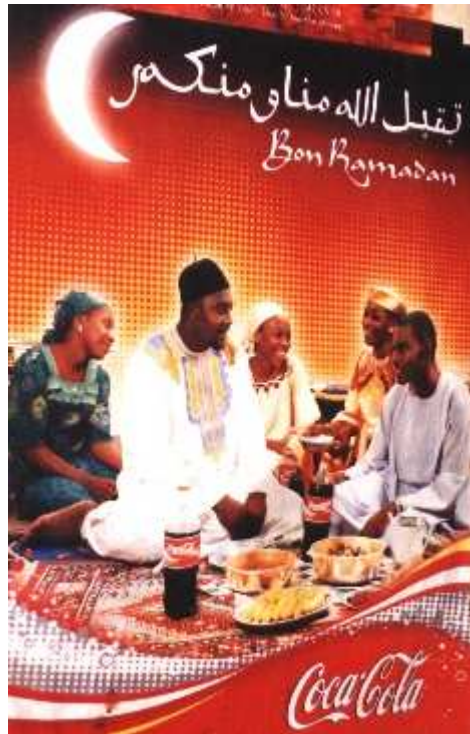
**Image 3 : panneau indiquant la mosquée de New-bell.**

Nous ne souhaitons faire aucun commentaire au sujet de cette première image pour l'instant, si ce n'est la traduction. Un message en français est traduit en arabe, et indique la Mosquée Centrale ainsi que ses coordonnées téléphoniques. Un seul élément nouveau fait son apparition dans le texte en arabe, la boîte postale. On pourrait penser que le destinataire serait plus préoccupé par la précision dans le message en arabe, ce qui est révélateur de la place accordée à l'arabe et aux destinataires du message, dans ce quartier de la ville.

مسجد الجامع المركزي نيوبيل ص ب ٤١٤ تلفون/ فاكس ٦٣٥٦ ٣٤٢ دواالا

Mosquée centrale New Bell - BP 414 – Tél. / fax : 342 63 56 Douala





**Image 4 : affiche publicitaire de la compagnie Coca Cola.**

Dans la deuxième image par contre, on va de l'arabe au français. Il existe encore une légère discordance entre les contenus des textes en français et en arabe. On pourrait expliquer cela par les aléas de la traduction, mais cela ne peut occulter la dimension extralinguistique qui paraît évidente ici. Nous présentons successivement la traduction en arabe de *Bon Ramadan*, ainsi que la traduction en français, du texte supposé équivaloir à *Bon Ramadan* sur l'image.

رمضان مبارك

Bon Ramadan

تقبل الله منا و منكم

Que Dieu accepte notre<sup>67</sup> jeûne.

Le destinataire reçoit donc deux messages différents, s'il faut nous arrêter au texte, correspondant aux deux langues utilisées sur l'affiche. L'important sur cette deuxième affiche ressortirait non pas du contenu des textes, mais de l'usage des deux langues en présence. L'affiche de *Coca Cola* s'adresserait aux Musulmans de la ville<sup>68</sup>, à l'occasion du ramadan. Par l'usage de l'arabe vu comme langue de l'islam, religion des Musulmans,

<sup>67</sup> La première personne du pluriel a valeur d'inclusion, rassemblant les première et deuxième personnes.

<sup>68</sup> Sur un plan sémiotique, on se serait intéressé à la tenue vestimentaire faite de gants, foulards et chéchias, reconnus au Cameroun comme indice d'appartenance au groupe des musulmans. Nous faisons ici l'économie de cette analyse de pratiques.

le *Coca Cola* clamerait sa proximité à cette langue et à cette religion. La firme aura compris qu'en se montrant proche de ces pratiques linguistiques, vestimentaires et même comportementales (s'asseoir à même le sol pour le repas) propres aux Musulmans, elle pourrait améliorer ses ventes. Ce n'est pas le contenu du message linguistique qui est important sur cette affiche publicitaire, mais l'image (et donc les représentations) de la langue (ici l'arabe) sur les acteurs de l'interaction, et qui est perçue comme un moyen de vaincre de potentielles frontières, permettant à Coca Cola de se rapprocher du groupe musulman de la ville.

C'est donc dire une fois de plus que l'image que les acteurs sociaux ont des langues dans leurs interactions quotidiennes, leurs différentes représentations sociales et linguistiques sont autant de modes pertinents de présentation de soi. Nous nous proposons, en début de cette partie, d'éclairer notre lecteur sur le concept des représentations sociales, central (comme nous avons déjà eu l'occasion de le dire dans notre introduction) à notre thèse. Nous montrerons après cela, que les représentations sociales sont des constructions sociocognitives. Cela nous permettra d'aborder les différentes fonctions des représentations sociales, concept dynamique. Nous terminerons notre présentation en mettant en rapport pratiques et représentations. Nous pourrions alors constater que, par rapport aux langues, les usages sont des stabilisations de réalités interactives hétérogènes.

## **2 Définition**

Complexe, polymorphe, hétérogène, voilà autant d'adjectifs qui reviennent pour caractériser et définir le concept des représentations sociales. Nous allons commencer, dans ce chapitre, par donner quelques éléments définitoires de sociologues et de psychologues. Cela nous permettra plus tard de montrer en quoi le concept des représentations est véritablement complexe. Il sera question entre autres de les situer comme transversales à plusieurs disciplines. Un autre aspect sera de montrer que la représentation est à la fois un processus et un produit, ce qui nous aidera à la situer comme relevant à la fois du cognitif et du social. Dans la même lancée, nous verrons que les représentations sociales, par leur fonctionnalité, peuvent être considérées comme des dispositifs de raisonnement social.

### ***2.1 Une discipline transversale***

Parce qu'elles portent sur l'individu notamment dans ses rapports avec la société, les représentations sociales présentent un caractère disciplinaire transversal. L'origine de cette notion se trouve dans la sociologie durkheimienne, et singulièrement autour de la

notion de représentation collective (Durkheim in Moscovici, 1999[1989] : 79-103 ; in Jodelet, 1999[1989] : 53), cette conscience, cette mémoire collective qui structure la vie, légitime les pratiques et les comportements quotidiens de l'individu, en constituant la base fondamentale des jugements humains. Depuis lors, elle a nourri tout un courant de recherches porté notamment par Moscovici (1976[1961]), Jodelet (1999[1989]), Bonardi et Roussiau (1999, 2001), Abric (1994), Seca (2001), Moliner, Rateau, Cohen-Scali (2002) entre autres. Sa complexité dans ce sens vient du fait qu'elle se situe au carrefour de plusieurs disciplines (sociologie, psychologie sociale, anthropologie, ethnologie, géographie, histoire, linguistique), tout en portant sur des champs d'application et de recherche variés (l'éducation, l'économie, la vulgarisation scientifique pour ne citer que ceux-là). Ce caractère transversal suppose donc autant d'orientations définitoires.

## ***2.2 La représentation comme dispositif de raisonnement social complexe***

Bien que centrale dans plusieurs champs disciplinaires, la notion de représentation sociale reste une notion au carrefour de la psychologie sociale et la sociologie (Jodelet, 1999[1989] : 56). Voilà pourquoi nous avons préféré pour la définir, partir de regards provenant des sciences sociales.

Commençons par les premiers, non parce qu'ils ont été les devanciers (sur l'axe du temps) de tous les travaux sur les représentations, mais premiers parce que nous pouvons les situer en périphérie, par rapport à une logique de l'instabilité dominante. Il s'agit de recherches qui relèvent de la psychologie sociale. Nous nous intéressons en particulier à Abric (1999[1989], 1994, 1996) et Flament (1999[1989], 1994). Dans cette logique, les représentations sociales sont un « ensemble organisé et hiérarchisé des jugements, des attitudes et des informations qu'un groupe social donné élabore à propos d'un objet » (Abric, 1996 : 11). Sous cet angle, les représentations sociales (désormais RS) peuvent se résumer en trois dimensions : une première, structurelle, puisqu'elle organise le contenu cognitif ; une deuxième, évaluative, étant donné qu'elle est une grille de lecture de la réalité (élaborée en fonction des intérêts des groupes forts, les individus pouvant présenter des conduites, des attitudes compartimentées, cloisonnées, divergentes, par rapport au même objet) ; et enfin, la troisième dimension qui est informative. Cependant, comment différencier l'information de l'opinion par exemple qui peut se présenter comme prise de position (Moscovici, 1976[1961] : 44) ? Dans l'ensemble, une métaphore de la photographie serait suffisante pour résumer cette définition des RS. La pensée sociale est en effet vue comme comportant une zone statique, figée, complètement déterminée. Elle comporte certes une zone périphérique flexible, mais sa perception dépend également d'un

noyau stable et très peu susceptible de changer (Flament, 1999[1989] : 238). Cette stabilité lui permet ainsi de fournir un sens aux autres éléments de la représentation (Abric, 1999[1989] : 215). On pourrait en ce sens penser que son aspect de fixité paraît primordial, dans l'organisation de la société.

L'important dans l'étude de la RS serait pourtant la reconstruction de la réalité, qui se fait grâce à l'interprétation interactive du quotidien (Jodelet, 1999[1989] : 52). Son rôle est d'orienter les conduites, dans une atmosphère caractérisée par une certaine dynamique sociale orientée vers la synergie entre coopération et antagonisme, lesquels sont nécessaires pour la transformation de la société. La RS serait ainsi une activité individuelle et groupale. Elle prend forme en rapport avec un objet ou une situation ayant une importance sociale, et aura de ce fait une dimension pragmatique, ce qui n'occulte en rien son utilité sociale (Moscovici, 1976[1961] : 61).

Il faudrait donc nous tourner vers une définition plus évolutive, en tout cas reflétant la dynamique sociale. Il s'agit de construction, de fabrication et même de transformation. Le processus se déroule dans une interaction entre les individus et la société, cette dernière prenant activement part au travail.

Il existe une sorte de consensus dans les réflexions scientifiques pour reconnaître les RS comme dynamiques. Plusieurs auteurs ont tenté de formuler chacun des définitions aussi pertinentes les unes que les autres, pour rendre compte des différentes conceptions des RS. Pour Moscovici, ce sont des « ensembles dynamiques »,

« des « théories », des « sciences *collectives* » *sui generis*, destinées à l'interprétation et au façonnement du réel. [...]. Elles déterminent le champ des *communications* possibles, des valeurs ou des idées présentes dans les *visions partagées par les groupes* et *règlent*, par suite, *les conduites* désirables ou admises » (Moscovici, 1976[1961] : 48-49).

La même réflexion sera reconduite par Jodelet (1999[1989]) en ces termes :

« il s'agit d'une *forme de connaissance, socialement élaborée et partagée*, ayant une *visée pratique* et concourant à la *construction d'une réalité* commune à un ensemble social » (Jodelet, 1999[1989] : 53).

Selon Roussiau et Bonardi (2001),

« une représentation sociale est une *organisation* d'idées *socialement construites*, relativement à un objet donné, résultant d'un ensemble de *communications sociales*, permettant de *maîtriser*

*l'environnement* et de *se l'approprier* en fonction d'éléments symboliques propres à son ou ses groupes d'appartenance » (Roussiau et Bonardi, 2001 : 18-19).

Il s'agit de définitions qui, dans l'ensemble, mettent en valeur des caractéristiques communes, qui nous permettent de penser que la RS est une configuration ordinaire, voire banale, de savoir.

Cette analyse peut conduire non seulement à définir la représentation comme une « forme de connaissance », « savoir de sens commun », « savoir naïf » (Jodelet, 1999[1989] : 53), mais surtout à l'inscrire sous l'angle de l'activité, en mettant en lumière la construction des relations sociales par des processus tantôt rattachés à l'individu, tantôt rattachés à la société, bref permettant de matérialiser l'identité sociale. Il s'agit, dans cette compréhension, d'appréhender la synergie entre le cognitif et le social.

La RS permet ainsi de mieux appréhender les liens qui nous unissent aux différentes composantes de notre société. Elle apparaît comme une sorte d'outil de gestion de notre environnement. Dans cette logique, la genèse de la représentation n'est pas le fruit de l'individu, tout seul. Ce dernier est surtout intégré dans le cadre social, individu et société fonctionnant à la manière d'une boucle réflexive car si l'individu personnalise les éléments de son entourage social, il influence et alimente en retour la société par les représentations qu'il en a. Dans le même ordre d'idée et par l'importance de la communication sociale, le partage de représentations crée des liens sociaux. Voilà pourquoi il s'agit donc non pas d'une représentation individuelle, mais beaucoup plus d'une représentation sociale partagée (Bonardi et Roussiau, 1999 : 18).

Partage social, la représentation peut donc être manipulée dans une logique de positionnement identitaire. On pourrait d'ailleurs penser la même chose des connaissances scientifiques. Loin de la conception monothéiste de la science dans sa position religieuse, la connaissance scientifique serait en fait une question d'enjeux, de représentations. Un article paru dans *Le Monde*<sup>69</sup> dont nous résumons ici les grandes lignes, paraît utile pour illustrer nos propos. Face à la nécessité d'obtenir la validation sociale des recherches scientifiques en Europe, la *Commission Européenne à la recherche* va commander aux experts du groupe européen des sciences de la vie, un ouvrage intitulé *Biologie moderne et vision de l'humanité*, présenté lors d'un colloque à Gènes en Italie. On va ainsi assister à une divergence de vues dans l'approche : une première, dominante (religieuse et qui veut se substituer à Dieu parce que ne voulant pas de contestation possible et donc réfutant la

---

<sup>69</sup> Jean-Yves Nau, « L'opposition à certaines aventures scientifiques inquiète l'Europe », *Le Monde*, samedi 3 avril 2004, p. 24.

nécessité pour la science d'avoir une validation sociale), et une autre, qui pense au contraire que c'est cette validation qui serait même le garant de l'avancée dans les recherches scientifiques. Cette dernière vise ainsi une désacralisation de la recherche scientifique. A l'arrivée en tout cas, il apparaît que ces différentes positions ne sont pas neutres. Au contraire, si les premiers veulent garder des convictions philosophiques et religieuses leur permettant d'avoir une position dominante et avantageuse, les derniers quant à eux contestent pour des raisons politiques, l'approche globale de la science occidentale. En résumé, la science elle-même peut être vue comme une construction de représentations.

La linguistique ne sera pas de reste. Une des thèses que défend notre recherche est que les langues comme les productions de linguistes sont, comme celles des autres sciences, une production de représentations. Cela suppose qu'il n'y a pas de vérité scientifique objective. Nous suivons en cela Calvet (1999), Ph. Blanchet (2000), Robillard (2001-a) et Heller (2002). Ces derniers sont des sociolinguistes qui adoptent des approches, des modèles qui pourraient être qualifiés de minoritaires (voire minorés) par la linguistique que nous qualifions de "classique". Cette dernière ne prend au sérieux que des travaux plus ou moins objectivistes et qui se disent fondés sur la recherche de la pratique authentique. Les recherches sont menées selon l'expérience du monolinguisme, et postulent que les langues existent objectivement. On pourrait donc en "cueillir" des éléments qui serviraient comme corpus ou comme preuves. Nous voulons montrer que cette conception de la linguistique, sans être fausse, ne peut prétendre décrire toute la réalité (voir chapitre 4) en disant ce qu'est une langue et ce que n'est pas une langue. Il s'agit pour nous de relativiser cette fracture entre le fonctionnement de la société dans son dynamisme, et le raisonnement scientifique, en préconisant une ouverture qui inscrirait la recherche comme empirique. Ce positionnement n'est pas neutre car il est une conséquence de notre expérience du plurilinguisme vécu, une théorisation de nos représentations, en rapport avec nos témoins.

Cette présentation faite, nous pensons qu'il serait temps actuellement de soulever d'autres aspects de la complexité des RS. Nous voulons pour la suite de cette présentation rester dans le champ de la psychologie où la notion de représentation a été largement conceptualisée. Nous pensons ainsi mieux éclairer ce concept en regard de notre champ de recherche. Autrement dit, nous trouverons par là quels seraient les apports de la psychologie sociale et de la sociologie à la linguistique. La question qui va nous

préoccuper dans la partie qui suit, sera celle de dégager le système sociocognitif de la représentation<sup>70</sup>.

### **3 Le système sociocognitif des RS**

Commençons tout d'abord par la composante cognitive. Il s'agit de dégager quel serait le processus psychologique de production de la RS. Elle suppose un sujet actif, ce qui présume une « texture psychologique » (Moscovici, 1976[1961] : 43). Elle est donc soumise aux règles régissant les processus cognitifs. Cela voudrait dire que les représentations ne peuvent exister en dehors du système cognitif qui les maintient et les fait vivre. Cependant, si l'activité représentative renvoie au processus de fabrication de la représentation, celle-ci est aussi considérée comme le résultat de l'activité, et donc comme le produit des représentations. Autrement dit, les RS seraient à la fois processus et produit.

#### **3.1 Les RS comme processus**

Il faudrait pour comprendre ce cheminement partir de la place du sujet, qui est l'intermédiaire entre l'objet et le concept, son rôle étant de rendre présent une réalité éloignée du contexte. Le travail commence par une phase concrète. Tout partirait de la société dans laquelle le sujet identifie un objet social, un concept dont il extrait des caractéristiques par une phase psychique. Il est ainsi présenté comme la médiation entre perception et concept. La phase intellectuelle quant à elle viendra plus tard permettre l'intériorisation de l'objet de la représentation. Le sujet débute en construisant une « abstraction des matérialités » (Moscovici, 1976[1961] : 56), effectuant ainsi un transfert de l'objet de l'extérieur vers l'intérieur, du lointain vers le proche. La première phase de la représentation est donc d'associer un concept, à une image perceptive, ce qui suppose un rapport à l'objet de la représentation (Jodelet, 1999[1989] : 56). Cependant, la présence de cet objet n'est pas utile du point de vue du concept. La représentation l'éloigne suffisamment de son contexte matériel, ce qui lui permet de le transformer. La construction des représentations aurait dans ce sens un schéma tridimensionnel : d'un côté le perçu et de l'autre le conçu, les deux régulés par un sujet dont le rôle est de rapprocher le lointain, de rendre présent l'absent (Moscovici, 1976[1961] : 55-56).

---

<sup>70</sup> Sur le plan scientifique, la recherche a plus ou moins procédé à la séparation de deux aspects qui sont pourtant liés. C'est ainsi que dans la production sociale des représentations, l'aspect cognitif est le point de focalisation de la psychologie sociale. L'autre versant, social, sera analysé selon les perspectives de l'anthropologie sociale et/ou de la sociologie.

Le deuxième aspect de ce processus de production des représentations est la familiarisation de l'objet (Jodelet, 1999[1989] : 56). Le caractère étrange de l'objet le rend insolite, indescriptible. Après intériorisation, il faut le retoucher, ce qui permettrait par croisement avec d'autres objets existants de lui ôter toute sa dimension insolite. Pour résoudre le déséquilibre créé par l'apparition de cet objet non identifiable, il faut permettre que « l'inhabituel se glisse dans le coutumier » (Moscovici, 1976[1961] : 60), soit une familiarisation de l'étrange qui dès lors perd son caractère déstabilisant<sup>71</sup>.

Cette familiarisation permet enfin de rendre signifiant l'objet. C'est le moment de la re-création de l'objet. Il acquiert dans ce cadre une valeur contextuelle, il est recomposé, réexpérimenté en fonction de l'expérience du sujet ainsi que des valeurs qu'il accorde à l'interaction<sup>72</sup>. La représentation est en fait toujours relationnelle (Moscovici, 1976[1961] : 66 et 68 ; Jodelet, 1999[1989] : 59). L'objet est maîtrisé, et nous pouvons dès lors l'utiliser à notre guise en rapport avec le contexte social. On comprend donc que l'usage du français au Cameroun si nous revenons à notre thème de recherche, soit parfois considéré comme l'aboutissement d'un processus de représentation. Sa forme endogène correspond en fait à un certain degré de familiarisation de cette langue, qui s'est contextualisée en regard de la norme scolaire qui prévalait pendant la colonisation. Actuellement le français est même devenu un signe au sens saussurien du terme, matérialisant un concept : le pouvoir symbolique dans les interactions sociales (voir chapitre 11 dans son paragraphe 2.3, pour plus de détails).

Pour revenir à la dimension cognitive de la représentation, le processus ainsi décrit, quand il aboutit à un stade d'appropriation (aussi élevé que ce dont nous parlions au sujet du français au Cameroun), quand il est fait nôtre, il devient intelligible en contexte. Il peut alors en ce sens être considéré comme un produit.

### **3.2 La représentation comme produit**

Nous inspirant encore de Moscovici, nous comprenons que le produit soit le résultat logique du processus décrit dans le paragraphe précédent. On pourra donc dire que

---

<sup>71</sup> Sur le plan de la dynamique de la représentation, ces deux premières étapes correspondent à l'« objectivation » (Jodelet, 1999[1989]). Son rôle porte sur la transformation d'objets abstraits en expérience. Elle opère par l'exploration d'un contenu, par la recherche d'une structure de représentation, et enfin par l'orientation du sujet vis-à-vis de l'objet de représentation. Des abstractions sont ainsi rendues signifiantes, à partir de l'expérience et du fonctionnement endogroupal.

<sup>72</sup> A la suite de l'objectivation, le processus conduit à une étape ultime, l'« ancrage » (Jodelet, 1999[1989] : 73) dont le but est la familiarisation, l'enracinement du fruit de l'objectivation dans un cadre social. Il rend possible l'intégration d'éléments nouveaux dans une catégorie familière à la fonctionnalité établie, cela par rationalisation. L'ancrage utilise alors le savoir comme un instrument, afin d'organiser la société, mais surtout afin de le fixer dans un système de pensée.



représenter X c'est être à la place de, mais c'est aussi re-présenter, actualiser, rendre présent un élément absent et parfois même inexistant (Jodelet, 1999[1989] : 54). La représentation devient ainsi le contenu de l'acte cognitif, qui est la « représentation mentale de l'objet qu'elle situe symboliquement » (Jodelet, 1999[1989] : 54). Elle serait ainsi une forme de connaissance contextuelle, qui suppose un « sujet actif » et un « pôle passif » (l'objet), le premier devant donner une signification à la « figure »<sup>73</sup> (Moscovici, 1999[1989] : 63).

En revenant à notre sujet de recherche par exemple, il serait facile de montrer que le sujet (les Doualais) est en tension avec l'objet (le français)<sup>74</sup>, ce qui suppose une permanente définition de ses rapports en contexte. On comprend donc que l'idée de *variétés de français* sur laquelle nous reviendrons (chapitre 9 : 2.1) soit peu adéquate, les acteurs sociaux ayant établi des rapports flexibles avec le français, ce qui a eu pour implication de rendre leur "objet" souple et ouvert à tout usage contextuellement validé. La représentation est donc une construction cognitive, au vu du processus que nous venons de décrire. Mais elle ne prend sens que par la familiarisation qui se fait en fonction de l'environnement social et donc du contexte. Voilà pourquoi il serait inapproprié de vouloir nous arrêter à la présentation de la représentation comme cognitive. Elle est également sociale, et c'est ce que va développer notre prochain paragraphe.

### **3.3 La représentation est sociale**

Un autre point de complexité de la représentation est qu'elle s'articule autour du sujet, de l'objet et du contexte social. Le sujet est celui qui pense ; l'objet de la représentation est ce que pense le sujet, et le contexte social est l'entité qui instaure l'interaction entre le sujet et l'objet. Autrement dit, la représentation dépend de caractéristiques individuelles du sujet (qui peuvent se résumer en des mécanismes sociocognitifs) et de la réalité sociale. La connaissance, la réalité, le savoir construit lie donc sujet et objet dans un contexte social.

---

<sup>73</sup> Doise (1986 : 19 et 83) pense que ces processus sont inhérents aux représentations : « on ne peut pas éliminer de la notion de représentations sociales les références aux multiples processus individuels, interindividuels, intergroupes et idéologiques qui souvent rentrent en résonance les uns avec les autres et dont les dynamiques d'ensemble aboutissent à ces réalités vivantes que sont en dernière instance les représentations sociales » (Jodelet, 1999[1989] : 59).

<sup>74</sup> On comprendra que l'objet, bien que subissant la transformation, n'est pas aussi passif qu'on le supposerait. Nous ne pouvons accéder au français à Douala que par les locuteurs. Or comme nous le montrerons au chapitre 4, les pratiques reconnues comme du français sont tellement disparates qu'il devient parfois même en contexte, difficile d'immobiliser une ou l'autre forme de français. La passivité de l'objet serait à revoir. Ou bien, est-ce le terme objet qu'il faudrait redéfinir ? Robillard (à paraître-b) présente le terme objet (dans son sens étymologique : « *Objet*, de ob- « devant » + jaco, jacere, jeci, jactum « jeter » ») comme lié à l'objectivité « au sens fort ». L'objet « français » n'est pour autant pas aussi concret, et ne peut s'extraire du locuteur. En ce sens, le terme objet fait problème, même si nous continuons de l'utiliser.

L'objet apparaît comme la condition de la mise en place de la réalisation, étant donné que « *toute représentation est une représentation de quelque chose* » (Moscovici, 1976[1961] : 61 ; Jodelet, 1999[1989] : 59). Dans le même ordre d'idée, la représentation est un « acte de pensée par lequel le sujet se rapporte à un objet. [...] Il n'y a pas de représentation sans objet » (Jodelet, 1999[1989] : 54). Cet objet peut être une personne, un événement, une chose, un phénomène, une théorie, etc. Il est en tout cas polymorphe, complexe (Roussiau et Bonardi, 2001 : 21), car c'est un construit, forgé à travers les différentes significations que lui donne la représentation, qui la représente tout en lui attribuant une spécificité certaine. La représentation comme connaissance est formée « d'idées, d'images, d'informations, d'opinions, d'attitudes, de valeurs » (Bonardi et Roussiau, 1999 : 22). Voilà les éléments dont se servira le scientifique pour avoir accès aux représentations sociales d'un objet. Ces éléments, dans leurs frottements, s'inscrivent dans une logique interactionnelle. Il en découle un savoir, un système d'interprétation qui relève d'une perspective constructiviste, grâce au principe de la circularité. Expliquons-nous. Tous ces éléments d'accès aux représentations ne sont pas stables. Ils sont en relation avec le sujet pensant et, dans notre cas, avec le chercheur. Grâce à son implication dans la logique de la compréhension, ce dernier agit sur ces éléments, lesquels agissent déjà les uns sur les autres. Le chercheur devient dès lors un autre élément d'accès à la représentation et c'est cette synergie entre tous les éléments (dont le chercheur), qui participe de la définition de la représentation, de la réalité. Le processus est donc constructiviste, la réalité étant celle du contexte. Les représentations sont alors une représentation de la réalité (d'un objet, d'un individu, d'un fait politique ou économique, de l'école, du médecin ou de la médecine, etc.). Nous voulons montrer par ces exemples qu'il n'y a pas de représentation sans objet. Or la particularité de l'objet est qu'il est toujours inscrit dans ses rapports avec le social.

« La représentation sociale est avec son objet dans un rapport de « symbolisation », elle en tient lieu, et « d'interprétation », elle lui confère des significations. Ces significations résultent d'une activité qui fait de la représentation une « construction » et une « expression » du sujet » (Jodelet, 1999[1989] : 61).

Parfois (et très souvent d'ailleurs), la représentation peut ne pas avoir un lien direct avec l'objet. C'est le cas quand il est découvert par le truchement de livres, de journaux et même d'histoires narrées oralement comme les contes, voire de personnes intermédiaires. Nous avons par exemple constaté lors de nos enquêtes, que le football à Douala, est un élément transitoire permettant d'accéder aux représentations de langues qu'ont les jeunes. Certains vont aimer l'espagnol parce que c'est la langue utilisée par l'équipe de football de

Barcelone, ou bien par le Real de Madrid dont Raoul constitue une des stars les plus adulées par les jeunes interrogés. Si pour certains, l'accès à l'espagnol se fait par le canal du football ou de joueurs vedettes, cela voudrait dire que les représentations qu'ils ont du football a une incidence sur l'image positive qu'ils ont de l'espagnol. En conséquence, on pourrait dire qu'une représentation pourrait être l'objet de représentation. On arrive ici à un point où la distinction classique entre objet et sujet s'annule, les deux éléments se confondant par interchangeabilité (Moscovici, 1976[1961] : 62). Leur interprétation est donc absolument dépendante de l'espace social (Moscovici, 1976[1961] : 46), l'objet n'existant que dans l'interaction (Abric, 1994 : 12-13), laquelle permet à la représentation d'être considérée comme une vision fonctionnelle du monde. La réalité de l'objet n'est donc une fois de plus qu'une représentation, car son caractère social n'est pas objectif, c'est une construction, qui dépend de la dynamique sociale (Roussiau et Bonardi, 2001 : 22).

La création de la représentation correspond à l'expression du sujet. Il le fait par des moyens cognitifs, comme nous l'avons montré *supra*. Cela lui permet entre autres de vivre dans un univers physiquement absent mais psychologiquement présent, par sa capacité de mentalisation. Il unit dans ce cas, grâce à son activité de production de représentations, le conçu et le perçu (Jodelet, 1999[1989] : 73). On pourrait, en plus de cette dimension cognitive, ajouter une autre, la dimension affective, qui rattache dans une certaine mesure le cognitif au social, et oriente son fonctionnement. En effet, pour comprendre le penchant d'un sujet vers un pôle d'interprétation sociale, il faudrait parfois s'interroger sur sa sensibilité au contexte. Tout ne se résume donc pas à l'aspect psychologique et intellectuel, la dimension expérientielle serait également primordiale. C'est d'ailleurs cette affectivité du sujet qui lui permet de comprendre par transfert d'expérience, des représentations de contextes relatés. Voilà pourquoi tout sujet ayant une certaine représentation du plurilinguisme dans sa pratique interactive (alternance, mélange de langues), peut assez aisément s'intégrer dans un contexte semblable au sien, le comprendre sans efforts particuliers, puisqu'il a une expérience assez proche, sans être la même. Cette dimension expérientielle serait facilitée par la communication sociale au quotidien dans les interactions interindividuelles (Roussiau et Bonardi, 2001 : 179), tout en participant en fait de l'élaboration et de la cristallisation de ces RS, en régulant l'espace public.

Pour mieux comprendre la représentation sociale dans sa sphère cognitive, les intériorisations d'expériences, les implications affectives, sont autant d'éléments à interroger (Jodelet, 1999[1989] : 53). Pour revenir à notre thème de recherche, les rapports

aux langues peuvent ainsi se comprendre. Une des raisons avancées par certains témoins pour justifier certaines pratiques se résume en « *je sais pas + bon + c'est comme ça* ». Ils résument ainsi leur expérience, laquelle n'est même plus consciente, tellement elle est proche du sujet. Cela permet ainsi au sujet d'appréhender facilement certaines réalités, certaines représentations, sans trop avoir besoin de se replonger dans le contexte.

Le sujet doit donc faire preuve d'une certaine activité dans la reproduction et la construction de la réalité. Cela suppose la mise en éveil de deux dimensions, cognitive et affective. Le côté relationnel permet de ne pas individualiser l'acteur social car bien que cognitives, ces représentations ont un fondement social, de sorte qu'il n'existe pas d'individu isolé cognitivement. Le sujet est avant tout un individu social, et la représentation une cristallisation plus ou moins stabilisée du social (Moscovici, 1976[1961] : 43). En ce sens, les représentations devraient être considérées comme des formes de raisonnement social. Leur dimension sociale pourrait se dégager selon Jodelet (1999[1989] : 61) d'une dimension d'appartenance puisqu'elles s'inspirent de modèles, de valeurs de leur groupe d'appartenance, mais également d'une dimension contextuelle. La représentation apparaît dans ce dernier cas comme interactionnelle, et comme une conséquence des activités affectives et cognitives.

Cette dimension nous paraît intéressante à plus d'un titre. Nous n'évoquons ici que celui qui est en rapport avec l'approche adoptée dans notre recherche. Par les représentations en effet, le sujet et l'objet sont introduits dans une interaction qui les amène à se co-construire. Cette co-construction a également d'autres répercussions sur le sujet, étant donné que pendant qu'il s'exprime, il construit une autre expérience sur lui-même en rapport avec l'objet de la représentation. Sa production est donc à l'arrivée un discours sur l'objet, mais aussi un discours sur un nouveau lui-même en rapport avec l'objet. C'est cela, le processus qui nous permettra d'inscrire nos travaux dans une dimension réflexive : la construction par le sujet de son savoir, en rapport avec un autre savoir construit dans l'interaction, par le processus de réflexivité.

#### **4 Fonctions des RS**

Nous avons dans le paragraphe qui précède, montré que la représentation est une construction et un construit. Cela a surtout mis en avant le sujet dans son activité de fabrication de la représentation. Nous voulons actuellement montrer quelles seraient les finalités de cette construction, en évoquant les différentes fonctions de la représentation. Certes, nous savons déjà qu'elle permet de procéder à la gestion de l'environnement, par

un procédé allant de l'intériorisation à la familiarisation, et mettant en rapport un sujet et un objet, dans un contexte social. Les représentations sont donc socialement importantes, leur dynamisme s'expliquant par des rôles particuliers dont nous allons maintenant parler. A la suite de Abric (1994) et sur la base des critères définitoires de la représentation (la connaissance, l'action et la construction de la réalité), nous allons dégager quatre fonctions de la représentation sociale : la fonction de savoir, la fonction identitaire, la fonction d'orientation et la fonction justificatrice.

#### **4.1 Les fonctions de savoir**

Les RS permettent l'élaboration de la société, puisqu'elles permettent de comprendre et d'expliquer la réalité. Cela suppose l'acquisition et l'intégration de connaissances, en respect avec les valeurs du groupe. Elles facilitent ainsi la communication groupale étant donné qu'elles définissent le cadre de partage de ces connaissances, raison pour laquelle elles peuvent devenir un « savoir naïf », « commun » (Jodelet, 1999[1989]). Ceci suppose une fois de plus la mise en valeur de l'expérience individuelle et groupale, qui permet aux membres du groupe de continuer de se comprendre.

#### **4.2 Les fonctions identitaires**

Elles aident à la catégorisation par la définition d'identité, et sauvegardent *de facto* l'existence de groupes sociaux. Les individus et les groupes sont situés dans un champ social, par rapport à des normes et des valeurs socialement systématisées et historiquement déterminées. Chacun pourra ainsi avoir une place dans le processus de comparaison sociale, l'objectif étant bien sûr de sauvegarder une image positive de son groupe d'appartenance. On voit donc apparaître une notion sur laquelle nous reviendrons bien plus tard dans cette recherche, celle de la « face » et du « rôle » (Goffman, 1973-b, 1974) dont l'importance n'est plus à démontrer, dans l'attribution et / ou la revendication d'identité. Cela inscrit donc l'identité comme une représentation.

#### **4.3 Les fonctions d'orientation**

Les RS peuvent déterminer *a priori* les différentes relations pertinentes pour le sujet. Elles fonctionnent ici comme un « système de précodage de la réalité » (Abric, 1994 : 16). La fonction de ces représentations est de permettre à l'individu de comprendre le monde par imputation ou par reproduction de signification. Elles organisent l'expérience et régulent les conduites. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre leur fonctionnalité dans

la catégorisation sociale, dont l'importance dans la construction identitaire n'est plus à démontrer (Kaufmann, 2004 : 8). La RS exploite donc des fonctions anticipatrices, définies comme « orientation des conduites et communications, de justification anticipée ou rétrospective des interactions sociales ou relations intergroupes » (Doise in Jodelet, 1999[1989] : 69). Parce qu'elle aide à prévoir, la représentation oriente vers l'action. La RS serait donc prescriptive, puisqu'elle dicte la conduite à tenir dans un contexte social. C'est dans ce cadre que s'inscrirait également la catégorisation sociale, qui permet parfois d'avoir un programme d'identité *a priori*, pour certaines interactions sociales. Nous verrons plus tard dans notre recherche que pour nos témoins, parler le duala c'est non seulement s'identifier comme un Duala, mais c'est également se présenter comme une personne moderne, raffinée, élégante, et paradoxalement paresseuse, selon nos témoins.

#### 4.4 Les fonctions justificatrices

A la différence des fonctions d'orientation qui montrent le travail *a priori* des RS, ces autres fonctions opèrent *a posteriori*, puisqu'elles permettent de « justifier les prises de position et les comportements ». Parce qu'elles visent à justifier les comportements, elles soulèvent un problème essentiel dans notre recherche, celui du rapport entre les représentations sociales et les comportements. Faire la lumière sur cet aspect nous permettra de définir *infra* la relation entre pratiques et représentations, deux autres éléments essentiels dans notre recherche.

Commençons toutefois par le rapport entre les comportements et les RS. Il nous paraît utile d'interpeller ici Billiez et Millet (2001) qui affirment :

« On le voit, de Durkheim à Doise et Palmonari, sans parler des sociolinguistes, il n'est pas aisé de distinguer et de séparer les représentations sociales des attitudes [...]. Comme le note Dominique Bourgain, elles sont toutes deux sélectives (comme si l'individu opérait des choix), spécifiques et intégratives dans leurs rapports aux comportements » (Billiez et Millet, 2001 : 36).

On voit apparaître une autre dimension à côté des deux ci-dessus, il s'agit des attitudes. En d'autres termes, comment articuler représentations, attitudes et comportements dans une même étude ?

Nous ne voulons pas faire le tour des différentes positions sur la question, les différentes références que nous proposons le font assez clairement. Dans l'ensemble en tout cas, Moscovici (1976[1961] : 44 et 69), Lafontaine (1997 : 57), Moore (2001 : 12) rejoignent Billiez et Millet pour reconnaître que les attitudes sont la dimension évaluative

des représentations, et correspondraient au jugement. Elles seraient dans leur logique complémentaires aux comportements, qui seraient la dimension du « faire ». En ce sens, les représentations seraient « les dire », les comportements « les faire », et les attitudes la dimension évaluative. Si tel est le cas, comment comprendre des cas de « dire » qui ne soient pas arrimés au « faire » ou bien des cas de « dire » qui équivalent aux « faire » ? Dans notre recherche, nous avons constaté que certains témoins affirment parler la langue ethnique, ce qu'ils ne font réellement pas si on les observe. De même, certains affirment ne pas parler le français, pourtant il suffit de créer un contexte différent pour qu'ils parlent ladite langue. Catégoriser, vouloir séparer comportements, attitudes et représentations à la manière de Billiez et Millet ne permettraient pas de rendre compte de ce type de situation. Nous reviendrons sur ce point à la fin de ce chapitre théorique pour montrer que tous ces termes seraient des actualisations de la représentation.

Pour revenir aux fonctions justificatrices, on ajouterait qu'elles sont assez opératoires dans l'organisation groupale. En effet, les représentations intergroupes ont surtout pour fonction de légitimer le comportement affiché à l'endroit d'un exo-groupe. Les conflits sociaux sont ainsi justifiés, étant donné que dans ses rapports avec l'autre groupe, les deux cas de figure les plus réguliers sont soit la collaboration, soit le conflit. Les deux ne sont d'ailleurs parfois pas éloignés, puisqu'on peut passer d'une situation de conflit à une situation de collaboration et *vice versa*. C'est cela qui anime la dynamique sociale.

Ces fonctions sont utiles en regard de notre recherche, et opèrent assez souvent simultanément dans certaines pratiques. Comme nous l'indiquons *supra*, la catégorisation sociale, que ce soit en terme groupal (jeunes, *bendskineurs*) ou ethnique (Bassa, Bamiléké, Biafra, Anglophone, Duala, Ewondo) est importante. En plus de constituer des manières d'attribuer des identités, d'organiser la société, elles aident à stabiliser des situations mouvantes en permanence, afin de mieux les dominer. Nous verrons que la catégorisation ethnique traduit parfois une volonté de s'attribuer la face sociale valorisée<sup>75</sup> (chapitre 7 : 5.2). De même, cela oriente les comportements, les attitudes bref les différentes représentations sur lesdites catégories. Certains groupes ethniques finissent d'ailleurs par se reconnaître dans ces catégories attribuées, validant de ce fait leur minoration. C'est dire

---

<sup>75</sup> Identifier un Doualais comme un Duala, c'est l'argument utilisé par certains responsables d'entreprises (originaires d'autres groupes ethniques) pour justifier l'absence d'ouvriers de l'ethnie duala. Parce qu'ils sont identifiés comme des paresseux, les recruter pourrait faire perdre de l'argent à l'entreprise. De même, quand le locuteur est un Duala, les Duala sont définis comme des personnes propres, élégantes, proches de la modernité.

combien cette problématique identitaire, grâce à sa relativité, est importante dans notre recherche. La société à Douala est en effet régie par des considérations représentationnelles, tant sur le plan linguistique qu'ailleurs. En ce sens, on comprend que l'organisation ethno-linguistique de Douala dérive d'un mode d'organisation de la ville par les premiers occupants. Dans cette ville en effet, la catégorisation comme la stéréotypification sont très importantes : ce sont des manifestations d'identité. On verra également qu'elles participent de l'insécurité linguistique et culturelle. De manière générale, elle permet d'ordonner les données rattachées à l'altérité.

Connaissance pratique construite par d'interactions permanentes entre les différents éléments sociaux, et qui la définissent et la construisent de manière processuelle, la représentation pourrait se comprendre comme une interprétation de la réalité et des différents phénomènes observables qui la composent, et auxquels les acteurs donnent un sens. Dans cette logique, elle se situe à l'articulation des différents éléments sociaux qui la composent. La complexité du processus fait que les représentations façonnent les différents éléments avant, pendant et après l'interaction.

Ces différentes fonctions sont donc des modes de gestion de la représentation, qui garde cette dimension tripartite faisant sa socialité : sujet – contexte social - objet. Sur le plan théorique, il serait peut-être pertinent d'essayer de comprendre comment elle procède, en nous intéressant aux différents constituants de la RS.

## **5 Les constituants structurels des RS**

A la différence de l'« idéation collective », de la « conscience collective » de Durkheim<sup>76</sup> caractérisées par une certaine stabilité et un figement (Jodelet, 1999[1989] : 53 ; Roussiau et Bonardi, 2001 : 47), nous avons eu l'occasion de relever que la RS

« n'est pas un objet stable ou un système clos, mais une configuration absorbante, essentiellement dynamique, capable d'intégrer des informations nouvelles en les reliant de manière spécifique à des informations mémorisées, capable de dériver des opinions particulières d'attitudes déjà installées » (Rouquette, 1994 : 173-174).

---

<sup>76</sup> « S'il est commun à tous, écrit-il, c'est qu'il est l'œuvre de la communauté. Puisqu'il ne porte l'empreinte d'aucune intelligence particulière, c'est qu'il est élaboré par une intelligence particulière, c'est qu'il est élaboré par une intelligence unique où toutes les autres se rencontrent et viennent, en quelque sorte, s'alimenter. S'il a plus de stabilité que les sensations ou les images, c'est que les représentations collectives sont plus stables que les représentations individuelles car tandis que l'individu est sensible même à de faibles changements qui se produisent dans son milieu interne ou externe, seuls des événements d'une suffisante gravité réussissent à affecter l'assiette mentale de la société » (Durkheim, 1968 : 609 in Moscovici, 1999[1989] : 82).



Les RS évoluent donc, se recomposent, se transforment et peuvent même finir par disparaître. Comment expliquer cela ? Par des facteurs liés aux communications interpersonnelles et sociales ou à des comportements individuels ? Nous avons vu *supra* quels processus sociocognitifs permettaient de produire les RS. Mais comment les organiser structurellement ? Il s'agit dans ce paragraphe de montrer comment s'opère la communication sociale dans une interaction de manière ponctuelle. Il faudrait donc comprendre dans cette description qu'il s'agit de la capture d'un moment stabilisé de l'interaction. Pour que l'harmonie communicationnelle puisse avoir lieu en effet, les interactants ont besoin de négocier, d'être d'accord sur un point délibérément provisoire et fonctionnellement considéré comme stable, tout en étant d'accord que tous les autres éléments de l'interactions seraient instables (Robillard, 2001-a). Nous ne voulons en aucun cas affirmer que les RS seraient stables, mais qu'à chaque moment dans l'interaction, il y aurait toujours au moins un élément stabilisé parmi toutes les composantes de l'interaction, qui peut selon le cas laisser son rôle de point de stabilisation à un autre.

Dans des efforts visant à expliquer la stabilité et la transformation de la représentation, Abric (1994 et 1999[1989]) et Flament (1994, 1999[1989]) développent un modèle théorique dans lequel ils présentent les RS comme des structures stables et hiérarchisées : des éléments centraux (indispensables au fonctionnement et à la pérennisation des représentations) et des éléments périphériques (plus individualisés et fluctuants, mais assurant l'interface entre le coeur de la représentation et la réalité sociale). *A priori* les transformations s'opèrent à partir de la périphérie représentationnelle et sous l'impact quasi exclusif des pratiques sociales.

Le postulat de départ est que le lieu de cohérence d'une « représentation autonome », c'est le noyau central (Flament, 1999[1989] : 226 ; Abric, 1994 : 21) de la représentation. Dans ce cas,

- « La périphérie de la représentation sert de zone tampon entre une réalité qui la met en cause, et un noyau central qui ne doit pas changer facilement. Les désaccords de la réalité sont absorbés par les schèmes périphériques, qui, ainsi, assurent la stabilité (relative) de la représentation. Nous verrons que le même mécanisme, lorsqu'il va en s'amplifiant, permet d'expliquer la transformation d'une représentation » (Flament, 1999[1989] : 230).
- « Si la réalité entraîne simplement une modification de l'activité des schèmes périphériques, il peut s'ensuivre une transformation progressive, mais néanmoins structurale, du noyau central » (Flament, 1999[1989] : 238).

La dimension stable du schéma de Flament est une description stabilisée de la représentation, qui permet une facilitation de la communication (le noyau), et un pôle instable plus large (la périphérie) autorisant le changement, par sa variété. Dans ce sens, la modification du noyau serait un déplacement ou une modification de la représentation. Le noyau donne un sens à la représentation tout en organisant entre eux les différents éléments de la représentation (Abric, 1999[1989] : 215).

La structure représentationnelle est donc prise dans un état figé. Le noyau correspondrait à la dimension stable, prévisible, et la périphérie serait le côté aléatoire, imprévisible. On pourrait rapprocher cette structure nucléaire de la mémoire collective à la Durkheim, puisqu'elle renvoie à la base commune collectivement partagée. Elle est indépendante du contexte de production. Cette approche est assez proche de la théorie du prototype dans laquelle le sens serait organisé en deux catégories : le prototype qui relèverait de « modèles cognitifs idéalisés » (Kleiber, 1990 : 172) tout en étant le meilleur exemplaire catégoriel, et une autre catégorie faite des éléments périphériques. Cette fixité ne serait pas fonctionnellement efficace. Nous pensons que ce noyau ne doit pas être aussi stable. Il pourrait correspondre à une dimension ouverte, comprenant des éléments qui changent au fil de l'évolution de la dynamique sociale interne. Les différents noyaux garderaient ainsi une relation linéaire et continue dans le temps. Un pôle extrême de l'évolution serait d'ailleurs que le point de départ (le noyau) soit périphérique par rapport au point d'arrivée (un autre noyau), le premier étant soit périphérique au nouveau, soit hors du champ représentationnel de ce dernier.

En inscrivant ce schéma dans une dynamique historique, on pourrait facilement montrer que l'addition / mixité des différents cas de stabilité construit de l'instabilité, en fonction de l'évolution du sujet, de ses rencontres, des différentes interactions et des contextes. Le noyau sera dès lors moins stabilisé, et susceptible de changement à tout moment. La dimension historique ne serait pas seulement évolutive, comme ici, elle serait également plus dynamique, inscrite à la fois dans les interactions, dans une dimension micro-sociolinguistique. Si les représentations sociales visent l'action (construction d'une réalité, du savoir), elles ne peuvent en aucun cas être statiques, si nous nous situons sur l'axe de la fonctionnalité. Prenons par exemple la variation culturelle : comment savoir qu'une représentation sociale sera identique pour des participants<sup>77</sup> à un échange interactif

---

<sup>77</sup> L'interprétation des rêves est un exemple illustratif à ce sujet. En Afrique centrale, voir un serpent en rêve pour une femme est considéré comme un mauvais présage (elle peut faire un avortement si elle est enceinte). Le même rêve en Afrique de l'Ouest est considéré comme un signe de bénédiction (la femme subissant le rêve attendra un enfant dans les tout prochains mois). C'est dire que si cette expérience est racontée à des

appartenant à des sphères culturelles différentes ? On voit donc que l'idée du noyau devrait être essentiellement dynamique, étant donné qu'il suffit parfois d'un moindre élément pour que sa stabilité apparente bascule vers de l'instabilité. C'est d'ailleurs ce dernier aspect qui la définirait mieux. La stabilisation permet de décrire certes les représentations le temps d'un contexte, puisqu'elles seraient en ce sens hiérarchisées. Toutefois, la variation est inévitable. Tout change d'un bout à l'autre, si bien qu'il devient illusoire de vouloir saisir la représentation. Elle doit être inscrite dans une certaine historicité, laquelle permet de la comprendre comme dynamique et évolutive.

A condition qu'elle soit relativisée, cette structuration en *noyau* et *périphérie* nous est avantageuse car elle soulève un problème central à notre travail, la variation. Nous pensons qu'elle est une constante sociale. Dans cette logique, notre position est que le noyau ne doit pas être défini comme dur. Il doit tout simplement être considéré comme une structure assez brève dans le temps, qui permet de décrire une situation ponctuelle située sur un axe évolutif, tout en se modifiant en lui-même grâce à des contacts permanents en rapport avec l'environnement social. En ce sens, cette structure n'est ni tout à fait stable, ni totalement évolutive. En plus de considérer les éléments de la périphérie comme instables, le noyau devrait être pris dans la même caractérisation. Nous verrons plus tard que les différentes représentations de nos témoins fonctionnent de la sorte, avec une structure nucléaire minimale variable permettant la compréhension, qui baigne dans une atmosphère d'ensemble changeante, hétérogène. C'est pourquoi dans une interaction, l'introduction de thèmes nouveaux se fait souvent de manière assez sécurisante tout en assurant l'harmonie du groupe. Cela suppose une régulation implicite des différents phénomènes cognitifs, un « univers consensuel » (Jodelet, 1999[1989] : 63) assuré par la communication<sup>78</sup>. Cela ne veut pas dire que les représentations sont consensuelles de manière générale. Elles le sont à l'intérieur du groupe, le consensus portant sur les points d'entente et de désaccord, dans la négociation, d'où la valeur conflictuelle des RS.

Dans les rapports inter-groupes, la notion de RS aurait encore une valeur polémique en étant objet et argument d'attaque à la fois, en étant l'élément d'explication et de justification d'agression selon qu'on l'ait subie ou non (Rouquette, 1994 : 185). Son

---

interactants originaires de ces deux univers culturels, l'interprétation sera différente et opposée parce que les représentations que les deux communautés ont du serpent ne sont pas les mêmes.

<sup>78</sup> La communication sociale détermine et rend donc possibles les représentations sociales. La co-activité des groupes participe à la fabrication des « faits », des « productions mentales », dans une relation dialogique (Jodelet, 1999[1989] : 65) : elle installe « consensus », « dissensus », « polémique » entre autres, dans des interactions sociales. Par la communication émergent de l'aspect cognitif des représentations, leur ancrage matérialisant leur utilité sociale, ainsi que l'édification de la conduite en termes d'attitude, d'opinion, de stéréotypes, bref de catégorisation.

univers permanent serait donc la violence, le conflit, mais aussi une coopération par une recherche continuelle d'équilibre entre des pôles dynamiques de tensions. En prenant la représentation dans cette dimension d'équilibre / déséquilibre, on aurait l'avantage d'établir pour notre recherche, un continuum entre le stable et l'instable, la réalité et le possible. Cela permettrait également sur le plan linguistique de rendre compte de l'hétérogénéité, mais surtout du parler plurilingue qui est une caractéristique des pratiques de l'entre langues et de contextes pluriculturels (Coste, Moore et Zarate, 1997 : 31). Dans chaque contexte, il est parfois possible que les interactants sachent *a priori* quelles langues pourraient être utilisées, dans une série de possibilités de choix. Ces langues formeraient le noyau de l'interaction. Les autres langues socialement rencontrées occuperaient alors un champ périphérique. Les membres utilisant les langues de ce noyau sont donc membres du groupe. Cependant, il est difficile de prévoir quel sera le penchant linguistique d'un locuteur en début de production énonciative dans l'interaction. Sa pratique navigue donc entre le prévisible et l'aléatoire (Robillard, 2001-a). Par cette lecture du fonctionnement social, nous pourrions entre autres expliquer que la communauté linguistique est organisée en micro-communautés comprenant des noyaux multiples. Ce noyau serait donc constitué des langues endogroupes, qu'on pourrait qualifier comme ethniques ou emblématiques. La structure périphérique serait alors le lieu d'existence des langues officielles, véhiculaires, et autres. Nous ne devons toutefois pas oublier que ce que nous exposons est un modèle stabilisé pour une raison : la description. Nous montrerons plus tard par exemple que le noyau social formé autour du francanglais connaît progressivement un changement nucléaire, par une revernacularisation à travers l'usage de formes verlanisées (voir chapitre 10 : 3.4.2). C'est surtout dans la démarche que ce modèle, rendu dynamique, est efficace. Il fait en effet ressortir chaque fois, la recherche d'équilibre nécessaire au fonctionnement social, tellement les différentes entités sociales nagent entre deux états : stabilité et instabilité permanente. La relativité sociale est donc assez profonde, et est devenue la norme sur le plan des représentations.

Les RS peuvent donc être stabilisées, ce qui ne veut pas dire qu'elles sont stables. Leur complexité ainsi que leur dynamisme font d'elles des éléments essentiellement instables. Elles permettent par des transformations qui se font dans l'interaction et dans le temps, de gérer l'environnement, d'orienter et d'expliquer les comportements. Nous avons aussi montré qu'il était non pertinent de vouloir absolument séparer comportements, attitudes et représentations. Ces trois termes dans les recherches en sciences sociales sont assez étroitement liés à celui de pratiques. Il serait peut être temps, que nous fassions

ressortir le lien entre pratiques et représentations, sans oublier de les mettre en rapport avec comportements et attitudes. Commençons par dire ce que sont les pratiques.

## 6 La place des pratiques

Nous nous proposons d'analyser pratiques et représentations sous deux angles : d'une part en nous demandant lequel de ces éléments conditionne l'autre (ce qui suppose qu'ils appartiennent à des catégories différentes) ; d'autre part, nous voulons montrer qu'ils peuvent se retrouver dans une même interaction. Cela nous permettra enfin de montrer que parler de représentations engloberait également les pratiques.

Partons de cette définition dichotomique de pratiques et représentations faite par Calvet (1999 : 158), qui propose de simplifier ainsi la complexité théorique et terminologique<sup>79</sup>, à travers deux catégories : *pratiques* et *représentations*. Les pratiques seraient

« ce que les locuteurs produisent, la façon dont ils parlent, mais aussi la façon dont ils "accommodent" pour pouvoir communiquer, la façon dont ils adaptent leurs pratiques aux situations de communication »;

et les représentations

« la façon dont les locuteurs pensent les pratiques, comment ils se situent par rapport aux autres locuteurs, aux autres pratiques, comment ils situent leurs langues par rapport aux autres langues en présence : en bref tout ce qui relève de l'épilinguistique ».

Ceci revient à dire qu'il est possible de séparer pratiques de représentations. Ou bien, que des pratiques sans représentations existeraient. Cela est-il seulement réalisable ? Il s'agit là d'une conception plus ou moins radicale. Les locuteurs pensent-ils les pratiques avant de les réaliser ou bien le font-ils après leurs productions ? Autrement dit, les pratiques influencent-elles les représentations ou bien est-ce l'inverse ? Pour répondre à ces questions, il serait pertinent de faire le tour du problème. Nous pensons cela important car le terme "pratiques" est aussi central dans notre recherche que celui de "représentations".

---

<sup>79</sup> Il pense simplifier ainsi en deux termes des notions assez éparpillées chez les linguistes : attitudes, représentations, imaginaire linguistique, activité épilinguistique et pratiques linguistiques.

## **6.1 *Supposons que les pratiques précèdent les représentations***

Nous inspirant de Abric (1994), nous dirons que ce cas de figure paraît excessif, étant donné que cela suppose une neutralisation de facteurs culturels, du système des normes et valeurs groupales, de même que de l'activité du sujet.

Commençons d'abord par les facteurs culturels. Cela supposerait l'évacuation de l'historicité des représentations, qui sont pourtant reliées à des « matrices culturelles d'interprétation » (Grize, Vergès et Silem in Abric, 1994 : 220), qui aident à interpréter les représentations. Nous avons d'ailleurs vu que dans le processus de construction des représentations de même que dans leur dynamisme, l'objectivation et l'ancrage constituent des moyens de familiarisation avec des éléments insolites. En ce sens, comprendre une représentation revient absolument à l'intégrer dans le système culturel du groupe. Prenons un exemple : le geste d'une femme qui rencontre un homme au détour d'un chemin à Bonabéri à Douala, et qui effectue une génuflexion, ne pourra se comprendre qu'en se référant aux pratiques culturelles des originaires du Nord-Ouest du Cameroun. Ce geste a en effet une valeur performative : il sera interprété comme une marque de salutation, mais surtout une indication de respect, doublée d'une reconnaissance de la supériorité de l'autre par rapport à elle. Une pratique ne pourra donc se comprendre que dans une dimension socioculturelle.

Ensuite, continuons par les facteurs liés au système de normes et de valeurs. Les sujets ne peuvent développer des pratiques extérieures au système de normes et de valeurs auquel ils se réfèrent (sans encourir des sanctions du groupe). Or ces normes et valeurs sont un système qui assigne une signification à l'action, et sont ainsi des constituants des RS. Ces dernières sont donc une autorité, déterminant ce qui est illicite ou licite dans les pratiques d'un groupe, même quand elles sont circonstancielles. Cela pourrait s'expliquer par l'affectivité du sujet qui, sur une base expérientielle, peut se conformer aux normes et aux valeurs sociales.

Terminons enfin par les facteurs liés à l'activité du sujet. Affirmer que les pratiques précèdent les représentations supposerait ne pas prendre en considération le processus de construction des RS, et donc la réappropriation de la réalité qui se fait par précodage, catégorisation. Ce serait dans l'ensemble faire fi de toute l'activité d'organisation des RS. Pourtant c'est l'existence de cette activité qui fait que la représentation est une action sur la réalité, et pourrait en cela être à l'origine des pratiques.

## 6.2 *Supposons que les pratiques sont influencées par les représentations*

La collaboration dans un groupe dépendrait des représentations partagées. Pourtant, mis dans des situations « objectives » identiques, des sujets adoptent parfois des comportements différents : coopération ou compétition. En cas de représentation de soi dévalorisée, le comportement tendra vers une représentation positive de soi si l'acteur veut soit défendre ou bien gagner la face (Goffman, 1973-a : 168). Deux enfants invités à parler leurs langues ethniques à Douala en classe ne se comporteraient probablement pas de la même manière, selon qu'ils viennent de familles urbaines ou rurales. Dans le cas où les enfants viennent d'un cadre rural, ils pourraient sans problème parler leur langue, laquelle serait déjà utilisée en famille ; celui qui est très intégré dans le cadre urbain pourrait refuser de parler sa langue, étant donné que l'influence du contexte du quartier caractérisé par la dévalorisation des langues ethniques, serait pour lui une référence. On pourrait aussi assister à un comportement contraire de l'un ou de l'autre, selon que celui du cadre rural veut par déni, prendre des distances par rapport à son groupe d'origine, ou bien selon que celui du cadre urbain voudrait montrer qu'il a des racines ethniques. Nous serons donc dans un cas mettant en relation des élèves et leur encadreur dans une salle de classe, mais avec des comportements différents dans une situation pourtant identique. On pourrait également exploiter la représentation faite du partenaire dans l'interaction entre autres (cas de l'entretien comme mode de production d'observables par exemple) entre autres, pour continuer de montrer que les pratiques sont parfois fonction des représentations.

Les travaux de *Doise* (1976) nous montrent également que les RS déterminent les comportements intergroupes et la catégorisation sociale. Leur conclusion est formelle :

« Avant même l'interaction (jeu compétitif) chaque groupe attribue à l'autre des motivations plus compétitives que les siennes. L'élaboration de cette représentation de l'autre groupe permet d'abord au groupe de se donner une identité, elle lui permet ensuite d'abord un comportement compétitif qui est justifié par la représentation elle-même, et cela indépendamment du comportement réel de l'autre groupe » (Abric, 1994 : 223).

Jodelet (1989) montre que les pratiques face à la maladie et aux malades sont assez différentes, selon la représentation qu'on en a. On les catégorise selon qu'ils sont des malades du cerveau (on peut les accepter à sa table) ou bien des malades des nerfs (on évite toute relation étroite). Dans le même sens, « on évite la vue des tics ou des crises pour éviter la contagion, on ne parle pas de la maladie pour éviter son retour, on lave séparément le linge des malades, on nettoie les ustensiles ou les couverts qu'ils ont utilisés à part, etc. » (Abric, 1994 : 227). Un point mérite d'être soulevé ici, c'est que toutes ces

représentations ne sont pas toujours discursives, certains aspects des pratiques permettent de les dégager. Ces éléments de la RS sont observables parce que agis.

Si les représentations sont décelées tantôt dans les discours tantôt dans les pratiques, il faudrait donc prendre en compte dans l'étude des RS, « les discours et les actes », ou bien pour nous référer à Billiez et Millet (2000), le « dire » et le « faire », ce qui correspond dans leur logique, respectivement aux comportements et aux attitudes. Ceci revient donc à dire que les pratiques, les comportements comme les attitudes seraient donc simplement des représentations. Restons logique à l'idée de l'indissociabilité entre sujet et objet d'une représentation (Moscovici, 1976[1961] : 56), pour reconnaître que si les pratiques telles que décrites par Jodelet (1999[1989]) permettent de percevoir les représentations sociales, cela est assez cohérent.

Les pratiques pourraient donc influencer les représentations, en cas de charge affective forte, ou bien des cas de contraintes de la situation (approche écologique par exemple). Nous sommes restés dans les deux paragraphes précédents dans une logique, celle de la possibilité de frontières entre pratiques et représentations. Supposons qu'il n'en existe pas, et essayons de faire une autre lecture, à savoir que pratiques et représentations seraient des productions simultanées.

### ***6.3 Pratiques et représentations sociales comme productions interactives***

Dans ce cas, les acteurs sociaux se seraient tournés vers des pratiques non prévues par les normes et valeurs sociales, ou bien complètement en contradiction avec les pratiques antérieures. Est mis en avant dans ce cas, le sujet actif et créatif. Sur le plan identitaire par exemple, Kaufmann (2004) affirme que bien que fabrication de la société, l'individu peut arriver à inventer des rôles non prévus par le contexte interactionnel, lequel peut lui permettre de donner une image positive de soi. Cela occasionnera à la fois un enrichissement de rôles sociaux, tout en amenant l'autre à développer une certaine représentation de ce rôle qui, seule, lui permet de valider / invalider l'identité auto attribuée et revendiquée par l'acteur créatif. Toujours est-il que cette identité et toutes les représentations à elle rattachées, feront désormais partie de l'ensemble des représentations et des identités mobilisables ailleurs. Cette pratique est encore plus productive si le rôle nouvellement créé permet une valorisation de soi. Cela suppose une forte contrainte matérielle et sociale, pratiques et représentations étant dans un contexte d'interaction. La mise en œuvre de certaines pratiques est donc susceptible de transformer les représentations. Cela découle toutefois d'une situation conflictuelle entre la volonté de



l'acteur (les représentations) et les normes du groupe (des pratiques ?). Par le procédé de « l'ancrage », cette nouvelle représentation parviendra à enrichir le stock social par la familiarisation de la nouvelle donne, susceptible d'être mobilisé ailleurs. C'est dire qu'il est possible de déceler une certaine circularité entre les deux concepts, inscrits dans un « processus de tourbillon » (Morin, 1990 : 99).

Que conclure donc ? Entre les pratiques et les représentations quel élément a préséance sur l'autre ? Sommes-nous dans une situation où deux éléments sont de manière alternative présents dans les interactions sociales, l'un agissant sur l'autre et vice versa ? Cette lecture inscrit donc les deux concepts dans l'interaction, ce qui est déjà un avantage, permettant de montrer la proximité entre eux. On pourrait faire une analyse plus profonde encore, pour montrer que les pratiques seraient tout simplement des représentations, ou bien que les représentations seraient des pratiques, ce qui suppose une indissociabilité, une absence de frontière entre les deux termes.

#### **6.4 Pratiques et / ou représentations ?**

Quel serait donc le sens, l'orientation à donner aux relations entre pratiques et représentations ? En remettant également en scène comportements et attitudes, on pourrait soutenir que les représentations relevant de l'abstraction, c'est par au moins un de ces moyens concrets que les acteurs sociaux, comme les chercheurs, accèderaient aux différentes représentations. Les pratiques seraient ainsi une actualisation des RS, à la manière du langage qui permet de rendre concrète l'idée qui relève du cognitif. Si certaines pratiques comme les attitudes sont discursives, certaines autres, ainsi que les comportements, ne le sont pas. Si des pratiques relèvent du langage, il serait logique d'étendre la notion de langue (communément utilisée dans la recherche en linguistique), pour mettre un accent particulier sur l'aspect non-verbal (Robillard, à paraître-a). Nous voyons bien quelle serait la complexité de la situation. Les comportements comme les attitudes seraient des pratiques qui relèvent des représentations, lesquelles ne sont identifiables qu'à travers les pratiques. En clair, « la partie est dans le tout, mais le tout est dans la partie » (Morin, 1990 : 100), phrase résumant les trois principes du paradigme de la complexité<sup>80</sup> que sont le « dialogique », la « récursion organisationnelle » et l'« hologrammique » (Morin, 1990 : 99-100).

---

<sup>80</sup> C'est certainement parce qu'elle inscrit son travail dans la logique de la complexité, que Pierozak (2003 : 292-293) propose, une réduction du « décalage épistémologique » au profit de « représentation ». Pour elle, le subjectif sur lequel repose l'imaginaire linguistique n'est que le déclencheur d'un processus évolutif qui très vite dépasse le cadre assez restreint de « la mécanique interne du "système" linguistique ». Elle préfère

La représentation serait donc un vaste champ conflictuel où les sujets puiseraient des ressources pour résoudre des situations litigieuses. A la suite de Pierozak (2003 : 292-293) en tout cas, nous pensons que les représentations seraient la dimension conceptuelle de l'objet pratique. Ou bien pour dire les choses autrement, nous sommes face au même référent pris d'un point de vue différent. Pour le cas de notre recherche cependant, faut-il valoriser le concept ou le percept ? Il devient clair qu'en tant que linguiste, les pratiques devraient être privilégiées, puisqu'elles apparaissent comme des traces<sup>81</sup> matérielles. L'avantage de ce positionnement est qu'il s'inscrirait facilement dans une logique pédagogique par exemple, où on a besoin de traces manipulables. Il ne faut toutefois pas oublier qu'il est impossible d'étudier les deux concepts séparément, l'un supposant implicitement l'autre. Travailler particulièrement sur les pratiques seraient ainsi un moyen de mettre en avant le côté « action » des RS, puisque c'est par les pratiques que cette construction socio-linguistique de connaissances s'observe.

On comprend donc que notre recherche s'appuie à la fois sur des productions verbales et non verbales. En plus des discours, en plus des comportements, en plus des attitudes qui sont autant de traces matérielles des représentations et sont donc des pratiques<sup>82</sup>, il faudrait ajouter la catégorisation voire la nomination (sur lesquels nous reviendrons au chapitre 7, pour montrer que nommer suppose une mobilisation d'un projet social, relationnel, philosophique voire culturel, en rapport avec l'élément désigné). Nous voulons montrer que ces moyens sont autant de modes de stabilisation des RS, dans le but soit de communiquer, soit de décrire la réalité. Ceci a l'avantage par rapport à notre recherche, de rétablir le continuum entre respectivement stable et réalité (factice), et instable et possible (interactif).

Avant de terminer cette étape définitoire de la représentation, il serait peut-être important de nous attarder sur le rôle réel d'une autre pratique dont nous n'avons pas beaucoup parlé jusque là, et qui est une modalité de stabilisation en regard de notre recherche : la catégorisation.

---

donc inscrire la représentation « comme un "macro- concept" (Morin, 1990 : 98), solidaire d'autres concepts (tels ceux de « pratiques », d'« individuel » vs « collectif », etc), bref il s'agit là d'un concept complexe, non pas au sens - souvent le plus fréquent - de « complexité à réduire », mais au sens épistémologique pour lequel la complexité est entre autres productrice d'éléments non initialement prédictibles ». Elles sont en effet « dialogiques », « récursives » et « hologrammatiques ».

<sup>81</sup> Ceci ne veut pas dire que le travail du linguiste serait focalisé sur les traces uniquement. Le problème est assez complexe du moment que même les concepts doivent être pris en compte dans l'étude des pratiques.

<sup>82</sup> Au terme "pratiques" seront parfois substitués d'autres termes comme "usages" ou "productions" auxquels nous accordons dans notre recherche la même valeur. Ils supposent tous la prise en compte de la dimension "contexte" dans l'interprétation des observables.

La catégorisation est un des modes de stabilisation dans l'usage en contexte. Elle aurait par son travail de classification, une fonctionnalité sociale certaine, dans la saisie de la représentation sociale. Catégoriser c'est mettre de l'ordre dans une situation floue, c'est stabiliser l'instable, c'est rendre homogène une situation hétérogène. Cela se fait par une réorganisation de la situation, visant à réduire la complexité de la réalité observée. Ce procédé permet ainsi non seulement d'orienter les comportements des acteurs sociaux (Moscovici, 1976[1961] : 127), mais aussi de justifier des choix sociaux, voire de comprendre la réalité ou bien d'attribuer des identités, exactement comme la RS. Selon Moscovici (1976[1961] :128), le procédé se fait en trois étapes : d'abord faire un choix entre les catégories de la situation ; ensuite définir les traits de ressemblance / dissemblance ; et enfin nommer.

Chacune de ces étapes fournit des repères d'interprétation tout en informant sur la représentation que se fait le sujet de l'objet dans l'interaction. Certains de nos témoins identifient des pratiques linguistiques par le terme *bricolage*. Nous savons que *bricoler* selon le *Trésor de la Langue Française*<sup>83</sup>, c'est « passer d'une occupation à une autre, se livrer à toutes sortes d'activités », c'est aussi « exécuter chez soi de petits travaux qui réclament de l'ingéniosité et de l'habileté manuelle », ou bien encore « arranger, réparer, fabriquer ». Cela suppose une activité de création dans les pratiques linguistiques. Cette représentation des langues prend donc en compte le mélange linguistique et donc le parler bilingue, comme une pratique appelant à l'ingéniosité du sujet actif (cela n'est socialement possible que grâce à l'affectivité<sup>84</sup>). L'usage du terme *bricolage* nous informe sur la capacité d'adaptation du sujet dans des contextes plurilingues, ainsi que sur sa personnalité urbaine ; ce terme est utilisé pour désigner une façon de parler le français. Dans le même ordre d'idées, *tourner* son français peut signifier deux choses : ne pas respecter la norme scolaire, ou bien avoir une certaine dextérité dans l'usage de cette norme qui permet au locuteur d'atteindre une certaine visibilité sociale. Dans ce dernier cas, on peut penser à la volonté du locuteur de se démarquer en s'affirmant comme appartenant à la classe des dirigeants, de l'élite sociale. L'impression produite est dans tous les cas la dévalorisation sociale. Dans notre recherche, nous avons ainsi constaté que certains usages du français présentaient des caractéristiques identitaires. C'est ainsi que le français des *yors*<sup>85</sup>, comme

---

<sup>83</sup> <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>

<sup>84</sup> Nous avons vu *supra* que la praticabilité de l'affect dépendait de la communication sociale. Cela suppose que le sujet actif soit assez bien imprégné de la vie du groupe, et sache comment seront interprétées ses pratiques. Il peut donc extérioriser des attitudes et comportements créés dans le contexte tout en ayant des chances de se faire comprendre. L'élément stable qui est mis en avant ici est surtout le contexte historique, les participants étant supposés partager la même expérience de leur société. C'est encore la même stratégie qui sera plus ou moins adoptée pour créer une situation consciente de malentendu ou d'incompréhension.

<sup>85</sup> Jeune branché.

le français des *sauveteurs*<sup>86</sup>, seraient autant de manières d'attribuer des identités, par la façon de parler. Ce procédé d'identification s'accompagne généralement par un nom, qui situe sur la valeur de la façon de parler, sur la représentation qu'a le sujet. La nomination serait ainsi un aboutissement, la consécration du processus de la catégorisation, et constituerait de la sorte un indice de légitimation d'un groupe. C'est ce que nous démontrons au chapitre 10 dans la quatrième partie, de notre recherche, avec la nomination fluctuante des français.

La catégorisation permet de réorganiser l'existant par la naturalisation d'un insolite, d'un élément nouveau, qui est rendu visible dans le contexte du groupe et de l'individu, le familiariser avec l'environnement social. « Les classes que nous utilisons sont donc des conventions qui nous autorisent à passer d'un univers de l'inobservé à celui de l'observable sans risque d'être démenti puisque ces conventions sont partagées par tous » (Moscovici, 1976[1961] : 129).

La catégorie sociale est enfin une représentation sociale stabilisée. Cependant, cette stabilité n'est pas totale. Elle est susceptible d'évoluer en fonction du changement des normes valorisées dans la société. Sur le plan politique, la catégorie des hommes politiques au Cameroun appelée « opposant » était assez dévalorisée pendant les années 1990, et suscitait d'ailleurs de la méfiance. Toutefois, depuis le début des années 2000, avec l'accalmie retrouvée dans le pays, mais également le désintérêt de la population au sujet de la politique, cette catégorie est devenue tolérée et a cessé d'être officiellement vue comme une classe de « marchands d'illusion ». Certains opposants sont d'ailleurs moins dévalorisés et en particulier ceux ayant accepté de siéger avec la majorité présidentielle. De même sur le plan linguistique, le francanglais peu toléré en début des années 1980 (Féral, 1989), est actuellement un parler reconnu par presque toutes les populations urbaines du Cameroun. La catégorie, sur un plan fonctionnel, permettrait donc comme d'autres éléments de figement des représentations, de comprendre, d'identifier, de se familiariser avec des éléments insolites, étrangers à cause de la non connaissance des normes et valeurs du groupe dominant, qui marque des frontières par ce procédé. Cela suppose donc une discrimination (exclusions de tous ceux qui ne partagent pas la norme endogroupale). Nous avons constaté dans notre recherche qu'un des modes de discrimination est le stéréotype<sup>87</sup>, qui pourrait être un autre mode de stabilisation de la RS.

---

<sup>86</sup> Vendeur à la sauvette.

<sup>87</sup> Afin de ne pas alourdir inutilement cette partie théorique, nous préférons garder la présentation de cette notion ainsi que ses corollaires (préjugé, cliché) pour la troisième partie de notre thèse.

Dans cette logique d'ailleurs, les différentes pratiques utilisées par les locuteurs pour stabiliser l'instable, pour percer le mystère de la pluralité seraient multiples : utilisation de la catégorisation et de la stéréotypisation, de la nomination, de comportements et d'attitudes entre autres. Or nous constatons que ces procédés participent de la volonté de dominer la représentation qui, elle, est fluide. On pourrait donc se risquer à dire que toutes ces pratiques (qui relèvent à la fois du verbal et du non verbal) seraient simplement des manifestations en actes des représentations sociales.

Si ceci est établi, nous pensons qu'il faudrait faire le point pour situer notre lecteur sur l'acception que nous aurons des représentations sociolinguistiques, point focal de notre thèse.

## 7 Que conclure ?

### 7.1 Sur le concept de représentations / pratiques

On pourrait résumer cette partie de présentation de la représentation, en disant que les représentations sociales sont élaborées en rapport avec la communication ; qu'elles sont une reconstruction du réel ; et enfin qu'elles permettent par leur visée pratique, de maîtriser l'environnement. On peut donc reconnaître avec Bonardi et Roussiau (1999) que :

« analyser une représentation sociale c'est donc tenter de comprendre et d'expliquer la nature des liens sociaux qui unissent les individus, des pratiques sociales qu'ils développent, de même que les relations intra- et intergroupes » (Bonardi et Roussiau, 1999 : 25).

C'est dans ce sens que les rôles de l'« objectivation » et de l'« ancrage » (Jodelet, 1999[1989] : 64)<sup>88</sup> comme modalités de communication se font véritablement sentir. Ils sont élaborés de façon linéaire : le connu, le sécurisant servant à jauger l'inconnu (en étant le point de comparaison et d'évaluation). C'est dans cette atmosphère faite de certitude et d'incertitude à la fois que s'inscrit la dynamique de la représentation sociale. Cette dernière dans l'ensemble devrait être considérée comme un lieu de conflits, un lieu de tensions dans le sens de luttes de pouvoir, de discussions, mais aussi dans le sens du rapprochement dans la compréhension, entre acteurs sociaux. L'avantage de cette lecture est que la représentation devient en ce sens une réalité assez relative, flexible, pouvant être utilisée à n'importe quelle fin. Elle peut dans cette perspective répondre à des manipulations diverses, acquérant *de facto* une dimension idéologique.

---

<sup>88</sup> « Au niveau des processus de formation des représentations, l'objectivation et l'ancrage [...] rendent compte de l'interdépendance entre l'activité cognitive et ses conditions sociales d'exercice, au plan de l'agencement des contenus, des significations et de l'utilité qui leur sont conférés » (Jodelet, 1999[1989] : 64).

De manière générale et en définitive, les caractéristiques des représentations sociales seraient organisées par les traits suivants :

- elles sont sociales. En ce sens, elles se constituent à partir de nos expériences et des informations, savoirs, modèles de pensée reçus et transmis par la tradition, l'éducation et la communication sociale, et sont donc communes à tous les membres ;
- elles visent l'action : elles permettent de domestiquer l'environnement, d'orienter des conduites, bref d'agir ;
- abstraction et synthèse, les représentations sociales sont des processus permettant l'appropriation du réel, en rapport avec un contexte culturel donné ;
- les représentations ont enfin une valeur emblématique : elles permettent la détermination des conduites désirables ou admises, la fabrication de la société dont la dynamique dépend de soi par rapport à l'autre. En ce sens, elles permettent la mise en place des groupes sociaux.

Les RS sont donc une connaissance assez relative et flexible. Elles connaissent dans notre recherche, une dimension assez souple et ouverte, mais interactive. C'est ainsi que dans son rapport avec l'objet de la représentation, le sujet vit constamment des tensions, des conflits dont le seul moyen de résorption est la réappropriation de l'objet de la représentation. Cela s'effectue toutefois suivant des motivations (difficiles à prévoir) qui participent de l'activité du sujet créatif. Ces motivations orientent le sujet dans ses options et ses choix. Sur le plan linguistique, cela sera capital dans ses rapports aux langues. Les pratiques langagières seront mobilisées pour accéder aux ressources matérielles et symboliques de la société, tout en étant elles-mêmes ressources d'accès aux réseaux sociaux et aux activités de distribution de ces ressources (Heller, 2002 : 27). On comprend donc que des acteurs sociaux, dans un même contexte « objectif », n'aient pas toujours les mêmes réponses au sujet de leurs pratiques linguistiques.

## ***7.2 L'impact sociolinguistique***

Dans une « enquête sociolinguistique » effectuée « sur » des enfants résidant aux Andelys (Eure), Zongo (2002 :188-1990) fait ressortir les motivations suivantes comme expliquant les différents rapports aux langues des enquêtés :

- l'usage de la « langue ancestrale » comme moyen de préservation de la communication familiale et de rattachement à l'ethnie,

- l'apprentissage / appropriation du français comme inscription dans la réussite scolaire, dans la fonctionnalité sociale et dans l'avenir

Il s'en suit donc une situation diglossique dans laquelle le français, valorisé, apparaît comme la langue « du dehors », et la langue ethnique celle de la honte celle « du dedans ». Nous rencontrons des cas de figures plus ou moins identiques dans notre recherche. Cet exemple nous permet de montrer que les rapports aux langues sont une question de représentations, l'objet étant désormais la langue, dont le sujet essaie de procéder à l'appropriation, ou bien au rejet par discrimination classificatoire. La production d'une RS est donc essentiellement relationnelle, car elle met en évidence la présence d'au moins un sujet et un objet, et d'un contexte socialement construit. Il s'agit donc d'un contexte interactionnel, dans lequel le sujet sera appelé à jouer des « rôles » (Goffman, 1974) différents selon les représentations adaptées pour une présentation positive de soi.

Pour revenir aux affiches du début de cette partie, nous comprenons que le choix porté par la firme *Coca Cola* sur l'usage de l'arabe est idéologique. En effet, ce n'est pas le contenu du message en tant que tel qui est important. Ce qui devrait attirer le consommateur serait l'usage de l'arabe, reconnue comme la langue de l'islam, langue de rapprochement vers la grande communauté des musulmans. Les textes accompagnant les images peuvent ainsi présenter des contenus différents, cela n'offusquera certainement pas ces consommateurs potentiels.

### ***7.3 Représentations, langues et identités comme concepts centraux de la recherche***

La définition du concept de représentations se présente si nous observons l'architecture d'ensemble de notre thèse, comme une sorte de colonne vertébrale, un nœud, une source à partir de laquelle l'ensemble de la thèse sera irrigué. Cependant, cette structure centrale de la thèse, ce côté permanent de notre réflexion sera sous-tendu par deux notions : celle de « langue » et celle d'« identité ». Il serait pertinent avant de continuer, de marquer le pas pour dire que ce constat est arrivé presque à la fin de nos enquêtes. En effet, cette thèse s'est ouverte sur l'idée de l'étude du français des activités commerciales au Cameroun. Sur le terrain toutefois, nous avons constaté qu'une focalisation sur des thèmes comme le bilinguisme et le contact de langues, voudrait dire passer à côté d'un aspect plus important en regard des pratiques des témoins à Douala. Nous avons par exemple constaté dans nos enquêtes que la façon de parler des enquêtés pouvait apparemment être vue comme désordonnée, pour un observateur qui ne relie pas ces pratiques à une dimension identitaire. Le discours dans l'ensemble est une question

identitaire qui se travaille, qui se construit. Voilà pourquoi le problème de l'identité est devenu aussi central, comme celui de la langue dans cette thèse, ces deux notions résultant de la relativité dont relèvent les différentes interactions sociales.

Les langues comme les identités auront donc une dimension floue et instable, à la suite des représentations. Le principe « hologrammique » (Morin, 1990) prend tout son sens ici. En effet, les pratiques linguistiques ont une incidence sur l'identité, laquelle à son tour conditionne également les pratiques linguistiques, ce qui suppose interaction et rétroactivité dans ces deux dimensions. On peut donc ainsi sur un plan empirique associer ordre et désordre comme conditions de l'organisation sociale complexe (Morin, 1990 : 99).

La question centrale de notre recherche pourrait ainsi s'articuler autour d'un noyau formé par « langue » et « identité ». On comprendra donc que la relativité avec laquelle la société est construite a des répercussions sur les différents rapports aux langues et *vice versa*. Sur le plan des pratiques linguistiques (ou mieux langagières), ce rapport aux langues suppose également le rapport aux normes, et donc à la langue légitime dans l'interaction. C'est ainsi que nous allons montrer que les sentiments d'insécurité, de malaise linguistique comme celui de sécurité linguistique résultent du caractère illégitime ou non de la pratique langagière produite. En ce sens, l'identité attribuée ou revendiquée dépendra de ces productions (chapitre 6). Cela suppose une définition explicite ou non de la norme en contexte, du « normal », d'un code accepté par tous. Le respect de ce code suppose la revendication d'une identité avantageuse. Dans un sens contraire, parler de manière anormale suppose également l'attribution / revendication d'une autre identité.

Ces pratiques linguistiques s'observeront également dans des phénomènes de contacts, matérialisés par des pratiques plurilingues. Sur un plan formel, le constat est qu'il devient sur un plan discursif, difficile de tracer objectivement des frontières entre les langues. La recherche sur les contacts de langues met assez souvent en relation le concept de bilinguisme en rapport avec celui de diglossie (Mackey, 1976 ; Siguán et Mackey, 1986 ; Hamers et Blanc, 1983 ; Lüdi et Py, 2002[1986], pour ne citer que celles-là). En prenant les langues dans leurs flexibilités, on pourra constater que le rapport hiérarchique fergusonien que suppose la diglossie n'est pas toujours présent dans des pratiques plurielles. C'est donc dire qu'en situant le rapport aux langues en étroite relation avec les représentations, on pourrait redéfinir de manière très souple ce concept qui se retrouve dans un « système complexe multipolaire » (Manzano, 2003 : 64). Cela n'exclut cependant qu'au cas où on voudrait mettre de l'ordre dans / entre ces deux notions (bilinguisme et



diglossie), on ait recours aux deux termes de manière distincte (Billiez, 2003 : 83) (nous y reviendrons au chapitre 10).

En résumé, les concepts de représentations, d'identité et de langue se présentent donc comme des éléments capitaux dans notre thèse, et sont sous-tendus par des pratiques langagières qui se remarquent à travers l'étude du contact de langues (bilinguisme / diglossie) ainsi qu'à travers les rapports aux normes (insécurité / sécurité linguistique au chapitre 7). Nous allons dans la deuxième partie de notre thèse revenir longuement sur les rapports aux langues, pour montrer quelles sont les pratiques linguistiques de français à Douala. Avant d'y arriver cependant, il convient de nous interroger sur les méthodes mises en œuvre pour produire les pratiques que nous désignons ici observables.

## CHAPITRE 4

# PANORAMA DES METHODES DE PRODUCTION D'OBSERVABLES

### Introduction

Notre étude porte sur l'utilisation du français au Cameroun et particulièrement dans la ville de Douala. Ceci sous-entend un travail sur un sujet, le français, mais aussi un contexte géographique bien circonscrit, la ville de Douala. C'est dire que nous sommes logiquement dans une perspective qui se voudrait empirique. Nous avons accordé notre préférence à la construction, ce qui suppose l'inexistence d'une théorie au préalable. Avant de présenter cette démarche, la sagesse recommanderait que nous fassions le point sur les méthodes de terrain pratiquées en sociolinguistique. Ce parcours nous permettra de mettre en valeur l'opposition et / ou la complémentarité entre les deux grands axes dans l'épistémologie en sciences sociales et en linguistique<sup>89</sup>. Vu leur diversité et leurs contradictions, nous pensons qu'il serait judicieux d'en faire un tableau qui aura le mérite de nous servir de mobile pour valider l'approche qui sera la nôtre.

Dans l'ensemble, les chercheurs sont unanimes quant aux techniques de recueil des « données » dans l'enquête en sciences sociales. Calvet et Dumont (1999) à la suite de Grawitz (1990) mais avant Ph. Blanchet (2000) pour ne citer que ceux-là, en reconnaissent globalement quatre : le questionnaire, l'entretien ou interview, l'observation et le corpus « écrit » reconnu ailleurs comme le corpus préexistant. Elles ont toutes pour but de « recueillir » ces « données » de l'imaginaire collectif par le canal d'individus, de témoins, de « sujets ».

Pour plus de pertinence, ces techniques, qui décrivent des postures de terrain, peuvent être organisées autour d'un élément très important dans l'enquêtes en linguistique : « le paradoxe de l'observateur » (Labov, 1976). Dans la conception que nous catégorisons comme classique, il permet aux différents enquêteurs de définir leurs différents comportements sur le terrain. Beaucoup font l'impossible pour « observer, recueillir des données sans modifier le comportement des locuteurs » (Calvet et Dumont,

---

<sup>89</sup> Heller (2002 : 18) résume ce rapport en affirmant que « nous connaissons actuellement une tension entre deux prises de positions ontologiques, le positivisme et l'interprétivisme ».

1999 : 14), la finalité étant de parvenir à saisir cette parole « authentique » par le canal d'un enquêteur qui serait donc transparent. Dans cette perspective, son but est de « découvrir comment les gens parlent lorsqu'ils ne font pas l'objet d'une observation systématique » (Labov cité par Auger in Moreau, 1997 : 226). Cette posture vise ainsi à éviter d'influencer l'« objet » observé. Sur le plan sociolinguistique, ces précautions visent à ne pas influencer le témoin. *A contrario*, certains chercheurs en sciences sociales et en linguistique vont adopter une posture qui, sans s'opposer à cette dernière, se positionne comme plus souple, acceptant de considérer que la présence du chercheur ne peut être occultée, raison pour laquelle ils préconisent son intégration dans les modalités d'observation et d'interprétation. Cette réalité sociolinguistique permet ainsi d'organiser la production d'observables<sup>90</sup> selon deux niveaux de représentations qui dépendent de la position de l'enquêteur : la méthode incompatible avec l'investissement du chercheur visant la décontextualisation et l'impossible neutralité, et celle compatible avec l'investissement du chercheur visant cette fois la contextualisation.

Cependant, les techniques *supra* sont-elles partagées par ces deux approches ? Si la réponse de Kaufmann (1996) apparaît à travers un titre *L'Entretien compréhensif*, Mucchielli (2000 [1996] : 34) affirme que « le paradigme compréhensif<sup>91</sup> [...] intégrera l'observateur et l'observé dans ses procédures d'observation ». Ce qui veut dire en clair

---

<sup>90</sup> Ce terme désigne ce que plusieurs sociolinguistes nomment « données », et qui à notre avis traduit une posture de neutralité. En effet, le terme « données » renvoie à une possibilité de frontière entre les produits de terrain et le chercheur. Il « peut induire implicitement l'idée que les éléments analysés constituent une « réalité objective » extérieure à l'intervention du chercheur, alors que le premier terme insiste sur l'opération de transformation que le chercheur fait subir à cet élément en braquant sur lui un projecteur-zoom qui en modifie le statut et le fonctionnement par rapport à sa non-observation » (Ph. Blanchet, à paraître). L'enquêteur influence donc toujours d'une façon ou d'une autre, ces produits que nous nommons « observables » ou « phénomènes ». Il s'agit d'éléments pertinents obtenus par l'enquêteur sur le terrain, subissant son influence, présence qu'il choisit d'assumer sans vouloir la « neutraliser ». Son attitude est donc constructiviste. Parler de données suppose à l'opposé, une volonté d'objectivisation. Pour l'instant, et pour rester dans l'optique des linguistes objectivistes, nous allons l'utiliser tout en le gardant entre guillemets. L'utilisation de « données » et « observables » n'est donc pas fortuite. Elle permet notre inscription dans une démarche épistémologique. Le premier terme renvoie à une position extérieure du chercheur face aux données empiriques du terrain, s'inscrivant dans l'approche expérimentale. Les données sont considérées comme assez neutres et ne subissent donc pas l'influence de son contexte de production. Par contre, « la production d'observables » s'inscrit en droite ligne dans l'approche éémique. En effet, grâce à l'implication du chercheur, les éléments du terrain ne sont plus extérieurs à lui. Ils découlent donc de l'entreprise de co-construction de la théorie avec le témoin. Par ailleurs, il serait important de noter que l'utilisation de « témoin » et non de « sujet » renvoie une fois encore, à notre volonté de traduire l'engagement et l'empathie du chercheur dans son entreprise épistémologique. Robillard (2003-a) parle beaucoup plus de témoin, préférence que nous partageons. En effet, dire « sujet » fait passer cet interlocuteur du terrain pour un cobaye de laboratoire. Un autre terme est utilisé par Kaufmann (1996), « informateur ». S'il est moins « instrument », il laisse néanmoins penser à une stratification, à une différence de positions : un interrogateur et un interlocuteur qui détient des informations à livrer. Le terme « témoin » à notre avis est plus acceptable car il renvoie à quelqu'un servant de repère, un révélateur qui nous aide à éclaircir une situation. N'est-ce pas là le rôle qui devrait lui être assigné ? Il est nécessaire, nous le pensons, de se situer par rapport à ce foisonnement de termes qui équivaut, chaque fois, au choix porté sur une démarche ou l'autre, dans l'optique de cette interprétation des produits empiriques.

<sup>91</sup> Nous y reviendrons plus tard pour des éclaircissements.

qu'en dehors de l'entretien, l'observation est bien une des approches contextualisantes. Le questionnaire reste important, même s'il peut être assimilé à une sorte d'entretien (sous une forme standardisée). Bres reconnaît d'ailleurs que l'interview directive ne serait pas très différente du questionnaire<sup>92</sup>, qu'il soit ouvert ou fermé. Pour lui,

« le principe qui préside à sa conception est celui de la standardisation : dans le souci et l'objectif de pouvoir comparer scientifiquement les différentes réponses, on adresse aux interviewés exactement les mêmes questions » (Bres, 1999 : 63).

Resteront les corpus non sollicités<sup>93</sup>. Les partisans de la « parole authentique » se réjouissent de ce qu'aucune influence extérieure ne perturbe la production de ce type de produits. Pourtant il paraît simple de comprendre que le choix entre les produits disponibles, de même que leur interprétation, ne sont pas aussi neutres.

Notre démarche jusque-là peut avoir donné l'impression que l'enquête sociolinguistique se contente de faire des « recueils » de terrain. Il n'en est rien car cette première phase se poursuit beaucoup plus profondément lors d'une autre étape du travail. La production d'observables est, dès les débuts, calquée sur les méthodes de la sociologie en particulier qui, bien que reconnaissant la place centrale des pratiques langagières en sciences sociales, ne s'y focalise pas réellement en tant que pistes de construction de sens à la manière de l'(ethno-)sociolinguiste. Travail très lourd au début à cause de l'importance accordée au relevé des « faits » présentés comme critère de validité, cette approche, quantitative, n'accordait pas la primauté à la systématisation. Mucchielli (1991) préconise des méthodes qualitatives en sciences sociales, méthodes qui permettent de transcender les considérations de la sociologie durkheimienne, par une interprétation wébérienne des faits sociaux. C'est un modèle qui favorise non pas une accumulation de faits, mais leur relevé organisé et réfléchi ayant une valeur explicative, récusant ainsi la pratique classique positiviste, qui consiste à s'intéresser aux données, à en amasser autant que possible. Ses partisans sont convaincus que seule la grande quantité de données relevées donnerait du crédit à l'analyse scientifique. Cela n'est pas le cas dans l'approche interprétiviste, où le chercheur peut, à partir en effet d'un examen systématique des « données », par leurs croisements et recoupements divers, construire l'objet théorique.

---

<sup>92</sup> La différence entre les deux pourrait être matérialisée par le face à face entre le chercheur et le témoin pour l'entretien, rencontre absente de la technique par questionnaire.

<sup>93</sup> Cette terminologie vient du fait que les autres observables sont plus ou moins obtenus sous la demande explicite ou non du chercheur, alors que ces derniers sont construits parfois en son absence. Cette expression traduit à notre avis une certaine réalité, par rapport à l'activité du chercheur. Bien que dépendant de sa sensibilité, il n'est pas, comme l'entretien particulièrement, obtenu à sa demande.

En conclusion à cette étape de présentation, nous pouvons dire que les techniques de production d'observables se résument en deux ensembles selon le positionnement du chercheur, à savoir la recherche de neutralité c'est-à-dire la quête de la parole "vraie" du témoin, et la notion d'investissement qui consiste à intégrer tous les éléments du contexte, y compris l'enquêteur, dans l'analyse et l'interprétation des "données", qui se font selon une approche qualitative.

## 1 L'incompatibilité avec l'investissement du chercheur

Nous verrons que dans ce paradigme, la pluralité serait un élément déstabilisant, étant donné que le préalable est la fixité de la langue<sup>94</sup>. S'effectuant *in situ*, le travail du chercheur nécessite une préparation devant permettre une « authenticité ». Pendant cette phase préliminaire, une des tâches les plus importantes à effectuer est de résoudre le problème que pose l'échantillonnage. Sur quelle population travailler ? Pourquoi ? Comment ? Voilà autant de questions auxquelles l'enquêteur devrait trouver des réponses avant de se lancer sur le terrain.

### 1.1 Le problème de l'échantillonnage

Il s'agit de « sélectionner les catégories de personnes que l'on veut interroger » en expliquant les raisons de ce choix, de « déterminer des acteurs dont on estime qu'ils sont en position de produire des réponses aux questions que l'on se pose » (Blanchet et Gotman, 1992 : 50). En effet, en fonction des objectifs de l'enquêteur, les sources d'informations devront être identifiées, d'où l'importance du choix de l'échantillon après que la population cible aura été déterminée. C'est un moment crucial de l'enquête car, « la question de la population et de l'échantillon est inséparable de la construction théorique de l'objet » (Singly, 1992 : 46). Alors se pose une question : comment y parvenir ? Autrement dit, quel doit être le mode d'échantillonnage ?

---

<sup>94</sup> A cause des méthodes de recueil des données, qui visent à obtenir la parole authentique du témoin, on finit très souvent par avoir un discours assez factice de la part du témoin : cela est un des effets induits par la présence du chercheur avec son bagage de précautions méthodologiques. L'implication est ainsi la production par le témoin d'un discours supposé non contextualisé. En d'autres termes, ce discours serait objectif pour les partisans de cette méthode, et équivaldrait à la parole vraie, authentique, qu'obtiendrait tout chercheur dans le même contexte. Cela reviendrait en quelques sortes à reconnaître que la langue serait saisissable hors du contexte de production, que les mêmes produits seraient obtenus dans un travail de terrain, quel que soit l'enquêteur. Autrement dit, la langue serait stable et non susceptible de mobilité. Dans cette logique, considérer la langue dans son instabilité serait *de facto* instabilisant, insécurisant pour ceux qui travaillent à partir de ce postulat de fixité.

Singly (1992 : 54-56) dans l'optique de la neutralisation de l'influence de l'enquêteur dégage trois procédés<sup>95</sup> qui permettraient de déterminer le public cible : « l'idéal statistique », « la méthode des quotas » et « les échantillons stratifiés ». Le problème posé ici est surtout celui de la représentativité de l'échantillon, le but étant justement d'éviter la subjectivité. Ghiglione et Matalon (1998 : 53) souhaitent qu' « à la notion globale de représentativité », soit substituée une autre plus large, celle « d'adéquation de l'échantillon aux buts poursuivis ».

Revenons à la définition de l'échantillon et particulièrement aux catégories qui le constituent. Le chercheur partira de plusieurs variables pour choisir ces déterminants sociaux. Il s'agit par exemple de facteurs ayant trait à la vie privée, de la vision du monde. A titre d'exemple, la représentation face au problème du mariage sera probablement différente en fonction de l'état matrimonial de chaque enquêté (marié, en couple ou célibataire voire divorcé ou veuf), ou de la situation individuelle de chacun à l'intérieur d'une même catégorie : deux personnes mariées dont une vivant une union comblant toutes ses attentes et un autre au bord d'une rupture seront ainsi différemment catégorisés. De même, un enquêté d'un foyer bi-ethnique à Douala, de prime abord, aura une idée assez positive de pratiques comme le français, le pidgin-english voire le francanglais (s'il y a des jeunes à la maison), à côté d'un autre connaissant une situation d'« homogénéité » ethnolinguistique sur le plan familial. Toutefois, la question à se poser est celle de savoir qui choisit ces catégories. Nous nous rendons compte que l'enquêteur en est le responsable.

Le problème de l'échantillonnage apparaît en tout cas comme une des premières précautions à prendre dans l'enquête objective, afin de s'assurer que les résultats

---

<sup>95</sup> « L'idéal statistique » consiste à tirer au sort dans une population de référence des témoins qui seront utiles pour l'enquête. Cela suppose une homogénéité de la population, tous les informateurs potentiels ayant des chances égales, de figurer dans l'échantillon. Ce serait véritablement l'idéal, et il faudrait pour la circonstance détenir une liste de toute la population cible, ce qui s'avère difficile. C'est donc une méthode qui porte bien son nom car ce n'est généralement qu'un idéal.

« La méthode des quotas » demande une connaissance structurelle préalable de la population de référence : sexe, âge, position géographique, appartenance sociale, etc. L'enquêteur pourrait donc reconstituer un modèle réduit de la population. Réellement représentative, cette méthode permettrait d'avoir des résultats plus réels, plus justes. Elle est donc relativement plus fiable en étant d'ailleurs assez économique puisque le chercheur pourra s'il le veut, revenir à la rencontre de l'enquêté dans l'optique soit d'une vérification, ou de la validation des résultats. Seulement, que faire des couches numériquement sous-représentées ?

« Les échantillons stratifiés » sont un dépassement des quotas. En effet, face à un échantillon réduit, les couches sociales sous-représentées pourtant importantes pour le problème étudié ne recevraient pas la valeur souhaitée lors de l'analyse. Sur la base des « taux de sondage différents selon les catégories considérées » (Ghiglione et Matalon, 1998 : 35), le chercheur pourra constituer son échantillon. Il s'agit par exemple, d'augmenter le nombre de personnes pertinentes pour un problème par rapport à leur présence dans la population totale, ce qui permettrait de mieux comprendre le comportement étudié. Très peu coûteuse financièrement parlant, cette approche présente en plus l'avantage d'une exploitation assez facile au moment du traitement des données.

pourraient être étendus à l'ensemble de la société étudiée. Le travail en aucun cas ne se veut subjectif. Pour rester dans cette logique de neutralité, faisons maintenant le point sur les techniques d'enquête proprement dites. Nous commencerons par l'entretien impersonnel.

## 1.2 *L'entretien impersonnel*

L'entretien est le principal des modes de production des données à caractère oral (Blanchet et Gotman, 1992 : 41). Il s'agit d'un tête-à-tête, un rapport oral entre deux personnes, l'un *transmettant*<sup>96</sup> à l'autre des *informations*. Cette technique permet au chercheur d'atteindre un des buts de l'observation (recueillir la parole authentique), avec cet avantage qu'il favorise des gains : « pour réduire le coût de la récolte et multiplier ses fruits, la solution est de susciter des interactions verbales sur le thème en question : d'interviewer » (Bres, 1999 : 41). C'est d'ailleurs dans le même sens que Grawitz (1990 : 742) affirme que « c'est un procédé d'investigation scientifique, utilisant un processus de communication verbale pour recueillir des informations en rapport avec le but visé », non sans avoir soulevé un problème de terminologie au sujet des termes « entretien » et « interview »<sup>97</sup>. Le plus important est que la position de l'enquêteur est essentielle parce que d'elle, dépendront l'attitude du témoin et le type d'entretien.

### 1.2.1 Les types d'entretiens

En « fonction du type de communication qu'elle vise et de la recherche dans laquelle elle s'insère » (Grawitz, 1990 : 744), l'entretien comprend plusieurs catégories qui se résument en trois groupes : le directif, le semi-directif et le non-directif.

Le premier est **l'entretien directif**. Il n'est pas très éloigné d'un questionnaire standardisé (mais administré sous une forme orale) dont la technique peut se résumer à peu près à la théorie du réflexe conditionné (Bres (1999 : 64). Parce que le témoin réagit

---

<sup>96</sup> Ceci suppose l'unidirectionnalité de la relation entre les interactants, ce qui logiquement ne peut se faire. Le témoin ajuste ou réajuste toujours son propos par rapport à l'idée qu'il a de l'enquêteur et vice-versa.

<sup>97</sup> Le terme « interview » est un terme de l'anglais dont la traduction littérale en français donnerait « entrevue ». Seulement, à cause du caractère utilitaire et de l'idée d'arrangement que sous-entend ce terme du français, Grawitz (1990 : 741) lui préfère le terme « entretien », récusant ainsi « interview » qui paraît un peu « journalistique » mais surtout « spectaculaire », alors que dans « entretien » se dégage un climat de confiance et de sérieux, deux traits nécessaires pour la réussite de cet art qu'est l'enquête de terrain. Seulement sa position semble assez fragile. En effet, elle n'hésite pas à utiliser par endroit « interview » que Ghiglione et Matalon (1998 : 57) considèrent par ailleurs comme un synonyme à « entretien », idée partagée par plusieurs chercheurs (Bres, 1999 ; Boukous, 1999 ; Blanchet et Gotman, 1992 ; de même que Singly, 1992) ; Combessie ira jusqu'à utiliser à la fois les trois termes, à savoir « entretien », « interview » et « entrevue », même si Ph. Blanchet (2000) va utiliser, et ce de manière systématique « entretien », sans autre commentaire.

toujours à cause des stimuli de l'enquêteur, Bres (1999 : 64) pensera au béhaviorisme avant d'ajouter que par ce procédé, l'entretien « est de fait sans cesse guetté par l'artificialité, le malentendu, la superficialité et la stéréotypie qui minent de l'intérieur sa pertinence méthodologique ». La réaction de l'enquêté est d'ailleurs prévue à l'avance car soit on connaît déjà son niveau d'information sur la question, soit on utilise cet entretien pour éviter tout sens plurivoque (Ghiglione et Matalon, 1998 : 59), le but de l'entretien étant de valider soit des hypothèses préalablement énoncées, soit les résultats d'un travail déjà effectué.

Nous continuons par **l'entretien semi-directif**<sup>98</sup> dans lequel le témoin est plus libre que tout à l'heure, quoique réagissant toujours à des stimulations. Une liberté lui est accordée, mais limitée par le cadre de l'enquête.

Nous terminons enfin par **l'entretien non-directif**, qui équivaut à l'interview clinique. Il est réduit à un monologue. Le chercheur est presque inexistant, le travail devant être centré sur l'informateur. Le premier est complètement effacé dans cet autre type d'entretien préconisé par Grawitz (1990). Il est ainsi proposé de « réduire les interventions de l'enquêteur à leur plus simple expression<sup>99</sup> » (Bres, 1999 : 65). Ce type d'enquête a pour but soit de vérifier l'évolution d'un domaine déjà connu, soit d'étudier en profondeur un domaine dont on est ignorant par rapport à une référence antérieure (Ghiglione et Matalon, 1998 : 79). Il permet dans tous les cas, de « recueillir du discours », du matériau linguistique plus « autonome » que lors de réponses fermées (Ph. Blanchet, 2000 : 46), incommodes dans une conduite d'entretien.

---

<sup>98</sup> Nous avons rencontré les expressions « entretien non-directif » ou bien « interview non-directive » (Bres, 1999 : 65) (le féminin accordé à interview venant sans doute de sa traduction implicite par « entrevue » (Grawitz, 1990), mais là n'est pas la question). Des chercheurs, peut-être par habitude, ont toujours utilisé « non-directif », ce que Ph. Blanchet (2000 : 45) refuse : « je n'emploie pas le terme « non-directif » car je pense que dans tout entretien les interlocuteurs orientent les propos en fonction de leurs présupposés et objectifs, *a fortiori* un enquêteur ». Ce qui revient à dire à juste titre que quel que soit le type d'entretien, il connaîtra toujours une certaine directivité. La différence résiderait surtout dans le degré et surtout dans la manière : explicite, on parlera d'entretien directif ; implicite, ce sera l'entretien semi-directif, terme qui recevra aussi les faveurs de Combessie (2001 : 25) pour qui le sociologue préfère « l'entretien semi-directif, nommé aussi entretien centré », à l'appellation « entretien non directif dans la mesure où il choisit et annonce au préalable le thème ou les thèmes et dispose d'un guide d'entretien ». Nous avons l'impression que ces chercheurs ne prennent pas en compte l'entretien clinique qui est essentiellement non-directif, et n'équivaut pas à l'entretien semi-directif. Si dans le premier l'enquêteur doit complètement s'effacer, il est présent dans le deuxième, raison pour laquelle nous préférons revenir aux termes de non-directif et de semi-directif.

<sup>99</sup> Ceci est relativement contradictoire car, pour mieux conduire le témoin au plus profond de lui, il faut une relation de proximité réelle avec l'enquêteur qui pourra le guider et le laisser parler tout en sachant que sa seule présence est importante et est gage d'une relation de confiance avec le témoin. A cette condition, on pourra explorer son moi profond. C'est d'ailleurs ce qui se passerait dans ce type d'enquête, mais les chercheurs ne mettent pas en relief cette place jouée par l'enquêteur.



En conclusion, l'entretien classique vise à recueillir la « vérité » et parfois « toute la vérité » (Grawitz, 1990 : 754). Il est d'ailleurs préconisé d'exploiter les différents types d'entretien en fonction du degré de connaissance du terrain d'enquête par le chercheur. Ainsi, la méthode non-directive correspondrait à un terrain inconnu, l'entretien directif concernant des sujets connus, et l'entretien semi-directif portant sur des thèmes aidant à mieux préciser le thème de réflexion parallèlement à l'évolution de la pensée du témoin. C'est dire que ce sont les usages de l'entretien qui détermineraient vers quel type s'orienter (Blanchet et Gotman, 1992 : 35). Pour comprendre ces usages, il faudrait donc s'interroger sur la posture du chercheur pendant le déroulement du travail.

### 1.2.2 La conduite de l'entretien classique

La stratégie à adopter dans ce paradigme est celle qui permettra à l'enquêteur de faire parler le témoin sans l'influencer. Cela permettra d'obtenir les réponses qui serviront dans le processus d'interprétation des pratiques sociales.

Dans l'**entretien de type clinique** et pour éviter la perturbation due à la présence de l'enquêteur, ce dernier ne doit pas intervenir mais laisser parler le témoin à sa guise, en abordant les sujets de son choix. Le plus important ici sera de le suivre dans son voyage en profondeur. L'entretien prend ici une forme psychanalytique (Grawitz, 1990 : 74), amenant le patient à aller au plus profond de lui-même, la visée du clinicien étant d'ordre thérapeutique. Le témoin peut donc dans cette perspective avoir tendance à « revenir sur lui-même, à dépasser la superficialité première, [...] à se confronter à ses confrontations, à se construire en autonomie » (Bres, 1999 : 66).

On peut par ailleurs, pour ce qui est du **semi-directif**, placer l'enquêteur au centre de la question à débattre. Après une rapide introduction du thème dans laquelle le chercheur formule la consigne, il peut aussi choisir d'y conduire graduellement l'enquêté. Son rôle sera surtout d'« écouter » le patient, et en particulier dès que ce dernier aura commencé à parler, pour n'intervenir que sous la forme de stratégies précises :

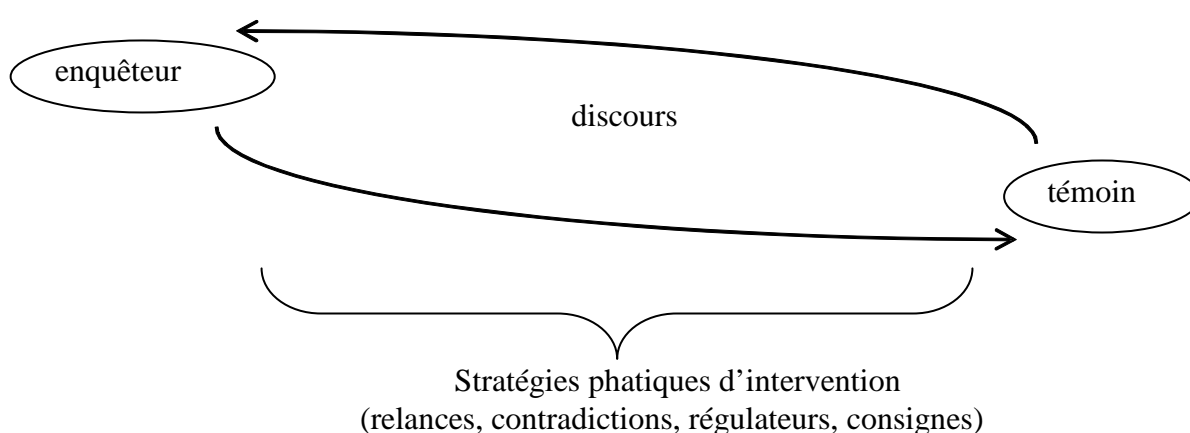
- des **régulateurs** (Bres, 1999 : 65) comme un hochement de la tête ou une expression assez transparente, signe d'acquiescement mais surtout d'encouragement adressé à l'enquêté qui dès lors peut continuer de parler (*mm, oui*).

- les **relances** de l'enquêteur à l'endroit de l'enquêté. On peut aussi faire une synthèse de son intervention sans aucun commentaire personnel. Il répond donc ce qu'il souhaite aux questions du chercheur dont le rôle se limite à le « suivre dans le dialogue (y

compris si l'on s'écarte de la question pendant un certain temps » (Ph.Blanchet, 2000 : 45). La relance est tout simplement un « mode d'intervention » (Blanchet et Gotman, 1992 : 78) qui a pour but de favoriser ou de maintenir le climat de confiance entre les acteurs une fois l'entretien engagé. Son importance est essentiellement phatique.

- la **contradiction** qui consiste à intervenir en s'opposant au point de vue de l'enquêté.

- la **consigne** qui consiste à introduire, dans son intervention, un thème nouveau. Elle est donc directive dans le fond par rapport à la relance qui est subordonnée à l'énoncé précédent de l'enquêté.



Schématisme de l'entretien semi-directif<sup>100</sup>

L'entretien semi-directif met donc en scène l'enquêteur et le témoin sous la conduite permanente du premier (on voit sur le schéma qu'il occupe une position haute, surplombant et dominant le témoin) dans le but de « favoriser l'expression personnelle » de l'enquêté (Blanchet et Gotman, 1992 : 75), de comprendre les contextes, les besoins, les motivations, les exigences, les solutions qu'il apporte à ses problèmes, le chercheur étant sur le plan intellectuel supérieur à son témoin.

Le procédé est assez simple pour ce qui est du **directif** : « l'intervieweur lit une question puis passe à la suivante lorsque son interlocuteur a fini de répondre » (Bres, 1999 : 63). A la manière d'un questionnaire standardisé, les mêmes questions seront présentées dans des libellés identiques et dans le même ordre à tous les enquêtés.

<sup>100</sup> L'enquêteur utilise les stratégies d'intervention pour faire parler le témoin. Le caractère dialogique de l'échange se traduit en plus par la double flèche matérialisant les axes du discours. On voit bien que chacun des deux interlocuteurs est locuteur et récepteur, dans l'échange.

Voilà donc présentés les différents types d'entretien, exercice qui suppose une relation de face à face avec le témoin. En ce sens, l'entretien est différent du questionnaire standardisé.

### **1.3 Le questionnaire**

Selon Ghiglione et Matalon (1998 : 79), il n'a qu'un rôle de vérification ou d'exploration. Ce regard est réducteur car il paraît toutefois avoir une place plus importante encore dans les enquêtes à visée quantitative. Nous n'allons cependant pas nous y attarder, mais en dégageons les deux grands types : en fonction du contenu et des formes de questions, le questionnaire sera structuré ou non-structuré.

#### **1.3.1 Le questionnaire structuré**

Il sert au recueil d'informations relatives aux données à interroger, qui peuvent par ailleurs, par une démarche essentiellement empiriques, être recoupées sur le terrain par « observation directe »<sup>101</sup> (Boukous, 1999 : 16)

Les questions dans cette technique de recueil d'observables sont fermées. Autrement dit, « l'enquêté doit choisir entre des réponses déjà formulées à l'avance » (Singly, 1992 : 66). L'enquêteur n'offre pour la circonstance que deux possibilités de choix, soit « une réponse positive ou une réponse négative, mutuellement exclusives » (Boukous, 1999 : 17). La liberté de l'enquêté et de l'enquêteur est donc réduite au maximum, l'ordre et la gamme des réponses étant fixés à l'avance (Combessie, 2001 : 58).

Ce type de questionnaire présente l'avantage d'un traitement assez simple car le codage et le traitement des réponses se déroule sans complication aucune. Voyons ce qu'il en est du deuxième type de questionnaire, le questionnaire non-structuré.

#### **1.3.2 Le questionnaire non-structuré**

Il met beaucoup plus en valeur la spécificité du sujet (Boukous, 1999 : 16). A la différence du questionnaire structuré qui présente des questions fermées, le questionnaire non-structuré va mettre en valeur les questions ouvertes. Ainsi, face à l'interrogation de l'enquêteur, le sujet est libre d'organiser ses réponses comme il voudra (Singly, 1992 : 66 ; Grawitz, 1990 : 793). Il est en fait « invité à répondre assez librement, à livrer ses commentaires, à donner des détails, à nuancer sa pensée, à formuler des jugements à sa

---

<sup>101</sup> Des réserves seront apportées à cette pratique de terrain dans la partie consacrée à l'observation

guise » (Boukous, 1999 :17). Exemple : « *Pensez-vous qu'il faille enseigner les langues locales à l'école ?* » ou bien « *Que diriez-vous du choix porté sur une langue locale comme langue officielle ?* »

Cette liberté accordée au sujet l'amène très souvent et « malheureusement », à produire des réponses hétérogènes (Grawitz, 1990 : 793). L'enquêteur devra donc, en s'efforçant de les canaliser, orienter les réactions de ses témoins vers les objectifs de l'enquête (Ghiglione et Matalon, 1998 : 58). On voit bien l'ambiguïté de la situation : autant ce type de questionnaire fournit des informations (supposées nouvelles), autant l'enquêteur veut en même temps stabiliser ces informations, refusant implicitement des informations qu'il ne connaît pas. Ou du moins, orientant le témoin vers des informations qu'il connaît déjà. La méthode serait donc essentiellement hypothético-déductive. Dans la même perspective, comment atteindre l'« objectivation » des pratiques langagières, quand on sait que pour des questions de contextes créant une ambiguïté sémantique, des questions d'opinion, très bien formulées peuvent entraîner une réponse de fait, ou bien des questions de fait bien élaborées, pourraient entraîner des réponses d'opinion ? Singly (1992 : 65) relève que la frontière entre ces deux types de questions est assez floue, raison pour laquelle il privilégie dans un questionnaire les questions de fait, supposées très rarement prêter à équivoque. Dans ce cas, le chercheur ne demande que des précisions que l'enquêté pourrait fournir<sup>102</sup>. Ce qui est indispensable, c'est que les contenus soient *vrais* par rapport à l'enquêté, mais pertinent au regard du problème : « précis mais évocateur, clair, *vrai*<sup>103</sup> mais traduisant la complexité de la réalité » (Grawitz, 1990 : 791). Demander par exemple si on approuve ou pas la guerre en Irak peut être perçu comme une manière de savoir quelle est l'opinion de l'interlocuteur par rapport à la brouille entre la France et les USA. Pour éviter ces situations de flou, des chercheurs ont pensé à un type de questionnaire intermédiaire, une sorte de compromis.

### **1.3.3 Un type intermédiaire : des questions semi-fermées**

Face aux difficultés respectives d'utilisation des deux types de questionnaires présentés ci-dessus, les chercheurs sentent le besoin de trouver un type intermédiaire de questions, dans le but d'offrir plus de choix à l'enquêté. Il s'agit de questions semi-fermées. En effet, des indices de réponses sont apportés, donnant l'impression d'une liberté de choix, sous

---

<sup>102</sup> Comment savoir cela ? Singly ne dit mot à ce sujet, ce qui traduit bien la fragilité de cette approche de terrain.

<sup>103</sup> Nous soulignons.

« la forme de questions à choix multiples où un ensemble de réponses pré-établies est suggéré au sujet qui choisit parmi les réponses alternatives, celle qui lui paraît la plus conforme à son point de vue » (Boukous, 1999 : 17).

Grawitz (1990 : 796) reconnaît ce type de questions, mais le nomme autrement en parlant de « *questions préformées* », comme pour traduire le caractère déjà préparé des réponses soumises à l'enquêté. Exemple : « *parlez-vous votre langue maternelle ?* », avec des propositions de réponses : "*oui*", "*non*", "*un peu*".

Boukous (1999 : 17) préconise l'insertion d'une catégorie « autre » pour donner encore plus de latitude au sujet. De même, Singly (1992 : 68) en entérinant cette possibilité recommande que le questionnaire comporte les trois types de questions, avec une priorité aux questions fermées beaucoup plus centrées sur le test d'hypothèses précises, à côté de questions ouvertes utilisées pour comprendre la complexité du réel. Ceci est d'autant plus pertinent que pour Ghiglione et Matalon (1998 : 58), c'est beaucoup plus au questionnaire mixte qu'il faut recourir en les ordonnant. Exemple : « *parlez-vous votre langue maternelle à vos enfants ?* » qui sera suivie après la réponse de l'enquêté, par une autre question : « *pouvez-vous me dire ce que cela signifie pour vous ?* »

Le questionnaire n'est donc pas, vu le rôle qui lui est assigné (vérification, contrôle), un instrument de premier ordre dans l'enquête de terrain. Le désir de neutralité est en outre si important et tellement présent qu'à la fin, l'enquêteur devient un obstacle à la parole du témoin. En fait, ses réponses sont très orientées et assez limitées, ne servant qu'à valider les hypothèses de l'enquêteur. Ce dernier, conscient de cela, essaie vainement de lui accorder un peu de liberté sans le sortir de la torpeur du contrôle.

Vu ces conclusions, on pourrait malgré tout déduire que l'entretien reste et demeure, quoique insuffisant, un des procédés les plus performants, un des instruments les plus précieux dans l'enquête en sciences humaines et sociales. Son grand avantage est qu'il repose sur la communication, un des besoins majeurs de l'homme, le principal moteur de toute cohésion ou de toute distorsion sociale (Moscovici, 1976[1961] : 77). Pour mieux le comprendre, passer par le processus de communication rend la tâche plus aisée. « Si l'on veut savoir ce que les gens pensent, [...] le meilleur moyen encore de les faire parler et d'apprendre à les écouter » (Grawitz, 1990 : 830).

Pour revenir à notre parcours panoramique, le questionnaire et l'entretien ont permis d'obtenir le discours conscient du témoin. Qu'en sera-t-il de la parole

inconsciente ? Son expression sera-t-elle plus authentique ? Voyons ce qu'il en est de la dernière technique d'enquête en sciences sociales et humaines : l'observation.

#### **1.4 L'observation**

Principale technique de l'enquête de terrain, l'observation renvoie à cette possibilité de scruter de près les *faits* sociaux concernés par la recherche. C'est un regard porté sur une situation *sans aucune prétention de la modifier*. Le chercheur intervient en fait en se posant des questions que seuls les éléments du terrain pourraient clarifier. Il s'agit dans la réalité, d'une observation *in situ*. Arborio et Fournier (1999 : 6) trouvent que cette approche présente un atout particulier car elle produit un « effet de vérité ». En effet, « il fallait le voir pour le croire ». C'est donc d'un rapprochement avec le terrain, c'est de la réalité décrite qu'il est question, ce qui suppose une proximité physique entre l'objet social et l'enquêteur : « Observer c'est vivre avec ou, du moins, être proche, à portée ; c'est regarder de près » (Combessie, 2001 : 15). Cette position permettra de faire corps sans pour autant fondre avec le réel, c'est parvenir à « la réalisation de la proximité et de l'intimité [...] avec son sujet » (Copans, 1998 :14). Sa visée est en fait de relever les pratiques sociales, des facteurs objectifs, de vivre les « discours indigènes », de procéder à une « familiarisation culturelle et linguistique », moyen de toucher du doigt les comportements individuels et collectifs. En outre, la curiosité du chercheur, en lui permettant de procéder à une analyse de faits *in situ* donne la possibilité d'atteindre des représentations. Parce qu'elle aide à accéder à la « réalité » des faits sociaux (nous ne savons toutefois pas comment on sait avoir atteint cette réalité), l'observation constitue ainsi un moyen assez efficace d'exploration ; en dégagant les premiers sens des produits de terrain en effet, l'observateur commence la validation ou l'invalidation des hypothèses le travail (cette posture est donc essentiellement hypothético-déductive, le chercheur sachant à peu près ce qu'il s'en va cueillir sur le terrain). En fonction de l'attitude du chercheur, l'observation sera soit directe, soit participante.

##### **1.4.1 L'observation directe**

Elle se fait de deux manières : soit l'observateur travaille à l'insu des observés et c'est l'observation *incognito* ou à couvert, soit les observés sont informés, il s'agira de l'observation à découvert. Dans un cas comme dans l'autre, l'observateur joue un rôle social, rôle très prononcé s'il travaille à couvert. Dans cette tâche, il doit toutefois "*faire vrai*", condition essentielle de rapprochement avec les observés qui, une fois la confiance établie, accepteront l'enquêteur dans la communauté et il pourra dès lors travailler

sereinement, se situant désormais au-dedans sans pour autant influencer les "données" recueillies<sup>104</sup>. Dans tous les cas, le type d'observation utilisé doit dépendre de la situation sociale ou de l'objectif de connaissance. Parfois cependant, le travail à découvert peut être renforcé, ce qui donnerait l'occasion de participer par un rôle plus actif, d'observer de manière participante.

#### **1.4.2 L'observation participante**

Un chercheur pourrait jouer le rôle d'un agresseur, dans l'optique de se faire arrêter, s'il veut étudier le rapport entre les policiers et les prévenus des cellules de commissariat. L'observateur ne recueille plus seulement les pratiques des enquêtés, il en fait partie, il participe personnellement à la situation de production. Soit l'enquêteur est un natif impliqué dans la communauté linguistique de l'observé, soit il y a été accepté voir adopté. La confiance, il ne la construit plus puisqu'elle est pré-existante. En fait, « l'observation participante consiste à participer réellement à la vie et aux activités des sujets observés »<sup>105</sup>. L'observateur est donc un acteur au sens réel du terme, il ne joue plus un rôle comme c'était le cas dans l'observation directe. *De facto*, aucune tentative de neutralité n'est plus possible. Pourtant la consigne dans l'approche classique est qu'il doit se faire « oublier en tant qu'observateur » (Grawitz, 1990 : 913). Et nous revoici dans la traditionnelle peur d'influencer le témoin. Pour atteindre cet impossible finalité, le chercheur doit en effet avoir en permanence à l'esprit qu'il est en situation d'enquête. Si son immersion dans la situation d'observation est acceptée, il doit garder cette distance qui lui permettra de ne pas faire intervenir son individualité<sup>106</sup>. Il mettra en place des instruments particuliers, afin de respecter une certaine « *marginalité* », une distance par rapport aux faits sociaux.

#### **1.4.3 Les techniques d'observation**

Grawitz (1990 : 913) demande de commencer par trouver les moyens de systématiser l'observation, en définissant le cadre de référence, les niveaux d'observation et les types de catégories, ce qui sera sous-tendu sur le plan de la pratique de l'exercice par

---

<sup>104</sup> Un autre problème posé par l'observation se situe au niveau de l'éthique déontologique : « se présenter, est-ce nécessairement se présenter comme sociologue et enquêteur ? Ne pas le signaler [...] est souvent présenté comme une infraction à la déontologie de la recherche ». Cependant, il paraît que « dissimuler son identité de chercheur apparaît parfois comme une condition d'efficacité de la recherche » (Combesse, 2001 : 16).

<sup>105</sup> Philippe Laburthe-Torla, cité dans Ph.Blanchet (2000 : 42).

<sup>106</sup> Nous verrons plus loin dans nos réflexions que cette individualité, désignée parfois comme de la subjectivité ou bien la sensibilité doit au contraire aider à mieux comprendre certains phénomènes. Elle est donc un adjuvant pour le chercheur. Il faut cependant avoir en esprit qu'elle ne suppose pas un éloignement des pratiques sociales, elle en est une conséquence.

des caractéristiques qui se résument à la curiosité et à la mise en oeuvre d'une méthode appropriée.

**La curiosité** se matérialise par la « *présence* » qui est nécessaire pour percevoir le sens du discours de l'enquêté. Copans (1998 : 80) affirmera que « la déontologie de la présence s'impose à tous ». Aussi, cet exercice nécessite un face à face entre les deux acteurs, le discours ne renvoyant plus seulement à l'aspect verbal. En effet, les moyens non-verbaux (gestes, mimiques) comme para-verbaux (prosodie), devront être pris en compte : on lira efficacement une assurance dans la voix, tout comme une hésitation face à une question sera la manifestation d'un phénomène qu'il serait important de souligner, d'analyser et d'interpréter. Voilà pourquoi dans l'enquête, le chercheur doit en plus des questionnements permanents, cultiver et maîtriser l'art de l'écoute<sup>107</sup>. L'intérêt s'observe aussi, par l'*occupation rationnelle de l'espace*, permettant de mieux observer. Copans (1998 : 82) va parler de la « déambulation » et de l'« immobilité », des coups d'oeil incessants, d'une imprégnation silencieuse qui sont des pratiques requises par l'observation. Il faut « cultiver les facultés d'observation » (Arborio et Fournier, 1999 : 63) qui supposent la dissection de tout événement, de tout commentaire, de tout ce qui est dit, même jusqu'aux aspects prosodiques. L'enquêteur doit être assez intuitif, il doit avoir de l'imagination, percevoir les autres en décelant les problèmes et les comportements significatifs (Grawitz, 1990 : 928).

Parce qu'il veut toujours tout comprendre, l'observateur devra se munir d'**un matériel** de tout premier ordre, *le carnet de notes*. En effet, si la mémoire doit être sollicitée au premier degré, il reste que la prise des notes ajoutée à l'affectivité du chercheur par rapport à sa connaissance du contexte, l'aidera à mieux enregistrer des attitudes, ce que le magnétophone et le caméscope ne feront jamais<sup>108</sup>. Il doit prendre des notes (sur la base de ses observations, en utilisant ses cinq sens et sa mémoire) sur le vif, ce qu'il ordonnera à la fin de la journée dans son journal de terrain. Ce dernier sera à son tour complété dans le journal d'après journal par des souvenirs et des réflexions survenus à la

---

<sup>107</sup> Cette pratique est celle de l'observation participante voire de la participation observante. Cependant, comment parvenir à écouter réellement si on exclut un élément comme le contexte, qui seul permet de situer des éléments langagiers relevant du non-verbal ? Le rire peut marquer soit le rapprochement entre des interactants, soit la timidité d'un interactant qui, par ce moyen, essaie de masquer son insécurité linguistique et/ou statutaire. Seul le cadre interactionnel peut bien nous informer à ce sujet. On voit bien que le contexte ne peut être exclu de l'observation. En conséquence, le chercheur qui fait partie de ce contexte devrait être partie intégrante de l'interprétation.

<sup>108</sup> Nous pensons particulièrement à l'histoire des interactants. Lors d'une séance d'entretien, si on peut filmer l'environnement physique de l'entretien, les idées mobilisées par les participants ne peuvent être accessibles, sinon par une certaine connivence compréhensive avec le témoin dans son contexte. On pourra comprendre l'invisible, la sensibilité entre participants, aspect assez pertinente pour créer la cohésion en termes de communication sociale.



lecture du journal de terrain (Arborio, 1999 : 57). Par l'*image*, l'observateur peut dégager le « poids des mots » et le « choc des photos » (Copans, 1998 : 34). Face à la critique qui déplore son caractère sélectif et partiel, il reste toutefois que « l'image est un [...] complément, un palliatif ou un prolongement des perceptions de l'oeil humain et du processus d'observation », qui ne peut plus être considéré comme « un simple adjuvant décoratif et folklorique » (Roche, in Copans, 1998 : 86).

Un avantage de l'observation est qu'elle permet d'accéder à des informations moins précises mais combien significatives (les potins par exemple) : des aspects du social relevant du secret qui n'auraient pu être extériorisés par une parole « consciente » peuvent arriver à l'oreille ou dans le champ de vision de l'observateur. Par ailleurs, les relations enquêteur-enquêté sont assez bien régulées. Un désavantage cependant est que ce qui ne se produit pas ne peut ni être observé, ni être imaginé. De même, l'impossibilité à observer certains groupes sociaux pourrait empêcher de rendre compte du statut ethno-sociolinguistique de la communauté étudiée dans toute sa complexité.

Il conviendrait cependant de relever une nuance quant aux formes d'observation. L'observation directe existe-t-elle réellement ? Si Combessie (2001 : 16) reconnaît que « tout séjour sur le terrain implique participation », nous avons constaté que la présence de l'enquêteur l'amène chaque fois à développer une certaine activité. Il doit jouer des rôles dans l'observation directe, qu'il soit *incognito* ou à découvert, il doit être actif dans la recherche des facteurs objectifs. En ce sens, son influence ne peut être voilée. L'observation directe est dans tous les cas le parent pauvre, du moment que « l'observation participante [...] reste l'idéal de l'enquête de terrain » (Copans, 1998 : 34). On ne peut donc faire fi d'une participation active de l'enquêteur. Ainsi, en fonction de la situation, il pourra même « perturber » les observés, violer des interdictions qui pourraient lui permettre de faire une certaine lecture de la situation, en fonction des hypothèses de départ. Il faut donc reconnaître et assumer l'idée selon laquelle quel que soit son degré d'activité sur le terrain, l'observation du chercheur est toujours participante.

Il reste un dernier type de "données" dont ne parle pas beaucoup le paradigme classique, probablement parce qu'il créerait moins de problèmes : le corpus non sollicité.

### **1.5 Les corpus non sollicités**

Les corpus non sollicités semblent combler les méthodes recherchant la parole authentique du témoin. En effet, ils ne sont pas produits dans l'optique de l'enquête.

L'enquêteur les « recueille » donc au sens propre du terme sans même connaître physiquement (pour certains cas) l'auteur. C'est ce que traduit Grawitz (1990 : 655) quand elle parle des « techniques documentaires », du relevé d'éléments qui ne sont pas établis par le chercheur. Il s'agit en fait d'un ensemble d'écrits permettant de lire, de comprendre l'imaginaire collectif. Ils sont privés ou publics, selon qu'ils ont été produits pour un usage personnel ou non.

**Les documents personnels** sont assez variés. Ce sont les journaux intimes, lettres, notes personnelles, etc ; histoires de vie et biographies voire autobiographies. Ce qui paraît intéressant, c'est la signification de ces documents pour ceux qui les ont produits, pour ceux qui les ont vécus, le travail du chercheur restant dans une optique qualitative :

« en réaction contre les excès de la quantification et de la multiplicité des théories, de nombreux chercheurs ont trouvé sans doute plus gratifiant de revenir à des rapports individuels sous des formes diverses : biographies et autobiographies suscitées ou dictées, enfin sous une forme orale, les récits de vie » (Grawitz, 1990 : 671).

Bien évidemment le problème sera une fois de plus, de contenir cette impossible influence de l'enquêteur dans le recueil de ces produits.

Qu'en sera-t-il des **archives publiques** ? Ces documents écrits sont produits par des structures sociales pour le compte du public. Grawitz (1990) pour mieux les rationaliser, les organise en catégories. Elle classe ainsi comme documents officiels les écrits produits par les services administratifs (actes d'état-civil, actes de vente, bulletins de ministères, des articles du journal officiel). Une autre catégorie, les archives publiques<sup>109</sup> sera retrouvée dans des organisations politiques, religieuses, économiques, n'ayant rien à voir avec l'administration. Elle range enfin d'autres écrits dans la catégorie de la presse, qui apparaît comme le « reflet des tendances et des divers secteurs d'une époque » (Grawitz, 1990 : 667), quoique son but premier soit d'informer. Ainsi, à travers les faits politiques et sociaux, les nouvelles locales, toute coupure de presse véhicule des attitudes et des représentations, et c'est pourquoi le ton même de ces papiers doit être étudié avec la plus grande attention. Toutefois, qu'est-ce qui motive l'orientation du chercheur vers tel document plutôt que vers un autre ? Qu'est-ce qui justifie sa sensibilité à tel élément ou tel autre ? Un autre chercheur exploitera-t-il les mêmes arguments pour les mêmes documents ?

---

<sup>109</sup> Le terme *publique* renvoie ici au caractère trivial, courant et accessible, et ne doit pas être vu selon l'indice d'officialité.

## ***1.6 Bilan de parcours : la neutralité est impossible à atteindre***

L'approche classique, nous l'avons montré, consiste donc à travailler en neutralisant au maximum l'influence de l'enquêteur. Dans cette perspective, la conviction des chercheurs est que seule « la parole authentique » du témoin permettrait de mettre en relief l'imaginaire collectif, de mieux saisir l'objet de l'enquête. Nous avons aussi perçu de nombreuses difficultés (dans l'échantillonnage, la conduite de l'entretien, l'observation et même le corpus non sollicité), montrant que l'approche classique n'offre pas que des avantages. En fait, il est peu probable sinon très difficile de ne pas tenir compte de la présence de l'enquêteur.

Commençons par la représentativité de l'échantillonnage. Si nous choisissons de nous situer toutefois dans un autre cadre méthodologique, on pourrait dire qu'une tentative à atteindre la représentativité nous ramènerait à la case départ, les choix de l'enquêteur ne pouvant viser l'objectivité. Sa présence, à bien y réfléchir, serait incontournable. La représentativité deviendrait dès lors un impossible objectif, aucun choix n'échappant à la subjectivité de l'enquêteur (qui en plus peut être un membre de la communauté qu'il décrit). En conséquence, son rôle pourrait être plus accentué que celui du simple enquêteur, sa présence mobilisant, à son insu ou non, d'autres paramètres sociaux. On serait dès lors en droit de se poser la question de savoir pourquoi ne pas systématiser cette influence de l'enquêteur, pour en faire un critère scientifique, à reconnaître ainsi la présence permanente du chercheur dans la construction du corpus ? On pourrait plus aisément comprendre que les techniques de production d'observables mettent un point d'honneur sur l'observation, mais aussi sur l'entretien. Dans cette dernière technique, l'opposition entre les deux paradigmes autour du « paradoxe de l'observateur » se lit plus facilement.

Avec l'entretien, il convient de relever que les différentes postures (directif, semi-directif et non-directif), frisent un peu la facticité. L'expression « rechercher la parole authentique » devrait être relativisée, à partir du moment où cela voudrait dire que tous les sujets, avec la même expérience sociale, auraient exactement la même et unique réponse à la même question. Ou que le même sujet répondrait de la même façon à la même question quel que soit le contexte. Or dans les pratiques, ce dernier élément conditionne très généralement, sinon toujours, l'aspect langagier du comportement humain. Toute intervention, toute interaction étant action (il faut donc caractériser le contexte pour apprécier le sens), l'expression « fausser les données » qui parcourt très souvent l'esprit de jeunes chercheurs devient donc caduque car en fonction du contexte, tout énoncé a forcément une valeur d'analyse, puisqu'il constitue un acte de parole, au sens de Austin

(1970 : 20). Lors de nos enquêtes à Douala par exemple, le discours parfois produit en notre présence par des locuteurs de niveau social jugé par eux inférieur, était parfois relativement différent des situations dans lesquelles nous serions absent. Sans dire un seul mot, notre simple présence physique permettait à chacun des interactants de se construire une identité par rapport à l'idée, à l'image qu'il souhaitait et / ou croyait que nous avions de lui. Dans le paradigme visant une certaine historicisation des observables, l'enquêteur est considéré comme partie intégrante de la recherche. La question de son exclusion du contexte ne se pose pas du tout, car il se présente comme un élément aussi déterminant que les autres, dans le travail. Une attitude moins neutre dans les rapports avec le témoin, ferait de la pluralité (au cœur de notre recherche) un élément non-pertinent pour les pratiques classiques, l'essentiel étant une parole unique, au mieux, attendue par l'enquêteur. En ce sens, les stratégies offertes au témoin dans le questionnaire intermédiaire ne seraient que des artifices pour lui donner l'illusion qu'il n'est pas pris dans une cage dont il ne contrôle rien.

En jetant un autre type de regard sur la technique du questionnaire, on peut se demander pourquoi ne pas exploiter ces réponses plus ou moins connues d'avance, pour l'analyse interprétative. On préciserait chaque fois les hypothèses de travail, sans s'investir pour une autre phase d'enquête ? De même, limiter la marge de choix du témoin, ne serait-ce pas courir le risque de perdre une ou des informations qui auraient permis de mieux cerner les contours du problème ?

Sans revenir sur l'observation et le corpus non sollicité, on se rend vite compte que toutes ces précautions masquent mal la neutralité de l'enquêteur tant recherchée. On dirait d'ailleurs qu'en prenant trop de précautions, ce n'est plus la parole du témoin qui est analysée, mais la parole vers laquelle l'enquêteur l'aura conduit. Cela revient à dire que c'est d'une manière ou d'une autre le point de vue social de l'enquêteur qui est analysé, mais présenté dans les résultats comme celui du témoin. Voilà pourquoi certains résultats peuvent ne pas recevoir une validation des témoins. Travailler de la sorte équivaut à ériger une barrière entre l'univers social et l'univers scientifique. Cela voudrait donc dire que savoir scientifique et savoir social sont mutuellement exclusifs. Nous durcissons volontairement ce positionnement pour montrer qu'à trop vouloir neutraliser l'influence de l'enquêteur, on finit par demeurer dans un univers méta-social, fantastique.

Les enquêtes en sciences sociales et humaines ne peuvent se limiter à ces considérations des sciences « dures » qui, au passage subissent cette influence de

l'observateur, preuve qu'elles ne sont pas aussi rigides que cela<sup>110</sup>. L'idée de la pluralité fragiliserait les positivistes. Pourquoi cette inquiétude ? Pourquoi ce paradigme refuse-t-il de s'occuper de la diversité ? Ne serait-ce pas parce qu'elle remet en cause les croyances même qui font la force de cette pratique, à savoir l'existence de règles pour gouverner la société ? Cette croyance supposerait donc la présence prévisible de frontières entre entités sociales (âge, sexe, classe, ethnie, voilà entre autres des critères de catégorisation sociale classiques). L'authenticité si elle existe, ne serait-ce pas de reconnaître que ces frontières sociales seraient tout à fait ponctuelles, plastiques et inscrites sur un axe historique ? Comment comprendre que le changement dans la perception d'un phénomène social à l'intérieur d'une même catégorie soit possible ? La dimension interactionnelle est relativement ignorée par le paradigme classique, étant donné qu'elle remet en cause la neutralité, parfois pratiquée mais pas toujours assumée par les positivistes.

Nous pensons en tout cas qu'il serait pertinent d'inscrire la situation, le contexte dans la phase interprétative. Interaction oblige, le rapport entre le chercheur et ses témoins devrait être ramené à une situation de banale conversation, l'entretien par exemple n'étant qu'une des multiples situations interactionnelles sociales du témoin. Faire intervenir une méthodologie contraignante aurait pour tâche de favoriser justement la production d'une parole assez circonstancielle, d'ailleurs éloignée des pratiques normales.

Cela nous amène indubitablement à reconnaître la nécessité de contextualiser tous les éléments présents dans la production d'observables et donc, d'une prise en compte de la place de l'enquêteur. Nous avons vu que le terrain pourrait être caractérisé par tellement de mobilité qu'il deviendrait difficile de le saisir comme stable. Comment rendre compte de l'instable avec des arguments et instruments de stabilité et de fixité ? Si les sociétés présentées comme fixes ne le sont réellement que dans l'esprit de ceux qui l'affirment, pourquoi vouloir absolument rendre compte d'une idée ponctuelle en prétendant qu'elle serait la seule ? Si tout se résume en un ensemble de représentations, comment procéder en définitive ? En d'autres termes, notre pensée est qu'il faut adapter les méthodes de travail à tout terrain. Décrire le stable avec du stable, et l'instable avec des méthodes appropriées, et

---

<sup>110</sup> « On ne peut observer quelque chose qu'en l'éclairant avec de la lumière. Or à l'échelle de l'infiniment petit, cela pose un problème tout à fait nouveau. Le moindre photon qui percute ou interagit avec un électron va modifier la trajectoire initiale de ce dernier ou le faire changer d'orbitale. A cette échelle, le photon devient un projectile qui pourra déterminer la position de l'électron, mais qui aura en même temps modifié sa vitesse et sa trajectoire ; celle-ci ne pourra donc pas être connue en même temps. La moindre mesure interfère avec l'objet de la mesure ... et la change » (<http://perso.club-internet.fr/molaire1/quantic.html>) in Robillard, 2001-a : 16). En d'autres termes, le bombardement d'électrons par des photons modifie leurs comportements. Cela veut dire que l'observateur influence toujours tout et fait *de facto* partie de l'objet qu'il étudie. En conclusion, même les sciences dites "dures", seraient dans la réalité assez "souples".

prendre en compte la variation du contexte, qui supposera parfois l'investissement de l'enquêteur.

## **2 Les méthodes compatibles avec la notion d'investissement**

Notre lecteur aura compris notre préférence. Nous nous réclamons en effet de la posture assumant la présence de l'enquêteur dans le contexte d'enquête, avec toutes les implications que cela comporte, une des plus importantes étant l'influence des témoins par le chercheur. Avant d'examiner davantage cette posture, il conviendrait cependant de nous soumettre au même exercice que dans la partie précédente, à savoir de faire le point sur des différentes techniques d'enquête prenant en compte la contextualisation dans l'interprétation.

Il s'agit dans l'ensemble de la prise en compte de la présence de l'enquêteur dans l'interprétation des produits. Le chercheur s'inscrit dès lors dans un paradigme dont la spécificité est qu'il « réfute l'existence d'un monde réel, d'une réalité extérieure au sujet » (Mucchielli, 2000 [1996] : 33). A la différence de la méthode classique explicative ou causale, il est justement basé sur la compréhension. En effet, les faits analysés étant humains, il devient indispensable de fonder leur interprétation sur une relation mettant en rapport des contacts humains. Aussi, la compréhension « postule ensuite la possibilité qu'à tout homme de pénétrer le vécu et le ressenti d'un autre homme » (Mucchielli, 2000 [1996] : 30). En clair, elle demande que l'enquêteur puisse faire corps avec le témoin, ce qui suppose l'absence de toute hiérarchie réelle entre les deux, sinon une souplesse alliant à la fois distance et proximité. Or cette ouverture dépend essentiellement du chercheur et de sa technique d'approche sur le terrain.

Nous allons respecter presque le même plan que ci-dessus, ce qui nous permettra d'effectuer facilement une comparaison entre les deux postures. On comprendra ainsi aisément que si la recherche de neutralité exclut *a priori* toute place visible de l'enquêteur, le modèle favorisant la contextualisation n'est pas aussi exclu. Son leitmotiv est qu'il faut reconnaître l'influence du chercheur et la théoriser dans l'analyse. Cela ne veut toutefois pas dire que la pratique classique soit désuète, mais qu'elle n'est qu'une pratique à côté d'une autre. Nous partirons du problème de l'échantillonnage, avant d'aborder tour à tour les questions de l'entretien compréhensif, de la participation observante et enfin des corpus non sollicités.

## 2.1 L'Echantillonnage

La notion de représentativité de l'échantillon que recherchait la méthode expérimentale n'est plus d'actualité. Si les catégories sont évoquées, leur rôle est limité au cadrage car ce qui compte, ce n'est pas l'individu, mais son histoire qui devra apporter de la lumière au sujet de la recherche. Le sociolinguiste, comme l'ethnologue, « ne cherche pas à dresser le portrait complet d'un groupe mais à relever les représentations qui structurent son quotidien » (Mucchielli, 2000 [1996] : 148-149) Il faut donc oublier les grandes catégories car c'est la recherche qui détermine l'échantillonnage. Dans *Corps de femmes*<sup>111</sup>, Kaufmann focalise son enquête sur les hommes et les femmes qui vont à la plage, de même que les professionnels (commerçants et plagistes). Le témoin doit donc être choisi parce qu'il peut apporter un plus aux questions posées. « Plus que de constituer un échantillon, il s'agit plutôt de bien choisir ses informateurs » (Kaufmann, 1996 : 44). Dans l'analyse des interactions commerciales par exemple, il serait intéressant dans un magasin de se rapprocher de ceux qui ont accès aux clients, les vendeurs<sup>112</sup>. Le responsable du personnel ne pourra pas être pertinent ici car sa fonction ne le prédispose pas, *a priori*, à nous fournir des informations pertinentes pour notre objet de recherche. Les témoins doivent relever de cette partie de la population du magasin jouant un rôle dans la construction de l'interaction commerciale. L'échantillon doit être affiné progressivement, en fonction de l'avancée de l'enquête, afin de permettre un recadrage permanent jusqu'à la saturation du modèle. La représentativité cède ainsi la place à la diversification et à la pertinence, l'approche étant essentiellement qualitative. Ce qu'il faut, c'est un échantillon non-homogène. Ph. Blanchet reconnaît d'ailleurs qu'il faudrait privilégier à la place de l'échantillon, une « *saturation significative* » (Ph. Blanchet, à paraître).

Comme nous le constatons donc, cette méthode d'enquête est très souple, acceptant à tout moment l'intégration de nouvelles données. Elle n'a pas pour finalité de vérifier des hypothèses, mais de construire une théorie. Elle n'explique pas les "faits" ou "données", elle les interprète, une façon de reconnaître que la prédictibilité ne peut être totale. Dans ce paradigme épistémologique donc, l'important n'est pas de décrire, mais de comprendre. La réalité est comprise comme inexistante *a priori*, et serait sur le plan linguistique vue comme « désordre, ou ordres hétérogènes imbriqués, intersécants, intriqués, mouvants » (Robillard, 2001-a : 3). En clair, rien n'est défini à l'avance. Dans l'interaction, les participants construisent, créent un "ordre singulier", la réalité étant "chaotique" au sens

---

<sup>111</sup> Kaufmann, J.C., 1995 : *Corps de femmes, regards d'hommes, sociologie des seins nus*, Paris, Nathan.

<sup>112</sup> C'est d'ailleurs ce que fait Labov (1976) dans ses enquêtes à New York.

théorique du terme. Et ce n'est qu'en étant conscient de cela que le chercheur pourra mieux conduire un entretien compréhensif.

## 2.2 *L'entretien compréhensif*

### 2.2.1 **Le principe**

Kaufmann (1996) développe des techniques pour un « entretien compréhensif », en partant du principe qu'« il n'existe pas une méthode unique de l'entretien ». Il préconise ainsi « un renversement du mode de construction de l'objet » (Kaufmann (1996 : 8) face à la méthode classique jugée assez « impersonnelle », focalisée sur l'informateur et trop consciente du « paradoxe de l'observateur » qui conduit à une analyse superficielle et irréaliste de la situation.

Dans l'entretien compréhensif, l'enquêté doit être mis en confiance dès le début de l'entretien, par un ton conversationnel créant une dynamique pouvant permettre aux deux acteurs d'aller en profondeur dans la quête de l'objet. Sans trop s'attacher à des méthodes particulières définies *a priori*, l'enquêteur doit écouter avec assez d'attention son interlocuteur, en lui faisant savoir par des attitudes, que ce dernier est le détenteur d'un savoir. Oubliant ses propres catégories de pensée, le chercheur devra s'engager dans la conversation<sup>113</sup> afin de fournir des repères à l'enquêté qui lui permettront de développer sa pensée, de construire son univers, sa sincérité, de découvrir sa vie, de faire les aveux les plus profonds. Ainsi, à l'effort de neutralité classique, l'entretien compréhensif répond par un engagement, un investissement de l'enquêteur.

### 2.2.2 **La conduite de l'entretien**

Comment faire parler le témoin de sorte à créer le climat de confiance qui permettrait à l'entretien d'atteindre le niveau de profondeur (Kaufmann, 1996 : 47) ? C'est ici que le terme de "témoin" prend son sens profond. Les deux acteurs de la scène sont en fait sur un pied d'égalité : si le chercheur sait ce qu'il faut faire, si le chercheur a une idée de ce qu'il veut de l'enquêté, ce dernier détient un savoir que l'enquêteur n'a pas. Un rapprochement permettrait une construction conjointe de l'objet théorique. Engagement, **investissement** de l'enquêteur et de son informateur, voilà ce sur quoi repose la réussite d'une enquête compréhensive, l'attitude du chercheur orientant nécessairement celle du sujet et réciproquement. En se rapprochant suffisamment de ce dernier, il est mis en

---

<sup>113</sup> Nous sommes donc très éloigné de la conception classique de l'entretien semi-directif voire clinique qui recommande d'écouter l'enquêté, quitte à s'éloigner du sujet de préoccupation.



confiance et peut donc non pas livrer des informations au chercheur, mais « causer » avec lui, se confier à lui, ce qui ne peut être possible que si « la hiérarchie » est rompue (Kaufmann, 1996 : 47), que si une **empathie**<sup>114</sup> de l'enquêteur est installée :

« L'enquêteur qui reste sur sa réserve empêche donc l'informateur de se livrer : ce n'est que dans la mesure où lui-même s'engagera que l'autre à son tour pourra s'engager et exprimer son savoir le plus profond » (Kaufmann, 1996 : 52).

Pour atteindre ce niveau d'enquête, seul le chercheur qui aura compris qu' « à défaut de pouvoir typifier son interlocuteur, l'échange ne peut se structurer » (Berger, Luckmann in Kaufmann (1996 : 53) réussira. Ainsi, il pourra en toute aisance « avancer des points limités de désaccord » qui, loin d'être un obstacle, lui permettraient d'être « plus authentique » en « dynamisant le débat ». L'enquête devient donc un « jeu à trois pôles » rapprochant l'empathie et l'engagement mutuel des deux participants autour de l'objet de la recherche. L'enquêteur doit « pousser les questions pour parvenir à des descriptions plus justes et plus précises » (Kaufmann, 1996 : 56).

En résumé, l'implication active du chercheur libère le sujet qui se livre en toute confiance, dans une sorte de confiance, le contexte s'y prêtant. Cela ne veut pas dire que le chercheur doit se perdre dans ces confidences. Au contraire il doit rester alerte car, l'**autocontrôle**<sup>115</sup> permanent de soi ne doit pas, une seule minute, lui échapper malgré la nécessité d'un investissement personnel et profond dans l'entretien. La scientificité de son travail en dépend. C'est pourquoi la configuration reste un rapport de distance (qui permet de montrer sa différence par rapport au témoin) dans le rapprochement (qui pousse à aller en profondeur).

Comme dans l'entretien semi-directif classique, il use de **stratégies d'intervention**. Ce sont des « tactiques » particulières qui lui permettent de s'assurer qu'aucun aspect de la grille d'entretien n'a été oublié, ou bien des manoeuvres comme les *relances*, « *le charme, la séduction, l'humour* » (Kaufmann, 1996 : 48), des *pauses*, bref, des procédés susceptibles d'approfondir une question, d'encourager la parole de l'enquêté. Le chercheur

---

<sup>114</sup> Par empathie, nous désignons le fait de comprendre le témoin dans ses structures intellectuelles, de rentrer dans la logique de son intimité conceptuelle et affective.

<sup>115</sup> L'autocontrôle renvoie ici à la construction permanente de la théorie car sans relâche, l'enquêteur doit toujours garder en tête que par l'évolution de ses travaux, il doit accélérer, changer ou réorienter des réflexions, bref prendre des décisions nécessaires à la maîtrise des réalités du terrain (Kaufmann, 1996: 39). Il doit guider en permanence, être là, même si une technique de validation de ces produits serait de faire succéder les techniques de recueil des "données" dans le sens observation - entretien - corpus préexistants (Ph.Blanchet, 2000).

doit « banaliser l'exceptionnel », à la différence de l'enquête traditionnelle qui veut neutraliser au maximum la place de l'enquêteur.

En étant directif et non directif à la fois, en exploitant toutes les conduites de l'entretien classique sans vouloir lutter contre l'influence de la présence de l'enquêteur, « l'entretien compréhensif » consiste donc à amener l'informateur à faire un travail théorique sur sa propre vie. En partant ainsi non pas d'une hypothèse qui sera validée ou invalidée par l'entretien, l'approche compréhensive permet de prendre en compte la diversité, la pluralité, s'inscrit dans l'instabilité et l'ouverture. Les produits de terrain doivent tout simplement être pris dans leurs contextes, et être interprétés à la manière de la conception ethnosociolinguistique. Empirico-inductive, elle vise à

« s'interroger sur le fonctionnement et sur la signification de phénomènes humains qui éveillent la curiosité du chercheur, à rechercher des réponses dans les données, celles-ci incluant les interactions mutuelles entre les diverses variables observables dans le contexte global d'apparition du phénomène, dans son environnement, ainsi que les représentations que les sujets s'en font » (Ph. Blanchet, 2000 : 36).

Le chercheur fabrique lui-même sa méthode en fonction du terrain de façon rigoureuse. Dans cette approche, il doit suffisamment s'impliquer pour créer l'interaction, s'immerger dans la quête à la manière de la participation observante.

### ***2.3 Observation participante et / ou participation observante***

Luttant contre « le paradoxe de l'observateur », l'approche classique a présenté deux types d'observation : l'une directe pouvant se faire à couvert ou à découvert, et une autre participante. Nous nous demandons si cette distinction était pertinente une fois sur le terrain. C'est Heller qui nous donne la réponse la plus claire :

« La distinction traditionnelle entre observation participante et non participante me semble hors propos, dans la mesure où je prends pour acquis que toute chercheuse participe<sup>116</sup> à sa propre collecte de données » (Heller, 2001 : 32).

La présence de l'enquêteur sur le terrain, son inscription comme instrument de sa recherche amènent l'observation à n'être que participante. En effet, on ne peut « recueillir des données [qu']en participant soi-même aux situations qui les produisent » (Ph. Blanchet, 2000 : 41).

---

<sup>116</sup> Ceci serait le cas, à condition que la participation soit synonyme de construction et d'influence. Si elle est prise dans le sens de la cueillette des données, on pourrait en douter.

L'implication du chercheur devient en conséquence une forme adéquate d'observation pour toute enquête de terrain (Mahmoudian, 1998 : 21 ; Mondada, 1998 : 40 ; Ph. Blanchet, 2000 : 90). Elle inclut en effet le contexte, l'important étant de capter la réalité la plus profonde devant aider à la compréhension et à l'interprétation des pratiques et de l'imaginaire des enquêtés. L'enquêteur se retrouve ainsi en « situation d'immersion dans le groupe » (Mucchielli, 2000 [1996] : 147), ce qui suppose son appartenance ou bien son intégration voire son adoption par la communauté étudiée. Nous disions qu'à notre avis, un des mobiles ayant amené Labov à exploiter un auxiliaire de recherche dans son enquête à Harlem, était qu'il avait compris la nécessité de s'immerger dans le terrain pour pouvoir mieux le comprendre. Le fait que ce soit un natif de la communauté fait donc penser qu'à son avis (quoique ne l'assumant pas réellement), plus que l'observation participante, c'est surtout une participation observante qu'il faudrait.

Pour illustrer ce nécessaire engagement de l'observateur, revenons au contexte du Cameroun. Assez souvent, des Camerounais se déclarent bilingues (anglais-français). Pourtant, une observation de leurs pratiques permet de remarquer que ce n'est pas aussi étriqué. En fait, ils ont beaucoup plus conscience de l'idéal de la morale officielle. Ils sont presque tous activement plurilingues, même si les langues officielles ne sont pas toujours pratiquées. En conséquence, il faudrait soit s'interroger sur les représentations qu'ils ont du bilingue, soit sur ce qu'ils considèrent comme langue. On comprendrait donc que le Camerounais pouvant effectuer deux activités plus ou moins simultanément se dise bilingue, ou bien que la valorisation des langues officielles dans un contexte interethnique ne soit pas une manœuvre d'autoglorification.

Implication du chercheur dans une perspective participante, voilà la posture qui permettrait une observation véritablement *in situ*. Cependant, une nuance mériterait d'être relevée. L'observation participante suppose tout de même une proximité non fusionnelle avec les témoins. Nous pensons que pour le cas d'enquêteurs natifs comme nous, le chercheur est, appelé, par sa place de membre de la communauté, à jouer le rôle d'acteur de la recherche. Pour être plus précis, le travail n'est pas basé sur une observation, mais sur une participation plus active et plus intégrative de l'enquêteur ; il s'agit donc enfin de la participation observante (Robillard, 1993 ; Assef, 2003).

#### **2.4 Les observables non sollicités**

Nous avons vu dans l'approche classique que ces observables avaient une importance particulière dans l'objectivation sociologique. Dans la perspective

compréhensive, Mucchielli (2000 [1996]: 50), comme d'ailleurs Grawitz (1990) parlent des documents personnels. Ces observables ne seront pas très différents de ceux que nous avons déjà relevé dans la méthode classique : lettres, histoires de vie, mais aussi biographies et autobiographies, archives de tribunaux, articles de journaux, sermons de prêtre, etc. Il est question de faire une récolte de tout document écrit reflétant les identités sociales de la communauté étudiée. Le rôle de ces documents est de permettre une mise en rapport « de la conscience individuelle et de la réalité sociale objective » (Mucchielli, 2000 [1996] : 51). Autrement dit, ce sont leurs représentations qui sont recherchées dans l'optique herméneutique (Robillard, 2003 : 209).

En travaillant sur les biographies, les récits de vie qui peuvent d'ailleurs être « suscitées » ou « dictées », Grawitz (1990) interpelle l'École de Chicago, et surtout Park, car celui-ci estime qu'on peut autrement que par la récolte d'archives, constituer cette documentation personnelle : les faire écrire par les sujets. Cela donnerait l'opportunité pour l'histoire de vie par exemple, « d'établir un lien actif entre la personnalité de l'individu et son environnement social » (Coulon, 1997 : 92). Ceci nous ramène à peu près à la même situation que dans les entretiens. Comment recueillir le récit de vie ou l'autobiographie du témoin sans verser dans une individualité outrancière<sup>117</sup>? Nous pensons que les méthodes de vérification (recoupement par consultation d'informations recueillies auprès des contemporains du témoin, ou bien la vérification de documents divers ayant trait à sa vie) peuvent permettre d'en faire un instrument de la recherche.

## **2.5 Bilan d'étape**

Que ce soit l'entretien compréhensif, l'observation ou les observables non sollicités, l'implication de l'enquêteur dans le contexte, l'intégration du chercheur dans le processus interprétatif des produits du terrain constitue une évolution significative dans l'enquête en sciences sociales. Ce retour aux phénomènes observables permet de rendre compte des comportements humains, qui changent régulièrement. Il ne sera donc plus question de ne pas intégrer tel élément ou tel aspect du terrain dans l'interprétation, du moment que sa présence, aussi passagère qu'elle soit dans ce contexte, peut avoir pour conséquence de tout remettre en cause ou bien de tout réorganiser. L'enquête de terrain devient donc très méticuleuse, le plus petit détail devant avoir une place dans le croisement des données. L'objet ne peut ainsi être mis à jour que par cet effort de compréhension qui

---

<sup>117</sup> Une précaution mérite d'être prise ici : autant tout ce qui n'est pas social n'est pas forcément subjectif, autant le plus souvent c'est à travers l'individu à la fois qu'on a accès au social.

consiste à se pencher sans *a priori*, avec « immersion », sans aucune distanciation avec l'« objet ». C'est à cette seule condition que l'imaginaire du témoin pourra être capté.

Tous ces produits de l'enquête sociolinguistique doivent, dans l'optique d'une meilleure compréhension des faits sociaux, être analysés, interprétés, mis ensemble. Ne sont-ils pas déjà imbrication dans le réel ? C'est alors que vont fonctionner en parallèle les méthodes d'analyse, chacune mettant en valeur ses points forts. Ces moyens de confrontations ont été ainsi regroupés selon que les techniques de production d'observables étaient plus préoccupées par le nombre de faits à relever, ou bien selon que c'était le caractère rationnel du relevé qui était interpellé. En d'autres termes, la production d'observables ne suffit pas. Il faut encore, après le terrain, entreprendre la construction, la « fabrication de la théorie » (Kaufmann, 1996 : 75), par un croisement des produits, qui devront conduire à une analyse interprétative.

Pour revenir à la démarche classique, nous nous rendons compte que la neutralité n'est pas possible, la simple présence de l'enquêteur influençant déjà le contexte de production d'observables. Il serait donc plus simple et assez logique d'accorder la priorité à la transparence pour une synthèse interprétative plus cohérente lors du traitement. Pour ce faire, deux grandes approches, essentiellement transversales aux différentes techniques se présentent : l'approche quantitative et le paradigme qualitatif. Cette division n'a d'ailleurs pas lieu d'être car on pourrait résumer tout cela comme du qualitatif : si le quantitatif ne fait pratiquement foi qu'aux statistiques et aux chiffres, le qualitatif ne les refuse pas, le problème ici étant surtout la façon dont on s'en sert.

### **3 Une souplesse dans le traitement : pour des méthodes qualitatives**

Toutes les techniques de production d'observables s'inscrivent de manière générale dans la perspective qualitative, bien que parfois quantitatives de prime abord. Pour Mucchielli (1991), l'interview non directive, l'entretien de groupe, l'observation participante, les techniques projectives sont les principales techniques de « recueil des données ». Or Coulon (1997) inscrit les techniques documentaires comme qualitatives. Seul le questionnaire est reconnu comme relevant du quantitatif. Son rôle dans la recherche est d'ailleurs négligeable puisqu'il ne joue qu'un « rôle de vérification et d'équilibrage » (Ph.Blanchet, 2000 : 48). C'est dire que le paradigme qualitatif devient de ce fait transversal aux différentes méthodes d'enquête. Pour comprendre toutefois ce que suppose un traitement qualitatif, il faudrait au préalable que nous définissions ce qu'est cette approche, en en dégageant les caractéristiques.

### 3.1 Définir le qualitatif

Depuis l'École de Chicago (Coulon, 1997) et comme nous l'avons relevé dans la présentation des techniques de production d'observables, la sociologie accorde une place importante à l'acteur en tant qu'interprète du monde qui l'entoure. Malgré la fronde de 1935<sup>118</sup> (Coulon, 1997 : 19) (qui, récusant les pratiques de la sociologie initialement systématique accorde la priorité au fonctionnalisme basé sur des statistiques) la sociologie oscille entre deux pôles : « qualitatif » et « quantitatif ».

Ainsi, à Durkheim, qui souhaitait que « les faits sociaux » soient considérés comme des « choses » préconisant ainsi une analyse de l'extérieur, répond Weber avec sa sociologie compréhensive et qualitative. Il faut, selon lui, contextualiser ces faits, les comprendre de l'intérieur. C'est peut-être dans ce sens d'ailleurs que Labov (1976) au cours de ses enquêtes sociolinguistiques jette son dévolu sur l'analyse des représentations comme moyen de comprendre la société new-yorkaise<sup>119</sup>.

Prenons appui sur Mucchielli (2000 [1996]) pour dire que les méthodes qualitatives sont des approches souples qui, dans une optique compréhensive, permettent d'appréhender la réalité analysée. Elle est nécessaire du moment que l'on peut dire que la prédictibilité n'est pas totale en sciences humaines. Empiriques, elles s'opposent à l'optique expérimentale qui, objectiviste, vise une « généralisabilité »<sup>120</sup> de ses résultats. Le sujet de recherche doit donc être abordé de manière ouverte pour une meilleure lisibilité du terrain. Il faut s'intéresser à sa fonctionnalité sociale car se limiter à un sujet très précis pourrait faire rater l'essentiel. Voilà pourquoi la théorie doit se construire en même temps que le travail de terrain. En traitant ainsi le sens par le sens, en ne faisant pas *a priori* appel

---

<sup>118</sup> Avant 1935, des leaders de l'École de Chicago travaillaient avec une approche qualitative. Certains de leurs disciples vont cependant se détourner de cette perspective, inscrivant les statistiques au cœur de leur méthode, accordant ainsi leur priorité au quantitatif (les chiffres pouvant seuls à leur avis, valider des affirmations). Cette situation se comprend par la dépression des années 1930, au lendemain de la crise économique de 1929 : la migration (cheval de bataille des sociologues de Chicago) devient un problème secondaire dans la société américaine, à côté du chômage et de différentes inégalités sociales. C'est finalement la radiographie de la société (amas d'informations, sondage d'opinion avec l'entrée des Etats-Unis en guerre, etc.) car les chiffres aident l'Etat à élaborer des politiques économiques. On pourrait également penser à la nécessité de standardiser les données pour qu'elles soient commercialisables. On parlera ainsi de l'« industrialisation de la sociologie » (Kaufmann, 1996 : 11) à travers la création d'observatoires, d'agences, d'instituts de sondage et de bureaux d'étude. La technique devient *de facto* instrument d'objectivation scientifique, au détriment de la théorie. Il faut prouver par les chiffres. C'est ce type d'enquête qui obtient les subventions, et ce serait probablement là une des origines de la question de la représentativité. Il va s'ensuivre deux pôles pour la sociologie : l'un quantitatif, positiviste et causale, et l'autre qualitatif, interprétiviste ou humaniste, et compréhensible.

<sup>119</sup> Il faut dire que cette position est un peu ambiguë car dans la lecture de Labov, on a l'impression que, même s'il travaille sur les représentations, il n'est peut-être pas conscient de cela ou du moins, il ne l'évoque pas de manière très explicite. Ce sont les linguistes qui vont développer cette considération, devenue par la suite un axe de lecture assez utilisé en sociolinguistique.

<sup>120</sup> Ce terme nous est inspiré de Robillard (communication personnelle).

à d'autres théories, le travail débouche sur une théorie. Pas de place pour la démonstration (l'approche classique présente le terrain comme l'occasion de vérifier des hypothèses, d'en démontrer la validité), le problème étant beaucoup plus de montrer comment se déroulent les phénomènes que de justifier<sup>121</sup> le fonctionnement d'un fait.

Si nous prenons le cas du francanglais au Cameroun, Essono (2000) prédit sa disparition future quand Zang Zang (2000) pense à un avenir plus radieux de cette langue. Comment expliquer ces conclusions assez contradictoires ? Pour plus de clarté cependant, seul un retour sur le terrain pourrait nous permettre de les comprendre. Peut-être ont-ils mené leurs enquêtes dans deux localités différentes du Cameroun ? La réalité par son instabilité est difficilement prédictible. Si par exemple par un coup de baguette magique (un décret officiel) une langue de la niche écologique qu'est le Cameroun venait à être érigée en langue officielle ou régionale, la niche s'en trouverait bouleversée et le francanglais pourrait présenter un tout autre visage.

Les méthodes qualitatives apparaissent donc comme une approche ethnographique visant la découverte par un travail en profondeur. En considérant les phénomènes humains comme des phénomènes de sens, on se baserait sur le sens pour découvrir le sens en fonction du contexte. En un mot, les méthodes qualitatives sont très synchroniques de par leur côté compréhensif, mais ne s'occupent pas uniquement du présent. Loin de là, elles s'aident toujours du passé pour préparer le futur sans pour autant cerner avec exactitude cette réalité à venir. Elles prennent en compte le déterminisme sans pour autant essayer de tout prévoir, intégrant ainsi les surprises dans le cadre de la recherche. Ce paradigme bien reflète le comportement humain imprévisible, même si certaines réactions ou comportements de l'homme pourraient être déterminées dans un contexte social. Cela suppose une dimension relevant de la surprise, qui devrait pouvoir saisir la réalité instable, être prise en compte dans le paradigme épistémologique.

### ***3.2 Les caractéristiques des méthodes qualitatives***

Les méthodes d'enquête en sciences sociales et humaines dans une perspective qualitative obéissent à des principes que nous pouvons résumer à travers cinq éléments : l'intérêt porté aux phénomènes humains, l'implication du chercheur, la recherche de l'implicite, la circularité et des critères d'évaluation de la fiabilité qui en assurent la scientificité.

---

<sup>121</sup> Justifier un phénomène ici reviendrait à considérer pour acquise l'idée de la neutralité. On considérerait ainsi qu'il existerait une vérité que le travail de recherche aurait pour but de prouver, exactitude que le chercheur devrait attester par ses résultats l'authenticité.

### 3.2.1 Les phénomènes humains

Voilà le premier centre d'intérêt de toute recherche qualitative. Le corpus comprendra donc des phénomènes, susceptibles de changement et de variation : ce sont des « productions » de l'homme ayant une valeur subjective et / ou sociale (textes, discours, représentations, normes culturelles, objets, comportements, etc.)

« L'enquête intégrale porte sur les sentiments, pensées, croyances (domaine subjectif) et comportements (domaine affectif) du (des) sujet(s) dans son (leur) contexte naturel de son (leur) existence quotidienne » (Georgiou, 2001 : 16).

On ne peut donc les exploiter en oubliant leur caractère instable, en les prenant comme des « faits », à la manière de l'enquête positiviste.

### 3.2.2 L'implication de l'enquêteur

C'est cela le point le plus important autour duquel se construit la théorie compréhensive. La technique utilisée par le chercheur doit en quelque sorte être un prolongement de lui-même, puisqu'il devient un des instruments de son enquête. Autrement dit, dans les enquêtes qualitatives, le chercheur doit s'investir, garder une certaine activité intellectuelle lui permettant d'observer, d'interroger, de s'interroger, bref d'analyser tous les détails de l'enquête éventuellement porteurs de significations. Cela nécessite sa curiosité permanente.

Par cette attitude, le chercheur pourra créer une empathie qui lui permet de « pénétrer la manière dont [les] sujets construisent le sens de leurs actes et le monde de tous les jours » (Rouan et Pédinielli, 2001 : 48), car il travaille sur des raisonnements analogues à ceux de l'enquêté. Dans ce cadre épistémologique, l'enquêteur accède à la compréhension des actions humaines, grâce à sa projection qui l'aide à établir la confiance avec l'enquêté.

Parce que prenant le sujet dans son contexte, dans son cadre de construction, le travail acquiert une certaine dynamique (l'approche est plutôt empirique). Le chercheur pourra donc « s'immerger dans le monde subjectif d'autrui, [...] participer à son expérience dans toute la mesure où la communication verbale et non-verbale le permet » (Mucchielli, 1991 : 37)<sup>122</sup>. Cependant, cet élan n'empêche pas que l'enquêteur demeure indépendant sur

---

<sup>122</sup> Cette immersion soulève un autre aspect vers lequel hésitent à basculer plusieurs théoriciens du qualitatif comme Kaufmann (2004) pourtant leurs approches n'en sont pas loin, celui de la réflexivité. Ph. Blanchet également la pratique sans pour autant l'assumer, en reconnaissant le fonctionnement en « hélice » ou en



le plan émotionnel. Cela lui permet facilement de conduire le témoin vers une introspection, tout en l'aidant à dissocier le sujet épistémique du sujet égocentrique.

### 3.2.3 Un travail en profondeur

Un des points essentiels reste la prise en compte d'un maximum de paramètres de contextualisation de la production du discours. Elle reste une des principales caractéristiques des méthodes qualitatives. A la différence de celles quantitatives qui sont impersonnelles et travaillent le plus souvent en surface, le chercheur est appelé par un questionnement permanent, par son implication, à atteindre les « profondeurs ». Cela lui permettra de suggérer des relations et des processus, de soulever de nouveaux problèmes. Il doit donc cultiver une attention qui pourra garantir son professionnalisme. Dans ce sens, l'étude est inscrite dans une dimension historique. A la différence des considérations positivistes qui veulent traiter de « faits » (par définition ponctuels et synchroniques), les méthodes qualitatives visent une certaine globalité dans l'interprétation.

C'est une des critiques que l'on pourrait faire à l'analyse conversationnelle. En effet dans cette théorie, le contexte est interactionnel, intra-discursif. Nous pensons que cela n'est pas suffisant, étant donné (si nous prenons une fois de plus le cas de l'entretien) qu'avant le début de l'entretien, le témoin s'est construit une idée sur le contenu de l'interaction, sur l'identité du chercheur, éléments qui seront déterminants pour les réponses qu'on obtiendra. Soyons concret. Une des raisons qui amènent Nicaise (secrétaire) à accepter notre entretien, c'est le fait qu'elle a remarqué que nous avons un accès libre à l'entreprise *Guinness-Cameroon*. Elle a donc pensé que nous pouvions lui permettre de déposer favorablement un dossier de recrutement dans cette entreprise. Ses réponses seront donc assez politiquement correctes en début d'entretien, le français utilisé assez surveillé. Il faudra que la confiance soit véritablement établie, que nous l'amenions à oublier cette idée, pour qu'elle puisse se livrer dans la conversation<sup>123</sup>. Comment ne pas tenir compte de cette idée non exprimée le temps de l'entretien ? Dans la même perspective, nous n'avons pu facilement enregistrer des « francanglophones », qui cessaient de parler leur « langue » à notre approche. Le contexte doit donc être historique, le présent du sujet étant construit sur la base d'une expérience passée, visant à préparer le futur.

---

« boucles rétroactives » voire d'une posture « intérieure - extérieure » (Ph. Blanchet, 2000 : 41). Il revendiquera toutefois plus tard (Ph. Blanchet, à paraître), la validité de cette posture.

<sup>123</sup> Au moment de se séparer, elle va s'exclamer « *J'ai failli oublier !* », et nous posera son problème.

### 3.2.4 La circularité

Les méthodes qualitatives sont également caractérisées par la circularité, étant donné que si nous prenons l'exemple de l'enquêteur et de son témoin, il est facile de dire que par son implication, la recherche en profondeur, le chercheur finit par être influencé par le témoin et le sujet de sa recherche. Voilà pourquoi dans l'ensemble, l'enquête qualitative est de type ethnologique. On assiste ainsi à une transformation mutuelle non seulement du chercheur et des témoins, mais parfois de l'élément observé également. On comprend que des ethnologues finissent parfois par s'intégrer dans les différentes communautés étudiées. Autant ils sont acceptés par les témoins, autant ils finissent par devenir eux-mêmes des témoins, grâce à cette influence mutuelle. Ce phénomène est décrit comme « une démarche « en sablier »<sup>124</sup> » (Ph. Blanchet, 2000 : 36), « modèle homéostatique »<sup>125</sup> (Calvet, 1999 : 97), « hologrammique »<sup>126</sup> (Morin 1990 : 100). Dans l'ensemble, c'est « une organisation totale et complexe, telle que la modification de l'un de ses éléments constitutifs entraîne une modification de l'organisation de l'organisation des autres car tous sont liés » (Ph. Blanchet, 2000 : 67)<sup>127</sup>. Cela se matérialise dans l'entretien quand le témoin réussit à découvrir sur lui des choses qu'il ignorait avant le début de la conversation. De même, le chercheur travaillant de cette manière sur une langue, finit très souvent par la parler, ce qui suppose une interaction non seulement avec les témoins, mais avec le sujet de la recherche. On peut donc tout logiquement penser que la circularité met en avant le dialogisme et accorde une place primordiale à l'altérité. Cela suppose l'impossibilité d'établir des cloisons entre les phénomènes observés, lesquels vivent dans une certaine continuité relationnelle.

---

<sup>124</sup> Elle va du global vers l'analytique, avant la synthèse. Ainsi dans le travail de recherche, l'enquêteur pourra s'intéresser en premier à l'observation, puis à l'entretien, accompagné de recherches documentaires. Ce n'est que par la suite que le traitement pourra se faire. Ph. Blanchet (2000) pense d'ailleurs à l'expression « double - entonnoir » qui résume à notre avis cette démarche : aller du global vers un cadre moins large.

<sup>125</sup> Ce modèle suppose que la langue et la société fonctionnent de manière autorégulée, dans une *constellation* qui « s'adapte, se modifie en fonction de la demande communicationnelle, et peut déboucher sur la disparition de certaines langues périphériques, ou sur le changement de la langue centrale » (Calvet, 1999 : 99). On comprend que le modèle est écologique, et suppose qu'il faudrait distinguer entre besoins linguistiques de la société et fonctions sociales de la langue, ces deux entités fonctionnant comme un « homéostat ».

<sup>126</sup> Liée à l'idée de la récursivité, qui est elle-même en partie rattachée au principe dialogique, le principe hologrammique stipule que « non seulement la partie est dans le tout, mais le tout est dans la partie » (Morin, 100).

<sup>127</sup> La théorie du chaos résume tous ces modèles comme des « processus « chaotiques », c'est-à-dire non pas totalement dépourvus de cohérence, prédictibilité et systématisme, mais relevant partiellement de la systématisme, et partiellement de comportements aléatoires » (Robillard, 2003-a : 208). Il s'agit tout simplement de reconnaître que la réalité est instable tout autour de nous, la prédictibilité n'étant pas toujours possible, même si tout ne se résume pas comme « aléatoire ».

### 3.2.5 Des critères d'évaluation de la fiabilité

Ces critères apportent une certaine valeur et une réputation au travail et à la démarche. Ce seront selon Mucchielli (1991) l'acceptation interne, la complétude, la saturation, la confirmation externe, critères auxquels il faudrait ajouter l'intervention réussie<sup>128</sup>.

Il convient cependant de faire quelques observations par rapport à ces critères. En prenant en compte des critères comme la complétude et la confirmation externe, on peut facilement émettre l'idée que pour Mucchielli, LA science existerait objectivement. En effet, si la communauté scientifique doit valider les résultats auxquels on est parvenu, cela signifie une convergence épistémologique pourtant difficile dans la réflexion scientifique<sup>129</sup>. Il faudrait donc relativiser ces critères qui ne sont cependant pas tous sujet à polémique. L'acceptation interne ainsi que la cohérence interne, nous paraissent assez pertinents par exemple. Nous n'avons pu dans le cadre de cette recherche mener à bout la réflexion sur ces éléments de fiabilité, mais ne pouvons passer sous silence certaines inadéquations théoriques en regard de notre logique de raisonnement. Il convient cependant de retenir que l'important ici n'est pas la scientificité, mais la pertinence des conclusions et des outils de travail en regard du corpus en construction.

---

<sup>128</sup> Ces critères sont des conditions dont la vérification simultanée par un travail garantirait sa crédibilité :

- L'*acceptation interne* porte sur la justesse des conclusions par rapport à la société de recherche. A la différence des interprétations psychanalytiques dans lesquelles la vérité retrouvée est tellement profondément enfouie dans le sujet qu'il finit par ne pas la reconnaître, la méthode qualitative recommande que le sujet de l'enquête se reconnaisse dans les analyses et les interprétations du chercheur, du moment où c'est sa vérité qui est recherchée. Il est donc la personne indiquée pour valider ou invalider les conclusions du chercheur.
- La *complétude* renvoie au fait que rien ne doit manquer aux conclusions, puisqu'il faut expliquer le maximum de matériau afin de saisir la société dans tous ses contours. Pour réussir cela s'impose « la triangulation », qui est une multiplication de points de vue permettant de consolider ses interprétations par rapport aux autres chercheurs, aux angles d'interprétation, aux techniques de production d'observables.
- La *cohérence interne* demande que l'analyse soit faite de sorte que n'importe qui puisse la comprendre. Cela suppose une logique d'organisation assez convaincante favorisant la clarté des résultats.
- La *saturation* qui est la base de la généralisation suppose qu'aucune hypothèse nouvelle ne ressorte de nouvelles données ramenées du terrain.
- La *confirmation externe* renvoie enfin à l'acceptation, par la communauté scientifique, des résultats de l'analyse du chercheur, ce qui suppose une élaboration théorique assez pertinente dotée d'une scientificité particulière.

A ces critères de Mucchielli (1991), Robillard (lors de son séminaire de DEA 2003/2004 intitulé *Méthodes qualitatives de recherche en sciences humaines et en linguistique*) suggère l'*intervention réussie* qui met en valeur l'impact pratique du travail du sociologue dans la société étudiée.

<sup>129</sup> On a bien assisté durant la période classique à la Querelle entre les Anciens et les Modernes. Si nous nous penchons sur l'histoire des sciences, nous pouvons nous rendre compte que c'est du choc des idées que naissent d'autres idées assurant l'émergence de modèles scientifiques divers. On peut ainsi comprendre que ces derniers fonctionnent par opposition : cartésianisme/empirisme, quantitatif/qualitatif, *in vitro/in vivo*, sciences exactes et dures/sciences souples, pour ne citer que ceux-là. Comment comprendre qu'un travail scientifique vise à faire l'unanimité quand on sait qu'il y aura quels que soient les arguments apportés ou la démarche suivie des contradictions à relever ? Ne sont-ce pas ces contradictions qui devraient d'ailleurs être suscitées pour permettre de faire avancer les choses ?

Pour terminer ce paragraphe sur les caractéristiques des méthodes qualitatives, disons que grâce à l'empathie, à l'investissement du chercheur, « le paradoxe de l'observateur » cesse d'être un problème, les « données » étant toujours fonction du contexte. Les méthodes qualitatives permettent ainsi d'interpréter les « faits » sociaux sur la base des « données » de terrain, qui aident à la construction d'une théorie interprétative facilitant la compréhension et la connaissance profonde de la société dans toute sa complexité. Elle devient donc plus claire parce que logique, cohérente et systématisée. Le travail qualitatif doit en fin de compte, déboucher sur une théorie. Cela suppose que notre produit final est une représentation de représentations. C'est à ce moment seulement qu'il est possible de dire comment on a procédé, quelle démarche a été adoptée puisqu'au début du travail aucune connaissance pertinente n'est possible. Cette théorie ne pourra pas facilement être adaptée à un autre sujet. Elle est donc une construction de connaissances, une expérience acquise qui certes pourrait permettre d'aller plus vite dans un autre contexte, sans pour autant accepter un transfert total de la démarche sur un autre terrain. Procéder à ce transfert supposerait l'existence d'une réalité, d'une vérité unique que le chercheur n'a plus qu'à cueillir. On serait ainsi dans du quantitatif, du positivisme, et donc dans un paradigme qui suppose une prise en compte d'un aspect tout à fait ponctuel des phénomènes étudiés.

### ***3.3 Les croisements comme modes de traitement des observables***

Dans la recherche des codes et valeurs culturels, des savoirs sociaux communs, Mucchielli (1991) recommande de procéder par regroupement ce qui ferait ressortir les analogies traduisant la « vision du monde », sans pour autant extraire les relevés de leurs contextes. On pourra ainsi et plus facilement accéder aux attitudes et représentations, le but des analyses qualitatives étant de « bien expliciter l'implicite, les codes cachés qui régulent les conduites, les attitudes et les sentiments » devant aider à accéder au « système des présupposés qui fondent l'expression » (Mucchielli, 1991 : 73). Il s'agira donc, loin de verser dans les comptages, de procéder à la

« sélection et à l'organisation raisonnées de catégories qui condensent la signification d'un texte donné, avec la visée de mettre à l'épreuve des hypothèses et des affirmations pertinentes » (Giarni, 2001 : 104.)

Cette approche comparative des données sera encore celle de Ph. Blanchet (2000 : 56) :

« dans une recherche qui se veut par définition inter- ou trans-disciplinaire, l'approche comparative facilite le repositionnement, voire le « recadrage » (au sens systémique), de la perspective du chercheur sous plusieurs angles de vision ».

Cela permettrait plus facilement d'arriver à la synthèse présentée comme la « saisie globale des paramètres en jeu ». Dans la même perspective, Kaufmann (1996 : 85-95), par un « frottement des concepts », souhaite une certaine « passivité » du chercheur qui facilite l'émergence des hypothèses. Il s'agit en fait d'une comparaison entre « savoir local (catégories d'indigènes) et savoir global (concepts abstraits) » qui permet d'observer les variations qui aboutiront aux interprétations. Tous les détails doivent être analysés. Ainsi dans l'interprétation, l'individualité du témoin doit être scrutée dans les détails les plus profonds, en allant au delà des raisons qu'il avance. Les concepts connaissent une vie, de la naissance à la mort, raison pour laquelle la construction de la théorie doit être permanente.

Ph. Blanchet (2000 : 59) résume ainsi la procédure à suivre pour parvenir à la réalisation d'une bonne synthèse interprétative :

- « mise en relation triangulaire des données langagières « objectives » observés », avec leur contexte de production, et enfin avec « les données « subjectives » recueillies auprès des locuteurs concernés », afin d'allier les pratiques à la conscience ethnolinguistique;
- « identification des paradoxes ou antagonismes apparents et recherche de leur dépassement dans une compréhension intégrante », ce qui aiderait à comprendre « la récursivité des phénomènes » en cause ;
- « comparaison des parties et du tout » jusqu' à la saturation.

On remarque donc que dans cette analyse qualitative, le contexte n'est pas que celui de l'interaction. Il s'agit en fait d'un macro-contexte, plus global, interpellant la société, le groupe cadrant l'interaction langagière. Il s'agit donc pour le chercheur, d'arriver à stabiliser sans immobiliser.

### ***3.4 Contexte et interaction comme éléments indispensables à l'interprétation***

Pour terminer, il serait pertinent et juste que nous situions sur notre entendement des termes d'interaction et de contexte car, on aura compris que cette notion a une place importante dans l'interprétation des phénomènes observés. Certains courants de l'ethnométhodologie inscrivent l'interaction comme interne au discours (analyse conversationnelle et analyse du discours). Nous affirmons dans notre travail que

l'interaction relève du contexte. Adopter la position de ces courants reviendrait alors à admettre que le contexte serait purement intradiscursif.

Kerbrat-Orecchioni (1996 : 21) paraît avoir compris que le contexte ne pouvait être dissocié des locuteurs. Elle le définit donc comme l'« ensemble de représentations que les interlocuteurs ont du contexte ». À la lecture de cette assertion, on penserait qu'il s'agissait des RS, pour déchanter aussitôt. Selon elle, seule la connaissance de ce contexte permettrait une bonne description de l'interaction : « pour pouvoir décrire adéquatement ce qui se passe dans l'interaction, celui-ci [analyste] doit théoriquement disposer de la totalité des savoirs dont disposent les participants » (Kerbrat-Orecchioni, 1996 : 21). Cette entreprise est à notre sens impossible à réaliser. Comment savoir qu'on est en possession de la totalité de ces éléments du contexte ? Elle conclut que quand l'analyste ne connaît pas des éléments du contexte, « c'est alors l'énoncé qui la lui transmettra, par le biais de son présumé » (Kerbrat-Orecchioni, 1996 : 22). En d'autres termes, Kerbrat-Orecchioni reste dans la logique du paradigme interactionniste, qui décrit le contexte comme relevant de l'énoncé, lequel est pourtant compris comme la matérialisation verbale du discours. Cela veut dire que le contexte doit être dit, dans l'interaction. Le linguiste doit donc « se munir d'une panoplie d'outils diversifiés » (Kerbrat-Orecchioni, 2001 : 95) s'il veut analyser la conversation. Bourdieu se refuse avec raison à notre avis, d'accorder à l'interaction une telle importance. Pour lui, la description interactionniste

« traite l'interaction comme un empire dans un empire, oubliant que ce qui se passe entre deux personnes, entre une patronne et sa domestique ou, en situation coloniale, entre un francophone et un arabophone, ou encore, en situation postcoloniale, entre deux membres de la nation anciennement colonisée, l'un arabophone, l'autre francophone, doit sa forme particulière à la relation objective entre les langues ou les usages correspondants, c'est-à-dire entre les groupes qui parlent ces langues. Pour faire voir que le souci de revenir « aux choses mêmes », et de serrer au plus près la « réalité », qui inspire souvent l'intention « micro-sociologique », peut conduire à manquer purement et simplement un « réel » qui ne se livre pas à l'intuition immédiate parce qu'il réside dans des structures transcendantales à l'interaction qu'elles informent, il n'est pas de meilleur exemple que celui des *stratégies de condescendance*. » (Bourdieu, 2001[1991] : 101).

Même si nous nous refusons de prendre acte de la « relation objective » entre langues et locuteurs qui n'existe pas dans l'absolu, l'exemple de la condescendance paraît tout de même pertinent pour montrer que dans l'interaction interviennent toujours, que cela soit linguistiquement matérialisé ou non, des éléments ayant trait à l'histoire des participants, et qui permet de comprendre les discours produits dans l'échange.

Lors de nos enquêtes, certains témoins ont parfois engagé la conversation dans le cadre de nos entretiens, ou lors de séances d'observation, par des questions ayant trait à notre recherche. Pour ceux des témoins qui avaient déjà interagi avec nous, on comprend que leurs interventions se situent dans la suite d'un discours commencé depuis longtemps dans un temps passé. Que dire cependant pour ceux que nous n'avions jamais rencontré physiquement, mais qui ont eu à s'entretenir à notre sujet avec d'autres témoins rencontrés. Nous nous rappelons l'entame de notre conversation avec Louis (cadre administratif à l'entreprise *Guinness-Cameroon*, responsable du *Training Center*). Il a eu vent du vol de notre dictaphone, vient nous interpeller pour savoir si nous avons retrouvé notre appareil tout en nous invitant à le contacter si nous en avons besoin, tout en nous situant sur ses pratiques linguistiques de manière générale. Nous ne le connaissions pas auparavant mais lui, nous connaissait et s'était même renseigné sur l'objet de notre présence dans son cadre professionnel. Comment penser donc que pour analyser son discours il faille recourir uniquement aux produits palpables, à l'énoncé ? Nous découvrirons également lors de l'entretien que pour le Centre de formation, il aurait besoin de dictaphones, une des raisons pour lesquelles il nous a abordé. C'est donc dire que sa disponibilité lors de notre premier contact ne pouvait avoir tout son sens qu'en mobilisant tous ces éléments, qui participeraient alors de la description du contexte interactif. Le fait de prendre la parole en premier, pour le chercheur comme pour le témoin, entre autres, serait donc pertinent dans l'interprétation du contexte. Or l'énoncé en soi n'en porte pas toujours de traces

L'interaction s'inscrit en fait dans l'« activité langagière », c'est-à-dire « un ensemble de relations sociales qui s'effectuent selon des schémas articulés à un but communicationnel donné » (Gumperz, 1989-a : 70), ou bien une volonté de positionnement. Les tendances de l'analyse du discours et de l'analyse conversationnelles<sup>130</sup> sont dépassées pour une inscription dans la culture. En revenant sur l'exemple de la condescendance dont parle Bourdieu, les participants arrivent dans les échanges discursifs, avec une histoire chacun. Ils vont ainsi s'influencer mutuellement dans un « processus collectif complexe » (Ph. Blanchet, 2000 : 107). C'est dire que les éléments du contexte seront tout ce qui pourrait entourer le discours verbal ou non verbal produit. Il n'est donc plus seulement énonciatif, il porterait même sur l'expérience et sur

---

<sup>130</sup> Kerbrat-Orrechioni refuse d'ailleurs de reconnaître cette distinction entre « analyse du discours » et « analyse des conversations », arguant que la conversation serait du discours. Elle cite ainsi Tannen (1989 : 6) qui montre que « The term 'discourse analysis' does not refer to a particular method of analysis. It does not entail a single theory or coherent set of theories. Moreover, the term does not describe a theoretical perspective or methodological framework at all. It simply describes the object of study : language beyond the sentence. » (Kerbrat-Orechioni, 2001 : 95). Il s'agit donc d'une même lecture de la description linguistique.

les projets des interactants. En ce sens, le contexte interactif doit être historicisé. Le contexte dans notre recherche renverra simplement à l'histoire sociale des interactants. Dans cette logique, l'interaction sera une action réciproque qu'exercent entre eux des êtres, des personnes et des groupes. C'est l'échange interactif, qui suppose l'action de tout individu dans la perspective de la gestion relationnelle et sociale.

### **3.5 Conclusion partielle : mettre le contexte au centre des réflexions**

En dernière analyse, on pourrait mettre en valeur les termes : "compréhension", "ouverture", "profondeur", "communication", "découverte", "rétroaction", "continuité", comme un résumé des méthodes qualitatives. Dans ce sens, la relation entre le chercheur et son environnement se vit par et dans l'activité interactionnelle, l'un ayant une influence sur l'autre, selon le principe de la circularité. Parce que rien n'est prédictible à l'avance, parce que l'aléatoire ne résume pas non plus tout, il serait possible de dire que c'est d'une certaine manière l'interaction qui fait exister. C'est d'elle que naît le produit de la recherche. On pourrait donc dire que les interactants par leurs activités communes, participent de la construction du produit, qui à l'arrivée, est une représentation de représentations. Cela nous permet ainsi de penser que toute recherche qualitative devrait se définir comme constructiviste. Nous avons reconnu *supra* que le témoin influence l'enquêteur, tout en étant influencé par ce dernier, mais aussi que chacun des interactants est transformé par la construction de la recherche, chacun effectuant un travail sur l'autre et sur lui-même. Dans la perspective identitaire par exemple, nous montrerons plus tard que l'identité individuelle est une façade de l'identité sociale, cette dernière étant chaque fois le fruit de réalisations individuelles. En d'autres termes, la société donne vie à l'individu, ce dernier influençant à son tour la société. Le travail devient à ce titre une découverte continuelle, la dynamique de l'interaction aidant à faire émerger le produit de la recherche.

Voilà donc les différentes techniques de production et de traitement d'observables, tournant autour du quantitatif et du qualitatif. Notre manière de présenter ces approches épistémologiques a sûrement trahi notre préférence qui est qualitative, dans une perspective compréhensive. Par son ouverture, cette approche permettrait de mieux appréhender des produits d'un contexte assez hétérogène et imprévisible. On comprend donc que notre terrain a beaucoup compté dans notre choix épistémologique. En effet, s'il est facile de penser qu'il serait presque impossible d'entendre du quechua dans la rue à Douala, il n'est cependant pas possible d'anticiper face à une interaction entre des inconnus, laquelle des 247 langues locales, et des différentes langues d'origine étrangère



(français, anglais, pidgin, francanglais, espagnol, allemand, ibo, etc.) sera utilisée. En d'autres termes, on ne peut tout prévoir. Il faut partir des produits et observations du terrain pour dégager des pistes d'interprétation. Une posture empirique se présente donc comme avantageuse pour toute enquête sociolinguistique, si le chercheur vise à dégager des conclusions allant dans le sens d'une meilleure harmonie sociale.

#### **4 Mise en perspective conclusive**

En clair, le paradigme interprétiviste nous mènerait vers du constructivisme (Le Moigne, 1994). Elle devrait viser non pas à expliquer, ou seulement à décrire, mais à comprendre le fonctionnement de la société. Flexible, elle nagera entre la rigidité positiviste et la variation fonctionnelle et qualitative des éléments, quand le besoin se fera sentir. En d'autres termes, aucune technique n'est exclue *a priori*, la souplesse autorisant en fonction du terrain, l'usage de la méthode la plus appropriée.

Pour nous résumer, on pourrait présenter ces techniques de production d'observables sur un schéma assez simple, mettant en valeur la place de chacune des techniques décrites. Elles sont ainsi organisées autour de deux axes (la quête de neutralité et la notion d'investissement) qui conduisent à des divisions internes dont la configuration tournerait autour des points suivants : l'observation participante, le corpus préexistant, l'entretien et le questionnaire comme technique de recherche de neutralité ; et l'entretien compréhensif, la participation observante et les corpus préexistants pour ce qui est de la prise en compte de l'investissement de l'enquêteur. On comprend donc qu'il s'agit de mettre en valeur les notions de décontextualisation (neutralité) et de contextualisation (investissement). Le tableau suivant présente une synthèse des deux approches :

| Postures   | Objectifs  | Techniques de production   |   | Modes de traitement            |
|--|--|--|---|--------------------------------|
|  |  | Techniques   | Spécificités                              |                                |
| Quête de neutralité<br>(décontextualisation)           | Recueillir des données, des faits, décrire, expliquer du pré-existant. | Entretien impersonnel  | Directif<br>Semi-directif<br>Non-directif | croyance aux statistiques      |
|  |  | Questionnaire  | Structuré<br>Non-structuré                |                                |
|  |  | Observation  | Directe<br>participante                   |                                |
|  |  | Corpus pré-existant  |   |                                |
| Investissement des interactants<br>(contextualisation) | Construire, comprendre, interpréter les observables                    | Entretien compréhensif<br>Participation observante<br>Observables non sollicités |   | statistiques comme indicateurs |

Il se dégage de ce tableau une organisation structurelle globale, qui permet de mettre en relief les analogies et les divergences entre les deux postures. Nous remarquons la présence du même type de techniques, et d'éléments de traitement identiques dans les deux paradigmes (présence de statistiques, observables non sollicités / corpus préexistants). Cependant, la divergence résiderait particulièrement de l'attitude du chercheur. Sur le plan quantitatif, ce qui compte en priorité ce sont le comptage, les statistiques, les pourcentages, lesquels permettent d'apporter des résultats incontestables. C'est dans cette logique qu'on pourrait situer le travail de Labov (1976), qui définit la bonne variable sociolinguistique comme celle qui a une fréquence élevée, qui ne relève pas de l'usage conscient du locuteur, et qui peut être quantifiée. Le paradigme qualitatif va procéder quant à lui par regroupements et analogies, par des synthèses qui permettent la formulation des savoirs sociaux communs (Mucchielli, 1991 : 60-63). Les statistiques sont dès lors des indicateurs qui peuvent fournir des pistes d'interprétation, sans qu'elles ne soient les seules. Le travail d'interprétation se fait sur le plan qualitatif par un procédé qui consisterait à « saisir les principes qui servent à orienter et à légitimer l'action » de la recherche, et les formuler comme des « idéologies », si nous nous inscrivons dans le sillage de Heller (2002 : 27). Le caractère moins contraignant de la deuxième posture s'explique par le fait que dans l'entretien compréhensif par exemple, le chercheur exploite toutes les autres formes cloisonnées de l'entretien impersonnel sans dissociation aucune, et selon le rapport

distance / engagement avec le témoin. De même, l'observation qui est tantôt une observation participante, tantôt une participation observante traduit autant de souplesse. En acceptant donc l'implication de l'enquêteur comme faisant partie du terrain, le travail acquiert *de facto* une certaine praticabilité. Le modèle, très commode, se rapproche en fait du quotidien du témoin. Cela suppose toutefois une réelle « mise en tension »<sup>131</sup> de la part du chercheur dans sa relation avec le témoin. Seront ainsi mis de côté le stock et l'accumulation de *précautions* utilisées dans le paradigme classique, et dont la finalité est unique : neutraliser l'influence de l'enquêteur en restant « objectif ». Aucune objectivité épistémique n'est en effet possible : autant le témoin est conditionné par le contexte dont fait partie le chercheur lors de l'enquête, autant l'observé ne fonctionne pas toujours de la même manière quel que soit celui avec qui il « vit ». Dans la même optique, l'investissement du chercheur est inévitable car cela se fait même indirectement « par le choix de ses méthodologies, des grands concepts qui orientent sa réflexion » (Robillard, 1993-b).

Pourquoi ne pas considérer l'enquêteur comme un élément de contexte comme tous les autres ? On banaliserait ainsi les situations d'enquête, en les considérant simplement comme des cas d'interaction ordinaire, semblables à toutes les autres. Pourquoi vouloir absolument les particulariser quand le chercheur peut d'ailleurs passer inaperçu auprès de ses proches ? Bien plus, il participe toujours à l'activité produite dans son cadre d'observation, même en gardant une posture à couvert (*l'incognito*). Il ne peut donc aucunement être qualifié de neutre. Il y a de fortes chances, par exemple, que deux enquêteurs différents ne puissent pas avoir les mêmes produits de terrain car chacun d'eux évolue en étant tout un projet interprétatif à l'intention de l'enquêté, qui en tiendra compte dans son comportement, dans ses représentations. Grâce à son implication, le chercheur pourra ainsi mettre en valeur le savoir socioculturel du témoin (individu social). L'échantillonnage comme la quantification méritent donc d'être relativisés. Une des méthodes serait de ne pas rendre compte de la diversité linguistique par l'élaboration de grandes catégories de différenciation sociale (âge, sexe, niveau de formation, position socio-économique, origine et race, etc.) comme moyen de produire un résultat objectif.

Par la compréhension de l'intérieur, par l'empathie, on pourrait adopter une approche globale qui permet de comprendre à l'aide d'un travail empirique le

---

<sup>131</sup> L'idée de la « mise en tension » suppose le maintien d'un effort permanent, les équilibres étant tous instables, et pouvant être rompus à tout moment. C'est donc cet investissement en profondeur des participants à la construction du savoir de la recherche que sont l'enquêteur et le témoin, qui permet à l'un de comprendre l'autre, sans jamais y parvenir complètement, condition nécessaire pour que l'autre continue d'être « autre » (Robillard, à paraître-a).

fonctionnement social. Il s'agit donc de faire confiance à de *l'in vivo*, à l'induction, une façon de reconnaître que les choses pourraient fonctionner autrement. Nous verrons par exemple sur le terrain que si certaines réalités peuvent s'expliquer par déduction, on ne peut en comprendre d'autres que par induction. Seule une posture ouverte permettrait d'interpréter les forces sociales, qui par moment peuvent conditionner les langues, qui à leur tour par le principe de circularité conditionnent en retour, la société. Le chercheur devrait donc adopter une posture d'extériorité / intériorité, faire des voyages, (s') interroger. On ne peut en effet pas accorder de crédit à une prédictibilité qui se veut totale. Il s'agit d'adopter une attitude constructiviste, de pratiquer une sociolinguistique des croisements, de la contextualisation, d'avoir une approche émiqque qui garantirait à notre avis une certaine ouverture et une certaine souplesse d'analyse. Les frontières entre stabilité et instabilité, entre quantitatif et qualitatif, tout comme l'ancrage dans l'histoire comme facteur du dynamisme, sont abolies. Cela permet l'émergence d'une nouvelle réalité : la continuité, la plasticité.

Il y aurait à notre sens une certaine urgence de renouvellement épistémologique : en adoptant une attitude non-identique à l'attitude classique, en assumant le « paradoxe de l'observateur », on pourrait mettre en valeur des implicites qui aideraient à mieux appréhender les réalités sociales. Les deux approches présentées ne doivent pas être comprises comme opposées. Bien au contraire, l'approche contextualisante fait usage de techniques relevant du paradigme classé comme classique ici, ce qui revient à dire que c'est l'interprétation qui permet de situer le cadre dans lequel on s'inscrit. Cela n'empêche pas que certaines pratiques d'enquêtes situent également facilement (entretien compréhensif). Nous pouvons arrêter là ce parcours panoramique, et passer à une illustration dans le chapitre suivant, avec la présentation de notre enquête dans ses grandes lignes.



## CHAPITRE 5

# CORPUS, ENQUÊTE, MÉTHODE

### **Introduction.**

Dans la partie qui précède, nous avons montré qu'il n'existe pas une seule et unique manière de mener des enquêtes en sciences sociales et en sociolinguistique. À côté d'approches mettant entre parenthèses certains éléments du contexte, il existe d'autres approches dites compréhensives ou interprétivistes, qui ne fonctionnent pas par exclusion. Parce qu'elles sont contextualisées, elles prennent en compte tous les participants de l'interaction dans la production, la construction des observables. Et c'est dans cette ouverture que nous avons choisi d'inscrire notre travail. Nous allons dans cette partie décrire la démarche que nous avons adoptée sur le terrain pour construire les représentations du français à Douala. Cette partie est alors importante pour notre thèse, puisque d'elle dépend la validité scientifique du travail.

Il faudrait toutefois relever que ces observables n'ont pas été construits uniquement le temps de notre recherche doctorale. Nous pensons que leur production a commencé bien plus loin dans le temps, et probablement (comme nous l'avons énoncé dans la partie « Introduction » de ce travail) dès notre premier contact avec le plurilinguisme. Nous avons alors trois ans, au moment où nous nous sommes rendu compte qu'il fallait fournir des efforts pour communiquer avec le voisinage en pidgin-english, langue que nous ne partagions pas encore. Notre terrain, notre corpus sont donc plus anciens dans le temps car nos souvenirs sont autant d'éléments que nous avons exploités dans la production d'observables. Même quand ces souvenirs ne sont pas mis en avant de manière assez explicite, ils sont présents dans les produits par le caractère expérientiel que nous partageons avec nos témoins, qui résulte de notre participation à la vie de la société en tant que membre de la communauté. Nous verrons que cette expérience de vie vaut son pesant d'or dans les analyses que nous allons effectuer.

Nous allons ainsi commencer par des définitions du terrain et du corpus. Cela nous conduira à présenter ensuite les différentes techniques utilisées pour la production d'observables, partie qui se terminera sur la mise en évidence de difficultés portant sur l'enregistrement, ainsi que les signes de transcription utilisés. Parce que l'enquêteur occupe une place centrale dans cette recherche, nous n'allons pas terminer sans revenir sur

les différentes implications que cela suppose : l'enquêteur membre de la communauté et sa sensibilité dans le champ de la recherche. Nous continuerons en montrant que cette production contextualisée d'observables définit une approche dite réflexive. Cela sera présenté comme une autre manière de faire de la recherche en linguistique.

## **1 Le corpus et le terrain**

Il est plus ou moins devenu une évidence, quand on parle d'enquête en linguistique, que le terme corpus soit utilisé dès l'élaboration des premières hypothèses. Il va de pair avec un autre, le terrain, présenté comme le « lieu » d'émergence du corpus. On voit bien que ce terme nous ramène vers le paradigme positiviste puisque le corpus est supposé être cueilli, prélevé sur le terrain. Cela suppose qu'il pourrait être prélevé par n'importe quel chercheur, sans que l'incidence sur les résultats du travail en soit ressentie. Afin de mieux situer ce terme par rapport à notre démarche, il serait légitime qu'on lui accorde un autre regard, mais aussi et surtout que soit établie une différence dans les usages entre corpus et terrain. Par quel terme commencer cependant ? Les deux seraient pris dans « une dynamique en hélice où la fréquentation du terrain éclaire le « corpus » qui à son tour aide à rendre lisible la complexité du terrain » (Ph. Blanchet, à paraître). Nous verrons plus tard que ce fonctionnement, cette rétroactivité s'expliquent par leur fonctionnalité sociale. Commençons par présenter le terrain.

### ***1.1 Le terrain***

Partons d'un aphorisme qui consiste à voir la sociolinguistique comme une science de terrain (Dumont et Maurer, 1995 : 101). Nous travaillons sur le concept de représentation qui a été présenté comme un construit social. Ne serait-ce pas contradictoire de poser la sociolinguistique, qui aide à étudier ces représentations, cette plasticité sociale, comme relevant du terrain ? En d'autres termes, à quoi correspondrait le terrain dans ce cas ?

Le terme « terrain » couvrirait des domaines plus larges, et serait appliqué à « tous les aspects de la recherche qui ont trait à l'observation et à la collecte des données » (Mahmoudian, 1998 : 7). L'usage de la terminologie (« collecte », « données ») laisserait ici penser à un figement du terrain, étant donné qu'il serait situé à un endroit précis, à la manière du terrain dans son sens courant et à valeur géographique (*field*). Le terrain dans le sens sociolinguistique n'est pourtant pas une entité physique. Il peut d'ailleurs être abstrait, psychologique : « dans les travaux où l'on ne s'intéresse guère aux problèmes de terrain,

cette source c'est l'intuition ou l'introspection<sup>132</sup> du sujet descripteur » (Mahmoudian, 1998 : 8).

Cette conception est quelque peu en adéquation avec notre recherche, étant donné que la réalité que nous présentons relève d'une construction<sup>133</sup>. En ce sens, le terrain serait le support de cette activité créatrice, et serait modifiable, se transformerait de manière permanente jusqu'à son traitement, jusqu'à son interprétation. Par ce caractère fluide, on pourrait exploiter le terrain pour s'interroger sur des phénomènes humains, pour satisfaire la curiosité de l'enquêteur, pour solutionner des interrogations. On exploitera ainsi des phénomènes observables dans leurs contextes interactionnels, tout en prenant en compte leurs aspects épilinguistiques (Ph. Blanchet, 2000 : 30). Le terrain se confondrait alors avec l'interaction, qui se présente comme nous l'avons montré, comme un élément du contexte. Nous avons aussi vu que son fonctionnement était essentiellement instable, les participants devant procéder par « flexibilité communicationnelle » (Gumperz, 1989-a : 21). Le décrire serait ainsi un acte de domestication, une stabilisation de l'interaction (Mondada, 1998 : 53). Il ne serait donc pas risqué de penser que le terrain n'existe pas de manière objective, puisqu'il se construit dans l'interaction, dans le travail, ou bien sous le regard du chercheur<sup>134</sup>.

S'inspirant de Trimaille (2003), Ph. Blanchet propose une définition assez pertinente, quand il considère le terrain « comme un réseau de relations intersubjectives » (Ph. Blanchet, à paraître), qui sont mises en forme sur le plan de la recherche, par un journal où sont consignées les notes du chercheur. Les notes de terrain dans les enquêtes en sciences sociales auraient donc une valeur inestimable, puisque c'est par elles que se construit le terrain. Sur le plan anthropologique, Geertz (1988) fait remarquer que « l'activité essentielle de l'ethnographe est l'écriture, dans les notes qu'il prend, dans les fiches qu'il remplit, dans les pages qu'il rédige à la fin de sa journée – qui littéralement fabriquent son terrain » (Fabian 1991 et 1994 in Mondada, 1998 : 45).

Le terrain à notre sens n'est pas un espace concret, à la manière du topographe qui effectue des recherches dans le cadre de l'urbanisation d'une région. Nous nous inscrivons dans cette conception relative, qui a l'avantage de présenter le construit théorique comme contextuel. La construction du terrain s'arrêtera ainsi avec l'activité de recherche. Cela

---

<sup>132</sup> Nous reviendrons sur la valeur accordée à l'intuition et à l'introspection, présentées comme des manifestations de l'implication du chercheur dans sa recherche.

<sup>133</sup> Il s'agit de l'activité simultanée du chercheur et du témoin en rapport avec un contexte.

<sup>134</sup> Cette plasticité du terrain rappelle l'instabilité / stabilité du social, la forme décrite dépendant du regard qui est posé sur l'objet de la description. On pourrait en ce sens penser qu'un regard objectiviste pourrait pertinemment trouver des arguments de stabilité.



nous aidera à prendre le produit dans toute sa complexité car « il ne faut pas que l'arbre des faits sélectionnés, « compris », cache la forêt (impénétrable) de l'environnement encore obscur ou embrumé » (Copans, 1998 : 87). Pour le dire plus simplement, le terrain mettra en rapport des participants qui se construisent mutuellement, dans un rapport d'intersubjectivité. Pour revenir à l'aphorisme de Dumont et Maurer, nous comprenons bien que cela n'est pas contradictoire, puisque le terrain couvrirait toute l'activité de la recherche. Toutefois, on pourrait se poser la question de la pertinence de ce terme dans notre travail, le plus important étant ce vers quoi il nous conduit, le corpus. Ce dernier paraît essentiel, étant donné qu'il ne peut être présenté dans l'ignorance du terrain. Il conviendrait donc de s'appesantir davantage sur la notion de corpus, que nous pensons particulièrement efficace dans l'étude des représentations.

## *1.2 Le corpus*

Avec cet autre terme "corpus", l'opposition entre les sciences positivistes et celles dites interprétivistes (Heller, 2002 : 18) est plus perceptible<sup>135</sup>.

Commençons par les premiers, qui considèrent le corpus comme « un ensemble de faits à décrire » (Tellier, 2002 : 51). Il s'agit de "faits", d'"objets" prélevés, sortis de leurs contextes, et qui sont soumis à l'analyse du linguiste. Nous comprenons que par définition, le "corpus" a pour rôle de prouver, d'authentifier, de montrer. Cela suppose une prise de distance, le corpus étant extérieur à celui qui l'a cueilli. C'est pourquoi certains prennent beaucoup de précautions pour qu'il soit "authentique", par le choix d'un matériel assez sophistiqué qui leur permettraient de rendre les "faits" tels qu'ils ont été cueillis. A bien réfléchir cependant, il est facile de se rendre compte que tout cet appareillage ne peut rendre compte de la réalité dans sa dimension signifiante, puisqu'il y a toujours au moins un élément plus ou moins pertinent du contexte qui pourrait échapper aux instruments. « Caméras et magnétophones, pour autant perfectionnés qu'ils deviennent, ne remplacent et ne remplaceront jamais les modes classiques de l'enquête ethnographique » (Rouch, 1968 : 460). Ces modes classiques sont à n'en point douter la présence du chercheur, l'implication du chercheur dans le cadre de production du corpus. Ceci voudrait dire que l'enquêteur participe en effet de sa production et il serait logique que soit prise en compte

---

<sup>135</sup>Il convient cependant de relever que la dynamique de l'évolution qualitative de la science vient de ce jeu. Le Moigne montre par exemple que « l'intérêt des controverses contemporaines entre les constructivistes et les positivistes (controverses héritées d'ancestrales disputes : Nominalistes contre Universaux, Sophistes contre Platoniciens, etc.), est de susciter une réflexion approfondie sur la légitimité de ces « conventions sociales » que sont, à chaque époque, les fondements des sciences » (Le Moigne, 1994 : 91). C'est dire que sur le plan scientifique, cela n'a rien d'étonnant.

cette implication dans sa phase interprétative, ce que revendiquent les approches constructivistes.

La définition du corpus prend alors une autre tournure. Nous avons vu que la production du corpus si nous prenons l'exemple de l'entretien compréhensif, dépend du degré d'engagement des participants (enquêteur et témoin). Grâce à l'écoute, l'enquêteur développe une stratégie de conduite de l'entretien qui l'amène à commencer l'interprétation du corpus pendant sa phase de production. C'est donc dire que la production ne peut être séparée de la construction, la phase dite « interprétative » étant tout simplement un prolongement d'une activité entamée pendant l'entretien. Dans le même ordre d'idée, la transcription est également relative, et dépend des objectifs qu'on s'est fixé. Il devient donc légitime d'étendre le corpus à tout le processus de la recherche (Robillard, à paraître-b) : production, transcription, interprétation, et même présentation des résultats à la communauté scientifique comme à la société, sont autant de phases d'interprétation. En ce sens, le corpus serait plus large que ce qu'il est dans la conception classique.

Nous avons opté pour une approche qualitative visant la contextualisation. Cela suppose que la présence des participants est assumée et prise en compte dans la phase interprétative. Cette idée vient soulever une des particularités du corpus : il est interactif (comme le terrain d'ailleurs), ce qui préjuge la prise en compte du rapport du chercheur à l'altérité. Cela n'est que justice car adopter l'approche classique serait prétentieux : connaître en profondeur l'autre, sans son concours. Ne serait-il pourtant pas plus simple de lui demander de nous situer sur le rôle qu'il croit jouer dans l'interaction ? Le corpus place donc le chercheur en rapport avec l'autre jusque dans l'interprétation. Nous avons vu comment, par rétroaction, le rapport avec l'autre transforme les participants. L'aboutissement de cette implication du chercheur dans la production du corpus conduit ainsi à une phase dans laquelle il se pose des questions sur sa démarche ainsi que sur lui-même, et construit donc tout un corpus sur lui-même. Cette conséquence est la transformation qu'il aura subie pendant la production du corpus. Autrement dit, la fabrication du corpus a des effets sur le chercheur. Par le processus de réflexivité, par le travail effectué *a posteriori* sur sa construction et sur lui, ce dernier devient *de facto*, davantage partie du corpus. Le corpus serait ainsi la résultante du travail des différents membres de l'interaction, mis en relation triangulaire des observables avec leurs contextes de productions, mais aussi avec les observables subjectifs obtenus des locuteurs (Ph. Blanchet, 2000 : 59).

En définitive, dans les approches qualitatives, le terrain est partout, puisque le corpus renvoie à toute production interactive susceptible de servir à l'étude du sociolinguiste. A cause de son caractère *a priori* objectal, ce terme devrait être compris comme l'ensemble d'observables, produits par les témoins ou par le chercheur, qui participe de la construction du savoir scientifique. Par commodité et par habitude, nous allons toutefois continuer de l'utiliser, tout en l'inscrivant dans une logique propre à Lodge mais résumée par Ph. Blanchet : « tout est bon à prendre, ça dépend de ce qu'on en fait » (Ph. Blanchet, à paraître). Il s'agit en ce sens, de reconnaître que « l'approche du terrain ne saurait relever de recettes préétablies » (Mahmoudian et Mondada, 1998 : 5). Il s'agit donc d'une méthode et non d'une méthodologie (Ph. Blanchet, 2000 : 27). Bien que partageant la position ci-dessus, nous avons l'impression que l'usage du terme *méthode* implique encore malgré tout l'idée de formule, de recette, de procédé, d'artifice, entre autres, termes qui ne l'éloignent pas tant que cela de la démarche se fondant sur des mécanismes établis d'avance. Quant à nous, le terme *approche*, par sa souplesse, nous paraît encore mieux approprié. En fait, on essaie d'approcher des phénomènes susceptibles à tout moment de changer, sans prétendre détenir quelque vérité que ce soit. Les observables seraient donc des réalités de l'interaction avec les témoins.

Pour marquer un point final sur ces deux définitions, nous pouvons remarquer que si le terrain équivaut à l'interaction, et le corpus étendu à l'ensemble de la recherche, cela veut dire que ces termes partagent un trait commun : ils sont construits et irriguent toute la recherche. En d'autres termes, ils renverraient (leur caractère récursif aidant en plus) à la même production, le savoir de la recherche. C'est donc par le savoir qu'on arrive au savoir, le savoir devenant à la fois un produit en étant le processus d'accès au produit. En ce sens, « la connaissance établie et le processus de connaissance qui l'établit se structurent réciproquement » (Mucchielli et Noy, 2005 : 34). Définir le terrain et le corpus nous ramène donc vers un des principes du paradigme constructiviste, celui de la récursivité de la connaissance qui n'est pas sans rappeler la « récursion » de la pensée complexe (Morin, 1990 : 100). Les représentations résumant donc tout, ces deux termes concurrents dans la recherche devraient passer en second plan ; il devient ainsi illogique de continuer de les utiliser, tous les deux, en supposant qu'ils sont différents. On comprend ainsi mieux le rapport entre corpus et terrain (Ph. Blanchet, à paraître) défini ci-dessus. Cette activité créative est matérialisée sur le plan des pratiques par des traces qui correspondent aux observables.

### 1.3 Des phénomènes observables hétérogènes

Les travaux sur la sociolinguistique au Cameroun sont nombreux. Pourtant, dans la perspective de faire une revue de la littérature sur les travaux portant sur la sociolinguistique de la ville de Douala, nous nous sommes rendu compte que cette ville n'a fait que de brèves apparitions dans les productions sociolinguistiques. Les analyses menées sur le français en usage au Cameroun jusque là se sont pour l'essentiel, focalisées sur Yaoundé, la capitale politique du pays et surtout, la seule ville universitaire jusqu'en 1993<sup>136</sup>. Le constat qui s'en dégage est que si l'on excepte l'équipe de Dieu et Renaud (1983) et Féral (1989), les chercheurs se seraient plus établis dans la capitale et autour de la seule université qui existait, laissant les villes provinciales sans études réelles. La prise en compte des réalités d'autres villes que Yaoundé aurait pourtant permis de revoir sinon de redéfinir la situation linguistique du Cameroun. Douala par exemple est non seulement la principale ville économique, mais le centre urbain le plus important démographiquement (presque 2.500.000 habitants, voir première partie). C'est par conséquent un pôle remarquable de brassage d'hommes, de cultures, de religions, de langues, d'horizons divers, bref, une métropole plurielle. Cette hétérogénéité sera d'ailleurs reflétée par nos observables, sur plusieurs points.

D'abord le type d'observables est varié. Nous nous sommes inspiré, dans cette production, du modèle ethnographique de Chicago. Cette approche du terrain exploitait à la fois des récits de vie, des entretiens, des observations, des sources documentaires, des autobiographies, du courrier privé, des journaux, des témoignages entre autres (Coulon, 1997 : 77-117, et plus récemment Gasquet-Cyrus, 2004 : 172). Calvet (1994) nous a amené vers l'environnement graphique (aspect assez productif dans les réflexions sociolinguistique - Beyon, 2004 ; Fraenkel, 2000; Kahlouche, 2000 ; Lopez, 2000), qui paraît comme un autre élément valide pour comprendre les rapports aux langues. On comprend qu'il n'y a pas eu de place pour l'autocensure, la validité d'un élément, d'où qu'il vienne, dépendant de la capacité du chercheur à montrer que cet indice entre dans sa dynamique d'interprétation.

---

<sup>136</sup> En janvier 1993 survient une réforme du système de l'enseignement supérieur qui a pour corollaire entre autres, l'éclatement de l'ancienne Université de Yaoundé en six nouvelles universités réparties sur toute l'étendue du territoire national, favorisant ainsi des recherches linguistiques dans d'autres villes du Cameroun. Nous pensons là aux *Annales de la faculté des Lettres et Sciences Humaines* de l'Université de Ngaoundéré dans la partie septentrionale du pays, qui ouvre des pages aux réflexions sur la culture locale marquée par la pratique du ffuldè qui a publié en 2002 "Le phonétisme du français du Nord-Cameroun" de E. Biloa; et en 1995, L.Métangmo Tatou dans "A propos du français écrit par les élèves francophones de l'enseignement primaire à Garoua». On ne devrait pas passer sous silence les *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines* de l'Université de Douala, la revue *Intel' Actuel* de l'Université de Dschang.

Ensuite le temps de la production des observables équivaut à celui de la recherche. Notre corpus s'est donc constitué le long de la recherche, au fil de nos rencontres avec d'autres Doualais ou leurs productions. Nous nous sommes refusé d'arrêter de prendre en compte de nouveaux phénomènes, les traces arrêtées et utilisées étant susceptibles d'évoluer. Limiter le corpus ne nous aurait par exemple pas permis de vivre une fois de plus l'hypercorrection à finalité valorisante du Président de la République dans son message de fin d'année 2005 (nous y reviendrons au chapitre 7 : 5.2), c'est-à-dire à un moment où nous étions largement enclin au travail de rédaction. Les productions récentes ont donc été largement prises en compte autant que possible.

Enfin, la nature des observables ne nous a pas facilité le classement, en terme de productions orales et / ou écrites. Ce sont des raisons sociales de petites structures professionnelles, mais aussi des extraits de journaux. Bien que se présentant à nous sur un support écrit, ces textes sont parfois une transposition de l'oral, dans toute sa fluctuation. C'est ainsi que nous dégagerons des différences orthographiques parfois assez importantes. Le comble de cette pratique c'est l'usage d'un discours plurilingue, avec des mélanges et donc des usages difficiles à ranger dans une catégorie linguistique sans l'aide du locuteur. Ces textes sont présentés sous une graphie phonologisante, respectant en cas de pertinence identitaire, l'articulation phonétique de locuteurs. Sont ainsi mises en évidence des considérations stéréotypiques dans l'usage du français. Autrement dit, ces pratiques orthographiques relèveraient de représentations, étant donné qu'elles sont un moyen de catégorisation des locuteurs des français, et donc de gérer leur environnement humain, culturel et linguistique.

Ces observables sont dépendants de notre activité commune avec les témoins. C'est dire qu'en plus d'être le chercheur, notre statut de natif impliqué dans la communauté a été d'un secours particulier, à travers notre capacité à « comprendre » certaines réalités, nos disponibilités affectives nous rapprochant plus de cette communauté sociale. Toutefois, avant de faire le point sur l'implication de l'enquêteur, il conviendrait que nous présentions de manière générale les techniques qui nous ont aidé à construire les pratiques du français à Douala.

## **2 Les techniques d'enquête**

Elles sont définies comme les différentes postures adoptées par les participants, dans leurs activités de production d'observables. Nous allons présenter les procédés les

plus formels<sup>137</sup> dans les enquêtes en sciences sociales : l'entretien, l'observation, les corpus non sollicités.

## 2.1 *Les entretiens*

L'entretien apparaît comme le mode le plus utilisé dans les enquêtes portant sur l'étude des représentations sociales. Pour notre cas, les entretiens effectués ont pour l'essentiel été enregistrés. Pour quelques cas, le témoin nous refusait l'usage du dictaphone. Très souvent cependant, et une fois la confiance établie, l'enregistrement devenait possible. Nous nous rappelons d'ailleurs que lors d'un entretien, c'est le témoin qui, après quelques réticences, a pris l'initiative de mettre l'appareil en marche<sup>138</sup>, nous permettant ainsi de ramener sur un support audio une partie de l'entretien. Au nombre de 77, nous en avons cependant retenu 55 (de deux heures en moyenne, soit presque cent dix heures d'enregistrement) que nous avons exploités pour notre travail (ce qui ne veut pas dire que les autres sont oubliés). Ils ont tous été conduits selon le schéma de « l'entretien compréhensif » (Kaufmann, 1996).

Pour dire un mot sur son déroulement, le travail avait à la base un guide (Kaufmann, 1996 : 44) (voir annexe 1) préparé à l'avance, qui comportait différentes hypothèses que nous avons au début de notre recherche. Toutefois, il n'a pas été indispensable dans l'entretien. Ses différents points n'ont été que le fil conducteur (après un certain temps, nous n'avions plus besoin de la forme papier pour l'avoir mémorisé), un canevas assez ouvert et duquel nous sommes régulièrement sortis (les témoins et nous). Parfois quand c'était le témoin qui commençait la conversation, le guide ne nous servait plus à grand-chose et nous n'avions qu'à suivre le cours de la pensée du témoin. C'est le cas par exemple quand nous arrivons avec Charles au café, cadre géographique de notre conversation. C'est lui qui lance le débat (il faut dire qu'il sait depuis longtemps que nous préparons une thèse sur les langues à Douala, sans savoir sur quel sujet exactement) :

Charles - (en riant) tu dis comme ça est-ce que je parle beaucoup de langues ++ je parle le duala + le malimba + je comprends un peu le bassa + euh + je ne sais pas si tu veux aussi que je te dise que je parle le français ou que je speak l'anglais

---

<sup>137</sup> Cette caractérisation suppose leur codification plus ou moins rigide, par opposition à l'expérience de vie, par exemple, qui n'est pas facilement accessible par autrui.

<sup>138</sup> Ayant commencé par refuser que nous enregistrions son propos, le témoin va prendre l'initiative d'activer notre dictaphone à un moment de l'entretien. Nous avons perçu cet acte comme une preuve de son engagement : s'il met l'appareil en marche, c'est parce qu'il a compris que dans notre interaction se dégageaient des idées qu'on n'aurait plus ailleurs, ce qui suppose une activité de construction d'une réalité en contexte.

A l'écouter, nous nous sommes posé la question de savoir si ce n'était pas une manière pour lui d'évacuer son insécurité par le rire. On aurait aussi bien pu penser qu'il entre dans le débat, entamant la conversation par ce sujet comme il le ferait pour n'importe lequel, la relation de confiance entre l'enquêteur et lui étant plus ou moins acquise. Cela nous permet en tout cas de commencer la conversation.

C'est surtout la logique du témoin que nous avons suivie, ce qui n'exclut pas que nous soyons parfois intervenu pour le ramener vers des sujets qui nous préoccupaient et dont il aurait parlé auparavant, ou bien que ses déclarations auraient laissé supposer. Très souvent, on arrivait à des sujets n'apparaissant pas du tout sur le guide d'entretien. A certains moments d'ailleurs, il était tout simplement oublié, le chercheur suivant l'enquêté dans son discours et dans sa logique interne. On comprend par cette démarche le caractère constructiviste de notre travail, le postulat étant qu'il n'y a de « vérité » que celle retrouvée par et dans une interaction, un contexte ; elle est en plus articulée à la notion de « convenance » (Mucchielli et Noy, 2005 : 49). Le produit de la recherche (et donc la recherche elle-même) est interactionnel, dialogique. Pour nous assurer de l'implication effective du témoin, nous avons pour habitude d'introduire parfois un élément contradictoire dans son propos, tout en lui attribuant la responsabilité de ces dires. Quand il réagissait par déni, nous comprenions qu'une cohérence interne à l'entretien s'était créée<sup>139</sup>. Notre leitmotiv le long de ces enquêtes, et en particulier dans ces entretiens, était qu'il ne fallait pas laisser de côté un seul élément susceptible de faire parler, même s'il fallait aller jusqu'à la provocation. Notre posture a été d'amener le témoin à se livrer en profondeur en le mettant en confiance (Kaufmann, 1996 : 51-52), ce qui l'aidait à se retrouver dans le cadre de ce qui pourrait être considéré comme une conversation, avec une certaine parité entre nous<sup>140</sup> (Ph. Blanchet, 2000 : 31 ; Kaufmann, 1996 : 47), à la manière de ce qui se passe dans une conversation banale et ordinaire. Quand cela était réussi, le témoin apparaissait comme un véritable partenaire, étant donné que certains découvraient à l'occasion des informations sur eux qu'ils n'avaient jamais eues. C'est dire que par ce

---

<sup>139</sup> Nous avons eu des surprises (par deux fois). Pendant le travail, des témoins ont accepté avoir tenu des propos que nous leur attribuions par provocation, notre objectif étant de vérifier leur degré d'implication dans l'activité de construction du savoir. Nous avons choisi d'écouter la conversation avec un des enquêtés, et n'avons continué avec l'autre que parce qu'il nous fournissait des informations certes intéressantes, mais sans lien direct avec notre recherche. Autrement dit, l'implication doit être effective entre les deux interactants pour que le caractère compréhensif de l'entretien puisse avoir son sens.

<sup>140</sup> A ce sujet, nous avons parfois eu l'impression d'avoir atteint ce but. Voici par exemple la réaction de Yves à la fin de notre entretien :

E- et il n'y a pas une seule question qui a été embarrassante ?

Yves- non: j crois que les questions: c'est c'est c'était plu-plutôt une discussion que des questions que tu posais.

moyen, nous fabriquions ensemble les représentations dans les rapports aux langues, tout en permettant aux témoins de se découvrir.

## 2.2 *Les observations*

L'observation est présentée depuis l'enquête expérimentale comme un des meilleurs moyens de « toucher du doigt » la réalité du terrain. C'est le lieu de « la réalisation de la proximité et de l'intimité de l'ethnologue avec son sujet » (Copans, 1998 : 14). On peut ainsi y vivre le « poids des mots » comme le « choc des photos », meilleur moyen selon les tenants de l'enquête expérimentale de parvenir à la neutralisation de l'influence de l'enquêteur<sup>141</sup>. C'est effectivement le moyen, quand nous avons l'occasion d'effectuer des entretiens dans des domiciles, de comparer les dires du / des témoins, aux faits.

Nous avons également eu l'occasion d'effectuer d'autres observations lors de nos passages dans d'autres environnements sociaux (professionnels, scolaires et universitaires, amicaux, des services publics - la poste centrale, des commissariats de police, le palais de justice de Ndokoti -, chez des tradi-praticiens, etc.). En étant impliqué dans l'interaction, cela se passait plus facilement. Il ne se passait presque pas de jours sans que nous n'invitions des amis, frères et autres connaissances sociales à réagir sur leurs façons de parler. C'est dire que l'observation s'est déroulée dans des situations multiples (repas de familles, réunions de familles et d'amis, conversations dans des bars, sur des aires de jeu, etc.), bref dans tous les espaces de rencontre où nous étions intégré. Nous avons toutefois tenu à effectuer des comparaisons avec des cadres moins ouverts *a priori*, en nous invitant dans des églises, des magasins commerciaux, des entreprises, ainsi qu'auprès de sauveteurs du marché central de la ville.

Le choix des sites en entreprise en particulier s'est effectué dans le respect d'une critériologie définie par Heller (2002 : 53), et articulée autour de *la pertinence, la typification et la faisabilité*<sup>142</sup>. Ces entreprises ont été : CMC situé dans la zone Nylon, et Guinness-Cameroon (dans son siège-unité de production de Bassa vers Ndokoti dans la zone industrielle). Le troisième site a été le Marché Central anciennement appelé Marché

---

<sup>141</sup> Nous avons largement discuté ce point en montrant que cette authenticité était impossible à réaliser, et que l'enquêteur quoiqu'il fasse, influence les observables produits.

<sup>142</sup> La *pertinence* consiste à cerner les sites qui pourraient être appropriés pour l'étude. La *typification*, elle consiste à établir la liste des structures sociales précises pouvant rentrer dans l'étude. Quant à la *faisabilité*, elle vise à mesurer dans quelle mesure « l'intrusion » du chercheur pourrait être acceptée dans les structures sollicitées.



Lagos<sup>143</sup>. Pendant la durée de ces observations (presque huit mois entre juillet 2004 et février 2005, si nous excluons le fait que nous sommes un ancien habitué du Marché Central : pendant cette année, c'est beaucoup plus le chercheur que le Doualais qui y était présent), nous avons droit à deux journées d'observation à CMC (lundi et mercredi), deux journées à Guinness (mardi et jeudi). Nous consacrons ainsi deux autres journées (vendredi et samedi), au Marché Central. Il serait toutefois judicieux que nous présentions ces sites car on pourra ainsi mieux comprendre certaines de nos attitudes, ainsi que nos mouvements pendant les séances d'observation.

### 2.2.1 CMC (Complexe Métallurgique du Cameroun)

Créée sur les cendres du *CTMC* (Complexe Technique et Métallurgique du Cameroun) disparu en 1986, la CMC est une entreprise filiale du Groupe SOREPCO, et est spécialisée dans la production du matériel de construction : tôles et accessoires (en aluminium, galvanisées et pré-laquées, tuiles), clous, fer à béton, porte-tout, fils d'attache, tuyaux PVC (évacuation et pression), gaine orange, bâches. Située dans la zone industrielle, elle jouxte d'autres entreprises comme *UCB* (Union Camerounaise des Brasseries), *CHOCOCAM* (Chocolaterie et confiseries du Cameroun), *HYSACAM* (Hygiène et Salubrité du Cameroun) entre autres. L'entreprise comprend un effectif de 84 employés dont le Directeur Général et son adjoint, trois directeurs, quatre cadres supérieurs, dix cadres moyens et techniciens supérieurs, trente techniciens, agents de maîtrise et ouvriers qualifiés, trente cinq employés (manœuvres, ouvriers et apprentis)<sup>144</sup>. Dans l'ensemble, nous y avons noté une grande diversité ethnique (présence de Duala, Ewondo, Bafia, Bassa, Nordiste) ; le gros des ouvriers est toutefois de l'ethnie bamiléké, la priorité étant accordée aux locuteurs du ghomala'. Ceci revient à dire que les locuteurs des langues suivantes y sont présentes : ewondo, duala, basaa, ghomala', tupuri, fulfulde, bafia, yemba, medumba, fe'fe'e. Ces langues sont accessibles dans des interactions plus ou moins intimes. Cependant, leur présence n'occulte en rien la pratique du français et surtout du pidgin-english, mais aussi de l'anglais et l'allemand qui sont réservés à certains écrits (notices d'utilisation de machines dans l'usine, correspondance internationale avec des

---

<sup>143</sup> Le nom Lagos s'explique par l'affluence dans ce marché de commerçant et de produits venant du Nigeria, pays dont la capitale est Lagos. Aujourd'hui, ces Nigériens sont appelés Biafra / Biafrais.

<sup>144</sup> Les chiffres, de même que la catégorisation sont du service du personnel, catégorisation que reprennent à leur compte les employés-témoins que nous avons pu interroger.

pays asiatiques en particulier, ainsi qu'avec l'Afrique du Sud). Dans une pratique essentiellement ludique, on peut également relever la présence de l'espagnol<sup>145</sup>.

Sur le plan structurel, la société est organisée autour d'un bloc administratif (direction générale, comptabilité, service du personnel, marketing) ; d'un magasin (comprenant un bureau de traitement de dossiers et une salle de livraison et de stockage des produits) ; l'usine (où on peut découvrir le bureau du directeur technique et chef de fabrication, qui surplombe la grande salle des machines) ; une guérite où sont filtrées les entrées et sorties, qui comprend également le service des renseignements. Ces structures sont toutefois reliées par une grande cour où se rencontrent les différents acteurs dont la tâche autorise un déplacement (les directeurs, les agents du magasin), ainsi que des clients venus pour des achats, entre autres<sup>146</sup>. Parmi tous ces cadres, le secrétariat du directeur général, la guérite et les activités de la cour ont été jugées importants pour notre recherche, pour deux raisons :

- travaillant sur les contacts de langues, il nous a paru important de focaliser notre travail sur les cadres susceptibles de favoriser des échanges humains, et pouvant donc faire émerger ce contact linguistique et socioculturel : le secrétariat, la cour, le magasin et la guérite (lieux où se déroulent régulièrement des altercations verbales, un des agents étant chargé de fouiller ses collègues à la sortie, mais également de noter l'heure d'arrivée et de sortie de chacun).
- après une rencontre avec la direction générale qui nous a donné le quitus de mener nos observations où nous voulions (à condition d'arriver à l'usine dans le respect du règlement intérieur et en particulier des horaires d'entrée et de sortie), nous avons constaté que si nous pouvions interagir verbalement avec des ouvriers dans l'usine, aucun enregistrement n'y pouvait être effectué, à cause du bruit des machines.

Les observations menées dans ce cadre nous ont en tout cas permis de mettre en valeur l'image des différentes langues présentes, tout en sachant que si le français reste la langue officielle et véhiculaire, une autre langue (locale cette fois), le ghomala' acquiert l'adhésion de tous comme langue de travail possible entre les employés. Il s'agit en effet de la langue pratiquée par le Promoteur (PDG du Groupe), mais également par tous les

---

<sup>145</sup> Ce découpage n'est cependant pas radical car rien n'empêche que le yemba ou bien le français voire le pidgin-english soit exploité comme médium de jeu.

<sup>146</sup> Ce compartimentage à notre avis explique l'usage fait du français dans cette entreprise : *a priori*, le français dans le bloc administratif, les langues locales dans l'usine, n'importe quelle langue (ou même le mélange) dans la cour en fonction de l'interactant.

directeurs à l'exception d'un seul qui en plus, présente une impression de culpabilité voire d'intégration incomplète dans l'équipe dirigeante. Plus que tous les autres espaces, le secrétariat du directeur général a été hautement stratégique en ceci qu'il constituait le lieu de convergence de locuteurs multi-catégoriels. Nous y avons observé :

- des conversations téléphoniques entre le secrétaire et clients, collègues du groupe et de la société, supérieurs hiérarchiques du groupe et de la société ;
- des conversations entre des clients, entre des collègues qui se seraient retrouvés à la direction pour des raisons liées au service ;
- des entretiens avec des candidats à des postes dans la société.

Il s'agissait également du seul cadre fournissant des possibilités d'enregistrement moins inaudible, la porte du bureau étant régulièrement fermée, isolant ainsi de bruits venant de l'extérieur.

On comprend donc que cette entreprise privée ait été choisie comme un exemple pouvant permettre l'élaboration d'une théorie présentant des gages de « généralisabilité », dans des cadres sociétaux mettant en valeur une langue locale ayant sur un plan interactionnel une position assez méliorative. Ce cas de figure sera plus fluctuant dans une autre entreprise, *Guinness-Cameroon*.

### **2.2.2 Guinness – Cameroon**

De dimension beaucoup plus vaste que *CMC*, *Guinness-Cameroon* est une multinationale brassicole. Nous n'allons pas présenter toute la société car ce qui nous intéresse ce sont les sites sur lequel nous avons procédé à des observations : la cantine et le Club Guinness.

Installée en dehors des bureaux et des usines, la cantine est le lieu par excellence de récréation et de détente des travailleurs. Elle est ainsi fortement fréquentée aux heures du petit déjeuner et du déjeuner. Sa présentation pourrait se faire tout en mettant en valeur les différents points d'observations que nous avons exploités :

- d'abord le comptoir vu de l'extérieur. C'est le lieu de rencontres linguistiques entre les ouvriers-clients et les vendeurs. On y découvre ainsi une foultitude de locuteurs aux langues diverses et variées : français, pidgin-english, basaa, ghomala', bafia, banen, mokpwe, mædɥmba, fe'efe'e pour ne citer que celles-là.

- la partie interne du comptoir permet d'observer des interactions entre vendeurs et/ou clients. La vie y est mieux régulée. En effet, l'administration de *Guinness-Cameroon* s'est assurée que toutes les principales composantes ethniques de la ville soient représentées dans cette cantine, afin qu'aucun ouvrier ne puisse se sentir étranger aux mets confectionnés. Cette impression a été la nôtre, confirmée ensuite par certains des témoins - vendeurs. Il manquait à l'appel parmi ces vendeurs autorisés à exploiter la cantine une seule dame de l'ethnie duala, qui, selon ses collègues, n'est plus jamais revenue une semaine après que son agrément lui a été attribué<sup>147</sup>. Nous avons ainsi pu dénombrer parmi les vendeurs des « Bamiléké », « Bassa », « Mbamois », « Anglo »<sup>148</sup>. Les Bamiléké parlent ainsi le ghomala', le mɔdɔmba et le fe'efe'e ; quant aux Bassa, ils parlent le bassa ; les Mbamois quant à eux sont des locuteurs du bafia et les *Anglos* du mokpwe<sup>149</sup>.
- le « Parlement », lieu de restauration des clients. Ce terme vient du fait que c'est un espace de convergence de tous (nous y avons toutefois relevé une certaine stratification « naturelle », qui fait qu'aucun ouvrier ne se retrouve par exemple sur la table des cadres). Les pratiques linguistiques ici tournent pour l'essentiel autour de trois langues : français, pidgin-english et anglais. Absent au niveau du comptoir, l'anglais refait surface ici mais, dans des proportions assez limitées car nous n'avons relevé que très rarement (deux fois), des interactions en cette langue.

Cette triple organisation de l'espace d'observation ne nous a pas empêché de porter notre regard sur d'autres structures. C'est ainsi que lors des « work shop »<sup>150</sup> qui se déroulent dans des cadres de réunions appelés « confession », on peut s'étonner de la quasi-disparition de toutes les autres langues, à l'exception du français. Comme dans les autres cadres d'observation, l'anglais est surtout confiné à la dimension écrite. Ailleurs dans l'enceinte de la société, les affiches, communiqués, notes de service sont soit en anglais, soit en anglais avec une traduction en français. On peut ainsi lire une seule affiche

---

<sup>147</sup> Un de nos témoins a vite fait d'attribuer cette absence à la paresse, les Duala étant réputés être des snobs mais surtout des paresseux privilégiant la politique du moindre effort. Ce constat était déjà celui de certains cadres de *CMC* pour justifier le nombre réduit d'ouvriers Duala dans leur structure.

<sup>148</sup> Ces catégories sont celles des témoins.

<sup>149</sup> Ce sont là des langues interpellées à certains moments seulement. L'*Anglo* (forme abrégée de Anglophone) dans l'ensemble parle beaucoup plus le pidgin-english, comme certains Francophones qui sollicitent des plats vendus par l'"Anglose" (féminin de la forme abrégée "Anglophone") du jour. Cependant, même des vendeurs francophones devant certains clients anglophones, feront une pratique plus ou moins fluide du pidgin-english, de sorte qu'à la fin, on peut penser que tous (vendeurs et clients) seraient des pidginophones. Le français quant à lui est encore plus fréquent, presque tous le pratiquent à l'exception d'une seule vendeuse qui, tout le long de nos observations n'en n'a jamais dit un seul mot. Pourtant ses plats avaient assez de succès auprès des clients.

<sup>150</sup> Réunion quotidienne des Service de production et Service technique. Cette concertation permet de faire le point sur l'état d'avancement des activités prévues pour la semaine, tout en procédant à des réajustements permanents en fonction de pannes sur les machines et autres engins entre autres.

à la cantine (« Place all rubbish in bins provided »), ce que les vendeuses ne peuvent (selon leurs dires) évidemment pas déchiffrer.

Le *Club Guinness* quant à lui est un espace de détente réservé aux employés de cette entreprise et à leurs invités. Il est en tout cas un cercle fermé<sup>151</sup>. Il ouvre ses portes vers la fin de la journée de travail dans les usines<sup>152</sup> (dès seize heures), et se ferme aux environs de minuit. Les fêtes organisées sont en rapport avec l'entreprise, les réunions informelles entre ouvriers (les thèmes de rencontres les plus récurrents pendant nos observations ont été : les rencontres de football, les départs en congé, un départ à la retraite). On pouvait y vivre des échanges plus ou moins coordonnés, mais en tout cas regroupant des personnes n'ayant en commun le plus souvent que l'appartenance à une même équipe de travail dans l'usine. En dehors de cela, les langues pratiquées n'étaient pas toujours les mêmes, certains utilisant le français et d'autres le pidgin-english dans la conversation.

Dans l'ensemble donc, nos enquêtes à *Guinness-Cameroon* se sont beaucoup plus focalisées sur un cadre fermé et ouvert à la fois, laissant la place à l'expression sociolinguistique des différents interactants (vendeurs et ouvriers). Bien qu'ouverte aux langues, cette entreprise l'est moins qu'un autre lieu de nos observations, le Marché Central.

### 2.2.3 Le Marché Central

Essentiellement ouvert, nous avons choisi de nous y rapprocher de jeunes sauveteurs, vendeurs des chaussures d'occasion importées d'Europe. Bien que vaste, l'espace est assez simple à décrire : des vendeurs (nous avons focalisé notre attention sur six parmi eux, dans les interactions diverses avec des clients, mais également entre eux), mais également des clients qui sont ici relativement jeunes.

Les ventes se déroulent sur des comptoirs en matériaux provisoires (des planches assemblées par des clous). Le travail commence tous les jours vers sept heures non pas sur le comptoir, mais chez des fripiers grossistes qui déballent la marchandise. Les *sauveteurs* effectuent donc le tri, et s'accaparent des meilleurs produits (*premier choix, popo*), avant

---

<sup>151</sup> Nous ne pouvions d'ailleurs nous y rendre n'importe quand, étant donné qu'un planning de notre travail a été confectionné par le service du personnel, et remis à la guérite afin de faciliter (et de limiter également) nos différents accès au Club. L'habitude aidant, les vigiles ont pris l'habitude de nous voir et vers la fin de nos travaux dans cette entreprise, nous nous amusions à y aller parfois le dimanche, sans difficulté d'accès. Presque tous les présents au Club sont des travailleurs de la société (jusqu'au vendeur et ses aides), si nous excluons les invités

<sup>152</sup> Pour les membres d'une des multiples équipes de la matinée.

que ceux de deuxième choix et autres (*baba*) ne soient orientés vers des zones moins rentables pour écoulement à des prix dérisoires. Entre neuf heures et dix heures, les *sauveteurs* s'installent pour la vente qui prend fin vers dix-sept heures, le temps de ranger la marchandise qui sera acheminée au magasin pour certains, ou bien vers des revendeurs des villes périphériques venus au marché à la quête des *résidus* du *premier choix*. Ils embarqueront tard dans la nuit ou bien au petit matin.

Ces vendeurs sont trois Bamiléké, un Anglophone, un Bamoun et un Bassa. Les langues locales en présence seraient donc : ngomba, ghomala', fe'efe'e, shɛ paməm, bassa et lamso'. Le français, le francanglais, et le pidgin sont les médiums privilégiés d'échange entre eux ; les langues locales ne font leur apparition que lors du *taclage* (terme utilisé pour désigner la chasse aux clients). En plus du francanglais s'est développé dans ce cadre sociétal tout un jargon, un argot qu'aucun étranger du marché ne pourra comprendre, occasion pour les vendeurs de pouvoir communiquer en toute quiétude devant le client. Il suffit d'une seule phrase (que se relaient les vendeurs) pour que le client ne puisse acheter une chaussure qu'à un certain prix (déterminé par le premier *sauveteur*), dans tout un secteur du marché.

Nous avons ainsi fait usage de nombreuses notes et enregistrements<sup>153</sup>, même si notre mémoire ne peut être exclue pour son travail de reconstitution et de souvenir lors de la transcription ou de la rédaction.

Il n'est pas possible de faire un compte rendu complet des éléments de corpus ici, tellement cela a été vaste et, on peut dire, éparpillé. Nous n'avions pas toujours besoin de créer des conditions particulières pour travailler. Nous avons à certains moments « recueilli des données » en participant activement aux interactions qui les produisaient, par exemple, « lors de conversations spontanées » dans lesquelles nous étions impliqué, ou bien d'autres auxquelles nous assistions « dans la vie quotidienne, *hors de toute situation explicite et formelle d'enquête* » (Ph. Blanchet, 2000 : 41). Nous avons plusieurs fois exploité des situations pareilles pour introduire des thèmes ayant un lien avec notre thème de recherche, pour susciter des réactions et des commentaires de notre entourage, chacun des locuteurs présentant ainsi ses différentes représentations par rapport au thème introduit dans la conversation.

---

<sup>153</sup> Il serait utile de noter que d'importantes notes ainsi qu'une bande d'enregistrement de presque quatre heures nous ont été subtilisées en novembre 2004 à la *Guinness-Cameroon* d'enquêtes effectuées essentiellement sur ce même site. C'est plus tard seulement que nous avons été informé que parmi les ouvriers présents à la cantine, se trouvaient de nombreux contractuels et tâcherons divers.

Nous étions chaque fois accompagné de notre carnet, pour des notes de terrain qui ont permis par la suite, de reconstituer le parcours de construction du corpus, de tout notre travail. C'est dire quelle a été l'importance des notes de terrain. Nous y relevions des extraits pris sur le vif, des remarques, etc., tout ce qui pouvait nous paraître pertinent pour notre recherche. Nous avons commencé dès le début à le faire sans bien savoir ce que nous devions noter ou laisser. Heureusement les notes nous ont rapidement renseigné car au fur et à mesure que nous travaillions, des ressemblances, des convergences et des croisements se sont d'eux-mêmes dessinés à la lecture de nos notes, des pistes de signification se faisant sentir.

Nous reviendrons sur ces notes, en montrant ci-dessous que l'implication du chercheur a été permanente tout en constituant parfois une condition de réussite pour certains aspects de notre travail.

### **2.3 Les observables non sollicités**

Depuis l'Ecole de Chicago, les lettres, les sources documentaires sont autant de moyens de production d'observables dans les enquêtes en sciences sociales (Coulon, 1997 : 112-117). Malgré le caractère « vieilli » de cette pratique, elle reste encore pertinente. L'important c'est ce qu'on en fait. Dans l'étude de l'humour marseillais, Gasquet-Cyrus pense que « cette façon de travailler, si elle est assumée et maîtrisée, peut permettre d'obtenir des résultats très intéressants » (Gasquet-Cyrus, 2004 : 172).

Nous avons également montré que, contrairement à ce qu'on pourrait penser, cette production n'est pas neutre car la pertinence des éléments utilisés, leur choix dépendent de la sensibilité, de la subjectivité de l'enquêteur. En effet,

« même lorsqu'il s'agit de prendre comme données des discours produits par d'autres sous forme textuelle (documents, émissions radiophoniques ou télévisées, films, productions artistiques, etc.), on ne peut esquiver la question de la re-représentation de ces données [...]. Il reste qu'on peut tenir compte de nos choix, et tenter d'en saisir les conséquences pour notre manière de produire le savoir » (Heller, 2002 : 32).

On comprend donc que même dans un corpus qui n'est pas élaboré avec la présence effective de l'enquêteur, son implication n'est pas moins visible. Ces observables sont pour l'essentiel les corpus écrits, les enregistrements oraux, les enregistrements de la radio et de la télévision, les textes de chansons.

Les corpus écrits sont importants étant donné qu'ils renseignent non seulement sur les scripteurs, mais aussi sur des représentations collectives. Ce message étant destiné à toute la société, il véhiculerait certainement une manière de voir partagée par tous. Ces observables véhiculent par exemple des stéréotypes sociaux, et les aident à connaître un meilleur ancrage social.

Prenons l'exemple de cet extrait de *Le Satirik small no bi sick*, n° 08, p.2 : « Meg'd !! Parti inique parti inique habe foua nkap ça ne donne pas l'argent !! »<sup>154</sup>. Cet énoncé présente un stéréotype attribué aux Bamiléké, vus comme mauvais locuteurs du français (en regard de la norme scolaire), et grands opérateurs économiques (d'où l'intérêt et la recherche du gain, en terme d'argent). De même, l'usage de la voyelle « i » à la place de « u » dans *unique*, permet au rédacteur de mettre en évidence l'originaire de l'ethnie bassa (dont les membres sont jugés incapables d'articuler certains sons). Nous avons rencontré des exemples multiples, mis en scène par des personnages de ces journaux (sous forme de bandes dessinées). En plus de mettre en relief des groupes, c'est parfois une classe de personnes particulière qui est visée, tantôt dans une optique valorisante, tantôt dans une perspective dévalorisante, mais facilement identifiable par les lecteurs.

Pour nous résumer, ces corpus sont venus :

- de la presse : *La Nouvelle Expression*, *Le MessengerPopoli* devenu *Le Popoli*, *Mamy Wata*, *Le Satirik Small No Bi Sick*, *100% Jeunes*. En dehors du premier titre, les autres se définissent comme satiriques et comiques, présentent chacun un journal de l'actualité nationale camerounaise sous la forme de bandes dessinées.

| Titres                             | Numéros exploités  |
|------------------------------------|--|
| <i>Mamy wata</i>                   | 210, 212, 213, 220, 248, 262, 290, 334, 336, 338, 339, 346, 348, 349, 356, 358, 401, 402, 409, 412, 413, 416, 419, 423, 426, 428, 430, 444 |
| <i>Le Satirik Small No Bi Sick</i> | 06, 08, 09, 10, 11, 12, 13, 16, 20   |
| <i>Le (Messenger)Popoli</i>        | 732, 738, 748, 753, 010, 021, 094, 096, 101, 102, 106, 114, 123, 124, 125, 134, 152, 159, 164, 166, 178, 182, 195, 201, 216, 224           |
| <i>100% Jeunes</i>                 | 11, 14, 15, 18, 18, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 31, 32, 33, 34, 41, 43, 44, 45, 56, 60, 67, 74, 98                                     |

<sup>154</sup> Traduction : Merde !! Parti unique parti unique ! Est-ce que ça permet de gagner de l'argent ?



|                               |  |
|-------------------------------|--|
| <i>La Nouvelle Expression</i> | 1314, 1316, 1319, 1320, 1322, 1325, 1327, 1328,<br>1334, 1362, 1370, 1374, 1376, 1389, 1398, 1421,<br>1432, 1438, 1441, 1453, 1469 |
|-------------------------------|--|

Ces corpus ne sont pas exclusifs car, dès qu'une information nous a paru importante dans un titre ou un autre numéro non mentionné ici, nous n'avons pas hésité à l'exploiter.

- de l'environnement graphique : nous avons recensé de nombreuses affiches publicitaires (sous forme d'images ou tout simplement de texte selon le cas) ; elles portent pour la majorité des cas sur des structures commerciales relevant du secteur informel : restaurants, agences de voyage, ateliers de réparation (téléphone, véhicules), atelier de chaudronneries, salons de coiffure, bars, vente de médicaments, soirées dansantes, consultations chez des guérisseurs traditionnels, etc.

Les enregistrements oraux ont été dans l'ensemble effectués dans des églises pendant des cultes et messes, pendant des réunions familiales ou entre amis, mais aussi à CMC pendant des conversations téléphoniques.

Les enregistrements de la radio et de la télévision ont été effectués à partir de trois structures appartenant au domaine de la radio ou de la télévision.

- A la radio, nous nous sommes particulièrement intéressé à *Equinoxe* (station de radio urbaine privée) et à *FM 105*, (chaîne urbaine de la *CRTV* - Cameroon Radio Television). Ce sont là les deux stations de radio à Douala dont nous pouvions facilement capter le faisceau à notre domicile. A la FM 105, nous avons porté notre choix sur « Bagatelle », émissions de divertissement diffusée le dimanche matin (nous avons ainsi enregistré douze émissions de presque 90 minutes chacune). A *Equinoxe*, deux émissions nous ont intéressé : « Sans Tabou » diffusée le samedi matin (nous avons enregistré dix émissions de deux heures chacune), mais également « Entre nous les femmes » diffusée tous les matins de lundi à vendredi (nous avons enregistré trois éditions de deux heures chacune). C'est à partir de ces deux chaînes que nous avons également fait des enregistrements de textes oraux de publicité.

- A la télévision, nous avons focalisé notre attention sur *Canal2 International* (au début de nos enregistrements, c'était la seule chaîne de la ville à caractère généraliste<sup>155</sup>) où nous avons enregistré « Le Bouillon du rire » (cinq éditions de trente minutes chacune) ,

<sup>155</sup> Stv1 et Stv2 vont faire une apparition régulière plus tardivement.

« L'Instant du rire » qui nous a permis d'avoir accès à des extraits de pièces comiques : « Les déballeurs », « Fingon et Tagne », « Coup de balai »).

Les textes de chanson sont en particulier ceux de Koppo, qui pour l'instant est le seul musicien camerounais à avoir opté pour l'usage exclusif du francanglais dans ses chansons.

Comme les autres corpus, ceux-ci, bien que non sollicités, sont assez hétérogènes (nous oublions ici des lettres et autres demandes d'emploi, etc.). Ces choix variés correspondent déjà à des débuts d'interprétation. Cependant, pour les rendre lisibles, il a fallu que nous pensions à les figer sur un support écrit, en procédant à leur transcription.

### **3 La transcription et les problèmes d'enregistrement**

#### **3.1 *L'enregistrement***

Il est une des faiblesses de notre corpus, car nous n'avons pas pu en faire sur le vif, cela pour deux raisons majeures. D'une part parce que nous avons manqué d'un matériel très performant, et d'autre part parce que nous ne pouvions tout enregistrer, la parole relevant assez souvent de la spontanéité. Nous avons dû pour certaines interactions, reconstituer le propos. La parole du témoin ne pouvait être prévue, et nous ne pouvions savoir où serait articulé un énoncé pertinent pour l'étude des représentations. Il aurait fallu, pour être là à chaque fois, que nous disposions d'un magnétophone ambulant et permanence en activité dont nous aurions équipé tous les témoins, ce qui n'est pas réalisable.

Sans vouloir nous justifier, penser que par notre matériel on aurait pu avoir un « vrai » corpus équivaldrait à nous comporter comme les grammairiens générativistes qui pensent qu'on pourrait produire l'ensemble d'énoncés possibles d'une langue, sur la base de règles précises. Pour nous expliquer, il serait important que nous nous appesantissions un tant soit peu sur ce sujet qui apparaît à nos yeux comme une des possibles justifications de l'exploitation de ses ressources, par l'enquêteur natif.

La grammaire générative situe le fonctionnement de la langue à un haut niveau d'abstraction (Ruwet, 1967 : 134). Son rôle est en effet de permettre par le canal de règles récursives, « d'engendrer un nombre infini de phrases à partir d'un nombre fini de règles »

(Cellier, 2002 : 57). Elle vise donc une grammaire universelle<sup>156</sup>. Pour nous résumer, cette grammaire permet

« de rendre compte, d'une manière à la fois complète et suffisamment simple, d'un ensemble d'intuitions, portant sur la structure des phrases, qui font partie de la compétence des sujets parlants, et dont le rôle est déterminant dans l'interprétation sémantique de ces phrases » (Ruwet, 1967 : 143).

On voit bien que la langue n'est pas prise ici dans sa dimension sociale. Elle est surtout cognitive, relève de la « compétence », et c'est pourquoi l'efficacité de cette grammaire réside dans sa capacité créatrice et génératrice. Si sa pertinence se remarque par sa possibilité à générer les phrases grammaticales et rien que celles qui sont grammaticales, cela veut dire dans cette optique qu'il serait possible de prévoir les phrases possibles d'une langue, et la grammaire ne serait donc plus qu'un dictionnaire de phrases.

Le corpus serait vu sous cet angle comme un « *ensemble fini d'énoncés* recueilli dans des conditions précises et précisées » (Calvet, 2003 : 14). Sans vouloir revenir sur les implications de cette considération qui définit la langue par une « théorie innéiste »<sup>157</sup>, nous voulons tout simplement dire que cette lecture générativiste de la langue traduit une idée tout à fait absurde, celle selon laquelle le corpus serait prévisible. Cela suppose que le chercheur n'aurait plus qu'à se rendre où les énoncés pertinents pour lui seraient produits, pour les recueillir. Cette conception est une des lectures possibles de la linguistique objectiviste, qui suppose que la langue pourrait être décontextualisée. Pris dans ce sens, l'argument de la spontanéité qui justifie l'incapacité du chercheur à enregistrer les productions des locuteurs serait donc fallacieux.

Pour revenir à notre recherche, nous dirons que notre perception de la langue est assez différente car nous pensons que cette dernière ne peut être étudiée qu'en prenant en compte son contexte de production. Le corpus de travail ne pourra donc venir que du locuteur dans une interaction donnée. Et puisqu'il est impossible de prévoir dans quelle interaction sera produite telle phrase, il n'est *de facto* pas possible de prétendre à l'aide d'un matériel d'enregistrement quel que soit son degré de sophistication, de « cueillir » les énoncés pertinents pour la recherche. C'est ici que l'enquêteur natif joue un rôle important dans la « traduction » du corpus (Robillard, à paraître b), grâce à sa capacité à communiquer avec les membres de sa société, grâce à son expérience et à son affectivité.

---

<sup>156</sup> Même quand il apparaît des particularités, des efforts sont fournis pour les garder dans le cadre de l'universel : « si l'ordre des mots et la liste des catégories peuvent varier d'une langue à l'autre, il y a tout lieu de supposer que les rapports exprimés par les règles de réécriture, soit les rapports de précedence linéaire et les rapports de dominance immédiate entre les constituants, font partie de la grammaire universelle » (Cellier, 2002 : 59).

<sup>157</sup> Lire Calvet (2003) pour plus d'informations.

Nous comprenons donc qu'il est impossible de mener une réflexion sociolinguistique sur une langue, sur la base des seuls énoncés matériellement attestés (Gasquet-Cyrus, 2004 : 183), comme le laisse penser la grammaire générative.

Nous avons donc dû pallier cette difficulté d'enregistrement, d'ailleurs propre à l'observation participante (Ph. Blanchet, 2000 : 43), soit par le recours à des notes (quand un énoncé était produit dans un contexte où notre dictaphone n'était pas actif), ou bien à notre mémoire (Copans, 1998) quand nous ne pouvions prendre des notes sans rompre la dynamique de la conversation avec l'enquêté, ou bien quand dans l'interprétation d'autres souvenirs ayant trait à notre recherche mais que nous croyions avoir oubliés, rejaillissaient. Cela relève du pragmatisme car aucun matériel d'enregistrement ne peut saisir le contexte qui échappe d'ailleurs assez souvent à l'enregistrement (Smith in Mondada, 1998 : 62 n.18). C'est dire une fois de plus que l'implication du chercheur a encore été d'actualité.

Ces enregistrements n'ont été possibles que grâce à des dictaphones dont il serait commode de dire un mot, en les décrivant.

### **3.2 Le matériel d'enregistrement : le dictaphone**

Notre principal matériel d'enregistrement a été le dictaphone avec microphone incorporé. Nous en avons utilisé deux qui acceptent des cassettes ordinaires. L'un d'eux a la capacité d'enregistrer des sons produits dans un rayon de cinq mètres de part et d'autre du point d'emplacement du dictaphone. A la différence de ces deux derniers, nous avons également utilisé un troisième dictaphone, qui acceptent les micro-cassettes, et dont le rayon d'enregistrement pouvait aller jusqu'à trois mètres. La moindre performance de deux de ces appareils n'a cependant en rien constitué un frein ou un obstacle particulier, à la qualité des enregistrements effectués, pour ce qui est des entretiens. Il a ainsi été assez facile de les manœuvrer. Le dictaphone était ainsi mis en fonctionnement et posé sur une table, à la manière d'un microphone étant donné que tout le long de l'entretien, les participants n'y revenaient que pour changer la face de la cassette.

Nous avons utilisé le plus performant pour effectuer des enregistrements pendant les séances d'observation, mais en prenant le soin de réduire considérablement la vitesse du dictaphone, afin de maximiser la durée de l'enregistrement sur une seule cassette. Nous pouvions ainsi réussir à enregistrer trois heures durant, en touchant à l'appareil une seule fois (le temps de changer la face de la cassette). Toutefois, ces difficultés d'enregistrement comme nous l'avons signalé *supra*, ont pu être palliées. Avant d'y revenir *infra*, nous nous

proposons de terminer cette présentation des conditions d'enregistrement, par l'étape qui généralement suit l'enregistrement dans l'enquête, à savoir la transcription.

### **3.3 La transcription**

« Dis-moi pourquoi tu transcris, je te dirai comment le faire » (Maurer, 1999 : 158). C'est dire qu'il existe plusieurs types de transcriptions, chacune étant fonction des objectifs du chercheur et du type d'analyse à effectuer avec ses observables. La méthode du GARS par exemple est conseillée pour la transcription à objectif morphosyntaxique, celle de type phonétique pour celle à objectif variationniste. Notre objectif n'était ni de découvrir quelle serait la norme, ni d'expliquer comment les langues fonctionnent en soi. Nous nous sommes proposé de comprendre à travers leurs pratiques, leurs différents rapports aux langues. Notre travail aurait porté sur une étude phonétique qu'on comprendrait que nous prenions assez d'attention pour transcrire minutieusement tous les sons, mais également que nous ayons probablement exploité un matériel d'enregistrement plus efficace. Pour notre objectif sociolinguistique, la performance de notre dictaphone ne devrait en rien constituer une difficulté réelle.

La transcription renvoie à un autre travail de construction, puisqu'elle constitue une étape supplémentaire d'interprétation. En effet,

« le temps pour transcrire est aussi un temps pour comprendre. La lenteur oblige à ruminer la parole de l'autre, à en pénétrer la logique implicite, les articulations, les sous-entendus. On prend conscience de lacunes, de contradictions, de lapsus. On s'aperçoit parfois qu'on a trop parlé : on n'a pas supporté un silence qui s'établissait. Une parole mûrissait qu'on n'a pas eu la patience d'attendre, et dont on saisit, dans le silence retrouvé, le cheminement. On voit à la loupe chaque maille de la chaîne du discours. A force d'être myope, le nez sur la phrase, on finit par dominer merveilleusement l'ensemble » (Lejeune in Assef, 2002 : 91).

Elle est donc un autre moment de reconstruction de l'interaction avec les témoins, de faire un travail sur le témoin, mais c'est également l'occasion pour l'enquêteur d'effectuer un travail sur lui-même (Mondada, 1998 : 63) : réajustements pour les entretiens à venir, mais aussi interprétation du discours de soi et de l'autre. Cette étape est incontournable étant donné qu'elle rend le corpus accessible à d'autres, en offrant des possibilités d'analyse scientifique (Mondada, 1998 : 63). La transcription le rend en effet intelligible, en figeant, en domestiquant davantage la langue, pour le but de l'analyse scientifique.

Nous avons donc opté pour une transcription à visée sociolinguistique. Cependant, où la nécessité l'a imposée, nous n'avons pas hésité à exploiter une transcription phonétique. Les conventions utilisées, inspirées des travaux du GARS, sont :

|                            |  |
|----------------------------|--|
| +                          | pause brève  |
| ++                         | pause plus longue  |
| [ ]                        | transcription phonétique <sup>158</sup>                  |
| <b>exposant</b>            | syllabe accentuée  |
| <b>v :</b>                 | allongement vocalique                                    |
| <b>X</b>                   | syllabe inaudible (chaque X correspond à une syllabe)    |
| <b>E</b>                   | enquêteur  |
| ( )                        | pratique non verbale                                     |
| =                          | enchaînement rapide                                      |
| <b><u>soulignement</u></b> | productions simultanées des interlocuteurs               |
| <b>*XX*</b>                | interventions de l'enquêteur sous forme de relance       |
| ///                        | interruption   |
| <b>a-avec</b>              | amorce de mot  |
| x                          | éléments non articulés par le locuteur                   |
| ?                          | intonation interrogative                                 |
| !                          | intonation exclamative                                   |
| /                          | rupture brusque  |
| \                          | transcription multiple ( <i>il lui est \ ait donné</i> ) |

Dans l'ensemble, la transcription comme l'enregistrement sont des modes de figement du discours, dans la perspective d'une interprétation, laquelle s'effectue sur la base du croisement d'observables.

#### 4 Croisement d'observables : un exemple

Nous avons montré que nos corpus étaient assez variés. Hétérogénéité au niveau de l'activité des acteurs de la production (corpus sollicités et corpus non sollicités), du temps de la production (notre recherche qui s'étale on pourrait dire sur notre expérience de vie), mais aussi de la nature du produit (oral et écrit). Pourquoi focaliser notre attention sur des produits aussi variés ? Nous pensons qu'il nous faudrait actuellement mettre en valeur la pertinence de l'usage croisé des observables dans notre processus de recherche. Sans

<sup>158</sup> Elle se fait en respect des principes de l'API (Alphabet Phonétique International) pour montrer soit des articulations à valeur identitaire, soit des usages que nous ne pouvons rendre efficacement dans une orthographe latine.

vouloir revenir à la fonction de ce croisement qui permet de biaiser l'implication de l'enquêteur natif (nous en parlerons *infra*), nous voulons surtout montrer dans ce paragraphe comment nous procédons pour arriver à une interprétation qui transcende l'individuel pour atteindre le social.

Il s'agit surtout d'un exemple. Nous présentons ici trois extraits, issus de nos observables. Le premier est le texte d'une affiche invitant à une soirée organisée à l'occasion des vacances scolaires (juillet – août 2004).

Koi' 2 neuf ?  
Bal ajss "the legend"  
Hey mama !  
On ne lâche pas l'affaire là, 2004 on remet ça !  
La fièvre des grandes vacances.  
Les patrons de la bringue annoncent la soirée de tous les froisseurs de la capitale économique.  
Lundi au Khéops International  
Abidjan on dit quoi ? On va gâter le coin !  
.....  
avec la présence des créateurs du coupé – décalé  
abidjan on dit quoi ? Douala on va gâter le coin !  
Yâ pâ drâ Papi !!!

Ça aaaaaa tué oooh !!!  
Profite des vacs  
C'est le temps de la bringue  
Le number one du show gâte le coin en featuring avec la Jet 7 d'Abidjan  
L'aprem du ça me dit !!!  
.....  
on va couper  
on va s'envoler  
on va décaler on va travailler  
et puis on va galoper

Le deuxième quant à lui vient de propos construits par Georgy, ouvrier en service à *Guinness-Cameroon*, dans notre entretien de février 2005 :

selon Georgy, s'il peut être facile de reconnaître un non Camerounais, il est par contre difficile de reconnaître un Doualais rien que par sa pratique du français; mais s'il faut parler de l'origine ethnique, l'accent est pertinent dans la différenciation

E- est-ce que pour toi euh + en entendant quelqu'un parler français à Douala tu peux savoir qu'il vit à Douala ou bien qu'il vit à l'extérieur  
Georgy - okay bon quand quelqu'un vient de l'extérieur + je ressens ça très vite  
E- son français est comment + il parle comment  
Georgy - à l'extérieur du pays où bien à l'extérieur de Douala  
E- dans le pays mais à l'extérieur de Douala  
Georgy - ah oui oui oui + non non non c'est difficile \*de savoir\* d'identifier mais + mais + par rapport au ton d'eth-d'ethnique parce qu'il y a les Beti qui tirent + ils parlent en tirant

Le troisième extrait vient de l'entretien que nous avons effectué avec Souranne (étudiante de Langue française, en décembre 2004).

pour Souranne, le lexique permettrait de reconnaître un Doualais par rapport aux habitants des autres centres urbains du Cameroun dont Yaoundé

- E- est-ce qu'on peut donc dire à Douala + qu'il y a peut-être une utilisation particulière du français qui différencie les habitants de Douala + des habitants des autres grandes villes du Cameroun ++ est-ce que c'est est-ce qu'on peut le dire
- Souranne - moi je me dis qu'i y a qu'il y a une différence
- E- sur quel plan tu situes la différence
- Souranne - beaucoup plus même sur le plan lexical
- E- sur le plan lexical
- Souranne - (hoche la tête)
- E- donne-moi par exemple un mot par exemple ou des mots qui à ton avis ne peuvent pas appartenir à d'autres villes + tu m'as parlé par exemple de bateau tout à l'heure
- Souranne- de :
- E- bateau
- Souranne- moi je me dis hein : ++ les gens par exemple de Yaoundé ne sont pas au contact des mêmes réalités qu'à Douala ++ donc le lexique même ne doit pas être le même
- E- okay ++ tu n'as pas d'exemple précis
- Souranne- je n'ai pas d'exemple précis mais le le-je n'ai pas d'exemple concret sous la main mais le lexique n'est pas le même

Partons de l'extrait de Georgy. Il permet de comprendre qu'il serait légitime de revendiquer une identité camerounaise sur la base de la façon de parler le français (en comparaison avec des originaires d'autres pays). Cependant en se focalisant sur l'intérieur du pays, cette revendication perd de sa pertinence. C'est plutôt l'accent qui est mis en valeur, lequel traduit non plus l'appartenance nationale, mais le rattachement ethnique. Autrement dit, l'accent apparaît comme un élément de marquage de frontière, de catégorisation ethnique des différents français parlés au Cameroun et à Douala.

Cette impression n'est cependant pas celle de notre deuxième témoin, Souranne (étudiante en Maîtrise de Langue française). Elle pense qu'il y aurait sur le plan lexical assez d'éléments permettant de tracer ces frontières, entre le français parlé à Douala et selon elle, le français de Yaoundé. Le français doualais serait à son avis une réalité. Un fait est encore plus pertinent dans cet extrait, elle paraît ne pas se souvenir d'un seul exemple matérialisant cette différence, défaillance qui va durer tout le temps de l'entretien et même après, dans la conversation qui a suivi notre séance de travail. Quelle conclusion donc tirer de ces deux entretiens ? On comprend qu'il est assez difficile de tabler sur un seul type d'observables pour prendre une décision, pour élaborer une théorie. Il est cependant possible d'esquisser quelques hypothèses à partir de là : en partant de l'impossibilité à trouver un exemple (qui aurait également pu s'expliquer par le contexte interactif), on pourrait penser que si Souranne fait une Maîtrise de Langue française, elle a certainement rencontré dans son cursus, l'hypothèse très répandue actuellement du français langue locale sous sa forme vernacularisée. En fait, nous avons eu l'impression que c'est surtout vers ses connaissances livresques qu'elle a basculé quand nous lui avons posé cette



question, ce qui l'a vite amené à penser à l'hypothèse d'un français local. Il est donc facile pour elle de conclure sur l'existence d'un français doualais. Cela pourrait aussi être bien sûr le cas. Mais pour plus d'assurance, croisons cette réflexion avec celle qui se dégage du texte publicitaire dont un regard linguistique pourrait aider à comprendre certains usages :

- des traits de l'oral : le retour permanent de l'exclamation ;
- une orthographe phonétique : *koi* (quoi), *2* (deux), *yâ pâ drâ* (il n'y a pas de problème), *7* (set), *l'aprem du ça me dit* (l'après-midi du samedi) ;
- des termes propres à la fête : *bringue*, *froisseurs* (fêtards), *gâter le coin* (mettre de l'ambiance), *on dit quoi* (qu'allons-nous faire ?), *vacs* (vacances), *show*, *Jet 7* (Jet set) ;
- un terme renvoyant à un espace de la ville de Douala (*Khéops International*, salle réservée en priorité aux spectacles de jeunes) ;
- le lexique de la musique (*gâter le coin*, *on dit quoi ?*; *coupé-décalé*, *couper*, *s'envoler*, *décaler*, *travailler*, *galoper*).

Comment concilier nos hypothèses sur l'existence d'un français doualais sur la base de cet extrait ? Nous relevons certes des usages assez spécifiques du français. Toutefois sont-ils revendiqués comme emblématiques ? On pourrait le croire si on perd de vue certains aspects du texte : le rapprochement avec Abidjan par exemple n'est pas fortuit. En effet, l'ambiance à laquelle prépare le message serait comparable à ce qui se passerait à Abidjan. Cela est tout à fait logique, car il s'agira de l'ambiance du *Coupé décalé*, rythme musical né en Côte d'Ivoire. En conséquence, on pourrait penser que ces usages du français ne sont pas différents des usages ivoiriens. Dans une étude comparative entre les français urbains en Afrique qu'elle baptise pour la circonstance FPA (Français Populaire Africain), Bassolé-Ouédraogo affirme :

« Né sur les bords de la lagune Ébrié pour ce qui concerne le FPA de la sous-région Ouest africaine et d'abord connu sous l'appellation de français populaire ivoirien (FPI), le FPA s'est africanisé en franchissant les frontières des pays avoisinants grâce aux jeunes, étudiants, élèves, peu ou prou scolarisés, grâce aussi à la musique, au théâtre, à la danse, en somme, par le biais de la culture » (Bassolé-Ouédraogo, 2004 : 3).

Elle ne manque pas dans son texte de faire référence au francanglais qui, selon ses lectures, fonctionne de manière identique. On serait donc tenté de croire que cette influence qui s'opère à travers la culture n'a pas d'influence uniquement sur le francanglais (étant donné que le texte de notre affiche serait un français non reconnu comme exclusivement du pôle francanglais), mais sur la pratique générale du français.

L'expression *yâ pâ drâ* de notre affiche est véritablement originaire de Côte d'Ivoire, puisque Bassolé-Ouédraogo (2004 : 5) nous présente « ya dra » et « y a drap dans drap » comme des expressions du FPI (français populaire ivoirien) pour traduire respectivement « une situation problématique, embarrassante », et la « complexification d'une situation déjà problématique ».

En d'autres termes, l'usage du français que nous remarquons sur l'affiche ne mettrait pas en évidence une particularité pouvant nous amener à valider l'hypothèse d'un français doualais. Les jeunes de Douala veulent au contraire matérialiser une autre revendication, celle d'appartenir à une communauté plus vaste que celle de la sphère nationale : elle est africaine et francophone. C'est donc dire que, par l'exploitation du contexte et par des croisements, on comprend que Souranne n'ait pas une position qui pourrait relever de son individualité sociale, elle veut probablement nous faire comprendre qu'elle a bien assimilé son cours sur la sociolinguistique du français. Cette hypothèse de l'inexistence du français doualais tiendra encore si nous nous soumettons à un regard critique des liens entre Doualais, et en particulier la catégorisation ethnique. Nous verrons au chapitre 7 (1.4), que dans la ville de Douala, les Duala sont aujourd'hui démographiquement minoritaires. Cela n'empêche pas que le mode premier d'identification de chacun soit ethnique, certains arrivant à se définir par des ethnies dont ils ne connaissent presque rien, fondant leurs croyances sur une « origine supposée » ainsi que des « signes culturels socialement différenciateurs » (Poutignat et Streiff-Fenart, 1995 : 154). En ce sens, le clivage ethnique reste assez permanent. Dans cette logique, se définir comme un Anglophone, en tant que Doualais, pourrait prêter à confusion, laissant supposer qu'on revendique son appartenance au groupe duala. Bien que vivant toutes à Douala, ces populations qui se côtoient au quotidien partageraient certes une identité nationale, mais pas seulement urbaine. Cela ne veut pas dire qu'il n'y aurait pas une culture urbaine partagée. Les Doualais seraient des citoyens, mais comme les Yaoundéens, Abidjanais, Dakarois, Parisiens, bref, des habitants de grandes métropoles économiques comme il y en a partout dans le monde.

Nous comprenons par cet exemple la valeur de nos croisements (corpus non sollicité, corpus sollicité, expérience de natif membre de la communauté). Bien qu'impliqués dans la production du savoir de la recherche, l'interprétation ne se fait pas uniquement sur la base d'un argument : en plus de la contextualisation, l'exploitation d'autres sources d'informations permet d'avoir des regards différents sur un thème unique, ce qui facilite son interprétation. Ne prendre en compte que du corpus non sollicité nous

aurait probablement conduit vers l'hypothèse d'un français DE Douala ressemblant à celui d'Abidjan. De même, travailler avec un seul des deux entretiens aurait conduit vers une conclusion reflétant peu la représentation dans sa dimension collective. Une bonne interprétation suppose donc le rapprochement de plusieurs stabilisations de représentations, la prise d'une synthèse essayant au maximum de procéder à une « saisie globale des paramètres en jeu » (Ph. Blanchet, 2000 : 57), afin d'en faire ressortir ce qui pourrait être l'image de la collectivité. L'implication du chercheur devrait donc cesser d'être un biais dans le travail du sociolinguiste. Il devrait au contraire passer par elle pour construire ce savoir, en travaillant à la manière de l'enquêteur natif.

## **5 L'enquêteur natif membre légitime de la communauté<sup>159</sup> : sa sensibilité**

Nous remarquons une saillance dans la constitution de notre corpus : la place occupée par l'enquêteur. Cela pose à la fois la question de son rôle, mais impose surtout que nous fassions le point sur la scientificité de sa sensibilité. Pour cette tâche, nous nous proposons de présenter la place de l'enquêteur natif membre du groupe étudié, dans une recherche sociolinguistique. Ensuite, on pourra voir quel serait le degré de son implication, ce qui nous aidera à comprendre que la suite logique de cette approche sera de ramener la démarche d'ensemble au problème de la réflexivité.

### **5.1 L'enquêteur membre de la communauté**

Voici un aspect crucial dans notre recherche. Plusieurs enquêtes en linguistiques ont toujours considéré la présence du natif membre de la communauté comme une condition suffisante pour que les résultats de la recherche soient biaisés (Queffélec, 1997). Nous voulons dans ce paragraphe montrer que cette conception n'est pas toujours pertinente, étant donné que, bien que présentant des failles, l'enquête effectuée par le natif intégré a également des avantages considérables, et peut s'avérer assez efficace, à condition que d'éventuelles failles soient prises en compte par des procédés garantissant la fiabilité du travail.

---

<sup>159</sup> Nous préférons cette précision, sans nous contenter de l'expression « d'enquêteur natif » devenue classique en sociolinguistique. En effet, certains non-nationaux ne sont pas *a priori* reconnus au Cameroun comme des étrangers, à cause de leur degré d'intégration dans la société, qui les faisant passer pour des nationaux. Certains sont d'ailleurs nés à Douala. Nous les considérons en tout cas comme des Doualais légitimes, qui connaîtraient d'ailleurs mieux la ville qu'un Doualais natif séjournant hors du terroir et n'ayant presque plus de rattachement avec les pratiques de cette ville. En clair, être natif ne suffit pas, il faut être intégré et considéré comme membre légitime de la société étudiée.

Gasquet-Cyrus (2004 : 179-181) fait une présentation assez claire du rôle de l'enquêteur natif dans sa recherche. Ce dernier en s'investissant de la sorte effectue un « travail d'artisan » (Robillard, 2003-b : 227), à la manière de l'araignée qui doit elle-même tisser sa toile avant de s'y installer. Il part ainsi d'une remarque de Straka (1977 ; 240) :

« Il est, certes, préférable que l'observateur soit linguiste, mais il faut surtout qu'il soit du pays ou qu'il l'ait habité depuis un certain temps, et qu'il connaisse bien la région : l'arrière-plan historique de la région [...], les réalités régionales [...], le milieu socio-culturel et socio-professionnel » (Gasquet-Cyrus, 2004 : 179).

Etre un chercheur intégré dans la société étudiée peut donc être avantageux. Gasquet-Cyrus reconnaît avoir suivi cette approche, et en fait ressortir des atouts certains. L'enquêteur disposerait de deux statuts dans la société : celui de membre de la communauté, ainsi que celui de chercheur, avec cette particularité qu'il est parfois le seul à avoir conscience du deuxième statut. Cette intégration complète lui permet ainsi de pouvoir approcher ses témoins sans que ces derniers ne soient trop méfiants. Résumant une polémique entre Queffélec (1997) et Robillard (1997), Gasquet-Cyrus nous présente des atouts du statut d'enquêteur « natif » membre de la communauté :

- l'absence de tout souci de représentativité ;
- la prise en compte de la connaissance du chercheur au même titre que celle du témoin ;
- l'exploitation de son environnement immédiat, à condition que cela relève d'une quête profonde et non d'un refus de travailler ;
- une facilité d'interprétation et de repérage des unités significatives ;
- une ouverture à d'autres méthodes ;
- un moyen de vaincre les complexités sociolinguistiques aux incidences individuelles, sociales, linguistiques, identitaires difficiles.

En forme de conclusion, il se pose des questions (qui apparaissent comme cris de revendication), que nous pensons tout à fait légitimes :

« Au nom de quoi l'enquêteur s'exclurait-il de la société à laquelle il appartient ? Il fait partie intégrante de l'enquête et des interactions sociales auxquelles il participe : par quel tour de passe-passe parviendrait-il à effacer ses propres représentations ? » « Nous pensons non seulement *pouvoir*, mais aussi *devoir* profiter de notre situation de "natif " » (Gasquet-Cyrus, 2004 : 180)

L'enquêteur natif doit donc tout simplement prendre ses connaissances comme d'autres formes de savoir communs. Le postulat est que, parce que natif, il est tout simplement un aspect du social individualisé de sa communauté. Cependant, cette implication devrait être travaillée dans le travail de recherche, afin que les résultats ne soient pas biaisés, afin qu'il ne présentent pas tout simplement la sensibilité du chercheur.

## **5.2 *L'implication et la sensibilité de l'enquêteur***

Nous partons du fait que les corpus étudiés relèvent entièrement de notre choix. Cela ne veut pas dire qu'ils relèvent de notre intuition. Ils sont co-construits, dépendent de nos différentes interactions avec les témoins. Ce sont donc des observables empiriquement situés. On voit apparaître ici le jeu entre la sensibilité du chercheur et son introspection, comme éléments de description de son implication dans la recherche. Nous nous proposons donc dans ce paragraphe, de montrer en quoi l'introspection du chercheur et son implication, tout en ayant une dimension subjective (par sa sensibilité), participent efficacement de la construction du savoir scientifique.

### **5.2.1 Introspection et sensibilité**

Nous avons dit *supra* que le terrain pour certains linguistes pouvait être « l'intuition ou l'introspection du sujet descripteur ». Mahmoudian (1998 : 8) s'insurge contre cette définition. Ph. Blanchet (2000 : 36-37) considère également que l'introspection rapproche de la linguistique structurale qui prend la langue comme une entité stable et constituée d'unités discrètes, et vise la norme du locuteur monolingue idéal (de ce que nous pouvons appeler la linguistique exacte).

L'idée de l'introspection qui relève ici de l'intuition, renvoie à l'hypothèse de la créativité chère aux générativistes et aux linguistes « systémistes » (Robillard, 2003-a). Le travail de terrain ne peut être synonyme d'intuition (cette dernière est par essence assez dangereuse puisque la remettre en scène revient à nous poser la question de la validité objective ou subjective de la recherche scientifique). Auquel cas on pourrait se contenter d'exploiter l'intuition du chercheur, dont le travail se résume en l'extériorisation de règles visant à fabriquer la grammaire de la langue. Là n'a pas été notre cas car nous n'avons pas exploité cette introspection comme une fin en soi. En fait, elle n'a pas été le seul moyen de produire les observables du corpus. Son importance a été de nous permettre d'appréhender certaines réalités. Ces interprétations (comme la production d'observables d'ailleurs) sont

donc essentiellement subjectives (tout en étant soumise à quelques précautions, afin de garantir le caractère pas totalement intuitif des observables).

Le caractère spécifique du travail s'explique donc par les productions de corpus, leurs choix dans l'interprétation. Nous avons toutefois essayé de travailler notre implication en adoptant une démarche que nous comparons au tricotage. Elle a consisté à multiplier les entretiens, si nous prenons cet exemple, jusqu'à une saturation<sup>160</sup>. Nous avons également travaillé selon des recommandations de Ph. Blanchet (2000 : 46-49) : croiser des observables, en demandant parfois aux témoins de fournir eux-mêmes des interprétations de parties relativement pertinentes de leurs propos (cette pratique, nous n'avons pas su, par immaturité, l'exploiter dans nos premiers entretiens). Il souhaite également que soient privilégiés les « données » obtenues par observation participante, par rapport à celles de l'entretien. Mucchielli (1991 : 24) a une préoccupation identique. Toutefois pour lui, une « implication contrôlée » serait suffisante. Nous avons profondément utilisé l'entretien et l'observation comme modes de production d'observables, en mettant sur un pied d'égalité les deux types de « données » (n'oublions pas que notre travail porte sur les représentations, ce qui suppose que les témoins doivent également exprimer leurs croyances et laisser transparaître verbalement leurs jugements par du discours épilinguistique). Le dernier point exploité pour travailler cette posture a été l'utilisation de catégories dites empiriques parce qu'émergeant du discours des témoins eux-mêmes. Ce choix est d'ailleurs celui de Robillard (2001-b) qui privilégie une approche empirique pour traiter de la question de « langue ». En effet, en travaillant sur des éléments émergeant de la catégorisation des témoins, on a des chances de mieux contextualiser la réalité de la recherche.

### **5.2.2 Implication interactionnelle**

Cette expression nous est inspirée de Ph. Blanchet qui définit l'implication de l'enquêteur comme un rapport interactionnel avec les enquêtés, ce qui suppose un travail « de l'intérieur de l'interaction langagière » (Ph. Blanchet, 2000 : 42). Elle est mise en évidence par l'observation participante, et présente de multiples avantages : la possibilité de comparer les « faires », et les « dire » au sujet des « faires », mais aussi et surtout l'établissement de rapports interpersonnels avec les enquêtés qui cessent d'être vus comme des « cobayes » de chercheurs. Ceci leur (au chercheur et au témoin) permet de construire des relations plus ou moins équilibrées allant dans le sens d'une parité nécessaire pour que

---

<sup>160</sup> Saturation qui peut dépendre soit de la couverture qualitative du champ de la recherche, soit de notre manière de poser les questions aux enquêtés.

s'établisse la confiance, qui garantit par exemple la réussite de l'entretien. L'interaction devient dès lors assez productive, et le discours produit devient intersubjectif, acquérant ainsi une dimension sociale. Loin d'être évacuée de la recherche, l'implication est un adjuvant à l'enquêteur membre de la communauté, qui en a besoin pour pouvoir être un sujet comme un autre, avec sa sensibilité.

On pourrait étendre cette relation du sujet - chercheur avec les enquêtés en plus de l'observation, à l'entretien de type compréhensif, fondé sur une relation équilibrée entre les interactants, sur fond de confiance mutuelle, et d'engagement de l'enquêteur et de son témoin<sup>161</sup> (Kaufmann, 1996 : 51-52). C'est ainsi que dans nos enquêtes, nous étions à la fois cet « étranger » (Ph. Blanchet, 2000 : 43) à qui les témoins se confiaient, mais en même temps par la confiance créée, nous étions assez proches le temps de l'entretien.

La sensibilité du chercheur devrait donc cesser d'être une critique à cette approche souple et ouverte. En effet, par les croisements divers, la fiabilité de la recherche est garantie. Mahmoudian (1998 : 13) préconise que soient exploités de manière alternative les différents moyens de productions d'observables, qui sont dans ce cas l'intuition et le comportement du témoin. Ph. Blanchet propose quant à lui un croisement de différents procédés : distanciation, comparaison, contre-vérification<sup>162</sup>. Nous avons montré *supra* que la multiplication d'entretiens comme le croisement d'observables ainsi que la catégorisation empirique, pourraient également aider à montrer le caractère fiable de cette recherche.

De manière générale, l'implication du chercheur pourrait se résumer par deux arguments. Le premier serait sa contextualisation. Etudiant une mise en scène filmée d'un conteur, Ph. Blanchet réalise une certaine « spectacularisation » consciente de la part du conteur, révélatrice du terrain. Il pense d'ailleurs qu'il faut avoir suffisamment investi ce terrain pour comprendre le conte, ce qui suppose de la part du chercheur une assez vaste « connaissance de la situation socio-culturelle locale qui lui permet d'interpréter les glissements de codes et les jeux sociolinguistiques du conteur » (Ph. Blanchet, à paraître). En ce sens, seront pris en compte ses relations dans toutes leurs complexités. Le contexte relevé ici est socio-historique (Franceschini, 1998 : 85), critère qui explique assez clairement certains positionnements interactionnels. Il s'agirait donc d'une implication

---

<sup>161</sup> Cette implication mutuelle leur permet de connaître chacun l'autre, mais aussi de se connaître soi-même. En effectuant un travail sur soi, en développant une connaissance de soi, le sujet devient épistémique (Mucchielli, 1991 : 23), et s'inscrit dans une perspective dialogique.

<sup>162</sup> Ce terme est relativement ambigu car il laisserait supposer la détention, à un moment de la recherche, d'une vérité qu'on comparerait à d'autres réalités ; en ce sens, on pourrait retrouver ailleurs des contextes identiques à la production d'un savoir préalablement construit.

historicisée, socialisée, même si l'aspect subjectif reste pertinent. Le deuxième argument est justement cette sensibilité : celle du chercheur, mais également celle du témoin. L'interaction se présente ainsi, comme un double croisement entre subjectivités et histoires, entre synchronie et diachronie, entre individu et social. C'est toujours en ce sens qu'on pourrait comprendre que dans l'entretien,

« les deux actants cherchent à se rendre mutuellement compréhensibles les valeurs attribuées aux mots, aux concepts, aux croyances, etc. ; et tout cela moyennant des stratégies linguistiques qui aident à diriger l'interprétation réciproque [...]. L'interview n'est plus une technique d'observation objective, d'où on tire des « faits », mais une convergence située entre deux (ou plusieurs) personnes » (Franceschini, 1998 : 73).

L'implication des participants est donc effective, et il devient illusoire de vouloir effacer l'un des deux interactants.

L'introspection de l'enquêteur n'est donc pas intuitive, et la sensibilité<sup>163</sup> n'est là que pour permettre à l'interaction d'évoluer dans le sens de la construction du savoir de la recherche, qui en définitive est plus ou moins liée à celui des différents acteurs de cette recherche (dont le chercheur). Notre posture est ainsi légitime tout en ayant une valeur scientifique. En d'autres termes, la sensibilité et la scientificité peuvent former un couple harmonieux, comme le montre Gasquet-Cyrus (2004 : 180). Cette pratique plurielle et hétérogène paraît adaptée à toute situation hétérogène et en particulier dans des sociétés plurilingues où l'individu est en permanence en proie à des situations enchevêtrées, et dont seule la connaissance du contexte<sup>164</sup> pourrait faciliter l'accès et la sortie. Nous avons dans la mesure du possible pris en compte cette réalité plurielle, conscient que « le principe du rôle pluriel du chercheur met en évidence cette nécessité d'assumer une visée non unidirectionnelle, mais plurielle » (Franceschini, 1998 : 86).

### **5.3 De la réflexivité dans l'approche ?**

Nous avons dans le paragraphe précédent montré quelle a été la valeur de l'implication du chercheur que nous sommes dans notre recherche : en tant que natif membre légitime de la communauté, ou bien par implication si nous mettons de côté notre subjectivité. Cependant, arrêter là la réflexion équivaudrait à ne pas prendre en compte un aspect, qui s'impose plus ou moins, en regard de notre propre itinéraire dans la recherche. Un des regards que nous en avons, c'est qu'elle a fini par nous transformer.

---

<sup>163</sup> Une enquête subjective serait focalisée sur le sujet observant, et on pourrait affirmer à ce moment qu'il créerait ses résultats, dans une logique anticipatrice.

<sup>164</sup> Par transfert d'affect, il suffirait de connaître une société pareille pour facilement appréhender les autres.



Cela a certes participé de l'apprentissage de notre travail de chercheur, mais il est important de dire que notre recherche nous a amené à poser parfois un regard différent sur notre terrain de recherche. Nous avons évoqué *supra* le fait que parfois nous présentions deux visages différents et non contradictoires, celui du chercheur, mais également celui du sujet impliqué et natif de la communauté étudiée. Nous voulons affirmer ici que nous avons subi une transformation de chacun de ces deux visages :

- d'une part le visage du chercheur. Au fur et à mesure que nos enquêtes évoluaient, nous construisions presque chaque fois un visage différent de celui que nous avions en début de l'entretien, exercice qui nous aura particulièrement transformé. En fin de soirée, notre travail consistait régulièrement à réécouter nos enregistrements croisés à nos notes, afin de fabriquer des fiches (Kaufmann, 1996 : 79), mais aussi de comprendre comment nous avons procédé dans l'exercice de la journée. Il faut dire qu'assez souvent, nous décelions des failles multiples : ne pas rebondir sur une réaction du témoin qui aurait mérité d'être approfondie, couper la parole au témoin sans lui laisser le temps de finir son énoncé entre autres<sup>165</sup>. Tout cela participe en tout cas, à la construction de la recherche.
- d'autre part, le visage du natif membre de la communauté. Nous sommes devenu plus attentif et avons développé une curiosité assez particulière. Quand nous recevions des connaissances ou quand nous allions à la rencontre d'autres, des participants de notre entourage immédiat (notre épouse en particulier), conscients de notre travail, nous demandaient souvent si nous avions remarqué tel ou tel élément traduisant un certain rapport aux langues dans les différentes interactions produites. C'est dire que notre travail a non seulement changé notre pratique linguistique à Douala, mais a également eu un effet sur notre entourage immédiat. Des membres de notre famille ont donc commencé par subir notre travail, se sont produits en fonction de ce travail et ont même commencé à mener un travail sur cette recherche. En d'autres termes, pendant que nous réagissons en nous construisant d'une façon nouvelle par rapport à cette recherche, notre entourage familial a plus ou moins connu une transformation similaire.

Nous évoquons cet aspect pour montrer que l'implication des participants dans la recherche ne suffit pas à décrire les rapports aux langues. En plus de la construction du savoir que cela suppose, chacun des participants se reconstruit autrement en rapport avec l'autre. Autrement dit, l'implication, la construction, sont des prémisses dont

---

<sup>165</sup> Il faut dire que ce dernier aspect a été difficilement respecté, ce qui ne veut pas dire que nous ne percevions pas le sens de l'énoncé du témoin car à certains moments, le non-verbal nous permettait d'anticiper. Cependant, l'assentiment du témoin nous aidait à avancer quand un cas pareil se produisait.

l'aboutissement normal serait le processus de la réflexivité, qui permet au chercheur d'avoir une perception de l'autre et de soi différente, à la fin d'une interaction. Pis encore, quand il est sujet et chercheur à la fois, le travail de reconstruction personnelle devient plus profond.

Plusieurs sociolinguistes ont effectué une lecture plus ou moins similaire. Lisons tout simplement :

« Le principe de l'éthique scientifique cherche à mettre en acte un circuit réflexif sur les activités scientifiques : il invite à réfléchir sur les conséquences humaines, techniques et interprétatives qui découlent de l'interaction entre l'interlocuteur social et l'acteur scientifique » (Franceschini, 1998 : 86)

« la réflexivité radicale »<sup>166</sup> « considère en effet que les activités scientifiques sont constitutivement indexicales et façonnent leur objet tout en s'ajustant au contexte de sa saisie. Le regard qui interroge ces pratiques scientifiques est lui-même réflexif, i.e. élabore son contexte tout en étant structuré par lui » (Mondada, 1998 : 43)

« c'est en interagissant avec le monde que le sujet construit sa connaissance pour agir dans le monde et sur le monde [dont il fait partie] » (Ph. Blanchet, 2000 : 68)

« la construction sociale du savoir passe par la communication et l'interaction, qui forment l'objet de base de la recherche sociolinguistique. Cette action sociale, cette construction du savoir, est traversée par la nécessité d'un certain degré de réflexivité, c'est-à-dire par le besoin de devenir conscient de la façon dont l'action de la recherche est reliée au savoir qu'elle construit et de rendre ce processus explicite, tout en rendant compte de ses conséquences sociales » (Heller, 2002 : 22).

« une métaposition réflexive [...] qui permet au chercheur d'articuler implication subjective et distanciation consciente (lesquelles ne sont finalement que les deux facettes d'un même processus de construction dialogique de signification) » (Ph. Blanchet, à paraître).

Voilà autant de positionnements qui rendent à notre avis légitime le fait de se pencher sur cette conséquence de l'implication de chercheur.

---

<sup>166</sup> Elle s'oppose à une « version faible de la réflexivité - faisant référence à une attitude introspective, réfléchissant sur ce qu'on est en train de faire », qui « laisse intact le paradigme où elle s'exerce et ne vise qu'à le perfectionner » (Mondada, 1998 : 43). En ce sens, la réflexivité ne serait pas différente de la *spécularité* qui suppose une implication qui laisse intacte tous les partenaires de l'interaction (Robillard-a et b, à paraître). Ce dernier met ainsi en rapport les termes « *spéculaire* » - « *introspectif* » - « *réflexif* » traduisant respectivement une vision positiviste qui suppose une absence de « travail sur soi et l'autre » dans l'interaction, ensuite un « travail sur soi et l'autre », et enfin un « travail sur soi et avec l'autre ». Or la construction s'opère surtout dans la réflexivité. La « réflexivité radicale » suppose simplement à une co-construction sans interprétation.

Partons de Ph. Blanchet (2000 : 68) pour reconnaître que dans l'activité de recherche, le sujet (chercheur et / ou locuteur) est appelé à la construction du savoir selon une approche relativiste et historiciste (et donc expérientielle). La réflexivité permet ainsi de radicaliser cette implication, en mettant en évidence l'influence réciproque des participants, ce qui veut dire que le témoin n'est pas le seul à subir une transformation au terme de l'interaction. Parce que les interactants co-construisent la réalité, cette dernière les transforme tous. Le travail se fait par l'homme, avec l'homme et pour l'homme. La recherche devient donc une expérience ordinaire du chercheur dans une communauté humaine, où il entretient avec son entourage des rapports tout à fait triviaux. Pour revenir à notre recherche, cela suppose une expérience sociale qui leur permettrait de communiquer, de se comprendre et d'échanger par la « traduction » (Robillard, à paraître-b), élément central de l'altérité. Cette fonction pourrait venir du cadre social défini par la communication dans le sens de Moscovici (1976[1961]) et Jodelet (1999[1989] : 63-66). Pour eux en effet, la communication permet l'élaboration et l'évolution des représentations sociales par « l'institution d'un univers consensuel ».

Plusieurs chercheurs ont compris cette autre implication logique de l'engagement du chercheur dans la recherche. Cependant, Robillard (à paraître-a et b) serait le seul à avoir à notre connaissance radicalisé cela, en faisant basculer la réflexion théorique dans la réflexivité. Dans cette perspective décrite par Ph. Blanchet (à paraître) et surtout par Robillard (à paraître-a et b), on pourrait définir la recherche comme

« une *expérience humaine* que l'on pourrait appeler « totale », mais je préfère l'appeler simplement une « expérience de vie tout court » pour en montrer la banalité : les expériences que l'on fait en faisant de la recherche prennent place parmi les autres, et, pour travailler les expériences de recherche, on met en œuvre les mêmes facultés que celles de la vie de tous les jours, sauf, et ce n'est pas rien, que l'on développe de manière particulière ses aptitudes à la *réflexivité*, et à la *traduction explicite* de celle-ci et de ses résultats, ses facultés de co-élaboration avec d'autres, et l'aptitude à aider l'autre à améliorer son activité réflexive » (Robillard, à paraître-b).

Notre choix est, nous l'imaginons, clair car nous concevons notre activité d'interprétation du corpus comme un travail sur nos témoins, sur notre société et sur nous même. La dimension réflexive paraît alors facile à percevoir. Une question de notre guide d'entretien a souvent dérouté plusieurs de nos témoins, celle visant à savoir en quelle(s) langue(s) ils réfléchissaient. Plusieurs d'entre eux nous ont retourné la question, en nous demandant si on réfléchissait en une langue. L'un d'eux va découvrir en réfléchissant que non seulement il utilise des langues dans cette activité, mais qu'elles sont plus ou moins organisées selon le moment. Il utilise ainsi le français pour des activités professionnelles

ou bien quand il pense à ses enfants, sa langue ethnique quand il est préoccupé par un sujet ayant trait à son village et à ses parents résidant au village, mais également avec des sujets en rapport avec ses enfants quand il est énervé. Quand il pense aux différentes rencontres avec son directeur, c'est vers l'anglais qu'il se tourne. Il va devenir un de nos principaux interlocuteurs à *Guinness-Cameroon*, et va chercher à nous monopoliser chaque fois qu'il sera en pause pour que nous discutons<sup>167</sup>. C'est dire que notre travail a eu comme incidence sur lui, de révéler des aspects de sa vie sur lesquels il n'avait jamais réfléchi, et qu'il souhaiterait découvrir. Il devient donc tout à fait logique que nous pensions comme Robillard (à paraître-a), que la recherche devient un travail du monde, donc de soi, et de l'autre.

La prise en compte de la dimension réflexive est importante sur le plan identitaire : elle explique en fait que l'individu soit désormais social, tout en étant inscrit dans une dynamique de création, d'invention régulière. Pour exister par rapport à l'autre, il doit s'inscrire dans une trame socio-historique, afin de se donner une identité dans le contexte.

#### **5.4 Une autre façon de faire la linguistique**

Avant de terminer cette présentation de notre démarche, nous pensons juste de mettre en relief quelques uns des auteurs dont nous sommes particulièrement débiteurs, auteurs modèles qui nous ont guidé dans notre recherche. Ce sont Calvet (1994, 1999) qui s'inspire de l'écologie linguistique, Ph. Blanchet (2000, 2003, à paraître) qui a mis au point l'ethnosociolinguistique, Heller (2002) à l'origine de la sociolinguistique critique, et enfin Robillard (2001-a, 2003-a et à paraître-a et b), à l'origine de la linguistique du chaos.

Le constat qui pourrait être effectué est que tous sont, issus de situations socio-historiques, caractérisées par l'hétérogénéité, de situations dans lesquelles les langues ont des répercussions identitaires assez palpables, en étant souvent celles de groupes minoritaires et parfois minorés.

C'est dire que l'expérience de vie de ces sociolinguistes n'est pas étrangère à leurs choix épistémologiques. On pourrait situer leurs travaux sur un continuum avec à un bout l'écologie linguistique et à l'autre le chaos linguistique.

---

<sup>167</sup> Il s'agit là d'un chantier qui pourrait continuer car nous avons volontairement choisi de ne pas céder à sa volonté, l'heure du déjeuner correspondant au seul moment pendant lequel nous pouvions travailler à la cantine.

### 5.4.1 Louis-Jean Calvet : l'écologie linguistique

Louis-Jean Calvet naît à Bizerte (Tunisie)<sup>168</sup>, le 5 juin. « Suivent dix-huit années dans une ambiance pluriethnique et multilingue, un peu coloniale aussi, au bord de ce continent liquide qu'est la Méditerranée », avec la découverte de l'Égypte, de l'Algérie (Calvet, <http://perso.wanadoo.fr/Louis-Jean.Calvet>). Il va ensuite connaître l'expérience de l'Afrique noire (Niger, Mali, Sénégal, Gabon, Rwanda, Congo, Centrafrique, Côte d'Ivoire), de l'Amérique (Argentine, Equateur, Mexique, Japon, USA), de l'Asie (Chine, Indonésie) et nous sommes certain de ne pas faire le tour complet de ses fréquents voyages d'étude.

C'est donc fort de cette expérience de l'hétérogénéité, qu'il développe l'approche écologique (Calvet, 1999). La pluralité linguistique peut donc être étudiée selon un modèle. Cependant, nous remarquons que ce dernier est basé sur le « *modèle homéostatique* ou *modèle d'autorégulation* ». Cela suppose que le changement vient d'un stimuli extérieur (Calvet, 1999 : 100), subissant ainsi une acclimatation selon la « niche écolinguistique » (Calvet, 1999 : 136), une adaptation selon le milieu. Voilà cependant un reproche que nous pouvons faire au modèle écologique. En plus de laisser penser que les langues pourraient fonctionner sans rapport étroit avec ses locuteurs, ce raisonnement suppose une prévisibilité. L'élément plongé dans un cadre paraît ne pouvoir fonctionner que selon des critères pré-définis, sans possibilité de fonctionner autrement que ce qui a été prévu (pas de place pour la surprise, le cadre social par exemple déterminant tout). Le milieu influencerait donc le locuteur, sans que ce dernier n'ait d'emprise sur l'environnement. En même temps cependant, le même auteur reconnaît l'action du locuteur sur la langue, à travers les politiques linguistiques (Calvet, 1987 ; 1996) par exemple, ce qui paraît contradictoire à son approche. En outre, nous savons en nous rapprochant d'une conception interactionnelle, que parfois l'individu peut vouloir se démarquer de la société, et crée donc un rôle qui n'a pas toujours été prévu, mais qui dès lors qu'il est joué rentre dans le répertoire individuel et social comme possible perspective identitaire dans l'avenir.

### 5.4.2 Monica Heller et la sociolinguistique critique - Philippe Blanchet et l'ethnosociolinguistique

Nous rapprochons ici deux auteurs, en ce sens qu'ils sont moins déterministes dans leurs modèles que l'écologie linguistique. Nous présentons leurs modèles selon l'ordre

---

<sup>168</sup> Voir la biographie de Louis-Jean Calvet disponible sur <http://perso.wanadoo.fr/Louis-Jean.Calvet>

l'importance de l'implication du chercheur dans sa recherche. Il s'agit de Monica Heller et de Philippe Blanchet.

Monica Heller fait partie de cette communauté de Canadiens en proie à des velléités séparatistes sur une base linguistique, le Québec majoritairement francophone souhaitant se séparer du Canada anglophone. Sa recherche est donc influencée par son parcours de vie, par des phénomènes en rapport avec sa famille. Elle résume cette expérience en ces termes :

« mon intérêt pour la sociolinguistique découle directement de mon expérience de vie comme personne occupant une position sociale légèrement marginale dans la société montréalaise de la période de la Révolution tranquille, une période de revendication pour de meilleures conditions de vie pour la collectivité francophone par le biais d'un mouvement de nationalisme ethnique et étatique. Juive d'origine, la famille de mon père appartient à la vague d'immigration des Juifs d'Europe de l'Est au début du 20<sup>e</sup> siècle qui a constitué la base de la communauté juive de Montréal ; celle de ma mère a fui l'Allemagne nazie. Cette double origine, de pair avec les prises de position idéologiques de mes parents, nous a valu une marginalisation (en partie voulue) de la communauté juive ; la stratification et la catégorisation ethnique de Montréal ont empêché toute autre possibilité d'intégration. Ce qui a déclenché en moi un vif intérêt pour les façons de faire des divers groupes avec lesquels j'étais quand même forcément en contact, et la possibilité née de la nécessité de les observer un peu de l'extérieur. Et puis les changements se manifestaient dans la vie quotidienne par des pratiques langagières complexes et fascinantes et par des discours fortement partagés sur les plans idéologiques, politiques et émotifs, puisqu'il s'agissait d'une lutte de pouvoir sur une base identitaire. Je voulais comprendre la société dans laquelle je vivais, et mon positionnement social me permettait de le faire, de prendre la position d'observatrice, peut-être plus facilement que d'autres. Evidemment, l'histoire de ma famille a dû aussi susciter chez moi une sensibilité accrue pour des questions d'inégalité reliées à l'identité et à la langue, justement les questions à la base de la dynamique sociale de Montréal » (Heller, 2002 : 13).

Par la suite, c'est un trait inhérent à sa personne sociale qui est mis en valeur :

« Le fait d'être une femme a sans doute aussi joué un rôle. [...]. De toute manière, mon statut de femme m'a sûrement servi lors de mes recherches éventuellement, étant perçue en général comme non menaçante, et facilement positionnée comme quelqu'un qui écoute » (Heller, 2002 : 13).

Il va naître de cette expérience une manière de faire la linguistique, qu'elle présente comme le modèle de la sociolinguistique critique. Il paraît assez proche de l'ethnosociolinguistique de Ph. Blanchet, qui suppose néanmoins une plus grande implication du chercheur dans son travail. Ph. Blanchet présente son parcours de recherche comme celui d'un Provençal parlant le français, l'italien et le provençal, qui découvre quand il s'installe à l'Ouest de la France, d'autres manières de parler le français (Ph.

Blanchet, 2000 : 16). Vivant dans « différents bilinguismes » (Ph. Blanchet, 2000 : 17), il va donc se questionner dans sa recherche sur des phénomènes de son quotidien, dont l'approche ethno sociolinguistique qu'il propose apparaît comme une résultante.

La sociolinguistique critique et l'ethnosociolinguistique apparaissent donc comme une radicalisation de l'écologie : les langues influencent la société, tout comme la société peut influencer la langue. Le chercheur est ainsi profondément impliqué dans sa recherche. Toutefois, cela se fait cependant sans aucune revendication profonde, sans que cet engagement ne soit complètement assumé. Ce dernier point les différencie d'avec la linguistique du chaos.

### **5.4.3 Didier de Robillard : la linguistique du chaos ou la posture de la « réflexaltérité »**

Didier de Robillard est quand à lui originaire d'une région créolophone et précisément de l'Ile Maurice. Il connaît dès sa jeunesse émeutes, et autres bouleversements dus à l'accession à l'indépendance de Maurice. La situation est donc caractérisée par des changements qui l'amènent à penser au climat du « no man's land ». En effet, « les choses sont incertaines, doubles, multiples, changent, varient, tournent » (Robillard, à paraître-a). En étant « "métis" anglo-franco-mauricien » à la fois, on comprend que sur le plan identitaire l'hétérogénéité soit un réel vécu. Son pays connaît ainsi le pluriculturalisme et le plurilinguisme, le social étant plongé dans une atmosphère de turbulence permanente, où tout bouge sans cesse.

Sur la base de cette autre expérience de vie, va naître la linguistique du « chaos », qui radicalise davantage la dimension écologique. Elle suppose que les choix linguistiques dépendent de faits prédictibles, sans l'être totalement étant donné qu'il existe toujours une dimension non-prévisible. Il s'agit donc de mêler à la fois ordre et désordre, action et rétroaction, à la recherche de l'« équilibre dynamique » (Ph. Blanchet, 2003 : 303).

C'est donc dire qu'en exploitant son expérience, en étant natif de la communauté étudiée, le chercheur en sort généralement avec des théories sans *a priori*, construites sur, dans, et avec son activité de recherche, qui dans l'ensemble, englobe toute sa vie. Nous comprenons peut-être pourquoi cette implication a des vitesses différentes dans la recherche par les auteurs que nous venons de présenter. Il y a des chances que Calvet, bien que vivant l'hétérogénéité, l'ait fait de l'extérieur (quoique impliqué dans la communauté). Dans la même lancée, Ph. Blanchet est surtout marqué par différentes manières de parler,

tout comme Heller qui vit un tiraillement social entre le français et l'anglais. L'implication des deux derniers est ainsi plus profonde que celle du premier. Quant à Robillard, le cadre de sa vie de jeune apparaît comme chaotique, l'apparent désordre étant plus profond. On ne peut plus facilement se définir par un seul trait, ce qui suppose un enracinement plus profond de l'hétérogénéité. Est-ce la raison de la radicalisation de son approche ?

Un parallèle peut cependant être dégagé de ces observations : le monde n'existe pas en soi, il est construit. En comparant ces expériences à la nôtre, à celle de Douala où il est possible de nier une identité à la faveur d'une autre en fonction de ce qu'elle peut ou non rapporter, où la pratique d'une langue peut conférer au locuteur une identité qu'il ignore ou qu'il revendique, nous pouvons dire que dans la société la réalité est fabriquée par les différentes interactions entre les individus. Leur vie sociale dépend d'une créativité permanente. Or si on agit, la seule façon d'en parler, c'est à travers la réflexivité, sauf si l'on croit que la réalité n'existe pas. Nous voulons exploiter dans nos réflexions, un développement récent de la linguistique du chaos, où le travail du chercheur est davantage inscrit dans une « *réflexaltérité* », qui résume une « transhumance du chaos à l'herméneutique constructiviste » (Robillard, à paraître-a).

#### **5.4.4 L'approche réflexive comme conséquence logique de l'implication du chercheur**

C'est dire en observant l'ordre de présentation de ces auteurs que l'aspect réflexif pourrait être vu comme l'aboutissement de la prise en compte de la dimension plurielle dans la recherche en sociolinguistique, et en particulier quand cette dynamique de travail est le résultat d'expériences vécues. On pourrait alors considérer que la réflexivité pose la question de l'interaction entre la pensée et l'action, entre la société et les représentations que les hommes s'en font. Il s'agirait de l'« auto-observation permanente des humains par eux-mêmes qui transforme leurs conditions en phénomènes imprévisibles et changeants » (Dortier, 2004 : 715). Cela suppose une construction de la société, une absence de normes stables et prédéfinies. L'homme est alors appelé à « s'interroger en permanence sur la façon de se comporter » (Dubet in Dortier, 2004 : 716). Il fait ainsi le point entre un passé qui informe, un futur dans lequel il se projette, dans un présent dans lequel il s'invente, dans un processus qu'on pourrait résumer en une expression : autoanalyse et gestion de soi et l'autre.

Le chercheur n'apparaît donc pas ici en tant qu'expert, mais surtout en tant qu'« expérimenteur » de vie si on accepte ce terme. Cette manière de faire de la linguistique



pourrait d'ailleurs être vue comme expérimentale. A cause de la pluralité vers laquelle tend l'esprit de la mondialisation, il y a des chances que les sociétés européennes, comme les autres déjà, vivent de manière plus quotidienne l'expérience de l'hétérogénéité<sup>169</sup>. C'est dire que cette approche, qui paraît efficace dans la compréhension d'un contexte pluriel, devrait être plus productive plus tard. Nous verrons que l'Afrique est actuellement une société ayant perdu ses repères traditionnels, et que l'individu est appelé à se fabriquer chaque fois une solution pour résoudre une difficulté ponctuelle, s'inventer en permanence dans ses interactions (voir chapitre 11 : 2.3). Nous pensons que c'est cette voie qu'il faudra dans l'avenir essayer de sonder, d'exploiter. Nous pouvons continuer cette réflexion en disant que par cette posture d'ouverture, les chercheurs du Sud seraient plus ou moins confortés, et pourraient désormais travailler sans vouloir *absolument* émigrer vers le Nord (supposé plus riche matériellement), où la scientificité de la recherche dépend assez souvent de l'arsenal d'instruments utilisés sur le terrain, où la recherche n'aurait aucune dimension humaine. Le bain social, l'implication interactionnelle sont des moyens assez efficaces pour comprendre une société, à condition que la subjectivité du chercheur ne relève pas de l'introspection et de l'intuition.

## 6 Conclusion

La dimension constructive et réflexive de la recherche permet sur le plan sociolinguistique qui est le nôtre, de banaliser le matériau que nous exploitons, tout comme les conditions d'enquête qui deviennent par exemple des situations de vie aussi ordinaires que le sont le culte du dimanche ou la rencontre d'un inconnu. L'idéalisation classique réservée à la recherche ne trouve plus de raison d'être, puisque l'activité du chercheur s'effectue même quand les conditions formelles d'enquête ne sont pas vérifiées. En ce sens, la recherche épouse les méandres de la vie du chercheur en se mêlant à ses activités quotidiennes préparées ou non. Elle se fait dans sa vie présente, et peut d'ailleurs exploiter ses souvenirs pour parfois devenir opératoire. Elle se confond en ce sens à la vie, et devient dès lors une expérience de vie.

---

<sup>169</sup> Cette expérience est même déjà présente, dans les campus des universités. Nous avons par exemple remarqué que celui de Tours en particulier est assez plurilingue, grâce au programme européen ERASMUS, ainsi que d'autres programmes permettant aux étudiants de voyager entre pays européens et d'Amérique du Nord, ainsi que d'Asie. Nous avons également constaté la mise sur pied par une structure privée du *Café des Langues*, avec une priorité aux langues suivantes : anglais, allemand, italien, grec, arabe, japonais, catalan, portugais, espagnol, russe, polonais, chinois, sans oublier la langue des signes (voir [www.linguafest37.com](http://www.linguafest37.com)). Les populations prennent donc de plus en plus conscience du plurilinguisme, du pluriculturalisme qui s'installe *crescendo* en Europe. Les crises des banlieues en France (fin 2005) ne sont-elles pas entre autres une illustration possible de cette diversité ? La solution à notre avis ne se trouve pas dans un centralisme, une vision unitariste de la société, elle devrait être plurielle.

Pour revenir à l'opposition entre les positivistes et les interprétivistes, les quantitatifs et les qualitatifs, l'explication et la compréhension, que le travail vise la recherche de authentique ou pas, le plus important n'est d'ailleurs pas l'observable, mais ce qu'on en fait, l'interprétation qui en est faite : est-elle contextualisée ou non ? Dans cette logique, on comprend que le chercheur ne travaille pas sur des catégories classiques. Les siennes n'émergent qu'à la fin de son projet de recherche puisqu'elles sont construites au fil de l'évolution de la recherche (Ph. Blanchet, 2000 : 55).

Malgré les multiples difficultés dues à l'implication du chercheur et à des problèmes assez techniques (enregistrement entre autres), c'est encore par cette implication que des solutions se dégagent, à travers son engagement et la prise des notes, lesquelles constituent une construction de sa théorie.

Notre démarche peut finalement être comparée à une sorte de tricotage. Elle est surtout éclectique, hétéroclite, reflétant le cadre social d'étude. Nous avons ainsi fait feu de tout bois, pensons en regard de notre corpus que seule cette ouverture dans l'approche, permettrait de mener notre recherche de manière réellement empirique. Nous n'avons pas adopté une méthode particulière dans cette recherche. Nous ne pouvons parler que d'une démarche, d'un cheminement qui n'est descriptible qu'une fois le produit fabriqué.



**TROISIÈME PARTIE**

***PRÉSENTATION DE SOI, USAGES ET  
(IN)SÉCURITÉ LINGUISTIQUES***



## Observations.

Commençons notre réflexion par l'observation d'un extrait de « Le Bouillon du rire »<sup>170</sup>, émission satirique de *Canal2 International*. Il nous permet de nous plonger dans une atmosphère linguistique qu'on pourrait retrouver dans la ville de Douala :

avant cet extrait résumant l'actualité présentée par la presse écrite du 11 au 15 juillet 2005, les animateurs se sont au préalable entendus sur un principe : *parler en pièces détachées*. Notre texte s'ouvre sur une transition qui permet d'introduire un nouveau sujet

- L1- et en plus il froisse même les directeurs de [swosjete] + méfie toi hein  
L2- tu parles trop +  
L1- ma bouche-ci [swɔ :] beaucoup  
L2- [jehe ::] + [atəletismə] + pourquoi  
L1- [atletismə]  
L2- [atəletismə] +  
L1- ah [wue wue]  
L2- on a demandé : parler en détails en pièces détachées c'est quoi avec toi  
L1- ah + ouais ouais XXX  
L2- [atəletismə] + pourquoi + pourquoi Mbango n'est pas à [ɛl sikiŋ]<sup>171</sup>  
L1- elle a choi-  
L2- Oga + tu as lu ça dans *Mutations*<sup>172</sup>  
L1- Elle a elle a choi-  
L3- Ouai  
L2- oui  
L3- According to le moi + quand je rent- + je venais ici pour le émission  
L2- mm  
L3- i y a [in] prado qui est sonné derrière le moi [taim we a wan lukam a si se] c'est [le] Françoise Mbango [a se] mais / i n'est pas là-bas à bend sekin [fo weti] + [i de djas nɔ : fo yia]  
L2- [ɛl sikiŋ]  
L3- e/  
L2- [ɛl sikiŋ]  
L3- le ben sikin  
L2- [ɛl sikiŋ]  
L3- [le e le] ok  
L2- [ɛl sikiŋ]  
L1- ouais continue  
L3- [ele] en train de klaxonner derrière [le] moi + [djas nɔ :] + quand je va regarder dans le mutation + them tell [mi se] + [ele le] raisons [pe :sonɛ] + [e] + [le] maman de [e] il [e] malade + le petit sœur de [e : kele] son [aŋtrens :] + [ele] voyagé + que / Mbango lui-même [e ne] pas avoir le gombo + [ɔ : dis wan] + [e] dit que [e ne] pas parti pour [le : le rez ɔŋ le ε le es pɛ :sonɛ :] ++ but + je suis parlé à maman Mbango + maman Mbango tu es là tu [kɔmpraŋde le] moi ++ tu es comprendi ++ [djas nɔ :] + + [tu ne pa :] pas pour [le : le rez ɔŋ le es pɛ :sonɛ :] ++ [djas nɔ : ju di go fo sika we pase ɔŋ ne le faj le twa]  
L4- mon frè :  
L3- ouais

<sup>170</sup> Cette émission est une tribune permettant à des comédiens de la ville de présenter l'actualité nationale à partir de la lecture des journaux. Le ton est humoristique, ce qui leur permet de mettre en relief des traits stéréotypiques, généralement reconnus comme caractéristiques d'ethnies au Cameroun. Notre exemple est extrait de l'édition du 16 juillet 2005. Dans la transcription, L est mis pour « locuteur », et les chiffres qui suivent cette lettre permettent de différencier les différents locuteurs.

<sup>171</sup> Helsinki.

<sup>172</sup> Journal local.

- L4- quand la police arrête quelqu'un en route ++ on ne peut pas t'emmener dans la [selil] parce que [ti] ne connais pas [pəʁale le fəʁanse] + si ti ne connais pas même [le p :izin ti parle le] + qu'est-ce [ti e] en train de parler
- L3- bon [na hi we a de fo]
- L4- X [parle tu manɛ tu manɛ]
- L3- [na hi we a de fo tɔk se]
- L2- Biafra et Haoussa laissez + mama Séla continue
- L3- XX + big big man
- L2- [kɛsija]
- L3- I faut que le maman Mbango [i kɔmpraŋde] que hein
- L4- mm
- L3- si le [kat setam on pa :le le e] que le Etoo Fils + hein + avec les Achille Wébo i ne sont pas parti [le : le : aivri kos]
- L4- ouais
- L3- [me : le e : i ne sere pa le] contentement
- L4- [wa :la]
- L3- [wa :la] + but [djas nɔ :] i faut que le prochainement + [pu : le] satisfaction [le] nous + [pa :se] même [le] nous ici là + on ne sont les les problèmes personnels + but we [dɔŋ kame fo jia] + c'est pour satisfaire les fans de nous + qui attendu les lions indomptables les amours
- Tous- merci

Cet extrait nous met devant différentes façons de parler le français caractéristiques d'un quotidien doualais linguistiquement diversifié, et révèle quelques conflits sur une base linguistique :

- d'une part, nous remarquons des négociations entre les locuteurs L1 et L2, au sujet de l'articulation de [atɔlətismə] / [atletismə], mais aussi sur la qualité de la langue utilisée (L4 remet en cause la qualité du français pratiqué par L3 et lui conseille le pidgin, comme mieux adapté à son statut).
- d'autre part, une catégorisation, mieux, une attribution d'identités à des locuteurs, s'effectue sur la base de la « langue » utilisée : L3 et L4 seront ainsi désignés par *Biafra* et *Haoussa*, termes renvoyant respectivement aux originaires du Nigeria et d'une des trois provinces de la partie nord du Cameroun, dont la majorité de la population est de religion musulmane.

Par ailleurs, on peut, à travers ces différents conflits, penser que les différents français de ces locuteurs, portent des traits de catégorisation, que nos témoins reconnaissent sous le terme d'« accents ». Ces comédiens jouent en effet des rôles, et sont supposés, dans la conception de la ligne éditoriale de *Canal2 International* ainsi que dans l'imaginaire des téléspectateurs, être « représentatifs » de pratiques du français de certaines ethnies au Cameroun.

Sont soulevés ici des problèmes que nous jugeons importants, celui de la présentation de soi en regard de l'(in)sécurité linguistique (eu égard au contexte – *parler en pièces détachées*- qui amène L2 à sortir victorieux du conflit linguistique avec L1), mais

aussi et encore le problème de l'alternance codique (voir les multiples tentatives de réajustements articulatoires du discours de certains participants).

Nous situons donc le fonctionnement social des différentes langues à Douala dans une perspective identitaire, étant donné que le choix de la langue, du pôle de langue à utiliser n'est pas fortuit. A Douala en effet, parler situe socialement, même dans un cadre aussi restreint que celui de la famille. Tout discours se présente ainsi comme un projet d'identité, pour soi et pour l'autre. Voilà pourquoi nous avons pensé qu'il serait dommageable de ne pas faire le point sur cette question identitaire qui a une résonance particulière au Cameroun, comme cela est apparu dans les observables que nous avons produits. Sans sortir de l'ordinaire, certaines pratiques linguistiques ne laissent pas de doute, elles sont des moyens de revendiquer, des « armes miraculeuses » pour emprunter une expression de Aimé Césaire, ou bien si nous voulons parler comme Jean Paul Sartre, des « pistolets chargés ». Sans être des fusils, les choix linguistiques des Doualais traduisent dans l'ensemble un désir de positionnement, de valorisation, étant donné que dans toute interaction et particulièrement en situation de compétition (ouverte ou non), la volonté de l'acteur est d'en sortir vainqueur, de prendre avantage sur l'autre. Ceci veut dire, que s'interroger sur les pratiques linguistiques à Douala revient à soulever le problème de l'identité-altérité.

Pour comprendre cet aspect de nos réflexions, il faudrait peut-être que nous vous invitions à un voyage, qui nous permettra, de revisiter le concept de l'identité qui, dans la réalité, est assez complexe parce que multiple (chapitre 6). Ce sera l'occasion de mettre en relation individu, ethnie et société. Par la suite, nous étudierons ce problème en rapport avec des pratiques linguistiques de locuteurs, en insistant sur la notion d' (in)sécurité linguistique (chapitre 7). Le chapitre 8 sera une ouverture théorique, la présentation de soi et l'insécurité / sécurité linguistique nous invitant à une reconsidération de la notion de communauté linguistique.





## CHAPITRE 6

### QU'EST-CE QUE L'IDENTITE ?

L'influence de la psychologie sociale a longtemps orienté les différentes tentatives de définition de l'identité (Marc, 2005 ; Njiengwé, 2005 ; Camilleri, 1990 ; Mucchielli, 1986). Sans pour autant parvenir à en fournir une conception consensuelle, elle la conçoit comme une réalité organisée autour de deux pôles (individuel et social). Pourtant, en la prenant sous l'angle de la construction (Le Moigne, 1994 ; Mucchielli et Noy, 2005), il devient possible d'échapper à cet enfermement, l'approche étant plus ouverte.

Ce chapitre sera donc l'occasion de cerner le concept d'identité, comme le titre l'indique déjà. Nous le ferons en recourant à une histoire du concept, ce qui nous permettra de situer un autre concept assez opératoire en contexte doualais, celui de l'identité ethnique

#### 1 L'impossible consensus

##### 1.1 *La non opérationnalité du substantialisme*

De manière classique, l'individu est défini en rapport avec l'unicité qu'il forme, et la similarité qui découle de la prise en compte de son rapport à l'altérité. C'est ainsi que deux faces de l'identité vont permettre de dégager dans l'ensemble deux visages du concept : personnelle ou sociale. Il s'agit ainsi du produit énigmatique de deux dynamiques potentiellement antagonistes, en vertu desquelles chacun ne peut dire « je » qu'en disant et en pensant aussi « tu » et « nous ». Dans cette optique relevant de la psychologie sociale, l'identité sociale pourrait se comprendre comme un ensemble de traits plus ou moins visibles, dont la vitalité se dégage de représentations, sentiments, croyances.

« L'identité sociale d'un individu est liée à la connaissance de son appartenance à certains groupes sociaux et à la signification émotionnelle et évaluative qui résulte de cette appartenance » (Tajfel in Marc, 2005 : 122).

Comment appartenir à un groupe et s'y maintenir sinon par une négociation permanente ? Tajfel pense que les individus négocient leurs appartenances groupales en fonction de la valorisation qu'ils pensent en tirer (Marc, 2005 : 34). L'identité serait donc flexible, mais à certains moments, elle pourrait permettre l'expression d'un autre soi, que les psychologues reconnaissent comme l'identité personnelle ou l'identité individuelle. Elle équivaut selon (Marc, 2005 : 131) au « visage intérieur et secret qui cherche à échapper » au regard d'autrui. Résumant un certain nombre de travaux conduits dans des perspectives

biologiques (Kéclard *et al.*, 2004), psychanalytiques (Bernard Andrieu, 1994, J. Lacan, 1978), psychologiques (Winnicott, 1971 et 1979), cognitives et sociales (J. Piaget, P. Tap), entre autres et ramenant le débat à une dimension biopsychosociologique, Njiengwé (2005) met certes en évidence l'aspect social comme indispensable à la compréhension du comportement du drépanocytotaire, mais insiste tout de même à reconnaître que toute définition identitaire se fait selon trois niveaux d'analyse : un niveau « neurobiologique », un niveau « environnemental et social » et un niveau « personnel et psychique ». Les stratégies identitaires dans ce cas « doivent être considéré[e]s comme des interfaces entre le psychisme individuel et le psychisme collectif » (Njiengwé, 2005 : 90). C'est donc dire dans cette logique, que la notion de l'identité se structurerait en deux entités qui devraient être bien délimitées et séparées : l'identité individuelle et l'identité sociale.

Pourtant, en prenant pour exemples la couleur de la peau ou le sexe, qui apparaissent comme des indicateurs d'identité, cela deviendrait problématique. Ces éléments peuvent être considérés comme des traits phénotypiques stabilisés. Comment comprendre cependant que des gens s'identifient parfois comme étant des transsexuels ? Le même individu peut présenter aujourd'hui une peau foncée et quelques temps plus tard, à l'aide de produits décapants, afficher une peau claire. Dans le même sens, la catégorisation de la peau peut être différente selon les cultures des interlocuteurs : le Camerounais identifiera comme Blancs, les originaires d'Amérique du Sud, d'Europe voire d'Afrique du Nord. Traiter de l'âge pourrait également nous ramener vers une catégorisation identitaire en termes de vieux, adulte, adolescent ou encore enfant. Cependant, une observation de la culture traditionnelle du jeune Camerounais permet de se rendre compte que des individus traités ailleurs comme des adultes peuvent être considérés comme des enfants sur le plan initiatique (l'accession à l'âge adulte dépend de la réussite à des épreuves d'initiation dans la communauté : on verra ainsi des adultes de douze ans et des enfants de quarante ans) ou mystique<sup>173</sup>. Les traits phénotypiques, supposés statiques,

---

<sup>173</sup> En écoutant ainsi certains reportages des médias de Douala, on s'exclamerait vite : « cet enfant, c'est vraiment un vieux ! », en regard de ce qui est raconté de / par certains « jeunes » Doualais, sur la base de leurs activités mystiques. Nous avons plusieurs fois suivi des reportages où de jeunes enfants décrivaient leurs « familles dans le monde de l'obscurité ». Ce sont des pratiques dites de sorcellerie, basées sur un dédoublement de la personne, et donc fondées sur des identités multiples qu'adoptent ces adeptes de pratiques occultes, les amenant à prendre des identités différentes selon le contexte et la fonction qu'ils jouent dans les contextes en question. Un jeune garçon (de cinq ans apparemment) va ainsi raconter comment il serait un chef de famille dans un autre « monde », celui auquel seuls les initiés à ces pratiques peuvent accéder. De même, certaines jeunes / vieilles femmes sont parfois surprises couchées le long de la route au petit matin, et toutes disent par exemple avoir été victimes d'accidents pendant leurs vols de la nuit. Une fois au poste de police, elles deviennent parfois de vieilles femmes, le but de cette transformation étant de susciter la pitié, la compassion des agents des forces de sécurité, pour pouvoir se faire relaxer. Ce sont donc ici des cas de double identité : une identité pour les situations ordinaires, et une autre identité lorsqu'on mène des activités occultes.

ne sont donc pas aussi inaltérables qu'on pourrait le croire. Ils peuvent être manipulés, en vue de créer, de construire un visage différent dans la présentation de soi.

En ce sens, l'identité apparaît comme un concept manipulable et / ou instable (régulation en fonction de l'autre, régulation en fonction de la culture, du contexte), qui « tend à rappeler à chacun qu'il a à assumer son identité et à renforcer les modèles identitaires qui sont conformes à ses valeurs » (Marc, 2005 : 71). Dans ce contexte, est-il possible d'être cette conscience de soi comme individualité singulière sans être conditionné par le social ? En quoi cette identité serait-elle intime en étant la perception personnelle de soi ? N'est-ce pas encore un « masque » d'intériorisation de la norme sociale ? La psychologie sociale produit ainsi une définition plus ou moins théorique de l'identité. Considérer l'identité comme une substance à partir de laquelle se construit le social, est donc difficilement opérationnel, puisque l'identité individuelle ne peut efficacement se dissocier de l'identité sociale. Ce concept est tellement dynamique qu'il serait fallacieux de vouloir l'immobiliser en soi, en essayant d'en dégager des traits stables, substantialisés et figés *a priori*.

Ce raisonnement laisse imaginer qu'une question pertinente à poser à notre sens n'est pas de savoir ce qu'est l'identité. Il faudrait plutôt s'interroger sur sa fabrication, sur ses modes de construction. En effet, au lieu de passer du temps à « étudier les caractéristiques des groupes, on devrait chercher à comprendre le processus par lequel ces groupes se forment, se maintiennent et perdurent » (Vinsonneau, 2002 : 129-121). Traiter l'identité comme relevant d'une construction met ainsi en valeur l'aspect concurrentiel des différents schémas, de ces façades, de ces faces. L'acteur recherche quel que soit le cas une cohésion (même dans la conflictualité), et l'aspect social permet à l'individu de se réaliser. L'identité devient dès lors une manœuvre, une ressource de réalisation sociale de l'individu, laquelle prend une forme par rapport aux relations avec l'autre.

La notion d'identité ne peut donc être consensuelle au préalable, et il serait maladroit de l'organiser en pôles individuel et social. Cette tentative classique vise surtout à trouver une définition partagée par tous. Pourtant il paraît logique de comprendre que l'identité est inscrite dans l'interaction. Des réflexions proches de l'interactionnisme symbolique vont vite banaliser cette structure théorique du concept d'identité, et le considérer comme stratégique.

## 1.2 L'identité comme stratégie : un scénario parfois irréalisable

Sociale parce que résultant de la confrontation permanente avec l'autre, la notion d'identité acquiert dès lors dans l'approche interactionnelle, une valeur plurielle. Nous pensons ainsi à la pluralité d'identités qui dépendent du « rôle »<sup>174</sup>, ce dernier concept étant assez opératoire dans les travaux fondés sur le courant interactionniste. En d'autres termes, l'identité est multiple et il est presque impossible de la définir *a priori* : autant de rôles joués, autant d'identités. Complexe parce que mêlant similitude et unicité, permanence et reconnaissance, l'identité sociale est en fait dynamique. C'est une réalité qui se construit, et c'est le « rôle » joué dans l'interaction avec l'autre, qui va déterminer la « place » occupée par l'individu, cette dernière recommandant de jouer un « rôle » plus ou moins déterminé. A la manière d'un serpent qui se mord la queue, rôle et place s'articulent pour la construction identitaire. La relation entre les deux concepts est donc récursive.

Essayons de comprendre par un exemple. Pendant nos enquêtes à CMC (Complexe Métallurgique du Cameroun), Roger (29 ans, ouvrier, DEUG) se présente non pas en déclinant son identité, comme l'ont fait ses collègues du magasin (nom et fonctions dans la société), mais par une langue dont l'usage a rapidement attiré notre attention : l'anglais. Voici par exemple un extrait de notre conversation. Il nous voit nous diriger vers l'usine et nous interpelle (c'est notre première interaction véritable, effectuée pendant la troisième séance<sup>175</sup> d'observation. C'est d'ailleurs la seule fois où nous aurons à nous entretenir en

---

<sup>174</sup> Il n'y a pas que dans la science que cela s'observe. Notre collègue J. Moba affirme régulièrement : « life is a rôle playing. Here I am a teacher, there a father or a son, and over there I may be a friend or something else ». C'est probablement dans ce sens qu'il faut comprendre Goffman (1973-a : 23) quand il définit le rôle comme un « modèle d'action pré-établi que l'on développe durant une représentation et que l'on peut présenter ou utiliser en d'autres occasions ». Il serait tout de même important de revenir sur le terme « pré-établi » car les différents rôles ne le sont pas toujours. Certains peuvent naître de l'interaction. Il est courant d'entendre quelqu'un dire : « je me suis surpris en train de ... ». Pour une synthèse théorique de cette notion, ainsi que celle de la « face » dont elle est indissociable, voir annexe 5. On peut néanmoins considérer que la face est « la valeur sociale positive qu'une personne *revendique* effectivement à travers la *ligne d'action* que les autres supposent qu'elle a adoptée au cours d'un contact particulier. La face est une *image du moi* délinéée selon certains attributs sociaux approuvés, et néanmoins partageable » (Goffman, 1974 : 9). La notion de rôle quant à elle s'inscrit dans une constellation complexe, et renvoie aux « modes de comportement, propre à chaque culture. Dans ces conditions, *être réellement* un certain type de personne, ce n'est pas se borner à posséder les attributs requis, c'est aussi adopter les normes de la conduite et de l'apparence que le groupe social y associe » (Goffman, 1973-b : 76). Cela n'exclut cependant pas la création de rôles soumis à l'approbation des autres membres de la communauté, et qui sont appréciés en fonction du contexte interactif. Dans cette logique, la notion de face peut donc renvoyer à l'image valorisée que revendique l'individu dans une interaction.

<sup>175</sup> Nous avons été reçu par Roger le jeudi, (dernière séance de nos enquêtes de la semaine) dans son bureau ; il a donc eu le temps de se faire une petite idée sur nous (au moment de cette interpellation, plusieurs ouvriers en particulier se méfient encore de l'enquêteur qui s'est beaucoup plus occupé des services administratifs lors des deux dernières séances de travail à CMC). Il sait donc que nous avons été introduit dans la structure par le Directeur Général, qui lui-même, n'a fait que suivre les recommandations du PDG du Groupe SOREPCO dont dépend cette entreprise métallurgique.

anglais pendant toute la période de six mois équivalant à la durée de notre présence dans cette entreprise) :

Roger - good morning sir  
E - What are you doing here guy  
Roger - I'm working  
E - What are you writing?  
Roger - All what is going out of the society ++ did you keep me a present?  
E - I wanted to give you my card last week but I forgot  
Roger - If you have it you can give it to me now hein  
E - Ok I will do so I will do so<sup>176</sup>

Il nous dira plus tard que son souci était de nous faire comprendre qu'il est bilingue, preuve qu'il a effectué des études supérieures<sup>177</sup>. Sa réaction met donc en valeur deux façades identitaires : celle vécue par nous (l'ouvrier que nous avons en face de nous), mais également l'image qu'il souhaiterait que nous ayons de lui (l'ancien étudiant), ce qui le poserait comme supérieur aux autres. Lors de l'entretien que nous mènerons avec lui, il sera encore plus explicite : il dévoilera son aspiration légitime, selon lui, à plus de responsabilités dans l'entreprise. On pourra donc schématiser cela en disant qu'il met en jeu deux identités selon le contexte : l'usine (pour l'ouvrier), l'université (pour l'étudiant), l'ouvrier désirant une revalorisation de son statut par une promotion dans le service<sup>178</sup>. Chacune d'elles dépend de l'image qu'il voudrait projeter, laquelle dépend de perceptions qu'il reconnaît comme partagées par la société. Cet ancrage social constitue donc une norme référentielle qui lui permet de se faire comprendre par un discours implicite. C'est dire qu'il joue un rôle précis chaque fois, ce qui rend ses identités stratégiques.

L'identité devient en ce sens un ensemble de pratiques permettant de « sauvegarder l'impression produite par un acteur pendant qu'il est en présence de ses interlocuteurs » (Goffman, 1973-a : 22). Il s'agit donc de stratégies, qui sur un plan chronologique, se suivent sans qu'une imbrication ne soit interdite. On peut ainsi vivre simultanément une

---

<sup>176</sup> La conversation continue cette fois-là en français, et il profite de l'occasion pour nous dire qu'il a appris l'anglais pour des motifs professionnels : il visait un poste dans une entreprise pétrolière locale, poste qu'il n'a malheureusement pas eu.

<sup>177</sup> Il est certain à Douala, que les locuteurs de l'anglais peuvent *a priori* être d'anciens étudiants ou élèves de sections anglophones. A la différence du français qui, à Douala, est la langue de toutes les activités quotidiennes, l'anglais, sur un plan diglossique à la Ferguson, serait le pendant H du pidgin-english qui occuperait la sphère L. Ceci est toutefois une vue de l'esprit, plusieurs témoins considérant le pidgin comme du mauvais anglais. Un témoin (professeur de SVT - sciences de la vie et de la terre - dans un lycée de la ville), se met spontanément à parler un pidgin haché, en rencontrant une collègue professeur d'anglais. Pour lui donc, à défaut de l'anglais, dans un cadre informel, le pidgin pourrait faire l'affaire. Parfois cependant pour une nécessité identitaire, le pidgin peut être employé pour montrer qu'on serait un Camerounais ayant déjà eu des contacts extra-ethniques.

<sup>178</sup> Notre témoin nous voit régulièrement discuter avec tous ses supérieurs. Parce qu'il a la possibilité d'aborder avec nous certains sujets professionnels, il nous verrait comme une sorte de porte parole auprès de la direction de la société.

situation de « conformisation » et de « couplage »<sup>179</sup>. Tout dépend du contexte, même s'il faut inscrire ces manœuvres comme des subtilités permettant de remplir une fonction de sécurisation sociale. L'identité devient dès lors une tactique, une manœuvre, une négociation à gérer par l'individu pour se donner une face, un rôle à jouer pour avoir une place. Identifier quelqu'un c'est donc reconnaître le rôle qu'il joue dans un contexte précis. On pourrait de ce fait se tourner vers une définition opératoire de l'identité, vue comme un ensemble de

*« procédures mises en œuvre (de façon consciente ou inconsciente) par un acteur (individuel ou collectif) pour atteindre une, ou des, finalités (définies explicitement ou se situant au niveau de l'inconscient), procédures élaborées en fonction de la situation d'interaction, c'est-à-dire en fonction des différentes déterminations (socio-historiques, culturelles, psychologiques) de cette situation. » (Lipiansky et al, 1990 :24).*

L'importance de cette conception est que la définition de l'identité s'en trouve relativement bien simplifiée, ramenée à un aspect relationnel, contextuel. L'individu ne peut donc exister *a priori*, il est le fruit d'une négociation, d'une construction interactionnelle.

Ce regard interactionnel constitue une avancée significative dans la définition de l'identité, puisqu'il situe la notion en dehors du cadre de l'individu seul comme c'était le cas chez les psychologues. L'aspect purement interindividuel n'est plus prioritaire. Le culturel, l'histoire, les institutions, etc., tout cela fait désormais partie du contexte qui permet de définir l'identité. En rapport à la psychologie sociale qui fournit des significations aux différentes manœuvres identitaires, la sociologie décrit cette dynamique identitaire comme un moyen de gérer des situations conflictuelles auxquelles doivent faire face les individus dans la trame sociale. Sur des bases empiriques, Kastersztein (1990) comme Marc (2005) nous résument ces manœuvres de manière assez synthétique. On pourrait les regrouper autour de quatre tactiques : l'« indifférenciation », la quête du semblable ou « conformisation », le « couplage » et enfin la « visibilité sociale » qui va de paire avec l'« individuation »<sup>180</sup>.

- L'« indifférenciation » consiste à fusionner dans le groupe en se rendant invisible ; on pourrait dans certains contextes penser à une négation de son identité mais dans l'ensemble, elle permet à l'acteur social de se sentir en sécurité.

---

<sup>179</sup> Nous définissons ces termes *infra*.

<sup>180</sup> Il va de soi que les autres aspects ne devraient pas être occultés car à certains moments ils peuvent ressortir de manière inattendue : le « rejet de la différence », la « séparation », la « différence de sexes ».

- La « conformisation » c'est la quête du semblable, la recherche du double par une identification « introjective » (le sujet cherche à ressembler à quelqu'un de prestigieux dans le contexte) ou « projective » (le sujet attribue à des personnalités autres, des traits qui lui reviennent dans la réalité : « tout le monde est d'accord que »).
- Le « couplage » renvoie à une sorte de réseau affinitaire ; c'est « le lien en miroir qui unit deux participants » (Marc, 2005 : 218).
- L'« individuation » ou « visibilité sociale » : « pour être visible dans le groupe, il faut accepter de sortir de l'anonymat, de se séparer des autres, d'affirmer son individualité » (Marc, 2005 : 222). Cette étape consacre une intégration réussie car ce n'est que lorsqu'il se sent bien intégré dans le groupe que le participant souhaite jouer un rôle plus prononcé ou se singulariser par des actes.

On comprend ainsi que, quelle que soit la place occupée, elle sera toujours fonction d'une autre, l'un n'ayant de sens que par rapport à l'autre. La notion d'altérité apparaît en conséquent comme centrale dans l'étude du concept d'identité. Le participant ne peut affirmer son identité que par rapport à une autre présentation de soi, qui l'amène à satisfaire ou non des désirs, des besoins allant généralement dans le sens d'une volonté de valorisation. Sur le plan social en effet, le sujet doit exister, intégrer un groupe, se valoriser, contrôler la situation avant de s'individualiser.

Cette lecture de l'identité est certes pertinente, mais nous paraît trop ouverte, supposant des identités impossibles à avoir. Si nous prenons l'exemple du Cameroun, définir ainsi l'identité suppose la possibilité pour un Blanc de se faire passer pour Bamiléké, Duala ou autre ethnie tout en se disant d'origine camerounaise et de race noire. L'identité stratégique fait donc penser que les différentes manœuvres pourraient s'effectuer sans aucune limite. Nous savons pourtant qu'il existe des identités impossibles. Le *sauveteur* ne pourra pas devenir spontanément dans un contexte, enseignant d'université. De même, le menuisier ne pourra se faire passer du jour au lendemain pour prêtre quel que soit l'objectif. Dans la même logique, un enseignant qui rentre dans sa classe et commence son cours par « que la paix du Seigneur soit toujours avec vous », produira un effet contraire à celui du prêtre socialement investi dans le même contexte.

Sur l'identité chez les Samo (Haute Volta), Françoise Héritier affirme :

« la seule armature véritable, celle qui fait et construit l'identité, est donnée par la définition sociale. La règle sociale collective s'incarne dans l'individu et lui donne son identité en lui assignant une



place, un nom et un rôle qui doit être le sien en raison de sa situation généalogique et chronologique dans un lignage donné : il est né dans un lignage de maîtres de la terre ou de maîtres de la pluie, de fossoyeurs ou de forgerons, il est homme ou femme, aîné ou cadet. L'identité samo est le rôle assigné et consenti, intériorisé et voulu, qui est tout entier contenu dans le nom, nom lignager et nom individuel » (Héritier in Kaufmann, 2004 :57).

En ce sens, l'identité sociale octroyée n'est donc pas autonome, elle est subordonnée. Ceci veut en outre dire qu'elle serait entièrement prédictible, ce qui n'est pas vrai. Prenons par exemple le cas d'une cérémonie d'intronisation en région bamiléké, situation pendant laquelle les rôles sont plus ou moins entièrement pré-établis : le chef du village, la foule, le successeur à introniser, ses frères, chaque membre et/ou groupe ayant une place précise. Il est arrivé (au moins une fois) qu'un des frères du successeur choisi « oublie » son rôle et exprime plutôt sa déception de n'avoir pas été désigné par le testament paternel, en portant la main sur la joue du chef. Cette situation a été certes vue comme un sacrilège, c'est-à-dire une catégorie déjà pré-établie. Toutefois, le chef est tellement vénéré qu'on aurait pensé à toutes les configurations possibles du sacrilège, sauf l'éventualité pour lui de recevoir une gifle publique. Depuis ce jour toutefois, on prend souvent cet exemple pour créer du comique en rappelant parfois aux orphelins mobilisés pour une cérémonie pareille : « n'allez surtout pas gifler le chef ». En d'autres termes, ce comportement original dès sa réalisation est entré dans un stock de comportements désormais mobilisables dans une construction identitaire, dans un contexte similaire. Définir l'identité comme subordination sociale ne permet donc pas de la comprendre dans une perspective pragmatique. Prendre l'identité uniquement dans sa dimension stratégique est à notre avis extrême et radical, l'individu n'étant pas complètement soumis au social. Dans une société aux identités pareillement définies, il n'y aurait presque pas de conflits identitaires, chacun occupant la place à lui assignée par la société, place reconnue par les autres et donc sans possibilité de contestation. Ce regard est exagéré car l'individu a parfois des désirs, ce qui autorise la dynamique socio-identitaire. Un moment est stabilisé, et par rapport à lui, d'autres périodes sont évoquées.

Nous nous rendons donc compte que l'identité ne peut être complètement subordonnée à la société. De même, elle ne peut être complètement ouverte en laissant la possibilité à l'individu de prendre celle qu'il voudrait. Il s'agit en d'autres termes, de prendre en considération l'histoire et sa pertinence dans les représentations et les pratiques individuelles. Cela induit également l'idée selon laquelle malgré l'instabilité, l'identité a besoin d'un axe d'immobilité. Il faut un alliage des deux pour parvenir à l'équilibre, ce que

comprend Kaufmann (2004) qui inscrit la définition de l'identité en rapport avec l'histoire. En ce sens, l'identité sera vue comme une construction.

## **2 Le social individualisé et / ou la socialisation de l'individu ? Tout pôle identitaire est une construction**

### **2.1 Une inscription dans l'histoire sociale**

Continuons de focaliser notre réflexion sur un angle historique. Codol et Tap perçoivent l'identité comme

« un système de représentations de sentiments et de stratégies organisées pour la défense conservatrice de son objet (le « être soi-même »), mais aussi pour son contrôle, sa mobilisation projective et sa mobilité idéalisante (le « devenir soi-même »). L'identité est un système structuré, différencié à la fois ancrée dans une temporalité passée (les racines, la permanence), dans la coordination de conduites actuelles et dans une perspective légitimée (projets, idéaux, valeurs et styles). Elle coordonne les identités multiples associées à la personne (identité corporelle, identité caractérielle, spécificités personnelles ...) ou au groupe (rôles, statuts ...) » (Codol et Tap, 1988 in Marc, 2005 : 71).

L'identité serait alors anticipatrice et synchronique, avec une dimension emblématique importante ; elle serait alors constante, tout en exploitant des phénomènes passés pour mieux se développer. Malgré sa pertinence, cette définition paraît n'avoir pas eu l'effet qu'elle mériterait, vraisemblablement parce qu'y sont encore mêlés des aspects individuels (« soi-même »), aux considérations historiques (« mobilisation projective », « idéalisante », « temporalité passée », « conduites actuelles »).

Pour mieux montrer la valeur de l'histoire dans la construction identitaire, Kaufmann (2004) part de la définition du rôle<sup>181</sup> interactionnel qu'il reprecise en termes de « micro-rôles ». Dans sa nouvelle conception, les rôles opèrent de manière brève dans le temps, et permettent ainsi des socialisations successives, très brèves et ponctuelles de l'individu. Ils se suivent ainsi dans l'interaction. L'individu quant à lui les intériorise, ce qui lui permet de se re-crée dans la même ou une autre interaction. La nouveauté ici est donc cette multiplication de rôles. En étant présents dans une même interaction, ils deviennent plus souples, l'individu les incorporant et les réutilisant pour redéfinir chaque fois une situation nouvelle. C'est d'ailleurs ce qu'illustre bien l'exemple précédent sur

---

<sup>181</sup> Nous avons montré dans la partie théorique que les notions de « rôle » et de « face » participent de la construction identitaire. Par ces notions, E. Goffman qui peut être considéré comme un successeur de Mead et donc un prolongement de la sociologie de l'Ecole de Chicago, considère que l'identité s'inscrit dans un rapport d'altérité (voir Annexe 5). Nous voyons bien que c'est cette approche interactionnelle qui permet à Kaufmann de considérer l'identité comme représentationnelle.

l'intronisation du chef. La gifle, non prévue avant la rébellion du « frère », devient désormais un comportement possible et donc déterminé. Cette rétroaction de comportements permet l'émergence et le développement de la « réflexivité individuelle », qui exploite ainsi les « "conflits de schèmes", c'est-à-dire les contradictions entre les multiples schémas de pensée et d'action incorporés par un même individu, obligeant ce dernier à réfléchir et à choisir » (Kaufmann, 2004 : 68-note).

L'individu doit donc essayer de se trouver une voie, entre les différents rôles socialement enregistrés et l'image de soi qu'il voudrait présenter dans l'interaction, laquelle accroît la densité des éléments qui entrent dans sa structure cognitive. Il est donc construit par son histoire propre qui aura « intériorisé le social, dans un dialogue continu entre présent et passé secrètement mémorisé » (Kaufmann, 2004 : 77). Les visages possibles des individus sont ainsi les fruits de ces identités résultant de l'expérience, venant de l'inscription de l'individu dans les différents schèmes sociaux. Cette mise en avant de l'histoire, cette construction pourrait être vue comme « une approche chaotique », qui « par définition même ne peut que se placer dans le flux du temps, et se rend donc compatible avec la perception de fonctionnalités non-immédiates » (Robillard, 2001-a). Approche essentiellement fluide, l'identité comme construction diachronique postule ainsi que « l'Homme ne vit pas une réalité primordiale (inaccessible pour lui, savant ou non), mais dans la perception symbolique qu'il s'en construit » (Ph. Blanchet, 2003 : 301). Il s'agit d'identités certes « virtuelles » que fabrique l'individu, mais qui deviennent « schémas de travail » dans les différentes interactions. Inscrit dans l'histoire sociale, l'individu se fabrique lui-même son identité. Dans ce sens,

« les soi possibles [...] exigent effort et prise de risques. A ce prix, ils autorisent un travail de réforme de soi véritablement innovateur, aux limites du réalisable, où le présent parvient momentanément à mettre entre parenthèses le poids du passé. Ils représentent une des modalités les plus abouties [...] dans l'invention de soi » (Kaufmann, 2004 : 78)

On voit dans ce schéma que l'identité individuelle serait un fantasme, puisque la dimension sociale paraît importante. L'individu est en effet le fruit de la société, (même si la dynamique sociale dépend des actions individuelles qui à leur tour participent de la construction de la société) ce qui est tout à fait compréhensible. Le récit de l'enfant-singe<sup>182</sup> sur lequel est construit le mythe de Tarzan, nous paraît utile. Supposer l'existence

---

<sup>182</sup> Il s'agit de l'histoire d'un enfant perdu par ses parents, à un moment où il était encore un nourrisson. Il sera retrouvé bien plus tard avec une troupe de singes, se comportant exactement comme les singes membres d'une nouvelle communauté dont il était désormais intégré. Cela suppose qu'il aurait été recueilli, nourri et élevé par les singes. Son langage est donc celui de ces animaux, son mode de déplacement aussi : il saute de branches en branches.

d'une identité individuelle reviendrait à affirmer que cet enfant aurait pu ne pas se comporter comme ces singes avec qui il formait une seule famille au moment de sa « capture ». Il bondissait pourtant d'arbres en arbres à l'aide de lianes, les normes de sa communauté (prise dans l'ensemble) ayant des rôles qu'il aura intériorisés. Une fois passé dans la communauté humaine, les règles ont changé, et il a de nouveau procédé à une autre intériorisation, laquelle lui a permis de se construire et de construire l'autre.

Loin de la considération de psychologues et de psychanalystes, l'identité est donc avant tout socialement construite. Dans cette logique, l'aspect individuel serait simplement un visage possible parmi d'autres. C'est donc pourquoi nous pensons qu'il faudrait relativiser la place accordée à la subjectivité dans le processus de construction identitaire.

## 2.2 *La subjectivité "out" ?*

Un paradoxe qu'on pourrait relever chez Kaufmann (2004) est toutefois de continuer d'utiliser la notion de « subjectivité<sup>183</sup> ». Ce terme suppose une reconnaissance implicite de l'existence de l'« objectivité » qu'il rejette pourtant dans la définition de l'identité, et qui serait synonyme de la recherche de substantialité, d'identité individuelle. Cette position qui paraît en contradiction avec l'idée de la construction historique de l'identité devrait être modulée. Son raisonnement vient-il de ce qu'il reconnaît une certaine paternité de Freud sur le concept d'identité ? Bien que psychanalyste, Freud pense pourtant que c'est l'environnement de l'individu qui lui permet de structurer son moi, par une intériorisation « des modèles et des images »,

« [...] de telle façon que la psychologie individuelle se présente dès le début comme étant en même temps, par un certain côté, une psychologie sociale dans le sens élargi, et pleinement justifié du mot » (Freud, 1987 : 83 in Kaufmann, 2004 : 25).

Freud amène donc le sujet

« (un peu malgré lui) sur la piste d'une analyse dynamique et constructiviste de celle-ci, sous-tendant une possible définition du concept très éloigné du substantialisme des papiers d'identité. Bien que ne l'ayant pas explicitement dit, il pouvait laisser penser que l'identité était non pas un donné préalable mais se constituait jour après jour par des identifications » (Kaufmann, 2004 : 26).

Comment terminer une réflexion pareille en mettant en évidence la place de la subjectivité ? Kaufmann ne subirait-il pas aussi une influence de Freud ? Ce dernier

---

<sup>183</sup> Sur un plan théorique, la subjectivité s'oppose à l'objectivité. Cela sous-entend des implications assez profondes d'ordre philosophique (introspection, implication entre autres), mais également épistémologique (sciences objectives, dures vs sciences interprétivistes, souples).

apparaît en effet comme l'inspirateur du véritable père officiellement reconnu du concept d'identité, Erik Erikson. Erikson a poursuivi la réflexion sur l'axe de la psychologie sociale, en insistant sur la place du moi en terme d'identité individuelle parce qu'il voudrait probablement mettre en évidence l'individu comme unité. Pourtant dès les origines de la réflexion sur le plan psychanalytique, la primauté était réservée par son fondateur à la construction. En d'autres termes, Freud reconnaîtrait que l'individu sur lequel il travaille est un des multiples soi. La mise en relief de la place de la subjectivité n'a en conséquence plus de raison d'être. On comprendrait que le besoin de stabiliser l'identité soit ponctuel, à la manière des rôles (« micro-rôles »), et permette par exemple de définir cette notion, un élément stable du système au moins devant aider à mieux la saisir. Cet aspect est d'ailleurs nécessaire pour que l'équilibre puisse tenir tout cet ensemble mouvant.

Dans la perspective constructiviste, l'histoire, le capital expérientiel que l'individu mobilise dans les différentes interactions qui réalimentent de nouveau son capital expérientiel, et ainsi de suite, pourraient apparaître comme le pôle autour duquel ressortiraient les éléments de stabilité nécessaires à la dynamique. On pourrait donc parler d'une structure nucléaire qui regroupe la somme des expériences, chacune d'elles pouvant être mobilisée sans qu'on ne puisse savoir exactement laquelle, pour une fin identitaire<sup>184</sup>. Dans ce contexte, la subjectivité devient donc inexistante et non opérationnelle, puisque l'individu dans sa totalité est un construit social en contexte. La structure nucléaire expérientielle est donc évolutive, et pour pouvoir définir l'identité individuelle *a priori*, il faudrait savoir quel serait son capital expérientiel, et surtout identifier l'élément de ce capital qu'il mobilisera dans l'interaction, tâche à notre avis impossible<sup>185</sup>.

Cette approche permet d'inscrire le concept de l'identité comme une construction. L'identité n'« existe » donc pas, elle est dans l'absolu une abstraction, qui ne prend un aspect concret que dans des schèmes sociaux. Il s'agit d'inscrire ce concept dans une instabilité régulée, dans l'« équilibre instable ». C'est ainsi que dans une conversation en contexte plurilingue, la nécessité d'une entente sur un point de stabilité entre les

---

<sup>184</sup> Fonctionnement qui rappelle que les identités « ne sont ni totalement aléatoires, ni complètement prédictibles », mélange de « hasard » et de « déterminisme », de « l'ordre » et du « désordre », sans être nécessairement complexes. Il s'agit là de « comportements chaotiques », qui peuvent être visualisés par l'« attracteur étrange » (Robillard, 2001-a ; Dawaele, 2001). Ce modèle suppose que dans des situations « de la profusion au(x) désordre(s) », c'est la conjugaison du « désordre » et de l'« ordre » à la fois, qui assure l'équilibre, d'où l'idée de « l'équilibre instable ». La fonctionnalité du « chaos » vient ainsi du fait qu'il permet d'appréhender le social dans sa contextualité, dans sa dynamique, dans sa construction.

<sup>185</sup> Nous nous situons dans les différentes interactions sociales. Toutefois, en déplaçant le cadre vers un contexte de recherche, on pourrait immobiliser une interaction et en dégager une identité individuelle, qui à notre avis ne serait qu'un schéma unique et précis dans un contexte donné. En d'autres termes, l'identité individuelle pourrait être vue comme un des soi possibles, et non le soi même.

interactants est indispensable pour que la communication soit possible. Ce point ne peut être connu *a priori* par les interactants. Il peut d'ailleurs parfois s'agir d'éléments non linguistiques dans le sens classique du terme, comme l'humeur, l'intimité entre les participants. Une fois ce point identifié et accepté, le reste de l'interaction peut bouger sans que ne se crée une incompréhension entre les participants. Le point de stabilité n'est pas toujours le même et peut changer en permanence, comme si on allait d'une norme<sup>186</sup> à l'autre tout en étant d'accord même en cas de conflit. Nous avons ainsi remarqué dans nos enquêtes, qu'une remarque sur la façon de parler pouvait selon l'interaction, être humiliante ou comique. C'est dire que dans un cas, il y a une confiance dans la stabilité de la relation, ce qui peut autoriser des remarques négatives sans que le statut de l'autre ne soit remis en cause (nous y reviendrons plus tard). Dans l'autre cas pourtant, la relation serait moins stable, raison pour laquelle une pareille remarque paraît particulièrement ébranlante. Il s'agit donc dans la fabrication de l'identité, de maintenir un « *équilibre dynamique* », à la manière du « vélo qu'on pédale » : « c'est parce que ça bouge que ça tient en équilibre (et réciproquement) » (Ph. Blanchet, 2003 : 303).

Dire de ce fait à Douala qu'on est un Bamiléké, un Duala ou un Bassa, un Anglophone ou un Francophone, suppose la mobilisation au moment de l'énonciation des attributs sociaux se rapportant à ladite identité, lesquels sont reconnus par tous et que les individus exploitent pour revendiquer ou attribuer ces différentes catégories identitaires. Dans l'absolu, ces catégories n'existent pas, et c'est pourquoi il est possible pour un individu de se revendiquer de l'une ou de l'autre, en fonction du cadre dans lequel il se trouve. Etre un *sauveteur*, un *bayam sellam* ou un taximan, tout cela est circonstanciel, aussi circonstanciel que cette identité officiellement attribuée par la carte d'identité. On pourra aussi être l'*alamimbou*<sup>187</sup> du quartier tout en étant professeur sur un plan professionnel.

Une identité, quand elle est menacée, se définit par le développement de stratégies particulières dont la finalité est unique : atteindre un degré jugé satisfaisant de socialisation. Dès lors, identifier X c'est jouer sur deux points simultanément : un pôle aléatoire et un autre doté d'une certaine prévisibilité. Le plus important est que l'individu fasse ressurgir des attributs sociaux de définition, qui fonctionnent finalement à la manière des rôles dans une représentation théâtrale. Nous ne pouvons toutefois clore cette réflexion sur la définition du concept d'identité, sans faire le point sur un de ses aspects, socialement opératoire au Cameroun et à Douala. Il s'agit de l'identité ethnique.

---

<sup>186</sup> Il s'agit dans ce contexte de normes sociales subjectives.

<sup>187</sup> Terme désignant le *guérisseur traditionnel, marabout, voyant, tradi-praticien*.

### 3 La place de l'identité ethnique

#### 3.1 L'ethnie comme catégorie observable

La notion d'ethnie a une importance particulière dans le quotidien des populations de Douala. Une question revient régulièrement à la rencontre d'inconnus à Douala et au Cameroun dans l'ensemble : « il est d'où ? » ou bien « tu es d'où ? ». Il se pose donc sur le plan de l'identité le problème de l'origine ethnique. Sur les formulaires officiels, cette préoccupation est permanente. Dans les actes de naissance jusqu'à la fin des années 1970 par exemple, la rubrique « race » est bien présente et renvoie à l'origine ethnique. Dans la même perspective, les fiches relatives aux concours administratifs comportent toujours la rubrique « province d'origine », ce qui permet de catégoriser les candidats. Une pratique politique est d'ailleurs couramment admise, celle de l'équilibre régional qui vise à répartir de manière « équitable » les différents cadres des différentes régions du pays, au sein de l'administration<sup>188</sup>. Le non respect de l'équilibre régional est par exemple officiellement évoqué comme une des principales raisons motivant la décision du Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, d'annuler les résultats d'entrée à l'ENAM (Ecole Nationale de Magistrature) :

« les dispositions relatives au respect de l'équilibre régional avaient également été malmenées dans ces concours, en ce que les provinces du Centre et du Sud-Ouest se trouvaient avec un nombre anormalement élevé d'admis, au détriment des ressortissants du Septentrion qui n'ont pas fait mystère de leurs vexations » (*La Nouvelle Expression* du 13 février 2006).

C'est dire que l'identité ethnique est une préoccupation individuelle, sociale, politique et même administrative dans la vie du Camerounais. Il permet sur un plan interactionnel d'inscrire l'acteur dans un cadre identitaire, fonctionnant sur un schéma

---

<sup>188</sup> Il est généralement toléré au regard de cette politique qu'on ne soit pas reçu à un concours avec une note largement supérieure à celle de certains admis. Dans la même perspective à la tête de l'état par exemple, l'ancien Président de la République, parce qu'étant Francophone, a mis en place des mesures de sorte que le Président de l'Assemblée Nationale soit un Anglophone. Aujourd'hui la donne n'a pas changé dans le fond : les deux postes sont occupés par des Francophones. En conséquence, le poste de Premier Ministre est occupé sous les trois derniers gouvernements depuis la moitié des années 1990 par des Anglophones. Et même, les deux Francophones au sommet de l'Etat n'ont jamais été de la même ethnie : le Président de la République est beti et le Président de l'Assemblée Nationale est un musulman du Nord. De même dans le gouvernement, on note une distribution plus ou moins équitable de Ministres d'Etat, de sorte que chacune des ethnies du pays se reconnaisse dans au moins un ministre d'Etat. Sur un plan politique, les partis politiques sont organisés selon des bases ethniques qui ont même amené R. G. Nlep à développer le concept du « village électoral ». Il est donc communément admis que le RDPC (Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais), parti au pouvoir, est d'abord un parti de Beti ; le SDF (Social Democratic Front), principal parti d'opposition, est celui des Anglophones et des Bamiléké. De même, l'UNDP (Union Nationale pour la Démocratie et le Progrès) est celui des Nordistes, l'UPC (Union des Populations du Cameroun) le parti des Bassa et l'UDC (Union Démocratique Camerounaise) le parti des Bamoun. La base (ethnique ou tribale) de chaque parti constitue ainsi son « village électoral », concept dont l'illustration la plus parfaite est les élections législatives (celles de 1992 par exemple) où, sauf cas de boycott, chacun des partis fait le plein des voix dans sa base, si nous prenons en considération les chiffres officiels.

stéréotypique. Le concept d'« ethnique » est donc indispensable dans toute étude en sciences sociales et / ou humaines au Cameroun.

### 3.2 Définir l'ethnie

Dans le but de définir cette autre notion, Vinsonneau (2002 : 129-135) à la suite de Poutignat et Streiff-Fenart (1995) va l'inscrire dans une théorie : l'ethnicité. Elle la rapproche du courant mobilisationniste, ce qui lui permet de poser l'affinité ethnique comme faisant partie des oppositions symboliques et sociales, « possibles ressources utilitaires dans les conflits sociaux » (Vinsonneau, 2002 : 135).

On comprend donc que certains Doualais soient assez subtils pour prendre des identités ethniques différentes selon la circonstance. Nous en avons rencontrés qui se reconnaissent comme Bamiléké et Duala selon le contexte. En famille par exemple, Esaïe (chaudronnier, 48 ans, d'origine Bamiléké) vit à Bonabéri, et est professionnellement établi à Mbanya (quartier situé dans une zone en majorité duala). Il a dû se faire accepter chez les Duala qui lui ont trouvé un espace pour ses affaires, tout en étant parmi de potentiels clients. Ici, Esaïe parle le duala qu'il a appris dans sa jeunesse auprès de pairs, et se fait appeler Lobe (nom à consonance duala, parfois utilisé dans sa famille bamiléké). Cependant, il garde son nom d'origine dans ses documents administratifs<sup>189</sup>. Esaïe se présente donc ainsi tantôt comme un Duala (pour la consolidation de son implantation à Mbanya), tantôt comme un Bamiléké (il s'assure ainsi un cadre familial très solidaire et s'attire également un maximum de clients pour son entreprise). Dans la même perspective, Jeanot (*bendskineur* bamiléké) réagit ainsi quand nous lui posons la question de savoir avec quelle langue il interpelle ses clients :

Jeanot - quand on voit une maman + et que je vois que mes collègues les autres bendsikineurs veulent aller vers elle ++ je parle vite une langue + comme le bassa je peux dire + [mbombo lɔɔ + lɔa na]<sup>190</sup> + elle comprend que je suis de son village + et elle vient prendre ma moto

Nous voulons par ces exemples montrer une fois de plus que l'identité ethnique peut être une croyance mobilisée en fonction des enjeux, d'où la nécessité de lui conférer un caractère contextuel ; en fait, il n'est qu'un aspect du concept global de l'identité, mobilisé de la même manière que n'importe quel autre élément de construction de soi. Autrement

---

<sup>189</sup> Nous avons rencontré un menuisier fonctionnant de manière identique, se réclamant Bassa. Cependant, celui-ci n'est pas installé en zone majoritairement bassa. Il parle assez bien le bassa qu'il a appris pendant sa jeunesse. Il situe toutefois ses origines professionnelles à la Cité Sic, quartier majoritairement bassa.

<sup>190</sup> Mon ami viens, viens par ici.



dit, l'identité ethnique doit être considéré comme un des multiples visages sociaux possibles, construits par l'individu.

### **3.3 Percevoir l'identité ethnique comme un soi possible**

A la manière de l'identité sociale, l'identité ethnique est donc relationnelle et malléable. Les exemples *supra* nous permettent de mettre en valeur un autre aspect plus important de la définition de l'identité ethnique : la croyance, la représentation. Si on prend en compte le regard primordialiste<sup>191</sup>, on pourrait affirmer :

« C'est la croyance en l'origine commune, souligne A. D. Smith (1981, p.65), qui justifie et conforte les autres dimensions ou signes de l'identité, et donc le même sens de l'unicité du groupe » (Poutignat et Streiff-Fenart, 1995 : 177)

Sans pouvoir justifier la communauté territoriale, Esaïe est considéré comme un Duala par le simple fait que les autres présument qu'il l'est. Les frontières ethniques relèveraient donc d'un sentiment, de l'imaginaire. Dans la même perspective, nous comprenons que cette notion a également un côté dynamique. Nous pouvons donc penser que l'ethnie serait une forme de structuration sociale, l'attribution catégorielle classant les personnes en fonction de leur origine (supposée), laquelle trouve l'assentiment des autres partenaires de l'interaction, par l'extériorisation de signes culturels différenciateurs (Barth in Poutignat et Streiff-Fenart, 1995 : 154). Cependant, nous arrêter à l'identification reste peu opératoire dans notre recherche. En effet, pour mettre en valeur le côté créatif de l'individu, il faudrait penser comme Gumperz. Ce dernier définit en effet les catégories ethniques comme relevant de « la sociologie des interactions dans les petits groupes ». En ce sens, elles peuvent

« être considérées comme des entités symboliques sur lesquelles l'histoire a prise et que les individus, dans les interactions quotidiennes, peuvent manipuler pour parvenir à leurs fins » (Gumperz, 1989-b : 155.)

Le groupe ethnique devient donc instrumental, actif, et aide à la gestion de l'environnement. En ce sens, il permet d'organiser la société en groupes, et apparaît donc comme une manipulation interactionnelle non dénuée de neutralité. Parce que dynamique, fluctuant, ses frontières sont désormais :

---

<sup>191</sup> L'ethnie dans cette théorie est définie par rapport à des groupes primaires et liens primordiaux naturels : sang, phénotype, religion, langue, appartenance régionale, coutume, etc. Les relations ethniques dépendent donc d'un phénomène naturel, pré-existant à la rencontre des acteurs et est donc fondé sur des présupposés mystiques et spiritualistes.

- perméables et flexibles : il existe certes des frontières permettant la reconnaissance ou le rejet d'un individu par rapport au système social. Il ne s'agit cependant pas de « barrières » (Poutignat et Streiff-Fenart, 1995 : 169), mais de limites permettant plutôt de mettre en valeur la dichotomie entre « nous » et « eux ».
- construites et contextuelles : autant c'est la coopération de tous qui maintient la frontière, autant elle se lit essentiellement dans les échanges interactifs quotidiens entre les membres du groupe. Un individu peut donc se réclamer de plusieurs ethnies selon les circonstances, selon les différents « rôles » joués. Ces barrières sont ainsi contextuelles, construites au fil des interactions : « le maintien des frontières repose sur la reconnaissance et la validation des distinctions ethniques au cours des interactions » (Poutignat et Streiff-Fenart, 1995 : 172).

L'identité ethnique par son côté construit et plastique, se rapproche donc de l'identité sociale. Gustave (géomètre, Duala) reconnaît avoir un frère (à la mère duala et au père bamiléké) qui exploite à merveille sa double appartenance ethnique. Dans la vie quotidienne, il préfère s'afficher comme un Duala<sup>192</sup>. Toutefois, quand a sonné l'heure du mariage, il s'est rappelé qu'il était un Bamiléké et a vite fait de se trouver une épouse de l'ethnie d'origine de son père<sup>193</sup>. La « face » qu'on montre dépend donc des enjeux, ce qui suppose qu'il n'existe pas d'indices objectifs de définition de l'identité ethnique. Comme l'identité sociale, elle serait un élément d'un savoir partagé, inscrit dès lors dans les différentes représentations sociales, et fonctionnerait à la manière de n'importe quelle autre catégorie d'identité. On dirait donc qu'en terme d'identité sociale, la composante ethnique est assez importante au Cameroun même si en contexte urbain, cette considération n'a pas le même effet avec les jeunes (nous y reviendrons en montrant que ceux-ci se regroupent souvent non plus sur la base du critère ethnique, mais parfois aussi selon des pratiques linguistiques). Il ne s'agit que d'un paraître, d'une identité de façade, qui a des répercussions sur la construction de soi. Il est donc simplement un des produits des diverses interactions sociales, tout en ayant une dimension expérientielle et contextuelle.

Identité sociale et / ou ethnique, voilà des processus qui participent de la socialisation (qui les conditionne à son tour). En effet, au fil des interactions, les différents interactants fournissent des efforts pour se positionner et se donner une position avantageuse, lesquels leur permettent d'être valorisés dans le groupe. En d'autres termes,

---

<sup>192</sup> Cela lui apporte des avantages : sur le plan de la distribution des ressources du pays et par rapport à la politique de l'équilibre régional, il est dans un groupe privilégié parce que moins dense en terme démographique. Ses chances de réussite sont donc assez grandes.

<sup>193</sup> Les filles Duala selon ses explications sont considérées comme étant moins sérieuses que les filles Bamiléké.

l'identité n'est pas attribuée *a priori*. Le contexte a donc son importance, et devrait être considéré comme la véritable frontière à définir pour le problème et la question de l'identité.

« L'ethnicité est un mode d'identification parmi d'autres possibles : elle ne renvoie pas à une essence qu'on possède, mais à un ensemble de ressources disponibles pour l'action sociale. Selon les situations dans lesquelles il se trouve placé et les gens avec qui il inter-agit, un individu pourra assumer l'une ou l'autre des identités qui lui sont disponibles, le contexte particulier dans lequel il se trouve déterminant les identités et les loyautés appropriées à un moment donné » (Poutignat et Streiff-Fenart, 1995 : 182).

En effet, « il y a autant d'identités sociales que de contextes sociaux de définition d'un acteur » (Mucchielli, 2002 [1986] : 22). Circonstancielle et jamais définie *a priori*, l'identité se présente comme une construction. Chacun définit son identité dans un rapport avec l'autre : l'autre peut lui accorder l'identité voulue, ou bien ne pas le faire du tout, ce qui amènera l'acteur social à reconsidérer son identité en la redéfinissant. Le processus est donc circulaire<sup>194</sup>, étant donné que la face qu'on (se) donnera (même dans un contexte où on est apparemment seul) sera en partie fonction des croyances d'autrui. En ce sens, l'image de soi dépend dans l'ensemble de différentes croyances sociales. En d'autres termes, c'est la société qui forge l'individu, lequel à son tour agit sur la société en fonction de ses objectifs. Il s'agit dans l'ensemble de « processus dynamiques, parce qu'ils supposent la poursuite d'une homéostasie, d'un équilibre instable, au sein d'un jeu de polarités et de tensions entre des forces souvent contradictoires » (Marc, 2005 : 4).

Ce positionnement est presque exactement le même que celui de Ph. Blanchet (2000, 2003 avec l'(ethno)sociolinguistique ou « sociolinguistique de la « complexité » ») ou bien Robillard (2001-a, 2003-a) dans la théorie du « chaos », ou encore Morin (1990) dans l'approche de la « pensée complexe », qui mettent tous en avant l'idée de l'équilibre sans cesse recherché et jamais atteint, mais aussi le fonctionnement par rétroaction caractéristique de la dynamique sociale qui sous-tend la dimension linguistique. Cette logique vient de la démarche, essentiellement constructiviste (Le Moigne, 1994 ; Mucchielli et Noy, 2005). Etudier les productions d'identité permettrait efficacement de découvrir la société, l'identité comme notion étant un tout désordonné. Comment y parvenir cependant ? Par le langage évidemment, car elle existe parce qu'elle est formulée. En ce sens, l'identité d'un groupe est notamment définie par des caractères linguistiques,

---

<sup>194</sup> On l'inscrirait donc dans le paradigme de la complexité car l'identité participe de l'homéostasie, du fonctionnement en hélice, de la rétro-action, du principe de la récursivité caractéristique du paradigme de la complexité (Ph. Blanchet, 2000 : 65).

langagiers même. De manière générale, le langage est central dans la pensée identitaire. Il est en effet une des différentes pratiques sociales, le visage perceptible des représentations sociales.

#### **4 Le langage<sup>195</sup> comme « act of identity»**

Le langage apparaît comme un moyen assez efficace pour matérialiser et repérer pour un bref moment, une identité. Il peut s'agir d'une expression corporelle, du silence aussi qui, dans certains contextes, est assez expressif. Le discours (hésitations, formules rituelles, mécanismes divers d'autocorrection - hésitations, ratages, etc.) reste une piste assez pertinente de construction d'une identité dont il constitue un prolongement. Le langage du Doualais peut donc être considéré comme un bout de l'iceberg qui permet d'accéder à son identité multiple. Nous remarquons que les différentes ressources langagières sont ainsi mobilisées comme des éléments stratégiques de gestion des conflits pluridimensionnels, traduisant le pluriculturalisme de la société (Roger *supra*). Bien que pouvant tenir un discours en anglais, Roger n'en a véritablement pas une pratique régulière. Le choix de la langue qui lui permet de nous aborder est donc tout un message, un vaste projet relationnel qui lui permet de se construire une identité acceptable devant l'universitaire qu'il a en face de lui, et cela en fonction de la représentation qu'il a des attentes de l'universitaire. La « langue » devient donc tout un capital aidant le Doualais à se socialiser, à se valoriser, à créer et à franchir des frontières interactionnelles entre l'un et l'autre, à s'octroyer une identité, ce qui conduit parfois à des façons de parler particulières (Gumperz, 1989-a : 14). Par le français et d'autres langues à Douala, les différents acteurs sociaux expriment en effet une certaine « revendication consciente d'altérité » (Féral, 1998-a : 211). Leurs discours relèvent donc d'un choix plus ou moins conscient, et participent de la construction d'une identité que voudrait se donner l'individu, permettent aux autres d'anticiper sur la face qu'on voudrait se donner. Le mode par lequel nous sommes présentés aux autres, est en effet une symbolisation assez ouverte de nous et des autres, ainsi que de notre univers. En ce sens,

---

<sup>195</sup> Il faudrait sûrement faire une distinction ici dans l'entendement que nous avons de langage. Nous concevons ce terme dans son sens anglo-saxon, qui renvoie à la langue, mais aussi au discours. Nous intégrons donc ici le verbal et le non verbal : en effet, autant le message peut être gestuel, autant les marques du discours sont également des indices très importants dont l'ignorance peut fausser l'interprétation de certaines situations. C'est ainsi que secouer la tête de gauche à droite tout en disant oui peut paraître contradictoire, tout comme l'hésitation pour un dominant dans un cadre interactionnel serait inattendue. Le sourire comme la tenue vestimentaire sont autant de manifestations d'identités qu'on se donne, et qu'on exhibe d'une manière ou d'une autre, à l'attention de l'autre, pour un éventuel décodage et une interprétation, pour une assignation d'identité. Il s'agit de ce que Robillard (à paraître-a et b) appelle « L » (langue - langage - discours), qui met donc en valeur toutes les recettes que peut mobiliser l'acteur dans l'interaction pour communiquer. « L » peut être structuré en « L+ » pour les phénomènes linguistiques, et « L- » pour ce qui a trait aux phénomènes langagiers, lesquels ont un ancrage psychologique, sociologique, etc.

« Language is not only itself the focal centre of our acts of identity; it also consists of metaphors, and our focusing of it is around such metaphor or symbols. The notion that word refer to, or denote 'things' in 'the real world' is very widely held, but quite misplaced, but they are used with reference to concept in the mind of the user; these symbols are the means by which we define ourselves and others. » (Le Page and Tabouret-Keller, 1985 : 248).

Le langage, le choix de langue devient *de facto* performatif car il inscrit le participant dans un schème social, tout en informant *a priori* sur le type de rôle joué. Les autres participants à l'échange interactif croient-ils à ce rôle attribué ? Il est vrai qu'en prenant en considération certaines contraintes sociales (possibilité d'identification des frontières du groupe-cible, adéquation à connaître ses habitudes), une très forte motivation sous-tendra le désir d'intégration, mais aussi et surtout l'habileté à changer de comportement, l'« aptitude à changer de rôle » (Goffman, 1973-a : 73).

Ces différentes attitudes sociales sont donc perçues comme “series of *acts of identity* in which people reveal both their personal identity and their search of social roles” (Le Page and Tabouret-Keller, 1985: 14). Le discours est donc un moyen de se définir et de définir l'autre, c'est un message implicite mais ô combien pertinent qu'on voudrait transmettre aux autres. En fait, la parole devrait être vue comme « un lien à la fois métaphorique et métonymique avec l'identité du sujet. C'est elle qui la représente à l'écoute d'autrui » (Marc, 2005 : 201). On ajouterait volontiers en plus de l'écoute, la volonté de concéder à l'autre, l'identité revendiquée. Cela est à prendre en compte. L'octroi de l'identité réclamée pour l'un peut en effet heurter les différents projets de l'autre. Une des conséquences éventuelles serait alors un conflit ouvert, et donc, un échec de la négociation.

Porteur de l'identité, le discours s'inscrit donc dans une dimension socialement interactive. On peut ainsi valider l'idée selon laquelle « parler c'est interagir ». En même temps, « être capable d'interagir [...] implique également un partage. » (Gumperz, 1989-a : 28). Le langage devient dès lors une ressource communicative : les différentes façons de parler en société sont catégorisées, porteuses de présuppositions à caractère social et culturel. On peut ainsi anticiper sur des attentes devant une pratique, la face mise en valeur ayant une influence sur les interactants. Il s'agit ici de ce que Goffman (1973-a : 73) appelle la « socialisation anticipatrice ».

Dans l'ensemble, les ressources communicationnelles permettent de poser des actes. Pourquoi ne pas faire appel à cette « compétence élargie » (Bourdieu, 2001[1991])

qui permet de faire du langage une « praxie sociale »<sup>196</sup>. Seront donc importants ici les concepts de places, de protection des faces, qui participent pleinement du processus de la construction identitaire dans les sociétés plurilingues. On comprendra que les différentes manœuvres communicationnelles n'ont pas qu'une importance formelle, elles sont parfois et assez souvent représentationnelles, par leur valeur identitaire. Par le langage donc, l'individu matérialise les différentes stratégies identitaires (indifférenciation, conformisation, couplage, individuation) qui permettent son rattachement social à un pôle identitaire (qui n'est pas toujours le même), qui change en fonction des situations, des désirs de l'individu, de ses peurs, des différents participants au cadre interactionnel, de ce qu'il pense que les autres attendent de lui, bref du contexte.

Parler c'est donc dévoiler son identité, c'est revendiquer une identité, c'est aussi octroyer une identité. Parler c'est donc dire, mais surtout faire, néanmoins c'est aussi et surtout se dire, étant donné que dans le fil de l'interaction, on affirme tout en négociant son identité. Cependant, la langue ne prendra de valeur réelle et plus efficace qu'à partir de la capacité de l'individu à écouter, l'écoute lui permettant de mesurer le degré et le type de réception qui est accordé à son discours. Cela lui permettra ainsi de comprendre quel statut identitaire lui est réservé dans l'interaction : dévalorisation, rejet, admission, pour ne citer que ces attitudes les plus évidentes. Des stratégies de performativité aident à accomplir l'acte, à la réaliser par la parole (ce que traduit le titre assez évocateur de Austin, *Quand dire c'est faire*). En contexte bilingue, on peut citer en ce sens : alternance de langues, de styles, adaptations multiples (manifestations d'(in)sécurité linguistique), nomination qui se présentent à nous comme autant d'« instruments pragmatiques » (Lüdi et Py, 2002 : 137) d'attribution et / ou de revendication d'identité<sup>197</sup>.

---

<sup>196</sup> La sociolinguistique interactionnelle emboîte ainsi le pas à l'ethnographie de la communication, l'hypothèse de base étant que l'identité (individuelle, sociale ou ethnique) est produite et transformée par le langage.

<sup>197</sup> Il s'agit d'adapter sa « langue », à la manière de la « theory of speech accommodation » (Giles 1973, 1977), qui stipule que « when two people meet there is a tendency for them to become more alike in their languages, accents, speech rates, pause and utterance lengths and so forth (Giles and Powesland, 1975); in sort, to converge. When these interpersonal modifications occur along a linguistic dimension having value and status connotations associated with it, for example, accented speech [...], then convergence towards a high prestige language variety is labelled “upward” and that to a lower prestige language variety labelled “downward”. When interlocutors of different statuses desire each other's approval, mutual speech convergence will occur where upward convergence from the one will be complemented by downward convergence from the one will be complemented by downward convergence from the other. Moreover, the more a person desires another's approval, the more that individual will converge his or her speech in the direction of the other up to a certain optimal level » (Giles, 1977: 322). Il faut toutefois ajouter que la relation interactionnelle ne se limite pas à l'attraction. Un acteur peut vouloir par le langage, matérialiser son désir d'exclusion (auto-exclusion ou exclusion de l'autre), en exploitant par exemple les ressources de l'insécurité linguistique. L'intrus sera dès lors reconnu par les participants qui réagiront ainsi en conséquence. Les manœuvres sociolinguistiques à finalité identitaire, mettant en valeur la notion de l'altérité, vont dans le sens de l'intégration dans un groupe, ou de l'exclusion du groupe. Tout dépend de la position avantageuse du

## Conclusion

En conclusion, s'il serait excessif de nier l'existence même de l'identité, il convient de reconnaître l'« identité-située »<sup>198</sup>, la présentation, la construction de soi. Cette idée fait apparaître ainsi un aspect ô combien important, celui de l'hétérogénéité et de la plasticité du concept de l'identité. Il s'agit d'une représentation, d'une croyance sociale. Des signes n'en confèrent une que parce qu'on y croit. En fait, une des questions les plus importantes à poser devrait être non pas de savoir qui est X, mais celle de pouvoir expliquer les raisons de l'identification de X comme tel à un moment précis. L'acteur aura en conséquence la possibilité de manipuler parfois partiellement son identité<sup>199</sup> : se mettre en valeur ici, se rétracter là ou bien rester impassible dans un autre cadre. Il peut ainsi l'abandonner ou l'aménager « à partir des choix et des engagements présents et des projets à venir » (Marc, 2005 : 71). Les différents acteurs auraient parfois des comportements de « caméléons » (Caïtucoli, 1998 et 2001), en prenant la couleur qui leur permet soit de passer inaperçus, soit de se mettre en valeur. Ce concept fonctionne dans la dynamique sociale. En effet, s'il est possible de définir les différentes identités mobilisables dans un contexte interactionnel, il est en même temps impossible de savoir quel rôle parmi les rôles possibles sera joué (ni quand d'ailleurs) par l'acteur dans l'interaction, les rôles fonctionnant dans une synergie rappelant l'« attracteur étrange » (Robillard, 2000-a ; 2001-a ; Dewaele, 2001). Le comportement de cet attracteur est ainsi décrit en trois points :

---

moment. Nous pouvons donc mieux inscrire cette théorie dans les représentations en pensant comme Le Page et Tabouret-Keller (1985 : 2) que : “accommodation theory has been concerned with interactive behaviour events, and the ways in which people can be seen to accommodate linguistically, as in other ways, to their perceptions of each other; we are much more concerned with the ways in which people perceive groups, whether in immediate contact or not, and clothe those perceptions with linguistic attributes”.

<sup>198</sup> Mucchielli (2002[1986] : 21 – 22) conclut ainsi après avoir présenté plusieurs caractérisations de l'identité. Elle peut en effet être « subjective », « ressentie », « affirmée », « présentée », « de façade », « agie », « représentée », « inférée », « vécue », « souhaitée », « prescrite », « attribuée ». Pour lui, l'identité paramétrée et « définitive » des sciences humaines qui travaillent dans le paradigme positiviste (ou mentaliste) apparaît donc comme un artefact. Il s'agit alors d'une identité *in vitro*, « isolat desséché de l'identité-située » (Mucchielli, 2002[1986] : 38)

<sup>199</sup> Le caractère partiel de cette manipulation est important, étant donné que le processus s'inscrit dans une identité-altérité. C'est donc en fonction de l'autre qu'on se construit une représentation de soi. Il faut que ce partenaire interactif puisse non seulement écouter, mais surtout qu'il ait la volonté de le faire et d'accepter l'identité qu'on se donne dans un contexte. Il est courant dans les services du Ministère de la Fonction publique et de la réforme administrative à Yaoundé (expérience vécue lorsque nous « suivions » nos dossiers d'intégration à la fonction publique), de se faire rabrouer (par une réponse en français) par un agent à qui on a parlé une langue locale qu'il vient pourtant de pratiquer (dans une autre interaction). Cette attitude peut s'interpréter de plusieurs manières mais la plus plausible est qu'en refusant de répondre, l'agent construit une frontière entre l'utilisateur et lui, en faisant implicitement comprendre qu'il refuse cette identité (de *frère*) qui serait la voie ouverte à de multiples sollicitations. Non seulement il ne répond pas, mais il fait comprendre en plus qu'il n'a pas la volonté d'entendre, n'accordant à l'utilisateur que le statut de l'inconnu qu'il est, ce qui le soustrait de tout engagement tacite. Le désir de l'utilisateur de s'octroyer l'identité de *frère* connaît donc un échec, et il doit tout reprendre de nouveau.

1. « on peut prédire (au sens de « prédictible ») tous les états qui ne se manifesteront jamais ; »
2. « on peut énumérer les règles qui définissent l'ensemble des états qui sont susceptibles de se réaliser ; »
3. « mais on n'est pas en mesure, au sein de l'ensemble des états qui sont susceptibles de se réaliser, de préciser en quel point de l'espace ou du temps un état donné se manifestera. » (Robillard, 2000-a : 472)

L'identité en tant que telle apparaît enfin comme un concept trop flou pour servir concrètement à quelque chose. Le sujet « identité » est tellement rebattu, tellement maltraité, qu'il vaut mieux aborder les choses sous un autre angle, partir du concret. Identité, ethnie, on dirait tout simplement des signes diacritiques de raisonnement social. L'important serait de comprendre quelles seraient les motivations d'attribution ou de revendication identitaire.

Dans le cadre de notre projet visant à mettre en rapport cette construction identitaire avec les pratiques linguistiques, nous pensons, pour des besoins de lisibilité de notre présentation, qu'il serait incohérent de présenter tous ces « instruments » (les pratiques). On pourrait par exemple traiter à ce niveau le problème du bilinguisme, mais nous lui réservons une place dans la cinquième partie de notre thèse, jugée plus descriptive. Quant à la nomination, elle sera mieux exploitée comme mode de gestion des représentations quand nous allons nous interroger sur les différents pôles du français à Douala. Il reste donc l'alternance et l'insécurité / sécurité linguistique. Nous choisissons de traiter dans le chapitre qui suit, du dernier concept parce qu'il nous permettra de nous positionner sur le problème de la norme, qui constitue le socle de tout sentiment de légitimité ou d'illégitimité de l'identité en contexte.





## CHAPITRE 7

# (IN)SÉCURITÉ LINGUISTIQUE ET PRÉSENTATION DE SOI

### Introduction

Nous avons dans le chapitre précédent, montré que les notions d'identité et d'ethnie renvoient à la même pratique, étant donné que l'identité ethnique est un soi possible, placé au même niveau que les différentes identités sociales que mobilisent socialement les individus pour agir sur l'environnement. Nous avons surtout montré que l'identité est plastique, mais qu'il existe cependant des identités impossibles, puisque les acteurs sociaux jouent à la fois sur des éléments prévisibles et sur de l'imprévisible, cette dynamique assurant l'équilibre social.

Nous allons dans ce chapitre montrer que l'insécurité / sécurité linguistique est une manifestation de ces identités fluides. Après avoir défini le concept, nous allons mettre en relation l'ethnie et les stéréotypes, afin de montrer que les différentes intonations des français reconnus à Douala sont des stéréotypes ethniques. Par la suite, nous présenterons l'insécurité linguistique comme attitude mettant en évidence la perte de statut valorisé dans une interaction. Ce sera alors le moment de marquer le pas pour montrer que tout compte fait, cette insécurité viendrait de la contradiction des normes. Nous définirons ainsi la norme, mais en montrant qu'à Douala, elle est multiple. On parlera ainsi de normes, pluralité qui nous aidera, dans son rapport avec la notion de « polynomie », à comprendre qu'à Douala chacun puisse parler sa langue dans une interaction, pour échapper à l'insécurité. Nous terminerons ce chapitre en mettant en évidence d'autres pratiques de notre corpus, utilisées par les enquêtés pour améliorer leur image sociale.

### 1 Éléments de définition de l'IL / SL

Vu comme synonyme de « malaise », « pathologie » liée à la pratique linguistique (Prudent, 1981 : 22; Robillard, 1994-a : 111; Calvet et Moreau, 1998 : 9), le syntagme nominal « insécurité linguistique » a été utilisé pour la première fois par Labov, en 1964. Inscrit dans une perspective variationniste, le locuteur est en effet confronté à la coexistence de deux usages pour une même langue, l'insécurité renvoyant au fait « de se sentir mal à l'aise dans certains secteurs de la langue » (Robillard, 1994-a : 111).

Le phénomène d’hypercorrection va longtemps être le seul élément d’identification et de définition de l’insécurité / sécurité linguistique. Il faut attendre 1993 pour que Francard en propose une définition (Calvet, 1998 : 19 ; Bretegnier, 2002 : 124), en désignant l’insécurité linguistique comme « la manifestation d’une quête non-réussie de légitimité ». Il s’agit donc d’un rapport à la norme, le « malaise », sentiment d’insécurité venant de l’illégitimité du discours en comparaison à la norme valorisée dans l’usage, mais aussi et surtout du sentiment que l’écart par rapport à cette norme dévalue, exclut du contexte, du groupe<sup>200</sup>. « Le foyer de l’IL [insécurité linguistique] est [donc] le locuteur » (Robillard, 1996 : 63-64). Dès lors, Francard (1997) peut en parler comme un « concept » inscrit dans les représentations :

« L’insécurité (re)prend toute son importance : celle d’un concept-clé dans l’étude des représentations, dont l’apport est essentiel pour une théorie du changement linguistique et pour la compréhension du fonctionnement social des usages linguistiques » (Francard, 1997 : 176).

Penser aux « usages linguistiques » revient à inscrire la réflexion comme empirique, par des travaux *in vivo*. En exploitant le croisement de Canut (qui traite de la situation malienne), entre pratiques et auto-évaluation, Calvet (1998) réussit à combiner pratiques, observations, représentations et évaluations pour dégager trois axes d’étude de l’insécurité / sécurité linguistique (désormais IL / SL). Il réussit ainsi à calculer des taux d’insécurité<sup>201</sup>. Sans avoir pour souci des calculs du même type, prenons en considération son croisement entre pratiques, observations, évaluations et représentations. Ce dernier permet de dégager trois types d’IL / SL, qui dépendent des formes des langues (comment il faut parler), du statut des langues (ce qu’il faut parler), mais aussi de leur fonction identitaire (ce que la communauté parle). Il en découle ainsi trois types d’IL / SL respectifs : la sécurité statutaire, la sécurité formelle et la sécurité identitaire<sup>202</sup>. Du fait de ce découpage, comment ne pas penser que cette approche a comme postulat une

---

<sup>200</sup> Refait surface ici le problème du mythe de la langue, de l’unitarisme linguistique. Cependant, il est devenu contextuel : Canut (2002 : 106) définit de ce fait l’IL comme « la tension épilinguistique entre *idéal de langue* et *langue idéale*. Le premier pôle renvoie au mythe de la langue *unique, originelle*, langue à soi, le second, à l’altérité linguistique : la langue de l’autre, de la communauté, etc. cette tension détermine un va-et-vient permanent, entre sa langue –unité illusoire – et la langue de l’autre, et un processus d’*homogénéisation vs hétérogénéisation*, sans cesse réactivé au cours de l’interaction langagière ».

<sup>201</sup> L’*insécurité statutaire* et/ou *collective* vient du rapport du nombre de locuteurs déclarant parler A au nombre d’entre eux pensant qu’il faut parler A ; de même, l’*insécurité identitaire* est le rapport du nombre de locuteurs déclarant parler A au nombre d’entre eux pensant que A est caractéristique de la communauté. Enfin, l’*insécurité formelle* renvoie au rapport du nombre de locuteurs déclarant parler de telle manière, au nombre d’entre eux pensant qu’il faut parler de telle manière.

<sup>202</sup> On parlera d’IL / SL formelle quand le locuteur porte sur la langue un regard intralinguistique, lui permettant de spéculer sur la manière de parler. L’IL / SL sera dite statutaire ou collective quand elle va porter sur une comparaison circonstancielle des statuts sociaux. Le regard devient interlectal et porte sur les différents lectes en présence, valorisés ou non. Enfin l’IL / SL identitaire va elle, porter sur des manières de parler caractéristiques du groupe, de la communauté.

existence objective des langues ? Les langues sont en effet traitées ici comme si elles étaient extérieures aux locuteurs, comme si elles pouvaient être totalement déterminées, avec des frontières claires entre elles. Pourtant sur le terrain, la donne est tout à fait différente. Si nous prenons une métaphore, celle de l'arbre et de ses branches, nous pouvons dire qu'à Douala, les langues fonctionnent comme des arbres dans une forêt. Ils ont tous un tronc, puis des branches aux ramifications différentes. Les branches d'un arbre vont ainsi toucher et se mêler aux branches d'un autre arbre. Si les deux arbres sont de nature identique (des manguiers par exemple), il va arriver un moment où la distinction deviendra impossible à réaliser ; il devient dès lors peu évident de cerner avec exactitude à quel arbre appartient telle branche. Si les langues sur le terrain fonctionnent presque de cette manière, comment réussir à prévoir laquelle sera attendue ou non dans une interaction ? Même s'il peut à certains moments être observé dans certains contextes, on voit bien que le modèle décrit par Calvet est tout à fait théorique, et ne vise pas à présenter dans les détails la manière dont les langues sont utilisées dans la réalité. Il omet dans son modèle la possibilité d'exploiter ces différentes langues dans des interactions, lesquelles relèvent de contacts interpersonnels.

Un des meilleurs échos à cette volonté de cerner l'IL / SL en l'inscrivant dans une logique interactionnelle nous paraît être le travail de Bretegnier (2002), qui considère la norme comme un ensemble de *rites d'interaction* (Goffman, 1974), de *conventions socio-situationnelles*. L'IL peut donc être analysée dans une perspective qui tient compte de la mobilité, du changement dans le temps. En effet,

« le contexte communicationnel est envisagé comme évolutif et dynamique, puisque les locuteurs se repositionnent constamment afin de maintenir l'équilibre interactionnel et permettre à l'échange de progresser et de parvenir à son but » (Bretegnier, 2002 : 126).

Elle propose ainsi, vu cette instabilité socio-communicationnelle, de penser l'étude de l'IL / SL en rapport avec la communauté linguistique, selon un modèle « organisé en « étagements » successifs, imbriqués les uns dans les autres » (Bretegnier, 2002 : 126), chacun d'eux équivalant à une sphère sociolinguistique, et donc un « rite » interactionnel. La situation linguistique est donc décrite en terme de « répertoire communautaire » (Bretegnier, 2002 : 127). Par ce paradigme dynamique, l'IL est compris comme

**« le sentiment de (risquer de) ne pas être (perçu comme) originaire et / ou membre légitime de la communauté linguistique au sein de laquelle sont élaborées, véhiculées, et partagées, les normes requises dans la situation dans laquelle se trouve le locuteur, et par rapport auxquelles, dans cette situation, sont évalués les usages. »** (Bretegnier, 2002 : 127)

L'approche de Bretegnier est avantageuse à plus d'un titre. Non seulement elle nous donne des éléments de définition de l'insécurité linguistique en prenant en compte la position du locuteur, mais elle permet également de traiter de sociétés linguistiquement hétérogènes. Les communautés plurilingues sont alors définies en termes de variation, mais surtout de passage d'un pôle<sup>203</sup> de langue ou bien d'une langue à l'autre, en fonction de l'interaction sociale. Nous pouvons dès lors rendre compte des mélanges de langues comme des « changements de position » (Goffman, 1973-b). En conséquence, le locuteur peut déplacer l'interaction d'une « sphère » à l'autre dans le but de se sécuriser, d'insécuriser ou bien d'atténuer l'insécurité de l'autre. La dimension entre le « je » et « l'autre » prend toute son importance ici. Elle s'inscrit dans un contexte aux normes flexibles et évolutives. L'imbrication dont nous parlions tantôt trouve ici des éléments de réponse. Par l'« étagement communautaire », on peut assez facilement comprendre quelles stratégies sont développées par le locuteur pour voiler, ou bien pour extérioriser<sup>204</sup> son insécurité, chacun des pôles étant un lieu de sécurisation ou d'insécurisation, par rapport aux différentes normes. Nous sommes donc très loin du malaise originel sous lequel l'IL a été vue par ses précurseurs. L'IL devient même une stratégie de communication voulue, exploitée pour influencer autrui, le comportement d'un locuteur étant toujours un signe révélateur de sa personnalité et de la construction de sa perception du monde.

L'IL / SL ainsi définie, le moment est actuellement venu de présenter son fonctionnement dans notre corpus. Sa manifestation la plus évidente se fait à travers la construction de stéréotypes, qui s'observe dans les supposés « accents » du français à Douala.

### ***1.1 La stéréotypisation comme catégorisation des locuteurs : les « accents »<sup>205</sup> en français à Douala***

L'intonation, interprétée ethniquement, a une place indéniable dans la construction identitaire à Douala comme au Cameroun. Tous les témoins qui ont évoqué avec nous cette composante sociale sont unanimes : s'il est difficile d'identifier le Doualais sur la base de son discours, l'origine ethnique transparaît presque toujours dans le français parlé par les Camerounais. Cette constatation n'est pas nouvelle. Renaud (1979 : 425) organisait le

---

<sup>203</sup> Nous nous expliquerons *infra*, sur la pertinence de ce terme en regard de l'hétérogénéité mais également des rapports à la fois conflictuels et convergents des locuteurs, avec les langues.

<sup>204</sup> Dans le but de se faire remarquer, bref de se positionner.

<sup>205</sup> Le terme « accent » est une catégorisation des locuteurs, pour désigner le phénomène d'intonation (Renaud, 1979 et Féral, 1991).

français camerounais en quatre rameaux, sur la base de l'intonation<sup>206</sup>, strates qui seront maintenues par presque tous les linguistes s'intéressant à la situation sociolinguistique du français au Cameroun (Mendo Ze, 1990 et 1999 ; Féral, 1991 ; Tabi-Manga, 1994 et 2000 ; Zang Zang, 1998, 1999-a, et 1999-b ; Djoum Nkwescheu, 2000 ; Biloa, 2004[2003] entre autres). En ce sens, l'accent révélerait les « origines linguistiques, territoriales ou sociales du locuteur », sa perception permettant « au destinataire d'identifier la provenance du destinataire » (Harmegnies, 1997 : 9). La formule « parle le français et je te dirais de quelle ethnie tu viens » pourrait donc être appliquée à Douala comme stratégie d'identification. Or pour des raisons particulières, des Doualais peuvent vouloir voiler leur origine ethnique, en empruntant une identité autre, ou bien en se cachant pour passer inaperçu. Ces « accents » relèveraient donc de la croyance. Il sera dès lors facile de les retrouver chez un locuteur si on veut bien le rattacher à un groupe ethnique, bien que ce dernier n'en extériorise aucun. On peut alors penser que la marque de l'accent n'est pas objectivement identifiée. Il s'agit donc d'un stéréotype. Nous les organisons dans cette étude en deux groupes, selon qu'ils sont socialement stigmatisés ou valorisés. Mais avant d'y arriver, définissons la notion de stéréotype.

### 1.1.1 La notion de stéréotype : définition

De manière générale, le stéréotype peut être défini comme un « ensemble de croyances partagées à propos des caractéristiques personnelles, généralement des traits de personnalité, mais aussi des comportements, propres à un groupe de personnes » (Leyens, Yzerbyt & Schadron, 1994 in Yzerbyt et Schadron, 1999 :127). Croyance *a priori*, le stéréotype ainsi défini met surtout en valeur le contenu de la notion. Tout stéréotype peut être vu comme idée, opinion toute faite, parfois acceptée sans réflexion et répétée sans avoir été soumise à un examen critique, par une personne ou un groupe, et qui détermine, à un degré plus ou moins élevé, ses manières de penser, de sentir et d'agir. Dans la psychologie sociale, ils peuvent être structurés en termes de clichés ou de discrimination. Une de ses dimensions va particulièrement nous intéresser, il s'agit des *préjugés*. Leur importance vient de ce qu'ils permettent de mettre en valeur le côté évaluatif des stéréotypes. Courant et plus péjoratif, il est surtout chargé d'affectivité, et se présentera également dans l'analyse des stéréotypes à Douala comme moyen de gestion relationnelle.

Comme nous l'avons signalé pour la définition de l'identité, le plus important n'est pas de savoir ce qu'est un concept. Il faut surtout étudier son opérationnalité, c'est-à-dire

---

<sup>206</sup> Nos témoins vont parler soit de l'accent, soit du ton.

sa participation à la construction de l'identité des individus et / ou groupes sociaux. Comment et pourquoi ces jugements sont-ils rattachés aux différents interactants ? Dans une visée pragmatique, se donner une identité avantageuse veut tout simplement dire savoir quels seraient les stéréotypes et préjugés rattachés à l'identité en question, lesquels seraient mobilisés dans la gestion relationnelle par les participants. Pour partir d'un exemple, se donner l'identité du Doualais moyen et intégré dans la société reviendrait à ne pas mettre un costume<sup>207</sup>, mais aussi à prendre place non pas dans un *snack* mais dans un *bar*; c'est aussi surtout avoir une pratique du *français du quartier*. De même, refuser cette identité c'est éviter d'user de ces pratiques que nous avons dégagées parmi tant d'autres. Un jeune élève à Douala qui quitte la maison un samedi matin sans en informer ses parents et qui revient l'après midi le corps couvert de craie, ne connaîtra certainement pas de remontrances de la part de ses parents, le fait de s'enduire de craie donnant l'idée d'un élève studieux, conscient de son devoir de réussir en fin d'année, ce qui serait tout à l'honneur de ses parents<sup>208</sup>. Nous voulons par ces exemples montrer combien la croyance en des stéréotypes, permet aux uns et aux autres de gérer leurs différents rapport à l'altérité, de se donner des statuts avantageux ou non.

### 1.1.2 Rôle social des stéréotypes

Le rôle des stéréotypes est d'aider l'individu à organiser le réel. Il peut ainsi sélectionner, organiser, juger les comportements, bref interpréter son environnement et donc l'autre groupe, étant donné que ces différents jugements découlent toujours de la présence d'un exo-groupe. « Stéréotypes et préjugés s'inscrivent dans une tendance spontanée de l'esprit humain à la schématisation qui constitue une tentative pour maîtriser son environnement » (Lipiansky, 1996 : 8 in Gasquet-Cyrus, 2004 :161). Élément de rationalisation sociale, ces croyances ont un fondement interactionnel considérable : « les jugements sur autrui sont marqués par le terrain idéologique dans lequel prend place l'interaction, par les enjeux identitaires des individus en présence » (Yzerbyt, Schadron, 1999 : 158)

La société, la culture, mais aussi les objectifs des différents individus, voilà quelques uns des éléments qui aident à construire les stéréotypes. La culture paraît tout de même importante à plus d'un titre : elle est le berceau de ces croyances étant donné que c'est par elle qu'on les acquiert au cours de la socialisation (Vinsonneau, 2002). Elles

---

<sup>207</sup> Le costume ou une veste sont des modèles d'habillement qui permettent à Douala de se présenter comme une grande personnalité (haut cadre d'administration, cadre d'entreprise, etc.).

<sup>208</sup> Plusieurs jeunes usent de cette pratique à la fin de balades et autres activités interdites par les parents, et s'en sortent très souvent, les parents jouant inconsciemment leur jeu.

peuvent même « déformer » la réalité, observation peu efficace si nous pensons comme nous allons le montrer *infra*, que l'important n'est pas de savoir si les stéréotypes sont « vrais » ou « faux », mais de comprendre comment par leur exploitation, elles deviennent des modes de construction de réalités. Parce qu'ils renvoient à la schématisation de l'expérience communautaire, les stéréotypes sont donc socio-cognitifs. Ils ont ainsi une valeur sociale car ils permettent par la stigmatisation ou l'appréciation, d'organiser la société. Ils peuvent en outre être positifs ou négatifs, même si de manière générale seuls les stéréotypes négatifs sont souvent évoqués. Ils jouent à Douala un rôle important dans les comportements linguistiques des populations. C'est en ce sens que nous comprendrons l'organisation de la société doualaïse en groupes ethniques dont le principal indice d'inclusion ou d'exclusion est l'intonation (ou *accent* si nous adoptons une terminologie propre aux locuteurs). Il s'agit de l'élément stéréotypique le plus explicite et le plus évident dans les usages linguistiques à Douala.

## 1.2 Les « accents » stigmatisés

### 1.2.1 La pratique de la langue comme base de la stigmatisation

L'insécurité peut venir de l'illégitimité, de la trahison de l'accent, qui devient donc un élément de marquage de frontières identitaires, d'exclusion du groupe. Valérie (26 ans, sans emploi, licence, de l'ethnie bassa) peut ainsi résumer la configuration linguistique et ethnique des Doualais :

Valérie et l'enquêteur se connaissent depuis longtemps, E ayant été son professeur de français au lycée, puis de linguistique à l'université. Les deux sont socialement assez proches et ont même créé un rapport de père à fille - E jouant le rôle de père et Valérie le rôle de fille. A ce moment, les rapports académiques sont mis de côté et les deux peuvent même développer des sujets assez personnels et intimes, ayant trait à la vie de Valérie. Cela n'empêche que celle-ci continue de l'appeler *monsieur*, terme utilisé dès leur première rencontre et qui permet à leurs rapports de rester académiques - dans une salle de classe ou bien quand c'est dans un groupe d'étudiants que Valérie l'aborde - et qui cède à *mon père / ma fille*, dès lors que les deux basculent vers un autre type de rapport. Qu'on ne s'y méprenne donc pas, l'appellation *monsieur* ne traduit pas du tout la distanciation dans cet entretien, mais est un terme d'adresse utilisé par habitude depuis notre premier contact. Cet extrait permet à Valérie de mettre en évidence différents stéréotypes linguistiques qu'elle rattache aux ethnies

- E- ok + bien+ toujours à Douala + est-ce que tu peux facilement + identifier + quelqu'un à Douala + en fonction de + est-ce que tu peux reconnaître quelqu'un qui ne vit pas à Douala+ hum ++ rien qu'à son usage + rien qu'à sa pratique du français ?
- Valérie - monsieur s'il ne dit pas
- E- oui + il parle le français et tu te dis il est à Douala + mais le gars-ci il est de passage++ c'est possible ?
- Valérie - monsieur + c'est pas XX je pense pas
- E- bon + est-ce que tu peux identifier la tribu de quelqu'un à Douala en fonction de sa pratique du français ?
- Valérie - oui monsieur + + il y a + il y a + je sais pas si c'est la prononciation donc les gens sont toujours influencés disons par l'alphabet de leur langue++ il y a par exemple
- E- l'alphabet + une fille qui a fait la phonétique+ y a
- Valérie - (en portant la main à la bouche) je veux dire les sons



- E- voilà ! (rire) mm
- Valérie - (la main sur le menton) les sons de la langue maternelle + + ce qui fait que dans la prononciation bon ça se fait toujours ressentir + + le X a toujours un ton bon + il y a un X qui revient toujours dans sa langue + + bon les Bassa monsieur vous connaissez
- E- quoi + je connais quoi ?
- Valérie - (en riant) le [i] il revient toujours+ même quand il faut mettre le [y]
- E- [ti pe me batre]<sup>209</sup>
- Valérie - me [batre] par exemple+ + quand il faut peut-être dire murmurer
- E- [mirmire]
- Valérie - oui+ ou quand+ monsieur il y a plusieurs mots hein++ mais c'est que+ pour citer les mots là+ il faut que (frappe les mains) il faudra que je réfléchisse
- E- ok
- Valérie - vous voyez en attendant
- E- on va faire deux mille pages + + on a parlé donc de l'éwondo qui + +les [ŋ]
- Valérie - les bassa ce sont les [i]
- E- mm
- Valérie - les Duala + bon monsieur + les Duala je ne sais pas très bien mais je me dis que ce sont des gens qui parlent très bien français+ donc difficilement tu+ je ne pense pas que leur langue influence
- E- la pratique du français
- Valérie - oui monsieur
- E- ok
- Valérie - les Bamiléké (rires) + pas tous hein<sup>210</sup> + les Bamiléké par exemple + ils ont le [k] qui revient + régulièrement + + le ton aussi + je ne sais pas comment expliquer ça + mais il y a aussi le ton + ils ont + quand un Bamiléké parle bon (fiasque en serrant fortement les doigts) XX toujours être les tons là + ils ont toujours tendance à prononcer les tons français comme si c'était dans leur langue + ce qui fait le problème alors quand ils parlent (en riant) XXX tu ne demandes même pas d'où il sort + (frappe les mains) + bon+ il y a encore+ bon+ ça c'est les Anglophones + quand ils parlent français par exemple + + ils ont aussi les sons+ les sons anglais qui (fiasque) se font ressentir en français + + là alors + je ne sais pas quel exemple prendre + mais il y a quand même des exemples
- E- mm
- Valérie - qui encore ?
- E- c'est pas fini
- Valérie - les Nordistes (en riant) quand ils font + quand ils parlent le français ils + il y a le [r] qui revient
- E- [r]
- Valérie - oui monsieur
- E- c'est quel [r] parce qu'il y a le [r] et [R] et le [r] renversé
- Valérie - monsieur je (frappe les mains) + je ne sais pas c'est le [r] roulé
- E- c'est le [r] ok + la vibrante roulée
- Valérie - oui monsieur

Il ressort de cet extrait que l'identification du Doualais par sa pratique du français est difficile. Par contre, en exploitant des traits phonétiques, il est facile de conclure que :

- Le Bassa articule [i] où d'autres ethnies font le [y], le [e] où d'autres font [ə]
- L'Ewondo utilise la nasale vélaire de manière peu régulière,
- Le Bamiléké fait intervenir l'occlusive vélaire [k] où il ne faut pas,
- Les Anglophones font usage du phonétisme de l'anglais dans leur usage du français,
- Les Nordistes font usage du [r] quand les autres font le [r].

<sup>209</sup> Tu peux me battre.

<sup>210</sup> Précaution pour ne pas choquer E dont elle n'ignore pas qu'il est un Bamiléké.

Loin d'une identité à caractéristique locale (doualaïse), c'est plutôt vers l'origine ethnique que nous portent les réflexions du témoin. Dans la même perspective, Ebénézer (professeur, 33 ans, Bakaka) profite de cette image construite des différentes ethnies pour procéder au découpage de la ville de Douala :

Invité à nous dire quels accents on peut rencontrer à Douala, notre témoin préfère procéder par découpage de la ville en zones géographiques ; il s'agit de zones d'occupation des populations à Douala pendant l'époque coloniale, et qui se sont organisées en foyers ethniques. Sans être exhaustif (est-ce d'ailleurs possible ?), il retrouve des quartiers de Duala, de Bassa, de Bamiléké entre autres.

Ebénézer- je crois qu'il faut on va essayer de répondre en y mettant en délimitant les quartiers les zones + on prend la ville de Douala comme quatre ou cinq zones voilà + et à partir de là on peut apporter quelques éléments + quand on est: on a l'accent basaa quand on est dans la zone des Basaa

E. c'est-à-dire + quel(s) quartier(s)

Ebénézer- Nkomondo + Cité Sic + Ndogbong + euh: les : Beti et les Duala à proprement parlé: n'ont pas un accent: perceptible + c'est quand on a vécu dans le Centre qu'on peut trouver la différence qu'il y a entre les deux par exemple au niveau de la prononciation + maintenant quand on va par exemple à Bépanda : à Village on a l'accent: bamiléké + euh: quand on remonte à Bonabéri en principe + et à Déido on devrait retrouver l'accent duala mais malheureusement à Déido les Duala ne parlent que le duala + à Bonabéri les quelques personnes qui s'expriment en français il est très difficile de ressortir leur accent + parfois même + quelqu'un peut s'exprimer en français quand on se renseigne on te dit que simplement ce n'est pas un Duala de Bonabéri + c'est : donc les deux accents pour moi qui ressortent facilement c'est : chez les Bassa et : chez les Bamiléké + bon à côté de ça on peut prendre pour les autres : ethnies c'est: un seul accent

Plus loin,

Ebénézer- Parce que l'ewondo ils ont certains mots + ils ont une façon de prononcer ces mots là + et ce n'est pas très très différent avec le duala XXX l'ewondo a une façon de tirer sur certains mots comme

E. ou c'est [kwɔm]<sup>211</sup>

Ebénézer- Voi:là + c'est ça

A partir du discours de Ebénézer, on conclut qu'à Douala on pourrait reconnaître trois accents (bamiléké, bassa, ewondo ; l'« accent » duala serait imperceptible). Remarquons toutefois que selon lui, les locuteurs d'une zone comme Bonabéri ne présentent pas d'accent identifiable. La raison est que ce quartier est plus hétérogène à ses yeux, que certains autres qui sont décrits ici. Autrement dit, il y aurait à Douala des quartiers à forte concentration mono-ethnique, mais également des zones à concentration pluri-ethnique, impossibles à catégoriser facilement (nous verrons à la fin du chapitre 9 de notre thèse, que cette construction de l'espace urbain a une importance sur les usages linguistiques). Revenons une fois de plus sur l'extrait de « Le Bouillon du rire ». Nous avons dégagé comme remarque en ce qui concernait le phonétisme :

- la resyllabation de la séquence consonantique caractéristique du français à l'« accent » des Bamiléké (B) ou Nordiste (D) ;

---

<sup>211</sup> Comme.

- l'usage du trait de labialisation de sons ([sw]) caractéristique du français des Beti (A) ;
- la présence de multiples termes et sons en anglais ou en pidgin-english, ce qui serait le propre du français des Anglophones (C) ;
- l'usage de [r], [i], là où d'autres réalisent [r] et [y] respectivement (D)<sup>212</sup>.

Comparons tout cela aux remarques de Valérie et de Ebénézer. Il en ressort un retour de phénomènes identiques (trait de labialisation caractéristique du français de l'Ewondo (Beti), présence de la vibrante roulée dans le français des Nordistes, usage de termes en anglais entre autres pour le français des Anglophones, insertion du schwa pour rompre les séquences consonantiques pour le français du Bamiléké). Est-ce donc à dire que ces stéréotypes seraient vrais ? En fait, que les stéréotypes soient basés sur des observables palpables n'est pas la question pertinente. L'important c'est de comprendre qu'ils servent à la gestion de l'environnement. Une remarque importante à dégager ici est la présence d'un trait généralement attribué au français des Bassa : l'usage libre de [i] et [y], mais qui est effectué ici par l'acteur jouant le rôle de locuteur du français des Nordistes. Nos propres observations au Marché Central ainsi qu'à bord d'un bus de la compagnie *Garantie Express* lors d'un voyage vers Yaoundé<sup>213</sup>, nous ont permis de dresser un certain nombre de traits caractéristiques du français d'un Nordiste. Nous avons donc relevé des termes présentés dans ce tableau :

---

<sup>212</sup> Ressyllabation de séquences consonantiques (*athlétisme* [atəletismə]) ; la labialisation de la sifflante (*société* [swɔsjete]), la présence de la vibrante roulée (*parle le français* [pəfale le fəransɛ]) ; la présence variable de voyelles qui varient selon la zone d'articulation (*cellule* [selil]).

<sup>213</sup> Dans ces bus de transport inter-urbains depuis presque cinq ans s'est développé un commerce d'un autre genre : des jeunes vantent des produits issus de la pharmacopée locale. Les langues utilisées dans ce commerce sont le français et le pidgin-english, même si très souvent certaines plantes sont nommées dans des noms de grandes ethnies du pays (Bassa, Duala, Ewondo, Bulu, Eton, Bamiléké, Haoussa entre autres).

| <b>Transcriptions phonétiques</b> | <b>glose</b>            | <b>sons en variation libre</b> |
|-----------------------------------|-------------------------|--------------------------------|
| [m e ɖʒ ɔ ŋ]                      | maison                  | [ɖʒ] et [z]                    |
| [s ε r s e]                       | chercher                | [s] et [ʃ]                     |
|                                   |                         | [e] et [ə]                     |
| [l e ɖʒ u : l a ɔ n a l i t e     | le jour là on a lutté   | [ɖʒ] et [ʒ]                    |
| s ε l ə m ã a v e k m a f a m]    | seulement avec ma femme | [ε] et [œ]                     |
|                                   |                         | [y] et [i]                     |
| [k i v e]                         | qui veut                | [e] et [ø]                     |
| [i s p i r i]                     | esprit                  | [i] et [ε]                     |
| [s u p ε r m]                     | sperme                  | [u] et ø                       |

Que remarque-t-on ici ? L'usage de la vibrante roulée mais aussi et surtout la liberté d'usage de [e] / [ə], de [i] / [y], [e] / [ø], traits phonétiques généralement attribués aux Bassa. De même, la présence de [s u p ε r m] qui alternerait avec [s p ε r m] chez un autre Nordiste. On assiste également à la ressyllabation avec [ε s p r i] qui peut également se prononcer [i s p i r i], pratique qui met bien en valeur la désarticulation de séquences consonantiques par une voyelle épenthétique (généralement attribué au français des Bamiléké). Dans la même logique, Féral (1991 : 67), bien que reconnaissant comme Renaud (1979 : 425) quatre différences dans les usages du français au Cameroun sur une base intonative, remarque tout de même que ses enquêtés feraient des « erreurs » dans l'identification de l'origine ethnique des locuteurs, dont elle faisait écouter les enregistrements. Ainsi, elle note une tendance à réaliser les chuintantes ([ʃ] et [ʒ]) comme des sifflantes ([s] et [z]). Cette « erreur » autorise par exemple qu'un locuteur de l'ethnie maka soit perçu comme un Nordiste. Dans le même ordre d'idée, « un Douala fort âgé (qui avait connu la colonisation allemande), a été perçu comme un Bamiléké par deux des auditeurs étant donné son "accent lourd" (un seul auditeur l'a identifié comme étant du Littoral – mais Bassa au lieu de Douala) » (Féral, 1991 : 67).

Quelles leçons tirer de ces observations ? Tout se passe comme si l'attribution de certains traits phonétiques à certaines ethnies se faisait sur une base peu vérifiable. Les Bassa sont stigmatisés pour leur production du [i] ou du [e], où les autres ethnies produisent [y] et [ə] respectivement ; pourtant les mêmes sons sont produits par les Haoussa du Nord et dans les mêmes contextes, sans que cela constitue un trait identitaire

de cette ethnie. Il en est de même pour les Bamiléké, qui seraient reconnus comme les locuteurs ne supportant pas les séquences consonantiques ; pourtant les Nordistes procèdent de la même façon sans pourtant être étiquetés par ce trait. Ces éléments permettant néanmoins d'insécuriser certains locuteurs du français au Cameroun. Les différentes ethnies sont ainsi identifiées sur la base de l'intonation, l'ensemble des Camerounais considérant cela comme un élément pertinent dans la présentation de soi. Voici par exemple quelques éléments de portraits ethniques de Camerounais, effectué par un journal de Douala (*Le Satirik*, N°08 : 2) :

« on continue de dire que les « Bamiléké sont trop envahissants », que les « Sawas ne sont que des frimeurs », que les « Nordistes aiment trop le couteau », que les « Bassa se promènent avec les timbres fiscaux », que les « Anglo sont trop gauches », que les « Bamouns sont des serpents à 2 têtes »<sup>214</sup>

Il est donc difficile de s'identifier à une ethnie au Cameroun sans que ne soient mis en avant des traits stigmatisants. La conclusion logique est ainsi que ces différentes frontières relèveraient de stéréotypes, de croyances qui permettent le marquage de positionnement. Le stéréotype comme schématisation sociale pourrait donc s'inspirer de phénomènes observables, sans que le caractère « vrai » ou « faux » soit mis en avant. La représentation de soi découle donc d'appréciations contextuelles, lesquelles attribuent généralement des identités aux différents acteurs sociaux. Parce qu'ils en ont besoin pour se mettre en relation, ces derniers y croient, et / ou assument ces catégorisations. Ce phénomène se comprend comme participant de la fabrication permanente de la société, les individus comme la société se construisant dans les interactions, en rapport avec l'histoire. Par un phénomène de réflexivité, « la diversification continue de la structure sociale » contraint « toujours plus l'individu à se constituer en sujet » (Kaufmann, 2004 : 68), individu et société fonctionnant par rétroaction et se re-crétant simultanément. Cela aide

---

<sup>214</sup> Ce commentaire est purement explicatif sans souci de valider ou non ces catégorisations : le caractère envahissant des Bamiléké viendrait du fait qu'ils sont un groupe ethnique assez nombreux aimant en plus la propriété foncière. Leur installation sur un espace géographique s'accompagne presque toujours de l'acquisition de lopins de terre pour d'éventuelles maisons pour habitation ou pour usage commercial. Pour ce qui est des Sawas, *frimer* veut dire *s'autoglorifier, se pavaner, se vanter*, attitude qui s'explique par le prestige acquis par cette ethnie, supposée avoir la première eu un contact avec les Occidentaux avant et pendant la période coloniale. En ce sens, ils sont vus comme les « Blancs » du Cameroun. L'usage de timbres fiscaux chez les Bassa vient de l'idée généralement partagée que ces derniers sont assez procéduriers, le timbre fiscal devant servir à une éventuelle plainte dans les services compétents. Le fait de considérer les Anglo(phone)s comme *gauches* est assez péjoratif, et traduit leur non-conformité à la logique sociale et linguistique du Francophone. Cette idée date de l'ancienne Université de Yaoundé où ce groupe était assez dévalorisé, être identifié comme Anglo dévalorisant *de facto* le concerné, jugé au comportement bizarre. L'idée de *serpents à 2 têtes* date du fait que l'ancienne police politique du Cameroun a pendant très longtemps eu à sa tête un originaire de l'ethnie bamoun, qui a recruté ses *frères du village*. Ces agents, tenus au secret professionnel, étaient ainsi obligés de côtoyer les populations sans pouvoir leur dire exactement ce qu'ils savaient même d'amis. L'image du serpent à deux têtes est donc une métaphore de la duplicité, voire de l'hypocrisie. Chez les Bamoun par contre, cela vient du fait que, dans l'histoire ils aient eu à repousser lors de guerres tribales, des ennemis sur plus d'un front. L'image du *serpent à 2 têtes* traduirait donc pour eux, la force et l'invincibilité.

comme nous l'avons dit à la schématisation sociale en vue de sa domination, ce qui permet de sortir de (ou de se retrouver dans des) situations sécuritaires.

### 1.2.2 L'appartenance ethnique comme indice de stigmatisation

L'appartenance ethnique est parfois à l'origine de l'insécurité. Ce sentiment découlera dans ce cas non pas de la pratique de la langue, mais de clichés rattachés à une ethnie, de l'image sociale négative véhiculée par des considérations stéréotypiques. Valérie (licence, 26 ans, sans emploi) est de l'ethnie Bassa. Cependant, elle n'aime pas pratiquer publiquement le bassa, par peur d'être rattachée à cette ethnie dont les originaires sont socialement considérés par les autres groupes ethniques, comme des *barbares*<sup>215</sup>.

Valérie nous explique comment à cause de traits stéréotypiques rattachés aux Bassa, les gens de son ethnie d'origine, elle a souvent honte de s'identifier à ce groupe

- Valérie- dans le quartier je dis à Alvine que tu as déjà fait la remarque ? + elle me dit laquelle + je dis partout à chaque fois qu'on passe ici + si un groupe de jeunes ou alors + bon + un attroupement quoi \*mm\* on trouve + c'est toujours le bassa qu'ils parlent ++ je dis que je n'aime pas les Bassa ++ bon comme elle sait que je suis antillaise depuis un bon bout de temps là
- E- antillaise c'est à dire ? (rire)
- Valérie - elle sait que je suis antillaise non
- E- c'est à dire je ne comprends pas
- Valérie - cela veut dire que je ne suis pas bassa
- E- (rire) et pourquoi antillaise ?
- Valérie - je suis originaire des Antilles + c'est ce que je dis monsieur ++ je n'aime pas + je n'aime pas les Bassa ++ ils m'énervent
- E- pourquoi ? qu'est-ce qu'ils ont de
- Valérie - monsieur ils sont trop barbares
- E- pourquoi ?
- Valérie - ça fait en sorte qu'on m'insulte de fois donc je me sens pourquoi je + les gens sont toujours en train d'insulter les Bassa ++ et moi quand je suis à cet endroit là il faut que je + il faut que je dise
- E- est-ce à dire que t'as honte d'être basa ?
- Valérie - oui monsieur
- E- comment ça ?
- Valérie - dans certains
- E- par rapport à certains aspects quoi
- Valérie - oui
- E- la barbarie
- Valérie - la barbarie ++ ils disent souvent que les filles basa sont frivoles + eux aiment trop les problèmes ++ c'est vrai hein + non pour les problèmes + oui c'est vrai
- E- donc les filles bassa aiment les problèmes
- Valérie - [m : a : l]216

Cet extrait permet de comprendre qu'à l'ethnie bassa sont donc rattachés par le témoin, les traits suivants : barbarie, frivolité, capacité de nuisance. Ce n'est donc pas la langue en elle-même qui est minorée, mais le regard d'ensemble que la société poserait sur l'ethnie dont la langue est une expression. Nous avons montré *supra* que les stéréotypes,

<sup>215</sup> Catégorisation de Valérie.

<sup>216</sup> Le mot *mal* articulé avec la voix en plage haute a le sens de « très beaucoup ».

comme les représentations, sont une manière de gérer son environnement social. On voit donc quelle pourrait être une des répercussions des stéréotypes ethniques sur les langues et sur la construction ou l'attribution d'une identité : Valérie aurait souhaité appartenir à une autre ethnie ; cependant, le choix porté sur les Antilles pose le problème du regard d'ensemble qu'il y aurait sur les autres ethnies camerounaises, qui sont surtout décrites par des stéréotypes négatifs. Une des implications de cette pratique sociale est pour l'individu une certaine honte, une gêne à utiliser sa langue locale en cas de conflits linguistiques. L'identité auto-attribuée d'Antillaise serait comparable au « déni » (Taboada-Leonetti, 1990 : 74). Le choix de ce groupe extra-national traduit la volonté du témoin, de prendre des distances par rapport à une catégorisation endogène. Dans la perspective de la socialisation en effet, cela permet à l'acteur social de s'éloigner au maximum des différents stéréotypes et traits divers rattachés à son groupe d'origine. Valérie coupe ainsi à sa façon le cordon ombilical avec ses origines, pour embrasser un autre groupe sans coloration intonative, ce qui serait à notre avis une manifestation de l'identité citadine à Douala, caractérisée par la supposée neutralité intonative dans la pratique du français. On pourrait également penser qu'elle choisirait cette catégorie pour s'identifier comme une Française noire. En ce sens, il ne serait plus légitime de vouloir la catégoriser, l'identifier, en rapport avec des traits locaux. La conclusion qu'on peut tirer de cette observation est que si la langue permet l'identification ethnique et sociale, l'appartenance à un groupe peut avoir des implications sur l'usage de la langue. Autrement dit, langue et société se construisent selon le processus de la rétroaction caractéristique de la « pensée complexe », ou du paradigme constructiviste.

Les intonations vues comme rattachant aux ethnies bamiléké, bassa, ewondo, nordiste, et anglophone seraient donc dans l'ensemble, stigmatisées à Douala. Des originaires des différentes ethnies correspondantes ont d'ailleurs intériorisé ces pratiques linguistiques et identitaires dévalorisées. Le duala paraît toutefois ne pas souffrir de cette considération. Valérie affirme par exemple que le duala serait une des langues qu'elle aurait aimé apprendre. Une grande majorité des témoins ont d'ailleurs accepté cette langue comme une de celles qu'ils accepteraient de pratiquer à Douala, tout en accordant leurs « suffrages » pour que le duala, qui continue à être considéré comme la langue des autochtones, soit, si l'Etat le veut bien, la langue de la province du Littoral. C'est certainement pourquoi l'« accent » des Duala, parce qu'il est celui du groupe ethnique valorisé, est vu comme neutre.

### 1.3 Le prestige groupal : cause de la neutralisation intonative

La différenciation sociale opérée sur la base d'une stigmatisation de certains groupes aboutit à une valorisation d'un seul groupe, le seul qui apparaisse comme sécurisant à Douala. Il s'agit du groupe duala, considéré comme sans « accent », ou du moins ayant un « accent neutre », dans la pratique du français. Valérie peut ainsi conclure :

Valérie affirme sa préférence pour l'« accent » duala qui est perçu comme « neutre », et remarque que ce ne sont d'ailleurs plus seulement les Duala qui ont cet « accent ». Des locuteurs appartenant à d'autres ethnies parlent actuellement français à la manière des Duala

- E- parmi tous ces différents accents + toi tu préfères quel :  
Valérie- je préfère ++ le neutre  
E- c'est à dire ?  
Valérie- les Duala  
E- les Duala  
Valérie- mais on retrouve quand monsieur+ si je dis neutre c'est parce qu'on retrouve quand même les Bamiléké qui parlent très bien français + sans toutefois que personne bon+ retrouve leur identité culturelle à travers  
E- leur manière de parler  
Valérie- oui monsieur  
E- il y a les bassa également donc  
Valérie- je ne sais pas aussi ce qui est à l'origine  
E- donc ils parlent français comme s'ils étaient des Duala quoi  
Valérie- oui monsieur  
E- avec un accent neutre+ le genre d'accent que tu aimes  
Valérie- oui

Bien que Bassa, elle se sent en insécurité dès lors qu'elle est identifiée comme telle, son appartenance ethnique pouvant être une source de dévalorisation, aux yeux d'autres groupes ethniques. Dans cette logique, ne pas laisser percevoir une intonation particulière permet de conclure à une neutralisation intonative, laquelle valorise en accordant une position avantageuse en terme de prestige social. Le locuteur sera donc considéré comme n'ayant pas d'intonation. L'individu identifié comme sans « accent » est *de facto* rattaché à ce groupe dominant. Il devient donc logique qu'il n'ait pas, sur la base de ses pratiques linguistiques, « d'attaches linguistiques ou territoriales » (Harmegnies, 1997 : 11). En d'autres termes, cette neutralité serait une fois de plus une représentation, et serait simplement une conséquence du prestige rattaché à la communauté ethnique duala. Certains témoins vont toutefois détecter une intonation peu perceptible chez les Duala, considéré comme *le bon accent*, lequel est défini par Josy (professeur de lycée) comme suit :

sa définition du *bon accent* c'est l'absence de déformation, de coloration ; bref un usage du français qui ne laisse pas transparaître l'origine ethnique du locuteur

Josy - le bon accent en fait le français en soit n'a pas des : a ses accents + mais quand on déforme les les accents du français c'est à ce moment qu'on parle de mauvais accent ou de l'accent tribal parce que quand on parle le français et que à travers le parler d'un individu on reconnaît la coloration d'une tribu c'est à ce moment qu'on parle du mauvais accent + parce



qu'il y a des particularités on va entendre un tel prononcer un mot on dit ça c'est un Beti un Ewondo ça c'est un Bamiléké juste parce qu'il y a des accents des accents propres à chaque région

La comparaison est donc toujours là, et il semblerait que c'est dans la confrontation, qu'on décide de la neutralité d'un « accent » ou non. Comme Valérie, nous remarquons le rejet de tout indice rattachant à une origine ethnique locale. Certains témoins (deux Nordiste et quatre Bamiléké) à qui nous avons en privé posé la question de savoir quelle était notre origine ethnique sur la base de notre « accent », nous ont répondu que nous étions un Duala. Par contre, la même question a été posée à des Duala. Dans notre entretien avec Gustave (géomètre, 41 ans, Duala), voilà comment il réagit à cette question :

Gustave reconnaît dans un premier temps que nous n'avons pas d'accent (nous parlerions donc comme un Duala). Par la suite, il affirme avec une certaine certitude (d'où l'allongement vocalique de *oui* ::) que nous sommes originaire du groupe bamiléké

E- moi j'ai un accent ?  
Gustave - non non non  
E- (rire)  
Gustave - non mais quand tu parles hum quand tu parles on peut  
E- on peut  
Gustave - oui :: (l'allongement de la voyelle à ici valeur d'évidence)  
E- savoir que je suis un bamiléké  
Gustave - oui bien sûr  
E- avec quoi ?  
Gustave - non voilà avec l'intonation  
E- (rire)  
Gustave - hein pas vrai ?  
E- ok  
Gustave - mais d'emblée comme ça je peux discuter longtemps  
E- oui  
Gustave - pour  
E- réaliser  
Gustave - oui oui

Cet extrait nous montre que l'identification de notre intonation en regard de la catégorisation ethnique n'est donc pas évidente. Il faut en effet que l'observateur fasse attention, qu'il scrute mieux notre discours pour deviner notre origine ethnique. En ce sens, déterminer l'appartenance ethnique sur la base de l'intonation du français ne peut être objective. Les catégorisations de Féral (1991) restent dans la même logique. Si un individu vu comme Duala peut produire un discours qui le catégorise comme un Bamiléké ou un Bassa, cela voudrait simplement dire que l'intonation comme frontière entre catégories ethniques ne peut être impartiale. Le locuteur identifié comme un Bamiléké pourrait donc si cela s'impose, exploiter cette pratique du français pour se rapprocher du groupe bamiléké, ou bassa selon le cas, si cela lui est avantageux dans le contexte. Parfois pour identifier l'origine ethnique du locuteur, il faut s'y prendre méticuleusement et mieux s'engager dans l'interaction pour pouvoir se positionner.

Il est donc évident que pour dégager la nouvelle identité, on ne se base plus uniquement sur la langue. D'autres indices entrent forcément en jeu : le locuteur entre en relation, se dévoile toujours plus profondément quand la confiance s'établit entre les interactants. En ce sens, si Gustave répond avec une certaine assurance, c'est parce qu'il a eu le temps d'obtenir dans notre conversation des indices (géographiques, sociaux, etc.) qui l'auraient renseigné sur notre origine ethnique. A bien regarder cet extrait, il serait envisageable de penser que, bien que traduisant une certitude à partir de son expression non verbale, Gustave ne soit pas certain de la catégorie dans laquelle il pourrait nous ranger. Notre intervention le met donc sur une piste et c'est alors qu'il valide simplement notre proposition. Il aurait été pertinent de voir sa réaction si nous avions choisi une autre catégorie ethnique. Dans la même logique, pendant notre déjeuner lors d'un séjour à Nice, C.de Féral nous dira qu'à nous entendre parler à certains moments, il serait possible de reconnaître par notre discours, notre origine ethnique. Etait-ce parce qu'elle nous connaissait déjà ? Il suffit parfois en fait du nom pour être catégorisé au Cameroun comme appartenant à un groupe ethnique ou l'autre. Cela n'empêche pas que certains noms pluriethniques, ou bien des noms de certains Camerounais nés de parents d'origines ethniques différentes, conduisent à l'invalidation de ce critère, qui n'est donc pas aussi catégorique. Ils seront donc tantôt classés dans une ou l'autre catégorie ethnique, en fonction du contexte, de leurs désirs et envies, ou bien selon que l'autre veut les repousser ou les accepter.

La stéréotypisation apparaît donc comme un processus de positionnement identitaire, de création d'un savoir qui est communément partagé et dont la finalité est l'organisation de la société en catégories. Elle fournit par ce faire, des repères facilitant les mouvements, l'appréhension de soi dans une interaction avec l'autre. Elle aura permis de constituer à Douala des groupes ethniques, dont un seul reste valorisé par rapport aux autres, car qualifié de neutre : l'ethnie Duala, qui peut parfois comprendre non seulement les Duala<sup>217</sup> (vus comme les meilleurs locuteurs du français), mais également tous ceux parlant le français avec un *accent neutre*. Nous avons donc affaire à ce qui pourrait être désigné comme la culture urbaine (doulaise ?). Il s'agit dans l'ensemble de pratiques de scolarisés, de certains descendants de la deuxième génération mais surtout ceux de la

---

<sup>217</sup> A certains moments, cette catégorie est plus variée qu'on ne le croirait. Sur le plan de la musique, des artistes de la province du Littoral de parenté yabassi, bassa ou mbo, revendiquent leur appartenance au groupe duala dans le but (c'est nous qui le pensons), d'être considéré comme des chanteurs légitimes du makossa (rythme musical duala). Ils pourront ainsi vendre leurs produits en toute tranquillité. Dans des interactions sociales de manière générale, parfois quand le contexte s'y prête et quand cela leur est avantageux, les originaires non duala de cette province se font passer pour des Duala. A ce titre, ils se positionnent devant les autres groupes ethniques de la ville comme des "autochtones" (nous y reviendrons).

troisième génération de migrants, dont l'installation de la première vague daterait de la période coloniale avec l'implantation et l'expansion du port de Douala.

En clair, l'idée de la bonne intonation sans coloration, qui permet de catégoriser ethniquement les habitants de la ville n'existe pas en soi. Il s'agit plutôt d'un stéréotype qui aide à structurer le discours identitaire du Doualais, et qui organise les différents groupes ethniques en fonction de critères plus ou moins relatifs ; toujours est-il que le groupe le plus valorisé est et reste celui dont le français présente l'intonation la plus « neutre » possible. Tous ceux intégrés dans la ville peuvent ainsi se faire passer pour des Duala s'ils le veulent et s'ils le peuvent, l'implication dans les activités, dans les différentes interactions en ville fournissant, d'une manière ou d'une autre, un ensemble de comportements attendus dans la société, même s'il n'est pas toujours possible de savoir quel aspect de ce savoir social sera utilisé par l'individu, et encore moins quand il sera mobilisé.

Dès lors, la pratique du français cesse d'être stigmatisée, quelle que soit l'origine ethnique réelle. On peut ici émettre deux hypothèses : la première peut être que des allogènes, une fois à Douala, apprennent à parler le « français sans accent » ; la deuxième serait que la rencontre interculturelle dans la ville peut avoir forgé une nouvelle pratique du français, dénuée de toute coloration ethnique rapprochant de l'ethnie Duala. Cette dernière supputation nous paraît plus plausible. La ville a en effet une influence sur les langues, influence tellement forte que dans certaines circonstances, elle a entraîné l'émergence de parlars urbains dont un exemple illustratif serait le francanglais à Douala et au Cameroun.

La ville apparaît donc comme un laboratoire, comme une éprouvette où se fabriquent des « langues » (cette idée est de la Sociologie de Chicago in Coulon, 1997), où se construisent des manières de parler. La ville par ses habitants, absorbe des langues qu'elle recrache sous des formes variées, l'objectif des locuteurs étant de pouvoir par elles, représenter leur environnement social et culturel. Le cadre urbain n'est pas, comme l'a supposé Calvet (1994), un espace de fabrication d'un monolinguisme (voir conclusion du chapitre 9). Cela serait d'ailleurs à la base du processus de véhicularisation et de vernacularisation. Douala étant à la fois une ville à « migrations polygénétiques endogènes » et « exogènes »<sup>218</sup> (Calvet, 2000 : 11), ces deux processus par exemple y connaîtront une coloration particulière (nous y reviendrons au chapitre 10 : 3.4.2).

---

<sup>218</sup> Calvet (2000 : 11) distingue la « migration monogénétique » de celle « polygénétique ». Dans la première, les migrants viennent d'une contrée locale, avec parfois une légère variation dialectale sur le plan

Dans l'ensemble, si des habitants de Douala d'origines ethniques différentes peuvent fonctionner de la sorte, n'est-ce pas là un indice de développement d'une présentation urbaine de soi ? On pourrait donc comprendre qu'un aspect valorisé du français à Douala serait l'absence de coloration intonative, un consensus sur la valorisation des pratiques socioculturelles de l'ethnie duala, et donc sur leur manière de parler, provoquant le mythe de la neutralité. C'est donc parce que l'ethnie duala est valorisée qu'on trouverait dans le français pratiqué par des locuteurs, qui se présentent et qui sont acceptés comme appartenant à ce groupe ethnique, un parler neutre.

La présentation de soi, l'IL / SL, se construisent donc sur une base stéréotypique, sur des « clichés informatifs », dont le rôle est d'exprimer « des croyances et des opinions, directement reliés à la dynamique des rapports entre les groupes sociaux où évoluent les individus qui les véhiculent » (Lippman, 1922 in Vinsonneau, 2002 : 200). Par elles, chaque individu peut ainsi savoir comment ajuster son comportement sur un plan interactionnel, bref choisir quelle présentation de soi offrir en société. Nous sommes en conséquence devant un mode de catégorisation, une manière de construire la réalité pour mieux la comprendre, pour mieux la dominer, et mieux procéder à l'évaluation de l'autre dans la gestion relationnelle. Cela permet *de facto* de classer les Doualais selon des critères peu prédictibles mais assez fortement implantés socialement, car tout le monde y croit<sup>219</sup>. Si nous considérons les stéréotypes dans leur fonction identitaire, on pourrait comprendre que leur pertinence dépend de leurs effets sociaux. En ce sens, « le stéréotypes ne sert ainsi pas à décrire les situations, mais bien plutôt à leur donner du sens » (Moore, 2001 : 15). Ces traits participent alors de la construction sociale, en accentuant parfois les frontières groupales comme ethniques. Le Doualais peut ainsi se définir par sa pratique du français comme appartenant à une ethnie ou une autre. Cela suppose une adhésion sociale au stéréotype mis en œuvre dans le groupe. Le point le plus important pour les participants est non pas seulement d'y croire, mais surtout « de savoir le reconnaître », et « savoir lui attribuer sa charge affective et sa valeur argumentative au sein du groupe » (Moore, 2001 : 15). Sa valeur identitaire est donc indiscutable et, en ce sens, partager un stéréotype avec quelqu'un c'est converger avec lui, ou bien c'est se dire lui.

---

linguistique. Quant à celle polygénétique, elle comprend deux formes : la polygénétique exogène (les migrants viennent de l'extérieur du pays), et celle polygénétique endogène (les migrants venant de « différents points du pays »).

<sup>219</sup> On pourrait d'ailleurs croire que cette catégorisation serait le fait des Duala (dont les pratiques deviennent de ce fait la référence) qui essayaient d'identifier les allogènes par leurs différentes pratiques du français. Cependant, ces catégorisations (péjoratives dans l'ensemble) seront reprises à leur compte par les allogènes (voir le discours de Valérie sur les Bassa par exemple). De même, des Bamiléké utilisent ces stéréotypes pour caractériser leur « accent », comme les Beti et Nordistes, ou même les Anglophones voire les Biafra.

On comprend ainsi que dans des groupes, quand cette convergence ne s'observe pas dans les pratiques linguistiques, l'individu qui se juge extérieur par ses pratiques éprouve un sentiment d'insécurité linguistique, ou bien un sentiment de sécurité linguistique s'il a des pratiques jugées légitimes dans le groupe. Cette sécurité n'est d'ailleurs pas toujours garantie car il peut arriver qu'un imprévu se produise dans le groupe, inattendu qui remet en cause dans le climat de stabilité qui régnait jusque là. Il faudra alors que les différents interactants se redéfinissent chacun. Les différentes croyances ne sont ni totalement fondées ni totalement fausses<sup>220</sup>, prises dans une dynamique « chaotique » comme mode de construction d'une réalité. L'insécurité linguistique, de manière ponctuelle, s'expliquerait alors à Douala par l'usage de formes socialement construites comme stigmatisées, avec cette particularité que tout ce qui a trait au duala peut être d'une manière ou d'une autre valorisé. L'ethnie duala aurait un pouvoir symbolique à Douala, l'expression catégorielle de la ville étant en grande partie fonction du regard des membres de ce groupe. Il devient donc logique de comprendre comment l'ethnie duala est arrivée à s'imposer de la sorte, dans un contexte assez complexe dans lequel elle n'est même pas démographiquement majoritaire. Sur quoi s'est donc construite cette ascendance ?

#### ***1.4 Une ethnie au pouvoir symbolique : le groupe duala***

Une des interrogations lors de nos différents entretiens et observations, consistait à faire le point sur le statut des Duala et du duala dans la ville. Le groupe duala étant le plus ancien sur le site de la ville actuelle (si nous prenons comme repère temporel l'arrivée des Occidentaux sur les côtes dans le Golfe de Guinée), nous nous sommes posé des questions sur ses rapports avec les autres groupes aujourd'hui qualifiés d'allogènes, dans des interactions intergroupes mettant en rapport un ou plusieurs de ces groupes avec les Duala. On comprendra par exemple pourquoi c'est l'intonation duala qui est valorisée. Nous pouvons résumer nos observations par deux axes : l'aspect démographique et l'aspect évaluatif.

---

<sup>220</sup> Si les stéréotypes sont généralement vus comme des croyances non fondées, cela veut dire que c'est surtout leur caractère faux qui est pris en compte. Cela peut aussi s'expliquer comme une question de positionnement : en fait, les chercheurs considèrent que les croyances des acteurs sociaux sont fausses, parce que profanes ; et que la réalité du fonctionnement social échapperait à ces derniers. Avec des moyens techniques, ils (chercheurs) peuvent réussir à dire à l'acteur ce qu'il doit croire ou ne pas croire. Nous comprenons que c'est encore le débat entre méthodes visant la neutralité et bien celles qui supposent la prise en compte du contexte qui revient en scène. Nous pensons en tout cas que par l'entretien compréhensif, non seulement on peut accéder aux représentations des témoins, mais on peut aussi savoir pourquoi et comment elles sont construites. Ce sont donc ces structurations de la société par les acteurs sociaux qu'il faudrait étudier, ce sont à leurs croyances qu'il faut accéder si on veut comprendre le fonctionnement social. Kaufmann (2004) nous montre en ce sens que la religiosité serait la première forme de socialité.

### 1.4.1 L'argument démographique

Sur le plan démographique, le constat suivant est partagé par tous les témoins : les Duala sont devenus minoritaires à Douala (Féral, 1994-b : 56). Selon Charles (36 ans, Malimba ayant épousé une Duala), cela s'expliquerait par le caractère cosmopolite de la ville. Il estime d'ailleurs les Duala de la ville à moins de 400.000 personnes, chiffre qu'il ramène assez rapidement à 50.000 comme un nombre raisonnable, pour ceux qui se reconnaissent Duala à 100% c'est-à-dire de parents Duala. Gustave (géomètre, 41 ans, Duala) effectue presque la même remarque quand dans notre entretien, il essaye d'estimer le nombre de Duala à Douala :

Gustave essaie d'estimer sur un plan statistique, la population des Duala à Douala, et constate que cette ethnie pourrait sur le plan démographique, compter pour le dixième de la population de la ville

- E- bon est-ce que ça peut être X est-ce que la population des employés de la communauté peut être représentative de la population de la ville ?  
Gustave- oui XX oui  
E- donc dans la ville on peut dire qu'il y a quand même un tiers un tiers de la population qui est duala  
Gustave - c'est énorme quand même  
E- c'est énorme  
Gustave - c'est énorme XX parce que chez les vous avez dit quoi deux millions ou trois millions d'habitants X il y a pas un million d'habitant X il n'y a pas un million de duala X bon c'est pas possible \*mm\* peut-être duala X les Duala ne représentent qu'un dixième  
E- un dixième de la population de la ville  
Gustave - oui X je X à peu près ++ je n'ai pas de chiffres c'est généralement quelque chose comme ça

Selon les estimations d'avant le dernier recensement démographique dont les résultats sont encore inconnus, la population de Douala serait officiellement de 2 500 000 d'habitants<sup>221</sup>. Cela reviendrait à dire pour Gustave qu'il y aurait presque 250 000 Duala à Douala. En clair, que ce soient les chiffres de 50 000, de 250 000 ou de 400 000, une tendance constante qui se dégage de ces estimations est que les Duala sont actuellement proportionnellement très peu nombreux dans la capitale économique du Cameroun. Ernestine (Bassa, 21 ans), papa Jo (Bamiléké, 52 ans), Watcher (Batanga, 31 ans), Colins (Anglophone, 19 ans), Nestor (Mundang, ouvrier, 30 ans), Samuel (Bafia, 41 ans), Liliane (Ewondo, secrétaire) pensent tous que les groupes démographiquement majoritaires à Douala seraient le groupe bamiléké et le groupe bassa. Féral (1994c : 56) reprenant une observation de Mainet (1985) remarque en effet que plus du tiers des habitants de Douala sont des Bamiléké, « venus chercher fortune, par le commerce, dans la capitale

---

<sup>221</sup> Estimations de l'Institut National de la Statistique (2003), ainsi que de la Communauté Urbaine de Douala (2001).

économique ». Cela leur a réussi car il est aujourd'hui une autre certitude, c'est que les Bamiléké sont économiquement dominants à Douala. Manessy remarque que

« dans tous les cas où dans une ville l'idiome d'une ethnie démographiquement dominante s'est retrouvé en concurrence avec une langue véhiculaire préexistante, c'est cette dernière qui l'a emporté [...]. Ce n'est qu'en l'absence d'une telle langue que le parler de l'ethnie dominante a chance de s'imposer » (Manessy, 1992 : 17).

On se serait donc attendu à Douala à ce qu'une langue bamiléké, du fait de l'absence de véhiculaire local assume le rôle de communication interethnique. Cependant, c'était sans compter sur deux facteurs : la « diversification dialectale » de ce groupe ethnique (Féral, 1979 : 104, Dieu et Renaud, 1983), mais également le prestige dont jouissent les Duala et le duala. Cela expliquerait peut-être qu'une minorité sur les plans démographique et économique continue d'être une référence valorisante ?

#### **1.4.2 Le prestige comme critère de domination**

C'est surtout l'histoire du peuplement de la ville qui nous renseignera à ce sujet. Nous avons consacré une grande partie de la situation linguistique du Cameroun à ce sujet, dans le paragraphe portant sur le peuplement de Douala. Les grandes lignes qu'il faut en tirer sont :

- les Duala sont au moment de l'arrivée des Européens sur la côte, les populations autochtones avec qui les premiers contacts sont établis ;
- cette primauté du contact va accorder à ce peuple des *privilèges* que les autres n'auront pas facilement : accès à la culture occidentale (école, religion chrétienne, habillement, etc.) ;
- les premiers Camerounais à voyager vers l'Europe étaient des Duala : quand la puissance colonisatrice allemande décide d'envoyer des « indigènes » en Europe pour des études, ce sont les fils Duala qui sont choisis.

On a donc l'impression que cette proximité avec les Européens va cultiver chez les Duala un sentiment de valorisation, dont l'implication directe est un sentiment de supériorité par rapport à toutes les autres ethnies de l'intérieur du pays. Ce sentiment va ainsi réguler socialement les différents modes de présentation de soi au moment de la croissance de la ville, à cause de l'expansion des activités portuaires et commerciales, qui vont connaître un essor particulier pendant la période correspondant au mandat français, et plus tard après l'indépendance. Ce prestige du duala et des Duala serait un argument

expliquant certainement le caractère véhiculaire du duala pendant la période coloniale et pendant les premières années du Cameroun indépendant. Féral (1979 : 111) pense d'ailleurs que cela aurait pu avoir une incidence sur la vitalité du pidgin, langue commerciale par excellence jusqu'aux années 1980. Une des raisons des différentes migrations vers Douala est en effet économique, ce que déclare papa Jo (chauffeur, 52 ans) :

les activités commerciales, la possibilité de trouver du travail dans les sociétés installées dans la ville, voilà autant de raisons selon papa Jo qui auraient poussé les migrants à s'installer dans la ville de Douala

- E- bon je veux que tu m'expliques est-ce que tu ne t'es jamais demandé ce qui explique que les allogènes se soient installés  
Papa Jo- d'origine le fait que les allogènes s'installent c'est quoi ? c'est parce que Douala est une ville commerciale  
E- ouais  
Papa Jo- et les gens sont venus ici pour se chercher étant donné que on a plus de facilité d'avoir un emploi ici parce qu'il y a des sociétés et autres  
E- oui oui donc c'est beaucoup plus le caractère économique de la ville quoi  
Papa Jo- voilà

Les migrants arrivent donc tous à Douala en ayant conscience de leur statut d'allogène dans le cadre d'accueil, mais en n'oubliant pas non plus que c'est surtout à côté de ce peuple qu'ils apprendront la vie moderne, la vie à l'Européenne, l'Europe étant devenu la référence, le modèle à copier. L'ethnie duala, prestigieuse de ce fait, va développer des pratiques permettant de se donner une identité avantageuse en trouvant des indices péjoratifs leur permettant de caractériser et de minorer les autres groupes. En effet,

« l'attribution par le dominant d'un groupe de caractères au dominé (ou tout au moins celui qui occupe la position dévalorisée) est principalement, sinon exclusivement, induite par la valeur le plus souvent négative qu'il lui associe » (Camilleri, 1990 : 89).

Par ce subterfuge, son image prestigieuse est ainsi consolidée, donne qui perdure encore aujourd'hui avec l'apparition dans la volonté politique au Cameroun du désir officiel de protéger les minorités. On peut ainsi lire dans la Constitution (dans son Préambule) que « L'Etat assure la protection des minorités et préserve les droits des populations autochtones conformément à la loi ». Pour bénéficier de la protection étatique, les Duala se considèrent comme minoritaires dans la ville. Ils veulent sortir victorieux de toutes les différentes interactions dans la ville, lesquelles sont aujourd'hui organisées autour du couple autochtones / allogènes, les derniers ne devant pour rien au monde se considérer comme étant « chez eux ». Ils sont ainsi vus comme des étrangers, même pour ceux de la troisième génération pourtant nés dans la ville. En adoptant cette attitude de victime face à l'insertion et l'arrivée des groupes jugés étrangers dans la ville, les Duala maintiennent une pression psychologique sur ces derniers, socialement culpabilisés, bien que devant faire



face à des nécessités vitales présentes. Leur attitude est donc d'accepter la catégorie *allogène* qui leur est attribuée, et de continuer de conforter la catégorie *autochtone* (les Duala) dans leur rôle de « premiers occupants » et de « baptiseur » de groupes. L'autorité de ces derniers est ainsi confortée et ils peuvent continuer de « fixer les règles qui produisent à l'existence ce qu'elles édictent », « parler avec autorité », pré-dire au sens d'appeler à l'être, par un dire exécutoire » (Bourdieu, 2001[1991] : 283).

On comprend donc l'origine du prestige, de la domination effectuée par les Duala dans la ville de Douala. Ce constat est établi dans une comparaison avec les autres ethnies ou langues locales. Le Duala, à cause probablement de l'admiration et de la neutralisation de son intonation dans l'usage du français, ne se sent plus aussi proche du duala. Sa langue connaît ainsi une perte de vitalité conséquente (nous avons eu à montrer à la suite de Tabi-Manga (2000) qu'elle n'était plus qu'une langue communautaire). Bien que rappelant l'appartenance à l'ethnie dominante, la langue est presque reléguée aux oubliettes. Nos témoins sont encore unanimes sur un point : très peu d'allogènes par exemple parlent le duala<sup>222</sup>. Cette domination découle en tout cas de stéréotypes (nos témoins ne sachant pas très souvent par exemple sur la base de la pratique du français, à quelle ethnie appartiendrait le locuteur). Il s'agit d'une situation découlant de la compétition sociale entre différents groupes ethniques, mais avec une sorte d'entente tacite d'accorder la préséance à l'ethnie locale, supposée être le modèle, l'intermédiaire entre les autres et la modernité, et donc la civilisation occidentale.

La ville de Douala est ainsi construite sur des clivages ethniques, langue et parenté apparaissant comme deux des critères de démarcation. Par les mariages mixtes et autres interactions sociales, cette dernière devient pourtant évolutive, ce qui suppose à un certain niveau de représentation, l'appartenance à une ethnie dont on n'extériorise aucun critère d'appartenance. Dans le même ordre d'idée, bien qu'acquise dans une structure familiale, la langue échappe aussi parfois à la fixité / instabilité représentationnelle pour permettre à l'individu de se positionner sur le plan identitaire. Elle devient ainsi un vecteur de changement et joue de ce fait un rôle non négligeable dans la dynamique sociale.

Dans l'ensemble, on pourrait penser que ces allogènes adoptent la stratégie de « l'intériorisation » des stéréotypes (même des attributs dévalorisants attribués par le groupe dominant) comme réponse au comportement des Duala. Il n'est ainsi pas rare d'entendre un Bamiléké dire à un autre, « *tu parles comme un Bams* ». Les attributs de

---

<sup>222</sup> Les Duala même ne le parlent pas tous. Il nous a même été rapporté qu'un des chefs duala, fils de Duala Manga Bell, parlait d'ailleurs un duala *sans accent*, ayant passé son enfance en Allemagne pour des études.

dévalorisation sont donc acceptés, certains individus allant jusqu'au « déni » (Taboada-Leonetti, 1990 : 74), refusant de se reconnaître dans l'identité qui leur est attribuée tout en souhaitant la changer. Cette manœuvre leur permet donc de refuser à l'autre le pouvoir de les désigner. Il apparaît à la réflexion que cette tactique découle d'un fait, d'un malaise, le sentiment de perte de l'identité valorisé dans le contexte.

Le sentiment d'illégitimité ou de légitimité dans la pratique linguistique peut donc venir de la supposée appartenance ethnique, sur la base de stéréotypes, lesquels apparaissent comme des préconstruits, fonctionnant à la manière de « formules magiques qui offrent des clefs d'interprétation » (Moore, 2001 : 15) sociale, selon un modèle de décontextualisation, puisqu'elles sont une gamme de représentations sociales figées et fixées. Loin de cette croyance cependant, des attitudes, des représentations similaires sont développées en regard du français, qui désormais occupe seul le terrain interethnique, s'il faut prendre la société dans sa globalité. Nous nous proposons actuellement de rentrer dans les interactions proprement dites, pour comprendre comment se négocient les identités non plus *a priori*, mais dans la construction du discours.

## **2 L'insécurité linguistique comme signe de perte de statut valorisé**

### **2.1 Sécurité / insécurité entre des pratiques linguistiques**

Notre réflexion sur le sentiment d'IL / SL nous amène cette fois vers le pôle « interlinguistique » (Calvet, 1998 et 1999-a), et résulte de la valorisation sociale ou non de la langue utilisée. Cependant, il serait plus prudent de parler de pratiques linguistiques, étant donné que la comparaison sera parfois « intralinguistique » (autour des différents pôles du français par exemple). Ce paragraphe nous donne l'occasion d'identifier les pratiques valorisées dans un contexte précis, quel que soit leur usage. Ce type d'IL / SL est moins fortement marqué chez nos témoins, étant donné qu'ils sont presque tous passés maîtres dans l'art de « bricoler » les langues. Cela revient à dire qu'on sera tantôt entre « langues », tantôt entre « pôles », et parfois il sera difficile de dissocier ces deux aspects du schéma.

Le « malaise » peut venir de situations dans lesquelles, la langue ethnique est valorisée. Il s'agit le plus souvent de regroupements familiaux, ou de situations dans lesquelles la consigne a été explicitement donnée, recommandant l'utilisation de la langue ethnique comme seul moyen de communication. Découvrons l'expérience de Ebénézer (33 ans, Bakaka) qui réagit à la question de savoir si à Douala, le groupe ethnique des Bakakas (dont il est un membre) se retrouve régulièrement dans le cadre de rencontres familiales :

en contexte ethnique, le bakaka est la langue prioritaire. La pratique du français y est toutefois tolérée, à condition que le locuteur montre bien qu'il ne peut faire autrement et surtout qu'il est conscient du statut dévalorisé du français dans ce contexte. Sinon, il sera exclu

Ebénézer- oui il y en a il y en a

E- vous parlez quelle(s) langue(s)<sup>223</sup>

Ebénézer- non non la langue bakaka

E- si quelqu'un arrive à la réunion et ne peut pas s'exprimer en bakaka

Ebénézer- ouah il sera complètement à côté hein XXX il va poser ses questions en français on va rétorquer de parler qu'ici on ne parle que + la langue bakaka + le français est réservé à l'écrit

E- donc il sera mal à l'aise dans tous les cas

Ebénézer- oui

E- vous n'allez pas le rejeter en plus

Ebénézer- il doit s'intégrer + on l'intègre + on l'admet + parce qu'il est de la famille c'est comme ça que je comprends intégration + on l'intègre juste parce qu'il est là XXX mais si c'est parce qu'il leur a + parlé le français non il sera buté

A regarder de près, on pourrait se demander pour quelle raison est utilisée la double négation dans *non non la langue bakaka*. Il s'agit si nous entrons dans la logique discursive du témoin, d'un moyen d'affirmer avec une forte conviction, la place du bakaka dans ce contexte. Une autre langue serait vue comme intrusive, et son locuteur un marginal. Il nie ainsi un implicite que suppose la question de l'enquêteur, la possibilité d'un usage considéré comme plurilingue, dans une réunion regroupant des membres du groupe ethnique bakaka<sup>224</sup>. La valeur du bakaka est donc inaliénable en situation intra-ethnique. Cependant, il conviendrait de s'attarder sur la fin de cet extrait. Bien que considéré comme un intrus, le frère non locuteur du bakaka n'est pas pour autant un paria, ce qui suppose que la frontière reste ouverte. Il suffirait d'un tout petit effort du concerné, pour être intégré dans la communauté. Il est tout simplement mis à côté. L'apprentissage de la langue est considéré comme l'épreuve ultime qu'il doit braver pour obtenir son intégration complète. Cette hypothèse est celle du contexte urbain. Si les interactants se retrouvent dans un cadre rural, la donne est différente. Écoutons plutôt l'expérience de Samuel (41 ans, Bafia)

Samuel nous décrit une scène vécue dans son village : à la rencontre de femmes d'un certain âge, il fait souvent usage du français, ce que ses interlocutrices repoussent. La conséquence est un certain malaise, qu'il corrige en revenant à la langue appropriée à la localité, laquelle reste le médium de communication privilégié au village, face au français qui ferait prétentieux, dévalorisant dès lors son locuteur

Samuel- moi même j'ai honte quand j'arrive au village je parle à un maman à une maman en français ++ je me dis que heu qu'est-ce que je suis en train de faire

---

<sup>223</sup> La pluralisation dans ce contexte se justifie par le fait qu'avant cette question, le témoin passait en revue les différentes « langues » parlées par ses parents (bakaka, ewondo), ses frères (bakaka, français), lui-même le bakaka, le bassa, l'ewondo, le bafoussam (ghomala'), le bafang (fe'fe'), bref des usages dans lesquels chacun utilise au moins deux langues au quotidien.

<sup>224</sup> Cette situation pourrait faire comprendre que point n'est besoin d'avoir des traces linguistiques et formelles dans le discours du témoin, pour comprendre son histoire ou bien pour déterminer le contexte. C'est en effet l'appel à la sensibilité contextuelle entre les participants à l'interaction qui permet de comprendre quelle orientation sémantique donner au produit discursif du témoin.

- E- (rire) les mamans là comprennent  
 Samuel- ah++ quand je parle déjà le français ils me disent que ils me posent la question que qu'est-ce que toi tu me parles là++ j'ai voulu te X je reviens en patois \*mm\* je commence à un peu me débrouiller (il fait des gestes de croisement des doigts et des mains)  
 E- tu bricoles  
 Samuel- je bricole ++ bricole bricole après elle comprend que ah c'est parce que X puisqu'ils disent toujours que c'est les gens de là bas ++oui elle comprend  
 E- comme tu es quelqu'un de là bas ++ tu n'es pas quelqu'un  
 Samuel- du village+ parce que la personne du village \*mm\* il peut faire il peut faire une heure de temps vous causez là le français ne sort pas dans sa bouche  
 E- bon et les mamans est-ce qu'elles acceptent ça quand même ?  
 Samuel- euh ouais ouais ++ malgré eux mais elles ne supportent pas  
 E- elles ne supportent pas  
 Samuel- elles ne supportent pas  
 E- ça leur plaît pas  
 Samuel- non ça les plaît pas ++oui parce que la preuve en est mes enfants mes enfants quand leur grand mère vivait quand ils partaient au village leur maman leur grand mère leur parlaient ils ne comprennent rien  
 E- ouh là là  
 Samuel- ils ne comprenaient rien bon + leur ma femme les a expliqué que vraiment excusez-nous c'est l'entourage et l'habitude aussi \*mm\* c'est ça qui a engendré tout ça

Ce qui nous paraît intéressant c'est la situation de conflit. On remarque des tentatives de réajustement codique, dans lesquelles le participant en situation de dominé essaie d'adapter sa langue au contexte. Il a obligation de ne pas perdre la face, voire de donner une face positive, en montrant par sa pratique linguistique qu'il a gardé les traits caractéristiques de la communauté. Le citadin qu'est Samuel vit donc un renversement du rapport diglossique auquel il est habitué dans son quotidien, le français occupant dans ce contexte de la campagne la position de la langue basse (un des traits évident d'opposition entre la ville et la campagne est que la ville est essentiellement plurilingue avec domination du français ; la campagne, elle, connaît un autre type de domination : celle de la langue locale).

Par contre, nous avons aussi remarqué que, lorsque ce conflit ville-village est vécu par deux générations plus éloignées encore (grand-parents et petits fils par exemple), c'est à une adaptation inverse que nous assistons. Les grands-parents se sentent obligés d'apprendre la langue des plus petits<sup>225</sup>. C'est presque le même cas de figure quand il s'agit d'une rencontre générationnelle. Souleyman (41 ans, Haoussa) nous fait savoir que ses filles ont du haoussa une pratique passive limitée à la compréhension (l'aînée essaie tout de même de parler mais avec des difficultés). Avec leur grand-père cependant, c'est le français qui est pratiqué, langue pourtant absente dans les rapports de ce dernier avec les

<sup>225</sup> Nous avons vécu une situation pareille : arrivée à Douala pour des soins, notre belle-mère (yembaphone dont la pratique du français est limitée à la compréhension) utilise tout naturellement le yemba dans ses rapports avec sa fille. Avec son gendre (c'est-à-dire nous : ghomalaphone comprenant le yemba), la conversation était parfois difficile et à cette fin il fallait souvent l'aide d'un traducteur. Par contre, avec sa petite-fille (qui a un début de pratique du français), nous avons été surpris de l'entendre l'apostropher par « bébé viens ! », parole qu'elle ne veut adresser à personne d'autre à la maison. Le cas de Samuel, dont la maman parlait la langue locale aux enfants, est peut-être particulier. Si c'était le cas avant, actuellement la donne change légèrement, la tendance étant d'accorder la priorité au français.

adultes. Ce ne sont donc pas les langues en tant que telles qui insécurisent les individus, c'est surtout le statut assez contextuel et changeant qui amène les uns et les autres à s'organiser comme ils le peuvent pour revêtir la peau soit des villageois, soit des citadins, et être vus comme tels par les interactants. Il découle de ces expériences que le français serait la langue urbaine par excellence, comparée aux autres langues du pays<sup>226</sup>. Ce rapport contextuel entre le français et les langues locales nous conduit de manière tout à fait logique, vers une vision non classique du concept de diglossie.

## **2.2 Un rapport diglossique non classique entre pratiques linguistiques**

L'observation du rapport interlectal à Douala, les manifestations d'insécurité / sécurité face à des pratiques en langues locales, ou bien entre les celles considérées comme en langues étrangères et locales, cela pourrait nous permettre de dresser un rapport diglossique entre différentes langues à Douala (parlons dans ce paragraphe de langues, sans pour autant perdre de vue qu'il s'agit de pratiques linguistiques sans aucun souci de figement).

D'une part, les différentes langues locales occupent sur le plan des pratiques une sphère intra-ethnique, contexte dans lequel l'individu sera plus ou moins obligé d'en faire usage. Cependant, s'il est profondément ancré dans la culture de la ville (par opposition au village) et jugé incapable d'utiliser la langue ethnique, c'est l'autre qui fournirait les efforts d'adaptation linguistique pour tendre vers le modèle urbain. Comment donc interpréter cependant cette tendance à conforter les très jeunes dans leurs pratiques en français ? Ne serait-ce pas là une onction donnée par la génération garante de la tradition pour une disparition prochaine des langues locales et donc la suprématie reconnue et accordée aux langues officielles ? Cette pratique est en effet reliée au phénomène de l'urbanisation, de la mégapolisation galopante des villes camerounaises et africaines, dont une des implications serait selon Bitjaa Kody (2004), la mort de langues<sup>227</sup>.

---

<sup>226</sup> Il joue ainsi le même rôle que le pidgin dans les villes anglophones.

<sup>227</sup> Dans une étude consacrée à la vitalité des langues camerounaises, Bitjaa Kody affirme par exemple : « les langues camerounaises sans exception, ont amorcé à des degrés divers, une pente descendante qui les entraîne inexorablement vers une disparition certaine, à court terme pour certaines, à long terme pour d'autres. Parmi les facteurs sociaux qui accélèrent la disparition des langues camerounaises, l'auteur identifie la politique du bilinguisme officiel, les médias audiovisuels, l'urbanisation et son corollaire qu'est l'exode rural, les mariages interethniques » (Bitjaa Kody, 2004 : 44). Dans un schéma anticipatif prévoyant que les zones rurales du Cameroun pourraient être monolingues en français vers l'année 2200, il identifie dix neuf langues mortes au Cameroun, depuis 1983 (année de la parution des travaux de l'*Atlas Linguistique de l'Afrique Centrale*). Cette mort plus ou moins programmée viendrait de l'absence de locuteurs. Pourtant, identifier cet indice comme unique marqueur de la perte de vitalité et de la disparition d'une langue, serait assez restrictif. Ne serait-ce pas une question de représentations, d'efficacité et de dynamisme interactionnelle, et donc de fonctionnalité de la langue en question dans les échanges ? Cette description

Sur le plan interethnique d'autre part, certaines de ces langues bien que stigmatisées restent des éléments identitaires solides. Elles pourraient permettre de faire une lecture sur la personnalité du Doualais qui, dans sa quête de sécurité linguistique, sociale et identitaire, exploite des manœuvres, des tactiques, négocie ses différentes *places* par une disponibilité à aller d'un lecte à l'autre. Ceci n'exclut pas l'« indifférenciation » (Marc, 2005 : 214), moyen qui permet de s'"enkyster" si on nous permet le terme, en attendant le moment favorable pour rendre son identité visible. La tendance générale en tout cas est que sur le plan statutaire, le français paraît dans l'ensemble comme la langue de sécurisation maximale à Douala<sup>228</sup>. Ces différents conflits peuvent linguistiquement se comprendre si nous les définissons simplement comme un rapport aux normes, l'usage de la langue appropriée dans le contexte.

Il n'y aurait donc plus de hiérarchie objective entre pratiques linguistiques à Douala, si nous prenons le contexte de l'interaction. Les usages vont ainsi d'une pratique à l'autre, franchissant des frontières qui tiennent le temps de l'interaction. Une langue ou un pôle de langue peut s'avérer adéquat ici et ne plus l'être ailleurs, bien que mettant en présence les mêmes participants. La pratique du français s'inscrit dans ce cas de figure, dans une considération intralectale.

### **3 L'inadaptation / adaptation de l'usage d'un pôle de français**

Nous venons de voir comment sur un plan interlinguistique, la construction d'identités paraît problématique à Douala. Le choix d'user de formes considérées comme définissant une langue peut avoir des conséquences assez inattendues pour les interactants, voire pour le locuteur qui n'a parfois pas d'autre souci que celui d'une gestion ponctuelle de l'interrelation avec son milieu humain. Parmi les tactiques exploitées à cette fin, nous avons parlé de l'usage des stéréotypes comme catégorisation d'ordre plus global. Cependant, cela n'exclut pas la présence de stratégies assez personnelles, qui ne posent plus le problème en termes de comparaison entre des langues et leur influence sociale. Ces manœuvres permettent de comparer des pratiques différentes pour définir des sous-catégorisations, ce que nous désignons comme des pôles d'une même langue. Nous

---

anticipative de la situation linguistique camerounaise nous paraît toutefois assez ambitieuse, et relève d'une vision plus ou moins objective des langues, dont l'importance sociale dépend d'enjeux imprévisibles de la sorte.

<sup>228</sup> On pourrait continuer cette analyse de corpus tout en restant dans le cadre interlectal, en nous interrogeant sur les différentes façons d'identifier les différentes pratiques linguistiques. Une des frontières sécuritaires se dégagerait dès la désignation accordée par le locuteur. Cela permet de comprendre la minoration faite à certaines langues. Il s'agit en tout cas pour nous de considérer comme Calvet (1998 : 25) que « la *nomination* de la langue, le fait de lui donner un nom, est déjà un parti-pris, une représentation, *pour le locuteur comme pour le linguiste* ».

voulons montrer ici que l'(in)sécurité linguistique peut se gérer dans une seule « langue », sans pour autant que ce soit un problème d'aspect formel comme nous allons le montrer *infra*. Loin de l'hypercorrection par exemple, les interactants (se) positionnent en fonction du pôle de français pratiqué. Cela suppose la mobilisation de critères sociaux comme le statut du locuteur entre autres.

Pour illustrer notre propos, nous pouvons rappeler ici le contexte de début de notre entretien avec Danie (33 ans, hôtesse, DUT). Au téléphone, nous avons convenu du cadre de travail (son domicile). Nous avons bien pris soin de préciser que l'entretien serait enregistré à l'aide de notre dictaphone. Pourtant, quelle sera notre surprise quand elle va se ruer sur nous lorsque nous avons sorti le dictaphone, nous informant que réflexion faite, elle ne voulait plus d'enregistrement. Se poserait donc ici le problème de l'image sociale qu'elle se fait d'elle, qu'elle pense que l'enquêteur se fait d'elle, et qu'elle souhaiterait que l'enquêteur continue de se faire d'elle. Le statut social de l'enquêteur<sup>229</sup>, mais aussi et surtout le français qu'elle va pratiquer auprès de ce dernier, la présentation de soi par la langue serait donc le motif principal ayant ébranlé de la sorte Danie. Celle-ci serait agitée par des craintes de ne pas parler le français selon le modèle par rapport auquel elle construit son image (face à l'enquêteur), lequel lui aurait jusque là conféré une face assez positive, qui l'aurait valorisée en la confortant dans son image de femme urbaine moderne. Il s'agit donc d'une insécurité linguistique d'un autre ordre. Le témoin compare sa pratique d'ensemble du français à celle de l'enquêteur, pratiques qui seraient *a priori* différentes et stratifiées, celle de l'enquêteur étant meilleure, valorisée et valorisante. Nous avons certes montré qu'il était difficile de penser cela mais, nous jugeons que ce serait cette idée qui provoque une certaine appréhension chez Danie, qui perd ses repères en imaginant que ses « lacunes » en français pourraient être plus tard décryptées, analysées, et que l'image sociale positive, la « façade » qu'elle voudrait qu'on ait d'elle et qu'elle pense qu'on a d'elle, pourrait voler en éclat.

Cette insécurité, cette frontière, est également ressentie par tous ceux qui estiment détenir la norme, parler le français idéal et normalisé. Il s'agit d'une perception qui montre le poids des représentations dans la construction de soi et du français. Parce que le témoin a affaire à nous, lettré et enseignant à l'université, il inscrit nos rapports dans une perspective linguistique « normée ». La référence est donc essentiellement scolaire, le « bon français », qui seul, confère au locuteur la place de modèle. C'est le seul pôle qui

---

<sup>229</sup> Ancien professeur de français au lycée, doctorant et enseignant d'université, et donc locuteur d'un pôle de français valorisé, ce pôle vers lequel voudrait tendre le témoin, et par rapport auquel ses relations avec l'enquêteur sont construites.

pourrait être de prime abord valorisé à Douala. Écoutons par exemple ce qu'affirme Ebénézer (professeur de français, 33 ans, Licence). Notre témoin répond ainsi à la question de savoir avec qui il se sent le plus à l'aise dans sa pratique du français :

nous avons passé en revue les façons de parler en français dans son entourage, et il a profité de l'occasion pour nous faire savoir qu'il éprouve des difficultés à parler avec ses collègues, dont le français, sur le plan de la pureté, laisse à désirer. Nous lui demandons donc avec qui il se sent plus à l'aise quand il utilise le français. Il faut surtout ajouter que l'entretien a lieu avec un autre témoin, Josy (son collègue et Chef de département)

Ebénézer - (il redresse la tête) moi : je me trouve plus à l'aise avec les amis + tout simplement parce que là : l'expression n'est pas : : enfin l'expression est si tu veux de manière à être compréhensible par tout le monde + d'un + de deux euh : je me sens encore à l'aise quand je suis en face de mes élèves + parce que j'ai : quelque chose à leur apprendre j'ai un message à leur communiquer + voilà

E - est-ce que ce n'est pas parce que devant l'élève tu as quand même le dessus

Ebénézer - pas toujours hein parce que : à mon avis pas toujours parce que + je me dis souvent que : il y a des élèves qui ont appris la langue qui ont appris à parler la langue dès le bas âge + donc je ne mets pas les élèves comme des gens qui ne savent rien + au contraire + je dois me sentir à l'aise vis-à-vis d'eux parce que ils savent beaucoup de choses et + ils peuvent à tout moment attirer mon attention sur une erreur une faute quelconque de la langue

Il est important de faire une remarque sur l'aspect non-verbal de son discours, qui peut être facilement appréhendé. Par rapport au déroulement de l'entretien, le témoin sort en effet d'une série de questions qui l'invitaient à comparer sa pratique du français à celle de collègues ou de connaissances dont le statut social serait identique sinon supérieur au sien, collègues dont l'un d'eux participe à l'entretien. Il redresse la tête comme pour se donner fière allure, une manière de reconnaître que l'entretien aborde un aspect dans lequel il se sent plus en sécurité. Il compare donc son français à celui de ses élèves, ce qui est tout à fait logique (il est leur professeur de français) et est donc censé mieux parler le français que ces derniers. Il affirme donc une certaine sécurité, une domination. Ce comportement est typique des interactions sociales :

« Lorsqu'une personne ressent qu'elle réussit à garder la face, sa réaction est typiquement de confiance et d'assurance. Suivant fermement sa ligne d'action, elle estime qu'elle peut garder la tête haute et se présenter ouvertement aux autres. Elle se sent en quelque sorte légère et en sécurité » (Goffman, 1974 : 11).

La sécurité est donc à son niveau maximal, puisqu'elle est à la fois statutaire et formelle (Calvet : 1999). Cependant, Ebénézer finit par nuancer son discours, et reconnaît que des élèves pourraient avoir une pratique semblable à celle de leur professeur. Nous avons toutefois l'impression qu'il se donne une autre face ici, celui de l'enseignant souple et ouvert à la critique ; bref, l'enseignant modèle qui n'est pas le seul détenteur du savoir. Il faudrait encore vérifier si ces déclarations sont observables car notre témoin s'exprime ainsi devant sa collègue et chef de département. Il profiterait donc de notre entretien pour



lui faire un clin d'œil, pour se valoriser professionnellement. Nous sommes ici face à une situation dans laquelle le destinataire premier du discours n'est vraisemblablement pas le destinataire réel<sup>230</sup>. Cette sécurité retrouvée présente donc un message adressé à un des participants en priorité.

Avant cette sorte de dithyrambe sur sa maîtrise du français, Ebénézer sortait d'une situation apparemment ambiguë mais assez explicite et pertinente :

après qu'il ait passé au crible différentes façons de parler français dans son entourage, nous montrant que ses collègues comme certains de ses élèves parlent mal français, nous lui demandons d'émettre un jugement sur son propre français. Décontenancé, il perd presque la parole et c'est Josy qui lui vient au secours en versant dans l'humilité

- E- [...] est ce que vous pensez que vous parlez bien français  
Ebénézer- (un moment de silence, me regarde, regarde ensuite Josy) C'est une question bleue mais  
Tous- (rires)  
Josy- je ne saurais le dire on ne peut pas prétendre bien parler le français mais je pense que je m'essaie de bien parler le français c'est-à-dire de respecter les règles: intrinsèques au français mais dire que je parle bien le français + ce serait beaucoup de prétention  
Ebénézer- et puis je voudrais même ajouter en disant que : même le Français ne pourra pas dire qu'il parle bien sa langue  
Josy- les Français ne parlent même pas bien leur langue  
Ebénézer- donc je peux : moi je pense que nous faisons je fais le minimum de m'exprimer de me faire comprendre + en respectant les canons de la langue

On aurait pu penser que sa réaction *c'est une question bleue*<sup>231</sup> serait un moyen de montrer le degré élevé de la pratique du français. Ce n'est pourtant pas le cas car nous avons l'impression que cette réaction traduit bien son attitude : il est sur la défensive, et ne souhaite pas se compromettre. Le silence, les coups d'œil incessants traduisent bien son embarras, et surtout le « malaise » dans lequel le plonge la question. La *question bleue* dans ce contexte renverrait à une question piège. Sa réponse sous la forme d'une autre question peut être alors vue comme une sorte de réponse-refuge. Il use donc d'un subterfuge pour refuser de se dévoiler, avant de laisser le soin à son chef de département de continuer, ce qui lui permet de réajuster son propos. Il se réfugie dans sa deuxième réplique derrière l'idée que le mauvais usage du français est un phénomène général : les Français, locuteurs légitimes du bon français ne le parlent pas bien ; et lui alors qui n'en est

---

<sup>230</sup> Dans le « format de réception », Kerbrat-Orecchioni (1998 : 86-87) procède à une hiérarchisation des récepteurs, et nous avons ici deux récepteurs dont un destinataire direct (« adressé participant », le chef de département), et un destinataire indirect (« unadressé participant », l'enquêteur). Sur le plan de la conversation, on pourrait dire que le « me » du témoin s'adressant à un « tu » de l'enquêteur, sans que ce dernier soit le destinataire réel des propos. Le message est produit à l'attention d'un « il » qui est dans l'échange interactif. C'est un moyen en tout cas jugé pertinent par le locuteur dans ce contexte, pour se valoriser.

<sup>231</sup> Expression en rapport avec un jeu radiophonique de *Africa N°1*, « L'Heure du gain » datant des années 1980-1990, qui consistait à trouver la réponse par un appel téléphonique à trois questions hiérarchisées de la plus difficile à la plus facile : question rouge, question bleue et question jaune. Cependant cette hiérarchisation est manifestement revue par Ebénézer qui décide de faire de la question bleue la plus difficile.

qu'un locuteur illégitime, comment pourrait-il le faire ? Les deux témoins mettent ainsi en valeur l'idée de la dépossession du français des Français (nous y reviendrons au chapitre 11 : 2.3).

On pourrait aussi en s'interrogeant mieux, expliquer cette perte de pouvoir par le statut des différents interactants : l'enquêteur est un enseignant d'université préparant un doctorat ; Josy est une ancienne normalienne avec un DEA, professeur de français, et chef de département. Ebénézer a une licence et est professeur de français, dans le même établissement que Josy. Tout cela peut probablement expliquer l'image négative que ce dernier a de lui-même à ce moment et donc le refus de se dévoiler, puisque la stratégie qu'il utilise s'apparente à l'« anonymat » (Kastersztein, 1990 : 34). La perte d'assurance de Ebénézer est donc l'indication d'une identité fragile, d'une perte de sécurité. Pour se donner une autre face, il use de l'indifférenciation en se cachant derrière un autre participant. Il se rapproche de l'autre non pas par « projection » ou « couplage », mais par « désindividuation » (Kastersztein, 1990 : 34) en se cachant derrière les positions de son collègue. A la différence de Danie qui préfère contrôler davantage son discours, Ebénézer aurait probablement choisi de garder le silence, dans un autre contexte. Cependant, il est plus ou moins contraint de parler. La volonté des deux reste toutefois la même : ne pas se dévoiler, garder un semblant de fierté en présentant la face d'un locuteur du « bon français ».

Il s'agit de tactiques bien connues dans la vie groupale et en l'occurrence pour ce qui est de ce dernier cas. Le regard qu'il lance à l'autre témoin pourrait faire penser à une collusion, qui est un « "jeu" inconscient par lequel chacun cherche le renfort de l'autre pour « compléter » le self<sup>232</sup> défensif qu'il s'efforce de maintenir dans la relation » (Marc, 2005 : 186). Les deux ne sont donc pas très éloignés du silence dont l'implication directe est d'augmenter la tension et l'angoisse. Le témoin est donc assez anxieux, ce que le rire collectif ne réussit toujours pas à effacer de la scène. Le secours recherché arrive mais la crispation du témoin est telle qu'en changeant de question, il reste sur la défensive. Les statuts respectifs de l'enquêteur et de Josy auraient une influence assez forte sur Ebénézer qui n'arrive toujours pas à se donner une face positive, ou du moins à se sortir du malaise. Invité à comparer son français à ceux d'autres catégories à Douala, il comprend

---

<sup>232</sup> Nous avons pris position par rapport à ce terme rappelant le « faux-self » comme faisant partie de l'identité, ce qui revient à valider l'hypothèse de la substantialité, et de l'existence d'un « vrai-self ». Nous avons pourtant montré que l'identité individuelle n'existe pas en soi. L'individu se construit dans un dialogue avec la société dont il intériorise régulièrement l'histoire qui nourrit la sienne. En fait, l'individu « ne constitue une totalité claire que dans ses propres rêves » (Kaufmann, 2004 : 55). Le « self » n'est qu'un des multiples soi possibles en société.

probablement que le rapprochement à une catégorie valorisée trahirait son désir de positionnement social sur une échelle de valeur où il souhaiterait occuper la position haute, une position qu'il ne mériterait pas puisque cela supposerait revendiquer une appartenance à la même catégorie que ses interlocuteurs dans l'entretien, qui occuperaient une position valorisée par rapport à la sienne.

Il ressort de toutes ces observations que le français à Douala n'a que des usages, qui sont fonctions de contextes. Bien que pratiquant régulièrement un français normé en regard des règles scolaires, nos témoins reconnaissent que dans certaines circonstances, ces pratiques n'ont plus droit de cité, et peut d'ailleurs devenir une source d'insécurité. Rodrigue (29 ans, infographe, bac) utilise très souvent le *bon français*. Cependant, une fois au marché, sa pratique est ainsi décrite :

au marché, il adapte en permanence son français à celui de son interlocuteur, dans les différentes interactions commerciales. Etranger à la norme appropriée au contexte, il essaie de s'en rapprocher progressivement dans une négociation qui l'amène à parler comme le vendeur, ce qui leur permet de communiquer facilement

- Rodrigue - non ça cause pas de problème X à l'instant où il me comprend \*mm\* et je le comprends ++ il n'y a pas de problème dans dans généralement ça ne pose pas de problème ++ mais généralement j'ai tendance  
 E- à rem-  
 Rodrigue - XXX  
 E- ok d'accord  
 Rodrigue - à me verser vers de leur côté quoi  
 E- pourquoi ?  
 Rodrigue - j'ai l'impression que ce n'est ce n'est qu'une impression hein \*mm\* c'est peut-être moi qui parle mal \*ok\* peut-être moi X ou je suis incompris \*mm\* j'ai peut-être des mots qu'ils ne comprennent pas \*mm\* alors je bascule un peu plus  
 E- mm ++ et là vous vous comprenez ? Beaucoup plus aisément  
 Rodrigue - oui plus aisément

Il éprouve avec certains interlocuteurs la nécessité de *basculer un peu plus*, en d'autres termes de changer de code, de pratiquer une autre « langue ». Au marché, Rodrigue essaie de se construire sur la base de la pratique du français, une personnalité jugée proche du vendeur, en changeant sa manière de parler, et en se rapprochant linguistiquement de son interlocuteur, par étapes successives.

Ce comportement adaptatif est celui de l'essentiel de la population de Douala. Il faut certes connaître le bon français pour pouvoir aller vers des français moins normés en regard de la norme scolaire, le locuteur de niveau moyen ne pouvant basculer vers un pôle jugé supérieur. On dirait que l'adaptation serait un point implicite et consensuel, stable, connu par tous, qui permet de pratiquer une langue ou l'autre en fonction de l'interaction. Le pôle de français, sécurisant dans un contexte, peut ne plus l'être ailleurs, son utilisation pouvant même entraîner une attitude de rejet. Ce sentiment peut parfois expliquer

différents ajustements nécessaires pour revenir à la pratique jugée normale et adaptée dans le contexte. Autant l'usage du bon français, du français du quartier ou du francanglais signifie parfois dévalorisation, autant la pratique d'un de ces pôles permettrait d'éloigner le malaise de certains locuteurs dans l'interaction. Il ne s'agit donc pas d'une « mécanique » prévisible ; ce comportement découle de l'interaction. La tendance générale est toutefois comme dans tous les groupes sociaux, une volonté plus ou moins manifeste d'atteindre un pôle prestigieux, valorisé, l'individu étant toujours en quête d'identités avantageuses, laquelle peut varier en fonction d'autres contextes et devenir parfois dévalorisant (nous présentions *supra* le cas de Samuel qui se rend compte en contexte rural que le français devient non approprié).

On se rend donc compte que la pratique du français selon le contexte permet également de comprendre le rapport des enquêtés à la notion de la norme, devenue plurielle. Décrire ces cas d'IL / SL c'est donc présenter des rapports aux normes. Lesquelles donc en définitive ? Qui les définit ? En d'autres termes, à quoi correspond la norme dans l'interaction ? Nous pensons qu'il serait d'ailleurs utile que nous apportions un peu plus de lumière sur cette notion qui constitue dans l'ensemble le point focal de l'étude de l'IL /SL, l'élément stable dans l'interaction, le repère sur lequel tous les interactants semblent d'accord, et qui serait garant de la communication sociale.

#### **4 L'insécurité linguistique comme rapport aux normes**

Dans l'ensemble, c'est la représentation de LA norme comme unique, comme extérieure au contexte interactionnel qui autorise l'émergence du malaise linguistique source d'insécurité. Le locuteur a ainsi l'impression de ne pas appartenir au groupe détenant cette norme (Bretegnier : 2002 : 12), minore son statut et sa pratique linguistique qui *de facto* sont dévalorisés. Avant de continuer nos réflexions sur l'(in)sécurité linguistique comme rapport aux normes, il serait peut-être temps que nous fassions le point sur ce concept important en regard de notre corpus (mélange, alternance de langues entre autres). Nous nous proposons pour ce faire, de définir la norme comme notion théorique, de la présenter dans ses caractéristiques pertinentes en regard de notre recherche, mais surtout de la mettre en rapport avec la notion de polynomie, laquelle nous aidera à expliquer certaines libertés dans les pratiques linguistiques observées à Douala. Mais avant tout cela, il conviendrait d'inscrire les normes comme relevant de représentations, étant donné qu'elles sont manipulables en fonction des enjeux.

#### 4.1 Normes et enjeux

La question de la norme a souvent été sujette à des enjeux assez importants. A preuve, la violente polémique par journaux interposés entre des linguistes québécois, Meney et Corbeil, au sujet d'un éventuel dictionnaire du français en usage au Québec<sup>233</sup>. Meney accuse Corbeil de militer pour un « séparatisme linguistique », en prônant un « dictionnaire national », « objet symbolique qui marquera la libération du peuple québécois de l'impérialisme français ». Ce dernier a en effet travaillé pour un projet (projet Sherbrooke), dont la recommandation n°63 du rapport final est « que soit mis en oeuvre une politique de valorisation du français standard en usage au Québec ».

Sans vouloir rentrer dans les détails de cette opposition (nous connaissons assez mal la situation du Québec), nous pouvons tout de même comprendre que s'opposent ici deux camps : celui des militants pour le séparatisme linguistique et celui des adeptes du *statu quo*, par rapport à la France considérée comme le pays central de l'ensemble francophone mondial (nous y reviendrons *infra*). Le rattachement d'un côté comme de l'autre, n'est pas fortuit, et ne se fait d'ailleurs pas en rapport étroit avec les pratiques linguistiques, la langue étant prise ici comme un prétexte. Selon Corbeil, « ce qui chicote (pardon, ce mot est d'ici, je devrais plutôt écrire : «ce qui tracasse, agace, chiffonne») le plus Lionel Meney, ce sont les subventions versées au projet des universités Laval et Sherbrooke ». Pour Meney cependant, « l'enjeu est de taille : il s'agit, en créant une norme à part, mesure protectionniste s'il en est, de s'assurer le monopole du marché du livre scolaire et des industries de la langue et de la culture. Comme quoi idéologie linguistique et intérêts économiques font bon ménage ». Les deux sont assez explicites, et mettent en évidence l'impact économique et financier d'un choix comme de l'autre. Cependant, il nous paraît essentiel de nous attarder sur un point assez important en regard de la logique identitaire de notre réflexion, le problème de la norme soulevant également et assez fortement, même sans qu'on le dise explicitement, des charges identitaires assez puissantes. Corbeil éprouve un besoin d'explication doublé de l'utilisation du déictique « ici » (qui s'oppose certainement à un *ailleurs*). Cette incise aurait une répercussion identitaire en terme de présentation de soi. Une insinuation pourrait se dégager ici, que

---

<sup>233</sup> On peut découvrir quelques extraits de ce conflit dans *Le Devoir*, édition du vendredi 14 janvier 2005, également disponible sur <http://www.ledevoir.com> pour le texte de J. C. Corbeil ; voir également *Le Monde* du 21 – 23 mars 2005, « Les Québécois veulent-ils vraiment parler français ? » p. 13, dans un article de L. Meney. Il serait cependant pertinent de montrer que cette question soulève des problèmes identitaires partant des deux protagonistes : tous sont des Québécois, mais Meney serait d'origine étrangère (française ?), et Corbeil un autochtone (si nous utilisons la terminologie des Camerounais). On pourrait alors comprendre l'argumentation de Meney comme conservatrice : il serait contre la séparation de la mère patrie à laquelle il reste rattaché.

Corbeil n'assume certes pas mais qui paraît plausible : Meney ne connaîtrait pas le sens (endogène) de « chicotte » (qui serait un usage vernaculaire). En d'autres termes, il ne serait pas de la communauté québécoise en termes socio-identitaires. On pourrait donc comprendre cette incise comme une indication du démasquage de l'identité de Meney. Le texte ne nous dit cependant pas quelle serait cette identité<sup>234</sup>, mais nous nous sommes posé la question de savoir si l'insinuation de Corbeil ne traduirait pas implicitement la moins forte légitimité de Meney, qui serait en ce sens moins qualifié pour traiter des affaires socioculturelles du Québec qu'il ne connaît pas suffisamment, se constituant ainsi expert de l'autre. C'est dire que les enjeux identitaires que soulève la question de norme devraient être à l'aulne de considérations sociolinguistiques.

Cette polémique nous permet également de comprendre que la question de la norme ne peut être interrogée sans penser aux enjeux que cela mettrait en scène. Nous en avons dégagés deux : le besoin de présentation de soi, et la nécessité de satisfaire des objectifs matériels et économiques. Dans cette logique, le problème de la norme en rapport avec les usages linguistiques serait le fruit de manipulations dont l'aspect linguistique représente simplement une manifestation. Il faut cependant dire que ces propos plus ou moins extrémistes sont à l'image de la rigidité formelle généralement reconnue dans la pratique du français. H. Walter remarque par exemple que le français est pour l'instant la seule langue européenne hostile à l'hétérogénéité, même jusque dans sa pratique orale :

« De nos jours, c'est notre propre attitude devant notre langue, qui étonne les étrangers lorsqu'ils nous entendent ajouter, après certains mots que nous venons de prononcer : « Je ne sais pas si c'est français », ou même « Excusez-moi, ce n'est pas français ». Cette phrase est si courante chez nous qu'elle n'étonne que les étrangers, surpris par exemple, qu'un Français se demande si taciturné ou cohabiteur sont des mots français. En effet, dans les langues voisines, les usagers fabriquent des mots à volonté sans que personne n'y trouve rien à redire, à condition qu'ils se fassent comprendre. Le Français au contraire ne considère pas sa langue comme un instrument malléable, mis à sa disposition pour s'exprimer et pour communiquer. Il la regarde comme une institution immuable, corsetée dans ses traditions et quasiment intouchable. » (Walter, 1988 : 18 in Ledegen, 2000 : 23).

Cette rigidité a pour finalité de conserver un certain purisme à la langue française, lequel a fait penser que « la tradition normative camoufle l'objet même d'une étude

---

<sup>234</sup> Julie Lemieux nous fournit une indication sur cette identité, dans *Le Soleil* (samedi 26 mars 2005 : p. C3) quand elle écrit, parlant de Meney : « Ce français d'origine, établi à Québec, ne semble pas porter dans son cœur le joul québécois, ni apprécier la fierté de plusieurs d'entre nous de parler une langue colorée et unique au monde ». Dans sa réponse parue dans *Le Soleil* (6 avril 2005 : p. A17), Meney conteste plusieurs aspects des déclarations de Lemieux sans revenir sur cette identité attribuée. Cette non-délégitimation la légitime donc à nos yeux.

sociolinguistique en transformant la diversité linguistique en déficience<sup>235</sup> » (Klinkenberg in Ledegen, 2000 : 27). LA norme serait donc figée, immuable, stable. Elle traduit une certaine volonté de domination, ou de séparation (pour peut-être mieux dominer ?), de sorte que toute manière de parler autrement serait vue comme une lacune, un manque. Lodge (1993 : 246-247) montre que cette rigidité date de la période entre le XVI<sup>e</sup> siècle et le XVIII<sup>e</sup> siècle. Par « mauvaise foi » en effet, un usage a été érigé comme « spécifique d'un système ». Pis encore, cet usage après cette systématisation fut désormais vu comme « langue de raison »<sup>236</sup>. Il fallait, pour qui voulait être jugé comme "raisonnable"<sup>237</sup>, parler cette langue. La révolution de 1789 va ainsi fédérer et englober « l'ensemble des institutions préexistantes dans le cadre d'un Etat national unifié, centralisé, laïque. A son image, tous les appareils de l'Etat peuvent alors promouvoir une langue [...] axiologiquement prédéfinie comme "bonne, riche, centralisée et laïque" » (Le Dù et Le Berre, 1996 : 18). Toute transgression de cette « bonne » langue, de cette langue « raisonnable », équivalait *de facto* à une dévalorisation. Cette pratique ressemble en tous points à ce que les linguistes ont désigné comme étant la « norme prescriptive » (Gueunier *et al*, 1983 ; Moreau, 1997 ; Calvet et Moreau, 1998), qui relève de l'intervention humaine sur les langues. Cela n'est en fait, comme nous allons le montrer *infra*, qu'un aspect du concept théorique, plus vaste dans son application sociale.

#### 4.2 Tentatives de théorisation de la notion de norme

C'est dire que cette notion est plurielle. Bien que désignant un ensemble de règles définissant, pour une langue donnée, un « idéal esthétique », « socio-culturel », si nous prenons la définition qu'en donne Dubois *et al*, (1973 : 342), la norme définit ce qui est légitime et ce qui ne l'est pas. Dans une tentative de « théorisation de la notion d'*insécurité linguistique* », Baggioni (1996 : 16-17) constate « l'absence d'une théorie de la norme chez Labov », pourtant considéré comme ayant joué un rôle assez important dans la prise en compte de ce concept dans les réflexions scientifiques. Calvet (1998) remarque qu'avant la parution de la traduction en français des textes de Labov, A. Rey avait depuis 1972 dans un article, organisé la notion de norme en trois strates : « norme subjective », « norme objective » et « norme prescriptive » (Gueunier *et al*, 1983 : 773-774 ; Calvet, 1998 : 13-14 ; 1999 : 153). Gueunier *et al* résumant ces définitions en situant la norme objective

---

<sup>235</sup> Nous comprendrons plus tard dans l'étude du lexique, que la terminologie de l'équipe IFA tourne autour de termes comme « différentiel », « interférence », « suppression », etc., tous ces termes mettant en parallèle le modèle du français pur, soumis à un usage profane par les Africains, coupables de déformations dans les pratiques du français.

<sup>236</sup> Dans le sens de discernement, d'esprit logique.

<sup>237</sup> Dans le sens de rationnel.

comme observable et propre à un groupe. La norme subjective, quant à elle, sera retrouvée dans les jugements de valeurs individuels, « les attitudes et les discours métalinguistiques » des locuteurs. Enfin la norme prescriptive relève d'une intervention comme définie *supra*.

A bien réfléchir, quelle pourrait être la différence entre la norme objective et la norme prescriptive ? Si la première correspond à un observable mis en évidence par la description du linguiste, ou bien par un usage jugé vernaculaire, cela suppose qu'elle découlerait d'une action doublée d'un objectif (décrire et / ou (s') identifier), de la même manière que la norme prescriptive, qui indique ce qu'il faut faire et ce qu'il n'est pas permis de faire. Il serait donc logique de notre part, de restreindre cette notion de norme au paradigme subjectif. On choisira alors une norme en fonction du contexte : un type de normes sera utile dans des entreprises pédagogiques portant sur les langues ; un autre type de normes sera exploité dans des interactions localisées, acquérant *de facto* un caractère plus ou moins endogène et donc emblématique, c'est-à-dire propre à un groupe donné, le groupe pouvant être à « géométrie variable » (Baggioni, 1996 : 30).

Cette variabilité du groupe va être prise en compte par Ph. Blanchet (2000) et par Bretegnier (2002). Ph. Blanchet insiste dans ce sens sur l'idée de « *norme(s) d'usage(s)* », qui résulterait d'une « auto-régulation d'un système linguistique dans son environnement ». En ce sens, la langue

« dans la communication humaine dont elle participe, s'organise et se réorganise en permanence hors de la volonté et de la conscience des locuteurs, parce qu'elle fonctionne, parce qu'on s'en sert, en tant que *système ouvert*. Les locuteurs ne décident pas en conscience des « structures » de la langue et des usages qu'ils vont en faire. Ceux-ci naissent et évoluent de façon complexe, sans nécessairement l'intervention raisonnée des hommes, par la seule pratique empirique » (Ph. Blanchet, 2000 : 124).

Certes, à certains moments, l'intervention des locuteurs sur la langue n'est pas consciente. Parfois cependant, des groupes peuvent décider de manière interne de garder des pratiques comme endogènes : ne sont-ce pas là des interventions empiriques ? Sinon, comment reconnaître des pratiques d'un groupe et non d'un autre groupe ? Cependant, est-ce suffisant pour dire que les langues évoluent en autonomie dans la société ? Est-ce d'ailleurs possible ? Les locuteurs ne sont-ils pas les supports de ces langues dans leurs pratiques quotidiennes ? Prendre pour acquis cette assertion reviendrait à reconnaître que les langues existeraient objectivement. Voilà une lecture qu'on pourrait faire partiellement de l'analyse de Ph. Blanchet, quand il définit la langue comme « un système auto-éco-exo-régulé de signes verbaux qui émergent des pratiques humaines de communication » (Ph. Blanchet,



2000 : 107). Cette idée disparaît quelques années plus tard, quand il recommande de « ne pas déconnecter les analyses scientifiques du vécu des personnes » (Ph. Blanchet, 2004 : 32).

En fait, le problème soulevé par cette perception des langues viendrait de l'incapacité du modèle écologique (par l'usage de "auto-" et de "-exo-"), à rendre parfois compte des usages en contexte des différentes langues. Le fonctionnement dans l'optique de l'ethnopsycholinguistique, ne doit en principe être ni autonome, ni externe au locuteur, ni « régulé » *a priori*. Si l'usage qui traduit une représentation n'est observé que par les pratiques des locuteurs, il devient impossible de les étudier en les excluant des agents qui les matérialisent. En nous référant à notre corpus, le constat que nous pouvons dégager est celui de la réelle fluctuation des usages parfois en rapport avec non pas un cadre écologique, mais des échanges interactifs pris en contexte<sup>238</sup>. On comprendra que les normes sont construites en même temps qu'elles construisent les interactions sociales. Claude (un de nos témoins) peut donc (c'est lui qui l'affirme) passer de son français à celui de la *bayam-sellam*, une fois qu'il est au marché. Dans la rédaction de l'éditorial de son journal cependant, son français sera recherché. C'est donc dire qu'il devient impossible d'étudier ces différents usages du français à Douala sans passer par leurs locuteurs dans des interactions.

A. Bretegnier paraît comprendre cette nécessité. Le rapport aux normes est donc vu

« comme un moteur de la dynamique des interactions verbales, des positionnements interactionnels qu'adoptent les locuteurs, dont les attitudes, les comportements et les discours y compris épilinguistiques, sont constamment susceptibles de se modifier au gré de la manière dont ils perçoivent la légitimité ou l'illégitimité des discours, dont ils évaluent ce que ces discours disent, construisent, la communauté ou au contraire la *dys-communauté*, la compréhension ou le malentendu, dans l'ici et maintenant de l'interaction et des normes que cette interaction fait intervenir, et au regard des structures socio-économico-politico-etc.-linguistiques qui régissent ces échanges à un niveau macro-social » (Bretegnier, 2002 : 9).

La norme se définit en définitive par rapport à l'identité attribuée et / ou revendiquée dans l'interaction. Dans cette optique, l'idée de LA norme serait tout à fait un fantasme. Il faudrait plutôt parler d'UNE norme comme un des moyens, une des stratégies utilisées pour parvenir à des fins. Ce modèle correspond bien à notre recherche, qui suppose que la norme est reliée à un contexte. Elle ne peut apparaître qu'*a posteriori*, à la fin de l'échange, dans la description / compréhension des comportements langagiers des

---

<sup>238</sup> Pour une distinction entre l'approche interactionnelle et l'approche écologique, voir la fin du chapitre 5.

différents interactants. Pour prendre l'exemple de Claude ci-dessus, nous comprendrons que les différents français utilisés soient des usages d'une même langue. Parfois cependant, cette ouverture aux pratiques porte sur des langues reconnues comme différentes dans l'interaction. C'est dire qu'il faudrait par-dessus tout rendre compte de cet autre type de normes qui autorise l'usage interactionnel de langues différentes. On interpréterait mieux le fonctionnement sociolinguistique à Douala. Dès lors, on pourrait associer cette définition contextuelle de la notion de norme à un autre concept for intéressant dans la sociolinguistique française, celui de la polynomie.

### 4.3 Norme et polynomie

Le terme de « polynomie » vient de Marcellesi à la suite de ses enquêtes en rapport avec le corse. Il montre ainsi comment des facteurs socio-politiques ont permis l'émergence de la langue corse, qui est passée du statut de dialecte de l'italien à une langue autonome, et présente deux variantes dialectales (le sarde et le toscan). Leurs locuteurs vont à certains moments exprimer de réelles inquiétudes identitaires en regard d'une réalité corse. L'urbanisation va toutefois les rapprocher et jouer un rôle plus ou moins conciliateur. Elle va ainsi permettre « le mélange des variétés, avec soit la non utilisation du corse, soit des communications où chacun utilisait sa variété » (Marcellesi : 2001 : 24). Cela a conduit à l'installation d'un climat d'intertolérance<sup>239</sup> entre les locuteurs des différentes variétés, et « on a admis que l'autre pouvait parler comme il parlait sans être un personnage horrible ». Dans les interactions, il était devenu possible que chacun des participants parle sa « variété », sans que la communication en souffre, tous se comprenant et s'acceptant avec cette différence. En clair, une des normes sociales était la possibilité d'hétérogénéité linguistique dans les contacts des populations, ce qui a eu pour implication de développer un sens assez élevé d'intertolérance. La langue polynomique connaît une intercompréhension intralectale. Selon son concepteur, il s'agit d'une

« langue à unité abstraite, à laquelle les utilisateurs reconnaissent plusieurs modalités d'existence, toutes également tolérées sans qu'il y ait entre elles hiérarchisation ou spécialisation de fonction. Elle s'accompagne de l'intertolérance entre utilisateurs de variétés » (Marcellesi *et al.*, 2003 : 279).

Cette définition suppose donc une assez grande ouverture des lectures mises en présences, laquelle est caractérisée par une acceptation réciproque, une absence d'un rapport social de domination ou de soumission. Cette ouverture à autrui figure une flexibilité qui viendrait

---

<sup>239</sup> Dans notre recherche, nous employons ce terme pour traduire l'idée de l'acceptation mutuelle. Nous voulons montrer que la tolérance dépasse dans notre conception l'idée d'admission passive. Il ne s'agit pas seulement d'une indulgence. L'intertolérance est un état d'esprit d'ouverture à autrui, qui suppose pour des individus, une admission des manières de penser et d'agir différentes, basée sur l'interconnaissance.

du caractère fluide de ces pratiques linguistiques. Ces derniers peuvent ainsi vivre en harmonie à travers leurs locuteurs, lesquels établissent entre eux des rapports caractérisés par un partage, des points de conflits et / ou de convivialité, une compréhension même dans le désaccord.

Cette notion valide donc, même dans des régions « hostiles » à l'hétérogénéité, l'idée selon laquelle l'homogénéité n'est pas indispensable pour que soit étudiée une situation sociolinguistique. On peut étudier les langues dans leur hétérogénéité. Cette hypothèse peut être rapprochée des conclusions de Prudent (1981), qui se rend compte qu'entre le français et le créole en Martinique, il n'existe pas des rapports conflictuels, mais aussi un continuum qu'il désigne comme un « interlecte ». Chacun peut en conséquence parler son lecte, et se faire comprendre par l'autre. En d'autres termes, la norme n'est plus seulement linguistique, elle est interactionnelle. Marcellesi reprend et développe en ce sens l'idée labovienne d'une homogénéité entre les formes et normes (voir chapitre 8 : 1.2), en se positionnant pour une cohérence entre les normes sociales.

Ce développement nous permettra de comprendre certains aspects de notre corpus. Il s'agit de l'existence dans les discours des témoins des pôles différents du français voire plusieurs français, mais également cette intercompréhension entre langues pourtant aux frontières bien établies ailleurs. En ce sens, l'interaction unit des locuteurs de langues reconnues ailleurs comme différentes. En fait, chacun d'eux parle la langue dans laquelle il se sent le plus en sécurité. On peut ainsi parler différemment et se comprendre. Il serait d'ailleurs possible d'inscrire dans cette dimension théorique l'idée de la norme endogène<sup>240</sup> qui paraît difficile à définir par les linguistes, parce qu'elle ne peut justement être perçue que dans l'interaction (Manessy, 1994 : 218), d'où son caractère instable et pluriel. Choisir de dépasser LA norme, de prendre en considération les normes, paraît s'inscrire dans la volonté d'organiser autrement. En ce sens, normaliser, même dans une interaction, correspond à stabiliser d'une façon ou d'une autre. C'est cependant sur le caractère ponctuel de cette stabilisation qu'il faut insister. Le discours correspondrait donc à une suite de stabilisations, à l'usages de multiples normes, sans qu'on ne puisse

---

<sup>240</sup> Ce syntagme devient à notre sens ambigu pour deux raisons. Cela suppose dans un premier temps l'existence d'une norme exogène, qui est différente de celle du groupe. Parlant du français, cela fait toujours penser au français standard pris comme référence, ce qui ne nous éloigne pas du tout de la souplesse visant à niveler les niveaux de représentations par rapport à ces différents français. Le problème deviendrait toutefois différent si l'endogénéité de la norme a pour rôle de légitimer le caractère emblématique des pratiques desdites normes. D'autre part, l'acceptation d'une norme endogène suppose une manière unique de parler caractéristique de la communauté. Il faudrait probablement parler de normes endogènes en pluralisant le terme car, bien que propre au groupe, elle est, par les interactions, plurielle. Elles seraient dès lors concurrentes dans la société. Pluraliser l'idée de la norme aiderait donc à parler des normes contextuelles tout simplement, ce qui suppose *de facto* le caractère endogène de toutes les normes dans l'interaction.

déterminer ni quand, ni laquelle, sera utilisée à un moment précis de l'interaction. Pour revenir à la polynomie, on a cependant l'impression qu'elle occulte l'aspect conflictuel des relations sociales. Pourtant la dynamique sociale est faite d'une globalité comprenant des pôles de disputes, et des points de réconciliation et de coopération. Voilà ce qui va nous conduire à penser sans pour autant méconnaître la nécessité de prendre en compte la notion de polynomie dans la gestion relationnelle, que c'est surtout le contexte qui devrait définir la norme.

#### **4.4 Conclure : pour l'idée de la norme contextuelle**

Tout en s'inscrivant dans une perspective chaotique (Robillard, 2000-a, 2001-a, 2003-a), les normes épousent donc plus ou moins intimement la construction identitaire. Les questions liées à l'IL / SL tant sur un plan macro-/microsociolinguistique que sur un plan interactionnel, sont autant de manières de définir les normes. Subjectives et évolutives, elles relèvent de fonctionnements interactionnels entre individus et / ou entre groupes. Dans ce dernier cas, les normes peuvent être rapprochées du concept de polynomie, tout en y adjoignant la dimension de la conflictualité. Cela nous aide à comprendre que la fluctuation sur le plan des pratiques sociolinguistiques ne porte pas uniquement sur des pôles d'une même langue, mais parfois aussi sur des pratiques identifiées ailleurs comme appartenant à des langues différentes par des participants, mais abolies le temps de l'interaction. L'acceptation est encore plus grande dans ce dernier cas, et apparaît comme un moyen qui permet au locuteur non seulement de sécuriser l'autre en protégeant sa face, mais de se sécuriser en protégeant sa propre face, en offrant une meilleure image de soi.

## **5 Vers une amélioration de l'image de soi**

Dans cette logique et grâce à des normes fluctuantes au long de toute interaction, des locuteurs vont développer des manœuvres déterminées ou non, pour échapper au malaise linguistique ressenti dans certains contextes. Cette tentative de rectification positive de son image sociale, découle d'une question que se pose le locuteur dans un contexte précis : « Comment ai-je intérêt à parler ? ». S'en suit donc un désir de ne pas se faire remarquer, une volonté d'intégrer, d'être accepté par le groupe d'aspiration. Il s'agit en fait de « productions symboliques » (Bourdieu, 2001[1991] : 115), respectant une contrainte interactionnelle par laquelle le locuteur estime quelles seraient ses chances de tirer profit de la situation vécue. Il doit donc anticiper sur des pratiques. N'oublions pas que pour le cas de Douala, il est en face de presque 250 langues susceptibles d'être

utilisées. L'autocensure sera donc une pratique assez valorisée. Nous allons ainsi assister à des tactiques subtiles, à des manœuvres permettant de se donner un visage positif, en jouant des rôles permettant de les identifier comme des dominants dans le contexte. Il s'agit entre autres de la néologie, de l'hypercorrection ou de l'usage du mélange / alternance de codes, tout en n'oubliant pas le rire.

### 5.1 *La néologie, « c'est la magie des choses »*

Processus de formation d'unités nouvelles, la néologie est une des stratégies de sécurisation mises en oeuvre par certains locuteurs du français au Cameroun, qui permet paradoxalement de percevoir leur état d'insécurité. On peut ainsi assister à la création d'unités jusque là inconnues parfois par le locuteur lui-même, pour montrer sa maîtrise de la langue et prendre un certain ascendant sur ses interlocuteurs. Samuel (ouvrier, 41 ans, niveau 3<sup>e</sup>) reconnaît user assez souvent de cette pratique pour prendre le dessus dans des interactions sociales :

Samuel présente son expérience : il crée souvent des mots pour se donner une face avantageuse, des mots qu'il ne garde parfois pas dans son répertoire langagier

- Samuel - en parlant bon + en parlant bon + je sais qu'il y a même quel mot que je peux même dire + + parce que je sais que souvent je sors les mots moi même  
E- que tu ne maîtrises pas  
Samuel - je ne maîtrise pas (balance sa main vers l'arrière en la faisant passer du côté de son oreille)  
E- après tu oublies même  
Samuel - après même j'oublie même ++c'est à la longue que je vais dire qu'est-ce que j'ai dit  
E- (rire)  
Samuel - qu'est-ce que j'ai même fait  
E- bon et tu aimes tu aimes quand même ça ? ça te plaît de faire ça aussi quand même  
Samuel - ça me plaît de faire ça quand je trouve aussi les gens qui sont plus bas à mon niveau  
E- ok  
Samuel - ça me plaît \*mm\* je ne peux pas faire ça de n'importe qui je ne peux pas me mettre n'importe où je me mets à parler du n'importe quoi je sais qu'on va me corriger et ça va me faire honte et quand je trouve les gens que je sais qu'ils sont à bas qu'ils sont derrière moi pour l'étude \*mm\* et je sors n'importe quel mot++ je sais que eux ils ne peuvent pas me corriger eux ils ne peuvent pas comprendre  
E- ok  
Samuel - ils vont savoir que ce que je dis est réel  
E- ok ok ça va c'est vrai  
Samuel - donc de ce sens là ça me réjouit  
E- devant eux quand même tu es :  
Samuel - je suis un peu élevé (rire)

Dans la même perspective, lors de notre entretien avec Martini (25 ans, coiffeur, 3<sup>e</sup>), nous avons par exemple décelé un néologisme (qu'il utilise le long de l'entretien)

comme manifestation d'insécurité linguistique. Voici par exemple sa réponse, décrivant certaines pratiques scolaires de sa vie d'écolier :

Martini- (silence) quand on fait cours c'est le français, même quand on est en permanence + là d'autres parlent le patois + d'autres parlent d'autres peuvent parler le patois de façon façon c'est-à-dire euh poliquement pour que l'autre n'entende pas + bon + pour parler d'autres en patois et puis c'est comme ça mais en récréation + quand ils se concertent entre eux les Bulus Bulus + ils parlent le pa-le bulu

Il convient d'observer attentivement ce propos pour comprendre quel serait le sens de *poliquement*. Mais avant d'y arriver, rappelons que nous nous connaissons, Martini et nous, depuis quelques années. Sans qu'il sache quelle est notre profession, le terme d'adresse qu'il a toujours utilisé à notre endroit est *monsieur*. Ce qui suppose certes un rapport de distanciation mais un regard assez valorisant sur notre statut social. En conséquence, devant nous, son français (c'est du moins ce que nous avons compris de la situation) devrait être correct<sup>241</sup>.

La présence de *poliquement*<sup>242</sup>, terme inconnu jusque là viendrait de son désir de se mettre à la hauteur de la personnalité sociale qu'il veut que nous ayons de lui, et croit que nous avons de lui, c'est-à-dire un garçon aux bonnes manières, fréquentable, et qui pourrait facilement côtoyer n'importe quel cadre de la ville. Nous reviendrons *infra* sur ce terme qui reviendra plusieurs fois dans son discours, jusqu'à la fin de notre entretien. Son désir serait de faire usage d'un vocabulaire précieux, à la consonance recherchée, problème qu'il résout rapidement par un néologisme. En voulant absolument se rapprocher de la norme (celle supposée propre à une classe sociale élevée à Douala), Martini finit par se faire remarquer ; pourtant son désir était de donner l'impression d'être un bon locuteur du français. Il a donc tellement conscience des usages du groupe de locuteurs du « bon français », qu'il finit par être trahi par sa pratique, en un sens hyper-corrigé.

On pourrait multiplier les exemples en se rappelant par exemple cette phrase entendue dans un café : *ma chérie ++ tu me bouleversifies le cœur*. *Bouleversifier* est construit sur le modèle sécuritaire de *poliquement*. La différence entre les deux usages est que ce dernier locuteur réussit tout de même à éblouir son interlocutrice, car après un

---

<sup>241</sup> Quelques observations à son salon de coiffure, dont nous sommes un client, nous ont facilement permis de réaliser qu'il est adepte du francanglais, lecte qu'il parle le plus avec ses pairs.

<sup>242</sup> *Poliquement* pourrait dans ce contexte être remplacé par *polémiqument*, *politiquement* ou bien *poliment*. Martini ne va pas manquer d'apporter une précision sur le terme *poliquement*, lors d'une visite dans son salon. Ce qui veut dire qu'après l'entretien, non seulement il a continué de réfléchir, mais il s'est certainement posé des questions sur l'idée que nous devons avoir de lui désormais. Cette autre tentative d'explication est peut-être la preuve qu'il a eu l'impression de n'avoir pas atteint son objectif. Il profite de l'occasion pour nous montrer qu'il a fait des progrès car il peut se corriger, et nous fait savoir qu'il voulait dire *polémiqument*.

discours ponctué de mots recherchés, la *chérie* en question a fini par esquisser un sourire et le couple est sorti quelques temps plus tard main dans la main.

Plus important encore est cet extrait de Danie (hôtesse, 33 ans) qui trouve que la compréhension du terme créé est circonstancielle, et dépendrait du contexte. Le néologisme a donc pour rôle ici de faciliter la transmission d'un message sans ambiguïté. Il s'agit d'une *magie*, terme qu'elle trouve pour traduire l'idée du contexte.

- E- parce que créer un mot veut dire l'autre ne connaît pas le mot  
Danie- bon je dirais  
E- mais curieusement + qu'est ce que tu veux faire comprendre ?  
Danie- c'est à dire curieusement il me comprend quoi  
E- oui c'est ce que c'est ce que je veux savoir comment est ce que tu  
Danie- je XX la magie des choses + je dirais la magie des choses parce que tu inventes quelque chose mais curieusement il te comprend

Un autre aspect est soulevé dans cet extrait, le fait que le néologisme ne rompt pas la communication sociale, ce qui suppose l'inscription de la nouveauté dans un certain nombre de représentations, vue comme une compétence sociolinguistique commune, dans un cadre expérientiel partagé par tous dans l'interaction. Tentative de conformisation se soldant tantôt par un sentiment d'exclusion ou bien par un succès, la néologie peut laisser la place à une pratique parfois plus facilement perceptible : l'hypercorrection.

## 5.2 *L'hypercorrection*

Définie comme « le processus par lequel certains locuteurs créent, à rebours de l'évolution attendue, des formes linguistiques qu'ils considèrent comme plus conformes à un modèle intériorisé » (Francard, in Moreau, 1997 : 158), l'hypercorrection est surtout le fait, pour certains locuteurs, de produire des formes qui seraient à leur avis plus légitimées, leur désir profond étant soit d'approcher la classe privilégiée, soit de marquer leur « domination », par un usage extra-ordinaire du français<sup>243</sup> ou de toute langue. Nous avons relevé la tendance du Président de la République du Cameroun, à articuler dans ses discours, des lettres ayant une valeur grammaticale ou non. Voici par exemple une des phrases de son discours à la nation le 31 décembre 2005 :

- Les entreprises qui avaient des raisons de se plaindre de la pénurie d'énergie et de la contrebande + ont également déploré la pression fiscale

---

<sup>243</sup> Nous ne voulons pas focaliser tout le problème autour de statistiques, méthode qui caractérise pourtant le travail du père fondateur de la notion d'hypercorrection, Labov. Notre approche se veut qualitative, la présence de ces indices révélant une certaine prise de positionnement qui se définit par rapport à l'interaction, mais surtout par rapport à une pratique sociale pertinente.

- Je vous l'ai souvent dit + la démocratie politique + la croissance de l'économie + ne sont pas<sup>244</sup> une fin en soi<sup>245</sup>

Le choix conscient d'articuler le [t] de « ont » comme le [s] de « pas » sont à notre avis (et ce n'est pas la première fois que cela arrive dans le discours présidentiel), traduirait le désir du locuteur de matérialiser par le phonétisme de son texte, son appartenance à une couche sociale très peu ordinaire, nous dirons même sacrée : c'est le Président de la République. Les autres Camerounais se sentent donc minorés. Assez souvent, la réaction<sup>246</sup> des lettrés (qui dans l'ensemble sont ceux qui perçoivent cette stratégie de positionnement) est de se rapprocher de cette pratique par « conformisation » (Kastersztein, 1990 : 33). Nous avons ainsi entendu un de nos collègues prendre un air sérieux pour s'étonner du comportement d'étudiants ayant eu des problèmes de notes mais qui arrivent avec du retard pour des revendications :

mais ces enfants-ci + ils sont comment + soit vous faites l'école et vous déposez vos requêtes a temps + soit vous n'êtes pas en fac et vous ne nous emmerdez plus !

S'adressant surtout à un de ses étudiants, il a tenu à marquer une différence sociale entre eux, par ces articulations de lettres qui relèvent logiquement de l'écrit (nous verrons en étudiant la construction syntaxique dans la dernière partie de notre recherche, que cette pratique est tout de même une tendance assez générale dans les usages du français, même si elles sont moins fréquentes au Cameroun).

Dans une perspective didactique, on identifie souvent l'hypercorrection comme un usage fautif d'une variante valorisée par la production d'une surnorme. Parfois cependant, la conscience de l'insécurité linguistique « peut se manifester soit sous la forme de l'hypercorrection (on prononce mal croyant obéir aux exigences de la norme), soit sous la forme de l'erreur d'évaluation (on prononce « bien », mais on croit prononcer « mal », ou « mal » en croyant prononcer « bien ») » (Gueunier, Genouvrier et Khomsi, 1983 : 767). Esther (agent de police, 29 ans, bac) nous lance un coup d'œil pendant notre entretien, au moment où son fils vient vers elle avec son cahier de français, pour savoir ce qu'est le zeugme. Voici un extrait de leur conversation :

Esther sait que l'enquêteur est un ancien professeur de français au lycée, et c'est certainement par rapport à cela qu'elle cherche à se rassurer

Fils :       mama regarde cette phrase je ne comprends pas bien

---

<sup>244</sup> [pas]

<sup>245</sup> En majuscule, les lettres très articulées.

<sup>246</sup> Ce fut le cas après son discours à la tribune des Nations Unies à New-York en 1988. Nous n'avons pas pu voir si l'effet de cette pratique allait être identique sur les Camerounais en début 2006.



Esther : on appelle ça + on prononce ça zeugme (lance un coup d'œil vers l'enquêteur) c'est même comme ça qu'on prononce ça + prof

Elle prononce bien le mot, mais cherche à se rassurer à cause certainement d'un malaise assez ponctuel, dû à notre présence au moment du déroulement de cette scène entre son fils et elle. Le sentiment d'IL peut donc équivaloir à un cas d'hypercorrection. Ce phénomène se manifeste donc différemment selon les terrains et / ou les contextes<sup>247</sup>. Pour ce dernier exemple, elle relève à la fois du verbal et du non-verbal (le coup d'œil de Esther). Son avantage est qu'elle permet au locuteur de construire une image assez positive de soi. Pour atteindre ce but, certains locuteurs dans certaines interactions exploitent une autre stratégie, le mélange.

### 5.3 Avec le mélange et / ou l'alternance codique, « on se comprend »

Parfois, la nécessité d'améliorer l'image de soi à la suite d'un conflit social, d'une volonté de positionnement, peut se matérialiser uniquement par un discours mettant en scène simultanément, des formes linguistiques reconnues ailleurs comme des langues distinctes, dans un usage mélangé. Il s'agit de cas code switching ou de code mixing. Un de nos témoins (Josy, 38 ans, professeur de lycée), nous décrit une expérience de sa jeunesse :

le témoin raconte un événement vécu de sa jeunesse, mettant en scène un jeune, et un homme plus âgé, le *vieux*. Ce dernier, pour se donner une image valorisée, se met à parler en français, sans pour autant se soucier ni des formes utilisées, ni du sens qui pourrait être rattaché à ces formes-là. Pour lui, cela ne compte pas ; seul compte l'usage du français

Josy. j'ai vécu une situation un peu curieuse + il y a un vieux qui a interpellé un de mes jeunes frères + et il a dit que quoi l'enfant a dit que quoi en français + et le vieux il dit que quoi ça veut dire que tu peux faire quoi

Tous (rires)

Josy. tu vas dire quoi + donc lui à chaque fois il avait donc cette : + cette envie de greffer de mettre des mots français auxquels il ne donnait pas toujours le même ils n'avaient pas le même sens qu'il leur destinait + mais dans sa tête ou bien quand toi tu utilisais un mot en français il donnait une signification autre au mot + mais il faisait l'effort de ne pas se passer de ces mots du français qu'il ne maîtrisait pas + donc je me suis demandé si c'est une sorte d'envol de l'élite villageoise ou c'est je j'ai pas compris le phénomène

Bien que ne connaissant pas le sens des mots utilisés, cet acteur social fournit des efforts pour retenir des termes qu'il utilise sans trop se soucier du sens. L'objectif, semble-t-il croire ici, n'est pas de passer un message en français, mais de se positionner par

---

<sup>247</sup> Féral (1998-a : 210) présente un autre type d'hypercorrection, relevant de l'autocensure. Il s'agit de cas où de locuteurs français « non sensibles à des variantes stigmatisées », et « pour qui utiliser un registre familier, comportant ce qu'ils appellent des *gros mots* (au sens du terme en France par exemple) c'est "mal parler français" même dans des conditions informelles ; l'insécurité linguistique entraînant une volonté de restriction, dans la mise en œuvre, dans des situations pourtant adéquates, de certaines possibilités discursives [...]. Il s'agit ici d'une hypercorrection *par défaut* en style informel au lieu d'être une hypercorrection *par excès* en style surveillé ».

l'alternance de langues, comme un locuteur du français. Dès lors, les jeunes ne pourront plus l'exclure de leur groupe. Il s'agit donc d'une stratégie de conformisation, le *vieux* voulant échapper à une situation inconfortable, comme celle que nous décrit Claude (42 ans, enseignant journaliste) :

Claude - le niveau de français ne dépend pas seulement + du niveau intellectuel + ça dépend de ce qu'on recherche ++ ce qu'on dit +++ à certains niveaux on veut épater en parlant le gros français machin truc + peu importe si l'autre comprend ou pas ce n'est pas ton problème ++ son problème c'est de t'épater que tu parles + que qu'il connaît beaucoup le français qu'il connaît les gros mots

Quand l'usage qu'on a du français vise à exclure, à *épater*, on peut se tourner vers le *gros français*. Ce que soulève cet extrait est la situation d'insécurisation dont serait victime toute personne sans compétence dans le pôle de français vers lequel la conversation est déplacée. Il est donc tout à fait normal à Douala de recourir dans une interaction, à l'un ou l'autre français, même en utilisant des termes dont on ne connaît pas la signification (pourvu qu'ils soient considérés comme du gros français), pour essayer soit de se sécuriser, soit d'insécuriser, ce qui revient au même, le comportement d'un des participants influençant l'autre. D'où des tentatives développées pour sortir de cette situation, se rapprocher du groupe valorisé par la pratique du français jugé correct, approprié selon le contexte. La conséquence n'est cependant pas toujours celle attendue par le locuteur, l'autre pouvant ou non ratifier sa quête et sa volonté de rapprochement. La conséquence immédiate en ce qui concerne notre *vieux* est qu'il en est plus éloigné davantage, les jeunes considérant sa pratique comme ridicule. Le désir de se rapprocher de la norme, parce qu'il est réalisé de manière hors-norme, devient donc excluant.

L'individu ainsi exclu vit donc une expérience plus grande de la peur d'autrui. Sa fragilité identitaire devient plus profonde, puisqu'il est renvoyé à une strate jugée inférieure par rapport à autrui. Dans cette position, très souvent, l'individu émet un jugement négatif sur soi, d'où cette réaction de défense dont le but inavoué est une auto-valorisation (ici par une malheureuse requête langagière d'intégration au groupe majoritaire ou dominant). A la fin toutefois, la situation du *vieux* paraît moins enviable cependant, étant donné que ceux vers qui sont adressés les différents messages ne valident pas la requête de l'énonciateur. Bien au contraire, les formes linguistiques utilisées sont des preuves supplémentaires de l'impossibilité d'intégration de ces derniers dans leurs différents cadres d'aspiration. C'est dire qu'un élément important dans la revendication d'identité, c'est l'assentiment de l'autre. Le succès de toute requête dépend en effet de sa validation par les membres du groupe vers auquel on désire accéder.

Au lieu d'utiliser des termes dont on ignore le sens, une autre stratégie pour s'en sortir peut être de passer immédiatement à une autre langue, la préférence étant accordée au français. Martini (25 ans, coiffeur) peut donc en toute quiétude continuer d'effectuer des achats chez son fournisseur :

- Martini - tu comprends un peu + on est dans un sens + on se comprend  
E- ouais  
Martini - bon quand il me parle moi je comprends par le sens + en ce temps là je ne réfléchis pas avant de lui répliquer aussi  
E- ok  
Martini - mais quand je veux parler un peu je veux parler un peu l'anglais là où je suis coincée j'enchaîne une fois avec le français  
E- ok  
Martini - ouais comme ça

Devant son fournisseur anglophone, les préliminaires s'effectueraient en anglais, avant que Martini déplace le discours vers le français, langue dans laquelle il se sent plus à l'aise. La stratégie ici est tout à fait différente : ce n'est plus vers la langue du vendeur que se porte l'acheteur ; ce dernier invite le vendeur vers son domaine, inversant dès lors les pôles d'IL / SL à son avantage. Il invite donc son interlocuteur à fournir lui, un effort de « conformisation », à se donner une identité avantageuse. La raison est simple : le français à Douala dans un rapport diglossique sur un plan large, reste une langue dominante par rapport à l'anglais. Ce déplacement constitue donc un moyen de rappeler au vendeur qu'il serait en terrain socialement défavorable pour lui, un milieu dans lequel il n'est pas bien intégré. La conséquence de cette pratique de Martini serait alors l'insécurisation du vendeur, qui serait tenté de laisser le produit à vil prix soit pour se faire des amis, soit parce qu'il se laisserait de discuter longtemps (si le commerçant utilise l'anglais pour ses affaires, c'est un indice indubitable qu'il est encore un étranger dans la ville de Douala). Dans ce contexte,

« le déplacement d'une micro-communauté à une autre pourrait être vu comme un signe d'IL étant donné que le locuteur essaie de déplacer l'interaction d'une sphère dans laquelle il est insécurisé, à une autre micro-communauté dans laquelle sa légitimité serait incontestable. » (Bretegnier, 2002 : 130).

Ce basculement est aussi exploité par Danie (hôtesse, 33 ans, DUT) comme stratégie de gestion relationnelle sur la place du marché :

- E- donc si je comprends c'est toi qui détermine la langue que vous utilisez  
Danie - non il peut arriver là peut-être *my sister my sisteryou di you di* quelque chose comme ça  
E- mm  
Danie - *you di want that shoes ?* Quelque chose là je saurais déjà que c'est le pidgin qu'il est en train de parler  
E- mm  
Danie - si je veux je pourrais répliquer en français

E- mm  
Danie - ou alors peut-être continuer jouer son jeu

Cela dépend toutefois de l'humeur, l'utilisation d'une langue par le vendeur qui l'interpelle lui laissant toujours plus d'une opportunité, celle choisie constituant un message traduisant soit son adhésion au discours du vendeur, soit le rejet de l'appel. Les interactants se livrent à un jeu de gain et de perte réciproque. Autant le vendeur use de cette stratégie pour attirer le client, autant une fois que ce dernier a cédé, c'est lui, le vendeur, qui doit cette fois-ci fournir l'effort de s'adapter à la langue du client s'il veut tirer de leur interaction un certain avantage matériel. L'usage des pratiques choisies par le client amène le vendeur vers un autre territoire. Il gagne ainsi en statut, se positionnant comme différent du vendeur, lequel serait d'un rang social inférieur. Paradoxalement, l'implication sera qu'il dépensera plus pour avoir le produit désiré. Dans un autre sens, si le client cède et utilise les pratiques du vendeur, il se rapproche de ce dernier et crée *de facto* un rapprochement qui pourrait se résumer dans une phrase : « je parle ta langue, donc je suis comme toi ; tu dois donc me faire un prix raisonnable ». Il aura perdu de son statut social, lequel est vite compensé par un gain matériel (il achète à un prix peu élevé). Il est donc difficile de concilier sécurité statutaire et sécurité matérielle, les deux ne pouvant s'obtenir dans une même interaction : ils sont donc en distribution complémentaire. Pierre (secrétaire de direction, DUT) fonctionne d'une manière plus ou moins identique :

Pierre utilise souvent en fonction du contexte soit un mélange entre sa langue ethnique et le français, soit entre le français et l'anglais quand il veut sortir son interlocuteur d'une situation insécure

Pierre- il m'arrive souvent de mélanger français et ma langue  
E- et ta langue  
Pierre - oui  
E- ces deux seulement  
Pierre - oui les deux ++ mais ça peut aussi arriver le français avec l'anglais ++ de mélanger les deux  
E- à quel moment ?  
Pierre - je peux avoir ++ peut être devant moi quelqu'un qui commence en anglais mais ne maîtrise pas très bien la langue ou bien à un niveau est bloqué et puis il revient en français \*mm\* ensemble on continue en français

En plus de l'alternance de langues, le mélange linguistique constitue une autre solution de sécurisation. Nous comprenons que, aller d'une langue à l'autre, utiliser plus d'une « langue » dans un seul discours, voilà une stratégie qui permet aux Doualais d'avoir la position avantageuse sollicitée, dans les différentes interactions sociales. Parfois, le mélange est associé au rire (*infra*) comme mode de sécurisation.

Le mélange de langues apparaît en fait comme une pratique caractéristique des sociétés plurilingues. Appelé parfois code-switching (juxtaposition de codes), il est souvent assimilé au code-mixing qui vise à décrire une « interaction entre deux ou plusieurs codes

linguistiques différents dans une situation de contact des langues » (Blanc, 1997 : 207). Ndao peut assez aisément différencier le "code switching situationnel" du code switching "conversationnel". Le premier renvoie à un usage stable et régulier donc prédictible des différents codes (le locuteur peut se sentir dans l'obligation d'apporter des éclaircissements sur ce qu'il dit dans l'autre code). Le deuxième quant à lui équivaut à une fluidité, une spontanéité dans l'utilisation des différents codes.

"le *code switching* conversationnel ou l'alternance fluide ou le *code mixing*, apparaît de manière plus nette et régulière dans les situations caractérisées par un certain déséquilibre dans le statut institutionnel des langues" (Ndao, 1998 : 82).

On pourrait résumer ce regard en disant que le code switching peut s'observer « from whole sentences, clauses and other chunks of discourse to single words, which could be inserted into a grammatical structure » (Romaine, 1995 : 124).

Cette présentation est caractéristique d'un regard homogénéisé sur les pratiques linguistiques. Cela équivaudrait à l'idée d'une existence objective des langues, le phénomène mettant en évidence une seule langue dont les énoncés sont découpés en morceaux (intraphrastique, interphrastique). Ce découpage reste à notre avis une illusion car le locuteur peut ne pas vouloir rattacher son discours à un code, s'il souhaite jouer de plusieurs identités par exemple, ou ne pas définir trop étroitement son identité en exploitant la stratégie d'« anonymat » par exemple telle que nous l'avons décrite *supra*. A l'oral d'ailleurs, certains locuteurs Camerounais peuvent parfois prononcer un mot français avec une accentuation anglaise ('garage ou ga'rage), ce qui brouille complètement les pistes. Etudier le mélange codique en gardant cette logique de découpage d'énoncés, correspondrait à plaquer une vision de monolingue sur le plurilinguisme, ce qui paraît très inefficace. Il faudrait à notre sens parler non pas d'alternance ou de switching (dont un implicite est l'idée de leur caractère binaire), mais de mélange. Bien que nous paraissant encore peu adapté à notre logique, parler de mélange présente au moins l'avantage de supposer que les idiomes pourraient être utilisés sans frontières.

Pour conclure enfin, inscrivons le mélange codique comme cette stratégie discursive dont pourrait bien rendre compte le modèle théorique de Dabène et Billiez (1988, in Trimaille, 2003 : 319) plus adapté à l'analyse du discours oral. Fondé sur la notion de fonction, ce modèle est basé sur la définition des désirs, motifs, buts, bref sur les contextes de production du mélange. Il nous éloigne ainsi de modèles supposant des langues encadrées et de langues de base (Sankoff et *al*, 1990, in Romaine, 1995 : 124) par exemple, cette approche classique oubliant qu'on pourrait rencontrer

« des cas où le patron intonatif ne correspond ni à celui de la langue matrice ni à celui de la langue encastrée. Et cela signifierait qu'il y aurait un moment où les bilingues 'parfaits' se construisent un modèle de patron intonatif propre à leur parler bilingue. Ils ne calqueraient ni le patron intonatif de leur langue maternelle ni celui de l'autre langue » (Barillo, 2001 : 132)

Nous comprenons que c'est dans cette logique d'ouverture, de « discours métissé » s'inscrivant dans une logique de l'« individuation sociolinguistique » (Melliani, 2001 : 70) que nous étudions les pratiques à Douala, la dimension identitaire se révélant parfois déroutante pour celui qui ne connaît pas le fonctionnement socioculturel de la communauté. Danie peut ainsi jongler au marché et finir par jouer avec les usages linguistiques.

Danie affirme effectuer la majorité de ses achats au marché par des interactions en français, mais peut également exploiter rire et mélange une fois devant le vendeur

Danie- tout dépend tout dépend du vendeur ++ parce que X je me pointe devant un vendeur qui parle le pidgin  
E- mm  
Danie- j'avoue que je ne parle pas bien le pidgin + mais j'essaie un peu de mélanger un peu francanglais et puis pidgin on parle on rit on crée un peu un francanglais un truc comme ça ++ propre à nous on essaie de rigoler

Mélange et rire, tout cela est sollicité presque à la fois pour sortir d'une situation insécure. Nos observations pourraient apparaître comme des éléments pouvant conforter une hypothèse émise par A. Bretegnier quand elle écrit :

« on s'est par exemple souvent demandé si on pouvait considérer l'alternance codique comme révélatrice de l'IL, dans la mesure où elle manifeste une certaine habileté linguistique, une maîtrise des différentes (variétés de) langues, et / ou rend compte d'une capacité à mettre en œuvre l'ensemble des savoirs communicationnels partagés au sein de la communauté, d'une aptitude à se servir des différents indices de contextualisation pour se positionner et s'adapter au déroulement de l'échange, etc. ; ou comme révélatrice d'IL, si elle constitue pour le locuteur une manière de fuir, de se réfugier dans une autre (variété de) langue si tôt qu'il ne se sent plus sûr de lui sur le plan linguistique, qu'il a peur de faire des fautes, etc. » (Bretegnier, 2002 : 129).

Autant ces changements de positionnements sont des manifestations d'insécurité linguistique, autant ils mettent en évidence des indices de sécurisation linguistique. En effet, si le locuteur choisit de partir d'un lecte vers un autre, c'est reconnaître le caractère illégitime du lecte utilisé, mais c'est aussi indiquer quel serait à son avis le lecte légitime et sécurisant dans le contexte.

Nous avons relevé que cette situation conflictuelle interlectale était assez ouverte ; la souplesse de la situation permet une manœuvre de sortie en terme d'alternance de code. Ainsi, très souvent quand l'insécurité est à son comble, quand elle est extrême, un moyen

supplémentaire s'offre aux témoins, et qui pourraient leur permettre de « sauver » la face : le contrôle.

#### 5.4 Quand « on ne maîtrise pas », on peut « réfléchir » : le contrôle et le silence

Le contrôle, permet à l'individu de se maîtriser, seul moyen ici de dominer ou d'avoir une emprise sur l'autre. C'est en tout cas un procédé efficace permettant de s'exprimer dans la négociation interactionnelle. Un des moyens de sécurisation consiste donc tout simplement à contrôler davantage son discours pour ne pas se permettre d'utiliser des termes dont on ne maîtrise pas les contours. C'est par exemple le cas de Danie (hôtesse, 33 ans, DUT) :

Danie reconnaît que parfois quand elle parle sa langue ethnique locale, elle fournit un effort pour ne pas utiliser de termes dont elle ne pourrait pas fournir le sens dans la même langue

Danie - [...] on est déjà habitué et puis quelque part il y a des mots il y a des mots qu'on ne maîtrise pas par exemple j'aurai bien par exemple il y a des mots par exemple comme la paix les mots un peu difficiles j'appelle ça difficile donc je ne connais pas vraiment la signification en patois mais j'utilise pas

Danie adopte dans sa quête de sécurité le contrôle du discours de soi, moyen de voiler ses lacunes et son identité, moyen de ne pas s'exposer, de ne pas se fragiliser, en affichant ainsi une *neutralité* dénuée de tout indice dévalorisant. Elle est d'ailleurs consciente de la nécessité d'occuper une position privilégiée, et reconnaît d'ailleurs :

Nous discutons de ses pratiques du français et elle nous confie certaines scènes vécues sur son lieu de service, ses différentes rencontres avec des clients ou collaborateurs façonnant sa pratique du français et son identité : ici l'expression *je vous en prie* qu'elle apprend par une responsable de son service à qui le patron l'avait envoyée remettre un colis

Danie - avant que j'arrive là je fais c'était pour un service on m'avait envoyé ++ j'avoue hein très très grande comme je suis là je faisais mon stage là bas je suis partie et puis je dis tiens madame X monsieur Dedieu m'a dit de vous remettre ceci ceci après elle a pris et puis elle m'a donné elle m'a dit tiens tiens tu es la nouvelle stagiaire j'ai dit oui++ elle m'a dit tiens ceci peut t'intéresser++ elle m'a donné un bouquin là je lui ai dit merci beaucoup madame merci + elle dit je vous en prie + j'avoue je suis rentrée j'ai dit je vous en prie là<sup>248</sup>

C'est particulièrement le début de l'énoncé qui nous intéresse ici, le témoin s'identifiant comme voulant appartenir à la couche haute de la société : *très très grande comme je suis là* ; il ne s'agit pas d'une position stable, mais une stature qu'elle essaie de cultiver. Cela justifie qu'elle exerce un autocontrôle de son français. Cette attitude est assez proche du silence, qui permet généralement de se fondre facilement dans le groupe. Il s'agit en tout cas d'un indice pertinent traduisant une identité fragile, l'absence de place.

---

<sup>248</sup> Terminé sur une intonation ascendante comme ici, *là* à la fin d'un énoncé situe la suite dans l'implicite qu'on devine facilement vu le discours précédent du locuteur.

Parfois, le silence constaté est surtout énonciatif, et ne renvoie pas à une fuite mais à une subtilité aidant à mieux façonner son discours par rapport au contexte, à mieux ajuster l'identité qu'on voudrait se donner. C'est ce que fera Valérie (sans emploi, 26 ans, licence) :

Afin de réfléchir à ce qu'elle va produire dans la suite de son discours, Valérie marque parfois le silence par rapport à son débit discursif, pratique ayant fait son apparition quand elle a terminé son parcours universitaire

Valérie- oui X donc ces derniers temps quand je veux parler X je dois d'abord XX de ce que je dis c'est comme ça que de fois je peux être en train de parler et après il y a une petite pause X tout simplement parce que j'ai envie de

E- de réfléchir

Valérie- si ce que je veux dire là est juste

A la différence de Danie, Valérie reconnaît produire des discours entrecoupés de silences. Sans traduire le rejet, le vide lui permet de réajuster son propos et de construire ce qu'elle va dire par la suite. Pour masquer la peur de l'autre, le silence lui permet ainsi d'éviter toute situation linguistiquement désavantageuse. Il joue un rôle identique à l'hésitation de Martini (*d'autres peuvent parler le patois de façon façon c'est-à-dire euh poliquement*) quand il cherche le mot juste, quête dont le résultat est le terme *poliquement*, qui l'insécurise plus encore qu'avant. Tous ces indices renverraient au contexte intradiscursif, correspondent aux « praxèmes »<sup>249</sup> si nous pensons à la logique de la linguistique de l'énonciation.

Le silence s'avère donc être le principal moyen d' (auto)contrôle, ce qui permet au locuteur d'avoir une certaine emprise sur un certain nombre d'éléments susceptibles de l'aider à se définir, à se donner une identité avantageuse, à se positionner comme un bon locuteur entre autres, ou à ne pas dévoiler ses lacunes. Il ne faudrait cependant pas ignorer une autre stratégie qui, à la différence du silence fait appel à un discours de nature plus ou moins différente, par le mélange codique. Pourquoi passer toutefois du temps à vouloir absolument se corriger, à fournir des efforts pour parler la langue légitime ou pas ? Ne faut-il pas faire comme Figaro dans *Le Barbier de Séville* de Beaumarchais : s'empresse de « rire de tout » ?

---

<sup>249</sup> Les « praxèmes » renvoient aux différents signes : le matériel verbal (phonologique, lexical, morphologique et syntaxique), para-verbal (prosodie, vocal) ; le matériel non-verbal (le « look »). Selon Kerbrat-Orecchioni (1998 : 137-138), ces différents éléments connotent à des degrés divers, les différentes *praxis* caractéristiques de la société qui les manipule.



## 5.5 Peut-être faut-il en rire ?

Le rire apparaît comme un autre moyen de sécurisation. A la différence des autres cas présentés jusque là, le statut du locuteur n'est pas remis en cause dans l'interaction. Suivons plutôt l'expérience de Valérie quand nous introduisons le thème de la norme :

Valérie reconnaît commettre parfois des erreurs dans son français oral, lesquelles sont remarquées par son amie qui ne manque pas de lui faire la remarque. Au lieu d'avoir honte, Valérie rit tout simplement. Elle nous fait comprendre que l'éloignement de l'école a comme incidence la *dégradation* de son français en regard de la norme scolaire.

- E- ok + il t'arrive que tu te corriges toi-même ?  
Valérie - oui + oui monsieur  
E- quel type de faute ?  
Valérie - quel type de faute par exemple + il y a de fois bon je forme une phrase + peut-être quand je ++ mais ça + ça ce n'est pas le français bon je fais ça le plus avec Alvine  
E- ok  
Valérie - quand je forme une phrase + elle me dit en tout cas je n'ai pas compris + je dis moi non plus  
E- (rires) pourtant c'est toi qui viens de parler  
Valérie - oui (rires)  
E- et qu'est-ce que ça te fait quand tu es (rires) qu'est-ce que ça te fait quand tu reviens là dessus ?  
Valérie - quand je reviens là dessus ?  
E- mm  
Valérie - mais je ris + je ris après j'essaye bon + ces derniers temps + monsieur à l'école quand tu arrêtes l'école hein  
E- ça devient compliqué

Cet extrait de Valérie nous paraît pertinent à plus d'un titre. Il décrit une situation qui se vit généralement à Douala, indice d'insécurité linguistique. Le sentiment de malaise n'est cependant pas aussi flagrant et dévalorisant qu'ailleurs. Pour comprendre comment se fait la gestion relationnelle par ce sentiment moins violent d'insécurité, il faut s'interroger sur l'identité des interactants. En fait, Valérie décrit une situation vécue avec Alvine, son amie. Toutes les deux ont chacune une licence ès lettres, obtenue la même année. Sur un plan social, les deux attendent l'ouverture de concours administratifs, ce qui leur permettrait de se « faire une place au soleil » en réussissant à l'un d'eux. Célibataires donc, les deux filles sont sans emploi et vivent d'ailleurs ensemble. C'est donc dire que socialement, leur rapprochement est assez étroit, tellement étroit que l'une peut faire des remarques désobligeantes à l'autre sur sa façon de parler, remettre en cause son français sans que cela ne dégénère en conflit. En conséquence, une des conditions à remplir pour que l'IL / SL soit ainsi gérée est la nécessité d'une identité statutaire entre les interactants. Mais il faudrait également qu'il existe entre eux un lien plus intime, une complicité qui fait que l'autre malgré sa remarque n'ignore pas que le locuteur est un locuteur du français qui aurait dû être utilisé dans ce contexte. Le rappel à l'ordre aura dès lors l'avantage de ne pas

désarçonner, mais tout simplement de ramener l'autre vers la pratique légitime et légitimée par la définition implicite du cadre de communication.

Pour revenir à l'extrait de Valérie, nous remarquons que la stratégie exploitée pour juguler cette autre insécurité est le rire, l'illégitimité du discours entraînant un comique de situation. Cependant, Valérie n'est peut-être pas aussi insensible qu'elle veut le laisser croire. La preuve en est qu'au moment où elle décrit son insécurité, sa dévalorisation, la main qu'elle porte à sa bouche est assez significative. Ce geste s'accompagne d'ailleurs d'un abaissement de la voix. Ce comportement non-verbal est un signe de perte de face, ce « sentiment de mal-être, d'impuissance, d'être mal considéré par les autres, d'avoir de mauvaises représentations de ses activités et de soi » (Malewska-Peyre, 1990 :113). Valérie affiche donc une inconsistance identitaire. Nous nous sommes dit que cela se justifiait certainement par notre présence, l'enquêtee s'adressant à son ancien professeur de français au lycée puis de linguistique à l'Université, ce qui n'exclut pas que ce comportement se soit manifesté dès lors que la remarque de Alvine lui ait été faite.

Dans le même sillage, Martini (coiffeur, 25 ans) trouve comiques des corrections possibles qui pourraient être faites de son discours, en particulier quand il se retrouve dans un cadre intime, avec des amis. Il reconnaît être parfois énervé, ce qui traduit une dévalorisation de soi à cause de cette faillite langagière, mais cela constitue dans l'ensemble un enrichissement de son français, étant donné que cette correction bien que faite par le truchement du rire, n'est pas moins instructive.

quand les amis le corrigent, cela se fait dans le cadre de jeux<sup>250</sup> (*les intrigues*), et Martini se défend sans oublier d'en tirer des leçons

Martini - bon + ce que ça me fait qu'on me corrige souvent bon + comme dans mes amis + en amis + avec les amis c'est d'abord les intrigues ++ mais j'essaye aussi de me défendre ++ mais moi ça m'énerve d'une part ça m'enseigne + ça ma dit que prochainement + il faut parler posément

L'insécurité / sécurité linguistique a donc ici une valeur ludique. A ce moment, il s'agit de reconnaître l'existence d'une frontière qui n'est pas celle du groupe (celui des interactants), mais d'un autre groupe plus ou moins adjacent (celui parlant le français pris comme modèle du moment) et vers lequel on tend. Tous peuvent en rire. Le locuteur n'est donc pas humilié car son écart par rapport à l'« idéal de langue » ne fait pas de lui un membre illégitime, mais un membre qui n'a probablement pas un statut aussi solide (à ce moment-là) dans son groupe d'appartenance : il est donc ponctuellement fragilisé, bien que n'étant

---

<sup>250</sup> Le jeu consiste à tenir des discours dans le but de plaisanter ou de faire rire, et le pôle de français utilisé est supposé être le français du quartier (voir la troisième partie).

pas exclu. Son avantage c'est qu'il en tire des leçons afin de ne plus vivre une situation pareille plus tard.

Dans un autre contexte, le comique d'une situation d'insécurité linguistique est exploité comme indice de rapprochement, permettant d'établir une sorte d'équité statutaire.

Samuel nous fait savoir que parfois, Carlos, qui est un des cadres de leur entreprise, tout en étant conscient qu'il ne comprend pas le bahouan, langue ethnique de ce dernier, la lui parle. La valeur du lecte choisi ici est tout simplement de faire rire, ce qui, sur le plan professionnel, maintient une atmosphère conviviale entre l'administration et les ouvriers

- E- monsieur monsieur XX tu l'as surpris en train de parler le bahouan à quelqu'un qui n'est pas bahouan ?  
Samuel - jamais  
E- jamais  
Samuel - jamais  
E- monsieur Carlos :  
Samuel - monsieur Carlos pour lui c'est comme si c'est un terme des amusements parce que même moi il me parle le bahouan  
E- ah bon  
Samuel - oui  
E- (rire)  
Samuel - vulgairement même + quand il veut me commissioner il appelle au téléphone là ++ il m'appelle en bahouan  
E- (rire)  
Samuel - il appelle puisque généralement c'est moi qui paye son petit bout de pain  
E- ok ok  
Samuel - il me parle le bahouan : pour lui c'est un monsieur qui est très amusant++ il parle son patois il parle son patois à tout le monde ++ à tout le monde

La finalité du cadre est de se rapprocher des ouvriers. Il peut ainsi être au parfum de tout se qui se trame dans la société, avoir une idée de l'humeur de tous les employés. Dans une conversation non enregistrée, ce dernier nous affirmera être conscient de la mauvaise paie et des conditions de travail assez difficiles de ces derniers, raison pour laquelle il invite d'ailleurs parfois quelques uns de ses ouvriers à son domicile pour dîner ou déjeuner. Son choix d'exploiter l'IL / SL de l'ouvrier est donc volontaire et conscient. L'ouvrier se sent alors proche du patron, son statut est plus ou moins valorisé, ce qui compense le déficit salarial.

Dans les différentes interactions donc, l'individu est appelé, pour se situer socialement, à développer ce que Gumperz (1989-b : 21) appelle « flexibilité communicationnelle », c'est-à-dire ces différentes manœuvres permettant aux différents interactants de produire des adaptations compréhensibles ou du moins, auxquelles les autres peuvent donner un sens dans le contexte. Il s'agit donc de faire appel à ce que Moscovici (1976) dans l'étude des représentations sociales désigne comme la communication sociale, basée en interaction sur la capacité d'affectivité des participants. Cette relation entre langue et société rappelle le processus par boucles rétroactives qui

caractérise le fonctionnement social dans la « pensée complexe » (Morin, 1990) dont se réclame parfois la « linguistique de la complexité » (Ph. Blanchet, 2000). Cette dernière conditionne les locuteurs en leur permettant d'attribuer ou de revendiquer des identités, lesquelles en retour ont une influence sur les différentes pratiques linguistiques. Il peut aussi arriver que l'individu rencontre ou crée des comportements nouveaux. S'ils sont acceptés par la communauté, la norme en question sera intégrée dans son expérience comme un acquis, et sera mise en évidence dans le futur dans un contexte propice. Nous avons vu plus haut que Martini utilisait *poliquement* pour dire *polémiquement*. Ce terme aurait été utilisé par nous (il considère que notre statut sociolinguistique est supérieur au sien) que Martini l'aurait probablement pris pour agent comptant, et en aurait fait usage ailleurs tout en étant confiant de la légitimité du mot, en regard de la norme scolaire, du bon français.

Autrement dit, la norme scolaire comme nous l'avons précisé *supra*, serait également une question de représentation, les indices la confortant pouvant ne rien avoir de linguistique. La norme académique peut donc être floue. Deux personnes peuvent ainsi utiliser le bon français sans pour autant être totalement d'accord sur ce qu'est le bon français. Cependant, quand il arrive que le statut des interactants soit identique ou très proche, cette question ne se pose pas. Les deux peuvent (comme Valérie et son amie ci-dessus) utiliser ce *bon français*<sup>251</sup> qui dans l'ensemble, est valorisé en société. Face à une ponctuelle déstabilisation, quelle stratégie mettre en place pour pallier la perte de la face ? D'une part le rire pour se donner un peu plus de contenance dans l'interaction. D'autre part enrichir son expérience dans le lecte et dans ses rapports dans son groupe : contrôler au maximum son discours, en exploitant par exemple le vide énonciatif comme mode d'autocontrôle.

C'est donc dire une fois de plus qu'il n'existe pas de frontières entre les lectes présentés, dans leurs pratiques sur le terrain. Des « langues » vont ainsi se rencontrer avec des statuts chaque fois différents. Sur un plan identitaire, nous avons ainsi rencontré des Doualais qui pensent en « patois » ce qu'ils disent en « français », traduisant ainsi une profondeur de liens avec certaines langues, d'où l'idée de l'intimité linguistique (nous en

---

<sup>251</sup> Ceci est en particulier le propre des filles. Nous avons par exemple remarqué que dans la population étudiante, il y avait très peu de filles "francanglophones". Elles pensent que ce parler est marginalisant mais surtout dévalorisant, ce qui est significatif de l'image sociale positive et valorisée qu'elles ont d'elles-mêmes une fois parvenues à l'université. Il est en effet facile de rencontrer des garçons *bendskineurs*, *taximen* ou *sauveteurs* ayant effectué des études supérieures. Nous n'avons curieusement pas rencontré de filles au Marché Central ayant un tel bagage intellectuel. En nous interrogeant davantage, nous nous sommes rendu compte que presque toutes celles travaillant dans les différents bureaux « climatisés » des entreprises locales sont d'anciennes étudiantes avec BTS, DUT, ou bien titulaires d'un baccalauréat de la filière commerciale.

parlerons *infra*) comme mode de gestion de sa relation avec les « langues » et de sécurisation. Le français devient dès lors un enjeu symbolique à Douala, étant donné que c'est très souvent par rapport à lui que presque toute la population se positionne sur le plan de l'identité sociale et / ou linguistique (voir chapitre 11).

### 5.6 *Mise au point : des usages plastiques de « langues »*

Cette conception pourrait laisser supposer que les langues existent objectivement. La formule est en fait retenue pour des commodités de présentation et pour des raisons essentiellement théoriques. Il n'est par exemple pas possible de dissocier dans la pratique les différents types d'insécurité / sécurité de l'aspect identitaire, chacune des articulations discursives dévoilant une identité qu'on (se) donne, ou bien qu'on reçoit. Les langues et en particulier le français dont il est question ici restent plastiques, même sous le regard de certains témoins. Nous avons ainsi pu relever dans deux extraits de conversations<sup>252</sup> pris sur le vif, sans possibilité d'enregistrement, en situation conflictuelle entre locuteurs :

- A- tu ne peux pas parler le français mon gars + tu parles quoi comme ça  
B- tu ne sais pas que le français est élastique ? Tu sors d'où

Cet extrait a été relevé au *Club Guinness*<sup>253</sup> entre deux contractuels. Nous constatons bien que le sujet posé ici est celui de la qualité du français d'un des interactants, qui finit cependant par prendre le pouvoir avec l'argument de l'élasticité du français. Le français élastique dans cette circonstance renvoie tout simplement à la pratique éloignée de tous les soucis normatifs (le *bon français*), pour mettre en valeur le caractère intime des liens avec la langue et avec les interlocuteurs. Cette dernière exprime donc l'environnement matériel et immatériel du locuteur, sa culture, sa société. Le témoin B rejette la pression normative. N'est-ce pas là le signe même de l'appropriation de la langue ? Entre deux sauveteurs au Marché central, nous avons relevé un extrait allant dans le même sens. Z est en train de tenir un discours devant tout un groupe de jeunes vendeurs de chaussures quand spontanément Y lui coupe la parole en disant :

- Y- parle en français + parle en français  
Z- si tu crois que c'est seulement en parlant comme toi qu'on parle en français vas te pendre ++ tu es sûr qu'entre moi et toi qui peut parler français plus que qui

---

<sup>252</sup> Nous avons eu la chance de percevoir ces extraits et de les relever car au moment où ils ont été produits, nous aurions pu ne pas être là, ou bien être là sans véritablement que cela n'attire notre attention. Cette pratique pose une fois de plus le travail de l'enquêteur et de son rapport face au thème de recherche : doit-il faire usage de son expérience de natif ? Ou bien doit-il essayer de « neutraliser » sa présence sur le terrain ? Notre position est claire : il fait partie du terrain, beaucoup plus profondément, et peut même mettre son expérience de vie au service de son travail de recherche. La mémoire sert certainement aussi à cela.

<sup>253</sup> Le club est un cadre privé de distraction après le travail. Les ouvriers et autres agents en service pendant la journée s'y retrouvent dès quinze heures pour partager quelques bières.

Nous reviendrons plus tard sur le principal aspect soulevé dans ces deux extraits, à savoir ce que pourrait signifier parler en français. Où passent les frontières délimitant les français à Douala ? Et par extension, comment définirait-on le francophone doualais ? Pour l'instant, retenons tout simplement que poser comme multiple LE français à Douala, voudrait dire que la norme scolaire n'est plus centrale dans les considérations identitaires du francophone dans ce cadre urbain. Et par extension, que LE français n'existe pas *a priori*. Martini va d'ailleurs trouver une formule significative à ce sujet :

Martini - moi je dis + il y a certaines phrases que moi je n'arrive pas à assimiler je dis que pardon le français courant n'a pas de maître  
 E- (rires)  
 Martini - quand il me répond je lui + que le français n'a pas de maître

Si le *français n'a pas de maître*, cela veut dire que tout le monde peut utiliser cette langue à sa guise, dans le souci de se faire comprendre toutefois, sans se fier à la norme scolaire et hexagonale. La preuve est d'ailleurs que selon Ebénézer et Josy (professeurs de français) :

Ebénézer- et puis je voudrais même ajouter en disant que : même le Français ne pourra pas dire qu'il parle bien sa langue  
 Josy- les Français ne parlent même pas bien leur langue

En conséquence, aucun peuple ne peut plus prétendre détenir la norme standard, qui dès lors prend une coloration endogène. Le français n'est donc plus la langue des seuls Français. Sans remettre en cause l'idée qui fait de la France le noyau dur du mouvement de la francophonie<sup>254</sup> qui après tout tourne autour de l'usage en commun de la langue française, cette idée n'en n'est pas loin. On comprend que certains linguistes aient pensé au français comme une langue africaine (Dumont, 1990) ou camerounaise (Mendo Ze, 1999). Cette réflexion pourrait également tenir pour le pidgin qui présente l'avantage d'être une langue seulement orale, caractère qui la rendrait plus instable encore que le français (dont la dimension écrite constitue un cadre de stabilisation). Le pidgin-english est d'ailleurs varié et connaît tantôt une forme francophone *vs* une forme anglophone, tantôt une forme du Mounjo *vs* une forme du Littoral ou de l'Ouest (Chumbow et Bobda, 2000; Féral, 1979, 1989, 1994-a, 2001-a, 2001-b) c'est dire que sans possibilité d'établir des frontières intralinguistiques, le pidgin-english connaît une certaine fluidité dans l'usage. A certains moments, il est d'ailleurs difficile d'établir une cloison entre pidgin-english et francanglais par exemple. Suivons ce que pense Charles (professeur de mathématiques, 36 ans) :

---

<sup>254</sup> Comme Pöll (2001), Boulanger (2002 : 32) reconnaît l'existence d'une francophonie « périphérique », par rapport à un « centre » dont voudraient par exemple s'affranchir les séparatistes linguistiques québécois : la France (voir 4.1 dans ce chapitre).

Charles aurait observé que les élèves parlent le francanglais, même s'ils ont bien envie de montrer une certaine fierté d'avoir été à l'école. Notre témoin pense par ailleurs que les formes produites et appelées ailleurs francanglais pourraient également renvoyer au pidgin

Charles - selon l'endroit où ils sont hein + je te donne un exemple c'est-à-dire tu as les élèves de terminale qui se rencontrent entre eux + ils|s| n|e| vont pas parler comme le musicien là ++ tu vois + ils vont effectivement parler pa|r|ce que i z ont quand même + le le la + la fierté qu'ils sont + des gens qui ont été à l'école + mais seulement XXX i vont mettre des mots + de ce type là genre la go + je vais en en en \*ok\* voila + etc + je n'ai pas les do mais en même temps il te il te il te il parlent astucieusement cet argot là ++ et je pense que cet argot là en réalité + ce n'est pas un peu ça le pidgin ? pour tropicaliser il veulent camerouniser le français

Nous comprenons donc que si le pidgin et le français des jeunes sont confondus, c'est que dans l'esprit et même dans la pratique du locuteur, l'usage de l'une ou l'autre forme pourra être désigné par l'un ou l'autre nom. Cette proximité / éloignement, cette attraction / répulsion entre les langues est en définitive une preuve que nous sommes dans un contexte bilingue de nature, où les langues sont en usage polynomique.

## Conclusion

En dernière analyse à ce paragraphe mettant en rapport l'(in)sécurité linguistique et la présentation de soi, on peut conclure que l'illégitimité viendrait donc de l'existence d'une norme qui ne serait en aucune façon objective. Si les locuteurs peuvent se sentir en sécurité dans un contexte et en insécurité dans un autre bien qu'employant la / les même(s) pratiques linguistiques, cela voudrait tout simplement dire que la norme n'est pas concrète, et se construirait partiellement dans l'interaction, laquelle dépend de l'appartenance aux différents groupes sociaux. Par rapport à son inscription présente et son désir de se positionner autrement, l'acteur social développera des stratégies (mélange et alternance codique, contrôle de soi, silence, rire, néologie, hypercorrection) comme autant de manœuvres visant à se donner une identité avantageuse en contexte. Il existerait dans ces échanges, un vaste ensemble de points partagés par les locuteurs, mais qui restent flexibles dans les différentes interactions à un niveau moins large. En plus de penser à l'idée de la norme endogène, il faudrait développer celle de la norme interactionnelle qui est construite et fabriquée dans l'interaction, selon le moment. Cette norme en plus n'est pas seulement linguistique, elle est parfois sociale (la catégorisation ethnique) et même historicisée (la fabrication de néologismes qui ne rompent pas la logique et la cohérence dans la communication).

La présentation de soi en regard de l'IL / SL vient donc de manipulations des normes, dont la contradiction permet la mise en évidence du caractère (il)légitime du lecte utilisé dans une interaction. Les normes s'inscrivent ainsi dans un cadre, un vaste ensemble

social dans lequel les situations conflictuelles participeraient de la dynamique d'ensemble. Dans cette logique, les normes sociolinguistiques auraient une importance considérable dans la construction de la société. Si cette hypothèse peut se vérifier, cela veut dire que la communauté linguistique pourrait se construire autour d'une interaction car la notion de norme lui est intimement liée. Ainsi, ceux des locuteurs qui respecteraient les normes de l'interaction (qui peut s'effectuer entre deux locuteurs ou mettre en rapport des interactants d'une société plus large) seraient des membres de la communauté interactionnelle. Cependant, une autre question pourrait être soulevée. Inscrivant cette recherche dans une perspective constructive dont les principes de base sont la « téléologie », l'« expérimentation de connaissance », la « récursivité » et la « connaissance par l'interaction » (Mucchielli et Noy, 2005), on pourrait se demander si une fabrication de connaissances pourrait permettre de dégager des règles de fonctionnement sur un plan social plus large. Pour poser le problème autrement, pouvons-nous évoquer la possibilité de l'existence d'une communauté linguistique à Douala sur la base de représentations ? C'est à la réponse à cette question que nous nous proposons de consacrer le chapitre suivant, ce qui nous permettra de soulever une fois de plus le rapport à établir entre l'individu et la société.





# CHAPITRE 8

## UNE / DES COMMUNAUTÉ(S) LINGUISTIQUE(S) A DOUALA ?

### **Introduction.**

Transversal dans les sciences humaines et sociales (sociologie, psychologie sociale, anthropologie, ethnologie, etc.), le terme « communauté » par son radical « commun », suppose un regard fusionnel et figé de la réalité. Il suppose une solidarité tacite et « naturelle » et des « objectifs communs » (Grawitz, 1994 : 71). Conserver cette définition de la communauté reviendrait à laisser croire que les interactions quotidiennes sont construites uniquement autour de pôles de coopération et de consensus, sans possibilité de conflit. Pourtant, tout en constituant des axes identitaires possibles, la coopération par exemple n'est parfois exploitée par les acteurs sociaux que dans le but de mieux se construire plus tard dans une situation plutôt conflictuelle. De même, certains conflits permettent de mieux préparer des contextes de convivialité. C'est pourquoi nous tenons (même si nous continuons de l'utiliser) à noter que dans notre compréhension de la communauté, nous entendons un ensemble d'individus unis par des relations multiples, « un groupe étendu de personnes unies par des liens de sociabilité assez étroits, une sous-culture commune et le sentiment d'appartenir à un même groupe » (Dortier, 2004 : 97). En ce sens, il s'agirait plus d'une société, construite autour de pôles divers de coopération et de conflit. Il sera dès lors possible de tenir compte de toutes les dimensions de la dynamique sociale, qui, elle, est bâtie autour de pôles de convergence et / ou de divergence. Ce n'est que dans cette logique que l'idée de négociation entre / par des pratiques prend tout son sens.

La question du rapport aux langues se pose dès lors sur un plan plus vaste que celui de l'individu. Nous nous proposons dans cette partie, de comprendre comment se crée l'harmonie<sup>255</sup> sociale complexe, en nous interrogeant sur une autre notion étroitement reliée à l'idée d'IL / SL ainsi qu'à celle de norme, le concept de communauté linguistique. Sur le plan sociolinguistique, les études sur la notion de communauté linguistique sont nombreuses. On pourrait citer entre autres Bloomfield (1933), Fishman (1971), Gumperz

---

<sup>255</sup> Nous utilisons dans ce contexte le terme « harmonie » pour traduire non seulement l'idée de convergence, et d'accord, mais également une reconnaissance de points de conflits.

(1971), Labov (1976)<sup>256</sup>, Calvet (1994) et Ph. Blanchet (2000). La question à laquelle il faut répondre est celle-ci : faut-il considérer la communauté linguistique comme homogène ou comme hétérogène ? Nous avons montré jusque là que les habitants de Douala dans leurs pratiques langagières sont habités par un sens du changement, lequel fait d'eux des « caméléons » à la capacité d'adaptation assez particulière. Ils peuvent ainsi choisir des visages parmi un ensemble de possibles identitaires. Ce sera dès lors l'occasion de nous poser une question : malgré la diversité, les habitants de la ville de Douala peuvent-ils former une communauté linguistique ? Nous allons commencer par faire une synthèse critique des différentes études de la notion de communauté linguistique (mettant en évidence les critères d'homogénéité et d'hétérogénéité comme centraux dans son évolution théorique). Ensuite, ce sera l'occasion de faire le point sur les pratiques langagières à Douala. La dernière articulation consistera à montrer qu'une inscription de notre recherche dans une perspective interactionnelle serait adéquate.

## **1 La communauté linguistique comme une homogénéité des pratiques**

Les pratiques définissent la communauté linguistique en rapport chaque fois avec une mise en perspective du critère objectif de la fixité de frontières. Que ces dernières soient perçues comme linguistiques, normatives ou sociales (ce qui revient presque à la même chose dans notre logique), notre objectif est ici de montrer qu'elles sont inadaptées à l'étude de la communauté linguistique telle qu'elle apparaît à Douala. Si on fait une petite histoire du concept, on se rendra compte qu'en termes d'homogénéité, on l'articulerait autour de pratiques linguistiques, de normes communes ou bien de soumission à une prescription politique commune.

### ***1.1 Une articulation autour d'une même pratique linguistique***

La définition la plus simpliste que nous ayons rencontrée est celle considérant la communauté linguistique comme un « groupe de locuteurs pratiquant entre eux une communication régulière et intensive, dans une même variété ou plusieurs » (Fishman in Ph. Blanchet, 2000 : 116). Or la communauté linguistique ne peut équivaloir à l'ensemble de personnes ayant les mêmes pratiques au sujet d'une même langue et de l'ensemble de ses variétés. En effet, les pratiques linguistiques supposent une mobilisation d'autres paramètres de la communication sociale que la langue « en elle-même ». Bloomfield a d'ailleurs reconnu dans cette logique : « a basic definitional property of speech

---

<sup>256</sup> Pour une synthèse des travaux fondateurs sur cette notion, voir Robillard (1989 : 342-390).

communities is that they are not defined as communities of those who "speak the same language" » (Bloomfield in Robillard, 1989 : 348).

Prendre en considération cette définition tournant autour d'une pratique linguistique commune, serait donc réducteur. Cela supposerait l'existence de barrières, de murs dans la société, érigés par des langues. Dans ce sens, chaque groupe social aurait probablement sa langue. Ce modèle serait adapté à une société monolingue et uniforme sur tous les points, (inexistante dans la pratique). Comment comprendre qu'à Douala une langue s'articule autour d'un îlot de personnes ? Cela n'est pas du tout possible. La communauté est plus disparate, et englobe même des gens hors de la ville. Yves, que nous rencontrons à Paris, a un regard assez particulier sur Douala dont il continue de se sentir proche, bien que ce soit la ville de ses vacances scolaires, mais surtout la ville où résident plusieurs de ses amis de jeunesse, qui tiennent généralement compte de son nouveau statut de *parigo*<sup>257</sup> dans leurs rapports. Ce qui le rattache à Douala, nous le voyons, n'est pas la langue en priorité. Cela veut donc dire que la communauté linguistique ne peut se réduire au système linguistique et qu'il faudrait aller au-delà de ce cadre.

## 1.2 *La non pertinence de l'homogénéité de normes*

Dépassant le cadre linguistique, W. Labov présente une vision moins rigide en situant le débat au niveau du critère social. En ce sens,

« La communauté linguistique se définit moins par un accord explicite quant à l'emploi des éléments du langage que par une participation conjointe à un ensemble de normes. Celles-ci se laissent observer à travers les évaluations ouvertement exprimées, et apparaissent dans l'uniformité des schémas de variation abstraits, invariants par rapport à un niveau d'usage donné. » (Labov, 1976 : 187).

« Il paraît justifié de définir une communauté linguistique comme étant un groupe de locuteurs qui ont en commun un ensemble d'attitudes sociales envers la langue. » (Labov, 1976 : 338 - note 40).

La communauté linguistique n'est plus centrée sur une pratique linguistique certes, mais on voit bien revenir le démon de l'uniformité à travers l'exigence d'une homogénéité normative, articulées autour d'« invariants ». En d'autres termes, la communauté linguistique serait un ensemble hétérogène homogénéisé. Labov reconnaît ainsi que « *les attitudes sociales envers la langue sont d'une extrême uniformité* » (Labov, 1976 : 338). Bien que mettant en évidence les représentations linguistiques, même si elles n'en font pas assez explicitement cas, on comprend que cette définition ne puisse nous satisfaire, étant

---

<sup>257</sup> Camerounais s'étant installé à Paris.

donné que, comme nous le verrons *infra*, les réactions de nos témoins en rapport avec les langues qu'ils pratiquent sont assez différentes et parfois contradictoires, ce qui n'empêche pas un climat de partage et de compréhension mutuelle. Gadet (2003 : 63) émet également des réserves autour de cette conception, la communauté des normes reposant sur un préjugé fonctionnaliste. En ce sens, il mettrait entre parenthèses les différentes tensions et conflits entre les locuteurs dans une même communauté. Labov ne nous éloigne donc pas réellement de l'idée de l'homogénéité. C'est probablement ce qui amène Baggioni (1996 : 17) à parler de l'absence chez Labov d'une définition autonome de la communauté linguistique. Il faudrait probablement dépasser l'aspect linguistique au sens strict pour le social.

### **1.3 *La communauté sociale : mais quelles seraient les frontières ?***

Bourdieu (2001[1991]) assimile la communauté linguistique à un « marché linguistique » où une norme, dominante par sa plus grande légitimité, structure les échanges. La langue apparaît donc comme « un produit de la domination politique sans cesse reproduit par des institutions capables » de s'imposer (Bourdieu, 2001[1991] : 71). Elle est dans ce cas un « langage autorisé ». La communauté linguistique est alors ramenée à une homogénéité institutionnelle, relevant d'une norme prescriptive.

Calvet (1994 : 118-119) comprend les limites de cette approche, et préfère parler de « communauté sociale », basée sur l'idée selon laquelle tout code linguistique ne peut avoir de valeur en dehors de son usage sur un plan social. En ce sens, il faudrait non pas étudier « *la langue ou les langues, mais la communauté sociale sous son aspect linguistique* » (1994 : 116). Il serait toutefois légitime avec Ph. Blanchet (2000 : 117) de se demander à quoi correspond le groupe social dans ce cas, question non abordée dans l'approche de la communauté sociale. Cette idée pourrait laisser entrevoir l'existence de groupes stables dans la société ; mais à Douala ce n'est pas toujours le cas, puisque le groupe est par essence plastique. Il ne peut être stabilisé que pour des raisons idéologiques.

### **1.4 *Faisons le point***

Une constante se dégage des définitions précédentes : la recherche d'homogénéité, sur les plans de la langue, des normes, de l'institution. On comprend donc que cette approche soit peu adaptée à notre recherche. La communauté linguistique ne peut se définir par le recours à la langue. Il faudrait plutôt pencher vers des pratiques langagières, afin de

prendre plus facilement en compte l'hétérogénéité caractéristique des pratiques des habitants de Douala.

## 2 Une prise en compte de l'hétérogénéité sociale et linguistique

Nous nous appesantissons ici particulièrement sur deux approches : celle désignée par Gumperz comme « *speech community* », et la « communauté ethno-sociolinguistique » de Ph. Blanchet.

### 2.1 « *Speech community* »

Pour Hymes (1972), « the natural unit for sociolinguistic taxonomy is not the language but the speech community ». En d'autres termes, le discours seul serait pertinent pour définir une communauté, en sociolinguistique. Il évoque ainsi le *speech community*, concept développé par Gumperz dans un article en 1968. Pour le père de la sociolinguistique interactionnelle, les interactions verbales sont des processus sociaux. Leurs produits (énoncés, discours, acte de parole) sont en conformité avec des normes collectives, partagées et reconnues de tous les membres du groupe. Apparemment irrégulière lorsqu'on observe un membre de la communauté, la variation fait apparaître en fait une certaine régularité (Gumperz, 1989-a : 149) de comportements parmi les membres de la communauté. Chacun peut ainsi interpréter *correctement* les actes et les discours produits. Les pratiques collectives seraient ainsi un système permettant d'évaluer la pertinence ou la non pertinence des énoncés produits<sup>258</sup>. Passant de l'univers des discours à celui des échanges, on pourrait facilement retrouver le concept goffmannien de « rites d'interactions ». Dans cette logique, les frontières sociales et les normes du groupe s'assouplissent ; l'individu peut ainsi vivre autrement, en ajustant son comportement aux circonstances. Dans ce cas, parler ne veut pas dire se conformer à des normes déterminées, c'est aussi et surtout extérioriser un système de représentations. La communauté de discours est ainsi caractérisée par des contraintes influençant l'interaction (Gumperz, 1972 : 16). Ces dernières, il faut le signaler, dépendent de l'affectivité construite dans l'interaction par les participants. Il ne faut pas non plus oublier que la nature des liens sociaux, développés grâce à l'intensité des contacts dans les réseaux de communication, déterminent quels thèmes peuvent être abordés, et quels types d'activités interactives,

---

<sup>258</sup> On pourrait encore se demander qui décide du caractère correct ou pertinent du parler. Ne sommes-nous pas dans une situation de prescription comme c'était le cas du « marché linguistique » (Bourdieu) ? Ces pratiques laissent penser en tout cas qu'il y aurait une vraie langue, palpable et incontestable, reconnue dans l'interaction.

peuvent être utilisés. Ce système permet dans l'ensemble de percevoir, d'interpréter et de juger les comportements des membres de la communauté et de se reconnaître mutuellement comme tels. En substance, une communauté de discours mettrait en évidence des caractéristiques relevant du collectif que sont : un lien « affectif », un engagement volontaire de chacun, bref des pratiques communes dans des réseaux relationnels.

La *speech community* admet donc des « conduites individuelles, du conflit ou de l'action, qui considèrent l'interaction humaine comme constitutive de la réalité » (Gumperz, 1989-a : 151). Elle intègre ainsi le problème de l'hétérogénéité dans l'analyse. Cependant, bien que les membres n'aient pas besoin de partager les mêmes pratiques linguistiques dans les mêmes contextes, ils devraient comprendre ou du moins interpréter les stratégies de communication développées en société, en au moins une variété linguistique (Gumperz, 1972 : 16). On comprendra donc que la *speech community*, bien que s'appuyant sur les interactions verbales, ne serait pas opératoire en tous points dans notre recherche. La nécessité de partager au moins une « langue » pose problème, car comme nous allons le voir *infra*, il existe des interactions fluides dans lesquelles chaque participant parle sa langue, et se fait comprendre par l'autre. Le partage des langues n'est donc pas total, personne ne voulant prendre pour soi les charges sociales que suppose la langue de l'autre. Ph. Blanchet (2000 : 118) relève en plus le caractère restreint de cette approche. Les interactants sont plus ou moins recrutés dans des réseaux sociaux, ce qui fait que Gumperz ne puisse prendre en compte la société dans sa globalité. Il faudrait donc une plus grande souplesse et un élargissement du modèle à un nombre plus élevé de locuteurs.

## 2.2 La communauté ethno-sociolinguistique

Dans la même logique, Ph. Blanchet propose une autre expression, « communauté ethno-sociolinguistique », qui tient compte « de l'homogénéité et de l'hétérogénéité, au sein des pratiques », « articulation des points communs et des différences » (Ph. Blanchet, 2000 : 119). Les critères d'étude sont linguistiques et ethnosociologiques. On comprend que ce modèle essaie de globaliser tous les critères énoncés antérieurement (homogénéité, hétérogénéité, linguistiques, social). Ici, « le concept de *communauté* signifie « avoir quelque chose en commun » mais pas tout en commun » (Ph. Blanchet, 2000 : 119). La communauté renverrait dans ce cas à un groupe de personnes partageant en partie les mêmes valeurs et les mêmes normes, dans un contexte pluriel, ce qui rend ce modèle apte à l'étude de toute société plurilingue. Toussaint Tchitchi (1997 : 143) nous montre par exemple que dans les parties sud du Bénin et du Togo, il existe des groupes qui « reconnaissent leurs liens, bien que pratiquant des langues différentes ». Ils ont « conservé

le répertoire des « salutations et des louanges qui rappellent soit les noms forts des ancêtres éponyme, soit le lieu d'origine du groupe ». Au Cameroun, les mêmes pratiques peuvent être observées. Cependant, il sera possible que ces pratiques soient plus diversifiées. Les noms peuvent revenir comme indices assez forts d'appartenance à la communauté. Parlant des origines cependant, elles seront plurielles, et pourront être revendiquées sur la base de la filiation (les deux parents) ; on revendiquera aussi son rattachement à une origine éloignée, si cela permet de se rapprocher d'un groupe jugé prestigieux. Un de nos témoins, Richard, bien qu'étant duala, se rappelle parfois que son grand-père maternel était un Bulu, raison pour laquelle il se sent proche de la communauté des Bulu et se plaît parfois à inviter chez lui ses grand-tantes bulu. Il est donc vu dans la société comme ayant des attaches avec le groupe ethnique d'appartenance du Président de la République, ce qui accroît son prestige social, tout en lui assurant une certaine sécurité<sup>259</sup>.

Grâce à cette ouverture ethnologique et sociale, il serait temps que nous revenions à l'exemple de Douala, pour essayer de comprendre quels seraient ces points de consensus et / ou de dissensions permettant ou non de parler de communauté linguistique à Douala.

### **3 Douala : un exemple de société aux pratiques plurilingues**

Les catégories prises en compte dans cette présentation seront dans l'ensemble l'école, les médias, la religion considérée comme supports institutionnels garantissant la vitalité ethnolinguistique d'un groupe (Blanc, 1997 : 233). A ces trois catégories, nous avons jugé que l'administration, les entreprises, la famille (Julliard, 1997 : 243), le marché comme la vie politique, seraient autant de supports pertinents. Nous les observerons ainsi sur le plan étatique et ensuite dans un cadre non étatique.

#### **3.1 Dans les structures étatiques**

Nous n'allons pas nous attarder sur la présentation des différentes pratiques sociolinguistiques à Douala sur le plan institutionnel, étant donné que dans l'ensemble, elles sont conformes à la description faite dans la première partie, portant sur la situation sociolinguistique de tout le pays. Nous y avons supposé que les langues existaient, et avons fait ressortir un schéma correspondant aux recommandations officielles. Nous ne présenterons dans ce paragraphe que les pratiques ne relevant pas de la prescription

---

<sup>259</sup> Parce qu'il est de l'ethnie au pouvoir, l'imaginaire social est qu'il aurait des relations à un niveau ou l'autre dans l'appareil d'Etat, ce qui lui permettrait de faire appel aux forces de sécurité en cas de besoin. Il est donc un intouchable.



constitutionnelle, en matière de pratiques linguistiques. Les domaines d'observations seront l'école, les médias et l'administration publique.

### 3.1.1 L'école

Nous savons déjà qu'à l'école, les pratiques pendant les cours sont concentrées entre le français et l'anglais, même si l'élève doit dès la classe de 4<sup>e</sup> (soit la troisième année d'étude au collège), choisir une deuxième "langue vivante" qui doit être soit l'allemand, soit l'espagnol, si ce n'est le grec, l'arabe ou le latin. Au second cycle du lycée (dès la cinquième année d'étude), cette "langue vivante" continue d'être étudiée au cas où l'élève a opté pour la série littéraire. Dès l'université, la recommandation officielle est que les cours soient dispensés en deux langues : le français et l'anglais, et l'enseignant comme l'étudiant est libre de choisir la langue dans laquelle il se sent à l'aise pour enseigner pour l'un, ou bien pour ses devoirs pour l'autre. Loin des salles de classe, les jeunes s'adonnent à toutes les langues possibles, mais généralement pas à celles ethniques, dont l'usage est jugé dévalorisant. Les français dans leurs formes non scolaires sont ainsi prioritaires.

### 3.1.2 Les médias publics

Il s'agit d'un exemple de rares structures étatiques dans lesquelles on peut faire entorse aux prescriptions constitutionnelles, en recourant à d'autres langues que celles officielles, et ce, avec la bénédiction des autorités administratives. C'est ainsi qu'à la *FM 105*, certaines émissions comme "Le réveil matinal" font appel à des langues locales. Il s'agit en fait d'une émission dans laquelle l'animateur demande à tout auditeur volontaire d'appeler, et de transmettre des salutations à des connaissances, en sa "langue maternelle", c'est-à-dire une autre langue que celles officielles. Par ailleurs, tous les dimanches matins entre 8h30 et 9h50, est présentée sur la même chaîne une émission de divertissement, "Bagatelle"<sup>260</sup> où nous écoutons différentes rubriques, certaines s'effectuant avec des mélanges de langues divers (langues locales, pidgin-english, anglais, français dans des pôles variés). Les animateurs nous ont fait comprendre que le choix des langues dépendait de plusieurs raisons : le sujet, la disponibilité de locuteurs de ces langues, le ton à donner à l'émission du jour, l'humeur du locuteur, pour ne citer que celles-là.

A Radio Douala (station provinciale), sept langues locales (duala, bakaka, bankon, basaa, yabassi, bakoko et ewodi) sont présentes au quotidien dans ce qu'on y appelle

---

<sup>260</sup> Il s'agit d'une émission qui, officiellement, a pour rôle de divertir. Mais en la suivant, on se rend très vite compte qu'elle peut être considérée comme une fresque des activités hebdomadaires sur les plans local, régional voire national. Nous y reviendrons *infra*.

"Tranche des programmes en langues nationales", à raison de deux heures hebdomadaires par langue, dont vingt cinq ou trente minutes de temps d'antenne quotidiennement (toutes les langues ne paraissent pas tous les jours sur la grille des programmes : le duala par exemple apparaît le lundi, le mercredi et le vendredi), soit un total de 01h20 chaque semaine, sur 133 heures d'émission. C'est l'horaire de diffusion de ces émissions qui nous paraît pertinente, car tout se passe entre 05h30 et 06h00, ou bien entre 08h05 et 08h30 dans la matinée; en soirée, ce sera généralement entre 16 h et 18 h. Ces horaires correspondent aux périodes pendant lesquelles on se réveille en n'ayant dans la pensée, que l'idée de rejoindre son travail (pour ce qui est de la matinée), et la période pendant laquelle on regagne son domicile, quand nous observons les horaires du soir<sup>261</sup>. Avec les difficultés dues aux embouteillages dans la ville, c'est au plus tôt à entre 17h et 18h que les Doualais regagnent leurs domiciles<sup>262</sup> (pour ceux qui le font car beaucoup de ceux dépendant du secteur informel<sup>263</sup> préfèrent passer par un " bar ", même si les plus organisés font un saut à la maison avant de ressortir). En tout cas, les auditeurs de ces émissions de Radio Douala en langues locales ne se recrutent pas particulièrement en ville. Il faut aller dans les profondeurs de la province pour les localiser, et on constatera ainsi que c'est surtout une tranche de la population d'un certain âge. On pourrait penser en tout cas que c'est à dessein que le service des programmes a choisi les horaires de cette émission, s'arrangeant pour que cela ne corresponde pas avec une période pendant laquelle le Doualais serait disponible et libre.

Certaines de ces langues parlées à Radio Douala ont d'ailleurs été choisies par la Ligue camerounaise des droits de l'homme, pour traduire le code électoral, ce que révèle le quotidien étatique bilingue (anglais-français) *Cameroon Tribune* (vendredi 16 juillet 2004). On peut ainsi lire à la une : "Electoral Code in Seven Languages", pour découvrir à p.4 que "the code can now be read in Basa'a, Duala, Bulu, Ewondo, Ffuldéd, Lamso and Pidgin". Il faut surtout relever que quoique paraissant dans une tribune étatique, c'est une initiative non-nationale (à la base) qui a réalisé ce projet du début à la fin, même si du personnel formé par l'Etat a été mis à contribution. En effet, "the project falls within the framework

---

<sup>261</sup> Le service public au Cameroun commence à 7h30 et s'achève à 15h30 avec une pause de trente minutes entre 12h et 13h.

<sup>262</sup> A ce moment par exemple, la priorité est de trouver un taxi pour le domicile familial. Pour ceux qui ont des véhicules, la chaleur par exemple les fait rouler les vitres ouvertes, ce qui ne favorise nullement l'écoute de la radio, le vacarme de la circulation étant plus important et préoccupant.

<sup>263</sup> Nous entendons par secteur informel tout secteur d'activité qui échappe au contrôle de l'Etat. Ce sont dans l'ensemble les petits commerces, la *sauvette*, le transport urbain, bref tout secteur ne se déroulant pas dans un cadre aussi défini qu'un bureau par exemple. L'Etat ne peut savoir par exemple combien de *sauveteurs* il y aurait dans une ville comme Douala; presque tous les "chômeurs" font la *sauvette*. C'est aussi le cas des taximen, car bien qu'immatriculé, chaque taxi fonctionne régulièrement avec deux chauffeurs dont des *lanceurs* qui parfois ne sont véritablement que des laveurs de véhicules ou des mécaniciens. Et le groupe des *bendskineurs* est pratiquement incontrôlable, tout comme les *bayam sellam* pour ne citer que ceux-là.

of the United States embassy programme to promote democracy and civic responsibility". Toutefois, le choix porté sur ces sept langues ne fait pas l'unanimité, un des journalistes du quotidien se demandant : « sans faire des jaloux, les sept langues choisies pourront-elles effectivement permettre à une grande majorité des Camerounais d'accéder aux textes traduits ? ». On comprend donc toute la difficulté qu'il y a à atteindre un consensus.

### 3.1.3 Les administrations publiques

C'est le lieu par excellence où se côtoient les formes orales et écrites des différentes langues du territoire camerounais. La langue de travail c'est toujours le français. Toutes les correspondances, notes de services, documents d'injonction et textes réglementaires sont d'abord publiés en français. Seule la fin du texte où on peut lire : " le présent texte sera ... publié en français et en anglais " vient rappeler le caractère bilingue du service public.

Sur un plan plus informel cependant, quand le discours est essentiellement privé, nous pouvons constater l'utilisation d'autres langues, locales. Et même quand c'est le français qui est utilisé, il porte des marques exprimant la volonté consciente ou inconsciente du locuteur. Voici par exemple un extrait de conversation que nous avons relevé au guichet de la Trésorerie Générale de Douala, lors de la vente de timbres par l'employée de service :

|           |   |
|-----------|---|
| Employé - | [asita] +[ntore]  |
| Usager -  | bonjour   |
| Usager -  | [meŋkɛ :] timbre fiscal [mbogo]   |
| Employé - | donne l'argent  |
| Usager -  | [time] monnaie dix mille  |
| Employé - | c'est pour ça que quand tu viens tu me parles bassa + tu crois que je ne te connais pas ++ c'est toi le gars que j'ai vu au parquet hier [nɔ: ŋ] <sup>264</sup> |

Nous constatons une sorte de mélange de langues. La vendeuse de timbre parle exclusivement en français, quand le client commence son discours par le bassa. La dernière intervention nous fait comprendre que la vendeuse était sur ses gardes, se demandant où voulait en venir son client, et c'est quand ce dernier dit avoir un billet de mille francs CFA qu'elle le comprend, et peut donc se moquer de lui. En effet, l'acheteur aurait eu peur de ne pas être servi sous le prétexte qu'il aurait un "gros" billet, et choisit ainsi de s'introduire en bassa, la langue ethnique de la vendeuse qu'il aurait certainement déjà rencontrée dans un

---

<sup>264</sup> Traduction :

- ma sœur bonjour
- bonjour
- je voudrais un timbre fiscal de mille
- donne l'argent
- donne-moi la monnaie de dix mille

cadre tout à fait différent. Cet exemple nous permet de comprendre que dans un cadre public peut se créer un climat informel et dès lors, ce n'est plus le français ou l'anglais, qui seront toujours exploités dans ces différents contextes.

Loin de toute contrainte officielle, et quand les rapports aux langues se font à travers des interactions interpersonnelles, la langue parlée sera fonction des motivations du locuteur. Les langues locales sont donc présentes dans l'administration, mais en toute marginalité ou en toute confidentialité, et permettent toujours de matérialiser une particularité, les liens communicatifs entre les interactants ayant franchi les limites de l'officiel et du formel, créant ainsi un climat qui rappelle des contextes non étatiques.

### **3.2 Les pratiques dans les structures non étatiques**

Celles pertinentes pour nos observations ont été sélectionnées dans des entreprises privées, le marché, les médias, la religion, l'école et la vie publique. C'est ici que se consacre la pratique informelle des langues, loin de tout contrôle étatique. Des langues variées auront ici droit de cité, et supplantent parfois les pratiques jugées officielles dans leurs sphères d'usage. Nous les organiserons en espaces clos et espaces ouverts.

#### **3.2.1 Les espaces clos**

Les espaces clos sont ceux qui à notre avis, sont soumis à une certaine réglementation, les langues pratiquées étant définies *a priori* pour les divers participants. Il s'agit dans l'ensemble d'une politique linguistique différente de celle officielle qui place le français et l'anglais au dessus de la hiérarchie linguistique dans tout le pays. Nous nous proposons de nous pencher ici sur la religion, la famille, les entreprises privées et les médias privés.

##### **3.2.1.1 La religion**

Les langues locales font plus leur apparition dans la ville sur des écrits à caractère religieux : l'arabe et le fulfulde pour les Musulmans ; le duala, le bassa, les langues bamiléké, l'ewondo pour les Chrétiens. Nous avons ainsi constaté qu'à chaque messe dite en langue locale, les fidèles arrivaient avec le livre des cantiques en langues locales (*Bia ya kâne zambe*<sup>265</sup> à la paroisse de Silo à Bonamoussadi ainsi que *Mjuopshe po Kristo*<sup>266</sup> à

---

<sup>265</sup> EPC, *Bia ya kâne zambe*, édition de 2004.

<sup>266</sup> *Mjuopshe po Kristo, cantiques Bamiléké*, 1976, 2e édition.

l'Eglise Bandjoun située à New-Bell), ou particulières (l'arabe pour la mosquée de Bonamoussadi). Partons de cette observation de Juillard (1997 : 239),

« la langue utilisée par telle communauté partageant la même religion est un facteur de renforcement de son identité sociale, en ce qu'elle est partie intégrante de l'idéologie du groupe et organe de légitimation de son mode de vie et de ses croyances. ».

La fonction prestigieuse de langue religieuse est consacrée non pas par un acte gouvernemental, mais par les chefs religieux et les pratiques dans les chapelles. La langue est alors utilisée au cours des sermons, des prières, des cantiques, de la récitation des versets bibliques, des communiqués lors des rassemblements confessionnels. L'utilisation d'une langue dans les cercles religieux peut ainsi être un facteur de sa préservation surtout dans des situations d'extrême domination (Juillard, 1997 : 243). En plus de l'enquête dans les religions chrétiennes, nous nous sommes intéressé aux communautés islamiques. Le Coran est en arabe classique, la « langue de conserve » (Juillard, 1997 : 242) une variété par rapport aux autres formes d'arabe. Elle est surtout une forme écrite, oralement lue, mais rarement utilisée autrement ; dans le monde, très peu de personnes le parleraient d'ailleurs couramment selon des témoins. Bien que les musulmans du Cameroun ne comprennent pas cette langue pour leur très large majorité, elle demeure celle de l'enseignement dans les écoles coraniques, des prières, de la lecture du Coran, de la déclamation des sourates et des prédications. L'arabe classique est souvent secondé par le fulfulde (grand véhiculaire de la partie nord du Cameroun) et le français dans la prédication et les annonces dans les mosquées et autres lieux de rassemblements des fidèles musulmans.

Dans les églises (catholiques, presbytériennes et protestantes), la diversification des langues dont le but déclaré est d'atteindre le maximum d'adeptes possible se manifeste à travers l'institution de différents offices religieux dominicaux. Les paroisses catholiques sont les lieux par excellence de la diversité linguistique. Les messes dominicales y sont dites, à des heures différentes, dans les deux langues officielles et dans au moins une langue ethnique au sein de chaque paroisse. Dans l'ensemble, les fidèles peuvent y suivre les messes en français dans presque toutes les paroisses à dix heures tous les dimanches. La langue utilisée pour la messe de six heures est par contre fonction de la majorité ethnique de la paroisse. Ainsi, elle sera dite en duala (à Bonamouang), en bassa (à la Cité Sic), en une langue bamiléké (à Bépanda ou à Makepe vers le 10<sup>e</sup> Arrondissement). En cas d'absence de majorité ethnique, la messe de six heures peut être en anglais comme à Bonamoussadi. Dans les églises protestantes et presbytériennes, elle est dans l'ensemble

bilingue (ewondo, bulu, français, anglais) à la paroisse de Silo à Bonamoussadi, ghomala', français, anglais (à l'Eglise Bandjoun à New-Bell) l'officiant passant d'une de ces langues à l'autre. Certains extraits sont souvent dits en latin, chez les Catholiques en particulier). Pour terminer sur les pratiques sur le plan religieux, présentons ce tableau résumant les usages linguistiques lors d'une messe à l'Eglise Bamoun à New-Bell<sup>267</sup> (paroisse de l'Eglise Evangélique du Cameroun).

| <b>Acteurs</b>   | <b>Activités</b>   | <b>Pratiques linguistiques</b>   |
|------------------|--|--|
| Chorale          | animation  | ghomala', français, anglais, ewondo, duala, medumba, fe'fe', bassa, yemba.   |
| Pasteur          | salutations d'introduction                               | ghomala'   |
|                  | prières lues, lecture de communiqués, lectures bibliques | français académique<br>français académique, ghomala'   |
|                  | prédication  | français du quartier (caractérisé par l'usage de termes qu'on retrouverait aussi dans le ghomala')   |
| Anciens d'église | lecture d'annonces                                       | ghomala' (mais avec un usage de termes faisant penser au français (Anciens, assemblée, synode général ; ponctuant : bien) ; traduction des communiqués du pasteur en ghomala') |
|                  | résumé de la prédication                                 | mélange ghomala' et français   |
| fidèles          | prières rituelles  | français académique  |
|                  | offrandes  | ghomala' <sup>268</sup>  |

Seul le prédicateur peut faire usage d'un ghomala' qu'on pourrait qualifier de « pur ». Son traducteur déclare effectuer une traduction du discours du sermon en ghomala' mais il est certain si on prend certains extraits, qu'il sera difficile d'affirmer qu'il parle la langue déclarée. Voici pour exemple la fin de la traduction du sermon du jour :

<sup>267</sup> Nous décrivons ici la séance du 13 février 2005, dimanche de Sainte Cène, ce qui suppose un rituel plus marqué. Le Pasteur du jour a été informé que nous allions observer le déroulement de la messe ce dimanche-là, et a probablement révisé sa copie car lors de notre entretien (il reçoit les Anciens d'église et autres personnalités tous les dimanches, avant la messe), il nous a d'ailleurs rappelé qu'il savait que nous allions filmer la scène. Les langues présentées ici ne sont pas les seules de la salle. Nos voisins d'un dimanche par exemple ont régulièrement utilisé le pidgin entre eux (pour ceux qui étaient devant nous), ou bien le mauvais français pour ceux à notre droite, pour parler du caractère pédant d'un Ancien d'église qui refuse de se conformer à la volonté du Pasteur, qui veut que tous les Anciens se fassent une tenue dont le modèle a été présenté depuis longtemps ; ou bien pour se rappeler l'accident vécu la veille par l'un d'eux au marché.

<sup>268</sup> Les usages en ghomala' sont mixtes : on peut y découvrir des termes renvoyant au groupe dialectal de référence (we, jo, yogam ou hom), mais également à d'autres dialectes comme fu'sap, ngomba entre autres, si nous suivons la catégorisation de Dieu et Renaud (1983), des langues camerounaises.

vraiment [mfaə pəə + pasto ndu msii na ʏɔm ngaə nwə ninjɔ mbaa pun] + la vérité + la vérité + c'est ce qui nous tue + [naə ka la o dʒo baa kaə bi soo la a paa jiə o go nə ʏə juu la] + vraiment + que la paix du seigneur soit avec vous [mfaə pəə + pa ʒwep bi sii ngaə]

Traduction : « vraiment mes frères, le pasteur vient de nous faire comprendre que la vérité c'est la voie de la sagesse ; la vérité, la vérité, c'est un problème capital dans nos interactions quotidiennes. En fait, le fait de désirer le bien d'un ami, c'est cela le chemin qui nous conduit à notre perte. Que la paix du Seigneur soit avec vous ! Louons le une fois de plus » (la suite sera une chanson en ghomala')

Nous ne pouvons rendre compte de cet usage qu'en terme de mélange - de pratiques ailleurs reconnus comme du français ou du pidgin dans une syntaxe ghomala' et française à la fois, pour un énoncé aussi bref. Nous terminons ce point sur les pratiques linguistiques dans la religion à Douala en disant que dans toutes les églises, la chorale est plus libre encore et peut facilement, au cours d'un culte ou d'une messe, exploiter plus de dix langues dans les chansons (dans notre tableau, la chorale en utilise neuf, sans oublier que certaines de ces langues ont des usages dialectaux également exploités. Nous remarquons donc un dynamisme assez particulier sur le plan religieux, les pratiques portant même sur des langues mortes comme le latin ou dans une certaine mesure l'arabe classique (figé dans sa forme et donc en décrépitude si nous nous situons sur un plan dynamique). Là c'est un cadre clos, plus rigide cependant que celui de la famille.

### 3.2.1.2 Dans les familles

La famille apparaît comme un cadre social d'observation d'une réelle dynamique des langues, puisqu'elle constitue le cercle du premier contact de l'enfant avec les pratiques linguistiques, sans pour autant exercer sur lui une pression contraignante, comme c'est le cas de la religion *supra*. En ce sens, elle est la première institution normative, qui régule d'une manière ou d'une autre et cela dans la durée, les représentations linguistiques. Par la prise en compte de la famille, on comprendra par les différents « modes de socialisation de la petite enfance, relations de parenté, réseaux de solidarité, choix matrimoniaux, choix de vie offerts mais refusés » (Coste, Moore et Zarate, 1997 : 29), certaines de ces pratiques. L'insertion familiale se présente donc comme un moyen de mieux interpréter le plurilinguisme des participants aux différentes interactions, et partant le plurilinguisme social.

Dans les familles, la situation n'est pas aussi simple qu'on pourrait le penser. Très souvent, les parents se parlent en langues locales s'ils sont de la même ethnie, et si au moins l'un d'eux n'est pas né à Douala ou dans un autre grand centre urbain. Si ce dernier critère est vérifié, le français s'impose entre eux. Avec les enfants c'est très souvent le français entre eux tout comme avec leurs parents. Les filles de Charles (enseignant de

mathématicien et informaticien, Malimba avec une épouse Duala) imitent très souvent leur maman (mimant des mots en duala) pour rire. C'est également le constat de Gustave (géomètre à la Communauté Urbaine de Douala<sup>269</sup>, Duala avec une épouse Yabassi) dont la première fille comprend le duala sans le parler. Sa deuxième fille n'ayant aucune pratique de la langue, se met à rire chaque fois qu'on lui parle en cette langue, et notamment quand leur grand-mère est à la maison. Claude (journaliste) n'étant pas de l'ethnie de son épouse, mais avec une culture urbaine assez poussée connaît le même cas de figure, tout comme Samuel (ouvrier, Bafia comme son épouse). Entre les enfants c'est donc du français, avec cette particularité que dès qu'ils parviennent au collège et surtout en classe de 4<sup>ème</sup> (la troisième année du collège)<sup>270</sup>, les pratiques reconnues comme du francanglais commencent à s'installer ou bien s'accroissent. Il arrive au passage, que certains adultes l'utilisent pour se sentir plus proches des enfants; c'est ce que fait assez souvent Moïse (cadre à *Guinness-Cameroon*).

### 3.2.1.3 *Les entreprises privées*

La situation est presque similaire à celle des administrations publiques. Cependant, c'est la place parfois accordée à l'oral aux langues locales qui est plus importante ici. Nous avons par exemple constaté qu'en fonction de l'origine ethnique du propriétaire de l'entreprise, le degré d'usage des langues varie selon l'intimité avec le patron, tous les employés fournissant parfois des efforts pour parler cette langue qui leur garantit plus ou moins une place dans les interactions avec la hiérarchie. A CMC par exemple, un des directeurs nous fera comprendre que le ghomala' (langue bamiléké) a une place très importante, étant donné que c'est la langue du "Promoteur", c'est-à-dire le propriétaire de l'entreprise. Ce dernier aurait même exprimé le désir que leurs entretiens se déroulent toujours en ghomala', langue que presque tous les employés, à défaut de parler, comprennent, puisque presque la moitié des employés serait originaire de l'ethnie du PDG et donc, parlent "sa" langue. Selon un cadre, quand le "grand patron" appelle assez souvent, il s'exprime en ghomala' sans même savoir qui est à l'autre bout du fil. Quant à l'entreprise *Guinness-Cameroon*, une fois hors du cadre professionnel (à la cantine par exemple), le pidgin-english prend le pas sur toutes les autres langues, en dehors du français

---

<sup>269</sup> Il s'agit de la mairie, avec cette différence que le Délégué du Gouvernement est nommé par décret présidentiel, et apparaît comme le super-maire de la ville, les maires d'arrondissement, élus, n'ayant pas de réels pouvoirs.

<sup>270</sup> Ceci peut s'expliquer par le désir de s'affirmer en intégrant des groupes de pairs, ce qui leur permet de s'adonner aux activités comme le cinéma, les fêtes dansantes entre autres. Pour résumer leur état, ils échappent au contrôle permanent des parents et embrassent ainsi la vie extra-familiale. Ce cas de figure n'est pas exclusif car certains arrivent dans ces classes avec une pratique du francanglais, alors que d'autres ne le parleront pas, mais ne le repousseront pas non plus.



qui continue d'avoir droit de cité. Nous avons d'ailleurs constaté que même les Européens, une fois à la cantine, se sentent obligés de "bricoler" du pidgin avec les vendeurs. Cela n'exclut toutefois pas l'utilisation des autres langues camerounaises (mokpwe, medumba, ghomala', fe'efe'e, bassa, bafia), en fonction des rapports antérieurs entre les interactants.

#### 3.2.1.4 *Les médias privés*

Avec les différentes stations de radio, le fonctionnement en terme de pratiques linguistiques est similaire à celles des structures officielles. Cependant, un accent est mis sur les langues supposées véhiculaires, comme le pidgin-english. A *Equinoxe* les auditeurs ont droit (tous les jours de lundi à vendredi entre quinze heures et quinze heures et demi) par exemple au journal en pidgin (le « Pidgin news »). Par ailleurs, le samedi de treize heures à treize heures et trente minutes, l'actualité de la semaine est présentée, avec la possibilité pour les auditeurs d'intervenir par le canal du téléphone pour donner leurs points de vue. En outre, une émission du dimanche matin (de dix heures à midi), « Pepper soup » à caractère divertissant, connaît une demi-heure pendant laquelle le pidgin est le moyen d'expression. Cette chaîne généraliste urbaine présente également une émission le samedi matin entre dix heures et midi, « Sans tabou » où on peut entendre les différents français des Doualais car au sujet de thèmes de faits divers introduits par certains auditeurs, d'autres interviennent dans une visée didactique par des conseils dans l'ensemble. C'est sous cette formule que la *RTM* (Real Time Music) présente son journal, en donnant en particulier la parole aux acteurs de la vie sociale à Douala. Il en sera de même pour *Sweet FM*, politique que ne pratiquera pas *Nostalgie* qui s'efforce de respecter le français dans sa forme standard, le bon français<sup>271</sup>. En tout cas, en dehors de *Equinoxe* qui a une émission matinale où des auditeurs appellent en des langues locales à la manière de la *FM 105*, les langues locales sont inexistantes sur le plan de l'audiovisuel à Douala. Parfois cependant et en particulier quand les auditeurs ont la liberté d'appeler, on entend des mélanges de langues, les langues utilisées par l'animateur et l'auditeur n'étant pas la même. A ce moment, et en particulier quand un d'eux fournit un effort pour se rapprocher de l'autre, cela est particulièrement intéressant (cas particulier où il arrive que des langues locales soient utilisées, ou bien pendant le " Pidgin News ", quand un non pidginophone est aux antennes), ce qui nous rappelle bien une atmosphère de coexistence de langues, une situation de polynomie.

---

<sup>271</sup> Cela est normal à notre avis, vu que cette radio n'a pas les mêmes objectifs que les autres. S'adressant aux jeunes francophones, elle exploite en particulier une norme plus ou moins « fédératrice » de l'espace francophone.

Sur le plan de la presse écrite, le tri-hebdomadaire *Dikalo*<sup>272</sup> paraissant à Douala est une particularité dans le monde de la presse écrite au Cameroun. C'est non seulement un des rares titres en une langue locale, le duala, mais en plus c'est le seul journal bilingue privé en activité. Il existe toutefois des journaux se définissant comme "satirico-humoristique" (*Le Satirik Small No Bi Sick*), "satirique et sportive" (*L'Expression Mamy Wata*), "satirique" (*Le Messenger Popoli* devenu *Le Popoli* depuis le 1er octobre 2004). Ces journaux essaient de restituer les pratiques linguistiques des populations de Douala. Ils font ainsi vivre des dialogues plurilingues (sous forme de bandes dessinées) où on rencontre des mélanges épousant parfois des faits assez ponctuels dans la ville, comme l'usage du créole pour rappeler le passage d'artistes des Antilles dans la ville. Pour terminer ce panorama, rappelons tout simplement la place assez importante qu'occupe auprès des jeunes le journal éducatifs *100% Jeunes* qui émet presque exclusivement en francanglais.

Sur le plan médiatique, le français surplombe encore une fois de plus le paysage linguistique du Cameroun. A l'oral cependant, il laisse un peu de terrain aux autres langues : anglais, pidgin, francanglais, langues ethniques réparties en fonction du type d'émission et surtout du public des auditeurs cible.

Dans les cadres clos en conclusion, des langues d'usage déterminées par des prescriptions étatiques, n'ont en effet qu'une valeur purement instrumentale (français et anglais, arabe classique). D'autres langues sont convoquées chaque fois que se fait sentir le besoin de traduire une volonté de rapprochement ou de rejet, et utilisées parfois sans souci de marquer des frontières, allant d'une langue à l'autre et parfois même dans un discours frisant une synthèse de toutes les formes linguistiques présentes, à travers un discours plurilingue (certaines pratiques reconnues par ailleurs comme du français par exemple) ; le français et l'anglais officiels sont ici jugés très distants et froids, au regard des relations interpersonnelles, qui prennent une place importante dans les espaces ouverts.

### **3.2.2 Les espaces ouverts**

Dans ces cadres, les usages linguistiques ne sont soumis à aucune autorité, sinon celle de l'interaction. Nous y avons rangé la vie politique et le marché.

---

<sup>272</sup> "Le messenger" en duala. Il faut noter que l'équipe par laquelle ce journal a vu le jour en début des années 1990 à Douala venait d'une scission avec l'actuel *Messenger*. En clair, le nom est resté le même, c'est la langue qui a connu un changement. Par ailleurs, dans l'univers des journaux privés, paraissait encore ces dernières années *Amand'la*, ("messenger" en zulu). Vers la fin de notre recherche, nous avons constaté une irrégularité dans la parution de ce journal, et il ne serait pas prétentieux d'imaginer que pour des difficultés économiques, il pourrait cesser ses parutions dans un avenir proche, let's wait and see.

### **3.2.2.1 La vie politique et culturelle**

Les hommes politiques lors des différentes campagnes électorales, notamment celle organisée pour les élections présidentielles d'octobre 2004, débutent leurs discours en français, mais font assez rapidement un virage vers le duala (ceux parlant cette langue), ou le pidgin selon le cas. Sur ce plan donc, duala et pidgin sont placés sur le même piédestal même si sur le terrain assez souvent, ceux ayant poursuivi leur discours en duala essaient le plus souvent de le terminer en pidgin. En fait, cette dernière langue est socialement importante. Nous relevons au chapitre 2 (2.2.1.2) que son rôle dans la musique était remarquable. Les musiciens doualais dans leur immense majorité s'attellent dans leurs derniers titres, à faire intervenir des paroles voire des couplets entiers en pidgin, que le musicien soit duala ou non. Pour faire le point sur ce paragraphe, disons que sur le plan culturel, les pratiques linguistiques sont fonction de contextes. Par contre le plan politique, le bilinguisme officiel est respecté dans toutes les situations formelles. A la différence de certains pays ayant un véhiculaire local à caractère national (le bambara au Mali, le wolof au Sénégal par exemple), la vie politique à Douala reste concentrée autour de pratiques orales et lors de campagnes électorales, centrée sur ces trois langues : duala, pidgin, français, l'anglais et / ou le français occupant l'aspect des écrits (les affiches des campagnes électorales comme les bulletins de vote).

Le même constat est dressé à l'observation des affiches le long des routes, dont le cas le plus intéressant reste ceux portant sur des manifestations culturelles comme les multiples festivals de peuples des différentes régions du pays (Mboog Lia pour les Bassa, le Nguon pour les Bamoun, le Ngondo pour les Sawas, etc.). La langue " officielle " de communication est la langue ethnique, mais le français ne tarde pas très souvent à apparaître. Sur l'affiche principale annonçant le Ngondo 2004, on peut ainsi lire : " musango o mboa su<sup>273</sup> : ngondo 2000, festival du peuple sawa ".

### **3.2.2.2 Le petit commerce : le marché**

Le marché apparaît comme le cadre social où la souplesse dans les pratiques des langues est à son paroxysme, le vendeur étant supposé pouvoir rencontrer à tout instant un locuteur des 237 langues camerounaises selon les estimations de Boum Ndong-Semengue et Sadembouo (1999) (si nous ne comptons pas les langues officielles et celles issues des différents contacts linguistiques). La capacité d'adaptation est donc plus vive une fois qu'on s'y trouve. En dehors du français, le pidgin-english apparaît comme une des

---

<sup>273</sup> En duala, littéralement « la paix chez nous », pour dire « continuons de vivre dans la paix ».

principales langues du marché. Cependant, il n'est pas facile de déterminer quelle langue on pourrait rencontrer ici ou là, tout dépendant de l'interaction. Emilie (bayam-sellam) résume ainsi la situation des pratiques linguistiques au marché :

ça dépend des clients qui viennent + bon la cliente qui vienne elle te dit qu'elle est bakoko donc elle te parle en bakoko ou en duala + c'est là où tu la vends aussi en::

Le vendeur construit sur la place du marché un registre assez étoffé lui permettant de s'attirer les clients, quelle que soit l'origine ethnique. La langue locale, comme dans les entreprises, est un élément de rapprochement, le vendeur jouant régulièrement sur ce type de relation pour écouler sa marchandise. Parfois à côté du pidgin, c'est le francanglais qui sera utilisé si le potentiel client est un jeune, un "yor" ou une "yoyette" comme on aime bien les appeler à Douala.

Dans ces espaces ouverts, on s'attendrait à ce que les langues officielles soient reléguées en arrière plan. Pourtant le français<sup>274</sup> continue d'être utilisé aux côtés des langues locales.

### **3.3 Conclusion : privilégier un contexte micro-sociolinguistique**

Il se dégage de toute cette présentation d'aspects des pratiques linguistiques à Douala, que la ville connaît un clivage pluridimensionnel : urbain / rural, allogène / autochtone, ouvert / clos, dehors / dedans, etc., bref des divisions qui pourraient laisser croire à l'impossibilité d'une vie en commun. Pourtant, ces divisions, sources de conflits multiples, paraissent être le moteur de la dynamique des activités des populations et autres groupes de la ville. Elles permettent en effet le développement de négociations permanentes sur un plan individuel comme sur un plan collectif. Ainsi, les points de divergences sont partagés par tous, chacun sachant à peu près comment faire pour éviter le conflit ou bien pour le désamorcer. Dans le même sillage, les points de consensus sont également connus de tous, les enjeux seuls faisant émerger l'un ou l'autre point.

Nous pensons ainsi en rapport avec ce fonctionnement social caractérisé par l'hétérogène, à la limite du « bricolage linguistique » si nous prenons en considération les interactions interpersonnelles, qu'il serait adéquat de mettre en valeur ce type de rapport micro-sociolinguistique en évidence dans la définition de la communauté linguistique. Si l'approche ethno-sociolinguistique est efficace parce qu'elle intègre la culture et le social

---

<sup>274</sup> Nous verrons *infra* que si le français est utilisé dans ces cadres, il ne s'agit pas du français respectant la norme scolaire, ce sera tout simplement un des multiples français de la ville, qui fera son apparition dans une alternance parfois avec un des autres français endogènes.

dans le cadre interprétatif, notre souhait aurait été que soit proposé au moins un critère supplémentaire de définition pouvant aider à rendre compte de la compétence plurilingue et pluriculturelle (Coste, Moore et Zarate, 2001). On comprendrait mieux cette possibilité d'aller d'une langue à l'autre, ou bien d'un pôle de langue à l'autre, voire d'exploiter des situations de l'entre deux. Nous pensons qu'une approche se définissant véritablement comme interactionnelle serait nécessaire pour cette figure. Le modèle « à étagements » nous a semblé satisfaire cette exigence.

## **4 Le modèle de la communauté linguistique en « étagements »**

### **4.1 Présentation du modèle**

Partant de l'idée que les normes sont construites et reconnues en regard de valeurs situées interactionnellement « dans cette unité sociale de sens dans laquelle ces échanges se construisent », (Bretegnier, 2002 : 9) propose une définition de la communauté linguistique adaptée aux sociétés hétérogènes, et à un cadre micro-sociolinguistique. La communauté linguistique est ici conçue comme un « ensemble hétérogène de micro-communautés » partageant les mêmes rapports aux normes. Cela

« induit des attitudes et des comportements particuliers, et détermine un ensemble de modalités spécifiques d'appartenance, d'admission, d'inclusion et d'exclusion, de négociation de légitimité, une perméabilité plus ou moins importante des frontières du groupe et de la variété linguistique qui en fonde l'identité, un rapport particulier à l'autre, une façon caractéristique de s'inscrire et d'agir avec et en regard des autres dans la macro-communauté linguistique qui comprend le groupe d'appartenance » (Bretegnier, 2002 : 15-16).

Les normes deviennent des « rites d'interaction » selon la formule de Goffman (1974). La notion de « face » prend tout son sens ici car l'individu devient tout simplement comme nous l'avons montré dans le chapitre 6, un produit des interactions avec autrui. Ce regard est pertinent, étant donné qu'au niveau des micro-communautés on pourrait ranger les différentes interactions sociales. La géométrie variable des groupes paraît évidente ici, étant donné que le micro-groupe peut équivaloir à une interaction entre deux personnes. Ceci permet donc de comprendre comment les locuteurs construisent des frontières sociales tout en envisageant leur perméabilité. Ils

« les considèrent comme des bornes de séparation ou au contraire des lieux possible d'interaction avec l'autre, en définissent des modalités d'inclusion et d'exclusion, de légitimité et d'illégitimité, *placent* les uns et les autres, se positionnent eux-mêmes dans l'endogène ou dans l'exogène » (Bretegnier, 2002 : 15-16).

Pour revenir à un exemple de notre corpus, on comprendra qu'à Douala sur la place du marché, le boucher s'adresse à quatre clients de quatre manières différentes et alternatives, sans pour autant les servir l'un après l'autre. Les prix se négocient généralement au même moment, chacun essayant de se faire comprendre, le boucher gérant les différentes interactions de sorte à servir tout le monde. Les rapports que ces derniers ont aux langues (ce que le boucher connaît et voudrait mettre en évidence dans ses pratiques langagières pour continuer de s'assurer une clientèle) sont pris en compte par le boucher. On dira dans ce sens qu'on pourra comprendre que se matérialisent dans ce contexte quatre communautés linguistiques différentes. Le boucher les reconnaît en effet toutes, en les acceptant comme base de la négociation du prix. Il extériorise ainsi des signes de non-dé légitimation<sup>275</sup> (Robillard, 1993-a, 2000-d) des quatre pratiques langagières de ces clients, et il les sert presque tous à la fois. Autant il reconnaît les valeurs rattachées à chacun, autant il est capable de passer d'une valeur à l'autre, et de pratiquer autant de formes si la nécessité s'impose.

Ces différentes pratiques sont considérées comme des « déplacements » (Bretegnier, 2002 : 128) interactionnels. Nous nous permettons de nous attarder sur ce modèle qui présente l'avantage non pas de décrire l'hétérogénéité sur un plan macrosociolinguistique, mais de le situer dans les rapports interpersonnels. Il s'agit d'un modèle de la communauté linguistique organisé en « étagements » successifs dans lesquels s'imbriquent les micro-communautés. A chaque étagement correspondent des normes en jeu, sécurisantes pour les membres de la communauté et insécurisantes pour les autres.

#### **4.2 Vers des pôles communautaires**

Malgré son efficacité à rendre compte de situations de notre recherche, nous souhaitons apporter des réserves à cette structuration du modèle. Sur le plan terminologique, le terme « étagement » est problématique, et supposerait une stratification rigide des différentes couches sociales. Certes, en validant la perméabilité et l'extrême souplesse des frontières dans l'interaction, on comprendrait que cette vue n'est peut-être que théorique. Cependant, pour rendre compte des pratiques sociales observables, il faudrait probablement penser à une autre terminologie, mais surtout rendre contextuelle la

---

<sup>275</sup> Robillard (1993-a, 2000-d) pense que dans un contexte plurilingue, les signes manifestant la légitimation de lexies dans une langue peuvent être rares. Dans ce cas, les signes de délégitimation (marquage typographique, commentaires entre autres) peuvent être exploités à cette fin. L'absence de ce type de signe correspond en conséquence à la non délégitimation. Cette absence peut être perçue selon nous comme une manifestation du caractère légitime des pratiques étudiées : ne pas réagir négativement suppose que cette pratique est acceptée et reconnue dans le contexte social. Il s'agit simplement de considérer l'absence de signe comme un signe, qui équivaut au fait de ne pas rejeter une forme utilisée.

nécessité de définir le cadre d'application de l'interaction. Nous préférons parler de pôles communautaires. L'avantage de cette appellation est qu'elle met en évidence l'absence de frontières que suppose le modèle à étagement, tout en traduisant la capacité permanente de chaque participant, chaque locuteur, à tendre vers une autre interaction et donc un autre pôle communautaire. On pourra ainsi se déplacer et situer son discours comme appartenant à un cadre ou l'autre, tout en sachant que d'autres normes pourraient être mobilisées selon le déplacement. Pour illustrer cette idée, il serait peut-être temps que nous montrions comment fonctionnent les différents pôles communautaires à Douala, qui comportent donc plusieurs communautés linguistiques.

## 5 Douala comme communauté(s) sociolinguistique(s) ?

L'étude de l'insécurité linguistique en rapport avec la présentation de soi a donc comme nous le constatons des implications diverses. En plus de mettre en évidence le problème des rapports aux normes, elle a également comme conséquence de poser la question de la communauté linguistique, qui est plus ou moins en rapport avec les normes. Nous la considérons comme plastique comme les normes sur lesquelles elles sont construites. Nous nous proposons actuellement de voir si la ville de Douala peut équivaloir à une communauté aussi plastique. Nous allons interroger des représentations de témoins sur un plan intra-urbain (les interactions dans la ville), avant de porter le regard vers un cadre inter-urbain. Nous avons *supra* fait le tour des différentes langues de Douala. Focalisons-nous actuellement sur les pratiques reconnues comme du français (thème de notre recherche), qui nous permettra également de situer notre analyse dans un cadre intralectal urbain, et intralinguistique par la suite.

### 5.1 Des pratiques urbaines

Il n'y a donc pas d'isomorphie entre langue et société à Douala. Le français parlé dans cette ville est organisé en strates, dans un continuum allant du mauvais français du vendeur à la sauvette, au français très normé des médias étrangers et de professeurs d'université, érudits de la langue française. Il n'y a en effet presque pas de frontière étanche entre les locuteurs des différentes formes<sup>276</sup>.

---

<sup>276</sup> Cette expression est assez gênante car cela suppose une stratification dans laquelle certains Doualais parlent chacun une variété unique de français. Or nous nous avons vu qu'il n'existe presque pas de cloison entre eux, le même locuteur pouvant passer de la forme 2 à la forme 3 ou à la variété 4 sans transition, ce changement s'imposant à cause du contexte auquel on s'adapte ou qu'on voudrait créer.

### 5.1.1 Quelques extraits

Commençons par cet extrait d'une conversation pendant laquelle un avocat (notre ancien camarade au lycée et à l'université), rencontré lors de nos enquêtes, interpelle des *chargeurs* (manutentionnaires) :

après des salutations d'usage portant sur l'état de la famille et la situation professionnelle, l'avocat dit à E être venu dans cette structure commerciale afin d'acheter du ciment pour son chantier

- Avocat - comment mon gars + il y a longtemps + tu deviens quoi no :n  
E - mon frère + je suis là + tu fais quoi à COGENI<sup>277</sup>  
Avocat - tu sais je fais la cabane de ta femme et laisse-moi te dire que ça me finit seulement + ce matin par exemple j'étais à une réunion de synthèse et de coordination de notre Etude ++ tu sais notre équipe a grandi gars + et les impôts ne nous laissent pas aussi +++ (aux manutentionnaires) qui va m'accompagner au chantier avec mon ciment ?  
Chargeur - monsieur je suis là  
Avocat - ta bière c'est combien  
Chargeur - deux mille  
Avocat - (se retournant vers E) les gars-ci sont devenus des des des ban-ban-des <sup>vautours</sup> (au chargeur) <sup>vous</sup> ne reconnaissez jamais vos clients ici à COGENI ++ bon sois un peu sérieux cette fois mon cher + je fais pas le touche<sup>ment</sup> moi ++ j'ai pas le <sup>nkap</sup> ++ allons + (le tenant par l'épaule et à voix basse) je suis sûr qu'un petit nkolo va te suffire pour midi (le chargeur le laisse aller et prend place dans la camionnette)

C'est la dernière intervention de l'avocat qui nous semble plus pertinente. Il rompt en effet avec le français relativement neutre qu'il utilisait jusque là, et continue par une forme dans laquelle nous retrouvons des termes spécifiques à la localité, en choisissant de faire usage des termes *nkap* (argent dans les langues Bamiléké), *nkolo* (mille en duala) ; ce choix linguistique apparaît à notre avis comme une manœuvre de repositionnement, un changement de statut : il cesse d'être l'avocat, bien placé socialement et donc riche, pour se resituer, pour s'identifier, comme faisant partie de la communauté du *chargeur*, ces gens qui ne font pas le *touchement* (avoir en permanence de l'argent sur soi, manière de reconnaître qu'il n'est pas riche). Et cela marche car associant le verbal à la gestuelle, en haussant le ton (les pics syllabiques en hauteur), il a réussi à rompre la barrière et à faire fléchir le chargeur. Il s'agit donc à la fois d'une stratégie de persuasion et de repositionnement à la fois bref, d'un déplacement de son statut social vers celui de l'"Autre". Dans la même perspective, Patrice (peintre-musicien) reconnaît :

Patrice reconnaît utiliser le français en fonction des contextes : tantôt le bon français, tantôt l'autre français

- Patrice - je situe mon français dans + je + je crois le bon je crois quand je m'exprime en français je fais l'effort de parler le bon français mais il peut m'arriver de parler l'autre + langue bon la + je sais que je ne suis plus dans le bon français que je suis dans le jargon quoi  
E - et qu'est ce qui te pousse utiliser ce jargon

---

<sup>277</sup> Une entreprise commerciale de la ville.



Patrice - c'est les circonstances c'est le moment c'est la personne + le moment c'est comme pour me détendre quoi + quand tu utilises ça ça te sort du sérieux de la langue + de la langue conventionnelle très sérieuse là + là tu écorches un peu tu te sens plus à l'aise quoi

Ceci revient à reconnaître une extrême mobilité sociale des locuteurs du français à Douala. Ils glissent en effet d'une forme linguistique à l'autre, avec des objectifs s'inscrivant très régulièrement dans le sens d'un repositionnement. Dans le même ordre d'idée, Samuel (ouvrier) décrit ainsi sa pratique en famille :

Samuel déclare utiliser soit le français et le bafia avec son épouse, le français avec ses enfants, ces derniers ne comprenant pas le bafia. Le français est utilisé de manière assez souple pour tous les sujets. Cependant quand il s'agit de la révision des leçons des enfants, il est la langue exclusive

Samuel - oui dans l'ensemble quand on discute + on a deux langues qu'on utilise \*ouais ouais\* le français et le patois + moi je suis un mbamois + on discute en français et le bafia

E. en français et en bafia

Samuel - les deux langues qu'on utilise toujours

E. avec la femme

Samuel - avec la femme

E. et avec les enfants

Samuel - vulgairement c'est le français

E. (rires) les enfants c'est le français

Samuel - (hochement de la tête)

E. et: les enfants ne parlent pas le bafia

Samuel - il ne parle même pas et il ne comprend pas

E. ils ne comprennent pas

Samuel - ils ne comprennent même pas

E. et : est-ce que tu peux avoir une idée des sujets que tu gères souvent avec ton épouse en bafia

Samuel - bien sûr

E. vous parlez de quoi par exemple en bafia

Samuel - en bafia nous gérons : disons : la situation de notre foyer + les enfants primordial d'abord + après les enfants + on se base surtout sur l'entretien de la maison d'abord + donc le foyer en général c'est-à-dire la ration comment on peut gérer tout un mois vus les moyens qui ne sont pas tellement

Plus loin,

E. et : vous parlez aussi le français tu me l'as dit

Samuel - oui

E. quels sujets par exemple

Samuel - en français les sujets qu'on introduit souvent en français c'est toujours l'éducation des enfants

E. toujours l'éducation des enfants ++ et qu'est-ce qui justifie que vous utilisez soit tantôt le bafia tantôt le français

Samuel - ce qui me justifie est que quand il faut éduquer les enfants il faut XX automatiquement parler le français + sur le domaine de l'éducation

L'utilisation du bafia comme du français relèvent donc de choix peut-être conscients ou pas, mais le changement de sujet peut s'effectuer simultanément avec l'adoption d'une autre « langue ». Il conviendrait que nous relativisions la position de Samuel. Il affirme que ses enfants ne comprennent pas la langue ethnique. Nous pensons que cela serait une exagération car à partir de nos observations, les enfants ont généralement une pratique

limitée à la compréhension de ces langues, dans plusieurs familles où le français peut être considéré comme une langue maternelle.

En résumé, que ce soit les pratiques de l'avocat, de Patrice ou de Samuel et d'autres témoins, la règle à Douala c'est l'adaptation du discours au contexte. Aucune pratique ne s'impose sans que les éléments du contexte ne rentrent en compte. Ceux de nos témoins qui choisissent de parler la langue ethnique aux enfants, le font parfois pour permettre à ces derniers de s'ancrer dans les racines culturelles ; ceux qui préfèrent le français peuvent avoir un autre but : faciliter par exemple l'accès à l'école (le français est la langue de l'école). Entre les enfants, le francanglais aura à certains moments une valeur de cryptonyme, ou de connivence. Le pidgin peut permettre sur la place du marché, de construire une convivialité avec des vendeurs et de rentrer dans leurs bonnes grâces. Les pratiques linguistiques à Douala peuvent alors être considérées comme flexibles.

### **5.1.2 Pratiques essentiellement flexibles**

Cette instabilité nous conforte dans notre choix de définir la communauté sociolinguistique en rapport avec le contexte interactionnel, présenté sous forme de pôles, en y intégrant le critère dynamique qui nous inscrit dans le paradigme de l'instabilité et de l'ouverture. Dans ces pratiques assez flexibles, les interactants partagent des indices relevant de la communication sociale. Ceci justifie le décodage relativement aisé du geste de l'avocat dont nous parlions *supra* par le manutentionnaire. Son attitude s'inscrit en fait dans un ensemble d'implicites structurant les relations sociales. La communauté sociolinguistique n'est donc pas figée à Douala ; elle est essentiellement mobile, plastique car tout dépend des représentations des locuteurs, qui peuvent donc se mouvoir d'un groupe à l'autre. Biloa (2004 [2003] : 59) évoque l'hypothèse de la présence de plusieurs communautés linguistiques dans un même espace géographique au Cameroun. Cela est compréhensible à Douala, même si nous ne sommes pas d'accord qu'il construise la communauté linguistique autour d'une homogénéité de pratiques linguistiques. Il pense d'ailleurs face à la très grande hétérogénéité de la situation linguistique du Cameroun, qu'il serait impossible d'y retrouver une communauté linguistique. Notre recherche montre pourtant le contraire, à condition que la communauté linguistique soit considérée comme organisée autour de pôles communautaires dans une macro-communauté, si les aspects interactionnels, culturels sont pris en compte. Organisé en pôles d'interactions, l'ensemble

formant la macro-communauté doulaïse est stabilisée en par le partage expérientiel<sup>278</sup>, dissensions et consensus étant partagés pour assurer la cohésion du tout.

Nous pouvons surtout remarquer que cette pluralité a donné lieu à un mode de communication caractérisé par un mélange pour des raisons diverses sur le plan (intra)linguistique, de sorte que désormais, l'alternance est devenue la règle. Presque aucun Duala ne peut sur un plan informel et donc intime, tenir un discours dans une langue X sans faire recours à une autre langue Y, qu'il le veuille ou non. Alex (21ans, étudiant) peut ainsi exprimer sa contrariété :

Alex - ça m'énerve de ne pas pouvoir ++ faire une conversation de une heure en ewondo sans mettre : français

La norme sociale dans la ville de Douala s'avère donc être *l'instabilité, l'inattendu*. Ainsi, pour revenir à la notion de communauté linguistique, nous serions dans un cadre vivant sous la règle d'un désordre relativement bien organisé et ordonné, le décodage de tout discours se faisant très souvent sans difficulté particulière. Dans l'ensemble, le français participe de près ou de loin à la construction de la personnalité, de l'identité de tous les Doualais, la vie dans leur ville ne pouvant se faire sans le français<sup>279</sup>. Tous reconnaissent un répertoire linguistique plus ou moins adapté à la ville, acceptent des attitudes et pratiques linguistiques dans la société, devant des situations multiples régissant la vie de tous les jours. Une image figée (pourtant impossible à réaliser s'il faut rester dans la logique constructiviste) de la ville dans son ensemble serait celle d'un kaléidoscope linguistique. Les enquêtés vivent ainsi dans et entre plusieurs communautés linguistiques selon les enjeux en contexte. Plus complexe encore sera la situation du français, langue majoritaire globalement acceptée par la population mais, qui connaît des variations pluridimensionnelles dans les usages.

## **5.2 Pratiques par rapport aux autres villes du pays**

Les représentations des témoins ci-dessus sont dans l'ensemble construites, en rapport avec leur vie dans la ville. Nous nous sommes dit qu'il fallait également observer celles des constructions en rapport avec différentes autres villes du pays, et en particulier Yaoundé (capitale du Cameroun), seule ville par rapport à laquelle Douala se positionne

---

<sup>278</sup> Chaque fois que nous allons parler d'expérience, de partage expérientiel, cela ne vise pas seulement les points de concordance. Nous supposons que même si on n'est pas d'accord sur un point, on le comprend au moins sur la base de sa capacité à mobiliser les éléments du contexte qui seraient pertinents pour interpréter le discours produit.

<sup>279</sup> Dans plusieurs contextes, la langue utilisée se positionne face au français comme un adjuvant ou un opposant, selon que cette langue est en relation de convivialité ou non avec le français.

dans l'ensemble national. Face à la question de savoir s'il était possible de reconnaître un habitant de Douala sur la base de ses pratiques linguistiques, les réponses des témoins sont assez diverses. Commençons par la réaction de Comti :

pour Comti, le français de Douala serait différent de celui de Yaoundé par l'usage de certains termes d'emprunt occasionnant des mélanges. Cette façon de parler relève en tout cas du langage courant

- E- tu peux savoir que celui-ci ne vit pas à Douala XX que ce soit un Bamiléké un Duala un Haoussa + est-ce qu'on peut connaître quelqu'un qui ne vit pas à Douala ?  
Comti - oui  
E- rien qu'à sa manière de parler + pas un originaire de duala + pas un duala quelqu'un qui vit à Douala, comme toi et moi nous ne sommes pas des originaires de Douala mais nous vivons à Douala  
Comti - d'accord  
E- est-ce qu'on peut savoir ?  
Comti - oui comme un style de parler ici ?  
E- c'est comment ?  
Comti - dans le langage courant XX il y a certains il y a certains mots empruntés  
E- oui  
Comti - que Douala utilise que à Yaoundé tu n'en trouveras pas  
E- quel mot par exemple ?  
Comti - quand quand le gars qui est plus ancré ici a tendance à converser X il a tendance à emprunter le français non non de X c'est à dire les gars vont emprunter les mots dans les cuisines là  
E- je comprends  
Comti - tu vois bon j'ai vu ma nga quelque chose là tu vois des choses comme ça  
E- mm

C'est dire que pour Comti, il serait possible de considérer Douala comme une communauté de pratiques linguistiques, le français parlé à Douala étant différent de celui parlé par exemple à Yaoundé. Cette position est toutefois relative car nous avons l'impression que la pratique qu'il décrit comme caractéristique de Douala est en effet le francanglais dont il nous propose entre autres, un aperçu historique. Nous avons eu l'impression en réécoutant l'enregistrement qu'il aurait d'ailleurs pu répondre autrement. En effet, face à sa question « oui comment un style de parler ici ? », nous lui répondons « c'est comment ». Notre réaction induit l'existence d'une manière de parler le français à Douala, et la continuation de l'entretien se fait ainsi sur un indice ayant amené Comti à épouser une assertion qu'il aurait déduite de la réaction de l'enquêteur. Nous aurions réagi par un « oui », qu'il aurait pu continuer sur une autre note. La position de Patrice est tout à fait contraire :

selon Patrice, cette différence serait possible à Nkongsamba qu'il connaît plus profondément mais à Douala, ce n'est pas possible

- E- Est-ce que tu peux reconnaître quelqu'un comme un résident de Douala rien qu'à sa façon de parler le français ?  
Patrice - Non + Douala non + mais Nkongsamba où j'ai grandi je reconnaîtrais + Douala non + parce que Douala est une ville cosmopolite + il a tout tout tout tout il y a tout ça à Douala quoi + donc [...] je n pourrais pas dire cet homme sort de Douala tout *a priori* peut venir de Douala

Il est assez catégorique, reconnaissant que l'extrême hétérogénéité de la ville ne permet pas de parvenir à une telle catégorisation. Samuel quant à lui va situer le problème ailleurs :

Samuel pense que c'est le caractère prétentieux du locuteur mis en scène qui permettrait de savoir qu'il est un Doualais : le fait par exemple quand il est au village, de refuser de consommer un plat qui lui serait présenté par des connaissances, peut conduire à penser qu'il serait de la ville de Douala

E- est-ce qu'on peut savoir qu'il vient de Douala ?

Samuel - si tu mets un peu la vantardise on se dit que les gens qui se vantent ce sont les gens qui viennent de Douala ++ (rire) c'est-à-dire si tu + la vantardise c'est quoi c'est à dire j'arrive chez un ami bon + lui il connaît peut-être que je suis un bafia + je suis à Douala + bon ses parents ne connaissent pas ses parents : de leur manière ils vont sortir une nourriture là ++ ils vont présenter la nourriture ils vont me présenter la nourriture donc si je vais-je dis directement je ne mange pas

E- mm

Samuel - ils vont directement dire c'est des gars de Douala++ c'est des crâneurs

E- (rire)

Samuel - ils ne mangent pas n'importe quoi

Les pratiques linguistiques s'avèrent non pertinentes pour reconnaître un habitant de Douala. Pour parvenir à une telle catégorisation, il faudrait s'interroger sur une autre dimension comme l'alimentation, à laquelle sont associées des représentations sociales. En comparaison avec les pratiques rurales, le Doualais serait vu comme un *crâneur*<sup>280</sup>, qui ne peut consommer un plat confectionné au village, gardant une fière allure. C'est dire que c'est par des comportements non linguistiques, que le Doualais pourrait être identifié. Il y a cependant des chances que la réaction de Samuel ne fasse penser à Douala que pour ceux de ses interlocuteurs qui savent qu'il est domicilié à Douala. En conséquence, une autre réaction pourrait être que ce sont des traits rattachés à l'urbanité. Les représentations sont donc mobilisées en permanence.

### 5.3 Une communauté de représentations alors !

Au vu de ces réactions disparates, pouvons-nous parler d'une communauté linguistique à Douala ? La réponse sera peu évidente, et ne pourra être claire que si nous procédons à une précision terminologique. Dans la tentative de synthèse que nous effectuons ci-dessus, nous avons tour à tour évoqué des synonymes de la notion de communauté linguistique : communauté de discours (Gumperz), communauté sociale (Calvet), communauté ethno-sociolinguistique (Ph. Blanchet). Bien que partageant les préoccupations de la communauté ethno-sociolinguistique, qui suppose une rencontre interpersonnelle et interculturelle, ce qui implique la perméabilité des différentes frontières entre individus et / ou groupes sociaux, nous avons également montré que le discours, la culture, comme les individus, sont des composantes pertinentes de l'interaction qui permet

---

<sup>280</sup> Prétentieux, vantard.

de construire le savoir social. Sur cette base, il serait peut-être pertinent pour les besoins de notre recherche, de concilier cette hétérogénéité terminologique sous un pôle stabilisé, celui de communauté sociolinguistique, qui à notre avis paraît plus englobant. A ce moment, on pourrait alors définir Douala comme une communauté sociolinguistique, articulée autour de représentations sociales.

Nous avons montré dans la définition théorique des représentations que le comportement, les attitudes, les pratiques linguistiques sont autant de pratiques langagières permettant de stabiliser des représentations dans l'optique d'une gestion de l'environnement. En conséquence, si communauté sociolinguistique il y a, elle devrait correspondre à une communauté de pratiques langagières. Or nous avons compris que les pratiques ne pouvaient être homogènes. En conséquent, les traiter sous la forme d'une communauté c'est tout simplement retrouver le pôle de stabilité que pourrait partager cet ensemble hétérogène. Nous pensons en tout cas que ce pôle stabilisé nécessaire pour la dynamique de l'ensemble, ce serait le partage de traits expérientiels et affectifs qui permettraient de décrypter assez facilement l'interaction dans toute sa créativité. C'est d'ailleurs sur ce rapprochement de points de différences, que se construit une communauté, évoluant lentement vers des pôles de convergence qui garantissent son existence.

La ville de Douala apparaîtra ainsi comme un cadre de coexistence de plusieurs micro-communautés, imbriquées les unes dans les autres, se rencontrant, s'interpénétrant, sans frontières étanches entre elles. C'est la raison pour laquelle les témoins ont des réactions aussi disparates et parfois opposées, chacun traduisant une / des expérience(s) personnelle(s), reliées à une dimension sociale. Par les pôles communautaires, on pourra se situer sur un plan officiel (cela correspondrait à une prise en considération des différents lectes de la ville selon une hiérarchie dans le sens classique du terme, le bon français dominant toutes les autres pratiques ; là c'est le schéma à un niveau macro-communautaire), mais aussi sur un plan interactionnel et donc interpersonnel (développant les différents pôles des micro-communautés), les deux imbriquées de sorte que le macro-aide à comprendre le micro- qui à son tour selon le principe hologrammique, influence le niveau macro-. Par adaptations multiples des pratiques, les locuteurs à Douala pourraient s'inscrire dans plusieurs communautés. En d'autres termes, Douala formerait une communauté sociolinguistique, mais une communauté éclatée, fragmentée et cohésive dans laquelle chacun peut parler « sa » langue et se faire comprendre par l'autre, dans un climat d'intertolérance toujours plus grande.

Ce schéma à notre avis peut avoir des implications sur une dimension plus large que celle d'une ville ou d'un pays. Nous pensons là à l'espace francophone, qui gagnerait à être étudié dans la perspective polynomique (Laroussi et Babault, 2001 ; Bavoux et Gaudin, 2001 ; Marcellesi *et al*, 2003).

## **6 Communauté sociolinguistique - polynomie - francophonie**

La communauté sociolinguistique devient dès lors une réalité assez relative. En nous postant sur un angle micro-sociolinguistique, elle apparaît comme un cadre conflictuel de distribution ou bien de prise de parole dans une atmosphère plurivocale, exploité par l'individu pour affirmer son identité, pour occuper une place dans la société (laquelle le conduira toutefois à adopter des pratiques parfois différentes pour mieux jouer son rôle). Nous serons dès lors confronté à des pratiques langagières multiples, mais organisées de sorte que tous les membres de la communauté puissent ne pas en être exclus, ce qui suppose une certaine affectivité commune. L'expérience apparaît donc comme un critère de définition de la communauté sociolinguistique dans un contexte hétérogène comme celui de notre recherche. En ayant en commun une dimension historicisée, les différents acteurs peuvent procéder aux adaptations différentes que requiert l'appartenance au groupe. Cette idée nous ramène ainsi vers celle de la polynomie. Nous pouvons dès lors penser la communauté sociolinguistique comme un groupe de personnes partageant des mêmes valeurs langagières dans une interaction quelle qu'en soit la dimension. Ce qui veut dire que pour notre cas, la communauté sera surtout interactionnelle. Ce qui favorise à notre avis la prise en compte de la dimension sociale et créative de l'individu, mais surtout restant dans la logique selon laquelle les représentations servent à agir sur l'environnement.

Sur un plan glottopolitique, prendre en considération la communauté sociolinguistique ainsi décrite en rapport avec la notion de polynomie, implique la légitimation de pratiques différentes mais socialement validées par les locuteurs des différents pays, sans aucune centralisation de la norme scolaire. Les locuteurs se sentiraient libres de pratiquer le français, n'en déplaise aux puristes. En ce sens, et si nous nous situons sur un plan mondial, on pourrait dire que dans l'espace francophone l'écart entre « centre » et « périphérie » se trouve ainsi aboli, laissant la place tout simplement à un espace francophone (Laroussi et Babault, 2001 : 12), une manière de ramener sur un même niveau hiérarchique, les différentes pratiques linguistiques formant cet espace mondial. Le français devient alors une langue plurielle, perméable et acceptant autant de français qu'il y aurait d'interactions (quel que soit le cadre interactionnel : individus, régions, pays) dans le

monde. Cette ouverture et cette perméabilité, apparaîtraient comme des indices pouvant sur le plan social garantir la dynamique du français qui sera dès lors moins rigide (en comparaison du cas décrit par H. Walter *supra*) et acceptant la différence.

## **Faisons le point**

Loin d'être construite autour d'une homogénéité quelle qu'en soit la nature, la communauté sociolinguistique est hétérogène et met assez souvent les langues en arrière-plan, l'essentiel étant qu'il y ait un échange langagier, par des interactions. Que ce soit dans des espaces clos (école, famille, religion, médias, entreprises, administrations publiques) ou bien ouverts (marché, vie culturelle voire politique), nous constatons à Douala que la communauté sociolinguistique se construit autour de pratiques flexibles. En ce sens la ville peut former une macro-communauté, renfermant des pôles communautaires correspondant aux interactions interpersonnelles ou groupales. Toutes les normes deviennent ainsi légitimes, et toutes les productions linguistiques par rapport à un ensemble de possibles linguistiques, rendant la situation de Douala proche de celle de communautés polynomiques. En étendant ce schéma sur un plan mondial, on pourrait définir l'espace francophone comme un espace aux multiples facettes, les communautés nationales (qui peuvent ne pas correspondre aux frontières étatiques, mais à des frontières ethniques - yoruba, ibo et haoussa au Nigeria -, religieuses – chrétiens et musulmans dans le même pays) devenant dès lors des pôles différents de la macro-structure.

L'importance de l'idée de pôles communautaires nous paraît importante dans notre étude, puisqu'elle nous permettra dans la quatrième partie en rapport avec le français, d'organiser les différentes pratiques à Douala en pôles très flexibles et perméables. Nous verrons également qu'à Douala, des témoins travaillent quotidiennement à l'aide d'interactions dans lesquelles des séquences en français apparaissent très souvent ici et là, sans jamais construire tout un énoncé verbal en cette langue. Le français et les différentes langues vivent donc à Douala dans un climat plus ou moins harmonieux sur le plan interactionnel. Cette co-existence nous autorise d'ailleurs à revenir sur la définition du concept de diglossie, pour montrer la nullité de la frontière étanche établie entre les variétés ou les langues dans le schéma classique. Nous aurions pu en parler ici mais, pour des commodités d'homogénéité formelle et de cohérence entre les parties de la thèse, nous réservons cette notion au chapitre 10.





**QUATRIÈME PARTIE**

***POLES ET ENJEUX DES FRANÇAIS A  
DOUALA.***



Nous avons compris dans la partie qui précède que le<sup>281</sup> français avait à Douala un véritable rôle social, en termes de positionnement identitaire. Partant de l'idée que le langage est un acte d'identité (Le Page et Tabouret-Keller, 1985), nous avons dit qu'il s'inscrivait dans tout un ensemble de stratégies de construction de soi, permettant à l'individu de prendre une identité parmi un nombre de possibles identitaires. Cela nous a conduit à revisiter la notion de communauté sociolinguistique. Nous avons alors vu qu'elle est surtout une organisation sociale formée d'un ensemble de polarités correspondant aux interactions. Cette organisation en micro-communautés, en pôles, a une implication qui sera opératoire dans cette partie.

Nous nous proposons ainsi de montrer que le français s'organise en pôles différents mais tout à fait semblables quant à leur fonctionnement : plasticité et perméabilité. Cette malléabilité est caractéristique du quotidien des Camerounais, qui vivent dans une logique d'acceptation des différences. Cela est une des conséquences du contexte social plurilingue et pluriculturel. Le français va, dans ce sens, présenter des visages variés. Ces français vont cohabiter chez les individus et dans la société, avec d'autres pratiques linguistiques tout aussi diversifiées, dans une atmosphère sociale d'ouverture, caractérisée par des rapports comme la coopération, le conflit, la concurrence. Dans cette galaxie sociolinguistique, le français va néanmoins se présenter comme un véritable enjeu. Dès lors, parler français devient assez significatif (créant une discrimination tout en rapprochant également). Cet acte est très souvent vu comme un acte de prise du pouvoir symbolique dans différentes interactions sociales.

Nous voulons construire cette partie autour de trois articulations. Il sera d'abord question de nous intéresser au locuteur du français. Par quels critères le définir ? Qui peut être considéré comme un francophone à Douala ? Cet éclaircissement effectué, nous allons par la suite, dégager les différents pôles possibles du français à Douala, tout en montrant qu'ils baignent dans un cadre de consentement partagé par les locuteurs : assentiment sur le fonctionnement des différentes pratiques linguistiques, comme sur les cadres de conflit et de coopération (chapitre 9). Nous pourrions également montrer que la nomination nous permet de définir le français à Douala comme multiple et fluctuant (chapitre 10). Nous terminerons notre réflexion dans cette partie en mettant en lumière les différents enjeux de la pratique du français dans la capitale économique du Cameroun (chapitre 11).

---

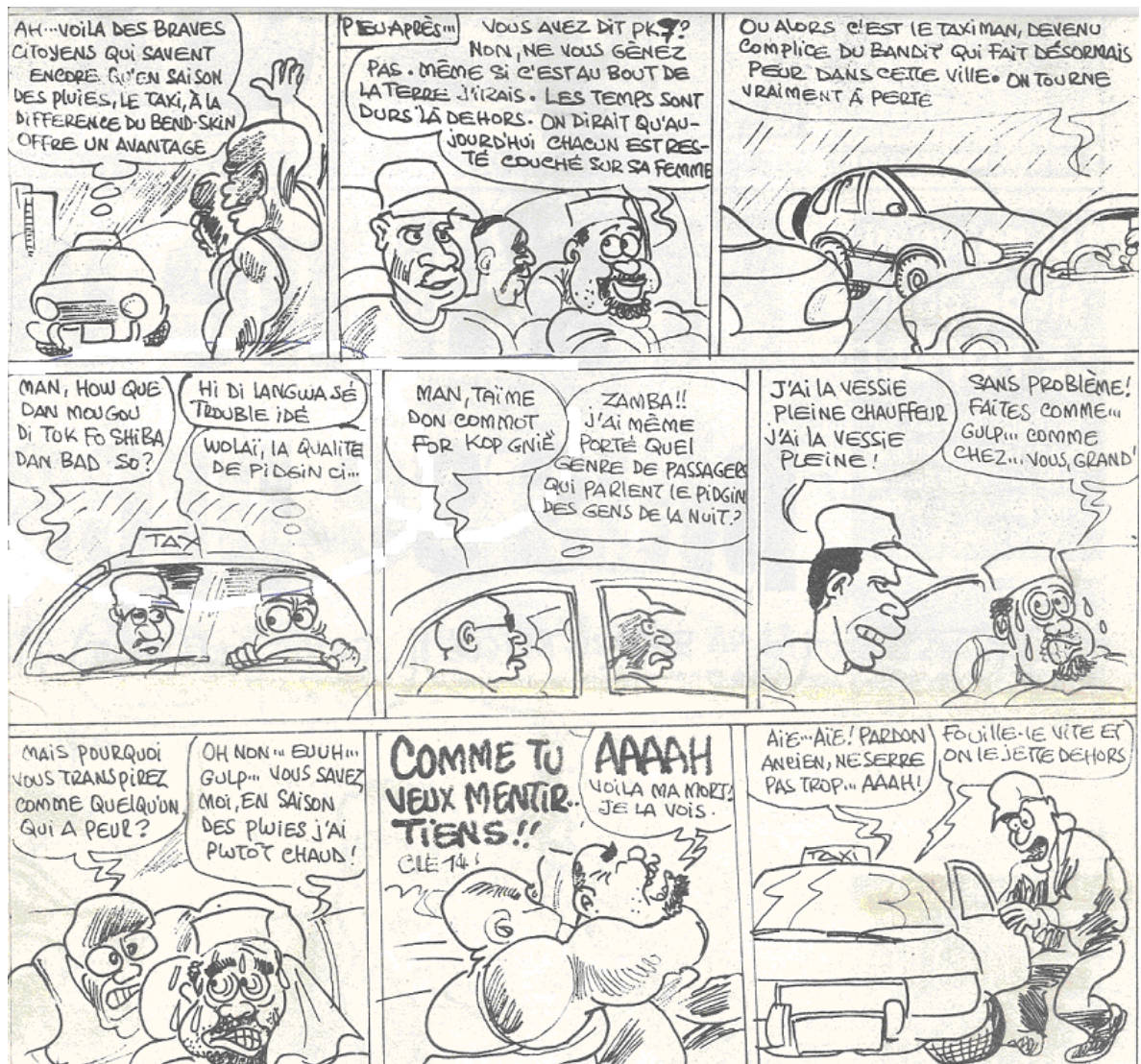
<sup>281</sup> Chaque fois que nous utiliserons le singulier devant le terme français, il s'agira à ce moment d'une abstraction. Dans certaines situations à Douala en effet, ce n'est pas le pôle vers lequel on se déplace qui est important, c'est le simple fait d'utiliser une pratique reconnue comme du français. Le rapport à ce moment s'effectue avec les autres langues de la galaxie doualaïse.

## Préalables méthodologiques

### Observations

je wakayais ma chose au boulevard du 20 mai  
 le dix mai je le dis mais au Camer on sait jamais  
 j'ai misé une petite mbindi Pepita  
 avec les lolos le genre qui s'agite  
 les cheveux de la nga faisaient le nganga  
 coulaient sur les lass comme Sanaga  
 les pieds de la go portaient une sebage  
 ou le style de ngo muna de kapo  
 qui devait devenir muna de Koppo  
 mon coeur me dit fonce  
 passe mais ne guette pas  
 guette mais ne such pas

a) extrait de « Emma » in Koppo, 2004 : Je go (album musical).



b) Le Popoli N°125 : 2.





c) *Le Messager Popoli* N°748 : 3.



d) Le Popoli N° 123 : 7.

### **La métaphore du classement**

Le classeur comporte plusieurs compartiments, et ses utilisateurs peuvent ranger les dossiers de différentes manières. Un premier utilisateur peut distinctement disposer les dossiers. Un autre utilisateur pourra choisir d'organiser le sien autrement. Les différents dossiers pourraient alors paraître éparpillés, désordonnés (si nous prenons comme référence le premier utilisateur), sans que l'utilisateur ne s'en plaigne puisqu'il s'y retrouve assez facilement. Des étrangers à ce bureau pourraient vouloir exploiter ce classeur. Certains vont le faire en respectant la disposition des documents et dossiers (il s'agit probablement de personnes ayant cette habitude - de désordre apparent dans le rangement, etc.). D'autres vont par contre vouloir retrouver leur ordre à eux, et essayeront de structurer selon leur modèle ce classeur avant de pouvoir l'utiliser (sans quoi ils ne pourront l'exploiter, ou du moins, ils n'exploiteront qu'une infime partie du classeur).

Ces deux types d'étrangers correspondent aux deux types de linguistiques auxquels nous sommes actuellement confrontés. Certains linguistes dans leurs travaux fonctionnent comme ces étrangers à la recherche de l'homogénéité, ce sont les objectivistes. Calvet et Moussirou-Mouyama (2000 : 4 et 5) les désignent par des termes fortement péjoratifs : « linguistes consonne - voyelle » ou bien « "tâcherons" de la linguistique "dure" », dont le maître mot est l'ordre et l'homogénéité. Nous ne voulons pas partager la dureté dans le ton, mais ne pouvons que montrer que cette catégorisation relève la volonté d'exclusion parfois assez prononcée dans certaines pratiques de cette linguistique (le corpus en phonologie structurale est par exemple assez rigide : il ne prend pas en compte certaines "données" qui ne seraient pas comprises dans le corpus. Il est construit sur des productions limitées. Pourtant le chercheur dans son exercice prétend décrire une langue, et non un extrait de cette langue). Un autre type de linguiste va travailler à la manière de ces autres étrangers qui ne se soucient pas de l'ordre, ou du moins acceptent de traiter les dossiers tels qu'ils les ont trouvés, sans vouloir les réorganiser. Ceci suppose que le linguiste aura intériorisé le mode de vie (ou bien de gestion des documents) du locuteur membre intégré dans la communauté, et peut donc travailler sans trop de difficulté dans cet espace. Cela veut dire, sur le plan du fonctionnement de la "langue", que le linguiste s'est approprié en quelque sorte, ce « désordre » (ou « ordre de l'autre », puisque tout dépend de l'angle à partir duquel on décrit le classeur) qu'il découvre. Sans vouloir chercher à retrouver son homogénéité à lui, il va essayer de comprendre de l'intérieur, cette autre organisation des phénomènes sociaux et linguistiques.

On comprend que la question qui est soulevée ici est celle du positionnement du linguiste par rapport aux observables du travail de recherche. Heller remarque que

« pendant longtemps, la recherche se voulait objective, son savoir neutre et expert, de meilleure qualité que le savoir produit autrement. Ses représentations devaient être exactes, indiscutables et universelles » (Heller, 2002 : 23).

Pourquoi rechercher l'exactitude et marquer des frontières ? Pourquoi stabiliser ainsi la langue tout en restant sourd aux autres pratiques pourtant socialement pertinentes ? Si la périphérie existe, c'est certes par opposition à un aspect central (mais nous souhaitons préciser qu'il s'agit d'UN aspect parmi plusieurs), d'une forme stabilisée des pratiques linguistiques, dans le but de satisfaire une exigence ponctuelle. Il faudrait donc pour toute analyse linguistique,

« coller à la dynamique de la situation, du concret de ce concert continu des hommes et de leurs langues, de passer de l'étude d'un artefact, la langue (qui est certes le gagne-pain des linguistes mais



n'a guère d'autre raison d'être invoquée) à celle de la réalité de la communication sociale » (Calvet et Moussirou-Mouyama, 2000 : 5).

En d'autres termes, une manière assez pragmatique de faire de la linguistique, c'est de considérer que les langues ne vivent qu'à travers les usages des locuteurs (Ph. Blanchet, 2000 et 2004).

Pour d'ailleurs revenir à la métaphore du classement, on pourrait, pour être plus explicite, présenter le rangement autrement. Prenons par exemple le classement informatique, plus évocateur encore que celui du classeur ordinaire. Quand nous essayons de trouver un document dans une base de données, nous sommes invité à introduire des mots-clés. Considérons deux mots-clés : « Cameroun » et « langues ». Nous aurons des titres renvoyant à des domaines disciplinaires variés : linguistique, sociologie, économie, politique, droit, etc. Par contre, si nous introduisons tout simplement « Cameroun », les résultats seront plus vastes encore et les domaines plus diversifiés. En utilisant trois critères à la fois « Cameroun, langue, histoire », on aura un autre type de résultat. C'est dire que toute recherche dans une base de donnée s'apparente à une intervention, et selon les objectifs et les critères de recherche, on aboutira généralement à des résultats différents. Aucun rangement ne peut dans cette logique prétendre avoir des bases objectives. Parfois, en introduisant les mêmes mots-clés, les résultats changent légèrement, peut-être parce que entre la dernière recherche et la nouvelle, il y a eu un nouvel élément ajouté, dans la base des données. Les choix du chercheur orientent d'une certaine manière les résultats auxquels il aboutit.

La recherche fonctionne comme cela, et les résultats sont fonction de l'activité du chercheur, avec son approche et son implication personnelle dans le travail. Dans la société également, les langues sont ainsi organisées, de sorte que toute intervention soit une manipulation mettant en évidence, même pour des raisons inavouées, telles pratiques plutôt que telles autres. Ces réflexions nous rappellent le fonctionnement polynémique dont nous parlions dans le chapitre 8, et dont l'implication directe dans les pratiques sociales est une acceptation de l'autre, une ouverture à autrui.

Les extraits en début de cette partie sont des illustrations de cette tolérance dans les pratiques linguistiques à Douala. Pour les commenter un peu, ceux en (a) et (c) peuvent être identifiés comme des pratiques du français ; le cas en (b) pourrait être une illustration d'une conversation dans laquelle les agresseurs utilisent le pidgin-english et / ou le français, et le conducteur de taxi, le français. Enfin, l'extrait (d) peut être pris comme

illustrant un français écrit utilisant une graphie phonologisante, et mettant en valeur des traits de stéréotypes ethniques. Nous simplifions excessivement la complexité des pratiques par ces exemples, et sommes surtout dans des suppositions, parce qu'un autre témoin pourrait voir les choses autrement, bien qu'exploitant les mêmes extraits. Et il aura également raison, puisqu'il mettra certainement en relief des arguments qui ne sont pas les nôtres actuellement. En effet, dans tous les extraits ci-dessus, il est facile, si nous cherchons à découper les monèmes, de retrouver des termes utilisés en français standard, même dans l'extrait supposé représenter des phonétismes ethniques. Nous sommes donc en droit, face à ces pratiques, de nous interroger : qui parle français à Douala ? Que veut dire parler français à Douala ?

Ces réflexions sont une manière de poser la question du français à Douala comme langue. Tâche ardue à réaliser, car il faut surtout considérer les formes décrites comme du français telles qu'elles sont produites, sans vouloir les transformer avant une éventuelle interprétation. Les modifier aurait comme implication éventuelle l'impossibilité de comprendre comment fonctionne la communauté. Une de ses composantes sociales est en effet ces pratiques que nous pouvons qualifier de plurilingues, mais que d'autres qualifieraient de désordre parce que peu habitués à l'expérience de la diversité. Il faut, pour mieux étudier cette communauté, se comporter comme l'étranger qui épouse la logique de l'ordre du classeur tel qu'il le trouve, l'intègre dans la dynamique de ses interrelations avec le contexte de travail, sans chercher en aucune façon à le déconstruire pour le refaire de nouveau, à sa façon. Voilà la logique qui sera la nôtre dans cette partie, comme dans toute notre recherche.



## CHAPITRE 9

# LOCUTEURS ET FRANÇAIS A DOUALA

### Introduction

Après cette entrée qui nous a permis de comprendre une fois de plus l'ouverture dont se réclame notre posture dans la construction du français à Douala, nous voudrions dans cette continuation nous pencher sur un élément déterminant dans la suite de notre réflexion, parce qu'il nous aidera à montrer comment les pratiques linguistiques bougent. Il s'agit du locuteur, qui sera défini comme étant actif et / ou passif. Ce dernier adjectif peut faire sursauter, mais nous voulons montrer dans ce chapitre que même la passivité interactionnelle d'un interlocuteur fait partie du discours, et peut constituer en lui-même à certains moments un discours (à travers le silence, ou même le refus de parler).

Dans la logique de l'approche que nous rappelons par la métaphore du classeur, nous nous proposons dans ce chapitre de nous poser la question de savoir ce qu'est un francophone. Qui pourrions-nous considérer comme francophone à Douala ? Quelles implications sur les pratiques du français ? Cela nous conduira à identifier les différents pôles de français à Douala, mais aussi de décrire l'atmosphère d'ensemble dans laquelle baignent toutes ces pratiques, résumée dans une expression, l'acceptation mutuelle.

### 1 Pour une définition du locuteur et du francophone

De manière générale, le francophone est vu comme le locuteur, celui « qui parle le<sup>282</sup> français » (Chaudenson, 1991 : 13). Nous allons nous interroger sur cette relation « francophone - locuteur de français », en structurant notre discours en trois périodes. Nous interrogerons d'abord, une vision homogénéisante, pour montrer que le critère de compétence strictement linguistique en termes de maîtrise des codes, s'avère non pertinent pour définir le francophone. Ensuite, ce sera le cas d'un regard social qui prend en considération les différentes adaptations successives et donc l'hétérogénéité. Nous montrerons enfin qu'une approche plus ouverte portant sur les comportements de locuteurs à la compétence de communication à dimension plurilingue, serait appropriée.

---

<sup>282</sup> Dans la logique de Chaudenson, il existerait un français faisant l'unanimité, que tout francophone devrait utiliser.

## 1.1 Un problème de compétence linguistique ?

Mendo Ze (1990 : 76-77) dresse une typologie des locuteurs du français au Cameroun en faisant ressortir sept catégories, dans un continuum allant du "bilingue parfait" au "monolingue". Son architecture comprend donc :

- les "parfaits"<sup>283</sup> bilingues français - anglais qui maîtrisent sans problème les deux langues officielles et pratiquent en outre au moins une des langues locales d'origine camerounaise ou étrangère ;
- les bilingues imparfaits qui maîtrisent l'une des deux langues, le français ou l'anglais, à côté d'autres langues ;
- les bilingues français - langue maternelle<sup>284</sup> qui ne pratiquent qu'une seule langue officielle, mais avec d'autres langues "nationales"<sup>285</sup> ou étrangère ;
- les non scolarisés, qui ne s'expriment que dans leurs langues maternelles et / ou d'autres langues locales<sup>286</sup> ;
- les locuteurs qui en plus de la langue maternelle pratiquent une langue de "large spectre" : "pidgin", duala, ewondo / bulu<sup>287</sup>, fulfulde, etc. ;
- les locuteurs qui ne pratiquent que la langue maternelle ;
- ceux qui apprennent le français et / ou l'anglais sans parler une autre langue locale ou étrangère.

Ce classement mérite quelques réflexions. Pour commencer, nous ne comprenons pas pourquoi Mendo Ze pense que les locuteurs qui ne pratiquent que leurs langues ethniques seraient des monolingues. C'est dire que pour lui, toute personne aurait une seule langue maternelle. En outre, seule la compétence linguistique comme maîtrise des codes en présence serait utile. Sa catégorisation peut également être lue comme un projet de

---

<sup>283</sup> Bien qu'ayant mis le mot entre guillemets, il aurait été souhaitable que de la lumière soit faite quant au sens attribué à "parfait" puisque nous savons que cela n'est qu'un fantasme, le bilingue parfait n'existant pas.

<sup>284</sup> Mendo Ze (1990) et (1999) comme Biloa (2004[2003]) traitent le français comme une langue camerounaise, la langue maternelle de plusieurs jeunes de familles urbains. Cette langue est-elle prise en compte dans cette architecture ? Nous ne le pensons pas car tout se passe comme si les langues évoquées ici ne sont que celles d'origine camerounaise. Pourtant si nous considérons la langue maternelle comme la langue première de l'individu, le français comme le pidgin-english tout comme les langues à caractères ethniques, pourraient, selon le cas, apparaître comme des langues maternelles. Cela serait fonction entre autres du contexte de naissance (rural ou citadin), de l'environnement familial.

<sup>285</sup> Nous les appelons "langues d'origine camerounaise", "langues locales", ou bien "langues ethniques".

<sup>286</sup> Ceci laisse supposer qu'en dehors de l'école, on ne peut apprendre le français. Que fait-il de l'apprentissage spontané ? Nous avons constaté que des non-lettrés, ayant réussi à s'insérer dans certains réseaux sociaux parviennent à avoir une pratique plus sécurisée du français, ce qui veut dire que sans aller à l'école, le processus d'appropriation peut permettre de développer les compétences dans la langue.

<sup>287</sup> Nous nous interrogeons ailleurs (Feussi, 2004 : 28) sur ce couple. Il peut bien se diluer dans le terme beti car certains camerounais dont nos témoins, parlent de ces deux tantôt comme deux "langues" différentes, tantôt comme la langue beti. Tabi-Manga (2000), à ce sujet, parle du beti-fang. En tout cas, il s'agit d'un processus social et subjectif, que le regard porte sur l'une ou l'autre partie.

valorisation des langues officielles. La preuve est que la présentation paraît hiérarchisée. Le "bilingue parfait", vu comme un bon locuteur du français et de l'anglais, occupe le haut de l'échelle. C'est après ce dernier qu'est positionné celui qui parle l'anglais ou le français, et une autre langue ethnique. L'implicite ici est une minoration des langues locales, d'où l'adjectif "imparfait" pour le locuteur de deux langues dont une est ethnique. Pour aller vite, nous dirons que cette définition, se termine par une volonté déclarée, celle qui consiste à défendre énergiquement la pureté de la langue française. Elle met tout de même en relief un aspect utile dans notre démarche. Comment peut-on être un francophone alors qu'on ne pratique que des "langues maternelles", ou bien des langues à caractère ethnique ? Cela nous paraît paradoxal car Mendo Ze affirme par ailleurs qu'il faut s'atteler à « l'étude de la bonne langue et contrôler la qualité de ce qui est écrit, de ce qui est dit ou de ce qui est montré par les organes de la presse écrite, parlée ou filmée » (Mendo Ze, 1990 : 129). Avant de revenir sur ce paradoxe assez pertinent pour notre recherche, intéressons-nous également à un autre chercheur, qui a une vision plus large sur le monde francophone. Il s'agit de R. Chaudenson.

Avant Mendo Ze, Chaudenson en réaction contre les travaux de l'IRAF<sup>288</sup>, inscrivait déjà la définition de locuteur dans l'optique de l'individu ayant une compétence linguistique active et au moins orale en français. Il a ainsi pu définir un SMIC (Seuil Minimum Individuel de compétence) par un test à la manière du TOEFL (Test of English as Foreign Language) utilisé pour l'anglais. Son objectif est ainsi de déterminer « le seuil de compétence linguistique en français » à partir duquel un sujet pourrait être considéré comme "francophone". S'inspirant de Chaudenson (1989), il dégage dans une "francofaune", plusieurs types de locuteurs :

- « - les francophones (les locuteurs du français qui possèdent cette compétence reconnue comme minimale et qui peuvent, bien sûr, être des locuteurs parfaits de cette langue),
- les "francophonoïdes" (qu'on peut, si l'on n'y prend garde, confondre avec des francophones car ils possèdent, à des degrés divers, certains éléments de compétence, de types et de natures divers),
- les "franco-aphones" qui ne possèdent aucune ou à peu près aucune compétence linguistique en français » (Chaudenson, 1991 : 17).

---

<sup>288</sup> L'IRAF (Institut des Recherches sur l'Avenir du Français) table sur des critères statistiques et démolinguistiques, mais sur une base éducative surtout, pour reconnaître dans l'espace francophone l'existence d'une catégorie nommée « francisants ». Située au bas de l'échelle sociale, elle renvoie au niveau 1 de l'IRAF, et est celui des locuteurs ayant une pratique orale simple (écoute et compréhension, capacité de répondre à quelques questions). Elle est différente de la catégorie des « locuteurs réels », de « réels francophones » (Chaudenson, 1991 : 13). Ceux de la catégorie 2 peuvent lire le journal, ce qui correspond au niveau primaire ; dans la catégorie 3 se retrouveront ceux de niveau 3<sup>e</sup>, qui peuvent lire des ouvrages simples. Enfin la catégorie 4 qui est celle des locuteurs ayant une pratique aisée du français correct, et qui renvoie à ceux ayant effectué des études jusqu'au niveau du Bac au moins. Le francophone serait alors celui qui aurait une compétence orale et écrite, dans la maîtrise de la langue. Ceci ne peut être qu'un fantasme : pourquoi focaliser l'attention sur la lecture ? qui décide du niveau de maîtrise et pourquoi ?

Il a le mérite de mieux organiser l'identification du locuteur du français. Toutefois, il existe encore comme il le dit lui-même, un certain embarras : la différence réelle entre le "francophone" et le "francophonoïde" paraît peu claire. Si le deuxième n'est qu'un locuteur situationnel, cela voudrait dire que dans des contextes aussi linguistiquement hétérogènes que Douala, il n'y aurait que très peu de francophones. En plus, il exploite une catégorie déjà utilisée et inefficace par Mendo Ze, le « locuteur parfait ». Qui juge de ce caractère parfait des pratiques ? Parfait par rapport à une norme centrale (ce que nous contestons quand nous nous situons sur un axe fonctionnel des pratiques) donc, mais qui la définit ?

Prenons l'exemple d'Antoine (jeune *sauveteur* rencontré au Marché Central), qui nous décrit ainsi ses pratiques linguistiques en famille, de la veille de notre entretien. Tôt le matin à la maison, avec sa famille, il a parlé soit le *məduɔmba*<sup>289</sup> avec ses parents (nécessité d'assister au congrès familial qui aura lieu au village – rencontre à laquelle notre jeune vendeur de chaussure ne veut assister), soit le francanglais avec ses frères et sœurs (pour se questionner sur la nécessité d'un tel voyage ainsi que sur l'incapacité des parents à comprendre leurs besoins). Une fois hors du cadre familial, il utilise sur la route du marché soit le pidgin, soit le francanglais avec le taximan ou le *bendskineur* (commentaires sur l'agression survenue à Bépanda dans la nuit et sur le refus des forces de l'ordre d'intervenir). Une fois arrivé au marché et devant sa marchandise, il hèle les clients en francanglais ou en français du quartier si ce sont des *yors* (jeunes) ; en français du quartier si ce sont des *responsables* (des gens d'un certain âge à l'allure respectable). Quand ces derniers ont plus de la cinquantaine, il utilise le pidgin. Le duala ou une autre langue locale est utilisée, en fonction de la réaction du client, ou bien s'il connaît le client. Toutefois, devant l'agent du Service des impôts, il n'a jamais utilisé d'autre langue que le français qu'il considère comme bon. Est-ce à dire qu'Antoine n'est pas un "francophone"? Son niveau d'étude est celui de la classe de 5<sup>e</sup> de l'enseignement général<sup>290</sup>. Pourtant il communique "aisément" avec l'agent des impôts, en utilisant parfois un vocabulaire un peu élaboré et adapté au domaine fiscal, ce qui suppose des efforts personnels extrascolaires dans une acquisition informelle du français. De même, Irène est professeur d'anglais affectée au lycée de Makepe à Douala. Originnaire du Nord-Ouest anglophone, elle doit faire son marché soit en pidgin-english, soit en français ; et en famille c'est soit le lamnso' qu'elle pratique avec son mari, soit l'anglais avec ses enfants. Dans la même configuration, Idriss est professeur de français affecté à Mamfé en zone Anglophone. Avec une Maîtrise

---

<sup>289</sup> Langue bantoue du sous-groupe grassfield.

<sup>290</sup> Cette référence renvoie au niveau 2 du deuxième groupe de l'IRAF correspondant à la pratique orale et à la lecture de textes simples (journal par exemple).

de Langue française, il ne peut plus pratiquer la langue que pendant ses heures de cours, le pidgin-english et / ou l'anglais prenant le relais hors de ce contexte.

Pour nous résumer, qui serait le "francophonoïde" et qui serait le "francophone" parmi ces enquêtés ? Celui ayant une « compétence active » (Caïtucoli, 2001 : 93) du français qu'il ne pratique pas régulièrement ? Ou bien ceux sans cette compétence mais vivant plus ou moins en immersion dans des contextes de pratique de cette langue, tout en développant des stratégies différentes selon l'interlocuteur pour se faire comprendre, ou bien pour comprendre le français ? Pour Chaudenson, tout ceux ayant le français comme L2 ou L3 seraient des "francophonoïdes" dont le niveau de compétence serait proche de celui du SMIC francophone. Cela suppose en tout cas un noyau central, un prototype, un meilleur francophone, autour duquel seraient organisées les autres locuteurs n'ayant pas cet honneur de figurer parmi les francophones, et qui seraient des "francophonoïdes" ou bien des "franco-aphones".

Cela nous semble non pertinent pour notre réflexion. Nous voulons montrer par cette multiplication d'exemples, que le problème dans cette typologie, est qu'elle est fondée sur un degré de maîtrise des pratiques reconnues comme du français. A cause de son caractère restrictif, la compétence strictement linguistique seule paraît insuffisante à notre avis, pour l'identification du francophone. Il nous paraît nécessaire, pour une meilleure compréhension, de montrer qu'en partant d'une définition de la notion de compétence en linguistique, Chaudenson et Mendo Ze auraient pu éviter ces restrictions. Pour ce faire, nous nous inspirons de Castellotti (2002), qui fait une brève mais pertinente histoire de ce concept. Elle résume ainsi la compétence par trois termes : « action, situation et reconnaissance » (Castellotti, 2002 : 11). En ramenant la réflexion aux sciences du langage, deux approches se dégagent de la compétence : une vision mentaliste chomskyenne, et une vision variationniste et communicative, celle de Hymes. Cette dernière lecture a paru plus féconde. Elle nourrit en effet des réflexions dans la didactique des langues, qui inscrivent finalement la compétence comme un produit instable. En ce sens, on peut affirmer que « la compétence se construit et se module dans la variabilité des usages et des apprentissages » (Castellotti, 2002 : 12). C'est dire que les catégorisations de Mendo Ze et de Chaudenson (qui visent des découpages stables) ne peuvent avoir de chances d'efficacité pour rendre compte de situations sociales, aussi imbriquées et hétérogènes que celle de Douala. Il faudrait donc prendre en considération le contexte social, mais aussi l'activité développée dans l'interaction par les différents participants, en rapport avec les pratiques linguistiques. Nous nous retrouvons donc dans la perspective



d'une dynamique sociolinguistique. Voilà pourquoi il faudrait parler d'une compétence de communication, à dimension plurilingue et pluriculturelle (Coste, Moore et Zarate, 1997).

## ***1.2 Le francophone : une compétence de communication plurilingue et pluriculturelle ?***

Le francophone ne peut donc avoir des pratiques homogènes. Il est de manière permanente dans une logique évolutive. Il doit, dans ce sens, exploiter des dispositions acquises, pour mieux reconfigurer les rapports présents et futurs dans différents contextes sociaux. Il pourra ainsi fédérer des faits apparemment opposés, dans une logique sociale dont la compréhension dépendra de la capacité à opérer une ouverture vers l'autre. Nous voulons par ce raisonnement, mettre en valeur une lecture possible du comportement du locuteur, le style du « caméléon » (Caïtucoli, 1998).

### **1.2.1 À la manière du « caméléon »**

Remettant en cause l'idée d'un « étalon unique » (si l'on se réfère à l'organisation prototypique de Chaudenson), Caïtucoli (1998 et 2001) préconise une vision beaucoup plus réaliste, pragmatique et sociale. Il s'appuie sur l'exemple du Burkina-Faso, pour penser que le concept de locuteur devrait en conséquence être dynamique, et se construire en situation, dans un rapport d'altérité. En s'inspirant de Landowski (1997), il montre que le francophone au Burkina-Faso s'inscrit dans un modèle hiérarchique. Ce dernier permet d'analyser les rapports entre un locuteur légitime et un locuteur non légitime, dans une situation donnée (conflits, relations entre l'"Un" et l'"Autre"). La légitimité du locuteur se construira ainsi en fonction du contexte de communication. Dans cette dynamique, le francophone exploiterait des pratiques décrites par Landowski comme le style « caméléon ». Il fournirait alors des efforts d'adaptation dans des contextes variés. Ce serait donc ce locuteur s'identifiant (tout en étant reconnu) comme tel, et qui procède selon les besoins de l'heure à des efforts d'adaptation sociolinguistique, qu'on pourrait considérer comme un francophone. Il constate en effet que

« parler français, c'est, dans une situation précise donnée, définie sur les plans macro-sociolinguistique et micro-sociolinguistique, prononcer un énoncé que l'on tient pour français et qui est admis comme français par le récepteur. Il s'agit là d'un contrat énonciatif, généralement implicite, lié aux contraintes caractéristiques d'un groupe social, d'une situation de communication » (Caïtucoli, 1998 : 10).

La validation de l'énoncé français se fait donc par un processus de négociation entre interlocuteurs à un moment donné. Ce qui signifie en quelque sorte que le français ne peut

être "objectivement" identifié comme "langue", et qu'une définition de "français" peut ne pas faire l'unanimité. Un énoncé peut ici être validé comme du français, et ne pas l'être ailleurs.

Cette conception relativise *de facto* la hiérarchie catégorielle de la "francofaune" *supra*. Le francophone peut adapter son discours et donc sa pratique du français. On pourrait résumer toute cette critériologie définitoire du francophone, en pensant simplement à une attitude proche du style « caméléon » (Caïtucoli, 1998 et 2001), qui consisterait à fournir un effort (si seulement c'en est un pour les locuteurs) d'adaptation contextuelle dans la pratique non pas seulement du français mais de toutes les autres langues du cadre social. Nous constatons que le francophone à Douala fonctionne de manière similaire ; l'adoption d'une langue comme d'un pôle de langue est souvent dictée par des motivations qu'on pourrait qualifier de subjectives. Il suffit donc que l'énoncé produit soit validé par les interactants comme du français, pour que le locuteur soit considéré comme francophone, quelle que soit son appartenance ethnique<sup>291</sup>. Par cette flexibilité, on comprend que le critère de la compétence strictement linguistique décrite *supra* est insuffisant. C'est le social et donc la sanction de l'autre (en rapport avec l'un), qui détermine le francophone. Ceci rejoint d'ailleurs en toute logique notre conception de la communauté sociolinguistique, dont la validation ne vise pas en tout cas, l'homogénéité des pratiques linguistiques.

Le modèle du « caméléon », se présente comme un des styles possibles. Les trois autres, catégorisés par Landowski comme « ours, snob, dandy » (Caïtucoli, 2001 : 99), sont cependant stigmatisés. Cela revient à dire que l'adaptation s'opère parmi quatre possibilités identitaires. L'option choisie serait alors aléatoire. Nous nous sommes largement penché sur ce sujet au chapitre 6, en montrant qu'il existait malgré la souplesse et l'ouverture, des identités impossibles<sup>292</sup>. Ce schéma est cependant construit sur une compétence active et orale, puisqu'il faut que le francophone parle le français. Nous pensons en nous basant sur

---

<sup>291</sup> On pourrait revoir dans ce cadre le concept d'ethnie, et l'appliquer aux Camerounais dans l'ensemble selon leur appartenance aux Camerouns hérités de la colonisation (Cameroun oriental et Cameroun Occidental). Les deux avaient chacun sa langue officielle, lesquelles ont formé au moment de l'Unification (en 1972), les deux langues officielles. On parlera donc de Francophone et de Anglophone. A certains moments, les constructions d'identités ethniques sur ce schéma (nos souvenirs d'étudiant sont une illustration parfaite de cette idée : l'étudiant maladroit était spontanément identifié comme un Anglophone, minorant ce groupe par rapport à celui de Francophones).

<sup>292</sup> Avec le temps, le style « français tirailleur » avec des phrases du genre « *moi ya part hier* », « *lui y a gagné mort* » (Manessy, 1994-a : 115), s'inscrit de plus en plus comme un impossible social dans la pratique du français. De même, il est impossible, sauf circonstance exceptionnelle, que le francophone habitant à Douala se mette à parler le français comme un Québécois ou un Belge par exemple. Parmi une gamme diversifiée de français, il y en a qui ne se produiraient pas à Douala. Le francophone devrait donc s'adapter parmi un certain nombre de français reconnus dans la société.

les pratiques à Douala que définir le francophone comme le locuteur actif du français serait restrictif. Comment rendre logiques certaines considérations de Mendo Ze (*supra*), quand il pense que le francophone peut parler une autre langue sans avoir une pratique du français ? Pour comprendre cette situation, il faudrait ramener au centre des réflexions des observations d'interactions, ce qui nous permettra de définir le locuteur en fonction de l'interaction et des activités des différents interactants.

### **1.2.2 Locuteur, ingéniosité et inventivité**

Nous voulons dans ce paragraphe arguer que le locuteur du français, celui qui est désigné comme un francophone ne parle pas nécessairement le français. Nous avons montré dans le chapitre 6 de ce travail, que le sujet actif construit son identité dans un rapport d'altérité. En regard des questions que nous nous sommes posées le long de notre recherche (que fait le locuteur ? que veut-il faire ? pourquoi le fait-il ?), nous avons observé des pratiques de « franco-aphones » si nous adoptons la terminologie de Chaudenson. Nous pouvons d'ailleurs illustrer cela par un exemple : pour réussir à vendre une paire de chaussure à une dame pendant la journée d'observation que nous avons focalisée sur ses pratiques au marché, Antoine a adopté une stratégie certes difficile (il nous le dira plus tard après la transaction), mais tout de même efficace. La dame d'origine duala (c'est du moins l'identité ethnique que lui a attribuée Antoine) n'avait (ou du moins a prétexté n'avoir) ni une pratique orale du français, ni une pratique du pidgin-english, et ne pouvait communiquer qu'en duala. Antoine s'est rapidement rappelé avoir quelques bribes du duala, et c'est ainsi que la négociation du prix a eu lieu, le *sauveteur* utilisant le français, et la cliente le duala. Cette attitude est d'ailleurs régulière dans la ville et dans le pays dans l'ensemble, pour résorber des cas de conflits linguistiques. Pour revenir à notre expérience personnelle, notre défunt beau-père et nous nous entretenions souvent en pidgin. Toutefois, pendant les dernières années de sa vie, il ne parlait plus que le yemba et dans nos rencontres, nous continuions à utiliser le pidgin et lui le yemba, sans que la communication à aucun moment ne soit interrompue pour des raisons de choix de langues. Dans la même perspective, suivons un peu le comportement de Liliane (qui parle bien le français, mais aussi l'anglais, et est secrétaire dans un service de bureautique). Elle nous fait savoir que souvent, pour embêter certains Anglophones (qui ne parlent pas encore le français) responsables d'une association anglophone, ou bien pour les convaincre de payer (plus cher) sans trop de discussion, elle choisit de ne parler que le français dans leurs négociations (ces derniers sont nouvellement installés à Douala, et sont devenus des fidèles clients de Liliane pour avoir constaté qu'elle parlait un peu l'anglais, ce qui a favorisé leur rapprochement). Parce qu'ils jugent son travail excellent, la secrétaire peut ainsi se

permettre quelques fantaisies qui lui servent soit à revaloriser son statut auprès d'eux, soit à gagner un peu plus d'argent :

Liliane - tu vois no :n ++ souvent si tu viens ici là tu vas voir + les gens là ne peuvent pas passer une semaine sans venir /// (arrivée d'un client qui n'est pas servi parce que n'acceptant pas le prix proposé pour l'impression) le jour qu'ils viennent comme ça si je suis foirée je parle seulement le français + surtout si la mère là est seule ++ elle ne parle même pas le français + je parle le français ++ et comme elle ne connaît pas trop discuter + elle paie parce que je sais qu'on leur donne beaucoup d'argent chacun d'eux coupe sa part + je parle comme ça elle paie la page à 300 ++ si le jeune gars est là il va discuter à 225 jusqu'à ::: + mais elle comprend le français hein + ne tente pas de l'insulter elle va te parler l'anglais que tu ne connais même pas

C'est donc dire que les interactions à Douala peuvent se dérouler sans que les participants ne partagent la même pratique active de la même langue. Notre position est que tous influencent, d'une manière ou d'une autre, la construction du français. N'oublions pas l'influence réciproque par récursivité et par réflexivité, de l'interaction sur les participants. En d'autres termes, définir le locuteur comme celui qui parle serait mettre entre parenthèses cet aspect pourtant indispensable à la dynamique sociale des langues. Si le locuteur produit, il est inscrit dans un processus qui fait qu'il est influencé par la réaction, même passive de l'autre, laquelle conditionne la suite de l'interaction et des autres productions : corser sa langue, mélanger, adopter une autre langue. Cela signifie que même sans parler, l'un agit sur les pratiques autant que l'autre. Chacun des interactants se construit donc en rapport à l'autre et les pratiques (de tous les participants dont le locuteur) dans le contexte. En conséquence, la trilogie de Chaudenson ("francophones", "francophonoïdes" et "franco-aphones") serait à notre sens constituée de locuteurs et donc de francophones.

Il faudrait peut-être que nous redéfinissions ces deux termes, problématiques dans cette logique. En fait, décomposer le terme francophone serait mettre en évidence le suffixe "-phone", qui sur un plan étymologique veut dire « élément sonore du langage », et sur le plan linguistique « locuteur d'une langue déterminée ». Il faudrait probablement trouver un autre suffixe pour dire « en rapport de construction avec ». Dans le même sens, locution viendrait de "loc-" (parler). Le locuteur désigne alors une « personne qui parle, qui produit des énoncés ». En attendant d'y voir plus clair, il serait logique que nous gardions ces deux termes, tout en sachant désormais que dans notre sens, le locuteur renvoie à tout individu participant, plus ou moins activement, au processus de construction d'une langue. Dans le même ordre d'idée, le francophone ne sera plus uniquement celui qui parle le français, ce sera également toute personne participant à la construction du français. Il suffit qu'il comprenne. En plus de la « compétence active » (Caitucoli, 2001 : 93) donc, il faudrait prendre en considération une compétence passive. En ce sens, la définition

proposée par Mendo Ze deviendrait tout à fait compréhensible. C'est l'objectif qu'il assigne à son travail (recherche de la pureté dans les pratiques) qui devrait désormais être relativisé, pour que la contradiction s'estompe entièrement. Dans l'interaction, la relation entre l'un et l'autre est en effet indispensable à l'établissement de l'équilibre nécessaire à la dynamique de la société. Pour revenir à la métaphore du « vélo » de Ph. Blanchet (2003), les mouvements assurant l'équilibre du vélo ne peuvent être efficaces s'ils sont effectués d'un seul côté. C'est en fait la neutralisation des mouvements de la droite et de la gauche, qui assurent la progression, et la construction du chemin parcouru par le cycliste sur son vélo<sup>293</sup>.

Le locuteur fonctionne comme cela. Caïtucoli présente des adaptations selon le style « caméléon ». A ce stade de notre réflexion, on comprend que cette métaphore serait moins précise, pour décrire les comportements des locuteurs à Douala. Parce que le caméléon se définit par sa capacité à prendre les traits de son environnement, cette métaphore s'inscrit dans une démarche écologique, et supposerait que l'individu est le fruit de la société, qu'il n'a donc pas de volonté. Cela n'est pourtant pas toujours pertinent car les locuteurs ont également des identités ou des pratiques qu'ils préféreraient. L'individu peut alors influencer le milieu, son contexte. C'est dire que l'activité n'est pas unilatérale. Féral affirme par exemple que dans l'Afrique francophone, tout Africain en contexte urbain est confronté au français, et participerait d'une façon ou d'une autre, de sa construction. Même celui qui ne parle pas français « est en effet contraint – du moins en contexte urbain – d'en être un auditeur passif, d'en subir « le bruit » (informations à la radio ; conversations entre amis ; communication dans les lieux publics ...) » (Féral, 1994-b : 3). Ces citoyens ne peuvent donc pas être ignorés dans la définition du français, puisqu'ils sont, bon gré mal gré, partie prenante de l'entreprise de construction du français.

Pour revenir à la notion de compétence, cette pratique s'inscrit dans ce qui est couramment nommé "compétence plurilingue" et "pluriculturelle" (Coste, Moore et Zarate, 1997). Elle permet à l'individu dans un contexte, d'exploiter certaines stratégies « pour gérer le déséquilibre entre lui et son interlocuteur, en négociant avec celui-ci le sens et la forme des échanges » (Coste, Moore et Zarate, 1997 : 24). Ramener le problème de la compétence linguistique vers un domaine plurilingue nous paraît donc assez avantageux. Cela nous permet de comprendre que des pratiques linguistiques connaissent des

---

<sup>293</sup> En épigraphe à son livre, Le Moigne (1994 : 5) présente un poème de Antonio Machado qui met en lumière un vers : « ... Le chemin se construit en marchant », qui traduit pratiquement la même pensée que la métaphore de Ph. Blanchet. Ainsi peut être résumée la démarche constructiviste : c'est en travaillant, qu'on peut décrire son approche, qu'on peut élaborer la théorie utilisée.

déplacements en termes de changement ou de mélange de langues, ce qui ramène notre analyse au parler plurilingue.

Si à Douala le locuteur du français est désormais toute personne à la compétence plurilingue et pluriculturelle, on comprendra que les francophones soient plus nombreux que ceux du « noyau dur » dont parlait Chaudenson, et comportent même ceux qui peuvent comprendre le français, bien que ne pouvant réagir que dans une autre langue. Le francophone est donc le locuteur qui, en contexte, dispose de cette compétence plurilingue et pluriculturelle. Nous pouvons la comprendre comme un ensemble de connaissances, de capacités à « communiquer langagièrement et à interagir culturellement possédé par un locuteur qui maîtrise, à des degrés divers, plusieurs langues et a, à des degrés divers, l'expérience de plusieurs cultures, tout en étant à même de gérer l'ensemble de ce capital langagier et culturel » (Coste, Moore et Zarate, 2001 : 12). Elle lui permet de procéder à des adaptations dans les usages en français, à s'inventer autrement, en rapport avec d'autres pratiques linguistiques. Nous pensons, fort de cette définition, qu'il est temps de présenter les différents français à Douala.

## **2 Les français à Douala**

Rappelons notre métaphore du classement informatique pour dire que notre position dans cette étude est celle de l'ouverture, car nous pensons qu'il nous paraît efficace de percevoir les méandres des pratiques de francophones, en observant les activités diverses des individus interagissants. Nous comprendrons ainsi qu'un locuteur parle "son" français tout en se positionnant par rapport à un autre "français" auquel il ne s'identifie pas. En tout cas, le "français" dans la capitale économique du Cameroun comporte tellement d'enjeux qu'il est parfois difficile de dire, de l'extérieur, si les formes linguistiques énoncées sont du "français" ou pas. Il faut toujours se situer par rapport à un angle de vue, n'importe lequel (sans privilégier *a priori* une langue) car toute position dépend des objectifs qu'on se fixe dans l'observation. En effet, ne pas travailler dans cette perspective équivaldrait à reconnaître un français central autour duquel graviteraient toutes les autres formes. Pourtant, il est désormais clair que la langue doit être perçue comme « diversité, fragmentation, variabilité » (Gadet, 2003 : 283). En effet, pour une exploitation plus rationnelle et donc plus profitable, pour mener une politique sociale garantissant une certaine durabilité, il conviendrait de débiter sur le postulat que parfois « l'uniformité est dysfonctionnelle dans des sociétés complexes et que la variabilité permet de répondre à des besoins diversifiés » (Gadet, 2003 : 283). Voilà pourquoi nous continuons de centrer nos réflexions sur les pratiques des locuteurs. Ces derniers ont de temps à autre à Douala, des

catégorisations assez surprenantes, qui sont autant de représentations sociales et linguistiques. Après une légère précision terminologique, nous nous proposons dans ce paragraphe, de présenter les différents pôles de français à Douala. Il sera d'abord question d'un pôle que nous nommons *bon français*. Par la suite, ce sera le tour du *francanglais*. Après seulement nous présenterons les « français moyens »<sup>294</sup> ; et enfin le *mauvais français*. Nous ne terminerons cependant pas sans faire le point sur le statut du « français personnalisé », mais allons surtout montrer que toutes ces pratiques linguistiques cohabitent plus ou moins harmonieusement dans une pratique d'"intertolérance", qui nous rappelle bien le schéma d'une situation polynomique<sup>295</sup> (Marcellesi, 2001 ; Marcellesi et al, 2003).

## 2.1 Du type, de la variété vers des pôles

Nous avons essayé, de manière synthétique, d'organiser ces différents "français", qui dans l'ensemble sont porteurs de sèmes identificatoires ou classificatoires assez pertinents. Nos prédécesseurs ont volontiers reconnu l'existence au Cameroun de trois types de français : l'acrolectal, le français mésolectal et le français basilectal. Nous pouvons ainsi lire : « le français camerounais constitue un continuum linguistique qui va du français basilectal au français acrolectal en passant par le français mésolectal » (Bilou, 2004[2003] : 66). Plusieurs autres linguistes camerounais partagent ce point de vue : Mendo Ze (1990 et 1999), Tabi-Manga (1994 et 2000), Ndé (à paraître) entre autres. Sans remettre en question cette catégorisation qui par ailleurs se retrouve dans presque toutes les sociétés et presque toutes les langues standardisées à caractère véhiculaire, nous nous sommes interrogé sur les méthodes qui auraient conduit à cette conclusion. Notre expérience de locuteur natif et membre de communautés citadines au Cameroun, nous a souvent donné l'impression que certains paramètres n'auraient pas été pris en considération dans cette stratification. C'est pourquoi nous avons accordé notre préférence aux normes en contexte (chapitre 7 : 4.4). Le choix "objectif" de ces linguistes camerounais, a en tout cas, permis de procéder à une description (très importante par ailleurs dans la connaissance du français pratiqué au Cameroun) qui a aidé à dégager une sorte de norme endogène locale et qui a facilité des productions scientifiques multiples, donnant ainsi un certain visage scientifique au français au Cameroun.

---

<sup>294</sup> Nous mettons entre guillemets les nominations qui ne viennent pas des locuteurs. Pour ce cas, ils parlent bien d'un *français moyen*. Mais dans la conversation, nous avons compris que ce nom était dans l'ensemble synonyme (voir *infra*) de *français du quartier*, *français des enfants*, *français des parents*, pôles que nous avons choisi de regrouper en pluralisant notre usage de « français moyens ». Il en est de même pour le terme « personnalisé » dans « français personnalisé » (voir aussi *infra*), qui est un terme du linguiste et non des locuteurs.

<sup>295</sup> Cette organisation ne doit pas être perçue comme une stratification. Nous aurions pu commencer par n'importe quel pôle, sans aucun souci de hiérarchisation.

Basant ses réflexions sur le fonctionnement social des locuteurs, Renaud (1979) privilégie non pas le terme « type », mais celui de « variétés »<sup>296</sup>. Il dégage ainsi quatre variétés intonatives et ethniques dans les pratiques du français au Cameroun : ce sont les variétés du Littoral, de l'Ouest, de l'intérieur et enfin du Nord (Renaud, 1979 : 19). Pour notre part, nous utiliserons le terme *pôles*. Notre choix terminologique est fondé sur un constat : dans la réalité, les catégories (en termes de types ou de variétés) n'existent pas objectivement. Ce que reconnaissent les locuteurs ce sont des *pôles*, points à partir desquels ils pourraient converger ou s'éloigner en fonction des visées, la langue pouvant être considérée comme un *aimant* qui attire (on la pratique alors parce que dans l'interaction, on pourrait en tirer un avantage) ou pas (soit on l'ignore, soit on la repousse). Cet aimant organiserait ainsi les différentes pratiques par attraction / répulsion, par chimiotactisme positif ou négatif, et il s'agit donc, pour nous, de recenser ces différents pôles flexibles de français reconnus par les enquêtés (raison de la pluralisation de *français* dans notre titre). Nous restons ainsi dans la logique des pôles communautaires (chapitre 8 : 4.2), et pouvons dès lors organiser les pôles de français que nous étudierons.

## 2.2 *Le bon français*

Il est désigné différemment selon les locuteurs, même si les termes *bon français*, *français soutenu* reviennent régulièrement. On entendra aussi *français académique*, *français supérieur*, *français élevé*, *français standard*, *français de la haute société*, *français raffiné* ou bien *français du campus*, *français des longs crayons*, *gros français*. En tout cas ce sont autant de projets sociaux et linguistiques, autant de lectures que cette nomination plurielle<sup>297</sup> nous permet de construire.

### 2.2.1 Qu'est-ce que le bon français ?

Le *bon français* correspondrait probablement à ce que Biloa (2004 [2003]), Tabi-Manga (1994 et 2000) reconnaissent comme le « français acrolectal ». C'est en fait le français des amphithéâtres des universités et des salles de classes du secondaire, la forme utilisée dans les médias, bref, c'est le français des situations formelles et officielles. Ses locuteurs se recrutent donc parmi les cadres du pays. Ce sont surtout ceux des locuteurs ayant suivi un cursus universitaire. Ils emploient en conséquence un français « châtié » (Biloa, 2004[2003] : 67) faisant d'eux les mieux placés sur le plan de la hiérarchie sociale,

---

<sup>296</sup> Cet usage a également été celui de Robillard (1993-a) pour organiser « l'irréductible hétérogénéité observable sur le terrain ».

<sup>297</sup> L'énumération des noms sera plus exhaustive dans le chapitre suivant, consacré à la nomination des français à Douala. Cette remarque vaut également pour les autres pôles de français que nous étudions.



et exercent des emplois jugés prestigieux. Ces détenteurs du *français supérieur* se retrouvent dans les universités, l'administration et autres entreprises publiques et parapubliques, ou bien exercent des professions libérales. Il s'agit en fait de l'élite sociale, définie par Biloa 2004[2003] comme l'ensemble des locuteurs scolarisés, appartenant à la haute bourgeoisie économique et politique. Josy (professeur de français, DEA) en donne une définition en se basant sur des critères formels :

selon Josy, le bon français (elle préfère parler de français standard) est celui dans lequel on respecte les règles de grammaires telles qu'édictées à l'école

E - Ok + avec qui est-ce que tu te sens le plus à l'aise quand tu t'exprimes en français

Josy - (hésitations) à l'aise

E - Oui à l'aise

Josy - Avec ceux qui parlent quand même un français standard

E - Donc quand tu essaies de varier ton français ici et là + c'est des efforts que tu fournis + sans pourtant : être vraiment bien dans ta peau

Josy - Oui je ne sais pas si c'est par déformation professionnelle ++ parce que quand même j'enseigne le français + je me sens très à l'aise quand j'utilise le français standard

E - Le français standard c'est lequel en passant + on a commencé par parler de bon et de mauvais français

Josy - Le français *standard*<sup>298</sup> c'est celui qui : à mon avis hein oui qui respecte les : *normes* : *orthographiques grammaticales* : *lexicales* tout ce que cela comporte comme composantes

Deux termes méritent quelques réflexions dans cette définition, ceux de *normes* et de *standard*. Comme nous l'avons évoqué *supra*, notre témoin catégorise sa vision du français par rapport à sa profession. Professeur de français dans un lycée de la ville, il pense très vite à la forme rigidifiée du français. La preuve, elle dit ne se sentir à l'aise qu'avec ceux des Doualais qui s'expriment en utilisant des formes linguistiques rattachées à ce pôle du français. Sa place dans la société serait bien sûr parmi l'élite. C'est surtout le désir de domination qui est véhiculé par cette réaction, qui correspond à notre avis, à un désir de hiérarchisation. Tabouret-Keller nous informe sur la valeur de « standard ». Par le suffixe « -ard », ce terme fait penser à un

« drapeau, ou une enseigne, autour duquel des hommes se rassemblent ou bien sous lequel ils s'unissent pour une entreprise commune. Ou encore un drapeau ou une figure symbolique sculptée, érigée sur un haut mat, par extension une bannière. [...] En français l'emploi de standard a ceci de particulier qu'il renvoie généralement à une norme largement dépendante, sinon confondue, avec la forme écrite de la langue » (Tabouret-Keller, 1996 : 175).

---

<sup>298</sup> Nous soulignons. Cet adjectif est surtout une catégorisation d'enseignants, une manière de reconnaître que c'est par rapport à la norme scolaire actuelle qu'ils situent leur français, c'est-à-dire le français des livres. Certains regrettent d'ailleurs la baisse de leur niveau en français, à cause de la vie professionnelle (cas de Josy, professeur de français avec un DEA de Linguistique). L'adjectif "soutenu" par contre est utilisé par presque tout le monde, ce qui nous a fait penser aux différents niveaux de langue tels qu'enseignés lors des cours de français au collège et au lycée. Presque tous ceux qui l'évoquent finissent d'ailleurs par reconnaître l'existence d'un "familier" voire d'un "français courant".

Est-ce possible dans l'usage oral de se conformer aux règles et prescriptions de l'écrit ? La position de Josy serait une exagération, un fantasme qui lui permet de se donner la face devant son collègue et nous. Elle ne peut en effet, au quotidien, utiliser oralement le français tel qu'il se présente dans sa forme écrite. Elle souhaiterait en tout cas être perçue comme détentrice de ce pouvoir que confère la langue, même si le dire, le vouloir ne peut pas toujours refléter le faire. Une autre rencontre nous a permis de nous rendre compte que notre témoin, bien qu'ayant conscience de cette nécessité de valorisation statutaire par l'usage du bon français, ne peut se soustraire de la pratique de formes appartenant à d'autres pôles. Voici un extrait de sa conversation avec un de ses collègues lors d'un de nos passages dans son lycée :

Elle interpelle son collègue (qui a un véhicule) et le prie de l'accompagner en la prenant à bord de sa voiture

Josy - gars c'est à toi que je m'adresse, *comme tu aimes les [syksa] là*<sup>299</sup> + je souhaite que tu me déposes à l'Ecole Publique

Collègue - tu dis toujours que nous sommes les mboutoukous non + monte + grande dame

Elle utilise donc un français dont elle se démarque, d'où l'expression en italique. Les manifestations de la frontière entre pratiques sont formelles : sur le plan phonologique, "sur ça" se dit [syksa], ce qui suppose un écart par rapport à la norme scolaire. Par ailleurs, cette construction est un groupe prépositionnel nominalisé. Enfin, l'apparition de l'élément déictique "-là"<sup>300</sup> qui ne s'expliquerait pas ici (si nous restons dans la logique de la norme standard ; nous verrons au chapitre 12 que cet élément est syntaxiquement et contextuellement compréhensible). Notre locutrice prend surtout la peine de ne pas assumer cette manière de parler qu'elle attribue à son collègue, ce que traduit l'adverbe "comme" qui a ici valeur de subordonnatif, faisant référence à la qualité du français, qui apparaît comme élément d'une identité attribuée par Josy, et assumée par son collègue. Pour nous résumer, l'idée du locuteur peut être : « puisque je parle ton français, alors rends-moi ce service ». Ce fonctionnement social illustre une fois de plus l'idée de la plasticité de la langue : bien que souhaitant être identifiée en rapport avec un français "pur", normée, elle ne peut s'empêcher de varier parfois son français. Cette pratique paraît efficace dans un sens pragmatique, puisque son collègue, bien qu'il la nargue légèrement, accède tout de même à sa demande. Cela veut donc dire qu'il est impossible de prétendre utiliser uniquement le bon français, quel que soit le contexte. Quand faut-il donc parler le *bon français* ?

---

<sup>299</sup> Nous soulignons.

<sup>300</sup> Nous reviendrons dans chapitre portant sur la variation, sur ce type d'éléments que Manessy (1994) considère comme « libres » servant de mise en relief ou de ponctuant du discours.

## 2.2.2 Locuteurs et contextes d'usage

Le *bon français* ne serait donc pas parlé n'importe où et par n'importe qui. Dans la suite de notre entretien (qui gagne en profondeur), Josy affirme ne pas épouser les habitudes et comportements de sa société, et se donne une explication : ses habitudes professionnelles. Ce français en tout cas ne s'utilisera pas n'importe où car elle continue :

le *français standard* est celui des salles de classe, et devrait cependant céder la place au *français de la rue* ou au *camfranglais* selon le degré d'intimité entre les participants dans l'interaction

Josy - on ne peut pas utiliser le français qu'on qualifierait de standard partout où on passe sinon on vous trouverait peut-être trop zélé pas humble parce que en fonction du milieu où on se trouve

(sonnerie du téléphone de Ebénézer qui participe à l'entretien)

E - Exemple de milieu où on doit utiliser le français standard

Josy - En classe par exemple pour enseigner + on ne peut pas prétendre enseigner le français à un élève et ne pas lui apprendre le français standard + le français avec toutes les normes la grammaire tout ce que cela comporte

E - Dans quel milieu est-ce qu'il ne faut pas utiliser ce français alors

Josy - C'est pas qu'il ne faut pas c'est en fonction dans quel milieu on peut quand on est avec des amis : on peut même être avec des collègues mais ça dépend des affinités qu'on a avec ces collègues on peut se surprendre en train d'utiliser un français qui n'est pas standard ou bien le français de l'homme de la rue le: pourquoi même pas le camfranglais tout dépend de la situation dans laquelle on se trouve

E - Tu as dit qu'il y a même des sujets

Josy - Il y a même des sujets + par exemple (souffle d'hésitations) on se surprend quoi entre amis en train d'évoquer les petites les petits là forcément on sort du français standard on se retrouve dans le français utilisé par les petits les yors tout ça i il y a des : ça dépend des sujets que l'on veut traiter on ne : on se sent pas obligé ou on est même plutôt contraint de sortir de: de ne pas utiliser le français standard

Le bon français s'utilise donc dans les salles de classe, ou bien entre des locuteurs scolarisés. Cette réaction du témoin nous semble légitime car il est professeur de français, et fait *de facto* partie de la couche de la population qui est supposée détenir LA norme. Notre témoin nous permet alors de comprendre que le *bon français* ne s'utilise pas de manière banale car il est la langue de situations formelles. Ce français est par ailleurs reconnu comme celui qui garantirait une promotion sociale : c'est celui des *Blancs*<sup>301</sup>, des *longs crayons*. Cette dernière nomination souligne la dimension de l'écrit qui vient donner davantage de force à la norme évoquée ci-haut. Il ne suffit donc plus seulement de parler une langue, il faut en avoir une compétence écrite, d'où l'homogénéité, la constance, la rigidité des formes. L'école devient donc le lieu de consécration de cette norme. "Le temple du savoir", c'est d'ailleurs le nom donné par l'élite sociale (universitaires et anciens universitaires) à l'université au Cameroun ; ce qui sous-entend un lieu clos, sacré, un lieu d'initiation aux rites dont seule la pratique permet de (se) reconnaître, d'où l'exclusion

---

<sup>301</sup> Sans aucune connotation raciale, le *Blanc* renvoie ici à la modernité dans les pratiques.

d'office de tous les potentiels profanes<sup>302</sup>. C'est une lecture possible de ces termes de Zéphyrin (commerçant, licence) :

Zéphyrin définit *a priori* le pousseur comme non scolarisé, qui ne peut *de facto* pas parler *correctement* le français

Zéphyrin - non ++ non: non: mais pa|r|ce que enfin je veux pas dire que le pousseur<sup>303</sup> c'est pa|r|ce qu'il a raté sa vie mais généralement les pousseurs euh + dans l'ensemble à Douala c'est des personnes qui ne sont pas allées à l'école et quand on n'a pas appris son français à l'école XX + à mon avis ce serait euh difficile de: de parler correctement

A partir de la catégorisation sociale subie, on peut ainsi être reconnu comme un locuteur légitime ou non de ce français. Un terme attire notre attention dans cet énoncé : *son* dans *son français*. Cet indice de possession nous permet de mettre une fois de plus en lumière la pluralité dans les usages reconnus comme du français. Le français de l'un n'est pas forcément le français de l'autre. Les usages fournissent toutefois des éléments d'identification de locuteurs. Dans cet extrait, une manière de parler le français par un locuteur, pourrait permettre de comprendre qu'il n'est pas scolarisé. Notre témoin est toutefois assez extrémiste. Bien que reconnaissant en effet l'existence de plusieurs français sur le terrain, il continue cependant d'insister :

Zéphyrin ne reconnaît comme du français que le *bon français*. Quand nous lui demandons ce à quoi équivalait le reste des autres français ne respectant pas la norme scolaire, il insiste pour que ce pôle seul soit le seul pratiqué, son rêve, ses pensées étant tournées vers les enfants qui méritent d'apprendre ce qu'il y aurait de mieux, le *français académique*

E - ça veut donc dire que pour toi + le français ce que tu appelles le français + c'est: un français le genre: le style de français de l'école quoi

Zéphyrin - voilà académique

E- le français académique

Zéphyrin - mm

E- le reste c'est pas du français

Zéphyrin - on peut appeler ça français mais euh pff + je sais pas si + quand on veut apprendre une langue moi je: + + je crois que c'est la langue officielle du Cameroun \*mm\* voilà si on appelle français ça veut dire que: + on veut faire un effort pour que: ça généralement c'est pour les + moi mon problème c'est pour les enfants alors + c'est pour + parce que les personnes adultes ++ on n va pas euh moi je m pose pas souvent des questions pour pour pour elles + mais pour les enfants quand on a envie d'apprendre une langue à un enfant il vaut mieux qu'on apprenne une langue cette langue là de de telle façon qu'il qu'elle la parle bien + qu'elle saisit les contours + qu'elle ne soit pas obligée de se cacher pour parler

L'hésitation dans sa dernière intervention suivie du *pff* marque de rejet, de négation, traduit en tout cas le regard péjoratif qu'il projette sur tout français qui ne serait pas *académique*. Il déclare rester ainsi fidèle dans ses pratiques, à la norme prescriptive. Sa volonté est en

<sup>302</sup> Cela n'exclut pas que certaines personnes utilisent cette expression de manière ironique, comme un moyen de se moquer d'un *long crayon* qui utilise par exemple ce français dans un contexte où cela n'est pas attendu.

<sup>303</sup> Le *pousseur* est le nom donné au conducteur d'une charrette ou *pousse(-pousse)*.

effet de transmettre une norme (jugée bonne) aux enfants. Le recours à la pratique normative a alors une importance didactique, pédagogique, et sociale.

Le bon français apparaît donc comme l'idiome des usages formels et écrits, dans la vie professionnelle comme dans la vie politique également (discours et documents officiels). C'est aussi le parler du bureau comme nous le dit Gustave :

Nous parlons du Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala et de ses pratiques linguistiques. Pour Gustave, ce dernier doit utiliser soit le français, soit l'anglais comme langue de travail dans un cadre formel, en respect de la réglementation en vigueur au Cameroun

- E- supposons que le délégué convoque une réunion de type personnel + il prend la parole et vous vous rendez compte qu'il commence en duala ++ comment les gens peuvent réagir ?
- Gustave - moi je suis cho<sup>qué</sup> + je suis cho<sup>qué</sup>
- E- pourtant tu comprends très bien
- Gustave - oui mais je serai choqué parce que les autres ne comprennent pas ++ on est dans une réunion où tout le monde n'est pas duala
- E- mm
- Gustave - il serait quand même anormal que le délégué se mette à parler duala
- E- et s'il parle anglais
- Gustave - je suis pas choqué
- E- (rire) même là tout le monde ne va pas comprendre aussi
- Gustave - le Cameroun c'est un pays bilingue ++ tout le monde est censé connaître l'anglais à la limite au moins comprendre même si on ne peut pas ++ peut-être que quelques mots

Il faut tout de même relever que cet usage se fait surtout à l'écrit, ou à l'oral quand le texte du discours est lu. Dans les médias par exemple, la radio et la télévision utilisent généralement ce français, sauf pour des cas d'interview<sup>304</sup>, ou d'émission de divertissement.

Nous comprenons que le bon français est surtout véhiculé par l'école. Pourtant, il est devenu courant dans les salles de classe et plus visible encore dans les cours de récréation, d'entendre dans une conversation informelle, un autre usage du français par ces élèves locuteurs du bon français, et qui est appelé francanglais.

### **2.3 Le francanglais**

Le statut du francanglais est d'autant plus paradoxal que le regard porté sur ce parler, bien que péjoratif pour l'essentiel, n'empêche pas qu'il s'ancre de plus en plus profondément et au quotidien dans les pratiques linguistiques à Douala et au Cameroun. Cette contradiction vient du fait que seuls les locuteurs dont l'âge est situé dans la tranche allant de quinze à vingt cinq ans environ, accordent généralement au francanglais un statut

---

<sup>304</sup> Même pour certaines interviews de hauts dignitaires du pays en particulier, le texte des questions et des réponses, est lu.

valorisé<sup>305</sup>. Les autres en parlent parfois comme un *truc*, ou comme un *machin*. Presque tous les témoins sont cependant unanimes sur un fait : il s'agit d'un parler de jeunes, créé dans le but de s'exprimer en toute intimité. Son statut identitaire, emblématique ne souffre d'aucune contestation sociale.

Les termes de nomination utilisés sont assez éloquents (voir le chapitre 10). La volonté expressive n'est pas d'apporter un jugement, mais de définir dans le processus de nomination ce qu'est ce parler. Nos enquêtes révèlent que le terme qui ferait l'unanimité serait *francanglais*. Tous les locuteurs le reconnaissent, certains allant jusqu'à l'utiliser quand nous nous amusons à catégoriser ce pôle par un autre nom. Patrice (38 ans, musicien peintre, de l'ethnie bamiléké) ignore totalement l'utilisation de *camfranglais* dans la réponse à notre question :

Patrice essaie d'identifier une ou des langues régionales pour Douala, dans l'optique de la régionalisation à venir, comme nouvelle forme d'organisation territoriale au Cameroun<sup>306</sup>. Il hésite entre le *duala* langue des autochtones, une langue bamiléké (groupe démographiquement majoritaire) et le français qui a déjà l'avantage d'être le véhiculaire national

E- pas le pidgin? pas le camfranglais ?

Patrice- (silence) peut-être le pidgin pour qu'il n'y ait pas de problème pour que cette langue soit mieux acceptée (rires) par tout le monde +++ tu sais le francanglais c'est beaucoup plus l'avenir

L'appellation *francanglais* relèverait donc d'une catégorisation assez ancrée dans les usages. On pourrait donc se dire que pris dans la logique de l'interaction et pour rester cohérent avec lui-même, il n'a pas du tout perçu le changement d'appellation introduit par l'enquêteur<sup>307</sup>. On comprend donc que par sa nomination, si le francanglais peut laisser penser à une mixture de lectures déterminées, son fonctionnement social, ses usages peuvent laisser comprendre le contraire. Il n'est pas délimité, il est d'ailleurs évolutif, et s'inscrit dans une atmosphère d'urbanité (Féral, 2004 : 521).

Nous ne voulons pas insister sur le francanglais pour l'instant (nous y reviendrons régulièrement dans notre thèse). Mais nous pensons que, considérant que ce parler gagne du terrain à travers les couches et pratiques sociales, il est appelé à jouer un rôle important dans le processus de vernacularisation du français dans les centres urbains au Cameroun et en particulier à Douala. La preuve en est qu'actuellement, les séries et feuilletons comiques

---

<sup>305</sup> Cette affirmation se fait sur une base de probabilité car comme nous le montrerons *infra* : certains adultes en ont un regard valorisé, et on peut rencontrer des jeunes qui ne lui accordent pas beaucoup de crédit.

<sup>306</sup> Dans la Loi n° 96-06 du 18 janvier 1996 portant révision de la Constitution du 02 juin 1972, il est dit dans son titre X que l'Etat camerounais est organisé en « Collectivités territoriales décentralisées », et c'est à juste titre qu'on pourrait penser à d'éventuelles langues régionales.

<sup>307</sup> Cela reste malgré tout cohérent par rapport à notre volonté de travailler avec les catégories empiriques des locuteurs. Si Patrice ne change pas de terme dans cette catégorie, c'est certainement parce que pour lui, il est doté d'une grande pertinence. Cette question intervient par ailleurs quand nous sommes assez profondément engagés dans la conversation.

diffusés à la télévision (*Crtv* comme *Canal2 International* ou à *Stv2*), sans être entièrement en francanglais, mêlent dans l'ensemble le français caractérisé par les témoins comme "normal", à des passages en francanglais quand les personnages mis en scène sont des jeunes se parlant entre eux<sup>308</sup>. Par ailleurs, sur le plan de l'écrit, des titres destinés aux jeunes ou pas du tout exploitent le francanglais qui s'affirme de plus en plus comme emblématique du jeune camerounais urbain. Très valorisé par les jeunes, il peut cependant perdre son influence dans certains contextes, en laissant la place à d'autres pratiques, comme les « français moyens ».

#### 2.4 Les « français moyens »

Le pluriel de « moyens » est utilisé à dessein. Il nous permet en effet de traduire une difficulté supplémentaire à catégoriser ces parlers ayant des frontières, quoique peu perceptibles. Cette idée de pluriel dans ces usages est également ressentie par Biloa. Tout en catégorisant les français au Cameroun en terme d'acrolecte, de mésolecte et de basilecte, il remarque qu'entre le basilecte et l'acrolecte, « se situe un ensemble de parlers considérés comme constituant la variété mésolectale : la variété régionale locale ou la variété commune centrale » (Biloa (2004[2003] : 66). En effet, plus que dans le paragraphe précédent, on se retrouve ici dans un cadre éclaté : les uns reconnaissent comme du français ce que d'autres réfutent. La nomination en particulier est assez significative par sa pluralité (une fois encore). Mais ne serait-ce pas là la traduction du mode de vie des Doualais caractérisés par l'utilisation de circonlocutions permettant de franchir des obstacles les plus inattendus. Ne sont-ils pas l'incarnation d'une expression communément admise dans tout le pays ("impossible n'est pas Camerounais") ?

Sur le terrain en tout cas, ce que nous regroupons comme « français moyens » va recevoir plusieurs autres noms : *français simple*, *français normal*, *français familier*, *français du quartier*, *français courant*, *français commun*, *mauvais français*. En nous interrogeant sur les expansions nominales utilisées, nous nous rendons compte que nous pouvons les organiser en trois catégories : *simple*, *normal* dont la connotation est méliorative; *familier*, *mauvais*<sup>309</sup> qui sont des qualificatifs synonymes de rejet ; enfin le groupe complément du nom *du quartier*, qui peut être soit péjoratif (plus bas niveau de l'échelle sociale), ou bien mélioratif (cadre par excellence de convivialité et de rencontre). Réflexion faite, il en existerait alors trois pôles : un premier qui paraît plus adapté aux

---

<sup>308</sup> C'est le cas de la troupe « Les Déballeurs » sur *Canal2 International*.

<sup>309</sup> Pour ceux qui reconnaissent l'existence de plus de deux français, cet autre adjectif ne s'applique pas aux "français moyens", mais à une variété plus basse encore.

locuteurs du *bon français*, le *français des parents* ; un autre, plus proche des non / peu scolarisés<sup>310</sup>, le *français des apprenants*<sup>311</sup> ; et un troisième pôle qui paraît constituer le lieu de fusion (par rapprochement mais aussi par mélange) des différents sous-pôles (mais aussi des autres pôles étudiés *supra* et *infra*), le *français du quartier*.

#### 2.4.1 Le français des parents

Ce sous-pôle est apparemment le moins étiqueté dans la trilogie des français moyens, et renverrait au français mésolectal dans les types classiques. Mais, comme nous essayons de le montrer, cela ne se passe pas en toute régularité et homogénéité tel que le modèle a toujours été conçu. Pour parler de ce français, nos témoins se contentent de relever son caractère « passe-partout », accessible à / par « tout le monde », comme le déclare Samuel (41 ans, ouvrier) :

comparant sa pratique du français à celle d'autres catégories professionnelles, le témoin situe son français entre celui de l'avocat, et celui du benskineur

- E - le tien est comment + il est + comme celui de l'avocat + ou du benskineur  
Samuel - celui de l'avocat encore + c'est un peu compliqué + celui du docteur c'est un peu compliqué + celui du benskineur c'est un peu plus bas + j'aimerais être un peu au milieu  
E - le français des benskineurs qui est vraiment  
Samuel - bas  
E - et un français :  
Samuel - moyen (rires)  
E - moyen XXX et le français moyen c'est celui que tout le monde doit comprendre  
Samuel - exactement

Samuel situe son français entre le bon français et le mauvais français, sans précision particulière. Pour certains témoins, cette différence se situerait au niveau scolaire des participants. On pourrait ainsi penser que le français des adultes serait pratiqué par ceux des parents qui sont vus comme des scolarisés. En ce sens, il pourrait équivaloir à du bon français, sans aucune fantaisie stylistique, à la différence de celui des apprenants. Pour Pierre par exemple, le français utilisé avec son épouse est différent de celui utilisé avec les enfants. Comme pour Carlos ou Gérémi voire Sonia, les enfants sont encore à l'école, ce qui suppose qu'entre les parents le lexique utilisé peut parfois paraître plus précis, alors qu'avec les enfants, très souvent on a recours à des paraphrases permettant de se faire comprendre, le français étant encore plus simple.

---

<sup>310</sup> L'utilisation de ce terme nous embête énormément car dans la réalité, même des Doualais n'ayant jamais été à l'école sont des locuteurs de ce français. Nous l'utilisons donc ici faute de mieux, en attendant de trouver un terme plus adapté.

<sup>311</sup> Nous n'utilisons pas le terme « apprenants » en lui accordant le sens qu'il pourrait avoir en didactique des langues. Dans notre sens, il s'agit de tout individu qui se considère et est considéré par son entourage social comme un locuteur qui a encore des efforts à fournir pour parler le français adapté au contexte : ce serait les enfants si nous prenons comme référence l'école, et les Anglophones si nous prenons comme référence toute pratique autre que le mauvais français, à Douala.



## 2.4.2 Le français des « apprenants »

Le français des « apprenants » se présente pour des aspirants à un *français supérieur*, comme une étape indispensable dans le processus d'apprentissage et donc d'ascension sociale. Maria (bayam-sellam) le catégorise ainsi :

pour Maria, le français moyen est celui de ceux qui apprennent encore, et qui fournissent des efforts pour atteindre une pratique correcte de la langue

Maria - ceux qui parlent + qui veulent parler bien + et qui font même des efforts parce que en réalité + euh moi je les admire beaucoup parce que ils ne savent ou i n'ont pas bien appris + mais ils veulent parler bien parce que + quand je je les écoute même je comprends que ils font l'effort de + de traduire en français ce qu'ils connaissaient bon + dans leurs langues

Edmond (médecin) reconnaît que c'est le parler de ses enfants, et inscrit dès lors l'école comme un critère de reconnaissance de ces français. Écoutons plutôt :

pour Edmond, le français qu'il parle à ses enfants est supérieur à celui des bayam sellam, sans être au niveau du français des parents

E - est-ce à dire que l'enfant parle français de la même manière que le bayam sellam

Edmond - non + non + non

E - le français de l'enfant est comment alors

Edmond - le français de l'enfant + est + mieux que le français des bayam sellam au niveau de certains : éléments c'est-à-dire que par rapport à son niveau XXX il est moins bien que le français des parents ça c'est sûr + et mieux que le français des bayam sellam \* okay \* parce que l'enfant maîtrise certaines fautes d'analphabète qu'on peut commettre + les je l'a dit que : tape lui : machin truc tout ça

L'école reste donc importante dans le processus de décryptage de ce parler car elle constitue une référence permettant d'effectuer des comparaisons. En ce sens, le *français des apprenants* serait une interlangue (nous y reviendrons *infra*).

En tout cas, les français moyens sont une forme assez commune vers laquelle s'orientent les Doualais, bien que les caractéristiques linguistiques ne soient pas toujours les mêmes. Comme va le déclarer Claude,

Claude - le v-le véritable problème c'est que chacun se débrouille à s'exprimer \*ok\* donc tout ce qu'on parle que vraiment : euh : cherche les conjonctions chercher tout XXX dans les trois niveaux + c'est que l'objectif c'est de te faire comprendre

On trouvera donc dans ce groupe de locuteurs presque tous les habitants de Douala, en situation informelle ou bien désirant se faire comprendre. Les locuteurs du *français supérieur* vont ainsi l'utiliser pour « se rapprocher des gens ». Ce pôle devrait donc être celui de l'intimité et de la convivialité. Cela n'empêche cependant que dans la ville, on retrouve des locuteurs fournissant des efforts pour s'approcher et utiliser le pôle *académique*. Si sa connaissance n'est en effet pas indispensable pour toute éclosion sociale

à Douala, sa détention confère du pouvoir, en permettant d'entrer dans le cercle de l'élite sociale.

On pourrait donc croire que le français moyen des apprenants s'inscrit dans une dynamique d'apprentissage, et serait une interlangue. Il est en fait appelé à changer progressivement, en se rapprochant de celui des parents et plus tard du *bon français*. Par cette organisation sociale des usages de français, on pourrait relativiser les développements de Tabi-Manga (2000 : 190-195) qui décrit le français endogène au Cameroun comme un interlecte et non une interlangue. Selon nos observations, les français à Douala comprennent ces deux catégories. Le français des « apprenants », comme le français des Anglophones sur lequel nous n'insistons pas beaucoup, seraient des cas d'approximation « du processus d'acquisition d'une langue étrangère par tâtonnements » (Tabi-Manga, 2000 : 191). Cela paraît logique car si l'Anglophone (dont le français serait très souvent une troisième langue après le pidgin et / ou la langue ethnique, et l'anglais) fournit des efforts pour parler de sorte à ne plus se faire remarquer, tout apprenant vise une pratique jugée meilleure que la sienne. Pour ce qui est de la forme interlectale, nous en parlerons *infra*.

Le français devient ainsi, vu sa diversité interne, un moyen diversifié de rapprochement car son utilisation peut traduire une sorte de convivialité, de neutralité et de simplicité, mais également une volonté de prendre le pouvoir, de dominer (nous y reviendrons au chapitre 11 : 2.3). Certains de nos locuteurs vont reconnaître à un seul sous-pôle de ces français particulièrement, cette fonction de rapprochement. Il s'agit du *français du quartier*.

### **2.4.3 Le français du quartier<sup>312</sup>**

Par l'utilisation de ce pôle du français moyen, la convivialité est plus profondément évidente : les frontières entre catégories sociales sont abolies ; c'est la forme utilisée quand on est libéré de toutes les contraintes socioprofessionnelles et formelles ; c'est la langue du bar, du marché entre autres. Son utilisation ramène tous les interlocuteurs vers une relation égalitaire, quels que soient leurs statuts sociaux, âges, professions, sujets de discussion,

---

<sup>312</sup> Renaud (1979) parle d'un « français du quartier », tout en le considérant comme le français de la couche la plus basse de la société. Il faut toutefois dire que les données ont beaucoup changé. En effet, les Doualais ont développé une certaine affection pour cette appellation et donc pour ce français, qui ne devient négatif que s'il est opposé à la norme scolaire. Ailleurs, il est signe de rapprochement. Féral (1994-a : 45 note) fournit une définition qui nous semble adéquate du terme quartier. Il s'agit de regroupements d'habitants d'une même origine ethnique. Cependant, « être au quartier signifie être dans l'un de ces quartiers, par opposition au centre ville ».

sexes, entre autres. Il n'est ni aux scolarisés, ni aux non scolarisés, mais à tous à la fois. C'est ce que nous explique Rodrigue (29 ans, infographe) :

Rodrigue affirme que le français du quartier est utilisé dans l'*ambiance*, c'est-à-dire en l'absence de tout rapport de hiérarchie. C'est le français utilisé dans le secteur informel, sans aucun souci formel, avec des mélanges divers, mais tout aussi significatifs

Rodrigue - Ça dépend du contexte + si : on est là : dans l'ambiance on bavarde autre chose machin truc je parle un autre français

E - Quel type de français par exemple

Rodrigue - Le français du quartier

E - Il est comment ce français du quartier

Rodrigue - Le français du quartier est mélangé des mots : par exemple quand euh : je dis par exemple quand tu me parles je vais au marché + je dis que bon non il n'y a pas le français sur ça XXX c'est que c'est pas au au marché tu vas pas aller mettre le verbe au participe passé proposant le verbe de la proposition principale est au passé le verbe de la subordonnée doit être au subjonctif non non non non il n'y a pas ça

E - C'est la concordance de temps

Rodrigue - Non non + non non + il n'y a pas ça au marché + non + il n'y a pas ça au marché

E - C'est proche de quel français

Rodrigue - Le français du quartier c'est c'est c'est doit être un français de ceux qui vont à l'école mais qui se rapproche +de ceux qui ne sont pas allés à l'école

On dirait donc une forme de français tout à fait consensuelle, et notre témoin n'est pas le seul à le reconnaître. A côté des autres français, presque tous les témoins évoquent un français utilisé dans les espaces essentiellement ouverts, quand sont gommés tous les clivages sociaux. Ce pôle serait d'ailleurs utilisé par les locuteurs non scolarisés, dans tous les contextes de pratique du français. On comprend que le français des parents soit en effet utilisé par ceux qui sont (considérés comme des) scolarisés.

On dirait donc que le français du quartier fonctionne de manière particulière. Il est un pôle comprenant des formes *a priori* réservées soit à l'"acrolecte", soit au "basilecte". Il connaît dans ce cas deux tendances : une tendance à l'amélioration vers ce que les locuteurs reconnaissent comme du *bon français*. C'est *le français des parents*, ou bien encore *le français des apprenants*. Il comporte également une autre forme plus ou moins sclérosée correspondant à une pratique sans souci de comparaison, le lieu où chacun parle comme il veut (à condition de se faire comprendre par les autres). Il s'agirait de la forme interlectale évoquée *supra*. Tabi-Manga (2000) la présente comme un ensemble de formes plus ou moins stables. Ajoutons cependant qu'il s'agit d'une stabilité relative car sur les plans social et linguistique, les formes et les fonctions de ce pôle sont variées et évolutives. Tabi-Manga relève ailleurs :

« la frange de locuteurs dont la langue pourrait constituer la référence d'une norme endogène est instable, variable et vit continuellement dans l'insécurité linguistique. Les formes structurelles de ce français sont elles-mêmes instables. Car, les repérages phonologiques, morphologiques, syntaxiques et sémantiques ne sont pas définitivement fixés. [...] Cette instabilité de la langue est à l'image de la

mobilité sociale, culturelle et politique dont font l'objet les locuteurs francophones des classes moyennes. » (Tabi-Manga, 1993 : 44).

Cette instabilité observée en 1993 rendait difficile la définition d'une norme endogène locale. Comment comprendre qu'elle se soit stabilisée en sept ans quand Tabi-Manga choisi de figer la norme endogène ? Nous avons par exemple compris que ce pôle du quartier est tantôt valorisé, tantôt rejeté ; dans le chapitre 10 (3.3), nous montrons également qu'il existe une certaine fluctuation dans la graphie des mots de ce pôle du français, et verrons dans la dernière partie de cette thèse que cette instabilité participerait des processus de construction de ce pôle de français.

Par son ouverture, ce *français du quartier* a l'avantage de ne rejeter aucune production qui pourrait faire penser à un autre pôle du français, si nous oublions le pôle catégorisé comme le *mauvais français*. Son utilisation met ainsi temporairement entre parenthèses toute catégorisation du locuteur, crée un climat de confiance et d'assurance. Voici par exemple un extrait en *français du quartier*, du discours d'un auditeur qui appelle à *Equinoxe* pour donner son point de vue au sujet d'un des problèmes confiés par un auditeur plus tôt dans l'émission :

Auditeur - c'est à propos de la femme: ++ qu'elle a deux enfants-là

Animateur - c'est Adèle

Auditeur - euh + vous savez ici dehors + il y a les jeunes qui prend les enfants d'autrui + après un certain temps il dit carrément qu'i ne sont pas avec il ne sont plus avec elles + mais de mon côté + si c'était une fille que je pouvais la voir je la fais sortir de chez eux + elle part rejoindre ses parents ++ mais je fais du mal à ce garçon + parce que déjà deux enfants + sous le même toit + vrai::ment ++ c'est t-c'est trop ++ et j'aimerais que cette femme part porter plainte + d'abord au service social + avant de sortir de chez eux de chez ce monsieur là + voilà ma part de réaction

Nous remarquons une certaine liberté dans l'expression ; les règles de grammaire ne sont par exemple pas ce que nous connaissons de la norme scolaire. Le souci du locuteur ne porte pas sur la forme de l'énoncé. Il veut au contraire exploiter des subtilités qui permettraient à son message d'avoir une précision. En effet, il élimine de son discours toutes les « contraintes grammaticales sans efficacité informative » (Manessy, 1992 : 11). On pourrait ranger dans cette catégorie cet extrait d'une lettre d'une dame à sa sœur :

l'expéditrice de cette lettre est partie de Douala un an plus tôt, rejoignant son époux affecté dans un autre pays d'Afrique. Elle conseille à sa sœur une tisane pour l'aider à perdre le surpoids obtenu après accouchement. Elle lui indique également la date éventuelle de son retour au Cameroun

Ma chérie tu aurai prendre cette tisane après deux semaines de ton accouchement car le poids quand tu gardes longtemps ça résiste de partir, ça n'a aucun effet sur l'allaitement. C'est ce que j'ai toujours fait depuis toujours. J'ai fait une réservation le 14 juillet pour mon retour, mais rien n'est confirmé car nos pasport bien que établis, on a pas encore eu le visa. Alors je pourrai te confirmer à la fin du mois. Mon grand souhait est d'assister la réunion au mois de juillet. Et surtout découvrir mon bébé chérie. Tu ne peux imaginer comment elle fait ma joie.

En effet, on ne remarque pas de respect des contraintes formelles qu'imposerait la norme scolaire ; les seuls éléments retenus sont fonctionnels parce que porteurs d'informations (nous reviendrons largement sur cette idée dans le chapitre 12). C'est certainement ce français que reconnaît Souranne (Etudiante), quand elle affirme que :

Souranne - les fonctionnaires + il y en a qui parlent quand même un bon français + d'autres aussi qui plongent dans : le français populaire

Qu'il soit donc *populaire* ou *du quartier*, ce français intègre et exprime le mode de vie du locuteur de manière efficace et surtout de manière assez pragmatique. Cela est tellement ancré dans les pratiques du Doualais, que Ndé (à paraître) peut affirmer :

« Les colonnes des journaux tendaient, pour ainsi dire, vers le "degré zéro de l'écriture", comme dirait Roland BARTHES, en d'autres termes vers une écriture neutre, toute professionnelle, grammaticalement correcte, c'est-à-dire hexagonale, sans coloration locale sur le plan de l'expression. Puis, sans doute sous l'influence du théâtre populaire qui se nourrit justement du "français du quartier" et connaît un grand succès auprès du public, la presse écrite a changé de position, en ouvrant progressivement ses colonnes aux mots et expressions, voire aux structures syntagmatiques et phrastiques empruntés au topolecte camerounais. Au début, ce français camerounais était surtout employé dans les textes accompagnant les caricatures et autres bandes dessinées, mais après il s'est étendu à d'autres catégories textuelles, tels les reportages, les chroniques, les interviews, etc. »

Le *français du quartier* est donc en train de faire son chemin, gagne peut-être du terrain car il a aujourd'hui dépassé le cadre unique de l'oral pour se retrouver dans les journaux, et même dans des textes littéraires à la manière de *Je vous souhaite la pluie*<sup>313</sup> (roman écrit en « français tel qu'il est parlé au Cameroun ») de Elisabeth Tchoungui. Cette romancière déclare avoir voulu par ses choix, « rendre hommage à cette créativité » linguistique observée au Cameroun. C'est pourquoi elle exploite une « extrême familiarité du style », pour rester fidèle à sa façon, aux réalités locales<sup>314</sup>.

Nous pouvons ainsi résumer les « français moyens » à Douala comme s'organisant autour de trois axes : un français moyen pour les scolarisés, un autre pour les apprenants, et le *français du quartier*. Ce dernier se présente comme le cadre linguistique d'expression du Doualais dans sa dimension culturelle, un pôle plus convivial et sans aucune possibilité de stratification. Le *français du quartier* n'existe pas en soi. En ce sens, il se présente comme un espace de rencontres, où chacun peut garder son pôle, mais en le mettant en scène par rapport à certains autres pôles. Cette pratique révèle un intérêt sociologique, car elle est le

---

<sup>313</sup> E. Tchoungui, 2006 : *Je vous souhaite la pluie*, Paris, Plon.

<sup>314</sup> Voir *Cameroon Tribune* du 12 avril 2006, également disponible sur [www.cameroon-tribune.net](http://www.cameroon-tribune.net)

reflet des comportements sociaux de ses locuteurs, qui peuvent se résumer en une expression : *ouverture à autrui*. Nous voulons aussi montrer que ce processus permet de construire des formes mélangées, et que pour bien la comprendre, il faudrait également s'intéresser au processus de fabrication. Le produit final en soi ne peut être décrypté efficacement que si les mécanismes de construction, qui comportent des motivations sociales et individuelles, sont pris en considération. Nous montrons que la représentation est à la fois un processus, et un produit (voir chapitre 3). Se concentrer uniquement sur le résultat final s'avèrerait partiel, sauf si le but du travail est de faire une description des formes sans rapport avec le social (est-ce d'ailleurs possible ?). Par sa langue, on construit ainsi son identité, tout en prenant en compte celle de l'autre. Dans ce cadre, le français du quartier s'impose par son caractère approprié. Il échappe dès lors à la comparaison avec les autres pôles dont le *mauvais français*.

## 2.5 *Le mauvais français*

A la manière des types précédents, le mauvais français a également plusieurs appellations, dont les plus courantes sont : *français de la rue*, *petit français*, *français (des mamans) du marché*, *français bas*, *français décousu*<sup>315</sup>. A ce niveau, les catégories traditionnellement reconnues par les « technolinguistes »<sup>316</sup> (Robillard, à paraître-a) comme basilectales se retrouvent, rejoignant celles des locuteurs. En effet, les locuteurs du *français de la rue* sont très peu scolarisés (niveau primaire et exerçant dans l'informel), ou bien pas scolarisés du tout. Ce ne sont donc pas des lettrés car dans le quotidien, ils ne fournissent aucun effort pour s'approprier le français. Tabi-Manga (1994 : 249) reconnaissait déjà à cet effet un « français dialectal » fait d'« interférences » multiples qui constituaient des « marques indélébiles » du terroir, et qui était parlé par le personnel domestique, les manœuvres et tous ceux qui n'ont pas achevé leur scolarité. Ce français n'est toujours pas le bienvenu auprès des Doualais car il est fortement stigmatisé par

---

<sup>315</sup> Nous avons aussi rencontré "français familier", sans bien savoir où le ranger car pour certains, il s'agit de ce français parlé en famille, pour d'autres (ceux qui ont en tête les niveaux de langue) le pire des français, ou bien encore ce français qui rapproche, à la manière de notre "français du quartier".

<sup>316</sup> Robillard (à paraître-a) considère le technolinguiste comme ce linguiste qui adopte une posture de décontextualisation. Pour lui, les phénomènes linguistiques sont considérés comme « technologies, codes autonomes ». Ils sont donc interprétés uniquement dans leur « dimension communicative ». Il s'agit du linguiste désigné *supra* par Calvet et Moussirou-Mouyama (2000) par l'expression de « linguiste consonne-voyelle ». Les phénomènes linguistiques sont en ce sens des « DSH » : « stables, décontextualisées, homogènes ». Il oppose le « technolinguiste » à l'« ontolinguiste », ce dernier adoptant une autre posture, contextualisant les phénomènes linguistiques vus comme « transversaux à l'ensemble des phénomènes humains ». Ils sont cette fois-ci, interprétés en mettant un accent sur « la dimension de construction d'identités individuelles et sociales, par des acteurs sociaux et linguistes qui ne nient pas leur rôle de constructeur, et qui intègrent cela au processus de manière réflexive ». Ces phénomènes sont donc considérés comme des « ICH » : « instables, contextualisées, hétérogènes ».

certain. C'est le cas de Roger (ouvrier, 29 ans) qui dit ne pas l'aimer parce que tout le monde ne le comprend pas. Dans la même perspective, Claude (professeur et journaliste) décrit ainsi ce qu'il appelle le *français de la maman du marché* :

selon Claude, ce français est formé de termes hétéroclites – enregistrés par son exposition aux autres locuteurs du français - dont on devine plus le sens qu'on ne le comprend réellement ; cependant, cela est accepté, les autres étant conscients que ces locuteurs fournissent des efforts particuliers pour parler ainsi le français

Claude - le français que la maman du marché parle \* mm \* (tousse) il entend des mots ++ parmi les mots qu'il agence + il pense maîtriser la signification de certains + alors que pour d'autres + elle sort ça comme ça ++ c'est à toi de : deviner + ce qu'elle dit de comprendre ce qu'elle a envie de te :

Plus loin :

Claude - là tu ne peux pas lui tenir rigueur + elle se bat pour se faire comprendre + parce qu'elle sait que tu ne comprends pas son patois elle est elle une femme elle est duala + elle n'a jamais été à l'école + les bribes de français elle a attrapées : par ses enfants ou machin truc + elle veut te dire le prix de sa marchandise ou bien elle veut te vanter les qualités de sa marchandise + elle te parle dans un français : qu'elle a fabriqué elle-même + bon + si tu peux comprendre tant mieux ++ il en est de même pour le pousseur bayam sellam bon tous ces gens dans le même truc

Cela ne veut toutefois pas dire qu'elle est rejetée de la communauté. Sa place est là, au plus bas de l'échelle. L'intervention de Claude résume assez bien la situation de ce français, son rôle et ses locuteurs. C'est donc une "langue" assez contextuelle et momentanée : selon la marchandise, elle va créer des termes différents, l'essentiel étant de vendre. Les témoins approchés dans leur majorité acceptent cette façon de parler, à condition que cela vienne de ces locuteurs à qui on reconnaît ce français, le "bas peuple", la partie des habitants de Douala occupant le bas de l'échelle sociale. Ebénézer (professeur de français) peut ainsi affirmer qu'il est tout à fait ordinaire de rencontrer des Doualais d'une certaine catégorie socioprofessionnelle (taximan, conducteurs de charrettes) qui utilisent ce français *d'une certaine façon*. En fait, sa place dans la société lui permet de s'exprimer aussi « mal », tout en étant accepté et compris par les autres.

Pour mieux comprendre quelle est cette forme de français, voici un extrait d'un entretien<sup>317</sup>, effectué à Nkoulouloun, non loin du Marché Central de la ville, auprès d'une de ces revendeuses (maman Thécla) appelées *bayam sellam*.

E - depuis combien d'années vendez-vous ici: au marché Nkoulouloun  
Maman Thécla - a: + ça fait à peine deux deux an hein<sup>318</sup>  
E - en passant comment + avez-vous passé les fêtes de + fin d'année

<sup>317</sup> C'est le seul entretien semi-directif que nous avons utilisé, effectué au moment où nous nous interrogeons sur le thème éventuel de notre recherche doctorale.

<sup>318</sup> [ã ηε:]

- Maman Thécla - de mon côté je ne sais: je ne savais même pas s'il y avait eu fête ++ ça ne me disait r : ien
- E - parlez-vous votre langue maternelle en famille madame
- Maman Thécla - no: + les enfants parle<sup>319</sup> le français + et le patois
- E - quelles sont les langues que vous utilisez ici au marché
- Maman Thécla - ici au marché on utilise: le bandjoun + le bangangté + le duala yaoundé bassa pidgin
- E - quelle est la langue que vous utilisez le plus dans le marché
- Maman Thécla - il y a le français et le pidgin hein
- E - en tant que vendeuse de bijoux + comment faites-vous pour attirer la clientèle
- Maman Thécla - pour attirer les gens + on peut dire chérie habille tes oreilles ou asso<sup>320</sup>
- E - je vous ai entendu tout à l'heure parler de tacler + que veut dire je tacler
- Maman Thécla - je + tacler no : n + ça veut dire que je vends
- E - est-ce que vous vous en sortez avec ce + commerce + des bijoux
- Maman Thécla - je m'en sors très bien avec (elle hèle une éventuelle cliente) chérie embellissez vous voici les meilleures boucles pour vous + ass voici ceci ça vous s-ça vous convient + c'est comment on fait comment + asso + asso + oui le dernier prix c'est c'est trois cents (la cliente s'en va)
- E - madame quand vous dites euh quatre mille francs le prix taxé + que veut dire prix taxé
- Maman Thécla - ça veut dire que c'est battable discutable c'est que c'est même deux mille comme ça + pour prendre l'argent
- E - à quelle heure quittez-vous le marché pour la maison
- Maman Thécla - à : l'heure que je quitte + même si c'est dix huit heures je peux rentrer XXX lancez-moi + avant de partir non + si vous achetez je vais cadeauer + je vais vous remiser je vais vous lancer

Sans vouloir rentrer dans la description linguistique de ce texte, nous pouvons remarquer que bien qu'ayant le niveau de troisième année d'étude du niveau secondaire, son français est assez différent de celui de Samuel (ouvrier, ayant le niveau de la quatrième année d'étude). Cela revient à dire que l'école, bien qu'importante comme cadre d'apprentissage du français, ne suffit pas. Certaines fréquentations sociales peuvent favoriser ce processus d'appropriation, ou bien reconstruire certaines pratiques, en regard de la norme scolaire. Pierre (DUT et secrétaire à CMC) affirme que pour avoir travaillé pendant quelques années au magasin de cette société, c'est-à-dire avec des ouvriers de niveau BEPC, son niveau en français aurait changé (il nous parle de *dégradation*). Il devait en permanence répondre ou bien affronter la question *tu veux nous montrer quoi*, une manière pour ses collègues de cette époque là, de se plaindre du *gros français* dont il faisait usage dans leurs différents échanges. On comprend bien vite que Maman Thécla sur la place du marché, n'a qu'un seul objectif : se faire comprendre ; l'aspect formel de son discours n'est véritablement pas une priorité. Le français devient pour elle le moyen de s'attirer des clients, et n'a plus qu'une fonction utilitaire (Manessy, 1994-a), n'étant interpellé que lorsqu'on ne peut faire autrement.

<sup>319</sup> [p a k l ə ]

<sup>320</sup> "asso" est une forme réduite de "associé" devenu courant au marché et utilisé par les vendeuses pour interpellier les passants, éventuels clients. Parfois pour faire plus de proximité, il devient [as].



En dernière analyse, le *mauvais français* est reconnu comme le propre de couches sociales formées de Doualais, exerçant de petits emplois en secteur informel. A la différence des autres travaux effectués au Cameroun et reconnaissant sur un plan national que la grande majorité des Camerounais ne parlaient pas le français, nous avons constaté qu'à Douala, les seuls n'ayant aucune pratique de cette langue étaient à la limite, des étrangers de passage. En effet, les francophones les moins compétents à Douala comprennent le français pratiqué dans leur entourage. Nous n'avons pas rencontré de non francophone, c'est-à-dire un habitant de Douala qui n'a aucun rapport quelle qu'en soit la nature, avec le français. Mais selon les témoins, il y en aurait, aucun d'eux ne pouvant nous conduire vers l'un d'eux cependant. Nous avons donc choisi de travailler avec les témoins qui nous étaient accessibles. Ces derniers se côtoient sur le plan sociolinguistique, au quotidien, dans un contexte fait d'acceptation mutuelle, rencontres permanentes dont une des conséquences les plus importantes a été l'émergence du francanglais. Cependant, dans certains autres contextes, cette tolérance perd toute sa valeur dans les rapports interpersonnels, quand la pratique est jugée excluante. C'est l'idée que véhicule dans une certaine mesure l'usage du « français personnalisé ».

## **2.6 Le « français personnalisé<sup>321</sup> » : comme Icare ?**

Il s'agit d'une pratique du français qui n'est pas très fréquente dans le quotidien des témoins. Les médias étrangers sont les vecteurs de transmission de ce français. En effet, ce dernier est parfois celui des émissions de *RFI* (Radio France International), de la *BBC*, de *TV5*, *France Télévision*, *TF1*, *Canal Horizons* ; mais aussi des journaux comme *Le Monde*, *L'Express*, *Onze Mondial*, *France Foot*, *Le Canard Enchaîné*, *Maxi*, *Voici*, *Femme Actuelle*, bref, des textes et discours n'ayant aucun rapport avec les français pratiqués au Cameroun.

### **2.6.1 Un parler fortement stigmatisé mais admiré malgré tout**

Des témoins paraissent parfois assez satisfaits quand ils l'entendent. On entendra facilement devant certaines analyses télévisées en français, et en particulier devant des

---

<sup>321</sup> Ce titre reste problématique, parce que nous n'avons pas l'impression de rendre compte par son utilisation, de ce qui se passe réellement dans les interactions. Nous nous en contentons toutefois faute de mieux, et allons montrer dans ce paragraphe quelles sont les motivations de notre choix.

émissions comme "100 minutes pour convaincre" de *France 2*, ou après certaines chroniques à *RFI*, des réactions du genre : "les Français connaissent leur langue", ou bien "j'aime entendre ces gens parler, ils maîtrisent leur langue". Certains érudits de la langue française au Cameroun, des intellectuels de niveau universitaire en sont tellement "conscients" qu'ils l'utilisent parfois au niveau des médias locaux. La conséquence immédiate est cependant contraire à l'admiration dont nous parlions tantôt. Écoutons par exemple ces réflexions de Claude (enseignant et journaliste) :

nous parlons de sa pratique du français quand Claude se met à se situer par rapport à des pratiques du français de personnalités publiques et universitaires. Deux parmi elles M, pour la flexibilité de son français est admiré, tandis que l'autre (N), jugé plus rigide et hermétique, est plutôt stigmatisé. C'est un sujet sur lequel nous avons déjà eu l'occasion de nous étendre, dans un autre cadre que l'entretien

Claude - Je fais dans un domaine ++ où:: un domaine qui est qui est intéressé un domaine qui intéresse beaucoup les gens de: les gens qui apprennent encore à parler français ou des gens qui n'ont pas appris + donc je fais tout pour écrire le plus simplement possible XXX c'est à partir de là + excuse-moi + un type comme : M + + c'est un type pour qui j'ai eu beaucoup d'admiration + parce que je l'ai écouté il a il est parti au club de presse la nouvelle expression + + quand le type parle français ++ il n'a pas besoin : d'agencer les mots :

E - Comme les N quoi

Claude - (Silence) merci (en faisant des mains un geste signe de victoire : points fermés, et projetés le temps de l'expression d'une satisfaction, en avant) de reprendre cet exemple

E- Moi je: je:

Claude - N c'est la c'est la <sup>néga</sup>tion de: de de de la communica<sup>tion</sup> + je ne sais pas à <sup>qui</sup> N parle + je ne sais pas pour <sup>qui</sup> il parle

E - Il va être bon à son poste actuel alors

Claude - I fait quoi là maintenant

E - Ministre

Claude - <sup>Voi</sup>là ++ il va aller parler là avec les professeurs ++ je suis <sup>sûr</sup> que les professeurs vont vont souvent le reprendre parfois parce que il n'est pas c'est pas toujours les vrais mots qu'il utilise j'ai l'impression qu'il: <sup>vrai</sup>ment XXX il y a un autre type là + GM + le gars parle un <sup>bon</sup> français ++ il se fait comprendre

Par rapport à l'attitude et au comportement affiché quand ce français est entendu par des médias étrangers, nous observons que la réaction de Claude est tout à fait différente. Ce n'est plus de l'admiration, c'est le rejet. Comment comprendre que ce français soit accepté d'une source et non d'une autre ? Quoique universitaire, ce ministre n'aurait peut-être pas la légitimité sociale de pratiquer ce français. L'hypothèse qu'on pourrait émettre pour comprendre cette attitude, est la suivante : il serait normal d'admirer ce « français », à condition que le locuteur soit un membre d'une communauté extranationale. Dans le même ordre d'idée, Roger (29 ans, niveau DEUG, ouvrier) va prendre pratiquement le même exemple que Claude (ci-dessus), dès que nous introduisons dans notre conversation le thème de la variation :

nous nous entretenons sur les pratiques en famille. Ayant eu l'impression qu'il supposait que le niveau scolaire expliquerait des cas de divergence, nous l'invitons à comparer les siennes à celles des autres membres de la famille. C'est alors qu'il pense à élargir la comparaison vers le domaine extra-familial et même national, pour mettre en scène le cas de deux ministres et universitaires : N dont le français est hermétique, et K qui, tout en ayant les mêmes attributs sociaux que N, a cette

capacité d'adapter son discours à son auditoire. Ce dernier est en tout cas privilégié par rapport au premier qui, lui, est stigmatisé

- E - que ce soit ton frère ou ta sœur ça marche ++ il n'y a pas de différence parce que l'autre c'est le frère l'autre c'est la sœur
- Roger - non
- E - mais c'est beaucoup plus le niveau d'éducation
- Roger - oui le niveau d'éducation ++ parce que, i|| y a quand même: vous ne pouvez pas être face à quelqu'un ++ dont le niveau maximal + le niveau d'éducation maximal c'est le CEPE \*mm\*+ et peut-être vous vous êtes licencié XXX dites-lui ce qu'il va comprendre ++ i|| y a même des personnes i|| j'estime qu' i|| s'expriment très XXX disons c'est-à-dire i|| z ont un français extrêmement soutenu dans ce pays
- E - qui par exemple
- Roger - vous prenez par exemple N ++ \*ouais\* + heu / parfois quand il était ministre de XXXXX il y avait des quand moi je suivais ses commentaires ++ i|| y avait des choses que vraiment : i|| fallait avoir fait des études
- E - pour comprendre
- Roger - oui oui + i|| parle d'attitude copernicienne XXX (rires)
- E - (rires) il faut déjà connaître Copernic
- Roger - Copernic ++ i|| s'exprimait <sup>extrê</sup>m:: + mais <sup>dis</sup> donc ++ par contre ++ parce que moi je pense que : ++ le français + qu'on recommande de parler + en public ++ c'est un français simple \*simple ok\* + c'est-à-dire à tel point que votre interlocuteur puisse vous comprendre ++ i|| y a eu + i|| y a eu un ministre ici au Cameroun comme ça + l'ancien ministre de XXX monsieur K + quand il faisait sa campagne même un gars qui avait fait c'est-à-dire le niveau de la classe de troisième
- E - i|| comprenait aussi
- Roger - et c'était <sup>bien</sup> agencé c'est donc comme ça que XXX c'est pas toujours les expressions très très difficiles que les gens vont fouiller les dictionnaires avant de : lui quand i|| s'exprimait il a fini l'école + lui quand i|| s'exprimait + même à la radio + XXX tout le monde XXX i|| comprenait

La suite de syllabes en plage haute doublée de l'allongement de la nasale, pour un mot qui n'est pas achevé, voilà une manifestation de l'état d'esprit de Roger. Il est interloqué, déçu de cette pratique. Comment comprendre cette attitude de rejet d'un français *très soutenu* ? Avec d'autres témoins, nous restons dans la même logique, et introduisons cette fois la pratique du ministre. Voilà par exemple la réaction de Danie :

pour celle-ci, le français de ce ministre est une merveille ; mais il gagnerait cependant à avoir en souci qu'il faut être compris par l'auditoire ; son discours serait donc assez incompréhensible, ce qui freine son enthousiasme

- E- bien j'ai rencontré des gens quand je discutais avec des gens beaucoup m'ont parlé N ++ tu l'as déjà entendu parler le français ?
- Danie - oui
- E- qu'est ce que tu penses de son français ?
- Danie - c'est un français de haut niveau
- E- haut niveau comme celui que tu parles au bureau
- Danie - plus
- E- plus
- Danie - je vais dire que ça c'est ce qu'on appelle le grand frère comme on dit au Cameroun XX
- E- et qu'est ce que tu en penses ?
- Danie - je suis émerveillée et puis j'aimerais aussi parler comme ça++
- E- tu aimerais parler
- Danie - oui++ sauf que sauf qu'à un certain moment je me suis dit X je me dis celui qui parle vraiment français c est celui qui se fait comprendre
- E- mm
- Danie - vraiment
- E- mm

Danie - c'est celui qui se fait comprendre de tous mais lui il utilise des gros mots ++ tu vois ++ il utilise vraiment les gros mots ++et puis quand on utilise les gros mots finalement tout le monde est tu tu te fais pas comprendre ++ parce que je me dis en fait tu parles c est dans le but de te faire comprendre ++ça sert à quoi peut être pour un professeur de venir dire gromologie ceci cela ceci cela si à la fin tu te fais pas comprendre ++ ça sert à quoi ++ (arrive encore sa fille)

Nous nous rendons compte que les réactions sont presque identiques face au discours de la même personnalité. On dirait qu'il s'agit d'un idiolecte, raison pour laquelle nous avons pensé nommer ce parler, « français personnalisé »<sup>322</sup>. Cependant, si ce français est plus ou moins similaire à celui écouté et rencontré dans les médias étrangers, comment comprendre son rejet par les témoins que nous avons rencontrés ? Une hypothèse serait qu'il s'agit ici du rejet d'un pouvoir symbolique. Le locuteur est ministre dans le gouvernement camerounais, universitaire en plus, et utilise une langue assez éloignée des pratiques jugées communes. Ces derniers sentiraient donc ce français comme l'exercice d'une triple domination, combinant le social au politique et au linguistique, ce qui sous-entend un pouvoir du ministre, écrasant la masse moins privilégiée. La « théorie du déficit linguistique » (Klinkenberg, 2001 : 29) pourrait expliquer cette attitude. Dans la société en effet, le peuple est parfois exclu de la gestion de la cité par des préférences linguistiques de la classe dirigeante. Les privilégiés sociopolitiques, par des attitudes et des pratiques particulières nous rappellent ainsi que « le langage donne le pouvoir. Et qu'une manière d'exercer ce pouvoir est de recourir à une langue qui les distingue » (Klinkenberg, 2001 : 29). L'attitude d'un de nos témoins reste cependant encore incompréhensible si nous nous appuyons sur cette théorie. En plus d'être un enseignant, Claude est également un journaliste (qui utilise souvent ce français hermétique quand il écrit un éditorial à caractère politique ou économique). On pourrait donc comprendre son rejet en rapport avec la construction identitaire. Dans cette logique, une lecture possible est la suivante : le ministre est déjà une personnalité qui assume de hautes charges dans le pays ; ce dernier saisirait donc chacune de ses interventions dans les médias comme un moyen de matérialiser son appartenance à la classe dirigeante du pays, se démarquant ainsi de ceux de ses concitoyens qui ne peuvent parler comme lui. C'est donc cette supposée distanciation / domination créée et revendiquée par le ministre, qui lui vaudrait ce rejet violent. Ce qui est vilipendé, c'est surtout l'image que véhiculent les pratiques linguistiques, même si un des corollaires logiques est le rejet desdits usages.

---

<sup>322</sup> Comme nous le disions *supra*, ce terme est discutable. On pourrait penser que c'est le statut social de la personne de référence qui est pris en compte. Cependant, considérant que d'autres personnes de statut identique (ministres et universitaires) ne parlent pas toujours de la même façon, nous avons pensé utiliser le terme "personnalisé", qui indique bien qu'il s'agit de pratiques proches d'idiolectes, mais ayant une influence considérable sur les locuteurs.

Dans un autre sens, on pourrait penser que le rejet de ce français respectant à l'extrême la norme scolaire, viendrait de l'incapacité de nos témoins à avoir une telle pratique. Ceci semble justifié pour Roger, qui a le niveau DEUG, ou bien pour Danie (hôtesse – Bac + 2). L'attitude de rejet de Roger traduirait donc une incapacité à occuper une position aussi valorisée, par *son* français. Ceci est possible car tout comme Claude, il aime bien écouter les télévisions étrangères et en particulier *Planète* pour la qualité des documentaires et la manière de les présenter, ce qui suppose donc qu'il accepte quand même un français assez spécialisé et technique<sup>323</sup>. Danie, quant à elle, admire ce « français de très haut niveau », tout en le trouvant inadapté à certains contextes.

Le français personnalisé<sup>324</sup> ne peut donc être considéré comme un aimant qui attirerait tous les témoins. Il n'est qu'*un certain français* pour un de nos témoins, source de conflits (du moins si nous nous limitons aux comportements observés) : rejet ou marquage de frontière, en un mot distanciation même dans l'admiration. On y est ouvert, mais on n'en tolère pas une pratique locale. Il traduit de ce fait un pouvoir symbolique, et c'est d'ailleurs dans une perspective pareille que Renaud (1979) avait déjà inscrit le "français du *happy few*", ce français élaboré qui permettait à ses utilisateurs d'exclure les couches populaires, tout en matérialisant leur appartenance à la couche des privilégiés.

## 2.6.2 Faut pas trop s'approcher !

Certains Camerounais partageant le même statut que le ministre dont un aspect des pratiques est présenté *supra* (universitaire, membre du gouvernement), n'ont pourtant pas les mêmes utilisations du français. Leur français est alors jugé plus acceptable que celui du ministre. Ce dernier userait à dessein d'un français hermétique, une forme orale respectant les normes de l'écrit, lors de ses interventions sur les médias. Ailleurs pourtant (nous avons eu à le voir parler à l'université ou bien dans son cabinet), son français est soutenu, mais pas hermétique. On dirait donc que c'est surtout pour manifester un rôle, qu'il se donne la face de l'universitaire, en cherchant à s'approprier cette norme irréaliste, fantasmée. Il

---

<sup>323</sup> *Planète* est en fait une des chaînes de télévision arrosant le Cameroun avec des programmes essentiellement en français. Quand le texte d'origine du document n'est pas en français, les téléspectateurs ont droit à une traduction. Il faut aussi reconnaître que le lexique utilisé est parfois assez spécialisé (pour des documentaires scientifiques par exemple) et donc incompréhensible pour le Camerounais du niveau scolaire de troisième par exemple.

<sup>324</sup> Parmi nos témoins, exerçant dans le supérieur, personne n'en fait état, un peu comme s'ils ne s'en rendaient pas compte. Certains étudiants nous dirons qu'il s'agit tout simplement du *français des grands profs*, l'adjectif *grands* nous ramenant vers l'idée du snobisme et de la suffisance entre autres. Nous aurions pu dire "français des grands profs" mais avons eu peur de laisser croire que ce français est celui des amphithéâtres des universités, ce qui n'est pas le cas; tous les enseignants n'ont pas cette pratique du français dans leurs enseignements. Nous l'avons ainsi nommé pour des modalités d'études car pour étudier, il faut au moins pouvoir nommer. Il ne s'agit donc pas d'une catégorisation nominative de locuteurs, mais un fait de l'enquêteur qui nomme une réalité exprimée et vécue par les locuteurs.

devient alors possible de penser que ce français renverrait à ce que Robillard, (2003-b : 43) appelle une « norme théorique », c'est-à-dire une prescription

« vécue comme un mal sans doute nécessaire, donc sans enthousiasme excessif ; elle est ressentie comme potentiellement sélective, ce qui oriente les témoins vers une forme plus accessible de français attesté, la norme empirique » (Robillard, 2003-b : 44).

Cette réaction vient à la suite d'une enquête sur les français des Français, menée par l'auteur. Il en découle que le français normé serait un leurre, un parler perçu comme inaccessible et plus ou moins abstrait, bref un fantasme des témoins. La marginalisation de ce pôle du français viendrait donc de son caractère inaccessible. En effet, être considéré comme membre légitime de la communauté, et enfreindre la règle en touchant à l'inaccessible, équivaldrait à adopter un comportement que nous pouvons rapprocher si nous pensons à la mythologie grecque, de celui de Icare. Ce dernier parvint à s'envoler dans le ciel grâce aux ailes fabriquées par son père. Mais s'approchant trop près du soleil, il fit fondre la cire qui maintenait ses ailes et se noya dans la mer. De la même façon, adopter ce français hors des amphithéâtres, équivaldrait à une auto-exclusion, à un rejet par les autres, ce qui inscrirait dès lors le locuteur dans la marginalité.

Quoique principale ville d'un pays plurilingue et située en région francophone, Douala et ses locuteurs préfèrent se reconnaître dans le français socialement pratiqué car par ces usages, ce sont plus ou moins les méandres de la vie quotidienne qui sont traduites. C'est du moins si nous le comprenons bien, la raison de retour comme un leitmotiv dans toutes les conversations sur le français, de la nécessité de parler de sorte à *se faire comprendre*. Le rejet serait moins violent, la langue vibrerait plus en phase avec le quotidien. Ceci revient à dire que face à ce *français des grands profs*, il existe d'autres manières de parler le français. Tous ces français sont pratiqués par des locuteurs ayant accepté la différence des uns et des autres, leurs pratiques sociolinguistiques se déroulant dans une atmosphère d'acceptation mutuelle face à toutes les autres langues reconnues comme telles.

### **3 Une pratique d'acceptation mutuelle**

Pour nous résumer, nous pouvons dire que la pratique du français à Douala, bien que plurielle, obéit à une organisation socioculturelle implicite. En effet, devant ce foisonnement linguistique, le locuteur exploite son expérience du social, pour communiquer. Il développe en effet au quotidien des stratégies, il navigue en permanence entre ces *français* et diverses autres langues, si bien qu'il lui est devenu relativement facile

d'exploiter ces ressources sociolinguistiques pour traduire des idées rien que par l'usage d'un(e) (pôle de) langue. Voilà pourquoi nos témoins vont presque tous repousser l'idée de cloison étanche entre les différents *français*. Leur préférence est une vie en symbiose, des échanges avec d'autres participants. Cela suppose qu'on peut ne pas vouloir communiquer, sans remettre en cause la légitimité des pratiques linguistiques qu'on refuse d'utiliser, ou bien qu'on feint de ne pas comprendre.

Charles (36 ans, professeur de mathématiques) affirme préférer le *français soutenu*, une manière d'afficher son désir de *ne pas se mélanger au peuple*. Pourtant il ne parle presque jamais ce français, dans ses contacts quotidiens. Quelques minutes avant cette réaction dans notre conversation, il venait par exemple d'interpeller le garçon du café où nous travaillions, s'énervant de n'avoir pas reçu un *coca glacé*, mais d'avoir reçu un *jus chaud*. Il va entre autres lui demander :

Charles - tu gardes les boissons glacées pour qui + pour les vraies gens n'est-ce pas +en tout cas on va voir ça dans ce quartier

Il va également reconnaître que devant l'enquêteur que nous étions (et ami de longue date), il ne peut user d'un certain niveau de langue (pour les relations que nous entretenons depuis quelques années, et parce qu'il ne jugeait pas cela nécessaire), notre niveau social dans la ville étant presque le même<sup>325</sup>. C'est donc parfois la réalité sociale qui domine dans ses pratiques et non l'image qu'il voudrait projeter de sa personne.

Cela revient à dire que les usages linguistiques ne dépendent pas toujours du locuteur, mais des différentes relations sociales qu'elles lui permettent de tisser. La langue utilisée a en fait une influence sur l'image sociale du locuteur. Elle renseigne sur des aspects contextuels de son identité. A Douala, une des subtilités développées pour gérer la présence des multiples pratiques en français et en d'autres langues, est de se préparer à écouter à certains moments des manières de parler dans lesquelles on ne se reconnaît pas, mais par rapport auxquelles on peut se situer, et adapter en conséquence son parler en fonction des objectifs qui sont visés. Nous allons ainsi connaître ces cas de figure dont nous ne relevons ici que quelques uns.

---

<sup>325</sup> Nous avons fait connaissance il y a deux ans quand nous étions tous deux enseignants au Lycée Classique d'Edéa, une ville dans la périphérie de Douala, et avons continué de nous fréquenter certes pas régulièrement, mais en "gardant le contact" comme on aime bien le dire à Douala.

### 3.1 Du bon français à un français moyen

Dans les interactions sociales, les francophones à Douala peuvent passer de l'usage du *bon français* pour un français moins valorisé, mais plus adapté au contexte. Pierre (secrétaire de direction, DUT) pratique presque tous ces français, en fonction des contextes. Voyons un peu son expérience :

en fonction de son interlocuteur, Pierre utilise un français différent : au bureau c'est le français soutenu ; à la maison avec son épouse il parle le français soutenu si le thème de la conversation est professionnel, mais simple ailleurs

Pierre - Au bureau c'est quand même un peu soutenu

E- Soutenu

Pierre - Bon ça c'est avec les collègues du bureau avec un client il faut déjà savoir s'il va comprendre ce que tu vas lui dire

E- mm

Pierre - Donc ça ne sert à rien de lui tenir

E- Un grand français

Pierre - Qu'il ne comprend pas bon

E- ok

Pierre - En fonction de

E- Attends + avec la dame à la maison c'est quel français ? C'est un peu soutenu ?

Pierre - Simple et soutenu

E- Simple et soutenu

Pierre - Oui ça dépend du contexte

E- quel type de contexte ?

Pierre - Parfois on peut être entrain de traiter un sujet un problème. Soit que elle revient de son service avec un sujet qu'elle voudrait qu'on travaille là dessus

En d'autres termes, le cadre professionnel l'amène à utiliser sans réfléchir ce qu'il reconnaît comme le *français soutenu* et hors de ce contexte, son français devient *simple*. Quelles sont cependant les frontières entre ces français ? Il n'y en a pas sinon dans les représentations des locuteurs, dans des contextes construits. Cette manière de naviguer entre les formes linguistiques est effectivement reconnue par tous. Dans la même logique, Samuel (ouvrier CMC) va ainsi interpréter le comportement d'un homme de loi en plein exercice :

pour Samuel, l'avocat qui parle un des moyens français se dévalorise. Cependant, cela se comprendrait plus facilement s'il le fait parce qu'il veut adapter son parler à celui de ceux qu'il est en train de juger. Utiliser un français soutenu dans ce contexte judiciaire serait le signe d'une plus grande sévérité de la part du juge

E- est-ce que l'avocat peut parler le français moyen ?

Samuel - c'est qu'il va se rabaisser ++ puisque là il va laisser son gros français pour revenir en bas

E- bon et si tu trouves un avocat en train de parler un français moyen ++ pour toi est-ce que ça peut être possible ?

Samuel - c'est possible dans le cas où il cherche à juger une personne parce que c'est des gens que i|| i|| cherche à juger une pe:sone

E- mm

Samuel - i|| se rabaissent

E- donc

Samuel - pour être au même diapason



- E- ok + donc s'il veut le faire + c'est que c'est normal qu'il se rabaisse  
 Samuel - oui qu'ils se rabaissent  
 E- et s'il veut juger en restant loin là ++ comment est-ce que tu vas tu prends ça par exemple comment  
 Samuel - non là c'est plus sévère encore  
 E- plus sévère  
 Samuel - oui c'est plus sévère ++ parce que ce n'est pas tout le monde qui sera à la même hauteur qu'eux  
 E- ok  
 Samuel - il faut qu'ils se rabaissent  
 E- mm  
 Samuel - qu'ils soient à la même hauteur que tout le monde + qu'il puisse comprendre  
 E- pour qu'ils puissent se comprendre

En tout cas, cet exemple montre qu'à Douala, le choix de langue reste un enjeu social. Le locuteur peut, comme le fait le magistrat dans un tribunal, exploiter différentes pratiques identifiées comme appartenant à des langues différentes, selon l'objectif assigné au discours.

### ***3.2 Du français moyen et / ou francanglais au bon français***

Parfois, dans d'autres contextes, la motivation à utiliser ou bien à apprendre, bref à tendre vers le bon français s'installe seule. Ebénézer (professeur de français) nous raconte ainsi une expérience vécue dans son milieu professionnel :

Ebénézer raconte un fait vécu, pour étayer son idée selon laquelle la pratique d'un pôle du français serait contextuelle : lors d'une visite à son établissement d'un lycée de Bagnolet en France, il a été décidé que les élèves joueraient une pièce théâtrale en l'honneur des hôtes. Il a dû faire savoir aux élèves que dans la prochaine délégation de son lycée pour Bagnolet, décision avait été prise d'intégrer quelques élèves<sup>326</sup>, et que la sélection commencerait avec la prestation dans la troupe théâtrale. Il a ainsi constaté que certains élèves, pour avoir pris l'affaire au sérieux, arrivaient à parler en utilisant un accent perçu comme français. Il en conclut donc que selon l'enjeu, la pratique du français peut changer

Ebénézer - donc tout est fonction de la profession + du contexte de: l'objet même de la communication ou de l'utilisation du français + parce que même les élèves il y a des élèves qui utilisent le français standard même + le français soutenu mais le contexte ça dépend du contexte dans lequel ils se trouvent + par contre quand ils se retrouvent entre eux quand ils sont entre amis + c'est le français approximatif c'est le camfranglais + c'est le français créé ou une langue particulière ils ne se gênent pas + mais quand par exemple il y a des occasions moi je : je l'ai vécu quand je : entraînaient certains élèves qui devaient faire le théâtre pour les Blancs + mais à l'occasion il y en a qui se transformaient complètement et même dans l'apprentissage du français parce qu'on a tout simplement on leur a tout simplement fait miroiter l'idée selon laquelle ils pouvaient même faire des poèmes ils pouvaient + peut-être obtenir un voyage une récompense c'est là beaucoup se sont il y en a qui se métamorphosaient ça veut dire

---

<sup>326</sup> Selon les textes régissant ces conventions entre établissements Français et Camerounais (pour les cas que nous connaissons), il est toujours prévu dans les délégations de partenaires des encadreurs et des élèves. Dans la pratique cependant, les élèves sont rarement du voyage quand les délégations camerounaises effectuent les déplacements en France.

que ça dépend de l'intérêt qui se trouve au bout de l'utilisation du français ++ les circonstances modifient<sup>327</sup>

Cette intervention nous conforte dans la relativité dans laquelle nous inscrivons le fonctionnement des langues à Douala. En effet, notre témoin a remarqué que ses élèves naviguaient entre le *français standard*, le *français approximatif* ou bien le *francanglais*, en fonction du contexte. A cause de l'objectif du jeu, les élèves selon ses dires, vont déployer des talents linguistiques et surtout prosodiques insoupçonnés. Tous sont en effet persuadés que la performance de chaque acteur serait déterminante dans la sélection des élèves de ce lycée, qui feraient plus tard partie de la délégation doualaise lors du voyage à Bagnolet dans la région parisienne. C'est donc dire que la motivation détermine aussi les usages. Si les élèves veulent rester entre eux toutefois, le francanglais sera utilisé. Cependant, ils peuvent aussi faire usage d'un français *approximatif*, voire d'un français *soutenu* s'ils sont motivés pour cela, et si cela paraît approprié au contexte.

### 3.3 *S'adapter, « c'est la mode actuellement » : vers le français du quartier*

Face à cette réalité, nos témoins pratiquent donc au quotidien un parler plurilingue puisque la solution est d'adapter sa langue à celle de son interlocuteur, au contexte, de sorte à trouver chaque fois un terrain sur lequel tout le monde pourrait s'entendre, ou du moins se comprendre (consensus ou dissensions). Rodrigue (Bac, infographe) pense que cette pratique est devenue un effet de mode :

selon Rodrigue, une fois qu'on est au marché, il faudrait adopter une pratique devenue un effet de mode : parler comme le français du vendeur, ce qui pourra l'amener à infléchir les prix, au profit du client

Rodrigue - la mode actuellement + c'est quoi + tu vas au marché tu ne demandes pas quel est le prix : tu demandes c'est combien de pièces + voilà tu vas tu parles leur langage + il sentira que tu es quelqu'un des leurs et ça peut jouer sur le prix ça peut l'amener à te donner un un une marchandise moins que : à être moins exigeant XXX il peut penser que tu es quelqu'un du marché et as une idée du prix réel ++ quand tu demandes c'est combien de pièces il comprend que non c'est quelqu'un qui est habitué au marché + et il peut : ça peut freiner un peu ses ardeurs dans la :

E - la surenchère

Rodrigue - dans la surenchère ++ si tu dis c'est-à-dire ça coûte combien ++ non ça c'est un mougou XX c'est quelqu'un qu'on peut tromper facilement

Les habitants de Douala (comme du Cameroun d'ailleurs), ont dans l'ensemble un répertoire linguistique diversifié, qu'ils utilisent en fonction des contextes. Boum Ndongo-Semengue et Sadembouo (1999 : 77) reconnaissent en ce sens que « le Camerounais moyen parle, en plus de sa langue maternelle, une ou deux et parfois trois autres langues :

---

<sup>327</sup> Pour mieux clarifier cette expérience, disons qu'il s'agissait en fait du Club Théâtre du Lycée, remis sur pied à l'occasion de la visite au lycée dans le cadre d'un projet de jumelage, d'élèves et professeurs d'un lycée professionnel à Bagnolet dans la banlieue de Paris.

la langue des voisins, celle d'un parent par alliance, la langue véhiculaire, parfois aussi la langue officielle en cours dans la zone où il vit ». Roger (ouvrier, DEUG) résume la situation en terme de polyvalence :

E - parmi ces français qu'on a développés tout à l'heure + est-ce qu'il y en a un ou bien certains que toi tu aimes particulièrement utiliser

Roger - euh : :

E - ou bien que tu aimes même sans l'utiliser

Roger - euh : moi plutôt je peux répondre ++ c'est la polyvalence qui est bien

Cette polyvalence s'inscrit dans la logique de l'affectivité caractéristique de la communication sociale (Moscovici, 1976 ; Jodelet, 1999[1989]). Le pôle adopté devra être accessible à tous les participants à l'échange interactif. Nous avons à ce sujet, chez nos témoins, le retour à la manière d'un leitmotiv, du terme *simple*, qui apparaît pour Georgy (ouvrier, Anglophone), comme caractéristique du pôle de français facilitant l'intégration à Douala. C'est également ce que reconnaîtront Souranne, Claude, Danie comme Samuel et plusieurs autres témoins. Ce caractère simple, le rapprochement que cela induit, cette connivence recherchée, ne seraient-ce pas là des caractéristiques du *français du quartier* ? En tout cas, tout le monde doit s'exprimer de sorte à se faire comprendre, même si on ne pardonnera pas aux *longs crayons* de « confondre » quelques articles, bien que parlant le *français du quartier*.

Il s'agit donc d'une acceptation mutuelle, d'une construction d'un univers social où tous les acteurs avec leurs pratiques ont leur place, dans un fonctionnement polynémique. Cela veut donc dire que même si sur le plan formel la rigidité se fait parfois sentir, les locuteurs comme les lieux d'usages ne peuvent être définis *a priori*. Les pratiques sociales sont assez souples. Louis (53 ans, cadre commercial) reconnaît :

pour Louis, on ne peut pas a priori préférer un pôle de français ou l'autre. Le *bon français* sera utilisé dans un milieu élitiste ; devant une élite bourgeoise, ce pôle de français sera peu rentable. Son argumentation est d'autant plus pertinente que nous avons remarqué dans nos causeries, qu'il effectue des travaux pour le compte de sociétés commerciales de la ville, dont les propriétaires n'ont de renom que grâce à leur richesse économique, et ne sont pas des scolarisés ou du moins sont des autodidactes

Louis - ça dépend dans quel milieu où vous vous trouvez ++ par exemple je fais euh: je fais l'association des élites du village + et qui est deux élites + nous avons + l'élite intellectuelle ++ là il| y a une manière de s'exprimer ++ hein quand vous êtes en face là-bas vous ne pouvez pas dire du n'importe quoi ++ mais quand vous êtes en face + de: d'une élite bourgeoise + qui ne: + vous ne pouvez pas tenir : l'essentielle pour lui c'est de s'exprimer ++ hein ++ pa|r|ce que quand il dit que il achète de l'argent + est-ce que en français on dit on achète l'argent

Tout devrait donc revenir au contexte. En d'autres termes, c'est la norme de l'interaction qui prévaudrait. Cette fluidité des pratiques du français en regard des normes, cette flexibilité serait devenue une des raisons de la difficulté d'identification des locuteurs

légitimes du *français supérieur*, encore appelé *français raffiné*. En effet, le critère d'évaluation le plus usuel est la forme orale. Des Doualais vont exploiter cette grande liberté qu'accorde l'oral, pour développer des stratégies leur permettant d'intégrer la communauté des "lettrés". Suivons plutôt celles d'un ancien Doualais, installé actuellement en contexte rural, et raconté par son neveu Samuel. Ce dernier répond à la question de savoir comment il interpréterait une situation, où il rencontrerait un *bendiskineur* qui parle *correctement* le français :

Samuel nous fait le récit des efforts de son oncle ayant appris le français sur le tas, mais qui réussit à mieux parler que des scolarisés ; sa tactique a été subtile : fréquenter les connaissances de son frère avocat de profession ; aujourd'hui, il a même, grâce à ses talents linguistiques, été le maître des cérémonies officielles dans son village

Samuel - Parce que j'ai les ga: excusez-moi + j'ai un oncle au village + il n'était pas trop à l'école + mais le monsieur pa: le le français <sup>correctement</sup> et bien + et les gros mots

E - Ah bon hein

Samuel - Que quand il parle vous vous retournez vous vous retournez dans le dictionnaire pour chercher + il a fait rien que le cours moyen deux

E - Il a appris ça où

Samuel - Dans les les dans leurs coins des: disons dans les grandes villes comme ça là c'est-à-dire il a fréquenté des grandes personnalités + il est il a assisté des grandes personnalités il est allé dans des grands milieux ++ parce que son frè: était avocat lorsque son frè: veut aller quelque part il l'amenait bon il suivait tout leur causerie tout ce qu'ils sortaient comme patois ++ parfois il accompagnait son frè: au palais au pa:quet XX + c'est pa: là où le gars lui il a maîtrisé son français + c'est à di: quand i|| pa:le ++ faites très attention vous qui êtes licenciés à côté parce que vous ne faites pas très attention vous ne pouvez même pas le comprendre + donc pour lui moi je me dis que: il a eu son don comme ça là

E - Oh: ça c'est un type que j'aimerais rencontrer

Samuel - C'est un villageois + i|| ne fout rien XXX chaque fois quand nous on faisait les fêtes au village c'est lui qui est devant le micro c'est lui qui pa:le et les bacheliers les licenciés sont assis + donc i|| z ont honte pou: aller pa:ler parce qu'ils vont commettre des erreurs mais lui il est debout devant eux + i|| i|| parle c'est lui qui a le micro i|| pa: le devant les ingénieur: les avocats les maires les préfets les sous-préfets de du mbam ++ mais c'est le ga: qui est devant le micro mais va voir son niveau d'étude c'est le cou: moyen deux (rires)

Le regret que nous avons devant un récit pareil est qu'il n'a pas été possible de rencontrer cet acteur, qui s'est déjà retiré dans son village. En effet, nous avons pensé (sur la base de notre expérience de ce genre de pratiques) que pour un autodidacte pareil, des cas réguliers de « surnorme » entre autres, pourraient être constatés. Mais ce qui est important à comprendre est que la sublimation du français peut conduire au développement de stratégies personnelles d'apprentissage. Cela s'explique par le pouvoir symbolique du français à Douala (voir chapitre 11 : 2.3). Or ici, les réseaux de fréquentation, les motivations personnelles du locuteur mais aussi la réaction de la société face à ses prouesses ont conforté ledit acteur dans son entreprise. A la fin du processus, il est considéré comme un locuteur du *français soutenu*. Samuel, définit lui-même son propre français comme un français moyen. Ce qui veut dire que sur le plan hiérarchique, il reconnaît que le français de son oncle est supérieur au sien.

En tout cas, l'école devrait cesser d'être considérée comme le seul cadre où on pourrait apprendre à parler le *français supérieur*. L'exemple précédent nous montre que les réseaux sociaux constitueraient autant de cadres d'apprentissage. Nous avons rencontré d'autres témoins aux fonctionnements similaires. Au Service de transit de Camtainer (société camerounaise de transport et de transit), nous avons rencontré un agent de niveau CEPE (Certificat d'Etudes Primaires et Élémentaires) mais avec une pratique écrite et orale du français qui pourrait l'amener à être confondu avec un cadre. A cause de cette compétence, ses collègues ont d'ailleurs fait de lui leur délégué (du personnel) au niveau du conseil d'administration. Son français, il l'aura appris en côtoyant ses collègues, les cadres et hauts cadres des services portuaires, en lisant des journaux, en écoutant radios et télévisions. Il pense aussi que ses tâches professionnelles (production de fiches et rapports divers pour les procédures d'embarquement et de débarquement des navires), ont beaucoup contribué à son appropriation du français oral et écrit. Cette acquisition de pratiques linguistiques est toutefois normale, si nous rappelons que le locuteur est, à Douala, inscrit dans un univers social hétérogène. Même si en apparence il parlerait en apparence une seule langue dans un contexte, le locuteur dispose d'une compétence de communication qui lui permet de s'adapter aux contextes, en rapport avec les pratiques valorisées ou non valorisées.

Nous nous rendons compte que la stratification traditionnelle (Bilola, 2004[2003] ; Tabi-Manga, 1994 ; Mendo Ze, 1990 entre autres) mérite un certain assouplissement car même des non scolarisés, vu certaines ambitions, fournissent des efforts qui font d'eux des locuteurs de ce français dit *raffiné*. De même, par rapport aux critères de définition du francophone de Chaudenson, nous avons ici un argument supplémentaire soutenant l'assouplissement que nous préconisons. En effet, face à la place sociale du français et devant le désir légitime de tous de rejoindre la haute hiérarchie sociale, des Doualais de tous bords se battent corps et âme pour avoir une pratique jugée "correcte" du français. La référence reste certes la norme scolaire, mais les non scolarisés<sup>328</sup> devraient cesser d'être vus dans leur entièreté comme des locuteurs non légitimes du français. Ils peuvent également parler le *français de la haute société*, qui cède sa place, quand le contexte le permet très souvent, à un pôle moins rigide (en regard de la norme scolaire) encore. On comprendra que cette acceptation réciproque, cette ouverture vers autrui culmine sur le

---

<sup>328</sup> Nous supposons que ces locuteurs autodidactes, qui ont reçu au moins une base scolaire de niveau primaire ne peuvent *a priori* être considérés comme des scolarisés. En effet et dans la réalité, ceux qui ne fournissent pas cet effort sont identifiés par les Doualais comme appartenant à un groupe peu différent des non scolarisés. Ils vont même assez souvent jusqu'à refuser de reconnaître leurs pratiques comme du français, tellement c'est "haché" et incompréhensible pour celui qui n'est également pas locuteur des langues locales que ces derniers pratiquent.

plan linguistique avec l'émergence d'une forme plus ou moins commune, d'où l'expression *français commun*, celle de tout le monde, que certains ont appelé *français du quartier*.

Le terme *quartier* est assez important ici car c'est le lieu où se nouent des relations extra-familiales, où commence la vie « supra-ethnique » (Métangmo-Tatou, 2001-a : 52). C'est donc le cadre idéal de manifestation de l'identité doualaïse, la pression et toute référence à la norme scolaire ne se faisant plus sentir. En fait le *quartier* est le lieu d'expression de l'informel, et le Doualaïse s'y sent plus libre dans ses choix langagiers. Il peut donc y revendiquer une identité par des moyens aussi subtils et expressifs que la langue et en particulier le français. C'est un cadre de foisonnement, lieu de rencontres, où se diluent presque toutes les catégories sociales. Zéphyrin (commerçant, licence) peut ainsi réagir :

pour Zéphyrin, au cas où un scolarisé arrive dans un café et parle un français respectant la norme scolaire, la réaction des autres participants peut être de l'inviter à parler comme les autres, dans un français relâché, sinon il pourra être marginalisé

Zéphyrin - quand on est quand on est : entre nous + quand les longs crayons parlent on leur dit que monsieur + ici c'est : ce n'est pas ton bureau + laisse ton long français + viens t'asseoir si euh euh si tu veux qu'on cause avec toi ++ ici nous sommes à Douala toi tu es où

Bien qu'ayant une licence, notre témoin peut désigner d'autres locuteurs comme des *longs crayons*. C'est dire que dans le contexte d'usage, le locuteur peut ne plus se définir en rapport avec la norme scolaire, s'il est intégré (ou bien veut intégrer) le groupe<sup>329</sup>. Il devient donc légitime de penser à l'émergence dans cette ville de normes endogènes, ces

« français qu'emploient entre eux des francophones, même d'un bon degré de compétence, dans des situations où la référence à la norme[scolaire] et à ses implications hiérarchisantes cesse d'être efficace » (Manessy, 1994-a : 14).

Cette pratique s'inscrit dans le processus d'appropriation. Toutefois, comment se construisent ces normes ? Il s'agit de la manière normale de parler, qui dépend du contexte. Nous avons montré (chapitre 7 : 4.4) que les normes sont surtout contextuelles. Il faudrait en conséquence recentrer notre réflexion vers une conception polynomique dans les usages des langues à Douala, comme proposé *supra*. Dans ce contexte, « ne pas parler comme l'autre c'est ne pas être comme lui, et parler comme son pair c'est affirmer sa solidarité avec lui, son identité » (Calvet, 1994 : 69).

---

<sup>329</sup> Pour que la pratique du bon français soit perçue de la sorte, il faut cependant que le locuteur ait ajouté à ses usages linguistiques, d'autres pratiques (plus ou moins implicites) de discrimination.

Tabi-Manga (2000) affirme que le *français du quartier* pourrait être considéré comme un interlecte (Prudent, 1981). Il présente en effet un « switching codique », des « interférences » et « emprunts », mais aussi une fonction ludique, faisant de cela une « réalisation métissée »<sup>330</sup> (Prudent, 1981 : 29-31). Il s'agit cependant d'un usage qui puise ses formes dans différentes autres usages. Chaudenson décrit un usage pareil avec le terme « panlecte », constitué de l'ensemble des variantes présentées par une langue, selon les temps et les lieux (Chaudenson *et al*, 1993 : 5). Le *français du quartier* pourrait équivaloir à une telle organisation. Toutefois, il ne connaît que des variétés synchroniques, qui changent sur un plan évolutif, en épousant les usages socioculturels. Une autre précision est que cette construction du français du quartier est une observation sur un plan processuel. Le « melting-pot » (Bilola, 2004[2003]) tel qui se manifeste dans les usages fait ressortir des formes qu'on ne tolérerait pas dans les autres pôles. Cela s'explique, une fois de plus, par la volonté de s'ouvrir à l'autre, qui amène le francophone à Douala à parler la langue de l'autre. Il exprime ainsi son ouverture à un autrui qui aspire à (ou bien qui revendique) une intégration au groupe. Nous avons écouté Claude, Danie, Samuel, Rodrigue, Roger entre autres témoins, reconnaître que dans certains contextes ils se sentent obligés de pratiquer un français qui leur permettrait de résoudre certaines difficultés. Cela suppose que dans le *français du quartier*, il y aurait des formes qu'on retrouverait dans d'autres usages de français (panlectales), mais également une possibilité d'exploiter des formes considérées comme communes (interlectales). C'est en tout cas un français revendiqué par les Doualais, qui leur permet de se situer et même de situer l'autre, qu'ils soient des adultes ou des jeunes. Un consensus demeure cependant : cette dernière catégorie (les jeunes), dans l'intimité, est beaucoup plus adepte du *francanglais*<sup>331</sup>, même si tout le monde baigne dans une atmosphère d'acceptation mutuelle construite par l'intertolérance qui découle de l'interconnaissance.

#### **4 Conclure : Douala comme reconfiguration des modèles africain et occidental de la ville**

Comment interpréter le fonctionnement des pratiques des locuteurs à Douala ? Nous pensons utile de recentrer ces pratiques en rapport avec la construction géographique et sociale de la ville. Résumant (Hanna 1971, Heine 1973), Manessy dégage deux modèles d'organisation des villes africaines : un modèle dit occidental et un autre modèle qualifié

---

<sup>330</sup> Les termes « switching », « emprunt », « interférence » sont toutefois gênants en regard de notre approche, car leur usage suppose l'hypothèse de frontières étanches entre les langues mises à contribution, ce qui n'est pas toujours le cas.

<sup>331</sup> Dans le reste de notre texte, nous allons désormais écrire les noms de ces pôles de français sans marque de soulignement.

d'africain. Ce dernier est défini comme une agglomération de villages occupant les zones périurbaines des grandes villes, où sont concentrés les immigrants nouvellement arrivés (Manessy, 1992 : 18). Calvet (1994 : 150) résume cela comme une organisation en quartiers. C'est donc dire que la ville africaine serait un assemblage de villages transportés en milieu urbain.

Cette définition peut s'appliquer à Douala mais jusqu'à un certain point seulement. Quand nous observons l'ancienne ville (la superficie urbaine avant les années 1980, le modèle est bien celui d'une ville africaine - voir la carte 1, page 49), nous observons un clivage réel entre les groupes ethniques. Par contre, si nous observons les zones d'extension de la ville après les années 1980 (Annexe 6), c'est un autre modèle qui s'impose. Le critère d'appartenance ethnique n'est plus pertinent dans le choix du quartier d'implantation : on s'installe (soit comme propriétaire foncier ou immobilier, soit comme locataire) où on trouve de l'espace, et surtout si on dispose de moyens permettant une acquisition. Les critères d'occupation de la ville deviennent l'appartenance à une classe sociale, grâce au pouvoir économique. Cela ne fait cependant pas perdre l'aspect ethnique qui se construit désormais comme un réseau et non plus comme un ensemble repérable géographiquement. La ville selon le plan d'urbanisation, ressemble géographiquement dans cette autre zone, au modèle occidental. En prenant Bonamoussadi comme une illustration de ce modèle, on peut y observer : un habitat moderne (construction par des entreprises étatiques ou par des particuliers, d'infrastructures d'habitation) ; une population multiethnique ; une scolarisation généralisée (voir chapitre 1 : 3.3) ; un centre de santé et trois officines de pharmacie ; une surface construite par l'Etat destinée à la pratique du sport ; etc. L'implication de cette organisation de la ville sur les pratiques linguistiques est palpable : le fait de pouvoir communiquer avec son voisin en une langue ethnique devient fortuit, puisque la ville est construite sur l'hétérogénéité.

#### ***4.1 Douala comme modèle de ville construite sur l'hétérogénéité***

La ville de Douala apparaît donc comme une synthèse des modèles africain et occidental, une complexité structurelle et sociale, aux répercussions sociolinguistiques considérables. Dans la vieille ville, les langues ethniques sont plus pratiquées que tous les français. On entendra donc facilement le bassa à la Cité Sic par exemple, le duala à Akwa-Nord ou à Déido, le ghomala' à Brazzaville ou à Dakar, le fulfulde à New-Bell haoussa. Il faut cependant ajouter que la ville moderne, valorisée et vue comme plus valorisante par tous les Doualais, va avoir une influence sur ces usages. Les français deviennent les pratiques des communications interethniques, même entre originaires d'un même groupe



ethnique. Cette tendance sera copiée par les migrants de troisième génération (nous prenons l'exemple de quelques familles que nous avons fréquentées, où les enfants, petits-fils des premiers migrants, comprennent leurs langues ethniques sans toujours les parler)<sup>332</sup>. Il devient donc logique de penser que si tous tendent à communiquer en français, c'est parce que les pratiques en français seraient pour eux celles offrant « le plus de possibilités de contacts et par là même le plus de chance de participer à la civilisation urbaine » (Manessy, 1992 : 17). Nous montrerons dans la cinquième partie de notre recherche par quels processus procèdent les populations, pour conférer à cet instrument de communication, un caractère flexible. Ces pratiques sont caractéristiques de tout Doualais qui voudrait vivre et se reconnaître dans des pratiques n'ayant pas de rapport avec la civilisation traditionnelle. En ce sens, nous sommes d'accord avec Manessy qui pense que

« l'urbanisation, en matière de langage, peut être décrite comme résultant de l'opération simultanée de deux ensembles de processus antagonistes : les uns sont liés à la transformation du tissu social qui réduit le domaine d'efficacité des comportements langagiers traditionnels et étend démesurément le champ de la communication interethnique ; les autres attestent la structuration de la masse cosmopolite des usagers du parler urbain et une communauté citadine où la langue redevient un moyen d'identification et de catégorisation, mais par référence à des valeurs qui ne sont plus celles de la tradition » (Manessy, 1992 : 23).

On peut donc penser que la maîtrise de ce vernaculaire est perçue comme un moyen d'intégration à la ville. Tous nos témoins vont par exemple reconnaître comme K-You que le français reste le seul lecte pouvant faciliter une intégration à Douala.

pour K-You, la seule langue qui faciliterait une bonne dans la ville de Douala est le français, toutes les autres étant réservées à des contextes plus ou moins définis

K-You- la langue que tu observes la ville + qui permet qu'on s'intègre ?

E- mm + si nous prenons toutes les langues + ce qu'on a évoqué depuis le début

K-You- en dehors du français il y a encore quelle langue ++ le pidgin c'est le marché + le francanglais c'est les jeunes + les patois c'est les villages ++ c'est le français

Tous les autres lectes ont un caractère plus ou moins groupal : le pidgin est réservé au marché, les *patois* aux communications ethniques, le francanglais à la communication entre les jeunes. Cette image sociale du français découle de sa valeur et de son pouvoir symbolique (voir chapitre 11 : 2.3). Dans cette logique, on pourrait affirmer que

« la représentation abstraite du français comme langue est associée de manière positive, à l'urbanité. Vivre en ville, être citadin par opposition aux connotations négatives qui affectent le village, où

---

<sup>332</sup> Cette remarque vaut, dans l'ensemble, pour les Bamiléké, les Beti et parfois les Nordistes, les autres ethnies continuant dans la pratique datant de l'époque coloniale.

n'habitent pas de villageois mais des paysans. Etre en ville, c'est occuper une place dans l'échelle sociale, "être quelqu'un", et pas simplement "un paysan" » (Tabouret-Keller, in Tsofack, 2002 : 25)

La ville de Douala serait donc un autre modèle de ville construite sur la diversité. Elle peut permettre de comprendre, par l'observation du fonctionnement des / entre les différentes zones, le chemin « de la *migration* vers la *citadinité* » (Calvet, 1992 : 146). Cette lecture nous paraît pertinente puisque la complexité de Douala repose en grande partie sur les mouvements d'hommes. La ville accueille ainsi au quotidien des hommes venant d'horizons divers. Elle peut ainsi être décrite comme une ville se peuplant aussi grâce aux « migrations polygénétiques endogènes » et « exogènes » (Calvet, 2000 : 11) (voir chapitre 7 : 1.3).

Cependant, il serait difficile de la voir comme cette « pompe » qui aspire du plurilinguisme et « recrache du monolinguisme » (Calvet, 1992 : 130). Bien que le français du quartier soit une forme consensuelle, il reste néanmoins un autre constat : ce français est par sa fonctionnalité, pluriel. Par ailleurs, des langues de groupes continuent d'être utilisées en ville pour traduire d'autres relations avec ou sans connotation urbaine. On penserait plutôt que la ville développe davantage l'adaptation, l'acceptation mutuelle, et donc la pratique de formes reconnues comme appartenant soit à une même langue, soit à différentes langues. Ce n'est pas une langue que la ville harmonise, ce sont les représentations par rapport aux langues qui sont harmonisées. C'est en ce sens que la ville de Douala peut être considérée comme une macro-communauté sociolinguistique, exploitant plusieurs pôles de français et plusieurs autres lectes. On pourrait penser dès lors à un modèle de ville construite sur l'hétérogénéité. C'est dans cette voie qu'il faut désormais comprendre le fonctionnement de la ville.

#### **4.2 Implications de cette lecture de l'hétérogénéité**

Pour conclure ce chapitre, on peut penser qu'il serait logique de considérer les français à Douala comme des pratiques polynomiques. Elles sont utilisées par les locuteurs sur la base d'acceptation mutuelle et d'ouverture, d'interconnaissance et d'intertolérance à toute autre pratique linguistique. Elles friserient ainsi l'abstraction, étant donné qu'il est presque impossible de dire ce qu'est le français sans avoir recours aux interactants, et à leurs motivations entre autres. Prendre ainsi le français comme une entité abstraite et instable nous permet de résoudre des difficultés sinusoïdales relatives à notre terrain.

D'abord, la communauté sociolinguistique francophone doualaise serait vue comme indivisible et multiple à la fois, le locuteur pouvant naviguer entre les langues et diverses

normes sociales implicites ou non, de sorte à épouser le pôle communautaire de son choix en fonction de l'objectif qu'il assigne à chacun, ou bien en fonction de ce qu'il tire d'eux. Elle n'est pas momifiée, elle doit en permanence se (re)définir ; elle est en un mot évolutive et hétérogène. Le Doualais peut ainsi se fondre dans la communauté, ou bien repousser qui il veut, en s'orientant ou non vers ce français au lieu de tel autre, en choisissant parfois en cas de doute, de parler le français considéré comme normal dans le contexte, ou bien le français du quartier. Cette pratique reste une forme de rapprochement et de connivence. On pourrait aussi penser au francanglais s'il veut se rapprocher des jeunes. Il pourra ainsi s'intégrer dans cette ville, où on peut facilement se rendre compte que le français serait devenu un « parler bilingue » dans le sens de Py et Lüdi (2002), une véritable langue urbaine, plongée dans une atmosphère dans laquelle tout bouge en permanence.

Ensuite, on pourrait également comprendre que la vie linguistique à Douala ne puisse se faire séparément de la vie sociale, les langues étant organisées à la manière des fichiers sur un disque dur d'un ordinateur, c'est-à-dire de manière assez désordonnée (pour un observateur non intégré à la communauté étudiée). En prenant en compte des critères de "cohésion" (Robillard, 1993-a, 2001-d), on pourrait facilement naviguer entre ces langues en en faisant une lecture assez logique. En d'autres termes, il s'agit de traiter avec des « langues empiriques » et non des « langues scientifiques », épousant donc la position du locuteur et non celle du linguiste.

Enfin une autre implication est que cette attitude nous permettrait de considérer le francophone doualais comme ce locuteur qui maîtrise l'art de s'adapter à des situations de communication, en participant d'une façon ou d'une autre à la construction du français dans un contexte varié.

Cette fluctuation nous a conduit à voir comment se comportent les habitants de Douala dans la maîtrise de leur environnement. Nous nous proposons, après avoir présenté une organisation des français à Douala, de les étudier dans le chapitre suivant en mettant en relation les pratiques (pôles de français) en rapport avec les locuteurs, pour en dégager une signification socio-fonctionnelle. Nous montrerons alors comment se construisent les habitants de Douala par leurs usages des différents français, qui apparaissent comme des faces qu'on (se) donne, ou bien des identités qu'on repousse. En ce sens, la catégorisation apparaîtra comme une frontière possible, utilisée par les locuteurs pour stabiliser les pratiques, et les locuteurs par la même occasion, une manière parmi d'autres de gérer l'hétérogénéité sociolinguistique de la ville.

## CHAPITRE 10

# UNE NOMINATION PLURIELLE DES FRANÇAIS

## A DOUALA.

### Introduction

Nous avons dit plus haut que le fait de nommer c'est catégoriser, or nous savons que les catégories sont autant de moyens de gérer les représentations sociales. Notre objectif est de montrer dans ce chapitre qu'un étiquetage pour un pôle de français permettrait de comprendre les différentes représentations sociales rattachées au français, mais également le positionnement du locuteur face à ces pratiques. Nous allons ainsi montrer dès le départ que ces différentes nominations<sup>333</sup> constituent des moyens de légitimation de groupes de locuteurs. Nous continuerons en faisant le point sur la fluctuation nominative, sans oublier de dégager les images sociales des différents noms en identifiant qui seraient les locuteurs des pôles présentés. Nous allons ainsi profiter de cette occasion pour présenter quelques contextes d'usage, qui apparaissent comme autant de modes d'organisation fonctionnelle des français à Douala ; nous comprendrons donc finalement que tout choix nominatif dépend d'un rapport de « place », l'usage d'un nom ou de l'autre permettant de jouer un « rôle », d'établir ou de déplacer une frontière.

### 1 Le glossonyme, indice de légitimation d'un groupe

A quoi équivaut un nom ? Que signifie nommer ? Bref, quel serait le projet social de tout acte de nomination ? Nommer correspond sur le plan social à un processus qui suppose deux faces indissociables<sup>334</sup> : une attribution / dénégation d'identité, mais également une délimitation / abolition de frontières. Cela permet de reconnaître l'entité nommée comme différente / identique à une autre. Il s'agit donc d'une consécration / désintégration identitaire. C'est dans cette logique que A. Kourouma a affirmé qu'« une chose qui ne peut pas être nommée n'existe pas »<sup>335</sup>. Nommer serait donc construire / détruire des frontières entre des entités. Cependant, quels types de délimitations sont-ce ? Présentent-elles des ouvertures ? Si oui comment sont-elles maintenues ou disloquées ? La

---

<sup>333</sup> Ces termes correspondent aux idées mobilisées par nos témoins et plus précisément ceux dont nous exploitons les extraits d'entretien. Il suffit d'en ajouter un autre pour qu'une nouvelle désignation apparaisse, ou bien pour que les statistiques d'usage des formes que nous décrivons changent.

<sup>334</sup> Chaque fois que nous allons parler d'un cas d'attribution d'identité, comprenons que cela suppose l'autre versant du problème, la dénégation d'identité, et *vice versa*. La construction identitaire fonctionne dans cette logique.

<sup>335</sup> Gauvin, L., 1997 : *L'écrivain francophone à la croisée des langues*, Paris, Khartala, p. 159.

nomination apparaît en tout cas comme un indice de légitimation. Si l'existence d'un groupe est interactionnelle, cela veut dire que pour qu'un label soit reconnu comme celui d'un groupe, il faudrait l'aval des membres du groupe en question, mais également celui des membres d'autres groupes rivaux ou non. Qui choisit cependant cette étiquette attribuée au groupe ? Cela peut se faire de manière endogène et / ou exogène, et les différentes représentations rattachées au nom en dépendront. Parfois, il peut même exister plus d'une désignation. Tabouret-Keller (1996 : 171 ; 1997 : 9-10) pense que ces labels peuvent venir des locuteurs eux-mêmes, des linguistes ou bien des institutions en vigueur. Ce qui suppose la reconnaissance du groupe comme unité sociale pertinente. La multiplicité nominative sera dès lors un corollaire des différents sentiments, des différentes croyances rattachées audit groupe. Ces diverses caractéristiques attribuées ou revendiquées participent conjointement de la dynamique sociale, la pertinence d'une définition n'ayant de sens que par rapport à la référence à l'autre.

Se nommer, être nommé, c'est donc exister. En effet, « l'existence et la réalité d'un groupe [...] ne peuvent pas être attribuées par autre chose que par le fait qu'il se désigne lui-même et est désigné par ses voisins au moyen d'un nom spécifique » (Poutignat et Streiff-Fenart, 1995 : 156-157). Cependant, à certains moments, c'est la nomination (par un autre groupe) qui donne corps au groupe. On pourrait ainsi penser que nommer c'est créer. Dans les centres urbains camerounais par exemple, les Bamoun se découvrent parfois une appartenance au groupe bamiléké. En effet, à cause de l'appartenance des deux groupes ethniques à une même province administrative majoritairement bamiléké, les Bamoun sont considérés et traités comme des Bamiléké avec qui ils ne partagent pourtant pas, sur le plan culturel, les mêmes pratiques. Sur le plan national, les deux groupes forment donc un seul ensemble en regard de la politique d'équilibre régional. Il en est de même pour le terme « nordiste », utilisé pour désigner les Musulmans des trois provinces de la partie nord du Cameroun. Pourtant une de ces provinces (l'Extrême-Nord en l'occurrence) comporte une forte communauté chrétienne, ce qui n'empêche que pour les Sudistes (appellation des non-Nordistes), tous soient parfois perçus comme des Nordistes, Musulmans et Haoussa, encore appelés *Wadjo*. A Douala, ces deux grands groupes ethniques (bamiléké et nordiste) occupent l'essentiel du secteur économique et acceptent de fonctionner tels que les Duala, Bassa et autres Mbo ou Beti les nomment. Il s'agit donc de groupes sociaux dont les frontières changent une fois que sont scrutées les régions d'origine<sup>336</sup>. En érigeant des barrières autour du groupe, en assouplissant les frontières des

---

<sup>336</sup> Ces différentes catégorisations ethniques dépendent de stéréotypes communément partagés par les Doualais, et qui tournent autour de traits comme le nom, le phénotype (couleur de la peau très foncée pour les

groupes, l'acte de nomination légitime l'existence du groupe. Ces groupes reconnus peuvent dès lors jouer un rôle dans les interactions sociales. De manière générale, cet acte n'est pas neutre, il véhicule toujours la sensibilité sociale du groupe identificateur. On pourra donc parler d'exo-nomination (venant des membres d'autres groupes, linguistes, les institutions étatiques, c'est l'identité attribuée) et d'endo-nomination (celle utilisée par groupe nommé, c'est l'identité revendiquée)<sup>337</sup>.

## 2 Les français à Douala : une nomination fluctuante

Nous avons choisi 33 témoins parmi nos enquêtés<sup>338</sup>. Nous avons analysé les différentes nominations, attribuées par ces derniers aux différents pôles de français tels que définis *supra* : le français personnalisé, le *bon français*, les français moyens, le *mauvais français* et enfin le *francanglais*. Le plus jeune a vingt et un an et le plus âgé en a cinquante trois. Tous sont actifs<sup>339</sup> et vont de la *bayam sellam* au directeur général adjoint d'une société locale en passant par des enseignants, journalistes, coiffeurs, étudiants, hôtesse, musicien entre autres, pouvant être regroupés en différentes ethnies déclarées : Bassa, Bamiléké, Duala, Tupuri, Anglo, Biafra, Banen, Mbo, bref des ethnies ayant une certaine importance sociale à Douala. Nous avons un mélange générationnel car nos extraits proviennent de jeunes et d'adultes, de femmes et d'hommes. Nous nous sommes contenté de relever les différents noms qui reviennent dans leurs discours, sans nous attarder sur le nombre de fois que reviendrai chacun des noms par exemple dans le discours d'un seul témoin, ce qui aurait permis par exemple de comprendre dans les détails quelles seraient les raisons subjectives du choix du nom. Notre posture aide surtout à comprendre par rapprochement les différentes motivations, sans trop nous attarder à l'histoire de vie personnelle du participant, qui reste encore (nous ne l'oublions pas), le moyen d'accès aux pratiques linguistiques. Nous avons pu organiser les différents noms accordés aux différents français à Douala, selon trois ensembles : les choix construits

---

*Wadjo*), le secteur d'activité (commerce pour les Bamiléké) entre autres, qui seraient considérés comme prototypiques (Kleiber) de ces ethnies. La catégorie « Haoussa » ferait donc penser aux originaires du Nord du pays, tout comme la catégorie « Bamiléké » désignerait les originaires de la province de l'Ouest. Il s'agirait de constructions de frontières étanches, puisque la catégorisation est fondée sur le prototype, c'est-à-dire le meilleur représentant de la catégorie. Pourtant dans les pratiques observées, ces considérations ne sont pas fondées ; ces frontières sont assez malléables.

<sup>337</sup> A certains moments on peut trouver les deux dans un seul nom : une exo-nomination qui finit par être revendiquée / repoussée par les locuteurs membres du groupe ainsi désigné, ou bien l'endo-nomination, comme moyen de se donner une identité.

<sup>338</sup> Ce choix ne s'est pas effectué de manière rigide sur la base de critères pré-établis : nous avons pensé ainsi recouvrir les sensibilités pertinentes de notre corpus, au regard de cette nomination.

<sup>339</sup> Cela suppose un contact permanent avec différentes couches sociales. Les ménagères ne nous ont pas beaucoup intéressé ici car leur vie casanière les expose beaucoup plus à des contacts familiaux moins conflictuels que ceux sociaux.

autour d'un substantif isolé, les choix présentés par des syntagmes nominaux avec expansion qualificative, et enfin les syntagmes avec complémentation.

## 2.1 La construction autour d'un substantif isolé

Le premier groupe comporte des noms comme *fran-anglais* (2 fois), *francanglais*<sup>340</sup> (13 fois), *camfran-anglais* (3 fois), *francam(erounais)*(2), *camfrançais* (8 fois), *truc* (1 fois), *bricolage* (2 fois) et *français* (3 fois). Comme par hasard, tous ces noms renvoient à un seul pôle, le francanglais<sup>341</sup>. Cinq de ces désignations seraient des compositions mettant en valeur au moins deux des trois termes suivants : français, anglais, et camerounais. Une lecture possible de cette construction serait qu'il faudrait avoir une compétence strictement linguistique en chacune des langues en présence. Cependant, à quoi renverraient les pratiques identifiées sous le terme camerounais ? Est-il possible de tenir compte des 247 langues locales ? Cela n'est pas possible. Nous pensons qu'il s'agit dans cette pluralité de noms, de mettre en évidence le caractère plurilingue et pluriculturel des locuteurs, construit en partie sur le mélange. En effet, selon Gustave (géomètre, 41 ans),

à la question de savoir ce qu'est le francanglais pour lui, il répond qu'il s'agit d'un fourre-tout ne permettant pas d'identification

Gustave - ce n'est ni l'anglais + ni le français X + ni le duala parce qu'ils mettent même les mots + ni le bamiléké ni le pidgin + rien du tout + ça ne ressemble à rien

Cette idée de mélange se dégage également de l'appellation « bricolage » qui suppose une tentative de ramener en un tout systémique ou fonctionnel des éléments auparavant disparates. Quant à « truc », il traduit surtout le manque de considération accordée au parler, et donc une marque de distanciation et de rejet de cette manière de parler, de cette « langue ». Le francanglais serait alors un ensemble de pratiques linguistiques

---

<sup>340</sup> Nous tenons à signaler toutefois des particularités dans la prononciation de ce terme. Certains témoins l'articulent *francamglais*. On pourrait penser que cela viendrait de la volonté des locuteurs de traduire l'identité camerounaise de la pratique (plusieurs sociétés étatiques du pays ont la particule CAM dans leurs noms : CAMAIR, CAMTAINER, ALUCAM, CAMRAIL, CAMSHIP, CHOCOCAM, etc). Cela n'exclut cependant pas que nous imaginions aussi que cela soit le fait de locuteurs ayant eu connaissance de la forme camfrançais qui est le seul usage dans les amphithéâtres, dans les Universités ; ils seraient en ce sens influencés par les usages dans les recherches en linguistique. Cette réflexion mérite en tout cas qu'on s'y penche plus.

<sup>341</sup> Féral (2004 : 499) citant Harter présente également des dénominations multiples « *francanglais, francamanglais, francam, camanglais, francamerounais, fran-anglais, français camerounais* ». On voit bien revenir francanglais, appellation (selon nos entretiens et observations) la plus partagée par les Camerounais. La dénomination multiple est d'ailleurs un phénomène lié à presque toutes les langues urbaines sans fonction *de jure*. Le pidgin-english porte en effet des étiquettes plus ou moins péjoratives selon les locuteurs : « "parler des non-scolarisés", "parler des Bamiléké", "parler de la région de Douala", "langue commerciale", "mauvais anglais", "parler des anglophones" » (Féral, 2004 : 499). Si nous avons rencontré "mauvais anglais" à Douala lors de nos enquêtes, les autres appellations viendraient certainement d'enquêtes dans d'autres villes car ce regard péjoratif serait rattaché à l'idée faite de la ville de Douala qui, tout en étant commerciale, est peuplée en grande partie de Bamiléké, avec une forte présence de non-scolarisés dont l'essentiel exerce dans le secteur informel : *bendskineurs, sauveteurs*, etc.

dévalorisées. Il faut remarquer que cette lecture est faite soit par des non francanglophones, soit par des locuteurs du francanglais dans un contexte où la valorisation d'une autre langue leur permettrait de se donner la face (Goffman, 1974). Écoutons cet extrait d'entretien, entre Josy (professeur de français, DEA) et Ebénézer (professeur de français, Licence)

Josy est le chef de département de Ebénézer, et chacun d'eux essaie de dire ce que représente le francanglais pour lui. Parler de jeunes, il est surtout construit comme un mélange – des exemples l'attestent, un *argot*, un *pidgin des scolarisés*

- Josy - le camfranglais c'est davantage c'est les jeunes même beaucoup plus scolarisés + qui l'emploient + le pidgin c'est les sauveteurs + les pousseurs tout le monde mais le camfranglais c'est + c'est plutôt moi j'ai l'impression que c'est une déformation d'une langue le jumelage d'une langue *mon mon père m'a gi les dos*<sup>342</sup> donc
- Ebénézer - oui c'est un peu comme si c'était l'argot qui ne disait pas son nom
- Josy - oui l'argot + qui ne disait pas son nom pour moi le camfranglais c'est plutôt un + s'il faut le rapprocher avec le pidgin c'est un pidgin des scolarisés c'est pas oui
- Ebénézer - hier j'étais avec ma mater nous sommes allés
- Josy - nous sommes allés à *mbeng* et on est *came*<sup>343</sup> voilà [...] les *bayam sellam* c'est le pidgin
- Ebénézer - pur et dur + et puis même par expérience moi je : j'ai tenu pendant longtemps les classes de seconde , quand on leur montre le le le l'argot et qu'on donne un texte qu'il faut essayer d'écrire en argot + ils mettent carrément ce pidgin là + ou ces mots cet anglais tordu là [...] le gars va te dire *mon pater et ma mater sont allés à panam* pour dire mon père et ma mère sont allés en France et *quand ils vont back + tu came chez nous on va si la télé*<sup>344</sup>

Le francanglais serait donc la « langue » de l'autre, une mixture de jeunes scolarisés. La distance prise par les deux interlocuteurs traduit une minoration de ce parler, et par extension de ses locuteurs, les plus jeunes. Nous avons toutefois l'impression que c'est la position de Josy qui prime, Ebénézer ayant reconnu dans une conversation passée qu'il utilisait souvent le francanglais quand il était avec des étudiants ou élèves, quand le cadre de retrouvailles est plus intime : la maison, le stade de football entre autres. Cela dit, on pourrait pour résumer tout cela, comprendre qu'à travers le substantif isolé,

« dans *camfranglais*<sup>345</sup> ou *canfranglais*, est mis en évidence le fait que l'anglais est en contact avec le français. Cette mise en évidence peut ainsi donner l'impression que le *camfranglais* est parlé par des sujets effectivement bilingues en français et en anglais, qui feraient de l'alternance codique » (Féral, 2005-b).

Pourtant, comme le suppose Féral (à paraître), s'il faut absolument avoir une pratique du français pour parler francanglais, l'usage de l'anglais n'est pas nécessaire, le pays étant

<sup>342</sup> Mon père m'a donné de l'argent.

<sup>343</sup> Nous sommes allés en France (Europe) et en sommes revenus.

<sup>344</sup> On pourrait aussi relever dans cet extrait, une confusion ou bien un rapprochement entre le francanglais et le pidgin, parallèle sur le quel nous reviendrons *infra*.

<sup>345</sup> Nous avons présenté *supra* des termes différents pour désigner le francanglais. Camfranglais est le terme privilégié par certains journalistes et en particulier les linguistes, selon nos observations.



divisé en zones francophone et anglophone, en communautés qui se sont acceptés mais ne pratiquent pas sur un plan national un échange qui aurait pu permettre l'émergence d'un code mixte à la manière du *franlof* (ou *francof*) des intellectuels à Dakar. Le francanglais est donc surtout un usage de francophones, catégorisé comme la « langue » de l'autre, ici le jeune scolarisé.

Un des éléments qu'il serait important de mettre en évidence dans l'extrait ci-dessus, est le rapport construit entre francanglais et pidgin. Cela nous permet de revenir sur quelques éléments biographiques des deux témoins. Tous sont des francophones, qui ont une compétence passive du pidgin-english. Si Josy est en contact dans sa belle-famille avec des pidginophones, Ebénézer n'a presque pas de contact avec les locuteurs du pidgin. Serait donc un pidgin, toute pratique linguistique dans laquelle il remarque un mélange. De manière manifeste donc, si le non pidginophone considère le francanglais comme le pidgin, le témoin plus proche du pidgin dans son quotidien construit une frontière entre francanglais et pidgin-english. On pourrait alors émettre l'hypothèse selon laquelle le pidginophone serait, à Douala, le seul à pouvoir construire des frontières entre francanglais et pidgin.

Pour les autres Doualais, ces deux pratiques renvoient à un pidgin, compris comme mélange. On pourrait avant de passer aux nominations des français construites sur un substantif doublé de caractérisation, faire le point sur ces usages de francanglais / pidgin. Ce sont des pratiques qui sont proches par le fait de mélanges. Leur fonctionnalité sociale les rapprocheraient également car, elles peuvent être considérées comme des « badumes » (Le Dû et Le Berre, 1996) (nous y reviendrons *infra* en 3.3).

## **2.2 La construction autour d'un substantif doublé de caractérisation**

Le deuxième groupe comporte un nom doublé de caractérisation. Nous organisons comme suit ces différentes appellations, suivant le schéma *infra* qui structure le français à Douala en pôles caractérisés par une certaine perméabilité permanente :

- *bon français, français soutenu, français académique, français élevé, français standard, français supérieur, français raffiné, gros français.*
- *français simple, français normal, français familier, français courant, français commun, français moyen.*
- *mauvais français, petit français, français bas, français décousu, français branché, français camerounisé.*

Une observation est évidente : l'élément « nom » du syntagme nominal « nom + adjectif qualificatif » est exactement le même quel que soit l'exemple choisi : il s'agit du terme « français ». En d'autres termes, on pourrait penser qu'il y aurait unanimité sur le fait que toutes ces nominations désignent une même langue, le français. Mais on pourrait aussi voir en cette pluralité d'adjectifs un désir de faire éclater le français, une manière de traduire un certain malaise dans l'utilisation du français unique et unifié, et pourrait être interprété comme velléité d'autonomie ou de libération linguistique. On pourrait également concilier les deux positions pour dire que cela traduirait tout simplement les différentes manipulations interactionnelles que le français subit à Douala, sans aucune intention d'autonomisation. Certains des témoins utilisent conjointement plusieurs de ces étiquettes, comme s'ils étaient eux-mêmes plongés pour certains dans une quête, ou bien comme s'ils voulaient montrer le dynamisme du parler. Pour rester toutefois logique avec notre argumentation, il s'agirait d'une matérialisation de la diversité des normes que prend le français dans ses usages à Douala, quel que soit le pôle vers lequel on est attiré. C'est une idée qu'on pourrait aussi avoir en observant les autres noms construits autour d'un substantif et de ses compléments.

### ***2.3 Le groupe construit autour de la complémentation nominale***

Le troisième groupe comprendra les expansions opérées à l'aide de la complémentation nominale. Il s'agit entre autres de :

- *français de haut niveau.*
- *français des intellectuels, français du campus, français de la haute société, français des longs crayons.*
- *français du quartier, français des bancs.*
- *français de la rue, français (des mamans) du marché.*
- *français des jeunes, français des yors, français à la mode, français des rappeurs, français des paresseux, français de la débrouillardise.*

Il apparaît une nouvelle catégorie ici, qui correspond au français le plus élevé sur une échelle de valeur en terme de niveau de langue, *le français de haut niveau*. Cette appellation apparaît une seule fois, comme *français élevé* pourtant utilisé par un autre témoin pour caractériser tout un autre français, le *bon*, le *français soutenu* ou *français des longs crayons*. Cependant, l'expression la plus significative de cette nouvelle catégorie est que plusieurs de nos témoins en parlent sans lui donner un nom cependant. Une

personnalité nationale l'incarne particulièrement, celle pris en exemple par neuf<sup>346</sup> des onze témoins qui ont évoqué ce français comme existant à Douala : il s'agit de N, ministre, et surtout, professeur d'université. Une analyse à effectuer peut donc être que parfois, avant le nom, l'entité désignée joue déjà un rôle dans la société, et le processus de nomination ne viendrait donc que permettre une meilleure identification de ce réel. Ce processus est identifié par Robillard (1993-a) comme celui de la « cohésion », qui doit en principe précéder la « cohérence » dans l'analyse linguistique (voir chapitre 13, 2.1). Loin de l'idée selon laquelle nommer pourrait entrer dans un processus d'autonomisation (Féral, 1998-a : 212), il s'agit cette fois-ci de montrer que la nomination serait un aboutissement du processus d'identification d'une réalité qui existe bien que n'étant pas assez perceptible matériellement. Un non-dit social serait ainsi une manifestation pertinente de frontière, un implicite qui permet de réguler certaines interactions sociales. Ne dit-on pas que le silence est parfois plus expressif qu'un grand discours ? Considérer cette absence de nomination comme la continuation d'un processus inachevé nous paraît en tout cas logique : nous avons l'impression que si le ministre est la référence pour ce français, cela voudrait dire qu'avant qu'il ne commence à intervenir sur les antennes des médias officiels (*CRTV*), ce français était pourtant là par les journaux étrangers mais ne représentait pas de la même façon un élément par rapport auquel le Camerounais se serait identifié. Nous sommes donc peut-être devant un phénomène qui attend encore de connaître une certaine maturation sociale. Ce processus allant de l'individu à la société serait banal. Tabouret-Keller (1996 : 175) pense qu'« en tant que propriété innée<sup>347</sup> de l'individu il peut se trouver déplacé et représenter une propriété d'une communauté ».

La complémentation nominale apparaît comme une sorte d'appellation paraphrastique, dont le but est d'apporter des explications, des précisions sur le français dont il est question. Il s'agit de références contextuelles porteuses de sèmes relationnels en rapport avec l'expérience de l'acteur social. Ces appellations mettent ainsi en valeur des indices sociaux comme :

- les locuteurs : les paresseux, les débrouillards, les intellectuels, les longs crayons, la haute société, les mamans, les jeunes, les *yors* ;
- les lieux d'usage : le campus, le quartier, l'école, le marché ;

---

<sup>346</sup> Quatre parmi ces témoins ont eux-mêmes évoqué le français du ministre. Les cinq autres ont surtout réagi à l'évocation par nous du français tel qu'il est parlé par le ministre. Cela s'est fait généralement en relation avec le français du pôle « bon français ».

<sup>347</sup> Nous tenons à marquer notre différence sur le terme « inné » car cela reste une croyance qu'on pourrait qualifier de cognitiviste. Pour notre part, la langue est, comme les autres traits d'identité d'un individu, fournie par la société. C'est surtout un rapport socio-cognitif qu'il faudrait mettre en évidence.

- les sujets possibles à évoquer avec cette langue : l'école, la mode, le rap.

#### **2.4 Récapitulation**

On comprend donc qu'aucune des appellations données ici n'est fortuite ; chacune d'elles est porteuse d'une signification sociale particulière, indice d'une certaine expression socioculturelle du participant. On pourrait donc récapituler toutes ces occurrences dans un tableau qui permet d'effectuer une analyse comparative de la fréquence des appellations diverses (en gras, les termes les plus socialement pertinents). Il est aussi important à noter que sur un plan statistique, ils reviennent le plus souvent dans les discours, par rapport aux autres) :

| <b>Pôles de français</b>               | <b>Différentes nominations</b>        | <b>nombre d'apparition</b>       |
|--|---------------------------------------|----------------------------------|
| <b>Français moyens</b>                 | <i>français simple</i>                | <b>10</b>                        |
|  | <i>français normal</i>                | 3                                |
|  | <i>français familier</i>              | 4                                |
|  | <b><i>français courant</i></b>        | <b>14</b>                        |
|  | <i>français commun</i>                | 4                                |
|  | <b><i>français moyen</i></b>          | <b>14</b>                        |
|  | <b><i>français du quartier</i></b>    | 6                                |
|  | <i>français des bancs</i>             | 5                                |
| <b>Francanglais</b>                    | <i>fran-anglais</i>                   | 2                                |
|  | <b><i>francanglais</i></b>            | <b>13</b>                        |
|  | <i>camfran-anglais</i>                | 3                                |
|  | <i>francam(erounais)</i>              | 2                                |
|  | <b><i>camfranglais</i></b>            | <b>8</b>                         |
|  | <i>bricolage</i>                      | 2                                |
|  | <i>franglais</i>                      | 3                                |
|  | <i>truc</i>                           | 1                                |
|  | <b><i>français des jeunes</i></b>     | <b>7</b>                         |
|  | <i>français des yo(r)s</i>            | 4                                |
|  | <b><i>français à la mode</i></b>      | <b>9</b>                         |
|  | <i>français des rappeurs</i>          | 1                                |
|  | <i>français des paresseux</i>         | 1                                |
|  | <i>français de la débrouillardise</i> | 1                                |
| <b>Bon français</b>                    | <b><i>bon français</i></b>            | <b>16</b>                        |
|  | <b><i>français soutenu</i></b>        | <b>13</b>                        |
|  | <i>français académique</i>            | 2                                |
|  | <i>français élevé</i>                 | 3                                |
|  | <i>français standard</i>              | 3                                |
|  | <i>français supérieur</i>             | 1                                |
|  | <i>français raffiné</i>               | 2                                |
|  | <i>gros français</i>                  | 3                                |
|  | <i>français des intellectuels</i>     | 1                                |
|  | <i>français du campus</i>             | 2                                |
|  | <i>français de la haute société</i>   | 1                                |
|  | <i>français des longs crayons</i>     | 3                                |
|  | <b>Mauvais français</b>               | <b><i>français de la rue</i></b> |
| <b><i>mauvais français</i></b>         |                                       | <b>19</b>                        |
| <i>petit français</i>                  |                                       | 3                                |
| <i>français bas</i>                    |                                       | 4                                |
| <i>français décousu</i>                |                                       | 2                                |
| <i>français (des mamans) du marché</i> |                                       | 5                                |
| <b>Français personnalisé</b>           | <i>français de haut niveau</i>        | 1                                |
|  | <i>français élevé</i>                 | 1                                |
|  | <b>personnalisation</b>               | <b>12</b>                        |

Ce tableau ne doit pas être perçu comme une hiérarchisation absolue (toute structuration n'est possible qu'en fonction de contextes, qu'il faut chaque fois préciser). Nous avons ainsi, sur la base des statistiques ci-dessus, dégagé les noms les plus fréquents pour désigner les différents pôles du français à Douala :

- i) francanglais validé 13 fois sur notre tableau, français à la mode (9 fois), camfranglais (8 fois) et enfin le français des jeunes (7 fois) ;
- ii) personnalisation de français (12 fois) ;
- iii) mauvais français (19 fois) et français de la rue (8 fois) ;
- iv) français courant (14 fois) qui cohabite avec français moyen (14 fois également), mais également français simple (10 occurrences) et enfin français du quartier<sup>348</sup> (6 fois) ;
- v) le bon français (16 fois) et français soutenu (13 fois).

En dehors du groupe (ii) dont l'absence de nom ou du moins la référence à un locuteur particulier fait presque l'unanimité, les autres pôles de français présentent des nominations plus ou moins concurrentielles et il serait assez hasardeux et risqué de pouvoir affirmer qu'une appellation vaut plus que l'autre. Certains sortent du lot comme *bon français*, *mauvais français* ou bien *francanglais*, sans toutefois occulter réellement les autres, même si sur la base de ce tableau, on pourrait reconnaître que certaines appellations ne seraient pas socialement assez pertinentes (celles qui apparaissent par exemple une seule fois<sup>349</sup>).

La prolifération de noms pourrait ainsi être interprétée comme manifestation de représentations multiples, de la fonctionnalité plurielle de l'idiome en rapport avec la construction de groupes identitaires entre les locuteurs. Ces différences correspondraient ainsi à des pôles flexibles qui seraient des ressources de gestion relationnelle à Douala. Si nous prenons par exemple le cas du francanglais, nous pouvons dire que le francanglais serait alors un ensemble de pratiques tantôt proches du français, tantôt fonctionnant avec une certaine marge d'autonomie. Le locuteur s'offre alors des pôles de présentation de soi variés, qu'il peut exploiter selon le contexte. Il se présente comme un locuteur ayant une compétence du français. Cependant, il peut être un francophone parlant l'anglais, langue officielle du Cameroun, et langue internationale la plus valorisée. Le francanglophone peut aussi être un locuteur d'une langue camerounaise. Dans cet autre contexte, il matérialise alors son ancrage dans les pratiques culturelles locales. Il est donc ouvert, mais différent de

---

<sup>348</sup> L'argument ayant milité pour cette autre désignation, nous l'avons certainement compris n'est pas statistique. C'est particulièrement la valeur consensuelle attribuée à ce français qui va nous amener à l'adopter, car il se présente comme le lieu d'adoucissement et / ou de disparition de toutes les barrières établies ailleurs entre les différents autres français.

<sup>349</sup> Ceci est d'autant plus pertinent que certains témoins comme Charles (enseignant de mathématique) exploitent plusieurs nominations pour une même réalité. Pour lui par exemple, le « francanglais » équivaut au « français des jeunes », des « yors ». Il en est de même pour Martini (25 ans, BEPC, coiffeur) pour qui le « francam » ou « camfran-anglais » est le « français des jeunes ».

Samba Diallo en ce sens que lui, à la différence du héros de Cheikh Hamidou Kane<sup>350</sup>, aura choisit non pas « l'itinéraire susceptible de [le] perdre », mais une voie par laquelle il peut se positionner comme un Camerounais moderne. S'il choisit de se rapprocher des pratiques du pidgin-english, c'est probablement pour montrer son aptitude à construire une grande solidarité groupale. C'est dire en fin de compte que les pratiques linguistiques sont révélatrices des images sociales de langues.

### **3 Locuteurs et images des français**

Le constat qui se dégage de notre corpus est que dans l'ensemble, sans pour autant être prédictible, le français utilisé par le locuteur n'est pas fortuit ; chaque individu accorde à son parler une valeur qui change selon le choix de la circonstance, mais surtout qui l'inscrit dans un certain schème social, qui n'est jamais le même. Nous pouvons ainsi considérer ces images sur le français comme multidimensionnelles. Nous nous proposons dans ce paragraphe, de montrer qu'il n'existe pas de polarisation unique pour les différents français à Douala, et que les différents schémas sont fonction d'interactions sociales possibles dans la ville. Les pratiques et les images qui se dégageraient de ces schémas de hiérarchisation possibles des français à Douala sont multiples.

Nous choisissons d'en présenter quatre (parce qu'il faut bien présenter un nombre limité au risque de ne jamais terminer notre thèse). Le premier schéma sera fonction de la volonté de valorisation sociale dans la présentation de soi, qui s'inscrit dans la logique de la pratique des langues officielles. Le deuxième schéma sera construit autour d'un objectif défini par le(s) participant(s). Le troisième schéma portera sur un autre mode d'opposition de langues, les registres paritaire et disparitaire. Enfin, nous voulons montrer que le désir de positionnement du locuteur pourrait faire oublier une hiérarchisation des langues, toutes pouvant être interpellées dans un cadre en fonction des échanges interactifs auxquels participe le locuteur. Il s'agit d'exemples possibles, sans prétention d'épuiser toutes les hypothèses schématiques possibles de ces pratiques langagières.

#### ***3.1 Une perspective de valorisation sociale et identitaire***

On peut valoir dans ce schéma, le français comme langue officielle, qui permet d'accéder aux ressources matérielles et de pouvoir qui lui sont rattachées en tant que langue des institutions publiques. Les pratiques reconnues comme du français seront alors organisées en pôles valorisés ou non, puisqu'ils confèrent aux locuteurs des "faces"

---

<sup>350</sup> Cheikh Hamidou Kane, 1961 : *L'Aventure ambiguë*, Paris, Julliard.

socialement valorisées ou non. Cela nous permettra, avant de continuer notre réflexion, de montrer l'inefficacité du concept de diglossie dans son sens classique à rendre compte du fonctionnement sociolinguistique de Douala.

### 3.1.1 Les pôles valorisés

Une observation des différents éléments d'expansion ajoutés au mot « français » permet en tout cas de dégager selon les locuteurs, des éléments d'évaluation à connotation positive. Ce sont par exemple *bon, soutenu, académique, élevé, standard, supérieur, raffiné, gros, branché, de haut niveau, des intellectuels, de la haute société, à la mode*. Ces éléments d'appréciation renvoient dans l'ensemble aux pôles bon français<sup>351</sup>, mais aussi au francanglais (sur lequel nous reviendrons dans un sous-titre *infra*).

Le bon français traduit surtout un rapport à la norme scolaire et un désir de revendiquer un rôle, celui d'appartenir à la couche la plus valorisée de la société. Le bon français est ainsi vu comme le pôle socialement dominant du français, celui utilisé par les lettrés, vers lequel tendent tous ceux qui aspirent au pouvoir. Nous avons vu *supra* comment des non-scolarisés développent des stratégies pour l'acquérir et en avoir des pratiques sociales. On pourrait également rappeler des manoeuvres mises en place par certains individus, une fois parvenus au pouvoir (par l'exploitation d'une autre valorisation obtenue de leur richesse économique) pour en avoir une pratique plus ou moins acceptable<sup>352</sup>. Langue de l'élite, le bon français donne en fait du pouvoir. Louis (cadre commercial, 53 ans) affirme que le français pratiqué dans le cadre de l'association des élites, malgré son caractère ethnique, doit être le bon français :

Cet extrait vient d'un moment de l'entretien où le témoin, dans un dithyrambe (pour se donner une consistance identitaire probablement), Louis nous fait comprendre que la pratique du français n'est pas partout identique. Il se donne la face de l'élite dans son ethnie, de celui qui parle souvent au nom des autres. En cas de valorisation identitaire, la langue utilisée doit donc être le bon français : il ne s'agit pas « du n'importe quoi »

Louis - oui + moi j'ai dit ++ ça dépend dans quel milieu où vous vous trouvez \*mm\* par exemple je fais euh : + je fais l'association des élites du village + \*ouais ouais\* et qui est deux élites + nous avons + l'élite intellectuelle ++ là i y a une manière de s'exprimer ++ hein quand vous êtes en face là-bas vous ne pouvez pas dire du n'importe quoi

---

<sup>351</sup> Maintenant que nous savons ce que veut dire chacune de ces nominations, nous les utiliserons désormais sans les mettre en italique, du moins pour celles représentant les catégories de polarité.

<sup>352</sup> L'exemple qui revient facilement à l'idée de certains témoins (Charles et Zéphyrin) est la métamorphose d'un responsable municipal de la ville. De manière plus ou moins unanime, il est reconnu que sa pratique du français a qualitativement connu une amélioration, ce qui lui permet ainsi de briguer des postes électifs. Il est ainsi devenu le Président mondial d'un groupe de chefs d'entreprise. C'est dire que la valorisation sociale par l'argument matériel et économique ne suffit pas : il faut en plus asseoir cette domination par une pratique du français qui aurait pour effet de légitimer la position dominante de l'acteur social mis en scène.



Dans un contexte valorisé, c'est un français surveillé, réservé à la couche sociale la plus élevée, qui devrait être utilisé. Instrument de promotion sociale, ce français assume la fonction rituelle (Manessy, 1994-a), et est celui utilisé sur le plan professionnel. Au besoin, il ne faudrait même pas arrêter de l'apprendre, au risque de connaître une dévalorisation sociale. Bernard (cadre commercial) travaille régulièrement avec des dictionnaires. Parce qu'il doit régulièrement faire des rapports, il a besoin de continuer d'apprendre le français, la qualité de français utilisée dans le rapport influençant sur l'image positive qu'il nourrit pour l'entreprise :

Bernard apprend tous les jours avec l'aide du dictionnaire, particulièrement dans la correspondance d'entreprise ; il est persuadé que l'image de l'entreprise par rapport aux concurrents et partenaires dépendrait du caractère soutenu du français écrit

Bernard- oui il y a des changements puisque euh : : : moi je me dis que le français + plus on prend du temps ça change +++ bon XXX jusqu'à présent j'ai le dictionnaire + je suis obligé de consulter le dictionnaire ++ maintenant pour écrire pour faire tout j je : hein

E- et qu'est-ce qui motive ce phénomène + cet apprentissage ?

Bernard - bon + puisque + quand j'ai à faire un courrier ++ je suis obligé que le courrier soit soutenu ++ je suis obligé de : x de pas dire écrire des bêtises + \*ok\* qui fait déjà l'image de l'entreprise ++ que déjà à:: je suis ou contraint de faire un effort + pour que ce soit vraiment dans un style soutenu

Nous comprenons une fois de plus quelle serait la place accordée au bon français. Le français dans son pôle soutenu ferait plus sérieux, et permettrait à l'entreprise d'avoir un statut prestigieux. Nous tenons cependant à ajouter que cette image est dans l'ensemble celle de grandes entreprises. Pour les structures plus petites, ce n'est pas toujours le même cas de figure<sup>353</sup>. Par ailleurs, le français devient la langue de la modernité par sa forme écrite, mais aussi par son usage avec les appareils électroniques modernes. Comti (comptable, 47 ans) reconnaît :

cet énoncé nous a semblé porter une valeur particulière pour lui. Décrivant les contextes d'usage du français, il en arrive à sa maman et c'est presque dans l'extase qu'il nous décrit l'expérience de cette dernière

Comti - ma mère a le téléphone : / tout mais bon + elle ne parle pas le français

La structure concessive « mais bon » est synonyme de regret dans une comparaison implicite entre deux faits : celui introduit par « mais » (détenir un téléphone - portable) et celui qui est introduit par « bon » (manifestation de la concession : parler le français). Ces deux faits sont donc parallèles, et devraient fonctionner de pair. Sa mère serait donc différente des autres mères du village, étant donné que par son fils, elle vit un contexte différent de celui de ses pairs : la modernité et les nouvelles technologies de la

<sup>353</sup> Nous avons déjà eu à relever dans ce travail qu'ailleurs, au marché par exemple, ce n'est pas toujours le français ou le « bon français » qui est adapté dans les interactions valorisées en contexte. La tendance est d'adopter la langue avantageuse, qui n'est pas toujours la même d'une interaction à l'autre, ou bien dans une même interaction de bout en bout.

communication. On peut alors dire qu'au français sont rattachées les fonctions de modernité, indice de prestige social. Samuel (ouvrier, 41 ans, niveau 3<sup>e</sup>) nous traduit assez facilement quelle est la tendance sociale à Douala :

par la pratique du *français très élevé*, on affirmerait ainsi son désir d'ascension sociale à Douala, selon Samuel

Samuel- parce que normalement c'est tout le monde qui veut être grand  
E- mm  
Samuel - il n'y a personne qui veut être derrière  
E- donc en parlant peut-être un français très  
Samuel - un français aussi très élevé  
E- mm

Le bon français devient donc un aimant, celui du pôle socialement prestigieux. Nous pensons que cela suppose une certaine rigueur stylistique, une pureté car il est plus ou moins fidèle au modèle des livres, est enseigné dans les institutions scolaires et universitaires. C'est le français tel qu'on le retrouve dans les ouvrages de grammaire, les articles du dictionnaire, bref le français standard, qui n'échappe pas à la culture locale dans sa construction.

### 3.1.2 Les pôles synonymes de dévalorisation

Repartons de nouveau avec des éléments de nomination. Les appréciations sont cette fois négatives : *truc, bricolage, mauvais, petit, bas, décousu, branché, des longs crayons*<sup>354</sup>, *de la rue, (des mamans) du marché, de la débrouillardise*. Commençons par une remarque générale sur ces termes évaluatifs. Certains sont plus violents : *décousu, longs crayons, bricolage, truc, de la rue, de la débrouillardise*. Il n'est pas exclu qu'on les classe comme des stéréotypes. La violence des termes utilisés pour la caractérisation ou la désignation de ces pôles de français, le regard négatif qui est posé sur eux, les ramènent aux pires cas susceptibles d'être rencontrés. Il s'agit certainement de clichés<sup>355</sup>, d'images socialement partagées sur ces parlers. On comprend donc que ces images négatives soient utilisées par les locuteurs pour traduire une certaine stigmatisation, la dévalorisation qu'ils auraient des différents pôles de français mis en cause. On retrouve ici des termes renvoyant au francanglais, au mauvais français et au bon français.

---

<sup>354</sup> Le « français des longs crayons » était assez valorisé avant mais dans le contexte actuel (c'est ce que nous avons constaté lors de nos enquêtes), il est surtout moqueur et aide soit à ramener un locuteur vers la norme groupale, soit à l'exclure comme n'étant pas membre du groupe. L'expression est donc le plus souvent synonyme de dévalorisation par rapport au groupe, même si l'exclusion pourrait voiler un désir inaccessible de pratiquer ce français.

<sup>355</sup> Sur le plan linguistique, le cliché renvoie à un terme péjoratif, une expression toute faite devenue même banale à force d'être répétée ; idée habituelle, il est généralement exprimé comme un stéréotype. C'est un super-signe, fréquent, accepté et facile à utiliser par les interactants.

Le *mauvais français* connaît ainsi une forte dévalorisation. Ses propres locuteurs en ont une idée assez négative, sa pratique supposant une appartenance à la couche la plus dépréciée de la société, sans aucun projet d'ascension sociale. Son locuteur se trouve sur la place du marché, *la maman* de préférence, ce qui renvoie dans l'ensemble aux revendeuses de vivres frais, ainsi qu'aux produits comme les céréales (haricot, maïs, riz) et ingrédients culinaires de natures diverses. Elles n'ont pour l'essentiel connu aucune scolarisation, et n'ont de pratique du français que celle essentiellement utilitaire (Manessy, 1994-a). Gustave (Géomètre, 41 ans) définit ainsi ce français :

les locuteurs du mauvais français sont les *bayam-sellams* : sans instruction réelle, elles n'ont du français qu'un usage pragmatique, ne pouvant avoir la chance de l'acquérir ou de l'apprendre

Gustave - les bayam-sellam X je crois que eux ils utilisent s'ils parlent mal français hein \*mm\*moi ça me choquerait pas du tout parce que c'est c'est c'est eux ils sont dans un ils veulent vendre leur truc c'est tout

Plus loin

Gustave - oui c'est pas c'est pas parce qu'ils bayam-sellam ou non non c'est des gens qui vivent comme ça dans la société qui n'ont jamais été à l'école \*mm\* et qui n'ont jamais été dans les milieux où on parle

E- français

Gustave - vraiment français

La correction faite par l'ajout de l'adverbe « vraiment » met en exergue l'idée de pureté de la langue ; il ne s'agit pas de n'importe quelle langue, il s'agit en particulier de ce qui est catégorisé comme le bon français.

Le français pour ces locuteurs, ces *bayam-sellam*, n'est qu'un instrument de travail certes mais, limité à un certain nombre d'interactions plus ou moins stéréotypées. Nous nous sommes assis plus d'une fois auprès de certaines de ces revendeuses au marché central de Douala et voici un type d'interaction qu'on écouterait dans ce contexte, entre elles et une éventuelle cliente :

Cliente - mama le piment c'est combien

Vendeuse - cinquante

Cliente - le djindja c'est combien

Vendeuse - vingt-cinq et cinquante

Cliente - tu me fais une remise comme ça je prends avec l'ail

Vendeuse - *no : a no fi mekam so + se a di bayam na combien*<sup>356</sup>

L'intervention de la vendeuse se fait en français uniquement pour l'indication des prix ; dès que l'interaction devient plus construite, son choix est vite porté vers le pidgin-english. Cela peut vouloir dire qu'elle ne peut dire la même chose en français. Parfois cependant,

<sup>356</sup> Traduction de la dernière intervention de la vendeuse : *non, je ne peux le vendre à ce prix là ; savez-vous à combien je l'achète [chez le grossiste] ?*

elle le fait, quand elle s'adresse à un autre *bayam-sellam* considéré comme locuteur partageant la même identité attribuée qu'elle. Elle se cache donc pour parler son français, ou bien n'en parle que dans des situations où elle est véritablement obligée de pratiquer cette langue. Elle juge donc son français comme dévalorisant, faisant honte, et ne pouvant pratiquement être utilisé qu'avec des familiers, avec un pair, de peur de se donner une identité désavantageuse. A certains moments, et devant les locuteurs d'autres pôles de français jugés plus prestigieux, ce français est voilé de sorte qu'il serait possible de penser à un « cryptoglosse ». Il est défini comme une variété occultée, cachée, éventuellement en latence, ce qui suppose que son statut peut changer et qu'elle peut dans l'avenir apparaître au grand jour, c'est-à-dire donner lieu à des discours explicites et à des comportements de légitimation, être non plus parlée, mais dite » (Bavoux, 1997 : 73). Nous passons sous silence l'idée présentée dans le chapitre 9 mettant en évidence cette pratique interlinguistique garante de l'intertolérance caractéristique de situations de polynomie. Reconnaissons simplement qu'il s'agit du français reconnu ailleurs (Biloua, 2004[2003] ; Tabi-Manga, 2000) comme la forme basilectale, et qui présente au moins cet avantage de légitimité parce que nommée, si nous le comparons au français personnalisé.

Comme le mauvais français, qui peut être dévalorisé, le français personnalisé paraît assez mal vu par nos témoins. Le refus des locuteurs de le nommer, participerait peut-être de la distanciation, de l'ignorance qui paraît être l'indice extrême de l'inexistence, de la dévalorisation sociale. Il vaut mieux avoir un nom à connotation négative (ce qui suppose la prise en compte de soi dans les différentes interactions, mais aussi la possibilité d'essayer de changer) que pas de nom du tout, ce qui désarme dès lors l'individu. Cependant, le « français personnalisé » serait une catégorisation de lettrés, ou du moins de témoins ayant un niveau universitaire. Nous avons en effet remarqué que les autres témoins font de ce pôle et de celui *bon français*, une même entité dans laquelle il y aurait des variations idiolectales. Nestor (ouvrier, 30 ans, CAP) décrit ici le français du ministre N :

Nestor - le français qu'il parle + est-ce que on peut même dire chacun a sa façon no : n ++ quand le ministre parle n'oublie pas qu'on dit que c'est un professeur c'est un professeur à l'université + il parle comme les enseignants ++ quand il vient à la télé il pense que tout le monde ce sont ses étudiants hein

La personnalisation de ce français est en tout cas vue comme un signe de distanciation, de dévalorisation du locuteur et de ses locuteurs, qui paraissent refuser l'art social de l'adaptation. Une attitude plus commode, aurait consisté à tenir compte du contexte. Ce pôle aurait peut être reçu un nom et donc une identité conférant à son locuteur un rôle plus explicité dans la société, une certaine visibilité interactionnelle.

Pour prendre un troisième pôle dévalorisé, disons qu'on aurait pu penser que le francanglais, cette mixture<sup>357</sup> linguistique, ce cocktail de langues, ait l'adhésion de tous. Pourtant parfois les adultes ne veulent pas en entendre parler. Une des raisons du rejet de cette langue par les adultes se trouverait dans ses origines. Féral (1989; 2004) nous en propose une idée assez claire. Appelé *français makro*<sup>358</sup> à l'origine, cet idiome avait une connotation marginale et très peu prestigieuse, ses locuteurs étant surtout les petits délinquants et autres voyous des centres urbains refusant l'école, qui est pourtant un cadre par excellence d'insertion et de promotion sociale. Avec les jeunes cependant, ce lecte a évolué vers du "politiquement correct" (Féral, 2004 : 516), transcendant la fonction cryptique vers celle identitaire, loin de toute marginalité. Il est donc devenu courant et naturel d'entendre parler francanglais dans les cours de récréation et les marchés entre autres. Il ne serait d'ailleurs pas étonnant que dans une vingtaine d'années, la configuration linguistique de la ville de Douala sur un plan grégaire soit tout à fait différente, le francanglais ayant pris de l'ampleur dans toutes les couches sociales, à la manière du FPI (français populaire ivoirien) en Côte d'Ivoire qui, devenu la langue à la mode, rentre déjà dans la littérature avec la publication par A. Kourouma de *Allah n'est pas obligé*<sup>359</sup>. Actuellement en effet et pour le situer socialement, Bassole-Ouedraogo (2004 : 17) constate que ce pôle de français sort de plus en plus de la confidentialité :

« son existence, d'abord le fait de jeunes marginalisés des centres urbains, les locuteurs du FPA<sup>360</sup> proviennent aussi d'une certaine élite qui maîtrise bien le français officiel. Le fort sentiment d'appartenance, de soudure sociale dont font preuve ces locuteurs explique son adoption par une élite de plus en plus nombreuse ».

On croirait à l'entendre parler qu'elle décrit la situation du francanglais à Douala, qui apparaît progressivement dans les écrits. Après le journal *100% Jeunes*, c'est *Orange-Cameroun* qui l'utilise déjà comme langue-medium de certains de ses panneaux et affiches publicitaires. Nous reviendrons sur l'image sociale du francanglais plus tard. Pour l'instant, ce que nous remarquons auprès de nos témoins, c'est soit une attitude d'adhésion, soit un rejet par rapport à cette « langue ». « Sociolecte générationnel » (Féral, 2004 : 521), le

---

<sup>357</sup> Ce terme est utilisé sans aucune connotation, la mixture dans son sens dénoté ayant une valeur plus ou moins péjorative car on en parle pour désigner tout mélange affreux, dont on connaît mal les composantes.

<sup>358</sup> Renaud (1979 : 424-425) parlait déjà d'argots avec des termes comme *maquereaux* désignant "les mauvais garçons". Une étude phonologique montrerait facilement que *makro* pourrait bien dériver de *maquereaux*. Il présente d'ailleurs un autre mot encore en usage dans le francanglais, *damer* qui s'écrit aussi actuellement *damé*. La proximité entre ces termes fait véritablement croire au caractère cryptique originel de ce parler.

<sup>359</sup> Ahmadou Kourouma 2000, *Allah n'est pas obligé*, Paris, Seuil.

<sup>360</sup> "Français populaire africain", comprenant toutes ces variétés de français attribués aux jeunes un peu partout dans l'Afrique francophone, même si dans son texte, elle se contente de deux variétés : le FPI en Côte d'Ivoire, et le francanglais au Cameroun.

francanglais ne serait donc qu'un des multiples pôles flexibles du français dans la ville, s'inscrivant dans la galaxie que forment les français à Douala.

Par rapport à une tendance générale et en regard du désir de valorisation sur un plan macro-sociolinguistique, la conclusion à tirer de ces extraits est que le bon français apparaît comme un indice de valorisation sociale reconnu par toute la communauté. Il s'oppose dans ce cadre de polarité, aux autres pôles de français et souvent d'ailleurs aux autres langues de la ville. En ce sens, on pourrait affirmer que la diglossie classique est respectée, le bon français étant valorisé et supérieur, par rapport à tous les autres lectes de la galaxie. En observant le francanglais par contre, on se rend vite compte qu'il n'est plus possible de hiérarchiser les langues sans référer à un contexte, la langue pouvant tantôt être valorisée, tantôt dévalorisée. C'est dire que le concept de diglossie dans son sens classique mériterait d'être revu.

### 3.1.3 Une vision idyllique de la diglossie<sup>361</sup>

Les sociolinguistes considèrent le travail de Ferguson dans un article paru dans *Word* en 1959, comme fondateur du concept de diglossie<sup>362</sup>. La diglossie renvoie, pour lui, à une situation « where two varieties of a language exist side by side throughout the community, with each having a definite role to play » (Ferguson in Fasold, 1990 : 34). Il pense alors à une répartition socio-fonctionnelle aux cloisons étanches, des sociolectes et affirme d'ailleurs :

« One of the most important feature of diglossia is the specialization of functions of H [high variety] and L [low variety]. In one set of situation only H is appropriate and in another only L, with the two sets overlapping only very slightly » (Ferguson in Robillard, 1989 : 394).

Ferguson montre que ces variétés de langues vivent sur des bases inégalitaires. Le concept de *diglossie* va ainsi alimenter de nombreuses réflexions. Einar Haugen (1962) par

---

<sup>361</sup> Pour une bonne synthèse de cette vision idyllique, voir Prudent (1981).

<sup>362</sup> Prudent (1981 : 19) nous fait d'ailleurs savoir que Ferguson aurait lu ses prédécesseurs ainsi que des linguistes allemands, mais les aurait évoqué de manière assez « laconique ». Prudent situe l'origine du terme « diglossie » vers 1895 avec Jean Psichari qui décrit ainsi la dualité sociale des langues. Pernot (1897) son élève en décrira un visage, en montrant comment la société grecque sur le plan linguistique s'articule autour d'une langue écrite, *scolastique*, *savante* ou *puriste* (le katarévoussa) et une langue vulgaire, le grec usuel (le démotiki). Jean Psichari (1928 : 66), sera plus précis devant cette « étrange diglossie » dans laquelle « il y a deux langues, la langue parlée et la langue écrite », avant que William Marçais (1930) n'assure l'intégration lexicologique du terme qui n'est dès lors plus utilisé entre guillemets. Ce dernier inscrit la diglossie dans le processus colonial. Ferguson en serait devenu le père grâce à sa nationalité (américaine), avec toute la logistique de diffusion que cela suppose, des résultats de recherche.

exemple le désignera à travers le terme *schizoglossie*<sup>363</sup>. Un autre développement sera celui de Fishman (1967), qui mettra en rapport les langues et non plus seulement des variétés d'une langue, portant l'analyse sur un plan interlinguistique. La distinguant du bilinguisme, il va considérer la diglossie comme l'usage hiérarchisé de plus d'une langue dans une société.

Cette vision reste idyllique, étant donné que ce modèle s'applique à une société linguistiquement bipartite. Elle suppose en fait un conflit assez profond entre les différentes couches sociales, et traduit un rapport de dominant et de dominé, du maître et de l'esclave. Elle représente une fragmentation qui débouche sur « une modélisation » « caricaturale et déformatrice » si nous parlons comme Manzano (2003 : 52-53).

On comprendra donc que le francanglais, tantôt valorisé et tantôt dévalorisé ne pourrait pas être étudié si nous restons à ce schéma assez simpliste de la situation sociolinguistique. Ce type de rapport diglossique ne peut en effet s'appliquer tout le temps. A certains moments, quand la nécessité ne se fait plus sentir de maintenir cette distance par les pratiques linguistiques, les rapports s'assouplissent assez rapidement. Pierre (secrétaire de direction, 33 ans, DUT) déclare ne parler que le bon français une fois au bureau, avec ses collègues:

Pierre dresse un panorama des situations d'usage du français selon les différents pôles. Il en a reconnu trois : simple, mauvais et supérieur. Au bureau, son français tendrait vers le pôle « bon »

Pierre - bon et au bureau c'est autre chose

E- au bureau c'est comment ? le français simple ou bien le français supérieur

Pierre - non ++ au bureau c'est quand même un peu soutenu

E- soutenu

Nous avons pourtant constaté autre chose. Pierre a en effet été notre principal interlocuteur pendant nos observations à CMC. Le bureau qui nous a été affecté à notre arrivée jouxte d'ailleurs le sien. Nous avons ainsi remarqué que ce n'était pas toujours ce français soutenu qui était utilisé avec ses collègues. La familiarité aidant, c'est plus ou moins un français plus relâché qu'il utilise chaque fois qu'il s'entretient avec eux. A notre arrivée par exemple, son discours devant nous était assez prudent et surveillé. A la fin du troisième mois, nous avons remarqué que les termes d'adresse utilisés à notre endroit avaient d'ailleurs changé : de « monsieur » en début, il était passé à « titcha », terme relevant du pidgin pour dire « enseignant », mais qui traduit une certaine familiarité entre les interlocuteurs quand ils se servent du français. Le normatif a donc laissé la place au

---

<sup>363</sup> « Maladie qui affecte les locuteurs et les scripteurs qui sont exposés à plus d'une variété de leur propre langue » (Prudent, 1981 : 22). On situe également autour de ce mot, l'origine des réflexions théoriques sur le concept d'insécurité/sécurité linguistique.

normal, et la pratique déclarée du bon français sur le plan professionnel ne serait qu'une vue de l'esprit.

Le contexte est pris en compte dans le choix du pôle du français vers lequel il faut déplacer la communication, et il ne s'agit pas d'une organisation dans l'esprit du bilinguisme officiel qui recommande le français et / ou l'anglais dans les cadres formels (administration, entreprises, etc.). Ce français tel que nous le décrivons est surtout interactionnel, et dépend de tous les participants, directs ou indirects. Il est donc tout à fait naturel que deux pôles soient utilisés successivement selon les circonstances :

Claude dans cet extrait associe des catégories professionnelles à des pôles du français, et montre que parfois il peut avoir déplacement soit du pôle soit de la catégorie, le souci étant de se faire comprendre dans l'interaction. Le magistrat peut ainsi utiliser le pôle simple (moyen) pour s'adresser officiellement à des interlocuteurs n'ayant pas la pratique du bon français

- Claude - déjà le juge ou bien le professeur de lycée + je crois qu'ils doivent utiliser une langue qui correspond à leur catégorie socioprofessionnelle  
E- c'est-à-dire le français  
Claude - soutenu bien sûr  
E- d'accord ++ si spontanément tu te rends compte à une audience qu'un juge parle le français simple ++ quelles idées tu auras de ce juge ?  
Claude - à ce moment là il peut être face à des gens qui + ne peuvent pas + qui ne maîtrisent pas bien la langue  
E- mm  
Claude - là il est obligé + il est obligé pour se faire comprendre  
E- oui  
Claude - oui + d'utiliser des termes + des termes simples pour s'exprimer  
E- ouais ouais  
Claude - il peut avoir + il peut être devant peut être des mamans  
E- mm  
Claude - ou bien des vieux qui viennent du village pour leurs problèmes ++ ils vont rentrer sans rien comprendre

Il s'agit de catégories assez flexibles. Ces frontières entre pôles ne sont donc pas rigides. Il suffit d'un tout petit indice pour que la frontière soit effacée, pour que les locuteurs basculent la communication vers un autre pôle.

Dans l'ensemble en tout cas, le bon français se présente comme le pôle *a priori* valorisé à Douala. Pourtant, en nous intéressant à une autre dimension du quotidien des enquêtés, on pourrait comprendre qu'il n'occupe pas toujours la position de dominant. Pour montrer que le schéma conflictuel que suppose la diglossie dans son sens classique ne fonctionne pas toujours, focalisant notre réflexion sur une hiérarchisation des lectures selon un objectif.



### 3.2 Une organisation selon le but visé

Notre objectif dans ce paragraphe est de montrer qu'en plus de cette gestion sociale des lectures accordant la prédominance au français à Douala, il suffirait qu'on ait un objectif autre que la valorisation immédiate pour que les rapports aux langues se présentent sous un autre visage. Nous passerons en revue trois objectifs : la réussite par l'école, les ambitions managériales et enfin la volonté de passer pour un jeune.

#### 3.2.1 L'école comme moyen de réussite sociale

Une première fonction, un premier objectif justifiant l'usage d'un des pôles du français pourrait être le besoin d'instruction. Nous avons relevé le regret de certains témoins (Comti, Bernard comme Louis) qui considèrent que le francanglais constituerait un frein à la maîtrise du français dans sa forme standard. Ils mettent ainsi en avant une finalité et un souci construits autour de la formation de leurs enfants. Claude (enseignant-journaliste) n'utilise pas le même français à la maison : un des pôles est réservé à la communication avec son épouse, l'autre à la communication avec les enfants :

Claude organise les différentes pratiques du français dans son foyer : celle utilisée par les parents dans leurs interactions avec les enfants, et ensuite celle utilisée par les parents entre eux. Pierre s'inscrit dans la même logique en reconnaissant qu'il ne peut pas utiliser un français de niveau soutenu avec ses enfants

E- est-ce qu'on peut niveler le niveau de français dans cette maison ?

Claude - papa et maman parlent grosso modo français dans la même façon + c'est-à-dire + que ils parlent le français au niveau + des enfants + sans que ce ne soit un mauvais français + parce que justement ++ cette façon de parler a aussi un but pédagogique + parce que quand l'enfant parle + il y a toujours des : petites retouches + qu'on fait

E- cela veut dire que l'enfant ne parle pas de la même manière que les parents

Claude - non non non peut pas + peut pas

Le retour trois fois de l'adverbe de négation *non* est significatif à plus d'un titre. Cela confirme l'organisation des français moyens selon qu'on s'adresse à un parent ou aux enfants. En outre, on comprend aussi que les adultes sont conscients dans leurs usages de français par rapport aux enfants, que ces derniers sont inscrits dans un processus d'apprentissage dont la langue et en particulier le français, occupe une place centrale ; c'est pourquoi même à domicile, la nécessité s'impose de maintenir les petits dans un climat ayant trait à leur quotidien scolaire. Cette idée est aussi celle de Pierre (secrétaire de direction). Presque tous les témoins ont le souci de poursuivre à domicile le travail du professeur ou du maître. Le français est ainsi remodelé à la maison, de sorte à être "correct" sans pour autant être soutenu. Il s'agit tout simplement d'utiliser le registre courant, dénué de toutes les subtilités stylistiques, d'un vocabulaire recherché, mais avec un respect rigoureux dans la construction des phrases. La face que présentent les parents ici est celle

d'encadreurs responsables, de modèles pour leur progéniture. Conscients que l'enfant est le père de l'homme, que le devenir de ces enfants dépend de la formation qui leur aura été donnée dans le contexte familial, certains enquêtés ne ménagent aucun effort pour maintenir les enfants dans ce genre d'atmosphère. Il faut cependant remarquer que si cette volonté est générale, seuls les témoins d'une certaine couche socio-professionnelle (enseignants, journalistes, médecins, avocats entre autres), c'est-à-dire des parents scolarisés, réussissent d'une certaine manière à le faire. Cela n'est pas surprenant : ils sont de possibles locuteurs du bon français, le niveau académique de chacun d'eux étant au moins un baccalauréat. Il s'agit de la couche de la population détentrice de la norme scolaire, en regard de laquelle les enfants sont éduqués.

Dans ce contexte et avec cet objectif, le pôle valorisé est donc un bon français aux lexique et constructions syntaxiques simples. Le francanglais par exemple, comme les autres français, seraient rangés dans le groupe des pratiques dévalorisées. C'est d'ailleurs dans cette logique que le francanglais est considéré comme un danger pour l'apprentissage du français. Comti (comptable, 47 ans) présente des appréhensions face à l'usage du francanglais.

Comti inscrit l'action du francanglais dans le temps, et l'accuse d'être le principal responsable de l'échec scolaire

- E- et aujourd'hui + comment est-ce que tu apprécies l'évolution de ce camfranglais  
 Comti - euh  
 E- tu trouves que c'est bien ou c'est pas bien  
 Comti - (se redressant et s'adossant dans chaise) moi je me dis que ++ en principe ++ ça + ça + a fait que +++ aujourd'hui ++ ça a baissé complètement le niveau intellectuel des Camerounais  
 E- ok  
 Comti - (se redresse) parce que + quand tu prends une demande d'emploi aujourd'hui  
 E- mm  
 Comti - un élève qui a un BTS t'écrit du n'importe quoi  
 E- ok  
 Comti - quand on dit [lɔŋ] aujourd'hui l'enfant ne sait ni si c'est le français + si c'est l'anglais ni le pidgin + et c'est pourquoi tu vois un gars sur un texte sort reproduit les mêmes bêtises  
 E- mm  
 Comti - bon + ça a fait que le : avec l'évolution ça a un côté vraiment négatif sur la langue ++ parce que maintenant on ne maîtrise aucune langue  
 E- tout à fait  
 Comti - l'enfant ne maîtrise rien  
 E- mm  
 Comti - tout ce qu'il dit veut sort de la bouche il dit ++ alors que hier ce n'était pas ça + même quand nous étions à New-Bell + on savait quand même que telle phrase on ne dit pas telle chose + mais aujourd'hui + que celui qui a été à l'école ou quelqu'un qui n'a pas été à l'école ne contrôle pas ce qu'il débite  
 E- mm  
 Comti - ouais + ça fait que l'enfant ne sait + où se situer + bon vraiment moi je crois que ça a beaucoup joué sur la langue  
 E- je comprends  
 Comti - parce actuellement on ne sait plus qui parle le français + on ne sait même + qui parle l'anglais ++ ni le patois il n'est plus là ni le français il n'est pas là ni l'anglais il n'est pas là\ (rises) + l'enfant ne maîtrise finalement rien

Cette préoccupation est partagée par Bernard (cadre commercial, 40 ans). Bien que francanglophone de circonstance, il éprouve une certaine crainte à l'égard de ce parler :

Bernard pense que le francanglais ne pouvant faire l'objet d'une évaluation scolaire, il faudrait ne le permettre que si l'enfant peut savoir quelle serait la langue du jeu - francanglais, et quelle serait celle de l'ordre -français -, de sorte que cela n'ait pas d'influence négative sur le plan de sa scolarité

Bernard - en réalité ça n me gêne pas + puisque les enfants sont contents

E- ok

Bernard - mais ça pénalise tout le monde ++ à la fin ++ à la fin + vous n'aurez jamais un endroit où on va vous faire un examen avec ça

E- ouais

Bernard - et ce sont des choses qui : sais pas quoi dire +++ mais + les enfants + apprennent facilement les choses qui les intéressent ++ et ça rejoue sur leur + scolarité +

E- mm

Bernard - voilà la seule chose + si un enfant peut s'amuser comme ça + et se remettre en ordre

Par son ouverture formelle en effet, par l'absence de norme sur le plan lexical en particulier, le francanglais est vu comme une des causes de la dégradation du niveau du français. L'objectif commun de Comti et de Bernard est donc l'acquisition du français, du *bon français*, seul moyen pouvant à leurs yeux garantir l'insertion professionnelle future de leurs enfants, à un niveau social respectable. Or le francanglais ne peut satisfaire cette exigence, son statut social n'étant pas valorisé, si nous le comparons à celui des langues officielles. Fosso dresse un constat qui résume bien les pensées de nos témoins sur ce plan. En ce sens, le francanglais apparaît comme

« un processus destructivo-constructif, une opération de mutilation et de construction dont les motivations sont bien au-delà de l'esthétique, ou de la poéticité. Tous les professeurs de français des lycées et collèges sont unanimes pour reconnaître que le niveau en français est de plus en plus bas, que l'orthographe au premier cycle est une épreuve redoutée, que les copies de composition ou d'examen au premier cycle au premier cycle comme au second cycle sont truffées de fautes extrêmement graves » (Fosso, 1999-a : 193).

Nous ne voulons pas revenir sur des termes comme « mutilation », « fautes » car notre position plus ouverte est déjà connue, mais on comprend que ce regard prend la norme scolaire comme référence et modèle. Dès lors, le francanglais devient un des pôles les plus minorés. Le francanglais serait donc, selon certains de nos témoins, un réel danger pour les autres langues<sup>364</sup>. Il faut toutefois remarquer que ce regard paraît très normatif car leur souci est entre autres la préservation de la langue d'ascension sociale (le bon

---

<sup>364</sup> Cette idée est d'ailleurs celle de certains linguistes, qui luttent pour la « défense de la langue française » au Cameroun. Leur idée est de garder une certaine « pureté » à cette langue. Mendo Ze (1990) en est une illustration parfaite car il développe dans un contexte de crise économique et sociale, une crise linguistique portant sur les déviances linguistiques dans le français au Cameroun. Il va d'ailleurs animer une tranche d'antenne à la CRTV dans l'émission « Déviances », où il fustige ces libertés linguistiques que s'accordent les locuteurs différents du français au Cameroun.

français), mais aussi une perpétuation de la culture traditionnelle (le patois<sup>365</sup>). Le francanglais serait donc vu comme l'itinéraire « le plus susceptible de perdre », si nous empruntons cette formule de C. Hamidou Kane dans *L'Aventure Ambiguë*. Les jeunes seraient-ils donc tous devenus des Samba Diallo destinés à l'échec parce qu'ils refusent de choisir un système ? Il se dégage dans les propos de Comti une réelle problématique culturelle, à savoir une opposition entre les mondes moderne et traditionnel, si nous inscrivons la réflexion dans la perspective de l'identité collective. Cette peur n'est toutefois pas fondée à notre avis, car lors de nos enquêtes, nous avons constaté que les jeunes avaient une pratique assez régulée des différentes langues ou pôles de langues de leurs répertoires, et tenaient régulièrement des discours dans du français "correct" quand le besoin s'imposait. Nous avons montré *supra*, qu'un francanglophone doit au préalable être un francophone, puisqu'il doit avoir « une très bonne maîtrise du français vernaculaire local » (Féral, 1994-a). En ce sens, le francanglais ne devrait pas constituer une menace. Bien au contraire, il pourrait être mis à contribution comme adjuvant dans l'apprentissage du français, langue qui est certes bien vue au Cameroun, mais qui peut être moins prise en considération que l'anglais quand les locuteurs ont par exemple des projets par rapport à la gestion managériale.

### 3.2.2 Des projets dans la gestion managériale

Si nous prenons un autre objectif, la préparation des enfants par l'école à une gestion managériale, le français perdra sa place de langue dominante au profit de l'anglais. Sur la base de nos enquêtes, nous pouvons dire qu'à Douala, l'anglais serait la langue la plus prestigieuse des travailleurs des milieux industriels et économiques. Que ce soit à CMC ou à la Guinness voire chez ceux des témoins qui n'exercent pas dans le milieu des affaires, tous ont inscrit plusieurs de leurs enfants dans des écoles bilingues. A titre personnel, certains suivent des cours d'anglais, à leurs frais (pour les cas recensés à CMC), ou bien aux frais de l'entreprise (le cas des ouvriers de Guinness). Pour tous, l'anglais reste la langue internationale par excellence, la langue de ceux qui nourrissent des ambitions sur le plan des affaires et dans la gestion. Suivons un peu le raisonnement de Pierre (secrétaire de direction, 33 ans, licence) :

le témoin déclare sa préférence pour l'anglais, en réponse à notre question qui lui demandent de classer les différentes langues évoquées durant l'entretien par ordre de préférence

Pierre- je préfère l'anglais

---

<sup>365</sup> Terme utilisé pour désigner les langues locales, et qui traduirait une certaine minoration de celles-ci. Cette pratique date de la période coloniale où les seules langues étaient le français et l'anglais, les autres étant soit des *patois*, soit des *langues vernaculaires*.

E- l'anglais en premier  
 Pierre - en premier  
 E- pourquoi l'anglais en premier ?  
 Pierre - l'anglais c'est une langue que xx  
 E- oui  
 Pierre - l'anglais est une langue qui ouvre beaucoup d'ouvertures  
 E- oui  
 Pierre - [...] quel que soit le domaine on trouvera beaucoup de documents en anglais  
 E- ok  
 Pierre - c'est à dire que si on maîtrise la langue on aura moins de difficulté ++ déjà moi j'ai fait la programmation en informatique  
 E- oui  
 Pierre - xxx anglais  
 E- entièrement  
 Pierre - entièrement en anglais  
 E- donc si tu ne connais pas l'anglais tu sera bloqué  
 Pierre - oui vraiment quand on ne connaît rien en anglais on avait beaucoup de difficultés en anglais on avait beaucoup de difficultés

Langue d'ouverture, l'anglais serait aussi une langue facilitant le travail à l'aide des nouvelles technologies de l'information et de la communication. En ce sens, ce serait la langue la plus moderne. C'est le même cas de figure à la *Guinness* où Zachée (machiniste, 31 ans, CAP) croit qu'il aurait eu plus de chance dans la vie s'il avait parlé l'anglais. Pour son fils, il a opté pour une filière anglophone, ce qui le préparerait à un avenir meilleur que le sien. Nous remarquons au cours de l'entretien que les modèles de Zachée sont les cadres anglophones de l'entreprise, mais également ceux, francophones avec une pratique écrite de l'anglais et le français. Le *General Manager* est d'ailleurs un Anglais qui a un entourage plus anglophone que francophone. Il s'agit probablement de ce qu'on pourrait appeler une identification par projection, l'individu s'appropriant des traits avantageux propres à l'autre, qui devient dès lors le modèle à copier. Dans la quête du semblable, l'individu peut procéder par l'« identification introjective lorsque le sujet cherche à ressembler à quelqu'un qui, à ses yeux, apparaît auréolé de prestige ou semble correspondre à ce qu'il voudrait être » (Marc, 2005 : 216). Les préférences linguistiques traduisent encore une fois cette présentation de soi par rapport à un support d'identification. Comti (comptable, 47 ans):

par rapport au français qui s'apprend avant même l'âge d'accès à l'école, l'anglais paraît être la langue sur laquelle il faudrait mettre l'accent sur le plan scolaire, étant donné que sa pratique confère des avantages que le français ne peut octroyer

E- tu aimerais que tes enfants aient la même expérience que toi ?  
 Comti - euh moi je suis je suis un peu + si jamais mon frère  
 E- ouais ouais  
 Comti - mes enfants pratiquent / euh ::: je suis en train de rechercher / qu'ils fonctionnent autrement ++ qu'i parlent plus l'anglais à l'école ++ parce le français il pa :lent déjà même enfants ++ l'enfant s'intégrerait mieux dans la société XXX c'est-à-dire que moi je constate que si j'avais appris l'anglais + comme j'ai appris le français c'est que je serais plus avantage

La pratique de l'anglais pourrait donc être comparée à une intimité par instrumentalisation, le rapprochement de la langue étant considéré comme un moyen d'ascension sociale par la réussite dans la gestion des affaires. Carlos (cadre administratif, 40 ans) ne manque pas de parler (par un apprentissage à l'aide des livres) l'anglais à la maison à ses enfants lorsqu'il veut les évaluer par rapport à leurs performances scolaires. La motivation vers cette orientation scolaire des enfants vient de l'idée que l'anglais est une langue internationale de très grande envergure (il nous raconte aussi les déboires qu'il a connus sur le plan professionnel, à cause de son incompétence orale en anglais). Rejaillit ici l'image de l'anglais langue internationale des affaires. Si les parents insistent pour que les enfants en aient une pratique, on comprend quels projets peuvent être préparés pour ces derniers.

C'est dire que bien que prenant en compte l'insertion par l'école, une hiérarchie ne peut se dessiner *a priori* : c'est tantôt le français qui est prioritaire, et tantôt l'anglais qui prend le dessus. Une certitude demeure : à l'école, ce sont les langues officielles qui occupent la position dominante, ce qui n'empêche pas qu'elles soient hiérarchisées entre elles.

Nous venons de comprendre que selon l'objectif, le français peut être prioritaire si on nourrit des ambitions de réussite scolaire pour les enfants. Cette logique date des années coloniales puisque le français y était vu comme le principal moyen d'accéder à une position sociale privilégiée. Cela est encore le cas. Cependant, si en plus de cette réussite les parents nourrissent des ambitions dans une gestion d'entreprise pour leurs progénitures, le français dans leurs choix bascule vers la position du dominé, laissant la préséance à l'anglais. Pour continuer dans cette logique et montrer qu'il n'y a pas de hiérarchie unique dans la gestion des lectures à Douala, tournons-nous actuellement vers un autre critère, celui de l'âge.

### **3.2.3 Parler et être perçu comme un jeune**

Quand l'objectif est soit de se présenter comme un jeune, ou bien de revendiquer l'intégration à un groupe considéré comme jeune, un des pôles sort du lot. Nommé par les expressions « *français branché, français à la mode* », il s'agit du francanglais, reconnu par tous nos témoins comme un parler de jeunes. Souranne (étudiante, 25 ans) nous montre cependant que ces jeunes ne peuvent exploiter ces usages quel que soit le contexte. Dans l'enceinte scolaire par exemple, seule la cour apparaîtra comme un lieu privilégié d'usage du francanglais :

Souranne répond ici à la question de savoir qui parle quel français, et vient de montrer que pour elle le magistrat doit parler un « français élevé » alors que le bayam-sellam n'a de souci que l'aspect pragmatique du message, sans préoccupation formelle. Elle en arrive aux élèves qui ne pratiquent pas le même français dans la cour (*français des yors*, i.e le francanglais) ou dans la salle de classe

- Souranne - les élèves moi je me dis ça dépend de la situation dans laquelle on se retrouve + + en classe on ne parle pas le même français que dans la cour  
E- dans la cour c'est quel type de français ?  
Souranne - généralement c'est le français des yors  
E- c'est-à-dire ?  
Souranne - peut-être le camfranglais peut-être : + on parle comme dans la mode

Nous voulons montrer dans ce paragraphe que le francanglais peut être utilisé par des adultes qui se vêtissent de facto de la peau de jeunes. Nous avons constaté que deux éléments leur permettaient de jouer des rôles réservés sociaux aux jeunes : une tenue vestimentaire *branchée*, et l'utilisation du francanglais (à la base Elf par exemple au bord du Wouri)<sup>366</sup>. Dans cette atmosphère, ils vivent des moments de détente, loin de leurs responsabilités de tous les jours. Le francanglais supplante dans leurs usages tous les autres lectes, à condition qu'ils soient dans un cadre social où les autres jouent des rôles plus ou moins identiques. Le francanglais aurait donc également une fonction ludique, mais surtout si on veut se faire passer pour (jouer le rôle de) jeune. Les interactants pour un instant neutralisent la différence d'âge entre eux au profit et peuvent donc échanger comme deux jeunes amoureux. Ceci est d'autant plus important qu'ils parlent tous au moins un des autres français identifiés à Douala.

Nous arrêtons ici la multiplication d'exemples pour montrer que selon l'objectif, le lecte prédominant change en fonction des interactions : le français pour la réussite à l'école, l'anglais si l'on a des ambitions managériales, le francanglais dans une relation conviviale avec un jeune. On pourrait multiplier les schémas selon qu'il y aurait d'interactions ; il serait aussi possible d'obtenir un même schéma pour des objectifs pourtant différents. C'est dire que cette organisation ne doit être comprise que, comme un simple schéma théorique car dans la réalité, les choses ne sont pas aussi stables. Cela suppose qu'il serait possible, si nous pensons à un autre critère d'organisation sociale des usages, de dégager un autre schéma. Au lieu de mettre l'accent non plus sur une hiérarchie de prestige social dans un cadre macro-sociolinguistique, ramenons la galaxie vers un

---

<sup>366</sup> Ceux des enquêtés que nous avons observés dans cette situation étaient surtout des couples. Nous nous rappelons l'exemple d'un homme d'environ 50 ans, probablement du groupe ethnique duala (puisque à certains moments il utilisait le duala), qui parlait le francanglais avec une jeune fille de moins de 28 ans. Cela pourrait laisser entrevoir une relation de parité (voir *infra*). Un autre cas nous a intéressé en particulier : les deux membres du couple avaient largement dépassé 38 ans. Non seulement ils parlaient très souvent francanglais entre eux, mais c'est en ce lecte qu'ils interpellaient les deux jeunes qui les accompagnaient (de vingt ans à peu près pour le premier, et dix-sept ans pour le deuxième). Nous avons compris qu'ils voulaient jouer des rôles de jeunes (le monsieur avait d'ailleurs une casquette portée à l'envers, comme un *yor*), une culotte et des baskets.

cadre micro-sociolinguistique. En observant les lectures selon des besoins dans l'interaction : il deviendra logique d'évoquer les registres de la « parité » et de la « disparité » (Le Du et Le Berre, 1996) comme autre schéma éventuel à prendre en compte.

### 3.3 *Les registres de la parité et de la disparité*

Certains éléments de nomination peuvent se retrouver dans un contexte, sans aucune implication effective de jugement valorisant ou non. Il permet aux locuteurs de situer le français parlé par rapport à un ensemble de compétences culturelles plus vaste, conférant dès lors à la pratique mise en valeur, une fonction plus ou moins symbolique. Ce sont entre autres les termes *fran-anglais*, *français camerounisé*, *francanglais*, *camfran-anglais*, *francam(erounais)*, *camfrançais*, *franglais*, *français des jeunes*, *français des yors*, *français à la mode*, *français des rappeurs* pour le francanglais ; *français commun*, *normal* pour les français moyens. Nous avons l'impression que dans ces nominations, le rapport de force est oublié, et que c'est une particularité du groupe qui est mise en avant, sans comparaison aucune.

Ces termes de caractérisation présentent l'avantage d'inscrire les locuteurs dans des rapports sociaux plus impliqués, dans des interactions plus précises car presque toutes ces nominations ont découlé d'expériences qu'ont vécu les témoins, ou de la description de situations précises. Souranne (25 ans, étudiante, licence) pense avoir observé :

elle décrit la pratique de son voisin : lieutenant de gendarmerie, c'est une personnalité respectable et respectée, et pratique souvent le bon français ; cependant, une fois qu'il se retrouve dans le quartier, c'est un autre français qu'il utilise, le « français commun »

Souranne - les fonctionnaires + il y en a qui parlent quand même le bon français + d'autres aussi qui plongent quand ils sont au quartier dans le français commun + le français populaire + comme mon voisin gendarme que j'ai vu hier + le gars était avec les amis il parlait tu ne pouvais pas savoir que c'est un lieutenant + il riait mal mauvais

La métaphore *plonge* nous paraît importante. Elle inscrit les français en présence dans un cadre hiérarchique, un pôle (bon français) étant supérieur à l'autre (français commun). Aller du premier vers le second c'est aller vers le bas, une norme basse (cela explique le positionnement du locuteur : étudiante aspirant à une inscription en maîtrise, son français serait « bon » puisque aller de ce pôle vers un autre, c'est plonger - vers le bas donc). Nous pensons que le gendarme n'aurait certainement pas utilisé le verbe *plonger* si c'est à lui que nous avons donné la parole. Cette description nous paraît plus vivante et plus pragmatique car nous comprenons tout simplement que le lieutenant de gendarmerie dont un élément du portrait linguistique est présenté ici, se trouve dans un cadre assez intime : loin des enfants, du bureau, de la maison ou de toute autre structure dans laquelle le bon



français est recommandé ou conseillé. Son français devient donc *commun* et *populaire* (présentant des chances d'être partagé par toute la communauté), *moyen* (parce que compris par tous), le cadre d'usage étant le quartier, où les interactions se déroulent avec des amis. Cela suppose une absence de toute volonté de stratification sur le plan de la hiérarchie sociale. La langue appropriée dans ce cadre est donc le français du quartier. Il n'est pas question de jugement mais de cohésion et de rapprochement social. L'idée de hiérarchie découle donc non pas de la pratique linguistique en tant que telle, mais surtout du positionnement de notre témoin. Le lecte qui s'impose n'est donc dans aucun rapport de concurrence et encore moins de conflit ni de coopération dans un cadre social donné, quelle que soit l'identité des participants. Le français du quartier apparaît donc dans cet exemple comme un « badume » (Le Dû et Le Berre, 1996). Analysant la situation bretonne, ces derniers remarquent que parfois,

« si on est réticent à utiliser le badume<sup>367</sup> devant des étrangers, ça n'est pas en raison d'un quelconque complexe d'infériorité, mais c'est parce qu'il y a des choses qui ne se disent que dans un cadre intime et pas en public, ce cadre intime se réduisant de plus en plus en raison des bouleversements linguistiques de ces dernières décennies : au voisinage, à la maisonnée, voire à une partie de la classe d'âge » (Le Dû et Le Berre, 1996 : 16).

En ce sens, la langue utilisée n'est pas dans un rapport de domination, elle traduit simplement l'adéquation par rapport au contexte, et suppose également une intimité entre les participants. Le registre de « parité et de disparité » est ainsi défini pour mettre en rapport les sphères privées et publiques de la parole, respectivement. Le registre paritaire correspond ainsi au

« langage de l'intimité, de la fraternité, de la solidarité, de la familiarité, de l'égalité, de la liberté de l'individu ou du groupe dans l'ensemble social. Son rayon de communication est géographiquement ou socialement restreint et limité à l'oralité. S'il peut s'écrire, il reste du parler-écrit, artifice par lequel on essaie de faire croire à l'œil qu'il « entend » une conversation saisie sur le vif » (Le Dû et Le Berre, 1996 : 20).

Dans la même logique, le registre disparitaire « c'est celui de l'autorité, de l'officialité, de la représentativité, de la formalité, de la régularité, de l'institution » (Le Dû et Le Berre, 1996 : 20). A la différence de la diglossie classique, le rapport d'opposition n'est plus celui de la domination, mais du privé / public.

---

<sup>367</sup> Le « badume » est un terme utilisé pour désigner un parler dont la particularité est qu'il traduit en breton, l'idée de 'chez nous'. Il a « comme principal caractère d'être un parler familial, identitaire, qui, selon ses locuteurs, ne s'enseigne pas, mais s'acquiert naturellement, par imprégnation, comme l'air qu'on respire » (Le Dû et Le Berre, 1996 : 16).

Comme nous venons de le montrer, le français du quartier paraît prioritaire quand l'axe est privé. Grâce à son caractère emblématique, le francanglais trouve ici un terrain d'expression assez favorable. Son contexte d'usage pour Martini (coiffeur, 25 ans) c'est le cadre endogroupal :

Martini expose sa pratique du francanglais et nous lui demandons d'expliquer la transition entre ce qu'il appelle français et ce francanglais. Dans sa réponse, il explique que ce *codage* est contextuel car il suffit par exemple qu'il y ait parfois de la présence d'un membre d'un exogroupe pour que le code de communication varie si le désir d'intégrer ce dernier n'est pas prononcé

- Martini - qu'on parle normalement français ++ mais entre nous nous +++ quand on est entre nous nous politiquement ++ peut être on a une réception c'est là ou on emploie les codages là  
 E- une réception  
 Martini - peut être quand on a une fête + oui puisque c'est des groupes  
 E- oui oui donc il y a d'autres personnes  
 Martini - puis d'autres garçons là +++ puis il viennent s'intégrer  
 E- mm

Le francanglais apparaît donc comme un médium de communication groupal, argotique permettant assez souvent d'ériger des frontières. C'est l'idée qu'en ont même les adultes dont certains tolèrent le francanglais. Bernard (cadre commercial, 40 ans) sans le nommer et bien qu'accordant sa priorité à l'axe dominant / dominé, a une idée assez positive de ce parler de jeunes, qui facilite la communication et donc crée plus de cohésion sociale, en établissant dans un cadre privé des relations égalitaires et intimes.

Bernard décrit la pratique du francanglais comme étant propre à Douala car elle y est tellement fréquente qu'un étranger à la ville n'y comprendrait rien ; il s'agit pour lui d'un mélange, les éléments venant de tous les horizons. Il explique ici comment est-ce que les jeunes parlent parfois français à Douala

- Bernard - quand quand le gars qui est plus ancré ici a tendance à converser + il a tendance à emprunter le français non non de + c'est à dire les gars vont emprunter les mots dans les cuisines là  
 E- je comprends  
 Bernard - tu vois bon j'ai vu ma *nga* quelque chose là tu vois des choses comme ça  
 E- mm  
 Bernard - parce que le langage + le français est droit  
 E- oui oui est-ce que ça a un nom ?  
 Bernard - vraiment je ne sais pas comment on peut appeler ça XX je sais pas ça a un nom mais je sais qu'il y a le français de Douala a augmenté il y a des mots pidgin comme *nga*  
 E- et qu'est-ce que vous pensez de ce français il se comprend plus facilement X  
 Bernard - oui quand les gars font ça on se comprend plus facilement + l'étranger ne comprendra pas + hum + c'est plus + hum + l'étranger ne comprendra pas

L'impossibilité de reconnaître le nom donné par les jeunes à ce parler n'empêche pas que Bernard a bien remarqué sa fonctionnalité sociale. Il rapproche dans un contexte groupal, tout en excluant *de facto* tout individu d'un exo-groupe. Il « apparaît avant tout comme un contrat ludique, un jeu réglé, le plaisir d'être ensemble entre *copos* (copains), de parler et de s'écouter parler » (Fosso, 1999-a : 192). Principal signe de reconnaissance et

d'intégration, les jeunes dans l'ensemble (comme certains adultes), en ont une image positive. En d'autres termes, le registre paritaire serait celui du groupe. Le francanglais est donc dans l'ensemble, « plutôt socialement et linguistiquement valorisé » étant donné qu'il « affiche également une identité territoriale, nationale » (Féral, 2005-b). Identité nationale certes, mais surtout ancrée dans l'urbanité (Féral, 2004 ; 2005-a). En ce sens, le pôle scolaire des pratiques en français, n'aurait rien à craindre du francanglais, qui paraît être plus une philosophie, qu'un parler concurrentiel et opposé au bon français (Fosso, 1999 -a: 194). Il serait donc au Cameroun ce « *nouveau français paritaire* » (Le Dû et Le Berre, 1996 : 22) ailleurs reconnue comme argot de jeunes.

Si le francanglais et le français du quartier apparaissent comme les lectes du registre paritaire, c'est surtout par opposition au bon français qui relève du registre disparitaire, en étant la langue officielle, prescrite dans les rapports à caractère institutionnel et public. Cela n'empêche cependant pas que d'autres pôles comme le français des parents / des apprenants, ou bien le mauvais français ne puissent facilement trouver de place dans cette nouvelle organisation. Un autre aspect de notre corpus paraît encore digne d'intérêt, en regard à ce registre de parité. Il s'agit de la fluctuation de l'orthographe, observée dans les journaux avec lesquels nous avons travaillé.

Selon les auteurs du « badume », l'oralité serait le mode d'expression par excellence de ce parler. La preuve, ce sont des moqueries de locuteurs face aux efforts vains fourbis par des transcripteurs. Le normal ici est donc l'oral (Le Dû et Le Berre, 1996 : 16). Quand nous observons des extraits des journaux édités à Douala, nous pouvons constater l'usage du mélange (qui autorise l'usage de lectes différents sans qu'on ne puisse dire facilement quelle serait la langue qui aura été utilisée) mais surtout une fluctuation dans la graphie de plusieurs termes. Ce que veulent faire ressortir les rédacteurs avec ces usages orthographiques, ce sont aussi des traits stéréotypiques permettant d'identifier et de situer le locuteurs (nous en avons largement parlé au chapitre 7 : 1.2). A titre d'exemples, commençons par cette fluctuation orthographique, en en relevant quelques exemples :

a. feymania/femania/faymania : contrefaçon, arnaque.

- *la femania a bravé tous les obstacles (Le Popoli, 125 : 6).*
- *Et voilà la faymania camerounaise qui se met en branle (Le Popoli, 159 : 4).*
- *la feymania a gangrené toute la population camerounaise (Le Messager Popoli, 738 : 7).*

- b. mukwagne/moukwagne/mokwaye/moukouagne : membre d'une secte maléfique, sorcier, sorcellerie
- *ses fils excellent dans le mukwagne ces dernières lunes (Le Popoli, 096 : 9)*
  - *j'espère que tu n'es pas entré dans le moukwagne (Mamy Wata, 220 : 12)*
  - *il faut être fou pour dire que nos malades mentaux sont rejetés alors qu'ils se font « sauter » dans les rues par les adeptes du « mokwayè » (Le Satirik, 010 : 13)*
  - *j'espère que tu n'es pas entré dans le moukouagne (Mamy Wata, 219 : 12)*

Dans l'exemple en (a), la variation *femania ~ faymania ~ feymania* se comprend comme une difficulté de matérialisation orthographique du son [e] qui parfois s'articule comme une diphtongue [ei]. Cela permet sur le plan graphique de produire soit le « e », soit le « ay » ou bien le « ey ». Dans l'impossibilité pour les différents rédacteurs de journaux de se fier à une norme unique, les trois orthographes sont utilisées, parfois dans une même édition de journal. L'exemple en (b) peut se comprendre par les mêmes arguments, et nous pensons que l'usage de ces orthographes sans exclusion traduit bien le souci des rédacteurs soit de montrer l'hétérogénéité, soit leur incapacité à rendre légitime une seule forme. A cette graphie hétérogène portant sur des termes d'origine locale, s'ajoutent d'autres graphies de mots reconnus dans le français écrit standard, mais écrits différemment. Pour résumer les caractéristiques orales des exemples choisis, comme suit :

- une non systémativité de l'orthographe : la graphie est tantôt francisante (*ndoutou*), tantôt phonologisante (*mapan*) ;
- les accords sont parfois respectés et parfois non (*les capo/capos*).

Ces remarques tiennent pour le français du quartier. Le francanglais n'échappe pas à cette logique. Féral (2005-a) en présente « la non-systémativité »<sup>368</sup> comme une difficulté à la transcription. Dans la même logique, Fosso (1999 -a: 180) remarque que « ni l'orthophonie, ni l'orthographe<sup>369</sup> ne semblent préoccuper les usagers du camfranglais ». Il

<sup>368</sup> Cette non systémativité est caractéristique de toutes les langues car nous verrons dans la cinquième partie de notre recherche que le français dit de France comme celui rencontré au Cameroun, sont tous non systématisés, puisqu'ils sont des pratiques orales. Nous pensons d'ailleurs que cette particularité pourrait valoir pour presque toutes les langues.

<sup>369</sup> Prendre l'orthophonie et / ou l'orthographe comme critères de détermination d'une langue, c'est considérer en quelque sorte que seules les langues standard seraient des langues. Que faire du critère identitaire par exemple ?

en conclut donc que « le camfranglais se parle, qu'il ne s'écrit pas encore, sinon on n'aurait pas tant de variations morphologiques pour un même mot ». Revenons à un des extraits qui nous sert d'observations à l'annonce de cette partie de notre thèse : l'extrait numéro (b) des éléments du paragraphe « Observation » en début de cette partie<sup>370</sup> :

- *eh oui ! ké perzone né té diz lé komtèrèè* - eh oui ! que personne ne te dise le contraire
- *en verti dé pouwaar ki nou sôn konfirés ... pardon, pouwaar ke nou detenons* - en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés ... pardon, pouvoir que nous détenons
- *cé dié ki nou l'a an voayé !* - c'est Dieu qui nous l'a envoyé

Ce dernier usage est un choix conscient de la part des rédacteurs, qui, par une fluctuation sur un plan phonétique, permettent ainsi d'attirer l'attention sur des catégories de locuteurs, par des usages stéréotypés.

La conclusion à tirer de ces usages est que les français relevant du registre paritaire ne respectent pas une norme écrite. L'écrire devient une entreprise embarrassante pour quiconque s'y risque. Les locuteurs peuvent ainsi à dessein se moquer de la norme scolaire, qui ne permet pas toujours de traduire des réalités propres aux contextes d'interactions. Il s'agit donc de l'oral écrit, ce qui paraît contraire à la pratique diglossique classique où la priorité serait pour le cas de Douala, accordée à la langue écrite. On comprend ainsi mieux le caractère apparemment déconcertant des extraits que nous annonçons en début de cette partie, qui relèvent essentiellement d'une norme orale dont la principale caractéristique est la fluctuation, ce qui n'empêche cependant pas les membres de groupes, de la communauté, de (se) comprendre.

Nous avons vu qu'en cas de respect de la stratification officielle des langues au Cameroun, le bon français et l'anglais seraient les pratiques valorisées parce que dominantes, et les autres celles inférieures. En faisant appel aux groupes, c'est plutôt le francanglais et le français du quartier qui prennent l'ascendance sur les autres, parce qu'elles sont les pratiques de rapprochement, leur organisation s'effectuant sur le plan privé / public. Cependant, en nous intéressant à un autre critère, nous nous rendons compte qu'il n'est plus possible de classer facilement les langues. Il s'agit de l'usage interactionnel qui s'observe à travers le désir de positionnement.

---

<sup>370</sup> La traduction suit chaque fois l'exemple.

### 3.4 *Un désir de positionnement : l'exemple du francanglais*

Le positionnement social, voilà une des autres fonctions de l'usage du français. Il est question de montrer ici que la langue donne du pouvoir, qu'elle permet d'identifier car elle situe sur le statut social du locuteur. Le francanglais, parler à valeur argotique, nous paraît assez illustratif à ce sujet, car il permet de gérer certains conflits de positionnement, et a même fini par transformer particulièrement des formes linguistiques du français scolaire. Dans cette logique, il est à la fois valorisé et non, dominant et dominé, dans une même interaction.

#### 3.4.1 **Le francanglais comme pratiques relationnelles**

Tout en demeurant un médium de communication, le francanglais est surtout investi d'autres fonctions sociales. En plus d'être ce parler qui permet aux jeunes de se démarquer et de garder secrètes des informations intimes, il est devenu un emblème, un moyen de (se) reconnaître, conférant une véritable identité endo et exo-groupale. Il devient dès lors un objet véritable de marquage de frontière, comme le confirme Pascal (étudiant, 22 ans) :

Pascal nous explique que l'usage du francanglais survient parfois quand ses frères et lui sont en famille et veulent garder secrètes certaines informations, par rapport à leur mère

Pascal - quand on était là et on savait que + si + vous voulez jouer la maman + \*mm\* sachant que la mère comprenant français + sachant que la mère comprenant l'an-le: pidgin \*ouais ouais\* il faut trouver un machin pour détourner

Le choix du francanglais par les jeunes est donc motivé par le désir d'isoler l'adulte de leur interaction. En clair, bien que présente dans le contexte de communication, la *maman* en est exclue, le choix linguistique se présentant comme un mur, une frontière qu'elle ne peut franchir. Les jeunes peuvent donc parler de sujets discrets, voire parler de la *maman* sans courir le risque de se faire réprimander.

Pourtant, son utilisation (par celui supposé ne pas en être un locuteur légitime) permettrait de briser la frontière et de s'introduire dans une communauté dont on ne serait *a priori* pas, un membre. Romuald (38 ans, animateur radio, bac)<sup>371</sup> affirme donc :

cette expérience de Romuald décrit une situation dans laquelle le fait pour lui de parler le francanglais a été un moyen de rapprochement et de mise en confiance avec sa fille

---

<sup>371</sup> Romuald n'est pas seul à le dire. En effet, Louis bien que n'étant pas pro-francanglais se sent parfois obligé de faire appel à cet idiome dans des interactions avec les enfants de son voisin, ce qui lui a permis une fois au moins, de régler un conflit familial. Douze adultes parmi nos témoins reconnaissent d'ailleurs l'importance de la pratique du francanglais dans la réussite de gestion de conflits relationnels dans la société.

Romuald - oui + même le franc-anglais là + je le parle aussi très très bien + c'est facile ++ l'autre jour à la maison ma fille ne voulait pas que je voi:s son bulletin + j'ai entendu comment elle disait à sa soeur qu'elle ne va pas me montrer son bulletin + je suis venu la voir quand son amie était partie j'ai dit que l'enfant-ci tu me wanda seulement + je vais [du]comment + je wei<sup>372</sup> vos bulletins depuis et personne ne me shu<sup>373</sup> son travail + vous voulez me sisia ou quoi ++ j'ai j'ai dit comme ça et je suis parti ++ le matin dimanche elle est venue me voir que papa tu as appris à parler ça où + du coup le soir elle m'a apporté son bulletin et depuis c'est à moi qu'elle vient dire que tel garçon me dérange tel garçon est mon ami

L'utilisation du francanglais apparaît donc ici comme un déclic qui a permis au père d'entrer en possession du bulletin de sa fille. Ce déclencheur a aussi permis de créer un certain climat de confiance avec sa fille. Le francanglais est donc ce moyen qui aura aidé à vaincre les frontières et de construire une proximité, une parité permettant des confidences, et donc créant une certaine intimité. Cette manipulation interactionnelle permet au père de se faire accepter parmi les jeunes dans le cadre familial, et donc de se construire une nouvelle identité, laquelle se présente ici comme ponctuelle, se conférant dans l'interaction par le rôle joué. Nous ne sommes donc pas loin de la théorie de la « face » de Goffman car c'est l'interaction qui règle tout, l'identité étant instable. En choisissant la « conformisation » (Kastersztein, 1990 : 33) comme une stratégie identitaire aboutissant à cette victoire, le père réussit alors à briser la glace, à vaincre la frontière construite par les jeunes avec le francanglais.

Ce type de manoeuvre n'est pas rare dans les contextes plurilingues. Pour abolir des frontières, certains acteurs sociaux peuvent procéder par « visibilité sociale » (Kastersztein, 1990 : 38), ce qui permet de mettre un accent sur des spécificités qui permettent à l'Autre de comprendre que le locuteur peut légitimement revendiquer son intégration dans le groupe. Nous pouvons aussi évoquer ici les difficultés que nous avons eues pour effectuer des enregistrements en francanglais. Parce que ses locuteurs privilégiés sont en effet des jeunes entre quinze et vingt-cinq ans, chacune de nos tentatives pour faire parler cette « langue de *yors* » s'est soldée par un échec, les jeunes étant bien conscients que nous ne partageons pas leurs préoccupations, et que nous avons plus de vingt-cinq ans. Ils adoptaient donc spontanément un français jugé "correct", mais surtout pas de francanglais, une manière de pouvoir se resituer en basculant vers un nouveau cadre communicationnel dans lequel nous serions inclus. Nous avons donc usé de subtilités pour effectuer des enregistrements, en nous faisant aider par des jeunes déjà admis ou non dans des groupes tant dans la cour du lycée qu'au quartier. Un des jeunes (extérieur au groupe) qui nous a aidé à la collecte de produits a usé de la « visibilité sociale » pour entrer dans le groupe dont nous voulions obtenir un enregistrement. Pour se faire accepter, sa stratégie a été de

---

<sup>372</sup> [wet] - Attendre

<sup>373</sup> [ju] - montrer

parler un francanglais très accentué, une manière de revendiquer en toute légitimité son acceptation dans le groupe. Il a donc pu s'approcher de pairs pour solliciter une information, voire enregistrer leurs productions discursives sans réticence desdits francanglophones. L'usage du francanglais est donc pour ce cas, une clé ouvrant la porte de la communauté. Les pratiques se construisent ainsi, à travers des négociations d'identité, les acteurs cherchant au cours des négociations, « à imposer une définition de la situation qui leur permette d'assumer l'identité la plus avantageuse » (Poutignat et Streiff-Fenart, 1995 : 128).

Le choix de langue se présente donc ici comme un processus permanent et jamais achevé par lequel l'identité, sociale et personnelle, se constitue par l'interaction avec autrui (Trimaille, 2003 : 157). Cette pratique n'est pas du tout étrange comme le reconnaît Valérie (26 ans, licence) :

Valérie déclare que les adultes locuteurs du francanglais, reçoivent socialement l'image de gentlemen, terme qui devrait être compris comme jeune, élégant et ouvert d'esprit

Valérie - oui+ il y a les adultes qui parlent le camfranglais

E- et quand tu vois un adulte qui parle le camfranglais qu'est-ce que ça te fait ? + à quoi est-ce que ça te fait penser ?

Valérie - qu'il est un gentleman<sup>374</sup>

E- qu'il est un gentleman

Valérie - il parle la langue des jeunes

La pratique du francanglais accorde donc au locuteur le rôle de « jeune » en interaction sociale, ruse vite comprise et exploitée par Romuald. Le francanglais devient ainsi un moyen d'exclusion / inclusion. On peut ainsi par des stratégies interactionnelles se situer ou être situé dans les différentes tentatives de socialisation. Ce parler est en fait devenu emblématique, identitaire par un processus d'appropriation parvenu à la vernacularisation, cette « prise de conscience par les locuteurs eux-mêmes de la spécificité de leur usage et la constitution de celle-ci en une variété discernable et reconnue » (Manessy, 1994-a : 413).

Erick (coiffeur, 24 ans) peut donc affirmer :

cette description présente le francanglais comme un élément de marquage de frontières, son usage permettant ici d'exclure « le gars du câble »

Erick - tous les potes que tu vois là + on parle francanglais + il y a seulement le gars du câble là + chaque fois que nous sommes ensemble que les gars viennent qu'on commence à parler de nos choses + il part parce qu'il ne parle pas comme nous + toi même tu peux être là on parle ce français là un genre que tu ne vas pas *hia*

---

<sup>374</sup> Le *gentleman* dans cet exemple renvoie à un Doualais aux pratiques urbaines et modernes, mais surtout qui affiche une allure vue comme proche des jeunes (des adultes qui veulent se faire passer dans leurs comportements pour des jeunes ; nous en avons déjà parlé *supra*).



Ces jeunes sont donc très conscients de l'utilisation qu'ils peuvent avoir de ce parler « branché » reconnu comme du français mais réutilisé de sorte à ne pas être accessible à tous les locuteurs du français. En effet, le Camerounais ne présente pas le même visage dans tous les contextes. En fonction des enjeux du moment, il pourra revendiquer, s'octroyer ou rejeter une identité, par le déplacement ou non vers un(e) ou l'autre (pôle de) langue. Le francanglais devient ainsi une pratique valorisée et non plus un « truc », dès que se fait sentir le besoin de se faire accepter par des jeune(s).

Cette stratégie permet de gérer divers conflits sociaux, le locuteur procédant de diverses manières pour entrer en contact ou bien pour repousser l'autre. Nous ne voulons pas revenir sur des exemples qui matérialisent les différents usages des différents pôles du français. Il faut surtout comprendre que dans une perspective dynamique et fonctionnelle, il n'y a presque pas de séparation entre les différents français à Douala. Selon la circonstance, le locuteur peut aller d'un pôle à l'autre sans raison apparente, mélanger des éléments de pôles différents. Car parfois, l'élément faisant changer le contexte peut être immatériel, l'humeur par exemple, à la façon d'un homme qui choisit spontanément de vouvoyer son épouse, ce qui matérialise le passage d'un état de calme à une colère plus ou moins explicite. L'usage du bon français n'est par exemple pas toujours bien perçu. A certains moments, son usage peut amener une incompréhension, l'auditoire du locuteur estimant, à la fin, que c'est ce dernier « qui ne sait pas parler en français » (Onguene Essono, 1999 : 322). Le français devient ainsi une ressource aux mains des locuteurs, manipulée au gré des situations, mais concourant quel que soit le cas, à présenter un statut, une identité.

### **3.4.2 Une revernacularisation du français à Douala**

Avant d'entrer dans les pratiques, il faudrait au préalable préciser ce que nous entendons par revernacularisation. Ce terme nous est inspiré de Manessy (1994-a). Nous savons que le vernaculaire porte sur des rapports intra-ethniques. Nous avons aussi montré que l'ethnie dans un cadre urbain (hétérogène), est une composante du concept d'identité, vue comme une réalité insaisissable. Le vernaculaire devient donc à ce moment un lecte groupal. Pour le cas du francanglais, il viendra d'un autre processus, celui de la dévéhicularisation de cette pratique (le francanglais étant accessible aux adultes). Les jeunes veulent pourtant continuer de la revendiquer comme un usage légitime et propre à eux. Ils essaient donc de mettre en place un ensemble de phénomènes sociolinguistiques

pour continuer d'avoir cette « conscience suffisamment nette des liens<sup>375</sup> » qui existent entre eux, mais aussi « des intérêts qui les unissent » sans oublier les « attentes communes », qui les motiveraient à « se singulariser » par leur « comportement langagier » (Manessy, 1994-b : 15). Notre hypothèse est celle-ci : face à l'accessibilité du francanglais aux adultes, les jeunes développeraient d'autres manœuvres dans leurs pratiques, visant à garder une dimension groupale à ce lecte. Cette revernacularisation s'inscrit d'ailleurs comme une dimension de l'identité. En effet, l'individu dans la stratégie de présentation de soi, peut soit exploiter des ressources disponibles et connues de tous dans un ensemble de possibles identitaires, soit s'inventer une identité tout en restant dans une logique compréhensible par la communauté. Kaufmann reconnaît d'ailleurs que

« la démultiplication de soi conditionnée par des ressources suffisantes permet effectivement d'ajouter des identités nouvelles à un ensemble ouvert déjà diversifié ; la structure de la personnalité devient encore plus riche et subtile » (Kaufmann, 2004 : 207)

Une fois dans un cadre propice à la réinvention acceptée de soi, et disposant d'assez de ressources de créativité, l'individu s'invente des rôles, qui lui permettent de continuer de se donner une face. L'absence de ces ressources conduirait *de facto* à une situation de déstabilisation. C'est donc le cas du francanglais à Douala. L'accession à cet argot de jeunes par les adultes amène les premiers à développer des stratégies supplémentaires de repositionnement et de délimitation de groupes, à travers la verlanisation par exemple.

Pour l'instant, cette pratique n'est pas encore facilement accessible aux filles. Elles la considèrent comme une étrange manière de parler le francanglais, ce qui suppose leur éloignement des préoccupations directes des garçons, ou bien leur réticence à se positionner comme eux. Prenons cet extrait d'enregistrement<sup>376</sup> effectué au lycée d'Akwa-Nord, à l'insu des différents locuteurs (élèves de la classe de première) :

- L1 - Tu as mit le wé que Edimbi a gi là ? comment tu es toujours à l'heure machin machin là
- L2 - Ne parlez plus du wé là
- L3 - Tu a rait quoi ? attends un peu pardon
- L2 - Non non + c'est as ma feuille + + le wé là était strong un genre
- L3 - Gars gars + pinar pinar + tu as déjà boch les matières de demain ?
- L1 - No : : ou même + je ne ya pas
- L2 - Tu as mit la nouvelle coiffure de la nana là ?
- L1 - Où même
- L2 - C'est comme pour la bigo qu'on a soch à la bringue de Steph samedi
- L1 - Ça ne peut pas la ma avec sa mauvaise tête
- L3 - Tu as raison + elle est comme un rionton avec ça
- L2 - Il n'y a que les nathing là-bas en classe

<sup>375</sup> Nous soulignons, comme pour les autres usages de l'italique dans ce paragraphe.

<sup>376</sup> Pour cet extrait de corpus comme pour tous les textes en francanglais, nous avons dans l'ensemble utilisé une transcription phonétique. Nous disposons d'autres enregistrements effectués au Collège Baho, à l'Institut Polyvalent Nanfah également, dans lesquels nous remarquons des usages similaires.

- L1 - Wét d'abord + il n'y a que les nathing dans ce lais-ci  
 L4 - Vous aimez ova l'affaire de bigo  
 L2 - Casse-toi  
 L4 - Oh + parlez même de l'école non ++ parlez du skul  
 L3 - Oh mof casse-toi  
 L4 - Tu as boch comment hier  
 L2 - Comme tu aimes trop hia que tu aimes le skul là + on va bientôt back les feuilles on va mit combien tu auras ++ ova sens na mbut ++ bon après la compo on va du hau  
 L3 - Ce dé là dès qu'on bolè je vais avec un pote ++ on va go tongo d'abord + si on ne saoule pas + on ne back pas<sup>377</sup>

Dans notre entretien, Martini (coiffeur, 25 ans) utilise parfois le francanglais, qui paraît à notre avis comme une version « hard » en comparaison avec celle ci-dessus qui serait plutôt « soft ».

pour nous montrer comment il parle avec des membres de son groupe, Martini prend cet exemple. En effet, en face d'une fille à qui on voudrait faire des avances, un jeune peut consulter des amis en toute quiétude sans courir le risque de dévoiler son jeu à la fille, qui ne comprend probablement rien. Il peut donc dire qu'il est amoureux d'elle sans qu'elle ne le sache

- Martini - il dit que as la titpé là est au as gars je kwanza d'elle ++ ça veut dire que  
 E- la petite là  
 Martini - est belle  
 E- ok ++ o as ça veut dire que quoi  
 Martini - ça veut dire qu'elle est bien + elle est bien  
 E- ok  
 Martini - je kwanza d'elle + et puis il enchaîne je suis kwanza d'elle

Si nous décryptons et comprenons par exemple l'extrait du Lycée d'Akwa-Nord sans difficulté, nous avons eu besoin de recourir à des traducteurs au sujet de certains termes dans l'extrait de Martini. Nous avons fait écouter ces bandes à d'autres jeunes garçons qui ont vite fait de nous dire que certains termes n'étaient pas facilement compréhensibles<sup>378</sup>

---

<sup>377</sup> Traduction de l'extrait :

- L1 - As-tu vu ce que Edimbi a donné là ? comment fais-tu pour être toujours à l'heure ?  
 L2 - Ne parlez plus de ça  
 L3 - Qu'as-tu écrit ? attends un peu s'il te plait  
 L2 - Non non + c'est cela ma feuille + + le devoir là était très difficile  
 L3 - Cher ami, as-tu déjà révisé pour les épreuves de demain ?  
 L1 - Non, non, je ne comprends rien  
 L2 - Tu as vu la nouvelle coiffure de la fille là ?  
 L1 - Non  
 L2 - C'est comme pour celle que nous avons vu à la fête organisée par Steph samedi dernier  
 L1 - Ça ne peut pas lui aller, à cause de sa tête  
 L3 - Tu as raison, elle ne ressemble à rien avec ça  
 L2 - Il n'y a que des vauriens là en classe  
 L1 - Attends d'abord + il n'y a que des vauriens dans ce lycée  
 L4 - Vous aimez trop l'école  
 L2 - Dégage  
 L4 - Parlons de l'école s'il vous plait  
 L3 - Dégage  
 L4 - Comment as-tu travaillé hier  
 L2 - Puisque tu aimes trop l'école, on va bientôt remettre les feuilles et on verra tous quelle sera ta note ; ce n'est pas bien de vouloir trop savoir ; que ferons-nous après les examens ?  
 L3 - Ce jour-là dès que ce sera terminé, nous irons boire, nous ne rentrerons que si nous sommes saoul.

<sup>378</sup> Nous aurions souhaité faire écouter davantage ces bandes aux locuteurs. Les hypothèses que nous émettons ici sont donc essentiellement provisoires, dans l'attente d'enquêtes supplémentaires qui pourraient

par tout le monde. Bien que comprenant et parlant la version soft du francanglais, nous ne sommes pas partie prenante du contexte de production de ces discours. Pour le cas de Martini en particulier, le texte quoique produit à notre demande rappelle tout simplement un contexte groupal, environnement dont nous sommes exclu, *a priori*. Les membres du groupe ne seraient probablement pas aussi interloqués que nos autres enquêtés et nous. Le francanglais n'a-t-il pas avant tout un caractère argotique ? Nous avons d'ailleurs considéré *supra* le francanglais comme un sociolecte générationnel, celui des jeunes. Que nous ne comprenions pas certaines productions en francanglais, cela paraît donc normal du moment que ces productions ne nous sont pas directement destinées.

Ces différentes réflexions remettent en scène une fois de plus le rapport entre identification et frontières de langues. En d'autres termes, à quoi servirait le fait de définir une langue ? Quand dit-on avoir affaire à une langue ? La langue sert-elle uniquement à la communication ? Spéculer sur le francanglais de la sorte revient à reconnaître que si le critère de compréhension (vouloir comprendre, pouvoir comprendre) n'est pas vérifié, cela voudrait dire que nous aurions affaire à une langue plus ou moins autonome par rapport à un français. Les critères linguistiques ne suffisent donc pas à définir une langue. En plus de cela (et pas toujours), l'aspect social paraît encore plus important. Il faudrait donc y inclure le caractère interactionnel qui met l'accent sur la construction de la langue, sur la construction de l'identité, l'image de soi. On peut choisir dans son discours d'être simple ou non, de se faire comprendre ou non, autrement dit, il n'est pas évident de dire *a priori* ce qu'est un discours en français à Douala étant donné que c'est le locuteur, en fonction de ce qu'il connaît des interactants, qui oriente la lecture à faire, de son pôle. Cela n'occulte pas le risque couru par lui : si l'interactant invalide un rôle adopté par l'usage d'un pôle, le locuteur se tournera vers un autre pôle moins dévalorisant. C'est ainsi que fonctionnent les différents pôles de français utilisés, qui constituent autant de projets identitaires. On comprend donc l'hypothèse qu'à Douala, le français soit un construit.

Il serait toutefois pertinent et important de marquer un arrêt dans notre réflexion pour revenir au francanglais pris dans cette dynamique fonctionnelle, et en particulier sur son statut de véhiculaire. Dans le chapitre 2, nous avons défini ce qu'on entend par langues véhiculaires. Ces langues assument ailleurs pour l'essentiel, une première fonction, qui est intra-ethnique. C'est plus tard seulement, que ces grands vernaculaires sont utilisés dans

---

soit les conforter, soit les invalider. Il reste que notre expérience, notre implication, notre connaissance du terrain nous aident dans cette interprétation. Ce qui est toutefois intéressant à noter ici est que tous les francanglophones (ce terme est de nous, et désigne la catégorie des locuteurs du francanglais) ne comprennent pas toutes les formes de francanglais.

les contacts sur la place du marché et dans les villes. Le francanglais apparaît ainsi comme un véhiculaire, mais pas dans le sens classique du terme. En effet,

- il n'est pas à l'origine un lecte ethnique. On pourrait certes arguer qu'il est groupal, ce qui supposerait une valeur grégaire pour le groupe de francanglophones, qui formeraient dès lors une ethnie. Il s'agira donc d'une ethnie d'un tout autre genre (celles reconnues au Cameroun ayant toujours une base territoriale), fonctionnant sur la base de frontières mobiles, construites, inexistantes sur le plan géographique ;
- le francanglais apparaît comme un visage du processus de la vernacularisation du français au Cameroun, lequel assume déjà une fonction véhiculaire ;
- le francanglais devient lui aussi un véhiculaire curieusement, en se vernacularisant. Parce que les adultes sont déjà des francanglophones, la réaction des jeunes pour garder le caractère argotique de leur « langue » a été à notre avis, d'en avoir une pratique légèrement différente, avec un retour permanent de termes verlanisés, ce qui est tout à fait une nouveauté en ce sens. On penserait donc au francanglais dans une version « soft » comme un véhiculaire, et un francanglais « hard » comme vernaculaire.

Est-ce à dire donc que nous assistons à une concurrence dans la complémentarité de deux pôles du français ? La dynamique sociopragmatique le permet, les différents pôles ayant chacun une autonomie relative, avec des frontières certes, mais ouvertes. On pourrait donc se risquer à définir le francanglais comme un vernaculaire urbain véhicularisé, selon un cycle allant du « français makro » (Féral, 1989, 2004 : 515) vers le francanglais (dans sa forme véhiculaire), puis du francanglais (dans sa forme vernaculaire). Liliane (secrétaire, 23 ans, bepc) nous conforte dans cette position. Elle déclare en effet avoir remarqué que quand les garçons sont entre eux et qu'ils ne veulent pas être compris, la tendance est de complexifier leur francanglais par des formes qui sortent de l'ordinaire :

Liliane a remarqué que ses frères changent souvent leur manière de parler le francanglais quand elle est présente dans le contexte, ou bien quand c'est sa sœur qui est là

Liliane - tu vois non tonton + quand les garçons parlent entre eux + mes frères souvent ++ quand je passe ou bien ma sœur passe ils font comme si + ils se mettent à tourner les mots + comme ça comme si c'est le verlan qu'ils parlaient comme ça + pa-parce + quand je passe no :n + ils commencent encore à parler normalement

Pour mieux expliquer cette situation, nous dirons que des garçons et des filles sont dans un espace unique. Cependant, les garçons créent un aparté, et parlent entre eux tout en étant conscients que les filles les écoutent. En conséquence, leurs discours sont autant de messages implicites destinés aux filles. Le discours produit a donc deux destinataires

différents : les autres membres du groupe, mais également les filles. On pourrait si nous nous tournons vers la terminologie de l'interactionnisme, affirmer que tous sont des destinataires directs du discours produit, bien que les filles soient des « overhearers » (Kerbrat-Orecchioni, 1998 : 80), dont la présence n'échappe pas aux garçons considérés comme locuteurs, qui produisent alors un discours dans le discours. Pour comprendre ce qui se passe cependant sur un plan formel, partons de cette réaction de Martini :

Nous demandons des éclaircissements à Martini sur des formes qu'il a utilisées plus tôt

- Martini - bon par exemple on peut dire que gars méké  
 E- mm  
 Martini - quand on dire que gars méké ça veut dire que gars viens + ogbala + ogbala ça veut dire que regarde là bas  
 E- ok  
 Martini - donc on dire gars méké ogbala ++ il faut ogbala la ich là ++ bon on dit regarde méké + regarde + regarde un peu la femme là  
 E- (rires)  
 Martini - c'est comme ça c'est un codage

En observant ce corpus de Martini, on peut remarquer que dans quelques exemples pris pour nous montrer sa pratique du francanglais, se retrouve : *méké* qui est la forme verlanisée de *came*, mais aussi *ich* qui est une verlanisation avec troncation de *chérie*. Le cas de *ogbala* qui apparaît comme la forme verlanisée de *regarde là-bas* selon le témoin nous a paru relativement difficile à expliquer. On pourrait cependant émettre l'hypothèse que *bala* serait une verlanisation de *là-bas*. Il manquera alors à découvrir comment les locuteurs obtiennent *og* à partir de *regarde*. Partons de la métathèse qui est l'opération la plus simple pour tout procédé de verlanisation (on aura la forme *gardere* [ga :dər]). Cela est suivi par la troncation du [r] final et de la réduction de la première syllabe avec l'effacement du trait "allongement" ([gadə]). Le schwa n'étant pas une voyelle accentuée dans ce cas, il s'élide, opération suivie de la perte du [d] qui n'a pas qualité à occuper la finale du mot. La forme obtenue après ces opérations est donc [ga]. Nous pensons cependant que la proximité de ce terme avec un autre mot utilisé en francanglais (*gars*) peut avoir conduit le locuteur à une nouvelle métathèse, laquelle permet d'obtenir (en plus d'une assimilation vocalique) la forme *og*. Par la verlanisation, la vernacularisation devient formelle et structurelle. Cela vient appuyer le caractère identitaire et conscient de ces pratiques, qui légitiment dans l'ensemble le caractère vernaculaire d'une langue (Manessy, 1994-a, 1994-b). Cela nous conforte dans l'hypothèse de la véhicularisation (usages des jeunes et des adultes à Douala) doublée d'une nouvelle forme de vernacularisation de francanglais. Martini comme Erick (ils sont du même groupe) reconnaissent éloigner par cette pratique, les indésirables, tout en reconnaissant que c'est surtout par rapport aux filles convoitées que ce genre de discours refait très souvent surface. Cette réappropriation du

francanglais découlerait donc d'un désir de repositionnement, dans les rapports du locuteur à l'altérité. On pourrait ainsi penser que cet argot « est le produit d'une volonté de se distinguer au sein d'un marché dominé. » (Bourdieu, 2001[1991] : 39).

Le francanglais traduirait ainsi une richesse et un capital culturel important, les locuteurs de ce pôle de français étant au préalable des francophones bien intégrés dans la ville et disposant d'une connaissance assez profonde des pratiques culturelles jugées urbaines. Pour mener une étude sur les pratiques linguistiques à Douala, le locuteur du francanglais devrait être considéré comme le Doualais le plus urbain et le plus moderne, c'est-à-dire celui par qui on pourrait vivre et découvrir la diversité de la société urbaine dans toute sa complexité.

Nous n'avons retenu que trois organisations possibles des différents pôles de français à Douala, pour montrer qu'il est assez difficile de catégoriser les pratiques linguistiques, comme la diglossie prétend le faire. En effet, la langue ne sert plus seulement à communiquer, elle est un moyen de construire la société, de gérer l'environnement. Nous constatons que s'il est toutefois possible de dresser des schémas d'organisation de ces différentes pratiques linguistiques, la situation paraît parfois plus complexe, quand nous nous trouvons dans un cadre interpersonnel, dans des pratiques individuelles (qui placent tantôt un locuteur sur un axe valorisé, lequel peut occuper l'instant d'une humeur<sup>379</sup> après, un axe dévalorisé). A ce moment, aucun classement ne peut plus ressortir sans évoquer de quelque façon que ce soit, le locuteur et l'objectif interactionnel. En ce sens, nous pensons qu'il faudrait revisiter le concept de diglossie qui devient donc non opératoire pour rendre compte des fonctionnements sociolinguistiques dans la ville de Douala.

## **Conclusion : revisiter le concept de diglossie**

Cette conclusion sera présentée en deux temps : d'une part, elle sera l'occasion de faire le point sur l'organisation des français à Douala ; c'est alors qu'elle mettra en lumière un aspect théorique, en revisitant rapidement le concept de diglossie.

Nous nous proposons d'arrêter ici la multiplication des différents schémas d'organisation des différents français à Douala. Nous avons montré que leur dénomination

---

<sup>379</sup> Par humeur nous entendons surtout communication d'humeur. En effet, cet état n'est pertinent dans l'analyse que dans le cas où cette maussaderie a des répercussions sur le climat social et conversationnel, dans les rapports du locuteur avec le / les autre(s) participant(s). De même, cet état résulte desdits rapports, et apparaît donc comme une particularité individuelle forgée par un climat social. Nous avons déjà eu l'occasion de montrer que dans chaque individualité, il y avait du social. Il en est de même pour l'humeur qu'on pourrait considérer à tort comme essentiellement psycholinguistique.

chaque fois plurielle et changeante, construit autant d'images rattachées aux différentes pratiques du français. Nous avons ainsi vu comment les français à Douala peuvent être organisés selon des buts recherchés dans les rapports aux langues. Le francanglais est mis en avant si on veut se présenter comme un jeune. Par contre, si l'objectif est de se construire une place valorisée dans l'administration publique, le bon français devient prioritaire à travers l'éducation par l'école. Si le registre est celui de la parité, le francanglais repasse en priorité. Pour une valorisation qui passerait par une réussite future dans les affaires, l'anglais devient prédominant. On pourrait multiplier ces différents schémas, en prenant l'axe de la convivialité par exemple, (le francanglais ou le français du quartier seraient plus visibles), le sexe (pour montrer que le francanglais est plus parlé par les garçons que les filles), ainsi de suite. Nous ne pouvons multiplier indéfiniment les exemples, au risque de ne jamais terminer notre recherche, dont les délais nous imposent des choix. L'important est qu'on comprenne que les usages des français à Douala sont évolutifs. En prenant en compte l'aspect interactionnel portant sur le désir de positionnement, on se rend compte que cette opérationnalité des pratiques linguistiques serait également un moyen de gérer des conflits sociolinguistiques. Les locuteurs se faufilent ainsi entre des pratiques, ce qui nous a aidé à comprendre que le francanglais fournit petitement un autre visage sociolinguistique, à ce qui est reconnu comme du français à Douala. En effet, il connaît une transformation formelle qui est le support d'une prise de position sociale. La diglossie comme mode d'organisation sociale des langues dans un schéma dominant / dominé n'est donc plus efficace quel que soit le cas, étant donné qu'elle ne correspond finalement plus qu'à un schéma parmi d'autres.

La diglossie ne peut donc obéir à un schéma statique et photographique. Ce schéma classique masquerait plus qu'il ne résoudrait des problèmes (Prudent, 1981 : 33). Cette organisation linguistique socio-fonctionnelle des langues mérite donc quelques précautions. Il convient d'intégrer dans l'analyse de toute situation linguistique, les aspects synchroniques de situations sociolinguistiques, sans pour autant négliger les aspects historiques. Seule cette alchimie pourrait permettre de saisir dans ses méandres, de mieux interpréter, de rendre compte efficacement de toute situation linguistique. La diglossie pourrait dans ce cas renvoyer à l'emploi plus ou moins complémentaire de (pôles de) langues, chacun(e) adapté(e) à des situations particulières, quoiqu'une d'elles ait parfois,



un statut supérieur dans la communauté<sup>380</sup>. Cette définition permet ainsi de valider des situations diglossiques assez différentes :

- l'existence de contextes de prédominance d'une langue sur une autre (cas du contexte officiel au Cameroun où le français, comme l'anglais restent les langues prioritaires, par rapport aux langues ethniques) ;
- la possibilité pour les langues ethniques de prendre le dessus sur les langues officielles en contexte rural ;
- la concurrence possible entre deux pôles de français selon le contexte ;
- le cas de domination d'une langue ethnique sur une autre, ou bien d'une forme urbaine sur celle rurale et vice versa ;
- le cas de domination du français sur l'anglais, ou de l'anglais sur le français.

Vue sous cet angle, la diglossie en contexte camerounais entre dans un schéma fait d'imbrications diverses, qui nous conduisent à dire qu'aucune configuration statique ne pourrait être arrêtée pour aucun locuteur. Chacune des langues des témoins peut se retrouver dans une position valorisée ou dans une position dévalorisée, de telle sorte qu'il faudrait désormais définir le rapport diglossique comme contextuel. Les locuteurs peuvent valoriser une langue dans un cadre interactionnel, laquelle perd de son prestige pour occuper la position défavorisée dans un autre contexte, et cela sans préalable, le schéma ressemblant, s'il arrive à être esquissé en terme de dessin, à des mouvements ondulatoires de points qui se déplacent de part et d'autres d'une position d'équilibre. Les pratiques linguistiques à Douala et au Cameroun fonctionnent de la sorte, dans un mouvement sans fin, évolutif, mais ancrés sur un pôle stabilisé.

En ce sens, la diglossie ne serait plus différente du plurilinguisme qui renvoie à l'usage de codes apparemment différents dans une même interaction. Faut-il continuer de parler parallèlement de plurilinguisme (avec tous les adjectifs de particularisation : social, dominant, additif, etc.) et de diglossie qui apparaît comme une organisation hiérarchique et socio-fonctionnelle des langues ? Si la langue elle-même n'est pas définie *a priori*, comment décrire donc ces situations diglossiques et / ou plurilingues de manière objective ? En d'autres termes, comment marquer des frontières qui permettent de séparer des phénomènes abstraits ?

---

<sup>380</sup> Nous nous mettons en présence de deux langues, respectant le préfixe du terme diglossie, qui sous-entend deux codes. Dans la réalité, le locuteur peut avoir plus d'une langue dans son répertoire et pour le contexte. On ne s'étonnera pas d'entendre deux jeunes élèves francophones faire usage de l'anglais dans une perspective ludique. Pourtant, ils ont deux autres codes dont le camfranglais adapté à la circonstance et le français un peu omniprésent.

La diglossie, si nous restons sur un schéma ondulatoire, ne serait tangible qu'aux deux extrémités, où la vibration et donc le mouvement, est moins perceptible. Ces pôles stabilisés pourraient correspondre aux pôles de la politique linguistique officielle. Elle a permis au pouvoir politique et institutionnel, de garantir l'unité nationale depuis la période coloniale (les gouvernements respectifs du Cameroun depuis la colonisation allemande ont toujours inscrit implicitement ou non, les langues locales dans une position de dominées par rapport aux différentes langues officielles – allemand, anglais et français selon les gouvernements). Par rapport à la situation d'ensemble du pays, s'il faut prendre en considération les rapports des témoins aux langues, on sera bien obligé de ne pas y appliquer le schéma fergusonien, la minoration lectale n'étant fonctionnelle que contextuellement.

Dans l'ensemble toutefois (nous généralisons un peu la chose), francanglais et bon français, voilà les seuls pôles du français vers lesquels aspirent les Doualais dans l'ensemble. Le français du quartier est également assez bien vu, comme la forme du français rattachée à la convivialité, utilisée quand aucun souci normatif ne se fait sentir, forme en laquelle le Camerounais ne se sentirait aucunement en insécurité : une fois dans le quartier, l'évaluation sociale est renvoyée *sine die*.

On comprend que s'il faut retenir des aspects importants de notre réflexion, c'est surtout sur l'organisation des pratiques linguistiques qu'il faudrait insister. Dans cette logique, on pourrait noter que :

- la diglossie apparaît comme un cadre macro-sociolinguistique de représentations, partiellement maintenu par l'Etat pour maintenir une politique linguistique pour le Cameroun ;
- dans les micro-interactions quotidiennes cependant, la hiérarchisation stricte n'a plus de sens, puisque l'organisation devient fonctionnelle.

Quel que soit le jugement apporté à la pratique des français dans les différents pôles, nous percevons un rapport plus ou moins étroit avec les locuteurs, qui déploient des stratégies diverses pour s'inscrire pour ou contre le français, ce qui suppose que cette langue reste très importante dans le quotidien du Doualais. Parler en français c'est donc s'inscrire dans un vaste réseau relationnel aux enjeux variés, et qui permettent de se positionner socialement, d'occuper et de gérer une parcelle de territoire, bref de se mettre en interrelation avec d'autres Doualais, locuteurs ou non du français. Cette langue a en effet une valeur pragmatique que l'usage fonctionnel mettrait facilement en valeur. Nous

voulons insister, dans le chapitre qui va suivre sur cette valeur agissante du français. En étant la langue dominante par la grâce de décrets et de lois, elle constitue un moyen d'accès au pouvoir.

## CHAPITRE 11

### « CE QUE PARLER [FRANÇAIS] VEUT DIRE »

#### A DOUALA

##### Introduction

Nous nous permettons de paraphraser par l'intitulé de ce chapitre, un titre assez évocateur<sup>381</sup>, pour montrer que l'usage du français à Douala constitue un projet d'identité, vu la place centrale de cette langue dans cette ville. Il constitue un point focal à travers les pratiques linguistiques et relationnelles. Nous avons déjà affirmé que parler français c'est prendre position, c'est occuper une place dans une certaine distribution de rôles sociaux, laquelle se dessine en fonction des interactions, étant donné que cette place ne peut pas toujours rester la même quel que soit le contexte. C'est dire que la pratique du français est chargée d'une certaine idéologie. Bourdieu (2001[1991] : 208) nous montre que toute idéologie est « *doublement déterminée* », en se posant comme régulatrice des intérêts de celui / ceux qui la produi(sen)t, ou bien de ceux qui la subi(ssen)t, quel que soit ce qu'elle exprime. On peut donc penser dans cette logique, que le français à Douala serait un mode de gestion de l'environnement sociolinguistique.

Voilà pourquoi poser la question de ce que voudrait dire « parler français à Douala », reviendrait à s'interroger sur son pouvoir symbolique. Nous voulons montrer que l'idéologie dont nous parlons ne prend toute sa force que parce qu'on y croit (ses producteurs et ceux qui la subissent). Nous savons pourtant que la foi présente une dimension incertaine assez importante. Son efficacité vient de son caractère insaisissable, pourtant accepté de tous les acteurs sociaux. En ce sens, on pourrait la définir comme « ce pouvoir invisible qui ne peut s'exercer qu'avec la complicité de ceux qui ne veulent pas savoir qu'ils le subissent ou même qu'ils l'exercent » (Bourdieu, 2001[1991] : 202). A Douala en tout cas, c'est en toute (in)conscience que certains locuteurs subissent l'influence de certains pôles de français et de certains Francophones. Le malaise découle ainsi d'un sentiment d'insécurité linguistique, de l'impossibilité à pratiquer le pôle de français jugé prestigieux (ou mieux adapté au contexte) qui aurait conféré le pouvoir.

---

<sup>381</sup> Avant Bourdieu (*Ce que parler veut dire*), Féral (1979) présentait déjà un autre titre non moins pertinent si nous restons dans le contexte du Cameroun : « Ce que parler pidgin veut dire ».

Pour mieux faire ressortir ce pouvoir symbolique, il conviendrait de sortir du cadre des différents pôles des français, pour nous intéresser cette fois-ci à un cadre interlinguistique. En rassemblant les différents pôles de français et les autres langues de la galaxie linguistique de Douala, la ville pourrait apparaître comme un vaste espace dans lequel les individus se livrent à des négociations, des combinaisons, bref à des échanges dont les pratiques linguistiques constituent des moyens à exploiter, pour se sortir des difficultés, ou bien pour amener l'autre vers une situation désavantageuse. On pourrait parler de "champ" ou de "marché" dans la logique de Bourdieu, mais dans une conception moins rigidement structurée<sup>382</sup>. Si le besoin s'impose qu'il y ait un minimum d'éléments déterminés qui facilitent les échanges, il n'est pas besoin que les positions soient toujours les mêmes. Les différentes activités des individus peuvent finir par les réorganiser et même par construire de nouvelles activités. La ville de Douala apparaît alors comme un champ d'échanges (conflits, concurrence, coopération, etc.). Notre objectif dans ce chapitre est alors de montrer que ces interactions sociales sont explicables ou interprétables par une observation du pouvoir d'une notion, le français, dans la vie quotidienne des populations. Nous nous proposons ainsi de partir des usages des français et d'autres langues à Douala, pour montrer que parce qu'il constitue un capital symbolique, le français est un cadre de discussion.

## **1 « Langues » et contextes d'usages à Douala**

Nous avons montré dans les deux chapitres précédents, que le français est pluriel à Douala et ne peut être utilisé sans référer à un contexte, lequel à son tour ne peut être ni déterminé, ni aléatoire. Nous voulons continuer dans la même logique, et prendre quelques contextes pour montrer que, comprendre les comportements des habitants de Douala, c'est s'interroger sur les usages des participants à l'échange interactif. La fonctionnalité à la base des pratiques privilégiées dépendront de schémas sociaux multiples. Nous en présentons trois possibles : le caractère groupal ou non du contexte, la tonalité ou l'objectif assigné au thème de l'échange, les situations formelles ou informelles de communication.

### ***1.1 L'appartenance à un même groupe***

Dans la première partie de notre recherche mais également dans le chapitre précédent, nous nous étendons largement sur les pratiques vernaculaires. Nous montrons ainsi qu'elles sont réservées aux usages du groupe, qu'il soit ethnique ou urbain. Ce

---

<sup>382</sup> Pour Bourdieu en effet, le *champ* ou *marché linguistique* est « envisagé comme un espace structuré de positions, au sein duquel ces mêmes positions ou leurs interactions sont déterminées par la distribution des différences de ressource ou de "capital" », ce dernier étant économique, culturel (savoir, compétences, acquisitions culturelles) (Bourdieu, 2001[1991] : 26).

paragraphe revient alors sur la question de la fonction vernaculaire des français par rapport à l'intimité avec les autres pratiques linguistiques de la ville. Les usages du groupe peuvent ainsi être évoqués comme une référence, qu'on les pratique oralement ou non.

### 1.1.1 La langue ethnique comme « idéal de langue »

Nous nous sommes intéressé aux différentes tensions<sup>383</sup> des témoins en rapport avec leurs pratiques linguistiques, par des questions portant dans nos entretiens, sur la / les langue(s) qui faciliterai(en)t l'intégration à Douala. En plus de nos observations, nous nous sommes interrogé sur les pratiques linguistiques préférées, ainsi que l'intimité linguistique<sup>384</sup> de nos témoins.

En fonction des déclarations et des pratiques, nous avons constaté qu'un groupe de témoins déclare une fidélité à la langue « maternelle » comprise comme la langue parlée dans l'ethnie d'origine. Il ne s'agit donc pas de langue première, mais plutôt de la langue parlée par les parents. Cette croyance permet à l'individu de se positionner comme le membre d'un groupe ethnique, et peut dès lors être identifié à Douala comme un interactant légitime. Il s'agit pour ce cas, de Doualais nés à Douala et n'ayant qu'une connaissance approximative de leurs villages, cadres géographiques par excellence de matérialisation de l'origine ethnique. Ils sont pour la plupart des membres de groupes considérés comme allogènes, par les autochtones que sont les Duala (Bamiléké et Beti en particulier). Pour cette catégorie de locuteurs, la langue des parents serait vue comme un « idéal de langue », si nous adoptons cette expression de Canut (2000 : 175), qui permet de renforcer leurs liens avec les origines. Il s'agit d'une pratique qui n'est pas uniquement camerounaise, étant donné que l'auteur de cette expression dresse un constat similaire au Mali. L'individu s'inscrit ainsi en rapport avec un désir utopique d'homogénéité identitaire (ethnique et linguistique). Le retour à cette langue d'origine qu'il ne parle pas, peut en effet se comprendre comme la volonté de se donner une assurance en terme d'identité. En ce sens, il se rapproche de l'appartenance ethnique et de la parenté, qui sont considérées comme des indices catégoriels classiques de l'identité ethnique. Il faut comprendre en particulier que ceci résulte d'un contexte de valorisation des origines. Le rattachement à

---

<sup>383</sup> Le terme *tension* utilisé ici est important à plus d'un titre : il met en évidence le tiraillement des individus dans leurs différentes identités sociales, tout en soulevant la profondeur de leur quête identitaire, d'une interrogation de soi qui permet d'évaluer la situation avant d'en fournir des solutions plus ou moins adéquates. L'individu est donc en tension permanente, tension de natures différentes chaque fois.

<sup>384</sup> Énoncée par Fioux (2002 : 181), l'idée de l'« intimité linguistique » pose le problème du rapprochement du locuteur à certaines langues pratiquées. Il s'agit de manœuvres aidant à atteindre en situation d'insécurité, une identité avantageuse : les locuteurs se déclarent ainsi intimes soit avec leurs langues ethniques, soit avec le français ou bien les deux langues.

une ethnie donne alors aux témoins plus de consistance dans la présentation de soi. Cette lecture s'inscrit dans un contexte de conscience de la pluralité. En effet,

« s'il existe un rapport privilégié avec la langue du père, de la lignée, etc., cette identité n'est pas la seule et n'est jamais (ou très rarement) revendiquée comme unique. Au contraire, elle permet, ensuite, de se positionner face aux autres, d'entrer dans de multiples communautés linguistiques sans pour autant perdre la première. » (Canut, 2000 :178).

On pourrait d'ailleurs se poser la question de savoir pourquoi ce besoin de retourner vers « le pays natal » (pour parler comme Césaire<sup>385</sup>). Nous avons constaté que ce choix pouvait découler d'une construction de représentations subies dans la ville. Dans ses rapports avec l'autre, l'individu recherche une sécurité dans un cadre qui lui paraît familier, et qui est différent de celui de l'autre. Nous avons montré qu'à Douala, un autre mode d'organisation sociale est la catégorisation ethnique en terme de allogènes vs autochtones. Les allogènes ont accepté cette catégorisation, tout en développant des manœuvres d'accession à une identité valorisée. Il s'agit d'un mode de présentation de soi devenu plus ou moins une sorte de pratique automatique, à laquelle on peut faire recours de manière apparemment anodine.

Il serait d'ailleurs légitime de penser à une contestation éventuelle de cette catégorisation ethnique en termes d'allogènes / autochtones dans la ville de Douala<sup>386</sup>. Les références historiques prises comme marques de frontières, sont en effet subjectives, puisque tout part du contact avec les Européens. Nous avons vu que les Bassa ont occupé le site de l'actuelle ville de Douala avant les Duala qui les y ont délogés, pour s'installer à leur tour sur ce territoire, propice à la pêche (voir chapitre 1 : 3.1). Nous voulons ici montrer que le déplacement de la date depuis laquelle un individu est considéré comme allogène ou autochtone de Douala serait tout simplement représentationnelle, et n'a rien d'objectif. Si les Bassa ont occupé le site avant les Duala, comment se fait-il qu'ils soient actuellement considérés comme des allogènes ? On dirait donc que la seule référence a trait à l'arrivée des Européens pour commercer sur la côte, référence qui se renforce avec la colonisation qui verra se développer les premiers mouvements plus ou moins volontaires des populations dans une nouvelle unité administrative, appelée Cameroun. Les Européens seraient arrivés plus tôt sur les côtes, alors les Duala seraient probablement des allogènes et les Bassa les autochtones. La question est donc de savoir qui tient à stabiliser ces

---

<sup>385</sup> A. Césaire, 1956 : *Cahier d'un retour au pays natal*, Paris, Présence Africaine.

<sup>386</sup> Certaines populations Bassa se considèrent comme des autochtones (elles sont originaires des zones comme Log-Bessou, Log-Pom entre autres, la ville empiétant déjà sur leur territoire ethnique). Pourtant dans l'imaginaire collectif, elles continuent d'être des allogènes ; les Duala seraient alors les seuls autochtones légitimes dans la ville de Douala.

références temporelles ? Et pour quels buts ? Une certitude est qu'actuellement, elles sont la seule référence tant des Duala que des autres ethnies qui ont accepté de revêtir la peau des allogènes comme mode de présentation de soi. En prenant une autre hypothèse et en imaginant que cette référence temporelle serait la date de l'indépendance du Cameroun, les Bamiléké et autres Beti seraient vus comme des allogènes, les Duala et certains Bassa également. Ceci pour dire que la catégorisation ethnique dans la ville en termes d'allogènes et / ou d'autochtones serait tout simplement construite, et participe en tout cas des luttes pour le

« monopole du pouvoir de faire voir et de faire croire, de faire connaître et de faire reconnaître, d'imposer la définition légitime des divisions du monde social et, par là, *de faire et de défaire les groupes* : elles ont en effet pour enjeu le pouvoir d'imposer une vision du monde social à travers des principes de di-vision qui, lorsqu'ils s'imposent à l'ensemble d'un groupe, font le sens et le consensus sur le sens, et en particulier sur l'identité et l'unité du groupe, qui fait la réalité de l'unité et de l'identité du groupe » (Bourdieu, 2001[1991 : 283).

On comprend donc que les différentes nominations des groupes ethniques à Douala sous-tendent une volonté de domination, chacune des ethnies de la ville désignant d'une manière plus ou moins péjorative les autres<sup>387</sup>. Dans l'ensemble, c'est plus ou moins la vision des Duala qui est utilisée, et parfois assumée par les allogènes. On pourrait donc penser que ces frontières auraient été établies par les Duala, dans le but d'occuper la position la plus avantageuse et valorisée dans cette mosaïque ethnique qu'est devenue la ville. Leur ethnie a d'ailleurs donné son nom à la ville. Il s'agit en fait de la catégorisation des Européens, qui auraient considéré comme autochtones les populations qu'ils avaient rencontrées sur ce territoire à leur arrivée sur la côte. Les Duala ont pérennisé cette structuration parce qu'elle leur était avantageuse, ce que le pouvoir politique va également entériner.

Par cette digression apparente mais importante tout de même, nous comprenons combien la gestion relationnelle est une fois de plus synonyme de manipulation. Cela a une incidence importante sur les représentations sociolinguistiques des acteurs sociaux à Douala. Nous avons par exemple constaté que seuls des allogènes se considèrent comme fidèles à une langue ethnique qu'ils ne parlent pas. C'est dire que l'identité subie dans cette

---

<sup>387</sup> Si les Bamiléké sont vus par les autres comme les « Juifs », des « Bosniaques » (à cause de leur pouvoir économique et de la recherche effrénée d'argent), les Beti sont appelés « Pays organisateur » ou bien « Tchop broke pot » (groupe à qui sont accordés tous les avantages sur le plan national, le Président de la République étant membre de ce groupe ethnique). Les originaires des trois provinces de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord sont quant à eux les « Wadjo » mangeurs de « ngoro » (kola). Dans la même optique, les commerçants originaires du Nigéria sont des « Biafra », pour matérialiser leur origine extra-nationale. Les Duala n'ont pas de noms réels, mais sont tout de même considérés par les Bamiléké comme des paresseux, caractérisation qui est également attribuée aux Beti (voir Le Satirik, 16 : 02 ; Mamy Wata, 348 : 11).



ville les oblige parfois à recourir à des éléments extra-urbains, susceptibles d'échapper à la manipulation de l'autre, pour s'identifier. Ceci constitue un indice supplémentaire de la domination symbolique du groupe dit autochtone, qui contrôlerait tout. Trouver des repères identitaires loin de la ville, c'est donc se soumettre à la catégorisation de l'autre, dominant, mais c'est aussi chercher à imposer une autre référence, qui aiderait à se sortir de cette domination. On assisterait alors soit à un renversement (ce qui peut paraître invraisemblable à Douala vu le nombre d'ethnies dans cette situation : s'il y a un renversement, lequel des groupes en profiterait ?), ou bien (et c'est l'hypothèse la plus probable) à un nivellement des forces puisque aucun groupe ne peut prétendre dominer l'autre sur la base d'une langue ethnique ou groupale à caractère vernaculaire. Il sera donc question de reconnaître l'autorité de chaque groupe sur le plan du vernaculaire, avant une rencontre intergroupes dans d'autres pôles de la cité. Par cet « équilibre dynamique », tous les groupes pourraient revendiquer un rôle à Douala sans être sous la domination symbolique d'un autre.

La prise de pouvoir sur le plan interactionnel ne repose donc pas toujours sur un fondement objectif. On comprendra alors que le désir de se rapprocher d'une pratique linguistique ethnique, comme moyen de se donner une consistance identitaire soit logique pour le Doualais, bien que toute compétence active en cette langue reste un subterfuge.

### **1.1.2 Pour une « langue idéale »**

Nous restons dans la logique de Canut (2000). Une fois de plus, la langue ethnique revient dans les représentations des témoins. Cette fois-ci cependant, la langue mise en avant est pratiquée, et serait d'ailleurs celle appropriée au contexte. Nous allons toutefois voir que le groupe peut ne plus être ethnique (dans le sens d'une communauté en relation avec la parenté). Il peut renvoyer à une communauté d'appartenance urbaine. Dès lors, la langue utilisée s'inscrit dans une dynamique d'hétérogénéité, et doit être adaptée au contexte. Nous examinerons ainsi des choix portant sur la langue ethnique, le français ou bien une pratique de mélange.

#### ***1.1.2.1 La langue ethnique***

Nous avons eu l'occasion ailleurs dans cette thèse (chapitre 2, chapitre 8 : 3.2.1.2), de montrer que la langue ethnique est celle qui est pratiquée dans un cadre familial. Ce paragraphe insiste en particulier sur l'intimité linguistique déclarée des témoins, comme motifs d'utilisation de ces langues dans un contexte où d'autres façons de parler se

présentent pourtant à eux. Il s'agit de nous intéresser à un autre environnement dans lequel l'individu joue un rôle par rapport à d'autres individus physiquement absents du contexte, mais dont l'influence continue de se faire sentir. Certains témoins déclarent une fidélité à des langues locales qu'ils pratiquent réellement, mais dans un cadre intime, lors du repli sur soi, dans des méditations. Pierre (du groupe ethnique bamiléké) affirme par exemple être intimement plus proche du *bandjoun* qu'il pratiquerait *bien*. A la question de savoir en quelle langue il réfléchit, voici sa réaction :

Nous avons déjà parlé de son répertoire linguistique. Arrive alors le moment de l'entretien où nous essayons de comprendre quels rapports identitaires construirait Pierre avec ses différentes pratiques linguistiques. C'est alors qu'il nous fait savoir qu'il réfléchit toujours en sa langue ethnique, étant donné qu'il s'y sent plus à l'aise

Pierre- je le fais en bandjoun  
E- en bandjoun (rire) ah bon !  
Pierre - oui en bandjoun  
E- mais pourquoi pas en français ?  
Pierre - je ne sais pas peut être parce que je maîtrise mieux

Si la langue ethnique est présentée par Pierre comme celle qui lui permet de se construire une identité lors du repli sur soi, nous pensons que cela aurait pour rôle de mieux préparer la mobilisation d'autres langues du répertoire individuel. Le locuteur dispose en effet d'une compétence de communication à dimension plurilingue, qu'il peut mobiliser pour une insertion sociale. Nous avons rencontré peu de témoins aussi catégoriques que lui, si nous excluons Yves (actuellement domicilié à Paris) pour qui la langue serait intrinsèquement liée à sa personne :

la réaction de Yves qui affirme que sa langue ethnique et lui ne font qu'une même entité

E- si on si on te demande de classer ces langues ++ en fonction de leur importance sociale + peut-être dans tes : par rapport à tes préférences évidemment c'est le tu vas commencer par quelle langue ?  
Yves- ma langue  
E - c'est laquelle ?  
Yves - le bahouan + je t'ai dit le bahouan + moi je ça c'est la langue identifiante moi je ne compte même pas ça comme une langue ça fait partie de moi ++ je t'ai dit qu'elle est innée

Nous sommes là face à des affirmations extrêmes qui peuvent se comprendre selon nous. Yves est longtemps resté éloigné du pays et éprouve certainement la nostalgie du cadre ethnique avec toutes ses composantes (nous nous entretenons avec lui à Paris). Sa langue ethnique est donc "innée"<sup>388</sup>. Pierre, quant à lui, est arrivé à Douala moins de dix ans plus tôt. Sa scolarité s'est entièrement déroulée dans sa région d'origine. Sa position serait donc

---

<sup>388</sup> Par cet adjectif, notre témoin veut tout simplement mettre en évidence l'intimité qui le relie à la pratique de sa langue. Il est tout de même question d'une exagération, l'éloignement du Cameroun et donc de son ethnie ayant conféré à ce sentiment un caractère extrême. Nous notons donc dans cette affirmation des teintes de nostalgie.

celle des descendants de la première génération de migrants arrivés à Douala pendant l'époque coloniale, avec une conception du monde comportant le rattachement à l'ethnie. L'ethnie dans ces cas renvoie à la parenté. On se rend alors compte que l'intimité déclarée des témoins avec des langues, vient du désir d'appartenir au groupe caractérisé par l'origine commune.<sup>389</sup>

Dans l'ensemble, leur fonction de connivence, leur caractère parfois cryptique sont néanmoins appréciés de tous. On l'utilise entre *frères*, de la même manière que certains usages en français.

### **1.1.2.2 Le français comme langue principale<sup>390</sup> ?**

Comme nous l'avons montré dans les différentes stratégies identitaires, le groupe ethnique n'est pas le seul cadre groupal à Douala. On pourrait ainsi dans ce contexte citadin, relever la pertinence d'autres groupes comme cadre de convivialité et d'intimité. Ils seraient dans ce cas formés en fonction de critères comme l'âge (jeunes / vieux), la profession (*bendskineurs* et *bayam-sellam* / cadres d'administration et d'entreprise / élèves ou étudiants pour ne citer que ceux-là). Dans ces deux cas, comme nous avons déjà eu l'occasion de montrer *supra* dans le chapitre 9, l'usage peut être soit le francanglais, soit le français du quartier. Nous n'allons pas nous attarder sur l'exemple du francanglais dont nous avons déjà longuement parlé.

Certains témoins déclarent accorder la priorité au français<sup>391</sup> dans leur vie. Ils sont nés à Douala ou bien dans une autre ville, sans avoir une pratique parlée de la langue ethnique. C'est le cas de K-You (électricien, originaire du Mbam) :

K-You dit réfléchir uniquement en français, parce que né dans la ville et ne connaissant ni le contexte rural, ni la langue ethnique

K-You - moi + quand je veux réfléchir peut-être c'est bizarre mais c'est d'abord en français [...] tous mes calculs c'est toujours en français avant de rentrer bon + je crois que mais je me dis que c'est trop de problème parce que je n'ai pas trop mis long je n'ai pas mis long + si je grandissais auprès de: de mes grands parents ça devait marcher

Notre témoin se culpabilise dans sa réaction, ce qui supposerait une conscience de la nécessité de prouver par ses pratiques linguistiques, son appartenance ethnique (la ville

---

<sup>389</sup> Une particularité est cependant à relever, très peu de ces témoins peuvent écrire cette langue ethnique. Nous avons rencontré lors de nos enquêtes douze personnes seulement ayant une compétence écrite de leurs langues ethniques (Duala et Bassa), à laquelle ils font appel dans des cas de correspondance privée. Cela revient à dire que ces langues restent réservées à l'oral.

<sup>390</sup> La langue principale est celle « dans laquelle la compétence linguistique est susceptible d'être plus grande » (Féral, 1994-c : 51).

<sup>391</sup> La frontière qui est remarquée entre français et francanglais dans ce paragraphe est celle des locuteurs, dans certains contextes d'usage.

comme nous allons le montrer *infra* est une société plus ou moins clivée). Il serait probablement vu comme un traître, le *frère* qui ne se *conformise* pas à la pratique ethnique. Par ce positionnement cependant, différents témoins rendent pragmatique leur acte d'identité, lequel leur donne une place plus ou moins claire et incontestable dans la ville. Cette affirmation leur permet certainement d'affirmer une identité citadine, par un autre mode de « conformisation », visant cette fois un rattachement à une dimension extra-ethnique. L'hypothèse qui pourrait permettre de comprendre cette attitude serait celle de l'assimilation considérée comme

« le degré le plus fort de la recherche de similitude. Les acteurs sociaux impliqués vont non seulement tenter de faire admettre leur appartenance, mais de faire en sorte qu'elle ne puisse plus être mise en cause. Ils vont « oublier » les caractéristiques historiques et culturelles qui les rendaient distincts et accepter l'ensemble des valeurs et des normes dominantes » (Kastersztejn, 1990 : 35)

Certains témoins seraient donc complètement intégrés dans le cadre de la ville, minorant des pratiques pouvant les rattacher à un cadre moins prestigieux que celui de la ville. Cela se comprend car si nous prenons l'exemple de K-You, il est un originaire du Mbam, marié à une femme d'origine bamiléké. Ce cas de figure, à Douala, présente de grandes chances de neutralisation des pratiques linguistiques ethniques, la famille se tournant vers un des français identifiés *supra*. On peut ainsi éviter certains conflits et des cas de discrimination, puisque la logique de la ville est respectée dans toute sa complexité ; les interactants dans leurs échanges, partagent en effet un savoir social et culturel commun.

L'usage urbain n'occulte cependant pas toujours les pratiques ethniques. A certains moments, le locuteur peut soit choisir de s'y référer, soit se tourner vers des pratiques considérées comme urbaines par une mixité de pratiques.

### **1.1.2.3 « C'est déjà dans le sang » : une pratique plurilingue ?**

Un dernier cas de figure est également apparu lors de nos observations : des témoins se réclamant d'une pratique essentiellement plurilingue (nous y reviendrons à la fin du chapitre 12, titre 4). Des arguments linguistiques seraient ainsi mobilisés selon le contexte, où les enjeux pourraient être économiques et / ou psychosociologiques. La proximité que ces derniers ont par rapport aux différentes langues de leur environnement n'est donc pas fortuite. Patrice (peintre-musicien, 38 ans) présente ainsi son expérience :

Patrice affirme réfléchir en sa langue locale pour se rendre compte très rapidement qu'en fait, la langue de réflexion dépend du sujet. Il aurait probablement été influencé par le récit qu'il venait de nous faire, de certaines de ses responsabilités au village, à notre arrivée à son domicile où s'est déroulé l'entretien)

- Patrice- je réfléchis dans mon dialecte c'est maintenant que je viens de réaliser  
 E- ah bon donc + quand tu veux parler le français tu encodes d'abord dans ton dialecte XXX  
 Patrice- ah non attends + quand je dis je pense quand je médite par exemple + [...] c'est d'abord c'est dans ma langue mon dialecte + mais quand je pense travail boulot tout ça je réfléchis je place mes mots en français

La première réaction de Patrice peut être rapprochée de la « langue idéale » dont nous parlions *supra*. Le cas de Patrice est encore plus intéressant car il est un *notable* (il a succédé à son père), c'est-à-dire un ministre à la chefferie (Dortier, 2004 : 82) de son village. De ce fait, quand il arrive dans son village, il peut, parfois, mettre entre parenthèses son identité moderne, pour incarner par ses attributs, l'autorité traditionnelle. L'identité est dans ce cadre définie comme purement contextuelle. Dès lors qu'il se met à assumer ses fonctions traditionnelles, l'individu doit « revêtir la peau que choisit pour lui la communauté ». Dans ce contexte, Patrice est alors vu comme un garant, un prolongement du pouvoir traditionnel du chef (puissance religieuse, administrative, bref un tout mystique) chargé de veiller sur les valeurs traditionnelles, et à qui tous les sujets doivent soumission. A ce titre, les problèmes qui lui sont posés se font presque toujours en langue ethnique. L'individu peut cependant, s'il le veut, refuser d'endosser cette identité (dans ce cas, il ne peut exercer les fonctions de père et de notable). Dès lors, il crée un autre contexte qui lui permet de fonctionner sur tout un autre registre, en faisant appel s'il le veut et si cela est adapté au contexte, au français. Le réajustement que connaît sa réponse peut donc s'expliquer par ce fait. Chacune des langues du répertoire, selon le témoin, est donc mobilisée selon le contexte pour obéir à une fin.

Nous avons montré ailleurs que le contexte ne pouvait être exclusif. A certains moments en effet, les locuteurs peuvent être simultanément confrontés à des contextes variés. Par des pratiques mixtes, ils traduisent ainsi l'inscription de leurs discours dans une logique ethnique, mais dans un groupe à la configuration urbaine. Voici par exemple un extrait d'une séance de rencontre d'un groupe ethnique à laquelle nous avons participé, comme membre :

Nous avons pour cet exemple choisi une transcription selon le modèle de l'API (bien que nous ne mettions pas les crochets) quand l'orthographe française ne pouvait être respectée. Tous les participants sont des Bamiléké dont l'âge varie (26 – 39 ans), et exercent des emplois assez différents (enseignants, sauveteurs, cadres d'entreprise, manœuvres, bendskineurs, taximen entre autres). A chaque séance est nommé un Président, chargé de diriger les travaux du jour. Les différents intervenants réagissent face à une lettre adressée au groupe par un membre officiellement exclu depuis la dernière séance, encore débiteur au groupe.

- L1 - a bo tʃəŋ ŋgaə pə təla tə<sup>392</sup> dès le mois prochain + qu'on ait arrêté ces histoires ne serait-ce que pour préparer la nouvelle liste de rotation  
 Président - oui oui oui oui  
 L3 - aa po'o<sup>393</sup>

<sup>392</sup> Il faut que nous essayions.

- L4 - comment on écrit encore le nom de Es ?  
 Président - aa dublə ve oo ka ʒjə nə ŋwa' tsøtsjəa + atʃaa oo ɔ bə<sup>394</sup>  
 Tous - (rires. L5 lève le doigt)  
 Président - oui tu as la parole  
 L5 - merci + ŋgəə bə ŋgɔmgaə comme le président a dit ++ vraiment pe'e ndusi naə ʒɔm  
 ŋgəə pəə ʒə préciser tʃum ŋwa'ŋjə jap situation financière aa + tə mbaə ŋgɔm ŋgəə  
 vraiment pə kə ʒwɔk + pəə finə tee jiəbɔɔ nə<sup>395</sup>  
 L4 - c'est vrai  
 L5 - prési-vraiment : pə : mbo ŋgʌə pa' tʃə poo ʒjə on est très souple + ka pə pjəŋ fjə<sup>396</sup> +  
 c'est un grand danger qu'on court là

Plus loin, le membre nommé Père réagit violemment contre l'usage d'un français qui ne reflète pas la personnalité morale et sociale du groupe qui, par définition, se veut un cadre de réflexion. Pour lui donc, le français écrit devrait être pur, un reflet de la norme scolaire.

- Président - oui Père<sup>397</sup> tu as la parole + ʒɔm mbuu  
 Père - quand d'entrée de jeu + je me rends compte qu'un comité ad hoc + qui est appelé à présenter une assem-à préparer une assemblée générale + n'arrive pas à définir même le sigle + du CREJEBE + je me dis qu'il y a XX et ça je regrette une fois de plus ++ vous allez dire XXX ++ c'est pas pour rien qu'on parle toujours du fond + d'un côté + et de la forme de l'autre ++ un côté ne saurait + inhiber l'autre + c'est des choses qui vont de pair ++ pour un cadre de réflexion comme le nôtre + je crois q'on est d'abord théorique + je ne connais pas notre degré de finances aujourd'hui + je ne connais pas notre degré de réalisation aujourd'hui + est-ce que nous allons nous accrocher à ces finances + ou à ces réalisations + et oublier les fondements du cadre ++ je dis ++ il faut tirer encore la sonnette d'alarme ++ une fois de plus + je souhaite je souhaite + que nous tenions toujours compte + de la forme qui est d'ailleurs le fondement + et du fond + qui à coup sûr est un succès + °quand la forme est bien° ++ je m'arrête d'abord là + et je souhaite que nous revoyions + la forme de cette lettre + du comité ad hoc + ça va beaucoup nous aider

Dans les rencontres ethniques, la pratique est généralement celle que nous décrivons dans la première partie de l'extrait : un usage qui n'est *a priori* ni du français, ni une langue locale, mais un mélange de plusieurs pratiques, auquel on est libre de donner le nom de français ou de langue ethnique selon le cas. Pourtant dans ce contexte, les membres du groupe ethniques considèreraient qu'il s'agit du ghomala'. Par ce *cocktail*, on rend légitime son appartenance au groupe, tout en affirmant sa citoyenneté. Une fois que cela est déjà un acquis, on peut s'autoriser un usage tel que décrit dans la deuxième partie de l'extrait : l'usage exclusif du français. Le locuteur peut marquer sa différence, par un processus que nous avons décrit comme la quête de visibilité ou d'individuation. Le français utilisé ici a pour but de porter une critique virulente sur un comportement général et de ramener tout le groupe vers les fondements qui ont été à l'origine de sa création : le souci de bien parler et

<sup>393</sup> D'accord.

<sup>394</sup> C'est « w ». Comme ça tu ne sais pas comment s'écrit son nom ! Ce n'est pas « o », as-tu compris ?

<sup>395</sup> Merci. Je veux réitérer dans la logique du Président, pour dire que puisque leur situation financière est précisée dans la lettre, ne perdons plus de temps là dessus.

<sup>396</sup> J'ai l'impression que nous ne savons pas où nous allons car je vois que nous sommes très souples.

<sup>397</sup> Terme utilisé pour désigner tout homme ayant des responsabilités au village comme notable. Patrice *supra* pourrait être appelé de la sorte quand il retrouve des membres de son groupe ethnique.

de tenir compte de la *forme linguistique* dans les correspondances. Le choix d'utiliser des termes qui sortent de l'ordinaire est donc stratégique : bien que membre du groupe ethnique, ce locuteur peut parler français ou ghomala' comme tout le monde, mais peut également orienter ses pratiques vers un bon français, le seul qui pourrait faire honneur et que le groupe doit s'atteler à construire dans ses pratiques, une image valorisée. Cela ne peut se faire selon lui, que par un travail sur les formes linguistiques. Bourdieu montre que le travail sur les formes est important dans la lutte pour le pouvoir. Il donne une certaine « efficacité symbolique » au « discours d'autorité » (Bourdieu, 2001[1991] : 112). Du moment que ce pouvoir n'est pas socialement institutionnalisé, le travail sur les formes s'avère crucial, l'individu devant par une certaine compétence imposer son parler et par extension, sa vision du monde. Par cette pratique, Père, présenté comme un absentéiste, a réussi à prendre le dessus sur tout le groupe. Lors du repas clôturant les travaux, il va reconnaître que par son attitude (nous lui avons demandé de nous expliquer les raisons de son discours), il a désamorcé une bombe qui aurait pu éclater si on lui avait rappelé les sanctions prévues en cas d'absence injustifiée. Il se savait donc une victime parce que ayant failli à la loi du groupe, qui recommande la présence à au moins une rencontre tous les trimestres. Il sort cependant de la rencontre comme un héros, l'éclaireur de conscience du groupe. Cette position, il l'aura obtenue par sa pratique du français et par une critique virulente de celle des autres.

Père apparaît alors comme un manipulateur, qui nous permet de reconnaître qu'à Douala et comme au Cameroun et ailleurs en Afrique francophone, le français donne du pouvoir. Il faut cependant en avoir une certaine pratique aisée pour pouvoir se sortir de situations comme celle de Père. Bourdieu nous montre en effet que « plus le capital linguistique d'un locuteur sera important, plus ce dernier se montrera capable d'exploiter à son profit le système des différences et de s'assurer ainsi un *profit de distinction*. » (Bourdieu, 2001[1991] : 33). On peut donc se distinguer et prendre le pouvoir, dominant et minorant parfois l'autre dans l'interaction, à condition de disposer de « ressources sociales » qui permettraient de « pouvoir s'inventer différent » (Kaufmann, 2004 : 205). Ces subtilités dans les pratiques linguistiques sont régulières au Cameroun et seraient à notre avis caractéristiques de situations plurilingues.

La plupart des Doualais fonctionnent sur ce modèle, sans que cela soit aussi clairement affiché. Presque la cinquantaine des soixante dix sept témoins interrogés ont reconnu se situer dans cette pratique "entre les langues". Affirmation de la prise en compte du caractère hétérogène de la société ? Nous pensons en tout cas qu'on pourrait évoquer

l'hypothèse de l'intimité plurilingue, pour montrer que la proximité des témoins avec des pratiques linguistiques ne peut se faire de manière tranchée. Le locuteur dispose toujours en effet, d'un éventail d'usages linguistiques qui lui permettent chaque fois de (se) construire une identité selon le contexte : la méditation, le travail, les amis ou la belle-famille, ou bien encore les ambitions, etc. En tout cas et pour nous résumer, la situation des pratiques dans les relations interethniques à Douala peut être telle que décrite par papa Jo (chauffeur, 55ans) :

malgré la possibilité d'utiliser la langue ethnique - ici le bandja - avec des Doualais d'une même origine ethnique, le français est tout de même présent dans les conversations, l'habitude se faisant plus forte que le sentiment ethnique

papa Jo - ceux avec qui je partage les frontières sont presque de mon propre village

E- ah bon donc vous parlez le bandja pas le français

papa Jo - non si par moment hein \*mm\* le français ne peut pas manquer \*ok\* parce que c'est déjà on peut dire c'est déjà dans le sang

Le français est devenu un véritable véhiculaire et mieux encore, un vernaculaire, car *c'est déjà dans le sang*. Zang Zang (2000 : 458) fait le même constat dans la dynamique des langues à Yaoundé. Autant on sera proche de sa langue d'origine, autant on aura recours au français dans les interactions interethniques ou professionnelles, l'individu étant en permanence dans « l'entre les langues » (Robillard, 2001-b), caractéristique de son identité urbaine et plurilingue. Ce positionnement le sécurise donc dans tous ses contacts ; il peut exploiter le français par exemple pour insécuriser l'autre (Martini nous en a montré une preuve quand il fait basculer l'interaction de l'anglais vers le français dès lors qu'il entreprend de négocier le prix du matériel pour son salon de coiffure). De même, Claude (enseignant-journaliste) peut mener sa réflexion en pidgin quand il se retrouve sur la place du Marché Central devant le vendeur de poulets, en bon français devant ses élèves comme dans son journal, pour pratiquer le français du quartier dès qu'il se retrouve avec des amis pour le sport du dimanche matin. L'intimité ne se fait plus dans l'absolu avec les différentes langues, elle devient circonstancielle et interactionnelle. De la sorte, elle serait plus en phase avec l'identité complexe et adaptative du Doualais.

Dans un cadre intra-ethnique donc, toutes les pratiques linguistiques peuvent permettre d'occuper une place. Nous remarquerons que certaines familles utilisent encore les langues ethniques (langue de discrétion devant un étranger ou bien langue de la famille), parallèlement avec un des français moyens et / ou parfois le pidgin-english (pour les familles originaires des provinces anglophones). Ce sont le plus souvent les parents qui introduisent des sujets en langues locales. S'il arrive qu'un enfant commette un écart par rapport à la règle de conduite et revient présenter son forfait en la langue ethnique, il a des



chances de ne pas être réprimandé vertement. Les parents sont conscients des difficultés qu'ont les jeunes à parler les langues ethniques. Par son seul usage, cette langue inscrirait les participants dans une sorte de connivence. Le jeune tirerait également sur la corde de la sensibilité : les parents se réjouiraient de constater que leurs enfants parlent la langue ethnique, et pourraient du moins momentanément, mettre de côté l'écart de conduite de l'enfant. Cette pratique n'est pas nouvelle. Féral (1979 : 111) a montré que parfois dans les familles, « le choix du pidgin donne toute licence ». L'usage du pidgin était ainsi régulé, de sorte que si un petit-fils prenait la parole en premier pour s'adresser à son grand-père, ce dernier pouvait prendre cela comme une insulte. Par contre, si c'est ce dernier qui s'adressait au premier en pidgin, l'atmosphère était *de facto* détendue car c'est un ton de plaisanterie qui était ainsi installé. Le choix de langue constitue donc une pratique performative, en étant en soi une information. C'est le même cas de figure quand nous déplaçons la réflexion vers le cadre de pratiques à l'intérieur d'un groupe, qu'il soit ethnique ou urbain. Les langues ethniques et le français du quartier voire le francanglais pour les jeunes ou le pidgin-english pour les originaires des régions anglophones du pays, sont stratégiques, comme l'est parfois également le choix d'user du bon français ou parfois de l'anglais.

Les exemples que nous avons pris constituent des stabilisations en vue de faire comprendre quelles configurations possibles pourraient être observées à Douala, au regard des pratiques linguistiques. Notre présentation est donc assez réductrice car dans la réalité, les usages sont plus complexes. Pour revenir à la rencontre dont nous présentons un extrait ci-dessus, il n'est pas exclu que pendant qu'un locuteur a officiellement la parole, d'autres tiennent des conciliabules en d'autres langues, qui sont aussi légitimes et adaptées. Comment se comprendre alors dans ce que certains pourraient qualifier de capharnaüm linguistique ? Il faut absolument partager avec le locuteur un savoir culturel, condition indispensable d'accès à la signification sociale du discours d'autrui.

### **1.1.3 La construction d'un savoir socioculturel commun comme condition d'une bonne interprétation en contexte**

La construction d'un savoir culturel commun aux différents interactants<sup>398</sup> (d'un même groupe) semble à notre avis nécessaire pour que les usages soient bien compris. Partons d'une interaction avec Pierre (Bamiléké, DUT, secrétaire de direction). Effectuant

---

<sup>398</sup> Quand cette condition n'est pas vérifiée, le discours produit peut cependant être validé comme du français, mais compris dans l'expression « parler français en patois », ce qui suppose une présence dans le discours de traits culturels explicites.

des comparaisons entre expressions en français, nous essayons de faire le point, avant de passer à une autre rubrique :

Pierre et l'enquêteur spéculent sur la nature sociolinguistique de l'expression *quelqu'un reste pour lui vient*<sup>399</sup>, ce que disent certains Bamiléké pourtant pour traduire une surprise désagréable. Pierre pense que "ce n'est pas du français", arguant qu'on penserait qu'il s'agit de la traduction « mot à mot » d'un énoncé du ghomala', sa langue première

- E- tu as peut être une phrase que tu as que tu as donnée à l'enfant quand tu le grondais + du genre quelqu'un reste pour lui vient  
Pierre - (rire) ça se dit mais ça c'est une traduction  
E- est-ce que c'est du français ?  
Pierre - quelqu'un reste pour lui vient  
E- mais puisque les gens le disent  
Pierre - il faut être du village pour comprendre ce que la personne veut dire  
E- bon toi tu mets ça dans quel type de français soutenu ou simple  
Pierre - non ça ce n'est même pas [du français]

### Plus loin

dans le même registre, le *couscous de cheval* désigne une « queue de cheval décorée et utilisée lors de cérémonies traditionnelles diverses » ; *sortir du nez du maïs* est également un moyen de dire « sortir d'un champ de maïs »<sup>400</sup>

- E- le père Tamo dansait avec le couscous de cheval  
Pierre - (rire) les femmes sortaient du nez du maïs  
E- les femmes sortaient ?  
Pierre - du nez du maïs  
E- du nez du maïs  
Pierre - oui

### Enfin

Pierre - [...] on croit qu'on est en train de s'exprimer en français alors qu'en fait on traduit sa langue

Nous sommes face à un cas de mélange assez particulier. Les expressions linguistiques en français ne peuvent se comprendre que dans une logique appartenant à des pratiques culturelles propres à un groupe qui se définit par une autre langue, ici le ghomala'. L'expression *couscous de cheval* n'a pas de traduction en français. Son usage traduit une pratique culturelle liée aux cérémonies funéraires, ou bien à des manifestations périodiques dans les communautés rurales (intrônisation d'un chef, baptême traditionnel de jumeaux, etc.). On dirait donc qu'il s'agit d'une pratique cohésive dans la culture, mais qui ne trouve pas de terme cohérent pour être identifiée en français. C'est un discours sur fond culturel d'une communauté, avec une langue qui ne serait en aucun cas appropriée pour ces pratiques. Face aux réticences de Pierre, nous avons testé l'expression *quelqu'un reste*

---

<sup>399</sup> Traduction : « je suis surpris ; je vis un cauchemar ». Comme pour les autres termes de l'exemple, ces formes sont des traductions littérales en français d'expressions en ghomala'.

<sup>400</sup> La difficulté créée ici est que nous sommes face à un cas de mélange de cultures, l'expression décrite en français ne pouvant se comprendre que dans une logique traditionnelle et en rapport avec certaines pratiques linguistiques et culturelles.

*pour lui vient* auprès d'autres témoins, du même cadre culturel ou non. Claude (Bamiléké comme Pierre) reconnaît comme du français à coloration ethnique. Prosper (taximan, Bassa) reconnaît pourtant cette phrase qui selon lui marque la surprise :

Prosper - ça veut seulement dire que quelqu'un reste pour lui vient + que tu es tranquille chez toi les gens te cherchent les problèmes ++ que tu es innocent + c'est le français qu'on entend chez les gens quand ils sont fâchés

Nos trois témoins catégorisent chacun l'expression proposée de manière différente. Comment comprendre ces dissemblances ? Pierre a un DUT et est secrétaire de direction, ce qui suppose des études universitaires. Il a donc un rapport plus étroit avec la norme scolaire, tout comme Claude. Ce dernier est enseignant de Techniques Administratives tout en étant journaliste. Pourtant il paraît plus ouvert et proche de Prosper (taximan) qui n'a pas un rapport aussi étroit avec cette norme. L'appartenance à la couche des lettrés ne serait donc pas pertinente pour déterminer ce qui serait accepté comme du français à Douala ou non. La référence à l'école ne suffit donc pas toujours. Il faudrait pour comprendre l'expression *quelqu'un reste pour lui vient*, référer à la culture bamiléké du périmètre ghomala' central<sup>401</sup> (Dieu et Renaud, 1983). Cette interprétation suppose le partage d'une histoire commune par les interactants, qui faciliterait le décodage de l'acte de discours. Prenons un autre exemple, celui de Valérie (sans emploi, 26 ans, Licence) :

Valérie et H sont deux anciennes étudiantes de linguistique, qui exploitent des connaissances reçues des enseignements de phonétique, pour trouver des termes de moquerie utilisés près d'autres personnes mais, sans se découvrir. Elles peuvent ainsi qualifier des gens en fonction de traits articulatoires de sons

Valérie- monsieur c'est pas ça XX on dirait qu'on prononce X pour prononcer une fricative la description de l'appareil  
E- le fonctionnement des articulateurs  
Valérie- oui monsieur  
E- la description articulatoire des fricatives  
Valérie- exactement  
E- ah X et vous décriviez ça  
Valérie- (rire)  
E- pour montrer  
Valérie- (rire) pour insulter les gens  
E- comme pour dire sa langue XX c'est un peu ça ?  
Valérie- oui monsieur  
E- donc lui il ressemble à une fricative quoi X c'est ça ?  
Valérie- quand une personne parlait X bon H + elle elle pouvait être en train de d'observer + bon après elle me dit que Valérie + tu ne vois pas que que sa bouche ressemblait à une occlusive (en riant)

Pour décrypter ce message et le comprendre, il faut au préalable avoir des connaissances sur la phonétique articulatoire, ce qui permettrait d'imaginer quelle serait la forme de la

---

<sup>401</sup> Nous ne disons pas qu'il faut se référer à la langue. Prosper est par exemple d'origine bassa, et ne parle pas le ghomala' pourtant il donne un sens à l'expression étudiée, sens presque identique à l'idée qu'en ont des locuteurs du ghomala'.

*bouche* telle que décrite par notre témoin. Les occlusives s'articulent avec une certaine force qui découle du relâchement de la tension articulatoire. Avoir une bouche qui ressemble à une occlusive voudrait probablement renvoyer à l'allure forte ou rigide du visage de la personne mise en scène. Le partage de ces connaissances en phonétique permet donc de participer à la communication. Communiquer veut donc dire avoir sur le plan social et culturel des liens plus ou moins étroits, avoir un vécu, une histoire commune dans un même groupe. On pourra dès lors dégager les mêmes représentations, partager le même savoir, et donc construire ensemble une société. La non vérification de cette condition conduirait forcément à installer une incompréhension entre les interactants.

Si Pierre remet en cause l'expression « quelqu'un reste pour lui vient » qu'il considère comme n'étant pas du français, c'est parce que selon lui tout le monde ne partagerait pas la même connaissance de l'univers culturel du locuteur. A la différence de la « simplicité » qui inscrit la réflexion dans un cadre formel et purement linguistique, la « compréhension » dans ce contexte mobilise tout un ensemble d'éléments socioculturels et historiques, ce qui invite le locuteur à faire corps avec son environnement social. Cela facilite d'ailleurs les réajustements et aide l'individu dans sa construction identitaire. En effet, il dispose d'un certain nombre de ressources, de « nourritures favorites de la réinvention de soi » (Kaufmann, 2004 : 205). Il peut donc créer, « bricoler » des identités possibles, tout en restant compréhensible.

Avant de continuer, retenons que LE français ne fait donc pas l'unanimité à Douala, et que c'est surtout le locuteur dans l'interaction, ou du moins le contexte évolutif, qui permettrait de dire ce que pourrait être le français. Le passage d'un pôle à l'autre, et même d'une langue à l'autre s'expliquerait par un partage socioculturel<sup>402</sup>, lequel s'inscrit dans l'esprit de la communication sociale (Moscovici, 1976 ; Jodelet, 1999[1989]). Cela aide d'ailleurs à manipuler la langue à sa guise tout en restant dans une marge tolérable et tolérée dans les échanges sociolinguistiques. L'individu s'inscrit dès lors dans une pratique sociale, qui fait de chacune des langues et de ses pratiques en français un univers de négociation permanente.

Pour nous résumer, les langues utilisées dans un environnement groupal sont multiples : la langue ethnique pratiquées ou non, les différents français (hormis le mauvais français), le pidgin. Ces pratiques ne sont cependant pas aussi dissociées. Dans certaines situations (c'est d'ailleurs le plus souvent le cas), le locuteur est amené à passer des formes

---

<sup>402</sup> Dans la même perspective, l'absence de cette condition installe parfois assez rapidement le conflit.

considérées comme un lecte à d'autres, ou bien à exploiter de manière plus ou moins simultanée dans un même énoncé, des usages rattachés ailleurs à plus d'un lecte. Dans ce dernier cas comme dans les autres d'ailleurs, les participants auront besoin pour le comprendre, de partager avec lui une certaine affectivité. Une constance se dégage toutefois : un français au moins parmi les pôles que nous avons énumérés *supra*, est toujours présent dans les usages. Serait-ce le cas cependant si nous nous intéressons cette fois-ci à un autre contexte d'usage des langues à Douala comme la tonalité du discours par exemple ?

## 1.2 *La tonalité ou l'objectif assigné au thème du discours*

Focalisons maintenant notre attention sur les usages linguistiques en rapport avec la finalité du discours. Profitons de l'occasion pour présenter d'autres modes d'organisation des différentes pratiques de la galaxie linguistique de Douala. Nous verrons ainsi que selon que la tonalité frise le ludique ou le comique, le sérieux voire l'éducatif ou l'informatif, les usages linguistiques ne sont pas toujours les mêmes.

### 1.2.1 **Jouer avec les langues**

Les usages linguistiques des témoins peuvent avoir pour finalité de susciter le rire, à travers plaisanteries et jeux divers.

Charles (du groupe ethnique Malimba, dont l'épouse est du groupe Duala) écrit une pratique de sa fille de trois ans : sa maman la ramène souvent à l'ordre par l'usage d'une expression en duala, laquelle est donc régulièrement reprise par l'enfant dans le but de (faire) rire<sup>403</sup>

- E - Il y a V qui essaie de dire quelques mots déjà ?  
 Charles - Oui elle parle ++ à + à l'heure actuelle les mots en malimba elle les utilise pour rire (rire)  
 E - (rire) ah bon ?  
 Charles - (rire) oui + c'est-à-dire + je crois que dans sa tête + c'est quelque chose + elle elle se rend compte que + on parle directement une langue qui n'est pas ce qu'elle-même elle parle + donc elle utilise les mots là pour rire + elle reprend ce qu'elle entend ++ donc par exemple quand ma femme parle + elle reprend des mots duala + et elle les lance pour rire  
 E - Pour rire  
 Charles - Je vais te dire un truc \*mm\* elle aime bavarder cette V là ++ bon sa mère :: + en duala il y a une expression pour dire que tu bavardes beaucoup on dit que \*mm\* pas une expression mais elle dit *nyanga bekwadi* + *nyango* ça veut dire la mère + *bekwadi* ça veut dire les histoires tu vois \*mm\* *nyanga bekwadi* ça veut dire la mère des histoires + [...] sa mère pour lui dire de se taire dit souvent *nyanga bekwadi* + tu vois \*mm\* bon elle ça l'amuse + tu vois + bon + quand elle euh elle veut aussi taquiner quelqu'un elle dit *nyanga bekwadi* bon + elle pour rire

Si la fille de Charles essaie de parler le duala, c'est pour amuser, même si son père trouve que cela pourrait être un moyen de lui apprendre, avec le temps, d'autres pratiques de cette

<sup>403</sup> Cette famille nous a permis de comprendre la valeur communautaire du duala. Charles est d'origine malimba et son épouse duala. Toutefois, c'est le duala qui est utilisé comme langue ethnique à la maison, même si son épouse apprend par commodité le malimba qu'elle n'utilise que très rarement.

langue. Dans l'ensemble, nous avons remarqué cette tendance que les enfants et certains jeunes ont, à s'essayer dans la pratique de la langue ethnique dans un but comique. Les enfants de Claude (Bamiléké dont l'épouse est Mbo) ont un fonctionnement semblable. Le cas de ces derniers est encore plus important à souligner car ils sont inscrits dans un collège confessionnel de la ville (situé à Deido), où la seule langue ethnique tolérée par les différents groupes dans la cour de récréation, serait le duala (langue de leur mère). Toutes les autres pratiques de langues ethniques seraient très fortement stigmatisées, ce qui a des implications sur les pratiques des enfants. Ils se mettent à se moquer de leur père quand ce dernier discute avec des *frères*, en fe'efe'e. Des adultes exploitent aussi cet usage. Le mélange selon Gustave (géomètre, Duala) peut être un mobile de divertissement :

Gustave - quand je suis avec un bamiléké je mélange quelques mots comme ça + pour + surtout pour rigoler  
 E- ok  
 Gustave - surtout pour rigoler

Il est possible que le rire vienne du fait que Gustave est duala et se sentirait supérieur au Bamiléké dont il peut jouer avec la langue. Cette attitude s'inscrit dans les schèmes conflictuels sociaux, le rire supposant la supériorité du duala et donc la minoration de la langue bamiléké et du Bamiléké dans l'interaction. Gustave affirme en effet que ce type de mélange n'est pas le seul qu'il pratique, mais serait le seul qui lui paraît comique.

Ailleurs à la radio, quand l'accent doit être mis sur l'aspect ludique par exemple, les pratiques se tournent vers d'autres lectures qui peuvent être le francanglais, le français du quartier, les langues ethniques ou le pidgin-english. « Le réveil matinal » se déroule ainsi à *Equinoxe* en une multitude de langues, l'auditeur au bout du fil pouvant s'adresser à des connaissances en la langue de son choix. La *FM 105* par « Bagatelle » fait appel au bon français, à l'anglais pour des rubriques comme « la chronique du dimanche » (qui soulève une question sociale et très souvent éthique, considérée comme importante par le journaliste). Quand on passe aux autres rubriques de l'émission (« La Dictée », « la Confession », « le téléphone rouge », « le repas dominical », « le sous-manguier », « les potins de la cité » entre autres), on se rend vite compte que le bon français cède sa place à des pratiques mélangées faisant référence à toute langue possible pratiquée au Cameroun. Ces pratiques permettent de mettre en valeur l'aspect ludique de l'émission. La devise choisie par les animateurs est d'ailleurs assez significative : *nous s'amuser seulement*. Cette émission comique et satirique illustre alors des usages hiérarchisés et hiérarchisants des langues à Douala. Toutefois, en se refusant de mettre en évidence une ou l'autre langue (hormis les langues officielles), les animateurs veulent ainsi se soumettre au diktat de la loi

et de la Constitution, sans pour autant stigmatiser une pratique linguistique locale. On se serait peut-être attendu que le duala soit mis en avant mais c'est oublier que malgré le prestige dont jouit la langue, elle a peu de locuteurs. Ce choix éditorial traduit peut-être l'impossibilité de retrouver un ensemble de pratiques regroupées sous le nom d'une langue unique, qui pourrait être à l'image de la ville.

Le groupe ethnique bamiléké est considéré comme le plus important à Douala (Féral, 1994-a : 56). Toutefois, ce groupe est tellement morcelé qu'il est difficile pour une langue bamiléké de s'imposer comme un véhiculaire urbain à Douala. Cette hétérogénéité linguistique et ethnique des Bamiléké avait déjà permis au pidgin-english par exemple, d'occuper la sphère intra-familiale (Féral, 1979 : 111). Dans ce contexte, toutes les langues sont susceptibles d'apparaître dans les usages. Même si le bon français et l'anglais continuent d'occuper le haut de l'échelle, ces langues ne peuvent être appropriées à tous les différents contextes interactionnels, dans lesquels elles restent de manière générale des langues du registre sérieux.

### **1.2.2 Pour tout thème sérieux et important**

Toujours sur la base de nos observations, nous pouvons dire qu'à la radio (*FM 105, Equinoxe, Real Time Music, Radio Douala*), tous les sujets qui paraissent sérieux (reportages, chroniques, communiqués, etc.) sont présentés soit en bon français, soit en anglais. Par ces usages, la prescription étatique est également respectée. Si c'est la langue de la loi qui est utilisée, cela revient à dire que l'information qui est ainsi véhiculée est considérée comme une parole d'évangile. Il faut y croire. Les pratiques linguistiques sollicitées à la radio et autres médias pour des questions sérieuses sont alors assez proches de celles recommandées dans l'enseignement et les discours officiels. Par contre, nous allons voir que dès que la tonalité devient didactique ou informative, d'autres usages font surface.

### **1.2.3 Eduquer et informer**

Poursuivons avec l'étude des pratiques des médias (radio, télévision et presse écrite). Nous avons constaté que si le sujet débattu a une portée éducative, le francanglais et le français du quartier supplantent les autres pratiques linguistiques (nous en parlons *supra*), même si le pidgin apparaît quelquefois. On pourrait comprendre, par ces choix, une légitimation du caractère véhiculaire de ces pratiques. Mais c'est pour un usage plus fonctionnel encore, car c'est surtout leur caractère groupal qui est ainsi mobilisé. Parce

qu'elles sont ainsi des pratiques linguistiques de situations non stressantes, de la convivialité et de l'entente, de la cohésion, leur usage appelle les destinataires des différents messages à faire leurs, les informations reçues.

*Equinoxe* va ainsi faire appel aux jugements des auditeurs (qui formeraient d'ailleurs selon l'animateur une communauté), à leur lucidité, à leurs expériences pour aider certains d'eux qui ont soulevé des problèmes à l'antenne, à trouver des solutions adéquates. Dans le même sens, si *100% Jeunes* choisit le francanglais comme mode d'expression, c'est parce que son public cible est supposé être constitué de jeunes. Les pratiques qui y sont observées permettent alors de mettre en garde, d'apporter des conseils qui portent sur des sujets assez variés, mais proches des jeunes. Nous pouvons citer entre autres la vie scolaire et estudiantine, le VIH et les infections sexuellement transmissibles, les grossesses non désirées. En relation avec leurs rapports avec les adultes, les jeunes sont également mis en garde contre les risques du jeu et les dangers que présenterait le gain facile. De même pour une meilleure harmonie sociale, leur attention est attirée sur les rapports avec les parents et enseignants, voire entre jeunes de groupes différents, ou bien entre jeunes de sexes différents. Tous sont alors considérés sur le plan national, comme une communauté. Le « Pidgin news » de *Equinoxe* (qui se fait en pidgin), de même que le « Paparazi News » de *RTM* (qui utilise essentiellement le français du quartier), vont quant à eux aborder des informations focalisées sur des interactions entre individus et / ou groupes dans des zones précises de la ville. Les thèmes sont variés : la découverte d'un cadavre dans un quartier de la ville, une altercation entre un *bendskineur* et un agent de police, une grève dans une société locale, la hausse du prix de l'huile de palme ou bien un accident arrivé sur le pont du Wouri, etc. Ce sont des informations qu'on n'obtiendra presque jamais à la *Crtv*, chaîne officielle.

Selon la tonalité du thème, on comprend donc que les usages linguistiques sont également diversifiés, toutes les pratiques linguistiques pouvant apparaître pour tout thème de conversation, même si le français et parfois l'anglais ont l'exclusivité des informations à caractère sérieux et important. Intéressons-nous cependant à des usages dans des cadres plus larges que le groupe ou l'objectif assigné à un discours.



### 1.3 Les situations formelles et informelles

#### 1.3.1 Dans les services administratifs

La première chose à relever et sur laquelle nous n'allons pas revenir est la priorité accordée au bon français et / ou anglais dans les structures formelles (administration). Ce qui nous intéresse ici est le fait que dans un cadre considéré comme formel, il est tout de même possible que d'autres usages (différents du bon français ou de l'anglais) soient utilisés. Il ne serait pas ainsi étonnant que dans un service administratif, un usager use de la stratégie de singularisation sociale dans la présentation de soi, en parlant une langue ethnique. Cette langue lui permet de se distinguer des autres participants. Cela suppose un profond ancrage dans les pratiques urbaines. Marc (2005) montre que pour arriver à ce stade dans les interactions, l'individu doit avoir atteint un degré d'intégration suffisant pour ne pas se sentir en insécurité. On s'attendrait à Douala soit au duala (une manière de rappeler aux autres participants leur éventuel statut d'étrangers), soit au bulu (comme moyen de revendication de son appartenance à l'ethnie au pouvoir dans le pays). Ces deux pratiques ont pour effet d'insécuriser les autres interactants, et de permettre au locuteur de prendre le dessus dans le contexte (nous présentons un exemple dans le chapitre 8 : 3.1.3). De manière globale en tout cas, les contextes apparemment formels ne sont pas réticents aux usages non officiels, à condition qu'il y ait cependant un réajustement du contexte. Gustave nous résume ainsi les comportements susceptibles d'être rencontrés dans les services publics :

Nous imaginons des pratiques linguistiques possibles du Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala qui est son supérieur hiérarchique, en étant comme lui originaire de l'ethnie duala. Si ce dernier utilise le duala pendant une réunion officielle, il ne sera pas d'accord. Par contre, si la conversation devient privée même dans le cadre de la réunion, il n'y trouve pas d'inconvénient.

- E- mm + à supposer je prends encore l'exemple du délégué si vous XX et toi tu te rends compte qu'il y a le mélange là dedans  
Gustave - quand il me parle  
E- non le délégué en réunion  
Gustave - en réunion avec  
E- les membres  
Gustave - il mélange le duala avec le français  
E- le duala français  
Gustave - mais que + c'est pas nor<sup>mal</sup>  
E- et si vous êtes en discussion privée X dans son bureau  
Gustave - oui dans son bureau  
E- il t'appelle pour un problème de service au bureau + + monsieur Essaka machin et puis  
Gustave - s'il me parle en duala il n'y a pas de problème  
E- oui  
Gustave - s'il me parle en français pas de problème ou s'il mélange les deux X n'y a pas de problème + en privé

Gustave oppose donc deux sphères : le *public* et le *privé* (à ne pas confondre avec les registres de la parité et de la disparité dont il était question *supra*) qui correspondent dans cet exemple aux contextes formel et informel. Dans cet extrait en effet, on comprend bien que le conflit est possible entre la pratique officielle qui recommande la pratique soit de l'anglais, soit une pratique du français, et les pratiques informelles qui accordent la priorité aux pratiques appropriées. Il faut également mentionner que les textes officiels ne mentionnent pas de cas de discours mélangés de français et d'anglais, maintenant une frontière assez étanche entre les deux pratiques. Or cette pratique du mélange selon Gustave devrait être réservée à un usage privé. Cette attitude décrit un premier cas de figure. Dans un autre cas, la pratique pourrait être différente. Claude nous fait savoir que s'il va vers le Préfet ou n'importe quel responsable administratif, quel que soit le contexte, il pourrait construire une proximité ethnique avec ce dernier, en adoptant dans leur interaction, une langue ethnique. Cette pratique mettrait *de facto* fin au caractère formel de la rencontre. C'est donc dire que sur le plan formel, il y aurait une frontière, une barrière assez rigide, n'autorisant que la pratique d'un bon français (ou du moins de ce qui est jugé comme du français) ou de l'anglais, sans mélange aucun des deux langues. Cela peut pourtant être différent selon les participants.

### **1.3.2 Chez un médecin ou chez un *alamimbou***

Nous intéressant au plan professionnel, nous avons constaté qu'une consultation chez un médecin se fera en français du quartier ou en pidgin-english. Par contre, quand elle a lieu chez un *alamimbou* (marabout, guérisseur traditionnel, voyant), c'est la langue ethnique ou bien dans une certaine mesure le pidgin qui est utilisé. Le français du quartier peut faire irruption, mais est réservé à la conversation avant et après la phase de la voyance, les marabouts communiquant généralement avec les esprits, dans une langue locale. Les interactions lors de séances de voyance pourraient être rapprochées aux pratiques intra-ethniques.

A Douala et au Cameroun de manière générale, les malades consultent le plus souvent des voyants de la même ethnie qu'eux. Quand les deux (malades et voyants) ne peuvent pratiquer la même langue, le premier use d'un discours métalinguistique et de paraphrases diverses, sans parfois réussir à traduire la profondeur de sa pensée. Nous sommes allés enquêter auprès de quatre voyants, et avons choisi pour cela des voyants bassa (à Kotto), duala (à Bonabéri), bamiléké (du Haut-Nkam à Logbaba), et enfin un Haoussa (au Camp Yabassi). Les deux premiers nous sont apparus comme des locuteurs possibles du bon français. Cependant, nos échanges se sont déroulés en français du

quartier. Le troisième avait une pratique moins fluide du français du quartier. Par contre, le dernier bien que ne comprenant pas bien le français du quartier que nous pratiquions, avait besoin d'un interprète comme intermédiaire entre nous, lequel a fini par être mis de côté quand nous avons constaté que nous pouvions utiliser le pidgin pour interagir. Tous ont cependant brillé par une constante : l'usage d'expressions comme « je vais parler en français mais je ne suis pas sûr que tu vas comprendre », « est-ce qu'il y a ça chez vous ? », « comment on appelle ça en français ». Très souvent, des traductions, comme « la tête de l'argent dans ta famille maternelle », étaient utilisées. C'est dire qu'il y aurait une perte considérable d'informations, du fait de l'usage d'un langage spécialisé, ou du moins de l'absence d'un savoir culturel entre les malades et le voyant. Il faudrait absolument une certaine connivence de cette nature, si on veut comprendre des questions lors de consultation, de même que le traitement proposé. Chez un voyant donc, la préférence linguistique est portée sur les langues en usage vernaculaire ou véhiculaire pour certains cas.

Pour nous résumer, nous pouvons dresser ce schéma des usages linguistiques à Douala :

- ce qui tient lieu de bon français, ou bien l'anglais, est réservé aux situations formelles et à l'écrit (l'église y associe les langues locales) ;
- les langues locales, le français du quartier ou le pidgin-english sont des pratiques des relations intra-ethniques ;
- le français du quartier, le francanglais, le pidgin-english sont utilisés pour les sujets en rapport avec des groupes urbains ;
- les langues ethniques, le français du quartier, le pidgin, le francanglais sont utilisés quand la finalité est comique ou éducative, dans les contextes privés, mêmes s'ils sont inscrits dans des cadres jugés formels. Sur le plan informel, en dehors de l'anglais et du français personnalisé, toutes les autres pratiques linguistiques sont considérées comme appropriées selon le cas (la mauvais français par exemple sera plus présent au marché).

Ceci revient à dire qu'en dehors du contexte formel, il n'existe pas de pratique linguistique déterminée à Douala. C'est le contexte observé qui doit décider de la pratique vers laquelle s'orienter. On comprend de ce fait que la situation sociolinguistique au Cameroun est considérée comme d'une hétérogénéité extrême, que ce soit le cadre macro-national, ou bien l'entourage local ou du moins provincial voire urbain, situation qui devient plus fluide quand nous observons les échanges interactifs entre des individus. Dans

cette logique, la langue sert à certains moments comme instrument de présentation de soi, ce qui occulte parfois sa fonction de communication. Pour revenir au français cependant, il serait plus logique de le définir comme un cadre diversifié, aux ramifications variées. Sa présence est aussi insaisissable à Douala et au Cameroun. Comment réussir à le définir sans supposer la présence d'une autre langue ? Comment exploiter un des français que nous avons défini en excluant l'autre ? C'est dire qu'il devient impossible d'étudier le français comme une langue unique car à Douala il ne l'est pas. Il est pluralisé et démultiplié. Parler français c'est donc également répondre à et / ou susciter la réaction de l'autre. Voilà pourquoi nous pensons cohérent, de considérer le discours en français à Douala comme un cadre de discussion.

## 2 Le (discours en) français comme cadre de discussion<sup>404</sup>

Dans la partie précédente, nous avons pris en considération toutes les pratiques linguistiques à Douala. Revenons maintenant vers celles qui sont considérées comme du français. Nous constatons qu'il n'y a pas unanimité à Douala sur ce qu'on appellerait *français*. Les pratiques en français sont en fait dans une situation qu'on qualifierait de polynomique, chacun des locuteurs pouvant parler son français et se faire comprendre par l'autre. Voilà pourquoi dans les interactions, nous assistons régulièrement à des ajustements dans les usages, la forme jugée légitime ou appropriée prenant le dessus sur les autres constructions. En ce sens, on peut comprendre que parler français, c'est négocier et adopter un usage parmi plusieurs pôles. Le français constitue alors une sorte de cirque, un théâtre et ses locuteurs des acteurs, chacun jouant un rôle qui peut changer à tout instant. Cette situation que vit le français à Douala et dans l'espace francophone n'est pas nouvelle.

Nous voulons dans cette partie montrer que le français standard tel qu'il est aujourd'hui présenté, est passé par un stade similaire en France avant le XIX<sup>e</sup> siècle. C'est ce que nous allons exposer dans une première articulation. Cela nous conduira par la suite, en observant le fonctionnement des locuteurs à Douala, à réaliser que nous sommes dans

---

<sup>404</sup> Nous avons hésité entre des termes comme "arène" et "forum". L'"arène" suppose un combat, un conflit permanent qui se solde soit par une victoire, soit par une défaite. Pourtant dans les usages des français à Douala, l'objectif n'est pas toujours d'imposer son français. Les interactants peuvent parfois arriver à une conciliation les amenant à utiliser chacun son lecte. Parfois aussi, ils arrivent à des situations d'usage d'une forme bricolée entre les différents lectes de l'un et de l'autre. Le français serait alors inscrit comme un débat public, idée que véhicule bien à notre avis le terme de "forum". Pourtant ce dernier terme présente l'idée d'enfermement, qui paraît non approprié au regard des pratiques. Nous avons montré que les pratiques linguistiques à Douala sont essentiellement ouvertes à toutes les formes linguistiques de la galaxie linguistique camerounaise. Il faudrait probablement se tourner vers un terme plus ouvert, *cadre* par exemple. Il nous permet de montrer que le contexte est pris en compte, et renvoie essentiellement à tout pôle communautaire (voir chapitre 8 : 4.2). N'oublions pas que dans le groupe nominal "le français" tel que nous allons continuer de l'utiliser dans notre thèse, l'article a une valeur plurielle, qui fait correspondre le syntagme comme un équivalent sur le plan sémantique de "discours en français".

une société ethniquement clivée. A cause / grâce à ce clivage, le français à Douala va être perçu comme un capital symbolique que veulent à tout prix posséder les différents habitants de la ville. C'est après avoir défini cette notion de capital / pouvoir symbolique, que nous pourrions nous interroger sur la valeur de l'expression « parler français à Douala ».

## **2.1 *La situation du français en France au début du XIX<sup>e</sup> siècle***

En nous penchant sur l'histoire du français en France (nous nous inspirons en particulier de Lodge, 1997[1993] et de Chaurand, 1999), nous avons constaté qu'on pourrait rapprocher les pratiques doualaises d'aujourd'hui à celles en France avant le XIX<sup>e</sup> siècle. Cette frontière correspond à l'avènement de l'ère de la langue unique pour un pays unique (Jaillet, 2000 : 102). Présentons assez sommairement les différents parlars régionaux avant de faire le point sur leurs usages.

### **2.1.1 Les parlars régionaux**

Partant de faits historiques, Lodge (1997[1993] : 82) montre qu'entre les V<sup>e</sup> (suite à l'effondrement de l'empire romain) et X<sup>e</sup> siècles, des migrations en Europe occidentale voient l'installation des Bretons (venus de (Grande-)Bretagne), Arabes et Vikings. Trois groupes germains s'installent également en Gaule romaine : les Francs (le groupe le plus important), les Wisigoths et les Burgondes. Le peuplement du territoire actuellement reconnu comme la France, si nous partons de cette date, va connaître des rebondissements socio-historiques, conduisant à la dialectalisation du latin, langue utilisée à ce moment par la Gaule. Les facteurs de ce compartimentage du gallo-roman sont la force (variable) des normes linguistiques du latin, la stabilité (variable) des structures sociales héritées de Rome, les divers types de réseaux sociaux et enfin les différents modes de communication sociale, aussi bien entre groupes différents qu'à l'intérieur de chacun d'eux (Lodge (1997[1993] : 110-112).

Cette fragmentation dialectale va conduire R. Bacon à identifier quatre dialectes du français au XIII<sup>e</sup> siècle : le picard, le normand, le bourguignon et la langue de Paris (Lusignan, 1999 : 111), nommée francien depuis le IX<sup>e</sup> siècle, pour désigner le dialecte de l'Ile-de-France. « On suppose que son prestige lui venait d'être la langue de Paris et du roi » (Lusignan, 1999 : 101). Au X<sup>e</sup> siècle, Paris est le lieu de rencontre de voyageurs. Pour se comprendre, chacun utilise les formes jugées communes aux différents dialectes, les zones rurales constituant les points de différences. Pour aller plus vite, remarquons qu'à la

fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le français comprend deux grands groupes dialectaux, la langue d'oc et la langue d'oïl, nominations venant des différentes manières de dire « oui ».

« Dante distingue l'italien, l'occitan et le français par leur façon de dire *oui* : soit respectivement *si*, *oc* ou *oil*. Des actes royaux dès le XIV<sup>e</sup> siècle utilisent *Languedoil* pour désigner la moitié nord, par opposition à la moitié sud, le Languedoc » (Lusignan, 1999 : 114).

La langue d'oc comprend alors le gascon, l'occitan du Nord (auvergnat et limousin), l'occitan méridional (languedocien et provençal). Quant à la langue d'oïl, elle comprend le picard, le normand, le wallon, le champenois, le lorrain, le berrichon, l'angevin, le bourguignon, le franc comtois, le parisien, le tourangeau, le poitevin, le saintongeais et le bourbonnais. A ces deux grands groupes, il faudrait ajouter le franco-provençal qui comprend des traits de la langue d'oc et certains autres de la langue d'oïl, et se positionne ainsi comme un continuum des deux grands groupes dialectaux du français ; ajoutons aussi le breton, le basque, le catalan, le corse et l'alsacien. C'est dire qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la France se présente comme un pays aux pratiques linguistiques hétérogènes. La différence avec Douala est que ces différents dialectes sont géographiquement localisés et les contacts de leurs locuteurs respectifs, s'ils ne peuvent être évités, ne sont pas aussi fréquents. Cependant et c'est également le cas à Douala, quand ils se rencontrent, chacun peut parler sa langue, pratique qui nous rappelle bien des usages en contexte polynomique (Marcellesi *et al*, 2003 ; Bavoux et Gaudin, 2001 ; Laroussi et Babault, 2001).

### **2.1.2 De dialectes différents à la langue unifiée**

Ce paragraphe vise essentiellement à montrer la similarité entre les usages des parlers français de la France à cette époque-là et les pratiques que nous observons à Douala actuellement. Commençons par un point qui pourrait apparaître comme une lapalissade, mais qui vaut son pesant d'or dans les pratiques identitaires à Douala : la langue détermine parfois l'origine géographique du locuteur (Lusignan, 1999 : 111). C'est également le cas pendant le Moyen-âge en France, ce qui n'empêche pas que certains dissimulent leurs origines géographiques en empruntant une autre manière de parler. Lusignan (1999 : 111) présente une lettre de rémission datant de 1388 décrivant la rencontre entre un Picard et un originaire de la région de Paris :

« icellui de Chastillon cognut au parler que icellui Thomas estoit Picart ; et pour ce par esbatement se prist a parler le langage de Picardie et ledit Thomas qu estoit Picard, prist a contrfaire le langage de France ».

On peut alors rapprocher cette pratique de ce que nous avons décrit à Douala *supra*, montrant que des Doualais, en adoptant d'autres langues (en les combinant avec certaines autres pratiques bien sûr) pouvaient réussir à se faire passer pour des originaires de régions différentes, prenant des identités assez contextuelles et en tirer profit dans les interactions quotidiennes.

Comme à Douala néanmoins, les usages linguistiques dans la France du Moyen-Age ne sont pas neutres. Citant Philippe de Vigneulles (*Chronique*, t.I, p. 46), Lusignan, 1999 : 113) nous montre que

« pour l'amour dez Romains, à qui la noble cité estoit subject, on appelloit leur langaige *roman*. Et, encor aujourd'uy, en ce païs, nous disons que c'est parler langaige roman et non pas françoïy ».

La nomination du parler constitue alors un projet idéologique : le terme *roman* suppose un attachement aux Romains et donc un rejet de l'autonomie recherchée par les Français quand ils décident de nommer autrement la langue, par le terme *françoïy*. Sur un plan interne, le français comme nous l'avons mentionné connaît un morcellement et les différents parlers constituent autant de catégories dénuées de neutralité. Cette configuration a pu faire dire à Lévy que « le fédéralisme et la superstition parlent bas-breton, l'immigration et la haine de la république parlent allemand, la contre-révolution parle italien et le fanatisme parle basque » (Jaillet, 2000 : 103), le françoïy étant « langue de roy ».

Il s'agit en clair d'une situation de domination statutaire de la langue du roi sur les autres langues, lesquelles sont par ailleurs librement utilisées dans les différentes interactions, chaque locuteur ayant un projet relationnel dans ses usages. Nous avons montré que Douala et le Cameroun connaissent actuellement une situation pareille. Le français et dans une certaine mesure l'anglais, occupent la position haute (si nous nous arrêtons à la volonté politique nationale), et les autres parlers la position basse, sans que la langue haute soit toujours appropriée à tous les contextes.

En début du XIV<sup>e</sup> siècle, le français de Paris devient le parler de la cour et des parlements, avant qu'une ordonnance signée de François I<sup>er</sup> en 1539 ne prescrive l'emploi exclusif du français dans toutes les pièces judiciaires du royaume, afin de faciliter les tâches de l'administration. Le français devient alors langue d'Etat. La première grammaire française destinée aux Anglais voit le jour en 1530 (*Esclaircissement de la langue françoise* de Palsgrave), avant *La Deffence et Illustration de la langue françoise* de Du Bellay en 1549. En 1635, Richelieu crée l'Académie française. On comprend que le

français sous sa forme moderne serait donc né du besoin d'harmonisation des pratiques linguistiques pour une supposée meilleure gestion de l'Etat. On verra alors naître « la langue unique, langue du roi, langue de l'administration, langue de justice » (Jaillet, 2000 : 101). Il n'y a toutefois pas sous l'Ancien Régime une volonté affichée de francisation puisqu'on admet l'utilisation par un individu d'un dialecte dans sa vie personnelle, le français étant réservé à la vie professionnelle (administration publique). Le modèle classique de la diglossie verrait dans cette organisation des domaines d'usage des différents lectes, un réel motif de satisfaction. Une autre conséquence de cette pratique est que la « langue du roy » est désormais perçue comme « langue des gens "éclairés" » (Jaillet, 2000 : 103). Cela correspond à l'époque des « belles lettres » (Seguin, 1999 : 240). Elle acquiert ainsi un « pouvoir symbolique », le reste du peuple se sentant exclu et minoré par ces pratiques de la cour. Les règles régissant la pratique de la langue vont naître. Vaugelas publie par exemple en 1647 *Remarques sur la langue française, utiles à ceux qui veulent bien parler et bien écrire*. Le français peut en conséquence prétendre détrôner le latin, jusque là, langue de la diplomatie. C'est donc tout naturellement qu'en 1789 la révolution décide par souci d'égalité, « de permettre à tous les citoyens de s'exprimer dans la langue de la culture, de la science et du génie » (Jaillet, 2000 : 103). On assiste à une politique d'éradication des parlers régionaux. Il faut alors assimiler la « langue révolutionnaire à la pensée révolutionnaire : réformer la langue, la purger des usages liés à l'ancienne société et l'imposer ainsi purifiée, c'est imposer une pensée elle-même épurée et purifiée » (Bourdieu, 2001[1991] : 74). Voit ainsi le jour, le principe du français unifié et unique.

Nous comprenons de ce fait qu'avant la révolution française, bien qu'occupant la position centrale dans le fonctionnement officiel des usages linguistique dans le royaume, le français présenté comme pur, celui du roi, domine sur les autres parlers. La situation linguistique de la France à cette époque est donc celle d'un bilinguisme avec diglossie dans le sens de Ferguson (français comme langue High et dialectes comme langues Low). Nous voulons ainsi montrer que la situation du français à Douala actuellement pourrait, dans une certaine mesure, correspondre à celle qui prévaut en France avant la révolution française : un idiome dominant, mais qui cède la place, quand le besoin se fait sentir dans les interactions, à un ou des lectes minorés mais mieux approprié(s) au(x) contexte(s).

A la différence de la situation en France cependant, il n'est pas possible de dégager pour les autres parlers non officiels, des formes communes (Lusignan, 1999 101) qui permettraient de communiquer en cas de rencontre de locuteurs de différents parlers. Cela



veut dire qu'il n'y a pas toujours unanimité sur les pratiques à adopter dans les échanges ; tout code doit être négocié. Il est toutefois accepté que le français (sous sa forme dite pure) devienne la référence quand on traite de l'écrit formel : dans les salles de classe et amphithéâtres, les communiqués officiels, les actes de vente et civils. Cela ne veut pas non plus dire que la situation à Douala évolue vers une politique de figement des pratiques linguistiques. Il est à notre avis difficile d'imaginer, sauf cas de force majeure, une situation future de Douala similaire à celle du monolithisme politique et linguistique français. Le clivage identitaire y est parfois fortement vécu. Sur le plan oral, tout reste une question de négociations, les locuteurs devant soit partir de frontières connues, soit en créer de nouvelles. C'est par exemple le cas d'un francophone doualais qui passe de la catégorie bamiléké à la catégorie duala, puisque les français à Douala et au Cameroun ont parfois une connotation ethnique. Il existe donc malgré tout des frontières parfois assez prononcées entre les usages. Voilà pourquoi il ne serait pas exagéré à notre avis, de penser que Douala est, à la base, une société clivée.

## **2.2 Douala : visage d'une société clivée**

La société doualaïse est parfois construite sur des catégories ethniques. Fort de nos observations, des propos de nos témoins mais aussi d'informations recueillies auprès des services compétents de la Communauté Urbaine de la ville (annexe 6), on pourrait ainsi esquisser une sorte de cloisonnage topographique des différents groupes ethniques<sup>405</sup> :

- d'une part des populations autochtones (les Duala occupant le centre de la ville, puis des Bassa situés hors de l'ancienne ville et donc en retrait)<sup>406</sup>
- d'autre part des populations immigrées comprenant les Bamiléké, les Nordistes et Bamoun, les Mbamois, les Anglophones, les populations du Centre et Sud, et encore des Bassa, enfin les Européens et nationaux aisés.

---

<sup>405</sup> La catégorisation ethnique de la ville, il faut le préciser, reste un enjeu comme d'autres regroupements. Il faudrait surtout savoir pourquoi est-ce que la CUD organise ainsi la ville. Les populations de la ville le font le plus souvent dans le but de pouvoir organiser l'espace et s'orienter dans leurs différentes interactions. La CUD suit-elle la même logique ? Nous pensons que non car les zones comme Bonamoussadi, Kotto entre autres apparaissent sur cette carte sans aucune coloration, ce qui pourrait laisser croire qu'elle ne sont pas occupées, ou bien qu'il serait difficile voire impossible de les faire rentrer dans une des différentes catégories ethniques. Il ne s'agit donc pas d'une carte « vraie », même si elle nous permet de matérialiser les différents stéréotypes sociogéographiques de la ville. Pourquoi passer sous silence les zones sans coloration ethnique forte ? Est-ce à dire qu'elles ne sont pas dans la ville ? Qu'elles ne font pas partie des plans de gestion de la mairie ? Pourquoi constituer des catégorisations ethniques ? Nous avons vu que pendant l'époque coloniale, les Allemands puis les Français avaient regroupé les populations autochtones selon leurs appartenances ethniques. Est-ce la même stratégie qui a continué jusqu'à une époque récente ? Pour quelle fin ? On pourrait ainsi multiplier des questions sans avoir une réponse précise.

<sup>406</sup> Cette structuration est de la Communauté Urbaine car les Bassa que nous avons rencontrés se définissent comme étant des allogènes de Douala. Ce positionnement de la CUD se comprend, la ville s'étendant actuellement hors de la sphère initialement désignée comme Douala pendant l'époque coloniale.

Pour mieux expliquer cette *photographie*, ajoutons que les « Européens et Nationaux aisés » occupent une partie du site correspondant au quartier administratif, et qui date de la période coloniale. Les Duala quant à eux sont sur les sites qui étaient les leurs à la fin de la colonisation. Cette carte est illustrative du découpage topographique de Douala en ethnies. Cependant, ces données, qui paraissent figées, ne renvoient pas toujours à des exclusions groupales. Les autres groupes ethniques, quant à eux, occupent un espace dont l'aménagement s'est effectué de manière anarchique, par les occupants, sans aucun contrôle municipal. La pratique dans l'occupation est simple : le premier à s'installer invite autour de lui ses *frères*. Actuellement, la ville est ainsi par endroits construite autour de grands groupes correspondant à des foyers ethniques. Ebénézer (professeur, 33ans, de l'ethnie Mbo<sup>407</sup>) désigne le duala comme la langue de Déido (canton de l'ethnie duala situé au cœur de la ville).

procédant au découpage ethnique des quartiers de Douala sur une base ethnique et linguistique, le témoin nous informe que le duala à Déido serait un instrument de cohésion dont la possession permettrait de le dessus *a priori*, dans des conflits de toutes sortes

Ebénézer - ok + je voudrais même ajouter que à Déido si tu as un problème avec quelqu'un et que tu t'exprimes en duala il s'exprime en français il est menacé de se faire lyncher +++ ou bien il s'exprime en une autre langue que le duala + on le sent comme un étranger du terroir ++ donc chez eux le duala est comme un laisser-passer

Le cas du duala reste particulier car plusieurs témoins (Claude, Rodrigue, Patrice, qui se présentent tous comme des membres du groupe bamiléké) déclarent que cette langue reste le seul élément des Duala qui ne leur échappe pas encore, raison pour laquelle cette langue reste un assez puissant instrument de cohésion ethnique. Nous avons dit *supra* que l'utilisation du duala dans un cadre formel peut avoir pour effet d'insécuriser statutairement les autres, le Duala étant considéré comme le plus légitime des Doualais. Tabi-Manga (2000) relève à juste titre que le duala reste une langue communautaire et n'est plus un véhiculaire. Son côté trans-ethnique est ainsi réservé à des groupes généralement identifiés sous le terme hyper-ethnique Sawa (abo, duala, mbo, yasaa, malimba, etc). Nous avons vu que certains locuteurs du duala, qu'ils appartiennent administrativement ou non à cet hypergroupe, vont exploiter leurs pratiques de la langue pour prendre l'ascendant dans leurs différentes interactions<sup>408</sup>. L'usage du duala à cause du

<sup>407</sup> Sans être des Duala, les Mbo sont des Sawa pour qui le duala est aujourd'hui une langue communautaire. Face aux allogènes d'autres provinces, ces derniers s'identifient souvent aux Duala, ce qui leur permet d'occuper des positions interactionnelles avantageuses. Notre témoin use par exemple de l'une ou l'autre catégorie ethnique selon le contexte. N'oublions pas qu'il est présenté *supra* comme un bakaka.

<sup>408</sup> Cela n'est jamais suffisant car il faut bien tout le long de l'interaction exploiter ce déséquilibre psychologique tout en gardant sa place de dominant. Il suffit probablement que le contexte change, pour que l'acteur social (s'il ne peut s'adapter au nouvel environnement), perde le privilège de la domination, en subissant dès lors un renversement de l'ordre que conférait à la situation la centration de la langue duala comme référence dans l'interaction.

prestige ethnique (décrit *supra*), permet de (se) donner une face positive, celle du Camerounais moderne et élégant. Les autres quartiers de l'ancienne ville, comme le suppose Ebénézer, sont en tout cas ainsi organisés, autour d'un noyau ethnique.

Avec la modernisation de la ville et la gestion des fonctionnaires et autres cadres d'entreprise, l'apparition de locataires va rendre les quartiers hétérogènes, ces derniers s'installant sans attache foncière à leur arrivée à Douala. Les quartiers vont ainsi devenir mixtes avec une majorité dominante. Il s'agit toutefois d'une domination qui se fait de manière très parcellaire. On peut ainsi constater à la Cité Cicam que de part et d'autre d'une rue, deux ethnies (Bassa et Bamiléké-Bafang) paraissent dominantes chacun dans son cadre. L'urbanisation avec l'apparition de quartiers moins ethniques change la donne en autorisant un peuplement en fonction du niveau social. Bonamoussadi, Kotto et autres quartiers modernes sont ainsi organisés autour de classes sociales et non plus autour de groupes ethniques<sup>409</sup>. Cependant, cela n'empêche pas que chaque individu ait tendance à retrouver le groupe ethnique chaque fois qu'il se retrouve dans l'ancienne ville.

De cette description sommaire, il ressort quelques observations :

- l'identité ethnique du Doualais est souvent rattachée à la parenté ;
- la langue est un des éléments essentiels du tissu relationnel intra-ethnique ;
- la société dans sa dynamique d'ensemble renvoie donc à une structure certes clivée, mais sans cloison étanche, la possibilité étant offerte de constituer d'autres modes de regroupement, malgré les cloisons ethniques.

L'implication sociolinguistique est donc qu'au quotidien, le Doualais fonctionne dans une multitude de communautés linguistiques. Concurrentielles tout en étant complémentaires, ces communautés fonctionnent sur la base de normes intra-communautaires (usage de toutes les pratiques, en dehors de celles en bon français et en anglais), mais également extra-communautaires (la valeur du bon français ou de tout usage du français en général).

Socialement dévalorisée, la langue locale traduit l'appartenance ethnique. Le français est alors vu comme un des éléments de promotion, de projection dans le monde, inscrivant dans la modernité et la réussite sociale. Le clivage apparent n'exclut pas le franchissement des frontières. Il n'y a qu'à observer le fonctionnement ethnique et humain

---

<sup>409</sup> Carlos, cadre administratif dans une société de la place, Bamiléké de Bafoussam, vit à Bonamoussadi. Voici un peu une présentation de son voisinage immédiat : le voisin le plus immédiat un Nkamois et son épouse de bandjoun mais il les entend parler le français ; derrière lui c'est une famille tikar ; en face ce sont des Bassa, et à gauche des Bamiléké de Dschang. Le cadre de vie est donc essentiellement hétérogène.

au marché pour comprendre qu'il apparaît comme le cadre par excellence de perméabilité ethnolinguistique, même s'il occulte un autre aspect sur lequel nous reviendrons *infra*. Par un compartimentage catégorique, on peut ainsi être identifié ici comme Bamiléké, Duala ou Bafia voire Haoussa, avant d'être autre chose ailleurs, voire parfois comme étant de deux ethnies ou plus. Le Doualais de père bamiléké et de mère duala, mais qui sur le plan religieux est un musulman sera difficilement identifiable, sans précision de contexte. On entendra donc « duala du côté de sa mère ». Autant le compartimentage est catégorique, autant il permet la souplesse. En effet, chacun pourra ainsi mettre un accent sur des traits qui lui permettraient de jouer un rôle ethnique, et être ainsi reconnu comme membre du groupe, ou en être exclu.

A bien y réfléchir, on constate que les populations de Douala vivent sous un modèle assez particulier. Nous comprenons dans ce sens que la ville soit considérée comme le lieu de redéfinition et de réinvention de soi, puisque « la vie urbaine balaie les solidarités familiales et ethniques traditionnelles au profit d'un individualisme tourné vers la recherche du profit et du prestige » (Calvet, 1994 : 63). Elle favorise

« la compétition individuelle pour le prestige et le pouvoir économique [...]; le statut de l'individu ne se définit plus par la position qu'il occupe à l'intérieur du groupe, mais par la multiplicité et la diversité des relations qu'il entretient avec d'autres individus » (Manessy, 1992 : 16).

La société aurait en effet perdu l'essentiel de ses repères traditionnels. Tout est ainsi, recentré sur l'individu qui doit, par des efforts de redéfinition permanente, de recréation et de réinvention quotidienne, se situer dans ses rapports avec l'autre. La priorité accordée à une langue sera alors fonction de son efficacité dans les contacts. Or il y a autant de contacts possibles que d'interactions. Cela revient à dire qu'il devient difficile de penser qu'une langue serait prioritaire en soi. Cela n'empêche pas cependant qu'il y ait des constances dans les valeurs attribuées aux usages. A Douala par exemple et quel que soit le contexte, il y a au moins un usage identifié comme du français et qui est souvent valorisé bien que parfois non approprié. Est-ce en ce sens qu'on pourrait supposer que le français à Douala serait un capital symbolique ?

### 2.3 *Le<sup>410</sup> français comme capital symbolique : le pouvoir francophone ?*

Malgré l'admiration des témoins (aux ambitions internationales) pour l'anglais, la tendance à la pratique du français paraît plus générale. On observe à Douala une attirance tous azimuts, une propension générale à la mobilité vers le français, qui devient dès lors la langue de référence de tout Doualais voulant afficher sa "citadinité". On peut donc émettre l'hypothèse que le français est une langue assez dynamique à Douala. Elle est tellement dynamique qu'elle fait plus ou moins ombrager aux différentes langues locales.

Pôle de prestige social (à cause de son caractère officiel), le français a incontestablement une influence sur le Doualais. Les différents malaises linguistiques dus au sentiment d'illégitimité de la langue utilisée l'attestent (chapitre 7). Ce français permettrait donc de se donner un visage positif dans des cadres formels comme le secteur administratif, mais aussi dans des entreprises privées et para-publiques. Ce sentiment découle du fait que la pratique du bon français est valorisée, et les détenteurs de cette norme en profiteraient pour minorer les autres locuteurs. D'où la volonté de tous de parvenir à cette hiérarchie sociale par des manœuvres dont la plus surprenante à notre avis a été celle d'autodidactes. Ces derniers se font aider par la presse écrite, les médias audiovisuels, leurs enfants et le cadre professionnel dans lequel la performance est très vite accrue, du fait de l'attente d'un rendement, synonyme d'efficacité. Tous nos témoins partagent l'idée que le français a donc un pouvoir symbolique.

Cette mobilité vers le français permet de voir en ce lecte un ensemble de pratiques par lesquelles les locuteurs souhaiteraient procéder à un enracinement socioculturel, pour traduire une culture urbaine. Dès lors, le français de type scolaire n'est plus toujours d'actualité, la tendance étant parfois d'adopter un usage local, qu'on pourrait qualifier d'endogène. On comprend donc que des locuteurs d'un français encore trop élevé soient stigmatisés. Les Doualais voudraient en effet matérialiser leur appropriation du français, mais une appropriation allant au-delà du simple fait de l'utiliser. Pour légitimer leurs pratiques qu'ils considèrent comme du français et rien d'autre, un argument choc à leurs yeux est que les Français, supposés détenteurs de la norme du français, ne pratiquent pas la langue châtiée. En conséquence, il ne faudrait pas être regardant sur la pratique du français du Camerounais, qui pourrait alors s'accorder une certaine licence et faire du français un usage assez particulier. Le français de ce dernier devient dans cette logique un français

---

<sup>410</sup> Nous ne pensons pas exagérer, en rappelant le caractère abstrait de cet article, qui n'a en aucun cas valeur de particularisation. Au contraire, il est utilisé pour présenter l'ensemble des usages reconnus et présentés comme "français", ce qui lui confère une valeur plurielle.

*élastique, qui n'a pas de maître*, mais qui permet d'identifier et de gérer des rapports avec autrui. Par cette forme plastique accordée au français, nos témoins voudraient que la langue prenne les contours de leur identité, caractérisée par la fluidité. Langue du pouvoir politique, le français par ses usages est un capital dans le sens de Bourdieu et a de ce fait du pouvoir symbolique. L'implicite de ces analyses est l'organisation multipolaire des pratiques linguistiques dans la ville de Douala. Cela n'implique pas l'existence de cloisons étanches, mais plutôt des possibilités différentes, qui sont autant de constructions identitaires et de façons multiples de décrire le fonctionnement du français dans les usages des locuteurs.

Comment comprendre cependant que le français soit dominant dans des contextes où il n'est pas approprié tout en étant synonyme d'exclusion ? Parler le bon français, c'est appartenir à la classe la plus valorisée de la société, c'est détenir une parcelle incontestable de ce pouvoir symbolique que la pratique du français confère à ses locuteurs. Il faut revenir au rôle de la norme scolaire pour comprendre cette attitude. En plus de permettre la scolarisation de futurs cadres du pays (la perspective pédagogique justifie ainsi son caractère normatif), elle hiérarchise en couches sociales les habitants de la ville. Il s'agit donc d'une norme excluante, dans laquelle les Doualais ne se reconnaissent pas toujours. Pourtant son usage devient parfois idéologique : il est d'une part un moyen de positionnement, de revendication du pouvoir ; d'autre part, il légitime la prétention de son locuteur à accéder aux avantages et ressources que procure l'exercice du pouvoir (Manessy, 1994-a : 78). Ce sentiment d'exclusion est perceptible dans certains contextes, quand la comparaison est établie entre les différents usages de français.

Toutefois, même lorsqu'ils rejettent les usages dominants, les individus trahissent en tout cas le fait qu'ils partagent, jusqu'à un certain point, « un système de valeurs qui leur est défavorable » (Bourdieu, 2001[1991] : 39). Sur le plan identitaire, la perception qu'on a d'un parler dépend de plusieurs facteurs dont l'image sociale que renvoie son locuteur. Parler une langue, c'est donc s'identifier implicitement à l'image qu'on a et qu'on véhicule de la langue en question, c'est parfois accepter de s'assimiler à ses composantes représentationnelles. En toute logique donc, le choix du français dans ses usages placerait le locuteur sur un même piédestal social que la langue, celui du dominant.

Nous avons compris que sur un plan interlinguistique, la politique linguistique officielle du Cameroun vise implicitement l'exclusion des langues locales de la sphère scolaire, ce qui a eu comme implication sociale, une minoration desdites langues. Cet état change légèrement depuis le début des années 1990. L'avènement de la démocratie et de la

pluralité politique, a eu comme conséquences entre autres, le réveil du sentiment ethnique et donc l'usage à découvert par des groupes dominants, des langues locales. Cela n'occulte toutefois pas leur absence sur le plan institutionnel et la nécessité de les voiler, si on veut se donner une face valorisée dans la hiérarchie sociale. Si nous énonçons ce point, c'est parce que cela pourrait expliquer le dynamisme du français et même le désir des Camerounais de se retrouver, par une « langue » à caractère national. Certains témoins ont présenté leur pratique du francanglais comme une volonté d'embrasser un phénomène leur conférant une identité nationale. Nous ajouterons qu'il s'agit là de nationaux urbains, du cadre de la ville où les pratiques linguistiques sont très dynamiques.

Poursuivons notre raisonnement en restant dans une sphère interlinguistique, où nous pourrions nous intéresser aux différentes pratiques qui peuvent être considérées comme des véhiculaires à Douala : le pidgin, le français du quartier et le francanglais. La tendance générale dans les recherches sur le Cameroun a été de considérer le pidgin comme une pratique véhiculaire urbaine au Cameroun (Bilola, 2001 ; Tabi-Manga, 2000 ; Gerbault et Chia, 1992)<sup>411</sup>. Cela a certes été le cas, « dès le XVIIe siècle et peut-être même avant » (Schneider, G. D., 1974 in Féral, 2001 : 516), sur toute la côte occidentale d'Afrique, de l'actuelle Sierra Leone au Cameroun. Il faudrait tout de même nuancer cette conclusion, pour ce qui est des usages actuels à Douala, où le pidgin apparaît comme un usage qui est progressivement confiné au domaine du marché. En prenant la ville dans toute sa dimension, on se rend compte que dans les quartiers non commerciaux, l'usage du pidgin-english est rare. En nous référant à Gerbault et Chia (1992), nous nous rendons compte que l'essentiel de l'analyse pour Yaoundé, est basé sur des enquêtes faites sur le marché. Ils reconnaissent : « nous avons privilégié les lieux de marché car nous pensons qu'y apparaissent les besoins communicatifs d'une importante fraction de la population de la ville » (Gerbault et Chia, 1992 : 258). La production d'observables est ainsi fondée sur des questionnaires (selon le modèle conçu par Calvet depuis 1990 et présenté dans Calvet, 1992). De manière générale, la comparaison est faite ici entre « le plurilinguisme déclaré d'une part et la pratique linguistique déclarée<sup>412</sup> d'autre part » (Calvet, 1994 : 226). Il s'agit dans ce contexte de ne prendre en compte que les déclarations des locuteurs, sans aucune possibilité de procéder à un autre recoupement (entretien en profondeur qui permettrait au témoin de revenir sur ses propres déclarations, de les invalider et de les réorienter ; observation des pratiques par exemple). Ces enquêtes sur le marché

---

<sup>411</sup> Parlant du cas de Yaoundé où le pidgin est moins présent dans les pratiques des populations qu'à Douala, Gerbault et Chia (1992 : 260) affirment : « l'éwondo (langue régionale véhiculaire) et le PE [pidgin-english] jouent le rôle de langues véhiculaires marquant l'appartenance commune au centre urbain. », alors que Tabi-Manga (2000 : 127-128) évoque sa « grande fluidité ».

<sup>412</sup> Nous soulignons.

ressemblent donc à de grands découpages photographiques, qui permettent de saisir le fonctionnement sociolinguistique de la ville à un moment ponctuel et dans un lieu précis, sans dégager leur dynamique commune. Comment situer les conclusions de ces enquêtes par rapport aux autres pratiques urbaines ?

Féral (1994-c : 56) considère par exemple le pidgin comme central dans la présentation de soi au marché : « ne pas parler pidgin au marché, c'est se poser en étranger ». Nous constatons dans nos enquêtes à Douala que d'autres pratiques permettraient une catégorisation similaire. Cela s'explique par une évolution dans la dynamique sociolinguistique des autres idiomes. Ainsi, parler le français du quartier « c'est [aussi] identifier l'autre comme un "frère" » (Féral, 1979 : 108). Dans le même sens, parler le francanglais c'est s'affirmer comme un *cop's*, alors que parler pidgin c'est voir l'autre et être vu par lui comme un *complice* (ces rapports sont interactifs ; l'identification de l'un suppose donc la reconnaissance de l'autre). Par ces pratiques (français du quartier, francanglais, pidgin), on donne une allure de connivence et de complicité à la conversation. Faire appel à l'une ou l'autre pratique, c'est matérialiser également un cadre groupal. C'est affirmer si on se retrouve au marché, qu'on est un habitué des stratégies de négociation des prix, d'emballage des produits<sup>413</sup>, bref de pratiques multiples dont le but est de rentrer du marché sans avoir été *frappé*<sup>414</sup>. En dehors du bon français et de l'anglais qui seraient des indices montrant qu'on est en terrain inconnu (ou bien qu'on est prêt à mettre le prix pour avoir le produit qu'on sollicite), aucune autre pratique n'est excluante au marché. Parler une langue locale peut vouloir dire qu'on est soit un Camerounais non Doualais, locuteur non actif du français ou du pidgin (cas assez rares), ou bien qu'on connaît le vendeur ; et utiliser le mauvais français, ce serait être vu comme un non scolarisé qui a appris le français sur le tas.

Ne serait-ce pas prudent, pour parler de véhiculaire, d'étendre les enquêtes à la situation de la ville dans son ensemble ? On s'interrogerait sur le fonctionnement dans les familles entre autres (Calvet, 1994), sans oublier de travailler sur l'expérience individuelle de témoins comme autant de sources de découverte de leurs pratiques. Les marchés seraient alors considérés comme « *indicateurs* des grands mouvements, en partant de l'hypothèse que les langues qui y émergent en fonction véhiculaire ont un avenir plus grand que les autres » (Calvet, 1992 : 8). Ces éléments permettraient peut-être de

---

<sup>413</sup> Quand on est identifié comme un client étranger opérant dans le commerce à la sauvette, il existe des subtilités dans l'emballage par exemple, permettant au vendeur si le client n'est pas vigilant, de mettre dans le sac autre chose que le produit pour lequel le client a négocié : un vieux morceau de jean à la place du jean neuf attendu, une vieille paire de chaussures usées au lieu de la paire neuve pour laquelle on a payé, etc.

<sup>414</sup> Escroqué, roulé.



construire des hypothèses avant d'autres phases de l'enquête qui se dérouleraient ailleurs dans la ville et dans les familles. On remarquerait alors à Douala que le pidgin connaît une certaine perte de vitalité dans les pratiques, au profit du français. Bien qu'il se présente comme une des principales langues dans les marchés à Douala, il serait difficile de continuer de considérer le pidgin comme un véhiculaire à Douala. On pourrait arguer que parler d'une langue véhiculaire ne veut pas dire que « *tous les habitants parlent cette ou ces langue (s)*, mais plutôt qu'*on trouvera partout quelqu'un qui la (les) parle* » (Calvet, 1994 : 131). Le verbe *parle* paraît mettre en avant la compétence active. Nous pensons cependant que, même si on remplace ce verbe par un autre, *comprend*, on aurait peu de chance, de trouver partout, des personnes qui comprennent le pidgin.

En ramenant l'observation vers les interactions produites, on pourrait ainsi organiser l'usage des différents parlers urbains à Douala : francanglais pour les jeunes ; pidgin pour les personnes d'un certain âge, les commerçants et les voyous ; français du quartier pour tous. Il ne faut cependant pas considérer ces schémas que nous proposons comme les seuls possibles à Douala. Les choses pourraient bien fonctionner autrement, même si nous restons convaincu que le pouvoir symbolique de la pratique du français resterait une constance (tant que le français sera une langue officielle). Cela suppose donc une certaine homogénéité de regards sur le statut social du français. C'est dire que cette domination symbolique serait une conséquence de « l'unification du marché », d'une homogénéisation de représentations des témoins, d'un point sur lequel les Doualais accordent leurs violons. Dans ce sens, il est donc normal de penser que « toute domination symbolique suppose de la part de ceux qui la subissent une forme de complicité qui n'est ni une soumission passive à une contrainte extérieure, ni adhésion libre à des valeurs » (Bourdieu, 2001[1991] : 78). Cela veut dire que la croyance générale en cette domination, le fait des locuteurs qui se disent pourtant minorés par ces usages, serait l'élément qui assure la pérennisation de cette « violence symbolique » de la langue. Nous nous rappelons la violence avec laquelle Roger et Claude et dans une certaine mesure Danie, s'inscrivent contre ce que nous avons appelé le « français personnalisé ». C'est dire en quelque sorte en effectuant une autre lecture, que cette violence et ce rejet seraient identiques au désir d'appropriation de cet usage, qui est vu comme dominant et excluant. Paradoxalement, c'est grâce à ce rejet que cette domination se fait plus présente encore, le locuteur du « français personnalisé » apparaissant à bien des égards comme doté d'une plus grande légitimité statutaire.

Finalement, le français à Douala a des usages tantôt appropriés, tantôt minorés. Selon le contexte, nous avons montré qu'une forme de français différente de celle jusque là utilisée pouvait émerger. Que peut donc vouloir dire parler français à Douala ?

#### **2.4 Parler français à Douala**

Nous avons commencé la troisième partie de notre thèse par un extrait d'une émission de *Equinoxe*, « Le Bouillon du rire », dans lequel revenait une expression : *parler en pièces détachées*. Le conflit qui naît des deux premiers locuteurs vient du respect par L<sub>2</sub> de la façon « normale » de parler telle que définie en début d'interaction, quand L<sub>1</sub> pense (pour avoir oublié cette règle) qu'il faudrait appliquer une autre norme. Pourtant par consensus, ils ont décidé de *parler en pièces détachées*, c'est-à-dire en articulant toutes les syllabes possibles. Le conflit est vite jugulé quand un des locuteurs rappelle quelle était la norme définie pour l'interaction. Cela explique la capitulation de L<sub>1</sub> qui se retire en reconnaissant son « écart », d'où le *ah + ouais ouais* qui permet à L<sub>2</sub> de repartir de plus belle, tout en articulant en *pièces détachées*. Croyant insécuriser son interlocuteur, L<sub>1</sub> ressort du conflit plus ou moins confus, en tout cas « la queue entre les pattes » car c'est lui qui est en position d'insécurité.

Nous revenons sur cet exemple pour montrer que le discours en français à Douala (et au Cameroun) se négocie, sinon on pourrait courir le risque que les pratiques utilisées ne soient pas reconnues comme du français. Parler français dans ce contexte c'est donc tenir un discours que l'on tient pour du français. Pour que cela soit cependant validé comme tel, il faut que cette catégorisation soit acceptée par l'autre. Toutefois, ce discours qui est vu comme du français dans un contexte, doit s'inscrire dans une logique de pratiques multiples. N'oublions pas que nous sommes dans un cadre sociétal plurilingue. L'inconstance des pratiques doit être reconnue dans l'interaction. Le francophone doit pouvoir aller d'un pôle à l'autre en fonction des sujets, des participants à l'interaction, de l'humeur (en tant que atmosphère de communication entre les participants), de l'image sociale qu'on voudrait afficher, des connaissances antérieures, bref de tellement de choses que le maître mot pour cette circonstance serait le développement de capacités d'adaptation. Ce discours, de même que ces voyages entre les (pôles de) langue(s), doit être compréhensible et validé (même dans le reniement) par tous les énonciateurs, lesquels permettent chaque fois de (se) donner une face, une identité. Sont donc mis en évidence ici des atouts dont les plus importants sont :

- la relativisation de critères formels et intralinguistiques qui auraient comme conséquence une exclusion de certains locuteurs de l'ensemble des francophones, alors même qu'ils sont des artisans d'une certaine construction identitaire en rapport avec le français : ce sont les locuteurs du pôle minoré (mauvais français), mais aussi d'un pôle non clairement élucidé jusque là (le français anglophone)<sup>415</sup>. Par la compréhension, il n'y aura donc plus de grandes frustrations, ou du moins, le français sera moins excluant ;
- une prise en compte de la diversité dans la variation (ethnique, idiolectale, groupale, registrale, etc.) ;
- une validation de l'idée selon laquelle le francophone à Douala (et au Cameroun) peut donc avoir une identité multiple. Il s'agit d'une identité plastique, qui prend des formes variées selon la situation, mais surtout négociée et construite selon les interactions. Cette identité n'est cependant pas inconnue. En effet, elle ressort d'un ensemble pré-établi de schèmes identitaires possibles. Ce qui est impossible à savoir c'est le moment et la manière de mobilisation d'un de ces schèmes. Nous parlions *supra* d'« attracteur étrange » (Robillard, 2000-a, 2001-a ; Dewaele, 2001). C'est de cela qu'il s'agit ici.

Cela implique absolument pour qu'il y ait communication et cohésion sociale, des aspects communs, qui s'inscrivent dans l'histoire. On se situe alors du côté de la langue normale, de la « langue idéale ». Cela suppose une prise en compte du contexte interactionnel (un passé commun, un projet actuel commun, des projets futurs partagés), la norme devenant contextualisée et tellement fluide que ce qui est normal ici puisse ne plus l'être là-bas. Cette nécessité d'adaptation nous permet d'émettre l'hypothèse que le français à Douala n'existe pas en soi. Ce qui existe, ce sont des locuteurs, qui exploitent un et / ou l'autre français pour (se) donner du pouvoir, ou bien pour retirer du pouvoir à autrui. Le souci formel paraît secondaire ; c'est surtout la dimension de solidarité, de positionnement qui importe, bref le critère de *cohésion* (Robillard, 1993-a). On pourrait parfois, penser que les langues existent à Douala mais à bien observer, elles changent tout le temps, selon un schème plus ou moins socialement défini, sans qu'on puisse déterminer entièrement quand et comment se manifester la langue. Dans la même perspective, la société doualaïse est elle-même caractérisée par une certaine perte des repères

---

<sup>415</sup> Nous l'avons volontairement écarté de notre étude car à la différence des autres pôles de français, les témoins et autres locuteurs sont conscients que le français anglophone ne serait qu'une interlangue, langue d'apprentissage et susceptibles d'évoluer avec le temps, en fonction du degré d'intégration de l'individu ? Nous avons entre autres vu que s'il n'existe pas d'Anglophone francanglophone, cela vient du fait que le jeune Anglophone n'utilise le francanglais que lorsqu'il est convaincu d'être complètement intégré dans la communauté des jeunes francophones doualaïses.

traditionnels : les populations reconnues comme autochtones, sur le plan démographique, sont devenues minoritaires ; comme les populations dites allogènes, elles n'ont plus de base solides dans leurs cultures ethniques ; le seul repère stable et partagé par tout le monde est que l'individu construit ses normes, ses langues, qui deviennent dès lors situationnelles. En d'autres termes, LE français à Douala est une langue en construction, à la manière de ce qui se passait en France entre le V<sup>e</sup> siècle et le XIX<sup>e</sup> siècle (Chaurand, 1999).

On pourrait donc définir LE français à Douala comme une sorte de cadre, un lieu d'échange où chaque locuteur peut essayer d'imposer son français, le plus fort (contextuellement valorisé) imposant sa façon de pratiquer la langue (en cas de conflit). En ce sens, on pourrait considérer que « parler, c'est s'approprier l'un ou l'autre des styles qui exprime dans son ordre la hiérarchie des groupes correspondants » (Bourdieu, 2001[1991] : 83). Parfois cependant, cette atmosphère de polémique laisse la place à une coopération ou à la négociation. En ce sens, parler français c'est s'inscrire comme un participant aux tractations et polémiques diverses, permettant de décider de ce qu'est le français dans le contexte, la validation de la forme présentée conférant à son utilisateur, du pouvoir. Si parler français à Douala veut dire prendre part à la discussion, cela présente l'avantage de considérer presque tous les Doualais comme des francophones, la francophonie des uns se manifestant différemment de celle des autres, sans qu'il y ait rupture. Le corollaire est que la langue devient une construction, un ensemble de représentations sans homogénéité totale.

Nous avons vu que sur le plan identitaire, les usages linguistiques se présentent comme des ressources de positionnement. En d'autres termes, l'usage d'une langue permet d'identifier l'autre et / ou de se donner une identité ; bref la langue constitue un mode pertinent de gestion de l'altérité. Cela a été l'occasion de réaliser que comme l'identité, elle est une représentation mettant en relation des locuteurs. Ces derniers dans notre conception sont ceux qui parlent, mais aussi ceux qui comprennent tout simplement la langue dont l'usage se remarque plutôt à travers la pratique du mélange ou de l'alternance. Cela dit, comment définir le Doualais selon ses pratiques linguistiques sinon en termes de pratiques fluides ? Il est tout à fait normal pour le Doualais de pratiquer autant de langues possibles, qu'il rencontrera des situations interactionnelles. Dans ces différents contextes, l'usage de l'une ou de l'autre langue lui permettrait de gérer les différentes relations avec autrui, à son avantage, chacun gardant des frontières, ouvertes.

## Conclusion

Notre parcours dans cette partie nous a permis de faire le point sur un certain nombre de pratiques. En envisageant le locuteur comme toute personne qui participe d'une façon active ou non à la construction d'un idiome, nous avons considéré comme francophones une grande majorité des habitants de Douala. Cela nous a aidé à juger le mauvais français (très souvent exclu des études linguistiques) comme du français. Sa particularité est que ce pôle n'est pas valorisé. Il cohabite donc dans les pratiques des Doualais, avec d'autres pôles (français moyens, français personnalisé, francanglais), dans une atmosphère d'acceptation mutuelle, qui suppose à la fois interconnaissance et intolérance, dans un univers où chacun a sa place. Nous avons également montré que tous ces pôles par leurs noms traduisent des images sociales et des projets identitaires multiples sans qu'aucun d'eux ne vise de quelque façon que ce soit une certaine autonomie. Cette organisation sociolinguistique nous a ainsi aidé à comprendre que le concept de diglossie mériterait une autre actualisation. L'impossibilité de maintenir une hiérarchie stable au niveau des statuts des idiomes à Douala, fait parfois penser que plurilinguisme et diglossie renverraient à une même réalité. Si tel est le cas pour ce qui est de l'organisation des français à Douala, qu'en est-il si nous mettons en rapport le français et les autres langues reconnues comme telles par les locuteurs ? Cette autre comparaison nous a aidé à comprendre que l'ouverture à autrui dont nous parlions tantôt, s'applique également sur un plan interlinguistique. En ce sens, un français ou une langue est sollicitée en fonction du capital qu'il représenterait si nous comparons la ville à un « marché » dans le sens de Bourdieu.

La conclusion logique à tirer de ces observations a donc été que le français à Douala serait encore en construction, entreprise dont l'étape actuelle pourrait être comparée à ce qui se passe en France à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (après la révolution de 1789 commence la politique de la langue-nation, qui suppose que l'unité du pays doit s'obtenir entre autres pratiques, par l'imposition d'une langue unique). Dans ce cas, que voudrait dire parler français à Douala ? Malgré le compartimentage de la ville, la charge affective du discours permet de conclure que parler français à Douala c'est (chercher à) prendre le pouvoir dans une interaction, le français constituant un capital symbolique<sup>416</sup>. Le francophone actif apparaît donc comme celui-là qui peut prendre ce pouvoir en s'adaptant selon le contexte dans des frontières mobiles, dont la transgression pourrait conduire si

---

<sup>416</sup> Quand la comparaison s'effectue tout en tenant compte uniquement des différents français, le pôle qui donne ce pouvoir symbolique c'est le bon français. Par contre, quand toutes les langues de la galaxie sont prises en compte, le français quel que soit le pôle utilisé devient un instrument de domination symbolique.

nous restons dans l'optique identitaire soit à une sanction (si sa tentative se solde par un échec), ou bien une redéfinition du contexte (si elle connaît une réussite).

On comprend donc qu'il est assez difficile de stabiliser un ensemble de pratiques en français à Douala. La possibilité de sanction qui suppose la perte de la face et donc une dévalorisation de l'image de soi, nous aide cependant à comprendre que les pratiques linguistiques sont canalisées et que tout n'est pas permis. En effet comme nous avons eu l'occasion de le dire plusieurs fois dans ce travail, elles naviguent dans l'ensemble entre deux pôles : déterminisme et aléatoire. C'est ainsi que prendre la parole à Douala suppose l'usage d'au moins une des 250 langues que compte le Cameroun (247 langues locales, le pidgin, le français et l'anglais) si nous excluons l'allemand, l'espagnol ou l'italien et le chinois qui sont des langues enseignées pour des motifs soit académiques, soit commerciaux. Cela suppose donc que les locuteurs savent souvent quelles seraient les frontières de ce qui serait reconnu comme le français malgré la fluctuation. Le contexte aide en cela, et parler français reviendrait donc à naviguer entre ces usages.

Le fait de considérer le français comme un capital symbolique dans un contexte de construction, nous permet alors de comprendre les efforts d'appropriation de pratiques reconnues comme du français. Ils se manifestent en partie par un travail sur les formes linguistiques, ce qui nous interpelle en tant que linguiste. Notre travail n'est pas uniquement de dresser des constats et d'interpréter, de travailler sur les discours épilinguistiques, mais il est également dans la tradition linguistique, de décrire les formes linguistiques. Cela donnerait UN visage à l'idiome mis en scène, tout en nous situant sur les valeurs attribuées aux formes utilisées, qui correspondent ainsi à des stabilisations possibles de pratiques sociales. A quoi pourrait donc correspondre une éventuelle photographie, une description linguistique probable du français ? Nous allons focaliser notre attention dans la partie qui va suivre, à une réflexion sur une description possible des usages des français à Douala.



**CINQUIÈME PARTIE**

***DÉCRIRE LE FRANÇAIS A DOUALA :***

***« ÇA BOUGE POURTANT ! ».***





## Introduction

Nous avons terminé la partie qui précède, en affirmant que, eu égard à la diversité observée dans ses usages, à sa complexité fonctionnelle, le français à Douala et au Cameroun reste une entreprise de construction. Il ne s'agit certes pas de génie civil, mais à bien des égards, on pourrait peut-être rapprocher les deux manières de faire. Le modèle ou le plan de maison qu'on choisit dépendra assez souvent de l'image sociale qu'on veut véhiculer, comme le type de maison qu'on construit fournit des éléments d'anticipation sur l'identité du maître de céans. Il faut cependant établir une différence entre ces deux types de modélisation : sauf si le français devient une langue morte, sa construction ne sera presque jamais aussi terminée que celle d'une maison. Les différentes manœuvres linguistiques et interactionnelles sont des moyens par lesquels chacun des locuteurs apporte sa pierre à l'édification d'une réalité sociolinguistique. Cela fait que les discours en français à Douala ne pourront pas présenter les mêmes visages.

Nous nous proposons dans cette partie, de rester souple. Il faudrait toutefois que nous rappelions notre démarche d'ensemble à notre lecteur. Parti d'un éclaircissement sur les représentations sociales, nous avons défini une approche d'ouverture devant à notre avis nous aider à mieux comprendre la complexité de la situation sociolinguistique de Douala. Nous avons ainsi montré que tout comme les représentations, le concept d'identité peut être vu comme une abstraction. Nous sommes alors passé à un niveau d'abstraction moins grand, en identifiant des pôles de français, ce qui est logique par rapport à notre cadre épistémologique, qui stipule que malgré l'inconstance, tout n'est pas instable. Les phénomènes observés fonctionnent alors comme des attracteurs étranges (Dewaele, 2001 ; Robillard, 2001-a). En effet, la dynamique de l'ensemble est basée sur des pôles de fermeté, mais qui assurent l'équilibre par leur caractère évolutif. Cette moindre abstraction nous a permis à son tour de comprendre quelles seraient les images rattachées aux différents pôles de français et des autres idiomes à Douala, où LE français nous est apparu comme un cadre de négociation. Ce rappel nous aide à montrer que nous nous éloignons de plus en plus de l'instabilité du départ pour gagner en stabilité. Cependant, pourquoi stabiliser des phénomènes pourtant décrits le long de notre thèse comme évolutifs ?

Nous terminons le chapitre qui précède en affirmant que certaines des raisons expliquant le dynamisme du français à travers son appropriation, sa vernacularisation, c'est le fait que sa pratique confère très souvent un pouvoir dans l'interaction. Cette appropriation se manifeste et s'observe plus facilement par un travail sur les formes linguistiques, qui se présentent dès lors comme des stabilisations communicatives. Nous

voulons montrer / reconnaître dans cette partie, que la tâche du linguiste n'est pas seulement de découvrir les observables par le discours épilinguistique (Canut, 1996 : 13)<sup>417</sup> des locuteurs. Pour communiquer, ce dernier utilise des formes linguistiques. Il serait donc logique qu'après avoir présenté des constructions en rapport avec le discours sur ces formes, nous nous intéressions à ces formes. Il ne faudrait cependant pas croire aveuglement aux différentes formes que nous allons décrire. En plus du fait qu'elles ne visent pas d'exhaustivité, elles n'ont pas un statut de réalité. C'est donc dire que malgré la stabilisation que suppose toute description, la nôtre reste évolutive. Il serait ainsi ambitieux de croire que nous décrivons le français de Douala. Certains linguistes (Zang Zang, 1999-a et 1999-b ; Mendo Ze, 1990 et 1999 ; Djoum Nkwescheu, 2000) présentent leurs descriptions sur des pratiques au Cameroun, comme étant le français camerounais. Nous avons pourtant l'impression que même s'il y a des points de convergence dans ces descriptions, chacune d'elles serait simplement un visage des pratiques au Cameroun. C'est donc dire que ce chapitre va constituer un cadre de fabrication de ce qui pourrait être considéré comme une construction métalinguistique (Canut, 1996 : 13). Il s'agit d'une construction consciente et structurée, d'une activité scientifique du chercheur que nous sommes, sur des pratiques linguistiques. C'est en ce sens qu'il faut comprendre le système que nous nous proposons de présenter.

La partie qui suit constituera donc le *summum* de la stabilisation dans notre travail. Elle se propose en effet de décrire des pratiques observables sur des bases formelles, à la manière des « linguistiques "systémistes" » (Robillard, 2003-a : 215 ; 2001-b). Nous verrons cependant que malgré tout, cette stabilisation ne peut échapper au fonctionnement social qui est défini comme changeant, que "ça bouge pourtant", malgré le figement et les choix de la description. Nous formulons l'hypothèse que s'il nous était demandé de stabiliser les pratiques du français à Douala, la description que nous allons présenter correspond à un des visages éventuels qu'on pourrait obtenir. Nous comptons pour ce faire exploiter des outils de la linguistique dure. C'est pourquoi nous traiterons des productions linguistiques dans des rubriques comme la syntaxe, la phonologie et le lexique. Nous allons cependant présenter notre description en deux temps : une première articulation (chapitre 12) portera sur la description syntaxique. Dans un deuxième temps (chapitre 13), nous procéderons à une description lexicale.

---

<sup>417</sup> Nous nous inspirons de Canut (1996 : 13) pour considérer le discours épilinguistique comme la signification que donne un locuteur de son discours. Il s'agit d'une représentation sur les usages, dont la finalité est purement interactionnelle et contextuelle. Par contre, le discours métalinguistique est un discours d'experts (linguistes, locuteurs, etc.). Construction volontaire et structurée, le métalinguistique renvoie à une activité scientifique qui est rattachée à une dimension au-delà de la langue ; il s'agit alors d'une construction abstraite et consciente des usages.

## CHAPITRE 12

### UNE DESCRIPTION SYNTAXIQUE

En partant du postulat que LE français à Douala, comme nous l'avons dit, reste un chantier, nous nous proposons dans cette partie de présenter un visage syntaxique possible de ses usages. Gadet (2003 : 15) fournit pour rendre compte de la variation du français, des axes de traitement qui sont « diamésique », diastratique » ou diatopique », voire « diaphasique »<sup>418</sup>. Bien qu'en accord avec elle sur la nécessité de baser la description sur l'aspect oral, nous ne voulons pas poser de frontières à l'avance. Le faire à notre avis supposerait d'exclure *a priori* certains aspects du phénomène français à Douala. Nous nous proposons de décrire cet oral dans la logique de Frei (1929). L'analyse sera alors organisée selon des processus linguistiques qui permettent aux locuteurs de traduire certaines fonctions sociales.

Sur la base de notre logique d'ouverture, nous nous proposons de nous inspirer de l'organisation de la description syntaxique sur le modèle de Blanche-Benveniste *et al* (1990). Il sera reconstruit en fonction du travail sur nos observables. Voilà pourquoi la description que nous allons effectuer des pratiques de français à Douala sera articulée en deux catégories : la syntaxe des catégories (dite « pronominale ») et la macro-syntaxe<sup>419</sup>, modèle plus pertinent pour traiter de productions discursives. Avant d'y arriver toutefois, définissons comme nous avons pris l'habitude de le faire, notre posture face aux observables. Montrer comment on a fait, s'expliquer tout le temps sur la fabrication de la théorie, c'est aussi en cela que notre démarche est constructiviste.

#### 1 La posture adoptée

Pour mieux l'appréhender, il conviendrait que nous fassions le point sur la fonctionnalité des usages linguistiques telle que décrite par Frei (1993[1929]). Cela nous

---

<sup>418</sup> Par « diaphasie », Gadet (2003) désigne la variation linguistique contextuelle (stylistique, situationnelle, fonctionnelle). Dans la même perspective, quand cette variation s'articulera autour de l'oral et de l'écrit, elle parlera de « diamésie ». L'usager est également pris en compte et selon que la variation sera spatiale ou sociale, elle parlera respectivement de « diatopie » et de « diastratie ». Nous aurions pu dire que notre travail serait diamésique. Cela supposerait cependant que nous marquons une frontière entre oral et écrit, tout en excluant les autres hypothèses. Nous voulons rester dans une logique, celle qui consiste à prendre en compte ce que nous avons qualifié *supra* chapitre 10 : 3.3) de l'oral écrit, comme de l'écrit oral, les variations de registres, etc.

<sup>419</sup> Pour Blanche-Benveniste, la syntaxe des catégories s'organise autour de la notion de « réaction verbale » qui est bâtie sur la description pronominale (Blanche-Benveniste *et al*, 1990 : 40). La macro-syntaxe est quant à elle organisée autour d'un noyau qui peut être un mot ou une séquence de mots. C'est dire que l'orientation de fond de cette approche est de procéder en macro-syntaxe comme en micro-syntaxe. C'est pourquoi nous allons privilégier une autre conception de la macro-syntaxe, celle de Morel et Boileau (*infra*) qui nous paraît moins rigide.

permettra non seulement de comprendre qu'il faut travailler sur la dimension orale du discours, mais qu'il faut une fois de plus éviter de censurer *a priori* des phénomènes qui pourraient s'avérer utiles à notre analyse interprétative.

### **1.1 La Grammaire des fautes**

Bien que publié en 1929, *La Grammaire des fautes* reste encore cohérente avec nos préoccupations épistémologiques. Elle est en effet une des rares grammaires, organisée selon une perspective sociolinguistique. Elle considère en effet et en tous points, que la langue ne peut être étudiée sans faire recours aux fonctions sociales qu'elle assume comme facteur interprétatif. L'avantage que présente ce modèle est de ne pas considérer la « faute » comme un écart de langage, mais comme une pratique qui informe sur les intentions du locuteur, et qui oriente souvent le sens à donner au discours produit. Dès le début de son ouvrage, Frei se situe clairement en opposition à la perspective « systémiste » :

« partant de faits que le point de vue normatif taxe généralement de fautes, nous cherchons donc en nous plaçant sur le terrain fonctionnel, à déterminer les fonctions que ces fautes ont à satisfaire »  
(Frei, 1993[1929] : 19)

La correction d'un usage n'est pas une préoccupation dans cette logique. Ce qui est traditionnellement vu comme une « faute » devient en ce sens significatif de l'inscription « sociale » de l'individu.

Par ses choix terminologiques cependant, par sa présentation, on pourrait inscrire l'ouvrage de Frei comme relevant d'une perspective sociocognitive ou psycholinguistique. Chaudenson *et al* (1993 : 89) pensent à juste titre que l'usage du terme "besoin" par Frei serait critiquable. Ils proposent pour l'occasion le terme "autorégulation", comme solution éventuelle. Nous comprenons d'une part que, adopter la terminologie de Frei c'est considérer que les langues vivraient dans l'esprit des locuteurs ; d'autre part, nous retourner vers la proposition de Chaudenson *et al*, c'est supposer que les langues peuvent être utilisées sans aucun lien avec les locuteurs, dans le système en lui-même, solution également inacceptable. Comment réussir à montrer que les langues fonctionnent par les usages des locuteurs pour satisfaire une exigence sociale ? Il paraît à notre avis logique d'effectuer le pas que ne fait pas Frei. Il interpelle pourtant ses lecteurs : « ouvrez l'œil et l'oreille au langage qui s'écrit et se parle quotidiennement autour de vous » (Frei, 1993[1929] : 11). Plus loin, il pose qu'« une propriété d'un phénomène est dite fonction quand ce phénomène est agencé en vue de cette dernière » (Frei, 1993[1929] : 21). Il ne

précise pas explicitement qui structure et organise ainsi ces phénomènes. Pour notre part, nous pensons qu'il s'agirait du locuteur. Ce dernier peut ainsi être considéré comme le moteur de la construction du français « avancé ». Il devient alors logique de penser à l'articulation de l'analyse autour d'un « cycle fonctionnel » (Frei (1993[1929] : 22), constitué par un *moyen* (les processus), mais également une *fin* (l'inscription sociale). Nous menons ces réflexions fort de l'idée soutenue depuis le début de notre recherche, qu'il est impossible d'accéder aux pratiques linguistiques en faisant fi du locuteur (Ph. Blanchet, 2004). En d'autres termes, les "in corrections" s'expliqueraient par le souci de satisfaire à des exigences communicatives. Le terme "processus" paraît significatif dans cette logique. Il suppose une activité et donc un acteur, qui a des objectifs socio-linguistiques<sup>420</sup> aux termes desquels le processus s'arrêtera, pour laisser la place au produit, aux formes utilisées dans les usages. Comme les représentations sociales donc, la langue apparaîtra à travers notre description syntaxique à la fois comme un processus et un produit.

Pour revenir à *La Grammaire des fautes*, disons qu'elle présente malgré les limites qu'on pourrait lui trouver, un avantage certain : elle met en évidence une autre image sociale du parler populaire, qui cesse d'être le parler d'incultes pour devenir une manière de traduire le souci d'explicitation du locuteur. Nous avons vu dans le chapitre précédent que le français du quartier et / ou bien le francanglais, bien que par ailleurs stigmatisés, pouvaient parfois selon le contexte, être appropriés par rapport au bon français pourtant au sommet de la pyramide diglossique (si nous nous référons à la politique linguistique officielle). Il s'agit donc de comprendre par là que selon un point stabilisé et partagé par tous dans le contexte, on peut immobiliser des usages qui seraient dès lors décrits sous une forme figée. Or ces pôles de figement sont évolutifs. Notre description reste donc de manière globale, dans la logique du modèle de l'« attracteur étrange » (Robillard, 2000-a ; 2001-a, Dewaele, 2001). Les pôles de stabilisation possibles et éventuels du « français avancé » se résumeraient ainsi sous quatre processus : l'« assimilation », la « différenciation », l'« économie » et enfin l'« expressivité ».

### **1.1.1 Les processus d'« assimilation »**

Sur le plan linguistique, l'assimilation peut se comprendre comme une action par laquelle deux phénomènes, du fait qu'ils sont contigus à brève distance, tendent à devenir identiques ou à acquérir des caractères communs. Le procédé paraît ainsi proche des pratiques sociologiques, où l'assimilation peut porter sur des processus par lesquels un

---

<sup>420</sup> La présentation de Frei suppose également que la langue a des « finalités ». Ce sont les locuteurs qui ont des objectifs, traduites par des processus linguistiques.

groupe social modifie les individus qui lui viennent de l'extérieur, et les intègre à sa propre civilisation ou à son propre schéma de pensée. L'assimilation est ainsi basée sur le "conformisme" ou l'"analogie", et vise la recherche du semblable, soit par intégration complète dans une autre pratique, soit par une comparaison procédant d'un acte de jugement ou de volonté. Elle entraîne des "fautes" d'orthographe comprises comme indices de changement d'interprétation, voire d'une réinterprétation catégorielle. Cela peut même être formel, occasionnant des phénomènes comme la syllepse qui consacre la « victoire de la sémantique sur la morphologie » (Frei, 1993[1929] : 50). On comprend donc un peu plus facilement l'énoncé *beaucoup de monde sont venus* (accord du verbe avec le pluriel que suppose sémantiquement *beaucoup, monde*, termes pourtant singuliers). C'est également dans cette optique que s'inscrivent certaines autres « assimilations » de termes (*dilemne / dilemme*) ou de sons ([r] / [k] dans *chercher / chekcher* ; [ʒ] qui se réalise [ʃ] dans le voisinage immédiat de [f] dans *la sage femme* [lasafam]), ou bien la métathèse (*hypnotisme / hynoptisme*). Ce processus d'assimilation s'inscrit également dans le discours. C'est ainsi que sont compris certains accords qui ne se font qu'avec l'élément qui précède le verbe, qu'il soit l'objet (« *c'est du reste à ses membres que reviennent la réussite de cette soirée* ») ou le sujet (*la réussite de cette soirée revient à ses membres*). Le locuteur cherche en effet, à parler pour autrui avec qui il construirait une communauté.

### 1.1.2 Les processus de « différenciation »

« Contrepartie de l'assimilation » (Gadet, 1997[1996] : 22), la différenciation est utilisée par le locuteur pour un but : rendre une certaine clarté à son discours, tout en évitant toute équivoque, tout malentendu. La différenciation linguistique peut se réaliser par des aspects phonologiques, et visera dans ce cas, la dissimilation qui porte sur des phonèmes contigus. Le locuteur peut ainsi user du « grossissement de mots courts » (Frei, 1993[1929] : 65) et en particulier de monosyllabes fermées, par l'articulation de consonnes finales (*donc*[dɔ̃k] ; *il est* [ilet]) ; cela peut également se faire à l'aide du volume syllabique en cas de syllabe ouverte. Cette différenciation s'exprime encore à travers l'insertion de sons, dont le but est d'atteindre une certaine « netteté de syllabation » (Frei, 1993[1929] : 101). Ces processus peuvent encore être observés à travers des renforcements sémantiques. Le souci de précision peut ainsi entraîner : l'exploitation de certains procédés morphologiques ou syntaxiques (*il parle de ta femme à toi*) ; l'usage de finales longues et courtes ; la présence du yod qui matérialise soit le pluriel, soit le subjonctif (« *ils croient* » [ilkrwaj]). C'est également ce que traduit la variation de termes synonymiques. En ce sens, deux termes synonymes en français standard sont présents en « français avancé » sans être

en emploi synonymique, le souci de précision et de différenciation ayant conduit à l'octroi d'un sens plus ou moins différent et éloigné à chacun des deux termes : « *de suite* » est par exemple considéré comme plus poli par rapport à « *tout de suite* » ; « *col* » et « *cou* » et renvoient à deux unités référentielles différentes. L'implication sociale de ces pratiques est qu'elles peuvent aider à répartir les gens dans l'échelle sociale, ce qui pourrait conduire à produire une stratification sociale, stratégie exploitée par certains témoins (voir chapitre 10 : 3.4.1) pour revendiquer leur intégration dans des groupes.

### 1.1.3 Les processus d'« économie »

Ils sont manifestés par la "brièveté" et l'"invariabilité". La brièveté vise la concision dans le discours. Elle peut se manifester de deux manières : soit sur le plan sémantique, soit sur le plan formel.

Sur le plan sémantique, elle se manifeste par des processus comme le figement parfois appelés « agglutination » (*bon marché* utilisé dans le registre populaire pour dire « c'est plus bon marché », ou bien « c'est meilleur marché ») ; parfois, elle découle de certaines incohérences dans les usages (*travaux publics privés, état-civil militaire*)<sup>421</sup>, mais aussi par des substitutions. L'esprit cherche en effet des signes plus brefs, maniables, pour représenter des mots dans la chaîne parlée : « fixer les gens » et non « fixer du regard », « candidater » et non « être candidat », « enquêter » et non « mener une enquête », « vérité d'évangile » et non « parole d'évangile ».

Sur le plan formel, l'analogie peut refaire surface. *Que* est utilisé pour reprendre des conjonctions dont l'usage rendrait le discours long. Dans ce cas, le représentant dans une construction peut hériter de la syntaxe du représenté : « *l'affaire ressort de ...* » et non « *l'affaire est du ressort de ...* » ; le participe présent remplace la relative (une fête *dansante* = fête où on danse). Parfois par ellipse, on peut passer sous silence l'élément dont on veut faire l'économie<sup>422</sup>. La brièveté se traduit ainsi sur le plan phonique par l'élision et

---

<sup>421</sup> Frei considère ce type de pléonasme qui vient d'un figement sémantique (les parties en gras dans les exemples), comme un cas de brièveté. Le locuteur considère l'expression figée comme une unité sémantique. Cela s'explique par l'oubli du sens des éléments. Nous sommes cependant tenté de ranger ce type de brièveté sémantique dans l'ensemble des processus de différenciation ; car la conséquence de ce processus est en tout cas une précision sémantique.

<sup>422</sup> Nous verrons plus loin que cette pratique, supposée être économique, l'est certes mais pour un seul des interactants, l'énonciateur. En effet, l'énonciateur doit fournir des efforts immenses, exploiter tous les détails possibles pour percevoir le message, doit user de tout l'arsenal que fournit le contexte sans lequel il serait confronté à un cas d'incompréhension, voire de rupture énonciative dans un cas extrême. Lors d'une conversation avec une tunisienne, nous développons le thème de la forêt, en oubliant que l'implicite culturel (lieu sacré, d'initiation, gardien des richesses du village) n'est pas partagé par notre interlocutrice. Nous avons heureusement été ramené vers la réalité par une remarque d'elle nous signifiant qu'il fallait mieux nous



l'amuissement ; et dans le discours par « l'haplologie », ou « ellipse discursive » : *l'art de Vigny pour l'art de de Vigny*.

Pour ce qui est de l'"invariabilité", elle vise par des procédés, à reprendre les mêmes productions formelles, bien que des différences sémantiques existent. Ces procédés sont multiples, et portent sur l'usage d'éléments génériques<sup>423</sup> divers. Il s'agit dans l'ensemble de signes passe-partout obtenus par extension sémantique (« chose », « on », « à »). Le constat d'ensemble, dans l'usage des prépositions et des verbes en particulier, est que les locatifs s'échangent régulièrement avec les marqueurs de mouvement, par une extension du sens. « À » est ainsi utilisé pour désigner le mouvement vers un lieu et remplace donc plusieurs autres prépositions : « vers », « sur », « chez », « dans », « pour ». Ce locatif devient dès lors générique : *il a été dirigé à une ambulance ; mettre le mouchoir à sa poche ; j'ai mené au coiffeur la petite de ma tante ; il prend des œufs au plat (il prend des œufs dans le plat)*. Dans la même perspective, on note une tendance à rendre les radicaux verbaux invariables : (« je noye », « tu noyes », « je noy'rai » ; *on ne dit pas faites + disez toujours faites*<sup>424</sup>). Presque tous les verbes sont dans cette logique conjugués sur le modèle de la première personne. Certains verbes sont ainsi oubliés au profit de correspondants néologiques considérés comme synonymes : « aller » / « marcher », « choir » / « tomber », *clore / fermer, faire / effectuer*. Dans l'ensemble, l'« économie linguistique » entraîne la diminution du nombre de signes existants. La pauvreté du vocabulaire pourrait cependant s'installer, le peu de signes utilisés ayant une sphère d'emploi assez large (Frei, 1993[1929] : 161). C'est dans cette logique qu'il faut comprendre la nécessité de contextualiser l'énoncé pour son interprétation.

#### 1.1.4 Les processus d'« expressivité »

L'expressivité<sup>425</sup> porte sur des usages qui traduisent de manière suggestive une façon d'être, un sentiment, une pensée par des usages conscients, de certaines formes

---

expliquer car il y avait des parties de notre discours qu'elle ne comprenait pas du tout. Elle nous invitait ainsi à penser à la nécessité de procéder par différenciation.

<sup>423</sup> Le signe générique « est un signe interchangeable d'une signification particulière à l'autre à l'intérieur d'une catégorie grammaticale donnée » (Frei, 1993[1929] : 140).

<sup>424</sup> Recommandations que nous n'avons jamais oubliées, de l'instituteur qui avait la charge de notre classe du cours élémentaire deuxième année. Il reprenait ainsi un exemple sur lequel nous avons travaillé la veille, lors de la séance journalière de révision des cours à la maison, sous la conduite des parents.

<sup>425</sup> Frei pense qu'il s'agit pour ces processus d'un « besoin de communication ». Nous ajouterons qu'il peut être non verbal. On comprendrait alors cette vieille dame que nous avons rencontrée à l'entrée de l'Hôpital Laquintinie en une matinée de décembre 2005, et qui prétendait ne comprendre ni le pidgin, ni le duala et encore moins le français. L'agent de renseignement en service ce jour-là, expliquait à tous ceux qui avaient

linguistiques. L'expressivité est surtout assez contextuelle. On pourrait d'ailleurs la rapprocher de la différenciation par leur rôle dans la construction identitaire, puisqu'elles permettent de marquer la quête de « visibilité » ou d'« individuation » (Marc, 2005 : 222).

Le locuteur dans ce cas

« tend à remplacer les oppositions usuelles, à mesure qu'elles deviennent automatiques et arbitraires, par des oppositions neuves, chargées par leur imprévu de mettre en éveil l'attention de l'interlocuteur et de faire jaillir chez lui un minimum au moins de conscience » (Frei, 1993[1929] : 237).

En plus d'attirer l'attention de l'interlocuteur, le locuteur peut aussi exploiter cette expressivité dans la présentation de soi. C'est donc une déformation plus ou moins forte et consciente, apportée au système considéré par les participants comme normal dans le contexte d'échanges. On penserait alors à une appropriation voire une vernacularisation, mais pas dans le sens de Manessy. La revendication est individuelle, et permet au locuteur de se distinguer des autres, en réclamant la position de dominant. Les Doualais et Camerounais exploitent régulièrement ces processus pour des cas de moquerie.

### **Conclure : une grammaire fonctionnelle de l'hétérogénéité ?**

Comme nous l'avons supposé *supra*, l'ensemble des processus décrits par Frei pourrait être des manifestations de stratégies identitaires. Les processus d'expressivité sont des pratiques visant la visibilité sociale. Dans la même logique, la brièveté pourrait rapprocher le locuteur du silence, pratique visant l'anonymat comme stratégie utilisée pour ne pas se faire remarquer, ou bien pour ne pas prendre partie. Nous avons compris que l'assimilation serait une quête du semblable, par une stratégie de couplage. Le locuteur adopterait parfois une pratique en fonction des circonstances, de ses rapports avec les participants et avec les pratiques. Nous avons vu dans les parties précédentes de notre recherche, que ces pratiques sont évolutives. Par son aspect dynamique, le « français avancé » pourrait alors être analysé en objectifs communicatifs, qui fonctionneraient comme « des tendances et non des prédictions, puisque nous prenons en compte la part "aléatoire" de l'organisation chaotique des langues et des phénomènes sociaux »

---

un air de compassion pour la pauvre dame, qu'elle ne méritait pas ces égards, que ses pratiques visaient à susciter. Elle était ainsi présentée comme une sorcière qui aurait atterri à l'entrée de l'hôpital vers trois heures du matin, sans accompagnateur, malgré son âge avancé et la supposée incapacité à s'exprimer en une seule langue qui pourrait permettre de l'identifier. Pourtant la dame ne cessait d'attirer l'attention sur elle. Son expressivité se matérialisait ainsi par l'usage de syllabes incompréhensibles articulées à haute voix, mais entrecoupées par des pauses longues ou courtes sans raison apparente.

(Ph. Blanchet, 2003 : 298). C'est donc en toute logique qu'il faudrait, pour comprendre ces phénomènes, sortir du système linguistique formel, aller vers les usages sociaux et prendre alors en compte la dimension évolutive. La langue, comme l'affirme d'ailleurs Frei, est organisée entre pôles de constance et d'instabilité.

« La stabilité d'une langue correspond à un état d'«équilibre de besoins», dans lequel aucun de ceux-ci n'est assez fort pour modifier appréciablement le système » tandis que la direction dans laquelle une langue évolue n'est en fin de compte que la résultante du « parallélogramme des besoins » qui agissent sur elle. » (Frei, 1993[1929] : 28).

La dynamique sociale et linguistique serait donc synonyme de tensions entre des forces à la recherche d'un «*équilibre* dynamique », étant donné qu'elle met en relation stabilité et changement (Ph. Blanchet, 2003 : 303). Les différents processus sont dans ce sens importants dans la construction langagière. Tous interviennent, mais pas simultanément. Chaque processus aide le locuteur à s'inscrire dans une logique contextuelle. L'analogie peut par exemple être comprise comme une manifestation soit de l'assimilation, soit de l'économie. Toutefois, il est difficile de savoir à quel moment et encore vers lequel des processus va s'orienter le locuteur quand il prend la parole dans un contexte. Voilà pourquoi nous voulons d'entrée dans cette partie, situer notre description comme une illustration de l'"attracteur étrange" (Robillard, 2000, 2001-a ; Dewaele, 2001). En effet, nous voulons montrer que les processus observés dans les usages doivent être compris comme des pôles formels dont la pertinence interactionnelle n'est ni totalement prévisible, ni totalement contingente. Elle relève ainsi d'une certaine probabilité impossible à définir à l'avance, même s'il est certain qu'une des hypothèses sera exploitée. C'est donc dire que nous penchons vers une "organisation chaotique" dont les différents processus seront autant d'axes de stabilisation, laquelle ne peut être effectuée que par le locuteur.

La langue ne peut donc, comme nous l'avons énoncé *supra*, être étudiée sans avoir recours à ses locuteurs. En ce sens, la description linguistique, bien que formelle, devrait continuer de mettre l'homme au centre de l'analyse. Ce n'est plus uniquement la dimension psychique, comme le suppose par moments Frei, qui est décrite. La langue doit en quelque sorte être considérée comme le support d'une culture sociale. Dans cette logique, elle est soumise à l'instabilité permanente caractéristique de la société. Le "français avancé" tel que décrit par Frei devrait de ce fait se positionner comme le reflet de la dynamique sociale. Cela suppose à notre avis une focalisation sur une dimension non totalement rigidifiée, et en particulier à l'oral. Comme le français standard dans la logique

de Frei, nous pensons que décrire le français à Douala reviendrait simplement à construire une pratique de l'oral.

## 1.2 Une description de l'oral

Il ne serait pas de trop de rappeler que notre démarche s'inscrit dans une logique relativement différente, bien que s'en inspirant, des descriptions classiques du français. Depuis la première grande grammaire de la langue française de Palsgrave en 1530, et particulièrement au lendemain de la révolution française en 1789, ces dernières ont surtout eu pour objectif de dire ce que doit être LA langue, figeant et stabilisant le français. La langue est ainsi décrite comme UNE ENTITÉ neutre, inaltérable et "objective". Elle peut fonctionner en marge de la vie de l'homme, si l'on accepte cette exagération qui a tout de même pour mérite de permettre un meilleur entendement de ces pratiques objectivées et décontextualisées. La finalité de tout travail de description du français était ainsi de faire ressortir le « bon usage »<sup>426</sup> (Blanche-Benveniste *et al*, 2002 : 15-16). Cette conception puriste, considère la langue comme un « avatar de la croyance selon laquelle chaque langue aurait ce que l'on appelle mystérieusement son « génie » » (Klinkenberg, 2002 : 22). Dans la description que nous qualifions de classique, le français peut donc être exposé selon des considérations présentées par Riegel, M. *et al* (1998[1994] : 29-30), que nous résumons comme suit :

- communication hors contexte,
- impossibilité pour le récepteur de s'appuyer sur le contexte pour interpréter le message,
- usage régulier d'anaphoriques.

On peut ainsi facilement construire LA norme, c'est-à-dire la langue, prise comme une entité autonome et régulière. Cette norme est globalement établie sur la base de l'écrit, considéré comme stable. En conséquence, toute "déviance" peut facilement être écartée sous le nom de « faute ». La langue devient *de facto* un objet, qu'on peut décrire de l'extérieur en évitant, si nous restons dans un cadre sociolinguistique, d'influencer les témoins et les « données ». Tout ce qui n'est pas saisissable dans cette logique de fixité est relégué en arrière-plan. « Cette position d'extériorité est souvent celle qu'on attribue au

---

<sup>426</sup> « On a sacralisé *une* norme du français, on a idéalisé *un* usage puriste de la langue, on a institutionnalisé - et donc solidifié- *le* Bon Usage, et ce, bien entendu, en phase avec la confirmation d'une tendance profonde à l'unification linguistique du territoire en faveur du français » (Boyer, 2001 : 385 in Blanche-Benveniste, 2002 : 12).

français parlé quand on y voit surtout un exercice fautif de la langue, avec des moyens limités et en marge de la norme » (Blanche-Benveniste, 2002 : 11).

Les descriptions du français oral ont donc souvent été des occasions de relever les "écarts" par rapport à une norme standard, modèle de l'écrit<sup>427</sup>. Dans les études faites sur les français en Afrique, on remarque un usage terminologique assez éloquent chez les linguistes : « insertion », « substitution », « effacement », « redondance » (Bilola 2004[2003] ; Gandon, 1994); « réduction », « relâchement » (Ploog, 2001) ; « modification », « confusion » (Lafage, 2000). Il ne serait d'ailleurs pas illogique que nous interprétions dans cette logique de recherche, les travaux de l'IFA (*Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*). Il va s'en suivre deux formes de français dans la société : un français correct, écrit, et un autre, « fautif », dévalorisé et considéré comme populaire, oral. Ce qui est à la base de cette déconsidération, c'est l'instabilité dans les pratiques, la difficulté à fixer une ou des formes, une fois pour toutes. Cela se traduit par des répétitions, reprises, interruptions, phrases inachevées entre autres (Riegel *et al* 1998[1994] : 36).

Ces supposées altérations, ne doivent pourtant pas être considérées comme un appauvrissement de la langue. Bien au contraire, elles en permettent la dynamique. Par la possibilité de correction, par des ratés de communication qui laissent assez souvent des traces dans l'interprétation sociale des messages, elles permettent en fait sa re-création. En effet, et à l'opposé des critères caractéristiques de l'écrit, une analyse attentive des pratiques à l'oral présente la communication comme

- contextualisée ;
- une économie par le locuteur de certains moyens fournis par le contexte. Il fait ainsi appel au non verbal, d'où l'usage de déictiques et non d'anaphoriques notamment ;
- une prise en compte, dans le processus du décodage, d'un savoir commun aux interlocuteurs.

C'est dans cette logique que s'inscrira notre recherche, qui sera l'occasion de découvrir la complexité, les ambiguïtés, l'inconstance du français oral à Douala, où les formes

---

<sup>427</sup> On pourrait penser la même chose pour les français en France et les français en Afrique. Féral (1994-a, 1998-a et 1998-b) montre par exemple qu'en écoutant un Camerounais parler, on pourrait parfois attribuer son discours à un Français, ce qui veut dire qu'il ne serait toujours pas adéquat d'expliquer la variation entre les productions en français en France et celles en Afrique, uniquement par des critères géographiques.

identifiées ailleurs comme standard et non standard, sont bien présentes dans les discours des locuteurs. Notre description n'isole donc aucun phénomène.

### 1.3 *La posture finale*

Vu sous cet angle, on comprend que les tenants de la linguistique dure soient déconcertés par la variabilité des phénomènes linguistiques. En regard de notre corpus, la question de la pertinence d'une inscription de notre réflexion dans une dialectique écrit / oral s'est imposée. En fait, les pratiques orales sont parfois présentées sur un support graphique, sans pour autant échapper à l'instabilité des formes qui restent changeantes, épousant ainsi la dynamique sociale caractéristique des pratiques langagières. A l'oral qui « comporte sa cohérence propre », il faudrait aussi comprendre que l'enchaînement discursif peut provenir du « non-verbal (regard, geste, action) » (Gadet, 2003 : 48), bref du contexte (qui peut être linguistique ou extra-linguistique, voir chapitre 4 : 4.4). La variation linguistique acquiert par là une valeur pragmatique, puisque par leur caractère insaisissable, les pratiques considérées comme une langue, permettent aux locuteurs de procéder à des réajustements divers de l'environnement sociolinguistique. Identification sociale, gestion relationnelle et positionnement dans le marché linguistique, voilà autant de fonctions sociales des usages linguistiques.

En ce sens, on comprend par exemple que « simplifier », « réduire »<sup>428</sup> c'est s'accommoder, c'est adapter son comportement aux nécessités communicatives (Manessy, 1995 : 96), c'est conférer à la langue une régularité contextuelle. De même, l'ellipse pourra être analysée comme une simplification discursive, le choix effectué par le locuteur de ne pas revenir sur ce qui est supposé partagé et connu par son (ses) interlocuteur(s). C'est donc le souci de ne pas alourdir le message en évitant les redites, exigence qui entraîne une participation (in)consciente à l'entreprise de construction<sup>429</sup> de la langue. Notre volonté de contextualisation permet de comprendre que, malgré leur caractère apparemment hétérogène, il existe une logique d'interprétation de ces usages oraux, pour toute personne non intégrée dans la communauté.

---

<sup>428</sup> Dans ses analyses visant à définir la pidginisation, Manessy (1995) conclut que la réduction ne renvoie pas à une simple soustraction, elle implique tout un autre processus de « restructuration ».

<sup>429</sup> La construction doit englober les procédés décrits comme relevant de la « restructuration » (Manessy, 1994-a, 1994-b, 1995) ou de l'« autorégulation » (Chaudenson *et al*, 1993). Si la « restructuration » dégage implicitement une idée de référence normative à une langue de départ, le principe d'« autorégulation » suppose une autonomie de la langue et donc son immanence. Pour établir un rapport entre ces concepts, nous préférons parler de construction, terme qui nous permet d'introduire dans notre description l'action du locuteur en contexte.

Notre entreprise pourrait ainsi logiquement être interprétée comme de l'interventionnisme linguistique, comme une manière de vouloir pétrifier des pratiques pourtant évolutives. Décrire c'est aussi cela, c'est choisir, c'est stabiliser (Bavoux et Gaudin, 2001 : 7). L'ennui serait de prétendre que ce que nous décrivons est LA langue. Si elle existe, nous n'en présentons qu'une facette, car notre objectif est de montrer à quoi ressemblent les usages de français à Douala, sans aucune prétention de faire une description objective DU français à Douala. Parce que nous considérons les fonctions sociales comme le dénominateur commun aux différentes pratiques, il nous semble que le découpage strict du discours en domaines de la linguistique structurale ne serait pas efficace. Nous avons en effet remarqué que certains phénomènes d'ordre syntaxique, ne peuvent bien se comprendre que par un recours à des arguments relevant de l'ordre phonologique. Depuis Labov, on a compris que la variation des formes linguistiques peut avoir une valeur sociolinguistique, en ayant un sens social pour le chercheur. Manessy par la vernacularisation, Marcellesi par l'individuation linguistique, nous montrent que parfois, les locuteurs peuvent avoir conscience des différences, de la variation, et l'exploiter à des fins identitaires. Si tel est le cas, la variation phonologique seule ne pourra pas aider à signifier ce sens social. Nous voulons montrer que d'autres domaines peuvent eux aussi traduire cette volonté de différenciation ou de revendication.

Voilà pourquoi, au lieu de construire notre présentation sur les catégories de la syntaxe structurale, notre description<sup>430</sup> sera inspirée de Blanche-Benveniste *et al* (1990), et sera organisée en deux pôles : la micro-syntaxe ou syntaxe des catégories, et la macro-syntaxe. Cette organisation ne va pas sans soulever d'autres questions. Comment construire des frontières entre ces deux dimensions syntaxiques ? Nous allons constater que pour rendre compte de certains phénomènes, le croisement des deux axes serait indispensable. C'est d'ailleurs ce que fait Gadet (1997[1996]) quand, étudiant la négation, elle prend en compte le débit et la vitesse d'exécution de la particule *ne*, qu'elle associe aux facteurs phonétiques. Elle constate alors que si l'élément phonique [ə] peut être omis dans certains usages, c'est parce qu'il est « phonétiquement faible » (Gadet, 1997[1996] : 11). Cependant, comment décrire ces phénomènes sans construire des frontières ? Nous allons en élaborer, mais uniquement pour des modalités de présentation. Nous ne pourrions (et ne voulons) étaler cette description comme la seule analyse possible des observables. Non seulement d'autres hypothèses pourraient être pertinentes, mais elles pourraient aussi

---

<sup>430</sup> Notre corpus va globalement porter sur des extraits d'émissions radiophoniques, télévisées (de *Equinoxe*, *Canal2 International*, *FM 105*), des extraits de conversations pris sur le vif ou enregistrés, des coupures de presse (les textes exploités sont des extraits de bandes dessinées, où sont mises en scène des pratiques linguistiques à Douala, à travers des scènes dialogales : *Mamy Wata*, *Le Popoli*, *Le Satirik*), etc.

conduire dans l'une ou l'autre analyse, à ranger certains phénomènes dans la micro-syntaxe ou dans la macro-syntaxe. Notre réflexion s'opère donc dans un schéma auquel *il ne faut pas croire* : il n'a pas toujours un rapport étroit avec les pratiques observées. Il s'organise en deux pôles : la syntaxe des catégories et la macro-syntaxe vue comme une grammaire de l'intonation.

## 2 De la syntaxe des catégories

Elle correspond à une analyse micro-syntaxique. La construction du discours tourne dans ce paradigme autour de la « rection verbale » (Blanche-Benveniste *et al*, 1990 : 113). Le verbe dans ce schéma devient central, la production et l'analyse étant fondées sur les différentes catégories grammaticales. C'est en suivant cette logique catégorielle que l'essentiel des analyses syntaxiques du français en Afrique a été effectué, même s'il faut ajouter qu'à certains moments, le souci d'explication, de clarté, de « spécification » (Manessy, 1994-b : 18), a paru primordial<sup>431</sup>.

Pour revenir à la logique fonctionnelle (Frei, 1993[1929]), il serait difficile de rendre compte de manière aussi réductrice de la complexité des phénomènes langagiers. Nous voulons néanmoins, pour une pertinence sociale, prendre en compte quatre modes d'organisation, dont les manifestations linguistiques sont des phénomènes de style, la généralisation, l'haplologie, et enfin les constructions analytiques.

### 2.1 Un dessein stylistique

Lorsque le locuteur assigne à son discours une valeur expressive, on peut dire que le langage matérialise une volonté identitaire assez explicite, à travers une stratégie dite de « visibilité sociale » (Kastersztejn, 1990 : 33). Il peut soit utiliser des termes auxquels il donne des sens nouveaux, soit associer à des termes ordinaires, des procédés permettant de mettre en évidence une volonté de distinction, sous-tendue par le désir de brillance. Les signes utilisés viseront une précision sémantique, afin d'éviter toute difficulté interprétative. Le locuteur procède parfois par une surnorme hypercorrective, dans le but de transcender délibérément le normal<sup>432</sup>. Il peut alors mettre en valeur, étonner. La langue est utilisée de sorte à laisser transparaître une certaine sensibilité du locuteur, par des choix qui pourraient être qualifiés de stylistiques. Nous sommes alors face à des procédés de

---

<sup>431</sup> Le rapport dans la phrase est celui de rection. Manessy montre pourtant que dans les usages en Afrique, « le rapport entre un verbe et son complément n'est pas de rection, mais de spécification » (Manessy, 1994-b : 18). Nous avons l'impression en rapprochant ces deux lectures, que parfois, la spécification vient de certaines constructions verbales (voir chapitre 13 : 2.2.1).

<sup>432</sup> Cette norme est, comme nous avons déjà eu l'occasion de le préciser, contextuelle.



mise en relief, des manoeuvres emphatiques qui exploitent l'inattendu. Le locuteur met cependant tout en oeuvre pour que ses choix soient décodables, ce qui suppose une mobilisation d'autres ressources communes qui sont sociales et surtout contextuelles. Cette fonction s'observe dans nos observables à travers quatre pôles : les constructions segmentales à valeur expressive, le découpage de la chaîne sonore, l'usage d'unités suprasegmentales et enfin la volonté des locuteurs de faire rire.

### 2.1.1 Les constructions à valeur expressive

Nous voulons ici exploiter des procédés de soulignement, qui permettent de mettre en valeur la sensibilité du locuteur. Souvent matérialisée sur le plan graphique par le gras ou l'italique, cette émotivité est rendue perceptible sur le plan discursif par le marquage double, les renforcements par l'usage de pronoms et l'exploitation de certains appuis.

#### 2.1.1.1 Le double-marquage

Il porte sur les usages multiples et simultanés de pronoms à référence identique. Partons d'exemples :

1. *d'accord parlez m'**en** z **en** des tracasseries policières*
2. *qu'est-ce que tu penses **en** faire de moi*
3. *je ne sais pas si les auditeurs peuvent m'**en** sortir de **cette situation-là***
4. *si c'était **une fille** que je pouvais **la** voir je la fais sortir de chez eux + elle part rejoindre ses parents*
5. *j'**en** ai **un cas** que je vais parler*
6. *c'est dans le taxi qu'elle s'**en** rend compte qu'elle a **un gros billet***
7. *est-ce qu'ils manquent les mbé-c'est les gens qui n'**en** manquent pas de **problème** ...*

Nous constatons une superfluité dans l'emploi des différents pronoms soulignés : une présence simultanée du pronom et d'une co-référence (en gras) dans la même proposition : *en* (deux fois) en (1) et une seule fois en (2), (3), (5), (6), (7); *la* en (4). On est donc libre de penser que ces énoncés s'organisent autour de deux éléments : un marquage pronominal (le pronom clitique), et un marquage lexical (le référent). Dans ces usages, « un élément associé a exactement la forme qui conviendrait à la rection du verbe auprès duquel il se trouve, alors que la rection du verbe est déjà assurée par un pronom clitique » (Blanche-Benveniste *et al*, 1990 : 80). L'élément pronominal se comporte dans ce cas comme un « effet de rappel », ce qui a comme conséquence sur le plan structurel, des constructions syntaxiques particulières et différentes de la norme scolaire, mais qui restent tout à fait appropriées dans la logique discursive du locuteur. Le double marquage apparaît de manière générale, comme une pratique caractéristique du français oral. Comment

comprendre cependant le cas en (1) qui correspond au triple marquage ? (Nous y reviendrons).

### 2.1.1.2 *Les renforcements pronominaux*

1. *nous les femmes + c'est nous qui rendons l'homme méchant*
2. *comment tu peux faire ça ! tu ne vois pas qu'il est lui parti ?*
3. *moi à sa place je vends la maison comme ça il va bien souffrir sur cette terre*
4. *toi tu es là mon père + tu ne fais rien + tu penses que nous les enfants de ce pays on va faire comment*

Dans ces autres exemples, on remarque que la double référence s'effectue avec des pronoms qui rappellent à la fois la place syntaxique et le lexique autour desquels se construit l'énoncé. Nous avons l'impression que les reprises ont pour rôle de présenter le point de vue du locuteur, sans recourir à un contexte particulier. Ploog (2002 : 128) présente cela en rapport avec des exemples relevés à Abidjan comme un cas de « double-marquage ». Ces différentes analyses mettent en évidence un point commun : l'idée de la mise en évidence par l'usage de pronoms, de l'inscription d'un des participants, dans la situation à laquelle le verbe fait référence. On peut alors dire avec Manessy (1994-a : 140) qu'il s'agirait du « datif d'intérêt », marquant dès lors la participation du sujet et / ou de son interlocuteur au procès. Ce renforcement peut également s'effectuer par l'usage d'un nom transparent, *chose*. Soient les exemples suivants :

5. *je wakayais ma chose au boulevard du 20 mai* (extrait de « Emma », chanson de Koppo).
6. *tu es parti ta chose que il va même te faire quoi*

Les groupes nominaux formés de *chose* et du possessif qui l'accompagne, bien qu'occupant l'espace immédiatement après les verbes, ne sont pas des éléments de valence. Cette construction permet simplement au locuteur de mettre un accent sur le rôle du sujet régi par le verbe. Le segment *ma chose* n'a donc pas de valeur réelle dans l'espace. Sa référence est intra énonciative. Il renvoie au sujet *je*, et fonctionne alors de la même manière que les pronoms de renforcements. Cependant, une condition devrait être remplie pour cette construction : l'élément régi doit être un animé.

Il semble donc plus logique de considérer que le pronom de reprise est un « élément semi-lexical » (Blanche-Benveniste *et al*, 1990 : 86). On pourrait cependant en observant le dernier cas, ajouter la fonction de « distinction » (Blanche-Benveniste *et al*, 1990 : 86). Elle permet ainsi de mettre en valeur la spécification que le locuteur porte sur celui qui exerce l'action décrite par le verbe qui suit l'élément de renforcement. Cependant, quand c'est le segment *ma chose* qui est utilisé, il suit immédiatement le verbe dans la chaîne

énonciative). On pourrait alors conclure que par des pronoms<sup>433</sup>, le locuteur peut apporter une valeur de distinction à une construction nominale en rapport avec son action dans l'énoncé. Certains autres éléments de renforcement ont une valeur plus large, les appuis du discours.

### 2.1.1.3 Les appuis du discours

Un autre moyen non moins pertinent de renforcement, c'est d'exploiter dans le discours des appuis, dont le rôle est de traduire dans l'énoncé, une insistance. Ils correspondent en fait à une volonté amplificatrice du locuteur. Selon Manessy (1994-a : 124), ils « apportent une détermination, un complément d'information », même si par moment ils ponctuent tout simplement le discours. Nous remarquons des usages pareils dans notre corpus :

1. *oui la mère-ci + mieux de toi + tu as le réseau partout + même dans le kaba*
2. *pardon le gars-ci + c'est mon frère qui m'a envoyé*
3. *la dame que son mari lui exige le bepc là* (Sans tabou, 23.10.2004)
4. *ça va lui servir de leçon pour que désormais + il ne fait plus ce qu'il est en train de faire là* (Sans tabou, 30.10.2004)
5. *j'ai compris que la vie-ci + vraiment + ça ne vaut pas la peine avec un homme marié*
6. *je ne sais pas elle fera mieux de rentrer chez si c'est moi je ne peux pas divorcer comme ça* (Sans tabou, 23.10.2004)
7. *mais disons que : mon problème est le suivant ++ c'est bon + j'ai fait la classe de quatrième avec un ami bon + je suis arrivé à Douala bon + il était encore au niveau de Bafang + voilà il est bon + venu j'ai eu : je me suis marié avec une femme avant qu'il n'arrive + et voilà je me suis alors confié mon ami je l'ai même amené à la maison XX comme tu vois là c'est ma femme + et X quand je n'étais même pas là elle il venait mangeait nous étions ensemble*
8. *l'une de ces élèves respirait même à peine*
9. *ce qui fait que j'ai eu même à prendre ma petite soeur chez moi on passe un bon bout ensemble et : et parfois certains même promettent qu'ils vont peut-être m'épouser*

Dans les énoncés 1-4, nous remarquons un retour de particules référentielles sans autonomie sémantique : *-ci* et *là*. Elles renvoient soit au contexte immédiat (*-ci*), soit à une référence éloignée du contexte d'énonciation (*là*). Parfois cependant, *là* est employé comme un ponctuant facultatif, à « valeur expressive moindre » (Féral, 1994-a : 42) exactement comme dans des usages ailleurs dans l'espace francophone. Ces ponctuants, ces reliaisons discursifs, ce seraient des « éléments autonomes dont la distribution est apparemment libre<sup>434</sup> et qui ont pour fonction soit de mettre en relief un des termes de l'énoncé, soit d'insister sur le contenu global » (Manessy, 1994-a : 124) (nous y reviendrons). Nous pouvons également ranger dans cette catégories *bon*, *comme ça* et *vraiment*. Cependant, ce dernier élément a une particularité. Il ajoute au discours une

<sup>433</sup> Nous gardons la catégorie "pronom", malgré la présence du terme "chose". Bien qu'étant un nom, ce dernier n'a pas de référent autonome (comme le pronom d'ailleurs) dans cet usage, sinon par rapport à un nominal antécédent dont il serait simplement une reprise. Sur le plan fonctionnel, il ne serait pas différent d'un pronom.

<sup>434</sup> Nous soulignons.

connotation affective tout en matérialisant parfois l'intensité de l'action. On pourrait interpréter dans cette logique *même*. Quand nous observons les énoncés 8-9, nous nous rendons compte que, à la différence de son usage à l'écrit, *même* n'a aucune valeur comparative. Cet adverbe permet surtout de mettre en relief des aspects de l'énoncé, et en particulier l'élément qui le précède immédiatement. Féral (1994-a : 42) remarque que cet adverbe sert surtout de soulignement soit d'un « membre de la phrase », soit d'un « vocable », le contenu sémantique de la partie de l'énoncé qui est postposée à cet adverbe. Canut (1998 : 87) pense cependant, en observant presque les mêmes usages au Mali, que « là, comme ça ou comme ça là font référence au contexte, à la situation ou à l'expérience de l'interlocuteur », alors que « bon » sert à conclure un message. Comme à Douala, « *même* implique une valeur d'intensificateur » (Canut, 1998 : 89). Nous remarquons donc une variété interprétative de ces appuis du discours. Qu'ils soient des ponctuels, des éléments emphatiques ou qu'ils fassent référence au contexte géographique, leurs valeurs référentielles proviennent de leurs usages.

Le renforcement se présente en fin de compte comme un choix du locuteur, dicté par son désir de matérialiser une particularité sémantique et / ou relationnelle. Ce procédé permet au locuteur quand il procède par « économie » linguistique, de se rendre la tâche plus facile, tout en amplifiant le travail d'interprétation du récepteur. Cependant grâce à sa connivence, ce dernier ne manquera pas d'astuces qui lui permettent de retrouver et de comprendre les précisions. Toute ambiguïté est alors évitée. Parfois, cette volonté de renforcement s'observe et se comprend par l'usage d'un élément qui, à l'origine, sert à régulariser le découpage de la chaîne sonore.

### **2.1.2 Le découpage de la chaîne sonore**

Nous avons observé des constructions imprévisibles (qui ont d'ailleurs justifié en partie, notre choix de travailler sur un corpus diversifié). Il s'agit d'usages devenus un *signum* de la classe des dirigeants, dans la société camerounaise.

Nous nous rappelons le discours tenu à l'Assemblée Générale de l'ONU (Organisation des Nations Unies) à New York en 1989, par le Président de la République du Cameroun. Nous avons personnellement été marqué par l'articulation qu'il effectuait de sons en position finale, il s'agit de [s] et de [t], dans des mots comme [ɛt] (*êtes*), [sɔms] (*sommes*). Lors de son message à la nation le 31 décembre 2005, le même procédé est remis en scène. Voici par exemple un énoncé produit à cette occasion-là :

*je l'ai souvent dit + la démocratie politique + la croissance économique + ne sont pas + une fin en soi*

On se serait attendu à une liaison d'une autre nature [pazynfẽãswa] (*pas une fin en soi*). Nous avons pourtant ici une réalisation différente de la liaison, ([pasynfẽãswa]), avec une pause entre *pas* et *fin*, qui permet de bien mettre en relief l'articulation de la sifflante. Au lieu d'occuper la position d'attaque pourtant libre dans la syllabe qui le suit, le [s] est utilisé comme coda syllabique. Cette manière de parler a amené des Camerounais (surtout des étudiants et universitaires) à adopter par « couplage » doublée de « visibilité sociale », cette pratique qui permet dans les rapports sociaux, de manifester l'existence d'un pouvoir symbolique dans l'interaction. Lors de son message de félicitation aux ouvriers d'une des chaînes de production de la *Guinness* en décembre 2004, un des directeurs va prononcer cet énoncé :

*nous sommes persuadés que vous donnerez le meilleur de vous-mêmes* : [ nusɔmʰpersɔadekəvudɔnɛrelmejœ :dəvumɛm ]

Il s'agit certainement d'exhiber par le français son appartenance à la classe des dirigeants, à travers l'articulation du "s" final de *sommes*. Les sons utilisés peuvent avoir une valeur grammaticale (le [t] et le [s] renvoient respectivement aux marques de la troisième personne du singulier, et à celle de la première personne du pluriel) ou non (le [s] de « pas »). Cette articulation a surtout pour but de mettre en relief le mot qui suit car sur un plan suprasegmental, sa première syllabe est toujours réalisée avec une intonation correspondant à un pic accentuel. Il s'agit donc d'un procédé emphatique, ayant un intérêt didactique, tout en étant le propre de discours politiques (Gadet (1997[1996] : 55). On peut en tout cas considérer chacune de ces pratiques comme « un aspect de l'usage linguistique qui peut constituer un indice quand il s'agit de déterminer la position du locuteur par rapport à une stratification socio-linguistique » (Prignitz, 2004 : 133) Ces pratiques correspondent donc à des modes de gestion relationnelle. En ce sens, quand les différentes liaisons emphatiques sont utilisées, elles servent à rappeler ou à créer une certaine hiérarchie dans laquelle le locuteur occuperait une position dominante. Il minore simultanément les autres participants à l'échange interactif. Pour les exemples que nous avons présentés, ces interlocuteurs par leur acquiescement manifestent leur soumission à l'autorité du contexte.

Cet usage serait donc une stratégie relationnelle qu'on retrouve dans les usages de français dans tout l'espace francophone. Nous avons vu qu'on les observe à Douala comme au Burkina-Faso ou en France. On pourrait alors penser qu'il s'agit simplement d'usages

de l'oral. Comme le double-marquage, ce découpage de la chaîne sonore s'effectue en partie grâce aux éléments segmentaux, et supra-segmentaux. Nous choisissons de l'analyser dans ce paragraphe, parce qu'il a une valeur de renforcement, de la même manière que les appuis du discours ou certains pronoms. Un travail « systémiste » aurait traité cette question dans la macro-syntaxe. Il en est de même pour l'allongement phonique.

### 2.1.3 L'allongement phonique

La durée syllabique traduit alors une volonté expressive :

1. *c'est comme ça que nous avons perdu notre sœur + elle a marié son type il l'a fait souffrir jusqu'à:::*
2. *Tu cherches qui + le client là est passé **depui** ::::s + tu étais où ?*
3. *je sais qu'il a fait comment pour se suicider + c'est sur qu'il est **monté** :::: + après il a sauté dans le Wouri*

L'allongement vocalique matérialise l'intensité de la réalité décrite. Le rôle du suprasegmental ne s'arrête pas là. Ce que nous retenons ici est son rôle singulier comme élément emphatique. Dans notre corpus, la pertinence de cet usage réside dans sa capacité à mettre en évidence par le trait de durée, la gravité, la finesse, la grandeur, bref la valeur extrême, l'efficacité de l'action ou de la réalité présentée.

Les constructions expressives peuvent donc être résumées comme plurielles. Elles permettent d'indexer, de souligner un aspect que le locuteur met en évidence dans son énoncé. A certains moments, cette pratique est doublée d'un autre objectif, celui qui consiste à faire rire.

### 2.1.4 Faire rire : quelques procédés du comique

1. *les gars ont contribué + ils ont contribué + **ah mouf** ++ le président veut prendre l'argent là pour aller **tongo** ses biens avec (« Bagatelle », 27.05.04)*
2. *ou bien qui a dit à monsieur tchoukam pass qu'il peut être **ministro** + depuis deux semaines + monsieur tchoukam pass a visité **douze** marabouts + **treize** charlatans + **quatorze** alamimbous + les urino + il a bu + le sang humain **o** + il a bu + les herbo il a mangé + le **nkwandan o** il a fumé + le fofo **o** il a bu + tout ça parce qu'il veut devenir ministre (« Bagatelle », 07.11.04).*

Une observation de ces extraits nous montre que les éléments en gras sont choisis à dessein, pour permettre au discours de rendre une certaine expressivité. Il s'agit entre autres des formes exclamatives (*ah mouf, o*), et de l'utilisation de numéraux (*douze, treize, quatorze*). Le comique vient non pas seulement du choix, mais aussi et parfois du contenu sémantique donné au terme dans son usage (des termes ayant un ou des sens connus de

tous les interactants peuvent être utilisés, mais avec soit une extension du sens, soit une resémantisation complète en contexte).

Les formes exclamatives rentrent dans cette logique. Commençons par l'interjection *ah mouf*. Elle suppose un regard condescendant sur l'interlocuteur face auquel le locuteur traduit son désappointement. Dans ce contexte cependant, l'usage est doublé de mésestime de la part du locuteur. Parfois cependant, cet usage frise l'insulte. Le terme *o* est quant à lui une particule intonative utilisée localement pour traduire la surprise. Elle a une valeur identique à l'interjection. Canut (1998 : 88) remarque le même élément dans les usages du français au Mali, et lui attribue une valeur identique à celle que nous avons attribuée à l'allongement vocalique final : renforcer l'expressivité. Une autre interjection, *é*, fonctionne de manière identique.

3. *L'étudiant d'autrui ouvre sa porte dans sa mini-cité + allume une bougie + il entend un petit bruit + héhèèè + qu'est-ce que fait le petit bruit dans le chambre de moi comme ça é »*  
(« Bagatelle » : 16.05.04)

Cette interjection « é » permet au locuteur de marquer sa surprise, face à l'atmosphère qu'il vit dans sa chambre.

Une autre pratique est observable dans l'exemple (2). C'est l'usage des numéraux qui se comprennent comme un procédé d'intensification. Il s'agit de *douze*, *treize*, *quatorze*, utilisés pour caractériser respectivement *marabouts*, *charlatans*, *alamimbous*, tous des termes aux sens proches. En d'autres termes, leur usage énumératif traduit tout simplement le nombre très élevé de visites effectuées chez des *diseurs de sort* par l'acteur référé, dont le rêve est de se faire nommer ministre.

En observant cependant les extraits que nous présentons, on peut comprendre que les interjections et l'énumération des numéraux ne peuvent suffire à elles seules, pour produire des effets comiques. Cet objectif n'est atteint que par le croisement par le locuteur d'autres procédés. C'est pourquoi on remarquera dans les extraits que nous proposons, un autre phénomène, que représentent les procédés de néologie : dérivation et emprunts.

4. *les big tétés éducatifs de notre grand village sont restés dans la tourmente + et ont décidé de semer **fajioisement** le **bota bota** dans les **cabesas** de leurs administrés que sont les **ticha***  
(« Bagatelle », 27.05.04)
5. *dans les **posadas** comme comme dans les rues + coiffure mademoisélisée sur la tête + les **bato bamoussa** étalent leur pouillerie* (« Bagatelle » du 25.04.04)
6. *un jeunot d'environ vingt deux ans + fait le **ndolo** l'amour vrai vrai avec sa soeur de dix huit ans + pas une fois + pas deux fois + pas trois fois + l'**ospinchadores** inceste*(« Bagatelle » du 16.05.04)

7. *les étudiants sont descendus pour exprimer leur mécontentement au carrefour Ange Raphaël* (« Bagatelle » du 16.05.04)
8. *il reviendra réprimander les colporteurs de fausses nouvelles et les « tchop die » infidèles* (*Mamy Wata*, 334 : 12)

L'adverbe *fafiosement* (dans l'extrait 4) dérive du terme *fafio* pluralisé, avant adjonction d'un suffixe adverbialisateur. On pourrait ainsi le décomposer : radical (*fafio* "argent") ; morphème du pluriel (-s) ; marque de l'adverbe (-ment). Entre le terme pluriel et le suffixe adverbial, est insérée une voyelle-tampon pour rompre la séquence biconsonantique. Mais pour revenir à l'expressivité, comment comprendre l'usage de ce terme dans ce contexte ? Le locuteur dénonce ici la pratique de la corruption dans le milieu éducatif. En effet, face aux revendications diverses des enseignants ponctuées par des mouvements de grève, certains responsables du Ministère de l'Education et du gouvernement se seraient contentés de faire rentrer certains enseignants dans les salles de classe, moyennant quelques billets de banque. Ils ont donc pu solliciter les médias publics pour montrer au pays que le mouvement n'était pas suivi, semant ainsi la discorde dans le groupe des *grévistes*. L'expressivité de *fafiosement* (par le moyen de la corruption) vient donc de l'usage de *fafio*, en rapport avec un thème : les pratiques des dirigeants face à l'école.

Dans le même extrait comme dans les extraits 4 – 8, nous remarquons la présence de termes qu'on pourrait appeler emprunts. Il s'agit de *bota bota*, *cabesas*, *ticha*, *tchop die*, *tongo* (nous en reparlons dans le chapitre 13). Certaines de ces lexies relèveraient de créations de locuteurs (*bota bota*<sup>435</sup>), quand d'autres viendraient du pidgin (*tongo*<sup>436</sup>, *ticha* - enseignant, *tchop die* - cupide). Quand à *cabesas*, (terme de l'espagnol pour désigner *tête*), son usage est tout à fait surprenant à Douala. C'est seulement par la suite dans le discours (quand le locuteur aura fourni d'autres indices pour comprendre le sens qu'il donne au nouveau terme) que le rire se fera entendre, avec en implicite "*ce n'était que ça alors*". La même pratique est observée dans les extraits 6 et 7. Cependant, ce qui est mis en avant dans ces usages c'est le phonétisme. Bien que ces termes ne soient pas attestés en espagnol, l'animateur inscrit *mecontentement* ([mekɔ̃ntɛ̃ntɛ̃mɛ̃ntɛ̃]) avec un accent tonique sur la pénultième syllabe, comme un emprunt de l'espagnol. Il en est de même pour *benediction* ([benedikʃɔ̃n]), dont le phonétisme fait penser à l'anglais standard.

<sup>435</sup> « Savoir ». Bien que peu fréquents dans le discours doualais, les éléments relevés ici sont pertinents par leur étrangeté qui *de facto* leur permet d'exister, ne serait-ce que dans l'interaction, sans chercher à se répandre dans l'usage quotidien de la langue. Des emprunts seront donc validés car leur choix s'explique par la volonté du locuteur de faire usage de termes rares voire incompréhensibles.

<sup>436</sup> *Tongo* est utilisé en relation avec une personne assez sérieuse. Dans un contexte satirique cependant, il aide à vilipender l'action d'un personnage tout en faisant ressortir son côté loufoque.



Certains termes utilisés proviennent de langues locales. Respectant la même logique *supra* : ces termes sont créés, ou bien réellement observables dans les pratiques sociales. Prenons d'autres exemples de « Bagatelle » :

- **bato bamoussa** (homosexuels : non attesté en duala mais présentant un phonétisme duala) *les bato bamoussa étalent leur pouillerie en se livrant à la pointe fessale*
- **a kwa' la** (c'est cela – avec emphase, du ghomala')
  - o un premier locuteur : *à l'heure où nous parlons + une plainte a été déposé à la gendarmerie*
  - o un deuxième locuteur : *a kwa' la* (« Bagatelle » du 07.12.04).
- **[ki : i ngwela i ndap nyambe]** (qu'arrive-t-il aujourd'hui dans la maison du Seigneur ? - en bassa) (« Bagatelle » du 07.12.04)

Prenons le cas de *bato bamoussa*. Par son phonétisme et la présence de marques de classes nominales (ba-), ce terme fait penser au duala sans être reconnu par des dualaphones à qui nous avons sollicité une légitimation de cet usage. Dans la même logique, les emprunts au ghomala' et au bassa traduisent une émotion vive. Ces usages, apparaissent alors comme des éléments de contexte linguistique qui, associés à d'autres éléments extralinguistiques, donnent une tonalité comique au discours. Parfois aussi, certaines pratiques renvoyant au registre "populaire", remplissent la même fonction. C'est ce que nous observons dans les exemples suivants :

- **grisbi** (« argent »)
  - o *pour diriger ces combats + les journalistes des radios publiques et privées + en quête de grisbi* (« Bagatelle », 31.10.04)
  - o *j'ai eu du grisbi dans la vie moi! J'ai dîné avec Bongo lui ne fera rien de tout cela* (*Le Popoli*, 010 : 12)
- **bibine** (« bière, boisson alcoolisée »)
  - o *maa Annie a lancé la bibine que c'est même quoi !* (« Bagatelle », 05.12.04)
  - o *avec la bibine, les affaires marchent au port de Douala* (« Bagatelle », 05.12.04)

A certains moments, l'attention de l'interlocuteur est attirée par les éléments de dérivation et en particulier le suffixe qui permet des néologismes peu habituels. Nous avons ainsi des suffixes<sup>437</sup> traduisant l'idée de collectif péjoratif (*journaloux* : mauvais journaliste, *flicaille* : mauvais flics). Il s'agit d'une pratique en tout cas classique en français. Un autre type de suffixes exploité peut exprimer une qualité (*nombrilatoire* - du nombril, *fessale* - de fesse) qui peut d'ailleurs être extrême (*réglissime* : respectueux de la règle à l'extrême; *sublimissime* : sublime à l'extrême) ; ou bien un endroit particulier

---

<sup>437</sup> Les éléments en gras sont les suffixes expressifs.

(*dormitière* : auberge ; *sportoïr* : cadre réservé au sport). Le suffixe peut même permettre de procéder à une ellipse (*réglo* : réglementaire ; *tranquilo* : tranquillement ; *gono* : gonococcie; *clando* : clandestin) pouvant conduire à des abrègements (*hôpital géné* : Hôpital Général) dont l'aboutissement extrême peut être l'utilisation du terme abrégé dans une composition : *fecagnama* (regroupement de détourneurs de fonds publics) est un composé de FECAFOOT (Fédération Camerounaise de Football) et de *gnama* (nourriture).

La présence d'interjections, d'emprunts, d'un registre atypique ou bien de certains suffixes expressifs, voilà autant de procédés exploités par des francophones à Douala dans leurs usages, pour attirer l'attention des participants sur des aspects du message. Ceci pour dire, que la mise en relief apparaît comme un élément assez fréquent au Cameroun et particulièrement quand cela permet de susciter le rire. Les Camerounais seraient de grands blagueurs (Féral, 1991). C'est dire que les structures comiques auraient une importance dans la construction des usages des différentes langues à Douala. Les émissions comme « Bagatelle », « Peper Soup », « Sans Tabou » ; des journaux écrits comme *Le Popoli*, *Mamy Wata*, construits autour du rire, sont ainsi les médias préférés des Camerounais. Est-ce parce qu'ils y retrouvent leurs manières de parler ? Est-ce parce qu'ils y retrouvent des manières de parler qu'ils adoptent plus facilement ? Nous remarquons en tout cas une certaine connivence dans les usages de ces médias et les pratiques à Douala. Il ne serait d'ailleurs pas exagéré de penser que si ces médias ne participent pas en grande partie de la construction du *français du quartier*, ils l'exploitent beaucoup, ce qui fait d'eux, les structures sociales de vulgarisation de ces usages, construits en partie sur la fonction comique.

Sur le plan de la recherche, les différents rapprochements que nous avons effectués nous montrent qu'il devient peu efficace de nous concentrer sur une seule dimension de la description syntaxique (micro-syntaxe ou macro-syntaxe), ou même de l'analyse structurale (phonétique, phonologie, morphologie, lexicale, sémantique) pour comprendre les phénomènes linguistiques. C'est probablement ce qui a conduit Chomsky (bien qu'il n'ait pas un souci fonctionnel) quand il développe son modèle, à penser la grammaire générative comme un construit sur plusieurs catégories qui vont de la phonétique à la sémantique. Pour montrer et comprendre comment fonctionne la construction syntaxique, il faudrait donc éviter de saucissonner la chaîne du discours en unités autonomes (à géométrie variable ?). Cela permettra d'étudier la langue dans sa fonctionnalité, sans supposer qu'elle puisse vivre dans une certaine immanence.

Nous constatons donc que dès que le locuteur a pour objectif de mettre dans son discours l'accent sur un aspect ou l'autre, il dispose d'un éventail de procédés qu'il peut interpeller. Nous ne pouvons prétendre avoir décrit tous ces procédés. Nous nous sommes arrêté sur ceux que nous avons perçu comme pertinents parmi nos observables. Ces procédés visent de manière générale, à mettre en relief par un principe : celui de la clarté du message. Cependant, ce souci peut être relégué au second plan, quand le discours devient plus ou moins ordinaire. Le locuteur utilise alors des termes apparemment vagues, flous, aux sens souvent multiples, mais stabilisés grâce au contexte et à la connivence développée dans le cadre social. Nous allons par exemple observer d'autres procédés décryptables de la même manière. Frei reconnaît cela comme l'« invariabilité ». Nous préférons cependant le terme de généralisation.

## 2.2 *La généralisation*

Parler de l'invariabilité suppose qu'on serait, comme le locuteur, extérieur aux pratiques linguistiques décrites. Le terme de généralisation présente l'avantage de montrer que c'est un acteur qui est à la base du processus. Il se comprend comme le fait pour le locuteur, d'appliquer « une règle valable pour un contexte à des contextes sémantiquement, syntaxiquement ou morphologiquement proches<sup>438</sup>. » (Pambou, 2004 : 158). Le signe est alors dit générique, et doit vérifier le critère d'interchangeabilité d'une signification à l'autre. Une des conséquences de cette souplesse adaptative peut être ce que Frei appelle l'appauvrissement du vocabulaire du locuteur (Frei, 1993[1929] : 132). Cela est cependant compensé par le contexte, qui fournit aux participants, des indices orientant l'interprétation des usages. Dans notre corpus, les éléments pertinents pour comprendre cette pratique seront le subordonnant générique *que*, les opérateurs intonatifs et coordinatifs, la présence de pronoms à valeur indéfinie, la structure énonciative, l'accord et ses applications, et enfin l'usage transparent des prépositions, sans oublier les assimilations phoniques.

### 2.2.1 *Le que générique*

- a) *bon + s'il a trouvé aussi sa femme + son ami voulait lui faire preuve **que** voilà + puisque tu es en train d'amener les petites + voilà aussi je vais amener ta femme bon ++ ça peut être aussi un règlement de compte **que** peut-être il a eu à sortir la femme de son ami*
- b) *donc je ne sais pas pourquoi il va commencer à souffrir **que** il doit que la malchance + un moi je sais que tu es mariée*
- c) *Il faut qu'elle rentre chez ses parents vraiment ... ses parents ne vont pas la jet-ses parents ne vont pas la mettre dehors + **que** de souffrir comme ça*

---

<sup>438</sup> Cette proximité ne va pas de soi. Ce sont les analyses des linguistes qui les rapprochent. Cela revient à reconnaître le rôle des linguistes dans la gestion des langues, gestion qui dépend généralement de motifs dits ou non-dits.

- d) *oui je voudrais dire à Florine que tout ce qu'on lui dit là **que** les remèdes **que** les remèdes + moi-même j'ai pissé au lit jusqu'à son âge + moi qui vous parle là*
- e) *c'est un problème très particulier pour lui un problème crucial **que** parce que en réalité + il veut se faire désirer par sa femme*

La conjonction *que* dans ces exemples permet, par le processus d'enchâssement, de créer des structures dites complexes. Cependant, nous constatons qu'elle reste morphologiquement identique malgré la différence fonctionnelle des segments enchâssés. En effet, dans l'énoncé (a), la première occurrence de *que* introduit une complétive. Toutefois, à la différence du français standard qui spécifie assez souvent les verbes introducteurs (dire, répondre, constater, affirmer, bref des verbes déclaratifs de manière générale), le locuteur du français oral à Douala connaît une certaine liberté dans le choix de ce type de verbe. Nous en avons quelques uns dans notre corpus : *faire preuve, être, falloir* ainsi que *dire* en (d). Dans certains autres énoncés, *que* permet d'introduire des constructions syntaxiques, qui ne rentrent pas dans la construction minimale du verbe (b, c, e).

On peut en déduire que le subordonnant *que* introduit plusieurs conjonctives. Il devient dès lors un subordonnant générique, "polyvalent", et équivaut dans cette logique, à l'hyperonyme sur le plan sémantique, ou bien à l'archiphonème phonologique<sup>439</sup>. Son usage par des locuteurs du bon français permet de l'opposer, comme en français standard, à d'autres conjonctions. Dans le *français du quartier*, le Doualais peut tout simplement le remplacer avec n'importe quel subordonnant. Ces constructions sont typiques du français ordinaire (Gadet, 1997[1996] : 125 - 129). *Que* serait dès lors comparable sur le plan fonctionnel, au verbe *faire* qui permet de constructions figées variées<sup>440</sup>. Cette valeur s'étend également dans la pratique du discours rapporté. On peut ainsi remarquer la présence de *que*, utilisé dans le discours direct ou indirect, en toute liberté :

- f) *il sort il me dit + que c'est quoi : non franchement je suis occupé il faut tu t'en vas maintenant là tu ne peux pas*
- g) *C'est lui qui doit aller vers elle pour lui dire **que** vraiment comme tu vois ma chérie c'est comme ça*

La pause dans énoncé (f) nous paraît importante. Elle serait par exemple intervenue après l'élément *que*, que nous aurions rangé cet énoncé comme relevant de la norme standard

<sup>439</sup> Dans la description phonologique par exemple, des phonèmes établis dans des contextes distincts peuvent, dans d'autres contextes perdre cette opposition au profit d'un seul de ces phonèmes. Ce dernier se réalise donc, et apparaît dès lors comme un super phonème désigné sous le nom d'archiphonème. Or nous avons l'impression que tel serait le cas de *que* par rapport aux autres subordonnants. Des productions laissant penser au français standard respectent bien les contextes d'apparition de ces différents subordonnants au regard de la norme standard. Mais une fois au marché par exemple, le locuteur se met à utiliser indifféremment *que* à la place de n'importe quel autre subordonnant.

<sup>440</sup> *To get* joue un rôle identique en anglais (to get married, to get hungry, to get tired, etc.).

(g)<sup>441</sup>. Montrons par d'autres exemples, que *que* peut être utilisé à la place d'une autre conjonction de subordination :

- h) *je ne sais pas pourquoi il va commencer à souffrir **que** il doit **que** la malchance* (parce que)
- i) *elle va rentrer voir le monsieur **qu'**elle dit qu'il l'a engrossie*

Cette logique s'applique également aux subordonnants relatifs. Il s'agit donc ici d'une relative défective si nous gardons la terminologie de Gadet :

- j) *moi j'ai eu des amis **que** j'ai payé des études quand elles sont mes copines* (à qui)
- k) *elle n'a qu'à choisir entre son fiancé et ce monsieur **auquel** elle dit qu'elle est en train de: de qu'il est en train de courir après elle* (dont / que)

Ces deux exemples nous permettent de réaliser que le pronom relatif *que* peut bien (et les Doualais le font assez régulièrement) être remplacé, sans aucune variation sémantique de l'énoncé. En (k), il serait possible de penser que l'usage de *auquel* est moins fonctionnel. C'est du moins la conclusion qu'on tirerait si on est focalisé sur la logique de Frei. La forme *auquel*, par le cumul de signes, pourrait alors paraître moins explicite. Dans nos produits cependant, la fonctionnalité de cet usage est l'inscription sociale du locuteur. En usant de cette forme de subordonnant, il montre qu'il parle le bon français. Il peut donc prétendre au pouvoir symbolique que confère la pratique de cette langue.

En plus de connaître un usage plus ou moins polyvalent, cette conjonction peut parfois traduire des nuances sémantiques peu évidentes :

- l) *donc vous avez commencé à être taximan **qu'**en débrouillardise comme ça*
- m) *d'abord **que** j'étais d'abord tailleur c'est le vol qui m'a enlevé dedans* (entretien avec Prosper)
- n) *bon tu as des tracasseries avec des pièces complets déjà **que** tu as as que tu fais l'effort de le faire* (entretien avec Prosper)

Si *qu'en débrouillardise* (l) introduit l'idée de la restriction (on pourrait penser à l'ellipse de la conjonction *ne que* dont le début est élidé), les autres cas ne se comprennent pas, sinon comme des supports permettant d'introduire une proposition dans un énoncé complexe, la deuxième proposition étant par moment implicite. Certaines utilisations sont précédées de connecteurs *d'abord* et *déjà* (m, n). Cela autorise à penser que *que* aurait ici la valeur de relateur. On pourrait également penser à une proposition elliptique, le locuteur rappelant implicitement une référence connue de son interlocuteur. Cela est possible car *d'abord* et *déjà*, dans son voisinage, ferait de *que* un connecteur logique et temporel. Il peut alors être précédé d'un coordonnant, ici la conjonction de coordination *et* :

- o) ***et que** jusqu'à là elle prend sa cotisation tu prends tu tu fais de ça ce que tu veux*

---

<sup>441</sup> Manifestation orale du discours direct.

- p) *alors je mon intervention c'est dans ce cas dans ma mesure où Annette a été: déjà dotée + et que: apparemment son mari est en Europe*

Nous remarquons que dans ces différents énoncés, l'élément *que* peut fonctionnellement jouer le rôle de coordonnant. En effet, dans les exemples (o) et (p), il serait tout simplement un relateur. Il est d'ailleurs accentué par la présence de la conjonction de coordination *et*. On pourrait aussi voir en cette utilisation, une représentation discursive dans un but elliptique car la conjonction reprendrait toute une proposition épargnant ainsi au locuteur une longue répétition qui rendrait le style monotone. Kouadio N'Guessan (1999 : 309) observe le même phénomène dans le français parlé en Côte d'Ivoire, et le décrit comme un cas de « que superfétatoire ».

Nous voulons en un mot montrer une sorte de généralisation de *que* dans les usages de français à Douala. Ce rôle de principal subordonnant n'exclut pas que, par moment d'autres subordonnants fassent ici et là une apparition sporadique traduisant la résurgence d'un éventuel bagage scolaire, et d'une connaissance du *bon français*, qui conférerait au locuteur un statut de lettré, qui serait valorisé dans le contexte. L'utilisation de *que* comme représentant potentiellement tous les subordonnants, n'est pas spécifique au français. Dans des langues camerounaises, le locuteur doit par exemple se contenter d'un seul pronom relatif. On observera un phénomène pareil en bassa ou en ewondo (Bilola, 2004[2003]). L'élément *que* serait un équivalent de ce qu'on appellerait dans l'approche générativiste, complémentiseur universel (Blanche-Benveniste *et al*, 1990 : 73 n.36). *Que* prendrait selon le contexte une forme ou l'autre, sans rien interrompre dans le processus de communication.

Cependant, certaines subordonnées introduites par *que*, restent assez ambiguës.

- q) *je vais parler à la fille que + euh je dis qui: est enceinte là*

Sommes-nous en face d'un cas de conjonctive ou de relative ? On pourrait penser que cet énoncé participe de l'hésitation (matérialisée par *euh*), le locuteur recherchant le mot approprié, mais surtout efficace en rapport avec le contexte. Nous allons montrer que seul le contexte structurel (voir *infra* : 3.2.4), peut valider cette hypothèse de construction.

Une analyse multiple du même locuteur pourrait d'ailleurs avoir une incidence sur l'interprétation sémantique, l'énoncé devenant dès lors plurivoque. Gadet (1997 [1996] : 128) résume ainsi le flou de la situation, en s'appuyant sur le degré de dépendance de QUE + P à l'égard du verbe, pour dégager une construction tripartite de l'élément *que*, selon que la construction est une « régie », une « pseudo-relation » ou une « greffe » :

1. Les « régies » ont une certaine « dépendance unilatérale » avec des propriétés particulières. Soit l'exemple *il dansait qu'on pouvait pas mieux*. Dans cette production énonciative, QUE + P peut être remplacé par un segment régi (« *il dansait comme ça* ») ; on peut aussi enchâsser cet énoncé dans un autre (« *c'est parce qu'il dansait on peut pas mieux qu'il a été tué* »); par ailleurs, QUE suit toujours le verbe et n'apparaît jamais après le nom. L'énoncé « *sa façon de danser on pouvait pas mieux* » est donc agrammatical.
2. Quant aux « pseudo-relations », il s'agit d'énoncés considérés comme incomplets en cas de suppression de QUE + P, qui par ailleurs doit toujours s'appuyer sur une construction verbale : « *j'étais pas là depuis cinq minutes que voilà ce crétin qui rapplique* ».
3. Enfin, les « greffes » sont deux constructions indépendantes ayant deux courbes intonatives différentes, la structure QUE + P présentant une certaine liberté modale (« *je vais voir les enfants qu'ils font beaucoup de bruit* ») par rapport à l'énoncé introductif qui peut être de n'importe quelle nature (« *viens ! qu'ils font beaucoup de bruits* »; « *est-ce-que je peux aller voir ? qu'ils font beaucoup de bruit* »).

Cette analyse est assez intéressante car elle permet de porter la réflexion sur un domaine différent du cadre traditionnel de la grammaire, en reconnaissant que les phénomènes de langue pourraient fonctionner autrement. Cependant, ce modèle s'avère inefficace devant certains phénomènes du corpus sur lequel Gadet fonde ses analyses : « *tu es prête que je te serve ?* », est-ce par exemple une « greffe » ou une « régie » ? Il devient dès lors impossible d'étendre ce cadre à d'autres structures : les « greffes » par exemple « à des emplois déplacés de conjonctions de subordination », voire des « coordonnants discursifs ».

Une des difficultés qu'a Gadet pour traiter de ces cas (exemple 9), c'est que les énoncés sont incomplets. Il manque en effet des éléments relatifs au contexte, lesquels sont déterminants dans l'interprétation structurelle des productions. Il faudrait en effet faire appel à un critère moins visible parce qu'il n'est pas segmental, l'existence ou non d'une pause avant le subordonnant. La solution serait donc du côté prosodique. Dans cette perspective, Morel et Danon-Boileau (1998) organisent par exemple les relatives selon

qu'elles se trouvent dans le thème ou dans le préambule<sup>442</sup> (nous y reviendrons *infra*). L'aspect prosodique pourrait donc nous permettre de rendre compte de cas apparemment ambigus. On trouverait alors tout à fait normal qu'une même réalisation énonciative ait des interprétations multiples. Ces interprétations sont donc faites hors contexte, pourtant en contextualisant les productions, on se rend compte que dans l'usage, la valeur attribuée à ce pronom est bien partiellement stabilisée. Plusieurs pronoms vont fonctionner sur le modèle de *que*, en ayant une valeur générique.

### 2.2.2 Les autres pronoms génériques

La tendance à la généralisation pousse les Doualais à une utilisation assez singulière des pronoms. Le premier cas que nous allons évoquer est l'indéfini *on*, qui apparaît comme une pratique assez classique en français :

- a) *nous on joue sur les filles + quand tu dis à une fille que bon faisons un enfant on va se marier plus tard + ça c'est du bleuf*
- b) *les bailleurs je ne comprends pas + imagine tu es un bailleur + on te paie le loyer + quand la facture de la sonel arrive on ne sait même pas on te paie la location compteur cinq cents la consommation cent francs le kilowatt*

Nous avons deux occurrences de *on* en (a), renvoyant à des *nous* de contenus référentiels différents. Ce pronom acquiert dans cet usage une valeur générique, et offre des « virtualités référentielles d'indétermination » (Noumssi, 1999 : 125). Le locuteur procède ainsi à la simplification de certaines déclinaisons pronominales remplacées par certaines autres, qui sont invariables. Le pronom *on* fonctionne dans ce cas comme un déictique, pouvant référer à n'importe quelle personne. Il opère une neutralisation du genre et du nombre et acquiert par ce fonctionnement une « détermination référentielle, une valeur stylistique aux connotations psychologiques contradictoires qui modalisent le discours » (Le Bel, 1991 : 98 in Noumssi, 1999 : 125).

Un autre exemple s'inscrit dans la même logique : *ça* qui revient de manière assez récurrente sans contenu sémantique fixe. Partons tout de même d'exemples :

- c) *ça c'est qui ?*
- d) *oh les opposants, ça se zouazoua*
- e) *il n'y a pas le français sur ça*
- f) *je vais donner ça à sa femme pour son repas*

---

<sup>442</sup> Tout pourra s'expliquer par la hauteur de la voix. Les relatives du préambule s'identifieront selon un certain parallélisme intonatif. Par contre, si la relative connaît un niveau intonatif bas, cela signifierait une différence de statut introduisant une restrictive. Les relatives rhématiques peuvent être liées au préambule par *il y a*, le relatif étant intonné assez bas. Mais s'il est autonome, il connaîtra une forte montée de l'intensité, le verbe ayant une certaine mélodie rhématique. La relative peut aussi être décrochée en plage plus basse introduisant une incise.



Le pronom *ça* apparaît comme indéfini, étant donné qu'il peut avoir comme référent un nom (c, d), mais aussi un objet (f). Précédé d'une préposition (e), il est considéré comme un cas de décumul d'adverbes. En ce sens, il permet de garder le contact entre la préposition et l'adverbe, et dégage ainsi un autre visage fonctionnel. Ce pronom découle de la généralisation, puisque son référent permet de désigner des antécédents de natures différentes. Il est donc impersonnel, et on dirait même qu'il a, comme *on*, une valeur déictique, ce qui suppose une certaine variabilité dans l'usage.

Cette valeur indéfinie est d'ailleurs très souvent accordée à un autre pronom, *tu*, qui dans ses usages peut être assimilé à *on*. On peut ainsi écouter cet extrait de réaction d'un auditeur dans « Sans tabou » :

*je crois que son compagnon ne l'aime pas du tout+ ça c'est clair parce que si tu aimes une femme qui déjà se débrouille à vendre ne serait-ce que de l'eau glacée pour participer participer à la comment on dit ça euh ... et que jusqu'à là elle prend sa cotisation tu prends tu tu tu fais de ça ce que tu veux + euh ta famille menace la la la menace toi tu es là tu ne fais rien ça veut tout simplement dire que tu ne l'aimes pas*

Dans ce contexte, l'élément *tu* perd sa valeur de pronom personnel pour prendre les habits de l'indéfini. Le destinataire du discours de cette auditrice de « Sans tabou » est un *tu* insaisissable, n'importe lequel des hommes qui se reconnaîtrait dans le portrait réifiant qu'elle dresse du mauvais conjoint. Il s'agit en tout cas d'un usage à valeur indéfinie, qui peut surtout être assimilé dans cet usage à *on* car il rentre dans une logique de généralisation / invariabilité (nous y reviendrons *infra*, en traitant des accords).

Ces usages de *on*, *ça* et de *tu* ne sont pas propres à Douala et au Cameroun. Féral (1998-a : 206 et 1994-a : 42) remarque que l'« emploi indéfini du *tu* dans des interactions avec vouvoiement » (un étudiant à son professeur à l'Université de Nice : à l'époque, quand tu atteignais la seconde, c'était très bien) fait bien « partie de la compétence d'usage d'un certain nombre de Français, de méridionaux notamment ». Blanche-Benveniste *et al* (1990 : 60) nous permet par ailleurs de lire :

- g) *moi c'est ça que je voulais vous dire que là il y avait le mur*
- h) *c'est pour ça que je suis venue*

Ces usages indéfinis de pronoms seraient donc une pratique caractéristique de l'oral, sans être le propre d'une région précise. Bien que leur fréquence ne soit pas la même dans ces régions, les pays ou les usages, la constance qu'ils dégagent est qu'ils n'ont de référence que par rapport au contexte. Notre corpus présente également d'autres observables dont la valeur sémantique et / ou syntaxique est aussi flottante : ce sont ce que nous désignons comme des opérateurs intonatifs et coordinatifs.

### 2.2.3 Les opérateurs intonatifs et coordinatifs

Parfois, au lieu de faire appel à ces éléments supports de liens entre segments énonciatifs, le locuteur peut passer de la généralisation à l'*ellipse* traduisant ainsi une certaine économie<sup>443</sup> linguistique. Pour bien effectuer une interprétation de cet usage, il faut une certaine connivence avec le locuteur, il faut partager avec lui une certaine affectivité. A la différence de la coordination et de la subordination, qui exhibent des opérateurs explicites, certains usages mettent en évidence des liens sans marqueurs segmentaux. Un opérateur particulier est exploité, pour créer un lien entre des séquences énonciatives. Partons d'exemples<sup>444</sup> pour nous faire comprendre :

- a) *ça fait trois ans que je vis avec un monsieur + on a trois enfants + il ne s'occupe pratiquement pas de moi + et quand il sort il <sup>sort</sup> il revient <sup>tard</sup> je <sup>parle</sup> + il me tape*
- b) *si c'était une fille que je pouvais la voir je la fais sortir de chez eux + elle part rejoindre ses parents*
- c) *si l'homme s'éloigne ça lui fait un bon débarras qu'elle n'en parle même plus qu'elle ne pense même plus à celui-là + elle se concentre sur son fiancé et puis elle fait sa vie avec celui-là*
- d) *il se plaint qu'on a sorti sa femme ce qui n'est pas normal + la ma<sup>son</sup> il louait pour amener la petite + bon + s'il a trouvé aussi sa femme*
- e) *je voulais que si quelqu'un a déjà eu un problème de ce <sup>genre</sup> + il m'aide*
- f) *elle peut prendre carrément la place de la femme de monsieur Kamdem puisqu'elle encou<sup>rage</sup> il y a beaucoup de femmes ici dehors patate patate non*
- g) *Il a plutôt acheté autre chose et m'a menti que cela appartenait à son ma-à son ami ++ mais j'ai décou<sup>vert</sup> cela lui appartenait*

Nous pouvons remarquer dans ces différents exemples, que les rapports entre les segments énonciatifs ne sont pas marqués. Pourtant ils sont bien là, mais se trouvent à un autre niveau de lecture, le suprasegmental. En effet, en nous interrogeant sur l'aspect prosodique, nous nous rendons compte que ces énoncés construisent une unité interne sans aucune perte d'information. Parfois le lien est créé par une pause plus ou moins longue. Mais à certains moments, c'est vers la hauteur<sup>445</sup> de la voix qu'il faut se retourner. Nous pouvons constater que dans les exemples ci-dessus, ces liens sont établis soit par la montée intonative, soit par la pause, soit par les deux à la fois ou bien rien du tout (pour les cas de discours rapide).

---

<sup>443</sup> Nous avons déjà relevé que cette économie est réalisée par l'encodeur uniquement car en utilisant l'implicite comme mode de communication, le locuteur oblige le décodeur, s'il ne partage pas avec lui une certaine affectivité, à fournir des efforts supplémentaires dans l'interprétation du message. Si la connivence est contextuellement établie, l'interlocuteur retrouve une facilité d'interprétation. Ici en tout cas, la prosodie fournit au décodeur des indices plus ou moins suffisants pour l'interprétation du message.

<sup>444</sup> Dans ces exemples, nous avons choisi de matérialiser uniquement ces variations intonatives à valeur d'opérateur, qui servent de lien entre deux propositions.

<sup>445</sup> Nous reviendrons *infra* sur ces caractéristiques du langage oral à travers une théorie intonative (Morel et Danon-Boileau (1998). Nous montrerons quelle est la place du prosodique dans l'énoncé et dans l'énonciation, et verrons que parfois, l'intonation ou une autre marque prosodique peut suffire à traduire une idée plus ou moins forte.

Dans l'énoncé (a) par exemple, plusieurs pauses sont observées mais celle qui nous paraît pertinente en tant que lien est la succession des trois montées intonatives à la fin de l'énoncé. La séquence énonciative est donc cohérente car l'intensité de la voix, sans être très élevée, paraît maintenue, et introduit donc la suite de la pensée du locuteur. De même, nous remarquons en (b, c) une seule pause correspondant au marquage intonatif du lien conduisant vers la fin du segment énonciatif. Par contre, les deux premières pauses en (d) isolent une séquence sémantique correspondant à un segment mettant en relief le segment relatif sans mot segmental introducteur, mais relié à son antécédent avec lequel il forme une unité sémantique et énonciative. En (e), ce lien est marqué par la pause couplée à la montée intonative alors que dans les énoncés (f, g), c'est uniquement la montée de la hauteur de la voix qui indique le lien<sup>446</sup>.

L'intonation joue donc ici un rôle plus ou moins identique à ceux joués par les segments, de sorte qu'on pourrait avec plus ou moins d'aisance définir ce rapport comme un lien prosodique. Sauvageot pense trouver une règle générale de fonctionnement de cet opérateur en ces termes :

« L'articulation entre deux assertions est établie par le maintien de la voix sur une note relativement élevée à la fin de la première proposition, suivie d'une césure, puis d'une descente de la voix qui termine sur une note relativement basse » (Sauvageot, 1962 : 39 in Gadet, 1997 [1996] : 96).

La modulation vocale se fait toujours selon Sauvageot, dans le voisinage d'une césure, terme qui renverrait à la pause. La césure nous fait penser aux différentes coupes effectuées sur l'alexandrin dans un cadre poétique, et qui obéissent à des règles prédéfinies. Or notre pause indiquant la coordination ne renvoie pas à cela. Elle est par essence imprévisible. Pris par son action énonciative, le locuteur ne la prévoit pas toujours<sup>447</sup>. Il en existe d'ailleurs plusieurs. Certaines sont physiologiques (permettant de souffler avant de reprendre le cours de la parole) : il s'agit de la pause-respiration (Morel et Danon-Boileau, 1998 : 14) plus ou moins biologiquement contrainte, mais différente de la « pause-silence » dont la valeur dépend de la durée. Ces liens prosodiques ne peuvent être décrites avec des règles stables. La montée de la hauteur vocale ne traduit pas toujours une attache prosodique énonciative. Par ailleurs, ce rapport est traduit par d'autres éléments prosodiques que la hauteur intonative. Ce lien prosodique et coordinatif devrait donc se définir comme contextuel et énonciatif. En prenant par exemple le cas des relatives, Morel

---

<sup>446</sup> Ces variations de l'intonation n'excluent pas une double fonction. En plus de la coordination, on peut aussi penser à l'expressivité (cas de l'exemple g).

<sup>447</sup> Ceci ne veut toutefois pas dire que la pause peut s'installer de manière anarchique. Autant les pauses des locuteurs ne peuvent être prévues, autant on peut prévoir où elles ne peuvent jamais se réaliser.

et Danon-Boileau (1998) reconnaissent que certaines sont juxtaposées, avec un parallélisme intonatif ; pour d'autres par contre, le niveau intonatif de la deuxième relative est bas. Par ailleurs, certaines relatives sont décrochées en plage basse (les incisives). On ne pourrait donc accepter une catégorisation absolue d'indices intonatifs identificatoires stables<sup>448</sup> pour les relatives.

Les études micro-syntaxiques classiques, parce que focalisées sur l'écrit, ont très souvent négligé des éléments aussi importants que ces opérateurs suprasegmentaux, importants et parfois plus significatifs que des traits segmentaux. Il apparaît ainsi assez clairement que la tentative de stabilisation absolue de la langue serait plus ou moins contraire à sa dynamique évolutive. L'écrit ne suffit donc pas, il faut également interroger la pratique orale. Certains types de liens comme l'enchâssement énonciatif, ne pourront ainsi être mieux compris et interprétés, le scriptural ayant laissé un peu de place au perceptif. Pour continuer sur le plan facilement discernable, nous pouvons observer les usages segmentaux à travers l'analyse de la structure énonciative.

#### 2.2.4 La structure des énoncés

La généralisation porte également sur les structures énonciatives. Les usages de nos témoins alternent des énoncés avec inversion du sujet par rapport au verbe, avec une autre pratique plus constante, la présence de la construction de type déclaratif. Elle est fréquente, même quand manifestement l'énoncé a une valeur interrogative ou exclamative voire exclamative. Notre corpus présente des interrogatives rarement inversées :

- a) *quel âge elle a*
- b) *vous vous êtes retrouvé taximan comment*
- c) *chéri tu suis ça ? Même les vaches font des marches de protestation à Tokyo (Mamy Wata, 218 : 6)*

L'énoncé est construit sur le modèle déclaratif. Toute inversion équivaldrait à ce qui peut être considéré comme du bon français à Douala. Or cette pratique est conforme à ce qui est également identifié par les linguistes comme le français standard. Parfois, pour maintenir cette structure (Sujet + Verbe + Complément) qui demande moins de transformations dans la langue, plusieurs procédés sont exploités :

- l'utilisation très fréquente de la particule (*qu'*)*est-ce que*, qui est une marque segmentale d'interrogation :

---

<sup>448</sup> Le découpage en quatre zones de la fréquence est fonction du spectre du fondamental du locuteur considéré. Cela veut dire que cette catégorisation ne peut être que relative.

- d) *d'accord mais comment est-ce que comment **est-ce que** ça a été réglé*
- e) ***qu'est-ce que** tu en penses faire de moi et du bébé*
- f) *tu lui as parlé de ce problème d'argent bloqué à la coopérative lui qu'est-ce qu'il a dit **qu'est-ce qu'il a fait***

- parfois, la partie sur laquelle porte l'interrogation est reprise par le pronom *quoi*, adverbe interrogatif qui connaît en bon français un régime prépositionnel, ou bien qui est utilisé, en fin d'énoncé, pour établir une connivence avec l'interlocuteur à propos de l'identification de ce dont il s'agit (i). Pour revenir à la « fixité de l'ordre des constituants » (Gadet, 1997 [1996] : 86) de la structure, disons qu'elle permet au pronom interrogatif *quoi* de faire son apparition à la fin de l'énoncé.

- g) *il lui exige maintenant le bepc c'est le bepc qui fait **quoi***
- h) *il ressent **quoi** quand c'est toi qui fais ça*
- i) *je parle du seul moyen de pouvoir manger + un travail **quoi***

La structure traditionnelle et simple (sujet + verbe + complément), est ainsi préservée (g et h). Il faudrait cependant ajouter que cet usage ne présente pas l'unique fonction de *quoi*. Nous verrons en 3.2.2 que ce segment peut également être considéré comme un ponctuant (i).

La pratique générale observée privilégie la structure sujet – verbe - objet. Il s'agit donc d'une des grandes tendances grammaticales du français, portant sur la régularité, un souci de constance qui s'inscrit dans la logique de la généralisation. Les locuteurs, par ces pratiques, construisent des relations de connivence, des rapports égalitaires entre eux. Cette constance sera également observée au niveau des accords.

## 2.2.5 L'accord et ses applications

Supposons que l'accord renvoie à

« une contrainte exercée par un élément sur la forme d'un ou de plusieurs autres éléments du syntagme ou de la phrase où il figure, et parfois même au-delà. Il s'agit du phénomène de transfert d'une ou de plusieurs catégories morphologiques (genre, nombre et personne) associées à une partie du discours (celles du nom et des pronoms) sur d'autres parties du discours telles que le déterminant, l'adjectif, le verbe et certains pronoms » (Riegel et al, 1998[1994] : 538).

Partons tout de même des exemples suivants :

- a) *vous savez ici dehors + il y a les jeunes qui **prend** les enfants d'autrui + après un certain temps **il** dit carrément qu'ils ne sont pas avec ils ne sont plus avec **elle***
- b) *bon je veux que les auditeurs + **vient** m'aider*
- c) *moi je me dis que c'est une sorte de vengeance qu'elle a **fait***
- d) *il serait agréable pour elle vraiment agréable + de faire savoir à son fiancé qu'elle est malade + pour ne pas être **surpris** après le mariage*

- e) *j'ai connu un garçon j'avais quinze ans + on a vécu cinq ans + à **mon** cinquième année avec lui j'ai conçu*
- f) *c'est la première fois que je réagis à votre émission j'ai l'habitude de **le** suivre*
- g) *tout le monde **sont venus** lui dire que c'est quoi + tu prends quoi à la fille-là*

Le locuteur paraît libre d'opérer les accords (il sera alors proche du pôle bon français), ou de ne pas les effectuer (il sera alors proche des pratiques d'un des français moyens). On peut ainsi mettre un verbe au singulier quand son sujet est au pluriel (a, b); l'accord du participe passé antéposé ou bien adjectivé peut ne pas se faire (c, d). De même, le locuteur est libre d'utiliser une marque déterminative masculine pour un nom au féminin, voire exploiter un élément de reprise masculin pour un antécédent féminin. La masculinisation paraît donc plus fréquente.

Les formes masculines sont également plus utilisées en ce qui concerne les désinences. Nous nous rendons compte que *il / ils* et *elle* en (a) ont pour antécédents respectifs *jeunes* et *enfants*. Ces choix ne sont cependant pas fortuits dans l'univers sémantique du locuteur. En (e, f), le masculin, modèle non marqué, est privilégié dans les usages de pronoms et adjectif personnels. L'utilisation du féminin représente alors un souci de précision sémantique s'inscrivant dans une logique discursive. En effet, le pronom *elle* en (a) a comme antécédent, *enfants* (terme assez générique). La présence de la marque du genre permet donc d'informer le récepteur qui sait dès lors que le contenu référentiel de ce terme est, un enfant de sexe féminin. Le cas en (g) est tout simplement un cas de syllepse, accord effectué selon une logique sémantique et non morphologique. Dans l'ensemble, on pourrait penser que cette domination progressive du masculin conduirait à long terme à un *genre unique* dans le français oral à Doualas, puisqu'il apparaît parfois comme tel dans les usages (d, e, f).

Au niveau du nombre, le singulier va prendre le dessus sur le pluriel apparemment plus complexe à manipuler, si on prend comme référence la norme scolaire. Le locuteur du français du quartier va donc avoir tendance à tout utiliser au singulier. Une des stratégies rencontrées chez nos témoins pour satisfaire cette exigence, est alors de faire appel au pronom générique *on* :

- h) ***nous on** joue sur les filles*
- i) ***nous on** est encore garçon*
- j) *si tu ne viens pas **on** va **nous** tout manger*

Il faudrait écouter toute l'intervention de l'auditrice, et parfois remonter au problème posé, pour comprendre que ces différents énoncés constituent des solutions possibles en construction. Par ces usages, les locuteurs évitent « l'expression explicite du nombre là où

un signe déjà caractérisé numériquement est repris par un représentant » (Frei, 1993[1929] : 151). Pour être plus concret, nous sommes ici face à un procédé d'« esquive » qui permet la « réduction des paradigmes flexionnels » (Manessy, 1994-a : 171). Nous avons relevé *supra* certains usages de *on*, qui pouvait même être substitué par *tu*. Dans le cas présent, la substitution n'est plus possible. A la rigueur, l'énoncé peut s'ouvrir sur *on* avant de continuer avec un *tu* de valeur énonciative égale (*nous on joue sur les filles parce que quand tu veux ...*). Le *on* sera donc utilisé dans des contextes en étant interchangeable avec toutes les personnes, tous les genres et tous les nombres. Mobile par essence, il paraît donc également transparent et neutre. D'où sa généralisation qui permet d'éviter les répétitions, tout en garantissant la présence sécurisée de la marque du singulier de la troisième personne dans la conjugaison (*nous sommes de la même famille / on est les mêmes familles*<sup>449</sup>).

En plus de ce procédé d'« esquive » (Manessy, 1994-a : 162), nous observons l'utilisation de périphrases verbales construites autour d'« auxiliaires »<sup>450</sup> (Manessy, 1994-a : 172). Bien que pratiques assez classiques en français oral, elles se présentent comme un autre moyen assez fréquent, utilisé par les locuteurs à Douala pour parvenir à l'invariabilité.

k) *mais je: franchement je ne sais pas: euh si je **vais continuer** à vivre ainsi*

l) *je **veux aller** lui **dire** que ce n'est pas bien*

Dans les groupes en gras, les formes fléchies de *aller*, *vouloir* sont des modaux. Le verbe modal renvoie selon Blanche-Benveniste *et al* (1990 : 90) à un « verbe non recteur<sup>451</sup>, dépourvu de valence sujet ou complément, qui se surajoute sur la construction d'un verbe recteur ». Dans les usages, le sujet avec lequel s'accorde le verbe modal n'est pas son sujet logique. Il

« est en quelque sorte transparent à la relation syntaxique entre le sujet et le verbe recteur ; morphologiquement, c'est cependant le verbe modal, syntaxiquement « parasite » dans cette relation, qui porte l'accord » (Blanche-Benveniste *et al*, 1990 : 91)

Dans une construction comme *tu vas être content, il va pleuvoir*, l'élément « tu » est en fait le sujet sélectionné par « être content » ; de la même façon, « il » est sélectionné par « pleuvoir ». Cette construction évite de procéder à des flexions temporelles du futur. La

<sup>449</sup> On pourrait aussi avoir : *on est de la même famille*.

<sup>450</sup> (aller, vouloir, avoir) + infinitif.

<sup>451</sup> La « rection verbale » désigne « les relations entre le verbe et les éléments qu'il organise (sujet et compléments), de verbe « recteur » et d'éléments « régis » » (Blanche-Benveniste *et al*, 1990 : 40). Ce terme serait un équivalent de construction verbale.

raison est que, lorsque le modal a le sens du futur proche, le verbe *aller* est compatible avec tous les verbes, mais limité dans les temps et aspects (présent et imparfait)<sup>452</sup>. On comprend donc que l'usage des verbes modaux est une subtilité permettant de ne pas opérer la flexion verbale. Parfois à Douala, cette pratique est une manifestation d'insécurité linguistique. Lors d'une séance de *workshop*<sup>453</sup>, un responsable d'une chaîne de production va prendre la parole et déclarer dans son discours :

Chef de chaîne - monsieur le Directeur + nous pensons que quand vous **parti-partez allez partir** en ville + vous allez nous ramener les pièces qui manquent à l'atelier.

Le locuteur se rend compte à un point de son discours qu'il faut utiliser un temps verbal dont il ne maîtrise certainement pas l'usage. Par une hésitation (*parti-partez*), il essaie de se corriger. La solution adoptée est l'usage d'une construction assez invariable qui lui permet de ne pas s'embourber dans des accords incertains. Par l'utilisation de la construction *aller partir*, il échappe alors à la flexion verbale. Bien que sélectionné sur le plan syntaxique par *vous* (pronom pluriel), le verbe *partir* devient non recteur et peut s'utiliser sans aucun souci d'accord, tout en gardant sa forme infinitive.

Sur le plan des accords donc, les pratiques sont libres, sans règle déterminée à respecter absolument. On peut ainsi remarquer que dans un contexte informel, les locuteurs du bon français n'effectuent pas toujours les accords pourtant respectés le plus souvent en contexte professionnel. Ils peuvent, une fois au quartier, masculiniser des antécédents pourtant féminins, avoir recours aux verbes modaux pour éviter de se soumettre aux flexions verbales. Ces exemples ne sont pas les seuls cas qu'on pourrait mobiliser pour justifier cette instabilité des règles grammaticales dans les usages. La certitude sur le plan social est que cela permet aux locuteurs de se sentir plus proches les uns des autres. Ils peuvent ainsi échapper à l'insécurité et aux rapports peu conviviaux des contextes où les règles fidèles au bon français sont respectées. Lors d'une réunion professionnelle comme c'est le cas à *Guinness*, le locuteur garde ainsi une face positive, une position avantageuse, puisque son français est incontesté. La même remarque peut être faite, concernant les usages des propositions.

---

<sup>452</sup> Utilisé comme verbe recteur, il est pourtant libre de ses temps et aspects, mais n'accepte pas de régir des verbes non statifs (Blanche-Benveniste *et al*, 1990 : 91) : *mon père est allé au champ ; il y est allé ; \* il est allé être satisfait.*

<sup>453</sup> Réunion quotidienne et matinale d'évaluation et de réajustement du Service de la Production à l'entreprise *Guinness - Cameroon.*



## 2.2.6 Les prépositions

Leurs usages peuvent globalement s'inscrire dans une perspective de généralisation. En ce sens, ils autorisent parfois des assimilations sémantiques entre termes sémantiquement proches, qui ont alors tendance à être subsumés sous un seul, par analogie. On assiste parfois à des assimilations syntaxiques, le terme utilisé pouvant à certains moments, hériter de la syntaxe de celui qui est effacé dans l'énoncé (Frei, 1993[1929] : 172). Pour comprendre comment fonctionnent les prépositions dans les usages de français à Douala, partons d'un exemple :

- a) *je ne sais pas si je dois me reprocher de quelque chose + tu penses pouvoir te rapprocher de lui ?*

Il met en évidence un usage de la préposition *de*, source d'une assimilation sémantique et parfois phonétique entre les verbes *reprocher* et *se rapprocher*. C'est dans cette logique qu'il faut comprendre certaines autres constructions, comme *dire* et *parler* qui s'utilisent indifféremment, selon une même construction. Ces deux verbes peuvent ainsi recevoir une expansion transitive indirecte ou directe selon le contexte. On peut ainsi entendre

- b) *je veux dire de ma soeur + que quoi + que la vie ne s'arrête pas là*  
c) *c'est pour la femme qui parle que: son ami son mari ne sort pas avec elle là*  
d) *si tu dis que tu ne veux pas le patois + le père va te faire quoi - (entretien avec Liliane)*  
e) *je vais dire à maman que c'est toi qui as pris la viande*  
f) *pardon mallam + il faut parler de cette femme que je ne veux pas de problème (« Les Déballeurs », Canal2 International).*

Il s'agit d'une pratique assez classique et relevant du français populaire (Frei, 1929). A cause de leur proximité sémantique, ces verbes vont parfois traduire la même réalité. A Douala toutefois, nous n'avons pas l'impression qu'une de ces constructions ait véritablement pris le dessus en terme de fréquence d'utilisation par rapport à l'autre. Les deux seraient des variantes libres. Chacun de ces deux verbes peut être suivi des prépositions *de* ou *à*, pour signifier *s'adresser à quelqu'un*. Dans l'ensemble, on assiste à Douala à

« une "sur-généralisation" de l'emploi de ces prépositions, soit que l'une d'entre elles gagne sur le terrain de l'autre, soit qu'elles apparaissent dans des cas où le FS ne rend pas nécessairement leur présence » (Chaudenson *et al*, 1993 : 100).

Ceci serait aussi le cas dans plusieurs autres pays francophones d'Afrique. Au Gabon par exemple, certaines constructions verbales comme *se décider*, sont fréquemment suivies de la préposition *de* au lieu du *à*. Pambou (2004 : 159) conclut que ce verbe est construit sur le modèle de *décider* (non pronominal), puisque le locuteur n'effectue aucune distinction

sémantique entre ces deux verbes. De même, *parler* va changer de construction comme plusieurs autres verbes, en fonction de la nature du complément. Quand il a le sens de *faire allusion* à, il se construit avec la préposition *de* ; par contre, quand son sens est celui de *s'adresser à quelqu'un*, il s'élabore avec *à* ; enfin quand son sens est *s'exprimer au moyen de*, il tolère une construction non prépositionnelle. Ailleurs pourtant, la préposition *à* permet de traduire l'idée de direction, de destinataire, de but, de mouvement. Comme *par*, elle peut aussi véhiculer sur le plan sémantique l'idée de moyen ou de manière, le rôle sémantique d'instrument ; mais cette préposition peut aussi dans un sens assez classique, présenter la valeur locative :

- g) ... leur faire état de ce que son mari a dû lui dire **par** (/ **au**) téléphone ou par correspondance ("Sans tabou" du 30.10.04).
- h) je vais **au** village

Les prépositions *pour* / *dans* obéissent à une telle liberté dans les usages. Soit les exemples :

- i) l'ami à mon papa il me propose un travail + mais **dans** lequel je dois d'abord le satisfaire + je dois avoir une relation avec lui ("Sans tabou" du 13.11.04)
- j) le poste que tu occupes là c'est **pour** moi

L'usage de la préposition *pour* est assez répandu. Associée à un nom ou un groupe nominal, elle a valeur d'appartenance (l'élément qui vient après la préposition désigne une possession du sujet du verbe). Dans certains contextes (celui que nous présentons par exemple), on peut trouver une équivalence sémantique au groupe prépositionnel, les pronoms possessifs *le mien, le tien, le sien, le nôtre, le vôtre, le leur* et leurs dérivés. Dans ce contexte, sa construction est faite suivant le modèle *pour* + *syntagme nominal*. Ploog remarque la même construction à Abidjan, mais préfère la ranger dans la catégorie des pronoms. Cette préposition y connaît en fait une extension fonctionnelle, en se « grammaticalisant comme dérivatif d'un syntagme associatif » (Ploog, 2001 : 123). Pour illustrer son propos, elle prend l'exemple de la phrase *c'est fable pour La Fontaine*. Si cette construction n'est pas "normale" à Douala, on entendra par contre une autre, *j'ai fui pour venir ici* qui y est très bien tolérée, tout en étant classique en français. Dans ce dernier cas en effet, la préposition génère un syntagme verbal enchâssé en se liant à un infinitif, créant ainsi une proposition. La structure de départ de ce dernier énoncé, équivaut en fait à deux énoncés : *j'ai fui* et *je suis venu ici*.

Pour nous résumer, les prépositions *à* et *de* seraient les plus polyvalentes à Douala. Nous nous rendons compte que l'une et / ou l'autre peut être utilisée pour remplacer presque toutes les autres prépositions, et se comportent comme si elles étaient

transparentes. Gandon (1994 : 71) remarque la fréquence de ce type de prépositions à Ouagadougou au Burkina-Faso. Bien qu'étant un destinatif (comme en a), *pour* peut y recevoir une valeur attributive. En conséquence, on pourrait comprendre que c'est le rôle sémantique qui aiderait à comprendre l'utilisation de l'une ou l'autre préposition. Nous remarquons en (b) une autre présence de la préposition *à*. Elle a ici valeur d'appartenance, pourtant nous avons vu ci-dessus qu'elle peut aussi avoir d'autres valeurs.

On pourrait, par analogie, attribuer à *en* la même valeur que *à*. La raison est que dans les usages des francophones à Douala, nous remarquons une possibilité de substituer systématiquement toutes les occurrences de *en*, par *à*, du moment que cette préposition a une valeur temporelle. Toutes les utilisations similaires de cette préposition se font dans le voisinage d'un syntagme comportant la voyelle nasalisée [ã]. Est-ce à dire qu'il s'agirait simplement d'un problème d'assimilation nasale ?

- k) *j'avais peut-être vingt ans en ce moment-là*
- l) *c'est en ce moment-là qu'il voit que .....*
- m) *je vais en Angleterre en ce temps là*

Ce processus phonologique est également remarqué par Coulibaly (1994 : 66, in Prignitz, 2004 : 131). Ce dernier explique ainsi le passage de [a] à [ã] :

*« Cela se remarque aussi bien chez des locuteurs mooréphones que julaphones. Dans le contexte du jula nous expliquons l'apparition de la nasale en faisant appel à la notion d'« harmonie syllabique » ».*

*Déjà* va ainsi se réaliser [dezã]. Il s'agirait dans ce cas d'une nasalisation compensatoire : le passage de la chuintante à la sifflante étant supposé affaiblir la voyelle, il faut l'usage d'un autre phonème qui redonne de la force à cette voyelle, d'où l'exploitation du trait de nasalisation. Cela n'exclut pas que dans certains contextes, ce soit la forme *déjà*, qui est utilisée.

La préposition *en* peut parfois disparaître, procédé qui permet alors une « détermination épithétique » (Chaudenson *et al*, 1993 : 101). Voilà comment s'expliquerait l'énoncé *ils ont pris un taxi course*. Nous sommes ainsi face à une construction déterminé - déterminant. Le rôle qu'aurait joué la préposition est bien là, mais est assumé par le deuxième substantif qui a valeur d'épithète et donc de déterminant. La présence de la préposition n'est pas sémantiquement pertinente, en regard au principe d'économie dans l'encodage. Les autres prépositions, bien que peu fréquemment utilisées,

ne sont pas moins en usage libre. C'est ainsi qu'à Douala, on peut *vendre sur le soleil, faire le sport sur la pluie, courir sur le froid*, ou bien *parler sur quelqu'un, etc.*

Certains usages des prépositions ont une valeur expressive. En nous intéressant aux usages des comédiens et animateurs de « Bagatelle », nous remarquons la présence de prépositions dans certains procédés utilisés pour faire rire : un locuteur fait usage du français du quartier, pour répondre à une question posée en un bon français. Les locuteurs créent ainsi un décalage entre des niveaux de pratiques, et mettent alors en relation des pratiques qui sont vues comme différentes en regard des catégories sociales. Chacun parle alors son français avec une volonté manifeste de refuser de pratiquer le français de l'autre. C'est ce qu'on remarque dans l'usage suivant :

Question : *que veux-tu encore ?*

Réponse : *je suis encore une fois de plus **pour** venir prendre la communion* (« Bagatelle » du 23.05.04)

Par l'utilisation de l'inversion dans l'énoncé interrogatif, le locuteur se présente comme un utilisateur du bon français. La réponse de son interlocuteur rompt de manière inattendue le registre. L'effet de cette pratique est donc non seulement de créer un comique de langage, mais aussi un comique de situation. Les acteurs mis en scène sont supposés jouer des rôles caractéristiques de Doualais. Chacun peut ainsi se reconnaître ou bien reconnaître autrui dans ces discours qui représentent en fin de compte, des images sociales de catégories citadines. On peut donc rire ou se moquer des pratiques dépeintes. L'impératif pour cette émission est surtout de susciter le rire, d'amuser, de détendre les auditeurs<sup>454</sup>. C'est donc dire qu'il faudrait aller au-delà des « besoins » dont parle Frei, pour affirmer que ces usages dépendent de la dynamique sociale dans laquelle voudrait s'inscrire le locuteur.

Pour nous résumer, nous constatons que des prépositions sont utilisées dans une certaine liberté, avec une certaine interchangeabilité. C'est ainsi que dans un contexte où le locuteur veut évoquer une valeur destinative, il peut avoir le choix entre des prépositions comme *pour, à, vers, sur, de*. De même, la valeur d'appartenance se traduirait par des prépositions comme *à, pour, de*. Dans la même logique, *dans, à, chez, de* pourraient bien avoir valeur locative. Féral (1993 : 211) remarque que la préposition *pour* dans ses usages permet d'exprimer entre autres le lieu, la possession ou la durée. Sans vouloir étudier

---

<sup>454</sup> Leur devise est d'ailleurs "à Bagatelle on s'amuse, on titille, on taquine". Ce qui suppose un côté satirique qui prend parfois le dessus. Ce corpus est également important car le souci des animateurs est de se rapprocher par des pratiques linguistiques, des Doualais, raison pour laquelle des animateurs et journalistes ne sont là que pour coordonner l'émission. Le reste du temps d'antenne et donc l'essentiel de l'émission, est laissé aux comédiens et autres acteurs sociaux. Le pôle de français utilisé ici est le français du quartier. Cependant, il faut relever que les éléments relevés comme participant de l'expressivité, du comique ne portent pas ces traits de manière inhérente. Cette valeur s'explique parfois par le contexte.

toutes les prépositions de manière exhaustive, nous voulons simplement arguer que leurs usages ne peuvent être objectifs, même s'il est possible que pour certains contextes, on puisse faire un inventaire déterminé des prépositions appropriées ; ou bien que pour certaines prépositions, on puisse faire ressortir les usages possibles. Elles participent ainsi de la généralisation des formes, phénomène qui s'observe également à travers des assimilations phoniques.

### 2.2.7 Les assimilations phoniques

L'assimilation renvoie à un assouplissement s'observant sur des sons qui, au contact d'autres sons ne disparaissent pas, mais subissent un déplacement articulatoire. Le son peut ainsi soit copier, ou propager ses traits sur un des sons voisins. Prenons l'énoncé suivant accompagné de ses différentes réalisations phonologiques possibles :

*il est probable que le travail aidant, la crise sera un triste souvenir dans quelques années*

- a) [ilɛprɔbɔbkɛltravajɛdãlakrisɛraẽtrissuvəni:]~
- b) [ilɛprɔbablkɛltravajɛdãlakrissɛraẽtrissuvəni:]~
- c) [ilɛprɔbablkɛltravajɛdãlakrizɛsɛraẽtristsuvəni:]

En observant la dernière réalisation<sup>455</sup> (c) qui équivaut à un cas de discours dans un débit assez lent, puisque toutes les syllabes orthographiques sont articulées. Quand il devient plus rapide (a) des sons cessent d'être perceptibles. En effet, ils ont été assimilés par des sons voisins. Prenons le mot « crise » qui s'articule [krizə]~[kris]. Cela s'explique simplement par l'assimilation de sonorité. Sonore en isolation ou dans un débit lent, la fricative alvéolaire [z] est articulée sans vibration des cordes vocales dans le voisinage de la sourde[s], qui est une articulation plus relâchée. On dira alors que le trait [sonore] dans ce contexte, est assimilé par le trait [sourde].

Une des conséquences du processus d'assimilation peut être la stabilité formelle, et donc l'invariabilité, c'est-à-dire une indifférenciation phonique. Ce processus phonologique se remarque régulièrement à Douala où les formes suivantes peuvent être acceptées :

- d) [ivɑomɑʃɛpu:ʃɛkʃɛlakʒã] *il va au marché pour chercher l'argent*
- e) [sɔŋnistwɑ:ɛdrɔl] *son histoire est drôle*
- f) [ʒaɛptɛrepu:lɥifɛ:plɛzi:] *j'accepterai /accepterais pour lui faire plaisir*
- g) [sɔŋdøjsifiɛsɪpri:mɔmjølekəkəpœ:dəlafamij] *son deuil suffit à supprimer au mieux les quelques peurs de la famille*

<sup>455</sup> Nous ne nous occupons que des cas d'assimilation : élisions et autres processus sont laissés de côté.

Par ces exemples, nous constatons des cas multiples d'assimilation vocalique. Djoum Nkwescheu (2000) comme Biloa (2004 [2003]), pensent que ces cas d'assimilation distinguent le français camerounais du français central. Nous verrons *infra* que la catégorisation des locuteurs était tout à fait particulière dans leur approche, et obéissait à un découpage socialement factice, en fonction des variétés de français (acrolectal, mésolectal et basilectal). Or à notre avis, cette séparation ne s'explique pas : le locuteur du bon français est parfois amené à se mouvoir vers un pôle jugé « normal » par les locuteurs. Il déplace ainsi sa langue vers un usage coénonciatif, dans lequel il se sent plus libre pour ses choix linguistiques. Garder les résultats de Djoum Nkwescheu tels quels reviendrait à admettre que, dans ce contexte moins attaché à la norme scolaire, le locuteur change radicalement sa manière de parler le français. Cela n'est pas vrai car ce dernier, en réalité, fait usage de manière assez libre, de traits appartenant aux pôles bon et moyens français, ce qui a pour conséquence qu'on ne peut pas savoir *a priori*, à partir de quelle forme s'opère le processus d'assimilation. Nous observons par exemple des articulations qui pourraient varier à Douala en fonction du contexte. Il s'agit des mots suivants :

- h) [ a g ʒã ] ~ [ a : g ʒã ] ~ [ a g ʒã ] ~ [ a ʒã ] : *argent*
- i) [ d r ɔ l ] ~ [ d r o l ] : *drôle*
- j) [ a s e p t ə r e ] ~ [ akseptəre ] ~ [ akseptəre ] ~ [ aseptəre ] ~ [ aseptəre ] : *accepterai / accepterais*
- k) [ p l e z i : ] ~ [ p l e z i : ] : *plaisir*
- l) [ s ɔ̃ ŋ d ø j s i f i a s i p r i m e o m j e l e k ə k ə p o e : ] ~ [ s ɔ̃ ŋ d ø j s y f i a s y p r i m e o m j ø l e k ə k ə p o e : ] : *son deuil suffit à supprimer au mieux les quelques peurs*

Ce phonétisme a d'ailleurs influencé certains journaux à caractère satirique de la ville, qui adoptent parfois une graphie phonologisante (voir chapitre 10 : 3.3).

- m) *Merci paa tu bois quoi (Le Popoli, 096 : 8) : merci papa, que puis-je t'offrir à boire ?*
- n) *komma !! elle monte ou elle descend elle sera fessée (Le Popoli, 101 : 2) : Comment ! Quoi qu'il arrive, elle sera fessée*

Il nous paraît important de faire un commentaire sur *komma (comment)*. Djoum Nkwescheu (2000 : 350) pense que le processus de nasalisation n'est pas encore enclenché en français parlé au Cameroun. En effet, on y entendrait le plus souvent [aŋtaŋ] et non [ãtã] (*entends*); [ɛ̃ŋtəɾɔmpy] et non [ɛ̃təɾɔ̃py] (*interrompu*). Il faudrait nuancer cette conclusion. Pourquoi ne pas penser que le phénomène de la nasalisation s'effacerait des pratiques du français du quartier au Cameroun. C'est probablement en regard de ce processus que la nasale aurait complètement disparu dans le cas de *komma* ([koma]). On voit que des constructions phonétiques uniformisent parfois des termes qui dans d'autres pratiques sont pourtant dissociés.

Que ce soit au niveau des subordonnants, à travers la catégorie des prépositions ou bien dans les usages faits de pronoms, ou bien encore des accords ou dans la structure des interrogatives, voire de l'assimilation phonique, une constante peut se dégager des pratiques en français à Douala : la généralisation des formes. On la trouvera en particulier dans les usages en français du quartier, que le locuteur soit un lettré ou non, quel que soit son niveau social, comme mode d'expression traduisant l'intimité. Une autre constante est à relever : cette généralisation n'est pas le propre des français à Douala. Nous avons vu à travers des exemples venant de régions diverses que ce serait surtout des traits du français oral, sans qu'il n'y ait besoin de les rapprocher vers un topolecte particulier. Certains linguistes ont pensé que des usages viendraient de l'influence de substrats (Biloua, 2004[2003] par exemple). Cette hypothèse peut être logique, dans le cas où on établit *a priori* des usages comme appartenant à des langues préalablement définies. Cela ne peut cependant tout expliquer. S'en contenter reviendrait non seulement à reconnaître une impossibilité de pratiques "mêlées", mais aussi, à supposer que les formes décrites des usages du français sont uniquement celles présentant des "particularités". De même, ce serait ignorer que des adaptations qui obéissent à des fonctions contextuelles et sociales, peuvent occasionner des variations stylistiques dans les pratiques d'un locuteur, qui pourront avoir une incidence sur les pratiques endogroupes (Lodge, 1997[1993] : 112). Nous pensons de manière générale que, même si les substrats sont à l'origine de cette influence, c'est surtout la valeur de ces substrats dans les représentations des locuteurs, qui sont le fondement de ces changements.

Notre objectif comme nous l'avons précisé, est de montrer que les différents usages se côtoient et que parfois, c'est un interlecte qui caractérise ces pratiques (mélange de langues et / ou de pôles). Le danger couru par cette pratique en termes de communication est cependant réel : des confusions diverses, sauf quand il y a connivence ou complicité entre les locuteurs<sup>456</sup>. Ces problèmes seront cependant corrigés par d'autres pratiques obéissant à une volonté de distinction, ou haplologie.

### **2.3 L'haplologie**

Parfois, l'objectif du locuteur peut être d'éviter d'alourdir le message. Il aura ainsi tendance à supprimer ce qui lui paraît superfétatoire. C'est donc un mécanisme de réduction ou de dissociation, visant la clarté du discours. A l'origine, l'haplologie est un procédé phonologique, visant la prohibition de deux syllabes en contact. Nous l'utilisons à

---

<sup>456</sup> Cela suppose également que ces pratiques "mêlées" pourraient être exploitées pour exclure ou accepter un locuteur par rapport à un groupe.

la suite de Frei (1993[1929] : 127) tout en l'étendant, comme procédé visant à éviter le retour d'un élément déjà évoqué, que ce soit un son, un mot ou bien une idée. L'haplologie peut ainsi s'observer dans des domaines différents de la linguistique structurale, et se situer dans la suite logique du discours, de la conversation, et suppose que les interactants partagent une information sur laquelle revenir serait inutile. Nous allons focaliser notre analyse sur l'ellipse discursive, et plus tard, sur la nécessité de netteté phonique.

### 2.3.1 L'ellipse discursive

- a) *dès qu'il va amener ta pièce + même de là tu vas donner toujours l'argent pour récupérer (entretien avec Prosper).*
- b) *l'incontinence urinaire est donc due à plusieurs facteurs ... si c'est dû à une maladie ça veut dire qu'on ne peut plus remédier + on ne peut plus soigner*
- c) *si moi j'étais un homme je ne pouvais pas faire deux mois avec une femme mariée sans me rendre compte*
- d) *une fille ne doit pas faire un projet avec un homme marié pour rien au monde + ce n'est pas bien + parce que moi-même je dis comme ça là je suis une vi-j'ai été victime*
- e) *avant ça même il m'avait donné donné l'argent + de donner à ma petite soeur et ce jour-là ce jour-là j'allais lui remettre*
- f) *bon + quand il s'agit de peut-être il s'agit de venir vers moi demander de l'argent + elle est mon ami mais généralement mes problèmes elle ne prend pas part ... quand quelque chose me concerne + elle ne se mêle pas*
- g) *la manière même par laquelle elle est venue récupérer l'enfant m'a vraiment + jusqu'aujourd'hui je ne sais donc pas*

Nous avons une impression d'inachevé, de flou, face à tous ces segments énonciatifs. On s'attendrait au retour d'une unité anaphorique, qui reprendrait une information déjà énoncée dans un début du discours précédant nos différents segments. Cela n'empêche pas que les participants à l'échange saisissent les contenus sémantiques des messages véhiculés, aucune information n'étant perdue.

Pour bien les comprendre, il suffirait de les réinscrire dans la trame énonciative, ce qui fournirait des éléments de contexte suffisants pour une meilleure interprétation de ces productions. Cela s'explique par une pratique : le locuteur sait que le contexte aidant, son discours ne pose aucune ambiguïté pour le décodage de son interlocuteur. En (a), l'anaphore n'est pas indispensable, puisque le terme référent *pièce* est déjà utilisé plus tôt. Il en est de même pour d'autres termes ou expressions, qui n'ont plus à être utilisés dans la partie finale de l'énoncé : *incontinence urinaire* vue comme une maladie grave en (b), *faire deux mois avec une femme mariée* en (c), *une fille ne doit pas faire un projet avec un homme marié* en (d), *l'argent* en (e), *mes problèmes* en (f). L'énoncé en (g) rentre dans une pratique co-énonciative, qui autorise que l'interlocuteur termine un propos commencé par le locuteur, comme s'il y avait une certaine télépathie entre eux. Ce qui permet cette cohésion, c'est simplement le partage relevant de l'affectivité, c'est une certaine



convergence énonciative des locuteurs. Morel et Danon-Boileau (1998) en parlent comme un cas de construction colloquative.

La pratique de l'ellipse pourrait dans la logique du dernier exemple, se comprendre comme culturelle. En effet, communiquer parfois au Cameroun c'est théâtraliser son discours. La suspension énonciative peut alors avoir une valeur phatique et cohésive. Nous présentons un extrait de conversation enregistrée au cours d'une réunion à laquelle nous participions à Douala (un membre a été exclu du groupe tout en restant son débiteur ; le secrétaire du groupe a alors été chargé d'aller à la rencontre de l'exclu, et c'est le rapport de sa mission qu'il présente en assemblée générale) :

- le secrétaire : je suis parti à l'Ecole publique il faisait ses photocopies + j'ai dit que ce n'est pas bien comme il est parti avec l'argent des gens + il a tourné tourné jusqu'à on s'est séparé comme ça + + trois jours après je suis encore parti ::
- tous : là-bas
- le secrétaire : c'est là qu'il m'a dit que en décembre il viendra nous voir

Le locuteur suspend son discours par l'allongement vocalique et comme un rituel, ses interlocuteurs reprennent en chœur *là-bas*, donnant ainsi une preuve qu'ils suivent le locuteur et en plus comprennent son comportement. Cet exemple montre simplement que dans les pratiques locales, l'ellipse est une habitude. Si personne dans l'assemblée ne répond au secrétaire, et que ce dernier perçoit dans l'attitude collective qu'il est écouté, il peut soit poursuivre son discours, soit s'assurer par un énoncé à valeur phatique (*hein !*), qu'il est suivi. C'est ce que fait par exemple le locuteur en (g). Chacun des auditeurs peut compléter son énoncé après *vraiment*, par des termes comme *surpris*, *dépassé*, *étonné*, etc., mettant en valeur la stupéfaction du locuteur. Cette technique peut également être rapprochée d'une pratique courante dans les contes. Le conteur introduit souvent son discours par un énoncé (*Histoire !*), sollicitant la réaction de l'auditoire qui répond (*Raconte !*). Le texte sera ainsi ponctué par endroits de réactions de l'auditoire, jusqu'à la fin du conte. On observe cette théâtralisation également dans des rituels de lamentations, mariages coutumiers, etc. Dans un autre contexte cependant, ce procédé peut opérer comme un moyen de persuasion, le locuteur amenant ainsi subtilement l'autre à adhérer, par son assentiment, aux propos tenus. Dans les discours en Afrique, « les actants de l'interaction sont implicitement tenus pour engagés dans la situation décrite, et ils manifestent effectivement leur participation par leurs attitudes et de brèves interventions » (Manessy, 1994-b : 16). L'ellipse discursive s'inscrirait également dans une logique socioculturelle, dont la réussite dépend de l'implication dans le groupe.

Face à l'« imprécision » apparente de ces énoncés, les participants tout en exploitant des références contextuelles, comblent le « vide » par un recours à l'expérience collective. Féral (1994-a : 40) donne cette pratique comme caractéristique de Camerounais, tout en rappelant que pour certaines constructions cependant, on pourrait se croire en France. On pourrait dès lors « *écouter les Camerounais... parler et mieux entendre le Français* » (Féral, 1998-b : 506). Un exemple qu'elle utilise est le suivant :

- *tu lui as donné du chocolat ?*
- *non, c'est lui qui a pris* (universitaire)

Elle constate que ce type d'énoncé serait caractéristique d'un usage vernaculaire en France, pourtant aucun locuteur Camerounais ne douterait que cela soit produit au Cameroun. Tout en restant dans la même logique, la « réticence à l'anaphore » (Gandon, 1994 : 80) pourrait s'expliquer par l'univers conceptuel du locuteur : il décrit en fait des réalités dont il a déjà parlé et ne souhaite pas revenir sur du déjà énoncé et donc du connu, partagé avec son interlocuteur. En fait, le contexte à lui seul expliquerait cela, car les non-dits sont fournis par le contexte (Manessy, 1994-a : 223), d'où l'absence de pronoms anaphoriques, dont l'usage serait vu comme répétitif. Il doit être supprimé car « le critère d'appréciation est sémantique et non grammatical » (Manessy, 1994-a : 140). En fait, la perception de ces usages serait une manifestation de représentations :

« face à un locuteur *a priori* non légitime, non natif, notre vigilance métalinguistique semble renforcée : certains écarts par rapport à l'image que l'on a de la norme prescriptive seront remarqués alors qu'ils ne le seront peut-être pas chez un locuteur dont on s'attend à ce qu'il parle "bien" » (Féral, 1998-b : 506).

Cela veut dire que les pratiques identifiées comme Camerounaises ne le seraient que dans l'esprit de certains chercheurs. Le français comme langue camerounaise serait donc une « invention des linguistes » (Calvet, 2004).

Parfois cependant, tout doit s'inscrire dans le cotexte et le fil de l'interaction. C'est ainsi que certaines particularités prépositionnelles pourraient découler de cette volonté de faire référence à un énoncé textuel précédant :

Auditrice : *je veux que vous me z aidez*  
Animateur : *à faire quoi*  
Auditrice : *aux idées*

La présence de la préposition *aux* (à + les) se comprend surtout par rapport à la logique énonciative. L'auditrice pose un problème et finit par solliciter l'aide des autres auditeurs pour plus d'éclaircissements. Face à la demande de précision faite par l'animateur de

l'émission sur le type d'aide qu'elle souhaiterait recevoir, l'auditrice situe son intervention dans la continuation immédiate du discours de ce dernier. Ainsi, elle apporte une réponse à la question posée (à ... *quoi ?*), en répondant (*aux idées*). C'est donc par rapport à la relation discursive, qu'il faudrait comprendre l'utilisation de cette préposition résultant d'une contraction qui pourrait être vue comme un cas de « cumul » / « décumul » (nous y reviendrons *infra*) ou bien de « réduction » selon le cas. Le fonctionnement est pareil à ce qui se serait passé dans un segment énonciatif unique. Les deux dernières interventions (de l'animateur et de l'auditrice) supposent un énoncé-support implicite (le premier), auquel viennent se greffer chacune des deux dernières interventions. Si nous nous situons dans le cadre du modèle de l'intonation (Morel et Danon-Boileau, 1998), on dirait que les deux interlocuteurs échangent des propos, mais restent dans le même paragraphe. La question de l'animateur aurait été « *pourquoi ?* », alors la réponse aurait probablement été « *pour les idées* ». Une autre préposition aurait donc été utilisée, et c'est pourquoi nous pensons que c'est la logique de l'échange interactif, clairement co-énonciatif pour l'auditrice, qui explique l'usage présent de *à*. Nous voudrions donc inscrire cette pratique comme ayant une dimension culturelle.

En somme, le refus de l'anaphore sémantique dans le discours a des répercussions sur la construction syntaxique du co-énonciateur. Il crée des trous énonciatifs, compensés par la logique énonciative et les éléments du contexte. Parfois cependant, quand il se rend compte que le contexte ne pourrait pas être utile, le locuteur se sent obligé d'apporter toutes les informations nécessaires pour le décodage. C'est ce qui se passe pour les cas de clarification phonique dont le but est d'éviter la rencontre de sons contextuellement ambigus.

### **2.3.2 La clarification phonique**

Dans son discours, le locuteur du français aura parfois tendance à bien différencier ses productions. Certains procédés de différenciation sont alors phoniques. Assez souvent, cet objectif permet à un *long crayon* de se faire comprendre par les locuteurs d'autres pôles de français, comme cela peut également lui permettre de manifester sa différence et de rappeler le pouvoir symbolique qu'il exerce dans sa communauté. Ceci revient à dire que dans un cadre informel à Douala, on peut facilement opposer les productions phonétiques des locuteurs, pour se rendre compte que pour plusieurs locuteurs, il y a un souci de précision et de différenciation. Nous ne voulons pas revenir sur les valeurs sociales du phonétisme caractéristique de stéréotypes ethniques (voir chapitre 6), mais voulons rappeler que les usages de français à Douala sont phonétiquement pluriels. Il est ainsi

facile d'y construire des rapprochements (relâchement et réduction / complexification), qui visent selon le locuteur, une clarification sémantique.

Les études phonétiques et phonologiques sont les parents pauvres des analyses linguistiques sur le français au Cameroun. Nous connaissons pour le moment trois travaux<sup>457</sup> plus ou moins fondateurs, dont le plus récent est la thèse de Doctorat de Djoum Nkwescheu, soutenue à l'Université de Grenoble en 2000. Elle pose comme cadre de départ de l'étude, une certaine insuffisance dans la constitution des corpus de ses prédécesseurs : Chumbow (1971) par exemple s'occupe surtout d'« erreurs » commises par une certaine catégorie de locuteurs. Essono quant à lui s'intéresse aux

« "scolaires [...] recrutés au niveau de 7<sup>è</sup>m ainsi que d'analphabètes "populations villageoises, [...] tous ceux, domestiques, ouvriers, [...] qui ont appris le français au petit bonheur" » (Essono, 1979 : 29-30 in Djoum Nkwescheu, 2000 : 36).

On pourrait ainsi penser que Chumbow et Essono choisissent avec beaucoup de précautions leurs informateurs. Zang Zang (1998) lui, ne juge pas nécessaire d'en faire état dans sa recherche. Il n'en fournit ni "le nombre", ni le "niveau d'instruction". Fort de ce constat, Djoum Nkwescheu (2000) va essayer avec soin d'élaborer un corpus « tenu d'être aussi représentatif que possible ». Elle décrit ainsi comment est construit son questionnaire :

« après avoir établi une liste minutieuse de mots dans lesquelles les déviations ont été constatées, nous avons composé un questionnaire composé de quatorze sections, faite de phrases dans lesquelles les mots indexés étaient insérés » (Djoum Nkwescheu, 2000 : 58).

Ses informateurs également sont sélectionnés avec les mêmes soins car ils ont

« reçu au moins une formation de base suffisante en langue française pour la majorité exerçant une profession les obligeant à pratiquer quotidiennement une langue surveillée » (Djoum Nkwescheu, 2000 : 59).

Le travail de Djoum Nkwescheu présente donc un souci épistémologique, et c'est cela son atout par rapport à ses prédécesseurs. Toutefois, nous pensons que le « paradoxe de l'observateur » a constitué un obstacle pour elle car toutes ses manoeuvres à notre avis

---

<sup>457</sup> Chumbow, Beban S., 1971 : *Le français au Cameroun Occidental : interférences phonologiques dans l'apprentissage du français en milieu plurilingue*, mémoire de Licence.

Essono, J.-M., 1979 : *Les interférences phonologiques et morphosyntaxiques de l'ewondo dans le français parlé*, Mémoire de Marsters, Université de Yaoundé.

Zang Zang, P., 1991 : *Le Processus de dialectalisation en Afrique : le cas du Cameroun*, Thèse de 3e cycle, Université de Yaoundé.

visent à le contourner, à "prélever" des "faits" sans influencer le discours du témoin, bref à recueillir des "données neutres" et décontextualisées. Nous avons pourtant vu que l'enquêteur ne peut s'empêcher d'influencer les observables construits. Une stratégie utilisée par Djoum Nkwescheu est de travailler sur des mots « en isolation », les privant de leur environnement discursif. Ses conclusions en terme de règles sont certes pertinentes mais ses exemples auraient été plus compréhensibles s'ils étaient contextualisés. Parmi ses informateurs, se trouvent des originaires et résidents de zones peu urbaines dans lesquelles le français est plus ou moins une troisième langue<sup>458</sup>. Notre préoccupation étant essentiellement urbaine et doualaïse, le dynamisme des langues n'est donc pas le même. De plus, la sélection de Djoum Nkwescheu est tellement rigoureuse que le francanglais n'apparaît nullement dans son travail, pratique pourtant assez présente dans les villes du Cameroun vers la fin des années 1990.

Nos enregistrements, à objectif sociolinguistique, ne nous fournissent que peu d'éléments pour entreprendre une description phonologique. Bien qu'exploitant certaines de ses conclusions, nous nous aidons de notre expérience de natif intégré dans la communauté, et de notre carnet de notes où nous avons consigné assez d'éléments plus ou moins disparates mais contextualisés, pour réagir efficacement face à certaines subtilités d'analyse exposées par Djoum Nkwescheu, comme la nasalisation *supra*.

La nécessité de clarification phonique s'inscrit alors dans la logique de distinction. Le locuteur apporte, par ces usages, des précisions articulatoires. Nous organisons la désambiguïsation de groupes consonantiques et vocaliques, par deux phénomènes : l'épenthèse et la semi-vocalisation.

### 2.3.2.1 L'épenthèse

L'épenthèse<sup>459</sup> consiste en l'insertion d'une voyelle permettant de régulariser la structure syllabique. Djoum Nkwescheu (2000 : 321) définit ce processus en termes

---

<sup>458</sup> Il s'agit de la zone correspondant aux trois provinces septentrionales du Cameroun. En effet, en plus de langues grégaires (mundang, tupuri, hausa, arabe choa entre autres), le fulfulde-bilkire apparaît comme un véhiculaire local avant le français réduit à sa fonction officielle. Djoum Nkwescheu (2000) s'intéresse surtout aux originaires de la localité et non aux habitants de ces provinces, ce qui aurait eu le mérite de rendre ses données plus hétérogènes (cela aurait probablement été un inconvénient pour elle). Pour elle, la phrase « *no, je n'avais aukin peroblème dé perononccillation* » serait une articulation de la variété de français correspondant à celle du Nord. Pourtant, des originaires de cette région, dans un autre contexte plus urbain et formel ont une pratique moins stigmatisée, leur français ne présentant même pas l'accent de leur origine ethnique. Des témoins originaires de cette région du pays, que nous avons rencontré lors de nos enquêtes, n'ont pas une pratique pareille à Douala.

<sup>459</sup> Une autre étude aurait pu dégager d'autres procédés l'amuïssement, à la place de l'épenthèse. Cela aurait été tout à fait normal et compréhensible. Il s'agirait tout simplement d'une autre posture, consistant à décrire le pôle académique du français, c'est-à-dire l'écrit qui serait un prolongement de l'oral. Notre corpus peut

d'anaptyxis et de prothèse. L'anaptyxis porte alors sur une insertion entre deux consonnes, ce qui permet de rompre la séquence, de la simplifier pour en faire une syllabe ouverte (consonne+voyelle). L'élément inséré est alors une « voyelle-tampon » (Frei, 1993 [1929] : 102).

- a) *il va **obtenir** son certificat* : [ɔ p t ə n i:] ~<sup>460</sup> [ɔ p t n i:]
- b) *si tu aimes une **femme qui déjà se débrouille** à vendre ne serait-ce que de l'eau glacée pour **participer** à là: comment on dit ça euh : à la popote*
  - [f a m ə k i] ~ [f a m k i]
  - [p u r ə p a r t i s i p e] ~ [p u r p a r t i s i p e]
- c) *la dame que son mari lui **exige le bepc***
  - [ɛ k z i ʒ ə l ə b e : p e s e] ~ [ɛ k z i ʒ l b e p e s e]

La prothèse elle, porte sur l'insertion en initiale de mot à attaque consonantique, d'une voyelle.

- d) *Quel travail tu préfères + **scout*** : [ɛ s k u t] ~ [s k u t]
- e) *c'est un **travail spécial*** : [t r a v a ʒ ɛ s p e s j a l] ~ [t r a v a j s p e s j a l]
- f) ***ethnie*** : [ɛ t ə n i] ~ [ɛ t n i] ~ [e t ə n i] ~ [e t n i]

La prothèse s'opère de manière identique en créole français (Chaudenson *et al*, 1993). Essayons de comprendre comment s'opère cette insertion, en prenant appui sur des arguments de la phonologie non linéaire (Clement and Keyser, 1983 ; Itô, 1989). Elle présente l'avantage d'exploiter la syllabe comme unité d'analyse ; cette dernière est en même temps abstraite et c'est le contexte phonique qui détermine par propagation de traits, les unités phoniques qui formeront une syllabe. En effet, pour obtenir des séquences syllabiques C (consonne) V (voyelle), des « règles à défaut<sup>461</sup> » vont insérer des segments vocaliques en fonction de l'environnement phonique. Dans l'ensemble, c'est le schwa (voyelle par défaut) qui est intercalé entre deux consonnes. Quand c'est une séquence consonantique qui occupe la position d'attaque du mot, une voyelle épenthétique peut être insérée à l'initiale du mot, devenant dès lors le centre d'une nouvelle syllabe dont le coda sera la consonne à laquelle elle est rattachée. Cette voyelle prend sa forme phonétique de la

---

d'ailleurs permettre de nous inscrire dans cette optique mais nous tenons encore à rappeler que cet axe d'étude du français à Douala et au Cameroun ne serait qu'un seul parmi d'autres, tout autant dynamiques et méritant autant sinon plus de considération. Chaque règle que nous dégageons suppose en conséquence la présence d'une autre règle possible, construite à travers une posture différente.

<sup>460</sup> Signe de l'alternance, traduisant d'autres possibilités articulatoires.

<sup>461</sup> Il s'agit selon le cadre théorique non linéaire, de règles rentrant dans des procédés idiosyncrasiques à la langue, qui apparaissent dans les usages sans explications supplémentaires. Il serait pourtant logique de penser que ce serait la voyelle la moins énergique à articuler.

copie de traits dans son voisinage phonique. Elle peut ainsi devenir antérieure tendue ou lâche<sup>462</sup>, etc.

Parfois, c'est le groupe vocalique qui est réduit. On assiste dès lors à une insertion consonantique, qui rompt la séquence en créant deux syllabes. La consonne inscrite devient de ce fait l'attaque de la deuxième syllabe.

g) *dehors* : [d ə h ɔ] ~ [d ə ʔ ɔ] ~ [d ə ɔ]

La consonne insérée est soit l'aspirée [h], soit la glottale [ʔ], lesquels permettent d'éviter la rencontre des voyelles [ə] et [ɔ]. Djoum Nkwescheu (2000 : 319) soutient la présence "systématique" du schwa en français camerounais. Il faut cependant relativiser cette analyse. Nous remarquons que si cette voyelle est parfois présente, certains locuteurs ne la réalisent pas toujours. Leurs productions présentent même parfois les deux formes (présence et absence).

L'insertion consonantique permet parfois le découpage de la chaîne sonore. L'apparition de la consonne [z] permet alors d'éviter les séquences bivocaliques :

- h) *nous avons eu des problèmes parce qu'il a il est z allé voir s'il pleuvait ailleurs*
- i) *je veux que vous me z aidez*
- j) *il y a les gens qui z ont payé mille cents francs pour voir seulement deux chansons*

Le son [z] dans l'exemple en (h) vient rompre la séquence bivocalique [ɛ-a]. Dans l'exemple (i), le même son intervient pour rompre une autre séquence bivocalique [ə-ɛ], ou bien la séquence [i-ɔ̃] en (j). Qu'est-ce qui explique cependant le choix porté sur ce cette consonne ?<sup>463</sup>

---

<sup>462</sup> Suivant en cela Lafage (1990), Prignitz (2001 : 133) évoque « une influence des habitudes articulatoires des langues de substrat, qui ne connaissent que peu ou pas les initiales vocaliques dans les radicaux verbaux », à condition qu'on veuille établir une cloison linguistique dans l'énoncé du locuteur.

<sup>463</sup> Pour comprendre ce choix, on pourrait se rapprocher de la tendance à l'analyticité (*infra*) qui n'autorise que le choix d'unités porteuses de signification. Nous savons que le [z] traditionnellement, est la marque du pluriel en français, idée qui ne serait pas étrangère à sa présence dans ces exemples. A la manière du *que supra*, on pourrait penser que pour le locuteur, le [z] serait le morphème plus ou moins autonome du pluriel, utilisé quand le segment qui le suit est vocalique. C'est ce que nous remarquons dans l'exemple *j'attends Edoudoua ici pour qu'on se regarde face à face + nez à nez + z yeux à z yeux*. Le [z] a également une valeur de précision informative dans ce contexte, puisque le locuteur insiste sur le fait que plusieurs yeux (et donc plusieurs personnes seront opposées dans la confrontation). Au niveau graphique, ce morphème est matérialisé en francanglais par le « -s » :

- *2001 a été l'année du courrier des réglos* (100% Jeunes, 63 : 6)
- *le VIH et les spermatos ne peuvent passer* (100% Jeunes, 14 : 2)
- *Il tombe sur une des créatures les plus bombastics qu'il n'aurait jamais espéré avoir en live* (100% Jeunes, 024 : 13).

Nous pouvons donc penser que la forme [z] serait la résultante d'une assimilation de sonorité du [s]. Ce serait un processus phonographique permettant de traduire phonologiquement un élément graphique : le "s"

### 2.3.2.2 La semi-vocalisation

Parfois également, une glide est insérée dans la séquence vocalique, pour rompre la diérèse. Ainsi, dans le discours des Camerounais, on remarque le dédoublement de la première voyelle étirée ou postérieure d'une séquence, à cause de la lenteur de débit (Biloua 2004 [2003] : 98).

- |                                |   |
|--------------------------------|---|
| - [s k i j e] ( <i>skier</i> ) | - [p r i j o r i t e] ( <i>priorité</i> ) |
| - [ʒ u w e] ( <i>jouet</i> )   | - [k u w a] ( <i>quoi</i> )               |
| - [p ɥ i] ( <i>puits</i> )     | - [l ɥ i:] ( <i>luir</i> )                |

En débit normal, une réalisation semblable est toutefois rare. Cette pratique pourrait alors dénoter un souci emphatique, comme elle pourrait correspondre à la manifestation d'un sentiment de malaise. Le locuteur s'assure par cette pratique que les sons articulés sont bien distincts. Dans notre entretien, Martini (coiffeur, 25 ans) se moque de gens qui n'arrivent pas à dire [ɛstetisijɛŋ] (esthéticien), ce qui aurait permis de bien se faire comprendre. Il déclare connaître des locuteurs qui feraient soit [ɛstetisjɛŋ] prononçant rapidement, soit tout simplement [stetisijɛŋ] parce qu'ils ne peuvent prononcer la première voyelle<sup>464</sup>. Cette logique de précision est celle des acteurs mis en scène dans l'extrait qui ouvre la troisième partie de notre thèse, et qui invite les participants à *parler en pièces détachées* (articuler toutes les syllabes possibles). Dans l'exemple en question, nous avons bien montré que cette netteté articulatoire peut constituer une pratique contextuelle permettant de construire des frontières autour d'un groupe. Par contre, en cas de débit rapide (et même normal pour certains locuteurs), la tendance est de procéder à cette clarification linguistique par « réduction » phonique. On assiste alors à l'amuïssement de toutes les voyelles-tampons<sup>465</sup>. On aura ainsi :

- |  |   |
|--|---|
| - [s k j e] ( <i>skier</i> )   | - [p r j o r i t e] ( <i>priorité</i> ) |
| - [ʒ w e] ( <i>jouet</i> )   | - [k w a] ( <i>quoi</i> )               |
| - [p ɥ i] ( <i>puits</i> )   | - [l ɥ i:] ( <i>luir</i> )              |
| - [k ā Õ n a p ε l d ā z y n e m i s j Õ k Õ m s ε l s i s e ʒ y s p u: s k Õ f j e] (quand on appelle dans une émission comme celle-ci c'est juste pour se confier) |   |

Ce discours est le plus souvent celui de locuteurs du bon français dans un cadre formel et assez souvent professionnel, ou bien d'un bon locuteur du français ayant un souci ponctuel

---

qui devient [s] et acquiert dès lors un statut phonologique. Ces liaisons n'excluent pas celles entre deux mots successifs dont le premier se termine par une consonne et le deuxième par une voyelle, et qui sont plus ou moins prévisibles en français. Il s'agit en tout cas de la tendance dans la langue à ne former que des syllabes de type simple (consonne + voyelle).

<sup>464</sup> Dans sa logique, la meilleure prononciation serait donc [ɛstetisijɛŋ], avec une attribution d'un nucléus à toutes les consonnes perdues dans la syllabation..

<sup>465</sup> Ceci est phonologiquement explicable et facile à comprendre. En effet, les semi-voyelles ont un niveau de sonorité inférieur à celui des voyelles, mais supérieur à celui des consonnes. Elles peuvent donc se placer entre les deux autres types de sons, sans violer le principe de sonorité (*infra*).



d'affirmer cette pratique de la langue pour un but précis. On pourrait facilement voir en celui-là une élite, un privilégié dans la hiérarchie sociale. Il n'y a cependant pas que les voyelles qui subissent cet effacement. L'élision peut également être consonantique. Elle portera alors sur des segments isolés en finale absolue, qui sont extra-syllabiques à la fin du processus de syllabation :

- a) [ɛ z a m ẽ ]~[ɛ k z a m ẽ ] *examen*
- b) [t y v a a v ɛ k d y b w a o s u k a : t j e ]~[t y v a a v e d y b w a o s u k a : t j e ] *tu vas avec du bois au sous-quartier*
- c) [i p a : l k ɔ m l a r a d j o d y m i n i s ]~[i l p a : l ɔ k ɔ m ə l a r a d j o d y m i n i s t r ] *il parle comme la radio du ministre*
- d) [m ɛ n : ɑ̃ ]~[m ɛ n t n ɑ̃ ]~[m ɛ n t ɑ̃ ] *maintenant*

Dans ces exemples, nous constatons qu'il est possible que des consonnes soient effacées. Il s'agit dans l'exemple en (c) de la séquence consonantique [t r] de [ministr], ou bien en (d) de [t] de [mɛntnɑ̃]. Ces consonnes sont soit dans le voisinage de sonores, soit en finale de syllabe. En (a et b), [k] ne peut être articulée quand elle précède une sifflante sonore<sup>466</sup>. A ce sujet, Djoum Nkwescheu (2000) remarque en effet que les vélaires sont élidées en finale syllabique au Cameroun. Il en est de même pour l'alvéolaire sourde occlusive dans les adjectifs numériques cardinaux (exemples de Djoum Nkwescheu) :

- e) [s w a s ɑ̃ ŋ s ẽ ]/[s w a s ɑ̃ ŋ t s ẽ ] *soixante cinq*
- f) [s ẽ ŋ k ɑ̃ ŋ d ø ]/[s ẽ ŋ k ɑ̃ ŋ t d ø ] *cinquante deux*

Nous constatons bien cette éventualité qui consiste à ne pas articuler l'occlusive qui suit la nasale vélaire [ŋ]. On pourrait cependant faire l'économie des règles postulées par Djoum Nkwescheu pour mettre en évidence un seul processus, le principe de sonorité (Itô, 1989). Il stipule en effet que dans une unité syllabique, le niveau de sonorité de la première consonne doit être inférieur à celui de tous les sons. Si le deuxième son est une consonne, le sien doit être inférieur, mais supérieur à celui du segment qui suit. Ce principe organise ainsi et de manière *decrescendo* la sonorité de tous les sons : occlusives - fricatives - liquides - glides - voyelles. En d'autres termes, le niveau de sonorité le plus élevé dans une syllabe est celui de la voyelle, et celui le moins élevé est celui de la consonne occlusive, en sachant bien sûr que les sonores ont un niveau de sonorité supérieur à celui des sourdes. On pourrait donc tout simplement conclure que dans le français oral à Douala, chaque fois que le principe de sonorité n'est pas respecté, le son de trop tendrait à s'effacer (ou à accepter une voyelle épenthétique) afin de garantir une structure syllabique simple.

(consonne + (glide)) + voyelle + (consonne).

<sup>466</sup> Parfois cependant, nous avons l'impression que cette consonne assimile les traits de sonorité et se prononce [g].

[ s w a s ă ŋ s ẽ ] s'expliquerait donc par l'application de ce principe. Le coda syllabique ne pouvant tolérer plus d'une consonne, ce mot sera syllabé comme suit : swa + săŋ+ t + sẽŋ. En respect de la syllabation, le son [ t ] restant aurait dû se rattacher à la syllabe suivante, [ sẽ ], pour former [ tsẽ ] qui n'est pas acceptable. Il faut donc la détacher, ce qui supposerait dans l'énoncé, l'existence d'une occlusive n'ayant aucune attache syllabique. Or le système phonologique du français ne tolérerait pas cela. Deux solutions se présentent alors : soit on le garde mais en le syllabant par une insertion vocalique afin de créer une nouvelle syllabe par un processus épenthétique ([ swasăŋtəsẽ ]), soit on procède à une élision, qui aurait pour finalité de supprimer ce son extrasyllabique<sup>467</sup> ([ swasăŋsẽ ]). On pourra dès lors avoir trois réalisations possibles de ce mot à Douala :

[ sw a s ă ŋ s ẽ ] ~ [ sw a s ă ŋ t ə s ẽ ] ~ [ sw a s ă ŋ t s ẽ ]<sup>468</sup> *soixante cinq*

Elles portent, chaque fois, des charges identitaires et sociales différentes. Sans vouloir aller trop en profondeur dans cette analyse phonologique, nous pensons qu'on pourrait ainsi comprendre linguistiquement des cas de réduction ou d'insertion de voyelle-tampon, dont le but est de créer dans le français parlé à Douala, des syllabes ayant ou non une certaine expressivité dans les différents contextes d'usage. Si la syllabe de type CV paraît plus présente, c'est parce que dans les usages caractéristiques du parler urbain, la tendance est souvent d'exploiter des formes qui ne requièrent pas de tensions musculaires dans l'articulation. Les formes qui exigent un réglage particulier des organes articulateurs sont effacées (Manessy, 1992 : 7). Cela n'empêche pas que des formes jugées "correctes" se retrouvent chez des locuteurs peu compétents, ce qui serait la manifestation d'une volonté d'intégration au groupe de "lettrés"<sup>469</sup>, ou bien de s'octroyer le pouvoir symbolique que confère selon le contexte, la pratique du (bon) français.

<sup>467</sup> Wilkinson (1988) recommande en effet l'élision de toute consonne égarée pendant la syllabation en lardil. L'élision ou l'insertion épenthétique, voilà deux règles phonologiques qui s'appliquent sur les consonnes extra-syllabiques après la propagation de toutes les unités mooriques sur les mots dans un segment énonciatif (Feussi, 2003 : 107).

<sup>468</sup> Dans cette dernière articulation, la consonne [ t ] entre la nasale vélaire et la sifflante, est une syllabique. Ceci n'est pas étonnant, même si d'habitude, ce sont des sonantes (liquides et nasales) qui occupent parfois cette position.

<sup>469</sup> Cette lecture plurielle suppose qu'on aurait pu dégager d'autres procédés comme l'amuïssement, à la place de l'épenthèse. Cela aurait été tout à fait cohérent et compréhensible. Il s'agirait tout simplement d'une autre posture, consistant à décrire le pôle académique du français, c'est-à-dire l'écrit qui serait un prolongement de l'oral. Notre corpus peut d'ailleurs permettre de nous inscrire dans cette optique mais nous tenons encore à rappeler que cet axe d'étude du français à Douala et au Cameroun ne serait qu'un seul parmi d'autres, tout autant dynamiques. Chacune des règles que nous dégageons admet implicitement la présence d'une autre règle possible supposant une posture différente.

Pour faire le point sur les manifestations de l'haplologie, nous pouvons donc reconnaître que le français à Douala admet des usages tendant parfois au relâchement<sup>470</sup>, processus d'ailleurs caractéristique du français oral. Ces usages alternent néanmoins avec ceux du bon français, ce qui suppose que les locuteurs ont parfois le choix (quand le souci est de manifester un positionnement), d'aller d'un usage à l'autre. En plus de la socio-catégorisation et du contexte, on pourrait évoquer un argument qui se dégage de l'ensemble des représentations des Doualais et de certains linguistes (Féral, 1991 ; Renaud, 1979, Zang Zang, 1998, Biloa, 2004[2003]) : les substrats linguistiques. Nous avons montré qu'il s'agit simplement de catégorisations dont le but serait de stabiliser la dynamique sociale, afin d'en avoir une gestion relationnelle à l'avantage de celui qui crée la catégorie (voir chapitre 10). Il faut donc dépasser l'aspect stable, pour nous interroger sur l'aspect stabilisé des pratiques.

Nous constatons que, de la même manière que des arguments sémantiques, lexicaux ou morphologiques sont exploités, des manifestations du caractère pragmatique du message des locuteurs s'observent également par des arguments phonologiques. Il faudrait donc probablement comme nous l'avons déjà supposé, renoncer dans notre optique, aux domaines d'étude de la linguistique structurale. La pertinence sociale paraît plus importante à notre sens. C'est ce souci qui habite le locuteur qui exploite des arguments que le linguiste qualifie de phonique, pour communiquer efficacement. C'est ainsi que s'il faut dégager les grandes particularités locales, on dirait que l'inclination générale dans les pratiques phonologiques des français à Douala vise le relâchement articuloire dans la chaîne de la parole. Il se manifeste comme nous l'avons montré, par des réductions et des assimilations phoniques. Ces processus, en résumé sont :

- la réduction des groupes consonantiques (par épenthèse ou par effacement),
- l'utilisation de voyelles lâches (par variation libre ou par neutralisation),
- l'assimilation de consonnes intervocaliques (propagation du trait de sonorité, etc.)

Les locuteurs "simplifient" donc la langue sur le plan formel dans leurs usages. Quand cette volonté de netteté n'est pas suffisante pour rendre la communication efficace, le locuteur peut utiliser dans son discours des constructions dont chacun des éléments structurels aura une charge fonctionnelle, même si cela paraît répétitif. Chaque terme

---

<sup>470</sup> Nous entendons par relâchement tout simplement la détention des muscles dans l'articulation, et rien d'autres.

utilisé est ainsi doté d'une certaine autonomie référentielle. Il va ainsi s'ensuivre des constructions formelles assez variées, respectant une logique d'analyticité.

## 2.4 La présence de constructions analytiques<sup>471</sup>

Dans son discours, le locuteur fait ressortir toutes les nuances, qui devraient faciliter l'interprétation de son discours, par les autres participants à l'échange interactif. Gadet (1997[1996]) montre que la communication se déroule par l'utilisation de morphèmes plus ou moins autonomes, de sorte à éviter toute amalgame. L'aspect le plus pertinent de cette pratique dans notre corpus est celui du « décumul ». Il consiste en le « rétablissement d'une syntagmatique analysable par la forme » (Frei, 1993[1929] : 297-298). Soient les énoncés suivants :

- a) *Je veux réagir par rapport à la dame **que son mari lui** exige le bepc*
- b) *Je réagis pour le cas de: la demoiselle **d'où son** gars XXX parce que: elle n'a pas le bepc*
- c) *Moi j'ai eu des amis que j'ai payé des études quand elles sont mes copines + tout simplement parce que j'**en** ai un cas **que** je vais vous parler*
- d) *C'est à propos de la femme: ++ **qu'elle** a deux enfants-là*
- e) *Je crois que c'est un peu **dans ça** que: il faudrait qu'il trouve la solution à son problème*
- f) *Non le marié **dont** je vis avec **lui***
- g) *Elle n'a qu'à choisir entre son fiancé et ce monsieur **auquel** elle dit qu'elle est en train de: de qu'il dit **qu'il / qui** est en train de courir après elle*
- h) *Est-ce qu'il se rend compte un seul instant **de là** où sa vie va*
- i) *Donc il y a aussi problème **de ça***

Certains des éléments en gras renvoient à ces items fonctionnant dans l'énoncé comme des co-référents, qui traduisent la volonté du locuteur d'attribuer à chaque signe utilisé, une certaine autonomie référentielle, signe qui ailleurs, est logé par « cumul » dans un autre signe. Nous le constatons dans les pronoms relatifs, mais aussi avec les démonstratifs et les personnels.

### 2.4.1 Les relatifs

Nous remarquons en (a) et (b) une double utilisation d'un pronom relatif *que* et d'un pronom personnel *lui*, mais aussi du possessif *son*. Le cas en (c) ferait penser à un emploi redondant avec non seulement un pronom relatif *que*, mais aussi le clitique *en*, les deux termes ayant le même référent. Si nous isolons ces trois énoncés dans un sous-groupe, c'est parce qu'ils permettent de mettre en valeur des usages du pronom *dont* qui pourtant peut apparaître isolé ailleurs. En effet, ce pronom se présente dans les pratiques observées comme un signe dans lequel *que* se serait logé par « cumul ». Pour dissocier les différentes

---

<sup>471</sup> Nous aurions pu en prenant en considération les productions relevant de la forme soutenue du français (c'est-à-dire en adoptant un angle de vue différent), parler de constructions synthétiques.

unités fusionnées, il éprouve le besoin de les différencier afin d'éviter tout quiproquo discursif.

Pour plus d'illustration, voyons comment fonctionne l'exemple (d). Les pronoms *que* et *elle* ont exactement le même antécédent dans cet exemple. Comment comprendre ce double usage ? Dans un autre contexte (un cours de français par exemple), on produira une autre énoncé pour traduire le même signifié :

j) *c'est à propos de la femme qui a deux enfants.*

Nous remarquons que dans cette dernière production, les deux pronoms relatif et personnel de l'énoncé (d) sont remplacés par un seul élément grammatical, le relatif *qui* ; or ce dernier réunit les fonctions de subordonnant (fonction de *que*) et de co-référence à l'antécédent (fonction de *elle*). Il se substitue donc au groupe nominal *la femme* en assumant dans la subordonnée la fonction (sujet) comme cet antécédent. Usage relevant de l'oral, l'exemple (d) montre comment le locuteur refuse ce cumul en apportant plus de précision et de clarté énonciative. Il va ainsi utiliser l'opérateur *que* comme relatif signalant la subordination. Par la suite, le pronom personnel *elle* traduira la fonction sujet dans la subordonnée. Chaque terme utilisé joue donc un rôle, ce qui permet dans la construction du locuteur, d'éviter des cas d'équivoque ou de malentendu. Il échappe ainsi à la "complexité" d'un cumul.

L'analyticité dans le français oral vise à attribuer à chaque signe, une unité de sens. Cependant, nous remarquons que malgré sa fréquence élevée, l'usage de *que* n'est pas systématique. Par endroit, d'autres pronoms *où*, *auquel* jouent un rôle structurel identique (b, g). En (f), le pronom *dont* est joint à un pronom personnel objet indirect, *lui*. L'énoncé (g) mérite quelques attentions car il présente une situation plus condensée qu'elle ne le laisserait croire. Il s'agit non seulement de *auquel*, mais surtout de *qu'il / qui*. Comprenons au préalable comment est construit le deuxième usage pronominal. A l'écoute du locuteur, on pourrait penser qu'il s'agit soit du relatif *que* suivi du personnel *il*, soit du pronom relatif *qui*. Blanche-Benveniste *et al* (1990 : 73) propose que cette construction soit assimilée à une conjonction, mettant en rapport un « que-phrase » auquel est associé un « i » instable, qui apparaît « quand le dispositif comporte un verbe non précédé de son sujet ». Elle s'appuie ainsi sur le « français de la conversation » qui autorise une forme comme *qui-z* (dans *les gens qu-iz ont fait ça*) devant les verbes à radical vocalique. Dans ce sens, « i » serait le sujet et « qu- » le subordonnant. Cela est possible, puisque dans notre exemple nous percevons un flottement, une hésitation qui peut être due à l'embarras du

locuteur qui ne sait quelle forme utiliser pour rendre compte de son message. Il n'est cependant pas utile de nous arrêter à une seule logique d'analyse. En nous tournant vers le paradigme classique, on pourrait bien penser à un cas de relatif, *qu'il* fonctionnant à la manière de *qui*. On parlerait dans ce cas d'une autre forme de décumul, plus ou moins identique à l'exemple *qu'elle* en (d) : le subordonnant *qu-*, et le sujet *il*. Le résultat paraît d'ailleurs très proche de l'interprétation sémantique de Blanche-Benveniste *et al (supra)*. Autant cette forme peut faire penser à « *que + i* » ou « *il* », autant on pourrait l'interpréter comme « *qui* », si nous pensons à l'usage standard. Cette double référence s'observe encore en (f), où le pronom dont est co-référent à *lui*. Quant au pronom *auquel* en (g), il rend inefficace l'argument d'autonomie référentielle des usages. En fait, c'est peut-être le positionnement du locuteur qui paraît primordial dans ce cas. Il se positionne alors clairement comme un locuteur du français le plus valorisé à Douala.

Sur la base de cet exemple en (g), on comprend qu'un même locuteur, dans le même énoncé, peut alors mêler des usages de cumul et de décumul. Par cette manoeuvre, ce dernier manifeste une certaine connivence avec le groupe, tout en essayant de se rapprocher des pratiques valorisées, ce qui lui permettrait de se donner une consistance identitaire, ou bien de poser comme légitime ses prétentions d'occuper la position valorisée dans l'interaction. Il est en tout cas difficile de ranger les relatives ou conjonctives utilisées, dans des catégories uniques. Pour traiter des relatives uniquement, remarquons que Gadet (1997[1996] : 115) les organise en quatre types :

- la « relative standard » ;
- la « relative dite "de français populaire" » qui équivaut aux résomptives (a, b, d) ;
- la « relative défective » (g) ;
- la « relative « pléonastique » » (f).

L'exemple en (c) s'inscrit dans deux catégories : la première relative *que j'ai payé des études* serait une défective, et la deuxième, *un cas que je vais vous parler*, peut être considérée comme une résomptive. Cette organisation des relatives<sup>472</sup> nous fait ressortir les résomptives et les pléonastiques comme de véritables cas de décumul. La relative

---

<sup>472</sup> On pourrait d'ailleurs se poser la question de la valeur empirique de ce découpage. Le locuteur en est-il conscient ? Son souci en effet est tout simplement communicatif et ces spéculations n'auraient de sens que pour le chercheur voulant absolument plaquer sur la société des catégories plus ou moins prédéfinies.

« défective », qui fait appel à *que*, résulterait à notre avis de la généralisation de ce subordonnant comme « hyper-subordonnant » ou « archisubordonnant »<sup>473</sup>.

## 2.4.2 Les démonstratifs

Gardons les mêmes exemples, pour remarquer que la pratique du décumul s'observe en (e), (h) et (i), et porte cette fois sur des démonstratifs. Ainsi, on observera à Douala une utilisation sous forme de variantes libres de *de là* (h) pour traduire le pronom relatif *où* à valeur locative ou directionnelle. De même, *de ça* (i) fait penser à *en* alors que *dans ça* serait une forme décumulée de *dedans*, à la manière de *comme ça* qui équivaut sur un plan synonymique à *ainsi*.

Prenons l'exemple de l'usage de *dans ça* / *dedans* dans l'énoncé suivant :

- k) *son gars a pris une bouteille et a dit que + qui a fini ma bière + si j'attrape la personne elle va remettre dedans*

Le terme *dedans* comporte en sous-jacent deux éléments combinés en une seule locution : la préposition *dans* et l'adverbe *cela*. Parfois cependant, il peut apparaître sous la forme en (e). Comment comprendre cela ? Que traduiraient donc ces différents usages de *dedans* (e) / *dans ça* (k) ? Le locuteur veut certainement faire ressortir toutes les nuances sémantiques de son énoncé. Le premier (*dedans*) résulterait du désir du locuteur de vouloir mettre en avant, plus ou moins inconsciemment, sa connaissance de la norme scolaire du français. Il peut donc, en contexte oral, faire alterner *dedans* et *dans ça*. Ce dernier usage résulte, lui, d'une appropriation informelle dans un but unique : pouvoir communiquer, sans prétention d'ascension, mais de cohésion sociale. Il fournit une information sur la focale de son discours : le contenu de la bouteille. Son discours est donc sans ambiguïté, facilement compréhensible par les interlocuteurs. On retrouvera ces formes en particulier dans le français du quartier. Nous avons évoqué sur le plan social, ces types de pratiques comme des manifestations du registre de la parité (Le Dû et Le Berre, 1996). Elles ne sont donc pas le propre du français « basilectal » comme le suppose Noumssi (1999 : 121), mais de toute pratique sociale visant à atteindre une certaine convivialité. Cet exemple matérialise en tout cas l'usage de la forme analytique (*dans ça*) et celle synthétique (*dedans*), le même locuteur pouvant aller d'une forme à l'autre dans un même discours et parfois sans raison apparente si on ignore les éléments du contexte.

---

<sup>473</sup> Nous montrons *supra* quel serait le rapport entre ce subordonnant et l'archiphonème phonologique ou l'hyperonyme.

En résumé, ces différents exemples nous permettent de montrer que dans le processus communicatif, la propension à éviter toute variation qui pourrait être un frein à la communication, conduit le locuteur à user de tournures visant une certaine précision sémantique. Ainsi, toutes les formes ambiguës sont désarticulées et restituées dans un usage contextuellement simple et facilement décodable par l'interlocuteur. A cause de la pluralité variationnelle des usages de français au Cameroun, ce souci de décumul conduit finalement à une utilisation libre de formes différentes. Voilà pourquoi dans le même contexte, on entendra une utilisation acceptée et libre des pronoms *il* et *ça*; *ça* et *cela*. L'objectif discursif immédiat est la précision et la clarté. Cette pratique rentre dans la propension à attribuer « à chaque signifiant un signifié qui lui est propre » (Manessy, 1994-a : 172). La contextualisation suppose alors une reconnaissance légitime de pratiques sur lesquelles on est d'accord, ou bien sur lesquelles on est unanimement en désaccord, leurs pertinences dépendant du contexte d'inscription.

## **2.5 Conclusion : dépasser la syntaxe des catégories**

Nous pouvons conclure cette analyse initialement micro-syntaxique dans son projet, puis élargie ensuite, en reconnaissant au vu des usages relevés, qu'il nous paraît présomptueux de parler du français de Douala ou du Cameroun. En effet, nous nous rendons compte que l'axe syntaxique en toute autonomie, ne peut suffire à comprendre les constructions des usages des locuteurs. Il n'est également pas exclu qu'une des conclusions à tirer à la fin de cette analyse soit que le cadre structuraliste, découpé en sous-domaines, paraisse peu adéquat et peu opératoire pour les descriptions des usages de locuteurs, si l'on veut les comprendre dans leurs fonctionnalités. Sur le plan syntaxique, presque toutes les formes en usage au Cameroun se retrouveraient ailleurs (en Afrique ou en France), ce qui suppose que sur le plan oral, il y aurait une connivence assez particulière entre les usages dans divers pôles de l'ensemble francophone. Les chercheurs qui voudraient mettre en évidence des particularités topolectales caractéristiques des français des différents pays devraient également être déçus. Nous remarquons que presque tous les usages considérés comme du français à Douala, feraient penser à des usages ailleurs dans l'espace francophone, qui seraient tous des pratiques de l'oral. C'est probablement la fréquence dans les usages, qui pourrait particulièrement faire la différence (sans certitude même là, de dégager des particularités nationales). C'est certainement pourquoi Féral (1994-a : 39) invite les linguistes à « comparer ce qui est comparable » dans la mise en rapport entre les usages vernaculaires du français au Cameroun avec les usages vernaculaires en France, puisque ce français décrit au Cameroun « n'est guère différent dans sa structure du



"français ordinaire" » (Manessy, 1994-b : 14). Il ne faut donc pas radicaliser les formes décrites comme spécifiques au Cameroun. Elles appartiennent certes à des contextes d'usages où les locuteurs oscillent entre ces différentes pratiques socialement tricotées, caractéristiques des sociétés plurilingues, mais dans l'ensemble, ce sont surtout des pratiques caractéristiques de l'oral.

Le locuteur, dans ses usages sociaux, considère alors comme primordial la précision communicative ou identitaire. Dumont (1993 : 477) remarque que sur le plan des constructions, l'intention sémantique prime sur l'application des règles de syntaxe. Dans la même logique, (Manessy, 1994-a : 222 et 1994-b) explique ces usages comme relevant d'un souci d'efficacité communicative, qu'il résume dans un terme : « fonctionnalisation ». Ces lectures et analyses visent à montrer que les usages de français ne peuvent se départir des usages sociaux et culturels. Frei avait, depuis 1929, montré que les pratiques du français en France ne se faisaient pas dans une certaine neutralité. Les usages linguistiques véhiculent tellement de fonctions à remplir par les langues, qu'il est donc logique de penser que la fonction de communication n'est pas toujours prioritaire. Nous avons en effet montré que certaines pratiques avaient une valeur identitaire. On peut considérer que l'usage du français au Cameroun a parfois une fonction « phatique » (Féral, 1979 : 121), pour montrer que l'usage d'une langue semble constituer et répondre à un projet énonciatif. Nous ne prétendons pas que les usages de français sont identiques dans tout l'espace francophone. S'il existe une constance dans les usages, c'est bien l'imprégnation socioculturelle des pratiques (comme pour toutes les langues d'ailleurs) qui permet au français d'épouser des réalités locales diverses. Il serait toutefois logique de rappeler cette dimension culturelle et contextuelle, qui nous permet de mettre l'accent sur l'aspect interpersonnel de l'échange. Dès lors et pour rester cohérent avec notre conception de la communauté sociolinguistique, on supposera que ces différents usages de français sont soumis à une logique contextuelle, qu'elle soit linguistique ou un univers extralinguistique.

On pourrait, en exploitant efficacement cette logique, comprendre certaines zones d'ombres subsistant à la fin de la description micro-syntaxique. Nous avons par exemple noté :

- une confusion entre subordonnées ;
- la présence d'éléments dits "autonomes", "libres" ou bien "facultatifs", à la présence "aléatoire" qui embarrassent apparemment le linguiste soucieux de catégoriser tous les items de l'énoncé de manière segmentale ;

- la présence du « double marquage » (« *moi elle* ») interprétée comme un cas de renforcement, avec un élément de rappel ; mais comment comprendre cependant l'usage d'un triple marquage (« *parlez m'en z en de vos tracasseries policières* ») ?

Nous voulons, en relevant ces points, dire que la syntaxe des catégories ne peut rendre compte de toutes les dimensions des pratiques linguistiques. Pour revenir aux catégories dites "libres" et "autonomes" du discours, nous pensons en fait qu'il n'en existe pas. Elles seraient considérées comme libres parce qu'il serait impossible à la syntaxique des catégories, d'en rendre compte efficacement. Ce sont en effet de « petits monstres » (Blanche-Benveniste *et al*, 1990 : 54) qui attendent une clarification de statut. Ces éléments inexplicables par les modèles connus apparaissent ainsi comme des « questions linguistiques [qui] semblent devoir conserver un caractère de marginalité » (Pierozak, 2003 : 729-730). Pourtant elles s'inscrivent dans un schéma énonciatif pertinent pour les interlocuteurs, et remplissent des rôles assez précis. Comme Manessy, Gadet (1997[1996] : 91) souhaite une analyse plus profonde du corpus pour plus de clarté, en inscrivant des problèmes non solubles non plus dans une syntaxe de l'énoncé, mais dans la syntaxe du discours, qui seule pourrait rendre compte de leur fonctionnement.

Par le modèle intonatif qu'ils mettent en place, Morel et Danon-Boileau (1998) font peut-être écho à cette volonté de Manessy et de Gadet. Ce modèle radicalise davantage l'instabilité en en faisant le principal critère d'analyse linguistique car, le flux énonciatif suffirait à comprendre plusieurs méandres langagiers.

### **3 La macro-syntaxe : pour une grammaire intonative**

Nous tenons à signaler d'entrée, que quelques uns des phénomènes que nous développons dans cette partie auraient pu être traités dans la partie micro-syntaxique qui précède (nous y avons d'ailleurs traité de catégories sur lesquels nous revenons dans cet autre cadre, mais sous un angle de vue différent, comme l'interjection ou les coordonnants). Nous avons pensé qu'il était plus utile de dissocier dans la présentation, deux niveaux syntaxiques. Bien que la frontière, telle que nous la construisons, soit artificielle, l'avantage de ce choix est que nous pouvons nous attarder sur la présentation théorique du modèle de Morel et Danon-Boileau, récent dans la description syntaxique. Par son originalité (il revendique l'instabilité à la différence des descriptions syntaxiques structurales classiques), le modèle de l'intonation considère comme centrale la question de l'hétérogénéité, qui apparaît comme la colonne vertébrale de l'analyse.

L'approche intonative, cadre pluridimensionnel qui se situe à la croisée des chemins de plusieurs spécialités (prosodie, syntaxe, morphologie, énonciation mais qu'on pourrait ramener à deux aspects qui sont le segmental et le suprasegmental), paraît bien adaptée pour rendre compte d'un fonctionnement syntaxique au-delà du modèle pronominal (Blanche Benveniste). Le modèle développé par Morel et Danon-Boileau dans *Grammaire de l'intonation - L'exemple du français*, publié en 1998, s'inscrit dans une optique appropriée à notre réflexion, et c'est à juste titre que nous pensons y trouver des solutions plus en adéquation avec notre démarche. En effet, « [...] oral et écrit, syntaxe, prosodie et pragmatique pourraient être perçus d'un même regard » (Willems, 1990 : 49-50 in Pierozak, 2003 : 730). Développée pour l'étude de l'oral, la macro-syntaxe se définit autour d'une unité de base, l'énoncé oral (caractérisé par une assez grande instabilité).

Ceci semble assez pertinent si nous pensons au rôle d'un autre élément prosodique, le ton. Les français en usage au Cameroun côtoient des langues à tons. L'effacement d'un ton pourrait ainsi rendre le mot méconnaissable, créant ainsi une confusion au moment de son identification, le ton ayant une valeur distinctive. Ainsi en *ghomala'*, les noms [sí] "dieu" et [sì] "tombe" ne se différencient que par la variation tonale. Ceci revient à reconnaître l'importance du niveau prosodique dans la grammaire. Renaud (1979 : 425) évoquait l'hypothèse confirmée par Zang Zang (1998) et Tabi-Manga (2000), que le français au Cameroun deviendrait progressivement une langue tonale. Cette conclusion découlait de la différence d'articulation, mettant en valeur l'intonation, qui dépend du « substrat linguistique » du locuteur. Renaud émet néanmoins des réserves à son observation, en considérant que la réalité décrite paraissait plus complexe que ce qu'il avait observé. C'est pourquoi il souhaite qu'elle soit « étudiée de près ».

Ces observations nous permettent de souligner que la dimension prosodique ne devrait pas être oubliée dans l'étude des français au Cameroun. Si nous revenons à l'intonation, elle est importante au même titre que tous les autres aspects de l'énoncé, qu'ils soient segmentaux ou suprasegmentaux. Nous nous proposons pour cette partie, de commencer par une présentation du modèle intonatif de Morel et Danon-Boileau. Cela nous permettra d'étudier quelques éléments de construction de français à Douala, avant de proposer une éventuelle relativisation du modèle.

### 3.1 *Le modèle de l'intonation*

Il tourne autour d'indices suprasegmentaux qui jouent un rôle dans la démarcation. Au nombre de quatre, ces indices sont la hauteur, l'intensité, et la durée, et la pause-silence. Chacun d'eux a une valeur iconique et une valeur conventionnelle.

« Le lien postulé entre iconique et conventionnel - et nous sommes là en pleine sémiologie (où le suprasegmental est bien défini linguistiquement)- est bien entendu vital en ce qu'il y a là l'enjeu de la possibilité même d'une grammaire de l'intonation » (Pierozak, 2003 : 734).

Essayons de voir concrètement comment définir la valeur de chacun des indices dans une production discursive, pris individuellement :

- les variations de la hauteur mélodique (déterminée par le fondamental laryngier F0) permettent de lire la montée intonative qui équivaut à « un appel » lancé à l'attention de l'autre, tout comme la plage basse traduira un repli sur soi (sous la forme d'une incise<sup>474</sup> par exemple).
- les variations de l'intensité permettent de gérer les tours de parole, de « prévenir une interruption du colocuteur<sup>475</sup>, ce qui souligne l'importance qu'il accorde à ce qu'il est en train de dire » (Morel et Danon-Boileau, 1998 : 16).
- la durée quant à elle « mesure l'état de mise en mot de ce qui va se dire ». Ainsi, l'allongement de la syllabe correspond à la construction énonciative du locuteur ; il juge son expression insuffisante mais reste un peu comme en attente, ne sachant comment poursuivre son discours. En tout cas, ce phénomène phonique peut indiquer la fin d'un groupe et le passage à un autre groupe (Morel et Danon-Boileau, 1998 : 17). C'est également la durée qui détermine la pause-silence dont le rôle est « d'unifier ce qui précède en une sorte de continuum thématique, et de rhématiser ce qui va suivre » (Morel et Danon-Boileau, 1998 : 14).

Pour être assez pertinent, pour pouvoir être « stabilisés », ces indices devraient être couplés :

---

<sup>474</sup> L'incise peut se définir comme un segment énonciatif articulé en plage assez basse, et qui correspond à un égocentrage du locuteur, servant à présenter un argument irréfutable.

<sup>475</sup> Dans l'énonciation, il faut distinguer le colocuteur du coénonciateur car cela correspond à des positions différentes eues égard au rapport intersubjectif entre les deux interlocuteurs, le colocuteur se considérant tout simplement comme un informateur sans engagement profond dans l'énonciation. Ainsi, « la relation de colocation intéresse la façon dont le locuteur envisage sa gestion des tours de parole. La relation coénonciative marque ce qu'il anticipe de l'accueil que l'autre réserve à ses propos (s'il préjuge d'un accord, d'un désaccord, ou s'il n'envisage rien » (1998 : 162).

- le couplage de la hauteur et de l'intensité traduirait l'idée de focalisation, une mise en retrait ou une rupture involontaire, par un jeu entre les signes + et - ;
- celui entre hauteur et allongement traduirait l'évidence d'un propos ;
- la conjugaison de ces trois indices équivaldrait à une « pause pleine ».

Ainsi résumée, cette présentation assez schématique ne peut mieux s'articuler qu'en considérant des contextes énonciatifs, le discours tournant autour d'une unité. Cette unité, c'est le paragraphe considéré comme la colonne vertébrale de toute séquence énonciative.

### 3.1.1 Le paragraphe oral

Le paragraphe oral est considéré comme « l'unité de la parole spontanée, l'unité maximale susceptible d'une 'grammaire' au delà de laquelle les relations entre éléments relèvent de l'analyse du discours » (Morel et Danon-Boileau, 1998 : 21). Il comporte dans cette perspective trois éléments (le préambule, le rhème et un éventuel postrhème) reconnus sur la base d'un découpage dont les repères sont des indices suprasegmentaux. Il peut se schématiser ainsi qu'il suit :

**Paragraphe → préambule + rhème + (postrhème)**

#### 3.1.1.1 Le préambule

Le préambule comporte des éléments qui sont :

- le **ligateur** : « il précise le lien de ce qui va se dire avec ce qui l'a déjà été. Il peut être « énonciatif » (« tu vois, écoute, bon, bah ... disons, en tout cas ... ») ou bien discursif (« mais, et donc, alors, parce que, ... ») (Morel et Danon-Boileau, 1998 : 38).

- le **modus** qui comporte le *point de vue* dont le rôle est de souligner l'identité de l'énonciateur comme caution à ce qui va être dit (« moi, à mon avis, pour moi », « X dit que, ... ») et le *modus dissocié* qui « définit le degré de certitude de l'information que l'on s'apprête à délivrer » (Morel et Danon-Boileau, 1998 : 40). Il peut s'agir d'« expressions à valeur épistémique telles que les adverbes "effectivement", "bien sûr", "peut-être" etc mais aussi des verbes syntaxiquement autonomes, tels que "je crois", "j'ai l'impression", "j'espère" » (Morel et Danon-Boileau, 1998 : 40). Il marque en tout cas le degré de croyance, d'adhésion à l'énoncé.

- le **cadre** : il « définit grossièrement le domaine sur lequel va rouler le propos », et constitue la zone de prédication.

- le **support lexical disjoint** dont le rôle est de « mettre en place la référence de l'argument qui sert de support à la prédication du rhème » (Morel et Danon-Boileau, 1998 : 41). Dissocié du rhème, il est repris dans le rhème par un élément pronominal mettant en rapport les deux entités. Cet élément peut être un personnel, un relatif ou un démonstratif. Sur le plan syntaxique, sa construction obéit à une certaine structure :

- l'utilisation du « présentatif existentiel » dans une structure « [il y a Z] »
- l'utilisation d'une structure avec reprise pronominale « [Z repris par un pronom personnel ou démonstratif dans le rhème] » : le support n'est donc associable, dans ce cas, qu'à un seul rhème.

Tous ces éléments ne sont cependant pas toujours présents dans un préambule. Cela ne veut pas non plus dire que ces pôles dans le schéma du préambule sont facultatifs. Il n'en n'est rien car selon la théorie de Morel et Danon-Boileau, les éléments présents assurent les rôles de ceux qui n'apparaissent pas en surface. Pierozak (2003 : 737) résume ce fonctionnement en pensant ces éléments comme plurifonctionnels. Cette plurifonctionnalité leur permet donc d'assumer toutes les tâches dans le préambule. L'ajustement des locuteurs avant l'énonciation du rhème est donc garanti, ce qui facilite cette opération que recouvrent les concepts de co-locution et de coénonciation.

Voilà donc présenté le premier élément constitutif du paragraphe, qui repose sur l'aspect énonciatif et non sur celui de la syntaxe, cadre qui dès lors s'avère insuffisant pour rendre compte de tous les contours structuraux du français. Une synthèse définitoire et structurelle pourrait correspondre à la réécriture suivante :

**Préambule → (ligateur) + (point de vue) + (modus dissocié) + (cadre) +  
(support lexical disjoint)**

Nous constatons que tout est superficiellement facultatif, et pensons pouvoir rendre compte du segment énonciatif suivant<sup>476</sup> :

*bon je me dis que ça doit être un piège pour sa femme + vous pouvez un peu + bon je me dis que +  
que peut-être sa femme son ami et sa femme + ils ont tendu un piège pour arrêter monsieur  
Kamdem + donc c'est un peu mon point de vue par rapport au problème de monsieur Kamdem là*

---

<sup>476</sup> Il s'agit d'un extrait de l'émission « Sans Tabou » de *Radio Equinoxe*. Un auditeur, Kamdem, a posé un problème personnel : cocufié par son épouse et son ami, cette dernière a abandonné le domicile familial en lui laissant leurs enfants. Kamdem est donc inquiet et ne sait comment gérer cette situation. Les autres auditeurs essaient donc de comprendre ce qui s'est passé, et c'est dans ce cadre que nous situons cette intervention.

L'élément *bon* qui revient tout le long de cet énoncé équivaut au ligateur. Il n'est donc pas aussi autonome qu'on aurait pu le penser. En effet, l'ordre des éléments du préambule comme pour tout le paragraphe est fixe, en respect à la logique de la construction linéaire sur laquelle repose le modèle. De même, *je me dis que* occupe dans ce préambule la position de point de vue. Le locuteur engage en fait sa personne comme garant de la validité de ce qu'il énonce. On pourrait ainsi proposer comme préambules les structures suivantes :

- préambule 1 : bon (ligateur) + je me dis que (modus)
- préambule 2 : bon (ligateur) je me dis que + que (point de vue) peut-être (modus dissocié) sa femme son ami et sa femme (support lexical disjoint)
- préambule 3 : donc (ligateur)

### 3.1.1.2 *Le rhème*

Le rhème est le constituant sur lequel repose la construction d'un paragraphe. Bref de nature, il peut être sur le plan segmental décrit

« en termes plus neutres du type [pronom + verbe + X]. Le pronom qui précède le verbe est personnel, démonstratif ou relatif. Quant à X, il représente une séquence de nature variable (SN, SP ou adverbe). » (Morel et Danon-Boileau, 1998 : 45).

Il peut aussi être introduit par « c'est », ou bien se terminer par un ponctuant final : « quoi », « hein », « voilà » entre autres.

Sur le plan prosodique, le rhème connaît une modulation sous forme de cloche allant d'un niveau de hauteur bas vers une intonation haute, avant de se terminer de nouveau sur un niveau intonatif bas. Cela correspond à une montée intonative de l'élément sémantiquement valorisé, suivie d'un abaissement de la hauteur mélodique. Prenons l'exemple de la production d'un de nos témoins, Samuel.

Samuel nous explique une des raisons pour lesquelles il a déjà eu à aller au marché : son épouse était absente, et puisqu'il fallait faire à manger pour les enfants, il a dû se rendre au marché pour s'approvisionner

Samuel - *première<sup>ment</sup> je suis parti au marché quand ma femme n'était pas là + c'était pour acheter la nourri<sup>ture</sup> + venir préparer pour les en<sup>fants</sup> ++ parce que la femme avait voyagé elle m'a laissé avec les en<sup>fants</sup> ++ je suis parti payer la nourri<sup>ture</sup> pour venir pré<sup>parer</sup>*

Dans cet exemple, nous pouvons constater la présence d'un préambule [*premièrement*] suivi d'un premier rhème introduit par le pronom personnel *je* [*je suis parti au marché quand ma femme n'était pas là*]. Par ailleurs, [*c'était pour acheter la nourriture + venir*

*préparer pour les enfants*] constitue le deuxième constituant rhématique introduit par le « marqueur spécialisé » *c'était*. Dans la troisième séquence, le rhème est construit autour du verbe « laisser » : [*elle m'a laissé avec les enfants*] ; le dernier rhème est construit autour du verbe « partir » : [*je suis parti pour payer la nourriture pour venir préparer*].

Cet exemple nous permet de noter que nous avons jusque là traité d'énoncés qui correspondent (en fonction des marques intonatives) à un paragraphe assez simple (les quatre séquences possibles de cet exemple). Pourtant le dernier rhème par exemple aurait comme préambule, l'énoncé qui le précède. Ce dernier se serait recatégorisé pour devenir un préambule. Le paragraphe n'équivaut donc pas toujours à l'énoncé. Dans certains contextes,

« cette unité maximale [le paragraphe] peut être comprise comme un hyperonyme de la notion d' « énoncé » (bien dans la « tradition rhétorico-grammaticale du français »), reformulée ici en paragraphe simple (*vs* paragraphe complexe). La distinction entre énoncé [...] et paragraphe engage alors le nombre de rhèmes en jeu, le rhème constituant l'élément essentiel minimal pour que l'on puisse parler ici d'une unité d'analyse : l'énoncé est composé d'un unique rhème (avec le plus souvent un préambule, voire plus d'un préambule, ainsi que d'un éventuel postrhème), le paragraphe en comprenant plus d'un (chacun pouvant avoir son propre préambule ou partager un même préambule) ». (Pierozak, 2003 : 735).

Un énoncé ou un paragraphe, peut être recatégorisé en préambule. Autrement dit, le modèle intonatif comme nous l'avons déjà montré est récursif. Un terme qui équivaut au ligateur peut devenir ponctuant ou bien cadre dans un autre contexte, la modalité ici devenant un élément du rhème ailleurs. De même, un rhème ou bien un énoncé peut devenir un préambule ailleurs. Comme le discours oral, il se construit par des reconstructions, en exploitant des phénomènes à la fois segmentaux et prosodiques. Nous comprenons donc que dans la construction de son discours, Samuel exploite ce qui peut être analysé comme quatre rhèmes. Il exploite alors ce que la grammaire de l'intonation décrit comme un paragraphe complexe, qui comporte alors plus d'un constituant rhématique (nous y reviendrons).

### **3.1.1.3 Le postrhème**

Le postrhème est la marque de la fin du paragraphe. Il est caractérisé par des traits syntactico-sémantiques et intonatifs dont l'absence d'un seul fait perdre à la suite son statut de postrhème.

Sur le plan syntactico-sémantique, il peut appartenir à deux classes :



- modalité épistémique / point de vue (je crois, à mon avis, etc)
- argument nominal, coréférent avec un pronom du rhème (Morel et Danon-Boileau, 1998 : 28)

Les traits intonatifs sont :

- absence de pause entre le rhème et le postrhème
- plage intonative basse : niveau 2 ou 1
- chute de l'intensité
- absence de modulation de F0
- absence de remontée de F0 sur la syllabe finale
- nombre de syllabes inférieur à douze (Morel et Danon-Boileau, 1998 : 29).

Sur un plan purement intonatif, le postrhème se construit donc avec une chute rapide de l'intonation et de l'intensité à la fin du paragraphe, et est fait d'une suite de syllabes basses de faible intensité. Dans l'ensemble, le postrhème permet de présenter comme irréfutable, un argument au sujet d'un rhème qui aurait exprimé une conclusion polémique.

Pour revenir au paragraphe dans son ensemble, son unité et sa cohésion sont identifiables non pas par des pauses, mais surtout par des variations de la courbe mélodique, c'est-à-dire sur la hauteur, l'intensité ou bien la durée (les trois traits prosodiquement définitoires du paragraphe). En effet,

- la « chute conjointe de Fo et de l'intensité sans allongement de la durée » représentée par les auteurs [F0- I- D=], est un indice de fin de paragraphe.
- la structure [F0+ I-] qui équivaut à la « remontée de F0 à la finale » traduisant une « recatégorisation » (pour le paragraphe complexe), est un indice de cohésion du paragraphe.
- on peut aussi pour identifier cette cohésion partir de la « loi de déclinaison » qui oblige chaque constituant du paragraphe « à demeurer inférieure à la hauteur finale du segment qui précède », à la manière du « downstept »<sup>477</sup> constaté dans l'étude tonologique. Cela affecte les éléments de fonction identique, et la remontée du niveau intonatif équivaut au passage à un nouveau paragraphe.

Voilà donc résumé le principe de cette approche intonative de l'oral, bâtie autour du paragraphe dont l'identification est beaucoup plus prosodique que segmentale, validant

---

<sup>477</sup> Le « downstept » est une règle d'abaissement tonal stipulant que dans une suite de trois tons haut - bas - haut, le ton bas « possède la propriété de déclencher un abaissement significatif (*downstep*) du ton H subséquent » (Rossi, 1999 : 42) le ramenant presque à son niveau de hauteur.

l'idée de la contextualisation car aucune interprétation ne pourra être faite de manière objective.

### 3.1.2 Le paragraphe, une donnée empirique

L'idée de la prise en compte du contexte dans l'interprétation est d'autant plus recevable que les variations de hauteur mélodique sont relativement déterminées pour chaque locuteur à chaque analyse. C'est en cela que ce modèle intonatif constitue un cadre empirique. Nous avons mentionné *supra* la possibilité d'assimiler le paragraphe à l'énoncé, ou bien de le définir comme supérieur à l'énoncé. Cela nous permet de présenter de manière respective le paragraphe simple et le paragraphe complexe.

Cette complexification du paragraphe s'explique par le fait qu'un paragraphe déjà formé peut être recatégorisé en préambule d'un nouveau rhème, et former dès lors un nouveau paragraphe. Il s'agit donc d'un phénomène s'inscrivant dans tout travail mettant en valeur la récursivité, la structure « tourbillon » (Morin, 1990), qui pose la construction comme permanente. Cette recatégorisation explique la

« complexification du mode d'organisation du discours. Ainsi, ce dernier n'est plus seulement redevable du mode « préambule / rhème », mais d'un mode de niveau encore supérieur (saisissable au plan plus général du discours), désigné sous les termes de « noyau / catalyse ». [Morel] précise cependant que généralement tous ces phénomènes de rupture (définis intonativement essentiellement) ne perturbent pas le mode d'organisation premier. » (Pierozak, 2003 : 743).

Cette hyperstructure explique donc les cas de non contiguïté syntaxique des éléments discontinus, pouvant néanmoins se rattacher à un même constituant discursif. La macro-syntaxe se présente alors comme le cadre dans lequel devrait s'inscrire l'étude grammaticale prise sous l'angle de l'oralité :

« plus que jamais la macro-syntaxe, syntaxe en quelque sorte de l'interdisciplinarité, fait voler en éclats le cadre de la phrase, pour en arriver non pas seulement à l'énoncé mais surtout au discours, redevable également d'un raisonnement macro-syntaxique. » (Pierozak, 2003 : 743).

Cette démarche traduit un souci de contextualisation des pratiques des interactants, et s'inscrit dès le début de la présentation de la *Grammaire de l'intonation*, dans l'hétérogénéité : « dans son essence, notre démarche, qui se donne toujours *la priorité à*

*l'examen des données brutes fournies par les corpus*<sup>478</sup>, s'inscrit dans l'hétérogène. » (Morel et Danon-Boileau, 1998 : 8).

En étant empirique, ce modèle se présente donc comme une approche en étroite adéquation avec nos préoccupations. Par ses recatégorisations, par l'instabilité des pôles structurels, on pourrait penser que la *Grammaire de l'intonation* aurait un fonctionnement récursif, qui fait d'elle un modèle en partie constructiviste. Elle est dans cette logique productive, et nous aide à rendre compte de constituants que la micro-syntaxe n'a pu traiter efficacement. Ses auteurs reconnaissent d'ailleurs : « notre attention pour les marques de la coénonciation à l'oral nous a amenés à relever certains indices segmentaux jusqu'alors peu exploités » (Morel et Danon-Boileau, 1998 : 165)

Il s'agirait entre autres, de marques sans référence sémantique immédiate, des marques qui ne peuvent se comprendre qu'en contexte, ces éléments que Manessy inscrit dans l'énoncé en leur reconnaissant un caractère autonome. Ce sont pour lui des procédés emphatiques ou expressifs qui ponctuent le discours à certains moments. Ils sont ainsi inscrits comme des constituants d'un pôle structurel dont le contenu n'est pas prédéfini, mais qui peut être structurellement analysé dans le modèle intonatif.

Parce qu'elle est construite à la fois sur une dimension aléatoire et un aspect déterminé, la grammaire de l'intonation équivaldrait ainsi traditionnellement à une non-grammaire car aucune règle stable pour le linguiste n'est élaborée. Aucun phénomène linguistique n'est donc prévisible objectivement, ou du moins la seule chose prédictible serait l'indétermination. Par la flexibilité de ses composantes, par leur caractère récursif, rien ne peut avoir une fonction ou un rôle déterminé. Pour comprendre comment fonctionne ce modèle théorique et donc le tester, essayons de l'appliquer à des énoncés de « Sans tabou ».

### 3.1.3 Applications

Essayons par ces productions, de montrer comment sont construits le paragraphe qui correspond à un énoncé, et le paragraphe complexe qui suppose par le phénomène de récursivité, une recatégorisation de certains constituants de l'énoncé :

- a) *j'ai compris que la vie-ci + vraiment ça ne vaut pas la peine avec un homme marié* (« Sans tabou », 06.11.04)
- b) *je ne sais pas elle fera mieux de rentrer chez si c'est moi je ne peux pas divorcer comme ça* (« Sans tabou », 23.10.04)

---

<sup>478</sup> Nous soulignons.

- c) *mais disons que : mon problème est le suivant ++ c'est bon + j'ai fait la classe de quatrième avec un ami + bon je suis arrivé à Douala bon + il était encore au niveau de Bafang + voilà il est + bon venu j'ai eu : je me suis marié avec une femme avant qu'il n'arrive + et voilà je me suis alors confié mon ami je l'ai même amené à la maison XX comme tu vois là c'est ma femme + et X quand je n'étais même pas là elle il venait mangeait nous étions ensemble*

Le type d'éléments décrits *supra* comme « libres » (*vraiment, comme ça, bon*) s'inscrivent en contexte dans des articulations catégorielles énonciatives différentes. L'exemple (a) peut s'analyser comme suit :

- préambule : *j'ai compris que la vie-ci + vraiment*
- rhème : *ça ne vaut pas la peine avec un homme marié*

La partie qui nous interpelle particulièrement c'est le préambule, qui peut se décomposer en

- point de vue : *j'ai compris que*
- support lexical disjoint : *la vie-ci*
- modus dissocié : *vraiment*

Nous constatons que l'élément *vraiment* joue un rôle dans la structure énonciative, en présentant le degré de conviction du locuteur. Il permet à l'énonciateur de faire voir la gravité de ce qu'il décrit, ici le danger que constituerait toute liaison avec un homme marié. C'est pour traduire ce côté subjectif que Manessy (1994-a) l'a inscrit comme extériorisant un certaine affectivité. Cet élément du modus traduit également la forte conviction que le locuteur donne à son énoncé, ce qui serait un moyen d'attirer l'attention de son interlocuteur sur cette réalité nouvelle dans le cadre énonciatif. De même, l'exemple 2 peut être ainsi organisé :

- ligateur : *je ne sais pas*
- cadre : *elle fera mieux de rentrer chez*
- point de vue : *si c'est moi*
- rhème : *je ne peux pas divorcer comme ça*

L'élément *comme ça*<sup>479</sup> fait dans ce contexte, partie du rhème. Il se comporte comme un ponctuant final, à la manière de « quoi », « hein », « voilà ». Il matérialise la fin de la

---

<sup>479</sup> Dans ce contexte de finale de rhème, *comme ça* est synonyme de *ainsi*. Parfois, il connaît une extension avec l'adjonction de « là », se réalisant *comme ça là*, ce nouveau terme n'ayant pas valeur de déictique dans le sens classique du terme, mais résumant un peu le thème développé dans une séquence énonciative. On pourrait cependant analyser cet élément avec des arguments de la syntaxe des catégories. Dans cette logique,

précision, du positionnement de la locutrice face à l'attitude d'une autre, torturée par son époux, qui a longtemps fait preuve de stoïcisme et qui se demande s'il est humain et logique qu'elle continue sur la même lancée. La place de l'élément *comme ça* n'est donc pas forclose ; son apparition dans l'énoncé obéit à une cohérence énonciative et argumentative du locuteur.

L'exemple 3 va lui, présenter une structure similaire mais moins simple. Commençons par l'organiser en séquences intonatives :

séquence 1 : *mais* <sup>sons</sup> *que* : *mon problème est le sui* <sup>vant</sup>

séquence 2 : *c'est* : *bon* + *j'ai* <sup>fait</sup> *la classe de quatrième avec un a* <sup>mi</sup> + *bon je suis arrivé à Doua* <sup>la</sup> *bon* + *il était encore au niveau de Ba* <sup>fang</sup> + *voilà*

séquence 3 : *il* <sup>est</sup> + *bon venu j'ai eu* : *je me suis marié avec une femme avant qu'il n'ar* <sup>rive</sup> + *et voilà*

séquence 4 : *et X quand je n'étais même pas* <sup>là</sup> *elle il venait man* <sup>geait</sup>

séquence 5 : *nous étions en* <sup>semble</sup>

Les structures de ces différentes séquences seraient les suivantes :

séquence 1 : préambule [ligateur (*mais*) point de vue (*disons que*) support lexical au rhème (*mon problème est le suivant*)]

séquence 2 : rhème [(rhème1 (*c'est*) préambule 1 (*bon*) rhème 2 (*j'ai fait la classe de quatrième avec un ami*) préambule 2 (*bon*) rhème 3 (*je suis arrivé à Douala*) préambule 3 (*bon*) rhème 4 (*il était encore au niveau de Bafang voilà*)]

séquence 3 : préambule [ligateur (*bon*) + cadre 1 (*il est venu*) + cadre 2 (*avant qu'il n'arrive*)] + rhème (*j'ai eu : je me suis marié avec une femme + et voilà*)

séquence 4 : préambule [ligateur1 (*et*) + ligateur 2 (*quand X*) + point de vue (*je n'étais même pas*) + cadre (*là*)] + rhème 1 (*elle il venait*) rhème 2 (*mangeait*)

séquence 5 : rhème (*nous étions ensemble*)

L'exemple 3 peut donc se comprendre comme des séquences organisées prosodiquement sur la base de montées et de descentes intonatives. En exploitant le même argument, nous pensons l'organiser une fois de plus en deux paragraphes, le premier formé des séquences 1, 2 et 3 ; et le deuxième paragraphe, formé des deux dernières séquences. En d'autres

---

on le considérerait comme une valence même faible de *divorcer*. Manessy (1994-a : 125) pense que cet élément fait « référence au contexte ou à la situation ».

termes, les éléments supposés « autonomes » en micro-syntaxe rentrent dans l'organisation des paragraphes énonciatifs, comme des ponctuants ou des ligateurs. Leur place n'est pas fixe dans l'énoncé car ils peuvent appartenir au préambule ou au rhème. Cependant, leurs valeurs énonciatives sont figées car ils respectent une logique interne à la linéarité de la construction de l'énoncé. La séquence 2 est d'ailleurs assez illustrative car dans le rhème nous retrouvons trois préambules introduits par le retour trois fois du ligateur « bon ». Cela suppose que le constituant rhématique est construit sur la base de recatégorisations d'autres constituants. Le rhème s'ouvre sur le présentatif « c'est », et se clôt sur le ponctuant « voilà ». Cette recatégorisation nous permet alors de comprendre comment fonctionne le paragraphe complexe.

Dans la construction donc, aucun positionnement structurel d'éléments n'est prédit à l'avance. Nous présentions *supra* par exemple « là » comme un ponctuant. Or nous pouvons constater que dans la séquence 4, le même terme apparaît, mais rentre dans un autre cadre, à la manière de tous les éléments classés comme libres dans la micro-syntaxe. Ce qui est prévu, c'est l'ordre d'apparition dans la chaîne. Le modèle alterne ainsi entre des pôles structurels prédictibles (dans l'analyse surtout), et des pôles aléatoires (le contenu des différents pôles structurels).

### **3.2 Quelques éléments de construction**

Nous avons focalisé notre attention sur la construction de l'énoncé et du paragraphe complexe dans le précédent paragraphe. Essayons dans ce nouveau paragraphe, de voir avec les pratiques à Douala, comment le modèle de l'intonation pourrait permettre de rendre compte de certains aspects que nous avons laissés non résolus dans la grammaire des catégories. Pour ce faire, nous choisissons de focaliser notre analyse de corpus sur trois axes : d'abord les éléments considérés comme « autonomes » dans la description *supra*, ensuite le problème des interjections, et enfin les questions du double marquage et de la relative.

#### **3.2.1 Les éléments « autonomes »**

Leur « distribution est apparemment libre » et « seule leur localisation dans l'énoncé peut surprendre » (Manessy, 1994-a : 124). Les éléments rangés dans cette catégorie sont analysés en étant inscrits dans l'énoncé. Il s'agit selon Manessy, de *vraiment, comme ça (là), là, même, aussi, et puis, bref, bien sûr*, etc. Ils font tous référence

au contexte, et permettent alors de lever l'ambiguïté dans le discours. Ces éléments ne sont pas aussi autonomes, et encore moins aussi libres. Ils obéissent à certaines contraintes.

Partons pour ce raisonnement, d'une production dialogale. Il s'agit d'un extrait d'une conversation radiophonique effectuée par deux animatrices d'une émission matinale éducative et divertissante de *Equinoxe*, « Entre nous les femmes »<sup>480</sup> (en gras, les éléments qu'on pourrait catégoriser comme autonomes).

- Nathalie : *ton wee<sup>k-end</sup> il était com<sup>ment</sup>*  
 Angèle : ***oh**<sup>bien</sup> Nathalie tu m'as laissée là<sup>hein</sup> + j'ai bos<sup>sé</sup> : hier **donc***  
 Nathalie : ***ah** tu as<sup>travaillé</sup>*  
 Angèle : ***voilà** je suis rentrée<sup>dormir</sup>*  
 Nathalie : ***mais** d'abord samedi samedi tu as pas<sup>travaillé</sup>*  
 Angèle : *<sup>bon</sup> **disons** que samedi j'étais un peu souf<sup>frante</sup>*  
 Nathalie : ***ouais***  
 Angèle : ***et** : mon fils aussi a fait trop de bruits + ça fait que : maintenant je me suis<sup>pas</sup> reposée*  
 Nathalie : ***donc** **disons** que le week-end il a pas été reposant pour<sup>toi</sup>*  
 Angèle : *<sup>non</sup> **pas du tout***  
 Nathalie : *il était un peu mouvementé mais<sup>pas</sup> mouvementé dans le sens où tu as fait la<sup>fête</sup>*  
 Angèle : *la: bougie quoi*  
 Nathalie : ***oui** tu n'as pas fait la fête*  
 Angèle : ***non non non non** XX*  
 Nathalie : ***ouais** + X moi également je ai pas fait la fête euh le le le week-end il était assez tran<sup>quille</sup>+<sup>bien</sup> euh la mise en onde ce matin elle est assurée par X [...]*

Les éléments « autonomes » de cet extrait sont les interjections, auxquelles nous ajoutons les conjonctions (« donc », « et », « mais »), et les ligateurs (« oui », « ouais », « non »).

### 3.2.1.1 Les interjections

Aux éléments de catégorisation structurale (*oh*, *ah*, *hein*, *quoi*, *bon*), nous ajouterons *voilà* et *disons*, qui fonctionnent dans les usages de la même manière que les autres interjections. Ils ne sont plus dans ce contexte, des verbes défectifs ou des présentatifs (tels que présentés en syntaxe structurale).

« Oh ».

Cette interjection est utilisée sans aucune variation particulière de la hauteur de la voix. Elle marque ici une analepse, un flash-back permettant à la locutrice de se souvenir

<sup>480</sup> Il s'agit de prologomènes d'une édition de cette émission quotidienne. Les deux animatrices s'échangent des salutations dès l'entame. Elles profitent de cet espace pour parler d'elles, des activités du week-end, certainement un moyen de mieux accrocher les auditrices en particulier à qui s'adresse cette émission. Le français utilisé ici est le pôle du quartier.

de son week-end radieux, une joie appuyée par l'adverbe « bien ». Sur le plan énonciatif, cette conjonction permet d'introduire le terme caractérisant le week-end, mais surtout de revenir sur le moment de la séparation entre les deux : une s'en allant libre pour le week-end, et l'autre restant pour des raisons professionnelles. Il s'agit donc d'un ligateur car il rapproche deux moments énonciatifs, en introduisant une divergence de vue.

#### « Ah ».

Elle s'inscrit dans la même lignée que « oh ». Mais nous remarquons dans cet exemple un haussement intonatif sans allongement de la dernière syllabe. Il s'agirait de cette « convergence sur l'objet de discours » indiquant « un appel à l'explication du point de vue en jeu » (Morel et Danon-Boileau, 1998 : 98). L'animatrice traduit donc sa surprise concernant les activités de sa collègue pendant le week-end. Son émotion est d'autant plus vive (l'intensité et la hauteur mélodique de la voix le signale), qu'elle revient du week-end dans un état assez dégagé, et pense en engageant la conversation avec sa collègue que cette dernière aurait eu un week-end aussi relaxant. Ce ligateur introduit le rapprochement de la pensée de Nathalie avec l'idée énoncée par sa collègue, traduisant dès lors une identité thématique énonciative.

Nous pouvons conclure que ces deux interjections (« ah », « oh ») sont des ligateurs, « marqueurs de la surprise et de la relation à soi » (Morel et Danon-Boileau, 1998 : 97). En effet, elles permettent de mesurer l'adhésion ou une distanciation à une idée, matérialisant un visage de l'intersubjectivité dans l'instance énonciative.

#### « Hein »

« Hein » se présente à Douala comme une véritable marque de fin de rhème. En effet, cet élément clôt souvent le segment énonciatif et est utilisé par le locuteur comme une force persuasive face à l'interlocuteur car à un énoncé se terminant de la sorte, la réaction évidente de l'interlocuteur est d'acquiescer, de valider ce qui a été dit. Devant la remarque de Angèle en effet, Nathalie ne peut réagir autrement que par l'assentiment. D'où l'utilisation du terme « bossé » qui a ici valeur de synonyme de « travaillé ». Ce ponctuant est conatif<sup>481</sup>, ce que traduit d'ailleurs la remontée de la voix. Son utilisation est donc fortement inscrite dans le désir d'être suivi, de faire valider sa position, de persuader.

#### « Quoi ».

---

<sup>481</sup> Nous avons relevé sur le plan micro-syntaxique qu'il pouvait également assumer une fonction de contact.



Nathalie : *il était un peu mouvementé mais <sup>pas</sup> mouvementé dans le sens où tu as fait la fête*  
 Angèle : *la: bougie <sup>quoi</sup>*  
 Nathalie : *oui tu n'as pas fait la fête*

Quand Angèle intervient à la suite de l'affirmation de Nathalie, elle utilise un terme, « bougie » qui équivaut sémantiquement à « fête », mais dans un registre de jeunes. Elle présente donc le terme qu'elle préfère pour traduire l'idée de « fête », sans pour autant demander implicitement ou non à son interlocutrice de valider ou non ce choix, ce que l'autre comprend bien en ne revenant pas dessus. Le « oui » qui suit ne valide pas le terme « bougie », mais permet à Nathalie, avec la variation terminologique, de chercher à imposer son mot à elle. Il s'agit d'une pratique reconnue par l'approche intonative de la grammaire. Sans grande variation de la hauteur mélodique<sup>482</sup>, « il signifie à autrui qu'on énonce sa position à soi et qu'elle n'est pas soumise à discussion » (Morel et Danon-Boileau, 1998 : 102). Dans ce contexte, *quoi* apparaît comme un ponctuant du rhème, autocentré sur le locuteur.

« Bon ».

Ce terme revient dans le discours des Doualais quel que soit le contexte de pratique du français, à condition que cela s'inscrive dans l'oral. Il fonctionne sur le plan énonciatif comme un élément remplaçant les hésitations, mais permettant en même temps de souffler, de reconsidérer son discours, de le (re)construire. Il équivaut à une « gomme orale ». Mais, il permet également à Angèle de réorienter le discours en introduisant un sujet nouveau (sa maladie), ou bien de redynamiser le discours car nous constatons qu'il revient assez souvent en début d'énoncé, et en particulier avec l'intonation montante.

« Voilà ».

A la différence de « hein » qui invite à une réaction de l'interlocuteur pour marquer son adhésion, « voilà » clôt le débat ou le thème énonciatif. Ce terme peut se placer en attaque énonciative. Dès lors, il autorise une autre occurrence énonciative après lui, et l'introduit mais tout en la reliant à l'idée précédente dont il effectue un résumé qui traduit l'adhésion commune des interlocuteurs. Angèle par son utilisation résume, fait le point sur ce qui a été dit précédemment, et passe à une autre idée sans demander l'avis de sa collègue. Voilà pourquoi pour revenir sur cette idée, cette dernière doit faire appel à une marque énonciative de réorientation discursive, ce qui suppose une variation dans la lancée

---

<sup>482</sup> Ce terme occupe toujours la plage la plus basse du niveau mélodique.

énonciative. Or le responsable de ce changement, c'est bien « voilà ». Sur le plan prosodique, il n'y a aucune remontée de la courbe intonative sur la dernière syllabe de ce mot. Au contraire, elle déclinerait traduisant cette fin de la chaîne thématique. L'utilisation de « voilà » permet donc de matérialiser une frontière rhématique en clôturant un débat, ce qui permettrait d'introduire une autre idée ou de marquer la fin de la conversation. Il serait alors un ligateur.

Par contre, quand sa position dans la chaîne parlée est à la finale absolue, il est considéré comme un ponctuant. Nous observons donc un abaissement intonatif sur la syllabe ultime, marquant la fin du segment énonciatif. Pour mieux traduire notre réflexion, prenons un autre exemple. Il s'agit d'un autre extrait de la même chaîne de radio, *Equinoxe*, mais dans une autre émission « Sans Tabou », que nous avons déjà eu l'occasion d'exploiter plus d'une fois. Une jeune fille s'est plainte un peu plus tôt, de continuer, presque à la veille de son mariage, de mouiller ses draps lors de son sommeil ; elle pense être malade et demande des conseils à l'antenne. Ayant suivi son problème, un auditeur (Ahmed) lui apporte son avis dans cet échange avec l'animateur :

- Ahmed - je voulais regarder le côté de cette jeune fille qui euh jusqu'à son âge elle pisser encore au lit  
Animateur - Florine elle s'appelle  
Ahmed - oui Florine  
Animateur - elle a 22 ans elle va bientôt se marier mais elle a ce problème là  
Ahmed - oui euh Florine euh: vraiment si euh: c'est depuis ton enfance euh + tout ce que je te conseillerais pour l'instant c'est: + c'est de rapprocher ton père et: si ça ne va pas euh: laisse tes coordonnées + à la maison de: de la radio et puis + euh des gens vont te contacter qui sont mieux placés pour voir si ce ça ne relève pas de de d'un problème familial bon + mais si c'est par rapport à un traitement il y a des gens qui pourront euh n'est-ce pas t'apporter de l'aide à ce niveau **voilà**  
Animateur - merci Ahmed

L'intervention de Ahmed se termine par « *voilà* » qui a valeur de ponctuant rhématique<sup>483</sup>. L'animateur l'a très bien compris, car tout juste après cela il prend la parole en évitant de faire un commentaire, l'auditeur ayant clos le débat et s'étant retiré du processus énonciatif. Il n'a plus qu'à le remercier, puis à passer à un autre auditeur.

Ligateur, « voilà » permet de traduire une convergence dans l'énonciation. Ponctuant, il indique la fin de l'énoncé d'un locuteur qui ne cherche pas toujours à solliciter une réaction de son interlocuteur, mais la fin d'une unité thématique et même son retrait par rapport au processus énonciatif.

---

<sup>483</sup> C'est également la valeur de « c'est tout » car le locuteur a « vidé son sac » et n'a plus rien à dire, et permet ainsi à l'autre de prendre la parole et de continuer s'il le veut, la conversation; c'est donc également un moyen de passer le tour de parole à l'autre.

## « Disons ».

Indication d'un égocentrage profond de l'énonciateur, cette marque discursive laisserait penser que le discours produit est assumé par les deux énonciateurs. En fait, c'est plutôt une douce obligation, une subtilité utilisée par le locuteur pour faire valider en l'état, son discours par son interlocuteur. « Disons » est ainsi utilisé soit pour corriger, soit pour reformuler un énoncé. Angèle (*bon **disons** que samedi j'étais un peu souffrante*) en fait usage pour résumer sa journée de samedi. Cette justification qu'elle apporte est fortement appuyée par le ligateur « bon » qui permet d'introduire une idée nouvelle dans la construction discursive. Or cette idée, Nathalie ne peut la vérifier, elle est obligée de faire confiance en validant les propos de sa collègue. L'utilisation de « disons » dans l'énoncé équivaldrait donc à une dictature de l'énonciateur. Par contre, quand Nathalie utilise « disons » (*donc **disons** que le week-end il n'a pas été reposant pour toi*), on dirait une réelle sollicitation, une interpellation de sa collègue. Cela n'est qu'une impression car ce condensé, c'est sa perception du week-end de Angèle, qui saisit peut-être la nuance en répondant par un « ouais » bref et assez évasif. Sur le plan intonatif, les deux occurrences de ce terme dans notre extrait équivalent, chaque fois, à une plage moyenne, pas basse en tout cas, si nous la comparons à l'unité prosodique qui suit. Il s'agit généralement du deuxième ligateur dont la plage moins haute que la précédente s'expliquerait par la loi de déclinaison. Le premier ligateur a en effet une hauteur mélodique remarquable. Ce deuxième ligateur a également une plage haute, qui n'est pas aussi bien perçue que la première à cause de leur contiguïté. Leur articulation connaîtrait une baisse progressive, jusqu'à la prochaine plage haute suivant une plage basse. Si la succession de plages hautes est longue, on pourrait finir par percevoir la dernière comme basse par rapport à une plage basse dans un contexte différent.

Cet extrait dialogal radiophonique, qui nous a permis de mettre en exergue un nombre significatif de ligateurs et ponctuels, connaît plus d'un paragraphe dont le premier se termine avec le terme « tranquille », particulier en ceci qu'au-delà de l'articulation de toutes ses syllabes ([trāki<sub>0</sub>]), nous notons une chute intonative sans allongement syllabique, doublé d'un abaissement de l'intensité. Il s'agirait donc d'indices qui conjointement matérialiseraient la fin d'un paragraphe. Le prochain commence d'ailleurs par une très forte articulation de « bien » qui connaît une remontée expressive de la hauteur mélodique, mais qui serait la marque segmentale non pas d'une appréciation, mais de la clôture d'une parenthèse, ou bien d'un changement radical de position, de point de vue, ou

bien de thème de discussion. Nathalie l'utilise d'ailleurs pour matérialiser le début réel de l'émission, car cela lui permet de présenter le technicien assurant la mise en onde.

Nous tenons toutefois à mettre en évidence *voilà* et *disons*. Nous avons montré que sur le plan macro-syntaxique, ils appartiennent à deux catégories, en fonction des usages. Ils peuvent alors être soit des ponctuants (apparaissent alors dans le rhème), ou bien des ligateurs (constituant du préambule). En tant que ligateurs, ils ont le fonctionnement des interjections. C'est donc dire une fois de plus que la frontière entre micro-syntaxe et macro-syntaxe devrait être plus souple.

### 3.2.1.2 *Les conjonctions*

« Donc ».

Dans la rhétorique argumentative, cette conjonction a surtout valeur de connecteur logique à valeur conclusive. Elle présente ainsi logiquement l'aboutissement d'une réflexion menée de façon assez cohérente. La collègue de Nathalie apporte une conclusion (un peu rapide certes mais logique), au fait d'avoir travaillé quand les autres étaient en week-end. Cette conjonction implique en effet « un préalable partagé et une réitération de l'accord sur ce préalable » (Morel et Danon-Boileau, 1998 : 119). Il s'agit donc d'un ponctuant car sa plage intonative est assez basse, introduisant une lapalissade : la seule chose à faire au boulot, est bien évidemment de travailler. Placé en début d'un segment énonciatif toutefois, « donc » devient un ligateur recentrant « la thématique générale provisoirement suspendue ». Ce serait le cas dans l'exemple

*donc disons que le week-end il n'a pas été reposant pour toi*

Nathalie procède ici à une réaffirmation d'une idée partagée par les toutes les deux, après une parenthèse qui a consisté à introduire un autre thème, la maladie du fils de son interlocutrice. Le ligateur permet ainsi de ramener les locuteurs vers l'objet de l'allocution.

« Et ».

L'utilisation de cette conjonction obéit au souci de la locutrice d'effectuer un rapprochement entre deux états : sa maladie et celle de son fils. Sur un plan énonciatif, ces deux états équivalent à une instance rhématique dont voici la structure :

Angèle                      préambule 3 [[ préambule 1 [non disons que samedi                      rhème 1 [j'étais un peu souffrante

Nathalie      préambule 2 [*ouais*]

Angèle      rhème 2 [*et : mon fils aussi a fait trop de bruits*] rhème 3 [*ça fait que: maintenant je me suis pas reposée*]

Nous sommes ici dans une structure complexe dans laquelle les préambules 1 et 2, les rhèmes 1 et 2, sont recatégorisés pour devenir le préambule 3. Ce qui nous importe au premier chef c'est la valeur de la conjonction de coordination « et ». Elle permet le rapprochement entre les rhèmes 1 et 2, soulignant un rapport de complémentarité entre eux, une relation plus ou moins égalitaire renforcée par le comparatif « aussi »<sup>484</sup>. Sur le plan intonatif, nous remarquons un allongement syllabique traduisant à notre avis un travail intérieur de Angèle, et qui est une conséquence de l'interruption par Nathalie. Cette dernière serait inscrite dans un processus énonciatif constructif qui lui permet d'introduire un argument supplémentaire pour traduire la morosité de son week-end. La conjonction a donc ici valeur de

« mise en relation avec le contexte situationnel dans l'univers construit par le discours : « et » globalise alors ce qui précède et introduit un fait qui a valeur de rhème (ou qui acquiert une valeur prédicative forte) par rapport à ce préalable thématique. » (Morel et Danon-Boileau, 1998 : 117).

Ce rapprochement entre les deux thèmes permet plus facilement de recatégoriser l'ensemble qui est repris dans la nouvelle structure, le rhème 2. Il s'agit d'un nouvel argument dont le support lexical, disjoint à la nouvelle unité rhématique, y est repris par le démonstratif « ça ». Le ligateur<sup>485</sup> « et » peut ainsi avoir valeur de « complémentarité d'éléments », ou bien

« introduire un commentaire, une glose portant soit sur le discours référentiel construit par le discours, soit sur la situation spécifique du discours et sur l'univers de connaissance que l'énonciateur suppose partagées par le coénonciateur. Il marque une consensualité supposée sur l'objet de discours » (Morel et Danon-Boileau, 1998 : 117).

Ceci revient à reconnaître que dans l'énoncé oral, « et » a un univers de valeurs plus large que dans la micro-syntaxe. Si sa principale fonction peut être de créer une identité égalitaire entre deux éléments, son univers fonctionnel est beaucoup plus vaste que cela. Elle n'est donc pas figée, et dispose de valeurs sémantiques diversifiées. Ce coordonnant a

---

<sup>484</sup> On pourrait argumenter qu'il ne s'agit pas ici d'une conjonction, mais d'une locution formée de la conjonction *et* et de l'adverbe comparatif *aussi*, les deux formant une structure unique discontinue. Cela est possible car le coordonnant *et* peut être construit en adjonction à des particules différentes : *ensuite*, *maintenant*, *alors*, *puis* entre autres. Cela permet ainsi les structures : *et ensuite*, *et maintenant*, *et alors*, *et puis*, en construction contiguë ou discontinue selon l'usage. Ce qui est certain est que *et* reste le constituant nucléaire de la locution.

<sup>485</sup> Blanche-Benveniste *et al* (1990 : 44) en parle comme "joncteur".

une valeur identique dans Blanche-Benveniste *et al* (1990 : 44) qui en parle comme un "joncteur", tout comme *mais*.

### « Mais »

Cette conjonction permet de matérialiser la réorientation thématique de la conversation, avec comme implicite, que tous partagent le discours construit jusque là. Nathalie l'utilise pour introduire l'idée de l'absence d'Angèle du samedi, ce qui laisse supposer que cette dernière aurait pris son week-end. Cette nouvelle idée est renforcée par la présence de « d'abord », synonyme de début, de commencement d'une autre logique argumentation, peut-être pas opposée à la précédente mais en tout cas pas identique. Il s'agit pour Nathalie, de comprendre la raison de la mauvaise mine de sa collègue. Et elle vise juste car cette dernière saisira cette perche tendue pour présenter la raison expliquant son état : la maladie. Cette réorientation énonciative aura donc été assez judicieuse. « Mais » n'a donc pas ici la valeur que lui attribue généralement la micro-syntaxe : construction adversative, oppositive. Il s'agirait surtout d'un élément de progression énonciative, introduisant soit une idée nouvelle, soit un autre visage de l'idée développée jusque là. C'est dire que les valeurs micro-syntaxiques ne sont plus exclusives. Réajustement, ouverture, voilà comment on pourrait comprendre le repositionnement traduit par l'apparition de « mais » dans un énoncé.

Ces trois conjonctions de coordination (*et, mais, donc*) apparaissent comme des manifestations d'une attitude coopérative de l'interlocuteur, mais dans l'optique d'une réorientation du discours. Ils sont tous des ligateurs. En d'autres termes, cela revient à dire que leur position structurelle est définie au préalable. On peut donc penser que par rapport au reste de l'énoncé, on ne peut pas en parler comme d'une catégorie aussi autonome ou libre. Leur caractère instable s'explique par le fait que leur apparition n'est pas indispensable dans l'énoncé. Et quand bien même cela est fait, tout l'énoncé (préambule et rhème entre autres), peut redevenir un autre préambule pour un constituant rhématique à venir. Il en sera de même pour les autres ligateurs.

#### **3.2.1.3 Les « ligateurs d'articulation à la pensée »**

##### « Ouais » / « oui » / « non ».

Ces ligateurs se situent en général en début de séquence énonciative, et fonctionnent parfois comme des entités concurrentes (avec d'un côté « ouais » et « oui », et de l'autre « non »). L'utilisation de « ouais » par Nathalie lui permet d'exprimer son

approbation face aux propos de sa collègue. Morel et Danon-Boileau (1998 : 99) pensent que la différence entre « ouais » et « oui » réside dans le fait que le premier matérialise une « convergence coénonciative », alors que le deuxième annonce « un point de vue divergent », dans un contexte donné. Notre exemple ne s'inscrit toutefois pas dans cette optique. Le « ouais » par exemple, en isolation dans une séquence énonciative marquerait certes un acquiescement, mais sans ratification (parfois, il sert simplement à interrompre le locuteur). Il équivaut à une expression assez vide, une sorte d'onomatopée, *mm*, qui régule très souvent la conversation. Il s'agit tout simplement d'un signe matérialisant l'attention de l'interlocuteur qui pourrait ainsi gloser cette formule : « je te suis, alors tu peux continuer »<sup>486</sup>. Nous avons d'ailleurs exploité les deux termes dans nos entretiens comme des procédés de relance, même si le « ouais » pourrait paraître plus expressif.

Entre « oui » et « ouais », notre corpus présente ce que nous identifierons comme une variation libre, et que nous pouvons observer dans :

Angèle : *la: bougie <sup>quoi</sup>*  
 Nathalie : *oui tu n'as pas fait la fête*  
 Angèle : *non non non non XX*  
 Nathalie : *ouais + X moi également je ai pas fait la fête euh le le le week-end il était assez tranquille + <sup>bien</sup> euh la mise en onde ce matin elle est assurée par x*

Le même locuteur va ainsi de « oui » à « ouais » sans aucune nuance sémantique nouvelle. Par contre, on comprendrait qu'elle s'éloignerait du français normé, du code scolaire, le « ouais » s'observant beaucoup plus en contexte de relâchement normatif. Le « oui » n'introduit pas toujours comme le pensent Morel et Danon-Boileau (1998), un contraste énonciatif. À Douala, il peut être un des visages du consentement. Par ces termes, Nathalie valide l'idée développée depuis le début par sa collègue, et y adhère totalement. En conséquence, le « oui » doualais comme le « ouais » seraient sur le plan sémantique identiques, synonymes de consentement et d'adhésion, ou bien signe d'attention et de relance selon le contexte, même si tous restent des ligateurs, dans le segment énonciatif.

Le « non » joue un rôle similaire, mais quand il porte une charge énonciative (hauteur de la voix), il matérialise le refus.

Nathalie : *donc disons que le week-end il a pas été reposant pour <sup>toi</sup>*  
 Angèle : *<sup>non</sup> pas du tout*

<sup>486</sup> Cette dimension culturelle n'est pas prise en compte par Morel et Danon-Boileau dans leur modèle, pourtant elle a une importance évidente. Nous avons par exemple remarqué qu'en France, *ouais* est une affirmation mais sans enthousiasme, à la différence de *oui* qui suppose l'adhésion du locuteur au discours d'autrui.

Son utilisation énumérative par Angèle permet de marquer une emphase sur le désaccord avec l'idée de la fête énoncée par Nathalie.

Nathalie : *oui tu n'as pas fait la fête*  
Angèle : *non non non non XX*

Dans l'ensemble donc, « ouais », « oui », « non » participent également de la coénonciation mais, permettent surtout aux coénonciateurs de marquer soit le désaccord, soit l'approbation ou bien encore en relançant la conversation.

Nous comprenons par ces extraits que la valeur de tout indice énonciatif est contextuelle : « donc » ligateur et ponctuant; « non » ligateur pur ou marque de refus. De même, « et » peut appartenir au préambule, ou bien être relié au rhème. Selon sa construction, nous pensons qu'un terme comme « disons » peut également être rattaché au rhème. Nous avons également montré que « voilà » peut être un ponctuant du rhème, ou bien encore un élément du préambule. Nous aurions pu aller plus loin dans l'analyse en traitant les différents rhèmes où il aurait été facile de présenter des pronoms personnels comme appartenant au préambule et au rhème. Mais nous pensons qu'avec les exemples présentés jusqu'ici, il est possible de voir que tout dépend des différents rôles coénonciatifs joués par les colocuteurs. Le locuteur peut vouloir centrer sur lui le message, ou faire valider son dire par l'autre, ou bien encore l'amener à en assumer la responsabilité en même temps que lui, ou bien se désengager totalement ; il peut aussi vouloir apporter une précision référentielle dans le cadre du discours. Pour atteindre son objectif en tout cas, il convoquera soit des déictiques, soit certains temps verbaux, ou bien parfois, certaines prépositions. Ceci revient donc à reconnaître qu'en réinscrivant le locuteur dans le cadre énonciatif, il devient facile de rendre compte de l'usage qui est fait du français en contexte. Avant de passer à une conclusion, voyons si d'autres points que sont le double marquage et la relative, obscurs dans notre description syntaxique, pourraient être éclairés par le cadre macro-syntaxique.

### **3.2.2 Le problème du double marquage et la relative**

Nous avons compris avec quelle simplicité le modèle intonatif de l'oral rend compte de phénomènes parfois difficiles à traiter dans la micro-syntaxe. Nous pouvons dès lors tester certaines de ces productions linguistiques, comme le double marquage. Prenons l'exemple des énoncés

a. *toi tu es là tu ne fais rien*



- b. *moi à sa place je ne devais pas me gêner parce que c'est ce qu'il fait souvent qu'on lui ait fait*

Nous pouvons ainsi structurer le premier énoncé :

|              |                 |                        |
|--------------|-----------------|------------------------|
| <i>toi</i>   | <i>tu es là</i> | <i>tu ne fais rien</i> |
| point de vue | cadre           | rhème                  |

Le paradigme oral l'analyse comme un énoncé simple sans aucune particularité majeure, à la différence de la micro-syntaxe qui traite d'étrange, l'apparition des pronoms. L'autre exemple, un peu plus complexe constitue un paragraphe différent de l'énoncé (l'exemple précédent) en ce sens qu'il comporte plus d'un rhème. Sa structure est donc :

*moi à sa place je ne devais pas me gêner parce que c'est ce qu'il fait souvent qu'on lui ait \ est fait*

|                   |                              |  |   |
|-------------------|------------------------------|--|---|
| premier énoncé :  | <i>moi</i><br>point de vue   | <i>à sa place</i><br>cadre                                     | <i>je ne devais pas me gêner</i><br>rhème |
| deuxième énoncé : | <i>parce que</i><br>ligateur | <i>c'est ce qu'il fait souvent</i><br>support lexical disjoint | <i>qu'on lui ait \ est fait</i><br>rhème  |

Loin de marquer le « datif d'intérêt » (Manessy, 1994-a), le retour du pronom de la deuxième personne marque ici le désengagement du locuteur qui fait assumer son énoncé par l'interlocuteur. Dans la même perspective, le pronom de la première personne serait interprété comme un cas d'égoцентризм. Par contre, l'unique cas de triple marquage de notre corpus paraît inexplicable, et serait un écart à Douala. Sa structure intonative donne cette architecture :

|                          |              |           |          |           |                                       |
|--------------------------|--------------|-----------|----------|-----------|---------------------------------------|
| <i>par<sup>lez</sup></i> | <i>m'</i>    | <i>en</i> | <i>z</i> | <i>en</i> | <i>de vos tracasseries policières</i> |
| rhème                    | point de vue | SLD       | ?        | SLD?      | Valeur lexicale des pronoms antéposés |

Nous ne pouvons rattacher les différents éléments de l'énoncé à des constituants du paragraphe. Il existe un deuxième élément pronominal qui a référence au premier élément pronominal, et à la même valeur nominale qui intervient à la fin de l'énoncé. Essayons de revenir à une analyse micro-syntaxique. On pourrait alors considérer que la présence de la particule [z] vient d'une assimilation. Une consonne aurait propagé ses traits à l'espace vocalique à la suite de la présence de deux consonnes contiguës. Mais pourquoi ce son alors qu'il existe des nasales moins éloignées ? Le locuteur aurait voulu exploiter une marque de la deuxième personne du pluriel comme formule de politesse, qui lui rappelle d'ailleurs un usage plus ordinaire (*parlez en*). Avec le caractère étrange de sa construction,

on comprend donc qu'il faudrait recourir à d'autres critères pour mieux comprendre cette construction. En nous tournant vers le social donc, cette production pourrait être considérée comme une surnorme hypercorrective. Le locuteur voudrait manifester sa connaissance de la norme scolaire, en se démarquant de son interlocuteur. Cette idée devient cohérente quand nous nous intéressons aux identités des interactants : le locuteur est une étudiante de niveau licence, qui s'adresse à des *taximen*.

Si c'est le critère social qui permet de comprendre le cas du triple marquage, qu'en est-il du subordonnant générique *que* ? Nous avons également constaté dans l'approche micro-syntaxique, une difficulté à identifier certaines structures qu'il introduisait :

*je vais parler à la fille que + euh je dis qui: est enceinte là*

En écoutant cet énoncé, nous observons que le relatif connaît un certain allongement de la durée, et est précédé par *que* suivi d'une pause, ce qui suppose que pour le locuteur, ce terme aurait une valeur précise, permettant de coréférer à un SN précédent, l'antécédent *fille*. Il s'agirait donc d'une relative (souvent associée à la durée, dans le modèle intonatif). En plus sur le plan accentuel, nous notons une certaine intensité articulatoire. Le relatif serait donc le préambule énonciatif précédant le rhème constitué du syntagme verbal. Ce rhème est d'ailleurs ponctué par l'élément final *là*.

Des problèmes laissés en suspens par une conception phrastique de la syntaxe, peuvent donc être relativement résolus dans le cadre de la macro-syntaxe, en associant suprasegmental et segmental comme indices interprétatifs. En conséquence, il serait utile d'associer les deux paradigmes dans les analyses syntaxiques, sans avoir comme nous l'avons fait (pour des raisons de présentation et de comparaison mais aussi de cohérence), construit une barrière entre elles. On garderait une liberté en allant d'un pôle à l'autre pour chercher des arguments pouvant aider à comprendre le fonctionnement des usages linguistiques. N'oublions pas que notre approche épistémologique est l'ouverture. Un point mérite cependant que nous nous y arrêtions, un aspect sur lequel Morel et Danon-Boileau paraissent assez catégoriques avec des limites bien tracées : le postrhème.

### 3.3 *Le postrhème revisité ?*

Nous avons remarqué dans notre corpus un fait non marginal, qui nous a amené à nous interroger particulièrement sur une structure importante dans la coénonciation, le postrhème. Pour plus de clarté, partons de cet extrait d'une édition de « Sans Tabou », où une auditrice, Vanessa, pose son problème :

- Vanessa - Euh j'ai j'ai gardé de l'argent dans une coopérative  
 Animateur - Oui Vanessa  
 Vanessa - Et chaque chaque jour que j'y vais là-bas on me dit euh tu ne peux pas avoir ton argent parce que: euh ils racontent des tas de trucs + et cet argent je l'avais prévu pour faire ma formation parce que j'ai personne qui peut m'aider + donc je travaille j'ai travaillé cet argent j'ai fait des économies + pendant quatre ans que je voulais payer ma formation avec cette année à la rentrée + quand ils m'ont fait ça j'étais dépassée je suis allé voir des gens même à Bonanjo °j'ai demandé des conseils on m'a envoyé à Bonanjo°  
 Animateur - A Bonanjo c'est-à-dire à la police à la gendarmerie<sup>487</sup>  
 Vanessa - Oui  
 Animateur - D'accord

Un segment mérite notre attention ici : °j'ai demandé des conseils on m'a envoyé à Bonanjo°. En fonction de son articulation, on pourrait penser qu'il s'agit d'un postrhème, marquant la fin du paragraphe. M.-A. Morel pense qu'il ne doit jamais aller au-delà de douze syllabes. Or, nous en avons ici seize. Est-ce à dire qu'il s'agirait d'une autre structure orale ? Nous percevons pourtant sur le plan intonatif une certaine régularité mélodique en plage basse, un décrochage par rapport à la hauteur mélodique de la dernière syllabe du dernier terme du rhème « Bonanjo ». La définition intonative du postrhème se vérifie donc jusque là. Par ailleurs, il n'y a aucune pause entre les deux entités. A l'écoute, il s'agit d'un discours intérieur, produit par Vanessa soit pour se convaincre qu'il fallait véritablement se rendre à Bonanjo, soit pour faire comprendre à son interlocuteur que si Bonanjo n'était pas l'endroit idéal où elle aurait dû se plaindre, elle n'en assume pas tout à fait la responsabilité car elle y a été dirigée par « on ». Sur le plan syntaxico-sémantique, nous remarquons une co-référence entre le pronom personnel postrhématique « je », et le « je » du rhème. Par ailleurs, nous y relevons des éléments de modalité (« on »). Toutes les caractéristiques du postrhème, sauf une (la longueur), sont vérifiées dans ce segment. On pourrait penser qu'il s'agit d'un postrhème. En ce sens, il ne serait pas utile de restreindre sa longueur.

Pourquoi ne pas relativiser le principe du respect absolu de tous les critères définis par Morel et Danon-Boileau comme un des critères de reconnaissance du postrhème ? On pourrait aussi assouplir le critère de longueur. Le modèle n'est-il pas en construction permanente ? Nous pensons en tout cas que, le modèle intonatif pourrait être assoupli. Nous l'avons *supra* inscrit dans une logique constructive. Sa fabrication serait alors constante (Kaufmann, 1996 : 75). Ce postrhème inscrit en effet une discordance discursive ponctuelle car dans le processus de coénonciation, Vanessa essaie d'anticiper sur une éventuelle question gênante en rejetant rapidement la responsabilité de sa démarche sur autrui, qu'elle évite soigneusement de particulariser : il est « on », anonyme. Ajoutons

---

<sup>487</sup> Depuis l'époque coloniale, aller à Bonanjo veut dire aller dans les services administratifs, comme amener quelqu'un à Bonanjo c'est l'amener en justice; il en est de même pour New-Bell qui fait penser spontanément à la prison de la ville

qu'il suffirait que nous changions de paradigme d'analyse, pour que cette séquence soit identifiée autrement. Il serait cependant possible de garder les critères tels que définis dans la *Grammaire de l'intonation*. Ce segment énonciatif serait dans ce cas, un aparté, analyse qui serait tout aussi pertinente. Cela ne veut pas dire que le locuteur parle à soi-même, il ne s'agit pas d'un soliloque. Au contraire, le discours produit, bien que s'adressant également au locuteur, se fait à l'intention des autres participants qui peuvent d'ailleurs réagir en conséquence (c'est le cas ici de Vanessa).

Le paragraphe intonatif deviendrait donc un cadre large, et flexible dans lequel on pourrait presque tout contextualiser. Il est d'autant plus ouvert qu'il peut être élargi, et c'est dans ce sens que son auteur, Morel y introduit une nouvelle dimension, en intégrant « tête et regard dans la gestion de la colocation et de la coénonciation » (Morel, 2003 : 43), ce qui lui a permis de dégager une nouvelle unité dialogale :

« Nous avons ainsi été amenées à définir une unité plus large que le paragraphe intonatif (délimité rappelons-le, par la chute conjointe de la mélodie et de l'intensité sur la syllabe finale). Nous avons nommé « hyperparagraphe » cette unité plus large par le fait que le regard reste fixé sur l'écouteur lors de l'énoncé de la séquence. »

Ce cadre s'avère donc essentiellement souple, intégrant comme nous le voyons à la fois le verbal, le non-verbal et le paraverbal. Ces deux derniers, à valeur discursive, assurent également la contextualisation du discours. Il met donc en valeur le fonctionnement du matériel sémiotique, en dégagant la multicanalité de la communication humaine dans les relations interpersonnelles, soulignant ainsi une certaine synergie d'éléments multiples en contexte hétérogène. Peuvent-ils nous permettre de comprendre des aspects du problème du ton et de l'intonation évoqué *supra* dans les usages de français à Douala et au Cameroun ?

### **3.4 Du ton à l'intonation**

Ces phénomènes prosodiques sont assez proches. Le ton sera pris comme une

« variation de hauteur (ton haut, moyen, bas) et de mélodie (contour montant, descendant, etc) qui affectent une syllabe d'un mot dans une langue donnée » (Dubois *et al*, 1994 : 483).

Nous ne percevons pas une grande différence entre le ton et l'intonation. Cette dernière est en effet décrite par des traits comme la hauteur, l'intensité et la durée. Nous constatons une imbrication qui pourrait laisser croire que ton et intonation renverraient à un même phénomène. De manière générale, ces deux notions se confondent d'ailleurs. Dans le TLF,

intonation, accent, et ton seraient d'ailleurs des synonymes. Les théories phonologiques de modélisation du suprasegmental nous paraissent également peu lumineuses. Dans la théorie linéaire-hiérarchique, l'intonation est « représentée comme une séquence linéaire bien ordonnée de tons phonologiques » (Rossi, 1999 : 45).

Pour revenir aux observables et à notre expérience du terrain, nous avons remarqué des usages de termes qui renvoient soit au ton, soit à l'intonation. Les Camerounais reconnaissent très souvent « l'accent » qui permet d'attribuer des identités. Cela leur permet de parler d'accent bamiléké, d'accent beti, d'accent anglophone, d'accent du Nord, d'accent bassa dans l'ensemble. Certains de nos témoins utilisent d'ailleurs librement les termes ton et accent pour traduire le même phénomène. Écoutons cet extrait avec deux professeurs de lycée :

- E - Justement je reviens à ma question + celui qui apprend le français sur le tas + je prends par exemple le cas d'un étranger qui atterrit spontanément + d'un Nigérian qui arrive là + il parle le français + est-ce qu'il a un accent
- Ebenezer - Il n'aura pas un accent mais il aura un ton
- Josy - Un ton propre à lui
- E - Si je comprends bien le ton et l'accent c'est pas la même chose
- Ebenezer - Moi tout simplement parce que elle a dit tout à l'heure le ton rentre dans la langue maternelle + hein alors que vous voyez l'accent c'est comme une manière euh euh il y avait une seule façon il y a une seule façon de prononcer un mot + on vous apprend donc cet accent là XXX nuançons donc en disant le ton bamiléké
- E - Est-ce à dire donc que le français que nous parlons ici à Douala et peut-être au Cameroun est un français à ton
- Ebenezer - Oui
- Josy - Oui on y met : parce qu'on y greffe nos tons + quand par exemple euh un Bassa prononce + quel mot là je suis veni parce qu'ils ont une difficulté à prononcer le son
- Ebenezer - le [ʉ]

Ton et intonation seraient donc confondus dans l'imaginaire du Doualais. Il s'agit de représentations car nos locuteurs partent de l'idée selon laquelle les langues locales au Cameroun sont pratiquement des langues à tons<sup>488</sup>. En conséquence, une rencontre entre le français et ces langues là ne pourraient à leur avis, donner naissance qu'à un phénomène de « tonologisation » du français. Nous avons toutefois vainement essayé de trouver des tons lexicaux dans notre corpus. Le ton n'aurait pas de valeur distinctive dans le français à Douala, sauf quand nous prenons en considération des mots « empruntés » des langues locales. Est-ce à dire qu'il faudrait invalider l'hypothèse émise avec assez de recul par Renaud (1979) mais validée par des linguistes camerounais (Zang Zang, 1991; Tabi-Manga, 1994 et 2000) ? L'exemple pris par notre témoin pour illustrer cela n'a curieusement rien à voir avec le ton ; c'est plutôt un son qui est exploité comme preuve de

---

<sup>488</sup> Il s'agit de professeurs de français, qui auraient donc reçu des cours de linguistique dans leur cursus universitaire, même si cela n'exclut pas que leur position soit celle socialement partagée.

cette affirmation. Il y aurait donc des chances de penser à une confusion entre ces notions de prosodie.

Cette hypothèse du français tonal s'inscrit dans une alchimie épistémique assez proche d'une description objectivante et décontextualisée. Nous pensons qu'elle mériterait d'être reconsidérée pour plus d'une raison. En effet, pour la valider, il faudrait découper les séquences syntagmatiques des énoncés produits afin de montrer (si nous prenons l'exemple de ce qui est reconnu dans cette posture épistémique comme de l'emprunt) que les mots provenant d'autres langues traversent la frontière, deviennent du français en conservant leurs tons d'origine, et donnent ainsi une fois intégrés au français une coloration tonale à l'énoncé. Par contre, en adoptant une approche globale, l'énoncé reconnu comme du français par le Doualais mettrait en valeur un schème plus ou moins classique sur le plan suprasegmental.

L'aspect prosodique développé serait l'intonation et rien d'autre. Comment comprendre si nous validions cette approche, que quelques mots transforment totalement le schème prosodique d'une langue pourtant plus prestigieuse ? Pour le dire autrement, il n'a pas encore été observé que des langues locales perdraient le ton pour l'intonation, ou bien cumuleraient les deux phénomènes prosodiques. Si cette hypothèse n'est pas totalement exclue, il serait prématuré à notre avis d'en parler. Il faudrait, pour que cela arrive, beaucoup de temps, mais surtout que le français perde sa valeur symbolique, pour peut-être devenir une langue tonale. Il serait de ce point de vue assez difficile de concilier ton et intonation à ce stade de notre étude. Notre position est que ces deux phénomènes prosodiques sont différents, et ne s'appliqueraient pas indifféremment à toutes les langues.

Pour faire le point sur le modèle de l'intonation, nous dirons que sa pertinence pour rendre compte des phénomènes de syntaxe dans la construction du français à Douala nous paraît avantageuse. En plus de nous permettre de comprendre que les catégories utilisées dans la micro-syntaxe sont en partie déterminées (dans le schéma énonciatif) quoique aléatoires (pour ce qui est du choix des termes à utiliser), il a surtout montré que l'idée de l'autonomie des catégories est relative. Ce modèle se construit ainsi sur l'« équilibre instable », ce en quoi il nous a paru intéressant.

Cependant, s'il y a un reproche à faire au modèle, c'est qu'il fonctionne avec des critères qu'on pourrait qualifier de structuralistes. A la différence de Frei qui essaie de s'appuyer sur les pratiques des locuteurs, Morel et Danon-Boileau (1998) ignore presque complètement que les pratiques décrites sont élaborées pour une perspective sociale. La

dimension culturelle est donc totalement absente de ce modèle. C'est dire qu'en rapport avec une description qui se veut socio-linguistique, la *Grammaire de l'intonation* mériterait quelques réorientations. On montrerait alors que l'instabilité pourrait se comprendre comme une conséquence de l'activité des locuteurs. Ces derniers détermineraient alors selon les contextes, les formes linguistiques à utiliser dans les différents constituants du paragraphe intonatif. Le modèle gagnerait alors en fonctionnalité sociale, en devenant un modèle pour le locuteur, pour la société, et non pas seulement un modèle pour le linguiste. En l'état actuel, ce modèle vise à uniformiser les pratiques, à rendre compte de l'hétérogénéité structurelle dans les usages. En ce sens, il ne serait pas éloigné du schéma monolingue, et pourrait être considéré comme un élargissement simple du structuralisme. Pourtant nos observables mettent la lumière sur des pratiques qui seraient plutôt plurilingues.

Dans les troisième et quatrième parties, nous définissons les pratiques des français à Douala comme relevant de ce que nous avons appelé l'acceptation mutuelle, qui s'explique chez l'individu par une compétence plurilingue et pluriculturelle (Coste, Moore et Zarate, 1997). Dans cette logique, le locuteur vit par adaptations successives à des contextes variés. Quelques illustrations de ce comportement, qui est devenu la pratique normale, ont été les différentes organisations possibles des français (en pôles sans frontières rigides), les pratiques en français du quartier qui supposent non seulement un rapprochement des différents autres pôles, mais aussi une recréation par des processus de construction. On peut en observer quelques uns dans les différents éléments de syntaxe que nous avons développés *supra*, même si nous pensons que la pratique de la néologie s'avère plus explicite pour comprendre lesdits usages. Ce bref flash-back nous permet de montrer ce qu'est le fonctionnement linguistique en contexte plurilingue et pluriculturel, en faisant le point sur les pratiques dites bilingues (ou plurilingues)<sup>489</sup>.

#### **4 Le bilinguisme / plurilinguisme**

Considéré comme central dans notre recherche, ce concept a accompagné toute notre réflexion, et il pouvait se dégager en arrière plan à toutes les analyses que nous avons effectuées. Pour commencer cependant, il nous paraît important de mentionner que sur le plan étymologique, le terme « bilingue » suppose « deux langues ». Qualifier une situation de bilingue suppose donc la possibilité d'identification, de marquage de frontière, entre

---

<sup>489</sup> Nous aurions pu le faire plus tôt mais pour un souci d'équilibre des parties, mais aussi parce que nous voulions comprendre ce qu'est la pratique plurilingue en regard d'une description linguistique formelle, nous préférons le faire après que des faits de syntaxe aient été abordés.

deux « langues ». Cette logique présume que les langues existeraient objectivement<sup>490</sup> indépendamment de toute perception humaine. Nous voulons montrer dans cette recherche, que cette conception serait assez réductrice de la réalité observée, où les pratiques sont plus imbriquées et où il paraît difficile de marquer ce type de frontières. Nous voulons affirmer que la pratique bilingue (pour prendre un terme générique) ou plurilingue (si nous gardons un souci plus empirique) est un mélange, effectué de sorte qu'à certains moments, il soit impossible de pouvoir reconnaître différentes formes originelles si on adopte une lecture structuraliste. C'est un peu ce que nous montre le français du quartier ou le francanglais, qui paraissent être les exemples les plus pertinents de mélange.

Pour ce faire nous nous proposons de faire un bilan assez rapide des différentes études menées sur le bilinguisme. Nous voulons l'organiser en deux temps : la thèse de l'addition de monolinguisms, et le parler plurilingue.

#### **4.1 La thèse du pluri-monolinguisme<sup>491</sup>**

Plusieurs chercheurs ont proposé une définition du bilinguisme qui met en évidence de manière explicite ou non, l'existence de frontières entre les langues du bilingue. Nous allons en présenter quelques uns, en allant de la thèse la plus radicale à celle la moins monolingue, même si toutes restent *pluri-monolingues*.

Le « native - like control of two languages » de Bloomfield (Deprez, 1994 : 22) permet de présenter le bilingue du point de vue de la compétence strictement linguistique et le réduit à un locuteur natif de deux langues. Cela suppose un bilinguisme parfait, avec deux langues maternelles. Cette considération fractionnelle des deux langues du bilingue sera encore celle de Renzo Titone (1972) voire Mackey (1976) ou Siguán et Mackey (1986). Le bilingue est alors perçu comme

« la personne qui, en plus de sa première langue, possède une compétence comparable dans une autre langue et qui est capable d'utiliser l'une ou l'autre en toutes circonstances avec une efficacité semblable » (Siguán et Mackey, 1986 : 11).

Il s'agit dans ce cas d'un individu ayant une *compétence équilibrée* en deux langues dont une est sa langue maternelle. Le bilingue se caractérise ainsi par l'interdépendance de ses

---

<sup>490</sup> Nous ne reviendrons pas toujours sur ces adverbess mais il faut désormais comprendre que chaque fois que nous parlons d'une existence des langues, cela suppose une existence objective avec une frontière possible entre langues et pratiques des locuteurs. Cela suppose donc que les langues sont considérées comme décontextualisées.

<sup>491</sup> Ce terme nous est inspiré de Ph. Blanchet (2003 : 284) ainsi que de V. Castellotti (communication personnelle). Le pluri-monolingue décrit celui qui fonctionne avec une idée de séparation entre langues dans le répertoire. Le plurilinguisme dans cette logique serait une addition de situations monolingues.



deux codes, sa capacité à les alterner en fonction du contexte. Il a également la possibilité de pouvoir exprimer les deux signifiés dans les deux langues. Le bilingue se définit par la présence de deux codes linguistiques autonomes. Autrement dit, le bilinguisme équivaudrait à une somme de deux monolinguismes.

Pour s'inscrire dans une pratique plus concrète qui l'éloigne donc de la compétence linguistique comme critère d'identification du bilingue, F. Grosjean développe une approche holistique. Les bilingues sont alors considérés comme ces « personnes qui se servent de deux ou plusieurs langues dans la vie de tous les jours » (Grosjean in Leconte, 1997 : 24). Cela nous paraît un peu excessif car le bilingue peut ne pas avoir l'occasion quotidienne régulière de mobiliser sa compétence dans une des deux langues, de « performer » en ses deux codes. En conséquence, la régularité que suppose la définition de Grosjean devient problématique, comme c'est le cas du « double semilingualism » de Hansegard (1975 in Baker and Pries Jones, 1998 : 14). Romaine (1995 [1989] : 19) va toutefois nous aider à conclure ce point en reconnaissant que

« the search of the true balanced bilingual depicted in some of the literature of bilingualism is elusive. The notion of balanced bilingualism is an ideal one, which is largely an artefact of a theoretical perspective which takes the monolingual as its point of reference ».

Ce regard idéalisant doit donc être considéré comme théorique. Il permet aux chercheurs de comprendre certaines pratiques linguistiques, sans prétention de décrire leur fonctionnement social.

La thèse du bilinguisme comme une addition de deux monolinguismes est donc vouée à l'échec. Elle est une hypothèse de laboratoire car les situations jugées « monolingues » sont dans les pratiques, potentiellement bilingues<sup>492</sup> (Romaine, 1995 [1989] : 320). Cela revient à dire qu'en observant les pratiques des locuteurs, les arguments qui sont mobilisés nous ramène vers une approche plurielle et moins rigide, le parler bilingue (ou plurilingue).

---

<sup>492</sup> Siguán et Mackey (1986 : 15) affirment d'ailleurs qu'« un individu parfaitement unilingue ne parle pas de la même façon et n'utilise pas la même modalité de langage quand il est dans sa famille que quand il exerce sa profession. [...]. Exactement comme le bilingue, l'unilingue utilise dans chaque situation le système approprié et passe d'un système à un autre sans difficulté [...]. C'est-à-dire que l'on peut affirmer sans exagération que l'unilingue est dans une certaine mesure bilingue ».

## 4.2 *Le parler plurilingue*<sup>493</sup>

Il serait pertinent dans cette approche, de partir de l'idée que la compétence linguistique serait adaptée au processus de socialisation et de redéfinition culturelle voire identitaire, si nous nous situons dans l'optique de Lüdi et Py (2002[1986]). Dans cette nouvelle perspective, on pourrait partir de l'idée que le bilingue présente une compétence singulière et surtout nouvelle qui, loin d'être la somme de deux compétences monolingues, « porte sur un répertoire linguistique complexe articulant la connaissance de deux ou de plusieurs langues qui entrent en contact et en combinaison » (Gajo et Mondada, 2000 : 182).

Ainsi, en fonction du contexte, le bilingue mobilisera sans effort une ou l'autre forme de communication. Il ne s'agit cependant pas de prendre en considération ces frontières entre différentes pratiques linguistiques. Une des hypothèses qui se profile derrière cette analyse est que dans certaines situations, la pratique peut laisser penser que le locuteur serait monolingue ou bien, plurilingue. Le bilingue présente la possibilité de s'exprimer et / ou de comprendre au moins deux « langues », en fonction du contexte<sup>494</sup> (Trimaille, 2003 : 35). En ce sens, parler c'est développer, c'est réaliser, c'est produire, c'est forger, c'est construire des normes contextuelles. En partant de l'idée que les frontières entre usages dans une même société<sup>495</sup> seraient perméables, la pratique plurilingue pourrait donc être vue comme un assemblage de procédés, de formes linguistiques multiples en un tout cohérent. Et cela se manifesterait par des phénomènes comme le mélange de langues, qui permet parfois de mieux se situer et / ou de situer dans un échange interactif.

La pratique plurilingue ainsi définie renvoie au développement de manœuvres et autres tactiques dans le but de communiquer. C'est cela une des particularités du parler plurilingue, qui implique de ce fait non seulement un répertoire, mais aussi une compétence sociale, la seule qui lui permettrait de développer ces sinuosités communicatives. L'hypothèse que soulève ces particularités est alors celle de la compétence plurilingue et pluriculturelle (Coste, Moore et Zarate, 1997).

---

<sup>493</sup> On aura compris que les termes « bilingue » et « plurilingue » sont à notre sens des synonymes, même si notre préférence va à « plurilingue » qui met plus en valeur l'hétérogénéité linguistique dans notre recherche.

<sup>494</sup> Il ne s'agit pas du contexte linguistique, mais de l'environnement social et géographique d'utilisation des différentes langues.

<sup>495</sup> Nous verrons plus tard que cela relève du mythe car ces frontières ne sont que des murs essentiellement perméables et mobiles. En effet, il faut parfois dépasser cette perspective polylectale, cet embrigadement de la langue dans un moule.

Il est nécessaire de remarquer que dans ce contexte, les usages linguistiques du plurilingue subissent les effets des représentations développées. Dans une étude qu'il consacre aux parlars urbains en Afrique, Manessy (1992) pose la dévernacularisation des langues d'origine africaine, comme une conséquence des rapports aux langues, développés par les locuteurs. Ces dernières subissent ainsi la dynamique des situations urbaines qui mettent en rapport ces langues et d'autres langues, dont le statut est parfois considéré comme plus important. C'est ainsi que naissent parfois des pratiques véhiculaires. Le plurilingue connaît alors un répertoire plus riche, qui lui fournit plus d'un code linguistique, l'amenant à accéder à un champ communicatif plus large (Lüdi et Py, 2002[1986]). Il doit également développer au quotidien, des stratégies particulières à valeur communicationnelle, identitaire ou pragmatique. Cette compétence dite plurilingue est stratégiquement bénéfique. Elle est en effet utile pour

« négocier du sens, porter des messages de contenu, donner des informations sur le locuteur, son identité sociale et culturelle, la place qu'il occupe dans la conversation, ou la nature de l'échange » (Coste, Moore et Zarate, 1997 : 30).

On comprend que le parler plurilingue devient non seulement un mode de communication, c'est surtout une façon d'être (ou de paraître). Le parler plurilingue se présente ainsi dans une certaine logique dynamique, permettant une construction sociale des rapports entre interactants. Il leur permet ainsi de passer par une certaine « flexibilité communicationnelle », d'

« adapter leurs stratégies à leur auditoire et aux signes tant directs qu'indirects, de telle manière que les participants soient capables de contrôler et de comprendre au moins une partie du sens produit par les autres. Le sens, dans n'importe quelle rencontre en face à face, est toujours négociable et la découverte des fondements de la négociation exige des compétences spécifiques de la part des participants » (Gumperz, 1989-a : 21)

Le parler plurilingue suppose donc absolument, comme toute pratique sociolinguistique, la prise en considération du cadre interactionnel. Il peut dépendre de la société ou de l'individu, mais surtout du social qui en fait joue un rôle important dans la construction des comportements individuels.

Le parler plurilingue se présente ainsi comme un usage relationnel, qui aide le locuteur à organiser son environnement social. Nous pouvons ainsi rendre compte assez facilement de cet extrait de l'*Expression Mamy Wata* (n° 210 du jeudi 1<sup>er</sup> novembre 2001, p.2) :

la scène décrite présente deux personnages, candidats aux élections présidentielles : l'un d'eux s'insurge contre les pratiques frauduleuses de l'autre, lequel est tout à fait serein en qualifiant les propos de l'autre de vains

L1 : je vais me vanter mal mauvais

L2 : tché ! na wou can balock this ? voici que les élections approchent et tu as déjà mis la machine de fraude en marche ! on fait le kongossa sur mon nom matin-midi-soir, pour me finir seulement !! pour que tu te moques de moi you don see me fine ? No make erreur !! les choses ne seront plus comme avant !!!

L1 : akah ! tout ça c'est le bèp-bèp !!<sup>496</sup>

Comment décrire ce discours sinon comme un parler plurilingue ? En supposant qu'il faille absolument retrouver les différentes langues utilisées, on pourrait penser au pidgin, au français, à l'ewondo ou au bulu voire l'eton, ou bien le fulfulde, le haussa, le tupuri entre autres. Par ailleurs, l'expression *bèp-bèp* prise en isolation ne peut être rattaché à aucune langue. Son rattachement à un code dépendra absolument de son contexte d'usage. Le locuteur dans cette situation vit une situation, l'« entre les langues » (Robillard, 2001-b). Cela lui permet de "naviguer" d'une forme à l'autre sans pour autant vouloir se rattacher à une seule des formes linguistiques qui alimentent son discours. Il faut donc dépasser l'idée selon laquelle « *le discours bilingue est une forme de choix de langue* » (Lüdi et Py, 2002[1986] : 140), qui met en rapport une « langue source » et une « langue cible ». Cela peut être adapté à un contexte où l'objectif didactique est prioritaire. Dans notre entendement cependant, il s'inscrit surtout comme un « capital pluriculturel » (Coste, Moore et Zarate, 1997 : 30), qui permet de construire son rapport à l'altérité. En ce sens, le plurilingue par ces pratiques multiples construit des interactions multiples qui lui permettent dans une société de vivre, de traduire, bref de comprendre l'hétérogénéité. Il peut ainsi construire des identités plurielles et jouer des rôles divers déterminés par le cadre social voire, des rôles créés dans le but de se donner la face (Goffman, 1974) (voir chapitre 7 et Annexe 5).

On comprend mieux actuellement certains phénomènes que nous avons rangés comme syntaxiques. L'usage dans le discours de formes linguistiques qui pourraient relever du standard, associées à celles qu'on rangerait dans le non standard, la présence de formes du français du quartier à côté des formes du bon français. Nous pensons pour plus de précision, au triple marquage que nous avons considéré comme un usage hypercorrectif, à l'association de formes pronominales issues du cumul et du décumul dans le même énoncé, à l'instabilité du modèle intonatif, entre autres. Ces pratiques sont à notre avis, des

---

<sup>496</sup> Traduction :

L1 : je vais beaucoup me vanter

L2 : tché ! Quelle est cette malchance ! Les élections approches et les mécanismes de la fraude ont déjà déclenchées ! On médit quotidiennement de moi pour me salir mon image ! M'as-tu bien vu ? Ne fais surtout pas d'erreur car les choses ne seront plus comme avant !

L1 : akah ! Tout cela, ce sont des paroles futiles !

manifestations au niveau du discours de cette compétence plurilingue et pluriculturelle<sup>497</sup>, puisque ces pratiques relèvent de représentations, de contextes rentrant dans une certaine organisation sociale.

## Conclusion

Pour conclure ce chapitre, il nous paraît utile de reconnaître que la description syntaxique, est une illustration formelle d'un parler plurilingue. Il est en effet inscrit dans une logique d'instabilité et d'hétérogénéité, comportant une dose de déterminisme et d'aléatoire. Nous nous permettons de nous attarder sur le modèle de l'intonation. Nous avons vu qu'il présente des limites : le figement du nombre de syllabes du postrhème ; la marginalisation de la dimension culturelle dans l'analyse des pratiques. On pourrait tirer quelques implications en regard de ces observations :

- la *Grammaire de l'intonation* se construirait d'une part sur une démarche structuraliste. Cela ne s'inscrit cependant pas dans un sens aussi restreint que celui que nous connaissons de la description phonologique, avec le découpage en phonèmes soumis à la loi de la commutation et de la substitution. Il s'agit d'un structuralisme élargi, pour une analyse synchronique.
- d'autre part, elle est construite sur une flexibilité des composantes du paragraphe intonatif. Un seul élément (le rhème) est en effet obligatoire. Ce modèle permet de rendre compte de manière simple d'un visage de l'inconstance, caractéristique des sociétés, *a fortiori* quand elles sont vécues comme plurilingues. Ce modèle permettrait donc en partie à « l'ethno-sociolinguiste », de rendre compte de l'hétérogénéité, en en mettant dès lors en valeur la fonctionnalité structurelle.

Comment articuler ces réflexions ? Est-ce à dire que la *Grammaire de l'intonation* comporte une contradiction interne ? En effet, nos deux observations supposent pour la première que le déterminisme est possible, mais que tout serait aléatoire si nous nous contentons du deuxième point. Ces deux points ne sont pourtant pas antinomiques, si nous prenons en considération l'idée que dans le modèle constructiviste dont se réclame notre recherche, tout n'est pas possible *a priori* : autant on s'attend à des éléments de

---

<sup>497</sup> Notre description devrait donc être considérée comme la description d'une situation qu'il serait logique de taxer de plurilingue. Nous pensons toutefois si nous nous fions au sens du préfixe de ce terme "pluri-", que nous ne nous éloignons pas beaucoup en termes de terminologie, de l'idée de l'addition. Nous nous en contenterons mais en insistant sur cette dimension qu'il ne s'agit pas d'une addition, mais que nous sommes face à un mode de vie, à une manière de parler construit sur des pratiques différentes, et cela de façon plus ou moins simultanée, sans possibilité d'établir des cloisons identifiants ce que Lüdi et Py (2002[1986]) appelleraient « langues source ».

prédictibilité, autant on met également en avant l'imprévisible. En d'autres termes, la sociolinguistique, comme la sociologie qualitative, ne doit pas tourner le dos à certains « produits » ou « observables » de terrain. L'évitement d'un seul aspect peut au fil du temps, s'avérer déterminant dans la construction de la théorie. « Plus on prétend clarifier en disjoignant des concepts enchevêtrés, plus on appauvrit l'intelligibilité de la connaissance que construit l'interaction délibérée de ces concepts » (Le Moigne, 1994 : 114). Le modèle de Morel et Boileau respecte en partie cette logique d'ouverture. Sans nier le stable, il rend compte de l'instable. C'est pourquoi nous avons émis l'idée qu'il serait plus pertinent d'étudier conjointement les phénomènes rattachés à la syntaxe des catégories, avec ceux reliés à la macro-syntaxe, dimensions de la syntaxe qui coïncident d'ailleurs souvent (Blanche-Benveniste *et al*, 1990 : 40). Nous pensons alors que pour une meilleure étude des phénomènes de syntaxe, il faudrait construire un modèle théorique qui prenne en compte micro-syntaxe et macro-syntaxe dans une articulation unique. On pourrait alors mieux focaliser les réflexions sur les fonctions sociales des usages, et mieux comprendre l'instabilité des pratiques.

La description linguistique devrait s'inscrire dans cette logique. Il ne faut pas se fier à leur stabilisation. Dans les usages, « ça bouge » tout le temps. Cela veut dire que même dans les formes linguistiques et particulièrement dans la description syntaxique, les valeurs identitaires entre autres ne peuvent être occultées. Pour montrer une fois de plus comment fonctionnent ces pratiques plurilingues, nous pensons qu'il faudrait continuer notre description. Nous avons commencé par le domaine syntaxique. Cela nous a permis de montrer l'inefficacité des frontières entre domaines de la linguistique structurale. Nous choisissons, de continuer cette tentative de stabilisation (pour rester dans la logique de notre présentation) dans un des autres domaines de cette linguistique, le lexique. On verra alors si sur le plan lexical, les pratiques reconnues comme du français à Douala respectent cette mobilité, caractéristique du parler plurilingue.



## CHAPITRE 13

### UNE DESCRIPTION LEXICALE

Nous avons montré dans le chapitre précédent que la structure syntaxique des français pratiqués à Douala peut se comprendre avec Frei (1929) dans une logique fonctionnelle. Manessy montre que ces usages peuvent être caractérisés comme « profanes » ou « liturgiques » (Manessy, 1994-b : 14). Cela suppose une prise en charge par le locuteur d'un certain nombre d'éléments liés au contexte. En ce sens, oublier la contextualisation de ce discours rendrait très peu efficaces, les actions d'interprétation. Nous avons également vu que la description syntaxique a conforté des arguments développés depuis le début de cette recherche, en nous rappelant le caractère plurilingue des pratiques décrites comme étant du français.

Nous voulons continuer dans la même logique, en effectuant une description lexicale de ces français. Notre objectif est de montrer que le lexique n'échappe pas à la fonctionnalité sociale des pratiques, et qu'il permet une fois de plus de mettre en évidence la dimension identitaire des français en rapport avec d'autres langues. Notre perspective est bien évidemment sociolinguistique. En imaginant une visée didactique par exemple (qui ambitionne de présenter le français enseigné dans les salles de classe) le français décrit serait plus ou moins identique au français standard, comprenant à la limite des *realia*. Parce que notre perspective est sociale, nous tenons à insister sur un fait : nous ne prétendons pas décrire LE français à Douala. Notre présentation porte sur une possibilité de stabilisation des usages, une manière de montrer à quoi ressembleraient les pratiques si on nous demandait de faire une stabilisation du lexique, mais une seule, parmi des possibilités de figement multiples.

Nous commencerons comme dans le chapitre précédent, par un point sur l'approche. Après avoir défini clairement notre posture épistémologique, nous allons présenter la nomenclature avant la description des unités.

#### **1 Adopter une posture de l'« entre les langues » ?**

Nous souhaitons pour cette présentation, arriver à notre posture en effectuant un détour par une exposition de la méthode de l'IFA (Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire). Les descriptions lexicales des français en Afrique qui sont actuellement dominantes, s'en réclament. Nous avons exprimé *supra* que notre position



consiste à contextualiser les phénomènes que nous décrivons. Nous ne sommes d'ailleurs pas les seuls à ressentir cette nécessité de dépasser la perspective différentielle classique. Lafage (1997, 2000, 2002) bien que continuant de mettre entre parenthèse le côté interventionniste du chercheur, souligne tout de même la nécessité d'inscrire les observations dans un modèle qu'elle désigne comme *polylectal*. Nous pensons donc qu'il est important de présenter notre posture, mais après avoir résumé des méthodes antérieures, visant plus ou moins l'objectivité. Elles se résument globalement dans l'approche IFA.

### ***1.1 La méthode classique de l'IFA***

Plusieurs auteurs dont Dumont (1989), Mendo Ze (1990 et 1999), Tabi-Manga (1994 et 2000), Prignitz (1994 et 2004), Queffélec (1994 et 2004), Daff (1995), Frey (2004 et 1995) Dumont et Maurer (1995), Kwofie (2004) pour nous arrêter à ceux-là, ont effectué des descriptions pertinentes du français en Afrique, se plaçant d'une manière ou d'une autre dans la perspective différentielle, la plus répandue dans le traitement de la variation du français en Afrique.

Commençons par relever la pertinence du moment, dans ce choix épistémologique. Il s'agit de construire la description linguistique sur un modèle objectif, choix qui peut se comprendre par rapport aux enjeux de la fin des années 1970, et des années 1980. On peut ainsi penser qu'un des mérites du modèle différentiel, est d'avoir positionné comme cible de recherche, les pratiques de français en Afrique et dans l'espace francophone. En plus de constituer un thème de travail assez pertinent et inédit (Métangmo-Tatou, 2001-b) pour les chercheurs, ce modèle a également aidé sur le plan politique, à la construction d'un ensemble international géopolitique, économique, et culturel, la Francophonie. L'ensemble francophone est ainsi fabriqué autour d'un Etat noyau, la France. Dans sa périphérie gravitent d'autres pays dont les pays francophones d'Europe et d'Amérique qui constitueraient la couche entourant immédiatement le noyau, et les autres pays qui s'organisent autour d'une dernière couche. C'est cette logique qui nous aide à comprendre le contexte des descriptions différentielles. Elles sont dans cette logique organisées en référence à un modèle (les formes standard, et parfois, les pratiques en France), en comparaison à d'autres pratiques dans les périphéries africaines ou locales, vues comme incorrectes.

Focalisé sur le domaine lexical, le travail consiste à opérer de manière contrastive, une comparaison entre le français standard<sup>498</sup> et les différents français des pays africains, ce qui permet de mettre en relief les écarts existant entre eux. Après avoir présenté des cas de particularités du français au Congo par exemple, Makonda (1987 : 62-63 in Queffélec, 2004 : 172) note que « ces exemples traduisent l'*ignorance* d'une *règle*<sup>499</sup> »<sup>500</sup>. Nous voyons quelle est la posture d'analyse : les termes *ignorance*, *règle* sont assez significatifs, et désignent une non-conformité avec le modèle. Le français en Afrique est donc négativement perçu, puisque utilisé avec des lacunes, des manquements qui dénatureraient probablement LA langue. L'objectif des recherches de l'IFA est de mettre en valeur ces différentes particularités<sup>501</sup>. Le français dit standard est de ce fait même placé en position de parler dominant, dans un rapport diglossique avec les autres formes africaines. Les différents critères d'intégration des unités dans le lexique sont alors multiples :

1. Critère qualitatif : ne retenir que les données les mieux attestées ;
2. Critère chronologique : ne recenser que les termes (encore) actuellement disponibles ;
3. Critère géographique : rejeter les lexies trop étroitement localisées ;
4. Critère de fréquence : rejeter les lexies dont la fréquence est faible ;
5. Critère linguistique : éliminer les lexies spécialisées dont l'usage n'est pas attesté dans la langue courante (IFA, 2004 : XXIX).

On pourrait s'interroger sur la rigidité de la catégorisation par ces critères. Chacun d'eux est présenté avec des marques négatives et sélectives / restrictives (*ne ... que*, *rejeter*, *éliminer*). Cela suppose qu'il s'agit surtout d'un tri, d'une sélection assez rigoureuse, mieux de frontières infranchissables par un élément non pur. Plus encore, nous ne savons exactement qui détermine le degré d'attestation des données, ni qui décide du caractère éloigné d'un terme en regard du critère géographique ? Qui construit des pratiques comme « langue courante » ? La réponse à cette question serait : « probablement le linguiste ». Cela veut dire que les locuteurs, qui sont pourtant les constructeurs de ces usages sont dans

---

<sup>498</sup> Une manière probablement de reconnaître que les français pratiqués dans toutes les autres communautés francophones (Belgique, Canada) ne seraient peut-être pas du français ou du moins pas le français « standard » : écrit, mais surtout admiré et désiré par les autres francophones. Il s'agit donc du « français central », celui des dictionnaires et particulièrement celui du *Petit Robert* (IFA, 2004[1983] : XXVII).

<sup>499</sup> Nous soulignons.

<sup>500</sup> A. Queffélec (2004) traite des congolismes grammaticaux dans cette perspective. Il va ainsi présenter une « extension abusive de l'article défini », « l'usage indu de « l'article partitif employé avec certains adverbess de quantité, alors qu'il suffit de mettre *de* » », « l'utilisation de *des* pour déterminer des noms au pluriel précédés d'une épithète, cas où la règle recommande d'employer *de* ». Il va également énumérer par des changements de nombre, de catégories, genre et de combinatoire verbale. Il s'agit donc d'une étude comparative de deux français dont un des types est bien la référence.

<sup>501</sup> Le terme approprié pour cela est « régionalisme ». En effet, « dans la masse des « écarts » notés empiriquement, tant à l'oral qu'à l'écrit, après élimination de ceux qu'on pouvait imputer à des « systèmes approximatifs de communication », imputer à des imperfections de l'apprentissage, se dégageait progressivement un ensemble de traits doté d'une relative stabilité, d'une fréquence élevée, d'une dispersion assez grande et qui n'étaient pas ressentis comme des fautes ni comme des singularités par des locuteurs possédant une bonne maîtrise du français [...]. Il s'agit bien là de régionalismes » (IFA, 2004 : XIII)

une certaine mesure ignorés dans cette entreprise. Voilà pourquoi nous pensons qu'il ne faudrait pas se fier uniquement à cette étude. Elle révèle un aspect des usages, et un seul parmi d'autres possibilités, celui de certains linguistes. On pourrait essayer autre chose, en prenant en compte les éléments marginalisés ci-dessus. Dans cette logique, certains autres termes à fréquence faible pourraient aussi avoir une place dans les pratiques, du moment qu'ils pourraient s'avérer nécessaires pour une construction dans une situation particulière. Plus encore, « les lexies spécialisées » ne seraient pas éliminées *a priori*. On travaillerait alors sur des pratiques globales et contextualisées, qui sont des usages de locuteurs. Seuls ces derniers devraient, en rapport avec la sensibilité du linguiste observateur, modéliser leurs pratiques et en fournir des indications d'interprétation.

On voit donc que malgré la volonté de considérer ces particularités de manière *non normative* et donc descriptive, l'analyse différentielle garde une démarche de cloisonnement. On pourrait penser qu'elle reproduit une centralisation-normalisation, dans l'étude des "régionalismes". Elle travaille sur les différents usages tout en sachant à l'avance ce qui serait du français et ce qui ne le serait pas, chacun des lectures étudiés étant censée être visible, sans ambiguïté. Des barrières sont ainsi établies entre le français et les différentes formes d'idiomes avec lesquelles il cohabite : langues locales, différentes formes de français entre autres. Pourtant, l'objectif de ces analyses est louable. La recommandation générale dans la présentation du projet est de « reconnaître l'hétérogénéité » (Valdman, « Présentation » in *IFA*, 2004[1983] : X). Nous pensons qu'il aurait fallu la thématiser dans l'approche épistémologique. Dans les travaux tels qu'ils sont présentés, on a l'impression que les préoccupations de ces recherches seraient ailleurs : matérialiser les différences entre *le français de France* et *le français d'Afrique*. Dumont (1989) a ainsi pu montrer que des termes comme *marabout*, *essencerie*, *lunetterie* sont spécifiques à l'Afrique noire. Cette quête amène des linguistes à être *effarés* des singularités africaines très *exotiques*, mais aussi à s'étonner devant des usages qui, oralement, se retrouveraient d'ailleurs facilement en France (Féral, 1994-a, 1998-a, 1998-b). Cet étonnement s'explique certainement parce que l'oral, comme nous l'avons dit plus tôt, déconcerte à cause de son caractère évolutif.

Nous nous proposons de tester un autre modèle pour la description lexicale, une approche basée sur la proximité avec les usages. Si les enjeux qui ont conditionné la construction du modèle différentiel ne se ressentent pas dans notre travail, c'est parce que pour nous, l'essentiel est ailleurs : les pratiques des locuteurs comme communication

d'identités, comme moyens de gestion de la société. Voilà pourquoi nous préférons adopter une approche fondée sur la contextualité des normes.

## ***1.2 De l'objectivité vers une description de formes instables et contextualisées***

Réagissant à la rigidité de l'IFA, Lafage comprend que l'inventaire des lexiques en Afrique doit cesser d'être perçu comme « un relevé de fautes ou de termes populaires, familiers ou dialectaux pour devenir le témoin de l'"africanité" d'un enrichissement propre à chaque pays » (Lafage, 1997 : 91). Elle préconise ainsi que le linguiste puisse décrire à la fois l'« imaginaire linguistique » des locuteurs, « ce qu'ils croient faire », de même que les « *véritables*<sup>502</sup> réalisations linguistiques, ce qu'ils font » (Lafage, 1997 : 87). Arrêtons-nous sur une idée qu'implique l'usage du terme "véritables". Comment concilier cette recherche de vérité incontestable et l'hypothèse de l'« imaginaire linguistique » ? Si des productions sont considérées comme "véritables", c'est qu'il existeraient des formes linguistiques figées et donc une langue stable, construite autour de normes constantes qui ne peuvent subir de variation. Ces formes seraient produites par le locuteur qui a « reçu une formation de base suffisante en langue française » (Djoum Nkwesheu, 2000 : 59) ou bien qui a au moins le niveau d'études secondaires (Bilola, 2004[2003] : 67). On opposerait ainsi des pratiques qui sont considérées comme "vraies", aux représentations qui seraient dès lors fallacieuses. On pourrait se poser la question suivante : qui décide du caractère vrai ou faux de ces pratiques ?

Cette lecture, à notre avis, ne peut être pertinente. Les représentations et donc les pratiques restent pour nous un mode de gestion de l'environnement. La question de leur caractère vrai ou faux ne devrait pas se poser ; on devrait plutôt essayer de comprendre comment elles fonctionnent. Dans une logique qui ressemble à la nôtre, Lafage refuse pourtant la catégorisation traditionnelle qui prend en compte « *l'usage linguistique des gens ayant atteint un certain niveau de scolarité (niveau de formation universitaire)* », avec comme francophone idéal l'« *instituteur /professeur /journaliste /avocat /médecin ou tout autre représentant d'une profession intellectuelle*<sup>503</sup> » (Mel'Cuk / Clas / Polguère, 1995 : 43 in Lafage, 2002 : LX). Malgré ce choix, nous avons l'impression que la terminologie utilisée reste différentielle. Elle traite en effet de « confusion », « modification », « substitution », « suppression », « restriction », « extension » (Lafage, 2002 : LXIX - LXXI). Ceci supposerait que le français en Afrique resterait une approximation du français standard.

---

<sup>502</sup> Nous soulignons.

<sup>503</sup> L'italique est de l'auteur.

On pourrait penser, vu ces usages, que Lafage utilise des méthodes de description différentielle, pour des observables produits dans des interactions sociales, qui invalident pourtant les résultats auxquels on aboutirait en adoptant cette perspective comparative ou du moins, hiérarchisante. Elle garde des moyens d'analyse construits sur un modèle de monolingues pour qui LE français africain serait encore vu comme « une variante exotique du français "central" » (Manessy, 1994-b : 12). Pourtant elle a compris la nécessité d'étudier ce français dans son contexte social, mais elle ne peut s'empêcher de faire en permanence référence à des modèles externes. Ses analyses se présentent alors comme charnières entre une référence à l'IFA, et un désir de focaliser davantage la réflexion sur la dimension culturelle.

Sans s'intéresser au français en Afrique particulièrement, le modèle du prototype de Kleiber (1990) constitue une réponse à cette volonté de tenir compte de la dimension sociale. Le prototype est défini comme « l'instance centrale de la catégorie » (Kleiber, 1990 : 48), ou bien l'élément « fréquemment donné comme tel » (Kleiber, 1990 : 49). Le modèle du prototype inscrit donc l'instabilité au cœur du processus, en reconnaissant que l'élément décrit est pluriel, et connaît des formes / sens variés.

Cependant, qui définit la fréquence de ce sens ? Est-ce le locuteur ou le descripteur ? L'usage délibéré de ce sens ne supposerait-il pas qu'il n'a en aucune façon un caractère objectif ? Il peut s'agir d'un usage délibéré ayant une quelconque valeur pragmatique, etc. Par ailleurs, restreindre tout au prototype serait une fois de plus encore problématique. S'il existe un sens nucléaire (basique ou le plus fréquent), il devient logique de penser que Kleiber (1990) voudrait par cette approche tenter d'appivoiser, de stabiliser la langue, avant de pouvoir l'étudier. Le prototype serait alors considéré comme dominant par rapport aux autres éléments. Il ne serait en conséquence pas possible, de rendre compte d'une unité en contextes variés. En gardant des frontières entre les usages, on a peu de chances que les pratiques « entre les langues » soient prises en compte dans ce cadre épistémologique. Nous ne sommes donc pas très éloignés des linguistes descripteurs de la forme, qui ne donnent au signe linguistique qu'une valeur sémiotique stable. Bien que constituant donc un progrès, ce modèle nécessite des améliorations car la pluralisation va au-delà de la dimension cognitive<sup>504</sup>.

---

<sup>504</sup> Pour Kleiber, le sens est surtout cognitif, et ne change que par rapport à une expérience non extériorisée par le locuteur, lequel choisit en fonction de critères n'ayant rien à voir avec la dimension sociale et encore moins le contexte. C'est en ce sens qu'il faut comprendre l'idée selon laquelle la prototypicalité dépend de « modèles cognitifs idéalisés » (G. Kleiber, 1990 : 172).

Pour prendre en compte cette dimension de l'entre-deux<sup>505</sup>, il nous faut absolument jumeler les critères culturels (dont a parlé Lafage), cognitifs (dont parle Kleiber), avec un nouveau critère, celui du contexte. C'est en ce sens que la posture interstitielle s'avère intéressante.

### **1.3 Vers une approche « interstitielle »**

L'interstice renvoie en fait à des « trous entre appareils de régulation, les espaces qui émergent entre structures et dynamiques de fonctionnement qui ne se recoupent pas entièrement » (Heller, 2003 : 29). Il s'agit surtout de pouvoir accepter « de bricoler, d'inventer, de composer avec les pressions différentes, et même parfois contradictoires, des appareils de régulation. » (Heller, 2003 : 29). Le terme « interstice » nous paraît efficace car il soulève la dimension de « l'entre-deux », qui permet d'inscrire dans la recherche, la dynamique des phénomènes.

La description lexicale du français à Douala devient dès lors une entreprise assez complexe, le français n'étant en surface que le pendant de certaines constructions, jumelant langues, sociétés et individus. Il devient alors impossible de travailler sur le français comme un tout autonome en terme de pôle ou de langue. Nous visons une approche globale, susceptible de prendre en considération multiples organisations entre (pôles de) langues. La situation sur le terrain est d'autant plus complexe que face à certaines productions, il n'est pas possible de déterminer quelle est la langue mise en avant. Locuteurs et langues sont à ce moment pris entre des considérations flexibles, entre des pôles d'indécision tout aussi pertinents en termes de valeurs identitaires, communicationnels, pragmatiques voire registrales. C'est en ce sens qu'on peut penser à une situation interstitielle.

Pour parvenir à comprendre la dynamique des pratiques linguistiques, il faut donc, à défaut d'effacer les frontières, assouplir les barrières. Le visage sociolinguistique de Douala est parfois celui d'une société vivant dans un interstice. Les phénomènes linguistiques s'entremêlent et se dissocient de sorte que parfois il devient difficile de les saisir sans en perdre un bout. Cette ville de Douala serait dans cette logique, un vaste

---

<sup>505</sup> Nous sommes conscient que ce schéma réduit la complexité des usages, qui peuvent parfois être placés entre plus de deux langues : quand nous prenons des cas de mélange parfois, le nombre de langues identifiables dans le discours sont multiples. Rappelons-nous l'exemple donné dans le chapitre 12 (4.2) pour illustrer le parler plurilingue. Nous y avons dégagé huit langues auxquelles pourrait penser un descripteur. Chaque fois que nous parlons de « entre-deux » dans cette thèse, nous décrivons en effet des situations de l'« entre-deux + n » (n est mis pour n'importe quelle(s) autre(s) langue(s)).

espace interstitiel, une intersection dont les grands ensembles d'origine<sup>506</sup> sont parfois utilisés et parfois ignorés voire inconnus.

Prenons le cas de cette affiche publicitaire<sup>507</sup> :



Nous lisons « funky sparkez votre vie », vantant les mérites de la consommation de *Gordons Spark*, boisson alcoolisée. On pourrait se demander en quelle langue est le terme « funky » mis en avant : français ou anglais ? Essayons toutefois de « saucissonner » le terme « funky » comme le ferait tout linguiste structuraliste. Ce terme vient de anglais « funk » qui signifie « mauvaise humeur ». Au Cameroun, il faut tenir compte du fait que celui qui est de mauvaise humeur est souvent dit *nerveux* ; et qu'un acteur social *nerveux*, pose souvent des actes extraordinaires<sup>508</sup>. Associé à *spark* (étincelle), la nervosité est alors vue comme un état qui fait naître force et imagination. Pour paraphraser l'expression de l'image, le *Gordons spark* rendrait créatif, tout en fournissant un certain tonus à celui qui le consomme. Comprendre ce message publicitaire ne voudrait pas dire pouvoir décoder un discours en anglais et en français, en plus de pouvoir ancrer son discours sur des références socioculturelles particulières. Certains des témoins que nous avons interrogés réussissent à décoder le message de cette affiche, sans pour autant avoir une pratique de l'anglais (ils ne savent donc pas ce que veut dire "funk"). Il ne fait pas de doute que ce qui leur permet cette interprétation c'est la mise en activité de leur compétence plurilingue.

C'est dire qu'ils n'ont pas besoin de construire une frontière entre les deux langues pour comprendre des usages sociaux. Pour le chercheur voulant décrire une situation

---

<sup>506</sup> Nous nous inspirons de la loi mathématique qui suppose que soit deux ensembles A et B, l'intersection renvoie à cet autre petit ensemble des éléments communs aux deux ensembles d'origine, et qui se matérialise  $A \cap B$ .

<sup>507</sup> Le but du message publicitaire est d'attirer l'attention du consommateur et donc, de lui transmettre un message. On s'attendrait mal à ce que le discours de l'énonciateur soit hermétique, puisqu'il s'adresse à toutes les couches de la société. Son message est donc supposé accessible à tous, et caractérisé par un décodage relativement facile et aisé.

<sup>508</sup> Dans le sens héroïque du terme.

linguistique pareille, la nécessité s'impose de pouvoir naviguer entre contextes et langues<sup>509</sup>. La dimension de l'entre-deux s'impose donc même si on ne peut identifier les extrémités de la chaîne. On se contente de zigzaguer entre des pratiques ; c'est avec cette posture que nous pensons pouvoir rendre compte des usages de français à Douala. En ce sens,

« le point de départ serait donc culturel, et sans référence à une seule langue donnée, ce qui est cohérent avec le projet de description d'une situation pluri-lingue / culturelle. Les notions seraient donc identifiées, puis les mots correspondant à ces notions recensées, décrits indépendamment de leur langue d'appartenance. » (Robillard, 2001-b : 478).

Cette approche permettra de traiter facilement de (pôles de) langues, traduisant la pratique plurilingue et l'impossibilité de frontières, sauf quand les locuteurs en établissent. Il s'agit donc de s'éloigner de la « langue scientifique » pour nous rapprocher de celle dite « empirique » (Robillard, 2001-b). En travaillant dans cette logique, on prend en compte deux dimensions des phénomènes linguistiques : communiquer et surtout définir son rapport à l'autre. Le chercheur est ainsi appelé à effectuer des va-et-vient permanents, traverser des frontières ou s'y maintenir en fonction des pratiques de locuteurs, bref faire ressortir dans quelle alchimie sont utilisées les pratiques de la communauté étudiée. Il doit accepter « le savoir, tout savoir, y inclus celui produit par la recherche, comme foncièrement subjectif, partiel, et socialement situé et intéressé. » (Heller, 2003 : 23).

Avant les réflexions de Robillard (1993-a), Rey (1977) présentait déjà des arguments dictionnaires allant au-delà de la linguistique dure. Il reconnaissait ainsi que le dictionnaire ne peut être mieux interprété que par rapport au social. En conséquence, restaurer l'aspect sociolinguistique comme primordial dans le traitement des produits empiriques reviendrait tout simplement à épouser les pratiques des locuteurs. Il faut en effet tenir compte des « besoins socioculturels », l'objet de recherche étant de caractère « anthropologique » (Rey, 1977 : 5). Dans cette logique,

« le *lexique* des linguistes, composante du système abstrait de la langue, est un modèle théorique cohérent, mais dérisoire par rapport au *lexique*, objet historique et anthropologique énorme et confus. Un *modèle*, c'est-à-dire une *image* parmi tant d'autres, plus construite, plus limitée, élaborée pour permettre une description formelle de la langue, non pas pour aborder le phénomène langage » (Rey, 1977 : 5).

---

<sup>509</sup> Notre exemple est encore réducteur car il met en compétition deux langues, simplifiant la complexité. Parfois comme nous avons déjà eu l'occasion de le dire, les langues mises en évidence sont plus nombreuses.



Le lexique construit par le chercheur se présente donc comme une image assez réductrice de la réalité sociale. En fait, il faudrait focaliser la perspective de travail sur le culturel, pour placer comme le dit Manessy (1994-b : 15), le langage au centre des préoccupations des linguistes. Par le langage en effet, c'est tout l'environnement du locuteur qui est mobilisé, puisque les termes étudiés sont porteurs de traits sociaux, culturels, historiques entre autres.

Nous ne voulons cependant pas tourner le dos au travail de l'IFA. En plus d'être un fondement de l'ensemble international qu'est l'Organisation Internationale de la Francophonie, elle nous a inspiré dans notre réaction contre le figement, et la priorité accordée aux méthodes plus évolutives. Elle va continuer de nous aider, car cette fois-ci, elle nous suggère une manière de présenter le « paquet final » (Kaufmann, 1996 : 107) que constitue cette thèse dans sa forme rédigée.

#### ***1.4 Une présentation différentielle***

Le traitement se veut global car le locuteur dans le quotidien utilise à la fois les formes standard et les formes non standard. Nous voulons cependant au niveau des résultats, présenter uniquement ce qui diffère de la pratique observée jusque-là dans les descriptions des français au Cameroun (l'analyse du français standard). La présentation des résultats s'effectuera de manière différentielle, mais pour des raisons pratiques et non théoriques (comme décrites *supra*).

*Torcher* par exemple peut vouloir dire *nettoyer, astiquer, épousseter, curer*. Ces sens peuvent facilement se rencontrer à Douala mais nous n'allons pas nous y attarder longtemps. Par contre, ce sur quoi nous allons focaliser notre attention seront des sens nouveaux, n'ayant rien à voir avec ces premiers. Il sera question de montrer par exemple que ce verbe est considéré comme un membre de la famille de *torche* dans le sens de *flambeau, bougie, luminaire*. En conséquence, *torcher* peut vouloir dire *éclairer avec orientation du faisceau lumineux* (« *torche vite par ici, il faut qu'on voit par où il passe + l'obscurité ne doit pas nous décourager* »), ou bien *regarder fixement quelqu'un* (« *le mec t'as torché jusqu'à + il a heurté la porte sans s'en rendre compte* »). De manière implicite, ce dernier sens suppose une métaphore : les yeux sont assimilés à des torches éclairant non pas l'agent vers qui le regard est orienté, mais celui qui regarde. Ces sens seront donc présentés. Il ne faut cependant pas oublier un implicite : le sens standard est également attesté. Nous suivons en cela et nous inspirons en grande partie de Robillard dans sa *Contribution à un inventaire des particularités lexicales du français de l'île Maurice*

publiée en 1993 par l'AUPELF-UREF (actuellement AUF-Agence Universitaire de la Francophonie).

Par ces précisions, nous pensons avoir clairement présenté notre approche dans la description du lexique. Tout ce qui pourra nous paraître utile pour comprendre les usages sera utilisé. Voilà pourquoi la posture de l'« entre les langues » nous paraît importante car elle suppose une ouverture et une souplesse dans l'analyse : pas de censure dans l'attitude du linguiste, mais une compréhension des usages. Ces usages comportent des termes dont l'exploitation dans cette description nécessite que soient construites des frontières formelles, ce qui nous permettra de les considérer comme unités lexicales dans l'analyse. Nous pensons qu'il nous faudrait définir ces critères de frontières dans une nomenclature.

## 2 La nomenclature

Que faut-il donc finalement intégrer dans un inventaire lexicographique<sup>510</sup> du français à Douala ? Quelle est la nature des unités qu'il faudrait donc décrire ? Nous ne voulons pas nous limiter au lexique des linguistes, mais inscrire les unités décrites dans une organisation onomasiologique<sup>511</sup>. Il s'agit donc de radicaliser les propositions de Lafage (1995, 1997, 2000, 2002), afin de proposer une autre lecture contextuelle<sup>512</sup>. Définir la nomenclature reviendra alors à identifier les critères d'intégration. Cela nous permettra de définir l'unité lexicographique dans un deuxième temps. Nous terminerons enfin par la présentation de la structure de l'article.

### 2.1 Les critères d'intégration à la nomenclature

Deux notions essentielles constituent le socle de cette analyse, en ce sens qu'elles sont importantes dans la légitimation des entrées : la « cohésion » et la « cohérence » (Robillard, 1993-a ; 1995 et 2001-d). Ces critères s'inscrivent dans une dichotomie de positionnement, entre les paradigmes objectiviste et interprétiviste. Cela traduit une fois de plus la posture de recherche : une validation d'hypothèses définies *a priori* (la

---

<sup>510</sup> Nous préférons parler d'un inventaire lexicographique et non lexical ou lexicologique, à cause de la prise en compte des différentes représentations des locuteurs qui caractérise notre démarche. Un inventaire d'une autre forme resterait intralinguistique, et viserait une certaine *exactitude*, une certaine *objectivité*, ce qui est tout de même difficile à atteindre si on veut rester empirique. Fort des analyses de Rey (1977 : 5), nous pensons que l'aspect lexicographique va mettre en valeur les « besoins socioculturels » pour en dégager une « représentation » plus ou moins « idéologique ».

<sup>511</sup> « Toutes les données livrées proviennent du terrain, mais toutes les données du terrain ne sont pas livrées, un filtrage s'étant opéré entre le terrain et la nomenclature de l'inventaire » (Robillard, 1993-b : 144).

<sup>512</sup> C'est d'ailleurs ce que fait l'IFA, à la seule différence que les résultats de cette équipe sont présentés sous une étiquette nationale (français du Cameroun, français en Côte d'Ivoire, etc). Le caractère contextuel de ces recherches n'est ni précisé, ni revendiqué.

« cohérence » vue comme hypothético-déductive) ou bien des analyses *a posteriori* (la « cohésion » qui respecte une logique empirico-inductive). La « cohérence » et la « cohésion » sont en effet deux critères que Robillard pose comme fondement d'un tri et d'une intégration d'éléments, dans un relevé lexicographique. On pourrait d'ailleurs organiser ce couple en deux pôles extrêmes d'un continuum social dont une borne mobile serait le *terminus a quo* et l'autre le *terminus a quem*. Nous allons partir de ces deux critères, pour dégager la pertinence d'autres critères qualitatifs et / ou quantitatifs. Ce seront le critère identitaire, le critère de fréquence et le critère de chronologie.

### 2.1.1 La cohérence comme critère linguistique

Les linguistes formels se contentent plus de la « cohérence » qui leur permet d'expliquer le comportement formel d'unités. Ces dernières épousent un schème phonologique, morphologique voire syntaxique ou sémantique. Tous les éléments de ce système doivent ainsi être cohérents entre eux. La cohérence met donc en valeur le système linguistique, compris comme un ensemble de règles et de formes mis en place pour communiquer (Robillard, 2001-d : 114).

Comment faire cependant puisque nous avons l'impression que des termes comme *gombotiser*, *tchooker* sont revendiqués par les francophones à Douala comme du français. Tout s'expliquerait par des processus permettant l'acclimatation de ces termes. Cette intégration commence par l'acceptation du mot dans les pratiques, pour sa pertinence à traduire une réalité en contexte. Un autre terme du français standard (corrompre) peut en être le synonyme. Les locuteurs vont toutefois préférer *gombo* qui paraît plus légitime par rapport à la société doualaïse. Après cette acceptation, le mot va subir une acclimatation formelle par l'adjonction du suffixe « -iser », qui permet de dériver une forme verbale (*gombotiser*). Le mot *gombo* reçoit une coloration française. Il est alors dit intégré à la « matrice » du français, et en devient de ce fait une lexie. Le terme *tchooker* (démarrer un véhicule sans l'aide de la clé de contact, mais en le faisant pousser) s'inscrit dans la même logique : un segment nucléaire (*tchook-*) suivi d'un suffixe (-er). La lexie *tchookage* peut aussi en être dérivé. Ce terme peut en plus être rangé comme spécialisé au domaine du transport. L'IFA considère ce type de lexie spécialisée, comme ne relevant pas du langage courant. Dans notre optique cependant, ce terme a sa place. Il serait en effet illogique, vu le rôle du transport urbain dans la construction des relations sociales, et en particulier celui réservé aux taxis<sup>513</sup> dont une bonne partie n'est pas toujours en bon état technique, de ne

---

<sup>513</sup> Il n'existe aucune compagnie publique de transport urbain. Ce secteur est abandonné par l'Etat aux mains d'exploitants privés qui s'y sont mis avec des taxis, mais aussi de mini-bus (appelés cargos). Ces derniers

pas inclure *tchooker*, *tchookage* dans l'inventaire. Certes le critère de fréquence pourrait être évoqué mais nous pensons que c'est grâce à sa valeur sociale que cette lexie gagnerait sa place dans le relevé.

Nous voulons dans notre inventaire être ouvert au maximum. C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles une catégorie très utilisée par l'IFA n'est pas pertinente dans notre logique, il s'agit des emprunts. Nous en avons rencontrés qui étaient assez cohésifs et cohérents, mais avons cependant choisi de les exclure de l'inventaire. Ce sont en effet des lexies, dont la fonctionnalité vient justement du fait qu'ils ne peuvent se confondre avec le « système d'accueil », soit par la graphie, soit par la prononciation, voire les deux. Leur rentabilité est ainsi liée à leur non intégration. On pourra ainsi « faire chic » en adoptant une prononciation anglaise, ou bien stigmatiser en adoptant une articulation attribuée à un groupe ethnique dévalorisé dans le contexte. Nous avons pris comme exemples d'emprunts (voir paragraphe 2.1.4 *supra*) des termes comme *ospinchadores* ou *mécontentement* (qui font penser par leur phonétisme à l'espagnol), ou *capiché* (qui fait penser au portugais). On peut les considérer comme des mots « vagabonds » utilisés par les élèves ou des Doualais ayant appris l'espagnol ou le portugais dans leur cursus scolaire, ou bien reprenant en les reconstruisant, des termes de ces langues qu'ils auraient entendus. Certains termes venant de langues locales obéissent à la même logique.

Qu'est-ce qui préside au choix de ces termes ? On ne peut répondre à ces questions sans aborder le critère de cohérence systémique. Il faut s'intéresser au social, pour comprendre que les mots utilisés par les locuteurs leur permettent de satisfaire des nécessités identitaires et communicatives. Le processus d'intégration formelle s'enclenche quand les processus socio-communicatifs ont été appliqués. Cette exigence s'explique par le critère de cohésion.

### **2.1.2 La cohésion et l'inscription sociale des pratiques**

La cohésion devrait donc constituer sur le plan de l'analyse sociolinguistique, le point de départ de la réflexion. En effet, un usage n'est jamais fortuit, et constitue toujours tout un projet social qui ne peut se comprendre que par rapport au contexte. En effet, s'il faut définir la cohésion dans l'étude du français à Douala, on dirait simplement :

« est française toute forme perçue comme telle, toute forme à laquelle on a recours pour parler français, toute forme chargée, par le locuteur, d'une valeur identitaire lui servant à se positionner

---

desservent essentiellement des zones enclavées. A côté du transport à l'aide des véhicules, le bentskin constitue un autre mode de transport dans la ville, privilégié pour sa rapidité.

comme francophone, ou à définir les situations de communication (registres) » (Robillard, 1993-a : 15-16).

Assez souvent, les choix des locuteurs servent à satisfaire un désir de présentation de soi, et c'est plus tard seulement que la valeur communicative leur est associée. Tabouret-Keller (1996 : 170) montre comment a été construit le sens du mot « barbare ». Il s'agissait pour les Grecs de « tous ceux qui n'étaient pas des leurs ; ce terme référait à un comportement : les étrangers ne parlaient pas mais faisaient *barbarbarbarbar*, se comportaient de manière étrange, ne pratiquaient pas un idiome connu ». En ce sens, parler est assimilé à un ensemble de pratiques permettant soit de reconnaître le locuteur comme membre du groupe, soit de le catégoriser comme un étranger. C'est donc en toute logique que nous reconnaissons que la « cohésion » serait prioritaire à la « cohérence ». On comprendra dans ce sens que « la publication d'inventaires est en quelque sorte un miroir tendu à une communauté linguistique, qui accepte de s'y reconnaître ou s'estime défigurée par ce travail » (Robillard, 1993-a : 16). La « valeur communicative » (Robillard, 2001-d : 114) de la langue devrait donc être prioritaire. On comprendra ainsi le terme *communication* dans son sens ordinaire, mais également dans le sens d'une communication d'identités, de valeurs registrales et pragmatiques. Il s'agit de montrer que ce travail doit tenir compte d'une dimension relationnelle, où le critère identitaire est important à plus d'un titre.

### **2.1.3 Le critère identitaire**

Fort de l'importance des stéréotypes dans la gestion relationnelle à Douala, nous pensons que ce critère mérite amplement sa place dans nos choix. Il comprendra les aspects géographique et social.

L'IFA exploite le critère géographique comme utile pour sélectionner les lexies de l'inventaire lexicographique. Mais, le but est d'exclure des lexies « localisées » (Tabi-Manga, 2000 : 153). Nous voulons montrer dans notre argumentation que ces lexies sont pertinentes du moment qu'elles rentrent dans une logique de construction sociale de soi et (de) l'autre. Prenons l'exemple du terme *nkap* actuellement utilisé par tous les Camerounais, avec en filigrane une sorte de pitrerie portant sur le groupe bamiléké, ethnique socialement vue comme la plus fortement ancrée dans les affaires, tellement assujettie à la recherche du gain que le côté ludique de la vie est négligé. En conséquence, dire d'un Camerounais qu'il est un adepte du *nkap* est dévalorisant. Nous ne pouvons oublier un terme pareil, qui s'est généralisé dans les autres groupes ethniques, voire dans tous les groupes sociaux. Dans cette logique, nous souhaitons au terme « géographique » substituer

celui de « groupe », afin de mieux focaliser nos analyses sur la valeur identitaire des usages. On comprend alors que rattacher certains usages à des groupes, devrait être compris comme un moyen de reconnaître la mouvance partielle de la texture sociale.

Les groupes, nous l'avons dit, sont en effet flexibles. Cela suppose une fluidité des pratiques par lesquelles les langues sont accessibles, stabilisables, dans la présentation de soi. Voilà pourquoi nous privilégions la dimension identitaire. Nous traduisons par ce choix un changement d'objectif : l'IFA avait pour ambition de reconstituer des français homogénéisés à l'échelon national ; le faisant, le critère du groupe qui est par exemple transfrontalier (en termes de groupes ethniques) est mis entre parenthèses. Lafage pense d'ailleurs qu'il faudrait assouplir ce critère car il est difficile voire impossible de prédire sur la vitalité future d'une lexie. Elle pense d'ailleurs qu'il (ce critère) aurait été plus utile s'il fallait construire des continuums. C'est en effet dans une « synthèse interafricaine que ce critère prend sa valeur » (Lafage, 1993 : 32). Cette deuxième dimension du critère identitaire devrait ainsi prendre en compte la nécessité, si on veut effectuer des travaux au-delà de frontières d'un pays, de dépasser les frontières nationales pour construire des groupes dont les limites pourraient aller d'un pays à l'autre. C'est la « géométrie variable » du groupe qui est remise en scène ici, mais aussi et surtout sa flexibilité. Nous avons montré ailleurs que parfois, l'individu peut chercher dans un contexte, à se construire autrement (chapitres 6 et 7). C'est le cas de celui qui décide spontanément de jouer le rôle du scolarisé pour acquérir une consistance identitaire, ou bien de celui qui décide de changer de rôle pour un but précis. C'est dans cette logique que pourraient s'inscrire certaines constructions qui, à un moment donné dans les usages, peuvent être considérées comme des néologismes.

La pertinence du critère identitaire est donc certaine. Face à des termes ayant même des correspondances en français standard, certains usages s'opéreront en des termes locaux car ils confèrent une certaine force pragmatique dans l'usage. La lexie acquiert dès lors une certaine légitimité. Ces indices de légitimation identitaires de lexies, seront exploités pour la construction de notre inventaire. En plus de la « légitimité référentielle » ou « non délégitimation » (Robillard, 2001-d), nous pensons qu'il faudrait associer à cette légitimité identitaire, la revendication groupale d'un usage.

#### **2.1.4 La fréquence**

Ce terme fait penser au comptage. Telle ne sera pas l'orientation que nous lui donnons dans notre recherche. « La fréquence visée ici est plutôt sentie et non

véritablement calculée » (Tabi-Manga, 2000 : 153). Notre expérience de natif intégré dans la communauté est donc importante car c'est en partie par elle que nous avons pu aisément souligner des lexies socialement pertinentes ou non. Cela n'a cependant pas empêché de recourir à une instance de validation particulière qu'ont formé des témoins<sup>514</sup>. Ont donc été retenues des lexies ressenties par les témoins comme ayant une fréquence élevée.

### 2.1.5 La chronologie

Comme dans la méthode IFA, nous ne retenons que des formes réellement disponibles dans le discours des locuteurs, traduisant une certaine logique socio-communicative. Nous n'allons donc pas toujours accorder d'attention aux termes jugés trop anciens bien qu'utilisés quelquefois dans des pages de journaux. Certains n'ont pas de synonymes dans les usages actuels (*journalaux*) ; par contre pour d'autres, il sera facile de trouver des termes de substitutions plus actuels (*mallam* est par exemple le terme utilisé jusqu'à la fin des années 1990, aujourd'hui moins fréquent que *alamimbou*). Cependant, si nous nous rendons compte que certains de ces termes reviennent dans les usages ailleurs tout en étant socialement pertinents (marquage d'identité par exemple, etc.), nous les intégrerons dans l'inventaire. Nous situons dans cette logique les usages écrits. Nous nous inspirons en effet des écrits de la presse locale. Dans la tradition lexicographique, ce sont en général les écrits littéraires qui font référence (Baggioni et Robillard, 1990 ; Queffelec, 1997). Nous avons pris en considération des usages dans *Je vous souhaite la pluie* de Elisabeth Tchoungui. Mais nous avons surtout utilisé des journaux locaux, qui sont des espaces du dynamisme des français. Si certaines constructions naissent des usages des journaux, certaines autres constructions orales y sont reprises parfois avec insistance, ce qui légitime aux yeux des Francophones doualais, leur intégration dans les usages.

En dernière analyse, cinq critères sous-tendent notre relevé : la cohésion, l'intégration formelle, la valeur identitaire, la fréquence et le caractère actuel de la forme relevée. Ces critères interviennent selon le cas, et n'ont pas la même valeur. Cependant, le critère de cohésion est essentiel. Nous nous proposons cependant de ne pas censurer une seule forme<sup>515</sup>. Nous comprenons combien un seul élément lexical peut varier sur le plan

---

<sup>514</sup> Il ne s'agit pas d'un jury constitué dans le sens de l'IFA. Nous avons sollicité le concours de témoins seuls ou en groupes, selon leurs disponibilités, pour parcourir notre relevé lexicographique. Nous avons ainsi pu discuter de certains usages ensemble, et il apparaît que les différentes entrées de notre inventaire ont pour l'essentiel été validées comme des usages possibles des français à Douala. Plusieurs de nos exemples oraux sont d'ailleurs des constructions de ces témoins. Ceux que nous avons souvent relevés, dans d'autres corpus ne permettaient pas toujours de faire ressortir le sens du terme dans son usage.

<sup>515</sup> Nous avons déjà indiqué que les formes relevant du français écrit ne seront pas évoquées dans l'inventaire. Cela ne veut pas dire qu'elles en sont exclues. Nous avons simplement estimé que les ouvrages

sémantique, en fonction du cadre dans lequel le locuteur choisit de manière plus ou moins consciente de l'inscrire.

Si des usages obéissent à ces critères, il reste une autre difficulté à résoudre. Jusqu'où s'arrête l'élément analysé ? Comment lui marquer des frontières dans la chaîne énonciative ? Autrement dit, à quoi correspond l'unité lexicographique.

## 2.2 L'unité lexicographique : comment la cerner ?

Elle organisera l'inventaire lexicographique. L'unité lexicographique sera soit une forme libre, soit une locution. Pour cerner l'unité d'une construction lexicale, nous avons procédé à deux exercices : la construction syntaxique et le test de la substitution.

### 2.2.1 La construction syntaxique : valence et test de la pronominalisation

Partons d'un autre exemple, l'usage de *finir* dans les constructions dont des illustrations peuvent se remarquer dans les énoncés suivants :

- i- *a-t-on meilleure façon de finir une Saint-Valentin que de "finir"?* (100% Jeunes, 045 : 2)
- ii- *Voilà le pasteur qui finit ta femme sous les buissons* (Le Popoli, 096 : 4)
- iii- *Il est allé ramener une machette aiguisée auparavant pour "finir" avec son frère* (Le Popoli, 114 : 9)
- iv- *L'affaire des fans clubs à Douala va seulement me finir* (Bagatelle, 16.05.04)
- v- *Tu sais que quand la poule mouille un coq il ne parvient plus à le type est déjà fini* (Bagatelle, 16.05.04)
- vi- *Le Commissaire du 8<sup>e</sup> a mis main sur deux gars ... la population allait seulement finir avec ces deux gars-là je te dis* (Bagatelle, 07.11.04)
- vii- *Les Lions vont finir avec le Soudan si Eto'o joue dimanche* (entretien avec Rodrigue)

Pour analyser ces usages et décider de l'unité sémantique des constructions, nous exploitons un argument syntaxique, la valence. Elle s'avère utile pour comprendre la construction minimale des verbes (Blanche-Benveniste *et al*, 1990 : 41). Cela nous permet par exemple de dégager un sens construit sur la base de la solidarité entre *finir* et l'adverbe *avec*.

- En construction solidaire, la valence de *finir* n'est pas rattachée à un autre terme de l'énoncé, mais à *avec*. Il ne s'agit pas de *finir sur*, et encore moins de *finir par* ou n'importe quel autre préposition. Il existe donc une relation solidaire entre *finir* et *avec*, qui permet de traduire une action assez palpable du premier élément de rection, et un rôle passif du deuxième élément de rection. *Finir avec*, dans cette logique, veut dire « résoudre un problème une fois pour

---

de grammaire foisonnent sur ce sujet, et il serait intéressant de nous focaliser sur des formes moins courantes dans les ouvrages.



toutes » (iii, vi, vii). Selon le contexte, une précision supplémentaire sur le type de solution apportera plus d'indication.

- Quand le sujet du verbe *finir* porte le trait non animé et l'élément de valence le trait humain, il présente un autre sens. Il veut dire « être à l'excès » (iv).
- Si ce sujet porte le trait animé, *finir* veut dire « mettre fin à une entreprise » ; on constatera ainsi avec les précisions de sens apportées en contexte, que *finir* veut dire
  - o terminer en (i)
  - o faire l'amour en (i, ii)
  - o être fatigué en (v)

Prenons un autre exemple :

- i- *Ma chérie + je t'arrête au doigt + tu as acheté ça où*
- ii- *Mossi ! je t'arrête à la tête ! c'est comme ça qu'il faut être le jour du mariage*
- iii- *Les mbérés ont arrêté le bailleur hier*

Nous remarquons que nos exemples sont construits autour du verbe *arrêter*. En (i et ii), il autorise deux éléments de valence. En (iii), il accepte un seul élément de valence.

Prenons les cas en (i et ii). Nous avons l'impression que les constructions à double valence seraient des expressions figées. En effet, *arrêter SN au doigt* veut dire « admirer la bague au doigt de SN ». De même, *arrêter SN à la tête* c'est « admirer la coiffure de SN ». La construction dans ces usages est identique : *arrêter + SN + SP*. Dans nos exemples, le SN est un pronom. Nous constatons que sa substitution ne peut se faire sans changer le sens de l'expression. La particularité du SP est cependant qu'il renvoie à des parties du corps humain (le bras, la tête, les pieds, etc.). Il est d'ailleurs possible de substituer ce SP par d'autres constructions respectant cette logique : le pied (pour l'admiration d'une chaussure) ; le poignet (pour l'admiration d'une montre ou un bracelet), etc. La construction minimale du verbe *arrêter* si nous voulons l'utiliser dans le sens de *admiration*, tournerait donc autour de deux éléments de valence. En conclusion, on pourrait considérer *arrêter quelqu'un SP[+partie du corps humain]* comme un syntagme figé, et donc une unité lexicographique.

En prenant le cas en (iii), nous constatons que ce verbe est en construction monovalente, avec une possibilité de substitution de l'élément de valence. Il ne s'agit donc pas d'un groupe aux termes solidaires. L'élément SP (hier) ne renvoie pas à une partie du

corps. En conséquence, le sens n'est plus le même, et en plus il n'y a aucune solidarité entre les termes de cette construction.

Nous souhaitons clore ce paragraphe en revenant sur la notion de valence. La construction verbale peut induire implicitement un complément objet qui doit être pris en compte dans l'interprétation de l'énoncé. Il s'agira de ce que Blanche-Benveniste *et al* (1990 : 45) appelle « réalisation zéro » de la valence. Un test utilisé pour nous assurer de sa pertinence est celui de la pronominalisation. Nous constatons dans cette logique que l'élément de valence non réalisé peut se réaliser sous la forme d'un pronom :

*« les jeunes filles libèrent assez facilement maintenant » / « les jeunes filles libèrent ça plus facilement aujourd'hui ».*

Le verbe *libérer* (céder facilement aux avances d'un garçon) accepte une valence zéro. Pour attester de la pertinence de cette catégorisation, nous procédons au test de la pronominalisation. Si le complément non réalisé pour des motifs sociaux (pudeur) peut être remplacé par un pronom, cela veut dire que nous avons pertinemment catégorisé la construction syntaxique du verbe.

Pour mieux comprendre la valeur du test de la pronominalisation, considérons ces autres exemples, qui permettent de montrer qu'à Douala, le mot a des usages multiples, et n'a pas de sens *a priori*. Partons des usages de la lexie *eau* par les énoncés suivants :

- i- *Une voiture qui ne consomme pas c'est ça qu'on appelle eau pure ++ tu as fait toute une journée et que tu as mis le carburant à 8000 francs ou à 7000 francs + c'est ça que nous appelons eau pure*
- ii- *Gars tu me passes mon eau là + je veux go au restau + comme j'ai placé deux sébago quand tu es comot*
- iii- *Le gars a bu l'eau sur moi ma :l*
- iv- *Le djo a mis l'eau jusqu'à :: la prostitué d'autrui n'en pouvait plus*
- v- *« Certains mauvais profs ne viennent plus en classe pendant l'année. On ne les retrouve plus qu'en fin d'année à la veille des examens, armés au point de faire couler l'eau, parfois sale parfois propre, contre quelques CFA » (100% Jeunes, septembre 2005).*

Nous constatons dans cet autre exemple que la lexie *eau* a des sens variés. Le contexte (linguistique et extra-linguistique) a un rôle assez significatif à jouer ici car la lexie prise en isolation ne pourrait traduire, seule, ces significations. Il faut en effet qu'elle soit inscrite dans des usages. Ainsi nous aurons, pour les différentes occurrences, les sens correspondants suivants :

- i- *eau pure* : taxi qui consomme très peu de carburant, et qui permet au chauffeur de réaliser des recettes maximales ;
- ii- rétribution pour service rendu ;
- iii- *boire l'eau sur SN* : faire un bénéfice exorbitant dans une transaction ;
- iv- *mettre l'eau* : faire l'amour ;
- v- *faire couler l'eau* : détenir des épreuves d'examen officiel frauduleusement acquises et proposées aux candidats contre des sommes d'argent.

Il est possible de remplacer les occurrences du terme *eau* en (i) et (ii), par le pronom *ça*. Par contre, en (iii), (iv) et (v), c'est le groupe *faire ça* qui paraît pertinent, où le pronom démonstratif renvoie une fois de plus à *eau*. La solidité du terme est alors légitimée. Pour dégager les différents sens du terme *eau*, il faut dès lors faire recours au contexte. Le cas en (ii) est plus fluctuant car il ne se comprend que par rapport au discours entre les deux collègues (*sauveteurs*). En effet, *eau* est utilisé en construction linguistique autonome. Il est sémantiquement clair pour les interactants, parce que sa valeur sémantique s'inscrit dans un cadre passé ; c'est le discours en amont qui le précise. Il s'agit du même phénomène rencontré dans l'analyse syntaxique quand nous avons décrit l'ellipse discursive. Mais pour ce cas, le contexte n'est plus discursif, il est physique, interactionnel et social. En effet, il faut qu'au préalable un des deux *sauveteurs* se soit absenté pendant un moment<sup>516</sup>, mais surtout que le deuxième ait vendu sa marchandise. Le terme *eau* équivaut donc à une sorte de pourcentage à prélever sur le montant de la vente, un *gombo*, une rétribution, pour service rendu à un collègue. En dehors du premier exemple où l'élément pronominal (*ça*) porterait obligatoirement sur *eau pure* (taxi qui consomme très peu de carburant, et qui permet au chauffeur de réaliser des recettes maximales), les autres sens de *eau* sont donc :

- rétribution pour service rendu (ii) ;
- bénéfice exorbitant dans une transaction (iii) ;
- sperme (iv) ;
- sujet d'examen officiel frauduleusement acquis et proposé aux candidats contre des sommes d'argent (v).

---

<sup>516</sup> Cette absence peut se faire physiquement, ou bien stratégiquement car parfois, quand un *sauveteur* réussit à établir une confiance avec un client, il devient pour le groupe plus rentable de le laisser vendre même des produits de ses collègues, et cela à l'insu du client. Ceux-ci s'effacent donc de l'interaction en adoptant l'attitude d'un étranger. Ils sont donc présents physiquement, mais absents dans le discours ou du moins présents à la manière d'un "overhearer". Pourtant cette passivité n'est qu'apparente car il doit être attentif, au risque d'être trompé au moment des comptes. Seul le client n'est pas conscient de toute cette activité discursive autour de lui car il a assez souvent plusieurs auditeurs, même s'il pense en avoir un seul.

Nous allons exploiter des procédés similaires pour construire des frontières entre termes ou expressions à exploiter dans notre inventaire lexicale. Cet exemple vient confirmer l'impossibilité de déterminer *a priori* le sens de *eau*, qui dépend dans l'ensemble du contexte plus ou moins large. En croisant ces exemples, nous pouvons ainsi remarquer que :

- a) toutes les différentes lexies rencontrées ont un sens précis par rapport au contexte d'utilisation, un contexte qui, en rapport avec les usages, est extralinguistique ;
- b) elles peuvent être combinées à d'autres lexies pour dégager des sens similaires ou contraires ;
- c) elles présentent parfois dans le contexte une certaine valeur cryptonymique ou identitaire.

Les lexies identifiées, par ces critères deviennent donc pertinentes, car elles présentent un certain degré d'autonomie par rapport à d'autres lexies du système (a et b). Par ailleurs, ces trois constats mettent en valeur une certaine validité contextuelle s'inscrivant dans des pratiques communes à la société, ce qui valide le critère de pertinence sociale. Avec ces critères intra- / extralinguistiques, on pourrait donc tester la validité sociolinguistique de toute lexie rencontrée dans notre corpus. Ces critères ne sont pas exclusifs. Avec l'exemple de *eau*, le *gombo* remis par un *sauveteur* à son collègue peut aussi être appelé *droit*, *vision*, ou *rançon*.

Comme nous le constatons, les sens ne sont pas rigides. C'est par une connaissance des pratiques sociales qu'on pourrait facilement identifier la lexie, et comprendre quelles significations elle véhicule dans son d'usage. Ceci nous permet de revenir à un argument évoqué *supra*, à savoir que le sens ne précède pas le mot dans les français utilisés à Douala. Il faut pour une meilleure interprétation s'imprégner de représentations, parfois considérées comme subsidiaires dans les travaux à perspective dictionnaire (Dubois et Dubois, 1971) ou bien lexicographique (Frey et Latin, 1997). Dans le but de mieux percevoir la régulation linguistique, il faudrait interpellé ces connaissances sociales. On comprendrait ainsi que ces différents usages de *finir* s'inscrivent dans des pratiques camerounaises tournées vers une violence symbolique, sociale, physique et / ou psychologique, laquelle se reflète dans la langue des Doualais, et que par *libérer*, on pose que les filles seraient des dévergondées. En se combinant sur un plan polysémique, *eau* nous permet de ramener en scène un des principes défini dans la généralisation syntaxique, le principe de l'interchangeabilité ou de la substitution, qui a une incidence sémantique.

## 2.2.2 La substitution

Le test de substitution va consister à remplacer la partie secondaire<sup>517</sup> de l'expression par d'autres termes afin de vérifier la solidité du lien entre les constituants du syntagme. La condition de l'unicité du syntagme sera que la nouvelle « unité » obtenue n'ait pas de lien sémantique avec la première.

- i- *Tu sais que Maggy est rentrée non ? la petite de l'autre jour n'était qu'une **roue de secours***
- ii- *Comme ça je suis la **dernière roue de la carrosse** ++ je ne savais pas que tu avais tant de femmes dehors*
- iii- *Je vais acheter la **roue du camion***
- iv- *On a installé un autre **pôle de secours** au carrefour Bon Fils*

Prenons par exemple le syntagme *roue de secours* en (i), qui veut dire « amant(e) qui ne sert qu'à l'assouvissement d'un désir physique ». Il est possible de substituer chacun de ces deux termes par un autre terme, pour obtenir par exemple *roue du camion* (iii) ou bien *pôle de secours* (iv). Cependant, ces autres constructions n'auront rien de commun sur le plan sémantique avec l'expression de départ, *roue de secours*. On peut d'ailleurs substituer *camion* avec n'importe quel engin qui se déplace. De même, *pôle* peut être substitué par n'importe quel nom à valeur spatiale. Nous avons donc l'impression que par les trois expressions mises en évidence dans notre raisonnement, on ne dégagerait aucune solidarité dans les termes de deux expressions : *roue du camion*, et *pôle de secours*. Par contre, dès que nous substituons un des termes de l'expression *roue de secours*, nous avons l'impression que sa valeur sémantique change radicalement. Il est donc difficile de séparer « roue » de « de secours » dans le sens de « amant(e) ». En conséquence, *roue de secours* fonctionne comme une expression figée, qui constituera une unité dans l'inventaire lexicographique. Cette unité peut être proche d'une autre construction similaire, *roue de la*<sup>518</sup> *carrosse*, qui renvoie à une relation rejetée et reléguée aux oubliettes. Comme *roue de secours*, cette expression récuse toutes les tentatives de substitution et on pourrait croire assez facilement à un mot composé. Somme toute, quand il n'y a pas de possibilité de substitution d'un des termes du groupe, on en déduit qu'il s'agit d'une structure XY. Dans ce cas, il formera également une entrée autonome. Par contre, si on peut faire X + Y, X + Z, Y + Z, nous concluons que les lexies à prendre en compte dans l'inventaire sont X, Y et Z.

---

<sup>517</sup> Nous supposons que l'expression figée est proche sur le plan des formes utilisées dans la construction, d'autres lexies ou unités moins complexes. C'est dire que si nous rapprochons ces constructions, elles pourraient sur le plan lexicographique, s'organiser autour d'un mot principal qui serait en fonction des critères d'intégration à la nomenclature, l'entrée principale.

<sup>518</sup> Ce mot est utilisé au féminin, genre socialement tellement partagé que la forme masculine paraît agrammaticale. C'est donc une norme particulière au Cameroun et endogène dans ce cas.

En conclusion, s'il est possible de remplacer des segments du syntagme, ou bien de les séparer sans aucune contrainte, on pourrait dès lors conclure sur l'inexistence d'un syntagme figé. Par contre, si le lien sémantique disparaît lors de cette opération, cela signifie tout simplement qu'en contexte, le figement du syntagme est nécessaire pour que le sens sollicité transparaisse. Il s'agit donc d'une unité qui sera traitée dans une entrée lexicographique. C'est également le cas de groupe de mots pouvant être pronominalisés. Si le lien dans le syntagme n'est cependant pas aussi solide, le syntagme sera traité en sous-entrée.

### 2.2.3 Conclusion : regrouper ou dégroupier ?

En résumé, il est question ici du problème résumé par Robillard (1993-a) sous l'opposition « regroupement » vs « dégroupement ». Le dernier est privilégié pour des raisons d'ordre « théoriques et pratiques », puisque son inventaire s'inscrit dans un projet plus vaste couvrant l'Océan Indien (Réunion, Ile Maurice, Madagascar). Il peut ainsi traiter dans des entrées dégroupées les unités lexicographiques polysémiques. Cet inventaire va ainsi être organisé autour du dégroupement / regroupement, en fonction des usages des unités choisies : polysémie ou homonymie ? Les entités considérées comme homonymiques, auront donc des entrées bien différentes. La pratique du regroupement est retenue « lorsque les sens sont si proches qu'il paraît exagéré de choisir l'option de l'homonymie » (Robillard, 1993-a : 38). Il s'agit en tout cas de regroupements onomasiologiques, qui résument les éléments, ce qui permet un regard « synoptique immédiat du champ linguistique et des notions culturelles qui le[s] motivent. » (Frey, 2004-b : 191) Dans ce cas, une hiérarchie de présentation<sup>519</sup> des significations sera faite. Nos différentes entrées seront ainsi organisées selon le modèle de Robillard (1993-a : 38) : A, B, C, D, etc. pour le premier niveau de hiérarchisation ; 1, 2, 3, 4, etc. pour le second niveau de hiérarchisation, avec une possibilité de combinaison selon le modèle A1, A2, A3, A4, etc. Ces regroupements

« concernent des mots apparentés par la forme et par le sens : « apparenté » ne signifie pas identique, et des formes voisines ont été groupées, à condition que leur valeur reste homogène » (A. Rey, « Préface », *Micro Robert*, 1988 : XI).

---

<sup>519</sup> Cette hiérarchisation n'a aucune prétention prototypique. Les sens sont en effet parfois organisés de sorte qu'il serait impossible de dégager celui le plus saillant. Il s'agit donc d'une hiérarchie de présentation tout simplement, ce qui a l'avantage de faciliter la lecture.

Chaque entrée met ainsi en valeur une certaine communauté de sens, les regroupements s'effectuant autour de familles lexicales. Dans notre perspective, *frapper* comprendra trois entrées selon la structure hiérarchique suivante<sup>520</sup> :

**Frapper [A]** v.tr. asséner une tape à l'aide du plat de la main

**Frapper [B]** v.intr. se déplacer à pied, mais avec de manière implicite une précision particulière, à savoir que cela n'a pas été voulu, ce qui traduirait un état d'indigence (manque de frais de taxi)

**Frapper [C]** v.intr. escroquer

Par contre, *manger* sera présenté comme suit :

**Manger quelqu'un : [A1]** v.tr. sortir victorieux d'une interaction ;

**Manger quelqu'un : [A2]** v.tr. escroquer ;

**Manger quelqu'un : [A3]** v.tr. faire l'amour avec une fille.

**Manger quelqu'un : [B]** loc. v. envoûter

**Manger la bouche : [A1]** loc. v. prendre un repas appétissant ;

**Manger la bouche : [A2]** loc. v. embrasser

**Manger la bouche : [B]** loc. v. bégayer, perdre son bagou

**Manger la terre** : v. intr. jurer

**Manger l'argent** : loc. v. dépenser anarchiquement de l'argent

**Manger sa vie** : loc. v. jouir pleinement de sa vie

### 2.3 Organisation de l'article

Chaque entrée est traitée comme un article de l'inventaire. Nous voulons dans ce paragraphe, montrer quel devra être le mode de lecture de nos entrées, en exposant les différentes catégories d'informations que nous fournirons pour chacune d'elles. Elles sont présentées selon leur ordre d'exploitation dans l'inventaire.

**L'entrée** sera présentée, dans le respect de la tradition dictionnaire, et l'ordre alphabétique. Dans les sous-entrées cependant, en fonction du poids de certains mots dans l'organisation hiérarchique, cet ordre pourra être rompu à un certain moment. Ainsi, *laver* précèdera *lavage*, le premier terme étant jugé plus fréquent dans l'usage. Par ailleurs, *lavage* s'applique beaucoup plus dans le sens de « purification » ; pourtant *laver* veut dire

---

<sup>520</sup> Nous ne mentionnons pas encore dans ces entrées, les informations ayant trait aux jugements, registres et domaines d'emploi.

« purifier », « couvrir d'insultes », le terme dérivé *lavage*, ne couvrant qu'un des sens, il sera placé après le terme dont il est pour l'instant, plus proche sémantiquement.

**La transcription** sera faite en cas de pertinence, en particulier quand la prononciation est différente de celle que l'on attendrait en français standard, à partir du même signifiant écrit. Mais quelle transcription retenir ? Nous avons montré que le phonétisme avait dans les usages des français à Douala une valeur identitaire. Dans ces cas par exemple, nous n'hésiterons pas à procéder à la transcription phonétique. Comment traiter des cas de phonétismes multiples cependant ? Notre volonté n'est pas de gommer les variations. Cependant, comme dans le *Petit Robert* (qui le fait pour une visée didactique<sup>521</sup>), nous serons bien obligé de les limiter en pensant à des formes variationnelles importantes du point de vue identitaire et / ou registral, critères qui justifieraient à notre avis de la pertinence des éléments étudiés et présentés.

Pour la transcription graphique cependant, il sera difficile de choisir, surtout quand les éléments en question sont utilisés dans les coupures de presse. Ainsi, *kongossa* va alterner avec *congossa* ; *feyman* avec *feiman*, *fayman* ou *féman* voire *feman* pour ne citer que cela. Nous présenterons toutes ces graphies attestées qui relèvent à notre avis du caractère instable de l'oral tout en nous conformant à l'image graphique du « mot dans le corps social » (Robillard, 1993-a : 39). En effet, bien que figurant sur un support écrit, c'est encore et toujours l'oral qui prime dans la présentation de ces termes.

**La catégorie grammaticale** sera dans l'ensemble celle du *Petit Robert* : n. (nom), m. (masculin), f. (féminin), conj. (conjonction), interj. (interjection), intr. (intransitif), tr. (transitif), loc. (locution), prép. (préposition) , v. (verbe), adv. (adverbe), adj. (adjectif).

**Jugements sociaux, registres et marques d'usage** : nous avons relevé que la plupart des mots employés dans *Le Petit Robert* relèvent de l'usage courant. Dans notre corpus, nous avons tout un foisonnement de registres et d'usages voire de valeurs sociales. Ainsi, nous matérialiserons dans la mesure du possible :

- les domaines d'emploi : général (gén.), cuisine (cuis.), scolaire (scol.), universitaire (univ.), religion (rel.), mystique (myst.), politique (pol.), hôpital (hop.), tradition (trad.), commerce (com.), musique (mus.), transport (transp.).
- les marques d'usage : jeune, courant (cour.), spécialisé (spec.), rare, vieilli (vieil.), fréquent (fr.).

---

<sup>521</sup> Le *Petit Robert* s'inscrit dans l'optique de l'« apprentissage général » (Rey, 1988 : XII).



- les jugements sociaux : péjoratif (péj.), vulgaire (vulg.), injurieux (inj.), etc.<sup>522</sup>
- registres : neutre, obscène (obsc.), familier (fam.), argotique (arg.), comique (comiq.).

C'est ici que se lit facilement la charge identitaire de l'usage. Prenons quelques exemples. *Faroter* est un terme jeune par rapport à *acheter* qui paraît plus ancien dans l'usage. De même, *mallam* sera jugé ancien, et *ngrimbah* portera le trait mystique. De même, *bâcher* renvoie au domaine du transport et *nocturnation* à l'enseignement. *Maboya* est vulgaire et péjoratif face à *prostituée* qui relève du courant. Quand à *gombo*, il est courant face à *vision*, caractérisé jeune et en emploi argotique au marché. Il est évident que dans la présentation de soi, *journaloux* et *maboya*, parce que péjoratif et injurieux, seront utilisés pour établir une relation de domination dans une interaction. De même, *bâcher* ou *nocturnation* pourrait traduire la condition modeste des acteurs évoqués. Enfin, le terme *ngrimbah* (mystique) est exploité pour susciter la peur. La marque *fréquent* sera utilisée pour des termes qui sont également présents en français oral en France par exemple ou ailleurs en Afrique, et dont la particularité ne s'explique que par leur fréquence dans les usages à Douala. C'est dire que notre description se présente comme hétérovariétale. C'est le cas de *charger* (faire le plein de clients dans un véhicule de transport) très présent dans les usages à Douala, du fait de l'absence de transport urbain public. Le chargement des véhicules est ainsi effectué sans aucun ordre, chacun des chauffeurs devant déployer des stratégies pour s'attirer au plus vite, des clients. La terme *charger* est d'autant plus fréquent qu'il a pu par dérivation générer un terme (*chargeur*), pour désigner la profession exercée par de jeunes désœuvrés, aux principaux carrefours de la ville qui constituent des points de chargement des taxis. Leur rôle consiste à attirer la clientèle vers des taxis au bord desquels se trouvent les conducteurs, prêts à démarrer à n'importe quel moment, à la vue du *mbéré* (agent de police).

Nous avons cependant constaté que la catégorie comprenant les trois indicateurs « cour. gén. neutre », par leur fréquence peut être considérée comme une catégorie non marquée. Nous n'allons donc pas l'indiquer. Chaque fois donc qu'un terme en entrée sera organisé uniquement avec des catégories grammaticales, c'est qu'il appartient à cette catégorie.

---

<sup>522</sup> La valeur de la particule etc. prend ici tout son sens. Il n'est pas du tout possible d'atteindre une certaine exhaustivité dans cette énumération, un mot pouvant à tout instant recevoir une nouvelle connotation et pas extension, une marque d'usage nouvelle.

**La définition.** C'est le lieu de l'interprétation du signe et du concept. En effet, définir un terme sur un plan lexicographique c'est

« faire correspondre à une unité lexicale supposée inconnue, ou mal connue une pluralité d'unités appartenant au même système linguistique, organisées selon les structures syntactiques de ce système, et qui est supposé capable de déterminer, chez le lecteur ou l'auditeur l'élaboration conceptuelle adéquate » (Rey, 1977 : 101).

Définir c'est donc interpréter le rapport entre le signe et le concept. Il s'agit de mettre en évidence la configuration sociale et culturelle de ce concept afin d'en cerner le champ communicatif. Cependant, la langue s'inscrivant dans une conception beaucoup plus langagière, il devient dès lors impossible d'apporter une définition suffisante pouvant cerner toute la complexité d'un concept de sorte à pouvoir l'isoler dans une relation biunivoque entre concept et unité lexicale. Il faudrait donc toujours tenir compte du contexte, qui fournit à la définition une valeur pragmatique. En ce sens, définir un terme se résumerait par l'usage d'une « *formule brève, correspondant à une structure notionnelle reconnaissable et capable d'en susciter l'élaboration* » (Rey, 1977 : 112).

Il n'y a donc pas de définition radicale possible, car c'est le contexte qui permet d'adopter telle ou telle autre subtilité sémantique et conceptuelle. Notre définition sera en conséquence conforme à un usage contextualisé à Douala. Cela justifie par ailleurs l'extrême polysémie des termes que nous présentons. Elle s'inscrira dans une alchimie culturelle et contextuelle, sans aucun souci d'accorder la priorité au sens en français standard. Ce dernier est d'ailleurs relégué au second plan dans certains usages, la primauté communicative étant donnée au sens en contexte, grâce à une légitimation identitaire. Dans son compte rendu de l'ouvrage de Lafage (2002) sur le lexique du français en Côte d'Ivoire, Frey constate que « les particularismes en effet ne sont pas simplement pris dans un environnement naturel, mais aussi dans un environnement social, et la description précise de l'un et de l'autre permet à l'usager de l'inventaire d'apprécier l'usage du mot. » (Frey, 2004 : 193).

Le terme *neuvaine* s'emploie parfois dans son sens chrétien et surtout catholique. Il ne se comprendra de prime abord à Douala que par une interpellation de la culture locale et en particulier du rituel funéraire. Neuf jours après l'inhumation en effet, le défunt est supposé être effectivement engagé dans la voie de l'au-delà. La famille et les proches, dans un dernier rituel mettent fin aux lamentations et procèdent à des rites de purifications (se couper les cheveux, *laver les veuves*). On peut donc rouvrir la chambre du défunt, partager ses biens. Bref commencer un autre processus, celui qui permet d'« oublier » le défunt,

c'est cela la neuvaine qui s'inscrit dans une suite de rites dont l'apothéose chez les Bamiléké est l'exhumation (tardive) du crâne consacrant son entrée dans l'univers des aïeux. On peut dès lors leur faire des sacrifices et offrandes diverses, communiquer avec eux dans les prières. Dans la même logique, en inscrivant l'expression *avoir le parapluie et la godasse* dans les pratiques locales, on comprendra que sa pertinence découle de la prise en compte de pratiques relationnelles locales en rapport avec le gouvernement, et qu'elle est construite comme une unité sémantique. Elle désigne une personne intouchable car protégée par des relations au sommet de l'Etat, qui peut donc faire ce qu'elle veut en toute impunité. Des arguments relevant du social sont absolument nécessaires pour comprendre certains usages. Il faut prendre tout cela en compte car, nous pensons qu'une définition devrait fournir un maximum d'informations nécessaires à l'usage dans le discours.

Ne visant donc pas l'exhaustivité, tous les sens perçus seront présentés dans la définition, avec leurs connotations contextuelles et / ou culturelles.

**Les exemples** seront soit des productions attestées (et enregistrés ou recopiés dans nos notes), ou des constructions d'énoncés faites par nos témoins et nous. Pour les extraits exploités, il s'agira de corpus écrits (nous indiquerons dans ce cas les différentes sources : *Le Satirik*, *Mamy Wata*, *Le Popoli* ou des affiches publicitaires, etc.), des corpus oraux (*Bagatelle*, *Sans Tabou*, *Paparazi News*, des extraits d'annonces publicitaires ou bien d'entretiens). Dans ce cas, nous indiquerons toujours nos sources :

- « *comme ces Ndjim Tété qui nous gouvernent. On les rencontre tous les jours – et surtout toutes les nuits – dans les endroits les plus chauds de nos cités; ils entretiennent en général un harem de wolowos dans les quartiers de toutes conditions. Ils sont aperçus dans les hôtels et les auberges* » (*Le Messenger Popoli*, 732 : 8)
- « *pourvu que les vendeurs de la frip ne se mettent pas en colère. Si non, les Camerounais vont marcher « naket » comme les vaches ... c'est le gombo de cette friperie qui sponsorisait le club de Batié. On dit aussi que c'est cette friperie qui a apporté le « came no go » au Cameroun* » (*Mamy Wata*, 262 : 2)
- « *Détestage alias délestage à la cité Bassa + la lumière coupée tchak + les étudiants sont descendus pour exprimer leur mecontentement au carrefour Ange Raphaël + c'était fort + + Un étudiant a vu le voirâtre + l'étudiant d'autrui ouvre sa porte dans sa mini-cité + allume une bougie + il entend un petit bruit + héhèèè + qu'est-ce que fait le petit bruit dans le chambre de moi comme ça é* » (« *Bagatelle* » : 16.05.04)

Par contre, si les indications de source ne sont pas fournies, cela veut dire que l'exemple a été relevé lors de nos observations, ou bien qu'il s'agit d'une « fabrication » faite par nos témoins et nous-même. Dans l'ensemble, ces exemples concourent à éclairer davantage la définition, car à chaque sens correspondra au moins un exemple.

**Les renvois** sont des mots de catégorie grammaticale identique. Ce sont des constructions ayant une certaine proximité de sens et d'usage. Nous les indiquerons

comme des termes proches, par le signe « confère », en abrégé « CF. ». Les renvois portent également sur des antonymes (ANT.) ou des termes dérivés (DERIV.).

**Les informations encyclopédiques** seront dans l'ensemble les processus évolutifs : les métaphores, métonymies, onomatopées, siglaisons, troncations, réductions, etc. (Robillard, 1993-a : 44). Elles comprendront également des informations complémentaires permettant de mieux comprendre les usages des termes de l'inventaire. *Zoua(zoua)* est par exemple utilisé pour désigner l'essence (de mauvaise qualité). Ce mot apparaît au début des années 1990 au plus fort de la crise sociopolitique que connaît le pays, marquée par une forte contestation sociale et des mouvements populaires violents. Un des points forts sera l'utilisation de l'essence pour détruire par le feu, biens et vies humaines. Par assimilation au grésillement perçu lors de la braise de poisson ou de viande, le terme *zoua* apparaît pour désigner le fait de brûler, avant plus tard de désigner le produit utilisé pour incendier, l'essence. Après cette période, il désigne l'essence frauduleusement commercialisée dans le pays, avant son acception actuelle. La forme rédupliquée s'utilise également dans le même sens.

De manière globale, les unités retenues sont en effet des « particularités » au sens sociolinguistique du terme car elles sont « utilisées et / ou reconnues par une communauté linguistique donnée » (Robillard, 1993-a : 34). L'objectif de ce travail n'étant pas pédagogique, il devient dès lors commode de travailler avec les usages, jugés plus proches des locuteurs. Nous voulons fonder la description lexicographique sur des arguments sociolinguistiques. Elle deviendra dès lors un discours non seulement sur la langue, mais un discours sur le langage voire sur le monde, l'univers d'utilisation de l'unité participant de sa construction.

Pour terminer avec cette présentation, ajoutons que notre inventaire s'inscrit dans un travail plus vaste que nous avons entrepris, en marge de notre thèse et des travaux de l'Equipe Virtuelle *Français Identitaires des Jeunes en Afrique*, du réseau Sociolinguistique et Dynamique des Langues de l'AUF. Il porte sur la construction d'un inventaire lexical des français à Douala (et peut-être au Cameroun). Les exemples utilisés dans notre recherche font donc partie d'un inventaire plus large. C'est pourquoi à certains moments, le principe classique de circularité dans l'inventaire lexicographique peut ne pas être respecté. Il sera corrigé avec l'inventaire final, qui se veut plus global.

### 3 La description des unités

A.

**A1** : [A] n. m. - information réelle ; « *mon ami + ne te tape plus le corps + tu veux me cacher quoi ++ j'ai le A1* » ; CF. popo[1].

**A1** : [B] n. m. - adjoint numéro un ; « *ton dossier n'est pas ici + il faut attendre le A1* » ; « *Tu dis même que le A1 de la mairie de Douala 3<sup>ème</sup> est partie où ? Ses bureaux sont toujours fermés* » (« Bagatelle » du 27.05.04). ENCYCL. Se dit des adjoints aux différents responsables de la police et de l'administration en particulier. On entendra ainsi le A1, A2, A3 pour les différents adjoints par ordre protocolaire soit aux commissaires de la sécurité publique de la ville, soit aux préfets ou bien aux maires.

**Abanir** : v. tr. – bannir ; « *si la police vient c'est qu'elle va abannir cette violence* ».

**Aka** : [aaʔka] interj. fam. gén. neutre – exclamation traduisant une déception ; « *aka! toi aussi, la nouvelle se fait à 2500 F!* » (*Mamy Wata*, 336 : 4) ; ENCYCL. ce terme peut aussi être utilisé en toute langue du groupe beti-fang.

**Alamimbou** : n. m. myst. gén. neutre – tradi-praticien ; « *si ta maladie là dépasse l'hôpital c'est qu'il faut aller voir alamimbou pour un traitement* » ; CF. voyant, mallam[2].

**Allumer quelqu'un** : v. tr. cour. jeune neutre – séduire, faire des avances tacites à quelqu'un ; « *les filles là sont fortes ++ tu vois elles veulent allumer le mec là pour avoir ses do* » ; « *le prêtre regardait les bonnes sœurs comme s'il voulait les allumer* ».

**Ampoule grillée** : n. f. fam. gén. neutre – insouciant ; « *le djo là est une vraie*

*ampoule grillée ++ il n'a le temps de rien* » ; CF. ndoss.

**Ancien** : [A] n. m. cour. gén. aff. neutre – ami ; « *c'est comment non ancien + tu es où depuis* » ; CF. capo[A], cop's, cotard, djo, joueur, man, membre, molah.

**Ancien** : [B] n. m. – homme âgé dans une communauté, qui reste une référence pour sa sagesse ; « *il faut que j'aïlle au deuil là + tu sais que c'était un ancien* » ; CF. doyen, longtemps.

**Ancien** : [C] n. m. cour. relig. gén. neutre – chrétien ayant mis une certaine durée dans une paroisse, et qui est nommé au sein du conseil paroissial ; « *je ne dois pas rater la messe le dimanche + on installe les nouveaux anciens qu'on vient de nommer* ».

**Appolo** : n. m. - conjonctivite ; « *l'enfant a quoi + ses yeux sont bizarres ++ peut-être c'est l'appolo hein* ».

**Arranger son corps** : v. tr. cour. vulg. gén. fam. - s'habiller convenablement ; « *va arranger ton corps on pars + bientôt il sera l'heure de réception* » ; ENCYCL. cette expression est utilisée dans un sens proche en picard.

**Arriver (être -)** : v. - avoir réussi dans la vie ; « *tu veux qu'il pense à nous pourquoi ++ nous sommes les petits ++ n'est-ce pas il est arrivé ?* »

**Asso** : n. m. et f. cour. com. neutre – client régulier ; « *viens asso + viens acheter chez moi + je vais te lancer* » ; ENCYCL. forme abrégée de associé (parfois *ass*), pour dire ami ; cet usage est le fait de vendeurs qui hèlent ainsi de potentiels clients, sur la place du marché

**Assurer** : v. intr. - remplir son devoir ; « *On dit de rester avec un chaud vous restez avec dix + il faut assurer hein* ».

**Atangana bread** : [atāganabrɛd] n. m. - bâton de manioc : « *je vais vous faire une pâte d'arachide + c'est l'atangana bread que vous mangez ici aujourd'hui* » ; CF., bobolo[1] ; ENCYCL. Ce syntagme permet de comprendre quelle serait l'origine ethnique de ce type de bâton de manioc. Le nom au Cameroun ayant également une valeur de localisation géographique, on comprend que Atangana fasse penser à l'ethnie culturelle beti et surtout aux provinces du Centre (autour de Yaoundé) et du Sud (autour d'Ebolowa), de laquelle serait issu le bobolo.

**Attacher** : [1] v.tr. cour. myst. neutre - envoûter ; « *Quand je dors je vois que le serpent ++ ça tourne ++ derrière moi ça m'attache +++ toutes mes entreprises + chuté* » (« L'Instant du rire », Canal2 International) CF. maraboutier, manger quelqu'un [B].

**Attacher** : [2] v. tr. cour. trad. neutre - maudire ; « *on m' a attaché au village* ».

**Attaquer** : v. intr. - se débrouiller ; « *va attaquer + tu crois que ce soir on va manger quoi* » ; CF. attaque, attaquant.

**Attaquant** : n. m. - débrouillard ; « *mon mari est un vrai attaquant ++ on a pu se construire en deux ans* », DERIV. attaquer ; attaque

**Attaque** : n. f. - débrouillardise ; « *au marché je n'ai pas de vrai comptoir ou une boutique + c'est l'attaque que je fais* ».

**Aviateur** : n. m. cour. myst. neutre - sorcier utilisant des moyens mystiques pour se déplacer dans la nuit, à la manière d'un avion ; « *quand le toit de Lucas s'est écroulé + on a vu une vieille grand mère a terre + + c'était elle l'aviateur ! une sorcière comme ça* »

**Avion de nuit** : n. m. cour. myst. neutre - moyen de transport utilisé dans la sorcellerie et qui serait similaire à un

avion ; « *quand tu vois la maison de Bépanda où l'avion de nuit a atterri au petit matin + et si tu vois les deux petits enfants qui étaient les pilotes tu ne va pas croire ++ surtout que quand on est arrivé au commissariat un des petits là était en fait un vieux sorcier de Mbanga* ».

**Avoir le sang à l'oeil** : v. intr. gén. neutre - être sans remord ; « *les mbérés n'ont pas peur même du mauvais argent + ils ont vraiment le sang à l'œil* ».

**Avoir le sang du maquereau** : v. intr. rare arg. - être malchanceux, avoir la poisse ; « *la vendeuse de beignet-ci + on dirait qu'elle a le sang du maquereau ++ tu ne vois pas que tous les jours elle rentre sans rien vendre ?* ».

**Avoir les yeux** : v. intr. - être difficile d'accès ; « *Roland Xavier et moi bringuerons réglo à l'occasion de mes 20 ans. Désolé, chers "tuyauristes", mon gâteau aura les yeux ce 10 juin* » (100% Jeunes, 019 : 12).

**Avoir les longs yeux** : n. m. - être ambitieux, viser loin sans avoir les moyens de sa politique ; « *il trouve que j'ai les longs yeux parce que je veux jouer à l'équipe nationale* ».

**Avoir quatre yeux** : loc. v. cour. myst. neutre - avoir un don de voyance ; « *comme tu as mal dormi là + il faut que je t'amène chez une personne qui a quatre yeux + on va te consulter* » ; CF. voir.

B.

**Baba** : n. et adj. jeune gén. arg. - mauvais, imitation grossière, pâle copie ; « *gars ton kakou là est un vrai baba* » ; ANT. popo.

**Bâcher** : [A] v. intr. cour. transp. neutre - prendre au moins un passager de trop dans un véhicule ; « *Bâcher ça veut dire que je peux porter quatre personnes derrière et deux personnes devant* » (entretien avec

Prosper). ENCYCL. le client de trop aide à compenser le manque à gagner occasionner par les frais à payer à l'agent de police lors du contrôle.

**Bâcher** : [B1] v. tr. spec. com. arg. - solder tout le reste d'un ballot de friperie, après que le premier choix ait été vendu ; « *ancien tu peux me bâcher le reste des habits là ?* »

**Bâcher** : [B2] v. intr. spec. com. arg. - acheter / vendre du croc, une marchandise de mauvaise qualité ; « *j'ai eu une chance grave au marché cette semaine ++ tu sais que j'ai pu bâcher mon ballot là* ».

**Balok** [balɔk] : n. m. - malchance « *Oh ++ ba: lock ++ quelle malédiction* » (publicité CIMENCAM 2003) ; « *Mon cousin Dime Frank a eu sa part de « balok » l'autre jour* » (Le Satirik, 013 : 8 ; CF. ndutu.

**Bally-bally** : n. m. - sorte de jeu de hasard ; « *tu entres dans la maison de bally-bally + hein ++ c'est là-bas où est-sont parties les pièces jaunes* » ; CF. tapé-tapé

**Bamenda** : n. cour. gén. péj. - personne naïve, idiote, qu'on peut exploiter, qui serait donc une proie ; « *le taximan là s'amuse + c'est un bamenda que le mbéré ne va pas laisser* » ; CF. doum(kof), gibier, mougou, lassa, mbout(oukou), nkengué ; ENCYCL. Bamenda est le nom d'une des deux principales villes de la région anglophone du Cameroun. Or dans la région francophone, les Anglophones sont considérés par les Francophones comme des personnes naïves, parce qu'ils doivent s'intégrer dans la société par l'acquisition du français. De leur arrivée dans la ville de Douala à une pratique du français qui leur permette de gérer les interactions sociales, les autres interactants qu'ils rencontrent, et profitent de l'occasion pour les tromper. Par extension, toute personne naïve est alors désignée comme un bamenda.

**Barrer** : [1] v. tr. - fausser compagnie, ne pas honorer à des engagements, poser un lapin ; « *Le jour de la Saint Valentin il me barre ++ je vais fêter avec qui* ».

**Barrer** : [2] v. tr. - quitter ; « *le gars-là m'a barré depuis pour vivre avec ma copine* ».

**Bâton** : [A] n. m. - bâton de cigarette ; « *s'il te plait donne-moi un bâton ++ tu m'as donné envie de fumer* ».

**Bâton** : [B] n. m. - un million de francs FCA ; « *quoi ++ je ne peux pas te laisser la marchandise-là + même si tu me donnes trois bâtons* ».

**Bayam-sellam** : n. m. et f. - revendeur / revendeuse ; « *les "bayam-sellam" te le diront : le "ndjindja", c'est l'un des produits qui "donnent"* » (100% Jeunes, 032 : 11).

**Baya mulengué** : n. f. cour. gén. vulg - prostituée ; « *on va faire comme devant le Monaco à Bépanda + la nuit les baya mulengué du quartier sont partout sur le trottoir + un homme marié ne doit pas aller là-bas la nuit* » (Bagatelle du 04. 09. 05) ; CF. bombe[B], maboja, mbog, nkanè, wolowoss.

**Bèlè** : [bɛlɛ] [1] n. m. - ventre ; « *si ton bèlè est flop tu te casses* »

**Bèlè** : [bɛlɛ] [2] n. m. cour. péj. gén. arg. - grossesse ; « *Si on se lance tout de suite et que Julie est "belè", tout va capoter* », 100% Jeunes, 041 :6).

**Belolo** : [bɛlɔlɔ] n. m. - sorte de petit poisson fumé ; « *ma sœur le belolo maintenant c'est très grave + c'est trop cher* » ; CF. mbunga

**Ben(d)skin/ben(d)sikin** : [A1] n. m. cour. mus. neutre - danse traditionnelle, qui s'exécute légèrement ou complètement courbé suivant l'effet de la musique ; « *he'*

le **bend skin** va ma tuer + tu vas me prêter un peu les fesses je danse le **bendskin** ».

**Ben(d)skin/ben(d)sikin**: [A2] n. m. cour. transp. neutre - sorte de moto ; « il y a des petites motos là qu'on appelle **benskin** bon c'est pour cela qu'on nous appelle les **benskinneurs** » ; DERIV. ben(d)s(i)kineur, ben(d)s(i)kin man ; ENCYCL. le rapprochement entre les deux sens de ben(d)s(i)kin viendrait d'une posture : pour danser le **bendskin**, le corps doit être légèrement courbé ; de même quand on monte sur une moto, le corps adopte pour un temps la posture du danseur du **bendskin**. Ce terme équivaut à un groupe nominal en pidgin, et veut d'ailleurs dire "corps courbé".

**Ben(d)skin/ben(d)sikin**: [B] n. m. vulg. arg. - chose vulgaire (babouche, tresse, etc) ; « *mama dis-moi un peu + c'est le **bend sikin** que tu veux comme tresse ou quoi* » ; ENCYCL. le **bendskin** à Douala est le moyen de transport le plus dévalorisé, et donc vulgaire ; en conséquence, dans les salons de coiffure, le modèle le plus vulgaire du moment est désigné par le terme **bendskin**.

**Bèp bèp** : [1] n. m. - paroles vaines et futiles ; « *le gars là ne vaut rien ++ il fait trop le bèp bèp* » ; CF. bruit, hon hon, pala pala.

**Bèp bèp** : [2] n. m. - action insignifiante ; « *elle a komot le corrigé, pas le bèp bèp que tu as acheté là* »

**Bien** : adj. - se dit d'une jeune mariée qui est enceinte ; « *mama + tu dis quoi ++ sa fille est déjà bien ++ ma fille est mariée depuis trois ans +++ rien* ».

**Bien (ne pas être -)** : adj. cour. myst. neutre - être un sorcier ; « *le père là n'est pas bien ++ comment il peut passer toutes ses journées assis sur la même chaise* »

**Bière** : n. f. - pourboire, rétribution : « *si tu veux que ton dossier soit vite traité au Finances + prépare une **bière** pour chaque agent qui va te servir* » ; CF. carburant, cola, faro, gombo, makala pati, matabiche, motivation, moyens, tchoko[B1].

**Bifaka** : n. m. - hareng fumé ; « *mama viens m'acheter le **bifaka** non + pour la sauce c'est bon* ».

**Bilingue** : n. m. - personne pouvant effectuer deux activités ; se dit du bisexuel comme du bilingue dans son sens traditionnel, mais d'un joueur de football pouvant occuper deux positions différentes dans une équipe ; « *ne regarde pas Sylvie comme ça + tu ne sais pas que quand son fiancé part elle va trouver une petite qu'elle finit le weekend ++ elle est **bilingue** + tu ne savais pas ?* ».

**Blinder** : n. m. cour. myst. neutre - se protéger mystiquement contre de mauvais esprits ; « *quand tu occupes un poste comme le tien dans une société tu ne dois pas être simple ++ il faut aller chez XX pour qu'il te **blinde** + XX m'a déjà lavé* » ; « *Il peut te **blinder** de telle manière que si on tire sur toi, la balle n'entre pas* » (Mamy Wata, 212 : 12).

**Bitakola** : n. m. - espèce de kola très amère ; « *la cola du village n'est pas bien ++ c'est le **bitakola** que je veux manger maintenant* ».

**Bobolo** : [bɔbɔlɔ] [1] n. m. - bâton de manioc : « *tu m'achètes le **bobolo** au marché à ton retour + tu comprends non + les gros bâtons de manioc là* » ; CF. Atangana bread.

**Bobolo** : [bɔbɔlɔ] [2] adj. - obèse ; « *le musicien que tu vois là est devenu **bobolo** ma :l + il peut remplir un fut* » ; ANT. maigrichon ; ENCYCL. ce sens découle d'un procédé métaphorique. En effet, tout serait sur un plan diachronique parti de **bobolo** (espèce de gros bâton de manioc).



Toute personne obèse est donc plus ou moins comparée à un gros bâton de manioc, l'élément de rapprochement étant la forme d'ensemble : les rondeurs.

**Bogocité** : n. f. rare. jeune neutre - fait d'extérioriser son statut de beau gosse ; « *la bogocité va finir Eto'o + c'est frais qu'il est frais mais il crâne trop* ».

**Boire** : v. tr. – tromper quelqu'un en lui vendant un article à un prix exorbitant ; « *tu ne peux pas savoir ! J'ai bu un client hier + il a acheté la tchaka là à cinq balles* » ; CF. couper[C], nyan.

**Boire l'eau sur quelqu'un** : loc. v. - escroquer, faire un bénéfice exorbitant en vendant une marchandise ; « *tu vas me rembourser maintenant + tu as bu l'eau sur la mère là non ? J'ai vu combien tu l'as vendu le cahier qu'elle a acheté* ».

**Bois sec** : n. m. cour. péj. gén. neutre - femme stérile ; « *mon frère a fait dix ans de mariage avec un véritable bois sec ++ même pas un enfant ++ et c'est comme ça qu'elle est partie* » ; CF. pierre.

**Bolè** : v. intr. cour. gén. arg. – finir ; « *j'ai bolè mon devoir depuis ce matin* » ; DERIV. bolément.

**Bolément** : n. m. cour. gén. arg. jeune ; mauvaise marchandise ; « *ton kakou est un vrai bolément ++ qui va te buy ça* ».

**Bombe** : [A] n. f. cour. com. arg. - mauvaise marchandise ; « *j'ai fait une mauvaise affaire avec le ballot de chaussures-ci ++ wéé gaillard + qui va venir me libérer de la bombe-ci non ++ vois toi-même douze bonne paires de tchaka dans un ballot + c'est grave* » ; CF. baba ; ANTON. popo

**Bombe** : [B] n. m. cour. péj. gén. arg. – prostituée ; « *tu n'as plus revu Deborah depuis longtemps ++ elle est devenue une bombe + pour la voir maintenant attend*

*vingt deux heures et vas du côté du cinéma le Wouri* » (« Paparazis News », RTM : 22.09.2005) ; CF. baya mulengué, maboya, mbog, nkanè, wolowoss.

**Bombe** : [C] n. f. cour. gén. obsc. – conquête féminine pulpeuse ; « *ma voisine est une vraie bombe ++ si tu la prends pour faire ta petite tu es mort ++ les gars + même les capos vont te faire ça dur + tout le monde veut sortir avec elle* » ; CF. produit.

**Bon (être -)** : adj. – voir son problème résolu, être dans un état de satisfaction ; « *Pierre était bon hier + il était à la fête de remise des médailles du 20 mai* » (Pierre était ivre) ; « *vous attendez votre premier virement ? Moi je suis déjà bon* » ; ENCYCL. expression vicairie à valeur positive. Son contenu sémantique est fourni par le contexte.

**Bondir** : v. tr. – faire faux bond ; « *tu crois que quoi + bondir une fille comme moi ++ tu crois que tu es qui* » (« L'Instant du rire », Canal2 International) ; CF. plaquer.

**Bosniak / Bosniaque** : n. m. et f. cour. péj. gén. fam. - Bamiléké ; « *Les ministres et autres grands commis de l'Etat ne sont que des représentants de leur groupe tribal à la mangeoire ... Quand un « wajo » est nommé à la tête de la société de thé dans le Sud-Ouest, les grèves font rage dans les plantations. Lorsque les SAWA se fâchent qu'on a confié « leur » port à un « Bosniak », on leur confie la Haute Autorité Portuaire* » (Le Satirik, 08 : 2).

**Bord** : [1] n. m. – document écrit, livre ; « *tu es foiré(e) ? Pas de panique. Tu peux satisfaire ton envie de lire au "poteau" ... Tu peux acheter des romans et d'autres "bords" à kolo ou "kolo-fap" » (100% Jeunes, 033 : 11).*

**Bord** : [2] n. m. cour. scol. arg. - document fiable dont on se sert frauduleusement pendant l'examen ; antisèche ; « *j'ai pas lu*

*hier soir + j'ai fait les bords ++ l'enseignant tente tu sors l'affaire là » ; CF. cartouche.*

**Boucané** : [1] adj.- séché ; « *je préfère la viande boucanée à ce qui est frais* ».

**Boucané** : [2] adj. cour. péj. gén. fam. – qui adopte les pratiques tropicales ; « *C'est même une Chinoise boucanée + elle a tellement mis long au Cameroun qu'elle a déjà le langage des Camerounais + on est ensemble* » (« Bagatelle », 21.09.05) ; ENCYCL. le terme recteur de cet adjectif est obligatoirement une personne d'une race autre que la race noire.

**Bouche (avoir une longue -)** : v. tr. - être une gueularde, avoir une grande gueule ; « *la fille-là a une longue bouche mon gars donc si tu veux partir là-bas prépare-toi bien* ».

**Bouche (donner sa -)** : v. intr. péj. gén. – donner sa parole d'honneur, jurer ; « *viens donner ta bouche ici pour t'innocenter* ».

**Bouche (mettre sa - dans les affaires de)** : v. intr. – se mêler des affaires d'autrui ; « *le mère-ci est bizarre ; elle aime trop mettre sa bouche dans les affaires de son mari* ».

**Bouche (taper la -)** : [1] v. intr. - bavarder ; « *les opposants tapent la bouche pour rien ; nous on connaît déjà le vainqueur* ».

**Bouche (taper la -)** : [2] v. tr. - apprécier positivement un repas ; « *le gars-ci a mangé jusqu'à taper la bouche* » ; ENCYCL. cette expression viendrait du claquement de la langue comme manifestation de la satisfaction du consommateur.

**Bouffer (la tontine)** : v. intr. cour – bénéficier de la mise du jour ; « *le père a bouffé la tontine il ne m'a rien donné ++ on va voir ça ici à la maison* »

**Brouter** : v. tr. cour. gén. obsc. arg. – avoir des rapports sexuels ; « *un père qui écrase sa propre fille ? C'est le mokwagne ou c'est quoi !* » ; CF. écraser, manger quelqu'un[A3], mettre l'eau, piquer, pistacher, pointer, tanner, témoigner [B].

**Bruit** : n. m. - paroles vaines et futiles : « *Ah ka + celle-là elle fait son petit bruit là* » ; CF. bèp bèp[1], hon hon, pala pala ; DERIV. bruitier.

**Bruitier** : n. m.– celui qui parle beaucoup plus qu'il n'agit ; « *les opposants sont de véritables bruyers ; depuis qu'ils font les villes mortes là ça donne quoi* ».

**Brûler** : n. m. – faire rôtir ; « *comme tu ne veux pas me brûler le plantain là + tu veux que je parte asso ?* ».

**Bucher** : v. intr. cour. scol. neutre - apprendre ses leçons en s'isolant dans un espace plus approprié selon la convenance de l'étudiant ; « *pour que mon "big" ait son "bacho", je l'ai vu "bucher" jusqu'à avoir la calvitie* », 100% Jeunes, 041 :6).

C.

**Cafouiller** : v. tr. – se moquer de ; « *ma camarade de classe a été cafouillée par son frère après les résultats du bac + comme il a réussi elle a échoué* ».

**Caler au cou** : loc. v. intr. - avoir des problèmes suite à quelque chose ; « *Faut pas que je bois ce vin ça me cale au cou* » ; « *Puma est venu ajouter sa malchance avec ce gombo des maillots grenouille qui veut me caler au cou* » (Le Popoli, 096 :2).

**Caler poster** : loc. v. intr. – se figer ; « *au premier coup de sifflet les écoliers ont tous calés poster* » ; ENCYCL. le sujet renvoie nécessairement à un être animé.

**Call-box** : n. m. – kiosque en bois sous lequel est proposée la possibilité de faire

des appels téléphoniques à partir des gsm; parfois c'est une tablette et un tabouret, le tout abrité sous un large parapluie ; « *maintenant tu peux téléphoner sur portable à tous les carrefours de la ville ++ il y a les **call-box** à tout détour de chemin* » ; DERIV. call-boxeuse.

**Call-boxeuse** : n. fém. - gérante de call-box ; « *les jeunes filles qui ne fréquentent plus sont toutes devenues des **call-boxeuses** + regardez tous les parapluies à tous les carrefours + on peut appeler au portable maintenant partout* » ; ENCYCL. La pratique du call-box à ses origines a été le fait de jeunes filles ; aujourd'hui cependant, de jeunes garçons gèrent des call-box mais l'usage masculin de l'expression n'est pas encore effectif.

**Came no go** : [A] [kamnogo] n. m. - gale; « *On dit aussi que c'est cette friperie qui a apporté le « **came no go** » au Cameroun* » (Mamy Wata, 262 : 2).

**Came no go** : [B] [kamnogo] n. f. cour. gén. obsc. - jeune fille très amoureuse et voulant une relation durable ; « *je vais do comment les gars ++ Nicole ne veut pas me laisser tranquille + la fille-là est une vrai **came no go*** ».

**Capo / kapo** : [A] n. m. cour. jeune gén. neutre - terme utilisé pour désigner un membre du groupe par de jeunes pairs, ami, copain ; « *c'est comment non **capo** ++ on pensait que tu nous apportait le bord là* » ; CF. ancien, cop's, cotard, djo, joueur, man, membre, molah.

**Capo / kapo** : [B] n. m. cour. jeune. gén. neutre - personne admirée et importante dans un cadre social donné; « *comme je représentais le grand frère à la réunion + on m'a demandé de m'asseoir devant + comme un **capo*** », CF. ndjimtété.

**Capo / kapo** : [C] n. m. cour. jeune fam. - garçon qui n'est accepté par une fille comme copain que pour son argent ; « *ma*

*copine m'a proposé un **kapo** qui faisait "Import-export". ... j'étais plus "en haut" que ma copine, étant donné que le niveau de vie de mon sponsor était balèze* » (100% Jeunes, 019 : 4) ; CF. sponsor.

**Carburant** : n. - pourboire destiné à une personne dont le statut social est très valorisé, par le destinataire : « *patron +, voilà votre **carburant** que j'ai apporté du village + vous allez vous débrouiller avec ça* » ; CF. bière, cola, fardo, gombo [B1], makala pati, matabiche, motivation, moyens, tchoko ; ENCYCL. l'implicite que cache cet usage est que les destinataires sont des personnalités, propriétaires de véhicules personnels et / ou de service.

**Cargo** : n.m. spec. transp. neutre - mini-bus servant au transport urbain ; « *si tu veux arriver à Village + tu pars prendre le **cargo** à Ancien Dalip* ».

**Cartouche** : n. f. cour. scol. arg. vieil. - documents crédibles dont on se sert frauduleusement pendant l'examen ; « *j'ai pas lu hier soir + j'ai fait les **cartouches** ++ l'enseignant tente tu sors l'affaire là* » ; CF. bord[2]

**Champagnard** : n. m. rare. gén. neutre - celui qui consomme énormément de champagne ; « *on l'appelle dans les boites de nuit le **champagnard*** ».

**Charger** : [A] v. intr. fr - faire le plein de son véhicule avec clients ou marchandise ; « *il y a d'autres qui préfèrent garer la voiture sur place et **charger** alors que nous + d'autres font directement le tour de ville* » ; DERIV. chargement, chargeur.

**Charger** : [B] v. tr. - garnir un pain pour en faire un sandwich ; « *vas **charger** le pain là avec la sardine* » ; DERIV. chargement.

**Chargement** : [A] n. m. - clients, cargaison dans un véhicule ; « *je n'avais*

*pas de point de **chargement** + j'étais taximan de ville* ». « *la panne là m'a eu + j'ai perdu tout mon **chargement** ++ tout le monde est descendu + a pris un autre taxi* »

**Chargement** : [B] n. m. - garniture d'un sandwich ; « *si tu vois le pâté + tu me fais le **chargement** de cents francs* ».

**Chaud** : [A] n. cour. gén. fam. vieil. – petit ami : « *On dit de rester avec un **chaud** vous restez avec dix + il faut assurer hein* ».

**Chaud** : [B] adj. masc. cour. gén. fam. – élégant ; « *notre professeur de maths est très **chaud** ce matin* » ; CF. frais.

**Chaud** : [C] adj. – prêt à faire quelque chose ; « *la nyango était **chaude** pour passer voir le père de ses muna en face* ».

**Chauffer** : [A1] v. tr. - faire des remontrances ; « *si je rentre tard le père va me **chauffer** grave* » ; CF. récupérer ; ENCYCL. dans cet usage, le verbe recteur a un complément essentiel qui renvoie à un humain.

**Chauffer** : [A2] v. tr. – fouetter ; cet usage suppose un complément essentiel qui renvoie à un animé non humain ; « *je vais **chauffer** ce chien quand je vais le revoir* ».

**Chauffer** : [B] v. intr. - avoir la température, être fiévreux ; « *si l'enfant **chauffe** encore tu lui donnes Efferralgan avant de l'emmener à l'hôpital* ».

**Chercher (se -)** : v. pron. - entreprendre des actions visant à garantir une sécurité matérielle ; « *pendant que vous alliez en boîte je **me cherchais** ; le problème maintenant c'est quoi* », « *les gars qui vont à Mbeng, c'est pour **se chercher*** ».

**Chef terre / chef ter / chef de terre** : n. m. - commandant administratif de la zone (sous-préfet pour l'arrondissement, préfet

pour le département, gouverneur s'il s'agit de la province) ; « *les habitants ont décidé de rencontrer le **chef terre** de Douala III<sup>ème</sup> avant de faire mal* », (« Bagatelle », 31.10.04).

**Chien noir** : n. m. cour. transp. neutre – sorte de bend-skin : « *COCIMECAM a une chaîne de monatge à Deido. Elle y monte des « **chiens noirs** » qui viennent en pièces détachées de la Jinan Qingqi Motorcycle co. Ltd* » (Le Popoli, 134 : 6).

**Chintocs** : n. pl. cour. com. – produits d'origine chinoise, moins chers et de mauvaise qualité; ce terme est par extension utilisé pour désigner tout produit de mauvaise qualité, camelote ; « *comme on n'a pas d'argent + on va se contenter des **chintocs** pour la fête + votre père vous achètera de vraies chaussures le mois prochain* ».

**Choix (premier -)** : n. m. cour. com. gén. neutre – meilleur article dans un ballot de friperie ; « *madame ne me faites pas comme ça ++ la chaussure là c'est vraiment le **premier choix** + laissez les connaisseuses vont venir prendre je ne peux même pas discuter* » ; CF. cœur du ballot, diamant.

**Cimenter sa place** : v. intr. – assurer sa place quelque part, faire son trou ; « *cette femme a fait beaucoup d'enfants pour **cimenter sa place** chez son mec* ».

**Circuit** : [A] n. m. - moyen permettant de résoudre un problème précis par la corruption physique ou morale, tuyau ; « *tu peux me montrer le **circuit** pour entrer à l'Ecole Normale ou la Police ? Je galère depuis car je ne connais personne* » ; CF. réseau [A].

**Circuit** : [B] n. m. vieil. gén. neutre – structure commerciale combinant un restaurant, un café et des chambres de passe, tenue par une dame ; « *Un petit*

*gombo et tout se règle au circuit Mado* » ; CF. gargotte.

**Claquer** : v. tr. rare péj. gén. comiq – corrompre à l’aide d’une très petite somme d’argent ; « *le chauffeur a claqué le policier à 500* ».

**Clando / clandestin** : n. m. et adj. – toute structure qui fonctionne illégalement ; « *Comme i y a les voitures clandos là + i y a les écoles clandestins + les hors-la-loi* ».

**Cœur (gros -)** : n. m. et adj. – cupidité ; « *je te dis mon frère + les femmes avec le cœur comme ça comme une maison + le gros cœur va tuer les femmes + ça* »

**Cœur du ballot** : n. m. cour. com. gén. neutre – meilleur article dans un ballot de friperie ; « *madame ne me faites pas comme ça ++ la chaussure là c’est vraiment le cœur du ballot + laissez + les connaisseuses vont venir prendre je ne peux même pas discuter* » ; CF. diamant, premier choix.

**Cœur (attacher le -)** : loc. v. – être courageux ; « *il faut seulement attacher ton cœur tu penses à ta fille ce n’est pas la fin du monde* ».

**Cola** : pourboire, rétribution : « *si tu veux que je ferme ce dossier, ramène-moi une cola quand tu vas aller au village le weekend prochain* » ; CF. bière, carburant, cola, faro, gombo[B1], makala pati, matabiche, motivation, moyens, tchoko ; ENCYCL. de manière ordinaire, la cola est un fruit en quartier, qui sert à sceller une amitié et à matérialiser un climat de paix. Dans les affaires, elle symbolise une négociation réussie. En ce sens, elle est offerte par n’importe lequel des interactants. Dans la pratique de la corruption, elle garde le sens des affaires, à la seule différence que c’est le demandeur de service et lui seul qui offre la cola, offre qui peut ensuite être négociée selon les desiderata de l’agent de service.

**Commencer quelqu’un** : loc.v. - provoquer, chercher noise ; « *fais toutes tes choses là sans me commencer, je ne veux pas de problème* ».

**Complicier quelqu’un** : loc. v. myst. gén. neutre – amener quelqu’un à adhérer à un cercle mystique ; « *c’est sûrement son patron qui l’a compliqué pour qu’il prenne sa mère dans le famla + le gars-là était calme comme un Saint* » ; DERIV. compliqué.

**Complicé** : adj. myst. gén. neutre – anormal ; « *ce type là que tu vois est compliqué ++ tu penses que ses deux femmes et ses parents sont morts pourquoi* » ; ANT. simple ; ENCYCL. toute personne compliquée est considérée comme un potentiel sorcier, membre du famla ou bien du kong, selon qu’il est respectivement un bamiléké ou bien un beti.

**Conso(mmation)** : [A] n. f. - mesure de vente de whisky dans un snack : « *je ne me sens pas bien aujourd’hui gars + une seule consommation ça me suffit* »

**Consommation** : [B] n. f. cour. transp. neutre fr - quantité journalière de carburant pris par un véhicule ; « *pour une consommation maximale de 1500 francs par jour ++ stratégique et économique + dimo moto vous convient sur tous les fronts* »

**Cop’s** : n. m. jeune. gén. neutre – terme utilisé pour désigner un membre du groupe par de jeunes pairs, ami, copain ; « *si tu veux être notre cop’s + il faut nous montrer qu’on peut compter sur toi* » ; CF. ancien, capo[A], cop’s, cotard, djo[2], joueur, man, membre, molah .

**Coq** : n. m. cour. myst. neutre – garçon destiné à être sacrifié dans la sorcellerie ; « *mon frère ++ j’ai encore une seule poule ++ si je la prends ma femme et sa famille vont me finir ++ attendez que ma*

*deuxième femme accouche + ce sera un bon coq que je vais vous offrir » ; CF. poule.*

**Corn tchaf** : [kɔn : tʃaf] n. m. – plat local originaire de la province du Nord-Ouest. Appelé ailleurs riz-maçon, il est fait de maïs et de haricot, cuit et mélangé à une sauce de sorte à en faire un tout ; « *aujourd’hui je ne suis pas sur le taro + c’est le corn tchaf qui m’intéresse* ».

**Cotard** : n.m. et f. cour. gén. fam. - terme utilisé pour désigner un membre du groupe, par de jeunes pairs, ami, copain ; « *tu vois bien qu’il bne peut pas être notre cotard ! tu ne vois pas qu’il est toujours sale ?* » ; CF. ancien, capo[A], cop’s, djo[2], joueur, man, membre, molah; ENCYCL. *cotard* est aussi utilisé comme terme d’adresse.

**Cotiser** : v. tr. et intr. - verser sa quote-part dans des contributions périodiques, le montant total des cotisations étant attribué à chacun des membres du groupe, et cela à tour de rôle jusqu’à la fin ; il s’agit d’une sorte d’épargne informelle ; « *Elle ne m’a pas cotisé* » ; CF. tontiner[1].

**Coucher** : [A] v. pron. - rester passif ; « *Donc les conseils que je te donnes là tu t’en fous + tu te couches toujours ? Tu vas trouver le travail comment ?* ».

**Coucher** : [B] v. pron. - confisquer ce qui appartient à autrui ; « *depuis que j’ai déposé mon dossier au ministère, le directeur s’est couché dessus* » ; CF. s’asseoir dessus ; ENCYCL. cet usage de coucher exige deux éléments de valence : la première doit être un humain, et la deuxième un SP introduit par la préposition *sur*. Cet usage rappelle un procédé de la corruption. Ceux qui se couchent sur les dossiers par exemple attendent en effet que réagisse l’intéressé (par un pourboire - carburant dans ce contexte - ou *tchoko* ailleurs) qui lui

permettra de traiter et de faire évoluer le dossier vers qui de droit.

**Cougna** : [1] n. m.– porc ; « *nous ferons un bon cougna braisé pour les funérailles du grand-père* ».

**Cougna** : [2] adj. – bête ; « *la cougna fille là dit que le service va commencer de l’autre côté alors que moi j’ai faim ici* » ; COMP. cougna cougna.

**Cougna cougna** : adv. – bêtement ; « *il marche cougna cougna pour venir me toucher sans savoir que j’étais chez alamimbou la veille* ».

**Couper** : [A] v. tr. – escroquer ; « *Le type-là pleure parce que le bandit lui ait \ est coupé hier ++ donc vous êtes dans le même problème* » ; CF. fey, frapper[A], toucher[B].

**Couper** : [B] v. tr. cour. obsc. fam. - faire l’amour avec un partenaire occasionnel ; « *Vous les femmes mariés là ++ vous êtes plus qu’une lame de rasoir ++ vous coupez ++<sup>ma:l</sup>* ».

**Couper** : [C] v. tr. cour. com. arg. – tromper un client et lui vendre une marchandise à un prix élevé ; « *mbom je t’ai vu tourner la nga là ++ tu l’a coupée combien* » ; CF. boire, nyan.

**Couper** : [D] v. tr. spec. scol. arg. - corriger rapidement des copies ; « *pourquoi tu bavardes trop comme ça tu ne peux pas laisser elle coupe vite elle nous donne ? Moi je veux avoir ma note* » ; ENCYCL. ce sens est connu des seuls enseignants qui coupent souvent rapidement les copies d’évaluation, afin de respecter les délais de remise des notes.

**Crânement** : adv. fam. gén. arg. – avec assurance et élégance ; « *les Béninois ont joué crânement leur chance jusqu’au bout* » (*Le Satirik*, 11 : 6) ; CF. nyangalement.

**Creuser** : v. tr. – plaire énormément à ; « *si la viande te creuse je vais t'acheter des brochettes tout à l'heure* » ; ENCYCL. ce verbe exige un élément de valence qui renvoie à un animé.

**Cri** : n. m. arg. com. arg. - marchandise de très bonne qualité ; « *le ballot que j'ai pris l'autre jour chez Santos là n'avait que des cris* » ; CF. diamant ; ANTON. croc.

**Cri (dernier -)** : n. m. jeune. gén. neutre fr. - neuf et à la mode ; « *les gadgets "dernier cri" présentés dans certains stands des "whites"* » (100% Jeunes, 026 : 11) ; ENCYCL. cet usage est possible en français de France, mais dans un usage vieilli.

**Croc** : n. m. jeune com. arg. – marchandise de mauvaise qualité ; « *tu me vois comme quoi + je viens au marché tu veux me vendre le croc ++ tu veux croquer qui* » ; DERIV. croquer ; ANTON. cri

**Croquer** : v. tr. jeune com. arg. – vendre ou acheter une marchandise de mauvaise qualité ; « *le voisin n'est pas bien + comment il peut croquer son collègue comme ça + il a fait ça dur au père qui a acheté ses baba là* ».

D.

**Démarreur** : n. m. – excitant, stimulant ; « *la guinness est un bon démarreur + même le bitakola ne voit rien derrière lui* ».

**Dent (avoir les -)** : v. intr. – être difficile, être un casse-tête chinois ; « *le devoir de maths d'hier avait les dents* ».

**Déposer quelqu'un par terre** : v. intr. – laisser quelqu'un tranquille ; « *ne me mélange pas dans l'affaire que tu as avec ton mari là ++ pardon dépose-moi par terre* ».

**Derrière** : n. m. – période passée sur laquelle on revient pour avoir des informations au sujet d'un / des événement(s) accompli(s) après qu'on soit parti ; « *C'était comment le derrière no : n papa + dis-moi au moins ce qui s'est passé quand je suis parti !* »

**Derrière (aller -)** : v. tr. – aller aux toilettes ; « *donnez-moi une minute ++ je vais d'abord derrière* » ; ENCYCL. ceci traduit l'organisation spatiale de la concession dans le village africain : le wc est situé en arrière, derrière la maison ;

**Descendre** : v. intr. cour. cuis. neutre – être apétissant ; « *la mère + ton corn tchaf là descendre hein + donne encore un peu* » ; CF. passer.

**Diamant** : n. m. cour. com. neutre – produit rare et de très bonne qualité ; « *Vraiment de Dieu ++ ça c'est le diamant* » ; CF. cri

**Djag** : n. f. jeune gén. arg. – jeune fille ; « *plus la "djag" se sent respectée, plus elle est accessible* » (100% Jeunes, 041 : 15) ; CF. (n)go, nga, nyango, petite, yoyette.

**Djamboula** : [dʒambula] n. m. et f. – fête dansante, bamboula, ripaille ; « *un vrai djamboula, c'est d'abord une bonne salle* » ; CF. java, tuyau[B].

**Djo** : [1] n. m. jeune gén. arg. – terme d'adresse, utilisé par de jeunes pairs, ami, copain, pour désigner un membre du groupe ; « *Mais djo ++ dis moi ++ d'où sors-tu avec ça?* » ; CF. ancien, capo[A], cop's, cotard, joueur, man, membre, molah.

**Djo** : [2] n. m. jeune gén. arg. – monsieur ; « *pendant qu'elle dansait devant le djo il la regardait comme un mouton tout en réfléchissant sur ses last deux mille qui étaient dans sa poche* », (« Bagatelle », 27.05.04)

**Djoni** : v. intr. - se déplacer à pied, mais avec de manière implicite une précision particulière, à savoir que cela n'a pas été voulu, ce qui traduirait un état d'indigence (manque de frais de taxi); « *gars lance-moi même kolo + tu sais que j'ai djoni ce matin pour arriver ici ? c'est fort* » ; CF. frapper

**Djourn** : v. intr. jeune gén. arg. – aller ; « *Faut qu'on fasse tout et tout qu'on djourn au tuyau là* »

**Do** : n. pl. cour. gén. arg. – argent ; « *Aujourd'hui les kaka déjà cousus sont flop au marché ++ il peut te gi les do tu pars tum tu pars buy ton kaba* » ; CF. fafios, gombo, nkap, ronds, yotas, tchede, mbourous.

**Doigter** : v. tr. – montrer du doigt, indexer ; « *non mon commissaire ++ il m'a doigte alors que ce n'est pas moi* ».

**Donner** : [1] v. intr. cour. com. neutre – bien s'écouler sur le marché ; « *Les "bayam-sellam" te le diront : le "ndjindja", c'est l'un des produits qui "donnent" (100% Jeunes, 032 : 11)* » ; CF. passer, sortir[B]

**Donner** : [2] v. intr. cour. neutre – être de bonne qualité ; « *tu as bien assaisonné le riz sauté là ++ ça donne très bien ++ on a mangé ça comme si on n'avait jamais vu le riz* » ; ENCYCL. le sujet de ce verbe doit être un produit, qui subit ainsi une appréciation positive d'un observateur et / ou consommateur.

**Donner son dos** : loc. v. - faire confiance ; « *Je vais me battre + vends comme tu peux ++ tu ; sais que je t'ai donnée mon dos ma soeur* » ; ENCYCL. cette construction verbale exige deux éléments régis, qui doivent tous être humains

**Dormir (au premier banc)** : loc.v. – ne pas saisir des opportunités pourtant on vit une situation difficile ; « *On ne dort pas au*

*premier banc* » CF. se coucher ; ANT. marcher, négociier.

**Doum(kof)** : adj. / n. m. / f. cour. gén. péj. – personne peu intelligente, naïve, bête ; « *regarde-moi l'enfant-là + il ne connaît pas la plus simple opération ++ comment tu peux être doumkof comme ça* » ; CF. bamenda, gibier[A1] lassa, mbout(oukou), mougou, nkengué.

**Doyen** : n. m. – homme âgé dans une communauté, qui reste une référence pour sa sagesse ; « *il faut que j'aïlle au deuil là + tu sais que c'était un doyen* » ; CF. ancien[B], longtemps.

E.

**Eau** : [A1] n. f. cour. com. neutre – bénéfique consistant ; « avoir l'eau » ; « *c'est pas vrai ++ comment tu ne m'as pas dit que la marchandise avait augmenté ++ le type là a bu l'eau sur moi* » ; je t'ai dis que je dois avoir l'eau de 10 000 sur lui ».

**Eau** : [A2] n. f. spec. com. arg. – somme modique à payer par un sauveteur à un collègue qui a aidé en l'absence du propriétaire, à placer une marchandise ; « *Alain donne-moi l'eau dis-donc je veux déjà aller manger + l'eau de la shoes là no :n* » ; vision.

**Eau** : [B] n. f. cour. scol. neutre – épreuve d'un examen obtenue frauduleusement avant la session écrite ; « *Voilà, la boucle des examens officiels est bouclée ! ... et sans aucune goutte d'eau !!* » Mamy Wata, 336 : 4) ; CF. eau propre.

**Eau** : [C] n. f. cour. gén. obsc. – sperme ; « *la fille-là ++ elle a déjà encaissé l'eau du mbéré là jusqu'à maintenant sa part c'est que quoi alors* » ; CF. ndiba[B].



**Eau pure** : [1] n. f. cour. transp. arg. – taxi qui consomme peu de carburant ; « *L'eau pure c'est: c'est des gens qui z ont peut-être: c'est dire une voiture qui ne consomme pas c'est ça qu'on appelle l'eau pure* +++ *tu as fait toute une journée et que tu as mis le carburant à 8000 francs ou à 7000 francs + c'est ça que nous appelons eau pure* » (entretien avec Prosper).

**Eau pure** : [2] n. f. cour. transp. arg. – gain à la fin de la journée ; « *quand tu as une voiture qui consomme + eau pure ça veut dire que tu es rentré avec quelque chose à la maison+ parce que j'ai consommé moins* » (entretien avec Prosper).

**Eau sale / propre** : n. m. cour. scol. neutre – épreuve d'un examen obtenue frauduleusement avant la session écrite, et qui est celle proposée à l'examen ; on parle alors d'eau propre. Par contre, quand le sujet proposé n'est pas celui qu'on attendait, on dit que l'eau était sale ; c'est un tuyau percé ; « *le prof là a trompé les enfants de Mongo Joseph ++ il leur a vendu une eau sale* ».

**Eau (mettre l'-)** : loc. v. cour. gén. obsc. – avoir des rapports sexuels ; « *la mbog se plaint parce que le mec a mis l'eau toute la nuit et n'a pas payé* » ; CF. brouter, manger quelqu'un[A3], piquer, pistacher, pointer, tanner, témoigner[B].

**Eau (mettre l'- à la bouche)** : loc. v. – corrompre ; « *si le douanier veut parler tu lui mets l'eau à la bouche et il te laisse passer avec les trucs* » ; CF. gombotiser, faire le geste qui sauve, faire un geste, faire manger, faire quelque chose, tchoko.

**Ecorce** : n. m. - magie ; « *si le gars touche à son écorce tu es mort + tu sens seulement comment ton corps commence à pourrir* » ; CF. ngrimbah.

**Écraser** : v. tr. cour. gén. obsc. – avoir des rapports sexuels ; « *un père qui écrase sa propre fille ? C'est le mokwagne ou c'est quoi !* » ; CF. brouter, manger quelqu'un[A3], mettre l'eau, piquer, pistacher, pointer, tanner, témoigner[B] ; DERIV. écrasage

**Ecrasage** : n.m. cour. gén. obsc. – fait d'avoir des rapports sexuels ; « *Les divers que tapaient les deux amis portaient presque sur tout, même sur « l'écrasage » (Mamy Wata 338 : 6)*

**Ekié** : interj. cour. gén. fam. – exclamation traduisant une vive émotion, une surprise ; « *ékiéh !! ça c'est encore quoi non ?* » (Mamy Wata, 290 : 3).

**Entendre** : [1] v. intr. – se faire voir ; « *les gars de ce village aiment trop entendre ++ ils croient qu'ils sont qui* ».

**Entendre** : [2] v. tr. cour. gén. fam. fr. – avoir affaire avec quelqu'un ; « *si tu rentres encore en retard de l'école tu vas m'entendre* ».

**Entendre la bouche de quelqu'un** : loc. v. - entendre parler ; « *Si j'entends encore ta bouche c'est là où je vais te montrer que je suis né* ».

F.

**Fafios** : argent ; « *quand le gars compte ses fafios les mazembé commencent à le calculer à la sortie de la banque* » ; CF. do, gombo, nkap, ronds, yotas, tchede, mbourous.

**Faire** : v. tr. cour. gén. – rendre la monnaie d'une pièce, faire souffrir ; « *L'homme me fait je le fais + je ne suis pas né pour souffrir derrière les hommes* » (« L'Instant du rire », Canal2 International) ; ENCYCL. pour que ce sens transparaisse,

il faut absolument que l'élément de valence soit un être animé.

**Faire asseoir quelqu'un** : offrir à boire à quelqu'un ; « *tu fais comment ! Fais asseoir les gens non ++ tu ne vois pas qu'ils ont soif ?* » ; CF. mettre quelqu'un à terre[B].

**Faire bouffer** : loc. v. tr. cour. gén. – corrompre ; « *dis donc fais-le bouffer et libère ta pièce* » ; CF. gombotiser, faire le geste qui sauve, faire un geste, faire manger, faire quelque chose, faroter[2], mettre l'eau à la bouche de, tchoko.

**Faire ça dur à quelqu'un** : n. m. – lui rendre la tâche très difficile ; « *Je vais lui faire ça dur + il va me sentir* », CF. traiter quelqu'un, travailler.

**Faire le geste qui sauve** : v. intr. cour. gén. – corrompre ; « *reste tranquille ; il suffit que tu le fasses le geste qui sauve et tu seras affecté où tu veux ; c'est rien* » ; CF. faire bouffer, gombotiser, faire un geste, faire manger, faire quelque chose, faroter[2], mettre l'eau à la bouche de, tchoko.

**Faire le touchement** : loc. v. – avoir beaucoup d'argent ; « *mon ami je ne fais pas le touchement ++ il faut me rembourser mon argent* ».

**Faire un geste** : loc. v. intr. cour. gén. – corrompre ; « *reste tranquille ; il suffit que tu fasses un geste et tu seras affecté où tu veux ; c'est rien* » ; CF. faire bouffer, faire le geste qui sauve, faire manger, faire quelque chose, gombotiser, tchoko.

**Faire manger** : loc. v. cour. gén. – corrompre ; « *reste tranquille ; il suffit que tu fasses manger et tu seras affecté où tu veux ; c'est rien* » ; CF. faire bouffer, faire le geste qui sauve, faire un geste, faire quelque chose, gombotiser, faroter[2], mettre l'eau à la bouche de, tchoko.

**Faire quelque chose** : loc. v. intr. cour. gén. – corrompre ; « *reste tranquille ; il suffit que tu fasses quelque chose et tu seras affecté où tu veux ; c'est rien* » ; CF. faire bouffer, faire le geste qui sauve, faire un geste, faire manger, faire quelque chose, faroter[2], gombotiser, tchoko.

**Fait quoi fait quoi** : expr. – quel que soit ce qui arrive ; « *quand une brebis est galeuse, fait quoi fait quoi, elle va garder sa gale* » (*Le Popoli*, 102 : 5) ; CF. vous montez vous descendez.

**Famla** : [famla?] n. m. – sorcellerie ; « *ce n'est pas mon enfant que tu vas vendre au famla ++ fais qu'il guérisse vite + tu tentes l'autre-là je te coupe la tête* » ; CF. moukwagne[1], kong.

**Fap** : adj. num. – cinq ; « *tu peux me trouver fap cents ? je te remets ça demain* ».

**Faro** : n. m. jeune. gén. – pourboire, rétribution : « *Un petit faro et tout se règle au circuit Mado* » ; « *les rares agents du MINDIC qui s'y aventurent sont rapidement ramollis par le faro* » (*Le Popoli*, 123 : 5) ; CF. tchoko, moyens, matabiche, makala pati, cola, bière, carburant, gombo[B1], motivation.; DERIV. faroter.

**Faroter** : [1] v. tr. jeune gén. neutre – encourager, gratifier avec de l'argent ; « *il faudra bien danser car si les autorités sont là ils vont bien nous faroter* » ; DERIV. farotage, faroteur.

**Faroter** : [2] v. tr. jeune gén. neutre – corrompre ; ; « *Les gens je les paie je les farote encore + la bible a interdit ça* » ; « *reste tranquille ; il suffit que tu le farotes et tu seras affecté où tu veux ; c'est rien* » ; CF. faire bouffer, faire le geste qui sauve, faire un geste, faire manger, faire quelque chose, gombotiser, tchoko.

**Farotage** : n. m. jeune gén. neutre – rétribution, corruption ; « *le farotage va vous tuer ici à Douala ; on vous donne un travail vous ne faites pas vous êtes derrière les gens pour les faroter pour qu'ils réceptionnent les mauvais chantiers ?* »

**Faroteur** : n. m. jeune. gén. neutre – celui qui farote ; « *On m'a soufflé que le grand Charlie Djomo le grand faroteur là + il sera là* » ; CF. gombotiseur

**Fédéral** : n. m. vieil. gén. neutre – essence ; carburant de mauvaise qualité introduit au Cameroun par la contrebande ; « *avant quand je fuyais la station d'essence pour acheter le fédéral au quartier, j'économisais un peu mais le moteur de la voiture pouvait vite se gêter* » ; CF. zoua(zoua).

**Fendre l'air** : v. intr.– s'enfuir ; « *avant que les mazembés n'arrivent les gars avaient déjà fendu l'air* » ; CF. prendre tokyo, prendre la tangente, poum, tailler.

**Fey / fay / fé** [fe] : v. tr. – escroquer (invariable dans la conjugaison) ; couper ; « *d'autres voulaient me "fey" en refusant de payer le tarif normal* » (100% Jeunes, 027 : 11) CF. couper, frapper, toucher ; ENCYCL. usage qui viendrait de *faire* (faire souffrir quelqu'un à la suite d'une escroquerie), dont un des sens serait devenu autonome à la suite de sa généralisation. Ce verbe reste invariable quelle que la conjugaison. Toutefois, il ne s'utilise pas aux deux premières personnes du pluriel, sauf s'il est accompagné d'un modal qui accepte de porter les marques de la désinence. A tous les temps composés cependant, l'auxiliaire étant utilisé, il reste invariable bien que jouant le rôle du participe passé.

**Fey / fay / fé** [fe] : n. m.– escroquerie / escroc ; « *le fey va vous tuer ici dehors + vous allez tous partir en prison* » ; CF. frappeur ; frappe ; COMP. feyman.

**Feyman / feiman / féman / fayman / feman** : [feman] n. m.– escroc ; « *le cousin de ma petite a l'argent comme un feyman ++ il travaille quoi pour être riche comme ça ++ un gars jeune comme ça* », « *ce type n'est pas un "fayman", c'est le pape des "faymen!"* » (Le Popoli, 094 :5) ; CF. frappeur ; DERIV. ; feymania

**Feymania / feimania / fémania / faymania / femania** : [femania] n. f. – escroquerie organisée ; « *les femmes n'avaient rien à envier aux hommes en matière de fémania* » (Le Satirik, 016 :12) ; « *la feymania a gangrené toute la population camerounaise* » (Le Messenger Popoli, 738 : 7) ; CF. frappe.

**Finir [1]** : v. tr. - être à l'excès ; « *on va faire comment + la crise nous a déjà fini !* » ; ENCYCL. le premier élément régis ne doit pas être humain.

**Finir [2]** : v. tr. fr. – causer un préjudice ; « *les mbérés m'ont fini aujourd'hui* » ; *le voisin a fini sa femme hier* » ; ENCYCL. ce sens est conservé à condition que les deux éléments régis par le verbe portent le trait humain.

**Finir avec** : v. intr. – résoudre un problème une fois pour toute, conclure une entreprise ; « *Si je n'avais pas pitié de toi + je finissais avec ton mari ici sur la cour* » ; ENCYCL. la précision du sens vient de l'usage, de la nature du sujet ou de l'entreprise ; cette construction exige toujours un complément essentiel qui doit faire référence à un être animé.

**Flop** : [flɔp] adj. – abondant ; « *Aujourd'hui les kaba déjà cousus sont flop au marché ++ i peut te gi les do tu pars tum tu pars buy ton kaba* ».

**Fofô / fôfô** : [fɔfɔ] n. m. – whisky frelaté ; « *je n'ai rien à t'offrir mon frère + tu peux quand même prendre un peu le fofô* » ; CF. odontol, ha (« *il boit l'odontol et meurt* » (Le Popoli, 010 :8)

**Fofu (boire le -)** : v. intr. cour. gén. fam. – être écervelé ; « *hé ! c'est quoi ? tu bois le fofu ?* » (*Le Messenger Popoli*, 748 : 2) ; ENCYCL. l'usage de ce terme est parti d'un fait. A cause de la forte concentration d'alcool dans le fofu, il suffit d'en prendre une légère quantité pour être ivre. On voit ainsi déambuler parfois dans la rue, des Doualais ivres qui se comportent comme des écervelés.

**Frais** : adj. masc. cour. gén. fam. – élégant ; « *notre professeur de maths est très frais ce matin* » ; CF. chaud [B]

**Frappe** : n. f. – escroquerie ; « *la "frappe" a envahi tous les secteurs de la vie. Au "market", c'est très grave* » (*100% Jeunes*, 045 : 15) ; « *Nkongo est un cerveau de la frappe ; il a réussi à distraire 1500 chaises* » (*Le Popoli*, 094 : 5) ; CF. fey

**Frapper** : [A] v. intr. – escroquer ; « *Le type-là lui : l'ai frappé que toute la république hein ++ donc vous êtes dans le même problème* » ; CF. couper[A], fey, toucher[B] ; DERIV. frappeur

**Frapper** : [B] v. intr. – se déplacer à pied, mais avec de manière implicite une précision particulière, à savoir que cela n'a pas été voulu, ce qui traduirait un état d'indigence (manque de frais de taxi) ; « *tu as vu mes chaussures ? J'ai frappé comme ça depuis Bonanjo sous cette chaleur que toi-même tu sens là* » ; CF. djoni[B]

**Frappeur** : [A] n. – escroc ; « *avant d'aller au marché central, pense à celui qui va t'accompagner si u ne veux pas qu'un frappeur te touche correctement là-bas* » ; CF. fey(man).

**Frappeur** : [B] n. – celui qui parcourt une distance assez longue à pied, parce qu'il manque d'argent ; « *Omer était un frappeur mon gars + il partait d'Etoudi pour l'Ecole Normale et n'arrivait jamais en retard + il devait partir de chez lui à*

*cinq heures, pour les cours de huit heures* »

**Frein à main** : n. m. – avare, chiche, radin ; « *le gars-là est un vrai frein à main + tu peux mourir devant lui pour de l'argent + il te laisse* » ; CF. grec ; ENCYCL. ce sens serait parti du mouvement qu'on effectue de la main quand on veut donner quelque chose à quelqu'un. Par assimilation au geste vers l'arrière qu'on effectue en conduite quand on serre le frein à main d'un véhicule, ne pas effectuer le mouvement vers l'avant, c'est-à-dire donner, veut dire qu'on l'effectue vers l'arrière : on serre donc le frein à main.

**Frère / sœur** : n. m. / f. – proche ; « *comme tu vois là ce sont seulement mes frères ++ les enfants de mon grand père* », « *le ministre est de mon village + tu crois que quoi il est mon frère + + il peut me donner ce que je veux* » (*Le Satirik*, 10 : 03) ; ENCYCL. On peut penser que les frontières de la famille peuvent se déplacer, et épouser soit la famille généalogique, soit les contours de l'ethnie ou bien ceux du groupe ; l'usage de frère en rapport avec la famille ne change pas ; c'est peut-être la famille qui connaît une instabilité de frontières. Le frère peut alors désigner un membre du groupe, un pair : « *mon ami là est un frère pour moi* ».

**Friqué** : adj. fr. – riche, argenté ; « *depuis que mon voisin fait la ligne de Dubaï il est devenu friqué à mort* ».

**Front** : [A] n. m. cour. gén. arg – lieu de travail d'un mbenguetaire ; l'Europe perçue comme lieu de travail et d'enrichissement, un eldorado ; « *quand le gars-ci était ici je le brimais comme je voulais ++ mais depuis qu'il est rentré du front avec ses millions + je dois porter son sac pour qu'il me farote un peu* ».

**Front** : [B] n. m. spec. univ. arg. – salle ou cadre dans le campus, choisi par un étudiant pour étudier ; « *le front va tuer*

*mon cousin + + l'oncle lui a promis un boulot au port s'il décroche sa licence » ; DERIV. fronter, frondeur.*

**Fronter** : v. intr. spec. univ. arg – apprendre ses leçons en s'isolant dans un espace plus approprié selon la convenance de l'étudiant ; « *mon voisin a même raté la première épreuve ++ il ne savait pas que l'examen commençait aujourd'hui + il s'est levé le matin et est allé directement fronter + sans même manger un seul beignet* » ; ENCYCL. cette pratique a connu son summum dans l'ancienne université de Yaoundé. Le pays n'ayant qu'une seule institution universitaire, il n'y avait pas toujours assez de place pour les étudiants et il fallait travailler ardemment pour passer au niveau supérieur. Il fallait donc *fronter, aller au front*, pour la dure bataille dont la victoire serait la réussite aux examens de fin d'année.

**Fronteur** : n. m. spec. univ. arg. – étudiant enclin aux études qui se retrouve dans la soirée sur le campus pour travailler ; « *Kaldjob est le plus grand fronteur de la cité + mais comment comprendre qu'il ait échoué son examen ?* »

**Gargotte** : n. m. vieil. gén. neutre – structure commerciale combinant un restaurant, un café et des chambres de passe, tenue par une dame ; « *Un petit gombo et tout se règle dans une gargotte du coin* » ; CF. circuit[B].

G.

**Gars** : n. m. - petit ami ; « *Je me retrouve seule alors que j'ai cinq gars + la Saint Valentin-ci a les dents* ».

**Gazon** : n. m. spec. com. neutre – espace informel de vente de produits pharmaceutiques ; « *je n'ai pas l'argent + je vais chercher le remède là avec la compresse au gazon* » ; ENCYCL. Cet usage résulte d'un processus de métonymie : l'espace occupé par les

premiers à vendre des produits pharmaceutiques de manière informelle au Marché Central de Douala était couvert de gazon. Les locuteurs ont alors étendu l'usage du nom gazon (désignant la végétation) pour désigner l'espace couvert par cet espèce, puis pour désigner les cadres d'exercice d'activités similaires.

**Genre** : adv. – très ; « *Il est fâché un genre* ».

**Gi** : v. tr. jeune. gén. neutre – donner : « *Aujourd'hui les kaba déjà cousus sont flop au marché ++ il peut te gi les do tu pars [tum] tu pars buy ton kaba* » (« L'Instant du rire », Canal2 International).

**Gibier** : [A1] n. m. – personne qu'on peut exploiter, qui serait donc une proie par sa naïveté ; « *le taximan là s'amuse + c'est un gibier que le mbéré ne va pas laisser* » ; CF. bamenda, mougou, lassa, mbout(oukou), nkengué.

**Gibier** : [A2] n. m. cour. gén. obsc. – conquête amoureuse ; « *mon type j'ai win un gibier hier ; la fille là était le popo* ».

**Go** : [A] n. m. jeune gén. neutre – jeune fille séduisante ; « *je marchais en me remémorant les histoires de ces go qui étaient passés de vie à trépas suite à un avortement du kwatt* » ; CF. nga, ngo, nyango, petite, yoyette.

**Go** : [B] v. jeune. gén. neutre – partir ; « *je vais go au marché demain pour chercher ma tenue de sport* » ; ENCYCL. *go* a un élément de valence zéro puisqu'il suppose toujours implicitement et obligatoirement un lieu de destination.

**Gombo** [gɔmbo] : [A] n. m. – fruit long et visqueux servant à confectionner des sauces ; « *achète le gombo pour la sauce en revenant du marché* ».

**Gombo** : [gɔmbo] [B1] n. m. – pourboire, rétribution : « *Un petit gombo et tout se règle au circuit Mado* » ; « *les rares agents du MINDIC qui s'y aventurent sont rapidement ramollis par le gombo* » (*Le Popoli*, 123 : 5) ; CF. bière, carburant, cola, faro, makala pati, matabiche, motivation, moyens, tchoko. DERIV. gombotique, gombotiquement, gombiste, gombotiser, gombotisation.

**Gombiste** : n. m. – corrompu ; « *comme ces gens aiment le gombo, ... ceux qui témoignaient étaient soupçonnés d'être de braves gombistes qui voulaient se faire encore quelques naïfs* » (*Le Messenger Popoli*, 732 : 8).

**Gombotique** : adj. – corrompu, se dit d'un milieu où la corruption permet un enrichissement ; « *il vous suffit d'entrer dans le bain gombotique pour comprendre que la vie est belle* » (*Mamy Wata*, 338 : 3).

**Gombotiquement** : adv. - de manière gombotique ; « *malgré ses multiples servitudes, l'éducation fut l'un des secteurs de njonmassi les plus sollicités de nos jours + ce secteur est devenu trong + il est même en train d'être mis en jachère par certains de ses jobistes qui sont aux trouses des terrains gombotiquement fertiles* » (« Bagatelle » du 31. 10. 2004).

**Gombotiser** : v. tr. – corrompre ; « *reste tranquille ; il suffit que tu le gombotises et tu seras affecté où tu veux ; c'est rien* » ; CF. faroter[2], tchoko, certaines constructions s'effectuant avec le modal faire : faire (bouffer, le geste qui sauve, un geste, manger, quelque chose), mettre l'eau à la bouche de.

**Gombotisation** : n. f. – corruption ; « *Il faut alors accélérer la gombotisation des journalistes et des rédactions* » ; *Le Popoli*, 102 : 2).

**Gombotiseur** : n. – corrupteur ; « *si j'étais un gombotiseur, j'irais voir tous les gombistes et j'aurais tous les marchés publics que je veux* » ; CF. faroteur

**Gombo** : [B2] n. m. - argent ; « *c'est le gombo de cette friperie qui sponsorisait le club de Batié* » (*Mamy Wata*, 262 : 2) ; CF. do, fafios, nkap, ronds, yotas, tchede, mbourous.

**Gonfler** : v. intr. – être pédant, suffisant, hautain ; « *depuis que le papa de mon amie est ministre, la go là gonfle pas moyen* » ; DERIV. gonflard

**Grageur** : n. m. jeune gén. obsc. arg. – garçon toujours en compagnie d'une fille dont il n'est pas le petit ami, et dont le rôle est d'éloigner d'éventuels prétendants ; « *tu as peur d'aller voir la nga là pourquoi ++ le gars là ne sert à rien + ce n'est qu'un grageur* » ; CF. rythmeur, taximan.

**Grec** : n. m.– radin ; « *le gars-là est un vrai grec + tu peux mourir devant lui pour de l'argent + il te laisse* » ; CF. frein à main

**Gueuler** : [A] v. tr. et intr. - injurier, engueuler ; « *Paul a battu Emilie parce qu'elle l'a gueulé* ».

**Gueuler, faire la gueule** : [B] v. intr. – se vanter ; « *tout ça c'est le bep bep ; vous pensez qu'il gueule comme ça il peut quoi* ».

**Gueulard** : n. m. – vantard, qui dit plus qu'il n'en fait ; « *le président est un bon gueulard ++ tout le bruit qu'il fait là + il n'a même pas le bac ++ ce n'est que le bèp bèp qu'il fait* ».

H.

**Ha** : n. m. - whisky frelaté; « *je n'ai rien à t'offrir mon frère + tu peux quand même prendre un peu le ha* » ; CF. fofo, odontol

**Hématié** : n. m. – drépanocytaire ; « *le fils de l'ami de mon père est un hématié ++ c'est pour ça qu'il est souvent malade* » ; CF. SS ; ENCYCL. Ce nom s'explique par un rapprochement : la drépanocytose est une maladie qui porte sur la mauvaise qualité des globules rouges ou hématies dans le sang. Le malade est souvent maigre. La pratique courante explique cet état par le fait qu'il serait anémié, c'est-à-dire vidé de ses hématies.

**Herbes** : n. pl. cour. gén. arg. – chanvre indien ; « *si tu ne veux pas rencontrer les fumeurs d'herbes + ne passe jamais vers le cimétière d'Akwa le soir* » ; CF. mbanga, kwandan.

**Hôpital du jour** : n. m. spec. hôp. arg. - pavillon des sidéens ; « *son cas est laid ++ on l'a placé à l'hôpital du jour* ».

**Hon hon** : [hõŋhõŋ] n. m. – paroles vaines et futiles ; « *pas le hon-hon qu'on a vu à Douala ; la fête était de taille* » ( *Le Popoli*, 123 : 11) ; CF. bèp bèp, bruit, pala pala.

J.

**Java** : n. f. jeune. gén. fam. – fête ; « *tu as raté la cérémonie d'anniversaire de Carline ++ la java était de taille* » ; CF. djamboula, tuyau.

**Jazz** : n. m. – haricot dans une sauce faite d'oignons, d'un peu de tomate, de piment et surtout d'assez d'huiles ; « *c'était fort hier + j'ai mangé que le jazz chez Maa Pô* ».

**je ne te dis pas** : excl. – stupéfaction, mise en garde ferme ; « *Si quelque chose arrive à mon enfant hein + je ne te dis pas* ».

**Jobiste** : [dʒɔbist] n. m. et f. rare. gén. neutre - chercheur d'emploi ;

« *malgré ses multiples servitudes, l'éducation fut l'un des secteurs de njonmassi les plus sollicités ... de nos jours, ce secteur est devenu trong , il est même en train d'être mis en jachère par certains de ses jobistes qui sont aux trousses des terrains gombotiquement fertiles* » (« Bagatelle » du 31. 10. 2004).

**Jong** : [1] v. tr. – consommer une boisson alcoolisée ; « *le mec a jong mal mauvais ; il n'y a qu'à voir comment il marche en titubant* » (Tchoungui, 2006).

**Jong** : [2] n. f. - boisson alcoolisée ; « *la jong a failli nous tuer pendant la fête + tu pouvais boire ce que tu voulais* ».

**Jouer** : v. tr. – tromper ; « *comme tu m'as joué hier je ne te laisse pas* » ; DERIV. joueur.

**Joueur** : n. m. jeune. aff. gén. fam. – ami, compère ; « *viens joueur + viens lancer ton complice* » ; CF. ancien, capo[A], cop's, cotard, djo[2], man, membre, molah ; ENCYCL. Ce terme traduit la volonté du locuteur de tisser une complicité avec le destinataire ; c'est pourquoi on l'entendra beaucoup au marché de la bouche des vendeurs hélant de potentiels clients, de taximen et chargeurs dans le but de s'attirer des clients. A la base c'est le sens de jouer (« tromper ») qui est mis en valeur, une manière de dire : « je sais que tu peux me jouer alors je t'ai à l'œil » ; sur cette base, la discussion devient dès lors plus facile, personne n'essayant de duper l'autre. L'âge compte toutefois probablement car ce mot est presque toujours utilisé en rapport avec des jeunes.

K.

**Kaba (ngondo)** : [kabangondo] n. m. – grande robe réservée aux femmes ; « *les autres ont laissé mais personne ne savait pourquoi elle insistait frirer les poulets ++ dans son kaba ngondo étaient cachés les*

*sachets de plastique* », (Bagatelle, 31.10.04).

**Kakou** : [1] n. m. cour. gén. arg. – effets personnels ; « *ramasse ton kakou et fiche-moi la paix* ».

**Kakou** : [2] n. m. spec. com. arg. – marchandise ; « *gars ton kakou là est vraiment baba* » ; CF. wé [C].

[**kaɲwã**] : n. m. – sel gemme ; « *vous mélangez avec le [kaɲwã] ++ le sel gemme quoi* ».

**Kolo** : adj. num. et n. – mille ; « *tu es foiré(e) ? Pas de panique. Tu peux satisfaire ton envie de lire au "poteau" ... Tu peux acheter des romans et d'autres "bords" à kolo ou "kolo-fap" » (100% Jeunes, 033 : 11) ;* ENCYCL. utilisé en français, ce terme désigne le plus souvent un billet de mille francs CFA. Quand le locuteur fait référence au duala, on pense plus à l'adjectif numéral.

**Kondre** [kɔndre] : n. m. – plat local, bouillon fait de plantain et de viande de bœuf ; « *pendant la fête on a mangé le kondrè que maman avait bien assaisonné* ».

**Kong** : n. m. myst. gén. neutre – sorcellerie ; « *je sais ce qui a tué notre frère ++ on l'a vendu au kong* » ; CF. famla, moukwagne[1].

**Kongossa / congossa** : n. m. – médisance ; « *ça / les femmes-ci ++ il n'y a que le kongossa qui va vous tuer ++ vous ne pouvez pas travailler ?* » ; DERIV. kongosser

**Kongosser / congosser** : v ; intr. – médire ; « *ceux qui "kongossent" quand une meuf "buy" une capote sont chiants* » (100% Jeunes, 031 :4)

**kwandan** [kwandãŋ] : n. m. cour. péj. gén. neutre – chanvre indien ; « *on a attrapé le*

*gars Igbo avec une caisse de kwandan qu'il allait livrer au Camp Yabassi* » ; CF. mbanga, herbe[B].

L.

**Laakam** : [1] [laʔkam] n. m. cour. trad. neutre – case sacrée chez les Bamiléké, lieu d'initiation de tout nouveau chef; la durée de cet exercice est de neuf semaines et il n'en sort, présenté au public qui lui fait allégeance, que paré des insignes et attributs du pouvoir ; « *nous irons au village la semaine prochaine + le nouveau chef sort du laakam + ce sera une fête grandiose* »

**Laakam** : [2] [laʔkam] n. m. cour. pol. neutre – association culturelle bamiléké supposée proche de l'opposition politique ; « *les membres du Laakam et leurs amis du SDF croient qu'il suffit de vouloir le pouvoir pour l'avoir ? Ils attendront longtemps* ».

**là (ne pas être -)** : adv. - ne pas être concerné ; « *Je ne suis pas là + celui que je porte ici là me dépasse* »

**Lancer** : [A1] v. tr. cour. com. neutre – acheter quelque chose chez quelqu'un ; « *asso lance moi + viens me lancer* » ; ENCYCL. les éléments régis par le verbe renvoient tous à des humains en interaction, en rapport avec un produit en vente.

**Lancer** : [A2] v. tr. cour. com. neutre – offrir, fournir un capital, aider financièrement quelqu'un ; « *j'ai rencontré X ; il m'a lancé 15 pièces* » ; « *tu ne peux pas savoir comment j'ai commencé à faire la ligne ++ c'est mon grand qui m'a lancé ++ il m'a payé le billet d'avion aller et retour* » ; ENCYCL. ce verbe est construit avec un complément essentiel ayant le trait humain.

**Lancer** : [A3] v. tr. spec. transp. neutre – prêter son véhicule à un collègue



momentanément sans emploi, pour un temps précis ; « *je vais te lancer dimanche* » ; CF. faire le lancement ; ENCYCL. cet usage se fait généralement entre deux transporteurs. L'énoncé doit donc être ainsi compris : « *je vais te permettre de travailler avec mon véhicule dimanche ; tu me verses la recette, mais tu te fais aussi un peu d'argent* ».

**Lancer** : [A4] v. tr.– faire une remise ; « *viens m'acheter ça no :n + je vais te lancer* » ;

**Lancer** : [B] v. tr.– couvrir d'éloge, présenter quelqu'un de façon à ce qu'il puisse en tirer avantage plus tard ; « *le type a tellement lancé le gars là que la fille l'a acceptée sans même réfléchir* » ; DERIV. lancement, lancing

**Lancer** : [C] v. tr. cour. myst. neutre – jeter un sort ; « *tu avais eu la diarrhée quand tu partais au village + c'est moi qui t'ai lancé ça* » ; ENCYCL. présence obligatoire d'un complément qui indique le mal dont souffre la victime.

**Lancer dans la vie** (se -) : v. pron.– commencer à mener une activité lucrative ; « *après le permis et la capacité et dès que tu prends la voiture tu peux te lancer dans la vie et te débrouiller* ».

**Lancer l'argent** : v. intr. - cotiser ; « *est-ce que le gars-là est simple ++ chaque jour il vient on lance l'argent il ne fait rien ++ et il a bouffé alors qu'il ne cotise pas* » ; CF. tontiner.

**Lancement** : [1] n. m.– le fait de lancer[A1, A2, A3, A4, B] ; « *je n'ai plus de travail + j'attends seulement le lancement de mon ami là le dimanche* » ; CF. lancing[1].

**Lancement** : [2] n. m. jeune gén. neutre – afficher une allure prétentieuse ; « *la go là est dans le lancing comme ça je vais lui show que tout ça c'est rien* » ; CF.

lancement[2] ; ENCYCL. ce terme serait présent en picard, mais avec un autre sens, « laver son honneur ».

**Lancing** : [1] n. m. jeune gén. neutre – le fait de lancer[A1, A2, A3, A4, B], aide qu'on fournit à quelqu'un, en lui donnant des moyens de travailler ou bien de pouvoir faire autre chose ; « *mon cher si tu ne lui fais pas un lancing ton ami est mort ++ on l'a licencié le mois dernier* ».

**Lancing** : [2] n. m. jeune gén. neutre – afficher une allure prétentieuse ; « *la go là est dans le lancing comme ça je vais lui show que tout ça c'est rien* » ; CF. lancement[2].

**Lass** : n. pl. jeune gén. - fesses ; « *les cheveux de la nga coulaient sur les lass comme Sanaga* » (« Emma », chanson de Koppo) ; CF. mapouka[B], ndombolo[B].

**Lassa** : n. cour. péj. gén. arg. – personne naïve, idiote, qu'on peut exploiter, qui serait donc une proie ; « *les agresseurs ont pris une voiture + une voiture à un beau djo + âgé de 20 ans ++ ou ils ont fait quoi ou ils ont fait quoi o+ prenez dans ma bouche++ viens on part prendre un pot + viens on part tu prends le whisky + le lassa accepte seulement* » ; CF. bamenda, doumkof, gibier[A1], mbout(oukou), mougou, nkengué.

**Laver** : [A1] v. tr. cour. myst. neutre – purifier par des moyens mystiques, éloigner les mauvais esprits de la vie d'une personne ; « *Quand tu occupes un poste comme le tien dans une société tu ne dois pas être simple ++ il faut aller chez XX pour qu'il te blinde + XX m'a déjà lavé* » ; CF. libérer ; DERIV. lavage ; ANT. marabouter, manger.

**Lavage** : n. m. cour. myst. neutre – action de laver [A1], de purifier par des moyens mystiques ; « *j'ai fait deux lavages hier qui m'ont trop menacé + ça ne donnait pas* »

*toujours + j'ai transpiré pour ça jusqu'à :: ».*

**Laver** : [A2] v. tr. – couvrir d'injures, salir la réputation de quelqu'un ; « *On lave quelqu'un comme ça tous les jours + on le lave dans tous les journaux même un grain de cheveu il n'a pas perdu* » ; ENCYCL. le complément est nécessairement un humain.

**Laver** : [B] v. tr. spec. hôp. arg. – faire le test de dépistage du VIH Sida ; « *si ma sœur arrive ici au labo + je vais la laver sans rien lui demander ++ c'est bon de savoir si les siens n'ont pas le sida* » ; ENCYCL. malgré les différentes campagnes de sensibilisation, le sida continue d'être vu au Cameroun comme une maladie honteuse. Des expressions comme « poison lent » servent d'ailleurs à le désigner. Les populations sont donc relativement peu enclin à se faire dépister volontairement. Voilà pourquoi dans certains hôpitaux, des tests se font à l'insu des malades qui acceptent un prélèvement sanguin pour d'autres fins. Les professionnels de laboratoires ont donc créé des termes pour désigner le dépistage du VIH dont *laver*, sens que le patient ne connaît pas. Cet usage a donc valeur cryptonymique. A la fin de l'opération, on découvrira si le patient est sale (séropositif) ou propre (séronégatif).

**Laver une veuve** : [1] v. tr. cour. trad. neutre – épouser une veuve en secondes noces après le décès de son premier mari ; « *tu vois ses enfants-là il a fait cinq avec les veuves de son père qu'il avait lavées ++ et six avec sa propre femme qu'il a épousée* » ; ENCYCL. dans plusieurs ethnies au Cameroun, la femme est considérée comme une propriété de la famille et non du mari. Si ce dernier décède, un de ses frères doit épouser la veuve en secondes noces. Pour que cela soit validé par la famille, elle devait subir des rites de purification dont le point culminant était de passer sa première nuit avec le nouveau mari.

**Laver une veuve** : [2] v. tr. péj. gén. neutre – faire d'une veuve sa maîtresse ; « *reste tranquille + est-ce que tu peux parler à une femme + tu es seulement fort pour laver les veuves* ».

**Libérer** : [A] v. tr. cour. myst. neutre – désenvoûter, rompre des liens mystiques entre une personne et des esprits maléfiques ; « *il suffirait d'aller voir ce tonton malveillant, le menacer un peu, pour qu'il «libère» la petite Nathalie* » (*Le Satirik*, 20 : 5) ; CF. *laver* ; ANT. *attacher*.

**Libérer** : [B] v. intr. cour. gén. obsc. – céder facilement aux avances d'un garçon ; « *va voir Antou, tu sais qu'elle «libère» à la moindre occasion* » (*100% Jeunes*, 015 : 4) ; CF. *laver*[A1] ; ENCYCL. dans sa construction, ce verbe nécessite un élément de valence qui est réalisé « zéro », laquelle s'expliquerait socialement par le caractère tabou de ce complément pourtant essentiel.

**Livreur** : n. m. fr. – travailleur chargé de livrer à l'aide d'un véhicule, aux différentes épiceries de quartiers, le pain venant de la boulangerie ; « *Va vois si le livreur est déjà passé dans la boutique de Ibrahim + je veux le pain chaud* ».

**Livreuse** : n. f. cour. gén. obsc. - fille facile, qui cède aux avances de garçons à la moindre occasion ; « *vas aussi voir le petite là ++ c'est une véritable livreuse + pas qu'il faut même faire un effort* ».

**Lolos** : n. pl. fr. - seins ; « *la nga avait les lolos qui s'agitaient ma :l* ».

**Longtemps** : n. m. – personne âgée ; « *ne vois pas le type-ci comme ça + malgré son apparence c'est un longtemps* » ; CF. *doyen*, *ancien*[B].

**Longueur** : adv. – longtemps ; « *ça fait longueur que je n'ai plus vu sa mère* ».

**Lourd** : adj. – riche ; « *le gars est si lourd qu'il peut tout ce qu'il veut, quel que soit* ».

*le prix* » ; ANT. nguémé ; ENCYCL. en picard, le même sens se dégagerait d'une expression plus large : « peser lourd ».

**Lune** : [A1] n. m. – mois ; « à la prochaine **lune** il faudra penser à sarcler le champ ».

**Lune** : [A2] n. m. – menstrues ; « pourquoi la fille-ci est fâchée depuis hier ++ elle voit sa **lune** peut-être » ; CF. madras, yeries.

M.

**M'as-tu vu** : n. m. et f. – pédant ; « ton frère ne vaut rien + c'est un **m'as-tu vu** ++ je vais faire quoi avec lui ».

**Maboya** : n. f. cour. gén. vulg. – prostituée ; « les examinateurs ont des difficultés pour distinguer les élèves et les « **Maboya** ». On se serait cru dans un gigantesque lupanar ou un Striptease » *Le Satirik*, 011 : 2) ; CF. baya mulengué, bombe[B], mbog, nkanè, wolowoss.

**Madras** : n. toujours pluriel spec. gén. neutre – menstrues ; « quand les **madras** s'annoncent + j'ai vachement mal au ventre ++ c'est comme ça tous les mois » ; CF. lune[A2], yeries.

**Maison** : adj. – neuf ; « son tuteur lui a acheté un ordinateur maison » ; ANT. occasion ; ENCYCL. cet adjectif est invariable.

**Makala pati** : n. m. – pourboire, rétribution ; « chef si hier Moussa avait eu un petit makala pati, il aurait bien gardé la voiture de votre collègue » ; CF. bière, carburant, cola, faro, gombo[B], motivation, moyens, tchoko.

**Mallam** : [1] [maʔlam] n. m. – musulman pouvant enseigner le Coran ; « si tu vas voir **mallam** il te dira quelles sont les bonnes attitudes d'un bon croyant ».

**Mallam** : [2] [maʔlam] n. m. myst. gén. vieil. – tradi-praticien ; « si ta maladie là dépasse l'hôpital c'est qu'il faut aller voir **alamimbou** pour un traitement » ; CF. alamimbou, voyant.

**Mal mauvais** : adv. – très, beaucoup ; « je vais me vanter **mal mauvais** » (*Mamy Wata*, 210 : 2).

**Man** : n. m. jeune. gén. neutre – terme utilisé pour désigner un membre du groupe, par de jeunes pairs, ami, copain ; « Mais **man!** Tu es même où ? Tu ne sais pas que c'est pour le vote ? Je pense au moins que tu as inscrit ton nom sur les listes électorales » (*Mamy Wata*, 348 :4) ; CF. ancien, capo[A], cop's, cotard, djo[2], joueur, membre, molah ; ENCYCL. *man* est aussi utilisé comme terme d'adresse.

**Mangeoire** : n. f. – administration camerounaise, ainsi désignée à cause de la pratique de la corruption. Toute personne nommé à un poste de responsabilité est ainsi considéré comme admis à la mangeoire ; « mon frère est en haut + il est nommé + il est donc entré dans la **mangeoire** + + tous nos problèmes sont finis ».

**Manger l'argent** : loc. v. – dépenser anarchiquement de l'argent ; « ton frère est un fey ? pourquoi il **mange** trop l'**argent** comme ça » (*Le Popoli*, 094 : 4).

**Manger la bouche** : [A1] loc. v. fr. – prendre un repas appétissant ; « gars ne **mange** pas encore **ta bouche** ++ ce n'est que l'entrée » ; CF. taper la bouche ; ENCYCL. dans cet usage, les éléments régis par le verbe renvoient sur le plan référentiel, à la même personne.

**Manger la bouche** : [A2] loc. v. cour. gén. obsc. ; – embrasser ; « j'ai **mangé** la **bouche** de la fille du colonel » ; CF. sucer la bouche ; ENCYCL. cette construction nécessite que l'élément de valence soit un humain, bien différent du sujet du verbe.

**Manger la bouche** : [B] loc. v. – bégayer, perdre son bagou ; « *tu manges ta bouche pourquoi ++ si c'est toi qu'a pris ça + dis qu'on en finisse* » ; ENCYCL. cette construction vient d'un procédé métaphorique, qui met en rapport les mouvements des lèvres pendant la mastication, au même mouvement pendant le bégaiement (synonyme d'hésitation).

**Manger la terre** : loc. v. – jurer ; « *mangez la terre que vous ferez tout pour que je gagne les élections* » (Mamy Wata, 210 : 11) ; ENCYCL. quand c'est le locuteur qui fait assumer l'acte de jurer, cet usage s'accompagne généralement d'un geste : on frotte le majeur sur le sol qu'on porte sur la langue, et on termine en levant trois doigts de la main droite en l'air.

**Manger sa vie** : loc. v. – jouir pleinement de sa vie ; « *laisse-le comme ça + quand il va finir de manger sa vie + quand il sera retraité + c'est là où il va comprendre que le dehors-ci est dur ++ il ne peut pas comprendre maintenant* ».

**Manger quelqu'un** : [A1] loc. v. – escroquer ; « *le patron attend seulement sa recette + il ne cherche à rien savoir que: si les mbérés t'ont mangé ou quoi que ce soit il attend seulement sa recette* » ; DERIV. mangeoire.

**Manger quelqu'un** : [A2] loc. v. – sortir victorieux d'une interaction ; « *tu parles + + il ne pourra rien dire ++ je vais le manger jusqu'à il va se taire* ».

**Manger quelqu'un** : [A3] loc. v. cour. gén. obsc. – avoir des rapports sexuels ; « *quand la femme-ci était jeune ++ mon gars + je l'ai mangé aller et retour dans tous les sens* » ; CF. brouter, écraser, mettre l'eau, piquer, pistacher, pointer, tanner, témoigner[B].

**Manger quelqu'un** : [B] loc. v. cour. myst. neutre – envoûter ; « *j'ai mal dormi et j'ai fait trop de mauvais rêves + c'est*

*sur que les gens m'ont bien mangé cette nuit + j'ai d'ailleurs mal à la poitrine* » ; CF. attacher[1], marabouter.

**Mange mille** : n. m. cour. neutre vieil. – terme péjoratif qui désigne les policiers camerounais ; « *comme mon dossier n'est pas complet, je vais tout faire pour esquiver les mange-mille + ils n'auront pas mon argent aujourd'hui* » ; CF. masse, mazembe, mbéré, nyè ; ENCYCL. cette appellation permet de traduire la pratique de corruption, caractéristique de la police. Lors des contrôles publics, le billet de mille francs était exigé comme laissez-passer à tous les transporteurs s'arrêtant à tout poste de contrôle. Actuellement, les policiers acceptent des sommes moindres, sans que cela ait une incidence particulière sur leur dénomination.

**Manier** : v. tr. – toucher de la main ; « *Il a manié la balle ++ donc c'est un penalty* ».

**Mapan(e) [mapan]** : [1] n. m. - endroit louche, suspect, où peuvent être menées des activités illégales ; « *voilà la voiture du DG qui fonce au mapan ! c'est sûr qu'une wolowoss l'attend* » ; CF. sissongho.

**Mapan(e) [mapan]** : [2] n. m. - raccourci ; « *je vais moi prendre le mapane là pour vite arriver* ».

**Mapouka** : [A] n. m. – danse d'origine ivoirienne ; « *cette soirée c'est spécial mapouka + si tu ne connais pas cette dance des fesses + reste chez toi* ».

**Mapouka** : [B] n. m. jeune gén. - fesses ; « *les cheveux de la nga coulaient sur son ndombolo comme Sanaga* » ; CF. lass, ndombolo[B].

**Marabouter** : v.tr. cour. myst. neutre – envoûter ; « *le père là n'est pas simple + comme tu le jouer au fatigué là + il a marabouté toute sa famille ++ aucun de*

*ses enfants ne peut réussir dans la vie* » ;  
CF. attacher[1], manger quelqu'un [B].

**Marché (ouvrir le -)** : v. intr. - être le premier client de la journée ; « *ma sœur viens m'ouvrir le marché s'il te plaît + ne me fais pas ça le matin comme ça* ».

**Marché (dernier -)** : n. m. - dernière transaction commerciale de la journée ; « *je fais un dernier marché et je rentre ++ c'est fort aujourd'hui + ou bien les clients sont passés où o* ».

**Marcher** : [A1] v.intr. cour. pol. neutre – organiser des manifestations publiques dans le but de faire entendre des revendications socio-politiques ; « *la NEC regrette que le pouvoir RDPC ait refusé d'entendre la voie du peuple, et appelle toutes les populations à continuer la mobilisation, en marchant vers les services des gouverneurs des différentes provinces, les mardi et jeudi, jusqu'à nouvel ordre* » (*La Nouvelle Expression*, 1736 : 8) DERIV. marche

**Marcher** : [A2] v.intr. cour. péj. gén. obsc. – avoir régulièrement des aventures ; « *la fille-ci est une vrai mbog ++ elle marche trop* » ; « *Lisette va faire comment + sa fille ma ::<sup>che</sup>* » ; ENCYCL. dans cet usage, ce verbe est toujours accompagné d'une marque d'intensité, qui peut être soit un adverbe, soit un allongement phonique, ou bien encore une articulation d'une des syllabes en plage haute.

**Marcher** : [A3] v.intr. cour. myst. neutre – aller en consultation chez plusieurs voyants, en cas de trouble d'une certaine ampleur soit d'un membre de la famille, soit du concerné : « *il suffirait d'aller voir ce tonton malveillant, le menacer un peu, pour qu'il «libère» la petite Nathalie. Mais les choses ne sont pas si simples, puisque d'autres personnes qui ont aussi «marché» attestent que ce serait plutôt le père de Nathalie qui serait devenu «aviateur»* » (*Le Satirik*, 20 : 5).

**Marcher** : [A4] v.intr. – entreprendre des démarches dans le but d'obtenir une faveur ; « *l'ancien DG est déjà malade ++ depuis qu'il marche chez le big katika on l'oublie toujours pendant les nominations* » ; CF. négociier ; ANT. dormir.

**Marcher** : [B] v.intr. com. gén. – s'écouler facilement : « *c'est ça qui marche maintenant mon ami et d'ailleurs + la griffe du vrai est marquée à côté comme ça et à l'intérieur* » ; CF. donner[1]

**Masse** : n. f. jeune péj. transp. com. arg. – police ; « *quand on dit qu'il y a masse là devant ça veut dire que si tu avances ça te frappe + tu commences à ralentir ou à faire demi-tour* » ; CF. mange-mille, mazembe[2], mbéré, nyè ; ENCYCL. ce terme est surtout utilisé par les pratiquants de petits métiers du secteur informel (sauveteurs, taximen). La masse renvoie alors à la police qui, dans ses tâches de maintien de l'ordre public, est régulièrement appelée à user de la force pour déloger les « débrouillards », qui occupent parfois illégalement et de manière anarchique, l'espace public.

**Matango** : n. m. – vin de palme, obtenu de la sève fermentée de certains palmiers ; « *gars ça c'est le vrai matango du village + pas le gnama gnama qu'on nous vend ici à Douala* ».

**Mazembè** : [1] n. m. jeune gén. arg. – bandit ; « *les mazembès sont passés cette nuit + ils ont blessé deux personnes avec la machette* ».

**Mazembè** : [2] n. m. jeune gén. arg. – terme péjoratif qui désigne les policiers ; « *tu prends le sens interdit comme ça il y a les mazembès là devant hein* » ; CF. masse, mange-mille, nyé ; ENCYCL. cette appellation est appliquée aux policiers pour dénoncer leur pratique de corruption outrancière.

**Mbanga** : [1] n. m. cour. péj. gén. neutre – chanvre indien ; « *on a attrapé le gars Igbo avec une caisse de **mbanga** qu'il allait livrer au Camp Yabassi* » ; CF. herbes, kwandan.

**Mbanga** : [2] n. m. cour. gén. fam. – cigarette ; « *tu ne sais pas que le grand malgré sa maladie continue de tirer le **mbanga** + si tu l'aimes bien offre-lui un paquet de Benson* » ; ENCYCL. le terme club était utilisé au Cameroun avant, en faisant référence certainement à une marque de cigarette qui longtemps dominé le marché de la cigarette, le *red club*. Actuellement, *mbanga* équivaldrait à « cloppe », usage vieilli en France.

**Mbeng / mbengué** : [mbeŋ] / [mbeŋge] : n. propre ; Europe ; « *quand je serai à **Mbeng** je vais vous gâter* » ; « *elle est venue avec son white de mbeng pour crâner* » (Tchoungui, 2006 : 58) ; DERIV. mbenguiste, mbenguétaire.

**Mbenguiste / mbenguétaire** : n. m. et f. – Camerounais qui vit ou bien qui voyage ponctuellement ou régulièrement, pour l'Europe ; « *j'ai dit au revoir au quartier j'ai dit que je suis une **mbenguiste** que je pars en Allemagne* » ; CF. parigo.

**Mbééré (kaki)** : n. m. cour. gén. péj. – terme qui désigne les policiers camerounais ; « *si tu veux que les **mbéérés** te mettent l'oeil roulent sur un sens interdit* » ; CF. masse, mange-mille, mazembe, nyé ; ENCYCL. l'ancienne tenue des policiers était de couleur kaki. Si aujourd'hui le premier élément du syntagme (*mbééré*) est encore très courant, le deuxième terme se rencontre de moins en moins fréquemment et on pourrait penser que le syntagme se réduirait avec le temps, à une seule unité, *mbééré*. Ceci peut se comprendre : la tenue actuelle des policiers est bleue (chemise bleu ciel et pantalon bleu marine, le béret étant resté noir).

**Mbindi** : adj. n. m. f. jeune gén. – petit ; « *je veux un **mbindi** pour me porter le **mbindi** sac-ci* » ; DERIV. mbindiment.

**Mbindiment** : adv. jeune gén. – petitement ; tranquillement ; « *je suis allé **mbindiment** acheter le wé de la petite ++ on va faire comment* ».

**Mbog** : n. m. cour. gén. péj. – prostituée ; « *Si tu siffles une fille, tu l'assimiles à une "**mbog**"* » (100% Jeunes, 041 : 15) ; « *si ta sœur est une **mbog** mon type + c'est la honte de la famille + tous tes amis peuvent passer sur elle et la retrouver chez toi* » ; CF. baya mulengué, bombe, maboya, nkanè, wolowoss.

**Mboma** : n. m. cour. myst. neutre – python, communément appelé boa au Cameroun puisque c'est le plus grand serpent du pays ; « *alamimbou a sorti un gros **mboma** comme ça du wc + les gens là souffraient beaucoup* » ; ENCYCL. à Douala le plus souvent, c'est surtout le caractère mystique de cet animal qui est courant. En effet, il s'agit de serpents totems utilisés par des Doualais pour envoûter leurs concitoyens et pour d'autres pratiques occultes.

**Mbourous** : n. pl. arg. - argent ; « *si tu veux avoir les **mbourous** mon gars + il faut travailler dur* » ; CF. do, fafios, gombo, nkap, ronds, tchede, yotas.

**Mbout(oukou)** : n. m. cour. arg. – personne naïve qu'on peut exploiter, qui serait donc une proie ; « *le taximan là s'amuse + c'est un **gibier** que le mbééré ne va pas laisser* » ; CF. bamenda, doum(kof), gibier[A1], mougou, lassa, nkengué.

**Mbunga** : n. m. – sorte de poisson fumé ; « *pour la banane malaxée + c'est bien de mettre le **mbunga** et non le poisson frais* ».

**Membre** : n. m. jeune aff. gén. arg. fr. – ami, compère ; « *membre arrête ; comment peux-tu dévoiler notre pistache familial* »

(*Le Messenger Popoli*, 732 : 9) ; CF. ancien, capo[A], cop's, cotard, djo[2], joueur, man, molah ; ENCYCL. cet usage permet de désigner un pair, et parfois quelqu'un de qui on voudrait obtenir des faveurs

**Mettre la main quelque part** : v. intr. – embrasser des sectes aux pratiques peu recommandables ; faire de la sorcellerie ; « *Souka a déjà mis sa main là où il ne faut pas* » ; ENCYCL. en picard, cet usage est présent, dans l'expression *mettre le doigt quelque part*.

**Mettre quelqu'un à terre** : [A] v. intr. – le laisser tranquille ; « *mets-moi à terre + tu ne vois pas que j'ai des problèmes ?* » ; ENCYCL. ce sens est valide, à condition que l'élément *quelqu'un* soit un pronom de la première personne.

**Mettre quelqu'un à terre** : [B] v. intr. – lui offrir à boire ; « *papa + depuis deux heures que le travail du colonel est fini et que sa femme nous a dit qu'elle allait nous mettre à terre + nous sommes là c'est finalement sa fille qui nous a trouvé un peu à boire* » ; CF. faire asseoir.

**Miondo** : [miɔndɔ] n. m. – sorte de bâton de manioc très fin ; « *reverse les condiments et l'huile frit ensuite dans la marmite de Ndolé et tourne légèrement. Une fois ton plat prêt, sers-le avec du miondo, du plantain mûr et des ignames* » (100% Jeunes, 026 : 7) ; « *je vais te faire du miondo pour le déjeuner ce week-end et tu sauras que tous les bâtons [de manioc] ne se valent pas* » ; CF. bobolo.

**Misérer** : v. intr. – traverser une situation difficile, galérer ; « *gars laisse-moi comme ça + est-ce que j'ai les sous + je misère + mon frère* » ; « *le petit-ci ne me connaît pas bien + je vais le misérer* ».

**Missionnaire** : n. m. / adj. spec. univ. neutre – enseignant invité dans une université pour y dispenser des enseignements. Le missionnaire est au

préalable un titulaire d'une autre université, et est généralement un enseignant de rang magistral ; « *notre UV n'est pas terminée car le prof + missionnaire + a eu des problèmes et est retourné à Yaoundé avant le temps* ».

**Molah** : n. m. jeune aff. gén. arg. – ami, compère ; « *molah arrête ; comment peux-tu dévoiler notre pistache familial* » (*Le Messenger Popoli*, 732 : 9) ; CF. ancien[A], capo[A], cop's, cotard, djo[2], joueur, man, membre.

**Mordre** : [A] v. tr. – voler ; « *les enfants là t'ont encore mordu ? Ils ont pris l'argent des gens que j'ai gardé dans la chaussette* » (texte publicitaire MOMOCAM - 2003).

**Mordre** : [B] v. intr. – convenir à un contexte ; cet usage suppose implicitement la présence d'une marque de jugement positif ; « *la marchandise là mord bien* », « *la greffe là mord jusqu'à* ».

**Mordre** : [C] v. tr. et intr. spec. com. arg. – accepter un prix à la fin des négociations ; « *il mord à combien* », « *il faut mordre l'argent à deux cent pièces* ».

**Morguier** : n. m. – croque-mort ; « *un corps qui n'a pas permis au morguier de se faire un peu du beurre + est traité sans ménagement + sans humanisme + sans respect ni égard* » (*Bagatelle*, 31 octobre 2004).

**Motif** : n. m. cour. transp. neutre – infraction ; « *quand il te crée déjà les motifs + tu es : obligé de donner au moins cet argent pour récupérer ta pièce* ».

**Motivation** : n. f. – pourboire, rétribution : « *chef si hier Moussa avait eu une petite motivation + il aurait bien gardé la voiture de votre collègue* » ; CF. bière, carburant, cola, faro, gombo[B], makala pati, moyens, tchoko.

**Mougou** : n. cour. péj. gén. arg. – personne naïve, idiote, qu'on peut exploiter, qui serait donc une proie ; « *les agresseurs ont pris une voiture + une voiture à un beau djo + âgé de 20 ans ++ ou ils ont fait quoi ++ viens on part tu prends le whisky + le mougou accepte seulement* » (« Bagatelle », 31.10.04) ; CF. doumkof, gibier[A1], lassa, mbout(oukou), mougou, nkengué.

**Moukwagne / moukwaye / mokwagne** : [1] n. m. myst. gén. neutre – sorcellerie ; « *c'est le mukwagne qui donne l'argent ici dehors maintenant* » ; CF. famla, kong.

**Moukwagne / moukwaye / mokwagne** : [2] n. m. myst. gén. – société secrète qui regrouperait les jeunes riches originaires de la région bamiléké ; « *j'espère que tu n'es pas entré dans le moukwagne* » (Mamy Wata, 220 : 12)

**Moyens** : n. pl. – pourboire, rétribution ; « *chef si vous aviez donné des moyens à Moussa, il aurait bien gardé la voiture de votre collègue* » ; CF. bière, carburant, cola, faro, gombo[B], makala pati, motivation, tchoko.

**Muna** : n. cour. jeune – fils, fille, enfant ; « *je vais voir la muna de terminale là* » ; « *ma tante a mis au monde un muna net comme bonjour* »

N.

**Nayoo** (najɔɔ) : adv. – très doucement ; « *mamy si tu veux me blinder coupe nayoo s'il te plait* ».

[**ndeman**] : n. m. spec. com. arg. – vendeur clandestin de médicaments ; « *tu vends quoi au marché non + tu es seulement ndeman alors* ». ENCYCL. ce terme viendrait d'une reconstruction de « the man » anglais ; pour la petite histoire, la police sévissait au début de ce type de commerce. Le vendeur de médicaments, ingénieux, déposait des boîtes et flacons

vides sur sa petite tablette tenant lieu de comptoir, et s'asseyait plus loin avec la « popo » marchandise dans un sac. A l'approche du policier, soit il s'enfuyait, soit il restait à côté, paraissant nullement intéressé par cette marchandise. A la question (en pidgin-english) de la police « ou saï the man dé », il répondait « the man no dé ». C'est ainsi qu'au fil du temps, les vendeurs ont eux-mêmes commencé à s'appeler [ndeman].

**Ndiba** : [A] n. m. – eau ; « *le gari va dépasser le ndiba* » (il y aura plus d'eau que de tapioca - Le Popoli, 096 : 3).

**Ndiba** : [B] n. f. cour. gén. obsc. – sperme ; « *la fille-là + + elle a déjà encaissé le ndiba du mbéré là jusqu'à maintenant sa part c'est que quoi alors* » ; CF. eau[C].

**Né (être (bien) -)** : v. intr. – avoir beaucoup de chance dans la vie ; « *Le gars là ! il est né* » ; ENCYCL. la dernière syllabe ou le dernier syntagme contenant le participe passé « né », est toujours articulé en plage haute par rapport au reste de la séquence énonciative.

**N(d)jim tété** : n. m. cour. gén. péj. – personne influente et importante dans un cadre social donné ; « *si tu connais un ndjim tété dans ce pays + tu seras aussi quelqu'un* », CF. capo[B], gros poisson.

**N(d)jinja** : [A1] n. m. – gingembre ; « *Les "bayam-sellam" te le diront : le "ndjindja", c'est l'un des produits qui "donnent"* » (100% Jeunes, 032 : 11).

**N(d)jinja** : [A2] n. m. – jus de gingembre ; « *les "nguémés" n'arrivent pas souvent à acheter un jus. Ils préfèrent le "ndjindja"* » (100% Jeunes, 032 : 11).

**N(d)jinja** : [B] adj. neutre – difficile ; « *l'école là est devenu njinja ma :l* » ; CF. trong.



**Ndombolo** : [A] n.m. – danse d'origine congolaise ; « *Papa Wemba est le roi du ndombolo + il peut te faire danser toute la nuit* ».

**Ndombolo** : [B] n. m. jeune gén. - fesses ; « *les cheveux de la nga coulaient sur son ndombolo comme Sanaga* » ; CF. lass, mapouka [B].

**Ndoss** : n.m. et fém. spec. arg. – insouciant ; « *le djo là est un vrai ndoss ++ il n'a le temps de rien* » ; CF. ampoule grillée.

**Négociier** : v.intr. – entreprendre des démarches dans le but d'obtenir une faveur ; « *l'ancien DG est déjà malade ++ depuis qu'il négocie chez le big katika on l'oublie toujours pendant les nominations* » ; CF. marcher ; ANT. dormir.

**Nga** : n. f. jeune gén. neutre – jeune fille ; « *je marchais en me remémorant les histoires de ces nga qui étaient passés de vie à trépas suite à un avortement du kwatt* » ; CF. djag, go, ngo, nyango, petite, yoyette.

**(N)go** : n. f. jeune gén. neutre – jeune fille ; « *je marchais en me remémorant les histoires de ces ngo qui étaient passés de vie à trépas suite à un avortement du kwatt* » ; CF. djag, nga, nyango, petite, yoyette

**(N)grimba(h)** : n. m.– magie ; « *c'est avec le ngrimba qu'il se maintient à sa place* » ; CF. écorce ; DERIV. ngrimbatique.

**Ngrimbatique** : adj. cour. gén. comiq. – magique ; « *donc la sacoche ngrimbatique n'est pas aussi puissante que ça ?* » (*La Nouvelle Expression*, 1320 : 4).

**Ngué(mé)** : [A1] adj. – dépourvu d'argent ; « *le gars ne pouvait pas bien enterrer sa mater parce qu'il était déjà*

*ngué par la maladie* » ; CF. foirage ; ANT. lourd.

**Ngué(mé)** : [A2] n.m. et f. – celui qui manque d'argent ; « *les "nguémés" n'arrivent pas souvent à acheter un jus. Ils préfèrent le "ndjindja" (100% Jeunes, 032 : 11)* ».

**Niamangoro [niamangoro]** : n. m. – escargot ; « *quand mon bégaiement-ci a vraiment commencé ++ j'ai bu l'eau dans la coquille du niamangoro ça n'a rien donné hein* »

**Nian** [niãŋ] : [A] adj. jeune gén. arg. – neuf ; « *ta chemise est encore nian* ».

**Nian [nian]** : [B] v. tr. spec. com. arg. – vendre ; « *tu as nian le sebago là à combien* » ; CF. tum,

**Njoh / ndjoo / njo / joo** : [ndʒɔɔ] adv. et n. m. – gratuit ; « *pas ce que vous faites aux femmes ici dehors, se disent les deux en se dirigeant chez le douanier qui a pistaché njoh* » Mamy Wata, 346 : 9) ; « *le njoh va un jour vous tuer ici dehors* » ; DERIV. njohter, njohteur, njohriste.

**Njo(h)ter** : v. tr. – consommer gratuitement ; « *il a voulu njohter le taxi et on l'a pris* ».

**Njo(h)teur / Njo(h)riste** : n. m. cour. gén. comiq. – celui qui s'invite à une fête, resquilleur ; « *ma fille aime bien faire le je m'invite + c'est une vraie ndjoriste* ».

**Njomba** [ndʒɔmba] : n. f. et m. vieil. gén. neutre – amant, maitresse ; « *le chef est mort chez sa njomba + on l'a alors transporté à l'hôpital avant d'appeler sa femme pour lui dire qu'il est mort au bureau* ».

**Njonmassi** [ndʒɔŋmasi] : n. m. - travail pénible ; « *malgré ses multiples servitudes, l'éducation fut l'un des secteurs de*

**njonmassi** les plus sollicités (« Bagatelle » du 31. 10. 2004).

**Nkap** : n. m. - argent ; « *si tu veux avoir le nkap mon gars + il faut travailler dur* » ; ce terme ne s'utilise jamais au pluriel ; CF. do, fafios, gombo, ronds, yotas, tchede, mbourous.

**Nkanè** : n. m. cour. gén. péj. – prostituée ; « *si ta sœur est une nkanè mon type + c'est la honte de la famille + tous tes amis peuvent passer sur elle et la retrouver chez toi* » ; CF. baya mulengué, bombe[B], maboya, mbog, wolowoss.

**Nkengué** : n. cour. péj. gén. arg. – personne naïve, idiote, qu'on peut exploiter, qui serait donc une proie ; « *regarde-moi le nkengué là + il pense qu'il suffit d'aller en France pour être riche !* » CF. doum(kof), gibier[A1], lassa, mbout(oukou), mougou.

**Nwa' [ɲwaʔ]** : [A] n. m. abeille, miel ; « *mama en revenant tu achètes le nwa' avec le pain* ».

**Nwa' [ɲwaʔ]** : [B] n. m. spec. com. arg. – mauvaise marchandise ; « *mon ballot a gi que le nwa' + je vais faire comment* » ; ENCYCL. à la différence des *chintocs* qui renvoient à la camelote, le *nwa'* est une marchandise qu'on obtient généralement à la friperie, et qui est usé quand on découvre la qualité au *déballage* ; parce qu'il ne peut intéresser aucun client, on le jette souvent à la poubelle.

**Nyan** : v. tr. cour. com. arg. – tromper un client et lui vendre une marchandise à un prix plus élevé ; « *mbom je t'ai vu tourner la nga là ++ tu l'a nyan combien* » ; CF. boire, couper[C].

**Nyanga** : n. m. fam. gén. neutre – vantardise, élégance ; « *c'est dans le deuil là que j'ai vu que le Camerounais aime faire le nyanga, surtout les Douala. Tu vois une vieille mère de 50 ans, elle porte*

*une jupe qui serre ses fesses où c'est pour tchatcher qui ooh ? Je ne sais pas moi; elle porte les lunettes noires et les habits noirs et parfois tu entends, elle prend son téléphone* » (Le Satirik, 06 : 8); DERIV. nyangalement.

**Nyangalement** : adv. fam. gén. neutre – avec assurance et élégance ; « *nyangalement comme à l'accoutumée, "les vrais propriétaires, ont tenu le pôvre[sic] boutiquier en respect* », (Le Messenger Popoli, 753 : 7) ; CF. crânement.

**Nyango** : n. f. fam. gén. vieil. – belle femme / fille ; « *alors nyango + tu ne viens pas nous faire honneur en partageant notre bière ?* » ; CF. djag, go, nga, petite, yoyette.

**Nyè** : [njɛ] [A1] v. tr. spec. com. arg. – vendre la mèche, trahir ; n. m. et f. cour. arg. – traître ; « *quand les mbérés ont pris Georges c'est lui qui a nyè nos affaires* ».

**Nyè** : [njɛ] [A2] n. m. fam. arg. – police ; « *le nyè came* » (la police arrive) ; CF. masse, mange-mille, mazembe, nyé.

**Nyè** : [njɛ] [B] v. tr. fam. arg. – voir ; « *mbom tu nyè le way que je disais là ?* » (cher ami, vois-tu le truc dont je te parlais ?)

**Nyè** : [njɛ] [C] adj. fam. arg. – mauvais ; « *l'habit là est nyè + tu ne peux pas tum ça comme je dis* » ; CF. baba ; ENCYCL. cet adjectif se rencontre pour l'instant uniquement chez des sauveteurs spécialistes de la friperie ; dans ce contexte, dire d'un vêtement qu'il est *nyè* c'est dire qu'il présente des trous ou des tâches d'huile, quand il est vieux.

O.

**Occasion** : [A] n. m. fr. – véhicule dans lequel on peut trouver une place pour un voyage ; « *avec la grève des taxis c'était*

*compliqué de trouver une occasion le matin pour se rendre au travail ».*

**Odontol** : whisky frelaté ; « *je n'ai rien à t'offrir mon frère + tu peux quand même prendre un peu l'odontol* » ; (« *il boit l'odontol et meurt* ») (*Le Popoli, 010 :8*)  
CF. fofo, ha

**On va faire comment (alors)** : adv. – se résigner ; « *Vraiment les gens viennent seulement pour jouer au deuil au lieu de pleurer; d'autres même donnent le panier du deuil et cherchent le mot « collation » pour voir s'il y a la nourriture après. Comme c'est le Cameroun, on va faire comment ?* » (*Le Satirik, 06 : 8*).

**On fait comme ça** : adv. – formule utilisée pour marquer la fin d'une interaction verbale, et qui peut avoir le sens de "à nous revoir" ; « *ok on fait comme ça ++ je serai au marché demain seulement à 10 heures tu sais que je vais d'abord aller au parquet pour mon affaire là demain* »

P.

**Pala pala** : n. m. - paroles vaines et futiles ; « *Ah ka + celle-là elle fait son petit pala pala là* » ; CF. bèp bèp[1], bruit, hon hon.

**Panier du deuil** : n. m.– contribution matérielle qui tient lieu de condoléances ; « *Vraiment les gens viennent seulement pour jouer au deuil au lieu de pleurer; d'autres même donnent le panier du deuil et cherchent le mot « collation » pour voir s'il y a la nourriture après. Comme c'est le Cameroun, on va faire comment ?* » (*Le Satirik, 06 : 8*) ; ENCYCL. de manière générale quand on présentait des condoléances au Cameroun, cela s'accompagnait très souvent de nourriture. Si nous prenons par exemple le cas du décès d'un homme dans la tradition bamiléké, toutes ses épouses étaient interdites de sortie et autres activités avant les obsèques (et parfois les cérémonies de

veuvage). Elles ne pouvaient donc consommer que des plats confectionnés par des amies et autres relations familiales, chacun venant voir la sinistrée avec son panier du deuil. Cependant, si ces pratiques ont beaucoup changé et ont disparu dans certaines contrées, le panier du deuil est resté, quoique ayant pris une autre forme : il s'agit rarement de panier au sens réel du terme, mais d'une enveloppe contenant de l'argent, une manière d'aider la personne endeuillée à organiser les obsèques du défunt. Les condoléances tendent d'ailleurs à se réduire non pas à un message verbal de réconfort ou de sympathie, mais à de l'argent tout simplement.

**Parigo** : n. m. et f. – Camerounais (e) qui vit ou bien qui voyage ponctuellement ou régulièrement, pour l'Europe ; « *j'ai dit au revoir au quartier j'ai dit que je suis une parigo que je pars en Allemagne* » ; CF. mbenguiste / mbenguétaire.

**Parpaing** : n. m. cour. péj. gén. neutre – téléphone portable de grande dimension ; « *si tu vas à Dubaï il faut me ramener un vrai téléphone mini-minore + pas le parpaing qu'on trouve au pays et qu'on ne peut pas utiliser en route facilement là* ».

**Passer** : [A] v. intr. cour. com. neutre – bien s'écouler sur le marché ; « *les chintocs passent le marché* » ; CF. donner[1], sortir[B].

**Passer** : [B] v. intr. cour. cuis. neutre – être de bonne qualité ; « *la mère + ton corn tchaf là passe hein + donne encore un peu* » ; CF. descendre, donner[2].

**Petite** : n. f. jeune gén. neutre – jeune fille ; « *je marchais en me remémorant les histoires de ces petites qui étaient passés de vie à trépas suite à un avortement du kwatt* » ; CF. djag, go, nga, nyango, yoyette.

**Perfusion** : [A] n. m. cour. gén. arg. – bière ; « *à la fin de la journée comme ça*

*j'ai besoin de deux bonnes perfusions pour me reposer et dormir* » ; CF. une, jong. ; DERIV. perfuser ; ENCYCL. la bière est assimilée ici au dispositif médical permettant d'effectuer une transfusion.

**Perfusion** : [B] n. m. cour. gén. obsc. – sperme; « *la mbog ne comprenait plus ses fesses + elle a reçu une perfusion bien solide du caporal avec qui elle a passé la nuit* » ; CF. eau.

**Période** : n. f. – menstrues ; « *votre période est venue la dernière fois quand madame ?* » ; lune[A2], madras, saison des pluies, yerries.

**Pièce** : n. f. – cent francs CFA ; « *dépose moi à Shell Village s'il te plait, j'ai pièce* ».

**Pierre** : n. f. gén. cour. péj. – femme stérile ; « *je ne sais pas ce que mon frère fais avec une pierre chez lui + cette femme ne peut pas accoucher* » ; CF. bois sec.

**Piqure** : n. f. spec. hôp. neutre – seringue ; « *l'enfant-ci fuit le docteur depuis que l'infirmière l'a touché avec sa piqure* ».

**Piquer** : v. tr. cour. gén. obsc. arg. – avoir des rapports sexuels ; « *un père qui pique sa propre fille ? C'est le mokwagne ou c'est quoi !* » ; CF. brouter, écraser, manger quelqu'un[A3], mettre l'eau, pistacher, pointer, tanner, témoigner[B].

**Pistache** : [A] n. m. – pépins de melon, qui servent à la confection de sauce ou de gâteaux traditionnels ; « *quand je pars au village j'aime quand la grand-mère me fait le met de pistache* ».

**Pistache** : [B] n. m. cour. gén. obsc. – sexe de la femme ; « *le mazembè voulait seulement brouter le pistache de la voisine mais les mbérés sont arrivés à temps* » ; DERIV. pistacher.

**Pistacher** : v. tr. cour. gén. obsc. arg. – faire l'amour ; « *un père qui pistache sa propre fille ? C'est le mokwagne ou c'est quoi !* » ; CF. écraser, manger quelqu'un[A3], mettre l'eau, piquer, pistacher, pointer, tanner, témoigner[B].

**Pointer** : [A1] v. intr. – clouer ; « *viens pointer le tableau-là au mur* ».

**Pointer** : [A2] v. intr. cour. gén. obsc. – avoir des rapports sexuels avec un partenaire féminin ; « *le salopard a pointé avec sa fille deux semaines après que la mère qu'il pointait a tcha' mara* » ; CF. brouter, écraser, manger quelqu'un, mettre l'eau, piquer, pistacher, tanner, témoigner[B] ; ENCYCL. le sujet régi par ce verbe est alors une personne de sexe masculin.

**Pointer** : [B] v. intr. – montrer ; « *J'appris aussi que l'oncle avait taillé dès que le bèlè avait pointé* » (100% Jeunes, 021 : 4) ; « *le gars était déjà pointé par les enfants + quand la police est arrivée on voulait déjà finir avec lui* » ; ENCYCL. quand l'auxiliaire avoir est utilisé, cela veut dire que le sujet syntaxique assume le cas "agent". Par contre, si c'est l'auxiliaire avoir qui est utilisé, ce sujet devient un "patient", un complément d'agent.

**Pointer (se -)** : [B2] pron. – se montrer ; « *Les samedis déjà, on le voyait se pointer avec ses potes maçons ++ fier d'avoir gagné ses "kolo fap" à la sueur de ses bras* » (Le Popoli, 102 : 8)

**Pointer la journée** : loc. v. – terminer sa tâche quotidienne ; « *merci Seigneur + je peux rentrer à la maison maintenant ++ j'ai pointé ma journée* ».

**Poisson (gros -)** : n. m. – personne influente ; « *C'est les gros poissons comme vous + vous avez le pays non* » ; CF. capo[B], ndjim tété, capo[B] ; ENCYCL. cet usage vient du fait qu'avec la libéralisation des prix sur le marché au

Cameroun, les petits commerçants ont commencé à souffrir du monopole de grossistes qui procèdent parfois par rétention de marchandise pour créer des situations d'inflation. De même dans l'administration, autant on sera promu à un poste important, autant on deviendra un gros poisson, c'est-à-dire un fonctionnaire qui ne peut être corrompu que par de grosses sommes d'argent ; les plus gros « mangent » alors les plus petits.

**Pomper** : v. tr. – mentir exagérément ; « *Annie, sache que Georges t'a pompée. Il n'a pas voyagé* ».

**Popo** : [1] n. m. jeune gén. arg. – information réelle ; « *dimanche prochain ce sera le popo + et je vais te dire le A1 sur ces Biafraïsi là* » (« Bagatelle » du 07.11.04.) ; CF. A1.

**Popo** : [2] adj. jeune gén. arg. – bon, authentique ; « *ça / mon pote ++ ça c'est la popo bougna* » ; ANT. baba.

**Poteau** : [A] n. m. – comptoir de vente de livres d'occasion situé aux abords des rues ; « *pendant les vacances je serai au poteau + pense à m'apporter tes vieux livres* » ; ENCYCL. cet usage situe un peu les débuts de ce type de librairie locale. Ses premiers tenanciers étaient en effet de jeunes élèves. Dès le mois d'août (en prévision de la rentrée scolaire à venir), ces derniers essayaient de revendre d'anciens livres en s'installant sous les poteaux électriques, profitant de l'éclairage public. Le secteur a beaucoup évolué aujourd'hui en devenant l'activité principale de certains jeunes, sans pour autant que le nom change.

**Poteau** : [B] n. m. – prostitution de rue ; « *si tu veux une vraie maboya vas au poteau* » ; ENCYCL. cette désignation métonymique se comprend également mieux en faisant recours à un argument diachronique. A l'origine en effet, les filles de joies utilisaient les poteaux électriques

comme point de repère. Devant garder la station debout dans l'attente d'un éventuel client, elles étaient obligées de trouver sur quoi s'adosser et les poteaux électriques ont vite aidé à ce jeu, même s'il faut préciser que ces derniers ne portaient surtout pas de lampadaire. En clair ce n'est donc pas pour leur luminosité qu'ils ont été choisis, ce type de travail, dévalorisant, se pratiquant de préférence dans l'obscurité.

**Poule** : [A] n. m. rare trad. gén. neutre – jeune fille en instance de mariage ; « *Ce que nous entendons par poule + c'est la jeune fille qu'on veut demander la main* » (« Le Coin du rire », Canal2 International).

**Poule** : [B] n. f. cour. myst. neutre – fille destinée à être sacrifiée dans la sorcellerie ; « *mon frère ++ j'ai encore une seule poule ++ si je la prends ma femme et sa famille vont me finir ++ attendez que ma deuxième femme accouche + ce sera un bon coq que je vais vous offrir* » (« Mamy Wata, 430 : 8 »).

**Poum** : v. intr. - s'enfuir ; « *avant que les mazembés n'arrivent les gars avaient déjà poum* » ; CF. fendre l'air, prendre la tangente prendre tokyo, tailler ; ENCYCL. dans la conjugaison, ce verbe ne subit aucune flexion.

**Premier choix** : n. m. cour. com. gén. neutre – meilleur article dans un ballot de friperie ; « *madame ne me faites pas comme ça ++ la chaussure là c'est vraiment le premier choix + laissez + les connaisseuses vont venir prendre je ne peux même pas discuter* » ; CF. cœur du ballot, diamant.

**Prendre dans la bouche de** : v. tr. – pousser quelqu'un à parler ; « *J'ai : rien dit o tu veux prendre quoi dans ma bouche* » (Bagatelle du 11.09.05).

**Prendre la tangente** : v. intr. fr. – s'enfuir ; « *quand la femme-là a su que*

*c'est son mari qui toquait à la porte + elle a dit à son njomba de **prendre la tangente** par la fenêtre » ; CF. fendre l'air, prendre tokyo, poum, tailler.*

**Prendre tokyo** : v. intr. – s'enfuir ; « *dès que le bandit a vu qu'on allait le prendre + il a **pris tokyo** en oubliant qu'il pouvait tomber sur les musclés du quartier » ; CF. fendre l'air, prendre la tangente, poum, tailler.*

**Produit** : n. m. cour. gén. obsc. – conquête féminine pulpeuse ; « *ma voisine est un vrai **produit** ++ si tu la prends pour faire ta petite tu es mort ++ les gars + même les capos vont te faire ça dur + tout le monde veut sortir avec elle » ; CF. bombe[C].*

R.

**Rallye** : n. m. jeune gén. neutre – viol collectif ; « *la prostitué qui se trouvait au carrefour est passée hier soir au **rallye** + les six gars lui ont fait ça dur » ; « Tu voulais qu'on fasse le **rallye** sur ma petite amie !? Et si c'était ta sœur ? » (100% Jeunes, 033 : 13).*

**Ramassage** : n. m. cour. transp. neutre – fait de prendre dans un véhicule, des clients sur les abords de la route ; « *la communauté doit sévir dur + les bendskins et les taxis qui font le **ramassage** ne respectent pas souvent le code routier » ; ANT. chargement[A].*

**Rechuter** : v. intr. – faire une rechute ; « *Albert c'est bien comme tu es revenu + l'enfant-ci a encore **rechuté** » (texte publicitaire de Cameroun en ligne, Crtv et Canal2, Stv, novembre 2005).*

**Récupérer** : [A] v. tr. – s'approprier, confisquer ; « *Si tu ne veux pas bondir sur l'occasion je **récupère** + je te dis »*

**Récupérer** : [B] v. tr. – sermonner, réprimander, remettre sur le droit chemin ;

« *ma mater m'a **récupéré** après la bringue d'hier ma :l » ; CF. chauffer[A1].*

**Récupérer** : [C] v. intr. – dégager un bénéfice substantiel à la fin d'une transaction ; « *je vends la carte à 400 francs au kwatt', je "**récupère**" car le bénéf est de 200 francs » (100% Jeunes, 031 : 11) ; ENCYCL. un élément de valence est obligatoire mais n'est pas réalisée. Ce qui est récupéré en priorité c'est la mise pour l'achat des marchandises.*

**Répondeur (être au -)** : v. intr. jeune univ. fam. – avoir d'énormes difficultés ; « *la vie de certains étudiants est au **répondeur** depuis qu'ils s'acquittent de leurs droits universitaires ».*

**Réseau [A]** : n. m. – moyen permettant de résoudre un problème par des voies douteuses, tuyau ; « *je connais un bon **réseau** + dès que j'ai ma Licence ++ je vais travailler au port » ; CF. circuit[A].*

**Réseau** : [B] n. m. cour. gén. obsc. – fesses, poitrine, partie du corps d'une femme volontairement ou non mise en évidence ; « *Une exposition d'un derrière [...] qui laissait voir tout le **réseau** » (Le Satirik, 013 : 2), « la femme du djo-là est bien ++ elle a le **réseau** partout + même dans le kaba » (« Bagatelle », 25.04.04).*

**Respirer** : v. intr. – vivre dans l'aisance ; « *depuis que mon oncle est aux Impôts, nous **respirons** à la maison ».*

**Ronds** : n. pl. - argent ; « *si tu veux avoir les **ronds** mon gars + il faut travailler dur » ; CF. do, fafios, gombo, mbourous, nkap, tchede, yotas.*

**Rythmeur** : n. m. jeune gén. obsc. arg. – garçon toujours en compagnie d'une fille dont il n'est pas le petit ami, et dont le rôle est d'éloigner d'éventuels prétendants ; « *tu as peur d'aller voir la nga là pourquoi ++ le gars là ne sert à rien + ce n'est qu'un **rythmeur** » ; CF. grageur, taximan.*

S.

**Saison des pluies** : n. f. – période des menstrues ; « *je ne peux pas faire certains mauvais gestes + tu sais que c'est la saison des pluies chez moi* » ; CF. lune[A2], période.

**Saluer le deuil** : v. intr. - présenter ses condoléances ; « *demain il faudra que la réunion parte saluer le deuil chez notre vice-président + vous savez que depuis là + on n'est pas allé le voir au nom du groupe* »

**Sape** : n. f. – une tenue élégante ; « *la go a komot une sape mortelle* » ; DERIV. saper, sapeur.

**Saper** : v. intr. - bien s'habiller ; « *je vais saper pour la fête jusqu'à ce n'est que moi que les gens vont voir* » ; DERIV. sape ; sapeur.

**Sapeur** : n. – personne qui s'habille élégamment ; « *le prof de maths est un vrai sapeur + il est toujours en cravate* ».

**Sentir** : v. intr. - avoir affaire à quelqu'un ; « *Si ta part finit tu tentes de demander ma part c'est que tu vas me sentir* »

**Sérologie moderne** : n. f. spec. hôp. arg. – SIDA ; « *la fille-là n'a pas de chance ++ découvrir qu'elle a la sérologie moderne la semaine de son mariage + c'est pas possible* » ; ENCYCL. cet usage se situe dans le même sillage que lavage [B]. C'est un terme cryptonymique, qui permet aux médecins et infirmiers, de parler du SIDA sans éveiller les soupçons de malades.

**Sciencer** : v. intr. – réfléchir, calculer ; « *on "science" pour avoir nos "dos" de "taco". Si on se lance tout de suite et que Julie est "belè", tout va capoter* » (100% Jeunes, 041 : 6).

**Siester** : v. intr. - effectuer une passe dans une auberge ; « *je sais qu'on sieste même à*

*combien dans l'auberge qu'on a inauguré l'autre jour là ? ça doit être un peu cher quand même* ».

**Signer** : [1] v. intr. - insister ; « *Vous signez sur ça pourquoi + quand le bandit arrive ne signe sur rien + donne-lui ce qu'il veut* ».

**Signer** : [2] v. intr. - importuner ; « *Cet homme signe sur moi* ».

**Signer (l')indien** : v. intr. - être téméraire, tenace, déterminé face à une situation ; « *le gars de Ntarikon avait signé indien qu'il voulait la conférence nationale souveraine* » (Mamy Wata, 430 : 10).

**Simple** : adj. myst. gén. neutre – normal ; « *C'est simple ces cris là ++ ce n'est quand même pas la première fois* » ; ANT. compliqué ; DERIV. simplifier.

**Simplifier** : [1] v. tr. – mépriser, manquer de respect à l'égard de quelqu'un ; « *ma femme me simplifie comme elle gagne gros là* ».

**Simplifier** : [2] v. tr. – ne pas prendre en considération un problème ; « *c'est rien + tout ce qu'il te fait il faut seulement simplifier* ».

**Sissongo / sissongho** : [A] n. m. – sorte de bambou ; « *fais-moi la barrière -là avec les sissonghos* ».

**Sissongo / sissongho** : [B] n. m. – cachette, endroit louche, suspect, où peuvent être menées des activités illégales ; « *ils se réfugient dans les sissonghos où ils dressent tous leurs plans de braquage. Dès qu'une voiture est coincée dans ce nid de poule, ils sortent de part et d'autre comme des ninjas en feignant de venir en aide au propriétaire du véhicule, et c'est ainsi qu'ils profitent pour le dépouiller de ses biens* » ; « *La triple sauteuse a donc préféré tracer dans les « sissongos », en*

*douce* » (*La Nouvelle Expression*, 1316 : 10) ; CF. *mapane*[1].

**Solder** : v. tr. – payer au comptant ; « *Si on finit tu vas nous payer sur place ? tu nous **solde** une fois !* »

**Sonner (- un plat)** : loc. v. – manger avec appétit et en quantité ; « *quand le maçon déjeune il peut facilement **sonner** trois plats de couscous* ».

**Sortir** : [A] v. intr. myst. gén. neutre – se dédoubler, cela se dit d'un vampire ; « *tu crois que depuis qu'on crie au quartier le voisin ne sort pas pourquoi ++ ou bien il est **sorti** o ++ est ce que tu connais leur ventre* ».

**Sortir** : [B] v. intr. cour. com. neutre – bien s'écouler sur le marché ; « *j'ai eu la chance ce matin + tous les wé que j'ai pris là + sont **sortis** avant midi* » CF. *donner*[1], *passer*.

**Sortir le corrigé** : loc.v. – surprendre positivement ; « *MTN **sort le corrigé** ! Des téléphones à la portée de tous* » (*Publicité MTN 2003*).

**Sous-pape** : n. m.– sous-préfet ; « *Le **Sous-pape** de Douala III<sup>e</sup> a inauguré le complexe sportif hier* » ; CF. *chef (de) terre*.

**SS [ɛsɛs] [A]** : n. m. et f. jeune gén. arg. - sans sentiment ; « *les nouveaux mbérés sont de vrais **SS** ++ ils veulent vite récupérer l'argent du tchoko qu'ils ont payé pour entrer à l'école* ».

**SS [ɛsɛs] : [B]** n. m.– drépanocytaire ; « *le fils de l'ami de mon père est un **SS** ++ c'est pour ça qu'il est souvent malade* » ; CF. *hématié* ; ENCYCL. Cet usage se fait en référence à une constitution génétique. Il est scientifiquement dit que les drépanocytaires sont des homozygotes de type SS, S représentant un type

d'hémoglobine qui se transmet génétiquement.

**Sucer quelqu'un** : loc. v. – escroquer, ruiner ; « *les gars ont **sucé** leur patron ++ deux ans* » ; ENCYCL. usage identique en picard.

**Sucer le doigt** : v. intr. – se faire de l'argent ; « *ses autres camarades de la presse ont "**sucé le doigt**" avec le gombo de puma* » (*Le Popoli*, 102 : 2) ; ENCYCL. cette locution est formée par analogie à l'attitude de tout consommateur d'un repas succulent. Les doigts ayant servi à prendre des bouchées, on les suce une fois le repas terminé, afin de ne rien perdre du repas.

**Sucer la canne** : v. intr. – piaffer ; « *est-ce que le gars là veut encore me voir + quand je parle il **suce** seulement la canne* » ; ENCYCL. par analogie au son qui est perçu quand on suce la canne, et qui fait penser au piaffement.

**Such [sɔʃ]** : v. – voir ; « *tu vas **such** le film avec moi demain ?* ».

T.

**Tacler** : [1] v. tr. cour. com. neutre – aborder et essayer de convaincre un client ; « *comme c'est fort les vendeuses de layette vont **tacler** les femmes enceintes jusqu'à la gare routière* » ; DERIV. *taclage*, *tacleur*.

**Tacler** : [2] v. tr. cour. com. neutre – vendre à un prix excessif ; « *pendant les fêtes + j'ai **taclé** jusqu'à je peux fermer la boutique cette année* » ; CF. *manger*, *boire l'eau* ; DERIV. *taclage*, *tacleur*.

**Taclage** : n. m. cour. com. neutre – fait de *tacler*[1, 2] ; « *le **taclage** est fort au marché aujourd'hui + j'ai déjà win one mougou* ».

**Tacleur** : n. m. cour. com. neutre – celui qui *tacler*[1, 2] ; « *Je suis un ancien **tacleur** du marché central* » (*Mamy Wata*, 349 : 16).



**Taille (faire la -)** : v. intr. - se soumettre à un régime amincissant ; « *pourquoi tu ne prends pas une + tu fais la **taille** ou quoi* ».

**Taillé (être -)** : loc.v. - garder une allure svelte ; « *quand tu vas finir de suivre ton régime tu sera bien **taillée*** ».

**Tailler** : v. intr. - s'enfuir ; « *avant que les mazembés n'arrivent les gars avaient déjà **taillé*** » ; CF. fendre l'air, prendre tokyo, prendre la tangente, poum.

**Tanner** : v. tr. cour. gén. obsc. arg. - avoir des relations sexuelles ; « *un père qui **tanne** sa propre fille ? C'est le mokwagne ou c'est quoi !* » ; CF. brouter, écraser, manger quelqu'un[A3], mettre l'eau, pistacher, piquer, pointer, témoigner[B].

**Taper (se -)** : [1] v. pron. - se gêner, se déranger ; « *On se **tape** pour rien + ils ne vont pas supprimer les frais d'inscription* » ; ENCYCL. il existe une valence zéro dans cet usage car l'expression vient d'un usage assez récent, *se taper le corps* ; l'élément de valence est implicite dans l'usage, même s'il n'est pas extériorisé.

**Taper (se -)** : [2] v. pron. fr. - s'offrir quelque chose ou quelqu'un ; « *se **taper** une belle petite quand ils veulent ou bien **se taper** une puissante villa + c'est ce que font les gens qui ont réussi dans la vie* » (Tchoungui, 2006 : 56).

**Taper la bouche** : loc. v. - prendre un repas appétissant ; « *gars ne **tape** pas encore **ta bouche** ++ ce n'est que l'entrée* » ; CF. manger la bouche.

**Taper les divers** : v. intr. - bavarder ; « *Les **divers** que **tapaient** les deux amis portaient presque sur tout, même sur « l'écrasage » » (Mamy Wata, 338 :6).*

**Tapé-tapé** : n. m. - jeu de hasard ; « *tu entres dans la maison de **tapé-tapé** + hein*

++ *c'est là-bas où sont parties les pièces jaunes* » ; CF. bally bally

**Taxer** : v. tr. jeune com. neutre - proposer un prix élevé en prévision d'une éventuelle baisse lors de la négociation ; « *hé / asso ++ pourquoi tu **taxes** l'habit là comme ça no :n + enlève-moi quelque chose sur ça toi-même tu vois que c'est la rentrée + tes petits frères m'ont fini* » ; DERIV. taxage.

**Taxage** : n. m. jeune com. neutre - fait de taxer ; « *mon ami revoie ta manière de faire ++ ton **taxage** peut faire fuir le client* ».

**Taximan** : n. m. jeune gén. obsc. arg. - garçon toujours en compagnie d'une fille dont il n'est pas le petit ami, son rôle étant d'éloigner d'éventuels prétendants ; « *tu as peur d'aller voir la nga là pourquoi ++ le gars là ne sert à rien + ce n'est qu'un **taximan*** » ; CF. rythmeur, grageur.

**Tchaka** : n. pl. - chaussures ; « *j'ai fait une mauvaise affaire avec le ballot de chaussures-ci ++ wéé gaillard + qui va venir me libérer de la bombe-ci non ++ vois toi-même douze bonne paires de **tchaka** dans un ballot + c'est grave* ».

**Tchede** : n. pl. - argent ; « *si tu veux avoir les **tchede** mon gars + il faut travailler dur* » ; CF. do, fafios, gombo, mbourous, nkap, ronds, yotas.

**Tchoko** : [1] n. m. - pourboire ; « *Quand il repart il donne le **tchoko** à ces gens là dix fois plus que le salaire* » ; CF. bière, carburant, cola, faro, gombo[B], makala pati, matabiche, motivation, moyens.

**Tchoko** : [2] v. tr. cour. gén. - corrompre ; « *si tu le **tchoko** tu auras vite ton relevé* » ; CF. faire bouffer, faire le geste qui sauve, faire un geste, faire manger, faire quelque chose, faroter[2].

**Témoigner** : [A] v. intr. jeune. gén. neutre – voir de près ; « *Je suis allé "témoigner" moi-même* » (100% Jeunes, 021 : 4) .

**Témoigner** : [B] v. intr. jeune gén. arg. - avoir des rapports sexuels ; « *j'ai trop témoigné hier + même pas une seule minute de sommeil ++ la djag là est trong* » ; brouter, écraser, manger quelqu'un[A3], mettre l'eau, pistacher, piquer, pointer.

**Tenir** (se -) : v. pr. – effectuer un aparté ; « *viens on se tient ++ il faut qu'on harmonise nos réflexions* ».

**Tensionner** : v. tr. – énerver; irriter ; « *le prof là m'a tellement tensionné que j'ai failli mourir* »;

**Têter** : [A] v. tr. – donner un coup de tête ; « *la mort de Foé a commencé quand le joueur là l'a tété* ».

**Têter** : [B] v. tr. – mettre hors circuit, remercier ; « *gars le dernier remaniement a tété le chaud lapin de l'AT.* »

**Tétutesse** : n. m. – entêtement ; « *si tu éduques mal mon fils c'est que la tétutesse qu'il aura + Dieu seul peut te dire* ».

**Tomber** : [A] v. intr. – être déchu de son titre ; « *tu as suivi les nominations hier soir + le bao est tombé ++ l'affaire-là l'a emporté* » ; ENCYCL. *Tomber* dans cet usage, est sémantiquement proche de *têter*. Toutefois, le choix de l'un ou de l'autre mot serait dicté par le rôle des acteurs : celui qui a le pouvoir de décision *tête*, alors que celui qui est dominé *tombe*.

**Tomber** : [B] v. intr. cour. com. arg. – payer sans hésitation, à un prix supérieur à la normale ; « *je te dis que dès que le pater était dur mais il est finalement tombé ++ il a payé six mille francs* »; « *s'il vient demander la marchandise + on va savoir comment lui donner un prix + + si c'est*

*quelqu'un qui ne connaît pas le marché il va tomber.*

**Tomber** : [C] v. intr. – arriver ; « *souvent, le pater est même prêt à laisser ma petite tomber à la piaule* » (100% Jeunes, 018 : 4).

**Ton pied mon pied** : adv. et n. – fait de suivre quelqu'un quelle que soit sa destination, en le marquant au pas ; « *la femme-là a montré le corrigé à son type ++ elle lui a fait le ton pied mon pied toute la journée d'hier ++ est-ce qu'il pouvait même pointer son nez au bar* » ; « *elle l'a suivi ton pied mon pied* ».

**Tontine** : n. m. – épargne informelle gérée dans des micro-regroupements à caractère ethnique, amical ou professionnel ; « *il faut absolument instaurer une tontine dans notre réunion pour mieux fonctionner* » ; ENCYCL. son importance est tellement grande au Cameroun qu'elle aurait constitué pendant la crise économique des années 1990, un obstacle à la relance de l'épargne dans les établissement bancaires du pays ; DERIV. *tontiner*.

**Tontiner** : [1] v. tr. et intr. – verser sa quote-part dans des contributions périodiques, le montant total des cotisations étant attribué à tour de rôle à chacun des membres du groupe ; « *je suis fini mon type ++ je ne sais pas si je vais pouvoir tontiner ce soir ++ le marché est fort* » ; CF. *cotiser*.

**Tontiner** : [2] v. intr. cour. myst. neutre – offrir à son tour la personne à sacrifier, dans un groupe supposé mystique ; « *le père de ma copine a tontiné avec sa fille ++ tu ne sais pas que c'est pour ça qu'elle est morte ?* » ; CF. *vendre* ; ENCYCL. le procédé est le même que dans les tontines ordinaires. Mais une différence de taille existe tout de même : ce n'est pas de l'argent qui est utilisée pour les opérations, ce sont des êtres humains.

**Topsi (banana)** : n. m. – bouillon de banane ; « *si tu n'as pas d'argent tu peux faire le **topsi banana** ++ c'est bien et moins cher* » ; CF. banane malaxée ; ENCYCL. plat local socialement dévalorisé : à cause du prix modique de la banane et des arachides, il se dit à Douala que c'est le plat des pauvres ; ce qui ne veut pas dire qu'il n'est pas succulent. Loin de là, certains foyers modestes ou riches, le confectionnent aussi. Parfois, le maître de maison n'hésitera pas à présenter le plat à un invité, pour matérialiser son « indigence », moyen subtil de faire comprendre qu'il n'a pas d'argent. Il prépare ainsi psychologiquement d'éventuels invités intéressés, à rentrer bredouille.

**Touater** : v. tr. jeune gén. arg. – voler ; « *la fille là a seat à côté de la mater là et a **touaté** son portable ++ la tête de la mère a jeté l'air ++ elle cherche son téléphone partout* » ; DERIV. touateur.

**Touateur** : n. jeune gén. arg. – voleur ; « *ne va jamais au stade avec ton porte monnaie + c'est que les **touateurs** vont faire ta fête* ».

**Toucher** : [A] v. intr. – percevoir son salaire ; « *je fais un tour en ville et je **touche** avant de vous retrouver ++ il paraît que les salaires sont passés* ».

**Toucher** : [B] v. tr. – escroquer ; « *Le type-là pleure parce que le bandit lui ait / est **touché** hier ++ donc vous êtes dans le même problème* » ; CF. couper[A], fey, frapper[A].

**Toucher** : [C] v. tr. – faire du mal à quelqu'un ; « *il marche cougna cougna pour venir me **toucher** sans savoir que j'étais chez alamimbou la veille* » ; ENCYCL. le phonétisme de ce mot connaît une particularité intonative : la première syllabe est toujours articulée avec une hauteur mélodique quel que soit le contexte, et connaît un dédoublement de sa

voyelle, ce qui permet de créer une voyelle longue ; il s'articule donc <sup>toʊ</sup>cher .

**Toucher la main** : loc. v. - donner de l'argent à quelqu'un ; « *s'il me dérange encore ma main ne va plus jamais **toucher sa main*** ».

**Toum** : [tum] v. tr. arg. gén. – vendre ; « *la pater a **tum** la maison et les enfants veulent lui faire ça dur* » ; CF. tuer.

**Tourner quelqu'un** : v. tr. – user de manœuvres dilatoires ; « *ne me **tourne** plus + si tu ne veux pas m'aider tu me dis* ».

**Torcher** : [A] v. tr. – regarder fixement ; « *le gars-là me **torche** on dirait qu'il n'a pas vu une fille depuis dix ans* ».

**Torcher** : [B] v. tr. – nettoyer ; « *qui est chargé de **torcher** la table du prof ici* » ; ENCYCL. ce sens viendrait probablement de torchon.

**Traiter quelqu'un** : v. intr. – rendre la tâche très difficile à quelqu'un ; « *je vais le **traiter** ++ attends seulement que je sorte de prison + je vais lui montrer* » ; CF. travailler ; faire ça dur.

**Travailler** : v. tr. – rendre la tâche très difficile à quelqu'un ; « *Je vais le **travailler** + il va me sentir* », CF. traiter quelqu'un, faire ça dur ; ENCYCL. ce verbe exige dans cet usage un complément essentiel qui porte le trait animé.

**Traverser** : v. intr. – aller en Europe ; « *notre jeunesse rêve de « Mbeng ». Il faut absolument **traverser** pour être bien* » (100% Jeunes, 014 :9) ; CF. voyager ; ENCYCL. à l'origine, on parlait de *traverser la mer*, c'est-à-dire la Méditerranée. Avec le temps, le complément a disparu et le verbe à lui seul assume actuellement les fonctions sémantiques du groupe de départ. C'est pourquoi il est logique de dire que ce verbe a une valence zéro.

**Trong** : adj. m. / f. cour. jeune gén. – difficile ; « *how que l'école est **trong** maintenant comme ça non ? quelqu'un va même passer cette année ?* » ; CF. ndjindja.

**Tuer** : v. tr. jeune com. arg. – acheter une marchandise (dans le sens de se l'approprier), vendre « *j'ai **tué** ça à quinze pièces* » ; CF. toum ; ANT. mordre.

**Tuyau** : [A] n. m. fr. – moyen permettant de résoudre un problème par des voies douteuses ; « *je connais un bon **tuyau** + dès que j'ai ma Licence ++ je vais travailler au port* » ; CF. circuit[A], réseau[A].

**Tuyau** : [B] n. m. jeune. gén. neutre – fête ; « *il ne faut pas que je rentre de ce **tuyau** sans au moins six bouteilles de whisky* » ; « *j'ai promis à ma complice d'être au **tuyau** de son anniv "fait quoi, fait quoi"* », (100%Jeunes, 022 : 4) ; CF. jamboula, fiesta, bringue ; DERIV. tuyauriste.

**Tuyau** : [C] n. m. spec. hôp. – sonde ; « *voici le **tuyau** que le docteur a demandé ; tu lui donnes ça avec la poche à urine et la seringue* ».

**Tuyauriste** : n. – qui participe à une fête sans avoir été invité ; « *les je m'invite ++ je sais que tu es un grand **tuyauriste*** ».

U.

**U.V.** : n. f. spec. univ. neutre fr. - unité de valeur, discipline d'enseignement à l'université ; chaque UV comprend deux types de cours : un cours magistral (CM) et un cours de travaux dirigés (TD) ou de pratiques (TP) ; « *j'ai pas encore validé routes mes **UV** du premier semestre* » ; ENCYCL. usage vieilli en France.

V.

**Valider les ovules** : v. intr. spec. péj. univ. arg. – être enceinte ; « *la go là a **validé ses ovules** ++ tu ne vois pas son ventre ?* » ; S'applique surtout aux étudiantes.

**Valider à la sueur de ses fesses** : v. intr. spec. péj. univ. arg. – se prostituer pour des notes ; « *tu crois qu'elle a eu la licence comment ++ elle a **validées** toutes les uv à la sueur de ses fesses* ».

**Vendre** : [A] v. tr. – trahir ; « *c'est Dieu qui l'a **vendu** à cinq francs sinon sa femme ne pouvait pas savoir ce qu'il faisait* » (« Sans Tabou », 30. 10. 2004).

**Vendre** : [B] v. tr. cour. myst. neutre – tuer par la sorcellerie et en particulier le *famla* ou *kong*, sociétés sorcières secrètes ; « *il a **vendu** son enfant au famla pour devenir riche* ».

**Ventre** : [1] n. m. – progéniture ; « *le ventre de cette femme-là a beaucoup de chance + regarde toi-même ++ son premier fils est professeur + le deuxième est commandant et sa fille est docteur* ».

**Ventre** : [2] n. m. cour. trad. neutre – âme, cœur, personnalité ; « *tu t'amuses avec la fille-là comme ça tu connais son ventre ?* » ; ENCYCL. cet usage porte sur la pratiques ou non du vampirisme, la croyance générale étant que les personnes possédant certains attributs physiologiques pourraient être des vampires. Dans certaines ethnies, on pratique encore l'autopsie traditionnelle, exercice qui permet de déterminer les causes (physiques et / ou mystiques) de la mort du défunt. Par la même occasion, on reconnaîtra s'il était ou non un vampire, un sorcier, ou bien un homme simple (on dira alors qu'il avait un *bon ventre*).

**Vision** : n. f. spec. com. arg. – somme modique à payer par un sauveteur à un collègue qui a aidé en l'absence du propriétaire, à placer une marchandise ; « *Alain donne-moi ma **vision** dis-donc je*

veux déjà aller manger + la **vision** de la shoes là no :n » ; eau[A2].

**Voir** : [1] v. - avoir affaire à quelqu'un ; « si je reviens le soir et il est encore là il va (me) **voir** » ; ENCYCL. le verbe voir dans cet usage est menaçant. Ainsi, « X va voir » renvoie le plus souvent à « X va voir de quel bois je me chauffe ».

**Voir** : [2] v. intr. cour. myst. neutre – avoir un don de voyance ; « comme tu as mal dormi là + il faut qu'on parte chez la maman qui est derrière le lycée ++ tu sais qu'elle **voit** beaucoup » ; CF. avoir quatre yeux ; DERIV. voyant.

**Voir le feu** : v. intr. – traverser un moment difficile ; « les étudiants de Douala ont **vu le feu** lors de la grève ».

**Voir le voiratre** : loc. v. – connaître une situation difficile ; « avec l'arrivée du prêtre exorciste dans cette paroisse, tous les sorciers qui sortent la nuit vont **voir le voiratre** » ; ENCYCL. née avec « Bagatelle » de la FM 105, cette expression est toujours utilisée pour décrire une action, un fait, une situation difficile à venir.

**Vous montez vous descendez** : expr. – quel que soit ce qui arrive ; « **vous montez vous descendez** c'est la personne qui va gagner l'élection présidentielle (Le Satirik, 08 : 3). CF. fait quoi fait quoi.

**Voyager** : v. intr. – aller en Europe ; « quand je **voyage** la prochaine fois + je vais te ramener une chaussure griffée » ; CF. traverser.

**Voyant** : n. m. myst. gén. neutre – guérisseur traditionnel, tradi-praticien ; « si ta maladie là dépasse l'hôpital c'est qu'il faut aller voir **une voyante** pour une consultation » ; CF. alamimbou, mallam[2].

**Vrai vrai** : adv. – pour de vrai ; « donc tu pars vrai vrai ».

W.

**Wa(d)jo** : n. m. – musulman ; « Les ministres et autres grands commis de l'Etat ne sont que des représentants de leur groupe tribal à la mangeoire ... Quand un « **wajo** » est nommé à la tête de la société de thé dans le Sud-Ouest, les grèves font rage dans les plantations. Lorsque les SAWA se fâchent qu'on a confié « leur » port à un « Bosniak », on leur confie la Haute Autorité Portuaire » (Le Satirik, 08 : 2).

**Waka** : v. intr. – marcher, se déplacer, se promener ; « je **wakayais** ma chose au boulevard du 20 mai » (« Emma », chanson de Koppo).

**Wandafoul** : interj. – exclamation traduisant une émotion forte ; « **Wandafoul** + magie noire ++ voilà les conséquences ++ pourtant tout à côté + CIMENCAM propose toute une gamme de produit adaptés à tous les besoins + et à bon prix » (publicité CIMENCAM 2003)

**Wé / way** : [A] n. m. fam. gén. neutre – truc ; « il suffit de show le **wé** dont tu parles et elle comprendra ».

**Wé / way** : [B] n. m. jeune. gén. neutre – stratégie ; « ça c'est mon boulot ça c'est mon job ++ j'ai tous les stratégies ++ j'ai tous les **way** ».

**Wé / way** : [C] n. m. jeune. spec. com. arg. – marchandise ; « le body a placé tous ses **wé** » (le monsieur a écoulé toute sa marchandise) ; CF. kakou

**Whitiser** : v. intr. cour. jeune – parler comme un Européen ; « depuis que Marinette travaille à Schlumberger + tu l'entends parler maintenant ? elle **whitise** jusqu'à :: + + c'est une société des Blancs no :n » ; ENCYCL. cette pratique

est un moyen utilisé par un locuteur pour se donner la face et prendre le dessus, dans une interaction où son statut est négocié.

**Wolowos(s) / wolwos(s)** : n. m. cour. gén. péj. – prostituée ; « *tu as vu ce que ta wolowos de femme a fait + tu as vu ce que ta femme a fait* » ; « *les jeunes filles sont maintenant toutes comme des wolowoss ++ elles libèrent partout pour avoir un peu d'argent ou un job* » ; CF. baya mulengué, bombe [B], maboya, mbog, nkanè.

Y.

**Yeris** : n. pl. jeune. gén. arg. – menstrues ; « *une fille qui a les "yeris" ne se baladera pas "sans calé" ... elle ne mettra pas non plus une "mini"* » (100% Jeunes, 045 : 12) ; CF. lune[A2], madras.

**Yeux (mauvais -)** : n. pl. – méchanceté ; « *les gens les regardent avec les mauvais yeux* » (100% Jeunes, 26 : 7).

**Yeux (avoir quatre -)** : loc. v. myst. gén. neutre – avoir un don de voyance ; « *comme tu as mal dormi là + il faut qu'on parte chez la maman qui est derrière le lycée ++ tu sais qu'elle a quatre yeux* » ; CF. voir[2].

**Yo(r)** : n. m. jeune. gén. neutre – jeune garçon branché ; « *tu es habillé comme un vrai yor ++ tennis + polo et casquette à l'envers !* ».

**Yotas** : n. pl. jeune arg. - argent ; « *si tu veux avoir les yotas mon gars + il faut travailler dur* » ; CF. do, fafios, gombo, mbourous, nkap, ronds, tchede, yotas.

**Yoyette** : n. f. jeune gén. neutre - jeune fille à la mode ; « *on dirait que madame Namoundlo regrette sa jeunesse + elle s'habille toujours comme une yoyette* » ; CF. go, nga, nyango, petite.

Z.

**Zamzam** : adj. / n. / adv. – négligé, brutal, idiot ; « *l'enfant-ci pourquoi tu es zamzam comme ça ++ tu joues trop mal* » ; *comme il a des habits zam zam il ne pourra pas venir avec nous ; il s'habille zam zam* ; ENCYCL. le sens de ce terme dépend du contexte d'usage. On dirait qu'il serait sémantiquement transparent, même s'il n'est possible de l'utiliser que pour traduire un comportement ou une attitude jugé(e) anormal(e) et dévalorisant(e) dans un contexte.

**Zoua(-zoua)** : v. et n. m. – essence ; carburant de mauvaise qualité introduit au Cameroun par la contrebande ; « *les gars d'autrui ne comprennent pas que le prix du zoua grimpe grimpe comme l'escalier* » ; « *l'on a revécu l'ambiance des années du zoua-zoua ; c'est sûr que ce sont les opposants qui ont zoua le secteur du marché qui a brûlé ;* » (Mamy Wata, 338 : 4) CF. fédéral ; DERIV. *zoua-zouaer* ; ENCYCL. ce terme apparaît au début des années 1990 au plus fort de la crise sociopolitique que connaît le pays, marquée par une forte contestation sociale et des mouvements populaires violents dont un des points forts sera l'utilisation de l'essence pour détruire biens et vies humaines. Par assimilation au bruit effectué par la viande sur la braise, le terme *zoua* apparaît pour désigner le fait d'incendier avec une volonté criminelle, avant de désigner plus tard, la matière utilisée pour incendier. Après cette période, il désigne l'essence frauduleusement commercialisée dans le pays, avant son acception actuelle. La forme redoublée s'utilise également dans le même sens.

**Zoua-zouaer / zouazoayer** : [zwazwaje] / [zwazoaje]v. tr. – mettre le feu à l'aide d'essence ; « *les casseurs ont fini par zoua-zouaer la maison du lieutenant tireur d'élite* » ; ENCYCL. Le verbe *zoua-zouaer* extériorise dans sa construction un complément essentiel. Dans sa signification cependant, il met en évidence

un deuxième élément réalisé zéro, qui indique par quel moyen sera accompli l'acte. Il ne s'agit pas seulement d'incendier, mais d'incendier à l'aide du zoua-zoua. On peut aussi réaliser ce verbe en une seule syllabe (*zoua*). Dans cet usage, il est invariable et ne peut connaître les flexions de la conjugaison. Il est alors exploité soit au présent de l'indicatif (sauf pour les premières et deuxième personnes du pluriel), soit en tous les autres temps, à condition qu'il soit assisté d'un verbe modal. « *C'est sûr que ce sont les opposants qui ont zoua le secteur du marché qui a brûlé ; je zoua ma bagnole ; nous allons zoua notre bagnole* ». La forme nous *zouaons* n'est pas acceptée.

## Conclusion

Parvenu à la fin de la description des pratiques considérées comme du français à Douala, nous pouvons nous permettre de tirer quelques observations. Que ce soit sur le plan lexical ou syntaxique, ces usages peuvent être résumés en un terme, qui globalise à lui seul les caractéristiques langagières à Douala : hétérogénéité. Nous en avons longuement parlé dans cette thèse. Nous voulons simplement attirer l'attention du lecteur sur le fait que, même dans la description qui suppose un certain degré de figement, il n'est pas possible d'échapper à cette instabilité. Nous pensons tout de même que, dans l'optique de coupler la description aux pratiques des locuteurs, notre choix d'embrasser toutes les formes utilisées et considérées comme du français est éclairant. Le Doualais peut se reconnaître dans les pratiques que nous présentons. Au lieu de construire des frontières entre des formes (vues comme du pidgin, ou bien des langues locales, voire des néologismes par le linguiste), nous avons intégré dans notre travail toutes les productions utilisées par les Doualais, quand ils parlent un des différents français, que nous avons identifiés dans leurs représentations.

Sur le plan syntaxique, cela nous a permis de conclure que ces usages s'inscrivent dans des pratiques classiques du français oral. Tout en focalisant notre analyse sur les fonctionnalités des pratiques, nous avons compris que les procédés grammaticaux comme l'assimilation, la généralisation, l'expressivité, l'haplologie, sont des moyens utilisés par les francophones à Douala pour gérer leurs « places » dans la société. Ces constructions permettent par leurs valeurs informatives, identitaires, registrales entre autres, de se construire par rapport à autrui. Les locuteurs font alors appel dans cette logique, à des constructions que le linguiste rangerait volontiers dans la micro-syntaxe ou bien dans la macro-syntaxe. Nous avons compris que cette division reste un fantasme car nous avons constaté un chevauchement de certains procédés, qui peuvent être décrits comme faisant partie de l'une ou l'autre syntaxe. C'est pourquoi nous terminons notre propos sur cet aspect, en reconnaissant que pour un meilleur rendu de la grammaire d'une langue, il serait pertinent de coupler ces niveaux de la syntaxe, sans oublier de les traiter dans l'optique de la contextualisation, ce qui mettrait en évidence leur pertinence sociale.

Sur le plan lexical, cette pertinence sociale nous a permis de comprendre que les différents procédés classiques de la néologie ne sont pas neutres quand nous les inscrivons dans les interactions. Plus encore, en nous intéressant aux jugements sociaux, registres et marques d'usage, nous comprenons que les termes qui sont rencontrés dans le lexique,



inscrivent le locuteur dans une certaine sphère relationnelle. On comprendra alors qu'un locuteur qui veut parler comme un jeune, fasse recours à des termes vus comme relevant du registre jeune. C'est dire que l'instabilité est encore considérée, même dans la description lexicale, comme fonctionnelle. Le locuteur se trouve dès lors dans l'« entre les langues ». Il peut donc utiliser des formes appartenant ailleurs à d'autres catégories linguistiques, que celles auxquelles il fait référence dans le contexte interactif.

La description nous permet de comprendre enfin qu'une langue qui est figée, qui est stable dans ses usages, serait une langue morte. C'est en ce sens qu'il faut comprendre l'épigraphe de notre thèse. La langue est vivante, instable et hétérogène, même dans les sociétés dites "monolingues". La compétence plurilingue se retrouve en effet dans tous les usages, ce qui explique par exemple qu'on puisse varier de registre dans les langues que les politiques et les linguistes du courant dominant considèrent comme uniques. La différence avec les sociétés qui se présentent de prime abord comme "plurilingues", se trouverait à notre avis au niveau de la fréquence et de la revendication de ces pratiques, fonctionnellement évolutives.

## ***CONCLUSION GÉNÉRALE***



Cette thèse se veut d'abord un travail de linguistique, mais une linguistique de l'hétérogénéité. Un des objectifs de notre recherche était de pouvoir interpréter l'instabilité comme un aspect central du processus de construction de la société et des langues, et comme un fondement de la diversité dans laquelle vivent les Camerounais. Pour comprendre cette pluralité, il faut recourir non seulement à la linguistique, mais également à d'autres disciplines scientifiques, en faisant usage d'arguments qui peuvent être historiques, géographiques, sociologiques, anthropologiques, culturels ou ethnologiques entre autres. Nous avons compris que cette dynamique est en partie fondée sur des phénomènes comme les migrations, le commerce et la colonisation. Il ne faut pas non plus oublier que parfois, c'est la volonté consciente du locuteur qui déclenche certains usages. Les pratiques des locuteurs sont en conséquence complexes et ne peuvent pas être étudiées dans leur immanence.

Nous nous proposons dans cette conclusion, de faire le point sur notre travail en quatre temps. D'abord, nous présenterons des hypothèses antérieures, qui ont en partie justifié nos choix épistémologiques. Contrairement aux habitudes académiques, nous serons contraint d'exposer en détail notre posture épistémologique. En effet, nos bases constructivistes nous incitent à tenter d'être aussi transparent que possible sur les modalités de construction de notre travail, ce qui est une autre façon de parler de l'épistémologie et de la méthodologie. Dans un second temps, nous présenterons les implications majeures de la posture de recherche que nous avons privilégiée. Nous pourrions alors présenter nos résultats, avant d'en dégager quelques intérêts. Nous terminerons enfin cette conclusion, en montrant que ce travail a suscité des prolongements qui seront autant de chantiers à explorer après la thèse.

## **1 Au départ, des constructions « systémistes »**

Notre recherche est centrée sur l'instabilité comme modèle théorique de construction pour les sociétés hétérogènes. Pour arriver à ce positionnement, nous sommes parti d'observations effectuées sur les manières de travailler des linguistes au Cameroun. Dans l'étude des langues camerounaises, ces derniers ont surtout choisi de travailler comme le font souvent les dialectologues, sur la base de frontières tracées autour / entre pratiques locales au Cameroun. Les études effectuées jusque là ont été des occasions de fragmenter et de figer les pratiques linguistiques. Ces dernières sont organisées en cinq catégories : les langues vernaculaires, les véhiculaires, les communautaires, les officielles et enfin les langues hybrides. Les langues vernaculaires sont identifiées comme celles qui permettent la communication intra-ethnique. Il s'agit des 247 langues ethniques (Boum

Ndongo-Semengue et Sadembouo, 1999). Ce schéma est construit autour de l'idée selon laquelle il y aurait homogénéité entre frontières ethniques et frontières entre langues. La deuxième catégorie est celle des langues véhiculaires, qui assurent la communication interethnique. Ce sont le fulfulde dans la partie nord du Cameroun, le pidgin-english dans les provinces de l'Ouest, du Nord-Ouest, du Sud-Ouest mais aussi au Centre (Gerbault et Chia, 1992). Il faudrait ajouter à ces pratiques le français, qui assure la communication extrafamiliale dans la partie sud du Cameroun. Cette catégorie est cependant relativisée par Tabi-Manga (2000), qui développe une nouvelle catégorie, celle des langues communautaires. Ces dernières assurent la communication à l'intérieur d'un grand ensemble ethnique (le duala par exemple). La quatrième catégorie est celle des langues officielles ; ce sont le français et l'anglais. Il manque enfin le francanglais, qu'on identifie volontiers comme pratiques de jeunes, sans le catégoriser avec autant de clarté que celles citées ci-dessus. Sur le plan intralinguistique, ces fabrications de *véritables* frontières peuvent également s'observer. Le français est par exemple structuré au Cameroun comme ailleurs (ce qui peut étonner), en trois strates : l'acrolecte, le mésolecte et enfin le basilecte (Bilola, 2004[2003] ; Tabi-Manga, 1994). Ces frontières sont uniques dans chacune des études, et sont présentées comme plus ou moins évidentes.

Revenons au traitement du francanglais, qui nous interpelle particulièrement dans cette architecture. Il s'agit de pratiques linguistiques difficiles à classer. Si nous mettons de côté des travaux de Ngo Ngok Graux (2005), Harter (2005-b) et Féral (à paraître, 2005-a, 2005-b, 2004), les autres études essaient malaisément à notre avis par des critères linguistiques, de ranger le francanglais dans une catégorie unique. Il est vu comme un « prométhéisme linguistique » (Tabi-Manga, 2000), obtenu par le « goût de produire du pittoresque grâce à la bigarrure linguistique » (Mendo'o, 1992 : 52 in Essono, 2001 : 76), mais construit comme un système essentiellement formel :

« avant toute intégration au système grammatical du camfranglais, chaque emprunt lexical est susceptible de subir un réaménagement phonologique surtout lorsque le lexème relève non du *pérégrinisme*, mais du *xénisme*. C'est une restructuration lexicale en vue d'une simplification grammaticale de la langue qui explique les différents processus morpho-phonologiques comme l'inversion syllabique, l'apocope, l'épenthèse, l'aphérèse ... observés en camfranglais » (Essono, 2001 : 77-78).

Le francanglais est vu comme un « code excentrique par rapport à la norme » (Essono, 2001 : 79), un système de formes linguistiques, dont la spécificité est plus facilement observable en syntaxe (Essono, 2001 : 78). C'est dire que pour beaucoup de linguistes camerounais, le francanglais ne renvoie pas à des pratiques « ordinaires ». Pourquoi cet

étonnement ? Fosso nous fournit un élément de réponse : c'est une langue hybride, « une réalité détonante, difficile à nommer avec pertinence » (Fosso, 1999-a : 178). Il est alors impossible qu'elle soit cataloguée de la même manière que les autres pratiques linguistiques (et donc est-ce une langue ?). Les formes linguistiques qui font penser au francanglais sont en effet métissées, croisées, brassées, mélangées, bref, elles sont hétérogènes. Cette instabilité s'observe d'ailleurs à certains moments dans le discours d'une et même personne, qui ne produit pas toujours les mêmes formes linguistiques, lesquelles sont pourtant définies comme du francanglais. La difficulté à classer le francanglais viendrait donc de son instabilité permanente. On peut alors penser que « par son caractère composite, son manque d'uniformisation et de systématisation, le camfranglais est voué à l'échec » (Essono, 2001 : 79). Pourtant, il nous paraît logique de considérer le francanglais comme « une des manifestations de cette recherche constante du locuteur francophone camerounais pour traduire avec plus d'aisance et de pertinence les réalités qui l'environnent » (Ngo Ngok Graux, 2005 : 239).

La conclusion à tirer de ces observations est que les pratiques linguistiques traduisent un ensemble de représentations sociales. Il paraît alors peu efficace de prétendre étudier LA langue, tout en en censurant certains usages.

Les frontières des différents groupes ne sont pas non plus une réalité simple. Il ne faut pas croire aux catégorisations ethno-linguistiques au Cameroun, pour plus d'une raison :

- l'ethnie ne correspond pas toujours à une langue, et une langue ne correspond pas toujours à une ethnie ; en conséquence, appartenir à une ethnie ne veut pas dire pratiquer absolument une langue ou l'autre ;
- un locuteur n'affiche ni les mêmes identités ethniques, ni les mêmes pratiques linguistiques quel que soit le contexte.

Toutefois, ces travaux « systémistes » (Robillard, 2003-a) réalisés au Cameroun peuvent être pertinents selon leur objectif commun : montrer la différence qui existe entre le français pratiqué au Cameroun et le français standard. Les moyens utilisés sont essentiellement l'étude des formes linguistiques, selon des méthodes de la linguistique structurale. Ce cadre épistémologique présente les règles élaborées comme exclusives et stables. On comprend alors que les résultats obtenus soient parfois présentés comme des *vérités*. La *preuve irréfutable* de l'*existence* du phonème se fait par les tests de la commutation et de la substitution. On a alors tendance à penser que ces formes, exclusives,

seraient pertinentes pour parler d'une langue. Ce sont donc les bases théoriques de ces travaux qui conduiraient aux résultats montrant que la langue renverrait à des pratiques figées. Biloa (2004[2003]) remarque par exemple que le locuteur peut aller du français acrolectal vers le français mésolectal, sans vouloir prendre en compte cette mobilité comme hypothèse pertinente à exploiter dans les analyses. Le francanglais peut alors être présenté comme une curiosité, une « langue abâtardie, faite d'interférences du français et de l'anglais [qui] ne se parle plus de façon rigoureuse sans l'interférence des mots issus des langues camerounaises » (Fosso, 1999-a : 178). Il suffit pourtant de changer d'angle d'analyse, pour se rendre compte que le francanglais comme système de formes linguistiques, comme code, n'existe pas. Selon Féral (à paraître),

« le *camfranglais* n'existe pas (pour le moment, en tout cas) en tant que code. C'est ailleurs qu'il faut chercher son existence : dans les représentations des locuteurs et dans leur discours ainsi que dans la perception qu'en ont les auditeurs camerounais, qu'ils soient locuteurs ou non de *camfranglais* ».

Les résultats obtenus pour une recherche sont construits par le choix du cadre théorique qui leur est sous-jacent. Comme les autres pratiques linguistiques, le francanglais devient une construction représentationnelle. Si langues et représentations sont aussi imbriquées, cela veut dire que c'est leur co-construction qui permet de mieux interpréter les pratiques linguistiques. Nous avons vu combien il était difficile d'appréhender *a priori* les représentations en faisant fi du contexte. C'est donc dire que la contextualisation des pratiques peut permettre d'en tirer une conclusion pertinente pour / dans la gestion de la société. Notre recherche est d'ailleurs construite sur une constante : la contextualisation comme point focal de l'analyse interprétative.

## **2 La contextualisation et ses implications épistémologiques**

Nous partons du postulat que les pratiques linguistiques sont, de manière permanente, évolutives. Une étude qui se veut empirique devrait les suivre dans leur dynamique. Nous voulons, dans ce paragraphe, dégager trois conséquences de notre choix d'organiser l'analyse autour de la nécessité de contextualisation. Ce sont : la théorisation de l'expérience du chercheur, la fabrication de la théorie, et enfin l'ouverture de l'approche.

### **2.1 Une théorisation de l'expérience du chercheur**

Nous avons résumé le contexte comme celui de l'échange interactif. Or un élément important dans cet échange a été la place de l'enquêteur. Si dans les approches décrites ci-

dessus l'objectif est de travailler de sorte à neutraliser cette présence du chercheur, nous avons choisi d'assumer notre implication et l'influence que nous avons exercée dans la construction de la recherche. Une des implications de ce choix est que le corpus s'est construit au fur et à mesure que la recherche progressait, et a en partie été influencé par l'expérience que nous avons du terrain. En travaillant cette expérience par un croisement avec celle des témoins, nous avons compris que la dimension réflexive était productive, et qu'il serait fécond de l'assumer et de la revendiquer. Cette implication nous a permis de comprendre à certains moments des non-dits<sup>523</sup> de nos témoins. Nous avons ainsi dans nos observations, nos entretiens, et même dans les choix de corpus non sollicités, exploité une dimension expérientielle, qui apparaît alors comme un atout pour comprendre l'hétérogénéité et la complexité. Cette dernière, quand on se situe comme membre légitime de la communauté, est un ordre dans lequel l'acteur social (re)connaît les différents repères qui facilitent l'interprétation de situations particulières.

La contextualisation comme paradigme incontournable dans la fabrication de notre corpus ou de notre terrain nous conduit, comme nous le constatons, vers des interactions entre différents actants dans la recherche : terrain, corpus, chercheur, témoins, entre autres. Tout le processus de construction de la recherche peut ainsi se décrire comme "hologrammique", principe de la pensée complexe liée à la "récursivité", et dans une certaine mesure au "dialogique" (Morin, 1994). Par une démarche du « sablier » (Ph. Blanchet, 2000), ce fonctionnement conduit en toute logique à la réflexivité.

## **2.2 La fabrication de la théorie**

Pour mieux comprendre cette dynamique de travail, revenons à la modeste expérience de chercheur que nous avons construite dans cette thèse. Nos premiers pas, dans la production d'observables, sont effectués suivant le postulat de la "pureté" des phénomènes à prendre en compte dans nos analyses. Nous voulions trouver des *preuves* d'existence *du* français endogène, mais également des attestations formelles de l'existence du camfranglais (terme que nous rencontrons dans les études effectuées sur le français au Cameroun) dans les discours. Le modèle de la recherche était structural. En avançant cependant dans la réflexion, nous avons compris que ce processus était dans une certaine mesure artéfactuel. Il consiste en effet à censurer certains produits, qui pourraient par ailleurs mieux éclairer ceux que nous considérons comme "purs", mais qui, dans les usages, s'inscrit dans une dynamique de la pluralité. Nous avons alors choisi d'intégrer

---

<sup>523</sup> Non-dits parfois parce que le témoin est conscient que le chercheur n'est pas ignorant de pratiques sociales évoquées, mais non-dits informatifs que le témoin voudrait également communiquer sans y faire explicitement référence.



l'inattendu dans notre recherche, pour avoir compris que la production d'observables ne peut en aucun cas être considérée comme vraie. Prenons par exemple les glossonymes renvoyant au français. L'appellation *français endogène* s'est avérée être une catégorie scientifique. En aucun cas nous n'avons rencontré cette nomination dans les pratiques des locuteurs. Nous avons par contre trouvé *français du quartier*, catégorie très pertinente dans la construction linguistique des témoins, en étant la pratique qui suppose rapprochement, intimité et partage. Cet exemple n'est pas le seul cas de nomination différenciant les scientifiques des acteurs de terrain, et la nomination n'en est qu'un exemple parmi d'autres. De même, les noms de chaque catégorie ne sont pas uniques. Ils sont multipliés en fonction des contextes. Par leur ouverture, les produits que nous avons utilisés dans notre thèse se présentent ainsi comme hétérogènes et donc *impurs*. C'est cela, la particularité des pratiques empiriques.

La participation observante, l'oreille, notre mémoire, le regard, voilà des instruments exploités pour la construction de ces observables. Notre recherche ne s'est pas focalisée sur la quantité des produits utilisés. Sans rechercher quelque vérité que ce soit, c'est surtout la pertinence des phénomènes qui a favorisé leur exploitation (Kaufmann, 1996 : 41). Nous nous sommes surtout préoccupé de leur diversification, le but étant de "ratisser large", en prenant tout ce qui nous a semblé utile pour notre réflexion, jusqu'à la saturation (Mucchielli, 1991 et 1996). Cela ne veut pas dire que nous prétendons avoir décrit toutes les pratiques considérées comme du français à Douala. Nous ne le pensons pas car, la saturation est plutôt celle du chercheur en particulier, et non celle des constructions sociales. En multipliant les recherches sur la même ville, on pourrait parvenir, par croisements des différents résultats, à une exposition des différents schémas possibles de constructions sociales de soi. Cela n'exclut en aucun cas l'hypothèse d'un autre schéma comme moyen pour comprendre la société. Il n'est pas exclu qu'au moment de l'exposition des résultats, un phénomène social amène des témoins à se réinventer autrement, construisant *de facto* d'autres schémas différents. C'est cela le propre de sociétés plurilingues. L'instabilité y est permanente, même si elle est partiellement déterminée.

Une des multiples conséquences de ce choix épistémologique sur notre travail a été la posture du chercheur. Nous comprenons en ce sens que le couplage entre notre expérience et les enquêtes classiques s'est montré fécond. Cela a suggéré des manières de travailler. Chaque fois que nous avions à traiter un phénomène, il y en avait plusieurs autres tout à fait semblables qui se présentaient, et nous devions effectuer une sorte de tri

pour choisir ce qui était le plus significatif. Toute la recherche a donc consisté à effectuer des choix en permanence et à les justifier, sans dire ni que ce sont les seuls possibles, ni les meilleurs. Ils ont eu pour implication d'influencer, d'une certaine façon, les autres choix à venir. C'est en ce sens qu'on pourrait penser que notre parcours dans cette recherche s'est tissé le long du travail. Si nous affirmons que l'interprétation part de la production d'observables, si nous reconnaissons que le corpus comme notre thèse se construisent simultanément, dans un processus évolutif qui pourrait constituer l'expérience de recherche du chercheur, nous comprenons que notre travail se revendique constructiviste (Le Moigne, 1994).

Parfois, la construction s'est effectuée dans nos interactions avec les témoins, tout en prenant compte des repositionnements de ces derniers. Parfois aussi, c'est le cours de notre réflexion en tant que chercheur, ou bien notre regard sur Douala en tant que Doualais qui « prenait un coup », nous amenant à reconsidérer certaines de nos réflexions ou certaines de nos relations dans la ville. C'est dire que nos actions ont nourri le travail, qui en retour nous a profondément influencé en nous amenant à nous voir autrement, ainsi que notre environnement. Voilà pourquoi nous pouvons penser que la construction s'est effectuée dans un rapport à l'altérité, lequel conduit comme nous l'avons pensé *supra*, à la réflexivité. Cette expérience nous a fait comprendre que les moyens technologiques (dictaphones, caméras, etc.) quoique très utiles, ne peuvent épuiser la complexité des phénomènes humains dans une enquête de type ethnographique. La recherche en sciences sociales et humaines pourrait désormais capitaliser l'expérience de chercheur, éventuellement membre de la communauté étudiée comme dans notre cas. Il serait dès lors un acteur enquêteur. En procédant de la sorte, nous avons compris comment le regard crée le terrain, tout autant que le terrain suggère des choses, des idées et des manières de travailler.

### **2.3 Construire, par une approche ouverte**

Dans cette logique, les approches ethnosociolinguistique (Blanchet, 2000) et interprétiviste (Heller, 2002) ont montré leur efficacité pour rendre compte de notre recherche. Elles ont été secondées par une dimension réflexive (Robillard, à paraître-a), à cause du travail sur notre expérience du terrain (important dans la construction des observables), avec celui que nous avons effectué avec nos témoins sur leurs productions et sur leurs expériences. Ce travail a en effet été permanent dans les entretiens (effectués

selon le modèle compréhensif), les choix des corpus non sollicités, mais également dans les participations observantes.

Voilà, de manière globale, les grands champs épistémologiques qui nous ont aidé à mener notre recherche jusqu'au bout. Il faudrait actuellement que nous fassions part des résultats auxquels nous a conduit ce choix.

### **3 Le français construit à Douala**

Nous avons commencé notre recherche par un questionnement sur les représentations sociales (Moscovici, 1976 ; Jodelet, 1989 ; Abric, 1994) comme constructions dynamiques (chapitre 3). Il nous est alors apparu qu'elles sont connotées, et que leurs fonctions sont de permettre une gestion de l'environnement. Comment accéder à une réalité aussi insaisissable ? Notre première difficulté a été d'identifier une méthode de travail (chapitre 4). Nous avons effectué pour l'occasion un tour d'horizon des différentes méthodes de production d'observables en sociolinguistique. Cela nous a permis de comprendre qu'il ne fallait pas nous accrocher à une démarche prédéfinie, mais qu'il était important d'épouser le cours de notre recherche (chapitre 5), ce qui nous permettrait de construire notre théorie *a posteriori*, selon une démarche constructiviste telle qu'esquissée *supra*. Notre étude s'est construite sur un fondement, celui de la fluctuation des pratiques linguistiques à Douala, mais dans une optique particulière : gérer les rapports à autrui dans un espace socialisé. Dans cette logique, décrire une interaction revient à stabiliser des pratiques dans un contexte.

Si les représentations sont comprises dans un rapport à l'altérité, cela veut dire que la notion d'identité (Kaufmann, 2004), telle que nous l'avons comprise à Douala, a un fonctionnement social qui n'obéit pas à la dichotomie de la psychologie sociale (identité individuelle et identité sociale). S'il peut exister une identité individuelle à Douala, elle n'est qu'un des possibles identitaires sociaux appropriés à un contexte. Selon la connaissance de ce contexte, les locuteurs les exploitent comme des ressources dans la gestion relationnelle (chapitre 6). Sur le plan linguistique, cela s'observe par les phénomènes d'(in)sécurité linguistique qui apparaissent comme des manifestations des difficultés / stratégies de présentation de soi à l'autre pour construire un espace du « nous ». Ils permettent à tout acteur social (à condition qu'il ait assez de ressources pour cela) de jouer un rôle, de gagner la face, de donner sa face, de protéger sa propre face ou bien celle d'autrui (Goffman, 1973-b). Les stratégies utilisées par nos témoins sont entre

autres la néologie, l'hypercorrection, le mélange de langues, le rire, le contrôle ou bien le silence (chapitre 7 : 5).

Une résultante de cette pluralité des normes, est que les pratiques reconnues à Douala comme du français sont plurifonctionnelles, et s'organisent en pôles baptisés bon français, mauvais français, « français personnalisé » et français moyens (chapitre 9 : 2). Ces nominations qui sont des catégorisations, doivent leurs fonctionnalités à un fait : le francophone à Douala ne se définit pas par sa capacité à parler le français, mais surtout par sa compétence plurilingue, laquelle lui permet de naviguer entre des langues (qu'il ne parle pas toujours mais qui peuvent néanmoins influencer son comportement). Un de ces français appartenant au pôle français moyens nous a paru assez important. Il s'agit du français du quartier (chapitre 9 : 2.4.3). Par les pratiques reconnues comme appartenant à ce pôle, on a l'impression qu'il s'agirait soit d'un *panlecte* (Chaudenson *et al*, 1993), mais dans une dimension synchronique, soit d'un *interlecte* (Prudent, 1981) au sein d'un creuset sociolinguistique. Le français du quartier accepte les formes reconnues ailleurs comme des français différents, tout en les reconstruisant selon un modèle qui le particularise. En ce sens, il apparaît comme le cadre où s'observe l'acceptation mutuelle par l'interconnaissance et l'intertolérance (d'individus et de groupes), typique de toute la société. Chacun peut ainsi parler sa langue et être accepté par les autres. Il s'agit alors d'une construction assez cloisonnée, mais aux pratiques éclatées, sans frontières, caractéristiques de l'urbanisation moderne. Douala est une ville construite d'une manière presque identique. Elle comporte en effet des zones qui ressemblent à de grands villages, à forte concentration ethnique. Mais elle présente également dans d'autres zones, plus récentes, un schéma urbain construit sur l'appartenance à des classes sociales, et un plan d'urbanisation à l'occidentale, où les frontières entre groupes sont plus diluées. Il s'agit donc d'une synthèse des modèles occidental et africain de la ville (chapitre 9 : 4.1).

Dans cet espace, les individus entretiennent des relations de conflit et / ou de coopération, selon une complexité qui nous permet d'appréhender le concept de communauté linguistique comme un ensemble de pôles communautaires (chapitre 8 : 4. 1). Ce modèle permet en effet de mettre en évidence le caractère interactionnel et contextuel des pratiques. L'ensemble social forme donc un système de représentations, dans lequel les langues à travers les usages de locuteurs, permettent aux locuteurs de vivre leurs différences, en restant ouverts à autrui. On pourrait alors conclure que les pratiques linguistiques à Douala fonctionnent dans un climat de polynomie (Marcellesi, 2001 ; Marcellesi *et al*, 2003, Bavoux et Gaudin, 2001). Douala devient *de facto* une macro-

communauté sociolinguistique, où différents acteurs sont d'accord sur leurs points de désaccord et de convergence, attitude qui s'observe dans les usages linguistiques. La conséquence sur les pratiques est que le français, langue officielle, devient un capital symbolique (Bourdieu, 2001[1991]). Tout le monde veut y accéder (d'où la (re)vernacularisation (Manessy, 1994-a, 1994-b et 1995) observée dans les pratiques des Doualais) car il donne du pouvoir, et permet d'accéder aux ressources rattachées au pouvoir (chapitre 11 : 2.3). Parler français à Douala c'est donc revendiquer le pouvoir symbolique, c'est vouloir imposer SON français, puisque LE français n'existe pas. C'est participer à des transactions, c'est prendre part à la discussion dont la finalité est de décider de la forme valorisée dans un contexte interactif donné. La conséquence est alors simple : soit on parle ce français et on a le pouvoir, soit on ne le parle pas et on subit la domination des détenteurs de cette norme du moment. Le locuteur est donc dans une atmosphère d'adaptation permanente, de réorientation dans ses pratiques, de simulacre, etc. Ces dernières peuvent soit entraîner une manifestation de la volonté de dominer, soit se présenter comme une soumission au choix d'autrui, une volonté de convergence ou de coopération. Voilà comment fonctionne *le* francophone à Douala. Il peut aussi parfois se définir par une simple compétence auditive, sa seule présence ratifiante participant de la construction du français comme des autres pratiques linguistiques. Les usages des locuteurs s'inscrivent en ce sens, dans un ensemble de pratiques rattachées à une compétence de communication qu'on pourrait décrire comme plurielle. Naviguer entre pratiques, c'est cela leur activité quotidienne. Dans cette logique, décrire le français c'est stabiliser un ensemble de pratiques parmi d'autres, c'est présenter un visage qui n'est pas unique. Nous avons constaté par des descriptions micro-syntaxiques et macro-syntaxiques (chapitres 12), par une présentation du lexique à travers un relevé organisé dans une dynamique lexicographique (chapitre 13), qu'il n'est pas possible de prétendre à un visage DU français à Douala. En fait, LE français dans ce contexte est simplement une notion, un cadre de débat, de négociation, une langue en construction (chapitre 11), dans un contexte plurilingue et pluriculturel.

#### **4 Quelques conséquences de notre construction**

Ces réflexions produites dans notre thèse présentent des intérêts divers. Elles peuvent aider à comprendre la société, à représenter des catégories théoriques en sociolinguistique, mais aussi à renforcer une épistémologie de l'hétérogénéité.

#### **4.1 *Sur le plan social***

En continuant de focaliser notre attention sur la société, il devient possible d'admettre que, par sa fabrication, la ville peut être considérée comme un cadre de reconstruction de la société. Par le fonctionnement des individus à Douala, on comprend que la société a perdu ses repères traditionnels. La compétition entre individus paraît parfois plus importante, même au sein de la solidarité groupale ou ethnique. L'individu valorisé est alors celui qui détient des attaches, des relations, en partie conférées soit par la réussite économique, soit par une promotion institutionnelle, ou bien par les deux. Cela n'exclut pas cependant des cas de réussite économique ou institutionnelle, qui découlent de la valorisation sociale (cette démarche est, par exemple, celle de certains hommes politiques). Une des conséquences sur le plan linguistique en est que les pratiques valorisées sont celles qui permettent soit le maintien au pouvoir, soit l'accès au pouvoir.

Une autre conséquence pratique de ceci, c'est la fluidité des échanges à Douala, construite sur des bases apparemment cloisonnées, clivées. Nous comprenons que ces frontières peuvent être « durcies » pour des raisons ponctuelles. Les identités ne sont pas aussi figées qu'on aurait pu le croire. Si aucun groupe social ne peut (ne voudrait) prétendre à la pureté, c'est surtout pour maintenir son dynamisme. La circulation sociale et identitaire est plus fluide à Douala qu'on ne l'aurait pensé. Les frontières ethniques qui paraissent de prime abord rigides n'empêchent pas la multiplication d'échanges. Cela autorise à penser que si la ville combine les modèles occidental et africain, elle serait un nouveau modèle fabriqué sur une imbrication de constructions sociales, géographiques, économiques, politiques, etc., homogènes et hétérogènes à la fois. Il ne serait d'ailleurs pas non pertinent de penser que ce clivage très prononcé dans les discours soit un adjuvant pour une plus grande réinvention des individus, processus qui garantit en partie leur mobilité et leur adaptabilité.

#### **4.2 *Du point de vue des théories existantes***

Pour revenir à une dimension théorique et linguistique, remarquons que ces différentes analyses nous ont conduit à revisiter un certain nombre de concepts en linguistique. Nous pensons entre autres à la diglossie et à la communauté linguistique. En accordant notre préférence à la communauté linguistique comme un ensemble de pôles communautaires, nous avons mis en évidence notre choix de focaliser notre interprétation des pratiques par rapport au contexte de production. Dans cette logique, le visage d'un phénomène observé dans un contexte particulier ne tient pas toujours ailleurs. En considérant les différents rapports aux langues (chapitre 9 : 3 ; chapitre 11 : 1) qui

montrent qu'en fonction du contexte, une langue peut être valorisée ou non, nous avons compris qu'il n'était plus envisageable de considérer la diglossie comme un mode de gestion objective des langues. Son application dans son sens photographique classique se comprendrait, si nous nous contentions des choix linguistiques officiels. Dans les interactions cependant, diglossie ou plurilinguisme se confondent : les frontières entre langues ne sont plus stables ; elles sont stabilisées.

Si nous recentrons notre réflexion sur le français comme thème de réflexion, nous dirons que cette recherche met surtout en valeur des pratiques au fonctionnement plus ou moins similaire. Les différents glossonymes relatifs au français (chapitre 10) mettent en évidence une dimension commune : dans un contexte où chacun des usages est approprié, il devient *le français*. Le français du quartier, le bon français, le français des mamans du marché, le français des *bayam sellam*, le francanglais, le français des *yors*, bref toutes les pratiques que nous avons décrites, seraient simplement du français. Il ne s'agit pas d'un français avancé (Frei, 1929) ou populaire, voire ordinaire (Gadet, 1996) ; il ne s'agit pas non plus d'un français mésolectal ou acrolectal voire basilectal. Pour nous, le français du quartier, le francanglais, c'est du français tout court. C'est dire que même les usages du pôle *mauvais français* (bien que fonctionnant à la manière d'un cryptoglosse), seraient du français. Ce que nous appelons français, ne correspond donc pas à la catégorisation des autres chercheurs décrivant les langues au Cameroun. Toutes ces formes sont ainsi des pratiques possibles qui font du locuteur, un membre de la communauté des francophones à Douala.

#### **4.3 Sous l'angle épistémologique**

Si nous choisissons de nous interroger sur l'intérêt épistémologique de ce travail, nous dirons qu'il peut être perçu comme une contribution expérimentale à la linguistique de l'hétérogénéité. Il s'agit de montrer qu'on peut « construire autrement la linguistique » (Gasquet-Cyrus, 2003 : 764). Si par leur cohérence les locuteurs exploitent des formes pour communiquer, et les linguistes pour momifier les langues, il reste une chose : ces dernières obéissent chacune à un système qui les rend reconnaissables dans chaque contexte par les locuteurs de cette langue et membres de ce groupe, et / ou les locuteurs d'une autre langue et membres d'un autre groupe. Les valeurs sociales et fonctionnelles des pratiques linguistiques se construisent en tout cas par l'usage de formes qui sont choisies en fonction du projet assigné par tout acteur social à sa pratique.

Un concept reste fondamental dans notre recherche, la *langue*. Au vu de son importance dans notre travail, nous sommes d'ailleurs embarrassé d'y faire allusion en un bref paragraphe. Comment faire autrement étant donné le volume de notre thèse ? Pour faire une synthèse de notre conception, partons de nos affirmations précédentes. Nous avons dit qu'il peut être efficace, dans une description linguistique, de focaliser les réflexions sur les formes linguistiques. Cette conception est un choix qui, à notre avis, doit être revendiqué et assumé. On peut également choisir de ne focaliser ses réflexions que sur une autre dimension, la gestion relationnelle. La langue apparaîtra alors comme un construit, un processus permanent et diversifié qui n'a de valeur qu'en contexte. Dans les usages, on peut passer d'une langue à l'autre, stabiliser ici des formes reconnues ailleurs comme d'autres langues, les mélanger, etc. Vu le fonctionnement des langues, on peut donc penser que ce n'est pas la catégorie *langue* qui paraît pertinente. Ce qui est essentiel c'est sa valeur dans des rapports à l'altérité. Ces pratiques sont importantes en tant que *manifestations* d'identités, représentations qui servent à gérer la société. En définitive, il s'agit d'un construit, d'une construction qui mêle prévisible et imprévisible, stabilité et instabilité, des systèmes par pôles interactionnels, dans une hétérogénéité relative et contextuellement fonctionnelle. La notion de langue relève en ce sens d'une construction sociale de plurilingues. Cette conception ne va pas sans soulever des inquiétudes sur un plan théorique de la part du chercheur<sup>524</sup>. Mais c'est vite oublier que les langues étudiées relèvent également de choix, de cette volonté de domination dans les interactions avec les autres chercheurs, interactions plus ou moins identiques à celles entre locuteurs. La construction identitaire ne serait dès lors qu'un moyen de donner une existence à une langue parmi d'autres. La raison de cette gestion est simple : la langue donne du pouvoir (Klinkenberg, 2001 : 29). Nous voulons par cette réflexion reconnaître que ce sont les hommes qui "décident" de faire la ou les "langue(s)", en fonction de certains objectifs plus ou moins avoués. Ceci est une autre manière de dire que les langues n'existent pas de fait ; ce qui existe, ce sont les locuteurs. On ne peut donc mieux comprendre les codes

---

<sup>524</sup> Blanchet affirme que prendre les critères « socio- » comme base d'identification des langues et des variétés de langues, pourtant plus ou moins utilisés par les dialectologues, « peut soulever des objections chez certains de nos collègues habitués à construire leur objet sur la base de ses traits linguistiques "internes". » (Ph. Blanchet, 2004 : 33). Cela ne devrait pas constituer une difficulté. Nous montrons en effet que l'identification de pratiques comme relevant d'une langue fait appel à la fois à ces traits considérés comme "internes", et à des traits qu'on pourrait qualifier, par analogie, d' "externes", sans supposer qu'une seule dimension serait suffisante et autonome. Ces traits ont donc une importance dans le processus d'individuation linguistique. « Ils jouent un rôle d'indices secondaires (et, parfois, d'indicateurs), dès lors qu'on observe que l'individuation (socio)linguistique provoque la mise en relief de traits linguistiques, souvent superficiels sur le plan structurel (phonétiques et non phonologiques, par exemple), pour les constituer en marqueurs différentiels, en *traits emblématiques*, quoique de façon souvent « brouillées » dans les représentations sociolinguistiques » (Ph. Blanchet, 2004 : 33 – 34). Leur utilisation dans la description nécessite cependant leur contextualisation.



linguistiques utilisés, qu'en les inscrivant dans leurs contextes social et historique (Calvet, 2004 : 54 ; Ph. Blanchet, 2004 : 32).

## **5 Puisque « l'acteur est toujours là ... »**

Devant des difficultés dans la construction d'un projet, il est courant de faire le point à différents stades de l'avancement des travaux. Cela permet de mieux réorienter les actions à venir. Au Cameroun, il est devenu courant d'entendre des gens dire face à certaines situations : « le film s'arrête quand l'acteur meurt ». Cela veut dire qu'on garde espoir, qu'on continue de travailler dans le but de faire mieux dans le futur. Si nous choisissons un titre aussi expressif pour ce paragraphe, c'est pour montrer que la fin de notre thèse ne constitue pas la fin de notre recherche. Il ne s'agit que d'une étape, qui nous aide par les leçons que nous en tirons, à mieux mener d'autres projets. Il pose des bases de réflexions et de travaux à venir. En capitalisant notre expérience dans cette recherche, en exploitant les difficultés rencontrées dans la fabrication de cette thèse, nous souhaitons, dans une certaine mesure, considérer cela comme un déblayage de terrain pour des recherches à venir. Ces dernières s'effectueront alors dans un climat plus serein, dans ce sens qu'on aura compris que tous les phénomènes observés peuvent participer de la construction du savoir scientifique.

Une des questions les plus immédiates, dont nous présentons les prémisses dans notre thèse sera la question de la revernacularisation du francanglais dans sa dynamique fonctionnelle. Serait-ce un phénomène généralisé ? Quelles implications éventuelles dans la reconfiguration du français à Douala ?

Une deuxième piste serait de mener un travail similaire au nôtre dans d'autres villes du Cameroun. Douala, sur le plan linguistique, est construit de manière particulière, par rapport aux autres principaux centres urbains du pays. C'est en fait la seule ville où aucune majorité, qu'elle soit démographique, ethnique ou prestigieuse, ne peut imposer ses pratiques linguistiques aux autres groupes. En étendant nos conclusions au reste du pays, quelles pourraient être les implications de cette différence par rapport à Douala ? Des travaux ont certes été menés, mais avec une méthodologie objectivante, qui suppose comme nous l'avons montré, que les langues préexistent à l'arrivée du linguiste (pour beaucoup d'ailleurs, le duala était le véhiculaire de Douala). Quelles pourraient être les conséquences de la capitalisation de l'expérience du terrain de chercheurs dans la recherche si nous nous tournons vers d'autres villes du pays ?

Cette dernière piste de réflexion étofferait bien le projet que nous évoquons avant la présentation de notre relevé lexicographique (chapitre 13). En travaillant dans les autres villes du pays, nous remettrons partiellement en scène, le projet qui était le nôtre quand nous avons commencé cette thèse. Nous pourrions alors construire un français ouvert et moins distancé des pratiques des locuteurs (notre objectif, nous l'avons compris, est différent de celui qu'on peut retenir des descriptions classiques des français au Cameroun). Nous pensons en effet que par une étude lexicographique, on pourrait comprendre non seulement l'organisation d'une société, mais on aurait également avoir des idées sur ses modes de pensées.

Une autre piste éventuelle pourrait consister à sortir du cadre de Douala et du Cameroun, pour comparer nos résultats aux pratiques dans d'autres pays. Nous sommes encouragé dans cette logique par la principale conclusion à laquelle nous ont conduites nos réflexions sur la syntaxe. Les pratiques reconnues comme du français au Cameroun ne sont pas si éloignées sur le plan de la construction syntaxique, de ce qui se passe ailleurs en Afrique et même en France. Nous pourrions alors étendre nos réflexions pour comprendre la construction de l'univers du francophone en francophonie.

Sur un plan théorique, un chantier assez important sera certainement la construction de la catégorie *langue*. Nous pourrions partir de l'historique de la construction des français au Cameroun, depuis l'époque coloniale jusqu'à nos jours. Nous nous inspirerons pour ce faire de documents anciens (écrits et journaux à caractère religieux) pour reconstituer une histoire de la construction des représentations sur le français. Nous pourrions mieux comprendre ce qu'est / ce que sont le / les français, voir comment les représentations ont fabriqué le français au Cameroun. Nous pourrions profiter de l'occasion pour mieux réfléchir sur la différence entre les termes du couple significatif / représentatif, deux items qui nous ont semblé par moments ambigus dans la production d'observables. Nous avons pour ce travail construit une légère différence, qui supposerait que le significatif est contextuel, alors que le représentatif porterait sur la seule unité saillante dans un ensemble homogène. Ces différents chantiers qui animeront notre carrière dans la recherche à Douala, seront des occasions d'en savoir davantage.

### **Conclure la conclusion ?**

Nous souhaitons fermer une parenthèse sur notre réflexion, sans oublier de rappeler que la construction du français à Douala nous a amené à prendre en considération tout observable susceptible d'apporter de la lumière sur la compréhension des pratiques

sociales. Cela peut laisser à penser que, si on se situe dans l'angle objectiviste, on pourrait considérer que notre description n'est pas *pure*. Nous voulons aussi ajouter que cette *impureté*, c'est le linguiste en effet qui la crée, en voulant analyser les pratiques de locuteurs selon ses propres catégorisations. Dans cette logique, on est en droit de penser qu'aucune épistémologie ne vaut pas plus que l'autre. Chacune d'elle est efficace, en rapport avec les objectifs qu'on se fixe dans la recherche.

## ***BIBLIOGRAPHIE***



- Abric, J.C. (ed), 1994 : *Les représentations sociales*, Paris, PUF.
- Abric, J.C., 1994 : « Les représentations sociales : aspects théoriques » in Abric, J.C. (ed), *Les représentations sociales*, Paris, PUF, pp.11-35.
- Abric, J.C. 1996 : « De l'importance des représentations sociales dans les problèmes d'exclusion sociale », J.C. Abric (ed), *Exclusion sociale, insertion et prévention*, Saint-Agne, Eres, pp. 13-19.
- Abric, J.C., 1999[1989] : « L'Etude expérimentale des représentations sociales » in D. Jodelet, (dir) *Les représentations sociales*, Paris, PUF, Sociologie d'aujourd'hui, pp. 205-223.
- Amselle, J.-L., 1996 : *Vers un multiculturalisme français. L'empire de la coutume*, Aubier.
- Arborio, A.M.et J.Fournier, 1999 : *L'enquête et ses méthodes : l'observation directe* - Paris, Nathan.
- Arnold, T. et P. Renaud, 1998 : « "Que fait-on ici en français" », Queffélec, A.(ed), *Alternances codiques et français parlé en Afrique*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, pp. 7-29.
- Asher, R. E. (éd.), 1994 : *The Encyclopedia of Language and Linguistics*, New York / Oxford / Seoul / Tokyo, Pergamon Press.
- Assef, C., 2002 : *Analyse interactionnelle des échanges de vanes : une application aux quartiers dits sensibles de Marseille*, thèse de Doctorat de l'Université d'Aix-Marseille I, Université d'Aix-Marseille I.
- Austin, 1970 : *Quand dire c'est faire*, Paris, Seuil.
- Baggioni, D., 2000 : « Français nationaux, français régionaux, français international : Norme et polynomie dans la gestion des usages du français en Francophonie » in Stein, P. (Hrsg), *Frankophone Sprachvarietäten. Variétés linguistiques francophones. Hommage à Daniel Baggioni de la part de ses "dalons"*, Tübingen, Stauffenburg Linguistik, pp. 43-64.
- Baggioni, D., 1996 : « La notion d'insécurité linguistique chez Labov et la sociolinguistique co-variationniste et ses précurseurs littéraires », Bavoux, C. (éd.), *Français régionaux et insécurité linguistique*, Paris, L'Harmattan, pp. 13-33.
- Baggioni, D., 1997 : « Entrelangue » in M.-L.Moreau, *Sociolinguistique - concepts de base*, Mardaga, pp. 140-142.
- Baggioni, D.et M.-L.Moreau, 1997 : « Norme » in M.-L.Moreau, *Sociolinguistique - concepts de base*, Mardaga, pp. 217-223.
- Baggioni, D. et D.de Robillard, 1990 : *Ile Maurice : une francophonie paradoxale*, Paris, L'Harmattan.

- Baker, C. And S.Prys Jones, 1998 : *Encyclopedia of bilingualism and bilingual education*, Multilingual Matters.
- Barberis, J.-M., 1999 : « Analyser les discours : le cas de l'interview sociolinguistique » in Calvet L.-J. et P.Dumont, *L'enquête sociolinguistique*, L'Harmattan, pp. 125-148.
- Barillo, N., 2001 : « Codeswitching arabe marocain / français : remarques générales et aspect prosodique » in Canut, C. et D. Caubet (eds), *Comment les langues se mélangent. Codeswitching en francophonie*, Paris, Budapest, Torino, L'Harmattan, pp. 119-133.
- Bassole-Ouédraogo, A. : 2004, « Le français populaire africain », Actes du colloque *Développement durable, leçons et perspectives*, organisé par L'Organisation Internationale de la Francophonie et l'Université de Ouagadougou (Burkina-Faso), Ouagadougou 1er-4 juin 2004, tome 1, pp.3-7.
- Batiana, A. et G. Prignitz (éds), 1998 : *Francophonies africaines*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen.
- Bauvois, C., 1997 : « Locuteur masqué » in M.-L. Moreau, *Sociolinguistique - concepts de base*, Mardaga, p. 202.
- Bavoux, C., 1997 : « Constitution et traitement d'un corpus « cryptoglossique ». Quels fondements théoriques ? » in Frey, C. et D. Latin, *Le corpus lexicographique. Méthodes de constitution et de gestion*. Actes des troisièmes journées scientifiques du réseau thématique de recherche « Etude du français en francophonie », Louvain-la-Neuve, De Boeck, AUPELF UREF, pp. 71-86.
- Bavoux, C., (éd.), 1996 : *Français régionaux et insécurité linguistique*, Paris, L'Harmattan.
- Bavoux, C. et F. Gaudin, (eds), 2001 : *Francophonie et polynomie*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen.
- Bédard, E. et J. Maurais (éds), 1983 : *La norme linguistique*, Montréal/Paris, OLF- Le Robert.
- Beniamino, M. 1997 : « Diglossie enchâssée/diglossie juxtaposée » in Moreau, M.-L. : *Sociolinguistique - concepts de base*, Mardaga, pp. 129-130.
- Beyom, R. 2004 : « Les langues des écrivains en République centrafricaine », *Penser la Francophonie, concepts, actions et outils linguistiques* – Actes des premières Journées scientifiques communes des réseaux de chercheurs concernant la langue, organisées par l'AUF et l'Université de

- Ouagadougou, Ouagadougou (Burkina-Faso), 31 mai – 1<sup>er</sup> juin 2004, pp.257 - 263.
- Bikoi, F. N. 1997 : « Alternance codique et décision lexicale dans l'enseignement du français en milieu plurilingue au Cameroun », *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines*, Université de Ngaoundéré, vol. II, pp. 105 – 116.
- Bikoi, F. N. 1995 « Fréquences didactiques et pratiques d'enseignement », *Didactiques et cultures* n°39, revue de la FIPF, pp. 61 – 90.
- Billiez, J., 2003 : « Réponse au texte de Médéric Gasquet-Cyrus » in Blanchet, Ph. et D.de Robillard (dir.), *Langues, contacts, complexité. Perspectives théoriques en sociolinguistique*, Presses Universitaires de Rennes, pp.141-144.
- Billiez, J.et A. Millet, 2001 : « représentations sociales : Trajets théoriques et méthodologiques », Moore, D. (ed.), *Les représentations des langues et de leur apprentissage : références, modèles, données et méthodes*, Paris, Didier, CREDIF, pp. 31-49.
- Bilola, E., 2004[2003] : *La langue française au Cameroun*, Berne, Peter Lang.
- Bilola, E., 2001 : « La syntaxe du français parlé au Nord Cameroun », *Le Français en Afrique* N°15, pp. 115-131.
- Bitjaa Kody, Z. D., 2004 : « Pour une mesure de la viabilité des petites langues » in *Penser la Francophonie, concepts, actions et outils linguistiques – Actes des premières Journées scientifiques communes des réseaux de chercheurs concernant la langue, organisées par l'AUF et l'Université de Ouagadougou, Ouagadougou (Burkina-Faso), 31 mai – 1er juin 2004*, pp.41-53.
- Bitjaa Kody, Z. D., 2001-a : « Gestion du plurilinguisme urbain par les communautés religieuses à Yaoundé », *Cahiers du Rifal* N°22, pp. 66-72.
- Bitjaa Kody, D. Z., 2001-b : « Impact des politiques linguistiques au Cameroun », Dumont P., Santodomingo C. (coord.), *La coexistence des langues dans l'espace francophone, approche macrosociolinguistique*, Actes des deuxièmes journées scientifiques du réseau de l'AUF, Rabat, 25-28 septembre 1998, AUPELF-UREF, Collection Universités Francophones, pp. 105-115.
- Bitjaa Kody, D. Z., 2000-a : « Vitalité des langues à Yaoundé : le choix conscient », Calvet L.-J., Moussirou-Mouyama A. (éd.), *Le plurilinguisme urbain*, Actes du Colloque International de Libreville, ENS Libreville, 25-29 septembre 2000, Collection Langues et Développement, Didier Erudition et Institut de la Francophonie, Paris, pp. 163-182.



- Bitjaa-Kody D.-Z., 2000-b : « Théorie de l'emprunt à une langue minoritaire : le cas des emprunts du français aux langues africaines » in Latin D., Poirier C. (éds.), *Contacts de langues et Identités culturelles Perspectives lexicographiques*, Québec, Presses de l'Université Laval – Agence Universitaire de la Francophonie, pp. 259-268.
- Bitjaa Kody, Z. D., 1999 : « Problématique de la cohabitation des langues (au Cameroun)» dans Gervais Mendo Ze (dir.), *Le français langue africaine : enjeux et atouts pour la francophonie*, Paris, Publisud, pp. 80-95.
- Blanc, M., 1997 : « Mélange de codes » in Moreau, M.-L. : *Sociolinguistique - concepts de base*, Mardaga, pp. 207-210.
- Blanche-Benveniste, C., 2002 : « Quel est le rôle du français parlé dans les évolutions syntaxiques ? », *L'Information grammaticale*, N°94, pp.11-17.
- Blanche-Benveniste, C. et al, 1990 : *Le français parlé. Etudes grammaticales*, Paris, CNRS Editions, collection Sciences du Langage.
- Blanchet, Ph., à paraître : « Biais et contre-biais : réflexions méthodologiques et épistémologiques sur la notion de « corpus » dans un cadre ethno-sociolinguistique », in Actes du Colloque 2005 du Réseau Français de Sociolinguistique, L'Harmattan, collection Perspectives Discursives.
- Blanchet, Ph., 2004 : « L'identification sociolinguistique des langues et des variétés linguistiques : pour une analyse complexe du processus de catégorisation fonctionnelle », *MIDL*, Paris, 29-30 novembre 2004, pp. 31-36.
- Blanchet, Ph., 2003 : « Contacts, continuum, hétérogénéité, polynomie, organisation « chaotique », pratiques sociales, interventions ... quels modèles ? : pour une (socio)linguistique de la complexité » in Blanchet, Ph. et D.de Robillard (dir.), *Langues, contacts, complexité. Perspectives théoriques en sociolinguistique*, Presses Universitaires de Rennes, pp. 279-308.
- Blanchet, Ph., 2000 : *La linguistique de terrain : méthode et théorie - Une approche ethnosociolinguistique*, Rennes, PUR.
- Blanchet, Ph. et D.de Robillard (dir.), 2003 : *Langues, contacts, complexité. Perspectives théoriques en sociolinguistique*, Presses Universitaires de Rennes.
- Blanchet, A.et A.Gotman, 1992 : *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Nathan.
- Bonardi, C.et N.Roussiau, 1999 : *Les représentations sociales*, Paris, Dunot.
- Boulanger, J.-C., 2001 : « La francophonie : une norme, des normes, un dictionnaire, des dictionnaires » in Laroussi, F. et S. Babault (dirs.), *Variations et dynamisme du français. Une approche polynomique de l'espace francophone*, Paris, L'Harmattan, pp.29-50.

- Bourhis, R.Y. et J.-P. Leyens (eds), 1999 : *Stéréotypes, discrimination et relations intergroupes*, deuxième édition, Mardaga.
- Boukous, A., 1999 : « Le questionnaire » in Calvet L.-J. et P. Dumont, *L'enquête sociolinguistique*, L'Harmattan, pp. 15-24.
- Boum Ndongo-Semengue, M.A. et E. Sadembouo, 1999 : « L'atlas linguistique du Cameroun : les langues nationales et leur gestion » in Mendo Ze, G. (dir.), *Le français langue africaine : enjeux et atouts pour la francophonie*, Paris, Publisud, pp. 67-79.
- Bres, J., 1999 : « L'entretien et ses techniques » in Calvet L.-J. et P. Dumont, *L'enquête sociolinguistique*, L'Harmattan, pp. 61-76.
- Bretegnier, A., 2002 : « Regards sur l'insécurité linguistique » in A. Bretegnier et G. Ledegen (eds), *Sécurité/insécurité linguistique – Terrains et approches diversifiés, propositions théoriques et méthodologiques, en hommage à Nicole Gueunier*, L'Harmattan, pp. 7 – 33.
- Bretegnier, A., 2002 : « Vers la construction d'une modélisation de la sécurité / insécurité linguistique » in Bretegnier, A. et G. Ledegen, 2002 : *Sécurité / insécurité linguistique - terrains et approches diversifiés, propositions théoriques et méthodologiques*, Paris, Budapest, Torino, L'Harmattan, pp. 123-151.
- Bretegnier, A. et G. Ledegen (eds), 2002 : *Sécurité / insécurité linguistique - terrains et approches diversifiés, propositions théoriques et méthodologiques*, Paris, Budapest, Torino, L'Harmattan.
- Caïtucoli, C., 2001 : « La francophonie au Burkina Faso : vers une dynamique polynomique ? » in Laroussi, F. et S. Babault (dirs.), *Variations et dynamisme du français. Une approche polynomique de l'espace francophone*, Paris, L'Harmattan, pp. 89-104.
- Caïtucoli, C., 1998 : « Francophonie et identité au Burkina Faso : éléments pour une typologie des locuteurs francophones » in Batiana A. et G. Prignitz (éds), *Francophonies africaines*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen, pp. 9-20.
- Calvet, L.-J., 2004 : *Essai de linguistique – La langue est-elle une invention des linguistes ?*, Paris, Plon.
- Calvet, L.-J., 2000 : « La ville et la gestion *in vivo* des situations linguistiques » in L.-J. Calvet et A. Moussirou-Mouyama (éds.), *Le plurilinguisme urbain*, Actes du Colloque International de Libreville, ENS Libreville, 25-29 septembre 2000, Collection Langues et Développement, Didier Erudition et Institut de la Francophonie, pp. 11-30.

- Calvet, L.-J., 1999-a : *Pour une écologie des langues du monde*, Paris, Plon.
- Calvet, L.-J., 1999-b[1987] : *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris, Hachette Littérature.
- Calvet, L.-J., 1999-c : « Introduction » in L.-J. Calvet et P. Dumont (dirs.), *L'enquête sociolinguistique*, L'Harmattan, coll. Sociolinguistique, pp. 11-14.
- Calvet, L.-J. 1998 : « Insécurité linguistique et les situations africaines » in L.-J. Calvet et M.-L. Moreau (eds), *Une ou des normes ? Insécurité linguistique et normes endogènes en Afrique francophone*, CIRELFA – Agence de la Francophonie - Didier Erudition, pp. 7-28
- Calvet, L.-J., 1997 : « Vernacularisation » in Moreau, M.-L., *Sociolinguistique - concepts de base*, Mardaga, pp. 292-294.
- Calvet, L.-J., 1994 : *Les voix de la ville : Introduction à la sociolinguistique urbaine*, Paris, Payot.
- Calvet, L.-J. (ed), 1992 : *Les langues des marchés en Afrique*, Marquis, Institut d'Etudes Créoles et Francophones.
- Calvet, L.-J. et P. Dumont, 1999 : *L'enquête sociolinguistique*, Paris, L'Harmattan, collection Sociolinguistique.
- Calvet, L.-J. et M.-L. Moreau (eds), 1998 : *Une ou des normes ? Insécurité linguistique et normes endogènes en Afrique francophone*, CIRELFA – Agence de la Francophonie - Didier Erudition.
- Calvet L.-J. et A. Moussirou-Mouyama (éds.), 2000 : *Le plurilinguisme urbain*, Actes du Colloque International de Libreville, ENS Libreville, 25-29 septembre 2000, Collection Langues et Développement, Didier Erudition et Institut de la Francophonie.
- Camilleri, C. et al, 1990 : *Stratégies identitaires*, Paris, PUF, Coll. psychologie d'aujourd'hui.
- Camilleri, C. 1990 : « Identité et gestion de la disparité culturelle : essai de typologie » in C. Camilleri et al, 1990, *Stratégies identitaires*, Paris, PUF, Collection Psychologie d'aujourd'hui, pp. 85-110.
- Canut, C. 2002 : « Activité épilinguistique, insécurité et changement linguistique » in A. Bretegnier et G. Ledegen (eds), *Sécurité/insécurité linguistique – Terrains et approches diversifiés, propositions théoriques et méthodologiques, en hommage à Nicole Gueunier*, L'Harmattan, pp. 105 – 122
- Canut, C., 2000 : « La sociolinguistique « conflictuelle » en Afrique ou l'importation d'une vision occidentale du plurilinguisme » in Santadomingo C. et P. Dumont

- (eds), *Coexistence des langues dans l'espace francophone (la). Approche macrosociolinguistique*, Actualité Scientifique, AUF, pp. 173-179.
- Canut, C. 1998-a : « Activité épilinguistique et insécurité linguistique » in L.-J. Calvet et M.-L. Moreau (eds), *Une ou des normes ? Insécurité linguistique et normes endogènes en Afrique francophone*, CIRELFA – Agence de la Francophonie - Didier Erudition, pp. 39 – 48
- Canut, C., 1998-b : « Les conditions de production du français au Mali » in Queffélec A. (éd.), *Alternances codiques et français parlé en Afrique*, Publications de l'Université de Provence, pp. 81-92.
- Canut, C.(ed.), 1998-c : *Imaginaires linguistiques en Afrique. Actes du Colloque de l'Inalco, Attitudes, représentations et imaginaires linguistiques en Afrique. Quelles notions pour quelles réalités. (9 Nov. 1996)*, Paris, L'Harmattan.
- Canut, C.et D. Caubet (eds), 2001 : *Comment les langues se mélangent. Codeswitching en francophonie*, Paris, Budapest, Torino, L'Harmattan.
- Castellotti, V., 2002 : « Qui a peur de la notion de compétence ? » in *Notions en questions*, numéro 6, coordonné par V. Castellotti et B. Py, « La notion de compétence en langue », pp.9 – 18.
- Castellotti, V. et D. Moore, 2004 : « Pluralité linguistique, cultures éducatives et construction de compétences plurilingues », *Marges Linguistiques*, <http://www.marges-linguistiques.com>
- Castellotti, V. et Moore, D., 2002 : *Représentations sociales des langues et enseignement*, Etude de référence pour le *Guide pour le développement de politiques linguistiques-éducatives en Europe*, Strasbourg : Conseil de l'Europe, Conseil pour la coopération culturelle.
- Cellier, C., 2002 : *Eléments de syntaxe du français : méthodes d'analyse en grammaire générative*, 2<sup>e</sup> édition, gaëtan morin.
- Chaudenson, R., 2002 : « Une théorie de la créolisation : le cas des créoles français », *Etudes créoles*, Vol. XXV, n<sup>o</sup>1, pp. 25-44.
- Chaudenson, R., 1992 : *Des Iles, des hommes, des langues*, Paris, L'Harmattan.
- Chaudenson, R. et al, 1991 : *La francophonie : représentations, réalités, perspectives*, Institut d'Etudes créoles et francophones, Didier Erudition, collection Langues et développement.
- Chaudenson, R., R. Mougeon et E. Beniak, 1993 : *Vers une approche panlectale de la variation du français*, Institut d'Etudes créoles et francophones, Didier Erudition, collection Langues et développement.
- Chaurand, J. (dir), 1999 : *Nouvelle histoire de la langue française*, Paris, Seuil.

- Clement, N. and Keyser, 1983 : *CV Phonology : A generative Theory of the Syllable*, Cambridge-Massachusetts, MIT Press.
- Combessie, J. C., 2001 : *La méthode en sociologie*, Paris. La Découverte.
- Copans, J., 1998 : *L'enquête ethnologique de terrain*, Paris, Nathan.
- Coste, D., D. Moore et G. Zarate, 1997 : *Compétence plurilingue et pluriculturelle. Vers un Cadre Européen Commun de référence pour l'enseignement et l'apprentissage des langues vivantes : études préparatoires*, Comité de l'éducation, Conseil de la coopération culturelle, Strasbourg, Editions de l'Europe.
- Coulon, A., 1997 : *L'Ecole de Chicago*, Paris, PUF.
- Daff, M., 2004 : « Stratégies et aménagement didactiques des langues partenaires pour un développement durable en Afrique » in *Penser la francophonie : Concepts, actions et outils linguistiques - Actes des premières Journées scientifiques communes des réseaux de chercheurs concernant la langue*, organisées par l'AUF et l'Université de Ouagadougou, Ouagadougou (Burkina-Faso), 31 mai – 1<sup>er</sup> juin 2004, pp.31 - 40.
- Daff, M., 1998 : « Norme scolaire, norme endogène et stratégies d'enseignement du français langue seconde en Afrique noire francophone », L.-J. Calvet et M.-L. Moreau (eds), *Une ou des normes ? Insécurité linguistique et normes endogènes en Afrique francophone*, CIRELFA – Agence de la Francophonie - Didier Erudition, pp. 93-110.
- Daff, M. 1995 : « Enquête lexicale et français oral au Sénégal : état de la méthodologie d'enquête mise au point par l'équipe sénégalaise », M. Francard et D. Latin, *Le Régionalisme lexical*, AUPELF/UREF, pp. 119 - 127.
- Deprez, C., 1994 : *Les enfants bilingues : langues et familles*, Paris, Credif-Didier.
- Dewaele, J.-M., 2001 : « L'apport de la théorie du chaos et de la complexité à la linguistique » in *La Chouette* n°32, publication du French Department School of Languages, Linguistics and Culture, Birkbeck, University of London, pp.77-86, disponible sur [www.bbk.ac.uk/lachouette](http://www.bbk.ac.uk/lachouette)
- Dieu, M. et P. Renaud, 1983 : *Atlas linguistique du Cameroun*, ACCT-Cerdotola, Paris, Yaoundé.
- Djourn Nkwescheu, A., 2000 : *Aspects prosodiques et phonématiques du français parlé au Cameroun*, Thèse de Doctorat, Université de Grenoble.
- Dortier, J.-F. (dir), 2004 : *Le dictionnaire des sciences humaines*, Auxerre, Sciences Humaines.
- Dubois, J., et al, 2002 : *Dictionnaire de linguistique*, Larousse Bordas, 1<sup>ère</sup> édition 1994.

- Dubois, J.C et C. Dubois, 1971 : *Introduction à la lexicographie – le dictionnaire*, Paris, Larousse.
- Dumont, P., 1993 : « L'enseignement du français en Afrique : le point sur la méthodologie en crise » in Robillard, D.de et M. Beniamino (éds), *Le français dans l'espace francophone*, Tome 1, Paris, Champion, pp. 471-480.
- Dumont, P., 1990 : *Le français langue africaine*, Paris, L'Harmattan.
- Dumont, P., 1983 : *Le français et les langues africaines au Sénégal*, Paris, ACCT, Khartala.
- Dumont, P. et B. Maurer, 1995 : *Sociolinguistique du français en Afrique francophone : gestion d'un héritage, devenir d'une science*, Vanves : EDICEF, Montréal : Agence francophone pour l'enseignement supérieur et la recherche.
- Echu, G., 1999 : « Historique du bilinguisme officiel au Cameroun » in Mendo Ze, G. (éd.), *Le français langue africaine. Enjeux et atouts pour la francophonie : éléments de stratégies*, Paris, Publisud, pp.96-111.
- Essono, J.-M., 2001 : « Le Cameroun et ses langues » in *Cameroun 2001 - Politiques, langues, économie et santé*, Paris, L'Harmattan, pp.61-87.
- Essono, J.-M., 1997 : « "Le camfranglais" : un code excentrique, une appropriation vernaculaire du français » in Frey, C. et D. Latin, *Le corpus lexicographique. Méthodes de constitution et de gestion*. Actes des troisièmes journées scientifiques du réseau thématique de recherche « Etude du français en francophonie », Louvain-la-Neuve, De Boeck, AUPELF UREF, pp.381-396.
- Fasold, R., 1990 : *The Sociolinguistics of language*, Cambridge, M.A, USA, Blackwell.
- Feussi, V., 2006 : « Le francanglais dans une dynamique fonctionnelle : une construction sociale et identitaire du francophone au Cameroun » in <http://www.sdl.auf.org/> - Equipes-virtuelles-
- Feussi V., 2004 : « Politique linguistique et développement durable au Cameroun : perspective éémique ou perspective étique ? » dans Actes du colloque *Développement durable, leçons et perspectives*, organisé par L'Organisation Internationale de la Francophonie et l'Université de Ouagadougou (Burkina-Faso), Ouagadougou 1er-4 juin 2004, tome 2, p. 21-29.
- Feussi, V., 2003 : « Syllabation, paragogé et épenthèse en ndaa », *Intel'Actuel N°2*, revue de Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Dschang, pp.194 – 217.
- Feussi, V., 1992 : *Aspects de la phonologie du ngɔmbale (approche autosegmentale)*, Projet de thèse, Université de Yaoundé.

- Feussi, V., 1990 : *Esquisse phonologique du magaka (parler de Bagam)*, Mémoire de Maîtrise, Université de Yaoundé.
- Féral, C. de, à paraître : « Ce que parler *camfranglais* n'est pas : de quelques problèmes posés par la description d'un « parler jeune » (Cameroun) » in Actes du colloque 2005 du Réseau Français de Sociolinguistique, L'Harmattan, collection Perspectives Discursives.
- Féral C. de, 2005-a : « Etudier le camfranglais : recueil de données et transcription », <http://www.sdl.auf.org> – Equipes Virtuelles -
- Féral, C. de, 2005-b : « Décrire un "parler jeune" : le cas du *camfranglais* (Cameroun) », communication présentée au Colloque *Des inventaires lexicaux du français en Afrique à la sociolinguistique urbaine*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 28 février 2005.
- Féral, C. de, 2004 : « Français et langues en contact chez les jeunes en milieu urbain : vers de nouvelles identités », *Penser la Francophonie, concepts, actions et outils linguistiques* – Actes des premières Journées scientifiques communes des réseaux de chercheurs concernant la langue, organisées par l'AUF et l'Université de Ouagadougou, Ouagadougou (Burkina-Faso), 31 mai – 1<sup>er</sup> juin 2004, pp.513-526.
- Féral, C.de, 2001-a : « Sémantaxe et changement linguistique : quelques réflexions sur la pronominalisation en pidgin-english (Cameroun et Nigeria) in R. Nicolaï *et al* (eds), *Leçons d'Afrique. Filiations, ruptures et reconstitution de langues. Un hommage à Gabriel Manessy*, Louvain, Paris, Peeters, Collection Afrique et langage, pp. 515-525.
- Féral, C.de, 2001-b : « Quand "être" ne peut plus être : prédication et changement linguistique en pidgin-english camerounais », *Travaux du Cercle Linguistique de Nice – Hommages à Zvonimir Junkovic*, n°20, pp.59-71.
- Féral, C. de, 1998-a : « Français oral et "camfranglais" dans le sud du Cameroun » in Queffélec A. (éd.), *Alternances codiques et français parlé en Afrique*, Publications de l'Université de Provence, pp. 205-212.
- Féral, C.de, 1998-b : « Ecouter les Camerounais ... et mieux entendre le français », S. Mellet et M. Vuillaume (éds), *Mots chiffrés et déchiffrés*, Paris, Champion, pp. 503-511.
- Féral, C.de, 1994-a : « Appropriation du français dans le Sud du Cameroun », *Langue française* N°104, pp. 37 – 48.
- Féral, C.de, 1994-b : « Le français en Afrique Noire. Faits d'appropriation. Introduction », *Langue française* N°104, pp.3 – 5.

- Féral, C.de, 1994-c : « Créolisation d'un parler endogène : le cas du pidgin-english au Cameroun », *Etudes créoles*, vol. XVII, n°1, pp. 50-67.
- Féral, C.de, 1993 : « Le français au Cameroun : approximations, vernacularisation et "camfranglais » in Robillard D. de et Beniamino M. (éds), *Le français dans l'espace francophone* tome 1, Paris, Champion, pp. 205-218.
- Féral, C.de, 1991 : « Norme endogène du français au Cameroun », *Bulletin du Centre d'Etude des Plurilinguismes*, N°12, pp. 65 – 71.
- Féral, C.de, 1989 : *Pidgin-english du Cameroun*, Paris, Peeters/SELAF.
- Féral, C.de, 1979 : « Ce que parler pidgin veut dire », G. Manessy et P. Wald (eds), *Plurilinguismes : Normes, situations, stratégies*, Paris, L'Harmattan, pp. 103-127.
- Fioux, P. 2002 : « Sur la piste des illusions grammaticales », in Bretegnier A. et G. Ledegen (eds), 2002, *Sécurité/insécurité linguistique – Terrains et approches diversifiés, propositions théoriques et méthodologiques, en hommage à Nicole Gueunier*, L'Harmattan, pp. 175-194.
- Flament, C., 1999[1989] : « Structure et dynamique des représentations sociales », in D. Jodelet, (ed), *Les représentations sociales*, Paris, PUF, Sociologie d'aujourd'hui, pp. 224-239.
- Flament, C., 1994 : « Structure, dynamique et transformation des représentations sociales » in Abric, J.C. (ed), *Les représentations sociales*, Paris, PUF, pp.37-57.
- Fosso, M., 1999-a : « Le camfranglais : une praxéogénie complexe et iconoclaste » in Mendo Ze, G. (dir.), *Le français langue africaine : enjeux et atouts pour la francophonie*, Paris, Publisud, pp.178-194.
- Fosso, M., 1999-b : « Créativité lexicale sur le campus universitaire de Yaoundé I : étude du champ lexical de la sexualité », *Le Français en Afrique*, 13, pp. 47 – 57.
- Francard, M., 1997 : « Insécurité linguistique » in Moreau, M.-L. : *Sociolinguistique - concepts de base*, Mardaga, pp. 170-176.
- Francard M. et D. Latin, 1995 : *Le Régionalisme lexical*, AUPELF/UREF, collection Actualité Scientifique.
- Fraenkel, B., 2000 : « Villes plurilingues, villes polygraphes », Calvet, L.-J. et A. Moussirou-Mouyama (éds), *Le plurilinguisme urbain*, Actes du Colloque International de Libreville, ENS Libreville, 25-29 septembre 2000, Collection Langues et Développement, Didier Erudition et Institut de la Francophonie, pp.231 – 241.
- Franceschini, R., 1998 : « L'observateur et le système de la recherche linguistique : réflexions de méthodologie à la lumière du changement épistémologique »,



- M. Mahmoudian et L. Mondada, *Le travail du chercheur sur le terrain. Questionner les pratiques, les méthodes, les techniques de l'enquête*, Cahiers de L'Institut de Linguistique et des Sciences du Langage, N°10, Université de Lausanne, pp.68 – 89.
- Frei, H. 1993[1929] : *La Grammaire des fautes*, Genève-Paris, Slatkine Reprints.
- Frey, C. 2004-a : « Les structures lexicographiques dans les dictionnaires francophones, une rencontre symbolique des mots et des cultures » in *Penser la francophonie : Concepts, actions et outils linguistiques - Actes des premières Journées scientifiques communes des réseaux de chercheurs concernant la langue*, organisées par l'AUF et l'Université de Ouagadougou, Ouagadougou (Burkina-Faso), 31 mai – 1<sup>er</sup> juin 2004, pp.177 - 188.
- Frey, C. 2004-b : « Suzanne Lafage : le lexique français de cote d'ivoire, appropriation et créativité, tome 1 et tome 2. Le français en Afrique », *GLOTTOPOLOLOGIE* – N° 3, pp. 191 – 194. Revue électronique en ligne sur <http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol>
- Frey, C. 1995 : « De la référence au particularisme : un continuum. Application au français en usage au Burundi et au Cameroun. », M. Francard et D. Latin, *Le Régionalisme lexical*, AUPELF/UREF, pp. 129 - 147.
- Gadet, F., 2003 : *La Variation sociale en français*, Paris, Orphys.
- Gadet, F., 1997[1996] : *Le Français ordinaire*, Paris, Armand-Colin.
- Gaillard, P., 1989 : *Le Cameroun*, Paris, L'Harmattan.
- Gajo L. et L. Mondada, 2000 : *Interactions et acquisitions en contexte*, Fribourg, Editions Universitaires.
- Gasquet-Cyrus, M. 2004 : *Pratiques et représentations de l'humour verbal - Etude sociolinguistique du cas marseillais*, thèse de doctorat, Université Aix-Marseille I - Université de Provence.
- Georgiou, D., 2001 : « Les méthodes qualitatives en psychologie dans le monde anglo-saxon » in S.Delefosse, M., G.Rouan *et al*, *Les méthodes qualitatives en psychologie*, Paris, Dunot, pp. 9-37.
- Gerbault J. et Chia E., 1992 : « Stratégies d'intégration linguistique à Yaoundé » in E.Gouaini et N.Thiam (eds), *Des langues et des villes*, Actes du Colloque International "des langues et des villes" organisé par le CERPL (Paris V) et le CLAD (Dakar) à Dakar, du 15 au 17 décembre 1990, Paris, ACCT, Didier Erudition, pp. 257-262.

- Ghiglione et Matalon, 1998 : *Les enquêtes sociologiques : Théories et pratique*, (8e éd), Paris, Armand Colin.
- Giami, A., 2001 : « L'analyse des représentations dans le champ de la santé » in Santiago Delefosse, M., G.Rouan *et al*, *Les méthodes qualitatives en psychologie*, Paris, Dunot, pp. 103-124.
- Giles, H. (ed.), 1977: *Language, ethnicity and intergroup relations*, New York, Academic Press.
- Goffman, E., 1974 : *Les rites d'interaction*, Paris, Minuit.
- Goffman, E., 1973-a : *La mise en scène de la vie quotidienne – 1. La présentation de soi*, Paris, Minuit.
- Goffman, E., 1973-b : *La mise en scène de la vie quotidienne – 2. Les relations en public*, Paris, Minuit.
- Gouellain, R., 1975 : *Douala : ville et histoire*, Paris, Institut d'ethnologie.
- Grawitz, M., 1994 : *Lexique des sciences sociales*, 6<sup>e</sup> édition, Paris, Dalloz.
- Grawitz, M., 1990 : *Méthodes des sciences sociales*, 8e ed., Dalloz.
- Gueunier, N., 1997 : « représentations linguistiques » in Moreau, M.-L. : *Sociolinguistique - concepts de base*, Mardaga, pp. 246-252.
- Gueunier, N., E. Genouvrier et A.Khomsî, 1983 : « Les Français devant la norme » in E.Bédard et J.Maurais (eds) *La norme linguistique*, Conseil de la langue française, Le Robert, pp.763 – 787.
- Gumperz, J., 1989-a : *Engager la conversation – introduction à la sociolinguistique interactionnelle*, Paris, Minuit.
- Gumperz, J., 1989-b : *Sociolinguistique interactionnelle. Une approche interprétative*, Paris, L'Harmattan / URA 1041 du CNRS (Université de la Réunion).
- Gumperz J. J. and D. Hymes, 1972: *The Ethnography of Communication*, Holt, Rinehart and Winston, Inc.
- Hamers, J.F. et M.Blanc, 1983 : *Bilinguisme et bilinguisme*, Mardaga, Bruxelles.
- Harmegnies, B., 1997 : « Accent » in Moreau, *Sociolinguistique - concepts de base*, Mardaga, pp. 9-12.
- Harter, A.-F., 2005-a : « Cultures de l'oral et de l'écrit à Yaoundé », *GLOTTOPOL* N°5, pp. 92-107. Revue électronique en ligne sur <http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol>
- Harter, A.-F., 2005-b : « Représentations autour d'un parler jeune : le camfranglais », in <http://www.sdl.auf.org/> - Equipes-virtuelles-
- Heine B. et D. Nurse, (dir) 2004 : *Les Langues africaines*, Paris, Khartala, AUF.
- Heller, M., 2002 : *Éléments de sociolinguistique critique*, Paris, Didier.

- Houdebine-Gravaud, A.M., 1998 : « Théorie et méthodologie de l'imaginaire linguistique » in C.Canut, *Imaginaires linguistiques en Afrique. Actes du Colloque de l'Inalco, Attitudes, représentations et imaginaires linguistiques en Afrique. Quelles notions pour quelles réalités. (9 Nov. 1996)*, Paris, L'Harmattan, pp. 11-26.
- Houdebine-Gravaud, A.M., 1997 : « Imaginaire linguistique (théorie de l' » in Moreau, M.-L.: *Sociolinguistique - concepts de base*, Mardaga, Mardaga.
- Hymes, Dell, 1972 : “ Models of the interaction of language and social life ” in J. Gumperz et D. Hymes (eds.), *Directions in sociolinguistics*, New York, Holt, Rinehart et Winston, pp. 35-71.
- IFA, 2004[1988] : *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*, Paris, EDICEF/AUF.
- Itô, 1989 : « A prosodic theory oh epenthesis », *Natural Language and Linguistic Theory*, 107, pp. 217-259.
- Jaillet, A., 2000 : « La France et ses langues : histoire et idéologie » in Stein, P. (Hrsg), *Frankophone Sprachvarietäten. Variétés linguistiques francophones. Hommage à Daniel Baggioni de la part de ses "dalons"*, Tübingen, Stauffenburg Linguistik, pp. 99 – 116.
- Jodelet, D., 1999[1989] (ed) : *Les représentations sociales*, Paris, PUF, Sociologie d'aujourd'hui.
- Jodelet, D., 1999[1989] : « Les représentations sociales : un domaine en expansion » in Jodelet, D. (ed), *Les représentations sociales*, Paris, PUF, Sociologie d'aujourd'hui, pp. 47-78.
- Julliard, C., 1999 : « L'observation des pratiques réelles » in Calvet L.-J.et P.Dumont, *L'enquête sociolinguistique*, L'Harmattan, pp. 103-114.
- Julliard, C., 1997 : « Religion », article in Moreau, M.-L., *Sociolinguistique - concepts de base*, Mardaga, pp. 239-246.
- Kahlouche, R., 2000 : « La refrancisation des enseignes à Tizi-Ouzou : qu'en est-il devenu depuis 1996 ? », Calvet, L.-J. et A. Moussirou-Mouyama (éds), *Le plurilinguisme urbain*, Actes du Colloque International de Libreville, ENS Libreville, 25-29 septembre 2000, Collection Langues et Développement, Didier Erudition et Institut de la Francophonie, pp. 243-253.
- Kastersztein, J., 1990 : « Les stratégies identitaires des acteurs sociaux : approche dynamique des finalités », Camilleri, C.*et al*, *Stratégies identitaires*, Paris, PUF, collection Psychologie d'aujourd'hui, pp.27-41.

- Kaufmann, J.-C., 2004 : *L'invention de soi - Une théorie de l'identité*, Paris, Armand Colin.
- Kaufmann, J.C., 1996 : *L'entretien compréhensif*, Paris, Nathan.
- Kaufmann, J.C., 1995 : *Corps de femmes, regards d'hommes, sociologie des seins nus*, Paris, Nathan.
- Kerbrat-Orecchioni, C., 2001 : « *Oui, Non, Si : un trio célèbre et méconnu* », *Marges Linguistiques*, N°2, pp. 95-119. Revue électronique en ligne sur [www.marges-linguistiques.com](http://www.marges-linguistiques.com)
- Kerbrat-Orecchioni, C., 1998[1990] : *Les Interactions verbales*, Tome 1, Paris, Armand Colin.
- Kleiber, G. 1990 : *La Sémantique du prototype – catégories et sens lexical*, Paris, PUF.
- Klinkenberg, J.-M., 2002 : « La légitimation de la variation linguistique », *L'Information grammaticale*, N°94, pp. 22-26.
- Klinkenberg, J.-M., 2001 : *La langue et le citoyen*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Kouadio Nguessan, J. 1999 : « Quelques traits morphosyntaxiques du français écrit en Côte d'Ivoire », *Langues*, vol. 2, n°4, pp. 301 – 313.
- Kwofie, E. N., 2004 : « Les structures parallèles du français langue seconde et du français langue étrangère » in *Penser la francophonie : Concepts, actions et outils linguistiques - Actes des premières Journées scientifiques communes des réseaux de chercheurs concernant la langue, organisées par l'AUF et l'Université de Ouagadougou, Ouagadougou (Burkina-Faso), 31 mai – 1<sup>er</sup> juin 2004*, pp.457 - 468.
- Kwofie, E. N. 2004 : *La diversité du français et l'enseignement de la langue en Afrique*, L'Harmattan-AUF.
- Labov, W., 1976 : *Sociolinguistique*, Paris, Minuit.
- Labov, W., 1978 : *Le parler ordinaire*, Paris, Minuit.
- Lafage, S. 2002 : « Le Lexique français de Côte d'Ivoire (appropriation et créativité) », *Le français en Afrique* N°16 et 17.
- Lafage, S. et K. Boucher, 2000 : « Le lexique français du Gabon (entre tradition et modernité) », *Le Français en Afrique*, N°14.
- Lafage, S. 1997 : « Extensivité et cohérence – De quelques principes apparemment contradictoires dans la constitution d'un corpus lexicographique différentiel », in Frey, C. et D. Latin, *Le corpus lexicographique. Méthodes de constitution et de gestion*. Actes des troisièmes journées scientifiques du réseau thématique de recherche « Etude du français en francophonie », Louvain-la-Neuve, De Boeck, AUPELF UREF, pp. 87 - 100.

- Lafage, S. 1995 : « De la particularité lexicale à la variation géographique ? Une notion évolutive en contexte exolingue », M. Francard et D. Latin, *Le Régionalisme lexical*, AUPELF / UREF, pp. 89 - 99.
- Lafage, 1993 : « Approches de la variation lexicale en francophonie africaine dans une perspective prédictionnaire » in Latin, D., J. Tabi-Manga, A. Queffélec, *Inventaire des usages de la francophonie : nomenclatures et méthodologies*, Premières Journées scientifiques du Réseau thématique de recherche « Étude du français en francophonie » de l'UREF, Université de Nice, 18-21 septembre 1991, Paris, John Libbey / AUPELF, Actualité Scientifique, pp. 25-39.
- Lafontaine, D., 1997 : « Attitudes linguistiques » in Moreau, M.-L. : *Sociolinguistique - concepts de base*, Mardaga, pp. 56-60.
- Laks, B. 2002 : « Description de l'oral et variation : la phonologie et la norme », *L'Information grammaticale* n°94, juin 2002, pp. 5 – 10.
- Laroussi, F. et S. Babault (dirs.), 2001 : *Variations et dynamisme du français. Une approche polynomique de l'espace francophone*, Paris, L'Harmattan.
- Laroussi, F. et S. Babault (dirs.), 2001 : « Introduction » in Laroussi, F. et S. Babault (dirs.), *Variations et dynamisme du français. Une approche polynomique de l'espace francophone*, Paris, L'Harmattan, pp.7-16.
- Latour, B., 2006 : *Changer de société- Refaire de la sociologie*, Paris, La Découverte.
- Le Moigne, J.-L. 1994 : *Le constructivisme, tome 1 : des fondements*, Paris, ESF.
- Le Page R. B. and A. Tabouret-Keller, 1985 : *Acts of Identity : creole based approaches to language and ethnicity*, Cambridge MA, Cambridge University Press.
- Leconte, F., 1997 : *La famille et les langues*, Paris, Montréal, L'Harmattan.
- Le Dù, J. et Y. Le Berre, 1996 : « Parité et disparité : sphère publique et sphère privée de la parole » in *La Bretagne linguistique*, volume 10, Actes du colloque Badume – Standard – Norme. Le Double Jeu de la Langue, Brest 2-4 juin 1994, pp.7-25.
- Ledegen, G., 2000 : *Le Bon français - les étudiants et la norme linguistique*, L'Harmattan.
- Lipiansky, E. M. et al, 1990 : « Introduction à la problématique de l'identité », C.Camilleri et al. *Stratégies identitaires*, Paris, Puf, Coll. psychologie d'aujourd'hui, pp. 7-26.
- Lipiansky, E.M., 1990 : « Identité subjective et interaction » in C.Camilleri et al. *Stratégies identitaires*, Paris, PUF, Coll. psychologie d'aujourd'hui, pp.173-211.
- Lodge, R. A., 1997[1993] : *Le français. Histoire d'un dialecte devenu langue*, Paris, Fayard.

- Lopez, F., 2000 : « Environnement scriptural d'un quartier « plurilingue » de Grenoble : la Villeneuve », Calvet, L.-J. et A. Moussirou-Mouyama (éds), *Le plurilinguisme urbain*, Actes du Colloque International de Libreville, ENS Libreville, 25-29 septembre 2000, Collection Langues et Développement, Didier Erudition et Institut de la Francophonie, pp. 255 – 277.
- Lüdi G. Et B.Py, 2002[1986] : *Etre bilingue*, Berlin, Bruxelles, Frankfurt, New-York, Oxford, Wien, Peter Lang.
- Lusignan, Serge, 1999 : « Langue française et société du XIIIe au XVe siècle », in Chaurand, Jacques (dir), *Nouvelle histoire de la langue française*, Paris, Seuil, pp. 95 – 143.
- Mahmoudian, M., 1998 : « Problèmes théoriques du travail de terrain », M. Mahmoudian et L. Mondada, *Le travail du chercheur sur le terrain. Questionner les pratiques, les méthodes, les techniques de l'enquête*, Cahiers de L'Institut de Linguistique et des Sciences du Langage, N°10, Université de Lausanne, pp.9-22.
- Mahmoudian, M. et L. Mondada, 1998 : *Le travail du chercheur sur le terrain. Questionner les pratiques, les méthodes, les techniques de l'enquête*, Cahiers de L'Institut de Linguistique et des Sciences du Langage, N°10, Université de Lausanne, pp.68 – 89
- Malewska-Peyre, H. 1990 : « Le processus de dévalorisation de l'identité et les stratégies identitaires » in C. Camilleri *et al*, *Stratégies identitaires*, Paris, PUF, Coll. psychologie d'aujourd'hui, pp. 111-141.
- Manessy, G., 1995 : *Créoles, pidgins, variétés véhiculaires - Procès et genèse*, Paris, CNRS Editions.
- Manessy, G., 1994-a : *Le français en Afrique noire - Mythes, stratégies, pratiques*, Paris, L'Harmattan.
- Manessy, G., 1994-b : « Pratiques du français en Afrique noire francophone » in *Langue française*, n°104, pp. 11-19.
- Manessy, G., 1993 : « Vernacularité, vernacularisation » in Robillard D. de et Beniamino M. (eds), *Le français dans l'espace francophone, tome 1*, Paris, Champion, pp. 407-416.
- Manessy, G., 1992 : « Modes et structuration des parlers urbains » in E.Gouaini et N.Thiam (eds), *Des langues et des villes*, Actes du Colloque International "des langues et des villes" organisé par le CERPL (Paris V) et le CLAD (Dakar) à Dakar, du 15 au 17 décembre 1990, Paris, ACCT, Didier Erudition, pp. 7-27.

- Manzano, F., 2003 : « Diglossie, contacts et conflits de langues ... à l'épreuve de trois domaines géo-linguistiques : Haute Bretagne, Sud Occitano-roman, Maghreb » in Blanchet, Ph. et D.de Robillard (dir.), *Langues, contacts, complexité. Perspectives théoriques en sociolinguistique*, Presses Universitaires de Rennes, pp. 51-66.
- Marc, E. 2005 : *Psychologie de l'identité – soi et le groupe*, Paris, Dunot.
- Marcellesi, J.B. et al, 2003 : *Sociolinguistique - Epistémologie, Langues régionales, Polynomie*, Paris, L'Harmattan.
- Marcellesi, 2001 : « Polynomie et francophonie » in Laroussi, F. et S. Babault (dirs.), *Variations et dynamisme du français. Une approche polynomique de l'espace francophone*, Paris, L'Harmattan, pp.17-28.
- Martinez, P., 2001 : « Régularités, règles et régulation à travers quelques échanges exolingues », in Canut, C. et D. Caubet (eds), *Comment les langues se mélangent. Codeswitching en francophonie*, Paris, Budapest, Torino, L'Harmattan, pp.109-117.
- Maurer, B., 1999-a : « Jeu de rôle et recueil de données socio(?)linguistiques » in Calvet L.-J. et P.Dumont, *L'enquête sociolinguistique*, L'Harmattan, pp. 115-123.
- Maurer, B., 1999-b : « Quelles méthodes d'enquête sont effectivement employées aujourd'hui en sociolinguistique? » in Calvet L.-J. et P.Dumont, *L'enquête sociolinguistique*, L'Harmattan, pp. 167-190.
- Maurer, B., 1998 : « De quoi parle-t-on quand on parle de représentations sociolinguistiques ? » in Canut, C.(ed.), *Imaginaires linguistiques en Afrique. Actes du Colloque de l'Inalco, Attitudes, représentations et imaginaires linguistiques en Afrique. Quelles notions pour quelles réalités. (9 Nov. 1996)*, Paris, L'Harmattan, pp. 27-37.
- Melliani, F., 2001 : « Le métissage langagier en questions : de quelques aspects morphosyntaxiques » in Canut, C. et D. Caubet (eds), *Comment les langues se mélangent. Codeswitching en francophonie*, Paris, Budapest, Torino, L'Harmattan, pp.59-72.
- Mendo Ze, G. (dir.) : 1999, *Le français langue africaine : enjeux et atouts pour la francophonie*, Paris, Publisud.
- Mendo Ze, G., 1990 : *Une crise dans la crise. Le français en Afrique noire. Le cas du Cameroun*, Paris, ABC.
- Métangmo-Tatou, L., 2001-a : « 1996 : cap significatif dans la dynamique des langues au Cameroun » in *Cameroun 2001 - Politique, Langue, économie et santé*, Paris, Montréal, Budapest, Torino, L'Harmattan, pp. 33-60.

- Métangmo-Tatou, L. 2001-b : « Lorsque la cola n'est plus le fruit du colatier. Cryptonymie et évolution diachronique de lexique de la corruption au Cameroun », *Le Français en Afrique*, N°15, pp. 169-182.
- Milroy, L., 1980 : *Language and social networks*, Oxford, Basic Blackwell.
- Moliner, P., P.Rateau et V.Cohen-Scali, 2002 : *Les représentations sociales - Pratique des études de terrain*, PUR.
- Mondada, L., 2001 : « Pour une linguistique interactionnelle », *Marges Linguistiques* – Numéro 1, revue électronique en ligne sur [www.marges-linguistiques.com](http://www.marges-linguistiques.com)
- Mondada, L., 1998 : « Technologies et interactions dans la fabrication du terrain du linguiste », M. Mahmoudian et L. Mondada, *Le travail du chercheur sur le terrain. Questionner les pratiques, les méthodes, les techniques de l'enquête*, Cahiers de L'Institut de Linguistique et des Sciences du Langage, N°10, Université de Lausanne, pp.39-68.
- Moore, D.(ed.), 2001-a : *Les représentations des langues et de leur apprentissage : références, modèles, données et méthodes*, Paris, Didier, CREDIF.
- Moore, D., 2001-b : « Les représentations des langues et de leur apprentissage : itinéraires théoriques et trajets méthodologiques » in Moore, D.(ed.), *Les représentations des langues et de leur apprentissage : références, modèles, données et méthodes*, Paris, Didier, CREDIF, pp. 7-22.
- Moreau, M.-L., 1997 : *Sociolinguistique - concepts de base*, Mardaga.
- Morel, M.-A. 2003 : « Phrase? Enoncé? Paragraphe? Hyperparagraphe ? Quelles unités intonatives et discursives pour le dialogue oral en français ? », *L'Information grammaticale*, n°98, pp. 39-47
- Morel M.-A. et L. Danon-Boileau, 1998 : *Grammaire de l'intonation. L'exemple du français oral*, Paris-Gap, Ophrys.
- Morin, E., 1990 : *Introduction à la pensée complexe*, Paris, ESF Editeurs.
- Moscovici, S., 1976 : *La psychanalyse, son image et son public*, Paris, PUF.
- Moscovici, 1999[1989] : Des représentations collectives aux représentations sociales : éléments pour une histoire » in Jodelet, D.1999[1989] (ed), *Les représentations sociales*, Paris, PUF, Sociologie d'aujourd'hui, pp.79-103.
- Mucchielli, A., 2000 [1996] : *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin.
- Mucchielli, A. 2002[1986] : *L'Identité*, Paris, PUF
- Mucchielli, A., 1991 : *Les méthodes qualitatives*, Paris, PUF.
- Mucchielli, A. et C. Noy, 2005 : *Etude des communications : Approches constructivistes*, Paris, Armand Colin.



- Ndao, A., 1998 : « Le phénomène de code switching au Sénégal, une question de compétence ? » in A. Batiana et G. Prignitz (éds), *Francophonies africaines*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen, pp. 81-91.
- Ndé, à paraître : « Le français d'Afrique : de l'oralité à l'écriture dans la presse camerounaise » in Actes du Colloque international de Yaoundé *Le français parlé et écrit en Afrique, bilan et perspectives*, 27 - 29 octobre 2003, Université de Yaoundé I.
- Noumssi, G. : 1999 : « Les emplois de pronoms personnels en français oral au Cameroun », *Le français en Afrique* N° 13, pp. 117-128.
- Ngo Ngok Graux, E., 2005 : « Le 'camfranglais' : usages et représentations » in Ploog, K. et B. Rui, *Appropriations du français en contexte multilingue – Colloque Situations de plurilinguisme et enseignement du français en Afrique 2003 – Besançon*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, pp. 231-239.
- Ngoh, V.J., 1988[1987] : *Cameroon 1884 – 1985 : A Hundred Years of History*, Yaoundé, Navi-Group Publications.
- Njiengwé, F., 2005 : *Drépanocytose et Dépression au Cameroun : Déterminismes Biopsychosociaux et Ressorts pour une Réponse Pragmatique à la Souffrance*, Thèse de Doctorat Nouveau Régime, Université de Toulouse Le Mirail.
- Onguene Essono, L.M., 1999 : « Normes endogènes et usages du français au Cameroun » in Mendo Ze (dir.), *Le français langue africaine, enjeux et atouts pour la francophonie*, Paris, Publisud, pp. 321-330.
- Perrefort, M., 1996 : « Formes et fonctions du stéréotype dans des interactions en situations de contact », *Aile 7* sur « Le Bilinguisme », pp.139-153.
- Pierozak, I., 2003 : *Le français tchaté (une étude en trois dimensions - sociolinguistique, syntaxique et graphique - d'usages IRC)*, Thèse de Doctorat, Université de Provence / Marseille I, Université de Provence.
- Ploog, K., 2001 : *Le Français à Abidjan - Pour une approche syntaxique du non standard*, Paris, CNRS Editions.
- Pöll, B., 2001 : *Francophonies périphériques. Histoire, statut et profil des principales variétés du français hors de France*, Paris, L'Harmattan.
- Poutignat P. et J. Streiff-Fenart, 1995 : *Théories de l'ethnicité*, Paris, PUF.
- Prignitz, G., 2004 : « 20 ans après...ou de l'enquête individuelle aux grands corpus » in *Penser la francophonie : Concepts, actions et outils linguistiques - Actes des premières Journées scientifiques communes des réseaux de chercheurs*

- concernant la langue, organisées par l'AUF et l'Université de Ouagadougou, Ouagadougou (Burkina-Faso), 31 mai – 1<sup>er</sup> juin 2004, pp.129-150.
- Prignitz, G. 2001 : « La notion de sémantaxe à l'épreuve d'un corpus de français parlé au Burkina-Faso » in R. Nicolai *et al* (eds), *Leçons d'Afrique. Filiations, ruptures et reconstitution de langues. Un hommage à Gabriel Manessy*, Louvain, Paris, Peeters, Collection Afrique et langage, pp. 497-513.
- Prignitz, G., 1998 : « Indices métalinguistiques d'une compétence en français dans un corpus oral panafricain à Ouagadougou » in Batiana et Prignitz (éds.), *Francophonies africaines*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen, pp. 35-47.
- Prudent, L. F., 2003 : « Réponse au texte de Didier de Robillard : chaotique, éclectique, pragmatique ... » in Blanchet, Ph. et D.de Robillard (dir.), *Langues, contacts, complexité. Perspectives théoriques en sociolinguistique*, Presses Universitaires de Rennes, pp. 233 – 243.
- Prudent, L. F., 1981 : « Diglossie et interlecte », *Langages*, N°61, pp. 13 – 38.
- Queffélec, A. 2004 : « La recevabilité des spécificités morphosyntaxiques dans les dictionnaires différentiels de la francophonie : Contribution a une réflexion sur la nomenclature de la BDLP - Congo » in *Penser la francophonie : Concepts, actions et outils linguistiques - Actes des premières Journées scientifiques communes des réseaux de chercheurs concernant la langue, organisées par l'AUF et l'Université de Ouagadougou, Ouagadougou (Burkina-Faso), 31 mai – 1<sup>er</sup> juin 2004*, pp.165 - 176.
- Queffélec, A.(ed), 1998 : *Alternances codiques et français parlé en Afrique*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence.
- Queffélec, A., 1997 : « Constitution, traitement et exploitation lexicographique », in Frey, C. et D. Latin, *Le corpus lexicographique. Méthodes de constitution et de gestion. Actes des troisièmes journées scientifiques du réseau thématique de recherche « Etude du français en francophonie »*, Louvain-la-Neuve, De Boeck, AUPELF UREF, pp.353 – 368.
- Renaud, P., 1979 : « Le français au Cameroun » in A. Valdman (éd.), *Le français hors de France*, Paris, Champion, pp. 419 - 439.
- Rey, A. 1988 : « Préface », *Micro Robert*
- Rey, A. 1977 : *Le Lexique : images et modèles du dictionnaire à la lexicologie*, Paris, Armand Colin.

- Riegel, M., J.-C. Pellat, R. Rioul, 1998[1994] : *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- Robillard, D.de, à paraître-a : *Perspectives alterlinguistiques. Métaphores et traductions de l'autre parlant*, L'Harmattan, collection Perspectives discursives
- Robillard, D.de, à paraître-b : « Linguistique, corpus, métonymie et métaphore, homogénéité et hétérogénéité, objectivité, réflexaltérité », Actes du Colloque 2005 du Réseau Français de Sociolinguistique, L'Harmattan, collection Perspectives Discursives.
- Robillard, D.de, 2003-a : « « What we heedlessly and somewhat rashly call "language" » : vers une approche fonctionnelle du (dés)ordre linguistique à partir des contacts de langues : vers une linguistique douce ? », in Blanchet, Ph. et D.de Robillard (dir.), *Langues, contacts, complexité. Perspectives théoriques en sociolinguistique*, Presses Universitaires de Rennes, pp. 207-231.
- Robillard, D.de, 2003-b : « Français, variation, représentations : quelques éléments de réflexion », *Cahiers du français contemporain*, N°8, pp. 35-61.
- Robillard, D.de, 2001-a : « Peut-on construire des "faits linguistiques" comme chaotiques? Quelques éléments de réflexion pour amorcer le débat », *Marges Linguistiques* n°1, pp.163-204, revue électronique en ligne sur [www.marges-linguistiques.com](http://www.marges-linguistiques.com)
- Robillard, D.de, 2001-b : "En lizje kokê ên lizje vej gardjê ? La linguistique peut-elle passer "entre les langues" ?", *Cahiers d'Etudes africaines*, 163 – 164, XLI-3-4, pp. 465-496.
- Robillard, D.de, 2001-c : « Polynomie, légitimité, standard : quels enjeux dans l'espace francophone ? », in Laroussi, F. et S. Babault (dirs.), *Variations et dynamisme du français. Une approche polynomique de l'espace francophone*, Paris, L'Harmattan, pp.51-68.
- Robillard, D.de, 2001-d : « Francophonie et polynomie : le cas de l'Ile Maurice », in Bavoux, C. et F. Gaudin, (éds), 2001 : *Francophonie et polynomie*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen, pp.109-123.
- Robillard, D.de, 2000-a : « Villes, îles, (socio)linguistique : des fenêtres sur une linguistique chaotique ? », in Calvet, L.-J. et A. Moussirou-Mouyama (éds), *Le plurilinguisme urbain*, Actes du Colloque International de Libreville, ENS Libreville, 25-29 septembre 2000, Didier Erudition et Institut de la Francophonie, Collection Langues et Développement, pp.463-480.

- Robillard, D.de, 2000-b : « Comment pourrait-on être diglotte? Note de lecture (P.Fioux, 1999), L'école à l'Île de la Réunion entre les deux guerres, Karthala, 364p.) et éléments de réflexion sur la notion de diglossie », *Etudes créoles*, pp. 119-128.
- Robillard, D.de, 1997 : « Lexicographie variationniste et présentation des données – Quelques réflexions fragmentaires et expérimentales sur le cas (du ?) des français de l'Océan Indien », in Frey, C. et D. Latin, *Le corpus lexicographique. Méthodes de constitution et de gestion. Actes des troisièmes journées scientifiques du réseau thématique de recherche « Etude du français en francophonie »*, Louvain-la-Neuve, De Boeck, AUPELF UREF, pp. 37 - 53.
- Robillard, D.de 1996 : « Le concept d'insécurité linguistique : à la recherche d'un mode d'emploi » in Bavoux, C.(éd), 1996, Français régionaux et insécurité linguistique, L'Harmattan/Université de la Réunion, pp.55-76.
- Robillard, D.de, 1995 : « La lexicographie variationniste, linguistique, sociolinguistique : antagonismes ou complémentarités ? Prédicibilité, aléatoire ou chaos ? », M. Francard et D. Latin, *Le Régionalisme lexical*, AUPELF/UREF, pp. 185 - 202.
- Robillard, D.de, 1994-a : « L'insécurité linguistique en français à l'île Maurice : quand le chat n'est pas là, les souris parlent français ? » in M.Francard *et al*, *Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain*, Actes du colloque « L'Insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques », vol.2, pp.109-121.
- Robillard, D.de, 1994-b : « La mise en évidence des régularités d'une variété régionale du français : éléments de réflexion » in J.-M.Kasbarian (ed.), *Genèse de la (des) norme(s) linguistique(s)* en hommage à Guy Hazaël-Massieux, Centre Dumarsais, publication de l'Université de Provence, pp. 73-92.
- Robillard, D.de, 1994-c : « Review of Dictionnaire créole réunionnais / français, second Edition by Daniel Baggioni, Paris, L'Harmattan, 1990 », in *Journal of pidgin and creole languages*, vol. 9 – 1, pp. 161-166.
- Robillard, D.de, 1994-d : « Le théâtre radiophonique comme laboratoire d'aménagement du corpus; étude de cas de l'influence de la *Famille Zot* sur la diversification lectale en créole de l'île Maurice », *Langues et sociétés en contact*, (Mélanges offerts à Jean-Claude Corbeil), Sonderdruck aus *Canadiana Romanica* 8, Max Niemeyer Verlag, Tubingen, pp. 529-546.

- Robillard, D.de, 1993-a : *Contribution à un inventaire des particularités lexicales du français de l'Île Maurice*, EDICEF/AUPELF.
- Robillard, D.de, 1993-b : « Normalisation de la régionalité / régionalisation de la norme » in Baggioni, D.(ed.), *Encyclopédies et dictionnaires français (Problèmes de norme(s) et de nomenclature)*, Centre Dumarsais, Actes de la 2e Table Ronde de l'APRODEL, Université de Provence, pp. 141-173.
- Robillard, D.de, 1993-c : « *Le langage des gens, c'est beaucoup leur maison* : perception et traitement des (variétés de) langues en contact dans la presse écrite à l'Île Maurice : étude d'une gestion de la "citation de langue autre" à travers un sondage sur les "marques" dans la presse », *Etudes créoles*, vol. XVI, n°2, pp. 9-39.
- Robillard, D.de, 1992-a : « Etude du fonctionnement de deux prépositions en français à Maurice », *Travaux et documents de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines*, n°1, Université de Saint-Denis, La Réunion, pp. 11-43.
- Robillard, D.de, 1992-b : « L'aménagement linguistique du français à l'Île Maurice : un exemple de réconciliation de la théorie et de la pratique ? », *Présence francophone* n°40, pp. 121-134.
- Robillard, D.de, 1989-a : *L'Aménagement linguistique : problématiques et perspectives*, thèse de Doctorat de l'Université de Provence (nouveau régime), Université de Provence.
- Robillard, D.de, 1989-b : « Planification des langues et économie des ressources humaines : le cas de l'Île Maurice », *Etudes créoles*, vol. XII, n°1, pp. 117-135.
- Robillard, D.de et Beniamino, M. (dir.), 1993 et 1996 : *Le français dans l'espace francophone. Description linguistique et sociolinguistique de la francophonie*, tome 1 et 2, Paris, Champion.
- Romaine, S., 1995 [1989]: *Bilingualism*, Oxford, Cambridge and Blackwell.
- Rossi, M. 1999 : *L'Intonation, le système du français : description et modélisation*, Paris, Orphys.
- Rouan et Peditelli, 2001 : « Aspects épistémologiques des méthodes qualitatives » in S. Delefosse, M., G.Rouan *et al*, *Les méthodes qualitatives en psychologie*, Paris, Dunot, pp. 39-59.
- Rouch, J., 1968 : « Le film ethnographique » in *Ethnologie générale*, Paris, Gallimard, 1968, pp 449- 471.
- Rouquette, M.L., 1994 : *Sur la connaissance des masses*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.

- Roussiau, N. et C. Bonardi, 2001 : *Les représentations sociales – Etat des lieux et perspectives*, Mardaga.
- Ruwet, N., 1967 : *Introduction à la grammaire générative*, Paris, Plon.
- Sanogo, H., 1998 : « Réflexion terminologique et esquisse d'une description des représentations dans la ville de Ouagadougou (Burkina-Faso) » in Canut, C.(ed.), 1998-c : *Imaginaires linguistiques en Afrique. Actes du Colloque de l'Inalco, Attitudes, représentations et imaginaires linguistiques en Afrique. Quelles notions pour quelles réalités. (9 Nov. 1996)*, Paris, L'Harmattan, pp. 71-81.
- Seca, J.M., 2001 : *Les représentations sociales*, Paris, A.Colin / Cursus, série sociologie.
- Seguin, J.-P., 1999 : « La langue française aux XVIIe et XVIIIe siècles », in Chaurand, Jacques (dir), *Nouvelle histoire de la langue française*, Paris, Seuil, pp. 227– 334.
- Siguan, M.et W.F.Mackey, 1986 : *Education et bilinguisme*, Unesco-Delachaux, Niestlé-Lausanne.
- Singly, F.de, 1992 : *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire* - Paris, Nathan.
- Stein, P. (Hrsg), 2000 : *Frankophone Sprachvarietäten. Variétés linguistiques francophones. Hommage à Daniel Baggioni de la part de ses "dalons"*, Tübingen, Stauffenburg Linguistik.
- Tabi-Manga, J., 2000 : *Les politiques linguistiques du Cameroun - Essai d'aménagement linguistique*, Paris, Khartala.
- Tabi-Manga, J., 1994 : « Statut, usage et rôle du français au Cameroun », in S. Abou et K. Haddad (dir.), *Une francophonie différentielle*, Paris, L'Harmattan, pp. 237-251.
- Tabi-Manga, J., 1993 : « Modèles socioculturels et nomenclature » in Latin, D., J. Tabi-Manga, A. Queffélec, *Inventaire des usages de la francophonie : nomenclatures et méthodologies*, Premières Journées scientifiques du Réseau thématique de recherche « Étude du français en francophonie » de l'UREF, Université de Nice, 18-21 septembre 1991, Paris, John Libbey / AUPELF, collection Actualité Scientifique, pp.37-46.
- Tabi-Manga, J., 1990 : « Variation lexicale du français au Cameroun », in A. Clas et B. Ouoba, *Visages du français – Variétés lexicales de l'espace francophone*, Paris, AUPELF / Libbey, collection Actualité Scientifique, pp. 91 - 96.
- Taboada-Leonetti, I. 1990 : « Stratégies identitaires et minorités : le point de vue du sociologue » in C. Camilleri *et al*, 1990, *Stratégies identitaires*, Paris, Puf, Coll. psychologie d'aujourd'hui, pp.43-83.

- Tabouret-Keller, A., (éd.), 1997 : *Le nom des langues 1. Les enjeux de la nomination des langues*, Louvain, Peeters, BICLL.
- Tabouret-Keller, A., 1996 : « Le nom des langues » in *La Bretagne linguistique*, volume 10, Actes du colloque Badume – Standard – Norme. Le Double Jeu de la Langue, Brest 2-4 juin 1994, pp.169-176.
- Thiam, N., 2002 : « Discours mixte et appropriation non-scolaire du français à Dakar » in *Notions en questions*, N°6, coordonné par V. Castellotti et B. Py « La notion de compétence en langue », pp. 193-205.
- Thiam, N., 1997 : « Alternance codique » in M.-L.Moreau, *Sociolinguistique - les concepts de base*, Mardaga, pp. 32-35.
- Trimaille, C., 2003 : *Approche sociolinguistique de la socialisation langagière d'adolescents*, thèse de Doctorat, Université Stendhal de Grenoble III, Université de Grenoble.
- Tsofack, J.B., 2004 : « Rhétorique commerciale urbaine et allovision au Cameroun », in *Diversité* N°1, revue électronique en ligne sur [www.telug.quebec.ca](http://www.telug.quebec.ca).
- Tsofack, J.B., 2002 : « Publicité, langue et plurivocalité au Cameroun », *SudLangues*, N°1, pp. 22 – 36, revue électronique en ligne sur [www.sudlangues.sn](http://www.sudlangues.sn).
- Tsofack, J.B., 2002 : *Sémio-stylistique des stratégies discursives dans la publicité au Cameroun*, Thèse de Doctorat Nouveau régime, Université Marc Bloch – Strasbourg II.
- Valdman, A., 2002 : « Présentation », *Etudes créoles* Vol.XXV, n°1, pp. 7-24.
- Valdman, A. et al, 1979 : *Le français hors de France*, Paris, Champion
- Vinsonneau, G. 2002 : *L'identité culturelle*, Paris, Armand Colin / VUEF
- Weinreich, U., 1970 : *Languages in contact*, La Haye, Mouton.
- Yzerbyt, V. et G.Schadron, 1999 : « Stéréotypes et jugement social », in V.Yzerbyt et G. Schadron, Richard Y. Bourhis et Jacques-Philippe Leyens (eds) *Stéréotypes, discrimination et relations intergroupes*, deuxième édition, Mardaga, pp.125-160.
- Zang Zang, P., 2000 : « Acquisition du français par les populations non scolarisées : cas de la ville de Yaoundé », dans Calvet L.-J., Moussirou-Mouyama A. (éd.), *Le plurilinguisme urbain*, Actes du Colloque International de Libreville, ENS Libreville, 25-29 septembre 2000, Collection Langues et Développement, Didier Erudition et Institut de la Francophonie, Paris, pp. 443-460.
- Zang Zang, P., 1999-a : « Le phonétisme du français camerounais » in Mendo Ze, G. (dir.), *Le français langue africaine : enjeux et atouts pour la francophonie*, Paris, Publisud, pp. 112-129.

- Zang Zang, P., 1999-b : « Le e muet dans le français du Cameroun » in Mendo Ze, G. (dir.), *Le français langue africaine : enjeux et atouts pour la francophonie*, Paris, Publisud, pp. 130-148.
- Zang Zang, P., 1998 : *Le français en Afrique : normes, tendances évolutives, dialectalisation*, Munich, Lincom Europa.
- Zheng, L.-H., 1998 : *Langage et interactions sociales - La fonction stratégique du langage dans les rapports de face*, Paris, L'Harmattan.
- Zongo, B., 2002 : « Conflits de langues, conflits d'identité » in *Notions en questions*, numéro 6, coordonné par V. Castellotti et B. Py, « La notion de compétence en langue », pp.181 – 192.

### **Webographie et autres journaux consultés.**

[www.bbk.ac.uk/lachouette](http://www.bbk.ac.uk/lachouette)

<http://www.cameroon-tribune.net>

<http://www.ethnologue.com>

<http://www.ledevoir.com>

[www.marges-linguistiques.com](http://www.marges-linguistiques.com)

<http://www.prc.cm>

<http://www.sdl.auf.org/>

[www.sudlangues.sn](http://www.sudlangues.sn)

[www.telug.quebec.ca](http://www.telug.quebec.ca)

<http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol>

*Le Monde* du 21 – 23 mars 2005

*Le Soleil* du samedi 26 mars 2005

*Le Soleil* du 6 avril 2005





# **TABLE DES MATIERES.**

|   |           |
|---|-----------|
| <b>SOMMAIRE .....</b>   | <b>9</b>  |
| <b>INTRODUCTION GENERALE .....</b>  | <b>11</b> |
| <b>1. Préliminaires.....</b>  | <b>13</b> |
| <b>2. Pourquoi ? .....</b>  | <b>16</b> |
| <b>3. Le choix du sujet.....</b>  | <b>17</b> |
| <b>4. Douala.....</b>   | <b>19</b> |
| <b>5. De notre trajectoire individuelle .....</b>   | <b>20</b> |
| <b>6. Assumer la pluralité et notre rapport à l'altérité .....</b>  | <b>23</b> |
| <b>7. Comment ? .....</b>   | <b>25</b> |
| <b>8. Présentation de la thèse.....</b>   | <b>26</b> |
| <br>  |           |
| <b>PREMIÈRE PARTIE - PROLÉGOMÈNES .....</b>   | <b>31</b> |
| <br>  |           |
| <b>CHAPITRE 1 - DES PRATIQUES LINGUISTIQUES PLURIELLES AU<br/>CAMEROUN : BASES HISTORIQUES ET GEOGRAPHIQUES .....</b> | <b>33</b> |
| <b>1 Le cadre géographique.....</b>   | <b>33</b> |
| <b>2 L'histoire .....</b>   | <b>34</b> |
| 2.1 <i>La période précoloniale .....</i>  | <i>35</i> |
| 2.1.1 L'origine des peuplements .....   | 35        |
| 2.1.2 Le commerce sur les côtes.....  | 38        |
| 2.2 <i>La colonisation allemande.....</i>   | <i>39</i> |
| 2.3 <i>Le Cameroun sous mandat et sous tutelle .....</i>  | <i>42</i> |
| <b>3 Un aperçu de la ville de Douala.....</b>   | <b>46</b> |
| 3.1 <i>D'abord l'ethnie duala .....</i>   | <i>47</i> |
| 3.2 <i>Ensuite la naissance et l'organisation de la ville.....</i>  | <i>47</i> |
| 3.2.1 Le cadre d'ensemble .....   | 48        |
| 3.2.2 L'exemple d'un quartier hétérogène : New-Bell.....  | 50        |
| 3.3 <i>Et enfin, la ville actuelle.....</i>   | <i>51</i> |

|  |           |
|--|-----------|
| <b>CHAPITRE 2 - LE CAMEROUN ET SES « LANGUES »</b> .....                                     | <b>55</b> |
| <b>Préliminaires</b> .....   | <b>55</b> |
| <b>1 La fonction vernaculaire</b> .....  | <b>55</b> |
| 1.1 <i>Les langues d'origine camerounaise et le cadre familial</i> .....                     | 56        |
| 1.1.1 Réglage terminologique .....   | 56        |
| 1.1.2 Classification linguistique .....  | 56        |
| 1.2 <i>Français et / ou francanglais</i> .....   | 59        |
| <b>2 Les langues des communications supra-ethniques : les véhiculaires</b> .....             | <b>61</b> |
| 2.1 <i>Les langues d'origine camerounaise</i> .....  | 61        |
| 2.2 <i>Les langues d'origine étrangère</i> .....   | 63        |
| 2.2.1 Le pidgin-english.....   | 63        |
| 2.2.1.1 Les origines .....   | 63        |
| 2.2.1.2 Quelques fonctions, usages et mode de diffusion .....                                | 64        |
| 2.2.2 Le français. ....  | 65        |
| <b>3 La gestion étatique de l'hétérogénéité linguistique : le bilinguisme national</b> ..... | <b>65</b> |
| 3.1 <i>Les langues officielles</i> .....   | 66        |
| 3.2 <i>Les langues dans l'enseignement</i> .....   | 67        |
| 3.2.1 La place des langues locales.....  | 68        |
| 3.2.2 Les langues <i>de jure</i> .....   | 69        |
| 3.3 <i>Les structures extra-scolaires</i> .....  | 70        |
| 3.3.1 Les médias audiovisuels.....   | 70        |
| 3.3.2 La presse écrite.....  | 72        |
| 3.3.3 Les autres structures administratives et politiques.....                               | 72        |
| <b>En résumé</b> .....   | <b>73</b> |
| <br>   |           |
| <b>DEUXIÈME PARTIE - THÉORIE – ÉPISTÉMOLOGIE - MÉTHODE</b> .....                             | <b>77</b> |
| <br>   |           |
| <b>CHAPITRE 3 - LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES</b> .....                                       | <b>79</b> |
| <b>1 Entrer dans les représentations sociales</b> .....                                      | <b>79</b> |
| <b>2 Définition</b> .....  | <b>81</b> |
| 2.1 <i>Une discipline transversale</i> .....   | 81        |
| 2.2 <i>La représentation comme dispositif de raisonnement social complexe</i> .....          | 82        |
| <b>3 Le système sociocognitif des RS</b> .....   | <b>86</b> |
| 3.1 <i>Les RS comme processus</i> .....  | 86        |
| 3.2 <i>La représentation comme produit</i> .....   | 87        |
| 3.3 <i>La représentation est sociale</i> .....   | 88        |
| <b>4 Fonctions des RS</b> .....  | <b>91</b> |

|   |   |            |
|---|---|------------|
| 4.1   | <i>Les fonctions de savoir</i> .....  | 92         |
| 4.2   | <i>Les fonctions identitaires</i> .....   | 92         |
| 4.3   | <i>Les fonctions d'orientation</i> .....  | 92         |
| 4.4   | <i>Les fonctions justificatrices</i> .....  | 93         |
| <b>5</b>  | <b>Les constituants structurels des RS</b> .....  | <b>95</b>  |
| <b>6</b>  | <b>La place des pratiques</b> .....   | <b>100</b> |
| 6.1   | <i>Supposons que les pratiques précèdent les représentations</i> .....                        | 101        |
| 6.2   | <i>Supposons que les pratiques sont influencées par les représentations</i> .....             | 102        |
| 6.3   | <i>Pratiques et représentations sociales comme productions interactives</i> .....             | 103        |
| 6.4   | <i>Pratiques et / ou représentations ?</i> .....  | 104        |
| <b>7</b>  | <b>Que conclure ?</b> .....   | <b>108</b> |
| 7.1   | <i>Sur le concept de représentations / pratiques</i> .....                                    | 108        |
| 7.2   | <i>L'impact sociolinguistique</i> .....   | 109        |
| 7.3   | <i>Représentations, langues et identités comme concepts centraux de la recherche</i><br>..... | 110        |
| <br>  |   |            |
| <b>CHAPITRE 4 - PANORAMA DES METHODES DE PRODUCTION<br/>D'OBSERVABLES</b> ..... |   | <b>113</b> |
| <b>Introduction</b> .....   |   | <b>113</b> |
| <b>1</b>  | <b>L'incompatibilité avec l'investissement du chercheur</b> .....                             | <b>116</b> |
| 1.1   | <i>Le problème de l'échantillonnage</i> .....   | 116        |
| 1.2   | <i>L'entretien impersonnel</i> .....  | 118        |
| 1.2.1   | Les types d'entretiens .....  | 118        |
| 1.2.2   | La conduite de l'entretien classique .....  | 120        |
| 1.3   | <i>Le questionnaire</i> .....   | 122        |
| 1.3.1   | Le questionnaire structuré .....  | 122        |
| 1.3.2   | Le questionnaire non-structuré .....  | 122        |
| 1.3.3   | Un type intermédiaire : des questions semi-fermées .....                                      | 123        |
| 1.4   | <i>L'observation</i> .....  | 125        |
| 1.4.1   | L'observation directe .....   | 125        |
| 1.4.2   | L'observation participante .....  | 126        |
| 1.4.3   | Les techniques d'observation .....  | 126        |
| 1.5   | <i>Les corpus non sollicités</i> .....  | 128        |
| 1.6   | <i>Bilan de parcours : la neutralité est impossible à atteindre</i> .....                     | 130        |
| <b>2</b>  | <b>Les méthodes compatibles avec la notion d'investissement</b> .....                         | <b>133</b> |
| 2.1   | <i>L'Echantillonnage</i> .....  | 134        |
| 2.2   | <i>L'entretien compréhensif</i> .....   | 135        |
| 2.2.1   | Le principe .....   | 135        |
| 2.2.2   | La conduite de l'entretien .....  | 135        |

|  |   |            |
|--|---|------------|
| 2.3  | <i>Observation participante et / ou participation observante</i> .....                | 137        |
| 2.4  | <i>Les observables non sollicités</i> .....   | 138        |
| 2.5  | <i>Bilan d'étape</i> .....  | 139        |
| <b>3</b>   | <b>Une souplesse dans le traitement : pour des méthodes qualitatives</b> .....        | <b>140</b> |
| 3.1  | <i>Définir le qualitatif</i> .....  | 141        |
| 3.2  | <i>Les caractéristiques des méthodes qualitatives</i> .....                           | 142        |
| 3.2.1  | Les phénomènes humains.....   | 143        |
| 3.2.2  | L'implication de l'enquêteur .....  | 143        |
| 3.2.3  | Un travail en profondeur .....  | 144        |
| 3.2.4  | La circularité .....  | 145        |
| 3.2.5  | Des critères d'évaluation de la fiabilité.....  | 146        |
| 3.3  | <i>Les croisements comme modes de traitement des observables</i> .....                | 147        |
| 3.4  | <i>Contexte et interaction comme éléments indispensables à l'interprétation</i> ..... | 148        |
| 3.5  | <i>Conclusion partielle : mettre le contexte au centre des réflexions</i> .....       | 151        |
| <b>4</b>   | <b>Mise en perspective conclusive</b> .....   | <b>152</b> |
| <br>   |   |            |
| <b>CHAPITRE 5 - CORPUS, ENQUÊTE, MÉTHODE</b> ..... |   | <b>157</b> |
| <b>Introduction</b> .....                          |   | <b>157</b> |
| <b>1</b>   | <b>Le corpus et le terrain</b> .....  | <b>158</b> |
| 1.1  | <i>Le terrain</i> .....   | 158        |
| 1.2  | <i>Le corpus</i> .....  | 160        |
| 1.3  | <i>Des phénomènes observables hétérogènes</i> .....                                   | 163        |
| <b>2</b>   | <b>Les techniques d'enquête</b> .....   | <b>164</b> |
| 2.1  | <i>Les entretiens</i> .....   | 165        |
| 2.2  | <i>Les observations</i> .....   | 167        |
| 2.2.1  | CMC (Complexe Métallurgique du Cameroun).....   | 168        |
| 2.2.2  | Guinness – Cameroon .....   | 170        |
| 2.2.3  | Le Marché Central.....  | 172        |
| 2.3  | <i>Les observables non sollicités</i> .....   | 174        |
| <b>3</b>   | <b>La transcription et les problèmes d'enregistrement</b> .....                       | <b>177</b> |
| 3.1  | <i>L'enregistrement</i> .....   | 177        |
| 3.2  | <i>Le matériel d'enregistrement : le dictaphone</i> .....                             | 179        |
| 3.3  | <i>La transcription</i> .....   | 180        |
| <b>4</b>   | <b>Croisement d'observables : un exemple</b> .....                                    | <b>181</b> |
| <b>5</b>   | <b>L'enquêteur natif membre légitime de la communauté : sa sensibilité</b> .....      | <b>186</b> |
| 5.1  | <i>L'enquêteur membre de la communauté</i> .....                                      | 186        |
| 5.2  | <i>L'implication et la sensibilité de l'enquêteur</i> .....                           | 188        |

|          |   |            |
|----------|---|------------|
| 5.2.1    | Introspection et sensibilité .....  | 188        |
| 5.2.2    | Implication interactionnelle .....  | 189        |
| 5.3      | <i>De la réflexivité dans l'approche ?</i> .....  | 191        |
| 5.4      | <i>Une autre façon de faire la linguistique</i> .....   | 195        |
| 5.4.1    | Louis-Jean Calvet : l'écologie linguistique .....   | 196        |
| 5.4.2    | Monica Heller et la sociolinguistique critique - Philippe Blanchet et<br>l'ethnosociolinguistique ..... | 196        |
| 5.4.3    | Didier de Robillard : la linguistique du chaos ou la posture de la « réflexaltérité »<br>.....          | 198        |
| 5.4.4    | L'approche réflexive comme conséquence logique de l'implication du chercheur<br>.....                   | 199        |
| <b>6</b> | <b>Conclusion</b> .....   | <b>200</b> |

**TROISIÈME PARTIE - PRÉSENTATION DE SOI, USAGES ET (IN)SÉCURITÉ  
LINGUISTIQUES** ..... **203**

**Observations.** ..... **205**

**CHAPITRE 6 - QU'EST-CE QUE L'IDENTITE ?**..... **209**

**1 L'impossible consensus** ..... **209**

1.1 *La non opérationnalité du substantialisme* ..... 209

1.2 *L'identité comme stratégie : un scénario parfois irréalisable* ..... 212

**2 Le social individualisé et / ou la socialisation de l'individu ? Tout pôle identitaire  
est une construction** ..... **217**

2.1 *Une inscription dans l'histoire sociale*..... 217

2.2 *La subjectivité "out" ?* ..... 219

**3 La place de l'identité ethnique** ..... **222**

3.1 *L'ethnie comme catégorie observable*..... 222

3.2 *Définir l'ethnie* ..... 223

3.3 *Percevoir l'identité ethnique comme un soi possible* ..... 224

**4 Le langage comme « act of identity»**..... **227**

**Conclusion** ..... **230**

**CHAPITRE 7 - (IN)SÉCURITÉ LINGUISTIQUE ET PRÉSENTATION DE SOI** **233**

**Introduction** ..... **233**

|          |   |            |
|----------|---|------------|
| <b>1</b> | <b>Eléments de définition de l'IL / SL .....</b>  | <b>233</b> |
| 1.1      | <i>La stéréotypisation comme catégorisation des locuteurs : les « accents » en français à Douala.....</i> | 236        |
| 1.1.1    | La notion de stéréotype : définition.....   | 237        |
| 1.1.2    | Rôle social des stéréotypes.....  | 238        |
| 1.2      | <i>Les « accents » stigmatisés.....</i>   | 239        |
| 1.2.1    | La pratique de la langue comme base de la stigmatisation .....  | 239        |
| 1.2.2    | L'appartenance ethnique comme indice de stigmatisation .....  | 245        |
| 1.3      | <i>Le prestige groupal : cause de la neutralisation intonative.....</i>                                   | 247        |
| 1.4      | <i>Une ethnie au pouvoir symbolique : le groupe duala .....</i>   | 252        |
| 1.4.1    | L'argument démographique .....  | 253        |
| 1.4.2    | Le prestige comme critère de domination .....   | 254        |
| <b>2</b> | <b>L'insécurité linguistique comme signe de perte de statut valorisé .....</b>                            | <b>257</b> |
| 2.1      | <i>Sécurité / insécurité entre des pratiques linguistiques.....</i>                                       | 257        |
| 2.2      | <i>Un rapport diglossique non classique entre pratiques linguistiques.....</i>                            | 260        |
| <b>3</b> | <b>L'inadaptation / adaptation de l'usage d'un pôle de français.....</b>                                  | <b>261</b> |
| <b>4</b> | <b>L'insécurité linguistique comme rapport aux normes.....</b>  | <b>267</b> |
| 4.1      | <i>Normes et enjeux .....</i>   | 268        |
| 4.2      | <i>Tentatives de théorisation de la notion de norme .....</i>   | 270        |
| 4.3      | <i>Norme et polynomie .....</i>   | 273        |
| 4.4      | <i>Conclusion : pour l'idée de la norme contextuelle.....</i>   | 275        |
| <b>5</b> | <b>Vers une amélioration de l'image de soi.....</b>   | <b>275</b> |
| 5.1      | <i>La néologie, « c'est la magie des choses » .....</i>   | 276        |
| 5.2      | <i>L'hypercorrection.....</i>   | 278        |
| 5.3      | <i>Avec le mélange et / ou l'alternance codique, « on se comprend » .....</i>                             | 280        |
| 5.4      | <i>Quand « on ne maîtrise pas », on peut « réfléchir » : le contrôle et le silence..</i>                  | 286        |
| 5.5      | <i>Peut-être faut-il en rire ? .....</i>  | 288        |
| 5.6      | <i>Mise au point : des usages plastiques de « langues ».....</i>  | 292        |
|          | <b>Conclusion.....</b>  | <b>294</b> |

## **CHAPITRE 8 - UNE / DES COMMUNAUTÉ(S) LINGUISTIQUE(S) A DOUALA ? .....**

**297**

### **Introduction.....**

**297**

#### **1 La communauté linguistique comme une homogénéité des pratiques .....**

**298**

1.1 *Une articulation autour d'une même pratique linguistique.....*

298

1.2 *La non pertinence de l'homogénéité de normes.....*

299

1.3 *La communauté sociale : mais quelles seraient les frontières ?.....*

300

|   |   |            |
|---|---|------------|
| 1.4   | <i>Faisons le point</i> .....   | 300        |
| <b>2</b>  | <b>Une prise en compte de l'hétérogénéité sociale et linguistique</b> ..... | <b>301</b> |
| 2.1   | « <i>Speech community</i> » .....   | 301        |
| 2.2   | <i>La communauté ethno-sociolinguistique</i> .....                          | 302        |
| <b>3</b>  | <b>Douala : un exemple de société aux pratiques plurilingues</b> .....      | <b>303</b> |
| 3.1   | <i>Dans les structures étatiques</i> .....                                  | 303        |
| 3.1.1   | L'école .....   | 304        |
| 3.1.2   | Les médias publics .....  | 304        |
| 3.1.3   | Les administrations publiques .....   | 306        |
| 3.2   | <i>Les pratiques dans les structures non étatiques</i> .....                | 307        |
| 3.2.1   | Les espaces clos .....  | 307        |
| 3.2.1.1   | La religion .....   | 307        |
| 3.2.1.2   | Dans les familles.....  | 310        |
| 3.2.1.3   | Les entreprises privées.....  | 311        |
| 3.2.1.4   | Les médias privés .....   | 312        |
| 3.2.2   | Les espaces ouverts .....   | 313        |
| 3.2.2.1   | La vie politique et culturelle.....   | 314        |
| 3.2.2.2   | Le petit commerce : le marché .....   | 314        |
| 3.3   | <i>Conclusion : privilégier un contexte micro-sociolinguistique</i> .....   | 315        |
| <b>4</b>  | <b>Le modèle de la communauté linguistique en « étagements »</b> .....      | <b>316</b> |
| 4.1   | <i>Présentation du modèle</i> .....   | 316        |
| 4.2   | <i>Vers des pôles communautaires</i> .....                                  | 317        |
| <b>5</b>  | <b>Douala comme communauté(s) sociolinguistique(s) ?</b> .....              | <b>318</b> |
| 5.1   | <i>Des pratiques urbaines</i> .....   | 318        |
| 5.1.1   | Quelques extraits .....   | 319        |
| 5.1.2   | Pratiques essentiellement flexibles.....                                    | 321        |
| 5.2   | <i>Pratiques par rapport aux autres villes du pays</i> .....                | 322        |
| 5.3   | <i>Une communauté de représentations alors !</i> .....                      | 324        |
| <b>6</b>  | <b>Communauté sociolinguistique - polynomie - francophonie</b> .....        | <b>326</b> |
|   | <b>Faisons le point</b> .....   | <b>327</b> |
| <br><b>QUATRIÈME PARTIE - POLES ET ENJEUX DES FRANÇAIS A DOUALA. ....</b> |   | <b>329</b> |
| <br><b>Préalables méthodologiques</b> .....                               |   | <b>332</b> |
| <i>Observations</i> .....   |   | 332        |
| <i>La métaphore du classement</i> .....                                   |   | 334        |
| <br><b>CHAPITRE 9 - LOCUTEURS ET FRANÇAIS A DOUALA</b> .....              |   | <b>339</b> |



|   |            |
|---|------------|
| <b>Introduction .....</b>   | <b>339</b> |
| <b>1 Pour une définition du locuteur et du francophone .....</b>                                      | <b>339</b> |
| 1.1 <i>Un problème de compétence linguistique ? .....</i>   | 340        |
| 1.2 <i>Le francophone : une compétence de communication plurilingue et pluriculturelle ? .....</i>    | 344        |
| 1.2.1 <i>À la manière du « caméléon » .....</i>   | 344        |
| 1.2.2 <i>Locuteur, ingéniosité et inventivité .....</i>   | 346        |
| <b>2 Les français à Douala .....</b>  | <b>349</b> |
| 2.1 <i>Du type, de la variété vers des pôles .....</i>  | 350        |
| 2.2 <i>Le bon français .....</i>  | 351        |
| 2.2.1 <i>Qu'est-ce que le bon français ? .....</i>  | 351        |
| 2.2.2 <i>Locuteurs et contextes d'usage .....</i>   | 354        |
| 2.3 <i>Le francanglais .....</i>  | 356        |
| 2.4 <i>Les « français moyens » .....</i>  | 358        |
| 2.4.1 <i>Le français des parents .....</i>  | 359        |
| 2.4.2 <i>Le français des « apprenants » .....</i>   | 360        |
| 2.4.3 <i>Le français du quartier .....</i>  | 361        |
| 2.5 <i>Le mauvais français .....</i>  | 365        |
| 2.6 <i>Le « français personnalisé » : comme Icare ? .....</i>   | 368        |
| 2.6.1 <i>Un parler fortement stigmatisé mais admiré malgré tout .....</i>                             | 368        |
| 2.6.2 <i>Faut pas trop s'approcher ! .....</i>  | 372        |
| <b>3 Une pratique d'acceptation mutuelle .....</b>  | <b>373</b> |
| 3.1 <i>Du bon français à un français moyen .....</i>  | 375        |
| 3.2 <i>Du français moyen et / ou francanglais au bon français .....</i>                               | 376        |
| 3.3 <i>S'adapter, « c'est la mode actuellement » : vers le français du quartier .....</i>             | 377        |
| <b>4 Conclure : Douala comme reconfiguration des modèles africain et occidental de la ville .....</b> | <b>382</b> |
| 4.1 <i>Douala comme modèle de ville construite sur l'hétérogénéité .....</i>                          | 383        |
| 4.2 <i>Implications de cette lecture de l'hétérogénéité .....</i>                                     | 385        |

## **CHAPITRE 10 - UNE NOMINATION PLURIELLE DES FRANÇAIS A DOUALA.**

..... **387**

**Introduction .....** **387**

**1 Le glossonyme, indice de légitimation d'un groupe .....** **387**

**2 Les français à Douala : une nomination fluctuante .....** **389**

2.1 *La construction autour d'un substantif isolé .....* 390

2.2 *La construction autour d'un substantif doublé de caractérisation .....* 392

2.3 *Le groupe construit autour de la complémentation nominale .....* 393

|  |   |            |
|--|---|------------|
| 2.4  | <i>Récapitulation</i> .....   | 395        |
| <b>3</b>   | <b>Locuteurs et images des français</b> .....   | <b>398</b> |
| 3.1  | <i>Une perspective de valorisation sociale et identitaire</i> .....   | 398        |
| 3.1.1  | Les pôles valorisés.....  | 399        |
| 3.1.2  | Les pôles synonymes de dévalorisation .....   | 401        |
| 3.1.3  | Une vision idyllique de la diglossie.....   | 405        |
| 3.2  | <i>Une organisation selon le but visé</i> .....   | 408        |
| 3.2.1  | L'école comme moyen de réussite sociale .....   | 408        |
| 3.2.2  | Des projets dans la gestion managériale.....  | 411        |
| 3.2.3  | Parler et être perçu comme un jeune .....   | 413        |
| 3.3  | <i>Les registres de la parité et de la disparité</i> .....  | 415        |
| 3.4  | <i>Un désir de positionnement : l'exemple du francanglais</i> .....   | 421        |
| 3.4.1  | Le francanglais comme pratiques relationnelles .....  | 421        |
| 3.4.2  | Une revernacularisation du français à Douala.....   | 424        |
|  | <b>Conclusion : revisiter le concept de diglossie</b> .....   | <b>430</b> |
| <br>   |   |            |
| <b>CHAPITRE 11 - « CE QUE PARLER [FRANÇAIS] VEUT DIRE » A DOUALA .</b> |   | <b>435</b> |
| <br>   |   |            |
|  | <b>Introduction</b> .....   | <b>435</b> |
| <br>   |   |            |
| <b>1</b>   | <b>« Langues » et contextes d'usages à Douala</b> .....   | <b>436</b> |
| 1.1  | <i>L'appartenance à un même groupe</i> .....  | 436        |
| 1.1.1  | La langue ethnique comme « idéal de langue » .....  | 437        |
| 1.1.2  | Pour une « langue idéale ».....   | 440        |
| 1.1.2.1  | La langue ethnique.....   | 440        |
| 1.1.2.2  | Le français comme langue principale ? .....   | 442        |
| 1.1.2.3  | « C'est déjà dans le sang » : une pratique plurilingue ? .....  | 443        |
| 1.1.3  | La construction d'un savoir socioculturel commun comme condition d'une bonne interprétation en contexte ..... | 448        |
| 1.2  | <i>La tonalité ou l'objectif assigné au thème du discours</i> .....   | 452        |
| 1.2.1  | Jouer avec les langues.....   | 452        |
| 1.2.2  | Pour tout thème sérieux et important.....   | 454        |
| 1.2.3  | Eduquer et informer.....  | 454        |
| 1.3  | <i>Les situations formelles et informelles</i> .....  | 456        |
| 1.3.1  | Dans les services administratifs.....   | 456        |
| 1.3.2  | Chez un médecin ou chez un <i>alamimbou</i> .....   | 457        |
| <b>2</b>   | <b>Le (discours en) français comme cadre de discussion</b> .....  | <b>459</b> |
| 2.1  | <i>La situation du français en France au début du XIX<sup>e</sup> siècle</i> .....                            | 460        |
| 2.1.1  | Les parlers régionaux.....  | 460        |
| 2.1.2  | De dialectes différents à la langue unifiée.....  | 461        |
| 2.2  | <i>Douala : visage d'une société clivée</i> .....   | 464        |
| 2.3  | <i>Le français comme capital symbolique : le pouvoir francophone ?</i> .....                                  | 468        |
| 2.4  | <i>Parler français à Douala</i> .....   | 473        |
|  | <b>Conclusion</b> .....   | <b>476</b> |

|   |            |
|---|------------|
| <b>CINQUIÈME PARTIE - DÉCRIRE LE FRANÇAIS A DOUALA : « ÇA BOUGE POURTANT ! ».</b> ..... | <b>479</b> |
| <b>Introduction</b> .....   | <b>481</b> |
| <b>CHAPITRE 12 - UNE DESCRIPTION SYNTAXIQUE</b> .....                                   | <b>483</b> |
| <b>1 La posture adoptée</b> .....   | <b>483</b> |
| 1.1 <i>La Grammaire des fautes</i> .....  | 484        |
| 1.1.1 Les processus d'« assimilation » .....  | 485        |
| 1.1.2 Les processus de « différenciation » .....  | 486        |
| 1.1.3 Les processus d'« économie ».....   | 487        |
| 1.1.4 Les processus d'« expressivité » .....  | 488        |
| Conclure : une grammaire fonctionnelle de l'hétérogénéité ? .....                       | 489        |
| 1.2 <i>Une description de l'oral</i> .....  | 491        |
| 1.3 <i>La posture finale</i> .....  | 493        |
| <b>2 De la syntaxe des catégories</b> .....   | <b>495</b> |
| 2.1 <i>Un dessein stylistique</i> .....   | 495        |
| 2.1.1 Les constructions à valeur expressive .....                                       | 496        |
| 2.1.1.1 Le double-marquage.....   | 496        |
| 2.1.1.2 Les renforcements pronominaux .....   | 497        |
| 2.1.1.3 Les appuis du discours .....  | 498        |
| 2.1.2 Le découpage de la chaîne sonore .....  | 499        |
| 2.1.3 L'allongement phonique .....  | 501        |
| 2.1.4 Faire rire : quelques procédés du comique.....                                    | 501        |
| 2.2 <i>La généralisation</i> .....  | 506        |
| 2.2.1 Le <i>que</i> générique .....   | 506        |
| 2.2.2 Les autres pronoms génériques .....   | 511        |
| 2.2.3 Les opérateurs intonatifs et coordinatifs .....                                   | 513        |
| 2.2.4 La structure des énoncés .....  | 515        |
| 2.2.5 L'accord et ses applications .....  | 516        |
| 2.2.6 Les prépositions.....   | 520        |
| 2.2.7 Les assimilations phoniques.....  | 524        |
| 2.3 <i>L'haplologie</i> .....   | 526        |
| 2.3.1 L'ellipse discursive .....  | 527        |
| 2.3.2 La clarification phonique .....   | 530        |
| 2.3.2.1 L'épenthèse .....   | 532        |
| 2.3.2.2 La semi-vocalisation .....  | 535        |
| 2.4 <i>La présence de constructions analytiques</i> .....                               | 539        |
| 2.4.1 Les relatifs .....  | 539        |
| 2.4.2 Les démonstratifs .....   | 542        |
| 2.5 <i>Conclusion : dépasser la syntaxe des catégories</i> .....                        | 543        |
| <b>3 La macro-syntaxe : pour une grammaire intonative</b> .....                         | <b>545</b> |

|          |   |                |
|----------|---|----------------|
| 3.1      | <i>Le modèle de l'intonation</i> .....  | 547            |
| 3.1.1    | Le paragraphe oral .....  | 548            |
| 3.1.1.1  | Le préambule .....  | 548            |
| 3.1.1.2  | Le rhème .....  | 550            |
| 3.1.1.3  | Le postrhème .....  | 551            |
| 3.1.2    | Le paragraphe, une donnée empirique.....  | 553            |
| 3.1.3    | Applications.....   | 554            |
| 3.2      | <i>Quelques éléments de construction</i> .....  | 557            |
| 3.2.1    | Les éléments « autonomes ».....   | 557            |
| 3.2.1.1  | Les interjections.....  | 558            |
| 3.2.1.2  | Les conjonctions .....  | 563            |
| 3.2.1.3  | Les « ligateurs d'articulation à la pensée ».....   | 565            |
| 3.2.2    | Le problème du double marquage et la relative .....                                       | 567            |
| 3.3      | <i>Le postrhème revisité ?</i> .....  | 569            |
| 3.4      | <i>Du ton à l'intonation</i> .....  | 571            |
| <b>4</b> | <b>Le bilinguisme / plurilinguisme</b> .....  | <b>574</b>     |
| 4.1      | <i>La thèse du pluri-monolinguisme</i> .....  | 575            |
| 4.2      | <i>Le parler plurilingue</i> .....  | 577            |
|          | <b>Conclusion</b> .....   | <b>580</b>     |
|          | <br><b>CHAPITRE 13 - UNE DESCRIPTION LEXICALE</b> .....                                   | <br><b>583</b> |
| <b>1</b> | <b>Adopter une posture de l'« entre les langues » ?</b> .....                             | <b>583</b>     |
| 1.1      | <i>La méthode classique de l'IFA</i> .....  | 584            |
| 1.2      | <i>De l'objectivité vers une description de formes instables et contextualisées</i> ..... | 587            |
| 1.3      | <i>Vers une approche « interstitielle »</i> .....   | 589            |
| 1.4      | <i>Une présentation différentielle</i> .....  | 592            |
| <b>2</b> | <b>La nomenclature</b> .....  | <b>593</b>     |
| 2.1      | <i>Les critères d'intégration à la nomenclature</i> .....                                 | 593            |
| 2.1.1    | La cohérence comme critère linguistique.....  | 594            |
| 2.1.2    | La cohésion et l'inscription sociale des pratiques .....                                  | 595            |
| 2.1.3    | Le critère identitaire.....   | 596            |
| 2.1.4    | La fréquence .....  | 597            |
| 2.1.5    | La chronologie.....   | 598            |
| 2.2      | <i>L'unité lexicographique : comment la cerner ?</i> .....                                | 599            |
| 2.2.1    | La construction syntaxique : valence et test de la pronominalisation .....                | 599            |
| 2.2.2    | La substitution .....   | 604            |
| 2.2.3    | Conclusion : regrouper ou dégroupier ? .....  | 605            |
| 2.3      | <i>Organisation de l'article</i> .....  | 606            |
| <b>3</b> | <b>La description des unités</b> .....  | <b>612</b>     |
|          | <b>Conclusion</b> .....   | <b>655</b>     |

|  |            |
|--|------------|
| <b>CONCLUSION GÉNÉRALE .....</b>   | <b>657</b> |
| <b>1 Au départ, des constructions « systémistes » .....</b>              | <b>659</b> |
| <b>2 La contextualisation et ses implications épistémologiques .....</b> | <b>662</b> |
| 2.1 <i>Une théorisation de l'expérience du chercheur .....</i>           | 662        |
| 2.2 <i>La fabrication de la théorie.....</i>                             | 663        |
| 2.3 <i>Construire, par une approche ouverte .....</i>                    | 665        |
| <b>3 Le français construit à Douala .....</b>                            | <b>666</b> |
| <b>4 Quelques conséquences de notre construction.....</b>                | <b>668</b> |
| 4.1 <i>Sur le plan social.....</i>                                       | 669        |
| 4.2 <i>Du point de vue des théories existantes .....</i>                 | 669        |
| 4.3 <i>Sous l'angle épistémologique.....</i>                             | 670        |
| <b>5 Puisque « l'acteur est toujours là ... ».....</b>                   | <b>672</b> |
| <b>Conclure la conclusion ? .....</b>                                    | <b>673</b> |
| <b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>   | <b>675</b> |
| <b>TABLE DES MATIERES.....</b>   | <b>705</b> |

## UNE CONSTRUCTION DU FRANÇAIS A DOUALA - CAMEROUN

Cette thèse s'est construite comme un travail visant à comprendre que les pratiques linguistiques inscrivent le locuteur dans un rapport d'altérité, par des phénomènes essentiellement sociaux et dynamiques. Ces dernières sont alors comprises comme des ressources de gestion relationnelle, des *rites d'interaction*.

Sur le plan méthodologique, la production d'observables s'est effectuée par des techniques classiques dans les sciences humaines et sociales, mais avec des adaptations pour le terrain : la participation observante, l'entretien compréhensif, des corpus non sollicités, mais aussi et surtout un travail sur l'expérience du terrain des acteurs de la recherche (enquêteur et témoins). Cette ouverture a permis de comprendre qu'il ne fallait pas s'accrocher à une démarche prédéfinie. Les approches ethnosociolinguistique et interprétiviste, nous sont alors apparues comme des démarches constructivistes, qui ont conduit à une dimension réflexive, grâce à la récursivité de la connaissance construite entre enquêteur, témoins et contextes de la recherche.

Se basant sur l'acceptation mutuelle des différents acteurs sociaux comme mode de vie, ce travail a revisité les concepts de norme et de communauté linguistique, et les a considérés comme des pratiques contextuelles. Le français dans ce cadre est apparu comme un ensemble de constructions représentationnelles (francanglais, bon français, « français personnalisé », mauvais français, français du quartier, français des enfants ou des apprenants). Les formes reconnues et privilégiées comme du français ou bien une autre langue, ont une pertinence contextuelle. Différents acteurs sont ainsi d'accord même sur les points de désaccord. Dans cette alchimie, le français du quartier, qui se présente dans la société doualaïse, comme une pratique caractéristique à la fois de l'ouverture et du clivage social dans les rapports à autrui. Une des implications linguistiques de ces pratiques est l'ensemble des efforts pour l'appropriation du français qui, en étant la langue de *jure*, se présente comme un capital symbolique. Il donne du pouvoir, et permet d'accéder aux ressources rattachées au pouvoir. Parler français à Douala revient donc à revendiquer le pouvoir symbolique, c'est vouloir imposer SON français dans un contexte interactif, puisque LE français en soi n'existe pas. Il est simplement une langue en construction.

Le point essentiel à retenir de cette étude est que si la langue reste une construction sociale, la démarche pour y accéder ne peut occulter la contextualisation, avec les conséquences qui en découlent.

**Mots-clés** : Linguistique, sociolinguistique, représentations, identité, plurilinguisme, diglossie, communauté linguistique, polynomie, normes, contexte, langue, épistémologie, syntaxe, lexicographie, variation, français, Afrique, Cameroun, Douala.

## A CONSTRUCTION OF FRENCH IN DOUALA – CAMEROON

The goal of this Doctoral thesis is to understand that language practices place speakers in relation of alterity, through phenomenon which are social and particularly dynamic. They are therefore understood as resources for managing relationships and *interaction rituals*.

From an epistemological standpoint, traditional techniques in Social Sciences and Humanities have been used with some adaptations during the fieldwork, for soliciting observable data. Techniques included observant participation, comprehensive interviews, non-solicited corpus, and most importantly, a work on the experience of the participants in the research (researcher and other observers). This opening allowed understanding that ethnosociolinguistic and interpretivist approaches were suitable as constructivist procedure steps, rather than clinging to a predefined approach. The work on our experience of the research field has led us to take into consideration a reflexive dimension of the research.

Basing on the fact that differences are mutually accepted as a way of life, this paper revisits concepts such as norm and linguistic community, considered as contextual. In this setting, French language becomes a collection of representational practices (francanglais, good French, “personalized French”, bad French, children or learner’s French). The recognized and appropriate forms seen as French or any other language are only relevant in relation to the context. Different participants sometimes must even agree to disagree. However, because French is the official language, social efforts for its appropriation make that language a symbolic capital, which consequently favours its (re)venacularization. One of the practises known as French, notably the *français du quartier*, presents itself in this context as characterizing at the same time social opening and social frontiers of one to other, in the Doualian society. The language used can therefore be seen, in this sense, as a source of power, which facilitates access to resources related to power. Speaking French in Douala is consequently the stake of claim of the symbolic power, and its means imposing or negotiating one’s own French, since French as a code does not exist. It is simply a language in construction.

The essential point that should be kept in mind from this study is that language remains a social construction and the approaches necessary for accessing it cannot set aside contextualization and its consequences.

**Key Words** : linguistics, sociolinguistics, representations, identity, plurilingualism, diglossia, linguistic community, polynomy, norms, context, language, epistemology, syntax, lexicography, variation, French, Africa, Cameroon, Douala